LA

REVUE DE PARIS

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME CINQUIÈME

Septembre-Octobre 1912

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1912

LA DETTE

Le cabriolet, rideaux de cuir tirés, tourna brusquement à droite de la route de Versailles, par Meudon — aujourd'hui rue Lecourbe — et se jeta dans une impasse. Il s'arrêta devant un mur au-dessus duquel on entendait, plutôt qu'on ne les voyait, de grands arbres agités par le vent. On était au mois de janvier 1816, vers sept heures du soir. Une porte, que l'on ne distinguait point dans l'obscurité, s'ouvrit discrètement, le cabriolet la franchit et elle fut aussitôt refermée. Longeant une sorte de futaie qui semblait fort épaisse, la voiture tourna une pelouse et atteignit une maison de pierre grise, à toit haut et pignons échancrés, avec des façons de castel. Aucune lumière, les volets clos. La silhouette d'une femme se dessinait vaguement sur le perron. Les rideaux du cabriolet s'écartèrent avec un grincement d'anneaux rouillés sur la tringle, et, décrochant le tablier, un homme sauta sur les marches. La femme le pria de la suivre, le cabriolet s'enfonça sous les arbres; le voyageur entra dans un vestibule parfaitement obscur, entendit verrouiller la porte de la maison, puis la femme le guida dans un couloir et l'introduisit dans une pièce assez mal éclairée.

— Monsieur le Comte veut bien attendre : on viendra tout à l'heure, — dit-elle, et elle s'esquiva.

La pièce était une sorte de petit salon lambrissé de panneaux sculptés, en bois bruni, très sombre. Près d'un poêle allumé,

251012

un candélabre à deux bougies, avec un abat-jour vert, émaillé en blanc à l'intérieur, éclairait une table, auprès de laquelle un homme était assis, accoudé, la tête dans ses mains. Au bruit, il se leva, comme réveillé en sursaut.

— Bertrand! — s'écria l'arrivant.

— Mon général! — s'écria Bertrand.

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Est-ce possible? — reprit Bertrand, — et serions-nous tirés des mains de ces misérables?

— Nous en avons l'air, du moins, — répliqua celui que la femme avait qualifié de comte et Bertrand de général. — Comment vous trouvez-vous ici?

— Je demeurais, tapi dans ma cachette, chez le brave Simon, — reprit Bertrand, — et depuis l'exécution du maréchal, je m'attendais tous les jours à voir déboucher la police, quand, ce matin, Simon me remit un pli : « J'ai reçu cela pour vous, mon commandant. — De qui? — D'un homme qui passait. Je balayais devant ma porte. Il m'a dit : « C'est vous qui êtes l'ex-sergent Simon? — J'en ai l'honneur. — Voilà pour le monsieur qui est chez vous. » Je fis celui qui ne comprenait pas. Il reprit : « Votre ancien commandant », et il fila, sans demander son compte. — Le pli ne portait point d'adresse. Je l'ouvris; il contenait un avis de descendre, à la fin du jour, sur la chaussée; une voiture viendrait m'y prendre. Je suis descendu, la voiture est venue. Ici, une personne, une femme...

— Comment faite? — demanda le général.

— Comme une femme qui a été jeune il y a quelques années. Du reste je l'ai à peine entrevue. Elle m'a dit de m'asseoir et d'attendre; j'ai attendu, j'ai réfléchi, mes réflexions n'étaient pas claires, bref, je sommeillais déjà un peu, quand vous êtes arrivé. Et vous, mon général?

— Moi, Bertrand, c'est la même histoire, avec un peu plus de précautions, vu mon grade et ma qualité. C'est une femme qui m'a fait parvenir l'avis. Probablement celle qui vous a fait conduire ici. Un cabriolet est venu me prendre, le cocher a tiré les rideaux, et du diable si je sais par où nous avons passé.

— Et vous ne vous êtes pas méfié?

— Pas plus que vous, Bertrand.

— Oh! moi, je ne risque que mes dix ans de forteresse, et

ça passe, surtout si l'on ne commence pas... J'ai pensé que si la police avait découvert mon domicile, elle ne mettrait pas tant de façons pour m'inviter à rejoindre mon corps, dans le cas présent, la cour des Pairs; tandis que vous, mon général...

— Oh! moi, ce serait plus court, voilà tout... je suis condamné à mort; on m'arrête, on me ramène devant la cour des Pairs; cette noble cour me rejuge et ne se déjuge pas. Condamné, exécuté, sans désemparer... Le palais du Luxembourg et le mur du maréchal Ney... Une petite balle au cœur, un petit trou très propre, au lieu de la vilaine blessure, de l'amputation, de la pourriture d'hôpital ou de la jambe de bois... Pouah! il n'y avait pas à hésiter.

— Le fait est, — répondit Bertrand, — que toutes ces précautions, ce secret, cette manière d'enlèvement, cette maison isolée, tout cela sent le refuge bien plus que la prison.

Le général furetait par la chambre.

— Où diable sommes-nous? — murmurait-il; — plus je flaire, plus j'écarquille les yeux, plus il me semble... Tenez, Bertrand, c'est bête comme le diable, mais je ne puis dissiper cette fumée... il me semble que je suis déjà venu dans ce lieu, dans cette pièce même... Où, quand, avec qui?... Dieu que c'est loin!... Ayez donc l'obligeance d'approcher le flambeau... Là, dans la boiserie, doit se trouver un trophée de chasse; je l'ai dans l'œil; je le reconnais... et ce panneau doit sonner le creux, écoutez, je ne me trompe pas... Il y a une porte ici.. Eh! parbleu! je me retrouve! C'est le château de Grenelle! la maison de campagne de feu mon grand beau-père... les plaisirs de la chasse et les solennités de la magistrature... J'y suis venu, il y a dix ans, passer les quarante-huit heures de ma lune de miel. Un décor bien choisi pour un roman de pensionnaire... Le diable sait si je songeais alors à sonder les boiseries et à considérer les sculptures... Qui m'aurait dit que j'y trouverais jamais un refuge contre la police? car c'est bien le dernier endroit du monde où elle aurait l'idée de me chercher. Nous sommes sauvés, Bertrand : nous sommes chez la comtesse Lavaugourd, ma femme légitime, encore que légalement divorcée.

— Mais alors, mon général, excusez l'indiscrétion, mais, si je ne m'abuse pas, madame votre femme...

— A eu beaucoup à se plaindre de moi, — dit le général.

— Alors nous sommes perdus, — s'écria Bertrand.

— Au contraire. C'est elle qui, en 1814, a obtenu mon maintien au service. Ce qui, par parenthèse, m'a mené devant MM. les Pairs, pour être revenu à Napoléon, aux Cent-Jours. Mais ce n'est pas la faute de ma femme. Je jurerais qu'elle s'en est fait scrupule et que c'est sa grande raison de nous sauver la vie...

Tout en parlant, sa main s'appuyait sur la boiserie. La boiserie céda, une femme parut. Le général recula de quelques pas : c'était la comtesse; une blonde aux yeux bleus, les cheveux blonds, déjà cendrés par le chagrin, les yeux bleus embrumés par les larmes, les traits purs, ni fanés, ni défraîchis, comme battus par la tempête, et belle, et intéressante, et que l'on devinait si tendre, ne fût-ce que par la dignité qu'elle mettait à ne le point paraître.

— Je vous ai fait attendre, messieurs, — dit-elle, — mais j'attendais moi-même les papiers qu'il vous fallait et je viens seulement de les recevoir.

Et, prévenant le général qui s'avançait vers elle :

— Mon père a quelque accès au Château. S'il y a encore des femmes pour réclamer des têtes et du sang, le roi juge que c'est assez d'exécutions. Je ne puis espérer une clémence dont vous ne voudriez pas, mais je sais, je sais sûrement que, par obéissance, au moins, on fermera les yeux et que vous pouvez passer à l'étranger. Voici des passeports pour l'Allemagne, où vous serez censés porter des dépêches : Monsieur vous accompagne en qualité de secrétaire. Dans vingt-quatre heures, vous aurez franchi la frontière, et, après..., que Dieu vous garde.

— Madame, — s'écria le comte avec plus de chaleur qu'il n'en mettait d'habitude à ses protestations, — croyez-en un homme qui, malgré ses égarements, n'a jamais menti...

Elle ne put dissimuler un frémissement. Il s'en aperçut, et d'un ton plus naturel, retrouvant pour un instant son joli sourire de libertin :

— Sauf avec les femmes, bien entendu, — reprit-il, — avec les femmes, et vous savez que vous n'êtes pas pour moi de ces femmes-là... puisque je n'ai rien à obtenir de vous, pas même mon pardon. Sans serment et sans phrases, croyez ce

que je vais vous dire, madame. Je n'ai, de ma vie, parlé aussi sérieusement. Je veux que vous soyez heureuse, je veux que la vie vous rende tout le bonheur que je vous ai pris. Ce bonheur vous est dû ; il vous sollicitera, ne le repoussez pas — et surtout à cause de moi. Ma vie ne vaut pas cher, mais disposez-en, comme d'une chose qui est à vous. Un signe, et je disparaîtrai, sans indiscrétion, sans tapage. Je ferai ma sortie à l'anglaise et dans toutes les formes... vous êtes libre, absolument libre à mes yeux, vous le serez aux yeux du monde le jour où vous le voudrez.

— Vous serez donc toujours le même, — dit-elle très émue, — toujours au delà de la vie. Ce n'est pas pour vous seul, c'est aussi pour moi-même, par... devoir envers moi-même, se reprit-elle, et j'ai tâché de vous faire vivre. Le jour où quelque folie vous tenterait, si j'ai mérité votre reconnaissance, pensez à moi, monsieur, et ayez pitié de vous-même.

Elle se retira, signifiant d'un geste que l'entretien était fini, puis, sur le seuil de la porte et comme se ravisant :

— Mariette Leroy va vous apporter le passe-port et vous servir à souper. Elle m'a quasi élevée ; elle a toute ma confiance.

Elle disparut, et les deux hommes aperçurent alors une personne qui se dissimulait dans l'ombre et dont ils n'avaient pas remarqué la présence. C'était Mariette Leroy qui avait assisté à tout l'entretien. Une petite femme d'une cinquantaine d'années, très vive, très décidée, le regard intelligent et droit.

— Je vais, — dit-elle, — apporter le souper de ces messieurs. Je les avertirai dès que la berline sera dans l'impasse.

Le plateau apporté, sur lequel le dîner était disposé, et Mariette s'étant retirée, les deux hommes se mirent à table, de grand appétit, mais silencieux.

Le commandant Bertrand était ce qu'on appelle un beau cavalier, tout en franchise, tout en force et dévouement. Il avait suivi son général en prison, comme il le suivait en campagne, trop fier d'être appelé à ses confidences et de galoper à ses côtés.

Henry-Anne de Lavaugourd, des barons de Dissingen, fils d'un président au ci-devant parlement de Metz, gardait tous

les dehors d'un homme de race et de beaux restes d'un homme à séduction. De taille moyenne, mince, souple, sans le moindre emprunt de raideur militaire, il portait un costume civil fort simple mais de coupe excellente, redingote bleu foncé, ajustée, collet de velours, culotte grise, bottes à revers, chapeau évasé à longs poils et large ruban de soie à côtes, avec boucle d'argent; une cravate de mousseline, nœud légèrement négligé; sur la tête droite, les cheveux frisés naturellement, en boucles sur le front; de petits favoris au-dessus de l'oreille, à peine une tache de crayon noir, une moustache à fine pointe sur les lèvres sensuelles, nerveuses, de belles dents, un teint mat, un peu terreux, teint de fatigue, des yeux bruns, saillants, des yeux d'oiseau de proie, des yeux à éclairs passionnés, en ce moment éteints; dans tout son être, de l'effort, de l'inquiétude, nul abattement sans doute, mais de la courbature, je ne sais quelle flétrissure, même, sur ses traits fins et distingués, quand il s'abandonnait et ne se croyait point observé.

Bertrand reprit le premier la parole. Ce n'était point un homme à romans ni à complications sentimentales. Il acceptait la vie comme la guerre, au hasard des événements et selon la consigne.

— Ma foi, mon général, je vous avoue que je me sens plus à l'aise; je crois que, cette fois encore, nous nous en tirerons et je m'en félicite, encore plus pour vous que pour moi. C'eût été trop malheureux de finir de vilaine mort, mort civile et politique, à votre âge, un général de division, un comte de l'Empire, avec votre nom, votre famille...

— Mon nom! — reprit le général, — un nom célèbre condamné à mort par la cour des Pairs! C'est un honneur, sans doute, par les temps qui courent, et une bonne compagnie, Ney, La Bédoyère, et — mettons que j'y échappe — ce ne sera jamais que le nom d'un proscrit et d'un proscrit très ruiné; car ils ont eu beau décréter le séquestre de mes biens — où il n'y a rien, le Roi perd ses droits... Quant à ma famille, je ne m'en connais plus. Mon nom s'éteindra avec moi, mes parchemins sont restés à Waterloo, avec notre artillerie. La fête est finie, Bertrand. Je n'ai plus qu'à plier bagage et, n'était le plaisir que je donnerais à mes ennemis, je veux dire aux gens de

mon monde, de la ci-devant société, retour de Coblentz ou tout bêtement de la rue de Varennes, je me serais dix fois fait sauter le caisson. Mais je vous avoue ma faiblesse, j'aurais plaisir à vivre pour les embêter, les compromettre, les gêner dans leurs palinodies et changements de livrées, car j'en connais plus d'un, et même plus d'une, qui ne dormiront pas tant que je pourrai parler. Et puis, tout compte fait, j'ai quarante ans d'appel.

— Vous ne vous rangerez jamais, mon général.

— On me rangera toujours assez tôt, Bertrand. Mais voyez-vous, mon ami, je serais le dos au mur et face au peloton, si j'apercevais une jolie fille dans la foule, je lui sourirais encore et, qui sait, elle me regretterait peut-être... ce serait la seule.

— Celle-là et beaucoup d'autres, mon général. Vous en connaissez tant...

— Beaucoup, en effet, — reprit le général, avec une nuance d'amertune... — Beaucoup trop même... Mais celle qui serait assez abandonnée des hommes pour me tendre la corde dans le marécage où je suis, je la chercherais longtemps. Au surplus, elles m'ont payé de ma monnaie, elles m'ont traité comme je les traitais moi-même, sans cérémonie. Voilà le plaisir, mesdames! plaisir d'amour ne dure qu'un instant, dit la chanson, et, l'instant d'après, ni vu, ni connu... Et puis, les femmes n'aiment pas les morts, je suis un mort, Bertrand, un mort civil; c'est une mort infamante selon messieurs les Pairs, vivants civils eux-mêmes, pourtant, ou je ne m'y connais pas... Et, qui plus est, un mort encombrant, un mort qui n'est pas enterré, un mort qui revient la nuit, tirer les gens par les pieds, sous leurs couvertures, un mort en rupture de cimetière, un mort qui traîne la police à ses chausses et la mêle en tiers à tous ses rendez-vous.

Il s'arrêta et reprit :

— Je ne les blâme pas. Chacune pour soi, et dent pour dent. L'amour, c'est la guerre... Au fond et, à vrai dire, je n'en ai trahi qu'une, mais je l'ai bien trahie... et quand j'y réfléchis, c'est la seule que je croirais capable d'avoir pensé à moi. Cela s'explique. Je ne lui ai fait que du mal... Il n'y en avait peut-être qu'une comme elle, à la grande loterie de l'Empereur, quand Sa Majesté a daigné me marier et je suis tombé sur ce

numéro-là... Elle n'a pas eu de chance... et belle, et riche, et candide : elle m'adorait; mais elle était ma femme vous entendez Bertrand, ma femme, par service commandé, et il n'y a pas de beauté qui tienne, quand le devoir commande... Sa candeur m'assommait... J'avais épousé une dot, j'en abusai... avec prodigalité et à tout usage... je l'aurais ruinée, toute riche qu'elle était, si son père n'avait exigé le divorce et ne l'avait obtenu contre moi, très justement d'ailleurs, ce qui l'arracha de mes griffes. Elle a eu la naïveté d'en souffrir. Je l'ai su plus tard... je n'y avais pas songé même un instant.

— Ah! mon général... quelle femme!... dire que si vous aviez voulu... un mot de vous... elle tombait dans vos bras...

— En quoi vous vous trompez, Bertrand. Elle m'a pardonné, mais le cœur est perdu pour toujours...

Lavaugourd parlait par petites phrases coupées, en saccades, comme s'il eût détaché, par morceaux, une pensée qui s'enfuyait ailleurs. C'était sa manière de réfléchir. En ce moment, Mariette rentra, apportant un pli qui contenait les passeports au nom de M. Lecomte, courrier de cabinet, et de son secrétaire. Elle annonça que la voiture était prête, devant la porte de l'impasse. Ces messieurs, munis de leurs papiers, n'avaient plus d'ailleurs à se cacher.

— Bertrand, — dit Lavaugourd, — veuillez prendre place dans la voiture et ayez l'obligeance de m'y attendre. Mariette va vous y conduire, car vous ne sauriez vous reconnaître dans ce dédale de corridors et d'allées. Vous reviendrez ensuite ici, Mariette, j'ai quelques instructions à vous donner en particulier. Vous pardonnez, Bertrand?

Lorsque Mariette revint, quelques minutes après, elle trouva Lavaugourd assez agité, se promenant de long en large :

— Vous voilà, Mariette... Écoutez-moi bien... vous n'êtes pas payée pour avoir confiance en moi;... je le comprends... Ne protestez pas... Mais votre maîtresse a en vous une confiance absolue, vous lui êtes dévouée... c'est d'elle et d'elle seule qu'il s'agit... Vous avez assisté à notre entretien de tout à l'heure. Vous avez entendu ce que j'ai dit à madame de Lavaugourd. Mettez-vous en tête que c'est la chose la plus sérieuse du monde. J'ai donné ma parole, et ce n'est pas un

serment d'amour. Je suis lié jusqu'à la mort. Si ma vie est une gêne pour elle, ou si ma vie est nécessaire pour la protéger ou pour la défendre, s'il faut que je disparaisse, s'il faut que je revienne... un mot de vous : « partez », « revenez », cela suffira... vous voyez, Mariette, le bonheur de votre maîtresse est entre vos mains, n'hésitez pas... jurez-le-moi...

Mariette se taisait, les yeux baissés, très rouge.

— Vous hésitez, vous vous défiez de moi, vous avez tort.

— Oh! Dieu sait que non, monsieur le Comte. Je vous crois. Mais il y a des choses auxquelles Madame ne consentirait jamais, et puis...

— Et puis, Mariette, parlez, parlez donc, vous me mettez hors de moi...

— C'est que le mal est fait, monsieur le Comte, et qu'il est trop tard.

— C'est bien ce que je redoutais. Mais peut-être vous abusez-vous. Voyons, dites-moi tout, absolument tout...

— C'est que, monsieur le Comte, j'ai peur que Madame ne me blâme et que vous ne preniez de l'humeur contre elle.

— Au point où j'en suis et quand je dois partir, probablement pour toujours, que pouvez-vous craindre? Voyons, parlons franc et appelons les choses par leur nom... Elle avait un ami?...

— Eh bien, oui, monsieur le Comte.

— Et elle l'aime?...

— Oh! pour sûr, et passionnément.

— Depuis quand?

— Après... oh! bien après le départ de monsieur le Comte.

— Quel départ?

— Monsieur le Comte m'entend bien.

— Vous voulez dire notre divorce?

— Comme dit monsieur le Comte.

— Passons... Et cet ami... Un homme du monde, bien entendu...

— De la meilleure société. Un ancien noble... Un marquis de la Rochepierre.

— Connais pas. Il a servi?

— Pas dans l'armée, monsieur le Comte. Il est dans les ambassades.

— Soit! Et il recherchait votre maîtresse... Pour le bon motif, cela va sans dire, puisqu'elle l'aimait?

— Il n'en disait rien, monsieur le Comte, et Madame ne le lui demandait pas. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle était heureuse. Je la voyais renaître, et jolie, et jeune...

— Passons, — interrompit Lavaugourd avec quelque impatience, — mais alors, je ne vois pas... il n'était pas marié, ce monsieur?

— Ah! monsieur le Comte!

— Votre maîtresse était libre de son côté... je devine... les scrupules.

— Je m'inquiétais à voir les choses tourner, comme elles allaient, sans qu'il fût question de mariage... j'osai le dire à Madame... Elle recevait trop souvent monsieur le Marquis; elle se compromettait... Elle me coupa la parole; elle ne voulait pas regarder de si loin... Ils se marieraient un jour ou l'autre... plus tard... Elle fermait les yeux... Cet homme-là, monsieur, l'avait ensorcelée... Et cela se comprend : joli, distingué, musicien, il chantait à ravir, et aimable, et tendre avec les dames. Toujours aux pieds de Madame, des fleurs, des rubans, des lettres, quand, par extraordinaire, il ne pouvait pas venir, et négligeant toutes ses relations pour Madame, un homme si recherché. Pour elle, elle lui aurait tout sacrifié. Il était pour elle le monde entier...

Mariette tournait autour de son récit. Lavaugourd l'interrompit, puis, ironique, presque brutal :

— Bref, le parfait amour. Pimpant, roucoulant, jusqu'à ce que, un beau soir, vous l'avez vu arriver : il vous a paru un autre homme, tête de juge qui va juger... il ne s'est pas informé de Madame... mais il s'est fait annoncer, dans toutes les formes... Tenez, je gage qu'il portait un habit foncé, lui ordinairement vêtu de clair...

— Monsieur le Comte sait donc?...

— L'expérience... Tenue de rupture... Je connais ça.

— Ah! monsieur le Comte, quelle visite! Elle ne dura pas longtemps. Pas un mot plus haut que l'autre. Il s'en alla, sournois, en chien battu, mauvaise figure, figure de juge, comme dit monsieur le Comte. Je me sentis froid au cœur. Je courus chez Madame... Elle sanglotait, elle suffoquait, elle se

débattait, comme un pauvre oiseau blessé dans un étang. Je lui parlais, elle ne m'entendait pas. Je prenais sa tête dans mes mains, je la caressais, ainsi que je faisais, quand elle était petite, dans les grands chagrins de ce temps-là... Elle me repoussa, s'élança dans la chambre, les bras en avant, battant l'espace de ses mains, se cognant la tête contre les murs ; on aurait dit que l'air lui manquait : « Il m'abandonne, Mariette. » Ce furent ses premiers mots. « Il m'a trompée, lui aussi. »

— Elle disait : Lui aussi...

— Comme je le rapporte à monsieur le Comte. « Il ne m'aimait pas, poursuivit-elle. Il ne m'a jamais aimée. Une distraction, une liaison du monde. » Puis elle reprit : « Eh bien, non, je ne te dis pas la vérité, Mariette. Il faut que tu la saches. Elle est bien plus horrible ! » C'est le procès de monsieur le Comte qui a tout gâté.

— Il aurait dû tout arranger, au contraire. On me fusillait, je faisais place nette, elle était débarrassée de moi.

— C'était justement ce que je faisais observer à Madame, — s'écria Mariette.

Et, toute confuse :

— Que monsieur le Comte me pardonne, j'aime tant Madame... Mais Madame ne voulait rien entendre de ce côté-là. « Tais-toi, malheureuse, me dit-elle, plutôt le malheur toute ma vie que le bonheur à ce prix-là ! » Et c'est alors, justement, que Madame a mis tout en œuvre pour assurer la fuite de monsieur le Comte...

— Vous dites, Mariette, que c'est à ce moment-là même, quand elle avait à choisir entre ma vie et son bonheur et n'avait qu'à laisser agir la fatalité? Car, si on m'avait arrêté, elle n'en était pas responsable.

— C'est ce que je pensais, monsieur le Comte... Pardonnez-moi encore, monsieur le Comte, j'ai promis de tout vous dire ; je n'y comprenais rien.

— Et moi, je comprends très bien, Mariette. Poursuivez.

— Monsieur le Marquis ne devait pas mieux comprendre que moi, car c'est alors qu'il s'est expliqué avec Madame... Du moment que monsieur le Comte aurait disparu, il aurait bien pensé au mariage, malgré, disait-il, le bruit du procès, et le scandale de l'exécution... Mais monsieur le Comte survivant

— car on vous croyait déjà parti à l'étranger — Madame... Madame devait comprendre : ses scrupules, sa religion, sa famille, sa carrière, les Tuileries, Monsieur, Madame, le pavillon Marsan, tous les conseillers, tous les présidents, tout le faubourg Saint-Germain et tout le faubourg Saint-Honoré. On n'épouse pas une divorcée, quoi! on le mettrait à l'index, en quarantaine, au pilori... Il faudrait s'enfuir à l'étranger, comme des criminels... Madame, qui l'aimait, ne pouvait pas exiger cela de lui... Il fallait qu'elle se fît une raison, elle connaissait la vie, ses nécessités... Car il n'était pas assez riche pour deux, assez riche pour s'exiler, sacrifier son avenir... La fortune de Madame ne suffirait même pas à leur assurer une situation honorable... Monsieur le Comte l'avait bien entamée cette fortune...

— Le goujat! — s'écria Lavaugourd. — Bref, il annonça son mariage...

— Monsieur le Comte l'a dit... Un mariage de raison, un mariage convenable, mariage de famille... une demoiselle du ministère de la Guerre, la fille d'un ancien commissaire des guerres, puissamment riche, en train de passer pair de France. Là-dessus, il rapportait les lettres de Madame, et il redemandait les siennes. J'ai vu, monsieur, les tiroirs au petit pillage... Son joli secrétaire de Boulle, dont la clé ne la quittait pas... Mais elle ne les lui rendit pas, monsieur, elle les jeta au feu devant lui... Quant aux lettres de Madame, je les ai vues, sur le guéridon, attachées d'un joli ruban amaranthe, et un nœud, monsieur le Comte, un nœud de modiste... C'est moi qui les ai brûlées; Madame n'en avait pas le courage... C'est alors que Madame s'est occupée de vous faire partir à l'étranger... elle lisait les journaux tous les matins, tremblant d'apprendre votre arrestation... Elle n'a eu de repos que ce soir, quand elle vous a su ici et qu'elle a tenu vos passeports.

— Et lui, le monsieur, le diplomate, pendant ce temps-là!...

— Lui, monsieur, il faisait sa cour à la personne, courait les magasins, achetait la corbeille... Ce soir même, monsieur, il donne un grand souper au restaurant, un souper, comme on dit, d'adieu à sa vie de garçon.

— Oh! oh! — dit Lavaugourd, — et savez-vous où se donne ce gala, Mariette.

— J'ai oublié le nom, mais je sais que c'est un nouveau restaurant, à Montmartre.

— Les *Bosquets de Tibur*? — dit Lavaugourd.

— C'est cela, monsieur le Comte le connaît?

— Beaucoup trop. Et vous êtes sûre que c'est pour ce soir.

— La personne qui m'a renseignée m'a dit : « Ce soir, les invitations sont lancées pour onze heures. »

— C'est bien, — dit Lavaugourd. — Mariette, vous êtes une brave fille. Votre maîtresse sera contente de vous... Adieu, Mariette. Je vous ai retenue trop longtemps. Retournez près de votre maîtresse et pas un mot de notre entretien... Éclairez-moi, je vous prie, jusqu'au perron.

— Ainsi monsieur le Comte part toujours?

— Comment, toujours?

— C'est que j'avais peur... après ce que j'ai dit à monsieur le Comte...

— N'ayez peur de rien, Mariette. Je vous réponds de tout. Rentrez. Je fermerai moi-même la porte de l'impasse.

Quand Mariette se fut éloignée. Lavaugourd ouvrit la portière de la berline qui stationnait, lanternes allumées, dans l'impasse.

— Bertrand!

— Mon général! — s'écria Bertrand réveillé en sursaut.

— Ayez la bonté de descendre, mon ami, j'ai deux mots à vous dire.

Il l'emmena dans le jardin, sous la futaie des grands arbres, qui continuaient à chanter leurs litanies d'hiver, si drus que leur branchage faisait ombre, une ombre de squelette dans le jardin.

— Je vous ai fait attendre, Bertrand.

— Je ne m'en suis pas aperçu, mon général. Je dormais, je rêvais que nous franchissions la frontière et je me représentais la figure de Messieurs les Pairs.

— Bertrand, mon ami, j'en suis désolé, mais je ne pars plus... Mais vous avez la voiture et le passeport.

— Pas un mot de plus, mon général; si vous restez, je reste.

— C'est que l'affaire est mauvaise, mon pauvre Bertrand.

— Si elle est mauvaise pour moi, elle sera pire pour vous. Raison de plus pour rester.

— Je vous remercie, Bertrand. Vous me rendrez service.

— Un duel, — dit Bertrand.

— Parfaitement, et à fond.

— Je l'entends bien, mon général.

— J'y resterai de toute façon, — répondit Lavaugourd, — que je sois tué ou que l'on m'arrête, car l'affaire fera du tapage. Mais il n'est pas impossible que vous vous en tiriez, mon pauvre Bertrand.

— C'est mon affaire, — dit le commandant. — N'en parlons plus. Et quand?

— Ce soir.

— Où?

— A Montmartre, aux *Bosquets de Tibur*.

— Connu. Mais les épées?

— Justement, — dit Lavaugourd.

— Il y en a chez Simon. C'est sur notre chemin pour aller à Montmartre.

— Alors, en route, — dit Lavaugourd.

Ils montèrent dans la voiture, qui partit grand train.

Tivoli était encore en pleine vogue; mais Tivoli rappelait trop les splendeurs de l'Empire et la compagnie y était trop fréquente et trop mêlée pour les gens à partie fine qui n'entendaient se débaucher qu'en observant les convenances. Un industriel avisé dénicha, sur les pentes de Montmartre, au milieu de jardins à demi sauvages et de hautes fûtaies, un ancien pavillon de briques, à coins de pierre, qui passait pour avoir abrité les amours du galant Henri et de la belle Gabrielle. C'était presque un sanctuaire. La jeunesse royaliste y célébra ses mystères. L'enseigne du cabaret couvrait la contrebande. — *Aux bosquets de Tibur* — cette flatterie discrète au goût du roi, défendait d'ailleurs la maison de toute incursion de bretteurs et trouble-fête du café Lemblin. Il est vrai que la fleur de l'armée alliée s'y donnait rendez-vous, les Russes et les Anglais en particulier, laissant aux Prussiens les abords trop faciles et quelque peu bourbeux du Palais-Royal et des galeries de bois.

Ce soir-là, tous les salons du premier étage étaient occupés, et du plus grand de ces salons sortait un bruit de rires et de

conversations, où dominaient les voix des femmes. C'était le joyeux enterrement de la vie de garçon de M. le marquis de la Rochepierre. Une douzaine d'hommes, jeunes pour la plupart, deux ou trois tirant sur le gris, de belle tenue, portant beau, d'une élégance un peu martiale, des airs d'officiers de la garde royale en habit de soirée; plusieurs « lions », comme on disait déjà, mais des lions très bénins, de ménagerie, apprivoisés, peignés au peigne fin, frisés au petit fer, pommadés, pimpants, très accommodés pour la cage de la dompteuse; de jeunes diplomates, fort inquiets de leur personne, s'appliquant à conserver la gravité dans le plaisir et la correction jusque dans l'orgie, dandies politiques, tout neuf habillés de Londres : entre ces cravates drapées, soyeuses, à épingles de brillants, ces gilets somptueux, brodés et bombés, ainsi que des cuirasses damasquinées, de jolies filles, en toilettes claires, mousseuses, transparentes, larges ceintures de satin, corsages fleuris, très haut montés, gorges en belle vue, coiffures à coque, chignons empanachés et bras nus.

Les obsèques de M. le Marquis battaient si joyeusement le glas, que les convives n'entendirent pas une algarade fort vive, qui s'engageait dans le couloir. Tout à coup la porte s'ouvrit, brusquement poussée, et un homme parut qui, d'une bourrade, se débarrassa des garçons qui voulaient lui barrer l'entrée. Il s'arrêta debout sur le seuil; un autre homme, plus grand, qui acheva de bousculer les gens, parut derrière lui. Ce fut, à l'apparition de l'insolent qui se permettait de les troubler, une clameur indignée. Les femmes, jouant les éperdues, se cachèrent la tête dans les gilets veloutés, serrant de leurs bras les belles cravates de leurs voisins. Des hommes se levèrent. On appela le maître d'hôtel; cet homme voulut entrer, une bourrade de Bertrand le rejeta dans le couloir. Les domestiques crièrent à la garde, les femmes se mirent à hurler. Debout dans l'embrasure de la porte, le chapeau un peu défoncé, appliqué, en hâte, d'un coup de main, sur l'oreille, son manteau rejeté à terre, les pommettes rouges, les yeux en feu, les lèvres serrées, de grande allure cependant, malgré son emportement et le désordre de sa toilette, Lavaugourd se tenait, menaçant et sinistre.

Une voix s'écria :

— C'est Lavaugourd!

Et d'autres à la fois :

— Le condamné!... Mais il est fou... C'est le dernier degré de l'impudence!

Une voix domina les autres, c'était celle du comte d'Aiglemont :

— Silence, messieurs! Et vous, mes petites amies, assez de nerfs, tâchez de vous taire.

Il ajouta plus bas :

— C'est Lavaugourd... l'affaire est sérieuse.

Le silence se fit. Alors Lavaugourd :

— Monsieur le marquis de la Rochepierre?

— C'est moi, — dit la Rochepierre, très blême, mais très maître de lui, très gentilhomme.

— Monsieur, — reprit Lavaugourd, — nous avons un compte à régler ensemble.

A l'étonnement de ses convives, la Rochepierre répondit :

— Parfaitement, monsieur.

Quelqu'un interrompit :

— Ce n'est pas l'heure ni le lieu.

La Rochepierre lui coupa la parole :

— Finissons, messieurs. C'est beaucoup plus de bruit qu'il n'en fallait; mais c'est l'affaire de monsieur et non la mienne... Onfroy, Beaudry, je puis compter sur vous... Ces messieurs, — ajouta-t-il en s'adressant à Lavaugourd, — auront l'honneur de se présenter chez vous demain matin. Et maintenant, — reprit-il, avec un sang-froid un peu forcé, — je pense que monsieur voudra bien nous laisser finir entre nous notre soirée.

— Je regrette, monsieur, — dit Lavaugourd; — de ne pouvoir me rendre à votre désir. Mais je ne puis remettre. Ces messieurs ne me trouveraient pas chez moi... Vous oubliez que je n'ai plus de domicile... et, d'ailleurs... les murs ont des oreilles... Mon nom a été prononcé; l'hôte de céans voulait m'empêcher d'entrer; en parfait drôle qu'il est, il a, sans doute, déjà fait chercher la police. Monsieur de la Rochepierre ne me refusera pas d'en finir tandis que je suis libre encore... et peut-être n'est-ce plus qu'une affaire de minutes...

Des amis de la Rochepierre s'étaient levés, s'empressaient

autour de lui, parlant tous en même temps. La Rochepierre les écarta :

— Le général Lavaugourd a raison, — dit-il. — Je suis à vos ordres, monsieur.

Alors, Lavaugourd :

— Je vous remercie, monsieur. Général d'Aiglemont, nous avons servi ensemble; vous ne me refuserez pas de m'assister. Le commandant Bertrand, mon ancien aide de camp, sera mon second témoin.

— Ce que nous faisons est incorrect, — dit d'Aiglemont; — mais l'affaire ne comporte pas d'accommodements. Général Lavaugourd, vous pouvez compter sur moi.

Lavaugourd s'éloigna. Les quatre témoins s'abouchèrent dans un cabinet voisin et ce fut vite fait. Bertrand avait apporté des épées; quand au lieu du combat, d'Aiglemont proposa la salle de bal, salle d'été, donnant sur les jardins, et en ce moment inoccupée.

— Il y fera froid, — dit Baudry.

— On se réchauffera, — reprit d'Aiglemont.

— Allons, messieurs, puisque nous y sommes. Le temps presse.

Personne ne le contestait plus. Durant ces pourparlers très courts, on avait pu constater l'absence de l'hôte. La salle choisie pour la rencontre communiquait avec les salons du premier étage par un escalier en colimaçon, à marches et rampes de cristal, aux tentures grenat, alors célèbres dans tout Paris. La salle était déserte, close et glaciale. On y descendit les flambeaux. Les convives se groupèrent dans l'ombre, au bas de l'escalier, tandis que sur les marches, sur la galerie d'en haut, en plein dans la lumière qui venait du couloir, les femmes se pressaient, se penchant les unes sur les autres, avec des airs de frissons, de froid et de peur, grelottantes, affairées, mais ravies de l'aventure, curieuses du drame, et flairant le sang.

D'Aiglemont prit la direction du combat et fit garder les portes. Les épées mesurées, les habits bas, les deux hommes s'alignèrent. La Rochepierre avait de la tenue, mais rien que de la tenue. Lavaugourd, sous les armes, était formidable. A la première attaque, il l'étendit à ses pieds.

— Il est mort! — s'écrièrent ses amis, penchés sur son corps.

— Vous l'avez voulu, Lavaugourd, — dit d'Aiglemont. — Vous aviez vos raisons. Je ne vous les demande pas, mais filez vite, vous n'avez que le temps.

— A quoi bon, — répondit Lavaugourd; — j'ai payé ma dernière dette, je n'en ferai point d'autres.

Des coups de crosse frappés contre la porte calmèrent soudain les plus excités. La curiosité du spectacle l'emporta sur le désir de jouer un rôle dans la pièce. Un commissaire de police, ceint de l'écharpe blanche, entra dans le café, suivi d'une escorte de gardes nationaux et de soldats de la ligne, requis au poste de la barrière.

— Qui d'entre vous est le nommé Lavaugourd? — dit le commissaire.

— C'est moi, monsieur! Et vous pouvez ajouter : général de division, comte de l'Empire et commandeur de la Légion d'honneur. Bon appétit, messieurs!

ALBERT SOREL

APRÈS SEDAN

LA RETRAITE DE VINOY

Le 12 août 1870, six jours après nos premiers revers, un décret impérial créait un 13e corps d'armée comprenant trois divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie, une réserve et un parc d'artillerie. La concentration devait s'effectuer à Paris, Versailles et Vincennes[1]. Le commandement de ces troupes était confié au général Vinoy.

Né le 10 août 1800, engagé volontaire au 4e régiment de la Garde royale le 15 octobre 1823, Vinoy avait gagné tous ses grades à la pointe de l'épée. Cité à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique pour sa brillante conduite au combat de Staouëli, le 19 juin 1830, il était promu sous-lieutenant le 25 juillet suivant, et, dès lors, fit de nombreuses campagnes en Algérie où il fut hautement apprécié, notamment par La Moricière[2]. Colonel le 4 juin 1850, général de brigade le 10 août 1853, il se distingua par son entrain et sa bravoure à l'assaut de Malakof, le 8 septembre 1855, et fut nommé divisionnaire peu après. Son coup d'œil et ses habiles dispositions à la bataille de Magenta lui valurent une nouvelle

1. Ordre du jour du général Vinoy en date du 20 août (Archives de la Guerre).

2. Le général de La Moricière au ministre de la Guerre, Oran, 9 avril 1845 (Arch. administr. de la Guerre, Dossier Vinoy).

citation et, en 1863, il recevait le commandement de la 2e division de la Garde impériale qu'il exerça jusqu'à son passage au cadre de réserve, le 11 août 1865. Rappelé à l'activité après nos défaites du 6 août, il apportait, avec une remarquable expérience de la guerre, des qualités de commandement de premier ordre et, en particulier, une énergie que l'âge n'avait aucunement diminuée. Nul peut-être n'était plus apte à prendre la direction d'une unité de nouvelle formation aussi peu homogène et aussi insuffisamment instruite.

Parmi les unités d'infanterie, du corps d'armée, en effet, seule la brigade Guilhem était composée de vieilles troupes, bien encadrées, et aguerries. Ses deux régiments, les 35e et 42e de ligne, avaient fait partie de la division stationnée dans les États romains et étaient revenus pleins d'ardeur de Civita-Vecchia à Paris[1]. Les dix autres régiments d'infanterie du corps d'armée étaient formés chacun au moyen de quatrièmes bataillons dont les cadres étaient incomplets[2], les effectifs inégaux[3], l'instruction défectueuse au point que la plupart des soldats n'avaient jamais tiré à la cible avec le fusil Chassepot[4]. Si la brigade de cavalerie se composait de deux excellents régiments de l'armée active, 6e hussards et 6e dragons, l'artillerie divisionnaire était moins solidement constituée : deux de ses batteries notamment étaient d'anciennes batteries à pied récemment transformées[5]. Les équipages, les ambulances, le personnel médical, les approvisionnements de toute nature demeurèrent incomplets[6].

Déjà l'armée de Châlons avait commencé sa marche afin de se porter au devant de Bazaine[7], quand, dans la nuit du 24 au 25 août, le général Vinoy reçut du ministre de la

1. Général Vinoy, *Siège de Paris*, 11.

2. 25 ou 30 officiers en moyenne par régiment de marche, au lieu de 62.

3. L'un de ces bataillons comptait 1 200 hommes, un autre 306.

4. Général Vinoy, *op. laud.*, 12.

5. Décision impériale du 18 juillet 1870 (*Journal militaire officiel*, 1870, 2e semestre, 226).

6. Le général Vinoy au ministre de la Guerre, 21 août (Archives de la Guerre); le sous-intendant Malet au général d'Exéa, commandant la 1re division du 13e corps (*Ibid.*).

7. On sait que le maréchal de Mac-Mahon était parti de Reims le 23 août et avait fixé Montmédy comme direction générale.

Guerre l'ordre de diriger sur Reims, par voie ferrée, sa 1re division commandée par le général d'Exéa. Le débarquement de ces premières troupes s'effectua les 25 et 26. Le ministre se proposait d'abord d'envoyer également à Reims le reste du 13e corps[1]; puis, changeant d'avis, il songea à l'établir entre Berry-au-Bac et Craonne[2] et enfin, après avoir imposé à Mac-Mahon, justement inquiet pour sa ligne de retraite la continuation du mouvement vers Metz, il se décida pour Mézières où Vinoy pourrait assurer les communications de Mac-Mahon avec Paris par les places du Nord. La ligne directe de Paris à Mézières ayant déjà été coupée par l'ennemi un peu au delà de Rethel, on utilisa pour le transport la voie ferrée Paris-Soissons-Vervins-Hirson. Vinoy tint à placer en tête les 35e et 42e de ligne sur lesquels il pouvait compter : l'embarquement commença le 30 août à une heure du matin[3]. Des retards appréciables se produisirent tant en raison du défaut d'aménagement des gares du Nord et de Pantin que de l'inexpérience des employés des compagnies. Ainsi le train transportant le quartier général du 13e corps d'armée, qui devait partir le 30 à huit heures du matin, ne put être expédié que trois heures plus tard et n'arriva à Charleville qu'à minuit et demi. La marche avait été à peu près régulière de Paris à Hirson — 30 kilomètres à l'heure environ — mais il n'avait pas fallu moins de six heures pour parcourir les 56 kilomètres qui séparent Hirson de Charleville[4].

Le général Vinoy établit son quartier général à la préfecture de Mézières où vinrent le rejoindre les autorités civiles et militaires. On ignorait encore l'issue de la bataille de Beaumont qui avait été livrée dans la journée même : seul l'inspecteur du chemin de fer avait reçu de son personnel des informations qui faisaient pressentir un échec grave pour nos armes. Vinoy prit, dès son arrivée, des mesures pour couvrir les débarquements : la brigade Guilhem alla camper à 3 kilo-

1. Le ministre de la Guerre au maréchal de Mac-Mahon, dépêche télégraphique, 28 août, 1 h. 30 soir (Archives de la Guerre).

2. Le ministre de la Guerre au général Vinoy, 28 août (*Ibid.*).

3. Ordre de mouvement du 13e corps sur Mézières (*Ibid.*); général Vinoy, *op. laud.*, 22.

4. Historique manuscrit du 35e de ligne (Archives de la Guerre); général Vinoy, *op. laud.*, 28.

mètres environ de Mézières sur une hauteur à l'est de Mohon; les deux compagnies de chasseurs à pied de la division Blanchard occupèrent le mont Olympe, au nord de Charleville. Les batteries divisionnaires et de réserve ainsi que le 6e hussards arrivèrent dans la journée du 31 août et dans la nuit suivante; la brigade d'infanterie Susbielle débarqua le 1er septembre au point du jour.

Dans la matinée du 31, Vinoy, justement préoccupé de se mettre en relations avec Mac-Mahon, chargea de cette mission son aide de camp, le capitaine d'état-major de Sesmaisons, qui devait d'abord se rendre à Sedan où l'on pouvait espérer trouver le maréchal ou tout au moins avoir de ses nouvelles. Sesmaisons notifierait au commandant en chef l'arrivée à Mézières des premières troupes du 13e corps et lui demanderait des instructions[1]. Vinoy prescrivit d'autre part deux reconnaissances : un bataillon du 35e de ligne et un escadron de hussards se dirigèrent sur Flize, avec mission de couper le pont suspendu de Nouvion; un bataillon du 42e et deux pelotons de hussards se portèrent sur Poix[2].

Le capitaine de Sesmaisons partit par train spécial à huit heures du matin avec 360 hommes environ destinés au 3e régiment de zouaves et qui devaient lui servir d'escorte jusqu'à Sedan. Le train arriva sans incident jusqu'à Donchery; mais, après avoir franchi la Meuse, il fut canonné par une batterie prussienne établie sur les hauteurs de Frénois. Personne ne fut atteint, mais les zouaves se précipitèrent aux portières des wagons et tirèrent au hasard dans toutes les directions[3]. Vers dix heures, le capitaine de Sesmaisons fut reçu par l'empereur à la sous-préfecture. Le souverain s'enquit d'abord des causes de la canonnade qu'il avait entendue peu auparavant dans la direction de Donchery. Après avoir répondu sur ce point, Sesmaisons exposa l'objet de sa mission et rendit compte de l'envoi de reconnaissances sur Flize et Poix, ajoutant que ces détachements allaient se trouver compromis si on ne les rappelait pas sur Mézières. L'empereur télégraphia alors à Vinoy : « Les Prussiens

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 30-31.
2. Historiques manuscrits des 35e et 42e de ligne (Archives de la Guerre).
3. Général Vinoy, *op. laud.*, 32-33.

s'avancent en forces, concentrez toutes vos troupes dans Mézières. » Toutefois, il fit observer à Sesmaisons qu'il ne donnait ces instructions qu'en raison de l'urgence : il appartenait à Mac-Mahon, en sa qualité de commandant en chef, de les ratifier pour qu'elles devinssent définitives. Sachant qu'il fallait renoncer désormais à la voie ferrée, l'empereur s'inquiéta du chemin que prendrait Sesmaisons pour retourner à Mézières et lui indiqua, en le traçant lui-même au crayon sur la carte, l'itinéraire que, peut-être, l'armée suivrait le lendemain pour se replier de Sedan sur cette place. C'était un chemin de grande communication récemment ouvert sur la rive droite de la Meuse, entre Sedan et Vrigne-au-Bois par Saint-Albert, et qui ne figurait pas encore sur la carte. Aussi l'empereur ne doutait-il pas qu'il ne fût inconnu de l'ennemi et il supposait qu'il devait être resté libre[1]. Il se trompait sur ce point : en réalité, cet itinéraire, qui n'était pas indiqué sur les cartes de l'empereur, était tracé sur celles de l'armée allemande[2]. Comment admettre d'ailleurs que ce seul chemin pût suffire au mouvement d'une armée de plus de 100 000 hommes?

En sortant de la sous-préfecture, le capitaine de Sesmaisons rencontra Mac-Mahon qui venait de visiter la citadelle et qui confirma aussitôt les instructions de l'empereur au sujet du 13e corps. Sans se prononcer encore formellement sur ses projets du lendemain 1er septembre, le maréchal semblait pencher à ce moment pour la retraite sur Mézières : il ne redoutait point que les Allemands vinssent intercepter ses communications vers l'ouest, persuadé que s'ils tentaient ce mouvement, ce ne serait qu'avec un corps peu nombreux que l'armée française écraserait sans peine. Il promit d'expédier incessamment à Vinoy de nouveaux ordres. Sesmaisons partit de Sedan à une heure de l'après-midi et, passant par Vrigne-aux-Bois, rejoignit son chef vers trois heures[3].

Sur ces entrefaites, les deux reconnaissances envoyées par Vinoy s'étaient heurtées toutes deux à des forces ennemies qui

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 34-35.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1058, note 1.

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 36, 41. — Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

leur avaient paru importantes et, après de légers engagements à Flize et à Yvernaumont, elles s'étaient repliées sur Mézières [1]. Vinoy, ne connaissant pas le projet auquel Mac-Mahon s'était arrêté [2], jugea dès lors nécessaire d'agir avec prudence, d'autant plus que ses troupes n'arrivaient « qu'avec une lenteur désespérante »; il décida de conserver « une attitude purement défensive », tant qu'il ne disposerait pas de tout son corps d'armée. Des ordres dans ce sens furent donnés aux troupes pour le lendemain [3].

*
* *

Le 1er septembre, jour de la bataille de Sedan, tandis que deux corps de l'armée du prince royal de Prusse franchissaient la Meuse à Donchery vers 5 heures du matin et interceptaient ainsi au maréchal Mac-Mahon la route de Mézières par la rive droite, la division würtembergeoise jetait un pont à Dom-le-Mesnil et prenait position à Vivier-au-Court, face à l'ouest. En même temps, la 6e division de cavalerie s'acheminait de Mazerny sur Flize et la 2e division de cavalerie se rassemblait au sud de Boutancourt. Toutes ces forces étaient destinées à observer le 13e corps français dont le débarquement à Mézières n'était pas resté ignoré du grand quartier général allemand [4].

Vinoy avait fait prendre les armes dès le matin : mais bien que le canon se fît entendre avec violence vers l'est, il crut devoir attendre l'arrivée des ordres auxquels le maréchal de Mac-Mahon avait fait allusion la veille dans son entretien avec le capitaine de Sesmaisons. Les instructions du ministre de la guerre prescrivaient, il est vrai, de « ne pas livrer un combat, mais d'inquiéter par sa présence le flanc de l'armée du prince royal ». En outre, le 13e corps devait, s'il était appelé par le

1. Rapport sur les opérations de la 3e division du 13e corps (Archives de la Guerre); — *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1077-1078.

2. On sait que le maréchal n'était pas fixé lui-même sur ce qu'il ferait le lendemain. Le 1er septembre, au matin, il hésitait encore.

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 47.

4. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 273 et 1139.

maréchal, se conformer entièrement à ses ordres[1]. « Cette éventualité ne s'étant pas présentée », a dit plus tard Vinoy, « la première partie des instructions ministérielles gardait toute sa force, et les circonstances d'ailleurs n'obligeaient pas le commandant en chef à les modifier[2] ».

En tentant de justifier de la sorte son attitude passive pendant la bataille de Sedan, Vinoy a donné lui-même le meilleur argument pour la réprouver. Était-ce, en effet, se conformer aux instructions du Ministre que de demeurer inerte à Mézières? Le 13e corps tout entier s'y serait-il trouvé qu'en restant immobile, il n'eût pas plus inquiété le prince royal que la seule division Blanchard. Le moins que l'on pût faire assurément était de savoir ce qu'on avait devant soi. Vinoy ne pouvait ignorer d'ailleurs, par le rapport du capitaine de Sesmaisons, la situation critique de Mac-Mahon, acculé à Sedan à faible distance de la frontière belge. De quel secours n'eût pas été le 13e corps s'il se fût porté sur Vivier-en-Court ou sur Flize au-devant de l'armée française se repliant sur Mézières! En réalité, des instructions du Ministre, Vinoy semble n'avoir retenu que ces mots : ne pas livrer combat. Il ne saurait être question de le rendre personnellement responsable de cette fâcheuse passivité. Il agit, le 1er septembre, comme les divisionnaires du 3e corps au cours de la bataille de Forbach, comme Bourbaki à Saint-Privat, comme Douay à Beaumont. La mentalité de l'époque bannissait toute initiative et n'admettait point que, dans une situation de guerre imprévue, on s'inspirât de l'esprit et non de la lettre des instructions reçues. Une centralisation outrancière faisait au subordonné une loi de ne jamais prévenir l'impulsion du chef et si quelque incident venait à la retarder ou à la supprimer, on se croyait parfaitement à couvert parce qu'on avait attendu des ordres. Dans l'armée allemande, au contraire, l'initiative, l'activité constante, la recherche des responsabilités étaient érigées en principe, et le subordonné savait que le commandement lui reprocherait l'inaction et non point une erreur dans l'exécution.

1. Le ministre de la Guerre au général Vinoy, 28 août (Archives de la Guerre).

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 50.

Vers 10 heures du matin toutefois, Vinoy pensa que Mac-Mahon avait repris peut-être sa marche sur Montmédy et que les forces ennemies établies devant le 13e corps s'étaient éloignées vers l'est à la poursuite du maréchal. En réalité, la division würtembergeoise avait été appelée seulement à Donchery pour y former la réserve générale de l'armée du prince royal [1]. Il se décida alors « à s'avancer avec la plus grande circonspection [2] ». Du camp de Mohon, la brigade Guilhem, le 6e hussards et les trois batteries de la division Blanchard devaient se porter sur Villers-devant-Mézières, avec mission « d'entraver le plus qu'on pourrait la marche des Prussiens, mais sans engager d'action sérieuse [3] ». Instruit de ce mouvement, le général von Obernitz, commandant la division würtembergeoise, envoya vers Flize une brigade d'infanterie, un régiment de cavalerie, une batterie. Le général von Hügel, placé à la tête de ce détachement, ne se contenta pas d'observer les Français : il dessina vers deux heures et demie une attaque qui, selon les instructions de Vinoy, les détermina presqu'aussitôt à se replier dans le plus grand ordre sur Mézières, sous la protection de leur artillerie. Des deux côtés, les pertes furent minimes : un officier et une quarantaine d'hommes pour la brigade Guilhem, un officier, un médecin et trente-trois soldats pour les Würtembergeois [4].

S'il faut en croire l'*Historique du grand État-Major prussien*, « ces grands engagements de détail... avaient eu pour résultat... d'empêcher les troupes du général Vinoy de venir prendre part à la lutte entamée autour de Sedan ». L'assertion, si elle était fondée, serait à l'éloge de la division würtembergeoise : mais l'examen des documents français montre nettement que pas un instant Vinoy n'eut l'idée de prendre part à la bataille. On peut regretter d'autant plus cette inaction que, d'après von Hahnke, le prince royal ne possédait à ce moment « aucun

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1164.

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 51.

3. Rapport sur les opérations de la division Blanchard (Archives de la Guerre); Historiques des 35e et 42e de ligne (*Ibid.*).

4. Rapport sur les opérations de la division Blanchard; général Vinoy, *op. laud.*, 52; *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1165. — Suivant ce document, « l'ennemi abandonnant ses sacs, se repliait en désordre ». Ces détails sont inexacts.

renseignement sur la composition et les mouvements du 13e corps[1] ». Un acte de vigueur, de la part des Français, l'eût donc tout au moins inquiété et ralenti.

Vers une heure et demie de l'après-midi, Vinoy reçut les premières nouvelles des événements qui s'étaient passés autour de Sedan. Des agents de l'administration, accourus de Vrigne-aux-Bois, annoncèrent que, dès minuit, une avant-garde de cavalerie allemande s'était montrée dans ce village où elle avait été suivie bientôt d'une nombreuse infanterie. Ils évaluaient les forces de l'ennemi à 40 000 hommes, occupant les hauteurs entre Vrigne-au-Bois et Mézières. A 2 heures, le colonel Tissier, sous-chef d'état-major de l'armée, se présenta à Vinoy : il avait quitté Sedan à 9 heures du matin, emportant des papiers précieux; à ce moment déjà, le désastre lui paraissait inévitable[2]. Dans le courant de l'après-midi, cette opinion se confirma par l'arrivée à Mézières d'isolés et de fractions de tous les corps marchant dans le plus grand désordre. « De la cavalerie, composée d'hommes de toutes les armes, accourait, sous les ordres du général Michel : elle était suivie par des masses de fuyards appartenant à l'infanterie, des zouaves, des turcos, des artilleurs, dont beaucoup, dans leur frayeur, avaient jeté leurs fusils sur tous les chemins et se présentaient tout à fait désarmés. Ces troupes complètement démoralisées répandaient partout le trouble et la terreur par leur attitude et leurs discours. Leur nombre qui, d'heure en heure, devenait plus considérable, peut être évalué pour ce seul jour à environ 10 000 hommes[3]. » Tous s'accordaient à dire que, dès 9 heures du matin, la bataille semblait perdue.

Toute exagération dans leurs récits mise à part, le seul espoir que l'on pût conserver, bien faible il est vrai, était que Mac-Mahon eût réussi à se faire jour dans la direction de Montmédy. En tout cas, la prudence commandait à Vinoy de prendre sans tarder des mesures, comme s'il avait eu l'absolue certitude du désastre. Le général télégraphia au ministre ce qu'il savait des événements; il lui exposa la situation de son

1. Von Hahnke, *Opérations de la IIIe armée*, 203.
2. Général Vinoy, *op. laud.*, 45.
3. *Ibid.*, 54-55.

corps d'armée et lui fit part de son intention de battre en retraite. Vers 6 heures du soir arriva la réponse : « Dans les circonstances actuelles, je vous laisse maître de vos mouvements en ce qui touche le 13e corps. Faites évacuer les fuyards sur Laon; j'arrête tous les envois de matériel sur Mézières. Je compte que Mézières saura tenir. Laissez-y en approvisionnements et en munitions ce qui sera nécessaire[1]. » C'était l'approbation implicite du projet de Vinoy. Mais battrait-on en retraite immédiatement ou bien attendrait-on soit des nouvelles plus sûres soit l'arrivée de la division de Maud'huy partie de Paris dans la matinée du 1er septembre? En adoptant cette dernière solution, Vinoy risquait d'être investi presqu'aussitôt dans Mézières et d'être obligé de capituler à brève échéance, faute de vivres et de munitions. Au reste, malgré le renfort de la division de Maud'huy, l'infériorité numérique était telle qu'il ne fallait pas songer à affronter la lutte. Mieux valait assurément prendre le premier parti : se replier sans tarder et conserver à la France ces 12 000 hommes dont elle avait plus besoin que jamais.

Avec beaucoup d'esprit de décision, Vinoy prit aussitôt des mesures dans ce sens et fixa Laon comme direction générale de la retraite. A six heures et demie du soir, les premiers ordres furent donnés; les troupes qui se trouvaient au dehors furent rappelées dans la place et, afin de garder le secret, on ferma rigoureusement les portes pour empêcher toute communication avec l'extérieur. Le chef de gare fut invité à faire rebrousser sur Laon tous les trains qui pouvaient être en marche de cette ville sur Mézières; on lui laissa toute latitude de prendre ensuite les dispositions nécessaires pour sauver son matériel. L'intendant, avec les malades et les blessés, le commandant du génie du corps d'armée, avec la section du génie de la division Blanchard, furent seuls évacués sur Laon par chemin de fer, afin de pourvoir, chacun selon ses fonctions, aux moyens de défense les plus urgents et aux approvisionnements en vivres. La voie ferrée fut reconnue au préalable au moyen d'un train remorqué par une locomotive blindée sur laquelle avaient pris place un caporal et quatre sapeurs du

1. Le ministre de la Guerre au général Vinoy, dépêche télégraphique, Paris, 1er septembre, 5 h. 40 soir (Archives de la Guerre).

génie. Les bagages des officiers furent en majeure partie laissés à Mézières. Les fuyards arrivés de Sedan étaient si démoralisés que leur contact pouvait être dangereux pour les régiments de la brigade de Susbielle, nouvellement formés et composés de soldats inexpérimentés et sans cohésion. Le temps manquait d'ailleurs pour organiser et encadrer ces isolés. Vinoy en forma donc une colonne spéciale qu'il mit, non sans difficultés, en marche sur Rocroi et Avesnes vers 9 heures du soir[1].

Une autre colonne composée uniquement de troupes du 13e corps[2], suivrait la route de Paris et se dirigerait sur Laon par Rethel et Neufchâtel. Elle fut pourvue de quatre jours de vivres, et le départ fut fixé au 1er septembre, à minuit. A onze heures, le général Vinoy réunit les autorités civiles et militaires de la ville et leur fit connaître ses résolutions. Il leur exprima ses regrets « de laisser la place dans la faible position de défense où elle allait se trouver, mais... les circonstances lui imposaient impérieusement l'obligation de partir[3] ».

Des deux chaussées de Mézières à Paris par Rethel, qui ne forment plus qu'un tronçon unique à partir de Launois, Vinoy avait préféré la vieille route jalonnée par Warnécourt et Jandun parce qu'elle suivait les crêtes et offrait, en cas d'attaque, une série de positions favorables à la défense. Il ignorait sans doute la situation des forces allemandes dans la soirée du 1er septembre; mieux renseigné, il aurait probablement choisi une autre direction moins dangereuse. La division würtembergeoise était à Donchery, la 6e division de cavalerie cantonnait à Boutancourt, Yvernaumont, Raillicourt, Poix; la 5e division de cavalerie, au Chesne, à Tourteron et Ecordal; le VIe corps enfin stationnait en majeure partie à Attigny et Voncq et détachait une fraction importante de la 12e division vers Rethel[4].

L'itinéraire choisi par Vinoy l'exposait donc aux plus grands périls; arrêté en tête au nord-est de Rethel, il pouvait subir en

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 59-61; *Historique du 3e régiment du Génie*, 89; Historique du 13e corps d'armée (Archives de la Guerre).

2. Division Blanchard, 6e hussards, réserve d'artillerie, artillerie de la division de Maud'huy.

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 62.

4. *Historique du grand État-Major prussien*, VIII, 1227, et X, 3.

même temps une attaque sur son flanc droit et peut-être sur ses derrières. Vinoy se proposait de tromper l'ennemi en lui dissimulant la marche de la colonne des fuyards, dirigée sur Rocroi et Avesnes, mais il n'était pas nécessaire de le côtoyer de si près pour obtenir ce résultat. Il suffisait, pour gagner Laon, de prendre d'abord la route d'Hirson, puis de passer par Signy-l'Abbaye ou mieux par Liart. La distance est à peu près la même, 90 à 100 kilomètres pour les trois itinéraires, et le choix de ces deux dernières directions mettait le 13e corps presque immédiatement hors d'atteinte. Si Vinoy ne crut devoir adopter ni l'une ni l'autre, c'est vraisemblablement parce qu'il ne jugea pas possible d'engager ses troupes sur la route d'Hirson à la suite de la colonne de fuyards. Peut-être craignait-il aussi d'être retardé par cette cohue. En réalité, il eût suffi de donner à cette colonne deux ou trois heures d'avance pour être certain de pouvoir atteindre sans difficulté la bifurcation de la grande route d'Hirson avec le chemin de Signy-l'Abbaye et même de Liart. Faute d'avoir pris ce parti, Vinoy courut les plus grands dangers et ne put échapper à un désastre que grâce à son énergie, aux efforts presque surhumains qu'il exigea de ses soldats, et aussi aux fautes que commirent les Allemands.

***

Retardé par des distributions de vivres et des erreurs de direction, le 42e de ligne, formant, avec deux batteries, l'avant-garde de la colonne, sortit de Mézières, par la porte de Paris, à une heure et demie du matin seulement et se dirigea par Warnécourt et Launois sur Rethel en suivant l'ancienne route. Venaient ensuite : les 13e et 14e régiments de marche encadrant huit batteries, puis le 35e de ligne avec deux batteries, dont une de mitrailleuses, enfin deux compagnies de chasseurs et le 6e hussards, celui-ci jetant des patrouilles en avant et sur les flancs. Le général Guilhem marchait à l'avant-garde, le général Susbielle à l'arrière-garde. Très judicieusement, Vinoy avait encadré la colonne entre les deux régiments les

plus solides. L'artillerie était répartie de façon à donner plus d'assurance aux unités de nouvelle formation et à pouvoir faire face à l'ennemi dans tous les sens, particulièrement sur le flanc gauche. D'ailleurs un motif plus grave que seuls connaissaient Vinoy et son chef d'état-major avait fait juger cet ordre de marche indispensable. Au cours des escarmouches qui avaient eu lieu sous Mézières, les deux jours précédents, les troupes avaient consommé presque tout leur approvisionnement en cartouches, et le parc de réserve n'ayant pas encore rejoint, il était impossible de le leur renouveler. Si l'ennemi se présentait, on ne pouvait donc se défendre qu'à coups de canon. Peut-être faut-il attribuer à cette pénurie en munitions l'ordre formel de Vinoy, difficilement exécutable, de ne pas suspendre la marche en cas d'attaque, le signal d'un arrêt quelconque ne devant être donné que par lui-même[1].

La nuit profonde et sans lune favorisait le départ, le silence n'était troublé que par le roulement des voitures, et la première partie de la marche, jusqu'au jour, s'effectua sans incidents. Vers six heures du matin, au moment où la tête de colonne se trouvait à hauteur de Poix, un coup de feu se fit entendre : c'était une patrouille de cavalerie prussienne qui annonçait ainsi la présence des Français. A partir de ce moment, des coureurs ennemis ne cessèrent d'épier notre marche. Tandis que Vinoy poursuivait son mouvement sur Launois, la 6e division de cavalerie se rassemblait entre Poix et Montigny-sur-Vence, et son chef, le duc Guillaume de Mecklenbourg la portait également sur Launois en la faisant précéder du 15e ulans. En combinant l'occupation de cette localité avec une action d'artillerie sur le flanc gauche de la colonne française, il eût obtenu sans doute d'importants résultats. Un de ses généraux de brigade, von Gröben, et l'officier d'état-major de la division les lui firent entrevoir. Mais le duc Guillaume manqua de clairvoyance et d'audace. Constatant la nature couverte du pays et la force de l'adversaire, croyant d'ailleurs que d'autres troupes françaises arrivaient de la région au sud de Mézières, il renonça bien vite à son projet et, malgré les protestations de Gröben, il reprit ses

1. Historique du 13e corps (Archives de la Guerre); Rapport du colonel de La Mariouse, du 35e de ligne (*Ibid.*); Historiques des 35e et 42e de ligne (*Ibid.*); général Vinoy, *op. laud.*, 63-65.

cantonnements en se contentant de faire observer la colonne par le *15*e ulans[1].

En approchant de Launois, un parti du 6e hussards captura quelques ulans qui, trompés par l'uniforme de nos cavaliers à peu près semblable à celui d'un régiment de hussards prussiens, s'étaient approchés sans défiance. On interrogea les prisonniers, et leurs réponses, rapprochées des renseignements fournis par les habitants, donnèrent à Vinoy une idée absolument erronée de la situation : le général ne se douta pas de la présence de la *6*e division de cavalerie à si courte distance de son flanc gauche et crut inexactement que le *15*e ulans était avec du canon à Puiseux, à huit kilomètres au sud de Launois[2].

La tête de colonne du 13e corps atteignit cette dernière localité vers sept heures et demie du matin. Certain désormais d'avoir échappé à la division würtembergeoise, qu'il jugeait seule menaçante et se considérant comme à l'abri de tout danger immédiat, Vinoy prescrivit une halte à Launois, bien que le village fût dominé de tous côtés. Les troupes se reposèrent durant une heure environ sans incident. A huit heures et demie, la colonne reprit sa marche, toujours escortée sur son flanc gauche par les coureurs allemands. Elle traversa Faissault et, vers dix heures quinze, atteignit Saulces-Monclin. Les troupes — l'infanterie surtout — manifestant des signes visibles de fatigue, Vinoy se résigna à une nouvelle halte avant de continuer sur Rethel. A ce moment, des gens du pays, arrivant de cette ville, lui apprirent qu'un bataillon détaché de la division d'Exéa l'avait évacuée la veille et y avait été remplacé par des troupes ennemies nombreuses, pourvues de 40 bouches à feu[3]. Il ne fallait pas songer à s'ouvrir le passage de vive force. Si l'on avait la supériorité numérique en artillerie, on ne possédait qu'une quantité restreinte de cartouches et l'on risquait, pendant le combat, d'être assailli à

1. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 4; Cardinal von Widdern, *Verwendung und Führung der Kavallerie*, VIII, 157-161. — « La grande faute de la 6e division de cavalerie fut de considérer sa mission comme purement défensive. » (Junk, *Die Bewegungen und das Entkommen des 13. französichen Korps-Vinoy*, 58).

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 68.

3. C'était une partie de la *12*e division d'infanterie (Voir p. 19).

revers par un corps allemand venu de Sedan. De plus, l'avantage du terrain était pour l'ennemi qui disposait de belles positions au nord de Rethel. Vinoy comprit combien la situation était pleine de périls : il était essentiel de n'accepter un combat qu'en cas d'absolue nécessité; dès lors, il fallait changer de direction, tromper l'ennemi, chercher à lui échapper à tout prix [1].

Avec une promptitude de décision qui lui fait honneur, Vinoy renonça à cette ligne de retraite déjà interceptée et résolut de se diriger sur Novion-Porcien, afin de gagner Chaumont-Porcien avant l'ennemi. Déjà l'avant-garde atteignait Novion-Porcien, quand des obus s'abattirent sur Saulces-Monclin et incendièrent plusieurs maisons. Le général von Rheinbaben, commandant la 5e division de cavalerie, avait reçu à Tourteron, à neuf heures et demie du matin, la nouvelle du mouvement du 13e corps. Dirigeant la brigade Redern sur Amagne, il avait lancé sur Puiseux la brigade Bredow, et c'était la batterie à cheval de cette dernière, établie à mi-distance entre cette localité et Saulces-aux-Bois, qui avait ouvert le feu [2].

Vinoy plaça deux batteries à l'ouest de Saulces et donna l'ordre au 35e de ligne, dernier régiment de la colonne, qui se trouvait à deux kilomètres au nord du village, de se déployer et de prendre ses dispositions pour le combat [3]. Le régiment se forma en bataille face à l'est et s'abrita dans les fossés de la route, tandis que les deux batteries qui l'accompagnaient prenaient position sur la chaussée même. Le tir de l'ennemi, rapidement réglé, fit éprouver d'abord des pertes sensibles à la batterie de mitrailleuses, mais, après un moment de confusion, celle-ci dirigea un feu efficace tant sur la cavalerie que sur l'artillerie adverse. « Les premières décharges produisirent le plus grand effet, et, au bout de neuf salves, non seulement les cavaliers prussiens avaient disparu, mais encore le feu des pièces ennemies était complètement éteint, et la colonne française pouvait continuer son chemin sans être autrement

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 70.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 5; Cardinal von Widdern, *op. laud.*, VIII, 171-173.

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 71; Rapports sur les opérations de la division Blanchard et de la brigade Susbielle (Archives de la Guerre).

inquiétée pour le moment[1]. » Le 35e reprit donc son mouvement sur Saulces-aux-Bois.

Vinoy s'était bien vite convaincu d'ailleurs que l'attaque n'était pas sérieuse; qu'il ne s'agissait que d'une démonstration faite dans le seul but d'arrêter ou tout au moins de ralentir sa marche et « de lui faire perdre, en vaines escarmouches, le temps si précieux qu'il était de son devoir d'utiliser pour devancer à tout prix l'ennemi[2] ». Aussitôt après la disparition de la cavalerie et de l'artillerie allemandes, il prescrivit donc à l'arrière-garde de battre en retraite en bon ordre. Le 35e fut chargé de couvrir le mouvement en se repliant par échelons de bataillon et par sa droite. Il fallut un temps assez long pour faire sortir ce régiment de Saulces-aux-Bois et pour établir « correctement » trois échelons. L'artillerie se fractionna par demi-batteries pour suivre le mouvement des échelons d'infanterie; elle ne devait faire feu que si l'on était trop vivement pressé[3]. Cette éventualité ne se présenta pas. Bien peu entreprenante, la brigade Bredow se dissimula d'abord derrière le bois de Puiseux, puis se dirigea vers Faux et Amagne, en laissant le *13e* dragons sur les lieux pour surveiller la marche des Français. Cette retraite de la cavalerie ennemie vers le sud se justifie difficilement si l'on considère que le 13e corps se dirigeait vers l'ouest. Il semble que le terrain d'action de Bredow se trouvât désormais soit au nord, soit au sud de la route de Saulces-Monclin à Novion-Porcien, sur l'un des flancs de la colonne française[4].

Vinoy ne devait pas tarder à subir une nouvelle attaque. Au bruit du canon, la brigade de cavalerie Redern s'était portée d'Amagne vers le nord. Apprenant, à une heure et demie, que les Français se dérobaient vers l'ouest, elle avait poursuivi sa marche sur Vauzelles, d'où sa batterie à cheval canonna l'arrière-garde du 13e corps, qui se trouvait à ce

1. Rapport du capitaine de Sazilli, commandant la 3e batterie (à balles) du 13e (Archives de la Guerre).

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 72.

3. Rapports du colonel de La Mariouse, du 35e de ligne, du capitaine de Sazilly, commandant la 3e batterie du 13e (Archives de la Guerre); Observations du chef d'escadron Magdeleine (*Ibid.*).

4. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 5; Cardinal von Widdern, *op. laud.*, VIII, 176; *Historique du 16e ulans*, 106-107.

moment à hauteur de Machéroménil. Les bataillons du 35e de ligne « bien conduits par leurs chefs et maintenus par leurs officiers », continuèrent leur mouvement sans riposter et sans pertes sensibles. La cavalerie ennemie captura, il est vrai, une vingtaine de traînards et quelques voitures, mais quand ses partis voulurent s'approcher des camps du 13e corps établis près de Novion-Porcien, ils furent repoussés à coups de fusil par les grand'gardes et par quelques décharges de mitrailleuses, Redern s'en tint à ces démonstrations; il plaça sa brigade en cantonnements d'alerte à Auboncourt, Vauzelles et Saulces. Quant à Rheinbaben, circonspect et peu énergique comme à son habitude, il resta immobile à Tourteron avec sa dernière brigade bien que le bruit de la canonnade fût parvenu jusqu'à lui[1].

Le 13e corps termina son installation à Novion-Porcien vers cinq heures du soir seulement; les camps couverts au sud par le 35e de ligne qui occupa Provizy. Novion-Porcien présentait un aspect lugubre. « Sa population, effarée, était loin d'être rassurée par la présence de nos troupes; la crainte des ulans dominait en elle tout autre sentiment; elle les voyait partout, et l'appréhension de leur arrivée lui causait une terreur inexprimable... Nos régiments de marche, formés de jeunes soldats, s'émurent eux-mêmes; on les entendit, à diverses reprises, tirer des coups de feu sur un ennemi invisible, mais que leur imagination troublée leur faisait voir dans l'obscurité[2]. » Fort heureusement, la cavalerie allemande fut peu audacieuse; elle s'abstint d'inquiéter nos avant-postes et de troubler le repos dont nos troupes avaient le plus grand besoin[3].

La 12e division d'infanterie allait montrer plus d'activité, et il est permis de penser que ses efforts eussent été couronnés de succès s'ils avaient été mieux secondés par la

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften* herausgegeben vom grossen Generalstabe, Heft 20 u. 21, 161-162; Cardinal von Widdern, *op. laud.*, VIII, 185.

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 72-73.

3. « Les grand' gardes ont dû rester toute la nuit sur le qui-vive. Je crois qu'il y a eu dans cette nuit plus d'effets d'imagination que de réalité. Cela s'explique parmi des soldats aussi inexpérimentés que les nôtres. » (Rapport du général de Susbielle, Neuilly, 10 septembre.)

cavalerie du duc Guillaume de Mecklenbourg et du général von Rheinbaben.

*
* *

Le général von Hoffmann, commandant cette division, avait appris à Rethel, vers onze heures du matin, qu'une colonne française de toutes armes se dirigeait de Mézières vers le sud. Il avait été informé également du mouvement de la division de cavalerie du duc de Mecklenbourg sur Launois. Couvert par ces escadrons, il ne jugea pas utile de prendre immédiatement des dispositions défensives. Après une marche de nuit, ses troupes avaient besoin de repos, et il jugea convenable de leur laisser préparer leur repas. Il pensait non sans raison qu'il serait toujours averti de l'approche des Français assez à temps pour s'établir sur les hauteurs de Bertoncourt et de Novy; mais, en prévision d'un combat, il demanda au général von Tümpling, commandant le VIe corps, de concentrer toute la *12*^e^ division à Rethel. Déjà Tümpling, prévenu par Rheinbaben, avait donné des ordres dans ce sens : il acheminait en outre la *11*^e^ division de Semuy sur Amagne et Sausseuil et dirigeait les deux batteries à cheval de l'artillerie de corps sur Rethel[1].

Vers une heure et demie, sur un rapport annonçant inexactement que les Français se portaient de Saulces-Monclin sur Novy, Hoffmann se hâta de rassembler ses troupes au nord de Rethel, près de la route de Mézières. Une reconnaissance personnelle lui permit de constater la marche d'une colonne française de Saulces sur Novion-Porcien; puis, sur des renseignements fournis par le *15*^e^ dragons, il admit que Vinoy, renonçant à suivre la direction de Rethel, se portait par Inaumont sur Château-Porcien. Hoffmann résolut de le devancer à Ecly et de lui barrer le passage. Etait-ce le meilleur parti à prendre dans cette occurence? Il eût été préférable assurément de gagner Séry : la distance à franchir n'était

1. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 6; capitaine Vaimbois, *Le 13*^e^ *corps dans les Ardennes et dans l'Aisne*, 133.

guère plus grande et l'on se fût trouvé le soir même au contact des Français.

Couvert à droite par le *15*e dragons, Hoffmann se mit en marche à quatre heures de l'après-midi et arriva à destination à la tombée de la nuit. Le reste de la *12*e division demeura autour de Rethel, hormis un bataillon et un demi-escadron poussés à Inaumont, et six compagnies chargées d'occuper le passage de Château-Porcien [1]. L'intention de Hoffmann était de marcher le lendemain matin sur Novion-Porcien avec toutes ses forces. Mais Vinoy eut connaissance de l'arrivée des Allemands à Ecly et il résolut aussitôt de « manœuvrer de façon à tromper et à éviter encore une fois l'ennemi [2] ».

La direction de Château-Porcien étant barrée, il ne lui restait d'autre ressource que de prendre celle du nord-ouest et de gagner d'abord Rozoy-sur-Serre où il trouverait la grand'route de Laon. Toutefois, l'ennemi disposant de la ligne la plus courte d'Ecly à Rozoy, il était indispensable de lui dérober les premières heures du mouvement, ce qui nécessitait une nouvelle marche de nuit. L'itinéraire fut fixé par Mesmont, Wasigny, Chaumont-Porcien, Wadimont, Rubigny, Raillimont. La colonne fut constituée comme elle l'avait été la veille [3]. Tous les feux devaient rester allumés. Quelques officiers généraux objectèrent qu'il ne fallait pas exiger de telles fatigues de troupes aussi jeunes et aussi peu homogènes; mais Vinoy, convaincu que le salut exigeait ces efforts, maintint ses instructions et recommanda la plus grande fermeté dans leur stricte exécution [4].

Les premiers éléments de la colonne se mirent en mouvement à deux heures du matin, non sans confusion en raison de la profonde obscurité, de l'inexpérience des troupes peu habituées aux opérations de nuit et de l'état d'esprit des régiments de marche impressionnés par les événements de la journée précédente [5]. Peu après le départ, la pluie se mit à

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, 172-173, 186-187.

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 74.

3. Le 35e de ligne était à l'avant-garde, le 42e à l'arrière-garde (Historiques des 35e et 42e de ligne).

4. Yriarte, *La retraite de Mézières*, 46.

5. Journal de marche du 13e corps (Archives de la Guerre).

tomber avec violence, ralentissant la marche, mais procurant l'avantage, par l'humidité des chemins, d'amortir le bruit du roulement des voitures. Elle ne cessa qu'au moment où la colonne entrait à Wasigny. Vinoy avait hâte de dépasser ce point où aboutit un chemin venant d'Ecly par Séry, qui aurait permis à Hoffmann de déboucher sur son flanc gauche. Fort heureusement, rien ne parut; il en fut de même un peu plus loin, à la bifurcation d'un autre chemin conduisant d'Ecly à Doumely par Herbigny, et, le beau temps étant revenu avec le jour, Vinoy commença à bien augurer du succès de l'entreprise.

Mais bientôt des difficultés d'un autre genre surgirent. Les habitants de Bégny et de Givron, se pressant autour des soldats, leur remirent des vivres et les invitèrent à entrer chez eux : la tentation était forte pour des hommes souffrant de la fatigue et de privations. Un grand nombre s'attardèrent ainsi, le désordre se mit dans les rangs surtout au centre et à l'arrière-garde [1].

Cependant, vers sept heures et demie, la tête de colonne entrait à Chaumont-Porcien. Le général Blanchard, qui marchait à l'avant-garde, fut trompé par un guide : au lieu de traverser Chaumont-Porcien de part en part, de l'est à l'ouest, il s'engagea dans la direction d'Ecly, allant ainsi droit au devant des troupes de Hoffmann [2]. S'apercevant de l'erreur, Vinoy fit rebrousser chemin, mais il en résulta un inextricable pêle-mêle, tandis que se manifestaient des signes certains de fatigue. Il fallut prescrire, à l'ouest de Chaumont-Porcien, une halte de quatre heures, plus longue que Vinoy ne l'eût désiré, afin de reformer les unités et de permettre aux traînards de rejoindre,

De Chaumont-Porcien, Vinoy avait compté gagner directement Rozoy-sur-Serre par Wadimont, Rubigny, Vaux-les-Rubigny. Mais il apprit que ce chemin, assez mauvais en tout temps, était, sur certains points de son parcours, presque impraticable pour l'artillerie. Tout en continuant de faire croire aux habitants qu'il se proposait toujours d'atteindre

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 76.
2. Voir page 21.

Rozoy, Vinoy résolut de se diriger sur Montcornet, par Logny et Seraincourt, puis de suivre la grand'route jusqu'à Fraillicourt. Un officier d'état-major et quelques gendarmes prirent les devants avec mission de réquisitionner, dans les villages que l'on devait traverser, des voitures pour le transport des bagages et des éclopés.

Ce nouvel itinéraire, plus long que le précédent, offrait en outre l'inconvénient d'obliger la colonne à suivre jusqu'à Seraincourt, c'est-à-dire sur un parcours de six kilomètres, une sorte de défilé sur la rive droite du ruisseau encaissé de Saint-Ferjeux. Circonstance aggravante, elle se rapprochait ainsi d'Ecly, et Vinoy pouvait craindre que les Allemands eussent marché de ce point sur Seraincourt. Dans ce cas, la retraite était plus compromise que jamais : l'ennemi pouvait paraître sur le flanc de la colonne et, de ses positions dominantes, au nord-est de Seraincourt, l'écraser ou la mettre en déroute sans qu'elle pût opposer une résistance sérieuse. C'était assurément le danger le plus grave qui se fût présenté depuis Mézières [1]. Pour tous ces motifs, il eût été préférable de gagner Fraillicourt, par la Hardoye et Wadimont, bien que la distance à parcourir fût de six kilomètres plus considérable. Pourtant, grâce aux fautes commises par Hoffmann, la marche sur Seraincourt fut le salut du 13e corps.

Partant à sept heures du matin de Rethel, d'Ecly et d'Inaumont, les troupes allemandes s'étaient mises en marche sur Novion-Porcien, quand Hoffmann reçut de son commandant de corps d'armée l'ordre de se diriger sur Reims, d'atteindre Bignicourt dans la soirée du 3 septembre et de s'abstenir de poursuivre la colonne française signalée la veille, si cela devait l'empêcher d'exécuter ces instructions. Sans plus se préoccuper de cette dernière recommandation, Hoffmann continua sa marche sur Novion-Porcien. Vers neuf heures et demie, la colonne allemande d'Ecly y arrivait sans avoir trouvé trace des Français, et c'est à ce moment seulement que Hoffmann apprit le départ de Vinoy dans les premières heures de la matinée [2]. A la vérité, le 15e dragons avait constaté le fait dès

1. De Jacquelot de Boisrouvray, *La retraite du XIIIe corps*, 54; général Vinoy, *op. laud.*, 77.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 10-11.

le point du jour; mais le cavalier, porteur de la nouvelle, n'avait pas pu rencontrer Hoffmann[1]. Ce fut pour Vinoy un hasard heureux car, prévenus à temps, les Allemands se fussent portés aussitôt sur Chaumont-Porcien où le 13e corps eût été vraisemblablement surpris au repos.

Jugeant « par les récits des prisonniers et divers renseignements, qu'il n'était pas encore impossible de joindre l'adversaire[2] », Hoffmann passa outre encore une fois aux ordres de son commandant de corps d'armée; il se lança à la poursuite des Français avec le 15e dragons et les deux batteries à cheval et, à la suite de ces troupes légères, achemina vers Chaumont-Porcien la colonne venue d'Ecly.

Passant par Mesmont, Wasigny et Givron, les dragons allemands trouvèrent sur tout le parcours des traces nombreuses du passage des Français et débouchèrent devant Chaumont-Porcien vers midi. L'arrière-garde du 13e corps se mettait précisément en marche, et il n'y avait plus dans le village que quelques traînards qui accueillirent la cavalerie ennemie à coups de fusil[3]. Les batteries allemandes prirent position sur une hauteur à l'ouest de Givron, d'où elles canonnèrent à la fois Chaumont-Porcien et le chemin creux de Logny où s'écoulait le 13e corps. Vinoy, de son côté, fit prendre position vers Chaligny[4] au 42e de ligne, à un escadron du 6e hussards et à une batterie. Mais ces troupes n'eurent pas à s'engager[5]. Hoffmann, auquel on ne saurait refuser des qualités de persé-

1. Cardinal von Widdern, *op. laud.*, VIII, 211.

La nouvelle était assez importante pour qu'on eût dû la transmettre en double expédition ou en charger un officier. Le 15e dragons semble avoir été peu entreprenant; entré à Novion de bonne heure, il y était encore à neuf heures et demie. « Mon hargneux colonel de dragons, dit dans ses souvenirs le général von Hoffmann, n'avait pas convenablement assuré son service dans la nuit. Il avait été incité par le mauvais temps à cantonner à Corny et environs (en réalité plus en arrière à Novy) et s'était copieusement réchauffé au moyen de grogs, de sorte qu'il n'avait pas appris que les Français s'étaient retirés à sa barbe pendant la nuit. Il en fut enfin informé au jour, mais cette nouvelle ne me parvint plus à Ecly. »

2. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 11.

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 79.

4. Chaligny est un groupe de maisons situées à la sortie Ouest de Chaumont-Porcien.

5. Rapport sur les opérations de la division Blanchard (Archives de la Guerre).

vérance, ne vit pas clair dans la situation. L'artillerie allemande, comme d'ailleurs le *15*e dragons, s'immobilisa pendant près de deux heures devant le village; Hoffmann n'eut plus en vue que l'enlèvement de ce point d'appui, au lieu de le tourner et de s'efforcer de gagner le flanc gauche de la colonne française, ce qui eût gravement compromis la retraite de Vinoy vers Seraincourt. Dès que le bataillon de tête de l'infanterie allemande arriva en vue de Chaumont-Porcien, Hoffmann le lança en partie le long de la route, en partie par le bas-fond boisé d'Adon sur Chaligny, mais il ne trouva plus que des bivouacs abandonnés. Peu après, déboucha de Givron le reste de l'infanterie, mais ces troupes, qui avaient parcouru depuis le matin une trentaine de kilomètres par de mauvais chemins, sous une pluie torrentielle, avaient besoin de repos. Le colonel du *15*e dragons déclara que les chevaux étaient à bout d'efforts. Enfin Hoffmann venait d'apprendre qu'il ne pouvait plus compter sur le concours des *5*e et *6*e divisions de cavalerie. Dans ces conditions, il crut devoir renoncer à pousser plus loin la poursuite ce jour-là et il prescrivit à ses troupes de s'établir en cantonnements d'alerte à Chaumont-Porcien et à Novion-Porcien. Vers quatre heures de l'après-midi, lui parvint un nouveau message du commandant du VIe corps qui renouvelait, de la façon la plus formelle, l'ordre de se porter vers le sud, afin de se concentrer à Reims dans la journée du 5 septembre[1].

***

Tandis que Hoffmann s'immobilisait devant Chaumont-Porcien, Vinoy ateignait à Seraincourt la chaussée de Rethel à Rozoy. Désormais, le 13e corps avait regagné sa ligne de

1. *Historique du grand État-Major prussien*, X, 12-13; Cardinal von Widdern, *op. laud.*, VIII, 219; *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, Heft 20 u. 21, 226-227. — Cardinal von Widdern, alors officier d'ordonnance auprès du général commandant le VIe corps, se rappelle que le bruit courait à l'état-major que Tümpling aurait menacé Hoffmann de le traduire devant un conseil de guerre, s'il n'obéissait pas sur-le-champ (*op. laud.*, 223).

Moltke, Blumenthal, Podbielski et Verdy du Vernois furent d'avis, d'après le journal de Hoffmann, qu'il aurait dû continuer la poursuite le 4 septembre à ses risques et périls. Hoffmann pense que ç'eût été dangereux dans l'état d'isolement où se fût trouvée la *12*e division.

retraite que l'ennemi ne pouvait plus lui intercepter et les plateaux découverts que traversait la route jusqu'à Fraillicourt permettaient de déployer utilement la nombreuse artillerie de la colonne et de tenir les Allemands à distance s'ils persistaient dans la poursuite. Mais les soldats étaient harassés : les départs après les haltes devenaient de plus en plus difficiles; les traînards étaient de plus en plus nombreux; les passages à travers les villages où les habitants donnaient à boire aux hommes, étaient funestes à la colonne; les voitures de réquisition étaient prises d'assaut[1]. A Fraillicourt, que l'avant-garde atteignit vers trois heures, il fallut s'arrêter. Rozoy-sur-Serre n'était plus qu'à cinq kilomètres; la fatigue des troupes ainsi que l'heure avancée semblaient désigner cette localité comme point de stationnement pour la nuit. Néanmoins, pour des raisons de sécurité et malgré le nouvel effort à exiger de la troupe, Vinoy résolut d'aller bivouaquer à Montcornet, distant de treize kilomètres de Fraillicourt[2].

En traversant Renneville, Berlise, Montloué, Lislet, les soldats trouvèrent chez les habitants « la même hospitalité désastreuse ». Toutefois, les deux vieux régiments de la division Blanchard, 35e et 42e de ligne, qui encadraient toujours la colonne « furent, par la sévérité de leur discipline et la régularité de leur marche, un puissant exemple et un heureux stimulant qui ne tardèrent pas à exercer, grâce au zèle et à l'énergie du corps d'officiers, une très salutaire influence sur tous les autres régiments[3] ». Les deux compagnies de chasseurs de marche se comportèrent également fort bien[4].

La tête de colonne atteignit enfin Montcornet, vers sept heures du soir[5]. Le temps était redevenu beau et, grâce à des officiers d'état-major envoyés à l'avance pour préparer l'instal-

1. Yriarte, *op. laud.*, 50.

2. Journal de marche du 13e corps (Archives de la Guerre).

3. Général Vinoy, *op. laud.*, 82.

4. Suivant le général Vinoy, aucun homme ne manquait à l'arrivée à Fraillicourt. L'État-major prussien fait observer que l'on fit prisonniers sept chasseurs (*Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, 233).

5. Historique du 35e de ligne. — Le 42e de ligne, formant l'arrière-garde, ne serait arrivé qu'à dix heures, ce qui n'est pas impossible, étant donné l'allongement considérable que subit sans doute la colonne à la fin de l'étape (Historique du 42e de ligne). — Cf. Rapport de la division Blanchard.

lation et les subsistances, les bivouacs furent établis dans les meilleures conditions possibles. Succédant à deux nuits sans sommeil, l'étape avait duré dix-sept heures, et la distance parcourue depuis Mézières était de soixante-quinze kilomètres environ. Les troupes étaient brisées de fatigue; mais jusqu'au plus humble soldat, chacun s'enorgueillissait d'avoir accompli de tels efforts et de se trouver enfin hors d'atteinte des Allemands.

Le Gouvernement était sans nouvelles précises du général Vinoy depuis le 1er septembre et pouvait se demander, avec une inquiétude très justifiée, s'il n'avait pas été englobé dans le désastre de Sedan[1]. Un capitaine de la garde nationale mobile de l'Aisne, envoyé à la découverte par le préfet de ce département, était arrivé à Montcornet dans l'après-midi du 3 et, après s'être présenté au général en chef, repartit dans la soirée même pour Laon[2]. Le lendemain le ministre de la Guerre fut enfin rassuré sur la situation du 13e corps[3].

Les Allemands avaient été perdus de vue depuis trop peu de temps pour que Vinoy songeât à séjourner à Montcornet le lendemain 4 septembre. D'ailleurs, dans la soirée même, on signalait, inexactement, il est vrai, leur présence à Rozoy-sur-Serre et l'arrivée à Neufchâtel-sur-Aisne et à Guignicourt d'une colonne ennemie. L'intention de Vinoy était de gagner Laon le plus tôt possible et d'opérer sa jonction avec la division de Maud'huy du 13e corps; là seulement, il se considérerait comme définitivement à l'abri de tout danger.

De Montcornet à cette place, on compte trente-trois kilomètres : la grand'route passe à Clermont-les-Fermes, Bucy-lès-Pierrepont, traverse, au delà de Chivres, les immenses marais de Liesse et conduit ensuite à Laon par Notre-Dame-de-Liesse, Gizy et Samoussy. Mais, outre que l'étape était un peu forte, la nouvelle de la présence des Allemands à Guignicourt fit craindre à Vinoy d'être devancé à Notre-Dame-de-Liesse. « Décidé à n'accepter le combat qu'après avoir tout fait pour

1. Le préfet de l'Aisne au ministre de la Guerre et de l'Intérieur, dépêche télégraphique, Laon, 3 septembre, 8 h. 10 matin (Archives de la Guerre).

2. Général Vinoy, *op. laud.*, 83.

3. Le préfet de l'Aisne au ministre de la Guerre, dépêche télégraphique, Laon, 4 septembre (Archives de la Guerre).

l'éviter », considérant aussi la faible distance qui le séparait de Marle (dix-huit km.), tenté enfin par les ressources qu'il pensait trouver dans cette petite ville desservie d'ailleurs par la voie ferrée d'Hirson à Paris, le général en chef résolut de s'y porter le 4 septembre et de se rabattre le 5 sur Laon. Les inconvénients étaient de s'éloigner de l'appui qu'il était en droit d'attendre de cette place, de retarder la concentration de son corps d'armée et d'augmenter les fatigues de ses troupes[1].

Fixé à quatre heures du matin d'abord, puis à six heures, afin de prolonger le plus possible le repos de la troupe, le départ fut extrêmement pénible après les dures épreuves de la veille, et il fallut toute l'énergie des officiers pour former leurs unités et pour organiser la colonne. Vinoy venait de quitter Montcornet lorsqu'il reçut un télégramme du général de Maud'huy lui annonçant l'issue désastreuse de la bataille de Sedan. Le général en chef se garda de communiquer cette nouvelle à qui que ce fût : les troupes avaient besoin de tout leur moral pour résister à une attaque possible. Fort heureusement, l'étape s'effectua sans difficultés et sans incidents, par un temps magnifique qui contribua à relever le moral du soldat. Vers onze heures et demie, l'avant-garde, toujours constituée par le 42e de ligne, atteignit Marle, et les bivouacs furent établis aussitôt non loin de la ville.

Vinoy s'empressa de se mettre en relations télégraphiques avec Laon et reçut du général de Maud'huy la dépêche suivante datée du 4 septembre, neuf heures trente-cinq du matin : « Général Exéa m'informe qu'il a opéré sa retraite [de Reims] sur Soissons; dois-je pour ne pas encombrer la voie ferrée, faire commencer le mouvement de ma division par chemin de fer? » Le général d'Exéa s'était replié en effet très prématurément sans avoir vu l'ennemi et sur la simple nouvelle de son approche, sans même songer à se réunir au général de Maud'huy, qui, de son côté, ne songeait qu'à évacuer Laon sans attendre son chef. Un peu plus tard, le général de Maud'huy transmit à Vinoy ce télégramme du ministre de la Guerre : « Savez-vous quelles sont les forces qui vous poursuivent? Avez-vous combattu? Voilà le général d'Exéa qui se

1. Général Vinoy, *op. laud.*, 84; capitaine Vaimbois, *op. laud.*, 194.

dirige sur Soissons. Ne vous serait-il pas possible de faire front et de bousculer les têtes de colonnes de l'ennemi? »

L'incertitude dans laquelle se trouvait encore Vinoy fut dissipée le même jour par deux nouvelles dépêches : l'une, du général de Maud'huy, confirmait le désastre de Sedan et la captivité de l'empereur et annonçait que l'on concentrait des forces à Paris et sur la Loire ; l'autre, du ministre de la Guerre, notifiait la révolution qui venait de s'accomplir, et prescrivait au général en chef de revenir avec son corps d'armée pour se mettre à la disposition du nouveau gouvernement. Très rassuré désormais sur le sort de ses troupes, Vinoy partit le soir même pour Laon en chargeant le général Blanchard de les amener le lendemain sous les murs de la place. Cette marche s'effectua sans incident.

Dès le 5 septembre au matin, commença le transport sur Paris de la division de Maud'huy avec laquelle partirent les services administratifs, le génie et le parc d'artillerie de réserve. Les batteries divisionnaires et de réserve, formant une colonne particulière sous l'escorte du 6e hussards, prirent la voie de terre ; il en fut de même de la division d'Exéa. Enfin, la division Blanchard s'embarqua le 6 à Tergnier[1]. Le 9 septembre, c'est-à-dire onze jours après son départ, le 13e corps tout entier était réuni à Paris et bivouaquait le long de l'avenue de la Grande Armée et à Neuilly. Il constituait le noyau et l'élite de la garnison de la capitale.

*
* *

Si, dans la journée du 1er septembre, tandis que le canon retentissait avec violence dans la direction de Sedan, le général Vinoy fut d'une excessive circonspection en s'abstenant de toute intervention dans la bataille, en revanche, les opérations de Mézières à Montcornet révèlent en lui un rare esprit de décision, une volonté tenace, une remarquable prévoyance et lui font grand honneur.

Au moment où lui parvint la nouvelle du désastre, sa situa-

1. La gare de Laon était déjà évacuée par la compagnie du Nord.

tion était assurément critique tant par suite des emplacements occupés par l'ennemi qu'en raison de l'inexpérience, du défaut de cohésion et du manque d'entraînement de ses troupes, de la disproportion entre l'infanterie et l'artillerie, du très faible approvisionnement en cartouches, de l'afflux incessant d'isolés et de fuyards accourus de Sedan, dont l'attitude et le langage étaient de nature à démoraliser des soldats qui, en grande partie, n'avaient jamais vu le feu.

Un général dépourvu de caractère eût cédé peut-être à l'attraction qu'exerçaient les murailles de Mézières et se serait contenté de se renfermer dans la place. Vinoy comprit qu'il y serait promptement investi et que ses troupes seraient perdues pour la défense de la capitale.

Dans ces circonstances difficiles, il eut le mérite de prendre immédiatement un parti, de se prononcer pour la retraite sur Laon et d'en commencer l'exécution dans la nuit même du 1er au 2 septembre. Très judicieusement, il se débarrassa d'abord de tous les isolés dont il forma une colonne spéciale, acheminée dès neuf heures du soir sur Hirson et Avesnes. Par contre, le choix de la route de Rethel comme ligne de retraite ne fut pas heureux : Vinoy lui-même n'a donné aucune raison qui pût le justifier. S'il y avait intérêt à rallier le plus tôt possible la division d'Exéa alors à Reims, ce ne pouvait être qu'au prix d'une marche de flanc périlleuse à très courte distance de l'ennemi, inconvénient grave que l'on eût évité en passant soit par Signy-l'Abbaye et Montcornet, soit par Liart et Rozoy-sur-Serre, itinéraires permettant tous deux de se mettre rapidement en relation avec la division de Maud'huy stationnée à Laon. Quelle que fût d'ailleurs la solution adoptée, la distance à parcourir pour atteindre cette place était à peu près la même : 90 à 100 kilomètres environ. Peut-être Vinoy s'est-il arrêté à la direction de Rethel parce qu'il croyait n'avoir d'autre adversaire menaçant que la division würtembergeoise à Donchery et qu'il ignorait l'occupation de Rethel par la 12e division prussienne. Du moins est-ce la seule explication raisonnable que l'on puisse alléguer en faveur de sa détermination. L'ordre de marche, au départ de Mézières, était rationnel et bien adapté aux circonstances et à l'hétérogénéité des troupes. On ne peut de même qu'approuver Vinoy d'avoir,

à son arrivée à Saulces-Monclin et sur les nouvelles venues de Rethel, modifié son plan de retraite et engagé sa colonne vers Novion-Porcien. Il ne pouvait en effet être question de s'ouvrir un passage par la force, à moins que l'on n'y fût contraint; avant tout, il fallait chercher à se dérober.

Les 5e et 6e divisions de cavalerie allemandes ne firent, durant toute la journée, aucun effort sérieux contre un adversaire qui visiblement ne cherchait qu'à éviter le combat, et qui ne disposait que d'une cavalerie très inférieure en nombre. Leur rôle était tout tracé; il leur appartenait de barrer le chemin à la colonne, d'agir en même temps sur son flanc gauche au moyen de leur artillerie, de répéter cette manœuvre à plusieurs reprises afin de causer du désordre et du retard dans sa marche, de combiner au besoin la charge avec l'action par le feu. Quels résultats n'eussent-elles pas obtenus par ces procédés en quelque sorte classiques! Tout au moins eussent-elles donné au VIe corps le temps d'accourir. Mais si la cavalerie allemande était excellente, si les chefs subordonnés étaient pleins d'ardeur ainsi que l'avait montré Bredow dans *la Chevauchée de la mort* à la bataille de Rezonville, les généraux placés à la tête des divisions étaient aussi peu compétents que dépourvus d'esprit d'entreprise, Le grand État-Major prussien, toujours enclin à voiler toutes les fautes, n'a pu s'empêcher de relever celles que commirent le 2 septembre Rheinbaben et le grand-duc de Mecklenbourg[1]. Cardinal von Widdern, plus indépendant, est plus sévère encore dans son appréciation sur ce dernier : « Ni par son intelligence, ni par son caractère, ni par son instruction le grand-duc n'était propre au haut commandement. Il lui manquait en outre les aptitudes guerrières[2]. » Que dire d'ailleurs de Rheinbaben qui resta inactif avec sa brigade de réserve à quatorze kilomètres en arrière des troupes de première ligne[3]?

Hoffmann, de son côté, fut bien inspiré en occupant Écly, mais il eût mieux opéré encore en se portant de Rethel sur Séry. De la sorte, pour une distance à peu près égale, il eût

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften* herausgegeben vom Grossen Generalstabe, Heft 20 u. 21, 256-257.

2. Cardinal von Widdern, *op. laud.*, 169.

3. *Ibid.*, 185.

obtenu dès le 2 septembre au soir, le contact direct avec les Français et les eût empêchés de se dérober sans combat le 3 au matin. Quant au général von Tümpling, commandant le VIe corps, il eut le tort de disperser ses forces sur l'Aisne en amont de Rethel, et cette erreur fut sensiblement aggravée par un défaut de clairvoyance et d'activité.

Le 3 septembre, Vinoy fut favorisé comme la veille par les dispositions défectueuses de Hoffmann qui fit exécuter dans la matinée une marche convergente sur Novion-Porcien avec le vain espoir d'y trouver les Français encore au bivouac. La situation commandait aux Allemands de se diriger sur Chaumont-Porcien et de chercher à devancer en ce point leurs adversaires. Cette faute capitale, succédant à celle de la veille, sauva définitivement le 13e corps. Elle ne diminue en rien d'ailleurs les mérites de Vinoy dont les opérations, dans cette journée, peuvent être considérées comme un modèle du genre. Nouvelle marche de nuit pour prendre sur l'ennemi l'avance indispensable, fixation de l'heure de départ de Novion-Porcien au moment où d'habitude l'adversaire se relâche de sa surveillance, estimation exacte de la somme d'efforts que l'on peut exiger de la troupe, mesures prévoyantes pour alléger les hommes, prompte et judicieuse résolution lorsque survient à Chaumont-Porcien un fâcheux contretemps, tous ces faits sont autant de manifestations des qualités nécessaires à un homme de guerre dans la conduite d'une retraite.

Grâce à une volonté tenace et à un remarquable esprit de décision, Vinoy a su échapper à un ennemi incomparablement plus nombreux, bien renseigné et exalté par le succès; il a su puiser dans l'imminence et dans la gravité du péril un surcroît d'énergie et d'activité, et il nous a laissé cette leçon virile qu'à la guerre, dans les situations les plus critiques et en apparence les plus compromises, il ne faut jamais désespérer.

LIEUTENANT-COLONEL ERNEST PICARD

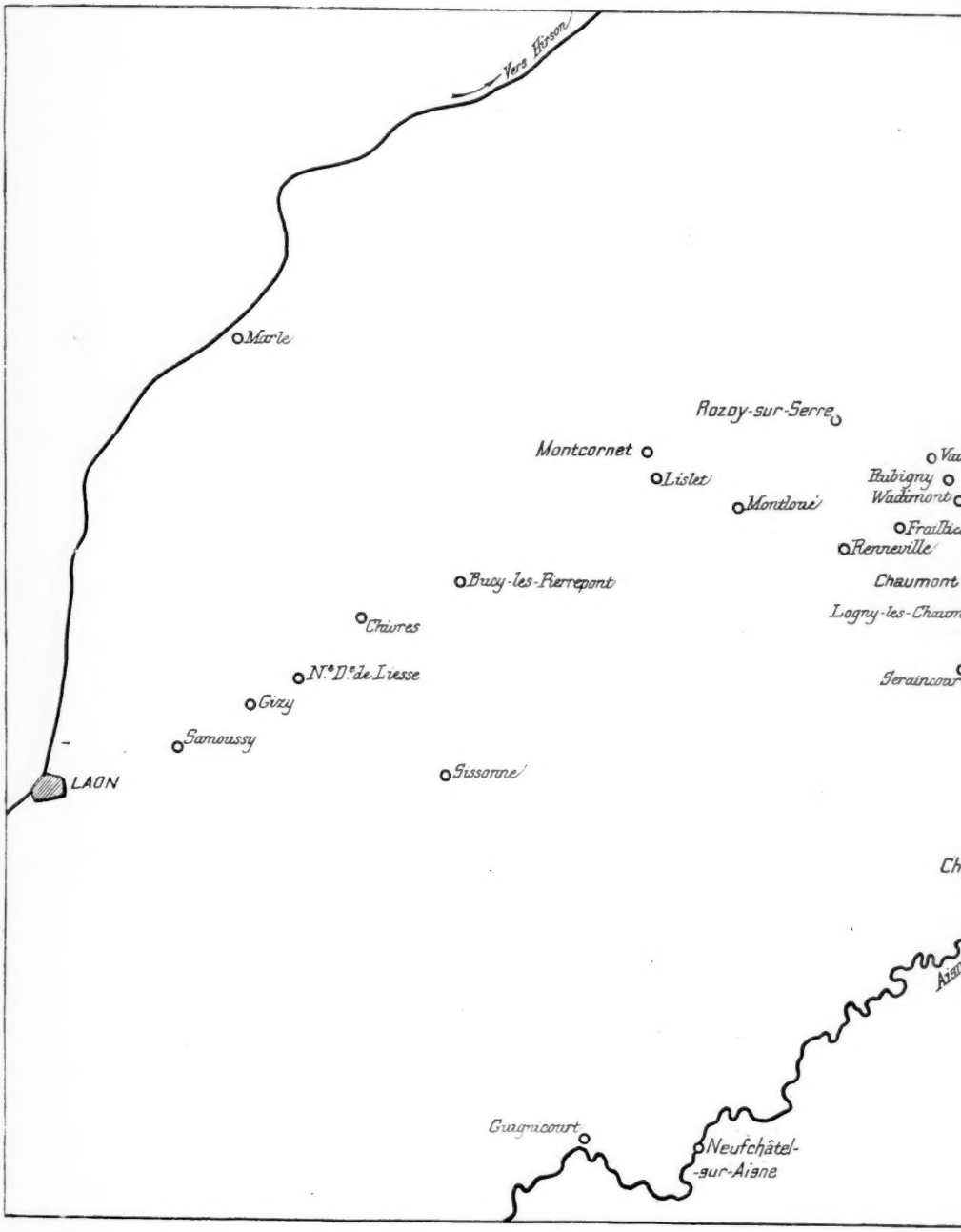
Vers Hirson
Marle
Rozoy-sur-Serre
Montcornet
Lislet
Montloué
Rubigny
Wadimont
Fraillic
Renneville
Chaumont
Logny-les-Chaum
Bucy-les-Pierrepont
Chaires
N.e D.e de Liesse
Gizy
Samoussy
LAON
Sissonne
Seraincour
Ch
Aisn
Guignicourt
Neufchâtel-
-sur-Aisne

La Retraite de Vinoy

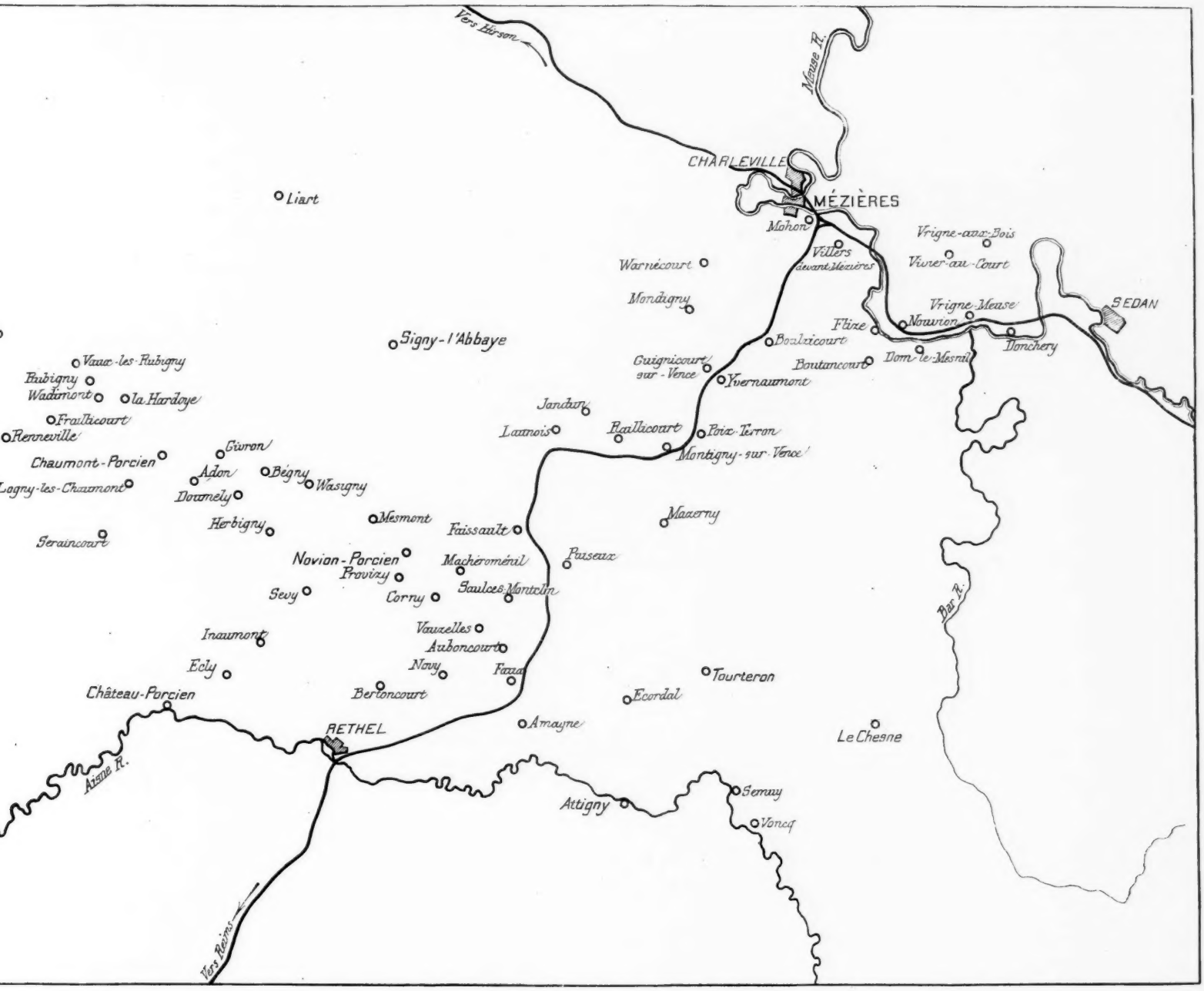

Echelle

1000 0 5 10 15 20 25 Mètres

A PROPOS DE LA

CONVENTION NAVALE FRANCO-RUSSE

Je ne me perdrai pas en considérations générales sur l'événement militaire qui, autant, plus peut-être, que le voyage de M. Poincaré, semble avoir mortifié les publicistes francophobes de l'Europe centrale. J'entreprends seulement de dire quelles sont actuellement les forces navales actives de la Russie, quelles elles seront dans un petit nombre d'années et ce que l'on peut attendre de leur coopération éventuelle avec les nôtres, soit au midi, soit au nord, dans la Méditerranée ou dans la Baltique, mais plutôt dans cette dernière mer.

***

Huit ans se sont écoulés depuis les funestes journées de Tsoushima. Un moment découragée par l'étendue du désastre, la Russie s'est ressaisie. Elle a reconstitué, non pas encore tout à fait sa flotte, mais d'abord, et avec raison, ses institutions maritimes. Elle a — grâce à la ténacité de la Douma, reconnaissons-le — liquidé de grosses dettes, d'autant plus pesantes qu'on essayait depuis plus longtemps de les dissimuler ; elle a mis de l'ordre et de la clarté dans son budget naval, fait justice

d'abus invétérés, de malversations honteuses, perfectionné le recrutement de ses marins et de ses officiers, restauré la discipline, affermi le sens de la responsabilité, en même temps qu'elle étendait, par une intelligente décentralisation, la compétence et les pouvoirs des chefs militaires de la force navale; enfin elle a arrêté « ne varietur » un vaste programme de constructions neuves que d'aucuns jugent ambitieux et dont, en tout cas, les représentants de la nation viennent d'accepter la première tranche en votant un crédit de 1 250 millions, réparti sur les cinq exercices financiers de 1912 à 1916[1].

Que comporte exactement cette tranche?

4 cuirassés rapides de 27 à 28 000 tonnes, 8 croiseurs éclaireurs de 3 000 à 4 000 tonnes, 36 contre-torpilleurs de 1 050 tonnes environ, et 18 sous-marins, du type *Narval* (680/750 tonnes), probablement, voilà ce que nous disent tous les informateurs maritimes; mais, pour élevé que soit le prix de la tonne de construction neuve en Russie — plus élevé que partout ailleurs et même qu'en France, — ces 190 000 tonnes ne font guère que 700 millions. On ajoute, il est vrai, que l'on va entreprendre des travaux considérables dans les ports de guerre et, notamment, constituer une très importante base d'opérations à Reval d'Esthonie (je reviendrai tout à l'heure sur ce point); mais les travaux de ce genre sont lents et je doute qu'on y puisse consacrer utilement 550 millions en quatre ou cinq années. Il faut donc que l'on ait incorporé dans le crédit en question les 400 millions accordés précédemment par la Douma pour le renforcement de la flotte de la mer Noire et dont la plus grosse part servira de dotation aux 3 cuirassés de 22 500 tonnes, *Imperatritza Maria*, *Aleksander III* et *Ekaterina II*; 9 contre-torpilleurs de 1 050 tonnes du type *Novick* amélioré; 6 sous-marins de 680/750 tonnes des types *Narval* et *Morj*, actuellement en chantiers.

Mais bien avant l'adoption de tous ces crédits, l'œuvre du

1. D'autres renseignements parlent de 1 340 millions, dont une partie serait applicable à l'excercice 1917. A noter que les 4 cuirassés rapides coûteront 485 *millions*, y compris les approvisionnements d'artillerie. Cela fait encore au moins 100 millions chacun!

relèvement de la force navale russe était déjà commencée par la construction de 4 grands cuirassés de 25 000 tonnes, *Gangout*, *Petropavlovsk*, *Poltava*, *Sevastopol*, lancés en 1911, la mise en refonte d'un certain nombre d'unités anciennes et l'acquisition d'une demi-douzaine de petits dragueurs de mines.

Enfin en 1906, 1907, 1908, on avait lancé quatre cuirassés, *Joann Zlatoust*, *Sviatoï Evstafü*, *Imperator Pavel I*, *Andréyi Pervozvannyï*, quatre croiseurs cuirassés, *Riourik*, *Bayan*, *Pallada*, *Admiral Makharof* et beaucoup de bâtiments légers, reliquats des programmes antérieurs à la guerre russo-japonaise.

On peut donc, en définitive, établir de la manière suivante l'ordre de bataille de la flotte russe aux trois époques 1912, 1914 et 1916 (je laisse de côté, comme trop lointaine, l'étape finale du nouveau programme complet, 1924) :

1° 1912.

12 cuirassés d'escadre, depuis les vieux *Aleksander II* et *Sinop*, qui ont juste vingt-cinq ans, jusqu'à l'*Andreyï Pervozvasnnyï*;
6 croiseurs cuirassés, depuis les *Rossiia* et *Gromoboï*, survivants de la brillante division de Vladivostock, jusqu'à l'*Admiral Makharof*;
9 croiseurs protégés, de 3000 à 6800 tonnes, de 20 à 24 nœuds;
26 grands contre-torpilleurs, de 500 à 610 tonnes, de 25 nœuds;
72 petits contre-torpilleurs, de 225 à 350 tonnes, de 26 à 29 nœuds;
11 mouilleurs de mines, de déplacements et types très variés, les plus récents datant de 1906;
7 dragueurs de mines, de 150 tonnes (en essais);
31 sous-marins, de 110/125 tonnes à 500/600 et de types divers.

2° 1914.

14 cuirassés d'escadre, abstraction faite de l'*Aleksander II* et du *Sinop* qui auront dépassé vingt-cinq ans, mais en ajoutant les 4 *Gangout*, qui seront prêts cette année-là;
6 croiseurs cuirassés;
12 (?) croiseurs protégés, éclaireurs, en supposant qu'on

ait pu en construire 3 sur 8 du programme qui vient d'être adopté;
36 grands contre-torpilleurs; entrée en ligne du type *Bespokoynï*, de 1 050 tonnes et 34 nœuds;
72 petits contre-torpilleurs;
11 mouilleurs de mines;
7 dragueurs de mines;
40 (?) sous-marins, à supposer qu'on ait pu en achever 3 sur 18 du programme qui vient d'être adopté et en comptant, en tout cas, les 6 en chantiers aujourd'hui sur la mer Noire.

3° 1916.

21 cuirassés d'escadre, en y comprenant les 3 *Ekaterina II* de la mer Noire et les 4 *cuirassés rapides* du nouveau programme;
6 croiseurs cuirassés;
54 grands contre-torpilleurs;
72 petits contre-torpilleurs;
11 mouilleurs de mines;
7 dragueurs de mines;
55 sous-marins.

Voilà donc, pour une époque fort prochaine, en somme, — quatre ans à peine, — une force navale des plus sérieuses et qui, combinée avec la nôtre, balancerait la force navale allemande. Oui, mais malheureusement cette flotte est coupée en deux, ou, pour mieux dire, elle dessert deux théâtres d'opérations complètement séparés, dont l'un, la mer Noire est tout à fait « mare clausum » et dont l'autre, la Baltique, l'est à bien peu près et le serait sûrement en cas de guerre avec l'Allemagne, si les adversaires de celle-ci lui laissaient le temps de mettre la main sur l'archipel danois.

Il est donc fort intéressant, d'abord d'examiner, en nous plaçant à notre point de vue particulier, à nous Français, qui avons pour préoccupation à peu près exclusive un conflit éventuel avec l'Empire allemand, lequel de ces deux théâtres d'opérations, Baltique ou mer Noire, est le plus important; ensuite, de savoir si la répartition effective des forces navales russes dans l'un et l'autre bassin répond en ce moment et répondra dans l'avenir à nos « desiderata[1] ».

1. Il est entendu que nous ne nous occuperons pas du théâtre d'opérations

*
* *

Que le théâtre d'opérations Baltique soit de beaucoup le plus important, l'essentiel, pour mieux dire, dans le cas de ce conflit entre la Triplice et l'alliance franco-russe — ne parlons pas de la « triple entente », car les Anglais nous ont avertis qu'ils pouvaient se réserver au dernier moment et nous avons besoin, nous, de certitude pour nos combinaisons ; — que la Baltique, dis-je, soit d'une capitale importance, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute.

Ce bassin est, en effet, commun aux deux belligérants du Nord et ils y sont tous deux fort vulnérables, mais les Allemands beaucoup plus que les Russes. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur une carte géographique et aussi sur une carte marine, où l'on découvre, du côté allemand, un littoral uni, partout accessible et sain — fort différent en cela des côtes de la mer du Nord, que protège leur ceinture de bancs de sables vaseux, — littoral d'où se détachent de longues presqu'îles, les « Nehrungen », les flèches, lieux d'élection pour les descentes, et auquel se collent d'assez grandes îles, comme Usedom, Wollin, Rügen, Fehmarn, Alsen, qui peuvent servir de places d'armes à l'assaillant, littoral, enfin, que bordent des ports de valeur, comme Hensburg, Travemünde-Lübeck, Warnemünde-Rostok, Swinemünde à la bouche de la Swine, branche principale de l'Oder et porte de Stettin, Colberg, Stolpmünde, Danzig, Pillau, Memel, les uns déclassés comme places fortes, les autres défendus encore, — tels Swinemünde, Danzig, Pillau et Memel, — mais en fait « indéfendables », parce qu'ils sont en bordure sur une côte d'un relief insuffisant[1]...

Au contraire, du côté russe, ce sont de grands golfes profonds, couverts ou bordés par de grands archipels de roches,

de l'Extrême-Orient où, de longtemps sans doute, les Russes n'auront que des bâtiments de flottille, de la « poussière navale », encore moins du bassin de la Caspienne, malgré l'intérêt que peut présenter la question persane.

1. Je n'ai pas cité Kiel, qui est par exception au fond d'une sorte de fjord assez étroit et d'ailleurs suffisamment défendu — comme arsenal important et comme débouché du canal maritime — du moins du côté de la mer, où certains ouvrages sont situés sur des collines de 25 à 30 mètres.

au fond desquels on trouve, à peu près inabordables pour des vaisseaux ennemis, des places comme Riga, Cronstadt, Sveaborg, Reval. Seul, Libau, le menaçant Libau, s'étale sur la même côte plate que Memel, Pillau et Danzig, à 70 kilomètres de la frontière allemande. Mais si ce grand port de guerre, tombé malheureusement en défaveur auprès de l'Amirauté russe — et je reviendrai sur ce point, tout à l'heure — est aussi à découvert que les trois places allemandes, il est du moins beaucoup mieux armé.

Deux remarques encore sur le bassin de la Baltique. La première est que la côte allemande est rarement, quoi qu'on en dise, encombrée de glaces. C'est à peine si, à la fin de l'hiver, les embouchures de fleuves et les chenaux maritimes charrient des packs que des bâtiments spéciaux désagrègent sans grande difficulté.

Sur la côte russe, dans les golfes de Riga et de Finlande, dans ce dernier surtout, il n'en va pas de même et les brise-glaces ont souvent fort à faire. Il y a là, au point de vue défensif, un avantage sensible pour les Russes, autant qu'un désavantage marqué pour les Allemands.

J'observe ensuite que, dans presque toute la mer Baltique et, en tout cas, dans le voisinage des côtes, les fonds permettent un large emploi des mines sous-marines. Souhaitons que les Russes n'oublient ni l'avance qu'ils avaient su prendre à cet égard sur toutes les marines européennes, dès 1854, ni le parti qu'on a tiré contre eux de ces engins cinquante ans plus tard, dans le Pé-tchi-li, ni celui qu'ils en pourraient tirer contre la flotte allemande, le cas échéant. Il faut à la flotte russe des mouilleurs de mines *offensifs*, construits exprès pour aller, dès le début des hostilités, jeter un grand nombre de torpilles sur certains points du littoral ennemi; c'est-à-dire qu'il les faut rapides, d'un fort tonnage et munis d'engins de mouillage perfectionnés. Le nouveau programme devrait en prévoir deux ou trois, au moins.

Si maintenant, pour établir notre comparaison entre les deux théâtres naturels d'opérations des forces navales russes, nous passons au midi de l'Empire et que nous négligions, malgré l'intérêt de la question persane, le grand lac Caspien,

où il n'y a que des canonnières, que trouvons-nous? — Le cul-de-sac de la mer Noire, le bassin fermé dont je parlais tout à l'heure, que la force ou la persuasion ouvriront peut-être un jour sur la Méditerranée, mais qui, pour le moment, — on vient encore d'en donner à l'Europe et à l'Angleterre, tout d'abord, la solennelle assurance, — ne saurait être considéré que comme le champ clos d'une lutte maritime entre Russes et Turcs. Or l'intérêt de cette lutte nous semble bien diminué pour la Russie elle-même depuis la décadence profonde et quasi définitive de la marine ottomane. Quasi définitive, dis-je, car il n'y a de marine militaire de quelque valeur que dans les États régulièrement organisés, bien rentés, ayant crédit, industrie, commerce maritime national et aussi quelque aptitude naturelle aux choses de la mer. Rien de tout cela dans la Turquie d'aujourd'hui ni, probablement, dans celle de demain; et ce n'est pas pour avoir acheté deux cuirassés démodés à l'Allemagne, commandé aux chantiers de Stettin ou de Kiel quelques contre-torpilleurs dont elle ne sait pas se servir contre les Italiens, élaboré même d'ambitieux projets de construction, que la marine turque peut justifier les appréhensions que l'on manifeste dans certains milieux russes et qui font maintenir entre les deux bassins du nord et du sud une balance de forces à peu près exacte (au moins en ce qui touche les cuirassés [1]), faute stratégique surprenante et déplorable!...

C'est que, pour tout dire, au fond de cette erreur si criante qu'elle semble voulue, on croit voir certaines influences, toujours puissantes à Pétersbourg. Quand la diplomatie allemande ne peut plus jeter la Russie sur le Japon ou sur la Chine, bien loin, là-bas, elle la pousse du moins sur la Turquie : cela vaut mieux, évidemment, que de la sentir peser sur la Baltique et sur la Pologne.

Prétendra-t-on, pour donner le change, qu'en cas de conflit entre la triple alliance et la « triple entente », par conséquent alors avec l'assentiment de l'Angleterre, l'escadre russe de la mer Noire pourrait forcer le Bosphore et les Dardanelles pour

1. En ce moment, sur 12 cuirassés d'escadre, il y en a 7 dans la mer Noire; les 4 *Gangout* en construction sont destinés à la Baltique, mais les 3 *Ekaterina II* sont pour la mer Noire.

prendre à revers la flotte austro-italienne? Mensonge, ou au moins illusion dangereuse!... Si la marine turque peut être considérée comme une quantité négligeable, les ouvrages de côte, les canons et les mines des détroits ottomans ne sont point du tout à mépriser. Les Italiens le savent bien et les Anglais eux-mêmes savent ce que leur coûta, en 1807, l'orgueilleuse démonstration de leur escadre devant Constantinople. Et pourtant les Dardanelles n'avaient alors que des canons datant de Mahomet II et qui lançaient des boulets de marbre.

Concluons donc sur cette première et importante question qu'il est désirable que la convention navale précise bien les forces que la Russie emploiera sur le *théâtre principal des opérations*, la mer Baltique, étant bien admis aussi que ces forces dépasseront de beaucoup — dans une proportion à fixer — celles qu'elle croit devoir attribuer à la mer Noire.

*
* *

J'ai dit tout à l'heure qu'une bonne part du crédit global de 1 250 millions (ou 1 340, si l'on y comprend l'exercice 1917) voté par la Douma pour la reconstitution de la marine russe était affectée aux travaux des ports de guerre. Cette part s'élève à 243 millions, soit 203 pour les constructions à terre ou bassins de radoub et 40 pour l'outillage flottant.

Tous les ports actuels, y compris naturellement ceux de la mer Noire — Sévastopol en première ligne [1] — sont représentés dans le tableau de répartition de ce crédit, mais, fait grave, auquel je faisais allusion tout à l'heure, Libau de Courlande est décidément sacrifié à Reval d'Esthonie, dont on veut faire la première, peut-être la seule base d'opérations dans la Baltique, le Sheerness du Chatham que resterait Kronstadt, et cela parce que Libau, trop approché de la frontière prussienne, est considéré comme « indéfendable » contre la flotte allemande.

1. Nikolaïef n'est considéré, en général, que comme port de construction.

Il est admirable de voir comme les idées, les idées fondamentales elles-mêmes, changent en vingt ans.

Lorsque le vigoureux et regretté Alexandre III, heureusement inspiré une fois de plus, décida la création de la base d'opérations navales Libau, le motif essentiel que l'on fit valoir pour ce choix était justement la proximité de la frontière et de Danzig [1].

C'est qu'alors prédominaient dans les conseils militaires de l'Empire l'idée féconde de l'offensive. Ce n'est pas à cette époque que l'on se fût avisé de faire reculer de 50 lieues le front des troupes de Pologne!... Mais quoi! La défaite, si glorieuse soit-elle, porte toujours avec elle ce fruit amer, la défiance de soi, une sorte de timidité d'esprit, de pusillanimité morale que l'on qualifie de sage prudence et que l'on justifie tant bien que mal par des considérations stratégiques de l'ordre le plus élevé, j'entends du plus nuageux.

Nous connaissons ce mal, nous avons souffert, nous souffrons encore de cette « mentalité défensive », plus, il est vrai, dans notre personnel politique dirigeant que dans nos États-majors.

Tant y a-t-il que voici les Russes engoués d'un port qui reste à 410 milles de Danzig, tandis que Libau n'en était qu'à 140; à 540 milles de Swinemünde, tandis que Libau n'en était qu'à 280; enfin à 620 milles de Kiel — deux jours de marche à quatorze heures, — tandis qu'en partant de Libau avec cette même vitesse, on arrivait devant le grand port allemand en vingt-cinq ou vingt-six heures.

Comment entreprendre, dans ces conditions nouvelles, de ces fructueux coups de main qui pèsent, pendant toute une guerre, si lourdement sur le parti qui les a subis? Encore une fois, que nos alliés se rappellent la destruction du Varyiag à Chemulpo et les cruelles blessures de leurs cuirassés devant Port-Arthur. Pourquoi se priver de gaieté de cœur de la chance de torpiller quelque vaisseau allemand sortant de la Vistule ou de la Swine pour rallier le gros de sa force navale

1. Proximité relative, au reste. — On a fait valoir aussi que Libau, par un heureux privilège, qui confirme une de mes remarques, n'était jamais fermé par les glaces.

à Kiel, ou même de celle de pénétrer, avec une belle audace, qui aurait plus de succès qu'on ne suppose, dans cette dernière baie, très ouverte en somme et, au fond, médiocrement défendue; pourquoi, surtout, renoncer à profiter du désarroi des premières heures pour semer de mines dangereuses les abords de Neufahrwasser (Danzig) et de Swinemünde (Stettin), le détroit de Gjedser et le Belt de Fehmarn, ce qui couperait les communications de Kiel avec toute la côte de Prusse?

Il y a là tout un plan d'opérations de la première importance à dresser, mais à condition que les bâtiments qui seront chargés de l'exécuter partent de Libau et non de Reval, car dans un pareil cas une heure perdue peut faire tout manquer.

Et on nous dit simplement, « sans phrases », sans explications ni éclaircissements, que Libau va être supprimé comme base d'opérations navale. J'espère encore que c'est une erreur, ou plutôt une confusion de termes. Moins que jamais il ne faut se priver de Libau comme point de stationnement ordinaire, normal et comme point de ravitaillement de la force navale russe, moins que jamais, maintenant que la force navale allemande presque tout entière se trouve concentrée dans la mer du Nord. Que l'amirauté russe décide qu'on n'entreprendra pas dans ce port trop ouvert et en façade sur la mer de réparations qui, immobilisant pour longtemps des vaisseaux gravement avariés, les exposeraient peut-être à un bombardement, rien de mieux —, encore que ce bombardement soit bien hypothétique et son efficacité assez douteuse... Mais de là à *supprimer* Libau, il y a loin; et, reporter à 250 milles en arrière le point origine de l'action maritime russe, non, ce n'est pas possible : ce serait le complet et systématique mépris des principes les plus élémentaires, en même temps que les plus positifs, de la stratégie navale, ou, pour mieux dire, de la stratégie pure, sans épithète.

*
* *

Voyons maintenant, en nous mettant, comme nous le faisons d'ordinaire dans ces études, dans le cas le plus défavo-

rable, ce que pourraient faire contre la flotte allemande, ou plutôt *contre l'Allemagne*, les deux forces navales française et russe combinant leurs efforts. Ces forces navales, nous les prenons *dans leur état actuel* et privées du tout-puissant appui de la marine anglaise.

Du côté français, ce sont évidemment les trois escadres constituées en ce moment, c'est-à-dire les deux escadres de la Méditerranée réunies en armée navale et l'escadre du Nord, portant le n° 3. A l'effectif actuel de ces escadres, il convient, du reste, d'ajouter les bâtiments de remplacement, toujours prêts à marcher[1] et qui seraient facilement mobilisés pendant la période, si courte qu'elle fût, de tension politique. On peut compter aussi sur certains navires-écoles.

En bloc, cette force navale, que je suppose concentrée, pendant cette tension politique[2], soit à Brest, soit à Cherbourg, avec ses divisions légères à Dunkerque, comprendrait :

20 cuirassés d'escadre (dont 8 anciens, ceux de la troisième escadre);
12 croiseurs cuirassés;
4 croiseurs protégés de 1re classe;
48 contre-torpilleurs;
4 — , mouilleurs de mines;
10 sous-marins (submersibles de 400 tonnes environ);

auxquels viendraient se joindre, pour une opération effective au delà du Pas de Calais, un certain nombre de torpilleurs de haute mer et de première classe, ainsi que des sous-marins, tous bâtiments officiellement classés dans les flotilles de défense du littoral, mais parfaitement capables de rendre des services au large.

Du côté russe (Baltique, exclusivement) on aurait :

4 cuirassés d'escadre (2 de la force de notre type *Patrie*, à peu près, et 2 de la force de notre type *Danton*);

1. Il peut cependant y avoir à faire des réparations importantes à ces dernières unités, mais, en général, on évite d'y entreprendre des travaux susceptibles de les immobiliser plus de quelques jours.

2. Je ne discute pas ici la question si controversée de la nécessité absolue d'une maîtrise permanente et continuelle de la Méditerranée. Cela m'entraînerait trop loin. Supposons qu'on se soit résigné — *momentanément* — à laisser la flotte austro-italienne maîtresse de cette mer, pour frapper un coup vigoureux dans le nord.

6 croiseurs cuirassés;
4 croiseurs protégés rapides;
66 contre-torpilleurs (dont 9 petits, de 225 à 250 tonnes, les autres de 335 à 610 tonnes);
26 torpilleurs de 1re classe, susceptibles de naviguer en haute mer;
6 mouilleurs de mines;
11 sous-marins (dont 4 seulement de 400 tonnes environ, les autres de 110 à 150 tonnes).

A ces forces actives, les Allemands opposeraient les suivantes :

26 cuirassés d'escadre (dont 1 bâtiment-école et 8 unités tenues en position de réserve);
6 croiseurs cuirassés (dont 3 bâtiments-écoles, des 3 autres, qui font partie intégrante de la flotte de haute mer, 2 sont très puissants, le *Moltke* et le *Von der Tann*);
9 croiseurs éclaireurs (dont 4 bâtiments-écoles ou annexes);
70 contre-torpilleurs;
3 mouilleurs de mines (dont 2 nouveaux, très puissants)[1];
12 sous-marins (qui viennent d'être mis au point et endivisionnés).

En somme, à ne considérer que les chiffres jetés sur le papier et en supposant que les escadres russe et française pussent faire librement leur jonction, on pourrait admettre une certaine égalité des forces en présence. Les Allemands ont un peu plus de cuirassés et surtout de plus puissants, parce qu'ils sont plus nouveaux (9 ou 10 Dreadnoughts, *Von der Tann* et *Moltke* compris, tandis que les alliés n'en ont que 8, et plus faibles); par contre ils ont beaucoup moins de croiseurs cuirassés. Leurs croiseurs éclaireurs l'emportent sur ceux de leurs adversaires; leurs contre-torpilleurs sont plus forts de beaucoup que les nôtres, qui sont aussi moins nombreux, mais l'appoint des Russes, très sérieux, ferait pencher la balance en

1. Les Allemands ont 22 torpilleurs spécialisés comme « dragueurs de mines ». Les Russes en ont aussi, mais 5 seulement dans la Baltique. Chez nous cet important service s'organise, mais nous sommes en retard.

faveur des Franco-Russes. Quant aux sous-marins, on s'accorde à ne pas nous contester une supériorité de valeur technique et d'entraînement que nous avons, hélas! payée assez cher.

Mais tout cela n'est que spéculation assez vaine. Un fait domine tout, au point de vue stratégique, c'est que, pratiquement, les forces navales russes et françaises ne sauraient se réunir et que la flotte allemande jouit des bénéfices de la position centrale, avec cette circonstance aggravante qu'elle est au moins aussi forte, plus forte même, reconnaissons-le, que la plus nombreuse des deux autres, qui est la nôtre. Et, donc, le jeu de navette traditionnel semble tout indiqué pour elle. Si nous avons l'audace de nous présenter dans la mer du Nord et les Russes la témérité d'effleurer le littoral prussien, la belle armée navale allemande se jette d'abord sur la nôtre, la bat, la détruit peut-être, en tout cas la repousse définitivement dans la Manche, puis, usant de la précieuse ligne de communication intérieure que lui fournit le canal maritime Guillaume Ier, le canal de l'Elbe à la baie de Kiel, elle court sur l'escadre russe qui s'estimera heureuse de pouvoir se dérober rapidement et s'enfermer à Reval ou à Kronstadt. Du coup, le Danemark, obligé d'embrasser le parti du vainqueur, s'engage à fermer le Grand Belt et joint sa petite marine au détachement de la flotte germanique qui sera chargé de contenir les Russes, tandis que le reste des vaisseaux allemands faisant volte-face du côté du Sud-Ouest, vient insulter nos côtes, bloquer les débris de nos escadres, intercepter nos convois de réapprovisionnement de toute espèce et menacer d'une descente notre trop vulnérable Cotentin.

Voilà, certes, de brillantes perspectives pour nos adversaires et qui, pourtant, ne leur doivent point paraître trop flatteuses. La modestie n'est plus, on le sait assez, la qualité dominante aujourd'hui de ces hommes graves qui glosaient si bien et qui glosent encore sur la vanité, sur la légèreté française. Avouons, au demeurant, que les admirables progrès de leur marine sont bien pour leur donner quelque orgueil...

Eh bien! malgré tout, je ne crois pas que nous devions considérer le menaçant tableau que j'esquissais tout à l'heure comme la fidèle peinture de ce qui se passerait réellement dans le cas que nous examinons. Je ne crois pas que nous

devions nous réduire systématiquement et d'entrée de jeu à la défensive dans le Pas de Calais — nous serions battus là aussi bien qu'ailleurs, si nous devions l'être — ni que nos alliés soient obligés de se confiner dans le golfe de Finlande. Je pense, au contraire, qu'une offensive résolue, à condition qu'elle soit soigneusement combinée et méthodiquement conduite, au même moment, dans la mer du Nord et la Baltique, peut nous donner d'appréciables résultats.

Serrons de plus près le problème et faisons-y entrer des données que nous avons jusqu'ici laissées dans l'ombre.

*
* *

Avoir à sa disposition, pour le jeu des navettes stratégiques dont je viens de parler, une ligne de communication intérieure, c'est incontestablement un avantage considérable, mais s'il s'agit d'une flotte et que cette communication intérieure soit un canal, l'avantage n'acquiert toute sa valeur qu'à deux conditions : la première, que les débouchés de ce canal restent toujours libres, ouverts sur la haute mer; la seconde, que le « débit » de cette voie maritime soit toujours facile, large, abondant. Puisque navette il y a, cette navette doit pouvoir courir vite d'un bout à l'autre du métier.

Or le canal Guillaume Ier n'a jamais complètement réalisé le premier des deux « desiderata » que je viens de signaler et il ne réalise plus aujourd'hui le second.

Il y a quelques années, on pouvait affirmer qu'un chef d'escadre résolu, *pourvu des moyens appropriés* et couvert, au point de vue de la responsabilité de l'entreprise, par un ordre ferme de son gouvernement, aurait de grandes chances d'arriver devant l'un quelconque des débouchés du canal, Brunsbüttel de l'Elbe, du côté mer du Nord, Holtenau, tout près de Kiel, du côté Baltique et, là, de pouvoir se livrer, sans grand péril, pourvu qu'il agît avec promptitude et méthode, à toutes opérations utiles de destruction et d'obstruction.

Aujourd'hui, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici et qui tiennent, d'une manière générale, au développement considérable de l'organisme maritime allemand dans

la mer du Nord, je ne maintiendrais cette affirmation qu'en ce qui touche le débouché du canal dans la baie de Kiel, dont le forcement reste, j'en suis convaincu, parfaitement réalisable. Or cela suffit, si les Russes le veulent, j'entends le veulent énergiquement, avec l'idée bien ancrée qu'à la guerre, qui ne risque rien n'a rien.

Au surplus il y a encore au problème de l'obstruction du débouché Baltique du canal une solution approchée qui consiste à semer des paquets de mines automatiques, soit à l'entrée même de la baie, soit dans le Belt de Fehmarn, soit dans le détroit qui sépare la chaussée Sud-Est de Gjedser de la côte du Mecklembourg, au-dessous de Darser-Ort. Ces deux derniers étranglements qui forment le vestibule avancé de la baie de Kiel, du côté de la Baltique et qu'il faut d'ailleurs franchir aussi quand on vient du Grand Belt ou du Petit Belt[1], n'ont pas plus de 10 milles de largeur utilisable, soit un peu plus de 18 000 mètres. 1 500 mines y suffiraient, donc 3 000 en tout. Cela peut paraître beaucoup à ceux qui n'ont pas assez réfléchi à ce que doit être aujourd'hui la guerre navale, à ce qu'elle sera forcément dans des mers à faible profondeur comme celles du Nord de l'Europe. Il faut y penser décidément et se mettre en mesure.

On objectera peut-être encore que les Allemands ne laisseraient pas faire les mouilleurs de mines et qu'en tout cas ils s'emploieraient activement à draguer ces torpilles. Oui, mais à l'expresse condition qu'ils pussent opposer à la force navale russe qui couvrira et protégera l'opération une escadre de puissance au moins égale, c'est-à-dire quatre cuirassés[2], cinq ou six croiseurs cuirassés, etc., etc... Mais alors c'est autant de moins pour leur armée navale de la mer du Nord qui, du coup, perdrait sa supériorité sur l'armée navale française. On voit le dilemme et combien il est embarrassant.

« Pas du tout! diront d'autres critiques... En fermant vous-mêmes les détroits de Gjedser et de Fehmarn ou l'entrée du

1. N'oublions pas que le *Sund* n'est pas praticable pour les unités de combat, n'ayant, en certains endroits, qu'une profondeur de 6 mètres.

2. C'est justement l'effectif de la division cuirassée de réserve stationnée à Kiel et qui se compose en ce moment de quatre unités du type *Kaiser* primitif, relativement antérieur.

fjord de Kiel, vous faites, au fond, le jeu de l'adversaire. Vous le tranquillisez du côté de la Baltique et lui permettez de porter toutes ses forces dans la mer du Nord et dans la Manche. D'accabler la flotte française, ce lui serait une très suffisante et fructueuse satisfaction. Quel intérêt voyez-vous à favoriser le parallélisme, l'intime combinaison de ses deux offensives, sur mer et sur terre ?...

Objection spécieuse. Ni militairement, ni même politiquement, les Allemands ne sauraient se résigner à abandonner, fût-ce seulement quelques semaines, la Baltique aux entreprises de la flotte russe. Il y a là des points vitaux trop accessibles, des places maritimes, des îles, des provinces, des positions stratégiques de premier ordre, Pillau et Kœnigsberg, Danzig, Swinemünde, Rügen et Stralsund qui leur tiennent trop à cœur.

Je compte le montrer d'une manière complète dans une étude spéciale sur les opérations dans la Baltique où je ferai voir de quel intérêt serait une marche offensive combinée des forces russes de terre et de mer dans la direction Kœnigsberg, Elbing, Dirschau, Stettin, avec le siège de Danzig pour objectif, sans parler, bien entendu, du but fondamental de toute opération de guerre, qui est la destruction de la force organisée de l'adversaire.

Venons-en maintenant au deuxième desideratum, que ne réalise plus le canal maritime allemand. Ce canal était calculé, comme profondeur, largeur, rayon des courbes, etc..., sur les dimensions des unités de combat d'il y a vingt ans. Ses berges, que la nature du sol fait assez fragiles, ne devaient supporter que les effets d'érosion produits par une vitesse très modérée des bâtiments qui empruntaient cette voie navigable artificielle. Tout cela a changé. Les unités de combat ont, en quelques années, doublé de tonnage et presque de longueur; elles calent un mètre de plus, au moins, et cela est considérable quand il s'agit de passer dans un canal. Ajoutez que l'on sent de plus en plus la nécessité d'aller vite, alors que l'augmentation du plan de mouillage des bâtiments qui transitent ralentit précisément leur marche et que leur onde de propagation, ainsi que le remous de leurs puissantes hélices

latérales détruisent les talus des berges plus rapidement que jamais.

De tout ceci il résulte que le débit du canal Guillaume Ier est devenu très insuffisant. Les Allemands s'en sont bien aperçu, mais un peu tard et il semble que leur ordinaire prévoyance ait été cette fois en défaut, car les travaux d'appropriation du canal ne seront pas terminés avant deux ou trois ans. Et d'ici là leurs vaisseaux auront encore grandi, car il ne faut pas compter — félicitons-nous en, du reste, — sur nos voisins de l'Est, imitateurs, perfectionneurs, beaucoup plus qu'inventeurs, pour imaginer et surtout adopter le nouveau bâtiment de combat, d'un déplacement modéré, mais pourvu de facultés et d'armes spéciales, qui détrônera l'insupportable « super-Dreadnought » à 80 ou 100 millions pièce.

Quoi qu'il en soit, la situation est telle, en ce moment, que les Allemands envisagent, pour certains cas, l'éventualité du choix de la route naturelle par le Skager-rack, le Kattégat et les Belt. Or, non seulement cette route est longue (et par conséquent, toutes choses restant égales pour la durée du trajet, puisqu'on peut y développer sa vitesse, elle exige une très grande dépense de combustible), mais elle a le capital inconvénient d'emprunter dans les Belt les eaux danoises. Nous retrouvons donc ici cette question délicate dont je signalais, il y a quelque deux ou trois ans, l'importance aux lecteurs de la *Revue de Paris*, à propos du conflit anglo-allemand, la question de l'attitude que prendra le Danemark, ou plutôt du parti auquel il se rangera, car personne n'admet un moment qu'il puisse rester neutre. Ce sera déjà difficile, oserai-je dire, à la Suède et à la Norvège.

Pour en rester au Danemark [1], existe-t-il une convention secrète qui le lie à son formidable voisin du Sud ou aux adversaires de celui-ci? Je l'ignore, bien entendu. Je me borne à souhaiter que si cet engagement existe — très secret en effet, car rien n'en a transpiré — la convention navale franco-russe en fasse l'état qui convient, car c'est et se sera toujours un

1. Marine danoise (forces utilisables en opérations actives) : 4 petits cuirassés, 4 petits croiseurs protégés, 12 grands torpilleurs, 5 sous-marins. C'est peu de chose, mais point négligeable, surtout en raison du grand entraînement et de la connaissance parfaite de parages dangereux.

des facteurs essentiels des dispositions qu'elle a dû prendre ou dont elle prévoit l'examen.

Et enfin, en ce qui touche les avantages stratégiques que donne aux Allemands la possession du canal Guillaume Ier, on voit qu'il faut en rabattre, au moins pour quelque temps encore, ce qui me confirme dans l'opinion qu'ils seront obligés de constituer, au détriment de leur armée navale de la mer du Nord, un détachement sérieux, capable de disputer sans trop de désavantage, et cela dès le début des hostilités, la Baltique occidentale à la flotte russe. Or cela doit nous donner confiance. Contre ce qui resterait dans la mer du Nord, la partie sera rude, certes : elle est jouable, pourtant.

*
* *

Je ne pousserai pas plus loin cette étude. A vouloir examiner toutes les opérations qui se présentent à l'esprit, rien qu'en partant des bases fondamentales que nous avons admises, on n'aurait pas assez d'un volume.

Je viens de dire quels espoirs nous seraient permis, même si le conflit éclatait maintenant, où les deux marines alliées sont — à des degrés différents, toutefois — en pleine réfection, même si elles n'avaient pas à compter sur l'appui de l'Angleterre. J'ajouterai que la confiance dans le succès pourrait être encore plus assurée si, comme je l'ai observé, l'esprit d'offensive immédiate et résolue, dominait chez nos amis, comme il dominera chez nous, sans doute; si la Russie consentait à porter son principal effort maritime sur la Baltique; si elle conservait en même temps à Libau, place d'armes offensive s'il en fut, le rang, l'importance, la confiance, allais-je dire, qu'elle mérite; si les deux marines, encore, se persuadaient plus qu'elles ne le font du rôle capital que joueront dans la prochaine guerre — et en particulier dans la mer du Nord et dans la Baltique — les engins sous-marins de toute espèce; enfin si la nôtre, l'inventive par excellence, autrefois du moins, savait et voulait créer ce type nouveau que tout le monde pressent, que quelques-uns craignent, que tant d'autres souhaitent en secret — et que d'aucuns pensent avoir trouvé...

Contre les Allemands surtout c'est le type original et personnel, c'est l'arme nouvelle ou rajeunie, c'est la tactique inattendue, c'est l'invention hardie, l'initiative confiante et joyeuse qui nous sauveront. Rappelons-nous Iéna et la surprise, le découragement de ces belles troupes prussiennes qui, bien correctement alignées sur trois rangs, voyaient leurs feux de salves impuissants contre les souples et insaisissables tirailleurs français. Le grand Frédéric ne leur avait jamais parlé de ça, ni Brunswick, ni Möllendorf; ou si ces derniers daignaient s'entretenir de cette nouvelle méthode de combat, c'était pour en sourire...

★ ★ ★

LA FORMATION

DE

LA GALERIE DU RÉGENT

DUC D'ORLÉANS

A l'heure où tant de trésors viennent de se disperser au vent des enchères, et où cette migration de belles choses occupe encore tous les amateurs, tous les marchands des deux mondes, il semblera peut-être intéressant de connaître l'histoire d'une galerie, célèbre entre toutes, qui, pendant plus d'un siècle, fut la merveille de Paris. On sait que la folie d'un prince ambitieux et révolutionnaire nous fit perdre à jamais cette réunion de chefs-d'œuvre, au profit de l'étranger.

Multipliées aujourd'hui par la mode, le snobisme et l'espoir du gain, les collections d'œuvres d'art sont nées d'un désir tout naturel de parer les demeures, sans autre souci que de masquer un peu la nudité des murailles. Au moyen âge, alors que les tableaux n'existaient pas, on avait simplement des tentures. Les salles royales blanchies à la chaux ou lambrissées de chêne étaient, aux jours de fêtes, « encourtinées » de draps de cendal ou de soie; on les tirait de coffres qui suivaient les princes dans tous leurs déplacements.

Ces étoffes précieuses devinrent, avec le progrès, des tapisseries aux armes et aux devises des rois et des seigneurs,

comme celles de Charles le Téméraire qui, conservées au Musée de Berne, servaient à orner les tentes du fameux guerrier, aussi bien que ses châteaux. Grâce à l'art de la fresque, qui des églises a passé dans les palais, l'aspect change et les pans de murs s'animent de chroniques peintes, comme à Schifanoia, près de Ferrare, et plus tard, de mythologies symboliques, comme à Fontainebleau, où les portières de haute lisse alternent avec les peintures murales et varient agréablement la décoration.

D'autre part, les artistes évoluent et voici que naît un genre nouveau : le tableau de chevalet, religieux et profane; il pénètre dans la chapelle du palais et dans les appartements. Toutefois, la première idée de la vraie collection vient de l'habitude de grouper, par un intérêt de curiosité ou d'orgueil, des portraits : ancêtres, hommes de guerre, hommes d'État. C'est ce que fit Paul Jove dans sa villa des bords du lac de Côme, en créant le *Musæum Jovianum*, étudié par Müntz. C'est ce que fit également Henry VIII, à Whitehall, en réunissant toute une série de célébrités anglaises. Depuis, ils eurent plus d'un imitateur : Catherine de Médicis qui « dans l'Hôtel de la Reine » possédait « trente-deux portraits en émail de divers princes, seigneurs et dames, enchâssés dans les lambris », qu'avait exécutés Léonard Limousin; Duplessis-Mornay; Paul Ardier, trésorier de l'épargne; Philippe de Béthune, frère de Sully; enfin le cardinal de Richelieu qui eut sa *Galerie des Hommes illustres*.

François Ier, Philippe II, l'empereur Rodolphe II, les ducs de Mantoue et de Modène formèrent, au XVIe siècle, de véritables musées. Au XVIIe siècle, Charles Ier et Louis XIV se faisaient gloire d'un choix admirable de tableaux signés des grands maîtres. L'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas espagnols, avait, à Bruxelles, une grande quantité de peintures, aujourd'hui pour la plupart au Musée de Vienne; les sept « vues » de Teniers, dispersées dans les pinacothèques de Munich, de Vienne, de Madrid et de Bruxelles, nous font connaître la disposition de ces richesses. Les minutieuses études du peintre flamand nous permettent non seulement d'identifier ces œuvres, mais aussi de nous rendre compte de ce que va devenir toute collection digne de ce nom : un

doré, prisés ensemble : 75 livres; *35 autres tableaux ronds peints sur toile représentant tant l'histoire d'Amadis qu'autres sujets*, prisés : 200 livres; *12 tableaux peints sur toile représentant des mers agitées, paysages, un Notre-Seigneur entrant dans Jérusalem et l'autre Saint Jean dans le désert*, avec leurs bordures de bois doré, prisés ensemble : 60 livres. Cela fait soixante-quinze pièces en trois items et trois cent trente-cinq livres pour le tout, un peu plus de quatre livres par tableau. Experts et tabellions semblent expédier la besogne devant cette avalanche de médiocrités.

Monsieur laissait à Louis XIV le privilège de s'entourer de chefs-d'œuvre et de protéger les arts. Le lachinage, c'est-à-dire les laques de Chine, les porcelaines et avant tout les dentelles et les pierreries étaient son fait; cet être bizarre et frivole a posé devant Saint-Simon; le portrait est des plus saisissants. « C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre; plein de toutes sortes de parfums, et, en toutes choses, la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage fort plein mais fort long. Tous ses portraits lui ressemblent. » Le moral répondait bien au physique : « Avec plus de monde que d'esprit, et nulle lecture... il n'était capable de rien. Personne de si mou de cœur et d'esprit, de plus faible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et si souvent de plus malmené par eux. Tracassier et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser, et redisant des uns aux autres. » Tous ces défauts, joints à un « goût abominable », n'étaient rachetés que par quelque valeur à la guerre.

Un homme de cette sorte n'avait pas le temps de s'intéresser à autre chose qu'à des colifichets. Sa galerie eût été dédaignée du moindre bourgeois. Son fils ne trouva dans la succession de son père que des ouvrages de second ordre, entrés comme par hasard dans les palais de Monsieur. C'étaient un *Enlèvement*

des Sabines de Salviati, inventorié avec quatre autres pièces, prisées ensemble : 150 livres; la *Fileuse* de Feti, réplique de celle du Louvre, prisée : 150 livres; la *Piscine* et *Notre-Seigneur chassant les marchands du Temple* de Luca Giordano, prisés ensemble : 400 livres; l'*Histoire de Moïse sauvé des eaux* attribuée à Velazquez et rendue à Honthorst, prisée : 150 livres (Castle Howard) et probablement quelques autres peintures difficiles à identifier d'après l'inventaire qui fournit des renseignements trop succincts.

Il est à remarquer que les tableaux de Madame ne se retrouvent pas dans l'hoirie de son époux. Qu'étaient-ils devenus? Avaient-ils passé à ses filles, la reine d'Espagne, première femme de Charles II, et la duchesse de Savoie, reine de Sicile et de Sardaigne? On peut le supposer. Et c'est de la part réservée à la reine d'Espagne que le futur Régent aurait hérité.

Un favori de Monsieur, le chevalier de Lorraine, meurt en 1702 et lègue au duc d'Orléans trois tableaux, qui représentent une bien faible part des générosités scandaleuses dont il avait été comblé : un *Saint Jean* du Dominiquin, la *Fuite de Jacob* de Pierre de Cortone et la charmante toile dite : la *Cassette du Titien*, où l'on voit une belle jeune fille qui porte à la hauteur de sa tête un coffret enrichi de pierreries; la gravure a popularisé cette aimable composition, aujourd'hui la propriété de Lord Lucas.

A la vente Hautefeuille (1703) le prince fit acheter deux paysages d'Annibal Carrache, le *Batelier* et les *Chevaux*, la *Sibylle* du Dominiquin (collection Wallace), un *Paysage* du même (Bridgewater House), un *Enlèvement de Proserpine* qui a passé pour un Titien et qui est de Sustris, un *Portrait de femme* et *Moïse sauvé* de P. Véronèse. C'était un lot intéressant où apparaissait le peintre des *Noces de Cana* qui, plus tard, devait être si merveilleusement représenté au Palais-Royal.

Un tableautin assez libre : *Salmacis et Hermaphrodite* de l'Albane (Bridgewater House), une *Sainte Famille* du même, la *Présentation au Temple* du Guerchin et l'*Enfance de Jupiter* de Jules Romain (National Gallery), qui provenaient du cabinet de l'abbé Decamps, n'étaient pas des chefs-d'œuvre. Mais en Espagne où le duc, enfin réconcilié avec le roi, prit part à

la guerre (1707 et 1708), la collection s'augmenta de précieuses pièces. Le duc de Gramont, gouverneur de Bayonne, fort désireux d'être agréable au prince, lui céda un *Portrait d'homme* d'Albert Dürer, non retrouvé, et la *Circoncision de Notre-Seigneur*, signée : Joannes Bellinus (National Gallery). Philippe V fit présent à son cousin de l'*Enlèvement d'Europe* du Titien (Fenway Court, Boston); le duc lui-même acheta un pseudo-Michel-Ange (*Prière au Jardin des Oliviers*) et une *Descente de Croix* du Tintoret (Bridgewater House). A ces séjours d'Espagne se rattache une anecdote racontée par Mathieu Marais : « On m'a dit qu'il eut la permission de faire copier un original excellent qui était à l'Escurial, et qu'il eut dessein de faire mettre la copie à la place de l'original, mais que les religieux s'en étant aperçus, ils firent arrêter le peintre et le mirent à l'Inquisition. » On n'ignore pas le manque de scrupules de certains collectionneurs; le futur Régent appartenait-il à cette catégorie?

Quoi qu'il en soit, la collection princière prend corps, et peu à peu on y voit entrer les grands maîtres.

D'un seigneur de la cour de Jacques II, le duc de Melford, frère du duc de Perth, Philippe obtint la très séduisante *Colombine* (Ermitage) qui est d'un joli style léonardesque et fut peinte par un des bons élèves du Vinci, — suivant Morelli, par Francesco Melzi; une *Madeleine portée sur une nuée*, du Guide; le *Paralytique* et *l'Enfant prodigue* de Fr. Bassan; un Giorgione des plus douteux (*le Chevalier blessé*); *Vénus et Adonis* de Cambiaso; un *Paysage* d'Adam Elzheimer; un *Homme armé*, de Jordaens. Ces huit tableaux furent payés 40 000 livres en 1707, mais le prince n'avait pas l'argent disponible, c'était au moment de son départ pour l'Espagne; il fit un emprunt, afin de ne pas perdre cette occasion, c'est à son trésorier général, le sieur Hariague, qu'il eut recours.

On sait que Richelieu, profitant de son titre, se faisait donner des tableaux et des statues; le Régent agit de même. Il se laissait persuader d'aller visiter tel cabinet d'amateur intéressé à lui faire sa cour. Ainsi Raynaud de la Sagette, greffier en chef du Parlement de Paris, désire-t-il être nommé Conseiller d'État? Il fait au duc les honneurs de son hôtel de

la rue Saint-André-des-Arcs, le voit s'arrêter longuement devant quatre tableaux, les lui offre et obtient ses brevets.

M. de Nancré, compagnon d'armes du duc d'Orléans en Italie et en Espagne, nommé capitaine des Suisses au Palais-Royal, veut-il reconnaître les bienfaits dont il est comblé? il cède gracieusement le dessus du panier de sa collection à son protecteur : quatre Albane, trois Annibal Carrache, un Louis Carrache, un P.-F. Mola, un Valentin — il faut noter que c'était là un joli cadeau pour l'époque : au XVIIIe siècle qui avait dit Carrache avait tout dit; beau comme le Carrache était un dicton courant.

Des gens en place tels que La Châtaigneraie, argentier de la chambre du Roi et des Enfants de France, Bertin, trésorier des parties casuelles, Tambonneau, président des Comptes, M. de Launay, directeur de la Monnaie, J. de Nouveau, surintendant des Postes, La Ravoye, receveur général de la Rochelle, Penautier, receveur général des États du Languedoc, Amelot, l'ambassadeur, les curés de Saint-Eustache et de Saint-Sulpice, vendirent, sans nul doute à bon compte, leurs tableaux au dispensateur des grâces et des bénéfices. Par eux la collection du Palais-Royal s'enrichit de la *Sainte Famille au Palmier* de Raphaël, du *Ravissement de saint Paul* de Poussin, sans compter de nombreux Carrache.

Les grands seigneurs aussi étaient tout prêts à être agréables au Régent. Il est probable qu'ils n'acceptaient que des remerciements en échange de leur générosité.

Quand le cabinet du marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert, fut dispersé, le duc d'Orléans se rendit acquéreur de neuf tableaux, deux entre autres considérés alors comme d'incomparables chefs-d'œuvre : les *Trois Marie* d'Annibal Carrache (Castle Howard) et le *Portement de Croix* du Dominiquin (Bridgewater House), lesquels, du reste, sont parmi les plus intéressants de l'école bolonaise. A la vente du marquis de Ménars, beau-frère de Colbert, en 1718, fut acquise une *Sainte Famille* du Parmesan.

Des galeries du duc de Modène et du cardinal de Mazarin une quinzaine de peintures furent achetées successivement; de la première collection, rien d'important à dire, mais de la seconde il faut noter une *Léda* du Tintoret et cinq Van Dyck

au sujet desquels nous lisons dans la correspondance inédite de Crozat (British Museum) le passage suivant : « S. A. R. est consolée des deux tableaux de Van Dyck que la feue Reine de Suède avait cru avoir et qui se sont trouvés n'être que de Bourdon. Elle vient d'acquérir cinq grands portraits, figures en pied, de Van Dyck, qui étaient au Palais Mazarin et qui sont merveilleux. » (3 février 1722.)

Crozat, qui, on va le voir, fut l'ambassadeur privé du royal collectionneur en Italie pour traiter une affaire des plus importantes et des plus difficiles, rapporta de son voyage le petit et superbe tableau des *Pèlerins d'Emmaüs* de Paul Véronèse, aujourd'hui chez le duc de Sutherland, à Stafford House. Vers la même époque, c'est-à-dire en 1716, se négocia par les soins du futur cardinal Dubois l'achat des *Sept Sacrements* de Poussin (provenant de M. de Chantelou) qui avaient passé en Hollande. Ces compositions d'un si haut intérêt, et fameuses dans l'œuvre du grand peintre, le Régent y tenait surtout comme prince français; elles furent payées 120 000 livres et sont maintenant à Bridgewater House, chez le comte d'Ellesmere.

Dubois passa six mois en négociations avec le comte de Stanhope, ministre de George Ier, et réussit à faire signer la première entente cordiale (Triple alliance, 4 janvier 1717). Mais durant tout ce séjour dans les Pays-Bas, l'homme de confiance du Régent garda le plus strict incognito, allant d'auberge en auberge sous le nom de Saint-Albin et se donnant tantôt pour un malade en voyage, tantôt pour un amateur en quête de livres ou de tableaux. Il avait certes une besogne écrasante, témoin un rapport de cent soixante-dix-sept pages, célèbre dans les archives diplomatiques, sur le seul début de ses opérations. Mais il tenait à jouer sa comédie au sérieux, et il est certain qu'il acheta pour le compte de son maître d'autres peintures que celles de Poussin. Lesquelles? Aucun document ne nous le dit. On peut, sans trop se hasarder, supposer que ce furent le beau portrait de Gisze par Holbein (Musée de Berlin) et le *Moulin* de Rembrandt.

Enfin le Régent n'eut ni cesse ni repos qu'il n'eût obtenu des chanoines de Narbonne la *Résurrection de Lazare*, de

Sébastien del Piombo, qu'il avait admirée probablement à son retour de Turin, en 1706, alors que, pour se remettre de ses blessures, il faisait un séjour aux eaux de Balaruc. Il semble que les chanoines firent longtemps la sourde oreille; ils se laissèrent pourtant séduire, en 1722, par une somme de 20 000 livres, plus une copie qui remplace toujours l'œuvre disparue, maintenant à la *National Gallery*. Cette copie est de Carle Vanloo; dans un beau cadre de bois doré et sculpté, elle sert de retable à la chapelle de Saint-Martin, dite aussi de Lazare.

Mais le coup de maître du prince fut l'acquisition de plus de cent tableaux qui étaient à Rome et avaient appartenu à Christine de Suède.

Cette reine, morte le 19 avril 1689, au Palazzo Riario, avait nommé légataire universel son ami, le cardinal Azzolino, lequel ne survécut que de quelques mois — jusqu'au 8 juin — à sa bienfaitrice. La fortune du prélat passa à un sien neveu (on disait volontiers que c'était son fils) le marquis Pompeo Azzolino, qui fit proposer à Louis XIV de lui vendre les trésors dont il venait d'hériter.

Le Roi se défendait à cette époque (1689) contre la ligue d'Augsbourg et s'était mis au régime de la dévotion et des économies; il répondit lui-même à notre ambassadeur à Rome, le cardinal d'Estrées : « Vous n'avez qu'à remercier le sieur Azzolin de sa bonne volonté, mais j'ai des dépenses plus urgentes que l'achat des meubles et des tableaux de la reine Christine. »

Le neveu du cardinal Azzolino patienta durant de longues années; en 1696 il trouva enfin acquéreur en la personne du prince Don Livio Odescalchi, duc de Bracciano, neveu d'Innocent XI; il lui céda toutes les œuvres d'art, tableaux (deux cent quarante en tout), tapisseries, statues, médailles, pour la somme de 123 000 écus romains, environ 500 000 livres de la monnaie d'alors, et plus de deux millions de notre monnaie actuelle. Même pour le temps, cette somme était bien minime quand on pense à la richesse des collections possédées par la fille de Gustave-Adolphe.

Pour donner une idée de la seule galerie de tableaux, il faut rappeler au moins comment la reine sut profiter des

hasards de la guerre et satisfaire, à bon compte sa passion pour les œuvres d'art et son goût — très sûr, en dépit d'anecdotes apocryphes qui nous la montrent mutilant des Corrège pour en faire un paravent.

Au moment où les plénipotentiaires étaient déjà rassemblés à Münster et à Osnabrück, préparant le traité de Westphalie qui allait mettre fin à la guerre de Trente Ans, les armées suédoises commandées par Königsmark assiégeaient Prague, pénétraient dans la ville le 25 juillet 1648, et s'emparaient du Hradschin, où elles trouvèrent un précieux butin : la plupart des richesses artistiques ayant appartenu à l'empereur Rodolphe II. Le général suédois, qui savait quel accueil enthousiaste sa souveraine réserverait à ces dépouilles, décida de se les approprier. Mais il se heurta à un gardien incomparable, Eusebius Miseron, pour lequel le baron de Bildt, l'érudit diplomate, historien de Christine, réclame une petite place dans le livre d'or des serviteurs exemplaires. Ce brave homme refusa de donner les clefs, il fallut le mettre à la torture pour savoir où elles étaient cachées. Bientôt toutefois, charpentiers et emballeurs requis par Königsmark envahirent le palais et, le 6 novembre, avant qu'on eût à Prague des nouvelles de la paix, une flottille de barques emportait de nombreuses caisses à destination du Nord. Les salles du Hradschin étaient dépouillées, les belles choses avaient disparu : des tableaux au nombre de quatre cent quatre-vingt-dix, parmi lesquels des Corrège, des Titien, des Bellini, des Raphaël, des Véronèse, etc., environ cent vingt statuettes de bronze ou de marbre, des armes, des majoliques, des broderies, des manuscrits. Il y avait même un lion vivant, qui arriva à Stockholm à bon port avec toute cette précieuse cargaison.

On sait que Christine abdique en 1654 afin de se convertir au catholicisme; elle quitte son trône et son pays emportant ses chères peintures italiennes et laissant les Allemandes et les Néerlandaises dont elle se soucie moins. Elle fait un séjour en Hollande, où elle achète certaines toiles du cabinet de Buckingham, et un autre en France, marqué celui-là par l'assassinat de Monadelschi, et s'installe à Rome en 1659, prenant plaisir à orner la demeure patricienne qu'elle habite.

C'était le Palazzo Riario, devenu en 1730 le Palazzo Corsini,

situé près de la porte Aurélie, en dehors des quartiers aristocratiques. Il a été modernisé par Fuga; sa façade actuelle, quoique grandiose, manque de style. Joseph Bonaparte loua ce palais en 1797, lors de sa brève ambassade, et c'est devant cette maison historique que fut assassiné le général Duphot. La reine de Suède y fonda l'*Accademia Reale*. Depuis, *Gli Infecondi* (Accademia dei Quirini) et l'*Accademia dell' Archeologia* y tinrent leurs séances. Ces compagnies savantes ont disparu. Mais le Palazzo Corsini, devenu propriété de l'État, donne l'hospitalité aux *Lincei* et à la Galerie Nationale de Rome. Ces nouvelles destinations consacrent définitivement les souvenirs attachés à la résidence de la fille de Gustave-Adolphe.

Le baron de Bildt évoque l'existence de Christine — en marge de la royauté, peut-on dire; il nous apprend que les meilleurs chanteurs italiens se font entendre au Palazzo Riario, que d'excellents acteurs y jouent le drame et la comédie, que la reine organise des fouilles à ses frais et, malgré ses pauvres finances, fait de nombreuses acquisitions; c'est ainsi qu'elle trouve moyen, en 1667, d'acheter toute la galerie Carlo Imperiali. On voit qu'au milieu de ses préoccupations religieuses et politiques, elle n'oublie point ses passions secondaires dont elle dit en excellent français : « La peinture, la sculpture et tous les autres arts qui en dépendent sont des impostures innocentes, qui plaisent et qui doivent plaire aux gens d'esprit. C'est un défaut à un honnête homme que de ne les aimer pas. »

Les belles collections de la reine Christine furent donc vendues à Don Livio Odescalchi. Ce patricien meurt en 1713; le duc d'Orléans n'ignore pas que cette maison princière traverse une crise et que les neveux de Don Livio, le marquis Baldassare Odescalchi, duc de Bracciano, et le cardinal du même nom, appelé aussi le cardinal Herba, archevêque de Milan, seraient heureux de trouver quelque argent. Dès le 23 septembre 1713 il fait écrire à La Chausse, consul de France à Rome : « Comme les dernières lettres de Rome apprennent que Don Livio est mort, et qu'il laisse une succession très chargée de dettes, je ne doute pas que les meubles, les bronzes, les tableaux et les statues qu'il avait

eus de la reine Christine ne soient vendus. Je vous prie, Monsieur, d'avoir attention à la disposition qui en sera faite, et de me faire savoir quelles seront à peu près les idées de ses héritiers, soit pour vendre le tout ensemble, soit en détail; quels accommodements on pourrait faire avec eux pour les paiements; si le Pape permettrait qu'on fît sortir de Rome les effets qui seraient vendus; quels seraient ceux que Sa Sainteté laisserait plus aisément transporter dans les pays étrangers; et ceux au contraire dont Elle interdirait la sortie. Vous me ferez beaucoup de plaisir de me donner des éclaircissements. »

L'affaire est entamée, mais combien loin encore de la conclusion! La Chausse n'est pas en état de fournir les éclaircissements demandés. Aussi, l'année suivante, Philippe d'Orléans prie-t-il Crozat, qui part pour l'Italie, de voir par lui-même comment on pourrait pressentir Don Baldassare.

Il s'agit ici de Pierre Crozat que, par dérision, on appelait Crozat le Pauvre, quoiqu'il fût richissime, mais moins riche que son frère Antoine. Il fut l'ami de Mariette, le protecteur de La Fosse et de Watteau. Dans le magnifique hôtel qu'il s'était fait construire en 1704, au coin du boulevard et de la rue de Richelieu, il avait réuni des collections de tableaux, de dessins, de statues et de médailles.

Une lettre de Poerson, directeur de l'Académie de France à Rome, adressée au duc d'Antin, le 20 novembre 1714, nous tient au courant des négociations : « M. Crozat le jeune, écrit-il, continue à voir les belles églises de Rome et les cabinets de peinture et sculpture. Comme l'on sait qu'il est très riche, l'on s'empresse à lui proposer tableaux, figures, bustes, médailles et autres curiosités, mais, jusqu'à présent, il n'a rien acheté. L'on attend le retour du cardinal Herba, qui est héritier du prince Don Livio Odescalchi, pour voir si l'on pourra faire quelque chose de ce fameux cabinet, ce qui toutefois paraît encore incertain, parce que les prix en paraissent très hauts. »

Crozat peut voir le cabinet en question dans le courant de janvier 1715, en compagnie d'Amelot, jadis ambassadeur en Espagne et envoyé extraordinaire à Rome pour le règlement de l'interminable affaire de la Bulle *Unigenitus*. L'abbé Louis de Targny, l'un des gardes de la bibliothèque du Roi, qui fait

fonction de secrétaire auprès d'Amelot, rend compte de cette visite dans son *Journal*. Nous avons ainsi une première idée des richesses convoitées : « Ce cabinet, note l'abbé, est composé de tableaux les plus exquis et en très grand nombre. Il y a un original si parfait qu'on l'estime infiniment; c'est saint Jean qui vient voir le petit Jésus [*Madonna del Passeggio*, de Raphaël, à Londres, chez le comte d'Ellesmere]. Il n'y a que quatre figures dans ce tableau : les deux enfants, la Vierge et saint Joseph; ce tableau pourrait être vendu 20 000 francs. Il y a dans ce ramas plusieurs tableaux du Corrège, de Paul Véronèse, du Titien, de Poussin, du Guide, du Bassan, etc. Il y a bien des nudités; on a mis des rideaux sur les plus indécentes. » Il sera souvent question de ces nudités qui ne devaient pas décourager le duc d'Orléans dans ses démarches, bien au contraire.

Crozat lui-même mande au marquis de Torcy qu'il fera tous ses efforts pour « procurer à Son Altesse Royale une quarantaine de tableaux qui formeront le cabinet le plus singulier d'Europe, qui ne saurait être comparé en ce pays-ci qu'à celui de M. le duc de Modène ». Il ajoute : ce serait *un grand trésor pour la France*.

Vers le mois de mars on annonce l'arrivée des héritiers de Don Livio, mais Crozat ne peut s'accorder avec eux sur le prix; Don Baldassare, par habileté diplomatique, fait courir le bruit que l'empereur se met sur les rangs — ce n'est qu'une ruse pour tenir la dragée haute. Sur le point de quitter Rome, Crozat, le 19 mars 1715, écrit au marquis de Torcy : « Je ne suis à présent guère plus avancé, les idées de MM. Odescalchi étant beaucoup au delà de la valeur des tableaux et tapisseries que je leur marchande. Ainsi je ne vois pas que cette affaire puisse réussir, à moins que, lorsqu'ils me verront partir, ils ne se déterminent à accepter les offres de 75 000 écus romains que je leur ai faites... M. le cardinal de la Trémoïlle a eu la bonté de confirmer la même chose à M. le cardinal Odescalchi qui lui a avoué qu'ils n'avaient pas d'autre acheteur que moi... Si j'avais à faire à gens connaisseurs qui puissent sortir de la prévention populaire sur leur cabinet, j'aurais bien assurément terminé cette affaire, et je sais bien qu'il n'y aura que le temps qui puisse les déterminer. »

En vrai marchand, Crozat fait une fausse sortie ; après avoir annoncé son départ, il le retarde, espérant forcer la main aux vendeurs. Il reprend la plume le 2 avril pour mander à Torcy combien il est désolé de n'avoir pu accorder 100 000 écus aux Odescalchi. Il annonce qu'il a chargé le chevalier de la Chausse du soin de l'affaire et qu'il s'est assuré les bons offices du cardinal de la Trémoïlle, ambassadeur de France, et du cardinal Gualterio, tous deux en bonnes relations avec la partie adverse.

Le cardinal Philippe-Antoine Gualterio, ancien nonce en France, abbé commendataire de Saint-Remi de Reims, était l'un des représentants les plus autorisés des intérêts français auprès du Saint-Siège. Une grande partie de la correspondance de Gualterio et de Crozat se trouve au British Museum, ces lettres permettent de combler les lacunes de l'*epistolarium* des directeurs de l'Académie de France. Grâce à ces documents nous avons tous les détails de l'interminable négociation, à peine ébauchée jusqu'ici.

Au lendemain de la mort de Louis XIV, le 2 septembre 1715, Crozat s'adresse à Gualterio, de la part de celui qui vient d'être nommé Régent ce jour même, et qui fait sans doute état de son nouveau titre pour amadouer les princes romains. Comment expliquer d'autre façon, à cette date, une pareille démarche?

Quelques jours après, nouvelle lettre au sujet d'un Corrège qui se trouve dans l'église de Saint-Antoine de Parme et que convoite aussi le duc d'Orléans, mais c'est pour Crozat un prétexte, il revient à ses moutons : « Son Altesse Royale s'adonne entièrement aux affaires de l'État et quoiqu'Elle ne veuille pas qu'on ait l'honneur de lui parler de la peinture, cependant Elle n'en a pas perdu le goût, les tableaux lui servant de délassement des grandes occupations où Elle est. Aussi Votre Éminence ne saurait faire chose plus agréable à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans que de lui procurer le tableau du Corrège, de Parme. Et quoiqu'elle soit dans un esprit d'économie qui est assurément louable et très digne de son bon esprit, cependant je me flatte qu'elle ne serait pas fâchée que l'affaire de MM. Odescalchi pût se renouveler. »

Un peu d'espoir semble luire. Sur les deux cent quarante

tableaux, Crozat s'engage à n'en choisir que cent dix. A ce tournant, les Odescalchi parlent encore une fois des offres faites par l'empereur. Le mandataire du prince, tout en sachant à quoi s'en tenir sur cette manœuvre, pelote en attendant partie. Il tâche d'obtenir au moins quelques toiles dont les sujets ne doivent pas, selon lui, convenir à la cour impériale. Il démontre que le duc d'Orléans se consolerait de voir l'affaire se traiter à Vienne s'il « pouvait avoir seulement sept tableaux, savoir : *la Danaé*, *la Léda*, *l'Io* et *l'Amour qui forme son arc*, tous quatre du Corrège, *la Vénus qui se mire dans un miroir*, *Vénus qui se peigne dans la mer* [*la Vénus à la coquille*], *Mercure qui montre à lire à l'Amour*, tous trois du Titien... Comme ces sept tableaux représentent des sujets un peu libres, sur lesquels M. le cardinal Odescalchi avait fait mettre des rideaux, il pourrait se faire que l'empereur ne se soucierait pas (*sic*) d'acquérir ces tableaux pour lesquels je paierai jusques à 20 000 écus qui est certainement un gros argent au temps présent » (17 décembre 1715).

Le neveu de Don Livio allait se marier, ce n'était pas le moment d'insister, car le jeune homme épousait une fortune. Crozat reprend la conversation avec Gualterio une année plus tard; il s'agit de lui-même cette fois, d'un pot-de-vin qu'il veut se faire octroyer, le cas échant. Il écrit le 1er décembre 1716 : « MM. Odescalchi ont un très grand fatras de dessins, parmi lesquels il y en a une centaine que je serais bien aise d'avoir, et que j'aurais lieu d'espérer qu'ils voudront bien me donner pour mes *épingles*. » Crozat orthographie : *éplingues*. Disons, en passons, que nous corrigeons ce genre de fautes, sans châtier pourtant son style qui en aurait besoin.

Jusqu'au 16 mars 1717, il n'est plus question de rien, ni de marché, ni d'épingles. L'affaire dort. Ni le cardinal Gualterio, ni Crozat ne sont au bout de leurs peines. Il faut attendre plus de trois ans. En mai 1720, le cardinal intervient, et c'est avec Dubois, devenu premier ministre, et avec Crozat qu'il renoue les relations si longtemps interrompues. Il parle au nom de l'abbé Calcaprina, agent du duc de Bracciano, lequel a perdu sa jeune femme et voit sans doute ses affaires assez compromises par ce deuil. Les avances viennent du ven-

deur, c'est bon signe. Gualterio communique une sorte de contrat dans lequel les prétentions premières ont fléchi : au lieu de 120 000 écus pour une partie des tableaux, on ne demande plus que 95 000 écus ; de plus, le duc qui avait songé à se faire donner deux mille louis d'or, par-dessus le marché et sous le manteau, semble baisser pavillon.

Sur ce, Crozat charge un expert (Guilbert) d'aller voir le cabinet et de rédiger un mémoire. Ce document est très curieux, il nous offre un résumé critique des principales œuvres qui allaient devenir la propriété du Régent, et donner à sa collection une valeur sans pareille.

Guilbert commence par faire toutes réserves ; les tableaux n'ayant pas été décrochés, il ne peut s'en faire une opinion très exacte. « Il y a lieu de croire que la plupart de ceux qui paraissent à présent douteux, remarque-t-il, lorsqu'ils seront à la portée de la vue et un peu nettoyés, seront peut-être reconnus pour des originaux incontestables. »

Il ne se trompe pas en discutant l'authenticité du « Grand tableau représentant Renaud armé, avec Armide nue », il n'est pas d'un peintre fameux, mais de Varotari, dit le Padouan ; la *Vénus couchée* du Titien lui paraît équivoque, elle est, en effet, de Palma Vecchio ; même critique pour « une femme nue couchée sur un lit, accompagnée d'un homme jouant du théorbe », tableau attribué au Titien et qui est un travail d'élève, ainsi qu'on peut s'en rendre compte au Musée Fitzwilliam, à Cambridge ; sur le *Départ d'Adonis pour la chasse* du Titien, Guilbert dit des choses fort intéressantes qui prouvent sa compétence. « En effet, note-t-il, l'on en voit à Vienne chez Sa Majesté Impériale [aujourd'hui au Musée, n° 145] un excellent original, et un autre dans cette ville-ci, apporté à la Maison Colonne par la dot de Madame la duchesse Salviati [aujourd'hui à la *National Gallery*, n° 35] et qui est de la plus sublime perfection dont ce grand peintre ait été capable : aussi ce tableau-là est-il fort supérieur à celui-ci, quoique ce dernier est merveilleux. Comme j'ai eu occasion de le voir de près, j'avoue qu'il ne me semble qu'une excellente copie de Paul Véronèse, son élève, mais, l'ayant considéré plus mûrement, par rapport aux variétés qui s'y trouvent et un je ne sais quoi qui marque le caractère du maître, je fus

obligé de convenir que c'est un ouvrage du Titien fait dans un âge avancé. »

Les Corrège sont critiqués à leur tour. La *Madone de saint Jérôme*, « dont on voit l'estampe d'Aug. Carrache, et dont l'original le plus authentique est à Saint-Antoine de Parme, est ici de moyenne grandeur, et je ne la crois, jusqu'à présent, qu'une bonne copie [de Louis Carrache]. L'*Éducation de l'amour* est un tableau original, presque partout retouché, ce qui le déguise beaucoup; c'est d'ailleurs un très beau morceau [Collection du comte de Franqueville]. L'*Amour qui taille son arc*, dont l'original véritable du Corrège est à Vienne chez l'Empereur [Bridgewater House] est une très belle copie du Parmesan, faite de telle sorte qu'elle semble plutôt un ouvrage de son invention que d'après son auteur, tant il l'a transformé dans son propre goût. [Cette remarque ne saurait s'appliquer ni à la composition, ni au dessin qui sont identiques dans les deux œuvres.] Les trois célèbres tableaux représentant les amours des Dieux [*Danaé*, *Léda*, *Io*], sont des originaux excellents et indiscutables; *mais ayant été endommagés et depuis retouchés par Carlo Maratti, ils ont beaucoup perdu de leur premier lustre, de manière qu'en plusieurs endroits ils n'ont presque plus leurs anciennes teintes vierges et transparentes, ni le pinceau velouté, qui tout ensemble caractérisent la main de ce grand maître.* » Nous voilà édifiés.

Guilbert se résume en disant : « Tous les autres précieux tableaux de ce rare cabinet, de tous les plus fameux maîtres, tels entre autres que ceux du Titien, du Parmesan, de Jules Romain, des Carrache, du Guide, de Rubens, me paraissent dès à présent très originaux, étant la plupart éclairés plus favorablement que les précédents, ou moins élevés. » Suivent quelques conseils pratiques pour l'emballage et le transport; mais il y a encore des obstacles et ils viennent cette fois du Saint-Siège.

Certaine loi n'existait pas, au XVIIIe siècle, pour la protection des chefs-d'œuvre; le Pape semble toutefois avoir devancé ces rigueurs modernes, car il fallait un laissez-passer pour faire sortir les objets d'art des États pontificaux. Aussi le Régent s'adresse-t-il à Clément XI pour prévenir toute difficulté : « Très Saint-Père, lui écrit-il de Paris, le 16 juil-

let 1720, il y a quelques années que Votre Sainteté voulut ne pas désapprouver le dessein que j'avais de faire l'acquisition des statues et des tableaux du cabinet du feu prince Don Livio Odescalchi; Votre Sainteté accorda même permission de les faire sortir d'Italie au sieur Crozat que j'avais chargé de ce soin. Cet achat est près de se conclure, et je demande très humblement à Votre Sainteté de daigner renouveler cette permission.

« Cette marque de ses bontés pour moi me sera très sensible, et je la supplie de croire que j'en aurai une parfaite reconnaissance et que je suis avec respect, Très Saint-Père, votre très humble et très dévot fils. »

La réponse se fait attendre fort longtemps. Cependant les marchandages se continuent interminables : le duc de Bracciano veut obtenir 95 000 écus, le prince en offre 90 000; le vendeur ne comprend pas les *bordures*, c'est-à-dire les cadres, dans ce prix; l'acheteur accepte à condition qu'on lui donne trois petits tableaux de Raphaël, non inventoriés. Le 13 août 1720, le cardinal Gualterio annonce à Crozat que le duc italien consent à un rabais de 1 000 écus, et, vers la fin de septembre, on tombe enfin d'accord, après concessions mutuelles, et l'on s'arrête au prix de 93 000 écus.

Au milieu de ces pourpalers Crozat n'oublie ni ses intérêts, ni ses dessins. Dans chacune des lettres du cardinal il en est question. Si Crozat est tenace, le duc de Bracciano l'est aussi, il a son idée de derrière la tête. C'est ce que nous apprend cette phrase de Gualterio dans sa lettre du 31 août : « J'ai parlé de nouveau pour vos dessins, Monsieur. Vous les aurez indubitablement, *mais il vous en coûtera* quelque peu de bouteilles de champagne. » Par ce même courrier Gualterio disait encore : « Ce qui nous embarrasse le plus, c'est la permission de faire sortir les tableaux, sans quoi il n'y a rien de fait. On nous donne toujours là-dessus de bonnes espérances, mais cela ne vient pas. Cependant, nous faisons de notre mieux, M. de Sisteron et moi, pour avoir cette permission, et je me flatte que nous l'obtiendrons à la fin; après quoi, tout ira son chemin. »

Ces lenteurs papales gazent quelque envie de bénéfice, fiscal ou autre. Tout le monde veut avoir son petit profit dans

cette affaire et tondre un peu la toison d'or. L'évêque de Sisteron, dont parle Gualterio, est le P. Lafiteau; c'est lui qui converse avec le Saint-Siège; il ne cesse d'assaillir le Pape et le cardinal Albani de ses réclamations au sujet de l'*exeat*. « Vous ne serez pas surpris sans doute, Monsieur, écrit Gualterio à Crozat, le 14 septembre 1720, d'apprendre que ledit M. le cardinal Albani, faisant espérer cette permission, n'a pas fait difficulté de dire au prélat qu'il faudrait payer certains droits pour cette sortie. J'ai prié M. de Sisteron de savoir précisément à quoi monte ce droit, que je payerai sans répliquer, si c'est peu de chose, quoique, s'agissant du service de Monseigneur le duc d'Orléans, une pareille prétention doive paraître extraordinaire. Mais, si cela va à de grosses sommes, j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Son Altesse Royale avant de passer outre. Peut-être qu'on n'y fera plus attention, et, en ce cas-là, nous en serions quittes pour la peur. »

Il est question de 3 p. 100 et même plus, rien n'étant réglé. « Cela irait loin à notre égard, remarque Gualterio, le 21 septembre, et même jusque à demander peut-être plus que l'on a accoutumé, attendu que la chose est arbitraire. Ce procédé est étonnant, surtout avec un aussi grand prince que celui que cela regarde. Toutefois, si l'on se raidit là-dessus, je ne vois aucun moyen d'éviter ce payement. Toutes les raisons voudraient que semblables frais, en pareils cas, fussent compensés, et que l'acheteur, comme le vendeur, en payassent chacun la moitié; mais je prévois que nous rencontrerons de grandes difficultés là-dessus de la part de M. le duc de Bracciano. »

L'évêque de Sisteron s'adresse alors à Dubois; il n'a pas d'illusion : la douane exigera un pourcentage, et la vraie raison des atermoiements c'est que la secrétairerie papale veut « se donner le temps de lire l'inventaire des tableaux pour les taxer ». Ce document, en effet, avait été communiqué. A Paris on accepte ces conditions, mais Dubois, avec sa finesse ordinaire et sa diplomatie, formule une critique, presque un blâme : « Il ne faut point faire de difficulté, dit-il, de payer les droits des tableaux pour Son Altesse Royale; mais, comme sa dignité serait blessée si on le faisait en son nom, il faut éviter de le commettre. Les ministres de Rome les moins qua-

lifiés ont jusqu'à présent été exempts de tous droits ici sur ce qu'ils apportent dans le royaume ou qu'ils renvoient en Italie. »

Tout est donc suspendu à la décision de Clément XI. Il se montre que le Souverain Pontife, à son tour, veut un souvenir de la transaction, et il jette son dévolu sur la propriété du pauvre Crozat. Gualterio est dans un grand embarras. « Il [Albani] me donna, écrit le cardinal, les mêmes espérances qu'il a coutume de donner à M. de Sisteron, sans me rien dire de positif. Il m'ajoute que Sa Sainteté voudrait en tirer au moins un livre de certains dessins de Raphaël que vous avez, Monsieur, acheté à Rome, et dont elle a grande envie. Il me pria d'en écrire. Je lui dis que cette affaire n'avait nul rapport avec celle des tableaux; que les dessins vous appartenaient, et que les tableaux étaient pour Son Altesse Royale. Il insista toujours pour que j'écrivisse, et d'une manière que je fus obligé de le lui promettre. Je le fis, mais je l'assurai en même temps que ce ne serait qu'après que la permission pour la sortie des tableaux serait accordée. »

On annonce sur ces entrefaites l'arrivée à Rome de l'abbé de Saint-Albin, fils naturel du Régent, qui doit apporter toutes les pièces de la Constitution *Unigenitus,* — autre affaire que la Cour de Rome fait traîner des années et des années. Ces circonstances, où l'on se plaît à voir le grand désir du duc d'Orléans de se montrer le fidèle appui de l'Église, ne feront-elles pas avancer les choses? Non point. Si les intermédiaires du prince trouvent là un argument en leur faveur, le Pape en trouve un autre en la sienne dans la débâcle de Law qui vient d'éclater; et puis Clément XI révèle enfin plusieurs motifs qui le déterminent à surseoir. Il faut presque tout citer de l'épître de l'évêque de Sisteron à Dubois (12 octobre 1720) et en reproduire le ton désinvolte qui surprend un peu aujourd'hui. Cette épître est chiffrée en grande partie.

« Monseigneur, écrit le P. Lafiteau, j'ai demandé au Pape la permission d'envoyer les tableaux destinés pour Son Altesse Royale. Je lui ai exposé ce que Votre Excellence m'en écrit, et je lui ai confirmé qu'il était effectivement *honteux* de refuser une pareille chose à un Prince de ce rang, de ce mérite, et cela, dans le temps même qu'il s'épuise pour le service du Saint-Siège.

« Le Pape me répondit d'abord... que, comme il ne m'a jamais refusé cette grâce, il ne l'a aussi jamais accordée à personne. Sa Sainteté me dit ensuite que le Corps des peintres de Rome [la corporation de Saint-Luc] lui avait envoyé suppliques sur suppliques pour lui représenter que, s'il accordait cette permission, il dépouillerait Rome de tout ce qu'elle a de plus précieux en ce genre... Elle me renouvela ensuite le tempérament qu'elle m'avait autrefois proposé, d'envoyer seulement les *peintures obscènes* qui se trouvent parmi celles que Son Altesse Royale veut acheter. *Je lui répondis que cela ferait un bel effet de ne voir arriver que des nudités infâmes et de savoir que c'était lui-même qui avait fait une telle chose.* Il comprit ma pensée et j'ose assurer qu'il ne me parlera plus d'un semblable partage. Enfin, comme je le pressais, *jusqu'à rougir en vérité moi-même de la honte dont il se couvrait par tous ces délais*, il me dit que, pendant que la France n'a pas un seul sol en espèce, *il rougirait encore plus de lui prendre cent mille écus.* J'ai honte d'écrire ceci, Monseigneur, mais je le fais afin que Votre Excellence voie *sur quel faux principe* on agit ici depuis quelque temps... M. le cardinal Acquaviva... *me dit qu'on attendait peut-être que Son Altesse Royale choisît un ou deux de ces beaux tableaux et qu'il les offrît à Sa Sainteté.* Cela pourrait bien être car, ayant envoyé une statue au Czar et en ayant reçu un présent la semaine dernière, j'ai su qu'il dit à cette occasion à M. le cardinal Ottoboni que *cette statue lui avait jusqu'à présent beaucoup plus produit que tout le cabinet du duc de Bracciano.* C'est de cette Éminence que je l'ai appris. » Le Pape oubliait que son cadeau au Czar appelait un cadeau, mais qu'avait-il donné au duc d'Orléans?

Il était écrit que tous les vents seraient contraires. Le jour de la Toussaint on apprend que Clément XI est fort malade; on ne peut l'approcher. Il se remet au bout de quelques semaines, mais il est assailli alors de démarches autrement pressantes que celles de l'évêque de Sisteron. Il ne s'agit de rien moins que d'obtenir la pourpre cardinalice pour Dubois, depuis peu archevêque de Cambrai. C'est une agitation extraordinaire dans toute l'Europe; Dubois met en mouvement le roi d'Angleterre, un luthérien, et le Prétendant, un catholique, les cours de Madrid et de Vienne, les oratoriens

et les molinistes, dirigeant au même but les plus irréconciliables ennemis et répandant à profusion l'or de la France. Tout s'efface devant ces intrigues.

Lassé de ces tergiversations incessantes, le duc d'Orléans se décide à passer outre; il donne l'ordre de conclure le marché, qui est signé, le 14 janvier 1721, par le cardinal Gualterio et le prince Baldassare Odescalchi, duc de Bracciano.

Les tableaux de la reine de Suède, au nombre de cent vingt-trois, sont cédés à haut et puissant prince Monseigneur le duc d'Orléans au prix de 93 300 écus romains (l'écu comptant pour dix jules), payables avant quatre mois.

Par un article secret, le prince Baldassare se fait donner, non plus deux mille louis d'or, mais mille seulement, il consent à faire cette diminution et à ne recevoir que trente et un jules par louis au lieu de trente-trois, suivant le cours commercial. « C'est une petite épargne, remarque Gualterio, mais elle sera toujours bonne pour l'emballage. » L'histoire des bordures est remise sur le tapis, elles sont cédées à l'acheteur qui, par surcroît, accepte trois petits tableaux de Raphaël : une *Pietà*, *la Prière au Jardin des oliviers* et *le Portement de croix*.

Le duc d'Orléans eut grandement raison de ne pas attendre la permission papale pour conclure l'affaire. Clément XI a une rechute grave et meurt le 19 mars 1721, sans avoir donné satisfaction au prince et à Dubois. Afin de n'être point pris au dépourvu, le Régent, depuis le mois de juillet de l'année précédente, avait envoyé à Gênes des pierreries pour les « consigner au banc de Saint Georges » et pouvoir emprunter cent vingt mille écus jusqu'à ce que les changes revinssent à leur valeur. La crise financière l'obligeait à ce recours désespéré.

Les obstacles de tout genre se dressaient sur la route. Les pierreries étaient restées à Lyon, la peste qui venait d'éclater à Marseille ayant interrompu toute relation entre la France et l'Italie. Aussi Crozat, dès la signature du marché, fut-il chargé d'aller négocier l'emprunt dans les banques d'Amsterdam.

Le fait est confirmé par une lettre du comte d'Argenson à la marquise de Balleroy. Il lui écrit de Valenciennes le 6 mars 1721 : « Hier passa par ici, pour aller en Hollande, M. Crozat le pauvre, avec une cassette légère pleine de dia-

mants, à ce qu'on dit, bien escorté par la maréchaussée... N'en parlez pas, car je serais un intendant perdu. Je crois qu'il va emprunter de l'argent sur les diamants du Régent pour en payer les tableaux d'Italie qu'a achetés Son Altesse Royale. »

En avril 1721, les fonds étaient prêts, mais, durant le Conclave, il n'y avait plus de souverain pontife, plus même de Gualterio ou d'Albani, les cardinaux ne pouvant communiquer avec le dehors.

Crozat s'avise qu'il est possible de se passer d'*exeat*, soit en expédiant les meilleurs tableaux qui peuvent être portés sur le dos d'un mulet ou entre deux brancards, « tout comme si le duc [de Bracciano] les faisait sortir de son palais, pour les envoyer chez lui à Milan », soit que l'on profite de l'immunité du cardinal de Rohan, présent au Conclave, pour faire « escorter par son équipage les tableaux jusqu'aux confins de l'État ecclésiastique ».

Sur ce, le 13 mai, le cardinal Conti est élu pape sous le nom d'Innocent XIII. Il semble qu'enfin tout va marcher à souhait. Une partie de la somme due au vendeur ayant été payée, Poerson a libre accès au palais Odescalchi; accompagné du chevalier Benedetto Luti, pour l'heure le peintre le plus notoire de Rome, il peut regarder certains tableaux à loisir et faire procéder à des restaurations nécessaires, par un nommé Domenico, « qui a un talent merveilleux pour raccommoder les tableaux qui ont souffert ». L'impression du directeur de l'Académie est fort juste : « Plus l'on voit, dit-il, ces merveilleux ouvrages, plus l'on les admire; mais, parmi ces belles choses, il y en a quantité de médiocres et une très grande quantité au-dessous de médiocre. Nous n'avons pas continué de faire cet examen, parce que, tout l'argent n'étant pas arrivé, l'on n'a pas jugé à propos de descendre les plus grands. Ainsi, il faut attendre que le payement soit fini pour les faire apporter, les examiner et se déterminer sur les mesures que l'on doit prendre pour les envoyer. »

La fameuse permission papale, dont on faillit bien se passer, est accordée en juin, le prix d'achat est soldé en juillet. Alors les restaurateurs se mettent à l'œuvre. Poerson donne sur ce travail d'intéressants détails, il s'agit de *la Madonna del Passeggio*, aujourd'hui considérée par certains comme un pseudo-

Raphaël. « Nous sommes toujours assidus, écrit Poerson au duc d'Antin, le 12 août, à préparer les tableaux de Son Altesse Royale, et *la Belle Vierge* de Raphaël a été heureusement raccommodée par le fameux seigneur Domenico, d'une manière si ingénieuse, qu'elle fait l'admiration de ceux qui l'ont vue et qui la voient à présent; et cela sans avoir employé ni pinceau, ni huile, ni couleur, mais avec du stuc d'une certaine composition dont il a rempli les trous, dont quelques-uns avaient cinq ou six lignes de profondeur. Il a, de plus, mis derrière, sur le bois dudit tableau, une composition qui empêchera que le bois ne soit sujet à produire tarles ou autres animaux. J'ai été témoin de ce rétablissement, sans l'avoir abandonné d'un instant. J'ai été charmé de son adresse et de son intelligence. C'est une faveur que m'a faite ce seigneur d'avoir trouvé bon que je lui aie vu faire cette opération, ne voulant jamais de témoins lorsqu'il travaille à ces sortes d'ouvrages. »

Les tableaux n'arriveront à Paris qu'en décembre, car on prend une peine infinie pour l'emballage, on détache les toiles des châssis, on les roule; le tout est enfermé dans d'immenses caisses qui sont à Civita-Vecchia en septembre et partent pour Cette où on les signale le 4 novembre. De ce petit port, par le canal du Languedoc et la Garonne, la cargaison est dirigée sur Bordeaux. Les caisses les plus précieuses vont par terre jusqu'à Paris, les autres sont embarquées à destination de Nantes; il y en a quinze, huit pour le Régent et sept pour Crozat lequel, au cours de ses négociations, ne s'était pas fait octroyé seulement des dessins... et avait fait peut-être quelques achats personnels. La question des pots-de-vin n'est pas la moins curieuse dans toute cette affaire.

Le 13 décembre le duc d'Antin peut écrire à Poerson, autre candidat à quelque *buona mancia* : « J'ai à vous mander l'arrivée des tableaux de Monsieur le Régent et la satisfaction que Son Altesse Royale a eue de la façon dont vous les avez emballés. Je n'ai rien oublié pour faire valoir tous les soins que vous en avez pris. Je ne lâcherai point prise que cette occasion ne vous obtienne une pension; je tâcherai même qu'elle soit sur un bénéfice, car le paiement des autres pensions n'est pas toujours certain. Assurez-vous que je ferai de mon

mieux et que je serai toujours fort aise de vous procurer quelque bien, étant, Monsieur, entièrement à vous. »

Crozat, de son côté, remercie chaleureusement le cardinal Gualterio : « Il [le Régent] n'a achevé que d'hier à les faire désencaisser. Il les a trouvés encore plus beaux que l'idée qu'il s'en était faite et véritablement il y a soixante à quatre-vingts tableaux qui sont merveilleux. La satisfaction de Son Altesse Royale doit augmenter les obligations qu'elle a à Votre Éminence de lui avoir procuré ce superbe trésor en peinture. » (16 décembre 1721.)

On ne sait si la satisfaction du Régent fut tout ce que le cardinal eut pour sa peine, il eut probablement aussi un cadeau, il le méritait.

Il avait donc fallu dix années pour mener à bien cette importante transaction. Nous n'en aurions jamais fini si nous avions relaté tous les embarras qui surgirent le long de la route; il était toutefois nécessaire d'insister sur les détails les plus suggestifs. Exemple très frappant des lenteurs diplomatiques, toute cette histoire qui met en jeu tant de personnes et tant d'intérêts était jusqu'ici éparse dans maintes archives; elle valait, semble-t-il, d'être contée.

CASIMIR STRYIENSKI [1]

1. Cet article était à l'impression quand la douloureuse nouvelle de la mort de l'auteur a attristé le monde littéraire. La *Revue de Paris* s'associe au deuil des amis et des confrères de l'excellent écrivain.

POÈMES

I

LE VOILE

J'étais là... je croyais que les beaux dieux antiques,
Ivres d'azur torride et de célestes vins,
Etaient encor, Seigneur, vos archanges divins,
Et que leur opulence escortait vos cantiques.

Je pensais : Jésus trône auprès de Jupiter,
Et l'Iliade flotte autour de l'Évangile —
J'annotais Samuel et j'apprenais Virgile;
J'aimais les yeux d'Hélène et les larmes d'Esther.

Sur ma bouche alternaient le nectar et la cendre,
Et, l'orgueil m'entraînant sur le plus haut des monts,
Jamais je ne craignis les offres du démon,
Car j'espérais toujours la chance d'Alexandre!

O mes frères, les dieux éblouissaient mon cœur,
Ainsi que Dieu tout seul illumine le vôtre!
Vous portez le cilice ingénu des apôtres;
Je portais le manteau d'un barbare vainqueur.

Lorsque je regardais, silencieuses rondes,
Les atomes surgir au contact du soleil,
Je disais : C'est d'un œil indistinct et pareil
Que Dieu voit tournoyer l'ordre éternel des mondes.

Tout m'était simple, net, limpide et découvert,
L'eau du Jourdain coulait semblable à l'eau du Gange...
Et ma joie, au milieu du colossal mélange,
Était une colombe avec un rameau vert.

J'avais pour compagnons de mes naïves fièvres,
La syrinx de Ménalque ou l'orgue de Pascal,
Et le petit saint Jean avec l'agneau pascal,
Et le jeune Daphnis avec toutes ses chèvres.

Le soir, lorsqu'un orage encombre l'horizon
Et que les nerfs tendus redoutent les ténèbres,
Je me remémorais les deux grands soirs célèbres
D'où s'échappe à jamais une double oraison.

C'était le soir d'abord où les femmes, les vierges,
Les pâtres, les vieillards, les nymphes s'échappant,
Entendirent soudain après la mort de Pan,
Le cri du nautonier suivre les mornes berges.

Et le soir au sommet du chauve Golgotha
Où le centurion harassé de sa garde,
Vit à peine, au-dessus de trois femmes hagardes,
Mourir le jeune Christ qu'un miracle apporta.

*
* *

Le vertige des corps inlassables et libres,
L'attrait de s'éblouir et de se plaindre à deux,
Et les embarquements vers des ciels hasardeux,
Tout cela me semblait utile aux équilibres.

Je n'envisageais pas dans mon naïf instinct
L'inadmissible effort d'être un adepte chaste;
Et dans le Paradis adorablement vaste
Eros faisait bondir son cheval enfantin.

Donc, j'avais résolu les plus graves problèmes,
La torture du doute était si loin de moi
Que je vivais sans chocs, sans gêne, sans émoi,
Et sans m'imaginer la course après soi-même.

Or, mon Dieu, votre grâce a dessillé mon œil;
J'ai vu le faible éclat des solaires prestiges,
La molle humilité des roses sur leurs tiges,
Moi qui jadis croyais à leur compact orgueil.

J'ai su que je perdais votre divine essence,
Au milieu de vos dons, chef prodigue et divers!
Que ma paresse ardente et mes yeux trop ouverts,
N'avaient jamais compris votre sobre puissance;

Que vos aubes d'Avril et vos couchants de Mai,
Et l'arbre somptueux et le timide arbuste,
Au lieu de révéler votre sourire auguste,
Étaient peints sur le voile où je vous enfermais.

Adonaï! pasteur! que voulez-vous qu'on fasse,
Puisque dans les jardins où le hamac s'étend,
L'astucieux, le beau, l'universel Satan
Pour voler vos brebis sait feindre votre face?

II

LES DEUX DANSES

Je dansais, je dansais avec l'orgueil pour socle,
Comme au matin fameux où le jeune Sophocle
Mena de temple en temple un cortège exalté.
Les vagues lui battaient le rythme de sa danse,
Et le soir de ce jour d'emphase et d'abondance
La foule s'étonnait qu'un tel jour eût été.

Il dansait ardemment, sans ordre et sans réserve,
Et, les deux bras tendus vers les pâles Minerve,
Il jouait comme un frère en face d'une sœur.
Soupçonnait-il ou non qu'un peuple le contemple?
Il était une torche au seuil de chaque temple,
Et portait Antigone enroulée à son cœur.

Mon Dieu, c'est un conseil bien fourbe et bien robuste,
De comprendre au musée, en face de son buste,
Que ce vieillard placide eût aussi dix-sept ans!
Et, vers un azur grec qui déjà seul attire,
Ne peut-on oublier la palme du martyre,
Pour ce noble triomphe au centre du printemps?

Ne peut-on se confondre à ce leste cortège
Que Pallas turbulente auréole et protège?
Ainsi qu'un pacifiste attiré sur son seuil
Par une troupe en ordre aux fanfares de cuivre,
Ne saurait plus, un jour, se retenir de suivre
Ce qui lui représente et la haine et le deuil.

Je connais maintenant ce qu'il faut que j'évite;
Je dois être, Seigneur, un modeste lévite
Avec l'éphod de lin, le sang et la sueur,
Déformant peu à peu ma harassante marche,
Et dansant et dansant en face de votre Arche,
Telle une vacillante et divine lueur!

Je désire oublier, puisque c'est trop de risque,
Les courses, les jongleurs, les chanteuses, le disque
Et ne voir que le cirque où l'on supplicia,
Et puisqu'il faut toujours que ma ferveur bondisse,
Que je m'épuise, et pas pour que l'on applaudisse,
Autour du tabernacle en bois d'acacia.

Je ne dois même plus être le roi lyrique
Et vous offrir, Seigneur, une sainte pyrrhique,
Ni répondre au dédain de la belle Michol.
Je dois être un de ceux dont l'hosanna vous loue...
Je dois être un de ceux qui poussent à la roue...
Je dois être un de ceux qui tirent au licol.

Mais pour que je m'astreigne à cette humble fatigue,
Pour que je sois la flamme et brillante et prodigue
Qu'un air marin agite au pied de votre autel,
Laissez que je m'abreuve à des sources certaines,
Et que je rêve encore à la ville d'Athènes
Qui m'écartait jadis du domaine immortel.

Laissez que mon ardeur lentement se transpose;
La ronce peu à peu sortira de la rose,
Et le chemin boueux du marbre lisse et sec.
Évitons une sacrilège nostalgie!
Bientôt j'approcherai d'une danse assagie;
Mais il me faut encore un peu du culte grec.

Puisque c'est vous, mon Dieu, dont l'amour me domine,
Qu'importe le carnage au soir de Salamine,
Et ce patriotisme autour d'un danseur nu?
J'offre un regard suprême à ces fêtes savantes,
Et bientôt je suivrai David et les servantes
Avec l'amer bonheur d'être un hymne inconnu.

III

LA PRIÈRE

Il a fait le chamois éclairé par la lune...
CANTIQUE AU CRÉATEUR

Voyez, mon Dieu, j'écris ces choses...
Et je doute en les écrivant.
Dieu du soleil, de l'eau, du vent,
Dieu du rossignol et des roses.
Voyez, mon Dieu, j'écris ces choses...
Et je doute en les écrivant.

Simplification sublime
Mon cœur ne peut vous obtenir!
Dieu du passé, de l'avenir,
Dieu de l'éther et de l'abîme.
Simplification sublime
Mon cœur ne peut vous obtenir!

Mon Dieu, je veux être sincère,
Je ne vous porte pas, mon Dieu!
Dieu des fluides et du feu,
Dieu de la brise et du tonnerre.
Mon Dieu, je veux être sincère,
Je ne vous porte pas, mon Dieu!

Les grands bonheurs, les grands désastres,
Ne me montrent pas votre main.
Dieu du val, du mont, du chemin,
Dieu des nuages et des astres,
Les grands bonheurs, les grands désastres,
Ne me montrent pas votre main.

Quand le blé jaillit vers vos granges
Je vous cherche à travers les champs.
Dieu des larmes, des cris, des chants,
Dieu de l'alouette et des anges,
Quand le blé jaillit vers vos granges
Je vous cherche à travers les champs.

Jamais votre hostie à ma lèvre
N'a mis votre céleste odeur.
Dieu du riche, Dieu du rôdeur,
Dieu du cytise et de la chèvre
Jamais votre hostie à ma lèvre
N'a mis votre céleste odeur.

Jamais mon instinct ne s'imprègne
De votre beau visage épars!
Dieu des villes et des remparts,
Dieu des triomphes et des règnes,
Jamais mon instinct ne s'imprègne
De votre beau visage épars.

Entre les pourpres anémones
Je vois les pieds de votre fils.
Dieu des ceps, des grappes, des lis,
Dieu des hivers et des automnes,
Entre les pourpres anémones
Je vois les pieds de votre fils.

Je vois au jardin des Olives
Le jeune inconnu de Saint-Marc...
Dieu du rêve et du cauchemar,
Dieu des océans et des rives,
Je vois au jardin des Olives
Le jeune inconnu de Saint-Marc...

Dans la cour où pleure saint Pierre
Je vois la servante et le coq.
Dieu du bétail, du sol, du soc,
Dieu de la boue et de la pierre,
Dans la cour où pleure saint Pierre
Je vois la servante et le coq.

Je vois, quand vint la neuvième heure,
L'angoisse du centurion.
Dieu de Vesper et d'Orion,
Dieu des tombes et des demeures,
Je vois quand vint la neuvième heure,
L'angoisse du centurion.

Mais jamais les saintes besognes
Ne m'emplissent de purs émois!
Dieu de la lune et du chamois
Dieu du cyprès et des cigognes,
Mais jamais les saintes besognes
Me m'emplissent de purs émois!

Je vous attends, je vous écoute,
Dans un perpétuel effort.
Dieu de la vie et de la mort,
Dieu de l'espérance et du doute,
Je vous attends, je vous écoute,
Dans un perpétuel effort!

IV

LE RETOUR AU JARDIN

Mon âme, il faut toujours être lucide et franche
Et vivre avec sincérité.
— On croit qu'une fleur tombe et retourne à sa branche,
Mais c'est un papillon d'été.

L'héliotrope bout, l'herbe rit et respire,
Et revêt les moindres tombeaux!
Seigneur ai-je le droit de mépriser ce rire...
Et vos jardins sont-ils plus beaux?

Dois-je aimer ce gazon d'une tendresse ingrate
Sous le cortège des saisons?
Parce que mon espoir se promet et se flatte
De fouler vos futurs gazons.

Puisque je suis pareil au jet d'eau qui s'élance
Vers votre ciel incandescent,
Et qui, stupéfié de vide et de silence,
Se décourage et redescend.

V

LE RETOUR A VIRGILE

Palombes! Et vous, joncs du marais de Tityre...
Fraîcheur paludéenne où le tourment s'endort...
Et vous, Ménalque, avec vos dix oranges d'or,
Ma faiblesse amoureuse à votre appel s'étire.

Je fuyais votre cercle et j'y retourne, hélas!
Étendu sur une herbe où l'arbre se décalque,
J'approuve le cadeau de Mopsus à Ménalque,
Et décline en latin le beau nom d'Amynas.

Claudite jam rivos, pueri... fraîches courses!
Esclavage liquide et preste des canaux;
Les pâtres puérils coiffés de ronds chapeaux
Interrompent le jeu de vos dociles sources.

Déjà Vesper s'allume, on compte le bétail,
Bientôt ce sera l'aube où les astres s'éteignent;
Amaryllis rieuse épluche des châtaignes,
Et Damète pour elle invente un éventail.

Délice bucolique! ô mon Dieu, suis-je athée
Et me refusez-vous votre baume puissant,
Parce que le désir mêle à mon jeune sang
Le jus de la grenade où mordait Galathée?

VI

L'AUTRE APPEL

Mes frères, levons-nous! Que les futurs succès
Éblouissent nos cœurs dont la fougue est usée.
Pallas que nous aimions aux salles des musées,
Se transforme en machine et vole au ciel français!

Un souffle impétueux chasse une ère malsaine;
Hercule enfant s'éveille au fond d'un pur berceau...
Et comme un noble cygne on voit notre vaisseau,
Répandre son sillage aux berges de la Seine.

Peu à peu l'horizon a pris d'autres aspects;
Et sous le même ciel où l'on offrait naguère
Des victimes aux dieux pour écarter la guerre,
On offre des héros pour secouer la paix.

Ah! qu'on partirait bien s'il s'agissait qu'on parte;
Un chef déjà marchait environné de nous,
Et pour mollir un peu nos pétulants genoux,
Ses flûtistes jouaient comme aux combats de Sparte!

Sans quitter le plaisir, la peine et le travail,
Chacun se préparait à d'idéales luttes;
Et le petit poète enchanté par ces flûtes...
Et le petit rêveur sous les tilleuls du mail.

Mais voici maintenant des forces plus précises,
Car la masse a besoin du cuivre et des tambours.
Le courage et le risque enfièvrent des faubourgs
Où la haine et la crainte étaient jadis assises.

Du lyrisme circule au beau ciel nuageux...
Le silence est subtil comme avant le vacarme...
Un savant trouve un baume; un autre invente une arme;
Et les enfants émus virilisent leurs jeux.

*
* *

Sombre vaisseau d'Alger emportant à sa poupe
Notre hymne décroissant, vers le rouge Maroc,
C'est tout à coup par toi que j'ai senti ce choc,
Ce délectable choc de voir partir la troupe.

J'appuyais ma fatigue au parapet du quai;
Le peuple se pressait de barrique en barrique;
Et les musiciens, sur le bord de l'Afrique,
Aidaient leurs compagnons à se mieux embarquer.

Lorsque se divisa la double Marseillaise
Des spahis du navire et des spahis du port,
Je connus le vertige insouciant et fort,
Au lieu de l'anormal et frivole malaise!

J'enviai ce départ, ces hommes, ces chevaux,
Ainsi que j'enviais les soldats d'Alexandre.
O vertige de voir autour de soi descendre
Une vierge atmosphère et des rêves nouveaux.

Car c'est un soir d'Avril imprégné d'islamisme,
Que j'ai senti soudain dans ma chair et mon cœur,
Comme une impérieuse et brûlante liqueur,
Venir, ô mon pays, votre patriotisme.

*
* *

O mon Dieu, pourquoi donc ne pas m'étreindre ainsi,
Lorsque tout mon désir âprement vous appelle,
Et lorsque le vitrail de la morne chapelle
Baigne de violet un cadavre aminci?

Je sais que votre amour de régions si hautes
Plane et tombe où l'espoir déjà se désolait...
Mais je ne vois, hélas! qu'un rayon violet,
Et que l'étroit cadavre où l'on compte les côtes.

*
* *

Mes frères! Plus d'élans où stagne un souvenir!
Le temple de mémoire est un terrible temple.
Allumons notre flamme à d'anciens exemples!
Créons du merveilleux pour les cœurs à venir!

J'étais le prêtre vain des livres et des lares.
Laissons ceux qui mettaient des ailes au cheval;
Le siècle n'a-t-il pas, mythe exact et rival,
De vifs Bellérophons et de sveltes Icares?

Puisque Dieu n'a jamais environné de foi
Un fils dont la prière à la longue se lasse,
Et que cet autre appel m'auréole de grâce,
Je me voue à sa force et respecte sa loi.

Je suis limpide et neuf! Je ne sais plus les causes!
Des moteurs étouffés raniment l'air latin;
Notre vétuste France a quinze ans ce matin!
Et le coq ébloui chante au milieu des roses.

JEAN COCTEAU

L'AMOUR MENTEUR[1]

XVI

— Mâtin! que tu es beau! — s'écria Tontol en descendant les marches du perron de l'hôtel des Aloès.

Il était sept heures moins un quart. Robert avait déjà sorti les deux bicyclettes du garage, donné un coup de pompe aux pneus, assujetti un filet plein de provisions sur l'avant de sa machine, et il semblait attendre avec impatience. Sa tenue était soignée, mais peu pratique. Il avait revêtu, par-dessus une chemise de flanelle blanche, le seul complet « habillé » qu'il eût emporté et que, même pour sa visite au Cap Nègre, il n'avait jamais encore mis depuis son départ de Paris; son pantalon entrait dans de courtes guêtres en cuir jaune, et il avait une cravate de soie, un col haut, des manchettes, des gants, un chapeau tyrolien, le tout neuf, impeccable. Ce n'était pas qu'il manquât d'élégance à son ordinaire, loin de là, mais il avait coutume, dans ses promenades aux environs de Bormes, de porter une toilette réellement sportive où rien n'était sacrifié à la parade, et sur laquelle il ne rougissait pas de laisser paraître les marques d'un usage fréquent.

— Tu as donc rêvé que nous allions à la noce! — ajouta Tontol.

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 août.

Lui, Tontol, demeurait fidèle à sa manie du vêtement unique servant à toutes fins et tous les jours, remplacé seulement lorsque les pauvres eussent commencé à n'en plus vouloir. Avarice? En aucune manière ; simple répugnance pour les rapports avec les fournisseurs. Ce vêtement unique du moment était brun rouge, piqueté de petits points blancs. Tontol s'était coiffé d'un melon, pas trop vieux, non verdi, non rougi, mais qui conservait des traces de cassures.

Il attacha, à califourchon sur le cadre de sa bicyclette, sa vaste serviette de maroquin, qui, dans ses courses, remplissait l'office de sacoche, et où il tassait papiers, livres, victuailles, gilet de tricot. Puis il noua une grosse ficelle au bas de la jambe droite de son pantalon.

Cela fait, l'oncle et le neveu dévalèrent en roue libre la courte rampe qui, de l'hôtel des Aloès, menait à la grande route de Bormes à Collobrières.

S'ils partaient de bonne heure, ce n'était pas que la Mole, le lieu du rendez-vous, fût très loin, — un peu plus d'une heure de trajet, — mais ils voulaient aller y prendre leur café au lait. Depuis qu'ils venaient dans les Maures, ils avaient renoncé aux petits déjeuners de l'hôtel des Aloès, qu'on leur faisait trop attendre, tous les clients de l'hôtel, sauf eux, se levant tard.

Arrivés à la route, ils tournèrent à gauche, dans le sens de la montée. Tontol mit pied à terre.

— Comment! vous descendez de machine! — s'écria Robert. — La côte n'est pourtant pas dure.

— Dure ou non, elle est longue, — répondit Tontol. — Et puis, nous avons bien le temps.

Les deux compagnons marchèrent en poussant leurs bicyclettes. Le chemin qu'ils suivaient s'élevait à flanc de coteau le long d'une vallée, jusqu'à un col situé beaucoup plus haut que l'hôtel.

Robert, fiévreux, accélérait l'allure à chaque instant, prenait de l'avance et s'arrêtait en maugréant pour attendre son oncle qui, lui, au contraire, montrait le calme et la nonchalance d'un flâneur. Robert le savait, parbleu! qu'on avait bien le temps. Parti avec eux, un piéton, à la rigueur, eût pu ne pas manquer le rendez-vous de la Mole. Mais est-on maître des

événements? Il ne fallait qu'un accident dont Tontol ou lui-même serait victime, une mauvaise chute, par exemple, pour réduire à néant tous les espoirs très vagues et très chers qu'il attachait à l'excursion de la Chartreuse.

Il faisait frais, des brouillards ouataient les combes.

— Plus vite! je vous en prie, — dit Robert. — Réchauffez-vous... Sans ça, par ce temps de brume, vous allez pincer une bronchite.

— C'est-à-dire, — répondit Tontol, — que tu es pressé; pourquoi? je n'en ai pas la moindre idée. Alors il te convient que je sois en sueur quand nous commencerons à rouler sur la longue descente qui nous mènera presque sans interruption jusqu'à la Mole. Tu m'offres la pneumonie pour éviter la bronchite. Drôle de manière de t'intéresser à ma santé!... Regarde plutôt ce paysage.

La plaine et le Lavandou avec sa plage avaient disparu sous un océan de vapeurs qui couvrait aussi la Méditerranée; jusqu'où? on ne pouvait le discerner, car les îles d'Hyères, visibles à l'horizon, émergeaient d'une eau sans reflets, toute pareille à un ciel uniforme et gris. Comme par un gigantesque môle fortifié, les flots de brume étaient fendus par l'éperon rocheux où s'élèvent les tours des vieux moulins de Bormes et la chapelle Saint-François, massive, sans fenêtres, couleur d'ocre, salie par des traînées de moisissure noirâtre. En face, la hauteur que couronne la Pierre d'Avignon ressemblait à un navire ancré parmi des écueils arrondis, les cimes des plus hauts pins de la vallée.

Mais, bien que les beautés naturelles ne l'eussent jamais laissé insensible jusque-là, Robert dédaignait ce spectacle. Il ne songeait qu'à se remettre en route et il maudit Tontol qui, pour prolonger sa station, alluma un cigare.

Enfin on s'ébranla de nouveau. Robert, toujours en avant, tournait la tête à chaque instant pour voir si son oncle le suivait. Tontol avançait, avec lenteur, mais enfin il avançait. On atteignit le nouveau cimetière de Bormes, dont les eucalyptus venaient d'être étêtés pour que leur feuillage repoussât plus dru. Leurs branches coupées, entassées sur le bord du chemin, répandaient un parfum violent auquel se mêlaient les émanations d'un bois de pins tout proche. Mais les pre-

miers arbres de ce bois étaient à peine dépassés, quand Tontol s'immobilisa devant une sorte de cordon noir allongé dans la poussière en travers de la route, puis il se baissa, parut gratter le sol et observa. Robert s'aperçut presque aussitôt de ce nouvel arrêt. Il s'approcha vivement, regarda par terre et dit :

— Connu! C'est la processionnaire du pin. Vous n'allez pas nous retarder pour ça!

Tontol, dédaignant de répondre, persista d'abord, immobile et silencieux, dans sa contemplation. L'espèce de cordon qui l'occupait ainsi était en réalité une troupe de chenilles rampant à la queue leu leu avec une extrême lenteur. Tontol avait coupé la ligne en deux en faisant sauter les trois chenilles du milieu.

— Tu vois, — dit-il enfin : — les deux tronçons se rejoignent... Ces chenilles sont aveugles et ne cessent pas, en déambulant, de dévider un brin de soie. Le conducteur de la procession va donc au hasard à moins de suivre d'anciens fils. Or toute chenille est capable de diriger le monôme, et j'ai soigneusement balayé le sol à l'endroit de l'interruption. Par conséquent, nous devrions, d'après Fabre, voir cheminer deux escouades absolument indifférentes l'une à l'autre, au lieu d'assister au rétablissement de l'ordre primitif. Mais n'oublions pas que nous sommes en avril, donc à un moment critique de la vie des processionnaires, puisque c'est l'époque où elles s'enfouissent ensemble pour faire leurs cocons souterrains. Avant de donner tort à un observateur tel que Fabre, il faudrait d'abord renouveler l'expérience actuelle, que j'ai déjà faite vingt fois, en s'entourant de toutes les précautions nécessaires, et, si elle réussissait, il conviendrait ensuite d'étudier l'hypothèse suivante : quelques jours avant de se changer en chrysalides, ces chenilles auraient acquis un sens de l'orientation tout nouveau pour elles. Ce serait curieux...

Tontol poursuivit, sans marquer de pause et sans changer de ton :

— Ce qu'il y a de plus curieux ici, ce ne sont pas les chenilles, c'est toi qui te fiches d'elles. Hier matin encore, tu ne te serais pas fichu de la processionnaire du pin. Pourquoi cet abêtissement subit? Est-ce que tu serais sur le point, toi aussi, de subir une métamorphose? Elle ne t'avantagerait

pas. Au lieu de te donner un sens nouveau, elle te boucherait le conduit qui faisait communiquer ton intelligence avec la nature... Nous éclaircirons ça.

— Vous vous moquez de moi, Tontol! — repartit Robert. — Ce n'est pas gentil, surtout au moment où je me préoccupais de votre estomac. Vous êtes à jeun : il y a grand intérêt à ce que vous ne tardiez pas à vous réconforter.

— Pitoyable raison, petit sot! — répliqua Tontol. — Tu oublies que nous emportons des provisions.

Robert détourna la tête, mécontent de trahir si bêtement son impatience, d'autant que Tontol se remettait en route.

Ils côtoyèrent un champ de cistes, pareils à de grandes églantines d'un rose un peu violacé. Une poussière de diamant s'attachait au duvet blanc de leurs feuilles. C'était comme les buissons d'un parc féerique montant peu à peu vers la lumière du sein des crêpes gris, impalpables, aériens, qui s'amassaient dans les profondeurs.

Tontol ne mit plus à l'épreuve qu'une seule fois les nerfs de son neveu. Ce fut dans la tranchée du haut de la côte. Là, méthodique et tranquille, il appuya sa bicyclette contre le rocher, détacha sa serviette, en retira un singulier gilet de laine à zigzags blancs et verts dont il se revêtit par-dessous son veston, assujettit de nouveau sa serviette. Après quoi, il éprouva son frein et ses pneus. Enfin il se mit en selle et aussitôt roula au gré de la pente. Robert démarra en même temps, et le vent de la course lui épanouit le visage.

La vue devint panoramique dès les premiers tours de roue. Au delà d'un grand lac de brumes, des montagnes s'allongeaient en plans nombreux, chacune émergeant d'une buée lumineuse, tandis que ses contours supérieurs se dessinaient avec précision et sans dureté. Le Coudon abrupt, hautain, vigilant, se dressait au loin derrière leurs formes endormies.

Une pente insensible, le long de laquelle il fallait même pédaler un peu, succéda, au bout d'une centaine de mètres, à la descente rapide du départ. La route restait accrochée au flanc d'une hauteur boisée. Les bicyclistes volaient d'un vol pareil à celui des oiseaux nocturnes; ils n'entendaient rien, sinon, parfois, sous leurs pneumatiques, le crissement des feuilles que le mistral de la semaine précédente avait arra-

chées aux chênes-liège. Peu à peu, le brouillard les rejoignit. Ils plongèrent dans un bain glacé, en même temps que les contours des choses se dissolvaient autour d'eux. Un bloc sombre, une pinède appartenant à la forêt domaniale du Dom, barra le monde blanc où Robert et Tontol couraient. Ils s'y engouffrèrent. Bientôt ils furent au col de Gratteloup, à la croisée de la route de Bormes à Collobrières avec celle d'Hyères à Cogolin. Ils tournèrent à droite dans la direction de Cogolin, non sans que Robert eût jeté un coup d'œil sur sa gauche en se disant que c'était par là que Stéphanie arriverait tout à l'heure.

Gabrielle, en effet, s'était entendue avec un loueur d'Hyères : il ferait prendre les excursionnistes à la Verrerie, petite station du chemin de fer du Sud où bifurquent la voie ferrée et la route de Cogolin, celle-ci s'enfonçant davantage dans les terres, celle-là gagnant Bormes et le littoral; et c'était, lors du retour, à la Verrerie que les voitures devaient déposer la bande, assez à temps pour qu'elle prît vers cinq heures un train la ramenant au Cap Nègre. Cette combinaison était la seule qui permît de faire une location à la journée. Tout autre eût été plus onéreuse. On n'avait pu s'adresser à l'unique voiturier du pays, celui de Bormes, dont les ressources en véhicules et en cavalerie étaient insuffisantes. Quant aux autos, ils étaient alors d'un usage peu courant et trop sujets aux pannes.

Les deux compagnons filaient dans la forêt déserte entre des pins magnifiques, de vrais fûts de colonne dont les chapiteaux étaient rendus invisibles par le brouillard. La Cantine du Dom, maison isolée de forestiers où l'on vendait à boire, fut dépassée. Les chiens avaient aboyé. Puis, de nouveau, tout parut mort. La brume seule vivait, sournoise et lente; elle s'accrochait aux arbres, se tassait en ballots de coton sur la route, devenait diaphane, prenait des teintes grises, puis laiteuses, faisait presque la nuit, puis s'opposait au passage de la lumière aussi peu qu'un mince verre dépoli. Bien que ses mouvements fussent insensibles, on ne parvenait pas à surprendre de transitions entre ses métamorphoses. Ce fut ainsi qu'elle disparut sans que rien le fît prévoir. Le soleil brilla. Mais on était presque sorti de la forêt qui s'éparpilla en

boqueteaux. On arriva dans une plaine de plus en plus cultivée, et qui s'élargit entre les montagnes couvertes de brousse. Il y avait de longues rangées de ceps de vigne, tout noirs sur le sol rouge, et que séparait du blé en herbe.

— La Mole ! — dit Tontol qui désignait une dizaine de toits en tuiles neuves. — Nous avons passé aux Campeaux sans les voir.

Les bicyclistes traversèrent le pont qui franchit le ruisseau de la Verne et, cent mètres plus loin, mirent pied à terre devant un pauvre café-restaurant, le seul de l'endroit. Une grande table était dressée en plein air. Tontol y posa sa serviette dans laquelle il remit son gilet à zébrures vertes et d'où il tira du saucisson, du pain, et deux assiettes, cependant que Robert commandait du café au lait.

L'oncle et le neveu s'attablèrent. Ils avaient de l'appétit. La bonne tiédeur du soleil, qu'un vent léger empêchait de devenir affadissante, leur donnait du bien-être, et Robert avait une pointe d'exaltation. Il se sentait plein de sécurité. Il lui semblait que le bonheur fût l'air même qu'il respirait. Mais Tontol, s'étant rassasié, alluma un cigare et dit :

— Maintenant, causons. Avec qui as-tu flirté au Cap Nègre?

— Un peu avec tout le monde, — fit Robert dont cette question gâta la joie intime. — Avec mon oncle Revel, Gabrielle, Gaston, Colette, Stéphanie Méran.

— Ne cherche pas à t'esquiver, — reprit Tontol. — Tu m'as habitué à de la franchise. Si tu veux garder ton secret, réponds que ça ne me regarde pas. Sinon, épargne-moi les plaisanteries, et sois véridique.

Ayant hésité un peu, Robert prit son parti brusquement :

— Eh bien ! c'était avec Stéphanie Méran.

Et il rougit. Mais il ajouta :

— Cependant, on ne peut pas appeler ça flirter. Nous nous sommes promenés ensemble, voilà tout.

— Mon petit ! — répliqua Tontol, — tu te prépares peut-être une déception.

— Laquelle? que voulez-vous dire? — s'écria Robert, qui sentit une onde froide lui courir tout le long du corps.

— Impossible de m'expliquer davantage, — repartit Tontol.

Il était sincère. Il pensait au vague projet, que lui avait confié Auzailes, de faire épouser Stéphanie par Gaston. Or Tontol était, de sa nature, scrupuleusement fidèle à ses engagements. Il avait promis à son ancien camarade de ne pas divulguer ce projet, et il ne le divulguerait pas.

Robert s'efforça aussitôt de se ressaisir. Que signifiaient les paroles qu'il venait d'entendre? Que Stéphanie allait se fiancer? En réfléchissant aux circonstances présentes, il en déduisit qu'aucun projet de mariage pour la pupille des Auzailes ne tendait à se réaliser et qu'il n'y avait aucun compte à tenir de la phrase inquiétante prononcée par Tontol.

Celui-ci, cependant, parla, les yeux fixés sur l'horizon, comme s'il s'adressait à un personnage visible pour lui seul.

— Quel étourneau! Je ne lui demande pourtant pas un vœu de chasteté. De la brune et de la blonde, et de la noire et de la blanche et de la jaune, et des souillons et des duchesses, qu'il goûte de tout à condition qu'il use de la femme pour sauvegarder sa liberté, non pour la restreindre...

De tout ce qui suivit, Robert, préoccupé, ne saisit qu'une chose, c'est que Tontol l'accusait de vouloir se marier. Il pensait : « Quelle absurdité! » Il ne se découvrait, en s'interrogeant, aucune vue sur Stéphanie; elle l'attirait, elle l'intéressait; rien de moins, rien de plus. A la voix intérieure qui lui demandait : « Pourquoi chercher si elle est fiancée ou non? » il répondait : « La femme qui s'est promise n'a plus à se faire valoir, elle se ferme, elle devient ennuyeuse pour l'observateur. » Et de nouveau il agita le problème : « Le cœur de Stéphanie est-il libre, oui ou non? » Tontol s'était dit lié par la discrétion. Or Tontol ne mentait jamais. Donc on lui avait bien confié, au sujet de Stéphanie, quelque chose qu'il ne devait pas répéter. Causer avec lui de l'avenir d'une jeune fille? Drôle d'idée! Cela ne pouvait être que s'il tenait de près à l'éventuel fiancé... Parbleu! on avait songé à Gaston.

Et Robert ne se retint pas de s'écrier :

— J'ai trouvé!

— Quoi? — demanda Tontol.

— A mon tour, — répliqua Robert joyeux, — je me refuse à toute explication.

Ah! comme ce pauvre Tontol retardait! Si Gaston avait été

visé naguère, l'oncle Auzailes était bien trop fin pour s'obstiner à la poursuite de ce gros gibier qui était déjà capturé ailleurs.

L'oncle et le neveu demeurèrent longtemps sans se rien dire. L'heure du rendez-vous approchant, ils complétèrent leurs provisions, achetèrent du pain et du vin. Puis ils firent les cent pas. Ils allaient jusqu'à la petite rivière sur laquelle les arbres faisaient pleuvoir leurs graines pareilles à de larges confetti. Tontol s'appuyait un instant au parapet du pont, et regardait, dans l'eau claire, les poissons qui se risquaient hors de leurs cavernes, d'une allure paresseuse, comme s'ils n'eussent pas encore secoué leur engourdissement hivernal.

Mais Robert était repris d'inquiétudes, et il n'avait d'yeux que pour le lointain, du côté d'Hyères.

Tontol, qui s'en aperçut, tira sa montre, et proclama froidement :

— Dix heures moins le quart! Ne comptons plus sur eux.

Robert se récria :

— Le retard n'est pas grand. Ils viendront sûrement, à moins d'accident grave. Il fait beau. On ne voudra pas, sans avoir roulé dedans, payer des voitures retenues au loueur d'Hyères.

— Ils auront raté le train qui doit les mener à la Verrerie, — reprit Tontol.

— Tous? — répliqua Robert, — ce n'est pas probable.

— Je ne serais pas étonné, — poursuivit Tontol, — qu'au dernier moment ils aient renâclé. En somme, sauf les gamins peut-être, personne ne fait cette expédition par plaisir, — je le tiens d'Auzailes, — pas même Gabrielle qui l'a organisée. Gabrielle, d'après lui, n'a cherché qu'à se prouver à elle-même ses qualités d'initiative et la force de son ascendant. Pour entraîner les gens, elle a employé une méthode bien simple : elle disait à X... : « Vous savez, Y... en sera. » Cela décidait X... Alors, elle se retournait vers Y... : « Vous savez, X... en sera. » Et ainsi de suite... Et, plus elle allait, plus le recrutement devenait facile, car l'homme, en général, ne déteste pas s'ennuyer, pourvu qu'on lui donne l'exemple... Mais il n'est pas tout à fait inouï qu'un revirement de sagesse se produise au dernier moment. Nos braves gens du Cap Nègre se seront fait part l'un à l'autre d'une réflexion : « Je vous accompagne

malgré mon goût parce que vous m'accompagnez malgré le vôtre. C'est absurde. Ne bougeons pas. » Et ils n'auront à regretter que leur argent... Crois-moi, nous perdons notre temps à les attendre. Partons pour la Chartreuse sans eux.

— Nous ne connaissons pas le chemin, — fit Robert.

— Il n'y a, — dit Tontol, — qu'à remonter la rivière. La Chartreuse est perchée quelque part au-dessus d'elle. Ce qu'il y a de bon, c'est que tu le sais aussi bien que moi. Si tu as peur de t'égarer, prenons un guide.

— Nous ne pourrons pas redescendre par les Campeaux.

— Pourquoi?

— Nous n'aurons pas les voitures de la bande pour nous porter nos bicyclettes d'ici aux Campeaux.

— Qu'est-ce qui nous empêche de venir à pied les reprendre nous-mêmes? Quatre ou cinq kilomètres de plus ou de moins, ce n'est pas une affaire.

— Vous serez éreinté, mon pauvre Tontol!

— En admettant que je le sois, tu iras chercher les deux machines tout seul, pendant que je t'attendrai en me reposant.

Robert demeurait embarrassé, car il répugnait à refuser tout net le départ immédiat et il était à bout d'objections tant soit peu raisonnables pour retenir son oncle, lorsque soudain il eut une exclamation de triomphe :

— Les voilà! les voilà!... J'étais bien sur qu'ils viendraient.

— Moi aussi, — grommela Tontol. — Je ne faisais qu'une petite expérience sur ton ridicule béguin. Il existe... Ce ne sera peut-être qu'un feu de paille, et je te souhaite une bonne averse dessus.

XVII

D'un nuage de poussière avait émergé une victoria, et, derrière elle, un omnibus bleu, sur l'impériale duquel une demi-douzaine d'enfants ou adolescents menaient grand tapage.

Robert courut vers le café-restaurant, prit son filet aux provisions, les deux bicyclettes, et se trouva auprès de l'omnibus au moment où les arrivants achevaient d'en descendre. Prévenir le cocher, embarquer les machines, ce fut l'affaire

d'un instant; puis, avec l'ardeur et la vivacité d'un jeune épagneul qui cherche son maître, Robert courut autour de la masse tourbillonnante des excursionnistes.

Il faisait bien de se hâter ; déjà Stéphanie se sauvait. Elle tournait le coin du café-restaurant, et traversait une sorte de petite place bordant le grand chemin, et au fond de laquelle s'élevait l'église.

— Où allez-vous? — lui cria-t-il.

Elle se retourna, son visage s'épanouit. Elle mit un doigt sur sa bouche, et, quand Robert fut auprès d'elle :

— A la Chartreuse, pardi! Je file à l'anglaise. Sans ça, tante Clotilde serait capable de vouloir m'empêcher de partir. Il y a une dame qui reste en voiture et qui nous attendra aux Campeaux. Jugez si c'est une bonne occasion de réclamer que je lui serve de demoiselle de compagnie!

Stéphanie s'était remise en marche tout en parlant.

— Et vous partiez seule, sans connaître le chemin? — demanda Robert.

— Il y a des gamins de la bande qui viennent derrière moi. Je suis sûre que Victor et Marthe en sont. C'est comme les moutons : quand il y en a un qui s'écarte, il faut que d'autres suivent; ils n'ont pas besoin de savoir où. Depêchons-nous; ils vont me faire éventer. Tenez! demandez le chemin à cette femme. Je me cache là-bas derrière l'église.

Et Stéphanie fit comme elle le disait : de temps en temps, sa face rieuse apparaissait à l'angle du mur de la sacristie. Robert cependant interrogeait une femme qui tricotait à l'ombre d'un platane en gardant sa chèvre. Il savait bien qu'il fallait remonter la Verne, dont on apercevait à petite distance une sinuosité marquée par un rideau d'arbres, mais il obtint certaines précisions. Il apprit que le chemin était « même au bord de la rivière; dans demi-heure, on arrivait à un pont — pas un pont, un arbre qu'on a tombé, allons! » — Ensuite on aurait à traverser l'eau « quantes et quantes fois ». C'était assez de renseignements pour prendre une avance suffisante, sans aucun risque de s'égarer.

Robert alla retrouver Stéphanie. Il était rejoint en même temps par Victor et Marthe et quelques autres enfants, de ceux que les parents ne tenaient pas tout à fait en laisse.

On ne s'était guère aperçu de leur départ, le gros des touristes ayant à se remettre d'une sorte d'effarement. Quelques-uns se précipitaient et semblaient oublier tout à coup le but de leur mouvement. D'autres tournaient en rond, d'autres pivotaient sur eux-mêmes. Et des phrases se faisaient entendre auxquelles personne ne répondait.

Elles étaient le plus souvent prononcées par ces gens, comme il s'en trouve dans toutes les parties de plaisir, qui se laissent emmener et ne sont jamais au courant de rien :

— Nous sommes au village de la Chartreuse, n'est-ce pas?

— Pourquoi ne déjeune-t-on pas ici, puisqu'il y a des tables?

— Où sont les ânes? Il faut des ânes pour porter au moins les dames... Elles iront à pied? C'est fou!

— En somme, qu'allons-nous voir? Est-ce que ça vaut vraiment la course?

Tante Clotilde, empourprée, s'était affalée sur un banc.

— Vous avez déjà chaud! — lui dit son mari. — Qu'est-ce que ce sera tout à l'heure.

— La marche me remettra, — répondit-elle; — je suis seulement étourdie par la course en voiture et tout ce bruit.

Étienne Auzailes ne répliqua rien, et se remit à causer avec Tontol, qui avait sa serviette sous le bras.

Auprès d'eux était arrêtée la victoria dans laquelle se prélassait, dolente, madame Camlez, une blonde mûre, veuve d'un magistrat : c'était la dame qui n'allait pas jusqu'à la Chartreuse et que l'on devait retrouver aux Campeaux.

Et, dans le voisinage, Gabrielle s'agitait.

Madame Camlez gémissait :

— Madame Bethencourt! madame Bethencourt! je ne vais pas m'amuser toute seule pendant six heures. Voilà que madame Auzailes ne veut pas me tenir compagnie.

— Tante Clotilde, vous ne restez pas, décidément? — demanda Gabrielle.

Tante Clotilde secoua la tête. On eût dit une tomate mûre balancée par le vent.

— C'est insensé, — reprit Gabrielle. — Vous aurez une congestion, habillée comme vous l'êtes, par la chaleur qu'il va faire!

Et madame Camlez s'indignait contre Gabrielle :

— Vous m'avez manqué de parole. Si vous ne vous étiez pas engagée positivement à ne pas me laisser seule ici, vous comprenez bien que je ne me serais pas embarquée dans cette aventure. On m'avait juré que je pouvais compter sur madame Auzailes.

— Qui, « on »?

— Mais tout le monde. vous aussi.

— Moi? jamais de la vie, chère madame! Comment me serais-je engagée pour elle? J'espérais qu'elle prendrait mieux les intérêts de sa santé. Voilà tout.

— Ma santé! — protesta tante Clotilde. — Je sais, Dieu merci, mieux que personne, ce que c'est qu'une santé. La mienne est excellente, et je résisterai très bien à la fatigue. Je n'ai certainement contribué en rien à préparer la déception de madame Camlez, car je ne transige jamais avec mon devoir. Or c'est mon devoir que d'aller à la Chartreuse. Ne croyez pas que j'écoute mon plaisir personnel. Je me dois à mon mari, je me dois à ma petite Stéphanie. C'est pour eux que je suis déterminée à faire cette promenade, quand bien même il faudrait que j'en éprouve quelques malaises.

Et, comme madame Camlez poursuivait ses récriminations, Gabrielle lui dit :

— Un instant, chère madame! je suis à vous. J'ai à m'entendre avec le guide.

— C'est vous, le guide? — fit-elle, interpellant un Italien basané que Bethencourt lui amenait.

Elle commença de discuter avec cet homme.

— Pourquoi, — demandait cependant Auzailes à tante Clotilde, — pourquoi ne satisferiez-vous pas cette pauvre madame Camlez? Je vous sais beaucoup de gré de vous être dévouée à moi. Mais, après tout, je serais aussi bien aise que vous ne vous exposiez pas à une congestion. Vous figurez-vous mon inquiétude et mon embarras si un pareil accident vous arrivait? Je vous l'ai assez répété : ce qui m'a le mieux décidé à cette promenade, c'est l'espoir que j'arriverais encore, au dernier moment, à vous détourner de la faire.

— Vous oubliez, — répliqua tante Clotilde, — que c'est aussi pour Stéphanie que je vais à la Chartreuse.

— Stéphanie? le chaperonnage de Gabrielle et de votre

famille lui suffisait. Que vous restiez ici ou non, vous ne la reverrez pas avant qu'elle remonte en omnibus aux Campeaux : elle a de bonnes jambes. Est-elle seulement auprès de vous? Non, n'est-ce pas?

— Elle me fait beaucoup de peine, cette enfant!

Deux grosses larmes coulèrent sur les joues de tante Clotilde dont l'âme se gonflait de chagrin. Une fois de plus, comme cela lui arrivait si souvent depuis une année, elle constatait la faillite de son grand dessein. Elle avait voulu se donner une fille, elle avait montré de la sévérité, se privant de toute tendresse, afin qu'un jour, ayant accompli sa tâche éducatrice, elle pût épancher sans arrière-pensée l'affection maternelle si longtemps comprimée et accumulée dans son cœur. Et voici que l'enfant qu'elle voulait aimer la fuyait toujours!

— Soyez donc assez bon, Étienne, pour vous enquérir de Stéphanie, — reprit-elle après un silence pénible.

Auzailes s'éloigna avec Tontol; ils furetèrent aux environs prochains : pas de Stéphanie!

Comme ils revenaient, Tontol eut une inspiration.

— Il n'y a pas de quoi s'inquiéter, — dit-il. — Stéphanie a sans doute déguerpi avec Gaston. C'est dans ton programme, hein? si je me rappelle une certaine conversation que nous avons eue à Paris.

— Tu rêves donc? — répondit Auzailes. — Pour des gens éveillés, il est clair comme le jour que le petit Revel n'est plus disponible.

Et il désigna Gaston qui se tenait, empressé, auprès de Colette, laquelle ne quittait pas l'ombre de Gabrielle.

— Du reste, — poursuivit-il, — je ne suis pas inquiet.

— Ah! — fit Tontol, — j'avais cru pourtant que cette marche à la Chartreuse serait un peu la marche nuptiale de Stéphanie.

— Nuptiale! — repartit Auzailes. — Pour qu'il y ait du nuptial là-dedans, il faudrait que Stéphanie fût flanquée d'un partenaire. Or je n'en vois pas : Gaston est présent, les deux ou trois jeunes gens susceptibles de faire la cour à Stéphanie le sont aussi. A moins que Robert...

Il sourit et n'acheva pas.

A ce moment, les deux amis s'étaient assez rapprochés de

tante Clotilde pour qu'elle les entendît, malgré la rumeur environnante.

— Ne mêlons pas Robert à ces bêtises! — s'écria Tontol. — Il a été bien convenu entre lui et moi qu'avant la fin de l'année il m'accompagnerait comme élève prospecteur; le Soudan est le pays le moins éloigné où nous puissions avoir à travailler. Dans dix ans peut-être, Robert songera au mariage; pas avant!

Tante Clotilde appela d'une voix aiguë :

— Stéphanie! Stéphanie!

Auzailes lui fit observer que Stéphanie était certainement hors de portée de la voix, puisqu'on avait exploré les alentours sans la trouver.

Tante Clotilde soutint qu'on avait mal cherché et cria de nouveau :

— Stéphanie! Stéphanie!...

Or Gabrielle venait de conclure avec l'Italien que, pour cinq francs, il conduirait la compagnie à la Chartreuse et la ramènerait par les Campeaux. Elle demanda :

— Que lui voulez-vous, à cette petite?

— Qu'elle reste auprès de madame Camlez, — répondit tante Clotilde. — Car j'ai des remords de conscience envers notre pauvre amie; je suis la cause involontaire de sa déconvenue : on l'avait persuadée que je prendrais le même parti qu'elle. A ma place, elle aura Stéphanie... Stéphanie! Stéphanie!... Et puis ma pupille est un paquet de nerfs. Elle se surexcitera, elle deviendra comme folle à courir la campagne avec tout ce monde. Il vaut bien mieux qu'elle jouisse du calme auprès de la délaissée... Stéphanie! Stéphanie! Stéphanie!... Mon Dieu! qu'est donc devenue Stéphanie?

— Elle est en avant-garde évidemment, avec mes enfants, — repartit Gabrielle. — Et d'autres personnes les ont suivis. Ce monde-là est assez intelligent pour demander son chemin. On ne peut pas se perdre pendant les cinq ou six premiers kilomètres. Ce n'est que plus loin que la route se complique. Mais nous sommes déjà en retard... Allons! excuses à madame Camlez l'abandonnée... Guide! marchons, mon ami, et bon train!

Et l'on s'ébranla, tandis que madame Auzailes criait encore :

« Stéphanie! Stéphanie! » et que des voix facétieuses reprenaient en chœur : « Stéphanie! Stéphanie! »

La troupe des excursionnistes ne tarda pas à s'égrener. Un petit peloton, allongeant le pas, entourait le guide, et le défilé se terminait par madame Auzailes, raide, majestueuse, grosse idole noire au visage barbouillé de vermillon. Elle suivait d'assez près Colette à qui Gaston cherchait perpétuellement à rendre service. Et, dans l'intervalle, des gens cheminaient, solitaires ou par groupes. Cette file se prolongeait dans la direction de la Chartreuse, bien au delà du guide. On rattrapait quelques-uns des hardis éclaireurs qui avaient devancé le signal du départ donné par Gabrielle; plusieurs apparaissaient à distance, lesquels en apercevaient d'autres, et ainsi de suite, de proche en proche, jusqu'aux plus éloignés qui attendaient, paisiblement assis au bord de la Verne. Parmi ceux-ci étaient Robert et Stéphanie.

Tous deux avaient franchi le premier pont, dont un arbre ébranché formait le tablier tandis qu'une perche servait de main-courante. Puis ils s'étaient arrêtés sur la rive. D'après les « quantes et quantes fois » qu'il fallait, lui avait-on dit, franchir la rivière, Robert avait pensé qu'à partir de là le chemin se compliquerait et qu'il valait mieux attendre. Naturellement, tous les gens de l'avant-garde avaient successivement fait halte comme lui.

Dès qu'elle fut au repos, Stéphanie demanda à Robert :

— Voudriez-vous me rendre un grand service?

Robert, tout ému, espérait se voir réclamer un acte héroïque par lequel il acquerrait des droits à la reconnaissance infinie de la jeune fille.

— Donnez-moi un peu à manger, — poursuivit-elle.

Hélas! ce n'était que cela!... Robert eut une petite déception, qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de déballer avec empressement tout le contenu de son filet : œufs durs, demi-poulet, boîte de thon, fromage, oranges, pain et vin. Stéphanie n'accepta que du pain. Elle s'expliqua :

— J'aurais dû porter quelque chose, puisqu'il était convenu que chacun prenait son paquet. Mais je ne me suis occupée que de m'éclipser le plus vite possible. J'ai laissé tous les

vivres à l'oncle Étienne : il aura les siens, ceux de tante Clotilde, les miens; les miens, pas gros, c'est vrai. Tout de même, il sera bien chargé, le pauvre homme!... J'ai une fringale! Il me semble que je n'ai pas mangé depuis ma naissance. Ce n'est pas qu'on me laisse mourir de faim à l'hôtel. Non! Je me refais, au contraire. Devant les Poultier Le Chemineur, et les Revel, et les étrangers, tante Clotilde perd ses moyens de me rationner. Mais elle m'a si longtemps tenue à la diète qu'il s'est creusé dans mon estomac un trou, un trou!... Je n'aurai pas assez de toute ma vie pour le remplir.

Comme au Cap Nègre, Robert voulut profiter de l'occasion pour amener Stéphanie à s'étendre sur ses souffrances passées, afin de la plaindre. Il échoua encore. Elle se contenta, sans répondre, de mordre avidement dans une large tranche de pain. Et, tandis que sa bouche était ainsi distendue, ses yeux se bridèrent sur leurs prunelles luisantes et il y eut des fossettes dans ses joues. Elle avait, en ce moment surtout, un charme frais et sauvage, et Robert en jouissait comme s'il eût respiré ces brises qui parviennent aux navires après avoir balayé sous le soleil le maquis printanier. Pour faire passer son pain sec, Stéphanie but un petit coup de vin au goulot de la bouteille de Robert. Après quoi, on causa. De quelles choses fut-il question, Robert ne s'en souvint jamais. Il ne retint que du bonheur.

Mais le guide survint, avec la troupe qui l'entourait. Il fallut repartir. De nouveau Robert et Stéphanie prirent de l'avance. Ils ne furent plus seuls cependant. Victor, Marthe et d'autres enfants folâtraient autour d'eux comme de jeunes chiens, et Stéphanie, qu'ils aimaient tous, ne dédaignait pas de se mêler à leurs ébats. Aux bifurcations, Robert s'arrêtait jusqu'à ce que le guide fût en vue. Celui-ci faisait un geste de la main, et l'avant-garde repartait. Enfin il cria :

— *Toutte dirette fine Chartouce!*

Robert et ceux qui l'entouraient se hâtèrent. Après avoir beaucoup monté, on marchait à flanc de coteau. Le chemin atteignit une châtaigneraie, et bientôt, entre les troncs immenses, pleins de tendons et de nœuds, torturés, mutilés, et à travers la ramure encore sans feuilles, on aperçut des toits rouges : c'était la Chartreuse. On en longea bientôt la

muraille. L'entrée apparut béante, large porche encadré par des colonnes en serpentine et à tambours inégaux. Tandis que les enfants s'y engouffraient tumultueusement, Robert dit à Stéphanie :

— Si vous n'êtes pas fatiguée, faisons vite un petit tour d'inspection avant qu'on se mette à table.

Il était déjà venu à la Chartreuse avec Tontol, mais par Collobrières, et il avait hâte d'en faire les honneurs à Stéphanie seule, en évitant d'être mêlé avec elle à la foule des touristes.

Stéphanie, infatigable, consentit.

Ils suivirent jusqu'à une petite distance le chemin par lequel ils étaient arrivés. Ils descendirent dans une gorge où, parmi les rochers, la mousse et les fougères, un torrent faisait vibrer des plaques de lumière que rendaient plus étincelantes l'ombre noire, les troncs et le feuillage, presque noirs aussi, des chênes verts. C'était là un de ces antiques bois sacrés aux profondeurs hantées par la crainte religieuse. La Chartreuse, de ce côté, apparaissait comme une forteresse, soulevée qu'elle était par ses hauts et abrupts soubassements de maçonnerie. Robert et Stéphanie en longèrent les bases après être revenus sur leurs pas. Ils gravirent un talus au delà des murs de soutènement, puis, à la hâte, ils parcoururent les ruines. Ils reconnurent le cloître, la chapelle; partout des éboulis, des voûtes crevées, des trous, des tunnels obscurs. Plus gros que les nervures des arceaux gothiques, les lierres montaient. Des frontons en serpentine avaient leurs moulures empâtées par les nids de l'abeille maçonne.

Les deux jeunes gens débouchèrent enfin dans la cour d'entrée. Elle n'était entourée que de trois côtés par des constructions délabrées, mais encore debout. On les avait converties en fermes, qu'habitaient des ménages surtout italiens. Entre deux arbres vénérables, un jet d'eau coulait dans une vasque par un mascaron joufflu. Un Borée peint en rouge et à demi effacé surmontait le cadran solaire qui était appliqué à la façade de l'un des bâtiments. Et il n'y avait plus là d'autres souvenirs apparents du passé que des fragments de sculpture à demi enterrés dans le sol.

Les gens de la ferme sortaient une grande table sur laquelle ils rangèrent ensuite des assiettes et des bouteilles de vin.

Gabrielle semblait présider à ces préparatifs qu'on avait entrepris avant son arrivée. L'ère des tribulations commençait pour elle. La fatigue, la chaleur très forte pendant la montée, avaient aigri les caractères, et on se demandait auprès d'elle, à voix bien haute, qui diable avait pu avoir l'idée de cette promenade : on s'était donné beaucoup de mal, disait-on, pour atteindre un but insignifiant. Le pays était beaucoup moins beau qu'au Cap Nègre : on ne voyait pas la mer. Sans doute, la Chartreuse avait une certaine réputation, mais combien de réputations usurpées, surtout dans le Midi! Le moins que dût faire une personne raisonnable était de prendre des informations sérieuses... Il aurait fallu s'organiser, s'assurer de montures pour les dames et les enfants... Bien sûr qu'on ramènerait quelques malades ou éclopés...

Et Gabrielle feignait de ne pas entendre, mais elle se vengeait sur son mari :

— Si tu te figures, — disait-elle, — que je tenais à connaître la Chartreuse... J'ai organisé l'expédition sur ta demande expresse, pour te faire plaisir, pour distraire nos amis et notre famille. Et voilà comme tu me récompenses : tu ricanes en te croisant les bras pendant que je me démène.

Et elle secouait son fils Jo, qu'elle n'avait cessé de houspiller pendant tout le trajet, pour l'empêcher de se joindre aux traînards. Le petit bonhomme s'était couché par terre et bâillait.

Elle l'accusait de feindre une lassitude qu'il n'éprouvait nullement, et de s'ennuyer exprès, afin de contrarier ceux qui s'étaient donné tant de peine pour l'amuser.

Les retardataires survenaient les uns après les autres, et célébraient leur arrivée par des récriminations. Des scènes de ménage éclataient. La plupart se ressemblaient :

— Pourquoi ne m'as-tu pas attendue? — s'écriait la femme en rejoignant son mari. — Je me serais trouvée mal en route, je me serais égarée, tu t'en moques pas mal... Oui, tu t'en fiches... Quand je pense que je voulais rester à l'hôtel, que c'est toi qui insistais pour m'emmener!...

— C'est trop fort! — ripostait le mari. — « Insisté pour t'emmener! » J'ai insisté, oui! pour que tu comprennes que les grandes marches ne sont pas l'affaire des femmes... Ou

du moins, puisque tu voulais venir quand même, il fallait te chausser en conséquence. Te l'ai-je assez conseillé, d'avoir de grosses bottines, aisées, à semelles épaisses! Mais tu t'es entêtée à montrer un joli petit pied, comme si nous allions à un *five o'clock*. Conséquence : tu boites, tu as des ampoules... Tant pis! je ne te plains pas.

Quant aux enfants, ils servaient de prétexte à pousser les hauts cris, condamnés qu'ils étaient, disait-on, à la fluxion de poitrine, ou à l'insolation.

Colette arriva, décidée, au fond de son cœur, à rompre avec Gaston. A mesure qu'elle s'était fatiguée davantage, elle avait été de plus en plus agacée par son empressement à la servir, à l'encourager. Trois ou quatre fois, elle l'avait sèchement prié de s'occuper de monsieur et madame Revel, un bon jeune homme, avait-elle dit, devant se dévouer à ses parents avant tout. Mais Gaston s'était bien gardé de lui obéir; il ne s'était jamais éloigné d'elle, ayant songé avec raison que Colette aurait aussi très mal pris le manque d'assiduité. Tout de même, il était mécontent. Il enrageait surtout de se rappeler que Gabrielle lui avait glissé : « Les amoureux seront ravis de cette journée », au moment où elle chauffait les enthousiasmes pour l'excursion de la Chartreuse. Elle s'était moquée de lui, cette bonne Gabrielle!

Enfin, la dernière de tous, mais non la moindre, apparut tante Clotilde, avec des lèvres violettes; elle inquiétait les gens les plus optimistes, et c'était sans métaphore que l'on exprimait la crainte de la voir éclater.

Elle ne dit rien, et ne fit attention à personne : les images du monde extérieur, les idées, les sentiments, les mots, tout cela lui semblait être une grappe d'innombrables ballons en baudruche gonflés outre mesure, comprimés les uns contre les autres et contre les parois intérieures de son crâne. Impossible de choisir ou même de distinguer quoi que ce fût parmi cet entassement. Toutefois, après vingt minutes d'un repos hébété, elle but et mangea ; puis elle fut prise de somnolence. Mais on ne la laissa pas dormir : il fallait se remettre en route.

— Non! non! il est trop tard, — disait-on aux gens qui voulaient visiter la Chartreuse.

Et c'était vrai : on n'avait que le temps de gagner les

Campeaux, bien juste le temps, si l'on ne voulait pas manquer le train du soir à la Verrerie.

Gabrielle interpella le guide :

— Nous partons, conduisez-nous.

Le guide répondit :

— *Io né po pas.*

— Pourquoi ?

— *Perqué io né sé lou camine.*

Quelle surprise ! Vraiment, pouvait-on s'attendre à une telle perfidie ?...

Gabrielle fit intervenir les messieurs, qui se portèrent garants de la convention, prièrent, menacèrent : tout fut inutile. L'Italien, inébranlable, répétait qu'il n'irait pas aux Campeaux.

Les autres gens de la ferme, sollicités de guider la bande, se dérobèrent. Italiens, eux aussi, ils s'étaient solidarisés avec leur compatriote, et prétendirent qu'ils ignoraient absolument tout des Campeaux, même la direction.

De cette évidente mauvaise volonté on n'eut l'explication qu'un mois plus tard, après enquête. L'Italien avait été froissé de ce qu'on ne lui eût pas offert à déjeuner : affaire d'honneur, non d'intérêt.

Cependant on ne s'effrayait guère. La plupart des touristes se sentaient en sécurité, parce qu'ils étaient nombreux. Il y en eut même qui, n'ayant pas remarqué la présence d'un guide, n'en remarquèrent pas non plus la défection.

Bethencourt avait une carte d'état-major, Tontol, une carte du ministère de l'Intérieur : elles furent consultées et confrontées. Il ne fallait qu'un coup d'œil pour voir combien il était simple de se diriger : deux chemins seuls s'offraient : l'un, par lequel on était arrivé à la Chartreuse, se poursuivait sur Collobrières, l'autre, s'embranchant sur lui, menait tout droit aux Campeaux. Or, justement, il y avait une bifurcation à deux pas de la porte même de la Chartreuse, et, comme Tontol et Robert reconnaissaient parfaitement la route de Collobrières, par laquelle ils étaient venus, il y avait deux ans de cela, on n'eut aucune hésitation.

Les excursionnistes s'ébranlèrent. On marcha d'abord assez allégrement : il n'y avait qu'à descendre. Une heure s'écoula.

On commençait de trouver étrange que rien n'annonçât la large vallée où passe la route d'Hyères à Cogolin. Au bout de deux heures, on se démoralisa : on aurait dû être arrivé.

Soudain Bethencourt, qui était en tête, s'arrêta, le doigt tendu vers un poteau indicateur planté à la fourche de deux chemins. Une flèche y était peinte sous le mot : « Collobrières » et attestait que, depuis la Chartreuse, on s'était dirigé vers ce fatal Collobrières : on avait seulement pris un raccourci.

Lamentable méprise qui fut confirmée par un charretier conduisant une grosse charge de bois. Cet homme, le seul passant qu'on eût encore rencontré, indiqua le moyen le plus rapide de gagner les Campeaux : il fallait d'abord revenir sur ses pas et prendre le troisième sentier sur la droite. Ce serait alors une montée longue et dure jusqu'à un col, d'où l'on n'aurait ensuite qu'à dévaler droit devant soi.

Consternés, les excursionnistes rebroussèrent chemin.

La fatigue de tous devenait extrême. Les enfants ne s'amusaient plus. Robert, se retrouvant seul avec Stéphanie, profitait peu du tête à tête. Les paroles commençaient de lui coûter, et, quand il parlait, Stéphanie ne lui répondait même pas; elle finit même par n'avoir plus la force de sourire.

On atteignit le col sans que les courages en fussent ranimés. Combien paraissaient lointaines les montagnes qui fermaient l'horizon vers le sud! C'était cependant jusqu'à leur pied qu'il fallait aller. Nul sentier ne menait dans cette direction : partout, sinon là où blanchissaient des rochers en saillie, la brousse, faite de genêts épineux, de cistes, de chênes noirs, cachait le sol, et l'on savait quel labeur c'était que de fendre ces flots de végétation. Le ciel prenait une couleur verte qui, au niveau des crêtes, se dégradait en jaune. Le soleil se couchait.

Il y eut des conciliabules. Gabrielle souffrait dans son amour-propre d'organisatrice, en songeant que le train de la Verrerie était manqué depuis longtemps, et qu'il faudrait donc faire en voiture tout le trajet des Campeaux au Cap Nègre. Double journée à payer au loueur. Ce n'était pas la dépense elle-même que déplorait Gabrielle, c'était la faillite

de la combinaison qu'elle avait imaginée pour réduire la dépense.

Mais il s'agissait d'une affaire bien plus grave : ne serait-on pas obligé de passer la nuit dans la montagne? Les retardataires étaient nombreux. Avant qu'ils eussent rejoint, peut-être la nuit surviendrait-elle, une nuit sans lune, et il serait insensé de vouloir franchir en aveugles un terrain où les chutes étaient à craindre, même en plein jour.

Tontol survint. Il avait laissé bien loin en arrière son ami Auzailes, qui veillait aux progrès de tante Clodilde. Voyant Robert et Stéphanie ensemble, il dit d'un ton sec :

— Que fais-tu là, à lambiner? Tu oublies donc que ta mère va être inquiète? Marche, marche?

— Ne pouvais-je pas vous attendre quelques minutes? — riposta Robert sans douceur, car il savait bien que Tontol trouvait les inquiétudes absurdes.

Robert et Tontol s'éloignèrent, en nageant, pour ainsi dire, à travers le maquis. Il furent suivis par les gens les plus valides. Ils rencontrèrent des pistes étroites qui se perdaient ensuite, ils glissèrent sur le dos au fond de ravins, s'efforçant de se guider sur le cours des eaux, mais des escarpements les arrêtaient.

Enfin un sentier qu'ils essayèrent persista, parut s'orienter dans une bonne direction, s'élargit, aboutit à la grande route.

Mais ce n'était pas fini. Restait à trouver les Campeaux et à ramener les voitures. Robert se dévoua. Il eut la bonne fortune de croiser un forestier qui le conduisit.

Aux Campeaux, pas de madame Camlez, pas de victoria, pas de bicyclettes; il n'y avait que l'omnibus.

— Un Italien, — raconta le cocher, — arriva ici à trois heures et demie. Il dit : « Je viens de la Chartreuse; des touristes y passaient; je les vis s'éloigner dans la direction de Collobrières où ils coucheront, c'est sûr. » Mon collègue de la victoria crut que vraiment vous renonciez au rendez-vous : il chargea la dame, les deux bicyclettes, et partit. Mais moi, j'eus de la méfiance, parce que je croyais bien reconnaître le guide qu'on avait pris à la Mole ; je pensai qu'il vous jouait quelque sale tour et j'attendis.

L'omnibus alla prendre les compagnons de Robert. O surprise! pas un ne manquait : tante Clotilde elle-même avait rejoint. C'était de la chance ; on n'y voyait plus à quatre pas ; une demi-heure de retard, tout au plus, et l'arrière-garde était obligée de bivouaquer, jusqu'à la prochaine aurore, dans les cistes. On maudit madame Camlez : la victoria partie, y aurait-il de la place pour tout le monde dans l'omnibus? On essaya ; on réussit, au prix d'un peu de tassement.

On fit halte à la Cantine du Dom, où le cocher voulait se munir de bougies pour ses lanternes. La plupart des excursionnistes en profitèrent pour se désaltérer et se réconforter. Tante Clotilde refusait tout ce qu'on lui offrait ; mais son mari insista d'une manière pressante pour qu'elle prît au moins un verre de madère, avec un « petit beurre ».

— Sans cela, — disait-il, — vous allez défaillir.

Elle céda.

On repartit. Robert avait dû prendre place à l'intérieur avec les dames.

Bien qu'il fût auprès de la portière, dont la glace était baissée, il ne respirait pas à son gré, parce que plusieurs voyageuses, craignant les refroidissements, se refusaient à établir la moindre ventilation. « Bah! songeait-il, je n'en ai plus pour longtemps. » En effet, comme on allait, non plus à la Verrerie, mais au Cap Nègre, et par le plus court, on passerait devant l'hôtel des Aloès dans une demi-heure.

On entendit des gémissements :

— De l'air! de l'air! je me sens m'en aller!

Dans les profondeurs obscures de l'omnibus bougeait une masse dont le déplacement produisait un grand remous humain ; elle vint s'affaler devant Robert. C'était tante Clotilde répétant :

— De l'air! de l'air!

Afin de la soulager, Robert maintint la portière elle-même grande ouverte, ce qui lui donna bientôt une crampe dans le bras.

Gabrielle ayant réclamé un peu de lumière, Robert fit craquer une allumette et vit sa cousine desserrer le corset de tante Clotilde.

Mais, une fois décomprimée, madame Auzailes ne se trouva pas mieux. Elle demanda que l'on fît arrêter l'omnibus : elle voulait s'étendre par terre, sur l'accotement de la route. A qui s'informait de la nature et de la cause de son malaise, elle répondait : — C'est le madère! c'est le madère! — et ne pouvait s'expliquer davantage. Robert en comprenait bien assez pour s'alarmer sur son propre compte, à lui, qui était juste en face de la patiente.

Il ne se rassura qu'en débarquant à la rampe de l'Hôtel des Aloès. Il se précipita, suivit par Tontol, il entra en coup de vent au salon, il regarda de tous côtés, cherchant sa mère, afin de se jeter dans ses bras en s'écriant : « Ma pauvre maman! par quelles inquiétudes vous avez passé! »

Mais le patron de l'hôtel, qui était là, en train de causer avec ses clients, comme il le faisait volontiers le soir, eut un sursaut de stupeur ;

— Comment! vous n'êtes pas à Collobrières!

Et il raconta qu'une dame en voiture s'était arrêtée à la Cantine du Dom vers cinq heures, y avait écrit un billet et prié qu'on le fît remettre au patron de l'Hôtel des Aloès; un bûcheron, rentrant à Bormes, s'en était chargé. Le mot portait simplement que les touristes partis pour la Chartreuse de la Verne passeraient la nuit à Collobrières.

— Madame Poultier Le Chemineur, — poursuivit le patron — avait un peu de migraine, et, comme elle ne vous attendait plus, elle s'est couchée tout de suite après dîner... Mais qu'est-ce que je vais vous donner à manger? Je n'ai rien, rien de rien : il vient justement de m'arriver une famille sur laquelle je ne comptais pas et qui a dévoré toutes mes réserves.

XVIII

Par son initiative, non seulement madame Camlez condamna Robert et Tontol à très mal dîner, mais elle les priva de bicyclettes pour quelque temps. Elle avait déposé les deux machines à la station de Bormes et prié le chef de gare de les expédier à Collobrières. Celui-ci les avait confiées à un camionneur qui les avait emportées dès l'aube sur sa charrette.

Lorsque Tontol apprit cette nouvelle de la bouche de Robert qui avait été aux informations, il s'emporta, il parla d'intenter à la dame un procès en dommages et intérêts, et dénonça, longuement et psychologiquement, les résultats en général malfaisants des bonnes intentions.

— Tout ça, — lui dit enfin Robert, — c'est beaucoup de philosophie pour pas grand'chose. La belle affaire que d'être sans bicyclette pendant un jour ou deux! Je n'en aurai pas besoin, cette après-midi, pour aller au Cap Nègre : je prendrai le train.

— Qu'est-ce que tu vas encore faire au Cap Nègre? — demanda Tontol.

— Prendre des nouvelles de tante Clotilde, — dit Robert.

Tontol tourna le dos brusquement à son neveu, et de toute la journée on ne put lui arracher un mot.

Robert s'en fut au Cap avec sa mère. Tontol ne les accompagnait pas, bien entendu. Ils furent surpris, tant ils trouvèrent tout le monde en belle humeur et en bonne santé. On était raide, courbatu, mais, après avoir peu ou pas dîné la veille en rentrant à onze heures, on s'était senti un appétit d'ogre, en se levant juste à temps pour le grand déjeuner. Ceux qui n'ébauchaient pas une sieste causaient de l'expédition de la veille : ils s'étaient bien amusés!... Cette affirmation remplissait Robert d'émerveillement. Quoi! entraînés presque malgré eux, ils n'avaient même pas vu la Chartreuse dont la visite était la récompense promise à leurs fatigues. Leur marche n'aurait dû leur laisser qu'un souvenir de querelles, d'accablement, d'inquiétudes, et ils s'écriaient à qui mieux mieux : « Quelle bonne partie!... » Chacun se vantait de son endurance. Tante Clotilde triomphait : qui donc avait eu raison, d'elle qui affirmait pouvoir en remontrer aux plus jeunes, ou de ceux qui n'avaient cessé de se préoccuper d'elle et de craindre qu'elle ne retardât la colonne? Si elle était toujours restée la dernière, c'est qu'elle estimait plus sensé d'avancer avec lenteur et régularité qu'à force de coups de collier interrompus. Et l'expérience s'était accordée comme toujours avec ses principes : on avait rejoint l'omnibus à temps pour revenir coucher au Cap Nègre; que fallait-il de plus?

« J'ai fait une gaffe, songea Robert, en venant lui demander des nouvelles de sa santé. »

Mais elle fut au contraire charmante pour lui, très sensible à son attention. Elle convenait, en effet, d'avoir éprouvé un malaise, mais elle sauvait son amour-propre en ne le mettant que sur le compte du madère.

Robert fut soulagé de voir que sa démarche avait bien tourné, car, sans qu'il eût de dessein arrêté, il éprouvait le besoin, nouveau pour lui, d'être en bons termes avec tante Clotilde.

Elle se mit à l'interroger sur ses projets d'avenir : c'était la première fois. Ne devait-il par s'expatrier pour aller prospecter des mines, ainsi qu'elle l'avait entendu avancer par Tontol?

Cette question embarrassa Robert. Il admettait en lui-même que, sans doute, il prospecterait, que c'était convenu; mais cette résolution, si elle gardait force de loi, lui apparaissait maintenant comme une loi ancienne tombée en désuétude et non abrogée. On la savait par cœur, on la citait à l'occasion, on la vénérait encore en paroles, sans que plus jamais elle fût respectée par les actes. Il répondit :

— Oui, j'ai beaucoup parlé de ce projet avec Tontol, mais je ne suis pas encore tout à fait décidé.

Et, après un court silence, jugeant qu'il n'avait pas suffisamment exprimé sa pensée, il ajouta :

— Plus je réfléchis, plus j'hésite.

Un éclair de joie traversa les yeux de Cécile, qui assistait à cette conversation.

Tante Clotilde, se faisant plus aimable encore, entama un petit sermon — que Robert écouta sagement — sur la nécessité, pour les jeunes gens, d'avoir de la décision. L'ayant achevé, elle remit l'entretien sur l'expédition de la Chartreuse. Elle dit :

— Tu ne m'as pas demandé des nouvelles de Stéphanie. Quand tu la verras, cette petite, — elle est, je pense, à la Villa Malefigue avec son amie Colette et Gaston, — elle te semblera mieux portante que jamais. Cela n'empêche pas que ces natures nerveuses ne reçoivent toujours un ébranlement profond de la fatigue physique. Et, petit à petit, ces chocs les minent, sans qu'on le sache. Au contraire, les lymphatiques

profitent réellement de l'exercice. Elles ont beau paraître abattues chaque fois qu'elles ont fait un effort musculaire un peu prolongé, le fond de leur tempérament ne cesse pas de se consolider. Ainsi, notre grand tour d'hier a été très salutaire à Colette. Au lieu d'avoir la fièvre et d'être obligée de garder le lit, comme cela lui arrivait après la plupart de ses promenades, elle en a été quitte pour ne pas pouvoir déjeuner. Elle est restée à la Villa Malefigue ; on lui a servi une tasse de bouillon, puis elle s'est installée dans un fauteuil, sur la terrasse de la Villa, où Stéphanie et Gaston sont allés la rejoindre. Tu vois que ses forces ont fait des progrès...

Tante Clotilde s'interrompit, comme si elle se fût aperçue de l'omission d'une chose importante.

— Ce n'est pas, — reprit-elle, — que je désespère de la santé de Stéphanie. Bien loin de là ! Grâce à moi, ma fille — car je la considère comme ma vraie fille — ma fille évitera longtemps les maladies graves, mais à une condition, c'est que, plus tard, son mari ne lui laisse pas compromettre les résultats que j'ai obtenus. Elle a besoin de conseils. Mais je dois dire qu'avec un correctif à son exubérance, Stéphanie sera une femme parfaite, si la perfection est de ce monde. Elle a un grand charme, l'esprit cultivé. Ah ! l'homme qu'elle acceptera pourra me remercier...

Et tante Clotilde poursuivit, quelque temps encore, ses propres louanges sous les louanges qu'elle prodiguait à Stéphanie. Enfin, elle signifia clairement à Robert, en cessant de s'adresser à lui, qu'elle ne le retenait plus.

Il obéit aussitôt à ce signal attendu depuis trop longtemps à son gré. Il n'avait cependant laissé paraître sur sa physionomie aucun signe d'impatience. Mais, au cours des tirades de tante Clotilde, quand s'était marqué un arrêt, il avait décroisé ses jambes, imprimé un mouvement de rotation à son genou droit, penché le corps en avant, puis, après le trop bref point d'orgue, repris la position primitive. Pour qu'il eût prêté à tante Clotilde une attention soutenue, il eût fallu qu'il n'entendît pas une voix intérieure le harceler de cette phrase : « Les minutes passent, bientôt les heures ; tu ne verras pas Stéphanie. » A la vérité, il n'avait pas tout perdu des discours tenus devant lui. Il lui restait qu'on avait indiqué où se trouvait

Stéphanie et que vraiment il jouissait des bonnes grâces de tante Clotilde. Pourquoi? Il oubliait de se le demander, et cependant la question en eût valu la peine.

Il accourut auprès de Stéphanie. Ce fut une après-midi assez pareille à la première qu'il avait passée au Cap Nègre, moins délicieuse pourtant, puisqu'il avait escompté son bonheur au lieu de le rencontrer par surprise. Et il revint avec un peu de déception, dont il se consola en songeant que le lendemain il se dédommagerait.

Il revint donc le lendemain, et la même raison le fit revenir le surlendemain, et tous les jours. Période commencée en idylle, continuée dans l'angoisse. Peu à peu Stéphanie perdait sa gaîté : un souci, qu'elle niait obstinément, lui assombrissait le visage.

Robert, le cœur serré par une inquiétude grandissante, se livrait sans défense aux mauvais pressentiments. Les interprétations qu'il se donnait de l'attitude de Stéphanie à son égard finirent par n'être plus jamais favorables. Stéphanie allait s'attristant, donc il lui déplaisait davantage à chaque entrevue, voilà tout ce qu'il augurait. Elle ne l'avait pas évité une seule fois, cela prouvait pour lui qu'elle n'était pas coquette, rien de plus : une coquette n'eût pas manqué de se dérober de temps en temps afin de se faire désirer, et cela, qu'elle aimât ou non. Robert avait décrété quel malaise moral étreignait Stéphanie : c'était, songeait-il, qu'avec le sentiment d'être aimée, croissait en elle, âme pitoyable et honnête, celui de ne pouvoir répondre à cet amour.

Il ne se décidait pas à renoncer définitivement aux voyages lointains avec Tontol. Il attendait d'eux le secours d'un remède suprême contre la douleur qui l'accablerait dans le cas, hélas! probable, où son amour serait repoussé. Il voulait donc d'abord connaître la place qu'il tenait dans le cœur de Stéphanie. Mais comment sortir du doute? Par des interrogations directes? C'était effrayant, c'était jouer ciel ou enfer sur un coup de rouge ou noir. Non, il n'osait pas! Il procédait par allusions si prudentes, si lointaines, qu'il devait bien reconnaître après coup leur manque total de signification.

JULES SAGERET

(La fin prochainement.)

LOUIS XIV A LA GUERRE[1]

Du camp de Döesbourg, le 21 juin 1672[2].

Nos fatigues ont été assurément grandes à cause des grandes marches que nous avons faites, car, pour partir à deux heures avant le jour, il faut se lever à minuit et faire charger les bagages; on a marché des douze heures par le soleil et par la poussière, et, quand on est au camp, les bagages n'y arrivent que tard; ainsi on n'a pas le temps ni de faire préparer à manger ni de dormir ; outre que nous n'avons jamais le couvert et il faut toujours faire tendre les tentes. Je ne laisse pas de me porter très bien et je vivrais satisfait, si la dépense n'était pas horrible, car il y a eu des jours que la bouteille de vin a coûté demi-pistole, un pain quarante sous et le sac d'avoine cinq écus. Que si nous avions nos gros bagages avec nous dans les marches, il ne nous en coûterait pas tant, mais nous avons été des six jours sans les voir, et sur des mulets on ne peut porter des provisions que pour deux jours. Quand nous arrivâmes sur le bord de l'Yssel, le pain et le vin manquèrent chez le Roi et je l'ai vu un vendredi dîner comme les autres d'œufs durs et de fromage.

1. Voir la *Revue* du 15 août.
2. Au marquis de Saint-Thomas.

Du camp d'Amerongen, le 28 juin 1672.

Hier et aujourd'hui, nous avons marché par une poudre et une chaleur horribles, mais il faut satisfaire à mon devoir. J'ai écrit toutes les nouvelles avec assez de ponctualité à Votre Altesse Royale ; je voudrais qu'elles lui puissent aller dans un moment, mais je crois qu'on fait quelquefois retarder nos paquets dans la poste, afin que ceux du Roi apprennent les nouvelles premier que ceux des autres. Votre Altesse Royale en aura vu d'étonnantes et de surprenantes ; il y a beaucoup de bonne fortune, mais aussi beaucoup de bonne conduite, du savoir et une formidable puissance qui causera des grandes jalousies chez tous les souverains de l'Europe, sans y pouvoir remédier. Voilà ces puissants États (de Hollande), qui se croyaient les arbitres du monde, quasi aux abois, et nous voyons par expérience la différence qu'il y a des vieilles troupes et bien disciplinées aux nouvelles et à la milice du pays et que les bonnes forteresses ne peuvent pas se défendre sans nombre de bons hommes.

Les victoires du Roi ne lui donnent pas de l'orgueil, il est toujours le même, mais je crois qu'il voudrait bien que cette affaire fût finie pour avoir la gloire d'avoir soumis ses ennemis en peu de temps. Il mortifie, ici comme à Paris, ces jeunes marquis qui font les importants et qui s'ingèrent par trop des choses où ils n'ont que faire. Le marquis d'Albret est de ceux-là[1] ; il le porte haut. Comme on allait pendre un cadet aux gardes qui avait volé, il fit surseoir l'exécution, de son autorité, et tourna l'affaire à l'avantage du cadet ; le Roi lui donna grâce et fit dire par le duc de Duras au marquis d'Albret de ne plus paraître devant lui ; le duc de Duras voulant excuser, le Roi lui répliqua : « Je vous ai bien commandé de porter mes ordres au marquis d'Albret, mais non pas d'entreprendre sa justification », et cela avec sa douceur ordinaire. Il n'en a pas moins bien traité le duc de Duras et on n'en a

1. Charles-Amanieu d'Albret, marquis d'Albret, enseigne au régiment du Roi en 1667, lieutenant au même régiment en 1670, colonel du régiment de Navarre en 1673, maréchal de camp en 1677, tué en 1678 par le comte de Bussy-Lameth qui l'avait surpris dans un rendez-vous avec sa femme (*Lettres de madame de Sévigné*, V, 468, 470).

plus parlé. Le marquis d'Albret est de la faveur de madame de Montespan et le fils de la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, mais le Roi n'a aucune considération quand il faut mortifier les jeunes gens qui n'ont pas une bonne conduite.

Jamais il ne s'est vu de si méchantes troupes que celles des États Généraux. On en attribue le manquement au pensionnaire de Witt qui a préféré ses intérêts à celui du public. Il a été forcé de consentir que le prince d'Orange fût déclaré général de leurs troupes[1], mais, afin que ledit prince n'en fût pas le maître et que lui y eût des créatures, il n'a pas voulu faire des étrangers, mais des gens du pays. Il en a donné le commandement à ses amis et créatures dans chaque province et dans chaque ville, gens sans expérience, qui ont eu peur à l'abord de l'armée, ont mis leurs soldats dans la crainte et se sont rendus infâmement et tous prisonniers de guerre, comme on a vu. On en compte près de vingt mille dans les places prises par le Roi, par Monsieur, par Monsieur le Prince, M. de Turenne et par l'évêque de Münster[2].

Les députés des États arrivèrent au camp de Döesbourg, le 22 de ce mois, sous l'escorte et garde du sieur de Chazeron[3], lieutenant des gardes du corps, qui ne les laisse parler à qui que ce soit qu'aux ministres. Le 23 au matin, MM. de Pomponne et de Louvois les allèrent écouter dans un château où on les avait logés. Ils rendirent compte au Roi à son lever de leur négociation et, soudain après, allèrent rendre réponse auxdits députés, puis le sieur Grotius alla sur-le-champ à La Haye,

1. Dès le mois de février 1672, à la suite de longues discussions au sein des États Généraux entre le parti orangiste et le parti républicain représenté par le grand pensionnaire Jean de Witt et son frère Corneille de Witt, le prince d'Orange, à peine âgé de vingt-deux ans, avait été revêtu de la charge de capitaine-général.

2. L'affolement était alors général en Hollande. Beverningk écrivait à de Witt le 8 juin : « En apprenant l'approche de l'ennemi, les officiers de la milice sont pris d'une telle terreur panique que je m'effraie moi-même quand je pense à ce qu'on peut attendre d'eux ». (A. Lefèvre-Pontalis, *Vingt années de république parlementaire. Jean de Witt*, II, 291).

3. François de Monestay, marquis de Chazeron, capitaine au régiment de cavalerie de Palluau en 1646, colonel d'un régiment de cavalerie en 1657, second lieutenant de la compagnie des gardes du corps en 1667, maréchal de camp en 1675, lieutenant général en 1677.

laissant ses collègues au camp, lesquels suivent avec bonne garde. On a publié qu'on leur avait parlé avec fierté, qu'on ne leur avait fait aucune proposition et que ledit sieur Grotius n'était allé aux États que pour en avoir un pouvoir ample et satisfaisant pour traiter. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus, car ledit envoyé n'aurait pas fait ce voyage pour un seul pouvoir qu'il pouvait demander par un courrier. On dit que le Roi veut garder toutes ses conquêtes et de plus les villes que les États ont en Flandre, Brabant et Gueldres, de l'argent tous les ans et deux vaisseaux de guerre, de quatre-vingts pièces de canon, chaque année, de tribut, comme aussi la qualité de protecteur des Hollandais. Ce ne sont que des raisonnements du camp et je n'en sais rien de certain.

Les Anglais prétendent réparation sur tous les griefs de leur manifeste, et, outre cela, les îles de Kadsand et de Walcheren en Zélande. Je ne sais si le Roi sera bien aise qu'ils les aient et qu'ils soient si fort ses voisins du côté de Flandre. Ils seraient maîtres des embouchures de l'Escaut et de la Meuse et maîtres du commerce d'Anvers qui apparemment sera un jour au Roi. L'Électeur de Cologne et l'évêque de Münster prétendent aussi de garder leurs conquêtes.

Si tout cela se fait de la sorte, la puissance des États sera réduite à rien ; elle n'aura subsisté qu'un siècle et sa destruction a coûté bien moins de sang que son élévation. Celle du Roi se rendra formidable à toutes les nations et les Espagnols doivent faire peu de fondement sur ce qui leur reste en Flandre.

Aux portes d'Utrecht, le 30 juin 1672.

Nous venons d'arriver aux portes d'Utrecht. J'ai voulu faire savoir à Votre Altesse Royale que je lui fis une assez longue dépêche avant-hier du camp d'Amerongen ; la même nuit le sieur de Groot arriva de La Haye ; hier, après le dîner lui et ses collègues, les sieurs Ghent et Odyk, allèrent chez M. de Louvois où était M. de Pomponne. Leur conférence fut longue, on remarqua que les députés des États y entrèrent avec assez de gaieté, mais qu'ils en sortirent très mélancoliques. On les mena au château où ils logeaient, proche du camp, avec leur garde ordinaire ; là un gentilhomme français, qui s'y promenait,

rencontrant le sieur de Groot et le connaissant, l'aborda et le trouva rêveur, il lui en demanda la cause; il lui dit que les États, ayant connaissance de la générosité et clémence du Roi, y avaient recouru avec soumission, qu'on les avait reçus avec dureté et qu'on les voulait traiter avec la dernière rigueur. Peu de temps après, Messieurs les ministres, après avoir conféré avec le Roi, les allèrent trouver audit château; sur quoi lesdits députés ont pris ce matin le parti de s'en aller à La Haye.

Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ai pu pénétrer de cette affaire qui fait la curiosité de toute la Cour et des gens de guerre; ces derniers voudraient bien qu'il n'y eût pas de paix. Que si on ne la conclut pas après avoir vu Utrecht, nous retournerons en arrière pour aller à quelque conquête, en Brabant ou sur la Meuse, car il n'y a devant nous qu'Amsterdam dont les environs sont inondés[1]; il y a nombre de bonnes troupes avec le prince d'Orange et la ville est fortifiée de vingt-sept grands bastions tous revêtus; Rotterdam est inaccessible; La Haye n'est qu'un village ouvert de toutes parts, mais on pourrait bien le brûler, si on ne traite pas, car c'est le siège des États, où on a fait toutes les délibérations contre la France et cent discours impertinents de la personne du Roi. Pour Leyde, ce n'est pas une ville fortifiée.

Mon secrétaire vient d'arriver d'Utrecht; il m'a dit que le peuple est fort content d'être au Roi, que néanmoins tous les plus riches de ladite ville sont allés à Hambourg, que La Haye a déshabité, qu'Amsterdam a inondé d'un pied et demi d'eau tous les environs de ses murailles, que néanmoins il y a grande consternation; que le prince d'Orange est campé entre Arnhem et Amsterdam avec 6 000 hommes seulement et que le Roi a fait afficher des placards où il déclare que toutes les villes qui enverront des députés, qu'on les traitera bien et qu'on leur conservera leurs privilèges; mais que celles qui ne se soumettront pas, qu'il y enverra des troupes pour les piller et brûler.

1. Les États Généraux venaient de prendre une résolution extrême en ouvrant les écluses et inondant tout le pays.

Camp proche d'Utrecht, le 2 juillet 1672.

Bien que je n'ai rien de considérable à faire savoir à Votre Altesse Royale, je profite néanmoins de toutes les occasions des courriers qui partent de l'armée pour lui en donner des nouvelles; je lui fis savoir avant-hier au soir que nous étions arrivés en ce lieu; le Roi se promena hier sur le soir et nous fûmes grand monde dans la ville qui est grande, belle, propre et bien bâtie pour des gens de négoce. Il y a garnison du Roi, mais les bourgeois n'en souffrent pas, car elle campe sur le rempart et, de crainte que les soldats ne commettent quelque insolence, ils ne peuvent pas aller par les rues avec l'épée, sous peine d'être pendus. Le Roi a laissé à ces gens-là leurs privilèges, leur liberté et leur religion; on y a néanmoins sacré une église, où les catholiques vont faire publiquement leurs dévotions.

Camp près d'Utrecht, le 5 juillet 1672.

Votre Altesse Royale m'écrit de si belles choses de l'estime et amitié qu'elle a pour Sa Majesté et qui sont si fort à sa louange que j'ai résolu de lire demain sa lettre à MM. de Pomponne et de Louvois, afin qu'ils le lui fassent savoir, et, selon leurs sentiments, je le lui dirai peut-être moi-même, bien que je lui aie déjà fait compliment de sa part sur l'un et sur l'autre. Votre Altesse Royale lui fait justice de lui vouloir du bien. C'est assurément un fort honnête homme et grand capitaine; il agit incessamment, il forme lui seul tous ses desseins; il traite tout le monde avec honnêteté; il ne s'est jamais plaint de personne ni n'a pas dit une parole désobligeante de toute la campagne; il est inexorable aux crimes et fait justice à tous ceux qui lui parlent et qui ont raison; il est beaucoup plus aimé qu'à Paris parce qu'il se rend plus communicable, que l'on voit qu'il a de la bravoure et de l'expérience, mais, comme il est infatigable, il lasse tous ceux qui le suivent.

Portes d'Utrecht, le 5 juillet 1672 [1].

Vous avez deviné, quand vous avez jugé par le début des armes du Roi, que l'on compterait durant la campagne plus

1. Au marquis de Saint-Thomas.

de places rendues et prises que de sièges; on en aurait bien davantage et des postes considérables si on avait profité de la terreur des ennemis, si on avait bien su le pays et eu du pain fait, car on serait proche d'Amsterdam, on l'incommoderait, au lieu que présentement ils se moquent du Roi; mais on n'aurait pas cru que les choses allassent si vite, et, dans ce bonheur, on n'a pas pu songer à tout; on rétablit bien quelques églises, les catholiques du pays ne sont pas satisfaits; mais, comme on veut gagner le cœur des peuples dont la plupart sont luthériens et calvinistes, on ne veut pas les fâcher.

Camp proche d'Utrecht, le 9 juillet 1672.

On ne croit plus à la paix, les gens de guerre en sont ravis; mais il y en a eu bien de trompés, et des plus importants, qui croyaient que l'on irait manger des melons et des pêches à Paris.

Je crois que nous allons voir des beaux sièges, les troupes sont encore en très bon état, elles parurent hier à miracle, et, ce qui fut de merveilleux, c'est que tous les officiers en prennent tant de soins et s'y appliquent si fort que toute l'infanterie était en linge blanc. Tous les colonels portent au Roi, le matin à son réveil, le nom de tous les soldats de leur régiment qui ont couché hors de leur camp.

Grave, le 15 juillet 1672.

Les Hollandais ont fait imprimer à Amsterdam les demandes que le Roi a faites à leurs députés, ils les ont même envoyées au camp et n'auront pas manqué d'en faire tenir dans tous les pays étrangers. Je ne les ai pas vues, mais on m'a assuré qu'elles consistent en ce que le Roi leur veut laisser les sept Provinces-Unies dont elle se veut seulement réserver un port en Frise, les villes de Lochem, de Borculo, de Groenlo et de Bredevoord; ces quatre assurément pour l'évêque de Münster, mais il ne s'en explique pas; il veut faire raser le fort de Schenk et les fortifications de Nimègue. Il demande aussi l'île et la ville de Bommel et le fort de Voorn qui est proche. Voilà ce qu'il prétend du corps des sept Provinces-Unies. Il souhaite

de plus toutes leurs conquêtes de Clèves, de Brabant et de Flandre[1], le comté de Mörs appartenant au prince d'Orange, et que les États l'en dédommagent, pour le donner à l'Électeur de Cologne. Il est à sa bienséance le long du Rhin, du côté de Gueldres, et sur le chemin de Neuss à Rheinberg qui est à lui et qui lui demeurera; il prétend aussi le libre exercice de notre religion dans toutes les sept provinces; que les catholiques aient une église par toutes leurs villes où il y en aura deux et que, dans celles où il n'y en aura qu'une, ils puissent y en faire bâtir, et que les États donnent aux prêtres qui seront nécessaires pour les servir d'aussi bons appointements qu'à leurs ministres; mais il ne demande pas qu'on restitue les anciens biens des ecclésiastiques ni les commanderies de l'Ordre de Malte. Le Roi veut aussi que les catholiques soient admis aux charges de la République et demande aux États 24 millions en comptant pour les frais de la guerre, et que, tous les ans, ils lui envoient un ambassadeur extraordinaire pour lui présenter une médaille, où il sera dit qu'ils doivent par deux fois leur établissement aux rois de France.

On dit que les États ne veulent rien donner à la France et M. l'évêque de Strasbourg m'assura hier que les affaires dudit M. de Groot étaient en très mauvais état, que les bourgmestres de Rotterdam, d'où il est et leur pensionnaire, l'avaient cité à comparaître dans quatre jours par devant eux pour y rendre compte de sa conduite et des propositions qu'il a faites aux ministres du Roi, à moins de quoi ils le déclareront criminel de lèse-majesté, qu'ils feront raser sa maison et déclareront ses descendants incapables d'aucunes charges publiques jusques à la quatrième génération[2].

Comme le Roi approchait d'Arnhem, où nous avons passé le Rhin, M. de Turenne le vint joindre. Ils conférèrent long-

1. C'est-à-dire les places dont les Hollandais étaient restés en possession à la suite de la guerre de Trente Ans et sur plusieurs desquelles l'Électeur de Cologne, l'évêque de Münster et l'Électeur de Brandebourg n'avaient cessé d'élever des prétentions.

2. Formellement accusé par le prince d'Orange, à l'assemblée des États Généraux, d'avoir, dans ses négociations avec le roi de France, dépassé les limites de ses pouvoirs, et effrayé par les poursuites dirigées contre Montbas, son beau-frère, de Groot venait de se réfugier dans les Pays-Bas espagnols et ne devait rentrer en Hollande que cinq ans plus tard.

temps ensemble, puis ils allèrent dans la ville chez Monsieur le Prince, où ils tinrent aussi un grand conseil. Ce prince est fort travaillé de la fièvre et de la goutte, quoique sa plaie soit en très bon état. J'envoyais mon écuyer pour le visiter de ma part. Son capitaine des gardes lui dit qu'il entrait dans le froid de sa fièvre avec un grand assoupissement et qu'il n'était pas sans danger. Monsieur le Duc, son fils, est auprès de lui, qui ne se porte pas bien, car il est sorti trop tôt après la blessure qu'il s'était faite par mégarde à la tête.

M. de Turenne a marché à la Meuse qu'il doit passer à Grave; on dit qu'il va attaquer Crèvecœur, proche de l'île de Bommel; nous ne savons pas où le Roi nous mènera. M. de Louvois m'a dit que l'on ne pouvait pas assiéger Bois-le-Duc à cause des eaux et qu'il croyait qu'il faudrait mettre l'armée en quartiers d'hiver le mois prochain si les inondations continuaient.

19 juillet 1672[1].

Je sais que les raisonnements et la curiosité des courtisans sur tout ce que fait un souverain et de ce qui se fait dans son État lui font souvent du préjudice, mais c'est un mal sans remède, qui a toujours été et qui durera éternellement. Alexandre le Grand disait que c'était en cela que les rois étaient les plus malheureux puisqu'encore qu'ils feraient toujours bien, que l'on censurait toujours leurs actions et que l'on voulait deviner leurs pensées. Le Roi qui est ici y est plus exposé que nul autre; il n'y a pas un homme qui ne trouve quelque chose à dire à sa conduite, à celle des généraux de ses armées et de ses ministres, mais il les laisse parler, fait toujours à sa mode et trouve que le plus sûr est de ne témoigner aucun ressentiment de tout ce qui se dit; car, quand on le fait, les raisonneurs croient d'avoir deviné. Il faut tenir les résolutions secrètes, les faire exécuter sans bruit et le plus promptement que l'on peut.

On fait ici des railleries sur notre retraite[2]; on eût voulu

1. Fragment de lettre non datée mais qui, en raison de la place qu'elle occupe dans la correspondance de l'année 1672, doit être du 19 juillet.

2. Les inondations empêchant la suite des opérations contre Amsterdam

qu'on eût entrepris de forcer le retranchement de M. le prince d'Orange, ce qui est impossible. M. de Louvois m'en a parlé et m'a avoué que s'ils avaient bien su le pays, qu'il aurait fallu qu'après le passage du Rhin on eût d'abord marché à Utrecht et plus avant, sans s'amuser aux sièges qu'on a faits sur le Rhin, l'Yssel et le Waal, que l'on se serait rendu maître du poste du prince d'Orange et que l'on aurait coupé les troupes qui gardaient l'Yssel qui n'auraient pas eu de retraite; mais que deux choses avaient empêché cette résolution : la première, qu'on ne savait pas bien le pays d'au delà d'Utrecht, parce qu'on ne croyait pas d'y arriver dès la première campagne et qu'ainsi on l'avait négligé; l'autre, qu'on n'avait pas du pain fait, parce qu'on ne s'était pas attendu d'aller si vite et qu'on avait cru que les places où il y avait tant de monde tiendraient davantage.

La Roi s'attendait assurément à la paix et la croyait faite, mais, puisqu'il la faut continuer, il s'y résout de bonne grâce. Je crois néanmoins que les Hollandais s'y disposeront et il y a bien des gens qui disent, qu'elle soit ou non, que le Roi sera pour le mois d'août à Paris.

Paris, le 8 août 1672[1].

Vous aurez su que M. Le Tellier n'avait pas reçu ordre du Roi de l'aller joindre et qu'il n'a pas bougé de Saint-Germain; si les Hollandais avaient voulu traiter, on aurait bien fait la paix sans lui; mais ils n'y sont pas encore disposés et ils espèrent beaucoup de l'Allemagne et de l'Espagne. Nous verrons bientôt à quoi tout cela aboutira. A l'occasion de ce traité prétendu avec eux, MM. de Pomponne et de Louvois se brouillèrent et il toucha (*sic*) au Roi de les accommoder; le premier ne voulait pas qu'on fît aucunes demandes aux États, mais écouter leurs offres. On voit maintenant qu'il avait raison, puisque les États ne cherchaient qu'à les faire expliquer et qu'ils ont fait imprimer leurs demandes pour que

et le prince d'Orange, Louis XIV venait de quitter Utrecht pour rentrer en France, laissant le commandement général à Turenne et à Luxembourg le gouvernement de la province d'Utrecht.

1. Au marquis de Saint-Thomas.

toute l'Europe en prît de la jalousie et les Anglais même. Mais M. de Pomponne ne fut pas le maître; le Roi, qui voulait avoir la gloire d'avoir fini cette affaire en peu de temps et qui avait l'envie de revenir à Paris, donna dans le panneau; il est pourtant certain qu'il en sortira avec un grand avantage, car ses forces sont toujours considérables et il a des grands capitaines.

Paris, le 2 septembre 1672.

La Cour alla hier à Versailles; on dit que ce sera pour deux mois; le Roi y prendra ses divertissements ordinaires du promenoir et des dames; les choses iront toujours du même train; la campagne ni l'éloignement n'ont produit aucun changement; néanmoins Sa Majesté assiste aux conseils plus de six heures tous les jours, et, outre les ministres, le garde des sceaux, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes sont aussi allés audit lieu de Versailles.

M. de Louvois est toujours mieux, il prend tout à fait le dessus et il avance et recule qui il lui plaît. Ce n'est pas que M. Colbert n'ait beaucoup de crédit dans les affaires dont il a le maniement, mais le marquis de Seignelay, son fils, ne fera jamais grande figure, il n'y a pas de génie si faible à la Cour et, dans les conversations à l'armée, on a remarqué qu'il ne savait ce qu'il disait et qu'il sait peu. Le duc de Chevreuse[1], son beau-frère, a maintenant une méchante affaire à la Cour et de mauvaise grâce pour sa réputation. Lorsque l'on passa le Rhin à la nage, il fut commandé de passer avec la belle et bonne compagnie des chevau-légers de la garde du Roi qui est de deux cents maîtres, et dont il en a acheté la lieutenance 700 000 livres. Il n'eut pas la hardiesse de se mettre dans l'eau et donna cent pistoles pour la traverser en bateau; cette lâcheté, qui ôte le cœur aux troupes, a déplu au Roi qui lui a fait commander de se défaire de sa charge. M. Colbert, son beau-père, travaille à le sauver, à faire qu'il garde sa charge ou, à tout le moins, qu'il ait celle de grand-maître de la garde-robe; son crédit fera quelque chose, mais, quand il

1. Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, marié à Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, fille du ministre.

s'agit de lâcheté, le Roi n'a aucun égard au ministère, car enfin il regarde son service et la réputation de ses armes. On croit que si M. Colbert ne peut pas obtenir que le duc de Chevreuse garde ladite compagnie, que le comte de Guiche l'aura. Il a tout à fait l'honneur du passage du Rhin; il le proposa au Roi et le tenta des premiers. On remarqua la modération du Roi en cette rencontre et l'estime qu'il a pour Monsieur le Prince, car, quand le comte de Guiche lui proposa ledit passage, il lui répondit qu'il n'était pas encore assez savant pour prendre cette résolution lui seul et qu'il fallait consulter Monsieur le Prince pour cela, ce qui fut admiré de tout le monde, et Monsieur le Prince fut quelque temps en doute si on se hasarderait[1], mais le comte de Guiche fut si importun qu'on le lui permit et il en réussit glorieusement.

Paris, le 9 septembre 1672.

Votre Altesse Royale aura appris de bien des endroits qu'il y a une grande apparence de rupture entre les deux couronnes, ses voisines[2]. Les ministres ne m'en ont rien témoigné; je sais néanmoins qu'ils en ont de l'inquiétude et qu'ils souhaitent passionnément la paix; tout le monde est mélancolique à Versailles et même les dames; on ne se divertit point et on ne joue plus, ce qui occupait le plus la Cour. Mais les courtisans sont des gueux, ils n'ont pas le sol et sont tous endettés; que si la guerre continue et que le Roi ne donne pas à ses officiers, ils seront misérables et forcés à

1. Cette question du passage du Rhin avait pendant longtemps embarrassé Condé. Madame de Sévigné écrivait à ce sujet dès le 27 avril 1672 : « Monsieur le Prince est fort occupé de cette grande affaire; il lui vint l'autre jour une manière de fou assez plaisant qui lui dit qu'il savait fort bien faire de la monnaie : « Mon ami, lui dit Monsieur le Prince, je te remercie, mais si tu savais une invention pour nous faire passer le Rhin sans être assommés, tu me ferais un grand plaisir, car je n'en sais point » (*Lettres de Madame de Sévigné*, III, 37).

2. Non contente d'assister les États Généraux des efforts de sa diplomatie, l'Espagne prenait de plus en plus ouvertement parti en leur faveur. Elle venait de donner ordre au comte de Monterey de mettre à leur disposition toutes ses forces des Pays-Bas, sous le commandement du comte de Marcin. Ce n'est toutefois que l'année suivante que la rupture éclata d'une manière définitive entre les deux couronnes.

quitter le service. Ils ne croyaient pas ici que l'Empereur fût capable d'aucunes résolutions et qu'il craignait le Turc; l'exemple dudit Empereur en fera bien déclarer des autres[1]; que s'il l'avait fait au commencement de la campagne, nous n'aurions jamais passé ni le Rhin ni l'Yssel. Les Anglais témoignent d'être toujours fortement attachés à la France, mais, s'ils s'en dégoûtaient, ces gens ici seraient bien embarrassés.

Paris, le 30 septembre 1672.

J'appris hier après-dîner, de la propre bouche du Roi, qu'il avait commandé à M. de Pomponne de dépêcher un courrier à M. de Gomont[2] avec ordre de faire savoir aux Gênois que s'ils ne restituaient pas sur-le-champ Oneglia[3] et tout ce qu'ils ont occupé, en cette guerre, des États de Votre Altesse Royale et s'ils ne faisaient pas ensuite la suspension d'armes, qu'il ordonnerait à ses vaisseaux et galères de leur courir sus en mer et de passer de concert avec Votre Altesse Royale pour toutes les entreprises qu'elle voudrait faire sur eux. Sa Majesté y ajouta que les envoyés de Gênes lui avaient fait demander audience, qu'il avait aussi commandé à M. de Pomponne de leur déclarer les ordres qu'il enverrait au sieur de Gomont et de leur dire de sa part que, puisque les Génois refusaient les propositions qu'il leur avait fait faire, qu'il ne voulait pas leur donner audience ni les voir. Ce sont les mêmes paroles que me dit Sa Majesté.

1. Par un premier traité signé à Berlin, le 23 juin, l'Empereur et l'Électeur de Brandebourg s'engageaient à assurer la liberté germanique; par un second traité, du 25 juillet, ratifié à La Haye le 25 août et à Vienne le 17 octobre, l'Empereur promettait de fournir aux États Généraux, moyennant subsides, un contingent de 24 000 hommes. Pour repousser cette intervention des troupes impériales commandées par Montecuculli et appuyées par l'Électeur de Brandebourg, Turenne avait reçu l'ordre de pénétrer en Allemagne et de défendre les alliés de la France menacés, l'évêque de Münster et l'Électeur de Cologne.

2. Nicolas de Gomont, seigneur de Portian, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, avait été envoyé en Italie pour mettre fin aux hostilités entre le duc de Savoie et les Génois et préparer une entente entre les deux pays. Ses instructions sont du 17 août 1672 (*Recueil des instructions aux ambassadeurs... Savoie-Sardaigne et Mantoue*, par M. le comte Horric de Beaucaire, I, 66-72).

3. Ville d'Italie, sur le golfe de Gênes, faisant partie des États de Savoie et dont les Génois venaient de se rendre maîtres.

Il m'a paru en cette rencontre très obligeant et avoir pour Votre Altesse Royale quelque amitié. Il a marqué d'avoir quelque confiance en moi, de m'avoir fait appeler en l'appartement des dames, à la porte de leur chambre. Il y va peu de monde et particulièrement des étrangers. En parlant à lui, je voyais les dames dans leur chambre, qui est pompeuse. Outre les deux favorites, il y en avait deux autres; madame de Montespan me regardait fort et je crois que c'était pour faire quelque conte pour rire à Sa Majesté à mes dépens et me contrefaire, car elle profite de toutes choses pour le divertir.

Cela serait plaisant si ma famille augmentait en mon absence; la marquise de Saint-Maurice se serait avisée bien tard de me jouer un mauvais tour de cette nature. Je n'ai pas besoin d'avoir davantage d'enfants; le nombre en est parfait, puisqu'il y en a douze et peu de bien pour les nourrir et élever. Néanmoins, je me figure que j'aurai bien de la tendresse et amitié pour le treizième et la marquise de Saint-Maurice me fera un sensible plaisir d'en prendre beaucoup de soin[1].

Paris, le 7 octobre 1672.

Je sais que la lettre particulière que j'écrivis avant-hier à Votre Altesse Royale l'aura mise en grande curiosité de savoir ce que M. de Louvois me voulait communiquer. Je jugeai bien que si ce n'était pour faire la guerre dans l'État de Milan, que tout le reste qu'il aurait à me dire serait peu considérable et je ne m'étais pas trompé, car il me demanda ce que Votre Altesse Royale ferait de ses troupes après qu'elle aurait fait la paix avec les Génois. Je lui dis que je croyais qu'elle les garderait et que, pour moi, je l'en solliciterais, croyant que c'était son service. Il me répondit que j'avais raison, que lui-même le conseillerait à Votre Altesse Royale, qu'un grand prince comme elle n'était jamais considéré et estimé que par

1. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette lettre de celle du 2 octobre 1671 dans laquelle on voit que le duc de Savoie paraissait s'intéresser tout particulièrement à la marquise de Saint-Maurice. Celle-ci était rentrée à Turin depuis plus de quinze mois. Le marquis de Saint-Maurice, dans sa lettre du 8 décembre 1672, mentionnera à nouveau ce treizième enfant, mademoiselle de Chabod, à laquelle il est fait allusion ici.

ses forces, qu'il fallait qu'elle aimât les soldats, les traitât bien, leur fît donner une belle discipline et servir exactement. Mais il me témoigna qu'il ne croyait pas que Votre Altesse Royale les voulût toutes garder, que le Roi en avait besoin, que si elle lui en voulait donner ou de celles de son pays ou des Allemands qui lui venaient de Bavière, que Sa Majesté en serait bien obligée à Votre Altesse Royale. Je lui répondis que, quant aux Allemands, elle les renverrait en Bavière quand elle n'en aurait pas de besoin; que ce qu'elle avait maintenant de troupes en pied n'excédait pas ses forces et que je croyais qu'elle les conserverait; que néanmoins j'écrirais à Votre Altesse Royale ce qu'il me disait. Il me répliqua que, puisque les choses étaient de la sorte, qu'il n'était pas nécessaire. Voilà, Monseigneur, la grande affaire que ce ministre avait à me communiquer pour l'avantage du service de Votre Altesse Royale.

Il me parla avec assez de confiance de toutes les affaires du Roi, parce qu'il sait que j'en suis instruit et que j'ai toujours prévu les suites qu'elles pourront avoir. Je le trouve embarrassé; il appréhende fort la ligue de l'Empereur avec les Hollandais et d'être obligé à se contenter par un traité avec ces derniers de bien moins que ce qu'ils leur ont demandé. Ils n'ont plus ici de génies comme ceux des deux cardinaux qui les ont gouvernés et mis dans un si haut degré d'élévation et de puissance; que s'ils avaient des ennemis aussi forts que les autres fois, ils mettraient de l'eau dans leur vin.

Il n'y a pas de nouvelles depuis avant-hier; la Reine est sans fièvre; le Roi a les mêmes assiduités auprès des dames, il y va six fois régulièrement tous les jours; il fait de l'argent de toutes les manières, tout le royaume en souffre et en gémit.

Paris, le 12 octobre 1672.

La nouvelle que les Allemands marchent du côté de Francfort a mis la Cour en grande peine[1]; on dirait, à voir l'éton-

1. A la suite des démarches plus pressantes du prince d'Orange, l'Électeur de Brandebourg et Montecuculli faisaient de nouveaux efforts pour opérer leur jonction avec lui, pendant que Condé en Lorraine, et Turenne, aux environs de Cologne, se préparaient à leur disputer le passage du Rhin.

nement où elle en est, qu'ils sont déjà au milieu du royaume. Si les Espagnols se déclaraient, il y aurait occasion de beaucoup appréhender. Ils sont forts en Catalogne et le roi de France n'a pas de troupes en Languedoc. Il n'y en a pas en Flandre que ses simples garnisons des places, et, si les troupes d'Espagne avec celles des Hollandais, au nombre de 20000 hommes, entraient en France du côté de Guise, ils viendraient jusques à Paris.

Le roi de France a aussi été troublé de ce qu'un officier de son gobelet est mort subitement et on a trouvé du poison dans ses poches, outre que le Roi a entendu, étant à Versailles, du bruit la nuit sur sa chambre, qui était un lieu fermé dont les officiers des gardes avaient les clefs. On dit qu'il faut que ces oit un follet. Mais cela ne laisse pas de causer de la crainte.

On dit que M. de Turenne a reçu un échec en voulant passer une rivière dont il a été rebuté avec pertes, mais on n'en ose pas parler.

Paris, le 21 octobre 1672 [1].

L'abbé de Saint-Réal [2], fils de feu M. Vischard, est toujours céans; comme je l'estime beaucoup, il m'a communiqué une lettre que vous avez écrite à M. Planque pour le sonder s'il aurait envie de s'attacher au service de Son Altesse Royale. C'est un homme du plus bel esprit que j'aie jamais vu et des plus savants dans l'antiquité, dans l'histoire et dans les belles-lettres, ce qui obligea les savants de cette ville qui y sont en nombre de le proposer à M. Colbert pour servir le Roi. Il lui donna à l'abord quatre cents écus de pension dont il jouit encore, mais, si la guerre dure, je ne sais si ce fait continuera, car on parle de la suppression des pensions, au moins de celles des gens de lettres. Ledit abbé a vu les papiers de la Couronne les plus curieux; il entre à toutes heures dans la bibliothèque

1. Au marquis de Saint-Thomas.

2. César Vischard de Saint-Réal, né à Chambéry en 1639, avait étudié auprès de l'historien Varillas l'art d'écrire l'histoire. Il publia en 1674 son ouvrage le plus célèbre : la *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise* et devint le lecteur de la duchesse Mazarin, quand elle se réfugia à Chambéry.

du Roi et de M. Colbert et il n'y a rien de caché pour lui, au moins de ce qu'on peut faire voir à un homme qui n'est pas dans le ministère. Il a prêché ici et je menai un jour le cardinal d'Estrées à un de ses sermons ; il le trouva très beau, mais d'un style trop relevé et qu'il y avait de la matière à en faire quatre. C'est un homme tout de feu et peu courtisan ; il ne fréquente que des académiciens qui en font cas et j'en ai parfois trois ou quatre à ma table en même temps avec lesquels je passe des heures avec bien du plaisir, et c'est un des plus grands charmes de Paris à mon sens.

Paris, le 28 octobre 1672.

L'empressement qu'a eu le Roi au commencement pour madame de Monaco [1] n'a pas duré et madame de Montespan est mieux que jamais ; on croyait que le comte de Guiche serait capitaine des gardes ou grand maître de la garde-robe, et, comme Sa Majesté en a disposé ailleurs, on juge que lui, sa sœur et sa famille ne sont pas en la bonne posture qu'on se figurait.

Au reste, on se croit ici tout à fait à la guerre sans espérance de paix et que les Espagnols se déclareront aussi bien que l'Empereur. On n'est pas sans embarras ; on n'aime pas les longues affaires et on est incertain de l'issue que pourra avoir une guerre de durée. Le royaume n'en peut plus ; on ne vend aucune denrée aux étrangers ; le Roi a tout l'argent et l'envoie dehors, en Angleterre, Hollande et Allemagne ; ainsi les affaires peuvent empirer.

Paris, le 25 novembre 1672.

M. de Bonneuil m'a dit que M. de Pomponne avait eu nouvelle de Turin que j'avais écrit à Votre Altesse Royale que le Roi m'avait donné audience à la porte de la chambre de

1. M. de Saint-Maurice a parlé à plusieurs reprises de l'empressement du Roi pour Catherine-Charlotte de Gramont, princesse de Monaco et sœur du comte de Guiche. En réalité, ce n'est guère qu'en 1665, lors des premiers symptômes de la disgrâce de mademoiselle de La Vallière, que cet empressement s'est véritablement manifesté (Jean Lemoine et André Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan*, pp. 157-161).

madame de Montespan [1], et cela d'un ton de voix comme s'il m'eût voulu faire reproche de ce que je l'ai mandé à Votre Altesse Royale, me disant que j'écrivais bien toutes les particularités, que le Roi ne faisait cet honneur qu'à moi seul, en qui il avait confiance et sachant que j'étais discret; mais que, la semaine passée, il donna des audiences sans cérémonie et particulières aux ambassadeurs d'Angleterre et de Suède; que lui proposa à Sa Majesté de les lui mener au même endroit où je lui ai parlé deux fois, à la porte de ladite dame; mais que le Roi lui répliqua : « Ce n'est pas la même chose. » J'ai répondu à M. de Bonneuil que je n'avais jamais nommé aucune femme, mais bien que j'avais écrit que Sa Majesté m'avait donné audience sans cérémonie en l'appartement des dames et qu'il était vrai que si elle n'avait pas voulu que je la suivisse, qu'elle me l'aurait fait dire, mais que je suis certain que Votre Altesse Royale ne le peut avoir dit qu'à MM. Servien et Gomont pour leur témoigner la reconnaissance qu'elle a des honneurs que le Roi me fait.

Il ne faut pas, Monseigneur, s'il vous plaît, dire jamais ces sortes de choses, car, encore que le Roi soit galant, il ne veut pas que l'on sache dans les pays étrangers que sa galanterie lui fasse rien faire au-dessous de sa dignité ni le détourne de l'application de ses affaires. Je ne crois pas néanmoins qu'il soit fâché de cela; il m'a témoigné aujourd'hui ses bontés ordinaires.

Paris, le 2 décembre 1672.

Ils ne sont pas ici sans inquiétudes ni sans des appréhensions; le Roi a été fort chagrin du grand secours que les Espagnols ont donné au prince d'Orange, commandé par Marcin [2]; ce ne peut être que pour l'attaquer; mais ce qui le touche le plus vivement est les prières publiques que l'on a faites à Bruxelles pour que Dieu fasse prospérer les troupes du roi d'Espagne et celles de ses alliés; c'est lui parler clairement, à lui qui croyait d'être la terreur de toute l'Europe. Cependant

1. Voir la lettre du 30 septembre 1672.

2. Dans une lettre du 12 décembre 1672, Condé n'évaluait pas ces secours à moins de 30 000 hommes (A. Lefèvre-Pontalis, *Vingt années de république parlementaire. Jean de Witt*, II, p. 453).

il faut dissimuler; il n'a pas de troupes à opposer à tant d'ennemis; celles qu'il a se ruinent fort, et, si on ne les met pas en quartiers d'hiver, elles seront détruites au temps de la campagne; cependant les Allemands et le prince d'Orange les tiennent en haleine; on ne peut pas les mettre dans les quartiers; elles sont en campagne il y a huit mois; les autres n'en ont pas fait et sont fraîches et en bon état. Tout cela occupe fort M. de Louvois qui, avec toute son habileté, n'y trouve pas de remèdes et il n'y a que la paix qui puisse laisser le Roi dans toute sa gloire et ses avantages.

Paris, le 9 décembre 1672.

Pour ici, voyant tout ce qui s'élève contre eux et ceux qui peuvent encore prendre parti avec leurs ennemis, qu'il sort une quantité d'argent du royaume qui n'y rentrera jamais, car on parle déjà de plus de trente millions en espèces, ce qui fait murmurer tout Paris, ils accepteront assurément la paix dès qu'on la leur présentera avec bien moins d'avantages qu'ils en prétendaient quand nous étions en Hollande. L'envoyé de Mayence qui proposa la médiation de tant d'électeurs et de princes de l'Empire, n'ayant pas été content de la première réponse qu'on lui a faite, en sollicite une plus satisfaisante [1]. On dit que M. de Pomponne pressant un jour le Roi dans le conseil de se déterminer sur ce que ledit envoyé le sollicite vivement pour recevoir ses dernières résolutions, ce ministre lui représenta qu'elle ne devait pas s'attendre à faire la paix avec tant d'avantages qu'elle aurait fait lorsqu'elle était en campagne, qu'elle lui répartit en regardant MM. de Colbert et de Louvois : « Il n'a pas plu à ces Messieurs », à quoi ils ne répliquèrent rien; mais, les courtisans l'ayant su, les amis

1. Dès l'année 1668, l'Électeur archevêque de Mayence, Jean-Philippe de Schoenborn, avait préconisé une alliance des princes allemands en vue d'imposer une médiation destinée à prévenir un conflit entre la France et les Provinces-Unies. Ses efforts n'avaient abouti qu'à une convention d'alliance défensive provisoire, dite de Mariembourg, du 10 janvier 1672, qui devait grouper l'Empereur, les Électeurs de Mayence, de Trèves et de Saxe, l'évêque de Münster et le margrave de Brandebourg-Culmbach, mais qui, en réalité, ne recueillit que les signatures de l'Électeur de Mayence et du marquis de Grana, plénipotentiaire impérial. A la fin de l'année 1672, l'électorat de Mayence se trouvait pressé entre les troupes de Turenne et celles de l'Électeur de Brandebourg.

de M. Colbert voulaient jeter l'affaire sur M. de Louvois qui, en ayant eu connaissance, prit un cahier que l'on reçut de M. Colbert au camp de Döesbourg et le porta à Sa Majesté, le suppliant de se ressouvenir qu'elle le lui avait remis audit camp, dans lequel M. Colbert lui représentait qu'elle ne devait pas traiter sans avoir des Hollandais vingt millions, des vaisseaux, l'hommage de l'ambassade avec la médaille, et beaucoup d'autres avantages pour le commerce; qu'ensuite M. de Louvois fit ressouvenir le Roi qu'il n'y avait eu que ces demandes qui avaient empêché la conclusion du traité, puisque les Hollandais se disposaient à relâcher beaucoup des places que l'on leur demandait et qu'ainsi il se justifia que ce fût lui qui eût empêché la paix, ainsi qu'il semblait que Sa Majesté le crût. C'est ce que des gens de foi m'ont dit; si la guerre continue et qu'elle ne soit pas heureuse, ces divisions augmenteront dans le conseil et feront du préjudice à la Couronne. Néanmoins M. de Louvois ne risquera rien parce qu'il a l'affection de Sa Majesté, mais ils sont tous deux nécessaires jusques à la paix, car un changement serait pernicieux en l'état où sont les affaires.

Votre Altesse Royale verra dans la lettre que je lui écris par M. de Saint-Thomas les divisions qu'il y a entre les ministres du Roi; elles dureront tant qu'ils vivront, mais Sa Majesté n'en perdra aucun pour cela. M. Colbert est nécessaire pour les finances ; il est vrai qu'il déchoit fort de sa première santé, il n'est presque pas concevable; M. de Louvois est le mieux de tous, mais je ne crois pas qu'il ait si tôt le maniement général des affaires, le Roi le connaît et comme il va vite en besogne; son père se porte très bien, quoique l'on dise qu'il n'a plus ce grand jugement pour les affaires. Il semble que M. de Pomponne prend le dessus pour les étrangères et que le Roi lui donne plus de créance qu'aux autres ; en effet, après M. Le Tellier, il a le plus de savoir et de pratique, ayant tant roulé dans les pays étrangers; il est fort réservé, il trouve des difficultés à tout, il ne s'engage jamais; c'est pour laisser résoudre tout au Roi, mais, selon mon sens, il y réussira mieux que ses collègues. Il y a aussi le sieur Courtin qui est ambassadeur en Suède, qui les vaut tous, et, si une fois il entre au conseil, il prévaudra assurément. Le Roi a grand génie

pour le cardinal d'Estrées; c'est aussi un grand homme qui se fortifiera à Rome, où il prendra une conduite régulière, mais les ministres ne lui laisseront jamais mettre le nez dans les affaires; ils n'y veulent pas voir des gens de qualité ni d'une dignité éminente qui pourrait les différencier et pousser ledit cardinal à la place de premier ministre. Pour celui de Bonzi, le Roi le croit peu fort, finet, qui n'a ni foi ni loi; le cardinal de Bouillon est d'un génie très faible et le cardinal de Retz est trop cassé et a été trop frondeur et contre le Roi. J'ai cru que Votre Altesse Royale agréerait ces connaissances, afin d'y faire réflexion pour son service.

Le Roi continue à Versailles son genre de vie accoutumé; madame de Montespan est toujours bien à son ordinaire; on dit qu'elle presse Sa Majesté pour faire déclarer ses enfants sans la nommer et que le Roi n'a fait déclarer au Parlement le fils naturel du feu duc de Longueville sans nommer la maréchale de La Ferté, sa mère, que pour avoir un préjugé pour lesdits fils de madame de Montespan; le Parlement, qui est fort soumis, fera tout ce qu'il voudra [1].

Paris, le 19 décembre 1672.

Les Hollandais, les Espagnols, les troupes de l'Empereur et de Brandebourg ont résolu de nous faire passer mal notre temps cet hiver et les premiers se voudraient venger des maux que nous leur avons faits durant l'été. Je ne sais s'ils en réussiront; le prince d'Orange et le comte de Marcin ont assiégé Charleroi, place frontière et d'importance et qui ouvre le chemin à courir la Champagne [2]. On en a pris l'alarme. M. de

1. Le comte de Saint-Pol, dernier duc de Longueville, tué au passage du Rhin, avait par testament prié sa mère de solliciter la légitimation d'un enfant naturel qu'il désignait. Les lettres patentes consacrant cette légitimation, sans nommer la mère, sont du 7 septembre 1673. Les lettres patentes portant légitimation des trois enfants de madame de Montespan, le duc du Maine, le comte de Vexin et mademoiselle de Nantes furent enregistrées au Parlement le 20 décembre suivant.

2. Le prince d'Orange, désespéré de la retraite des troupes de l'Empereur et de l'Électeur de Brandebourg au moment où il comptait faire sa jonction avec elles, avait, le 15 décembre 1672, mis le siège devant Charleroi dans l'espoir de couper les communications de Luxembourg et de Turenne avec la France. La ville résista grâce à l'énergique attitude du gouverneur, M. de Montal, et le prince d'Orange dut lever le siège le 22 décembre.

Louvois partit avant-hier pour tâcher de secourir cette place où il y a peu de monde et jeter des troupes dans les autres sur la frontière, qui sont dégarnies. Leurs Majestés partiront après-demain pour Compiègne ; le Roi laissera là la Reine et avancera à Saint-Quentin, les ministres et moi par conséquent.

Paris, le 23 décembre 1672.

M. de Louvois n'est pas sans inquiétudes ; tout le monde le charge d'avoir laissé les places frontières dégarnies et le Roi, qui ne se met jamais en colère, s'en est fort fâché contre lui. Il est allé faire un voyage pour laisser calmer l'orage [1] ; M. Le Tellier en est fort en peine et M. Colbert en triomphe ; il était malade à Versailles quand le Roi en partit ; il l'alla voir chez lui avant son départ et demeura deux heures seul auprès de son lit. Assurément que, si la guerre continue, M. de Louvois aura des grands chagrins ; tous les généraux le chargeront, il fait tout lui seul pour la direction de la guerre et des places et il n'y a pas du monde ; si la paix ne se fait pas, et personne ne l'espère plus, le Roi aura assurément de la peine à résister à ses ennemis.

Paris, le 30 décembre 1672.

Quant à mes trois filles, j'ai bien de l'empressement de voir mademoiselle de Chabod, et, quoique je n'aie pas eu le plaisir de travailler à sa naissance [2], je sais que je l'aimerai plus que les autres. Votre Altesse Royale a tort de la maltraiter ; si j'étais là, peut-être que je serais du parti de la marquise de Saint-Maurice contre Votre Altesse Royale. Ses petites fantaisies sont des marques assurées qu'elle aura beaucoup d'esprit et il ne les faut pas combattre qu'elle n'ait l'âge

1. Louvois s'était empressé de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la prise de Charleroi. Il avait reçu le 17 décembre la nouvelle de l'attaque de cette place et il écrivait le 18 : « J'arrive de Versailles ; je pars dans une heure pour m'en aller en Flandre. M. le maréchal d'Humières arrivera demain à Ath avec dix mille hommes, et, dans cinq jours, Monsieur le Prince se rendra à la tête de six mille hommes à Charleroi. J'espère que peu de jours feront repentir les ennemis de leur folle entreprise. » (C. Rousset, *Histoire de Louvois*, I, 405.)

2. Le duc de Savoie ne paraît pas avoir été complètement étranger à cette naissance. Voir la lettre du 30 septembre 1672.

de connaître quand elle fera mal ou bien. Madame Royale, ayant beaucoup d'esprit, connaît le génie et le naturel des gens; néanmoins elle me permettra bien de ne donner pas créance à son jugement en ce rencontre; les choses qui tiennent au cœur rendent quelquefois nos pensées suspectes. J'ai néanmoins toute la vénération possible pour tout ce qui part d'elle et la dernière reconnaissance des honneurs qu'elle fait à la marquise de Saint-Maurice. Quant à elle, elle s'intéresse fort pour ses enfants et ne souffrira pas que l'on maltraite mademoiselle de Chabod; on doit juger de là si elle a l'humeur mâtine et méchante; que si quelques-uns de ses enfants en sont exempts, ils tiennent ce bon naturel de moi ou de ceux qui m'ont aidé à les mettre au jour.

Paris, le 6 janvier 1673.

Je reçois la nouvelle de l'avantage que le duc de Luxembourg a remporté sur les Hollandais[1]. Cette action, la retraite de Charleroi et celle des Allemands d'auprès du Rhin enfleront fort le cœur au Roi; il a beaucoup de bonheur, mais aussi il est bien servi; c'est un effet du soin qu'il a pris de mettre ses troupes sur un bon pied et de leur avoir donné une belle discipline. Je crois qu'il continuera la guerre; au moins il ne la fera qu'avec un grand avantage.

Paris, le 31 janvier 1673.

Je vis hier le Roi en particulier dans son cabinet. Je lui exposai de la manière que madame la Connétable Colonna s'est acheminée en Piémont, ce qu'elle écrivit à Votre Altesse Royale de la Nouvalaise[2], par un gentilhomme qu'elle lui envoya, qui lui dit même de sa part qu'elle était dans ses États à son insu, parce que Sa Majesté avait témoigné souhaiter qu'elle fût en Italie, comme le désire son mari, ce qui avait obligé Votre Altesse Royale, entendant nommer le nom de Sa Majesté, d'agréer que cette dame allât dans un des couvents de

1. Le 28 décembre 1672, Luxembourg, profitant de l'éloignement du prince d'Orange, s'était emparé de la ville de Swammerdam et y avait détruit ou fait prisonniers cinq régiments hollandais.

2. Il existait deux abbayes de ce nom, l'une en Piémont, l'autre en Savoie.

Turin où elle était[1]; que Votre Altesse Royale, en cela, n'avait autre vue que de plaire à Sa Majesté, comme elle le lui témoignait plus particulièrement par sa lettre que je lui présentai de sa part. Le Roi la lut et me répondit ensuite que madame Colonna était venue en France à dessein de lui parler; mais qu'il avait cru de ne pas la voir, pour éviter bien des contes ridicules qu'on en aurait faits; qu'il avait toujours tâché de la faire disposer de retourner auprès de son mari, ou au moins d'aller en Italie; mais qu'il ne lui avait pas prescrit le lieu; qu'il ne lui avait fait donner que l'argent cru nécessaire pour sa subsistance, de peur que, si elle en avait eu davantage, elle ne s'en fût servie pour quelque autre voyage, n'ayant en cela eu en vue que de la voir en bonne union avec M. le connétable Colonna; qu'il savait bon gré à Votre Altesse Royale de ce qu'elle avait fait à sa considération en cette rencontre.

Je dis après à Sa Majesté que madame la Connétable avait voulu lui écrire et charger Votre Altesse Royale de sa lettre; qu'elle avait voulu savoir, avant que de la recevoir, si elle serait à la satisfaction de Sa Majesté, et que, sur ce que cette dame l'avait fait assurer qu'elle était dans la soumission et respect qu'elle lui devait, que Votre Altesse Royale me l'avait envoyée et commandé de la lui présenter. Le Roi la lut tout haut et me dit qu'il ferait réponse à Votre Altesse Royale et à madame Colonna et qu'il me ferait remettre ses lettres; aussitôt que je les aurai, je ne manquerai pas de les envoyer.

Voilà, Monseigneur, ce que Votre Altesse Royale peut faire savoir à madame la Connétable. J'y dois ajouter, pour elle seule, que je fus près d'un quart d'heure avec Sa Majesté et que notre entretien fut mêlé de quelque matière de rire; car, quand elle me dit qu'elle n'avait pas voulu voir cette dame parce qu'on en aurait fait des contes ridicules, elle proféra ces paroles en souriant et en me regardant entre les deux yeux. Je lui dis aussi en souriant que les choses avaient changé depuis le

1. Marie Mancini, la seconde des nièces du cardinal Mazarin, après avoir inspiré à Louis XIV sa première passion, avait épousé en 1661 le connétable Colonna. Brouillée avec son mari, elle s'était réfugiée en France en 1672, comptant sur un retour de passion de la part du Roi, mais, sur l'intervention de la Reine et de madame de Montespan, enfermée d'abord à l'abbaye du Lys près de Melun, puis à Reims, elle s'était enfuie dans les États du duc de Savoie.

premier départ de cette dame de sa Cour, qu'il y avait beaucoup de temps et que ladite dame avait eu, depuis, bien des différentes connaissances. Le Roi en rit beaucoup et encore de ce que j'ajoutai que Votre Altesse Royale m'avait écrit que bien des dames se réfugiaient dans ses États, mais que, par malheur, on les envoyait déjà fort usées [1].

Comme je me retirai, le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre d'année, aborda Sa Majesté; il la vit en bonne humeur, il lui dit qu'il remarquait que, quand je sortais d'auprès d'elle, il paraissait toujours qu'elle en était fort satisfaite. Elle lui répliqua : « Parce que c'est un fort honnête homme et qui ne laisse pas échapper les occasions de railleries quand elles viennent à son sujet. » Tout cela fut d'abord su par la Cour, mais non pas que j'eusse parlé de madame Colonna et plus de dix personnes, des plus qualifiées, m'en félicitèrent. La véritable cause pour moi que le Roi n'a pas vu ladite dame est que madame de Montespan ne l'a pas voulu; elle sait que ç'a été les premières inclinations du Roi et qu'elle a de l'esprit.

Paris, le 1er février 1673.

Je n'avais pas fait dessein d'écrire aujourd'hui à Votre Altesse Royale parce que je lui fis hier une assez longue dépêche, mais, comme je soupais, le sieur de Bonneuil m'a envoyé les lettres ci-jointes du Roi pour elle et pour madame la Connétable Colonna. Je n'ai pas voulu tarder à les lui envoyer; Votre Altesse Royale remarquera que celle qui est pour ladite Connétable est de la main du Roi, et non pas la sienne. Il est vrai aussi que celle qu'elle a écrite à Sa Majesté n'était pas de sa main.

J'oubliai hier de lui faire savoir que le sieur de Gomont a écrit, ainsi que me l'a dit M. de Pomponne, que Votre Altesse Royale avait été au-devant de madame Colonna jusqu'à Rivoli.

1. Allusion à la sœur de la connétable Colonna, Hortense Mancini, duchesse Mazarin, qui, fuyant son mari, venait de se réfugier à Chambéry, ainsi qu'à Marguerite d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, qui, pour la même raison, aspirait à quitter Florence pour s'établir en Piémont ou en France.

On croit ici qu'il ne tiendra qu'à elle d'être bien avec ladite dame et que sa sœur, qui est à Chambéry, est toujours fort belle. Leurs sœurs [1], qui sont ici, se divertissent très bien; elles sont tous les jours en cadeaux et en masques avec le duc de Monmouth et l'ambassadeur d'Angleterre.

Paris, le 9 février 1673.

Il y eut lundi au soir un bal magnifique à Saint-Germain; tout y était en grande parure, le Roi ne dansa pas, il laisse maintenant ce plaisir à Monsieur le Dauphin. Les dames n'y parurent pas, ce qui fait conjecturer que madame de Montespan pourrait être enceinte; néanmoins, on dit par la Cour que le Roi regarde fort mademoiselle de Théobon, fille de la Reine. Elle a été jolie; elle est maintenant fort massive et même on croit que Sa Majesté s'en servit il y a trois ans à Chambord.

Ils attendent à la Cour avec impatience des nouvelles de M. le duc du Luxembourg et de M. de Turenne. Le premier a écrit qu'il allait profiter des glaces pour faire quelque insulte aux Hollandais. Quant à moi, je crois qu'il ne leur peut pas faire grand mal. Ils en seront quittes pour quelques villages ou moulins brûlés, pour la rupture de quelques écluses; ils sont sur leurs gardes. Il a peu de monde et ne saurait s'attaquer aux villes de Rotterdam, de Delft, de La Haye, ni de Leyde, et, quand il aurait le bonheur d'en prendre une, il ne la saurait conserver; car, le dégel étant venu, il ne saurait avoir de commerce avec Utrecht à cause des inondations. Il n'avait pour maréchaux de camp que le marquis de Genlis [2] et le comte de La Marck [3]. On les a rappelés, disgrâciés et relégués; on les accuse d'avoir pris des tapisseries, des tableaux, des chevaux et de l'argent dans les lieux où ils ont commandé.

1. Olympe Mancini, comtesse de Soissons, et Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon.

2. René Brûlart, marquis de Genlis, capitaine au régiment des gardes françaises en 1646, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1653, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Anjou en 1669 et maréchal de camp en 1670.

3. Henri-Robert Eschallart de La Boulaye, comte de La Marck, colonel du régiment de Picardie en 1658, maréchal de camp en 1672, mort en 1675.

Quant à M. de Turenne, ses dernières lettres portent qu'il marchait droit aux Allemands. S'il pousse les Allemands au delà du Weser, les Hollandais seront en peine; mais leurs affaires seraient réduites en mauvais état, s'il les battait; que si aussi, par malheur, il recevait un échec, la France ne pourrait pas conserver toutes ses dernières conquêtes et se pourrait trouver embarrassée.

Paris, le 10 février 1673.

On attend M. le Prince à la Cour; le Roi a grande estime pour lui; M. de Turenne et les ministres n'en sont pas sans inquiétude. M. de Louvois est fort attaché à lui, il lui fait donner de l'argent, des abbayes pour son second petit-fils [1] et place toutes ses créatures dans des belles charges. M. Colbert, pour faire contre-batterie à son collègue, a grande amitié avec le sieur de Gourville qui gouverne tout à fait ledit prince et est intendant de sa maison et de toutes ses affaires qu'il a mises en très bon état. Ainsi ledit prince, qui est bon et généreux, sera toujours très bien, car il n'a de pensées que pour le service du Roi et fait généralement tout ce que veut la Cour.

Le Roi considère toujours fort et également lesdits deux ministres; ils ont grand crédit chacun dans les affaires dont ils sont chargés et tous deux se mêlent de l'intrigue des dames. Mais M. Colbert, qui manie la bourse, y a assurément plus d'accès; pour M. Le Tellier, il se porte un peu mieux, mais il n'y a pas apparence qu'il ait jamais grande part aux affaires, ni qu'il puisse agir; M. de Pomponne agit en nouveau ministre, il est toujours dans des doutes, il ne s'engage en rien, parce qu'il ne sait pas ce qu'il se peut promettre du Roi et de ses collègues. Il ne décide pas comme faisait M. de Lionne et n'est pas si expéditif ni si riche en expédients. Il y a à la Cour le cardinal de Bonzi [2], l'archevêque de Paris [3], qui voudraient se pousser dans les affaires; on croit le premier trop fourbe,

1. Henri, comte de Clermont, fils du duc d'Enghien, né le 3 juillet 1672, mort le 6 juin 1675.

2. Pierre de Bonzi, archevêque de Toulouse et premier aumônier de la Reine. M. de Saint-Maurice a longuement parlé de lui à l'occasion de la succession de M. de Lionne.

3. François de Harlay de Chanvallon, archevêque de Rouen de 1651 à 1671, archevêque de Paris en 1671, mort en 1695.

et l'autre n'a que de la vanité. M. Colbert voudrait pousser le duc de Chaulnes [1], et madame de Montespan le maréchal d'Albret [2]; l'un passe pour stupide et peu éclairé, et l'autre pour finet. Le maréchal de Bellefonds est fort estimé, c'est un des plus galants hommes, des plus solides et des plus éclairés; M. le cardinal d'Estrées y est aussi fort en estime, le Roi en a beaucoup pour son mérite, il a inclination en sa personne, mais la maison Le Tellier lui sera toujours fort contraire, et, si le génie que Sa Majesté a pour lui ne l'emporte, il n'aura jamais grande part aux affaires. Le cardinal de Bouillon est novice et malin; il y a le cardinal de Retz qui est un grand homme, M. Colbert le voudrait aussi pousser, mais il a été frondeur et a autrefois trop fait contre la volonté et service du Roi.

Paris, le 17 février 1673.

Votre Altesse Royale a raison d'être mal satisfaite de la lettre que l'on lui a écrite au nom du Roi et en réponse de la longue qu'elle lui avait faite de sa main, où elle lui témoignait tant de confiance et tant d'amitié. Ces gens ici ne songent qu'à eux et le Roi n'a d'application qu'à ses affaires et à ses plaisirs; il ne met pas volontiers la main à la plume que pour écrire à des femmes.

Je ferai une autre lettre à Votre Altesse Royale au sujet de madame la Connétable Colonna, qu'elle lui pourra faire voir [3]. Je lui ferai aussi réponse. M. le marquis de Saint-Thomas m'a envoyé une de ses lettres. Quoique Votre Altesse Royale sache dire de la beauté de ces deux sœurs, elles commencent à bien passer; elles ont servi à bien des gens différents et de peu de mérite. Les grands princes ont l'avantage d'avoir en ces sortes de choses des goûts délicats et ont les moyens de se satisfaire, particulièrement quand ils sont bien faits, qu'ils ont

1. Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, ambassadeur de France à Rome en 1667, 1670, 1689 et 1691, gouverneur de Bretagne en 1671 et de Guyenne en 1695, mort en 1698.

2. César-Phœbus d'Albret, maréchal de France en 1653, gouverneur de Guyenne en 1670, mort en 1676.

3. Cette autre lettre ne contient que quelques déclarations banales sur la satisfaction avec laquelle le Roi avait appris que la connétable se soumettait à ses volontés pour son séjour en Italie.

de la fidélité et qu'ils donnent et enrichissent avec prodigalité. Madame la connétable aura reçu la réponse que le Roi a faite à sa lettre. J'attends de savoir si elle en aura été satisfaite pour faire parler au Roi en sa faveur. J'ai des gens de plus de confiance à Sa Majesté pour cela que M. de Pomponne. Les sentiments que Votre Altesse Royale a pour cette dame sont généreux et légitimes, mais ceux du Roi ne sont pas pareils; madame de Montespan, qu'il aime, ne veut pas qu'il voie madame la Connétable; tous ceux qui ont agi au contraire ont été mal à la Cour et Votre Altesse Royale pourrait bien encourir l'indignation de cette favorite. Il ne faut rien dire de tout ceci à madame Colonna; cela ferait des affaires à Votre Altesse Royale et à moi aussi. Le Roi souhaite qu'elle retourne avec son mari; il faut l'y disposer le plus que l'on pourra; que si elle voulait retourner en France, elle n'en devait pas sortir.

On m'a assuré d'une affaire que je serais ravi qu'elle fût véritable. On dit que Monsieur entra il y a quelques jours dans le cabinet du Roi [pendant] qu'il écrivait et demanda à Sa Majesté à qui il faisait cette lettre. Elle lui répliqua : « A une de nos parentes. » Monsieur dit à l'abord : « C'est à madame de Toscane. » Le Roi lui répliqua avec mépris : « Je ne lui écris jamais de ma main, mais je fais cette lettre à l'Électrice de Bavière[1]; c'est une bonne femme, qui a de l'esprit et de l'amitié pour moi et pour mes intérêts. Je veux établir un commerce avec elle. » Monsieur devint rouge et interdit, croyant que le Roi parlait à Madame l'Électrice du mariage du Dauphin avec la princesse électorale, sa fille, ce qu'il a toujours prétendu pour Mademoiselle, sa fille. Sa Majesté s'aperçut du soupçon de son frère et, pour l'y confirmer, lui dit : « Votre fille devient toujours plus mal faite », ce qui acheva de désarçonner Monsieur. Il se retira chez lui rêveur, seul dans son cabinet, où Mademoiselle, sa fille, étant entrée un peu après, il lui dit : « Le Roi vous trouve tous les jours plus mal faite. » Cette affaire m'a été confiée de bien des gens et il est certain que la gouvernante et sous-gouvernante de Mademoiselle l'ont dit aux

1. Adélaïde-Henriette de Savoie, Électrice de Bavière, sœur du duc de Savoie. Ainsi que le laisse entendre le marquis de Saint-Maurice, sa fille, Marie-Anne-Victoire de Bavière, épousa le Grand Dauphin, fils du Roi, en 1680.

Carmélites de la faveur[1], où l'on sait toujours les nouvelles les plus certaines.

Paris, le 22 février 1673.

Dans les lettres particulières de Votre Altesse Royale et de Madame Royale j'y ai vu que madame la Connétable Colonna n'a pas été satisfaite de la réponse qu'elle a eue du Roi ; elle n'en devait pas attendre d'autre manière. Sa Majesté ne change pas en un moment; elle a pu connaître, durant le temps de son premier voyage en France, qu'elle ne peut pas avoir les satisfactions auxquelles elle s'est attendue. Que si Sa Majesté l'a aimée autrefois, ils ont manqué l'un et l'autre à la fidélité qu'ils se devaient, ce qui cause dans les esprits autant d'indifférence et de mépris qu'il y a eu de l'amour. On la pressera toujours de retourner avec son mari; elle prendra puis le parti que sa sûreté lui dictera. Je ne crois pas que le Roi lui accorde de pouvoir se retirer en l'abbaye du Lys, puisqu'il l'en fit sortir quand elle y était. J'ai pressé l'affaire auprès de M. de Pomponne avec chaleur pour qu'elle puisse passer le reste de ses jours dans ladite abbaye et pour que le Roi lui donne deux mille pistoles tous les ans pour y subsister. Il m'a promis d'en parler au Roi avec chaleur; il convient qu'il n'y aurait pas de sûreté pour sa vie de retourner auprès de son mari, mais il ne croit pas que le Roi lui permette de retourner en France, au moins si proche de Paris. Je crois qu'ils seront bien aises qu'elle demeure à Turin ou dans quelque couvent des Etats de Votre Altesse Royale, mais elle doit se tirer de cet embarras. Bientôt je lui ferai savoir la réponse que M. de Pomponne me fera au sujet de cette dame, et Votre Altesse Royale trouvera une seconde lettre pour lui faire savoir.

Quant à madame de Toscane, j'en ai aussi parlé à M. de Pomponne et lui ai fait voir le misérable état où elle est réduite, qui est certes digne de pitié[2]. Il m'a répondu que le Roi ne

1. Les Carmélites de la rue du Bouloi, auxquelles la Reine faisait de fréquentes visites et dont, au dire de M. de Saint-Maurice, le Roi se servait pour savoir certaines nouvelles.

2. La grande-duchesse de Toscane, se plaignant des procédés de son mari, demandait avec instance son retour en France. Louis XIV n'y consentit, quelques mois plus tard, qu'à la condition qu'elle se résignât à vivre à l'abbaye de Montmartre.

peut pas écrire à Votre Altesse Royale aucune lettre qui puisse satisfaire ladite princesse, puisqu'il ne lui en écrit que du ressentiment qu'il a de sa mauvaise conduite, pour tâcher à l'obliger de retourner avec son mari qu'elle ne devrait pas quitter sans le gré du Roi.

Il n'y a rien de nouveau au regard de celles de la faveur, les choses sont toujours à même état, dont elles doivent être satisfaites, et je ne crois pas qu'elles aient occasion ni sujet de jalousie. On ne voit plus madame de Montespan [1], mais bien madame de La Vallière, toujours bien mise; elle se conserve très bien et il ne lui manque qu'un peu d'embonpoint pour être une des femmes de la Cour les mieux faites.

Paris, le 24 février 1673 [2].

Vous serez étonné de voir que M. de Turenne, étant allé chercher les Allemands si loin et avec tant de résolution de les combattre, recule maintenant devant eux et a cherché un lieu de sûreté. Toutes les lettres de son armée marquent qu'ils seront battus, si on les attaque; on est dans des grandes peines à la Cour, mais ce vieux renard ne se laissera pas forcer à un combat, s'il n'en a pas envie; il lui va du secours de partout.

Paris, le 3 mars 1673.

Le Roi eut hier de très bonnes nouvelles de M. de Turenne. L'Électeur de Brandebourg fuyait devant lui, et, ne pouvant conduire son canon, l'avait encloué et abandonné [3]. Il est dehors de tout le pays de La Marck. Je vis hier dans des lettres en chiffre de Vienne que l'Empereur a commandé aux généraux de ses troupes de ne point se commettre à une bataille, qu'il est fort embarrassé pour leurs quartiers d'hiver,

1. Madame de Montespan devait accoucher le 1er juin 1673 de mademoiselle de Nantes, mariée en 1685 au duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé.

2. Au marquis de Saint-Thomas.

3. Depuis sa tentative infructueuse pour secourir le prince d'Orange à la fin de l'année 1672, l'Électeur de Brandebourg, se plaignant d'être mal soutenu par les troupes impériales, de ne pas recevoir des Etats Généraux le paiement des subsides promis, avait dû se retirer devant la marche de Turenne et se préparait à traiter avec la France.

que pas un prince d'Allemagne ne les veut dans ses terres et que ceux de la Basse-Saxe, où il avait projet de les retirer parce qu'elles en sont proches, lui ont déclaré qu'ils se joindraient aux Français, si elles y entraient. Les ministres de Vienne voudraient la paix, et d'autant plus qu'ils craignent que les Hollandais ne traitent séparément, à quoi on tâche de les disposer de ce côté ici. Que s'ils s'y résolvent, ils auront assurément meilleur marché de cette guerre. Ainsi l'Empereur n'oserait plus rien demander pour l'Électeur de Brandebourg ni pour le duc de Lorraine, et les Espagnols se trouveraient tout à fait exposés et ne pourraient plus espérer de salut que du côté du roi d'Angleterre, qui ne doit jamais souffrir leur perte dans les Pays-Bas.

Le Roi veut profiter de la faiblesse de ses ennemis et de la continuation de sa bonne fortune. Il avait résolu d'envoyer M. le Prince en Allemagne, de faire passer M. de Turenne en Hollande, et lui de se tenir avec son armée dans le pays de Liège. Il a changé de résolution; M. de Turenne demeurera au delà du Rhin; M. le Prince ira en Hollande et le Roi assemblera son armée sur l'Escaut du côté de Tournay. Elle tiendra en crainte les Espagnols et pourra aller donner les mains aux Anglais du côté de Flandre, en cas qu'ils y fassent quelque descente pour attaquer l'Ecluse, Ardembourg, l'île de Cadsant ou celle de Walcheren, quoiqu'il soit fort difficile de pouvoir passer en cette dernière. J'ai toujours cru qu'on attaquera les Hollandais de ce côté-là, pour que le roi de la Grande-Bretagne ait quelques places à lui afin de le contenter.

Mon fils aîné vient d'arriver de Saint-Germain. Il m'a dit que ce matin le Roi est entré chez la Reine avec plusieurs papiers à la main, lui a parlé longtemps en particulier, après quoi on a commandé à la signora Molina [1], première femme de chambre de la Reine, à tous les Espagnols et Espagnoles qui étaient à son service de sortir incessamment de la Cour sans voir Sa Majesté et de se retirer en Espagne, ce qui a causé bien des larmes à la Reine. On dit qu'ils écrivaient toutes les

1. La Molina, première femme de chambre espagnole de la Reine, avait toute la confiance de celle-ci. En 1665, lors du complot contre mademoiselle de La Vallière, elle avait été mêlée à l'affaire de la lettre espagnole qui amena la disgrâce du comte de Guiche et du marquis de Vardes.

nouvelles à Madrid et en informaient l'ambassadeur d'Espagne qui est ici. On a intercepté de ses lettres, on a vu qu'il était informé à fond de toutes choses; les ministres ont eu même soupçon qu'il n'eût gagné leurs commis ; on croit qu'il y aura assurément rupture entre les deux couronnes.

La Cour ira demain de Saint-Germain à Versailles pour y faire séjour jusqu'à la Semaine Sainte et le Roi a déclaré qu'il partira assurément pour l'armée le 15 du mois prochain et qu'il veut être à la frontière quand les troupes commenceront à s'y assembler.

Je n'ai jamais vu de gens comme ceux-ci. La semaine passée, ils étaient dans une consternation qui faisait pitié à leurs amis et causait matière de rire et d'espérance à leurs ennemis, parce qu'on croyait que les Allemands voulaient combattre M. de Turenne et qu'ils le déferaient; maintenant qu'il les pousse, ils sont à la Cour dans un orgueil et dans une arrogance insupportables. Il y a apparence qu'elle durera; leurs affaires iront toujours mieux, celles de leurs ennemis empirent; il faudra qu'ils fassent la paix, le Roi en tirera des grands avantages, augmentera ses forces et sa puissance et donnera la loi à toute l'Europe. Malheureux ceux qui seront exposés à son indignation et à l'envie qu'il a d'agrandir les limites de son royaume. Que si par malheur l'Empereur ou le roi d'Espagne venaient à mourir, Votre Altesse Royale verrait qu'il succèderait à l'un ou l'autre et que par les armes il acquerra une partie de l'Europe.

Il parle de sortir en campagne à la moitié du mois prochain; il veut mener la Reine avec lui et par conséquent les dames; il les laissera à Lille ou à Tournay, ce qui marque qu'il sera tout l'été en ce pays-là et qu'il pourrait bien attaquer les Espagnols. On dit que l'Angleterre s'y oppose, mais il trouvera bien le moyen d'en avoir l'agrément, parce que le roi de la Grande-Bretagne est lié de grande amitié avec lui, défère beaucoup à ses sentiments, prétend de se rendre maître absolu de son royaume avec son assistance, mais de plus le roi de France tient tous les ministres de l'autre par des bienfaits considérables.

Jamais roi n'a été mieux servi; il a des grands ministres, qui ne songent qu'à sa gloire et à l'avantage de ses affaires;

ils travaillent jour et nuit, sans prendre un moment de repos ni de plaisir; il a nombre de grands capitaines, tous soumis, tous dans la crainte, aussi bien que tout son royaume; tout le monde craint, tout le monde travaille, quoiqu'il ne dise jamais rien de fâcheux à qui que ce soit; mais il est juste, il a du discernement et il récompense ceux qui font bien, mortifie ceux qui n'ont pas une conduite régulière et fait punir les coupables avec le même flegme et assiette d'esprit.

Depuis quelques jours on garde le Roi avec grande application; personne d'étranger n'entre plus dans les jardins de Versailles, où tout le monde allait autrefois. Il y a des gardes dans toutes les avenues. On dit qu'il y était arrivé un courrier, il y a quatre jours, qui voulut remettre entre les mains du Roi sa dépêche; on le conduisit en sa présence, environné de cinq gardes. Sa Majesté prit son paquet et le congédia; il vit dans cette lettre qu'il y avait six personnes qui avaient conjuré contre sa vie. Souvent ces sortes d'avis sont pour aigrir les esprits, empêcher la paix et rendre la guerre sanglante. On m'a dit même qu'on a arrêté un homme dans la chapelle du Roi, saisi de deux poignards, mais je n'en sais rien de certain.

[Mars 1673[1].]

Je ne pus pas voir hier M. de Louvois, quoique je fusse exprès à Versailles; mais il est si fort occupé, maintenant que l'on fait l'état des armées, qu'il n'a pas un moment à respirer; ainsi je ne lui pourrai parler de trois ou quatre jours. J'aime bien mieux avoir patience pour l'entretenir au long que de ne lui dire qu'un mot en passant.

Votre Altesse Royale trouvera ci-joint la liste des officiers que le Roi a nommés pour servir dans ses armées. Elle considérera qu'elle n'en a pas fait un nouveau et que les maréchaux de France ne serviront pas; il les veut mortifier, parce qu'ils ne lui voulurent pas obéir l'année passée et il est bien aise que toute l'Europe voie qu'il a des généraux d'armée de reste, outre qu'il veut que des autres apprennent le métier sous Monsieur le Prince et M. de Turenne, afin d'en avoir toujours en grand nombre.

1. Cette lettre n'est pas datée.

Voilà, Monseigneur, ce qu'il y a de nouvelles d'importance. Quant à celles de galanteries, madame de Courcelles[1] s'est sauvée de la Conciergerie, habillée en laquais, avec un masque de cire sur son visage, fort au naturel, portant la queue de la robe d'une autre dame. Je vis hier M. de Pomponne. Je lui dis que l'on disait à Paris que madame de Courcelles s'était retirée en Savoie, que bientôt il y aurait de quoi faire un sérail. Il en rit beaucoup. Je le pris à part et lui demandai s'il avait parlé au Roi de madame la Connétable Colonna; il me dit que oui, mais qu'il ne l'avait pas trouvé disposé à souffrir qu'elle revînt en France, ni à lui donner aucun secours; qu'au contraire il souhaiterait qu'elle allât plus avant en Italie afin de tâcher de la bien mettre avec son mari. Je lui représentai le risque qu'il y a pour sa vie et toutes les raisons que Votre Altesse Royale m'a suggérées en faveur de cette dame; il m'assura qu'il les avait représentées à Sa Majesté, mais qu'elle ne les avait pas goûtées. J'en parlai à M. Rose, secrétaire du cabinet, qui est celui qui m'envoya la lettre que le Roi écrivit à madame la Connétable; il m'a parlé du même ton.

Paris, le 15 mars 1673.

Quant aux nouvelles que le Roi reçut hier, que j'étais auprès de lui à la messe, par M. de Louvois, il l'assura que les Allemands ont passé le Weser à Hoxter[2], que M. de Turenne les a suivis jusque-là et mis garnison dans ladite ville; que l'Électeur de Brandebourg l'a fait prier de le laisser retirer en repos; qu'il veut abandonner les Hollandais et s'accom-

1. Marie-Sidonia de Lenoncourt, fille de Joachim de Lenoncourt, marquis de Marolles, après avoir été recherchée par Colbert pour son frère, Colbert de Maulévrier, avait épousé en 1666 Charles de Champlais, marquis de Courcelles, neveu du maréchal de Villeroy. Un moment courtisée par Louvois dont elle repoussa les avances et bientôt brouillée avec son mari, elle eut dès lors une existence des plus aventureuses. Enfermée avec la duchesse Mazarin chez les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, puis à l'abbaye de Chelles, et ensuite à la Conciergerie à la suite de son procès avec son mari, elle s'en échappa pour se réfugier d'abord en Franche-Comté et à Annecy et ensuite en Angleterre où elle se retrouva avec la duchesse Mazarin dans l'entourage de Charles II.

2. Hoxter, petite ville sur le cours moyen du Weser, enclavée entre l'évêché de Paderborn et la principauté de Wolfenbüttel.

moder avec le Roi[1]. J'entendis tout cela. Monsieur demanda à qui était Hoxter, et, comme personne ne le lui savait expliquer, je lui dis que c'était la ville qui avait causé, il y a deux ans, la guerre entre l'évêque de Münster et les ducs de Brunswick et lui en expliquai la cause et les prétentions des uns et des autres. Le Roi s'approcha de moi, il m'écouta, et, comme j'eus fini, il me dit qu'il était très vrai et M. de Louvois, en se retirant, me donna un coup de poing dans les reins et dit en souriant : « Ce diable d'ambassadeur de Savoie sait mieux les choses que nous et nous fait passer pour des ignorants devant le Roi. »

Tous ces avantages font que le Roi avance toujours son départ; il veut augmenter la frayeur où sont ses ennemis pour les obliger à la paix. Il veut mener la Reine avec lui, les ordres en sont donnés; on avait dit que Monsieur le Dauphin suivrait, si l'on s'arrêtait à une des villes frontières. Mais, comme il veut avancer dans le pays, on le laissera à Saint-Germain ; et je crois que la Reine pourrait bien s'y arrêter aussi et que ce que l'on dit de son voyage n'est que pour amuser les ennemis; mais le Roi voudra se trouver partout où Monsieur le Prince et M. de Turenne voudront entreprendre quelque chose de considérable.

Paris, le 22 mars 1673.

La Cour a été occupée à la séance de demain du Parlement, où le Roi va tenir son lit de justice, pour la vérification de bien des édits qui feront bien gémir des gens[2] et ce n'est pas une apparence à la paix. Les cardinaux y voulaient siéger et au-dessus des pairs ecclésiastiques. MM. de Richelieu et de Mazarin y ont été durant leur ministère, tout se

1. Depuis plus d'un mois l'Électeur de Brandebourg avait fait faire à Louis XIV des propositions d'accommodement. Un traité provisoire était signé à Saint-Germain-en-Laye le 10 avril et remplacé le 6 juin 1673 par la paix de Vossem.

2. Les principaux actes enregistrés dans la séance du lit de justice tenu au Parlement le 23 mars 1673 furent un édit portant établissement de greffes pour l'enregistrement des oppositions des créanciers hypothécaires; un édit portant règlement pour la conservation de l'hypothèque des rentes constituées sur le domaine du roi; un édit pour les épices et vacations des commissaires et autres frais de justice et une déclaration pour l'impression et la vente du papier timbré.

doit à leur pouvoir; néanmoins lesdits pairs se retiraient. MM. de Bouillon et de Bonzi voulaient avoir présentement le même avantage; le Roi a mis leur prétention en délibération dans son conseil; on a jugé qu'ils n'y avaient que faire, et Sa Majesté le leur ayant fait dire, il y a fait ajouter que quand il y aurait besoin d'eux, qu'il les y ferait appeler.

Paris, le 24 mars 1673.

Je n'ose plus parler de madame la Connétable Colonna. Quand je demande que l'on lui permette de venir en France, on me rit au nez, on me réplique que quand le Roi le lui accorderait, qu'elle ni votre Altesse Royale ne voudraient. Je ne sais quels gazetiers il y a à Turin, mais on a écrit que Votre Altesse Royale en est fort amoureux, qu'elle la va voir à toutes sortes d'heures et que quand elle est à la Vénérie, ils s'écrivent des six lettres par jour. Cette dame n'est pas ici en estime, on dit qu'elle a fait faveur à toutes sortes de gens et qu'elle est laide; que si, après avoir été aimée du Roi, elle n'avait voulu écouter personne, témoigner qu'elle prisait toujours plus que toutes les choses du monde l'honneur qu'il lui avait fait de lui vouloir du bien et avoir continué commerce de lettres avec lui, on dit qu'il en aurait toujours fait estime et aurait continuellement eu des grandes tendresses et déférences pour elle, mais son humeur volage et libertine lui a déplu. J'ai dit, dès le commencement, à Votre Altesse Royale que les dames de la faveur lui en veulent et que Votre Altesse Royale ferait très bien de n'avoir pas grand commerce avec elle. Je voudrais bien qu'elle ne fût jamais allée à Turin; cela ne peut causer à Votre Altesse Royale que de l'embarras et peut-être quelque mauvaise affaire.

Paris, le 7 avril 1673.

Nous revenons de la Cour et il n'y a rien de nouveau, si ce n'est que la belle madame du Fresnoy, bien-aimée de M. de Louvois, a été faite dame du lit de la Reine[1]. Elle est femme

1. Marie Collot, mariée à Elie du Fresnoy, premier commis de Louvois, « si connue, dit Saint-Simon, par sa beauté conservée jusque dans la dernière vieillesse, pour qui le crédit de M. de Louvois fit créer une charge de dame du lit de la Reine, qui a fini avec elle, parce que, avec la rage de la Cour, elle ne pouvait être dame et ne voulait pas être femme de chambre » (*Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boilisle, I, 169).

d'un des commis dudit marquis, qui fut avec lui à Saluces, qui est petit et a les cheveux gris; elle est sœur de ce Villefranche qui porta un certain petit cheval à Monseigneur le Prince. C'est un ouvrage de madame de Montespan.

Paris, le 12 avril 1673.

On a arrêté trois Hollandais à Péronne, que l'on dit avoir conspiré contre la personne du Roi. Il en avait eu avis; on lui en avait fait le portrait, il en avait envoyé des copies en plusieurs lieux. Le lieutenant de roi de Péronne a connu un desdits Hollandais à la description qu'on lui en avait faite; on dit qu'il lui trouva un poignard qui s'allongeait et se raccourcissait avec des ressorts. Il en donna avis à la Cour; on envoya des gardes du corps pour prendre ces trois hommes; ils arrivèrent samedi à la Bastille. Celui que l'on accuse d'un si infâme dessein est dans un croton [1], les fers aux pieds et aux mains, et deux hommes qui le gardent de vue; les deux autres sont ensemble dans une chambre. M. de Louvois fut dimanche matin deux heures seul avec celui que l'on croit le plus criminel. On a eu aussi avis d'Allemagne qu'il y avait un père de Saint-Dominique qui avait aussi conspiré contre Sa Majesté. L'aide-major des gardes du corps alla le prendre à Caen en Normandie; il l'a aussi amené ici. On dit que ledit Père est fol et qu'il ne songeait pas à venir à Paris.

Lundi à la messe un inconnu, habillé en gentilhomme, pria Monsieur de lui faire parler au Roi, ce qu'il lui procura sur-le-champ. Il présenta à Sa Majesté un paquet; il y avait à l'inscription : *Au Roi seul, pour le voir sans le communiquer à ses ministres*. Sa Majesté, dès qu'elle l'eut lu, l'envoya à M. de Pomponne sans hésiter, en quoi elle fit en habile homme, pour faire voir qu'elle n'a rien de caché pour eux; que s'il y avait dans les lettres quelque chose contre lesdits ministres ou l'un d'eux, qu'elle veut qu'ils le sachent et que, s'ils ont tort, qu'elle les en saura punir ou leur en faire la mercuriale nécessaire. Mais Sadite Majesté s'est voulue tirer par là de l'importunité en laquelle elle se serait exposée si elle

1. Dans un cachot (Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, II, 386).

avait voulu lire seule lesdites lettres; chacun lui en aurait après cela écrit.

Paris, le 14 avril 1673.

On dit que le Roi n'est pas parti le 15 parce que madame de Montespan est accouchée et qu'elle sera debout pour marcher le 25 et, si cela n'était pas, on retardera encore le départ. Cette dame est fort féconde et sa poudre prend bientôt feu, car il n'y a pas encore huit mois et demi que le Roi est de retour de la dernière campagne.

On a fort parlé à la Cour et tourné en ridicule que M. de Louvois ait donné madame du Fresnoy à la Reine, mais madame de Louvois fait plus de bruit que nulle autre. C'est une maîtresse femme, qui parle haut, parce qu'elle est de qualité, de la maison de Souvré, et son mari la craint[1].

Paris, le 18 avril 1673.

On n'a fait que rire ici de la conduite de madame Colonna. Je fus hier à Saint-Germain exprès pour dire à M. de Pomponne tout ce que Votre Altesse Royale a fait au départ de cette dame de Turin, afin qu'il en informât le Roi. Je le lui déduisis au long; il me répliqua que M. de Gomont avait écrit à Sa Majesté qui avait trouvé qu'elle en agit toujours bien et obligeamment pour Sadite Majesté; mais il se moque des allées et des venues de ladite Connétable et prend peu de part à tout ce qui la regarde, pourvu qu'elle ne retourne pas en France. On croit qu'elle s'était acheminée du côté de Chambéry pour détourner madame Mazarin de venir avec son mari, qui la souhaite et l'attend avec beaucoup d'impatience. Cependant on ne sait où peut être allée madame Mazarin, car on n'en a pas de nouvelles, et de Chambéry, du 10, on n'écrit pas qu'elle en fût partie. Je voudrais bien voir ces deux femmes hors des États de Votre Altesse Royale; elles ne lui causeront que des embarras, des affaires et de la dépense;

1. Anne de Souvré, fille de Charles de Souvré, marquis de Courtenvaux et premier gentilhomme de la chambre du Roi, et de Marguerite Barentin, avait épousé le marquis de Louvois le 16 mars 1662. Primi note de même l'impatience avec laquelle madame de Louvois supportait les relations de son mari avec madame du Fresnoy (Primi Visconti. *Mémoires*, p. 84).

elles sont perdues de réputation et on en parle comme des coureuses les plus abandonnées.

L'évêque de Marseille[1] n'a pas pu accommoder madame de Toscane avec son mari; elle n'en a pas voulu ouïr parler, quoique le Roi fût caution de tout ce que le Grand-Duc promettait; on la traite aussi de folle. L'évêque de Marseille et la dame du Deffand[2] vont revenir en France et l'on croit que quand on ne pressera plus madame de Toscane d'accommodement, qu'elle le fera négocier par quelque valet. On dit qu'elle est toujours d'un sentiment contraire à tous les autres. Mademoiselle de Montpensier lui avait écrit et blâmait sa conduite[3]; elle lui a fait réponse qu'elle s'étonnait qu'elle voulût censurer celle des autres après avoir voulu épouser le comte de Lauzun.

Paris, le 26 avril 1673.

On ne sait guère à la Cour ce qui se passe chez les dames. Tout le monde avait cru que madame de Montespan avait accouché; cependant cela n'est pas et ce ne pourra être qu'environ la Saint-Jean. Elle avait demeuré longtemps sans paraître; on la vit dimanche et elle vint en cette ville en carrosse avec madame de La Vallière; elles iront aussi ensemble au voyage, et non pas dans le carrosse du Roi comme les autres fois, peut-être à cause du gros ventre de la première; mais elles demeureront à Lille avec la Reine.

Paris, le 3 mai 1673.

Le Roi partit avant-hier. Il n'y a dans son carrosse que la Reine, Mademoiselle, la duchesse de Richelieu, la dame de

1. Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Digne en 1655, de Marseille en 1668 et de Beauvais en 1679, cardinal en 1690, fut successivement chargé d'importantes missions en Toscane, en Pologne et à Rome.

2. Françoise-Louise-Marie de Meschinet, marquise du Deffand, fille d'un maître d'hôtel du comte de Fiesque et d'une ancienne gouvernante de la Grande Mademoiselle, était, dit celle-ci, « de celles qui appellent les grandes dames madame tout court ». Femme d'esprit et de conduite, elle fut à plusieurs reprises envoyée par Louis XIV à Florence pour tâcher d'amener une réconciliation entre le Grand-Duc et sa femme (E. Rodocanachi, *Les infortunes d'une petite-fille de Henri IV*).

3. La Grande Mademoiselle, née du premier mariage de Gaston d'Orléans, était sœur de la grande-duchesse de Toscane, née du second mariage du duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine.

Béthune, mademoiselle d'Elbœuf et la duchesse de La Vallière. On dit que madame de Montespan est allée accoucher au même endroit que l'année passée. J'ai déjà su que le Roi s'ennuie fort dans le carrosse, car, à ce qu'on m'a assuré, il ne parle plus à madame de La Vallière, et, depuis Péronne, il a résolu d'aller à cheval à la tête des troupes qu'il y trouvera au nombre de deux mille hommes à cheval et quatre de pied.

Monsieur est demeuré à Saint-Cloud jusqu'à ce que Madame ait accouché; on croit que ce sera dans quinze jours.

Votre Altesse Royale a fort ouï parler autrefois de madame de Châtillon[1], si renommée pour sa galanterie; elle a dû depuis épouser le duc de Mecklembourg, souverain en Allemagne. Il est ici et elle était régente en son pays; il l'y a fait arrêter prisonnière, sous prétexte qu'elle voulait enlever ses pierreries, vaisselle d'argent et meubles et les apporter ici; mais c'est qu'elle galantisait avec le duc de Hanovre-Brunswick, un prince très bien fait et vigoureux. Le Roi a fait donner ici un lieutenant et six de ses gardes du corps au duc de Mecklembourg, sous prétexte de le mettre en sûreté contre les parents de sa femme et il lui a fait dire de la faire mettre en liberté et de lui permettre d'aller à Wesel, où Monsieur le Prince et le duc de Luxembourg, son frère, la veulent voir, et, jusques à ce temps-là, on ne lui permettra pas de s'évader.

Paris, le 5 mai 1673.

Pour madame Colonna, M. de Pomponne ne croit pas que le Roi veuille qu'elle retourne en France, particulièrement puisqu'elle est sortie du couvent à Turin. On craint que, quand elle serait dans le royaume, elle en ferait de même, car on sait qu'elle n'est pas femme à grille; elle veut être en liberté et se divertir. Cependant j'en parlerai au Roi à l'armée, car j'en voudrais bien voir Votre Altesse Royale débarrassée; on dit ici qu'elle en est fort empressée, qu'elle lui a donné une

1. Elisabeth-Angélique de Montmorency-Bouteville, sœur du maréchal de Luxembourg, célèbre par sa beauté, par son rôle durant la Fronde et par la passion qu'elle inspira au grand Condé, avait épousé en premières noces en 1645 Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, mort en 1649, et s'était mariée en secondes noces à Christian-Louis, duc de Mecklembourg.

grande fête à la Vénerie; on plaint ici Votre Altesse Royale, si elle se met dans cette intrigue. On y connaît le génie de la dame, on dit qu'elle bouleversera toute la Cour du premier au dernier, qu'elle coûtera du déplaisir à Votre Altesse Royale et à tous les gens de qualité; on se souvient ici de la manière qu'elle y a traité, quand elle y était, le Roi, la feue Reine mère et feu M. le cardinal, son oncle, ce qui fut la cause qu'il l'envoya à Rome.

On ne sait pas bien ce qu'est devenue madame de Montespan; les uns disent qu'elle est allée où elle accoucha l'année passée; des autres, qu'elle suit dans un carrosse à part et que madame de La Vallière va dans celui de la Reine, parce qu'elle n'est pas bien avec l'autre.

J'écris à Votre Altesse Royale ce que l'on dit ici de madame Colonna parce qu'elle me l'a commandé, car, soit qu'elle l'aime ou non, elle sait que je ne me suis jamais ingéré dans ses amourettes, que je suis soumis et que je révère toutes les personnes à qui elle veut du bien. Ce n'est pas que je ne fusse ravi pour son repos et sa satisfaction de la voir hors d'une intrigue qui lui peut faire des affaires ici, à Rome, et dans sa Cour. Il n'y a rien de si facile, en laissant cette dame chez elle sans la visiter ni écrire, en agissant néanmoins toujours civilement avec elle; dès lors qu'elle se verra dans l'indifférence, elle décampera bientôt et ira chercher ailleurs à se divertir.

Lille, le 18 mai 1673.

Je suis venu en quatre jours de marche d'Amiens en cette ville, où j'arrivai hier; on a beaucoup de peine à loger, parce que les officiers d'armée et les troupes sont en marche pour se rendre au camp qui est entre Courtrai et Harlebeke et la Cour est dans le premier de ces deux lieux, à cinq lieues d'ici. Je m'y rendrai demain, si j'y puis avoir logement, ce que je saurai ce soir par le retour d'un de mes gens que j'y ai envoyé exprès. Néanmoins on m'a dit que l'on a marqué le quartier des ministres étrangers à Menin, éloigné de deux lieues de Courtrai; ils sont encore tous ici et se préparent pour y aller, au moins M. le Nonce, les envoyés de Florence et de Gênes; il y a aussi un ambassadeur de Moscovie qui vient d'Angleterre et qui doit d'ici passer en Espagne. Il dit que l'Empereur, son

maître, en choisit trois à la fois, au nom de la Sainte Trinité, pour les envoyer dans les cours des potentats de l'Europe, les exhorter à la paix entre eux et les porter à faire la guerre au Turc, qu'il attaquera dès cette année avec 100 000 combattants[1]. Ledit ambassadeur n'a commission que pour lesdites couronnes de France, Espagne et Angleterre, un autre pour le Pape et l'Empereur et le troisième pour les rois de Pologne, Suède et Danemark.

Le Roi a reçu la ratification de l'Électeur de Brandebourg pour le traité qui fut arrêté il y a un mois à Saint-Germain avec un envoyé de Neubourg[2]; M. le maréchal d'Humières, gouverneur de cette ville, me l'assura hier. Il vint me visiter dès que je fus arrivé et alla de céans à droiture à la Cour; il croit fermement que le Roi attaquera les Espagnols et qu'il commencera par Bruxelles. Monsieur le Prince assemble son armée à Nimègue. Il en doit bientôt partir et faire une marche de dix jours; ce ne peut être que pour les attaquer et leurs places. S'il avait dessein contre les provinces de Hollande ou de Frise, il n'aurait pas fait son rendez-vous à Nimègue, mais du côté de l'Yssel ou du vieux Rhin et, pour attaquer Maëstricht ou les places que les États ont en Brabant, il ne lui faudrait faire au plus que cinq jours de marche; ainsi il pourrait bien venir droit à Malines, Louvain ou Bruxelles, et le Roi, de là où il est, en quatre ou cinq jours de marche, le peut aller joindre devant une desdites places.

Mesdames de La Vallière et de Montespan sont à la Cour, mais elles ne logent plus ensemble et le Roi va tous les jours à son ordinaire chez la dernière sans visiter la duchesse. Dès que je serai à la Cour, je tâcherai de pénétrer la cause de ce changement.

Je ne sais si M. le marquis de Valgrane a fait savoir à

1. Cet ambassadeur s'appelait André Vinius. Il était envoyé par le tsar Alexis pour exhorter la France et l'Angleterre à faire la paix avec les Provinces-Unies et à s'unir à lui contre les Turcs. Louis XIV ne répondit à ces propositions que par de vagues formules de politesse (*Recueil des instructions aux ambassadeurs. Russie*, par A. Rambaud, I, 62-65).

2. Un traité provisoire avait été signé à Saint-Germain-en-Laye, le 10 avril, entre Théodore-Henri de Stratmann, ministre de Neubourg, d'une part, et Pomponne et Louvois d'autre part. L'Électeur de Brandebourg s'engageait à abandonner ses alliés et à cesser les hostilités. Louis XIV lui restituait ses territoires, sauf Wesel et Rees qu'il gardait jusqu'à la paix générale.

Votre Altesse Royale que le Roi, passant proche le quartier du régiment de Saluces[1], à Louvres-en-Parisis, beaucoup de soldats se rangèrent sur le chemin et crièrent : « Vive le Roi ». Il leur demanda de quelles troupes ils étaient, ils répliquèrent : « De celles qui viennent de Piémont ». Sa Majesté connut à leur langage qu'ils étaient tous ses sujets; elle leur dit qu'ils étaient des déserteurs; ils le lui avouèrent, elle leur fit ensuite reproche de ce qu'ils avaient si mal fait dans la guerre de Gênes, à Castelvecchio et à Oneglia, quand on les prit; ils lui répliquèrent que tout le manquement avait procédé des généraux et officiers, mais que, si elle les voulait employer cette année en campagne à l'attaque de quelque place, elle verrait qu'ils étaient des véritables Français. Elle leur fit donner quelques pistoles pour boire.

Camp de Landegem, le 26 mai 1673.

Nous voici sur le bord du canal de Bruges, à une heure de Gand; nous y sommes venus en deux jours de marche par le plus fâcheux temps qu'on se puisse figurer, car il plut beaucoup le premier jour, ce qui a causé tant de boue qu'on ne s'en peut pas tirer et on est sous la tente fort à l'humide. Nous arrivâmes en ce camp avant-hier; le Roi alla reconnaître le canal; il y avait envoyé devant le duc de Roannès, lieutenant général, le chevalier de Fourille, maréchal de camp, et le bailli de Hautefeuille, brigadier de la Maison, avec un détachement de 2 000 chevaux desdites troupes de la Maison. Il leur avait donné ordre de sonder le quai et de faire passer ledit canal à quelques-uns à la nage, pour savoir si la cavalerie pourrait passer sans faire des ponts; quand ces Messieurs arrivèrent, ils ne virent aucunes troupes à l'autre bord; ils se jetèrent dedans avec quelques gardes du corps et aides de camp. Ils faillirent tous à se noyer, l'eau ne coule pas et ne porte pas les chevaux; dès qu'ils y étaient entrés, la croupe enfonçait et ils se renversaient sur ceux qui étaient dessus. Tous lesdits Messieurs y fussent demeurés si

1. Le régiment de Saluces, dont le marquis de Valgrane était colonel, était un des trois régiments d'infanterie piémontais que le duc de Savoie avait dû mettre à la disposition du roi de France à la fin de la guerre contre les Génois.

25 à 30 dragons ne les avaient secourus, ce qui a obligé le Roi à faire jeter sur le canal trois ponts qui furent finis hier au soir.

Nous y demeurâmes presque tout le jour; Monsieur est passé aujourd'hui au delà avec dix-huit bataillons et trente escadrons. On ne sait pas les ordres qu'il peut avoir, si le Roi passera ni ses desseins, ni enfin s'il en veut aux Hollandais ou aux Espagnols. Il conduit son armée dans le plus bel ordre du monde et fait tout sans la participation de qui que ce soit. Il y a une application merveilleuse, sans empressement ni sans hésiter, et tout ce qu'il a commandé jusques ici est dans la dernière justesse. Nous verrons si cela continuera jusqu'au bout. Il a avec lui les maréchaux de Bellefonds, de Créquy et d'Humières, comme aussi le comte de Schomberg; on ne leur dit mot, ils sont oisifs. Ils ne se mêlent en quoi que ce soit des troupes ni de la guerre et ils suivent ordinairement le Roi comme des simples volontaires.

Nous sommes sur les terres d'Espagne[1]. Sa Majesté y a permis le pillage comme en pays ennemi; on dit que c'est par représailles, à cause de l'affaire de Charleroi et de quelques officiers d'infanterie qui ont été dépouillés par la garnison de Cambrai et du gouverneur. On entrait avant-hier à Gand, on y achetait et on en tirait tout ce qu'on voulait, mais le peuple, ayant su que l'on pille leurs maisons de campagne, a pris les armes et voulu assommer les Français qui étaient dedans, et le commandeur de Villeneuve, qui y commande, qui est un des meilleurs officiers qu'ils y aient, s'y étant voulu opposer, les bourgeois ont failli tirer sur lui, ce qui l'a obligé à faire avancer des corps de cavalerie hors de la ville, qui prient les Français de n'y pas aller, à moins de s'exposer à des insultes.

MARQUIS DE SAINT-MAURICE

(La fin prochainement.)

1. De même que le secours donné quelques mois auparavant par les Espagnols au prince d'Orange pour attaquer Charleroi n'avait pas amené de rupture entre la France et l'Espagne, l'incursion de Louis XIV dans les Pays-Bas espagnols ne fut pas considérée par l'Espagne comme un acte d'hostilité et la guerre ne fut officiellement déclarée entre les deux pays que plusieurs mois plus tard.

LES FAUX MONNAYEURS
DE GUYENNE
(1639-1645)

Parmi les crimes qui, jadis, désolèrent la France, il en est trois dont, aujourd'hui, l'existence est à peine connue : la *rognure*, le *billonnage*, la fabrication de monnaies *fausses de bon aloi*.

La *rognure*, ou *rognerie*, avait pour but d'alléger d'une partie de leur poids écus, ducats, carolus, pistoles. Quelques coups de lime, sur le contour de ces pièces, procuraient une poudre d'autant plus appréciée des orfèvres que, d'ordinaire, ils l'achetaient au-dessous de sa valeur réelle. Bientôt, à la lime, trop lente au gré de l'opérateur, on substitua des ciseaux d'une trempe exceptionnelle qui, mordant sur le métal, en détachaient de précieuses parcelles.

Très recherchées des fraudeurs, les espèces neuves ne tardèrent pas à faire prime. L'acheteur, en effet, même en payant la pièce intacte au-dessus de sa valeur nominale, réalisait un notable bénéfice, quand, après l'avoir *rognée*, il la remettait en circulation, dépouillée d'un quart, d'un tiers ou même de la moitié de son poids normal. L'acquisition des monnaies neuves à un prix supérieur à leur valeur officielle devait, dans ces conditions, être réprimée, comme impliquant un acheminement fatal à la *rognure*. La vente à un prix majoré était, d'autre

part, une complicité facilitant la fraude. Cet achat et cette vente constituèrent le crime de *billonnage*. Ce crime était, de même que la rognure, compris dans les attentats de lèse-majesté au second chef et puni de la peine de mort.

Malgré de rigoureuses poursuites, la rognure et le billonnage se développèrent dans de telles proportions que les boutiques des joailliers devinrent pour les fraudeurs un débouché insuffisant. Pour assurer l'écoulement de leurs produits, ils n'eurent, un jour, d'autre ressource que de les remettre en circulation, sous forme de numéraire. Ils achetèrent des fourneaux, des balanciers à bras, des coins marqués à l'effigie du souverain régnant et fabriquèrent une monnaie de contrebande qui, en tant que composition, ne différait guère de la monnaie sortie des ateliers royaux. C'est ce qu'on nomma *la fausse monnaie de bon aloi*, dont la fabrication et l'émission étaient, comme la rognure et le billonnage, punies de la peine capitale.

Des trois opérations que nous venons de définir, la rognure était la seule qui fût accessible à tous : il suffisait, en effet, pour s'y livrer, d'une modeste avance.

Le billonnage présentait plus de difficultés. Il exigeait tant de l'acheteur que du vendeur, une mise de fonds relativement importante, en même temps que des relations dans le monde du commerce, de la banque et de la finance. Les petites gens n'y pouvaient guère prétendre.

Quant à la fabrication de la fausse monnaie *de bon aloi*, c'était le lot presque exclusif des personnes de distinction. Le matériel nécessaire à la *frappe*, venu presque toujours de l'étranger, coûtait fort cher et impliquait la possession d'un local vaste, isolé, à l'abri des indiscrétions du public et des gens de police. Seuls, les donjons et maisons fortes convenaient à ce genre d'industrie qui ne tarda pas, en raison des bénéfices qu'il procurait, à exercer sur une foule de châtelains une attirance irrésistible...

***

Durant une partie du XVIe siècle, la rognure enrichit son monde aussi sûrement qu'un office de haute finance ; sous le

règne de Henri IV, elle dut, pour vivre, même chichement, accomplir des prodiges. L'usage du *trébuchet*, introduit en France par les Lombards, vint porter un coup terrible à cette industrie si fructueuse. Les paiements se faisant désormais au poids, la rognure ne présentait plus d'utilité pratique. D'où, par voie de conséquence, pénurie pour les creusets. Seuls, quelques spéculateurs hardis s'avisèrent d'acheter, à des navires venant du nouveau monde, des lingots d'or et d'argent et de continuer à battre monnaie, en mêlant aux métaux une forte dose d'alliage, celle-là même qui était de règle dans les ateliers de l'État. La surveillance exercée sur les ports mit bientôt fin à ces entreprises.

La Guyenne qui, depuis longtemps, avait un goût marqué pour ce genre de trafic, en arriva, comme dernière extrémité, à opérer sur les monnaies de cuivre, les seules que, à raison de leur valeur minime, personne ne songeait à peser. Le type choisi fut le double denier, autrement dit le *double*, lequel, tout en ne valant que le sixième du *sou*, n'en différait pas sensiblement par le volume. Ces rondelles, dépourvues de toute marque distinctive, étaient soumises à la frappe : revêtues de l'effigie royale, elles devenaient des « *sous* roschellois » qu'on envoyait, sous prétexte d'aumônes, « changer dans les bassins d'églises ou dans les sébiles des mendiants ». Sauf déduction des frais, l'opérateur quintuplait sa mise... Pratique, pensera-t-on, inadmissible de la part de gens de qualité! Ce serait une erreur. « Les bélîtres » adonnés à cette fraude n'étaient rien moins que « des personnes de dignité qui eurent bien besoin de la miséricorde du Roy ». Bordeaux, à vrai dire, n'avait pas le mérite de l'invention : c'est en Saintonge qu'elle avait pris naissance, sous les auspices « de gens de grande qualité et noblesse[1] ».

Ce n'en était pas moins une humiliante extrémité pour les fraudeurs, qui faisaient maigre chère et se décourageaient. Mais les mesures prises par la royauté allaient bientôt créer pour eux un renouveau de l'âge d'or.

Les finances de l'État, obérées depuis la mort de Henri IV, traversaient une période particulièrement critique. La Couronne

1. Chronique de Gaufreteau.

avait épuisé la série des expédients ruineux qui lui étaient habituels. Un traitant du nom de Cornuel, — dont la femme devint célèbre par son esprit, — imagina certains stratagèmes reposant sur l'interdiction du pesage des espèces; Richelieu favorisa cette combinaison par une déclaration en bonne forme défendant l'emploi des balances pour toutes sortes de paiements.

Cette réglementation fut accueillie par des transports de joie dans l'armée des fraudeurs. Aussitôt les fabriques de limes d'une trempe spéciale, de cisailles et d'engins divers servant soit à graver les coins, soit à exécuter la frappe, s'établirent tant en province qu'à Paris : le nombre des criminels se développa avec une si grande rapidité « que toute la corde du royaume n'eût pas suffi pour les pendre[1] ».

Dans cette course à la fortune, le Languedoc, le Quercy, le Béarn, l'Agenais arrivaient en bon rang. Le Périgord ne se distinguait pas moins. « Dans toutes les principales maisons de cette province, écrira l'intendant de Lamoignon, on travaillait publiquement à la fausse monnaie : c'était une espèce de titre de noblesse parmi eux. » Mais la Guyenne l'emportait sur tous les pays limitrophes. L'historien Dupleix assure que la profession de *rogneur* y devint le métier de ceux qui n'en avaient point d'autre... Et ce métier était des plus lucratifs. Un document, d'origine non suspecte, parle de cinq Bordelais retirés des affaires avec un gain de cent mille écus chacun[2].

*
* *

Chaque jour accroissait le scandale et les plaintes du peuple étaient des plus vives. Ce fut bientôt, dans tout le royaume, un tel cri d'indignation, que Richelieu intima à tous les Parquets de France l'ordre d'entreprendre des poursuites rigoureuses. En ce qui touche la Guyenne, ses instructions étaient particulièrement pressantes. Il faisait appel à la diligence des gens du Roi et les adjurait de ne se laisser arrêter par aucune considération de personnes. En même temps, le Chancelier prenait des dispositions spéciales relativement à l'exercice de l'ac-

1. Tallemant des Réaux.
2. Bibliothèque de la ville de Bordeaux, manuscrit n° 374.

tion publique. Le procureur général de Pontac se trouvait, en effet, dans une situation délicate. Non seulement des alliances le rattachaient à un grand nombre de gentilshommes compromis, mais on assurait même qu'il existait un coupable sous son propre toit. Pontac était un bel esprit, fort connu à l'hôtel de Rambouillet et à la Place royale, devenu presque célèbre, à la suite de la publication du *Grand Cyrus* où il figure parmi les héros de mademoiselle de Scudéry. Tombé dans une humeur mélancolique, à laquelle sa passion malheureuse pour Angélique Paulet n'était point étrangère, ce magistrat, dont personne ne suspectait, d'ailleurs, la probité, ne paraissait pas présenter les qualités requises pour l'exécution d'une tâche difficile, exigeant des initiatives hardies. Sans lui prescrire une abstention complète, le Chancelier désigna, pour remplir les fonctions du ministère public, deux membres du Parquet dont chacun, à Paris comme à Bordeaux, connaissait le talent et l'énergie : les avocats généraux Jean-Olivier Dusault et Thibaut de Lavie.

Jean-Olivier Dusault, dont la famille occupait, depuis quatre générations, l'une des charges d'avocat général au Parlement de Bordeaux, joignait à une érudition peu ordinaire un grand esprit d'indépendance. Chez ce stoïque, — c'est ainsi que le qualifie un chroniqueur, — le robin se doublait d'un soldat et d'un poète. Le poète pouvait prêter à la critique : le soldat jouissait d'un grand prestige. Dès l'avènement de Richelieu, Dusault avait pris part, en Gascogne, à la lutte qui s'engagea entre la Couronne et les derniers débris de la puissance féodale. De 1621 à 1623, tour à tour le mousquet ou la pioche en mains, il avait travaillé « en la démolition des murs, pourtaux, pont-levis, bastions, tours, esperons, casemates et autres fortifications de onze villes ou chasteaux ». Ces exploits poursuivis avec entrain avaient provoqué l'admiration de tous et lui avaient valu les éloges de Sa Majesté [1].

Thibaut de Lavie, alors dans l'éclat de sa jeunesse, était, lui aussi, un magistrat de race, servi par les facultés les plus brillantes. Son esprit séduisant rappelait, par une bonhomie plus apparente que réelle, celui de son grand-oncle, Michel de Mon-

1. *Mémoires de Mathieu Molé.* — Bibliothèque de la ville de Bordeaux, collection Itié, lettre du secrétaire d'État Phélypeaux du 13 septembre 1722.

taigne[1]. Mais, pour peu qu'on l'offensât, ce charmeur subissait une transformation complète. Il y avait en lui, sous une enveloppe de délicat, un homme d'action résolu, ardent, tenace, se faisant une haute idée de sa fonction et ne reculant devant aucun sacrifice pour en assurer le respect.

Les deux magistrats que la confiance du Chancelier appelait à l'honneur de diriger les poursuites se mirent immédiatement à l'œuvre. Convoqué d'urgence, le Parlement désignait six commissaires, choisis parmi ceux de ses membres qui « savaient ajuster l'épée à la balance ». Il faisait ensuite appel à l'intervention du clergé et, par son entremise, lançait un monitoire prescrivant aux fidèles de révéler les crimes parvenus à leur connaissance, sous promesse de l'impunité aux dénonciateurs qui se seraient rendus coupables de billonnage. En même temps, on saisissait les livres des banquiers ou marchands soupçonnés de se livrer au trafic des pièces neuves. Enfin, — c'était le point capital, — les commissaires étaient autorisés à poursuivre les privilégiés, c'est-à-dire les personnes qui, à raison de leur naissance, de leurs fonctions ou de leur caractère sacré, échappaient au droit commun.

Cette vigoureuse entrée en campagne amena des résultats décisifs. A Bordeaux, dès la première heure, sept personnes de condition étaient mises sous les verroux et la liste des accusés ne cessait de s'accroître.

***

Parmi les personnages que l'opinion publique désignait comme *rogneurs*, s'en trouvait un qu'il faut mettre hors de pair : c'était Messire Sarran de Lalanne, seigneur de Graves et autres lieux, vicomte de Pommiers, baron de Villandraut, président à mortier en la Cour du Parlement de Bordeaux, lieutenant général de l'amirauté pour la Saintonge, la basse et haute Guyenne.

Sarran de Lalanne était le descendant d'une race robuste, issue du pays des Landes. Son grand-père, le premier du nom qui s'éleva à la dignité du Grand-Banc, passait, à juste titre,

1. Sa mère, Antoinette de Camain, était la nièce de l'auteur des *Essais*.

pour un robin subtil. C'est lui qui, à la suite d'une ingénieuse manœuvre, avait enlevé le vote par lequel Henri IV fut reconnu Roi par le Parlement de Guyenne. Le Béarnais, dans sa gratitude, l'appela à Paris pour lui confier les Sceaux : il mourut au moment où, ses préparatifs rapidement faits, il allait mettre le pied à l'étrier. Ses services, d'ailleurs, ne furent point oubliés, car la première visite de Louis XIII et de Marie de Médicis, lors de leur voyage à Bordeaux, en 1615, fut pour sa veuve. Leurs Majestés firent même à la présidente l'honneur d'accepter une collation préparée par elle.

Le petit-fils de cet habile homme était intelligent, instruit, audacieux, fertile en ressources. Son ambition était servie par des dehors de grand seigneur ; sa porte s'ouvrait à tout venant ; sa table passait pour somptueuse. Aîné et chef de famille, il avait assuré à tous les siens d'avantageuses positions ou de riches prébendes et, très puissant dans la province, il disposait même d'un certain crédit à la Cour.

Cette situation, exceptionnellement brillante, présentait pourtant un point faible. En apparence, la prospérité régnait au logis de M. de Lalanne qui, outre ses terres, possédait plusieurs immeubles urbains et des greffes affermés à chers deniers. Mais les charges étaient lourdes, les obligations multiples, le train de vie onéreux, et les revenus du patrimoine héréditaire ne permettaient pas toujours de faire face aux échéances.

La famille de Lalanne n'en eût pas moins dominé sans partage, si une autre maison, celle des Lavie, dont le représentant le plus en vue venait d'être appelé à la première présidence de Pau, ne lui eût disputé le haut du pavé. Jadis étroitement unies, ces deux familles vivaient maintenant en guerre ouverte. Au début de l'année où commence ce récit, — 1639, — une tentative de réconciliation avait été opérée, sous le patronage de Richelieu, par les soins de son confesseur, l'abbé d'Esclaux. Le mariage de la seconde fille de Sarran de Lalanne avec l'avocat général Thibaut de Lavie, — celui-là même qui allait être désigné pour diriger les poursuites contre les rogneurs, — devait mettre fin aux rancunes du passé. L'accord ne put être établi. Pour quelles raisons? Le président déclarera que c'est de lui que vint le refus. On peut soupçonner, cependant, que

Thibaut de Lavie montra peu d'enthousiasme pour la combinaison. Tallemant des Réaux assure, en effet, que la future ne brillait ni par la beauté, ni par les mœurs, ni par le caractère.

A vrai dire, les Lalanne ne subissaient, du fait de l'échec de ce projet, aucune diminution. Fort des appuis résultant des alliances de sa famille, assuré, d'ailleurs, des bonnes grâces du duc d'Epernon, gouverneur de la province, leur chef semblait à l'abri de toute attaque. Il ne serait venu à l'esprit de personne que l'on osât chercher noise au représentant de la dynastie de robe la plus influente qu'on eût jamais vue en Guyenne, — et que le président fût à la veille d'être l'objet de poursuites judiciaires, sous la grave accusation de rognure et de fabrication de fausse monnaie.

C'est à la fin du mois de novembre 1639 que le scandale éclata. L'arrestation d'un accusé, nommé Michel Billon, en fut le point de départ.

Michel Billon habitait la rue du Chai des Farines et se livrait au commerce des blés et des vins, conditions excellentes pour l'écoulement des pièces rognées et des pièces fausses. Ses allures, depuis longtemps, paraissaient suspectes : personne ne doutait qu'il n'opérât pour le compte de quelque personnage de marque.

L'importance attachée à sa capture était telle, que l'un des commissaires, M. de Martin, résolut d'y procéder lui-même. Mais la décision, pour secrète qu'elle fût tenue, n'échappa point aux intéressés. Lorsque, au retour de cette expédition, le carrosse du commissaire déboucha sur la place du Palais, des cavaliers, dissimulant leur visage sous un masque, l'assaillirent, l'épée haute et le pistolet au poing, afin d'enlever le prisonnier; il ne fallut rien moins que l'intervention du guet pour obliger les agresseurs à battre en retraite. Leur nom demeura inconnu, mais il n'y avait pas à se méprendre sur leur qualité. Tout en eux, le ton, l'allure, le costume, dénotait des personnes de condition. Qu'elles appartinssent au parti des Lalanne, il n'y eut qu'un cri à ce sujet.

Le 7 décembre Michel Billon comparut devant la Grand'-Chambre. Convaincu d'émission de fausse monnaie, le malheureux fut, séance tenante, condamné à être pendu.

Mais ce n'était là qu'une étape de la procédure. Les règles

de l'ancien droit soumettaient, en effet, les criminels frappés par la justice à l'épreuve de la question, afin de les contraindre à faire connaître leurs complices. Soumis au supplice du brodequin, Michel Billon se décida à parler, voulant, déclara-t-il, décharger sa conscience avant de comparaître devant le souverain juge. Il affirma que « le crime pour lequel on le châtiait n'était point le sien, mais celui du sieur président Lalanne, dont il n'avait été que l'agent et le ministre[1] ». Ces déclarations faites, recueillies par le greffier et authentiquées par la signature des commissaires, Billon fut exécuté.

Dès que justice fut faite, Thibaut de Lavie pénétra dans l'enceinte de la Grand'Chambre et sollicita une convocation immédiate de la Compagnie judiciaire. Des émissaires furent expédiés aux Enquêtes dont les membres se hâtèrent de venir prendre place sur les hauts gradins. Personne ne manqua à l'appel, sauf Sarran de Lalanne. Le bruit s'était déjà répandu qu'on l'avait vu, le matin même, s'éloigner de Bordeaux à toute bride.

Cependant, au milieu d'un morne silence, Thibaut de Lavie se leva et annonça à la Cour que, « bien à regret, il se trouvait, par le dû de sa charge, obligé de porter à la Compagnie une parole pleine de tristesse pour ceux qui la doivent écouter, et encore plus pour ceux qui la devaient porter... ». Entrant alors dans les détails du procès suivi contre *feu* Billon, il déclara que ce dernier venait de faire des révélations compromettantes pour un des hauts dignitaires de la Cour. La justice devant être égale pour tous, il suppliait le Parlement d'attribuer aux commissaires le mandat de visiter les maisons de celui qu'accusait la parole solennelle d'un mort.

*
* *

L'instruction officielle commença aussitôt. Elle se poursuivit malgré des difficultés de tout genre. Partout, en effet, elle se heurtait à une résistance à peine déguisée. C'est ainsi que plusieurs témoins importants disparaissaient. La femme de Michel Billon, notamment, dont les déclarations confir-

1. Registres secrets du Parlement.

mèrent plus tard celles de son mari, était enlevée par les valets du président, conduite à Sainte-Croix-du-Mont, chez la sœur de celui-ci, et, de là, transférée chez son autre sœur, au château fort de Roquetaillade.

En même temps qu'on usait de ces moyens hardis, M. de Lalanne ne négligeait rien pour reculer le débat sur le fond de l'affaire. Parmi les procédures dilatoires de notre ancien droit, il en est une qui jouissait d'une faveur spéciale : la récusation. Le président récusa, comme suspects de partialité, la plupart des magistrats appelés à connaître du procès. Les avocats généraux figuraient en tête de la liste. Le motif invoqué contre Lavie était tiré de ce qu'il aurait demandé, sans l'obtenir, la main de Mlle de Lalanne.

Sur l'intervention de Dusault, et se fondant sur les ordonnances qui refusaient aux contumaces l'exercice de toute récusation, le Parlement rejeta les requêtes de l'accusé. La Cour prononçait, en outre, un arrêt de prise de corps contre lui, ordonnant le dépôt de sa personne à la Conciergerie et prescrivant la mise sous séquestre de ses biens.

Cette décision était immédiatement portée par les gens du Roi à la connaissance de Richelieu, qui ne tardait pas à manifester son approbation par la lettre suivante :

Messieurs, je ne scaurais assez louer le zèle avec lequel j'ai vu, par votre lettre, que vous vous employez pour arrêter le cours des maux que les roigneurs et faux-monnayeurs ont causé dans la province où vous êtes, par le chastiment que vous prétendez faire de ceux qui en sont ou seront cy-après convaincus. Je vous puis asseurer que le Roy vous sait beaucoup de gré du soin que vous en prenez, et que vous ne scauriez rendre un service plus agréable à Sa Majesté que de pousser cette affaire jusqu'au bout, et qu'elle ne donnera aucune abolition du crime à ceux de vostre corps qui se trouveront si misérables que d'y être tombés, au lieu d'en arrêter la suite. En mon particulier, je vous conjure de croire que je n'oublieray rien de ce qui dépendra de moy pour la confirmer en cette résolution et pour La porter à appuyer par son authorité l'exécution d'un si juste dessein, sur l'assurance que j'ay que vous n'y agirez pas à l'avenir avec moins de diligence et d'affection que vous avez fait jusqu'icy, et que vous témoignerez par effect, en ce rencontre, la passion que vous avez au bien de l'Etat. Je vous en conjure, encore derechef, autant qu'il m'est possible, et de croire que je ferai valoir au Roy vostre procédé et vostre conduite en cette occasion, ainsy

que vous le pourrez désirer d'une personne qui a toujours particulièrement estimé vostre compagnie et qui est véritablement, messieurs, vostre affectionné à vous rendre service.

LE CARDINAL DE RICHELIEU[1]

Cette lettre arrivait à propos. On venait, en effet, d'impliquer dans les poursuites une foule de gens de qualité, parmi lesquels trois conseillers au Parlement, MM. Florimond de Raymond, Jacques Desaigues et Jean de Massiot.

M. de Raymond était issu d'une maison illustre. Son aïeul, dont il portait le prénom, avait laissé au Palais, et surtout dans le monde des lettres, les souvenirs les plus flatteurs. Il n'était pas d'érudit qui ne possédât ses productions : *l'Ante-Christ, la Couronne du Soldat, l'Erreur de la papesse Jeanne*... Le petit-fils ne manquait pas, non plus, de valeur. Mais on le disait ruiné, depuis les guerres de religion, et dans l'impossibilité d'acquitter le prix de son office, celui-là même qu'avait occupé Michel de Montaigne. Déjà, en 1634, à un moment où la noblesse de Bordeaux opérait sur les *doubles*, une instruction avait été dirigée contre lui : il ne s'en était tiré que grâce à un moyen de procédure. En présence d'une accusation nouvelle, il jugea prudent de se soustraire par la fuite à un arrêt de prise de corps. On le condamna par contumace.

Jacques Desaigues n'appartenait pas à une famille moins relevée. Deux procureurs généraux figuraient parmi ses ancêtres; mais leur succession, riche d'honneur, laissait à désirer au point de vue de la fortune. Bien qu'ayant épousé la fille du procureur général de Pontac, Jacques Desaigues, comme son collègue de Raymond, était dans la gêne. Comme lui aussi, il paraissait avoir cédé à la tentation de grossir ses revenus par des moyens illicites. Il était accusé, à la fois, par un artisan qui avait été son factotum, et par un camarade de plaisir.

Le cas de M. de Massiot ne laissait pas non plus que d'être critique. On trouvait chez lui mille vingt pistoles, dont sept cent onze neuves. Aucune de ces dernières ne portait de

1. Cette lettre figure au tome VI, p. 673, des lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, publiés par M. Avenel.

traces de rognure. Malheureusement, plusieurs témoins affirmaient les avoir vendues à l'imprudent collectionneur pour un prix supérieur à leur valeur légale, ce qui constituait le crime de billonnage.

Quel spectacle que celui de ces robins comparaissant, la honte au front, devant un tribunal composé de leurs pairs! Assis au banc des prévenus, M. de Massiot, « le bonnet à la main », subit un interrogatoire qui ne dura pas moins de deux jours. Après quoi, il fut frappé de la confiscation de ses biens et de la perte de son office. Le même traitement était appliqué à Jacques Desaigues que son beau-père, M. de Pontac, abandonna, sans protestation, aux rigueurs de la justice.

Avec le président de Lalanne, la répression ne devait pas être aussi expéditive. Il opposait, du fond de sa retraite, une résistance désespérée. Quand il fallut publier l'arrêt de prise de corps qui le visait, les trompettes de la ville « déclarèrent qu'ils étaient aux champs... ». Vainement s'adressa-t-on aux huissiers : celui-ci devait faire une absence, celui-là gardait le lit, cet autre invoquait l'excuse du voisinage. Tous refusaient leur concours. Enfin, l'un d'eux fut traîné à la Grand'Chambre et reçut son grimoire tout préparé, avec injonction d'obéir, « sous peine d'un châtiment exemplaire ».

Dès lors, l'affaire se poursuivit avec méthode et, si l'on tient compte des exigences de la procédure, avec une extrême rapidité. Les rogneurs semblaient perdus irrémédiablement, quand un ordre, aussi formel qu'inattendu, partait de Paris, enjoignant à toutes les juridictions royales de Gascogne, Languedoc et Béarn, de cesser immédiatement les poursuites pour faux monnayage.

*
* *

Quelle était la cause de ce revirement subit? Seul, un aperçu de la situation du royaume permet de l'expliquer.

On traversait alors la période la plus critique de la guerre de Trente ans. La France, à bout de sacrifices, entretenait

six armées. Mais, quelque grand qu'il fût, le génie de Richelieu n'avait point trouvé le moyen d'enchaîner la victoire, et les défaites alternaient avec les succès. L'année précédente, en Picardie, les Espagnols avaient eu de sérieux avantages. La dernière campagne n'avait pas été plus favorable pour nos armes. Nous venions, en effet, de perdre six mille hommes sous Thionville... La situation était alarmante.

A l'intérieur, chaque jour amène un conflit nouveau : hier, c'était avec le Parlement de Paris, dont on retient en prison les membres influents; aujourd'hui, c'est avec le Parlement de Rouen qu'on suspend de ses fonctions. La Cour est un foyer d'intrigues. Anne d'Autriche ne dissimule pas son aversion pour le Cardinal. Le Roi lui-même, privé de mesdames de Hautefort et de Lafayette, soupire après l'heure de la délivrance. Quant aux provinces, elles sont exaspérées par les exigences du fisc. Les soulèvements ne se comptent plus. L'Armagnac et le pays de Comminges se sont mutinés. En Bretagne, en Bourbonnais, en Saintonge, l'ordre est gravement troublé. En Périgord, les *Croquants* tiennent tête aux troupes royales...

C'est dans ces circonstances inquiétantes que se poursuivait l'affaire des rogneurs, dont les proportions s'accroissaient de telle sorte que, de l'Océan à la Méditerranée, il ne se trouvait pas une seule famille, d'épée ou de robe, sur laquelle ne jaillît quelque éclaboussure. Richelieu jugea-t-il prudent de clore la liste de ses adversaires? On peut d'autant mieux le croire que, devenus légion, les faux monnayeurs redressaient la tête et, ayant conscience de leur force, prenaient une attitude nettement menaçante. Qu'adviendrait-il si, poussée à bout par la sévérité du Parlement, cette noblesse s'avisait, au lieu de comprimer les rancunes du peuple, de les exploiter à son profit?... Cette hypothèse n'avait rien de chimérique. Déjà, dans quelques régions, les *Croquants* n'avaient pas d'auxiliaires plus résolus que certains seigneurs, lesquels faisaient avec eux cause commune, donnaient asile aux chefs de bandes, rançonnaient villes, bourgs, communautés religieuses, et incitaient les paroisses à la résistance contre les collecteurs de l'impôt.

A ces graves considérations s'en joignait bientôt une

autre, de nature à toucher non moins vivement l'esprit d'un premier ministre contraint d'entretenir six armées sur pied de guerre : nous voulons parler de la question d'argent. MM. de Bouthillier, de Bullion et Cornuel, les conseillers du Cardinal en matière de finances, faisaient luire à ses yeux le profit que le fisc retirerait du remplacement des peines corporelles par des peines pécuniaires. Sans doute, les condamnations prononcées par le Parlement emportaient la confiscation des biens. Mais la liquidation d'immeubles, le plus souvent grevés de dettes, donnait lieu à des difficultés inextricables. De simples amendes, de grosses amendes, seraient d'une réalisation plus rapide et plus fructueuse. Beaucoup de familles, d'ailleurs, n'hésiteraient pas à venir en aide à des parents coupables, assurés désormais d'avoir la vie sauve. Montauron, le partisan célèbre qui avait été, par le crédit de M. d'Epernon, récemment investi de la recette générale de la province, se déclarait prêt à prendre à ferme le recouvrement des taxes à percevoir en Guyenne et en Languedoc, pour faits de rognure, de billonnage et de fausse monnaie, et il n'offrait pas une redevance inférieure à trois millions.

D'une part, inquiétude causée par l'attitude des fraudeurs, d'autre part, perspective d'un gain considérable pour le Trésor : Richelieu jugea que les propositions dont on le saisissait étaient dignes d'égard. Il pensa, cependant, qu'il y avait des ménagements à prendre. Il importait, en effet, de ne point passer, d'une façon trop brusque, de la rigueur inflexible des lois à une indulgence qui pouvait paraître excessive. On se bornerait donc, tout d'abord, à dessaisir l'autorité judiciaire au profit d'une chambre de justice « connaissant l'intention du ministre », et dont la composition serait réglée par une décision ultérieure.

L'exécution des nouvelles instructions du Cardinal était confiée à M. Étienne de Foullé, intendant des Généralités de Bordeaux et de Montauban. Le 24 janvier 1640, M. de Foullé sommait le greffier Suau de lui remettre toutes les procédures de fabrication et d'altération des monnaies. Qu'allait faire le Parlement qui ne cachait pas son mécontentement de se voir ainsi dessaisi ?

Si l'on peut adresser un reproche aux anciennes Compagnies

judiciaires, ce n'est certes pas celui d'une aveugle condescendance à l'égard de la Couronne. Elles possédaient, au contraire, le talent d'envisager, sous toutes leurs faces, les ordres, parfois contradictoires et abusifs, revêtus de la signature royale, de les soumettre à une critique subtile, d'atermoyer, sous des prétextes ingénieux, persistant avec d'autant plus de patience dans ces manœuvres dilatoires, que rarement elles demeuraient inefficaces. Jamais occasion plus opportune ne s'était produite. Le représentant de l'autorité administrative était, en effet, porteur, non d'une décision royale, délibérée en Grand-Conseil et ayant force de loi, mais d'une simple lettre ministérielle, impuissante à modifier l'ordre des juridictions. Heureux de mettre à profit cette circonstance, les gens du Roi s'empressèrent de formuler l'avis qu'il convenait de rédiger des remontrances et de s'adresser à Sa Majesté elle-même. Le Parlement se hâtait de faire droit à ces réquisitions ; il décidait, en outre, qu'en attendant de nouveaux ordres, il ne serait tenu aucun compte des significations faites au greffier Suau.

Au surplus, le Parlement ne tardait pas à appuyer sa réponse d'un commentaire significatif : réuni en assemblée générale, il ordonnait aux commissaires de poursuivre leur œuvre et, bien que Sarran de Lalanne eût signifié un exploit pour protester contre tout acte de procédure émanant de l'autorité judiciaire, le Parlement se mettait en mesure de juger son procès.

*
* *

Les crimes de billonnage, de rognure, de fabrication et d'émission de fausse monnaie de bon aloi, relevés à la charge de Sarran de Lalanne, étaient établis par un ensemble de preuves ne laissant, d'après l'accusation, aucune place au doute.

Le billonnage, il l'avait pratiqué en grand, si l'on en croyait l'instruction. Des accapareurs de pièces neuves parcouraient, pour son compte, les provinces méridionales et allaient jusqu'à Marseille. Nantis de lettres de change revêtues de sa signature, ils payaient les pistoles *de poids* trente-cinq et même

quarante sous de plus que leur valeur. M. de Lalanne aurait également trouvé des pourvoyeurs parmi des banquiers de Bordeaux, dont on donnait les noms. Il aurait, enfin, fait des achats de pièces neuves à des étrangers, qu'un tailleur de la rue Poitevine, un nommé Montauban, ayant déjà eu maille à partir avec la justice, introduisait « dans le petit cabinet du président ».

Qui dit billonnage dit nécessairement rognure. Tout l'argent versé, par les ordres de Lalanne, aux ouvriers et aux fournisseurs avait, d'après l'accusation, à tel point subi l'épreuve des ciseaux, que les doubles pistoles ne pesaient plus que douze onces. Ajoutons que des peintres, occupés dans l'intérieur de l'hôtel, auraient aperçu, sur une table, de la limaille provenant de quarts d'écus marqués au millésime de 1637 et 1638.

Quant à la fabrication de fausse monnaie, elle était également retenue par le Parquet, quoique le retard apporté dans les perquisitions n'eût permis de saisir ni marteaux, ni coins, ni balanciers. L'accusation prétendait établir que des réaux d'Espagne, d'une valeur de quatorze sols six deniers, entrés sous cette forme dans les coffres du président, en étaient ressortis avec l'effigie du Roi de France. D'autre part, elle tenait pour certain que M. de Lalanne accaparait lingots et poudre d'or, ce qui ne pouvait s'expliquer que par le développement d'une industrie en pleine activité. C'est ainsi qu'avisé, un jour, de l'arrivée prochaine, à Saint-Malo, d'un navire chargé du précieux métal, il aurait expédié un messager de confiance, lequel, brûlant le pavé, serait parvenu à devancer les émissaires de son concurrent, le sieur de Tastes... L'instruction ne négligeait, d'ailleurs, aucun détail : tout, jusqu'au *prix de revient*, — vingt pour cent, — était mentionné « au cahier de la grande liasse ».

C'est le 30 janvier 1640 qu'eurent lieu les débats, devant ceux des membres du Parlement qui, n'étant ni parents ni alliés du président, constituaient les juges « neutres ». Des requêtes *à fin de récusations* étaient de nouveau présentées; elles furent, comme les premières, repoussées par ce motif d'ordre juridique que, seul, l'accusé présent avait le droit de soulever des exceptions de cette nature. Après quoi, sur le rapport de l'un de *messieurs*, le Parlement condamnait Sarran

de Lalanne à la peine de mort, prononçait la confiscation de ses biens et ordonnait que, préalablement, il serait dégradé de ses charges. Cette dernière disposition motiva un délibéré spécial; il fut expliqué que le *fantôme*, destiné à figurer le contumace, serait revêtu des insignes de sa fonction, robe rouge, mortier, manteau d'hermine, et que le bourreau lui trancherait la tête, après avoir coupé le poignet droit.

Telle fut la sentence. Jamais décision ne fut mieux accueillie par l'opinion publique. Ce n'est pas seulement Bordeaux qui applaudissait. Des bravos enthousiastes éclataient, de toutes parts, à l'adresse des magistrats, notamment à Paris où l'on suivait, avec une curieuse anxiété, les phases de cette cause célèbre. « De braves gens, c'est le cri unanime! » déclare l'abbé Henri Arnauld [1]. Quant à Dusault et Lavie, c'est de l'admiration qu'on témoignait à leur égard et l'on ne cessait d'exalter leur activité et leur énergie.

Ces incontestables qualités des deux avocats généraux devaient bientôt trouver un nouvel emploi. Un événement d'une haute gravité allait, en effet, en justifiant les inquiétudes de la Couronne, accroître la tâche des parlementaires. Il ne s'agissait de rien moins que d'un soulèvement des fraudeurs et de leur groupement en vue d'une résistance commune. Renonçant aux disputes par ministère de procureur et aux escarmouches d'audience, les accusés et condamnés d'origine aristocratique se disposaient à entrer en campagne et choisissaient comme lieu de réunion le château fort de Villandraut.

*
* *

La baronnie de Villandraut, propriété de la famille de Lalanne, s'étendait sous les murs de l'antique forteresse construite par Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, qui fut pape sous le nom de Clément V : une masse formidable qui, en 1592, bravait l'armée du maréchal de Matignon, et, avant de capituler, essuyait treize cents salves d'artillerie. Par quel arti-

1. Correspondance inédite de l'abbé Henri Arnauld. Elle figure à la Bibliothèque nationale sous ce titre : Lettres *de* (c'est *à*) Barillon. Henri Arnauld fut évêque d'Angers.

fice s'était-elle dérobée aux coups de pioche d'Olivier Dusault? Simplement parce que les frais de démolition eussent entraîné pour le Trésor des dépenses qu'en haut lieu on jugea excessives[1].

Le 3 mars 1640, le Parlement délibérait « sur les intimidations et attroupements faits dans Villandraut et ailleurs par le sieur de Lalanne et autres condamnés ». Quels étaient ces agissements, l'importance des bandes signalées, leurs projets, leurs moyens d'action? Nous ne saurions le dire. Ce qui demeure acquis, c'est qu'à l'abri de ces murailles étaient venus se grouper « les personnes les plus considérables de la province, de toutes conditions, de l'église, de la robe, de l'épée », condamnées déjà par contumace ou poursuivies pour faux monnayage.

Le Parlement n'avait garde de rester inactif. Il enjoignait aux représentants de la force publique de se saisir des rebelles, interdisait aux populations de leur donner asile et désignait comme commissaires, avec mission de se transporter sur les lieux, MM. de Lavie, d'Andrault et de Boucaud, magistrats connus pour être « aussi fermes à combattre comme à rendre la justice ».

Tout ce que nous savons de cette expédition, c'est qu'elle se termina par la dispersion des rebelles.

Est-ce uniquement à l'intervention des milices parlementaires qu'il convient d'attribuer ce résultat? Nous inclinons à croire qu'il était dû, surtout, à certain document de provenance royale, qui venait imposer, d'une façon souveraine, les volontés de Richelieu.

M. de Foullé, en effet, rentrait en scène, pourvu, cette fois, de pouvoirs réguliers. Il apportait, non plus une lettre ministérielle, mais un arrêt en bonne forme, rendu par le Conseil d'État à la date du 5 avril 1640. Aux termes de la déclaration qui en reproduisait la teneur, Sa Majesté évoquait toutes les instances, pour altération des monnaies, suivies devant les Parlements de Bordeaux, de Toulouse et de Pau. L'instruction et le jugement en étaient renvoyés à une Commission présidée par l'intendant de Guyenne auquel étaient adjoints deux asses-

1. Registres secrets du Parlement.

seurs, le président de Gassion et le conseiller d'État Scipion Dupleix[1], avec un représentant du ministère public, investi du titre de procureur général, le sieur Dupin. L'intendant exhibait, en outre, des lettres patentes, signées de Louis XIII, avec le contre-seing du secrétaire d'État Phélypeaux. Ces lettres portaient abolition des faits de rognure, billonnage, fausse monnaie et autres crimes se rattachant à cet ordre d'idées. C'était ce que, de nos jours, on appelle une amnistie.

La teneur de ce document est assez intéressante pour que nous nous y arrêtions un instant.

En un préambule majestueux, le Roi expose les maux causés par l'altération des monnaies. Il constate que les rogneurs opèrent avec tant d'audace, « de cupidité et d'avarice » que « presque toutes les pièces sont réduites d'un tiers ou de moitié. D'où des désordres fréquents, un préjudice considérable pour l'État et la ruine à brève échéance du commerce et de l'industrie. » Après cet exposé, Sa Majesté explique comment elle a dû prescrire des poursuites. « Mais voilà, — ajoute-t-elle, — que dans la recherche qui a été faite, le nombre des coupables s'est trouvé si grand, que la punition qui s'en pourrait ensuivre attirerait à soy la désolation et perte de plusieurs familles innocentes et donnerait atteinte à l'honneur de leurs parents et alliez qui nous ont rendu et rendent tous les jours de notables services... » Le Roi se demande comment ces délinquants de distinction ont pu se laisser entraîner et il croit trouver la raison et l'excuse de leur faute dans ce fait « que la plupart de ceux qui sont tombés dans ce crime y ont été forcez par la nécessité et pour subvenir aux grandes despenses qu'ils ont été contraints de faire pour servir dans les armées ».

Ayant égard à ces circonstances, le Roi accorde une grâce entière aux coupables et déclare « les rétablir dans leurs terres, honneurs et bonne renommée ». Les fabricants de fausse monnaie de *mauvais aloi* sont seuls exceptés; ils devront, comme par le passé, subir le supplice prévu par les ordonnances. Quant aux officiers de justice et de finance, ils jouissent, comme les autres, de la grâce contenue dans la présente abolition, à condition, toutefois, qu'ils ne pourront,

1. C'est l'historiographe de Louis XIII.

« à l'advenir, exercer leurs offices »; il leur est permis, néanmoins, « de les résigner en faveur de telles personnes capables que bon leur semblera ». L'amnistie est soumise, pour tous les coupables, à deux conditions; ils dénonceront leurs complices, et devront payer le montant des sommes auxquelles ils seront taxés, à titre d'amende[1].

Le Parlement, quelle que fût sa désapprobation pour ce qu'il considérait comme un acte de faiblesse, ne pouvait que s'incliner. Il enregistra les lettres patentes et se borna, sur les réquisitions de Dusault, à rédiger, relativement à l'arrêt du Conseil d'État, qui le dessaisissait, des remontrances qui furent jointes à d'autres, décidées de longue date.

M. de Foullé avait désormais le champ libre : il se hâta d'en profiter et, après avoir fait ouvrir toutes les geôles devant les accusés ou condamnés pour crime de rognure, il enjoignait aux greffiers des ressorts de Bordeaux, Pau et Toulouse de déposer en la ville de Nérac, siège de la Commission présidée par lui, les innombrables procédures dont ils étaient nantis. En conséquence de ces ordres, des milliers de liasses vinrent s'accumuler dans la vieille demeure encore parfumée du souvenir de Marguerite de Navarre.

*
* *

Deux des parlementaires condamnés, MM. Desaigues et de Massiot, se rendirent à Nérac et sollicitèrent la révision de l'arrêt qui les avait frappés. M. Desaigues ne put obtenir son absolution. Il dut céder son office et payer une amende. M. de Massiot fut plus heureux. Les juges consentirent à ne

1. L'ordonnance portant publication des lettres de rémission est datée du 18 mai 1640. — Il est juste de reconnaître qu'il y avait une grande part de vérité dans les appréciations royales, en ce qui touche la situation de la noblesse. Les guerres incessantes des règnes de Louis XIII et de Louis XIV furent une plaie, non seulement pour le peuple, mais aussi pour les gentilshommes. C'est ainsi que Mme de Sévigné pourra écrire, à propos de la campagne de 1672 : « On est au désespoir, on n'a pas un sou, on ne trouve rien à emprunter, les fermiers ne paient point, *on n'ose faire de la fausse monnaie*, on ne voudrait pas se donner au diable, et cependant tout le monde s'en va à l'armée avec un équipage. De vous dire comment cela se fait, il n'est pas aisé. Le miracle des cinq pains n'est pas plus incompréhensible. » Lettre du 24 avril 1672.

voir en lui qu'un collectionneur soucieux d'acquérir, en raison de leur rareté, les sept cents pistoles neuves achetées à un prix supérieur à leur valeur réelle.

M. de Raymond ne se présenta pas.

Sarran de Lalanne, si sa vie n'était plus menacée, n'en continuait pas moins à encourir une amende et la déchéance de sa charge. Pour parer à ce double danger, il avait la ressource de demander à la Commission de Nérac de réformer l'arrêt qui l'avait condamné par contumace. Au lieu de suivre cette procédure, qui semblait indiquée, il se lança dans une série d'aventures qui participent du roman.

Son unique souci fut, d'abord, d'obtenir une audience de Richelieu. Le Cardinal refusa de le recevoir, malgré les instances de son oncle, le Grand-Prieur, de son cousin de la Meilleraie et de sa nièce, madame d'Aiguillon. Évincé à Saint-Germain, à Paris, puis à Rueil, Lalanne reçut signification d'un arrêt du Grand-Conseil le mettant en demeure, ou d'aller à Nérac purger sa contumace, ou d'accepter le bénéfice de l'amnistie et, dans ce dernier cas, d'entrer en composition avec le fisc. Il se décida pour le second parti et s'adressa au surintendant des finances, en ce moment à Tours, dans l'espoir de s'en tirer avec lui à meilleur compte qu'avec son représentant en Guyenne.

Mais il jouait de malheur. Le surintendant le renvoya à Montauron qui, en qualité de fermier des amendes, avait tout intérêt à en élever le montant. Le président fut taxé à cent mille écus. Comme Montauron n'en voulait rien rabattre, Lalanne calcula, tout en semblant se résigner, qu'à une époque où l'avenir pouvait ménager bien des surprises, tout décaissement précipité eût été folie, et qu'une économie de cent mille écus pouvait bien se payer de quelques années d'exil... Que dis-je, des années!... quelques mois peut-être... En effet, la mort du Cardinal qui, vraisemblablement, modifierait singulièrement la face des choses, était considérée comme prochaine, surtout à Bordeaux où l'on avait vu Son Eminence, teint livide et figure décomposée, portée, sur des tapis de soie, jusqu'à sa galère [1].

1. Chronique de Gaufreteau.

Tandis que Montauron inscrivait au chapitre des recettes les trois cent mille livres qu'il croyait déjà tenir, le châtelain de Villandraut prenait congé discrètement, gagnait en secret La Rochelle et se réfugiait en Angleterre.

Richelieu, dont on ne se jouait pas impunément, répondit à cette incartade par un édit relatant les crimes du fugitif, l'aveu qu'il avait fait de sa culpabilité et son offre de satisfaire aux exigences du fisc[1]. Sur quoi, imprimant au coupable une dernière flétrissure, il supprimait son office et décidait la création d'une nouvelle charge de président à mortier « qui demeurerait comme le monument de la justice du Roy ». Cette charge fut adjugée à M. de Gourgues, pour le prix de cinquante mille écus.

Pendant ce temps Sarran de Lalanne cherchait à s'habituer aux brouillards de la Tamise. N'ayant pu y parvenir, il se décidait à gagner l'Italie, traversait le duché de Luxembourg, la Suisse, la Savoie, suivait l'itinéraire tracé par Michel de Montaigne, franchissait les Alpes et arrivait enfin à Rome. C'est là qu'il reçut la nouvelle de l'exécution dont il venait d'être l'objet. Il s'en consola, en philosophe, par la contemplation du ciel bleu, par l'étude de l'antiquité païenne et par un commerce suivi avec Sa Sainteté, laquelle daignait — c'est lui qui l'affirme — goûter le parfum de ses vertus.

*
* *

Un contemporain assure qu'on n'eût pas, à cette époque, trouvé, sur le territoire du royaume, assez de pièces intactes pour faire « dix colliers de page ». Une refonte générale devenait indispensable. La Couronne recueillit les espèces informes qui circulaient, les transforma en lingots et frappa un nouveau type, — de la valeur de cinq, de dix et de vingt livres, — portant, sur une face l'effigie du Roi, sur l'autre quatre fleurs de lys, avec cette légende : *Christus regnat, vincit, imperat*. M. de Bullion, à titre de surintendant, eut l'étrenne de ces monnaies, auxquelles on donna le nom de *louis*; les premières qu'il reçut furent servies, comme primeur,

1. Archives départementales de la Gironde. 56 B.

à un souper qu'il offrait à ses intimes et chaque convive s'en bourra les poches... Ce fut le repas le plus cher du siècle.

Les *louis* n'eurent pas moins de succès en Gascogne qu'à Paris. Ils circulaient à peine que, enhardis par l'impunité, les rogneurs les traitèrent comme les anciennes espèces. C'était un énorme surcroît de travail pour la Commission de Nérac qui était déjà débordée et ne pouvait suffire à sa tâche. Le nombre des criminels, si l'on en croit Scipion Dupleix, était infini et, tous les jours, il s'accroissait, chacun, pour jouir des bienfaits de l'amnistie, s'empressant de dénoncer son voisin. « Ils étaient trop! » soupire l'historiographe de Louis XIII. « Et quels accusés », ajoute-t-il avec une conviction plaisante. Impossible de réduire « ces rusés coquins qui, voyant leur vie à couvert, employaient toutes sortes d'artifices pour défendre leurs bourses ». Le temps se passait, d'ailleurs, en incessantes querelles entre les juges, querelles suscitées par l'esprit étroit et jaloux de M. de Foullé.

Si la Commission était ainsi impuissante à liquider le passé et à statuer, en vue du règlement des amendes, sur le cas des délinquants qui bénéficiaient des lettres d'abolition de 1640, il était impossible d'espérer qu'elle pût suffire à juger les innombrables crimes commis à la suite de l'apparition des louis et auxquels ne s'appliquait pas l'amnistie. Richelieu le comprit et n'hésita pas à la sacrifier. Il retira leurs pouvoirs aux juges de Nérac et, persistant à croire qu'au point de vue de la célérité, une Commission spéciale offrait plus de garanties que les tribunaux de droit commun, il en organisa une nouvelle qu'il composa de magistrats choisis dans le Parlement de Bordeaux. Dusault et Lavie furent chargés d'exercer les fonctions du ministère public. Les instructions du Cardinal prescrivaient l'application rigoureuse des ordonnances. Fidèlement exécutés par les deux avocats généraux, ces ordres produisirent bientôt des résultats si heureux qu'il semblait que c'en fût, cette fois, fini de la rognure.

C'est sur ces entrefaites que — le 4 décembre 1642, — mourait Richelieu.

On sait par quels cris de joie fut salué, à Paris et dans les provinces, l'événement qui privait la France du plus grand de ses ministres. On peut croire que Bordeaux partagea l'ivresse

générale et que le soulagement fut grand parmi les fraudeurs. Une réaction n'était-elle pas à prévoir, après les rigueurs du redoutable Cardinal? Le caractère de son successeur pouvait, d'ailleurs, autoriser l'espoir d'une moins grande fermeté dans la répression. Avec Mazarin, ce n'est plus la *manière forte* qui va prévaloir, mais le régime des concessions inspirées par cette souplesse « qui glisse entre les obstacles, sans qu'on la voie passer ».

Sarran de Lalanne, tenu au courant des événements, considéra que le moment était venu pour lui de mettre un terme à son exil. Il quitta Rome, pénétra en France et gagna ses terres de Villandraut. Bientôt il poussa jusqu'à Bordeaux et prit gîte dans une maison des faubourgs, afin de se rendre un compte exact de la situation et de se concerter avec les siens, en vue de la meilleure décision à prendre.

Le président eut bientôt constaté que son influence n'avait été amoindrie ni par ses aventures judiciaires, ni par son absence. Le parti des Lalanne, dont il restait le chef incontesté, était même plus puissant que jamais, en raison de l'accroissement du crédit de M. d'Epernon qui, disgracié récemment par Richelieu, venait de faire à Bordeaux une rentrée triomphale. A un autre point de vue, les circonstances paraissaient des plus favorables. Les rogneurs qui avaient bénéficié des lettres d'abolition et qui s'étaient mis en règle avec le fisc, avaient repris, comme par le passé, leurs occupations ou leurs plaisirs. C'était là une conséquence des mœurs de l'époque. L'altération des monnaies, devenue, de longue date, jeu de prince, apparaissait à beaucoup d'esprits façonnés au goût du jour comme un délit d'importance secondaire, sinon comme une simple peccadille. Quelques-uns, même, parmi les coupables amnistiés, avaient été admis à des fonctions nouvelles. C'est ainsi que quatre Bordelais, condamnés à mort par contumace et exécutés « figurativement », avaient été agréés comme associés de Montauron, dans la ferme... des amendes pour faits de rognure! Bien plus, deux bénéficiaires des lettres d'abolition venaient d'être préposés, — madame de Sévigné l'eût donné en mille, — à la fabrication des monnaies royales!...

Comment le châtelain de Villandraut n'eût-il pas redressé la

tête? — La seule question qui, pour lui, pouvait se poser désormais, était celle des moyens qu'il convenait d'employer pour arriver à recouvrer son ancienne situation. N'ayant pas à se soustraire à l'exécution d'une peine qui, en vertu des lettres de rémission, ne pouvait plus l'atteindre, il n'avait à se préoccuper que de l'amende à laquelle il avait été taxé par Montauron et de la suppression de sa charge prononcée par Richelieu. Le bon vouloir de Mazarin pouvait, sans doute, lui faire obtenir une modération ou une remise de l'amende, lui faire même restituer le prix de son office, mais il n'en resterait pas moins déchu de ses fonctions, en vertu de la disposition des lettres patentes de 1640 qui déclarait les coupables amnistiés incapables d'exercer à l'avenir leurs charges.

Pour faire disparaître les obstacles qui s'opposaient à sa réintégration comme président à mortier, but suprême de ses désirs, il n'y avait qu'un moyen : *purger sa contumace* et être, par une nouvelle décision, déclaré absous des faits criminels retenus contre lui. Or, cet acquittement, qui devait être pour lui une réhabilitation, le condamné que frappait l'arrêt du 30 janvier 1640 ne pouvait l'attendre, — il était le premier à le proclamer, — ni du Parlement de Bordeaux ni de la Commission qui lui avait été substituée, juridictions devant lesquelles il avait toujours refusé de comparaître. Avec l'esprit de décision et la ténacité qui le caractérisaient, Lalanne employa tous ses efforts à obtenir de Mazarin que son affaire fût déférée au Parlement de Paris.

Le nombre de ses protecteurs était considérable, mais il en est un qu'il convient de mettre hors de pair et qui, sans doute, fut chargé de porter la parole en son nom. Nous voulons parler de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, qui venait d'épouser Elisabeth de Vendôme, petite-fille de Henri IV. Ce prince possédait un crédit sans limites et, comme il passait pour l'un des chefs de la cabale des *Importants*, Mazarin, par un parti pris de bonne grâce, s'ingéniait à désarmer son opposition. Suivant toutes vraisemblances, les négociations ne présentèrent pas de difficultés sérieuses et il fut ordonné que M. de Lalanne purgerait sa contumace devant le Parlement de Paris.

Lorsque cette décision fut connue à Bordeaux et que la

Chancellerie demanda le dossier criminel, l'émoi fut grand, au Palais, dans le milieu qui représentait le parti du « bon ordre ». Thibaut de Lavie fit ressortir avec indignation, devant la Grand'Chambre, combien la mesure, qu'il disait surprise au nouveau ministre, offrait peu de garanties pour une bonne justice. Que pouvait-on attendre d'un simulacre de débats, loin des lieux où les faits s'étaient accomplis, en l'absence des personnes qui en pouvaient rendre témoignage, sans l'assistance des membres du ministère public qui, ayant connu de l'affaire, étaient en situation de dénoncer les fraudes et de rétablir la vérité?... Mais la Compagnie se heurtait à la volonté royale : elle jugea qu'elle ne pouvait se soustraire aux ordres formels de Sa Majesté.

*
* *

Arrivé à Paris, Sarran de Lalanne dédaigna l'auberge du Petit-Moïse où il était descendu, en 1640, lors des démarches tentées auprès de Richelieu : il accepta l'hospitalité que lui offrait le duc de Nemours dans son hôtel de la rue de Savoie.

Le sort lui attribua comme commissaire devant le Parlement un magistrat, M. de la Nauve, qui s'acquitta de sa mission avec un soin des plus scrupuleux, allant parfois jusqu'à la minutie. L'interrogatoire qui fut dressé constitue un véritable monument; impartial, d'ailleurs, modéré de ton, il relate, dans tous leurs détails, les observations de l'accusé, l'exposé de ses mérites, le récit de ses infortunes, sa retraite en Angleterre où la Reine, Marie de Médicis, fugitive comme lui, ne lui fit point l'accueil auquel il se croyait en droit de prétendre, ses pérégrinations à travers certains États de l'Europe, son établissement à Rome « qui est la patrie commune des bons chrestiens »... M. de la Nauve consignait consciencieusement les dires du président, mais il ne négligeait pas non plus les charges révélées par la procédure. Quelques-unes nous échappent, que seule une étude attentive du dossier eût permis de saisir. Il en est une foule d'autres dont nous avons déjà connaissance et que nous allons rappeler brièvement, sans

nous astreindre à des formules surannées qui risqueraient de n'être pas comprises[1].

D'abord, les formalités d'usage.

— Le nom? — Messire Sarran de Lalanne.

— L'âge? — De cinquante-trois à cinquante-quatre ans.

— La profession? — Conseiller du Roi en ses conseils, président au Parlement de Bordeaux, lieutenant-général de l'Amirauté en Saintonge et en haute et basse Guyenne.

— A-t-il encouru quelque condamnation?

— Oui, émanant de juges valablement récusés, agissant avec précipitation et « monopole »[2].

Ces préliminaires vidés, on entrait dans le vif du débat. En premier lieu, les relations du comparant avec Michel Billon, celui dont les aveux avaient servi de base à la poursuite. M. de Lalanne ne niait pas avoir connu ce pauvre hère, à qui il vendait son vin et ses blés. La justice s'était-elle appesantie sur sa tête?... Il l'avait ouï dire; mais on parlait « diversement » de la sentence.

Sans s'arrêter à cette affectation de détachement, M. de la Nauve poursuivait avec méthode son énumération : avis secret à Billon de prendre la fuite; entente furtive, après son incarcération, par l'entremise de M. d'Uzeste, frère du président; abstention de celui-ci, le jour du procès, suivie d'un départ hâtif; accusation formelle du supplicié, à son heure dernière...

Cette confession suprême était chose grave. Sarran de Lalanne affirma que, en haine de sa personne, Billon avait dû être l'objet de rigueurs extraordinaires, d'où ses déclarations « contre sa conscience et contre la vérité ».

En ce qui concerne la femme de Billon, le président prétendait être demeuré étranger à son enlèvement. Cet enlèvement, déclarait-il, était l'œuvre exclusive d'un de ses valets; mais, dès que ce fait parvint à sa connaissance, il eut soin d'écrire à sa sœur de « chastier rudement le valet » et de chasser cette intrigante. « Bien il est vrai, ajoutait-il, que la veuve Billon a été extrêmement offensée contre le répondant

1. L'interrogatoire est du 16 juillet 1644. Il est classé aux Archives nationales x^2B, 122.

2. Partialité.

de ce qu'il avait mandé à ladite sœur de la chasser et avait protesté qu'elle favoriserait le dessin de ses ennemis, au péril de sa vie... »

Lorsqu'on lui demande « s'il ne retira pas dans sa maison forte de Villandraut les principaux accusés du crime de rognure » : — « De grands personnages! » répond M. de Lalanne. « Il a eu cette satisfaction, dans sa disgrâce, que les plus considérables de la province le sont venus visiter. » — « Des criminels! » réplique le magistrat instructeur, « qui ont bénéficié des lettres d'abolition et ont confessé leur crime en entrant en composition avec le fisc! »

Et M. de la Nauve poursuit son examen par les détails relatifs aux faits de billonnage, de rognure, de fabrication de fausse monnaie. L'accusé a beau protester « qu'il ne sait de quoi il s'agit », « que ce sont des inventions de ses ennemis », « qu'il ne s'est jamais meslé de ce mestier-là », le commissaire insiste, sans tenir compte de ces dénégations.

On arrive enfin à l'attitude du condamné après sa fuite. Il est, dans ce dernier ordre d'idées, quelques points qui, dans une récapitulation si complète, eussent dû, semble-t-il, être précisés. Pourquoi M. de Lalanne ne s'était-il pas, comme ses deux collègues, MM. Desaigues et de Massiot, rendu à Nérac pour purger sa contumace? Comment, s'il n'y avait pas eu confession de son crime, l'édit portant suppression de son office pouvait-il constater cet aveu? Comment le même édit eût-il visé la supplique adressée en vue d'une composition avec le fisc, si cette démarche, impliquant un acquiescement à l'arrêt de condamnation, n'avait pas été faite?... M. de la Nauve, sans doute parce que ces éléments d'appréciation ne figuraient pas dans le dossier, ne posait aucune question à cet égard. Mais, comprenant qu'il était difficile de les passer sous silence, l'accusé y faisait spontanément allusion. Et, alors, apparaît le système qui constitue le fond de sa défense : c'est Lavie, pour se venger du refus de la main de mademoiselle de Lalanne, qui a tout préparé, tout exécuté. Un complot, voilà le secret de l'affaire. S'il n'a pas voulu, lui, Lalanne, comparaître devant le Parlement de Bordeaux, c'est parce qu'il se savait condamné d'avance, Lavie ayant circonvenu ses collègues et surpris leur religion. S'il a fait le voyage de Tours,

c'est, non pour traiter avec le surintendant des finances, — il proteste n'être jamais entré en pourparlers ni avec ce dernier, ni avec Montauron, — mais pour chercher à voir Richelieu, dans cette ville où il pensait le rencontrer. Son but, en sollicitant une audience du Cardinal, n'était autre que de dissiper « les fausses illusions » dans lesquelles l'entretenait son ennemi, Lavie, et de demander des juges! Quant aux documents relatant des aveux, — qui n'ont jamais été faits, affirme le président, — c'est Lavie, encore Lavie, qui, sur l'ordre qu'il eut l'habileté de se faire donner par le ministre, « les dressa lui-même, suivant son intention ».

L'accusé, avant de signer ce long interrogatoire, adjure de lui rendre justice « messieurs du Parlement de Paris, qui est la plus grande Compagnie de la Crestienté ».

*
* *

Par un arrêt, qui semble avoir été prononcé le 30 août 1644, — et dont nous ne connaissons pas les *motifs*, le texte ne nous en étant pas parvenu, — Sarran de Lalanne était déclaré absous des crimes de billonnage, rognure et fausse monnaie [1].

Cet arrêt ne restituait pas à son bénéficiaire son office au Parlement. Mazarin ne tarda pas à donner satisfaction entière à son protégé, en lui remettant des lettres patentes qui créaient, à son profit, une nouvelle charge de président à mortier et le réintégraient dans tous les emplois qu'il occupait jadis. Muni du précieux viatique, Sarran de Lalanne rentra à Bordeaux, franchit, la tête haute, le seuil de la Grand'-Chambre et alla s'asseoir à son ancienne place, revêtu de ces mêmes insignes qu'en février 1640, la main du bourreau avait arrachés à son *fantôme* [2].

Les poursuites pour faux monnayage touchaient à leur terme, les fraudeurs étant enfin revenus à résipiscence, en raison de la fermeté déployée dans la répression des crimes postérieurs à l'amnistie de 1640. La Commission, devenue

1. Florimond de Raymond fut, lui aussi, absous, dans des conditions identiques, par le Parlement de Paris.

2. Cette réintégration eut lieu le 14 novembre 1644.

sans objet, n'eut plus, bientôt, qu'à se dessaisir, ce qu'elle fit dans le courant de 1645.

Ainsi s'achevaient ces assises, dont le fonctionnement n'avait pas duré moins de cinq années. Les résultats obtenus étaient considérables. On le vit bien pendant le règne de Louis XIV. Tandis qu'en Béarn, en Languedoc, en Velay, en Provence, les châteaux, les couvents et même certains collèges continuaient à abriter des bandes de faux monnayeurs, la Guyenne demeurait indemne de méfaits nouveaux. Sans doute, parfois, apparaissaient encore, sur la sellette de la Tournelle, quelques fanatiques du ciseau; mais ces cas isolés n'avaient aucun rapport avec les associations audacieuses installées dans les provinces voisines.

C'est surtout aux avocats généraux, unis dans un commun effort, que revenait l'honneur de cette situation exceptionnelle. Lavie, Dusault : deux noms qui méritent d'être tirés de l'oubli.

***

Les documents de l'époque permettent de suivre Sarran de Lalanne, après les aventures judiciaires qui viennent d'être exposées. Il occupa son siège de président à mortier jusqu'à un âge avancé et sa fin, semble-t-il, fut édifiante. Il avait confié le soin d'exalter ses vertus à son gendre, Salomon de Virelade, l'un des quarante de l'Académie française. Virelade accomplit fidèlement le vœu du défunt et fit graver sur sa tombe une épitaphe qui, appliquée au vieux Caton, paraîtrait hyperbolique... Qui sait! l'heure viendra peut-être où, découvrant cette inscription louangeuse, un passionné de la science épigraphique présentera le président de Lalanne comme une gloire de la Guyenne...

A. GRELLET-DUMAZEAU

LA

VIE TERRESTRE D'ADAM ET D'ÈVE

Le vieux récit dont nous allons présenter une version en français moderne a trait à un sujet qui fut cher entre tous aux hommes du Moyen âge. Ils aimaient à reprendre à leur manière les beaux passages de l'Écriture, et il y en avait peu de mieux faits pour leur plaire longtemps que l'histoire d'Adam et d'Ève. Ils y trouvaient à leur gré soit une inépuisable matière à leurs spéculations théologiques, soit un conte dramatique, auquel la perte toujours déplorée du paradis terrestre donnait un intérêt qui ne pouvait faiblir. Mais sur la vie paradisiaque du couple, la Bible laissait peu à inventer. Dieu et les anges, bons et mauvais, jouaient là de trop grands rôles pour qu'on osât toucher au texte sacré. Seuls les théologiens s'y attaquaient, pour préciser le dogme. Il n'en était pas de même de la vie terrestre d'Adam et d'Ève. La Bible la rapporte brièvement : l'imagination des conteurs pouvait donc s'y donner carrière. C'était un sujet d'une étrange beauté que cette arrivée des premiers hommes sur la terre déserte, et leur existence désolée, nostalgique, sous la malédiction divine; les âmes chrétiennes y voyaient un juste prélude à notre destinée pleine de fautes et de malheurs.

Dans les récits que le Moyen âge a laissés de ce sujet, Adam et Ève ne sont pas les personnes un peu simples que la tradition orthodoxe a finalement consacrées. Depuis longtemps les controverses s'exerçaient sur eux. Les juifs d'abord,

puis le christianisme, l'islam, toutes les confessions issues du judaïsme, tour à tour les transformèrent selon leurs dogmes. Toutes s'accordaient à faire d'Adam un être supérieur à l'ordinaire humanité. Il avait reçu de Dieu les connaissances essentielles à la vie, et représentait ainsi, à lui seul, la foule des demi-dieux et des héros initiateurs que le paganisme plaçait à l'âge d'or de l'humanité. La *Genèse* n'affirmait pas expressément l'omniscience d'Adam, mais elle semblait l'indiquer : Dieu, disait-elle, lui avait appris les noms de toutes choses, et Satan, voulant perdre Adam, n'avait pas osé s'attaquer à lui d'abord. De là naquit la croyance au savoir parfait d'Adam. On se demanda au Moyen âge s'il avait été créé avec la science infuse ou s'il l'avait reçue des anges. Des sectes avaient même prétendu qu'il avait mis en écrit son savoir, et saint Épiphane parle des révélations que les gnostiques croyaient lui devoir. Les Sabéens lui attribuaient un livre sur l'agriculture. D'autres pensaient qu'il n'avait fait que transmettre à ses descendants des fragments d'un livre merveilleux que Dieu lui avait prêté et que les anges venaient lire avec lui, par-dessus son épaule. Gracieuse fiction. Tout en lui était surhumain; les savants ne sont pas d'accord sur sa taille, mais elle était en tout cas gigantesque : il traversait aisément les Océans comme des gués. Les animaux, la matière même lui obéissaient avec respect, et les rochers gardaient l'empreinte de son pas. N'était-il pas la créature préférée de Dieu, celle qui avait rendu jaloux des anges supérieurs? Et d'avoir vécu dans l'intimité de Dieu et des puissances célestes, Adam gardait aux yeux de sa postérité quelque chose de divin. Le Paradis terrestre, jardin des délices à jamais perdues, semblait l'environner toujours de grandeur et de mystère.

Aussi toutes les religions qui sortirent de l'hébraïque eurent-elles grand soin de s'allier l'éclatant fondateur de l'humanité. L'islam en fit le premier des prophètes, un devancier de Mahomet, et le Moyen âge vit en lui un annonciateur du Christ, une de ces vivantes allégories dont il jalonnait les siècles antérieurs à l'ère chrétienne. L'avenir ne pouvait être resté inconnu à celui qui savait tout. Adam partagea avec le roi Salomon la gloire d'avoir prévu jusqu'à

la fin des temps. Mais la rencontre d'Adam et du Christ, du fondateur et du régénérateur, de celui qui avait perdu l'humanité et de celui qui devait la sauver, avait de quoi séduire particulièrement l'imagination médiévale, curieuse de correspondances et de symboles. De bonne heure se détacha de la légende d'Adam une autre légende, celle de la Croix, qui fut une des plus belles du Moyen âge, et fit un peu oublier l'autre. Par une série d'aventures merveilleuses, elle faisait provenir le bois de la Croix de l'Arbre de la science, afin de montrer le salut sortant des racines mêmes du péché. Les scribes qui copiaient la vie d'Adam y ajoutèrent en général la légende de la Croix; bientôt ils ne virent plus guère dans leur premier texte qu'une sorte de préface au second, un peu longue et qu'ils abrégèrent de plus en plus. Et la figure d'Adam alla pâlissant de copie en copie.

Celle d'Ève a toujours paru un peu effacée. Dans quelques textes d'origine incertaine on retrouve en elle comme un reflet de la grandeur d'Adam, de sa connaissance de l'avenir, mais mêlé de beaucoup de faiblesse. Nous savons par saint Épiphane qu'il exista un évangile apocryphe d'Ève; il est peu probable qu'il ait changé les traits de la Pécheresse; il devait plutôt lui prêter quelques aventures particulières, ou décrire avec plus de complaisance que de coutume son rôle dans celles de son époux.

*
* *

Si le Moyen âge ne craignit pas de compliquer le caractère d'Adam et d'Ève, il apporta en revanche une grande simplicité dans la manière dont il composa leur vie. Il recueillit le plus possible des aventures que leur prêtaient les diverses traditions, sans se soucier d'en faire un système. La plupart ne sont d'ailleurs que la mise en scène des traits de leur caractère; d'autres représentent quelque dogme hétérodoxe. Mais la vraie invention de nos conteurs, c'est d'avoir donné à Adam et à Ève une véritable nature humaine. Ce ne sont plus les créatures abstraites de la Bible, ni les figures purement allégoriques des légendes orientales; ce sont deux pauvres humains qui, à propos de leurs terribles aventures,

ressentent les mêmes émotions que des gens du XIIIe siècle, perdus dans quelque grand malheur. Les clercs même prêtaient alors à tous les siècles les mœurs de leur temps. La vie de « Monseigneur Adam et de Madame Ève » prit ainsi le ton d'un chapitre de chronique féodale, et la naïveté des auteurs en accorda ensemble les éléments divers mieux que n'eût fait un art plus savant.

Cette légende fut très populaire, et se retrouve sous des formes nombreuses : les arts plastiques en reproduisent maint épisode ; une foule de manuscrits nous en conservent d'inégales rédactions. Une des plus curieuses, des plus développées, et de celles qui montrent le mieux la simplicité, la douceur un peu mièvre, la finesse de chez nous mêlées aux ressouvenirs étrangers, est celle que nous lisons dans le manuscrit français 95 de la Bibliothèque nationale, au début d'une de ces chroniques universelles que le XIVe siècle aimait tant. En voici la traduction, à peine abrégée.

***

« Cette histoire fut trouvée en un vieux livre latin par le moine Andrieu, qui l'a traduite avec fidélité.

Quand messire Adam et madame Ève sa femme eurent été chassés du paradis, ils firent une tente pour s'abriter et y restèrent sept jours, dans les pleurs et les gémissements, car leur douleur était profonde. Après ce temps il leur vint grande envie de manger. Ils se mirent alors à chercher, mais ne trouvèrent point de mets semblables à ceux qu'ils avaient dans le paradis.

« Beau sire, dit Ève à monseigneur Adam, j'ai si grand'-faim que peu s'en faut que je ne meure. Pour Dieu, allez chercher de quoi manger ; peut-être qu'à la fin le Seigneur nous regardera avec miséricorde et nous remettra où nous étions. » Adam se leva et erra sept jours sur la terre, mais ne trouva point de mets semblables à ceux qu'ils avaient dans le paradis.

« Beau sire, dit Ève à monseigneur Adam, je pense que nous périrons de faim ; et certes je voudrais maintenant être

morte, seule, car Dieu peut-être vous remettrait en paradis. Je sais bien que je suis la cause du courroux qu'il a contre vous. Doux ami, si tel est ton plaisir, tue-moi, puisque je t'ai fait perdre le paradis. — Ève, Ève, répondit Adam, que tu es folle! Garde-toi de telles paroles, que Dieu ne s'irrite derechef. Et comment pourrais-je porter la main sur cette chair, qui est faite de la mienne, qui est sortie de moi? Mais levez-vous, belle dame, et allons ensemble chercher de quoi éviter la mort. » Et messire Adam et madame Ève partirent et errèrent sept jours; ils allaient cherchant leur vie, mais ne trouvaient point de mets semblables à ceux qu'ils avaient en paradis.

Ils ne trouvaient que ce que mangent les bêtes. « Oh, dit Adam, nous voici réduits à la nourriture que le Seigneur a donnée à toutes les bêtes; et il nous avait octroyé la viande divine dont vivent les anges! Pleurons donc et gémissons devant la face de Dieu. Peut-être qu'il aura pitié de nous et pourvoira à notre vie, si nous nous repentons de nos péchés et faisons dure pénitence. » — « Beau sire, dit madame Ève, qu'est-ce que le péché, et qu'est-ce que la pénitence? Peut-être allons-nous entreprendre quelque travail que nous ne saurons achever. Pourtant, si vous avez jugé bon de faire pénitence, faisons-la; je n'oublie pas que c'est moi qui nous ai mis en cette peine. » — « Et c'est moi, dit Adam, qui ferai la plus dure pénitence; faites-en seulement assez pour être sauvée. Vous irez droit au fleuve Tigre et vous mettrez debout sur une pierre, dans l'eau jusqu'au col. Et gardez qu'aucune parole ne sorte de votre bouche, car nous ne sommes pas dignes de prier Dieu : nos lèvres sont encore salies du fruit défendu. Ainsi, belle dame, vous resterez dans l'eau trente-quatre jours sans mot sonner. Pour moi, j'irai au fleuve Jourdain, et demeurerai, comme vous, dans l'eau quarante jours durant. Peut-être Dieu aura-t-il pitié de nous. »

Ève partit et fit tout ce qui lui avait été commandé. Et messire Adam s'en alla en même temps au Jourdain, et s'y mit sur une pierre, dans l'eau jusqu'au col. Il parla alors : « Eau du fleuve Jourdain, s'écria-t-il, je t'ordonne de prendre part à ma douleur et à ma tristesse. Et vous, toutes les créatures qui nagez par le fleuve, entendez-moi : que tout ce

qui est en toi, eau du Jourdain, vienne à moi, m'entoure, et pleure avec moi sur mon péché! » Et aussitôt tout ce qui avait vie au sein du fleuve vint et environna Adam; et l'eau du Jourdain s'arrêta sur l'heure et ne courut plus durant huit jours.

*
* *

Le diable Satan entra alors en grande colère. Il prit la figure d'un ange brillant, et alla droit au Tigre, où il trouva madame Ève dans le deuil et les pleurs. Il vint à elle, tout vêtu de lumière, fit semblant d'avoir grande pitié d'elle et pleura beaucoup. Puis il dit : « Ève, sors de ce fleuve, repose-toi, et ne pleure plus. Quittez, belle dame, cette tristesse, cette douleur. Et de quoi vous affligez-vous donc, vous et Adam votre mari? Le Seigneur a entendu vos gémissements, et il a agréé votre pénitence. Nous tous, les anges, nous avons bien prié pour vous; et Dieu m'a envoyé ici pour vous tirer de cette eau et vous donner enfin des mets semblables à ceux de ce paradis qui vous fait tant pleurer. Sortez donc, et je vous mènerai là-bas où vous goûterez la céleste viande, là-bas où une douce vie vous est préparée. »

Ève le crut, et fut bien folle. Elle sortit de l'eau; sa chair était toute verte de froid. Et quand elle fut sortie, elle était si faible qu'elle ne put se soutenir et tomba. Et le diable dans son vêtement de lumière se pencha sur elle, l'enleva, et la porta à Adam.

Dès qu'il l'eut aperçu, Adam reconnut le diable et se mit à se lamenter. « Ha, disait-il tout en pleurant, Ève, Ève, où est la pénitence que tu devais faire? T'es-tu donc encore laissé tromper par notre ennemi, qui nous fit perdre la grande joie du paradis? » Ève connut alors que c'était le diable qui l'avait fait sortir du fleuve : et de douleur elle se laissait choir la face contre terre, et son chagrin était extrême. Les pleurs d'Adam en redoublèrent, et sa peine. « Ha! démon, cria-t-il, sois maudit! Pourquoi nous tourmentes-tu ainsi? Quel mal avons-nous voulu te faire? et d'où vient tant de haine? — Adam, Adam, répond le diable frémissant, sache que je ne hais rien autant que toi, car c'est toi qui m'as fait perdre le paradis de

lumière et la gloire des anges. — Comment donc? interroge Adam. — Tu le demandes? Sache donc que Dieu avait prévu tout ce qui devait arriver ; il savait que je tomberais par mon orgueil, et il voulait t'établir en ma place. Il m'avait donné tant de beauté, tant de splendeur, que le fatal orgueil me prit. Un jour les anges adoraient l'image de Dieu : l'ange Michel me dit de me joindre à eux, je refusai. Un des anges qui m'étaient soumis refusa aussi. Michel revint. « Adore le Seigneur, me cria-t-il, sinon il se courroucera contre toi. — Qu'il se courrouce, répondis-je, peu m'importe. S'il s'irrite je poserai mon trône sur les étoiles du Septentrion, et serai un autre Dieu. Mais à ce moment le Seigneur entra en colère et commanda qu'avec tous mes anges je fusse mis hors du paradis. Ainsi je perdis ma gloire et n'eus dès lors que peines et tourments. Voilà pourquoi je ne pus souffrir de te voir dans mon paradis, dans ma joie et mes délices, et fis tant que tu les perdis aussi. — O Seigneur, s'écria alors Adam, ma vie est entre tes mains. Monseigneur Dieu, fais que ce diable, qui s'acharne tant à la perdition de mon âme, s'écarte de moi. Beau sire, garde-moi et fais-moi obtenir cette gloire splendide qu'il a perdue. » Le diable entendit cette prière ; il s'enfuit, et jamais plus Adam ne le vit.

Adam acheva ses quarante jours de pénitence dans l'eau du Jourdain, et puis Ève lui parla ainsi : « Beau sire, la grâce de Dieu est sur toi, car jamais tu n'as été trompé par le diable. Je l'ai été, hélas, et n'ai su observer ni les commandements de Dieu ni les tiens. Aussi, si tel est ton plaisir, sépare-toi de moi, abandonne-moi. Je m'en irai vers le soleil couchant, et j'y chercherai la mort... » Et elle quitta son baron monseigneur Adam, et s'en alla toute éplorée vers le soleil couchant...

*
* *

Il y avait trois mois qu'Ève était grosse. Quand le temps fut venu, elle souffrit les grandes douleurs de l'enfantement. Elle pleurait et criait merci à Dieu pour qu'il la délivrât. Mais Dieu ne voulait pas entendre ses prières. « Hélas, soupirait-elle, qui donc apprendra à Adam, mon seigneur, le mal où je suis? Étoiles du ciel, je m'adresse à vous et vous supplie de faire

savoir ma peine à Adam, mon seigneur, mon ami! Allez vite vers l'Orient lui porter l'appel d'Ève! »

Adam connut ainsi aux étoiles qu'Ève était en peine, et il dit : « Une grande douleur me vient. J'ai peur que le Serpent qui nous a tant trompés ne s'attaque encore à Ève! » Il partit donc vers l'Occident et trouva Ève dans les larmes et le deuil. « Cher seigneur, s'écria-t-elle dès qu'elle l'aperçut, doux ami, aussitôt que je vous vois mon âme s'emplit de suavité et mes douleurs s'allègent. Hé, cher seigneur, priez Dieu pour moi, afin qu'il me délivre de ce mal qui est bien cruel! »

Adam pria, et tout aussitôt descendirent du ciel deux anges et deux Vertus, qui se mirent aux côtés d'Ève; l'ange saint Michel était à sa droite, près de son visage. « Ève, lui dit-il, ta peine va cesser à cause d'Adam, dont les prières sont puissantes auprès du Seigneur. Grâce à ses oraisons, je suis envoyé vers toi pour t'aider. Prépare-toi donc à enfanter. » Ève se prépara et donna le jour à un fils; il était fort beau et, aussitôt né, commença de marcher. Adam prit alors madame Ève sa femme et son fils Caïn et les ramena en Orient.

Dieu leur envoya par ses anges diverses semences, et leur révéla l'art de cultiver la terre, de récolter les fruits dont ils devaient vivre, eux et leur postérité. Puis madame Ève conçut un autre fils, qu'elle nomma Abel. Caïn et Abel habitaient en la même maison. Mais madame Ève fut, une nuit, épouvantée d'un songe, qu'elle vint conter à monseigneur Adam. « Beau sire, dit-elle, la nuit, comme je dormais, il m'a semblé que notre fils Caïn avait saisi de ses mains son frère Abel et l'étranglait. — Dame Ève, répondit Adam, j'ai grand'peur qu'il ne nous arrive malheur. Séparons-les et donnons à chacun sa maison. » Ils les séparèrent donc, et firent Caïn laboureur de la terre et Abel pâtre à garder les bêtes. Pourtant il arriva que Caïn occit son frère Abel par jalousie, comme le dit la sainte Écriture. Messire Adam avait alors cent et trente ans. Il vint à Ève et engendra un fils qu'ils appelèrent Seth. « Dieu merci, dit Adam, nous voilà un fils pour remplacer Abel. »

Après la naissance de Seth, messire Adam vécut encore trente ans et engendra trente fils et trente filles, qui tous

crurent et multiplièrent leurs lignées sur terre. Mais Adam et Ève ne savaient point si Dieu leur avait pardonné.

Un jour Adam appela Seth et lui dit : « Beau fils, écoute-moi bien : je vais te conter une chose que j'ai vue de mes yeux, entendue de mes oreilles, après que nous fûmes chassés de paradis, ta mère et moi. J'étais en prière; l'ange Michel vint à moi et me mena en paradis. J'y vis un char plus rapide que le vent : les roues paraissaient en être de feu ardent, le Seigneur y était assis, et son regard était une flamme que rien au monde ne saurait supporter. Et des milliers d'anges allaient à gauche et à droite de ce char. A ce spectacle, mon fils, tout tremblant de terreur, je me jetai la face contre terre et adorai Dieu. Il parla alors : — Adam, dit-il, tu mourras parce que tu as enfreint mon commandement, et écouté la voix de ta femme plus que la mienne. Je t'avais donné le pouvoir d'agir à ta volonté : tu as obéi à une femme, c'est une grande folie. — O Seigneur, m'écriai-je toujours prosterné, tu es le vrai Dieu, tout-puissant et miséricordieux. Je sais bien que je mourrai, que le souffle de ma vie s'exhalera de ma bouche. Mais je te supplie que nul homme ne soit effacé de ta mémoire ou privé de ta grâce. Seigneur, tu m'as formé du limon de la terre, tu m'as nourri, ne m'ôte pas de devant ta face! — Adam, me répondit Dieu, tu as du sens et de l'esprit : je t'accorde ce que tu demandes. — Et comme je remerciais Dieu, l'ange saint Michel s'approcha rapidement et m'emmena. Il tenait à la main une verge dont il toucha les eaux qui environnent le paradis : elles gelèrent aussitôt et nous les passâmes. Puis il me remit au lieu où il m'avait pris.

« Or écoute maintenant, beau fils, l'avenir de la race humaine et les projets de Dieu, que je connus en mangeant le fruit de l'Arbre de science... » Et monseigneur Adam prophétisa à son fils la dépravation des hommes, le déluge, puis le retour en Terre promise, la construction du Temple, et les progrès de l'iniquité et la venue de Dieu sur la terre, et le jour du jugement à la fin des siècles...

*
* *

Quand messire Adam connut que sa fin était proche, il dit à madame Ève sa femme : « Belle dame, faites venir devant

moi toutes mes filles et tous mes fils, que je les bénisse et leur parle avant que de mourir. » Ils vinrent et s'assemblèrent devant l'oratoire où leur père avait accoutumé de prier Dieu. « Qui donc, se demandaient-ils, nous a fait venir ici? Et pourquoi, notre père, gisez-vous ainsi en votre lit? — Mes enfants, répondit sire Adam, je suis malade et plein d'infirmité. — Beau sire, qu'est-ce donc que la maladie et l'infirmité? » Et Seth dit : « Cher père, peut-être désirez-vous de ce fruit de paradis dont vous avez goûté jadis. Est-ce ce souvenir qui vous rend si triste? J'irai donc aux portes du paradis, je couvrirai ma tête de poussière, et je supplierai tant le seigneur Dieu qu'il m'enverra un ange avec ce fruit que vous regrettez. — Non, mon fils, ce n'est pas ce que tu crois. Je suis bien malade, et j'ai au cœur une grande douleur. — Mais je ne sais point ce que c'est que douleur ni que maladie. — Écoute-moi donc, et tu le sauras.

« Quand le Seigneur nous eut créés et mis en paradis, votre mère et moi, il nous permit de manger de tous les fruits, sauf de ceux de l'Arbre de la science, qui était au milieu du divin jardin. Il nous avait donné deux anges pour nous garder. Mais un jour, à l'heure où les anges allaient se prosterner devant la face de Dieu, le diable, voyant l'instant favorable, trompa votre mère et lui fit manger du fruit qui nous avait été défendu. Elle m'en donna, et aussitôt Dieu s'irrita contre nous. « Adam, me dit-il, puisque tu as oublié mon commandement, je mettrai sur ton corps soixante-dix plaies et douleurs; du haut de ta tête, de tes yeux et de tes oreilles jusqu'aux ongles de tes pieds, tu souffriras et seras tourmenté. Voilà, mes enfants, le don que nous fit Dieu, à tous deux et à toute la race humaine qui viendra après nous. »

Ainsi parlait messire Adam à ses fils, en sa grande maladie dont il mourut. Parfois il s'écriait : « Hélas! chétif et malheureux que je suis, que ferai-je en une telle peine! » Et Ève, toute en pleurs, gémissait : « Ah, messire, vos plaintes me rendent toute la douleur que j'eus quand je fis le péché!... — Belle dame, dit enfin Adam, lève-toi et va avec mon fils Seth aux portes du paradis. Couvrez-vous le chef de poussière, laissez-vous choir à terre et pleurez devant la face du Seigneur. Peut-être qu'il aura pitié de moi, et qu'il vous donnera

de l'huile merveilleuse qui découle de l'Arbre de miséricorde. Si j'en pouvais être oint, à l'instant je serais guéri de toutes mes douleurs. »

Seth et sa mère se mirent aussitôt en route, Mais un serpent venimeux s'élança sur Seth et le mordit. « Hélas, gémit Eve, comme l'infortune poursuit ceux qui ont déplu au Seigneur! Bête maudite, comment as-tu osé t'attaquer à l'image de Dieu? — Et toi, répondit le serpent, comment as-tu osé manger du fruit que Dieu t'avait défendu? Tais-toi donc, de crainte qu'on ne te rappelle ta honte. » Seth chassa alors le serpent, et avec Ève il continua d'aller au paradis perdu. Ève refaisait pour la première fois le chemin par où elle avait fui jadis; elle revoyait la trace de ses pas, et gémissait au ressouvenir amer de la peine et des joies d'antan... Ils arrivent enfin, se couvrent le chef de la poussière du sol et se prosternent, Tous deux pleurent, Ève plus douloureusement que Seth; tous deux supplient Dieu d'avoir pitié d'Adam, de lui envoyer par un ange de l'huile de miséricorde. L'ange saint Michel apparaît. « Seth, homme de Dieu, ne pleure plus; cesse de demander à Dieu l'huile de miséricorde, car tu n'en auras point, ni toi ni aucun homme avant cinq mille et cinq cents ans. A ce temps le Fils de Dieu viendra sur terre, et donnera aux hommes le baptême de l'Esprit et la Vie éternelle. Et il conduira Adam en paradis, à l'Arbre de miséricorde. Mais retourne à présent vers ton père, car le temps de sa vie est accompli. »

L'ange disparut, et Seth et sa mère s'en retournèrent. Ils rapportaient force bonnes choses aux suaves odeurs, piment, safran et cannelle; mais ils n'avaient point l'huile de miséricorde.

Adam vécut encore six jours; dès qu'il connut que l'heure de la mort était venue, il dit à ses enfants : « J'ai vécu longuement, et je me meurs. Pour Dieu ensevelissez-moi dans ce champ, la tête tournée vers l'Orient. » Puis il les bénit, et son âme quitta son corps. Son âme quitta son corps, et aussitôt le soleil s'obscurcit, et la lune et les étoiles perdirent leur lumière pour sept jours.

Eve avait la tête baissée et se tordait les mains. Seth tenait embrassé le corps de son père et ne s'en pouvait détacher. L'ange saint Michel était venu s'asseoir avec eux au chevet

d'Adam. « Regarde », dit-il à Seth. Et Seth vit la main du Seigneur qui tenait le corps d'Adam, et il entendit la voix du Seigneur qui disait : « Michel, je te donne Adam à garder jusqu'au jour que nous avons fixé. Jusqu'alors il sera en peine. Mais je changerai sa douleur en joie, et il sera placé au siège splendide de celui qui le fit chasser de paradis. Qu'on m'apporte maintenant deux linceuls beaux et riches : étendez-en un sur le corps d'Adam, de l'autre couvrez son fils Abel, et ensevelissez-les ensemble. » Et toutes les Puissances du ciel descendirent autour d'Adam, célébrèrent sa mort et l'ensevelirent avec Abel. « Suivez toujours pour vos morts le rite que nous venons de vous enseigner », dirent les anges à Seth.

*
* *

Six jours après la mort de messire Adam, madame Ève sentit qu'elle se mourait. Elle fit venir Seth, et ses trente frères et ses trente sœurs et leur dit : « L'ange Michel nous dit une fois qu'à cause de nos péchés et de ceux de notre lignée, Dieu jugerait les vivants et détruirait les méchants par l'eau et le feu. Mes fils, écoutez donc mon conseil; vous ferez des tables de pierre et d'argile, qui résistent au feu et à l'eau, et vous y écrirez la vie de votre père et de votre mère, et tout ce qui vous a été révélé. » Ayant ainsi parlé, la Pécheresse tendit ses belles mains vers le ciel, qu'elle avait tant imploré, s'agenouilla, adora Dieu et mourut.

Ses fils l'ensevelirent selon le rite qu'ils avaient appris et la pleurèrent six jours. Puis Seth fit des tables de pierre et d'argile et, assisté des anges de Dieu, y écrivit en lettres mystérieuses la vie de monseigneur Adam son père et de madame Ève sa mère, comme il l'avait entendue d'eux-mêmes. Il posa ces tables en la maison de son père, dans l'oratoire où Adam avait accoutumé de prier Dieu. Longtemps après le déluge elles furent retrouvées, mais personne ne les savait lire. Le sage Salomon y parvint enfin, avec l'aide de l'ange qui avait guidé la main de Seth. Et il transmit ainsi à ceux qui vinrent après lui l'histoire de nos premiers parents, où nous devons apprendre à craindre Dieu.

ALBERT PAUPHILET

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

LES SURVIVANTS

I

ANTOINE DE LAIGNES

Quand la baronne des Menuls venait à Monthuis, le dimanche, demander, après les vêpres, sa fille au parloir du couvent de la Visitation où elle la faisait élever, elle ne la voyait qu'en présence d'une religieuse, et de l'autre côté d'une grille à travers les barreaux de laquelle on apercevait, un peu gauche dans sa robe étriquée et sous sa pèlerine d'étoffe sombre que barrait le ruban bleu des Enfants de Marie, une grande fillette fortement charpentée, avec un visage pâle, un profil busqué, et des traits anguleux et fiers que son bonnet d'uniforme — un bonnet au crochet recouvrant les cheveux coupés au ras du cou — ne parvenait pas à humilier.

Elle la questionnait sur sa santé, sur ses notes, lui demandait si elle était contente, la jeune fille répondait sans expansion, d'une voix calme et toujours égale. Elle s'informait à son tour de la santé de sa mère, de celle de son père et de celle de ses grands-parents. Un coup de cloche lointain terminait la visite. Avant de partir, madame des Menuls passait à sa fille, par le tour, un petit paquet contenant des gâteaux.

Aux grandes vacances seulement, Anne-Marie des Menuls retournait chez ses parents, qui habitaient leurs terres à quelques lieues de la ville. Vers trois heures, après la distribution des prix, la voiture venait la chercher. Là, auprès de sa mère

qui ne l'avait pas embrassée depuis dix mois, et ensuite, lorsqu'elle se retrouvait aux Menuls, dans cette grande demeure où sa place était si peu marquée, elle se sentait sauvage, dépaysée et presque hostile.

Elle y vécut plusieurs mois après sa sortie du couvent, s'occupant avec sa mère d'œuvres de piété pour lesquelles, une fois par semaine, ensemble elles se rendaient à la ville. Puis elle se maria. Ce fut l'évêque qui négocia l'affaire de son mariage. Et cette union rapprochait deux anciennes familles du Laonnois, — cette partie de l'Ile-de-France qui touche à la Picardie, contrée montueuse et boisée, où les horizons qu'on découvre du haut des plateaux étroits couverts de cultures sont formés de vallons successifs, avec des villages au fond des creux.

Peu de temps avant la date fixée pour la cérémonie, les jeunes filles de Monthuis, membres des œuvres qu'Anne-Marie patronnait — filles de commerçants ou de petits fonctionnaires de la ville — reçurent une lettre dans laquelle, leur faisant part de son mariage auquel on ne les invitait pas, mademoiselle des Menuls leur demandait de prier pour elle tel jour, à telle heure — « heure à laquelle, annonçait-on, Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Monthuis bénira son mariage dans la chapelle du château des Menuls avec le comte Amédée Pothon de Laignes de la Trénoye ».

Pendant les premières années de leur mariage, monsieur et madame de Laignes firent, dans des visites successives, le tour de leurs parents et connaissances, partant en voiture le matin et revenant le soir, ou, quand la terre était un peu éloignée, restant absents deux ou trois jours. Au cours de l'été, on allait passer quelques semaines aux Menuls. Puis madame de Laignes devint enceinte, et lorsque l'enfant fut né, un fils qu'on nomma Antoine, on ne quitta plus le château.

C'était, isolée au milieu de son parc, au fond d'un vallon que des bois environnaient et à quelque distance du village, une de ces vieilles demeures à large façade et à fenêtres hautes, faites pour abriter des familles nombreuses, et dont la grandeur sans faste étonne et irrite celui qui, parvenu d'hier, retrouve avec un dédain apparent, dans cette image d'un passé

appartenant à d'autres, le témoignage d'un esprit qu'il a pu vaincre, mais qu'il n'a pas remplacé.

Sauf les chambres du père et de la mère de M. de Laignes, restées dans l'état où elles étaient au moment de leur mort, et auxquelles on ne changea rien, le château fut entièrement remis à neuf lorsque M. de Laignes se maria. On substitua aux boiseries anciennes de la salle à manger des boiseries d'acajou à moulures; les solives apparentes furent cachées sous des plafonds de plâtre. Et si l'on ne toucha pas aux deux grands salons, c'est que leur transformation aurait été trop coûteuse. On en renouvela seulement l'ameublement. Madame de Laignes choisit alors des meubles capitonnés. Les canapés et les fauteuils aux bois sculptés de perles, de rubans et de panaches de plumes, furent remontés au grenier. Puis les fenêtres eurent des stores à l'italienne, et une grande partie du château prit un aspect cossu de maison bourgeoise. Le vestibule, sur lequel s'ouvraient, des deux côtés, les appartements de réception, fut aussi transformé. On remplaça, par des mosaïques qui représentaient des chimères, les immenses dalles provenant du château primitif, sur l'emplacement duquel, un siècle plus tôt, on avait construit celui qui existait à présent.

Lorsque Antoine eut quatre ans, le mari de la nourrice mourut. Ses parents s'étaient chargés de son fils, rien ne la rappelait chez elle, et ce fut au fils de ses maîtres qu'elle consacra tous ses soins.

Le soir, quand la nuit commençant à tomber rendait l'enfant maussade, elle le prenait sur ses genoux, et assise à la fenêtre, elle lui chantait pour l'apaiser quelqu'une de ces vieilles chansons dont l'air est léger et sans autre tristesse que celle qu'en passant le temps y apporta. Parfois la chanson s'arrêtait, l'enfant, qu'on croyait endormi, criait. Alors, sans se lasser, la nourrice reprenait :

Trois jolis tambours
Revenaient de la guerre.

Et pendant qu'elle chantait, ses regards erraient par la fenêtre sur la campagne où l'on apercevait, derrière de grands pâturages, une longue route pavée bordée de pommiers.

Elle lui racontait aussi des histoires, contes fantastiques ou récits légendaires se rattachant, pour la plupart, aux souvenirs qu'au cours des siècles la famille de Laignes avait laissés dans le pays, quelques-uns très anciens, d'autres plus récents, et qu'elle mettait tous sur le même plan, dans un passé confus où elle ne voyait pas de distances. Il y avait l'histoire du Piot-Trembleux, celle de la Dame-Blanche de Laignes, une ogresse se nourrissant du corps des petits enfants et qui avait, disait-on, la peau du cou si blanche et si fine qu'on voyait le sang couler à travers. Puis c'étaient les aventures du chevalier de Laignes. Au temps de la Révolution, ayant dû fuir dans ses bois, il était resté pendant quinze jours caché sur un hêtre qui se trouvait cependant tout près de la grand'route, et au sommet duquel on avait pu installer un matelas entre les branches. Chaque jour, alternativement, un vieux domestique et sa nourrice allaient lui porter des vivres.

Au bout de six années de mariage (et pendant ce temps survinrent aussi deux grands événements, la mort de son père et la mort de sa mère), Madame de Laignes eut cinq enfants, trois garçons et deux filles; mais, s'en rapportant entièrement à la nourrice pour l'exécution des ordres réfléchis et minutieux qu'elle donnait à leur sujet, sachant que tout serait fait, que ni les soins, ni la surveillance ne leur manqueraient, elle put ne pas s'occuper des détails, et délivrée de tout souci par une sécurité si profonde, organiser sa vie de la façon dont elle l'entendait.

Son mariage, en la mettant à la place définitive pour laquelle elle était née, avait, sans modifier sa règle de vie, seulement ajouté de nouveaux devoirs à ceux qu'elle croyait avoir déjà. Et considérant que ses loisirs appartenaient à ceux qui n'en avaient pas, elle acceptait tout naturellement ce qu'elle estimait être moins une charge pénible qu'une obligation consentie d'avance, et qui était pour elle une des prérogatives et comme la marque même de son rang.

Elle allait voir les malades, les soignait, leur portait des médicaments ou du linge, consolait les moribonds, s'occupait des nouveau-nés et de leur mère, ne manquant jamais d'être la marraine des enfants les plus pauvres, à qui elle donnait

toujours en cadeau cent francs. Quelquefois elle s'installait dans une salle basse de chaumière pour faire la conversation avec une vieille infirme que cela distrayait. Et consciente du rôle qu'elle s'était attribué, pleine d'une aisance faite de la sécurité de sa situation, elle conservait, — qu'elle donnât un conseil, adressât une réprimande ou réclamât quelque menu service, ou qu'elle interrogeât sur les petits faits des humbles vies qu'elle associait à la sienne, — toujours le même ton d'autorité tranquille, et pouvait être familière avec aisance, tellement la distance qui la séparait de ses obligés semblait à ceux-ci grande et naturelle, et parce qu'elle savait bien qu'ils ne songeraient pas à la franchir. Son esprit, d'ailleurs, engourdi et diminué par l'éducation qu'elle avait reçue, la mettait presque au niveau de ceux à qui elle s'adressait; et jugeant tout avec son âme chrétienne pour qui la terre n'est rien, elle pouvait voir tous les événements, qu'ils fussent importants ou minimes, avec le même intérêt au fond duquel il n'y avait en réalité qu'un même indifférent mépris.

Chaque samedi, autant pour donner le bon exemple que par une habitude de piété à laquelle elle n'avait jamais manqué depuis son mariage, madame de Laignes prenait place, à l'église, parmi les sept ou huit dévotes qui attendaient, agenouillées ou assises dans les bancs à proximité du confessionnal, le moment de se confesser. Tout à coup, au dehors, on entendait un bruit de pas solides mêlé à un froissement de jupes, et par la porte latérale l'abbé Rousselot, le curé, entrait, son chapeau à la main. Il saluait, en passant, l'autel d'une génuflexion profonde, et disparaissait dans la sacristie, d'où il revenait quelques instants après avec un surplis blanc qui accentuait sa corpulence et faisait paraître plus hâlée sa large figure rougeaude de paysan.

Il ouvrait la porte du confessionnal; sa grosse personne semblait emplir l'étroite logette, il décrochait son étole violette pendue à la cloison, la passait autour de son cou après l'avoir, selon le rite, approchée machinalement de sa bouche; puis son regard résigné et qu'il essayait de rendre sévère errait sur les dévotes agenouillées. Il les comptait des yeux, ayant l'air de supputer le temps que chacune d'elles lui prendrait, et le nombre d'heures qu'il lui faudrait passer à son saint

tribunal; enfin il s'asseyait lourdement, et tandis que la comtesse de Laignes et une dévote de marque allaient s'agenouiller dans les deux cases disposées, l'une à droite, l'autre à gauche de celle où se tient le confesseur, il refermait la porte au grillage doublé d'étoffe verte. Aussitôt, à l'intérieur, s'ouvrait avec un glissement sec l'un des volets de bois, et dans le silence de l'église des voix commençaient à chuchoter.

A la fin de l'été, vers le moment des chasses, M. de Laignes recevait des invités, et la vie changeait un peu. C'étaient quelques châtelains des environs, quelques nobles de la ville, le marquis de Fourcy, le comte de Lafont, le vieux duc de Gessin, M. de Bréaut. Un soir, les chasseurs arrivaient. Puis le lendemain, tout au début de l'après-midi (et quelquefois déjà, les jours de battue, Antoine accompagnait son père) on partait. Et toute la journée, du château, on savait d'après la direction des coups de fusil dans quelle partie du terroir les chasseurs se trouvaient.

De distance en distance, postés le long d'un chemin, d'un fossé, ou en haut d'un talus à la lisière du bois que battaient les rabatteurs, ils attendaient en silence, immobiles, le fusil sous le bras, l'oreille aux aguets, tandis qu'à travers bois la ligne des rabatteurs qui s'avançaient en ordre faisait lever le gibier et le poussait vers la ligne des fusils. Bientôt, suivie presque tout de suite par une autre, une voix s'élevait pour annoncer le gibier en vue. Alors, du taillis, sortait tout à coup un gros oiseau au vol lourd qui montait dans l'air avec un bruit de feuilles froissées. Le chasseur, levant la tête, épaulait; et l'oiseau, que ses ailes brusquement ne soutenaient plus, d'un être vivant devenait subitement une masse inerte que son poids faisait tomber. Ou bien, presque au ras de la terre rousse — et quelquefois le chasseur guettait ailleurs — Antoine voyait surgir les deux longues oreilles souples d'un lapin qui passait, le dos rond, préoccupé, peureux et narquois, et l'œil de face dans son profil aux joues renflées du bas comme celles d'une vieille dame qui croque des pralines. Soudain, apercevant le chasseur, il dressait ses oreilles; il hésitait, un court moment restait immobile, puis, d'un bond, avec un crochet brusque, il rentrait dans l'intérieur du

bois; et précipitant sa course saccadée dont les soubresauts faisaient apparaître et disparaître la petite tache blanche de dessous sa courte queue, il détalait droit devant lui à travers les broussailles, vers un gîte connu de lui seul, suivi dans sa fuite, sans s'en douter, par une arme qui se déplaçait avec lui. Un coup de feu l'arrêtait net; il culbutait dans un grand saut et il s'immobilisait, les pattes étendues.

Le soir, au retour, devant les invités, sur une pelouse près du château, les gardes vidaient les carniers et les sacs à blé tout remplis de gibier, jetant pêle-mêle, avant de les aligner en bel ordre, les lapins au corps déjà refroidi, rigides, et qui, lorsqu'on les prenait par les reins, dans la large main calleuse restaient tout droits, surprenants de raideur, et comme tenus à l'intérieur par une armature inflexible. Et les oiseaux couleur des bois d'automne tombaient sans bruit les uns sur les autres, la tête ballante au bout du cou, tandis que souvent leurs yeux vivaient encore, et qu'à la pointe du bec entr'ouvert et faiblement agité une gouttelette de sang demeurait suspendue.

De jour en jour un invité s'en retournait, parfois encore un autre arrivait, et durant tout le mois de novembre il y avait du monde. Mais chaque soir on rentrait plus tôt à cause de la nuit qui venait plus vite. Les bois devenaient roux, les allées du parc s'emplissaient de feuilles mortes. A travers les branches qui se dépouillaient on commençait d'apercevoir, à l'endroit où l'arrière-grand-père de M. de Laignes l'avait fait construire, la chapelle mortuaire du château.

Les derniers invités partis, on fermait les salons, la grande salle à manger. Puis un soir monsieur et madame de Laignes retrouvaient leur couvert mis sur la table ronde, dans la petite pièce sans caractère qui leur servait ordinairement de salle à manger.

*
* *

Jusqu'à la fin de l'automne, M. de Laignes s'occupait de ses comptes. Il y avait les fermages à toucher, des ventes à faire; puis il allait à la ville pour voir son notaire, pour placer son argent. Cependant les pluies qui commençaient à tomber

rendaient les chemins impraticables et le château semblait plus isolé; quelquefois, pendant plusieurs semaines, on ne pouvait pas sortir.

Souvent alors, si auparavant il avait eu besoin de quelque titre qu'il supposait être dans ses papiers et dont il avait de jour en jour différé la recherche, ou à propos d'un droit, d'une tolérance ou d'une servitude à la source desquels il voulait remonter, M. de Laignes, mettant à profit les loisirs forcés que lui laissait l'hiver, restait des après-midis entières enfermé dans son cabinet à dépouiller ses archives, c'est-à-dire les paperasses de toutes époques et de tous genres qui emplissaient pêle-mêle cinq grandes caisses reléguées ordinairement au grenier, et parmi lesquelles, parce qu'ils avaient mieux résisté que le papier, les parchemins dominaient : contrats de mariage, actes de baptême ou de décès, actes de transaction passés entre un comte de Laignes et les habitants de quelque village, titres de propriété, inventaires, pièces ou copies de pièces relatives à des procès, brevets de charge, sauf-conduits, passe-ports, certains très anciens et portant un sceau de cire au bout d'un cordonnet de soie, — ou bien un volumineux testament, qu'au cours de ses recherches M. de Laignes, sans nécessité, s'arrêtait à relire complaisamment en entier.

Un billet, traversé de plis obliques et droits, et conservant encore, du côté de l'adresse, la trace du cachet de cire ou du pain à cacheter, apparaissait tout à coup entre deux feuillets au milieu desquels il s'était glissé. M. de Laignes, tout de suite, cherchait la signature, et parfois, avec une sorte de curiosité, il le parcourait des yeux. Puis c'étaient, rassemblées par liasses inégales, des lettres de famille, de convenance ou d'amitié — vieilles lettres aux tournures polies pleines de pompe et d'ampleur, aux petits mots d'affection écrits d'une grande écriture, et où les fautes d'orthographe s'allient sans les avilir à la noblesse des termes, dans un dédain des règles qui semble moins une ignorance qu'une négligence voulue, comme si tous ceux qui tracèrent ces hauts caractères, aux jambages inégaux et appuyés, méprisaient à l'avance l'époque de revanche facile pendant laquelle l'effort instable et vain d'une multitude tiendrait lieu de ce qui ne peut s'acquérir, mais s'apporte.

Parmi les noms qui tombaient sous ses regards, la plupart, cependant, ne désignaient que des inconnus pour lui. A part telle anecdote ou tel événement marquant qui s'appliquait à quelques-uns des siens, M. de Laignes ne savait rien de l'existence des autres. Et quoiqu'il eût hérité de ses ancêtres un orgueil de son nom qui s'associait mal avec une telle indifférence, il n'éprouvait aucun désir de les connaître, de même que, vivant depuis son enfance au milieu des portraits que de siècle en siècle ils avaient laissés, jamais il ne s'était intéressé à eux et n'avait eu l'idée de chercher qui ils représentaient. Après avoir été, chacun à son tour pour une génération, l'évocation d'une personne vivante, ils avaient franchi, — en attendant l'instant inévitable où après l'anéantissement de l'homme survient celui de son image, — déjà deux degrés de la mort; d'abord dans ces morts successives que sont, pour ceux qui n'existent plus, la disparition de ceux qui les ont connus; ensuite quand au fond des mémoires plus rien n'était demeuré de tous ces personnages qu'ils figuraient. Et, perdant peu à peu la valeur du souvenir pour tomber, les uns après les autres, dans l'anonymat de tableaux d'ornement, ils étaient à présent moins la représentation d'ancêtres ayant vécu que des tableaux destinés à décorer les murailles.

On les voyait, — hormis quelques-uns que M. de Laignes avait choisis pour son cabinet, et d'autres disposés çà et là au milieu des trophées de chasse du vestibule et dans la cage de l'escalier, — accrochés aux murs des deux grands salons et dans la grande salle à manger, où on les avait placés, selon l'espace disponible, à des hauteurs différentes, isolés au-dessus d'une porte, ou par groupes de trois ou quatre rassemblés entre les ornements sculptés d'un panneau que dominait une coquille. Certains étaient des copies de tableaux qui avaient été dispersés. Plusieurs, voisinant avec l'œuvre d'artistes médiocres, étaient signés de noms illustres.

Les plus anciens, assombris par le temps, portaient, écrits au pinceau, dans un coin de la toile, à côté du nom et sous l'écu toujours pareil qui se répétait de tableau en tableau, l'âge de la personne représentée. Puis le souci de la réalité, qui dans chaque figure accusait sans précaution les traits dominants, faisait place à une façon conventionnelle de prêter

à tous les personnages le même aspect de raideur majestueuse et d'autorité débonnaire à laquelle succédait, au siècle suivant, un air de grâce spirituelle et souriante apparaissant dans les grands yeux qui s'éclairaient et dans la forme des bouches sinueuses et rasées. Mais vers le soir, quand l'ombre confondant les vêtements avec les fonds ne laissait voir que la tache pâle des visages, et qu'il n'y avait plus, dans cette longue succession d'individus, ni courtisans, ni évêques, ni hommes de guerre, ni magistrats, mais rien que des hommes descendant les uns des autres, — on retrouvait, sous les coiffures différentes et malgré la diversité des fonctions que chacun d'eux avait remplies, de plus en plus distincte à mesure que le caractère de la race s'affirmait, une même expression de visage et la même attitude due à l'attache et à la forme du nez qui, planté fortement au bas du front étroit et bombé et laissant un grand intervalle entre son extrémité et la lèvre inférieure un peu saillante, leur donnait l'air à tous de porter la tête en arrière et de regarder de haut.

Il y avait aussi deux ou trois portraits d'enfants et des portraits de femmes, la plupart aux traits étrangers, que leur mariage avait fait entrer dans la famille — en grande toilette d'apparat, décolletées, avec des bijoux, ou, par un caprice du peintre, en costume de fantaisie et accompagnées d'attributs mythologiques. Et l'on constatait tout à coup avec étonnement que l'une, avec sa figure fraîche et ses boucles blondes, était la grand'mère de l'autre qui avait les cheveux blancs. Parmi les rares portraits de femmes âgées, on voyait celui d'une vieille, osseuse, à la peau sans couleur, à la bouche plate et toute noircie d'un épais duvet, l'air revêche sous son haut bonnet à ruches. Une tradition voulait que ce fût là l'ogresse de Laignes.

Le soir, après le dîner, les enfants restaient un moment avec leurs parents dans le cabinet de M. de Laignes, puis ils montaient dans leurs chambres. Et quand madame de Laignes, qui venait de coucher ses enfants, rentrait, elle trouvait son mari occupé à faire des patiences en l'attendant, assis en face d'une petite table à jeu sur laquelle des cartes étaient rangées. Sa patience terminée, il lui proposait alors de faire une partie de piquet ou de bézigue. Le dimanche, qui était le jour où

l'abbé Rousselot venait dîner, on jouait au whist avec un mort.

Mais le plus souvent, en tête à tête auprès du feu, monsieur et madame de Laignes attendaient avec un ennui plein de dignité le moment de se coucher. Ils parlaient peu. La conversation, coupée de longs silences, n'était que la répétition de choses qu'ils avaient déjà dites le matin ou dans la journée. Puis ils faisaient des constatations sur des gens dont ils avaient eu des nouvelles et à propos de qui l'un ou l'autre parfois rappelait quelque anecdote ou quelque souvenir. Jamais, en effet, différents en cela de la majorité des hommes qui vivent de projets et de rêves, ils ne se tournaient vers ce qui n'était pas encore, mais toujours ils se reportaient vers ce qui avait été, — le passé, si obscur qu'il fût à leurs yeux, leur semblant peut-être plus fait d'eux-mêmes que ne le serait l'avenir, et comme s'ils se sentaient un peu responsables de cet amoindrissement et de cette incertitude.

Chaque semaine, et plusieurs fois dans la même semaine, M. de Laignes, qui était maire, se rendait au village pour les besoins de sa charge. Les autres jours, il chassait, ou bien, tout en se promenant, il allait jusqu'à une de ses fermes, dans un bois, surveiller ses bûcherons ou voir les arbres qu'on devait abattre, chez Rossignol, son garde, qui habitait à l'entrée de la grande rue du village. Souvent, en commençant sa promenade ou lorsqu'il revenait, il passait près de la chapelle qui servait de sépulture à ses parents. Certains jours, il entrait.

Elle était construite sur un petit tertre, pareille, avec des proportions plus grandes, à ces édifices qu'on rencontre de loin en loin dans les cimetières des villes. Une inscription, placée à la partie supérieure du portail, en rappelait la destination. Il y avait : OSSA PATRVM. Contrairement à la plupart des morts que ceux qui les ont le plus aimés s'empressent d'éloigner de leur vie et de reléguer à l'écart, dans des lieux spéciaux et anonymes, ceux-là étaient restés chez eux, et toujours mêlés à la vie de la famille, faisaient au milieu d'elle un groupe sévère et vénéré. Et ce voisinage des morts n'inspirait aux vivants ni crainte ni répulsion, autant peut-être parce qu'on y était habitué que parce que ces chrétiens ne voyaient dans la mort qu'un moment d'attente.

La porte poussée, M. de Laignes avait immédiatement sous les yeux le tableau qu'il avait eu en refermant la porte la fois précédente : au fond, l'autel minuscule avec son lambrequin violet, ses chandeliers et son crucifix de cuivre, et, par devant, des prie-Dieu et des chaises rangées en ligne et laissant entre eux et la porte un intervalle vide, crûment éclairé par la lumière qui arrivait à travers les vitraux et faisait briller les dalles noires et blanches. A droite et à gauche, le long du mur contre lequel on pouvait lire, dominée chacune par le même écusson armorié, les épitaphes sur de longues plaques de marbre, des fleurs étaient déposées, couronnes et bouquets mis là le plus souvent à l'occasion de quelque anniversaire, qu'on laissait se faner sans y toucher, et qui imprégnaient l'atmosphère humide d'une suspecte odeur de décomposition.

Comme on jette un coup d'œil dans une pièce où l'on ne va que rarement, pour se rendre compte de son état et pour s'assurer de son bon ordre, M. de Laignes, du seuil de la porte, et quelquefois même sans se découvrir, d'un regard rapide examinait autour de lui si rien d'anormal n'était survenu... Puis, presque aussitôt, il repartait, l'esprit occupé par les petits faits qu'il avait pu constater et sans penser à autre chose qu'à ce qu'il avait remarqué. Mais quand, les jours précédents, quelque incident était venu l'attrister en réveillant ses souvenirs, ou si on avait célébré récemment quelque service à la mémoire d'un de ses parents défunts, il se sentait envahir par des idées qu'il n'avait généralement pas. Il songeait à la mort, se rappelait celle de ses parents. Et dans un retour sur soi-même, plein soudain d'une mélancolie égoïste, il se recueillait machinalement, saisi par le silence et par l'immobilité de tout. Au-dessous, dans le caveau qu'il avait vu ouvert et dont il connaissait la forme, il y avait son père, sa mère, son grand-père, sa grand'mère, deux oncles qui ne s'étaient jamais mariés. Peu à peu, au milieu de cette assemblée muette et dont cependant il entendait les voix, il oubliait ses préoccupations ordinaires, la vie qui autour de lui continuait, et en proie à un étrange sentiment fait tout à la fois de sécurité et d'orgueil, pour un moment il reprenait conscience de tout ce que contenait l'héritage qu'on lui avait transmis. Et, ses regards fixés au hasard sur quelque épitaphe, il lisait des mots d'une autre époque,

que ses oreilles n'avaient plus coutume d'entendre, et dont la consonance, d'ailleurs, à présent, n'était plus familière à personne.

CY-DEVANT SOUS CETTE TOMBE
REPOSE LOUIS, CHARLES, ANTOINE, AMÉDÉE
POTHON DE LA TRÉNOYE, COMTE DE LAIGNES.
NÉ LE 18 AVRIL 1743, IL FUT REÇU PAGE DE MADAME
LA DAUPHINE LE 13 AVRIL 1757, FAIT CORNETTE AU
RÉGIMENT ROYAL-LORRAINE CAVALERIE EN JUILLET 1760,
POURVU D'UNE CHARGE DE LIEUTENANT DES MARÉCHAUX DE
FRANCE EN 1772, CHEVALIER DES ORDRES DU ROI

Puis il y avait un long intervalle de temps entre cette date et la suivante, et on voyait :

MORT EN SON CHATEAU DE LAIGNES, LE 9 MARS 1825.

Mais devant cette progression tranquille d'honneurs et de titres arrivant à leur tour M. de Laignes se prenait quelquefois à songer, avec une secrète amertume, en regardant la place vide destinée à recevoir l'inscription qu'on graverait après sa mort, qu'au-dessous de son nom ses enfants ne liraient rien.

*
* *

Un matin d'octobre, les garçons et les filles qui attendaient, en jouant devant le porche de l'église, le moment du catéchisme, virent déboucher sur la place la voiture du château. Précédée par son fils aîné, la comtesse de Laignes en descendit, traversa les groupes intimidés et soudain muets. Et quand, un peu plus tard, à la suite de l'abbé Rousselot, ils entrèrent dans l'église, ils trouvèrent Antoine assis qui lisait dans un petit livre pareil à ceux qu'ils apportaient, tandis que madame de Laignes, venue pour assister à la première leçon de catéchisme de son fils, à quelques bancs en arrière, était agenouillée.

Deux fois par semaine, dès lors, le matin, à onze heures, la voiture le conduisait à l'église. Les enfants commençaient à sortir de l'école. Le long de la rue du village, bordée de maisons blanches et qui toutes avaient l'air de maisons bourgeoises,

avec leurs seuils surélevés et leurs fenêtres régulières derrière lesquelles étaient rangés, été comme hiver, sur le rebord intérieur, entre les vitres et les rideaux de mousseline, des pots de géraniums fleuris, ils s'en allaient isolément ou par petits groupes inégaux et jacassant, portant au bout d'une courroie leurs livres de classe, ou un gros sac de cuir en bandoulière. Lorsqu'il se retrouvait au milieu d'eux, parmi ces gamins vêtus d'habits rapiécés et qui l'accueillaient avec une sympathie gauche, Antoine se sentait plus à son aise et moins isolé que ne semblait l'indiquer la différence de leur aspect.

Ils s'installaient, les garçons d'un côté, les filles de l'autre, dans les deux premiers bancs de la nef. Après un cantique que l'on chantait en chœur, le curé, qui s'était agenouillé face à l'autel, se retournait, et aussitôt, désignant un enfant par son nom, il posait une question. Si alors on entrait à l'église, on apercevait à l'extrémité de l'allée, debout devant les enfants assis, ou allant et venant le long de la grille du chœur, l'abbé Rousselot, son catéchisme à la main.

Sa grosse voix retentissante, s'élevant entre les phrases chantantes du gamin qui récitait et dominant pour un instant le murmure ininterrompu qui montait des bancs, commençait les réponses, les continuait et bien souvent les terminait. Quand le tapage devenait trop fort, il se fâchait. Prenant le plus turbulent par le bras, il l'enlevait comme un sac de farine, le sortait du banc, lui caressait rudement les oreilles de son livre fermé; et, jusqu'à la fin de la leçon, le coupable restait en pénitence dans un coin, agenouillé sur le bord de ses sabots. Au contraire, lorsqu'on était sage et qu'on savait bien sa leçon, le curé vous faisait venir près de lui, et, suprême honneur qu'on redoutait à l'égal d'une punition, il vous tendait à baiser le dessus de sa tabatière, qui représentait deux os en croix avec une tête de mort.

Un peu avant midi, la porte de l'église s'ouvrait; un petit homme vêtu à la façon d'un citadin et chaussé de bottines de drap entrait sans bruit, décrochait la corde de la cloche suspendue à un gros clou. Toutes les têtes se levaient : c'était M. Hotte, le maître d'école, qui venait sonner l'angelus.

Comme si son titre d'instituteur lui eût conféré des aptitudes à tout faire, il exerçait dans les loisirs que lui lais-

sait son office principal cinq ou six autres fonctions publiques ou petits métiers au moyen desquels il ne dédaignait pas d'arrondir ses revenus. Et selon l'heure ou le jour on avait devant soi un personnage différent, mais toujours également convaincu de l'importance de sa personne. Successivement chantre, secrétaire de la mairie, écrivain public, arpenteur, on pouvait le voir, les jours de fête, à la tête des pompiers, battant la caisse et marquant militairement le pas de ses bottines de drap; puis, tout à coup, nouveau Cincinnatus, loin du tracas des honneurs, occupé dans le cimetière à faucher de l'herbe dont il nourrissait des lapins; et, vers le soir, on le rencontrait sur le chemin poussant devant lui une brouette pleine, que dépassait le manche de la faux posée en travers. Trois fois dans la journée, réglant par sa ponctualité les habitudes et la vie du pays, il se rendait à l'église pour sonner l'angelus.

Il commençait de tirer la corde à petits gestes étriqués, le mouvement s'amplifiait peu à peu, on entendait le frottement du chanvre contre les bords de l'ouverture ronde pratiquée dans la voûte. Au-dessus, dans le clocher, la cloche se balançant sur son pivot grinçait, et brusquement tintait le premier coup de l'angelus. Alors, de sa main, le curé frappait le plat de son livre, il y avait un bruit de galoches, tout le monde se mettait à genoux, et, sur le même air que le cantique de début, on chantait un cantique de remerciement.

Souvent, quand on sortait, M. Hotte sonnait encore. Et pliant les genoux, puis se détendant, les mains crispées l'une au-dessus de l'autre, le nez en l'air (un nez osseux que surmontaient des lunettes, et sous lequel on voyait une courte moustache que l'habitude de priser avait jaunie vers le milieu) il se laissait emporter par la corde qu'à distance les gamins sans bouger regardaient monter et descendre et qui tour à tour semblait se raccourcir et s'allonger.

Durant l'après-midi, et jusqu'au moment où Antoine et ses deux frères, Bertrand et Philippe, rentraient pour leurs leçons, que venait selon les jours leur donner le maître d'école ou le curé, les enfants se promenaient avec la nourrice. Tantôt on suivait un chemin dans la campagne, ou bien on montait dans les bois. De loin en loin, le jeudi, au retour, on passait

par le village, et la nourrice s'arrêtait chez ses parents afin de voir son fils que quelquefois, pendant plusieurs semaines, il lui arrivait de rencontrer seulement le dimanche, après la messe, à la sortie de l'église.

Certain jour, quand on entrait, on trouvait la mère de la nourrice occupée — car elle s'était fait faire un cautère destiné à la guérir de maux d'yeux — à une série d'opérations qui intéressaient prodigieusement les enfants. D'abord, relevant vers l'épaule la manche de sa camisole, elle mettait à découvert, un peu au-dessus du coude, collée sur son bras dont la blancheur contrastait avec la couleur de sa main rugueuse et brune, une feuille de lierre qu'entourait un cercle rougeâtre de peau enflammée. Elle enlevait la feuille, et on apercevait une plaie, creusée au centre d'un petit trou ; elle choisissait alors à l'intérieur d'une boîte ronde et plate, en carton, qui avait contenu des pastilles, un pois tout blanc, l'introduisait dans le trou après en avoir enlevé un semblable, qu'elle jetait. Et elle recouvrait le tout d'une nouvelle feuille de lierre mouillée d'eau-de-vie.

Lorsque Antoine eut fait sa première communion, M. de Laignes engagea un précepteur qui prit la direction de ses études et de celles de ses frères cadets. La nourrice, à partir de ce moment, n'eut plus d'autre rôle auprès d'eux que de les soigner quand ils étaient malades et de veiller à l'entretien de leurs vêtements.

Ils étaient maintenant tout le temps avec l'abbé Bornet, leur précepteur, qui avait sa chambre à côté de la leur et ne les quittait jamais, de façon à pouvoir intervenir dans toutes les circonstances de leur vie d'enfant. Et sans leur laisser d'autre initiative que celle qu'il leur avait préalablement ménagée, par l'application mécanique des souples principes d'éducation que l'Eglise inculque à ceux qui doivent enseigner, il sut, bien qu'il fût de naissance commune, d'intelligence médiocre et de manières assez vulgaires, mettre en valeur et développer leurs qualités naturelles de caractère et de tenue, et, les gouvernant avec une autorité sans rigueur, discipliner ces gamins indépendants et rustiques de façon si habile qu'ils ne s'aperçurent même pas du changement de leur vie et de la privation de leur liberté.

En dehors des heures d'études, il était pour eux un compagnon ingénieux et gai, adroit à les distraire, et qui était encore assez jeune pour prendre part à leurs jeux sans qu'on sentît de son côté aucune condescendance. Par la fenêtre de sa chambre, madame de Laignes pouvait voir ses trois fils courir sur la pelouse après un gros ballon que le précepteur, tête nue et la soutane volante, leur lançait d'un poing robuste, dirigeant le jeu du geste et de la voix, une voix forte où se décelait son origine paysanne. Ou bien on faisait ensemble de longues promenades à pied, quelquefois jusque dans un pays voisin. On allait en pèlerinage à quelque église, à quelque sanctuaire caché dans les bois. Et le but de la promenade était toujours assez éloigné pour qu'on fût obligé de la faire en se pressant.

Indifférent, autant par insensibilité naturelle que par une espèce de dédain acquis, à tous les spectacles de la nature, l'abbé arrivait, au moyen de remarques, de constatations, d'interrogations par lesquelles il continuait ses leçons et qu'il posait avec une connaissance exacte du caractère de chacun de ses élèves, à détourner leurs regards et leur pensée de ce qu'il sentait capable, même pour un instant, de leur inspirer une émotion sur laquelle il ne pouvait avoir aucun contrôle — toujours prêt à les distraire quand il les voyait songeurs, et disposés à s'arrêter à une idée ou à essayer d'aller au fond des choses et de généraliser.

L'année qui suivit l'arrivée du précepteur, Antoine — il entrait dans sa treizième année — commença à chasser d'une façon régulière. Penché sur ces peuples inférieurs dont l'homme règle presque à volonté les destinées, et qu'il ne laisse vivre que pour les faire mourir à son gré et à son heure, Antoine apprit à son tour toutes les manières de tuer toutes sortes d'êtres : et cela lui semblait naturel et agréable. Il contemplait, avec impassibilité, ces spectacles de mort devant lesquels jamais il n'aurait cru qu'un cœur d'homme quelquefois pût s'émouvoir, habitué, — ce qui accentuait dans sa physionomie ce quelque chose de ferme et d'insensible qu'il tenait d'une longue hérédité d'aïeux ayant pensé comme lui, — à considérer d'un œil froid, de la place élevée qu'on occupe, l'ordonnance de la vie et son enchaînement d'iniquités qu'on ne doit pas discuter puisque Dieu l'a voulu : ce Dieu en qui

les hommes ont personnifié et longtemps adorèrent l'inexorabilité de la nature.

Un jour, le lendemain d'une chasse au furet, Antoine retrouva, errant par petits bonds sans suite autour d'un des terriers qu'on avait explorés, un lapin qui se laissa prendre facilement. On eut vite l'explication de ce cas anormal en s'apercevant qu'il était aveugle, le furet, la veille, lui ayant dévoré les yeux.

Ce fut dans les marais qui sont au bas des bois, au creux du vallon, qu'il vit mourir le premier sanglier. L'animal, tiré à quelque distance, était venu s'abattre auprès de lui. En arrivant Antoine avait découvert au milieu des roseaux, maintenant éclaboussés de sang et à l'abri desquels s'était passée cette vie mystérieuse et sauvage, l'étrange bête au poil fauve, couchée sur le côté, son long groin couvert de terre, ouvrant et refermant faiblement les mâchoires, l'œil fixe... Et, tandis que, par derrière, le chien, avec une joie muette et un acharnement tranquille, l'ayant saisie au ventre, tirait à reculons par saccades, et tout barbouillé d'un sang rose, à grands coups de tête déchirait cette chair d'où la vie déjà semblait s'être retirée, — la bête, devant l'immensité de la catastrophe, semblait occupée à la subir et indifférente à tout autre chose qu'à la mort qui venait.

*
* *

Au mois d'août, chaque année, le précepteur s'en allait en congé dans sa famille, puis faisait une courte retraite au séminaire. Alors, au bout de quelques jours, on partait pour le château des Menuls, où parfois déjà l'on avait été passer quelque temps durant les fêtes de Pâques.

Aux confins d'une grande plaine, toute coupée de pièces d'eau rectangulaires et le long desquelles étaient alignés des tas noirs de tourbe aux contours géométriques, le pays changeait. Des collines peu élevées apparaissaient. Et la voiture, qu'avait précédée de plusieurs heures un chariot chargé de bagages, traversait des villages d'aspect semblable, avec des pâturages, des haies, des pommiers, un abreuvoir auprès de

l'église, des maisons basses aux murs d'argile rougeâtre rayés par la ligne foncée des poutres, et aux grands toits d'ardoise sur lesquels souvent se posaient des pigeons.

Le voyage prenait fin vers le soir. A l'entrée du village, la route commençait à descendre très rapidement; et dès qu'on était au bas de la pente, puis, plus nettement, au moment de franchir le large ruisseau bordant la clôture du parc et qu'on traversait sur un pont de bois, entre les troncs à demi dépouillés des platanes qui faisaient une avenue courte et haute jusqu'au parterre toujours fleuri, on apercevait de biais la masse trapue du château, et, perpendiculairement à elle, limitant d'un côté le jardin, droit devant soi la ligne régulière des bâtiments des communs que dominait un vieux colombier à étages.

Le dimanche qui suivait son arrivée, toute la famille de Laignes allait à la grand'messe. Par les trois routes convergeant vers l'église, qui était au milieu du village, en face du château, s'acheminaient les paysans endimanchés. Et l'on reconnaissait de loin la longue et maigre silhouette de Cottenceau, un ancien fermier du baron des Menuls, qui descendait à grandes enjambées la route en pente raide venant de sa demeure, toujours coiffé du même étrange petit chapeau cylindrique et vêtu de la même redingote, une vieille redingote dont les pans trop courts s'arrêtaient à mi-cuisse, tout en haut de ses jambes sur lesquelles s'appliquait exactement le drap noir de son pantalon étriqué.

Il s'approchait avec un empressement décontenancé et joyeux, et, le chapeau au bout des doigts, son grand menton rasé de frais tremblant un peu d'émotion et de timidité, de sa grosse main osseuse il touchait l'une après l'autre les mains qu'on lui tendait. Il s'informait de la santé de tout le monde, remerciant de l'intérêt qu'on lui témoignait et acquiesçant, presque avant d'avoir entendu, à toutes les remarques qu'on lui faisait; puis, au moment de s'en aller, il annonçait qu'il enverrait au château le premier lièvre qu'il tuerait. Et ce jour-là, régulièrement, on l'invitait à dîner.

Au cours du repas, il ne savait pas très bien comment il devait se tenir. Il essayait de surprendre les gestes des autres pour y conformer les siens, tout en cherchant à les accommoder à sa qualité d'invité, et d'invité subalterne. Et certains

lui paraissant trop sans façons pour qu'il pût les copier, il restait partagé entre la crainte de ne pas bien faire et celle de se montrer familier. Les petits os qu'il voyait autour de lui chacun laisser sur son assiette étaient surtout pour lui un sujet d'embarras. Il les considérait longuement avec un peu d'inquiétude, puis il avait un moment d'hésitation, un coup d'œil de côté, et d'un geste rapide, à la dérobée, vite, il jetait un os derrière lui. Alors, d'un ton engageant, M. de Laignes l'autorisait à laisser les os sur son assiette. Mais il protestait poliment qu'il s'en garderait bien.

Pendant le temps qu'on passait à Fontaines, monsieur et madame de Laignes, chaque jour, faisaient avec leurs enfants de longues promenades à pied. Pareils à des citadins à la campagne, ils suivaient lentement la grand'route ensoleillée, sans intérêt ni plaisir, uniquement préoccupés de rester dehors un certain nombre d'heures. Parfois, cependant, au commencement de l'après-midi, Antoine, en compagnie de Cottenceau, était parti pour la chasse ; et il ne revenait au château qu'à la nuit tombante.

Par les fenêtres du salon où, attendant le dîner, la famille était réunie, arrivaient brusquement les aboiements des chiens de la maison : presque aussitôt, sur le seuil de la porte, Antoine apparaissait, tenant à la main quelque gibier qu'il soulevait gaiement afin de le mieux montrer, tandis que son chien, derrière lui, entrant dans le salon comme sur un terrain de chasse, d'un trot élastique et allongé allait et venait à l'aveuglette entre les meubles qu'il frôlait de son poil roux, en quêtant et en remuant la queue de droite à gauche d'un mouvement raide et régulier.

Vers octobre, on songeait au départ. C'était le moment où la campagne, séchée par les grands soleils de l'été, s'amollit sous les premières pluies d'automne, cependant que sur la lisière des champs qu'on laboure, les pommes déjà mûres s'enfoncent dans la terre grasse des sillons. Le soir, maintenant, quand, à la fin d'une journée de chasse, Antoine se rapprochait du village, il entendait tout à coup, derrière une haie, dans les pâturages plantés de pommiers en quinconces, des voix caqueter et rire ; et un arbre, de temps en temps, était secoué violemment et s'agitait parmi les autres, immobiles.

En jupons courts, que relevaient leurs croupes solides, des filles, toutes courbées vers le sol et s'avançant en demi-cercle au pied de l'arbre sur lequel un homme était grimpé, ramassaient, très vite et sans choisir, les pommes qu'elles jetaient prestement dans leur panier posé à côté d'elle. Lorsqu'il était rempli, chacune allait vider le sien dans un grand tombereau qui attendait à la barrière de la pâture. Puis, le soleil couché, le long des chemins que le crépuscule emplissait d'une brume légère, ou s'en retournait à la ferme. Au milieu des filles rieuses qui lui faisaient escorte, le tombereau s'avançait, conduit par l'une d'elles ou par l'homme qui tenait le cheval à la bride : deux ou trois, les plus jeunes, juchées au sommet de la charge croulante, le buste raide et les jambes écartées, s'appuyaient des deux mains sur les pommes rouges et vertes, toutes vernies par l'humidité du soir, et qui reluisaient comme leurs joues.

On rentrait à Laignes un peu avant la fête patronale qui avait lieu le dernier dimanche d'octobre. La coutume, ce jour-là, était d'ouvrir le parc aux paysans, et, quand le temps le permettait, à proximité de l'entrée sous les arbres de l'un des mails, on donnait un bal.

Vers huit heures, à la lueur des gros ballons de papier accrochés dans les arbres, et aux quatre coins de l'estrade enguirlandée sur laquelle étaient installés le ménétrier et son fils, un gamin d'une douzaine d'années, le bal, commencé avant le dîner, reprenait. Alors, jusqu'au moment où s'éteignaient les bougies, on entendait, presque sans interruption, porté au loin par de grands souffles frais et qui rappelaient en passant l'approche de l'hiver, le son aigre des deux violons, le gamin, encore inhabile, le plus souvent se bornant à promener au hasard son archet sur les cordes, ce qui faisait, aux airs que le père jouait avec entrain, une basse irrégulière et discordante.

Dans l'intervalle des danses, tandis que les danseurs, par couples toujours pareils, tournaient en rond bras-dessus bras-dessous entre les bancs formant l'enceinte, le ménétrier, pour amuser la société, imitait sur son violon le braiement de l'âne.

*
* *

Plusieurs fois, au cours de l'hiver, on allait aux chasses à courre chez le duc de Gessin. Antoine, à présent, y prenait part. Mais dans ce chasseur botté, éperonné, et qu'on voyait, les matins de chasse, en compagnie de son père, partir à cheval, un cor en bandoulière, l'abbé avait peine à reconnaître son élève de la veille et qui le lendemain, sans effort, redeviendrait écolier.

Après un déjeuner rapide qu'on faisait à mi-route, dans une auberge, afin de laisser se reposer les chevaux, Antoine et son père — et quelquefois madame de Laignes, l'abbé et les autres enfants allaient de leur côté, directement, en voiture — arrivaient vers une heure, au rendez-vous, souvent près d'une maison de garde ou à un carrefour dans la forêt. Il y avait déjà beaucoup de monde. Constamment des cavaliers mettaient pied à terre, une voiture se rangeait derrière d'autres qui se trouvaient là déjà. Un peu à l'écart, devant la meute silencieuse, comme désintéressée, et tenue à l'attache par deux valets, des piqueux à cheval attendaient, le fouet à la main, la trompe autour du corps, et portant, aux couleurs de l'équipage, le costume à la française, la culotte blanche, l'habit bleu à revers écarlates et le grand tricorne.

Au milieu des chasseurs en redingotes rouges et des membres de l'équipage, — propriétaires et gentilshommes des environs, rudes gaillards à moustaches blondes sur une figure cuite de soleil, et parmi lesquels il y avait quelques femmes en habit de cheval, — le duc, un grand vieillard au nez busqué, au menton haut, et dont les cheveux, sortant bien peignés de dessous sa toque, tournaient par le bout jusque sur la nuque en boucles blanches qu'on s'attendait presque à voir former la queue, recevait ses invités à mesure qu'ils arrivaient, leur souhaitait la bienvenue; et courbant un peu sa haute taille, le visage détendu dans un sourire qui faisait mille petits plis autour de ses yeux, il écoutait leurs compliments ou leurs propos avec un air de bienveillance, de finesse et de bonhomie.

Tout le monde étant là, il s'avançait vers les piqueux. L'un d'eux poussait de quelques pas son cheval, et penchant

sa tête carrée et noiraude de prêtre, le tricorne à la main, il faisait le rapport. Et le duc décidait de la journée.

Alors, le long des chemins, entre les hauts arbres sans feuilles, la cavalcade, en pompeuse ordonnance, s'enfonçait dans la forêt : d'abord, côte à côte, les trois piqueux, puis, derrière eux, tout seul et précédant un peu les membres de son équipage et le reste des chasseurs, le duc de Gessin, son cor en bandoulière et, dans sa main gantée de peau blanche, son fouet qu'il tenait tout droit posé sur sa cuisse. En avant de la cavalcade, à quelque distance sur le chemin, les quarante-cinq chiens accouplés par quinze, et dont les trois laisses étaient réunies par le bout dans la main d'un valet qui semblait petit à côté de tous ces gens à cheval, trottinaient, confondus en une masse noire et blanche sur laquelle s'agitaient les quarante-cinq queues, raides et pareilles.

On s'arrêtait à l'endroit où l'on prenait la voie. Le valet de chiens attachait à un arbre l'extrémité de ses longues laisses. Et — tandis que, pour la première fois de la journée, éclataient, mêlés aux vociférations des chiens, les sons rauques et voilés des cors dont la fanfare mélancolique devait faire lever la tête aux cerfs broutant dans les profondeurs des bois, — penché au milieu de la meute soudain prise de frénésie et arrachant au hasard devant lui les colliers de cordes, il laissait s'échapper, les uns après les autres, les chiens qui bondissaient, se débattaient, hurlaient, et, aussitôt détachés, s'en allaient à toute vitesse, le nez au ras du sol, prenant leur aboiement de chasse auquel les chiens encore à l'attache ou ceux qu'on gardait en réserve répondaient par des gémissements désolés. Et derrière la meute qui s'éloignait les piqueux partaient à travers les arbres, d'un trot lourd et allongé.

Par les sentiers, puis, à d'autres moments, sous bois — et tout à coup, au bord d'un chemin, on retrouvait devant soi les voitures — on suivait la chasse. Et toujours à peu près les mêmes événements survenaient. La meute était en défaut, le cerf avait rejoint sa harde; puis, seul devant les chiens, il essayait pour fuir ces invariables ruses, communes à son espèce et qu'avant lui des générations de cerfs avaient employées : défense chaque fois si pareille qu'elle semblait, — alors que dans ces détours impuissants et prévus il y avait pourtant

chaque fois le nouvel et suprême effort d'une bête traquée, — un jeu réglé d'avance, et qu'on avait peine à croire, au moment où le cerf, las de courir, se retournait et tenait tête aux chiens, que sous le flanc fauve haletant de la bête aux abois chaque fois un cœur différent battait d'inquiétude et de souffrance.

Cependant des chiens égarés revenaient, déjà harassés, entourant un piqueux maussade qui faisait halte à un carrefour, l'oreille aux aguets, et repartait en allongeant un coup de fouet à un chien. Ou bien on rencontrait, chassant tout seuls à travers les arbres, deux ou trois chiens qui, sans ralentir leur course, lapaient quelques gorgées à la surface des petites mares qu'ils trouvaient sur leur chemin et qu'ils traversaient en faisant jaillir l'eau, chacun passant exactement où l'autre avait passé, comme s'il y avait eu, tracée, une invisible route. Surveillant à distance la chasse qui se poursuivait dans les vallonnements, le duc, qu'un piqueux, de temps à autre, abordait, son tricorne à la main, galopait sans hâte le long des sentiers, le bras gauche pendant et subissant avec aisance les mouvements du cheval. Et effrayé par les aboiements des chiens, les appels de trompe les ralliant, les claquements des fouets et les cris perpétuels des piqueux qui retentissaient dans la forêt de façon sauvage, apparaissait soudain, errant avec timidité, un groupe de quelques biches qui trottinaient, s'arrêtaient, puis, au bout de leur cou dressé toutes ensemble, pointant du même côté la tête, s'en allaient dans un autre sens, troupeau à peine farouche et plein de crainte.

La journée s'avançait, et le cerf au loin courait toujours. Sans cesse changeaient les aspects de la forêt. Après un chemin encaissé qui devenait une fondrière, on remontait une pente et des horizons différents se découvraient. On avait toute la forêt violette à ses pieds, ou bien, dans une éclaircie, on voyait la campagne, avec ses villages et ses clochers. Dans les champs, tout près, des hommes travaillaient; auprès d'une maison, des dindons picoraient sous la garde d'une petite fille. Le vent, tout à coup, apportait le son du cor : c'était le bien-aller. On rentrait dans la forêt, et les chasseurs dispersés se rejoignaient. Enfin, devant soi, à peu de distance, émergeant d'entre les broussailles, on apercevait la haute et fine silhouette attendue.

Le cerf, à la vue des chasseurs, avait un court instant d'indécision. Immobile, le cou renflé, il les considérait à tour de rôle, plein de surprise et d'effroi, tournait la tête à droite, tournait la tête à gauche, puis, après une dernière hésitation, détalant soudain avec raideur, il s'engageait du côté où le danger lui semblait le moins menaçant, tandis que derrière lui surgissait la meute.

Au ras du sol, animant d'un subit et étrange fourmillement les buissons, que dépassait tout à coup, sur quelque point, comme mû par un ressort, un chien qui sautait d'un seul bond, les quatre pattes tendues, le dos rond et le nez toujours bas, elle arrivait, menaçante, sans voir le cerf qu'en ligne droite elle aurait pu atteindre tout de suite. Serré de près, il se hâtait, et on le retrouvait plus loin, fuyant de toute la vitesse de ses pattes fines et les andouillers renversés. Le bruit léger de sa course sur les feuilles sèches s'éloignait à travers les taillis : puis à la place même où il s'était montré, un chien débouchait, isolé; et au bout d'un moment pendant lequel tout avait disparu, brusquement, de partout à la fois, faisait irruption, entre les arbres, entre les buissons, d'un côté, de l'autre, par-dessus les monticules, dévalant la pente raide, le fourmillement blanc et noir de la meute hurlante.

Alors, quand la certitude de la victoire approchait, le vieux duc, soucieux jusque-là, s'enthousiasmait. Penché sur l'encolure de son cheval, il poussait droit sous les arbres : à sa suite, des chasseurs galopaient; et forçant la voix, tout joyeux, il parlait dans le vent. Aux carrefours, on s'arrêtait, et les pavillons des trompes divergeant, on sonnait le débûcher : le cerf allait sortir du bois. Après avoir vu toutes ses ruses déjouées, ses retraites coupées l'une après l'autre et l'espace autour de lui se restreindre, il ne trouvait plus en effet devant lui qu'une seule issue, qu'il croyait encore choisir et vers laquelle il lui semblait se diriger librement, alors que de loin les hommes avec sûreté l'y conduisaient.

On débûchait dans une clairière, dans un champ, ou à la lisière de la forêt, au bord d'un ravin étroit où le cerf s'était engagé. Mais butant parmi les pierres, sentant la meute sur ses jarrets, il s'était retourné au milieu de la côte, et tout seul en présence des chiens rangés en face de lui et qui le considéraient

sans bouger, en aboyant, il était là, un peu de la couleur de la terre et des pierres, immobile et le cou tendu. Deux ou trois chiens, par derrière, s'approchaient de lui, plutôt pour le flairer que pour le mordre. Et il y avait, dans cette attente respectueuse de l'arrivée de l'homme, quelque chose d'étrange. C'était à l'homme maintenant à remplir son rôle, ils avaient rempli leur rôle de chiens.

Cependant les chasseurs étaient descendus de cheval. Le duc de Gessin (et, d'autres fois, on servait le cerf au couteau) faisait quelques pas, un pistolet à la main. Alors, quittant des yeux la meute, le cerf tournait doucement la tête vers celui qu'il avait vu venir. Dans le silence, le chasseur levait le bras, visait : le cerf le regardait toujours. Une détonation sèche éclatait : et sous l'assaut des chiens, la bête tombée encore un moment se débattait. Quand les dames arrivaient, retroussant sur leur bras gauche la longue traîne de leur jupe que dépassait la botte éperonnée, elles apercevaient, au milieu des chiens repoussés à coups de fouet, agenouillé devant le grand corps retourné sur le dos, un des piqueux en gilet rouge : et on entendait le bruit mou et mat de son couteau d'acier qui tranchait la chair chaude.

Le dépeçage terminé, on recouvrait les entrailles d'une partie de la peau à laquelle tenait la tête. Et dans le cercle formé par les chiens, tandis qu'à distance des paysans groupés contemplaient la scène en silence, le duc s'avançait. En face de lui, se disposaient les membres de son équipage. Comme, à la fin d'un opéra, le ténor, soutenu par le chœur, entonne un chant qui célèbre sa vaillance et l'heureux dénouement, le duc, le jarret tendu et dominant de sa haute taille redressée ce petit tas de chair sanglante, embouchait son cor, et sérieux, plein d'orgueil, entonnait l'hallali que les autres reprenaient. Et il y avait, dans la disproportion de cette victoire sans risques avec cette mise en scène théâtrale, quelque chose de mesquin que rendait plus frappant encore la fanfare qu'on sonnait auprès de ces détritus de bête — célébrant un héroïsme si facile et un triomphe si peu glorieux.

*
* *

Les deux filles de madame de Laignes, Agnès et Clothilde, commençant à grandir, et leur mère ne voulant pas les envoyer tout de suite au couvent, on se décida à prendre une institutrice. Plusieurs fois, madame de Laignes dut aller à Monthuis à ce sujet, et elle fixa enfin son choix sur une jeune personne de dix-sept ans, mademoiselle Marie Pijotte, que lui avait recommandée l'archiprêtre de la cathédrale.

Elle arriva au jour fixé, vers le soir, un peu avant le dîner : et les deux fillettes, ayant suivi leur mère qui, en entendant le bruit de la voiture, s'était avancée sur la terrasse, virent sortir de l'omnibus une jeune fille petite, enveloppée d'une grande rotonde noire, et coiffée d'une toque sous laquelle une abondante chevelure était massée. On la conduisit presque aussitôt à sa chambre, et elle ne redescendit qu'au moment du dîner, où elle fit la connaissance du comte, des fils et de l'abbé. Madame de Laignes essayait de la mettre à l'aise en lui parlant de Monthuis, du couvent qu'elle venait de quitter, du prêtre qui l'avait placée. Mais elle baissait les yeux dès qu'on lui adressait la parole, répondait par quelque courte phrase, puis se taisait aussitôt, intimidée par le son des voix masculines, la nouveauté des habitudes qui allaient être les siennes, par la bienveillance sans sympathie de madame de Laignes, et par les regards d'Agnès et de Clothilde qui la considéraient curieusement.

Fille d'un ouvrier catholique, elle avait été élevée à l'externat d'un pensionnat religieux. Comme on lui trouvait des dispositions pour l'étude et qu'elle était docile et pieuse, on l'avait fait entrer, lorsque elle avait quinze ans, au pensionnat. Deux ans plus tard, elle avait été reçue à ses examens. C'était la première fois qu'elle se plaçait : et sans transition elle passait de son rôle d'élève à celui de maîtresse, et de la tranquillité du couvent à cette vie du monde qu'on lui avait représentée sous des aspects si terribles.

Dès le lendemain de son arrivée, avec madame de Laignes elle établit un programme d'études et un règlement de vie.

A telle heure le lever, puis la prière, une méditation de dix minutes : et les heures de leçons et les heures de promenades, tout était indiqué. Il y avait un paragraphe la concernant, « *Temps libre* », et elle employait ce temps à écrire de longues lettres à la supérieure de son couvent et à ses parents, et aussi le journal de sa vie. Ou bien elle relisait quelques livres de prix, ou de vieux sermons qu'elle avait reconstitués de mémoire après les avoir entendus, et dont elle avait formé de gros cahiers. Le dimanche, à l'église, elle jouait de l'harmonium.

Pendant l'hiver qui suivit son arrivée au château, on l'emmena plusieurs fois aux chasses à courre chez le duc de Gessin. Elle en revint exaltée, en proie à un sentiment complexe et dans lequel entraient des éléments de toute sorte qui s'associaient en se heurtant.

En effet, malgré son éducation chrétienne, elle n'avait pas été sans pressentir confusément, à travers les livres et par les répercussions de la vie, l'existence de cette haute conscience formée par l'homme lui-même, en opposition avec l'ordre naturel devant lequel elle s'élève, conscience que tourmente le besoin d'une justice absolue, impossible à établir. Aussi, en présence de ces bêtes qu'elle voyait mourir — victimes impuissantes du chasseur après avoir été son jouet — éprouvait-elle un apitoiement plein de révolte qui, se propageant en elle dans un mouvement d'inconsciente fraternité, lui révélait tout à la fois le sentiment et le degré de sa faiblesse. Mais son hérédité chrétienne la disposant à accepter les lois naturelles, elle comtemplait — modeste chaînon dans l'enchaînement universel des êtres — avec un respect instinctif ceux-là mêmes qu'elle commençait à haïr, et qui représentaient à ses yeux une autorité contre laquelle on ne peut rien. Et les révérant comme des forces impitoyables auxquelles elle en arriva à attribuer tous les droits, elle se sentait prise en présence de M. de Laignes d'une timidité sous laquelle il y avait tout à la fois de la défiance, une sorte d'aversion, et une soumission admirative.

Souvent, maintenant, pendant qu'elle donnait ses leçons, elle voyait arriver M. de Laignes qui s'asseyait et écoutait sans rien dire; puis, la leçon finie, il restait un moment à causer avec elle, ou il réclamait d'elle quelque menu

service. C'était de vérifier un compte, de copier une lettre. Et lui qui, lorsqu'il y avait du monde, s'adressait à elle sur un ton d'ironie mi-sérieux, mi-plaisant, il lui parlait avec une bienveillance amicale.

Comme elle lui avait confié qu'elle aimait la lecture, il lui proposa de lui prêter des livres. Et ouvrant pour elle la bibliothèque fermée depuis longtemps (car M. de Laignes ne lisait plus et madame de Laignes était abonnée à une bibliothèque de Monthuis qui la fournissait de Revues catholiques) il lui donna successivement les quelques romans qu'il y trouva et qui étaient là, pêle-mêle et dans un désordre incohérent à la suite des grandes œuvres des derniers siècles, sans qu'on se rappelât comment ils étaient venus, et quel choix, quelle mode d'un jour ou quel désœuvrement les y avait apportés.

Un jour, cependant, avec un mécontentement mal dissimulé, madame de Laignes fit remarquer à mademoiselle Marie qu'elle était encore un peu jeune pour faire de semblables lectures, et, devant elle, adressa à ce sujet quelques reproches à son mari. Celui-ci, mettant ces observations sur le compte d'un scrupule excessif, rassura l'institutrice quand elle vint, l'air confus, lui rapporter ses livres, l'engagea à les reprendre, mais lui conseilla cependant de laisser voir à l'avenir le moins possible les ouvrages qu'il lui prêterait. Elle resta très perplexe, hésitant entre sa curiosité et la peur de mal agir. Quelque temps après, elle rendit, sans les avoir ouverts, les romans qu'elle avait repris. Puis, s'habituant à l'idée de faire une chose à moitié permise, elle recommença ses lectures, un peu troublée et un peu amusée par cet espèce de secret qu'il y avait à présent entre elle et M. de Laignes, et par cet accord tacite qui semblait les rapprocher. Elle lisait en cachette, dans sa chambre, le soir, veillant tard. Et bouleversée par l'imprévu des perspectives qui s'ouvraient devant elle et dans lesquelles elle découvrait des motifs de vivre qu'elle n'avait jamais soupçonnés, et sans rapport aucun avec ceux qu'elle avait eus jusque-là, elle rêvait longuement sur le sort de la jeune fille pauvre qui épouse le vicomte ou l'officier.

Dans ses moments de liberté, ou quand elle promenait les enfants, elle emportait quelque roman au fond de son petit sac à ouvrage, et elle montait le chemin qui derrière le château

mène en haut de la colline, à un endroit un peu sauvage où des sapins avaient poussé dans les déblais d'anciennes carrières. Elle s'asseyait sur une roche, les fillettes autour d'elle cueillaient des fleurs ; l'une lui apportait un bouquet, l'autre lui posait une question. Elle levait les yeux, laissait tomber son livre sur ses genoux, et leur répondait, distraite, lointaine, les regards errant machinalement sur l'horizon connu qui s'étendait au-dessous d'elle et qu'elle considérait sans en distinguer les détails, comme le décor habituel de sa rêverie. Tout à coup, dans le vallon encore empli de lumière et au fond duquel on voyait, remontant un peu sur l'autre pente, le long village immobile avec son église au clocher carré, l'angelus sonnait. Et cette sonnerie lente et espacée semblant en déterminer une autre ; pareil à une réplique s'élevait d'entre les arbres du parc le carillon rapide, grêle et saccadé de la cloche du château sonnant le premier coup du dîner. Alors on rentrait. Près de la grille du parc, on passait devant des bâtiments que M. de Laignes faisait construire et qui commençaient à sortir de terre.

Comme si toute l'animation qu'il y avait à présent autour de lui dans la maison lui eût rendu son oisiveté plus pénible, il s'était pris d'une sorte d'activité qu'il dépensait un peu au hasard. Un moment, il songea à transformer le château. Il avait dressé lui-même des plans, s'était concerté avec plusieurs architectes. Puis ces vastes projets aboutirent à la construction de deux pavillons symétriques qu'on éleva à l'entrée du parc, à droite et à gauche de la grande grille, sur l'emplacement des deux anciens qu'on démolit. A chaque instant, maintenant, au cours de la journée, M. de Laignes allait voir ses ouvriers. Et quand, aux heures brûlantes de l'après-midi, il sortait, il apercevait, dans la façade du château, d'un côté, par une fenêtre ouverte, l'abbé qui allait et venait en dictant à ses élèves quelque passage du livre qu'il tenait à la main, et, de l'autre, mademoiselle Marie fermant à moitié une persienne ou soulevant un rideau, afin de modérer ou d'augmenter le jour dans la chambre où ses élèves dessinaient.

A présent qu'il faisait chaud, on dînait en plein air, au sommet du petit tertre gazonné recouvrant la glacière ; puis, le repas terminé — tandis que les enfants, ensemble pour la

première fois de la journée, à peu de distance se poursuivaient autour des massifs avec des cris bruyants — on allait s'installer sur la terrasse et l'on y terminait la soirée. A neuf heures, la cloche du château sonnait, annonçant la prière ; depuis qu'il était au château, l'abbé, en effet, à la demande de madame de Laignes, la récitait chaque soir devant la famille et les domestiques réunis. On les trouvait, en arrivant dans le grand salon, groupés près de la porte, ouverte à deux battants, qui donnait sur la salle à manger. L'abbé s'agenouillait, chacun l'imitait, et jusqu'au moment du *Pater*, auquel tout le monde répondait, sa voix s'élevait seule au milieu du silence. Un peu à l'écart, M. de Laignes était debout, un genou à demi ployé sur une chaise. Et sa figure, immobile dans un respect distrait, ne commençait à prendre un air d'intérêt et de gravité que lorsqu'on priait pour les morts.

Aussitôt après le dernier signe de croix, la nourrice emmenait les deux petites filles, et derrière elles madame de Laignes se retirait. M. de Laignes, alors, — le plus souvent Antoine, Bertrand et Philippe jouaient au billard avec l'abbé, — retournait au dehors en compagnie de mademoiselle Marie : insensiblement les conversations de l'après-midi reprenaient. Il l'interrogeait sur ses lectures, et des passages de romans qu'il n'avait pas lus depuis des années lui revenaient soudain à la mémoire. Puis il lui parlait du pensionnat où elle avait été élevée. Et elle qui, jadis, évitait, autant qu'elle le pouvait, toute occasion de rester avec M. de Laignes en tête à tête, s'enhardissait jusqu'à trouver du plaisir à ces conversations. Elle lui racontait des détails sur les cérémonies, sur les religieuses. Et elle citait souvent Sœur Marie, une religieuse très autoritaire et qu'elle admirait beaucoup, dont elle avait pris d'ailleurs certains gestes et jusqu'à un des tics qui à la longue lui était devenu familier, celui de refermer la bouche en l'étirant vers les coins après chaque phrase importante ou destinée à produire de l'effet.

Cependant l'abbé, qui était revenu auprès d'eux, se mêlait à l'entretien : et la jeune fille l'entendait, ce qui la remplissait d'un étonnement un peu scandalisé, s'exprimer tout à coup comme un homme ordinaire et juger les autres prêtres avec un esprit qui voulait être ironique et plaisant. Contrairement

à ce qui avait lieu lorsque madame de Laignes était présente, la conversation s'animait. L'institutrice parlait avec vivacité, élevait la voix, défendait ce qu'elle croyait être des idées; puis brusquement elle se taisait, confuse d'avoir ainsi osé parler devant un prêtre.

Certains soirs, M. de Laignes pourtant se laissait entraîner à jouer au billard avec ses fils. Par la porte-fenêtre grande ouverte, mademoiselle Marie les regardait; ou bien elle se promenait le long des pelouses sans trop s'écarter de la maison. M. de Laignes gagnait vite, les autres continuaient à jouer. Un moment il se tenait sur la porte, respirant l'air de la nuit; puis, d'une allure de flânerie distraite, il descendait lentement les degrés de la terrasse et se dirigeait du côté du parc. Quand il regagnait la maison, souvent les enfants et leur précepteur n'étaient plus là.

Un soir qu'avant de remonter chez lui l'abbé était allé s'asseoir sur la terrasse, il vit mademoiselle Marie revenir en courant. Elle passa devant lui sans l'apercevoir : il lui parla, elle ne l'entendit pas. Presque aussitôt derrière elle M. de Laignes apparut. L'abbé le laissa traverser la terrasse sans rien lui dire; il attendit encore un moment, puis, silencieusement, à son tour, il rentra.

Les jours suivants, l'institutrice ne se mêla plus à la vie de tout le monde, et pendant une semaine elle ne quitta sa chambre ou la salle d'études qu'aux heures des repas. Elle se disait fatiguée, malade, alléguait une leçon à préparer, des devoirs à corriger, donnant chaque soir quelque nouveau prétexte pour ne pas veiller. Cependant, les unes après les autres elle reprit insensiblement ses anciennes habitudes; et les soirées bientôt se prolongèrent si tard que M. de Laignes se chargeait à présent du soin de fermer les fenêtres et la porte. Ce mois-là, madame de Laignes constata avec un peu d'étonnement que mademoiselle Marie s'abstenait de communier. Puis, le mois d'après, la jeune fille demanda la permission d'aller dorénavant se confesser à Monthuis. Madame de Laignes jugea cette demande toute naturelle, l'Église enseignant qu'on doit choisir son confesseur entre mille.

Après les vacances, qu'elle écourta, mademoiselle Marie revint; et dès son retour, madame de Laignes la trouva

changée. Son zèle, en effet, se ralentissait. Elle avait une humeur inégale, des moments de tristesse, d'impatience : plusieurs fois, madame de Laignes dut lui faire des reproches à ce sujet. Elle semblait en outre se défier de tout le monde; et ses antipathies, que madame de Laignes qualifiait d'injustes, s'adressaient particulièrement à l'abbé. Vers cette époque, un jour, ses deux élèves la surprirent pleurant, tandis que l'abbé lui parlait durement, comme si elle était en faute, et qu'il la grondât ou la menaçât d'une punition.

A mesure que l'hiver s'avança, sa santé de jour en jour s'altéra. Madame de Laignes, la croyant sur le point d'être dangereusement malade, parla de ses craintes à son mari. Celui-ci déclara qu'il n'avait rien remarqué; mais souvent, maintenant, à la dérobée, il observait mademoiselle Marie avec inquiétude.

Vers la fin de l'hiver, un soir, à dîner, — elle était descendue, la figure encore plus pâle qu'à l'ordinaire, et malgré un visible malaise — elle s'évanouit. Lorsqu'on l'eut remontée dans sa chambre et qu'elle se fut remise, madame de Laignes l'interrogea. Les soupçons qui commençaient à se former dans son esprit subitement alors se confirmèrent. Après avoir nié longtemps, la jeune fille avoua qu'elle était enceinte. Et au milieu d'un torrent de larmes, pressée par madame de Laignes qui, tout en l'accusant de mensonge, lui demandait, ravagée soudain par une jalousie à laquelle elle s'abandonnait sans retenue, des détails circonstanciés, et comment une pareille chose avait pu arriver, elle lui raconta tout ce qui s'était passé entre elle et M. de Laignes.

Mettant sur le compte de l'horreur que lui inspirait le péché un désir de se venger et de faire souffrir cette femme qui, si inopinément, s'était dressée devant elle et s'était emparée d'une place qu'elle avait dédaignée, madame de Laignes, avec un raffinement inconscient de cruauté, pour accabler davantage sa rivale qu'elle atteignait ainsi, non seulement en temps que femme, mais encore en temps que chrétienne, entremêlait d'arguments religieux ses invectives et ses reproches. Tour à tour elle la menaçait de la damnation, lui parlait de son ange gardien, de la colère de Dieu, de celle de ses parents, de son déshonneur, de son ingratitude, de l'enfer, du refuge où l'on met les filles qui se conduisent mal, lui rappelant qu'elle

n'aurait pas assez de toute sa vie pour expier sa faute. Elle ne reprit enfin son sang-froid que pour songer aux moyens d'éviter le scandale. Elle lui fit promettre et jurer de ne jamais rien dire. Puis elle décida que la jeune fille — on prétexterait une maladie de son père — partirait le lendemain et se rendrait dans un couvent.

Vers une heure du matin, cette même nuit, les chiens tout à coup se mirent à hurler. Antoine, qui s'était réveillé, se leva, ouvrit une fenêtre, et regarda au dehors : la nuit était très noire. Il ne vit rien. Pourtant, quelques instants après, il crut entendre, du côté de la pièce d'eau, un léger bruit de pas, presque aussitôt suivi par un choc mou dans l'eau. Il appela, personne ne répondit. Alors il se recoucha, mais il ne pût se rendormir, à cause des chiens qui hurlèrent longtemps.

Le matin, au point du jour, le jardinier trouva l'institutrice noyée dans la pièce d'eau.

RENÉ BÉHAINE

(A suivre.)

L'INDUSTRIE FRIGORIFIQUE

ET

LE CONGRÈS DE TOULOUSE

Le 21 septembre 1876, un navire français, le *Frigorifique*, quittait Rouen pour Buenos-Aires ; l'ingénieur normand Charles Tellier avait disposé à bord des machines réfrigérantes qui permettaient d'y conserver la chair de six bœufs et de douze moutons. Quatre mois plus tard, au terme du voyage, cette délicate cargaison atteignait sa destination en état de parfaite conservation. Ainsi, la preuve était faite qu'on pouvait transporter, en s'aidant du froid, les aliments les plus altérables et les retrouver, au moment voulu, aussi frais qu'à l'embarquement. Tellier entrevoyait déjà toutes les applications de la méthode qu'il venait de créer, et il était en droit d'espérer que ses compatriotes, instruits par lui, se hâteraient d'en tirer profit..., mais il se trompait en cela : personne ne bougea, sauf quelques producteurs qui, par crainte de la concurrence étrangère, décrièrent à l'envi les nouveaux procédés ; les commanditaires du *Frigorifique* refusèrent d'engager leurs fonds plus avant ; puis la France s'enferma dans une muraille de protection douanière et se mit à vivre repliée sur elle-même ; l'effort de Tellier s'enlisa peu à peu dans l'indifférence et dans l'oubli et l'homme qui eût mérité la gloire et la fortune tomba dans une noire misère. Voilà comment a débuté une des plus

grandes, une des plus fécondes idées des temps modernes, voilà de quelle monnaie l'humanité a payé un de ceux qui ont fait le plus pour elle ; c'est le sort commun des précurseurs ; il est même de pires destins, car Tellier doit à sa longévité d'avoir entendu sonner l'heure de la justice. Tout d'un coup, il y a cinq ou six ans, ceux qui avaient fait triompher ses idées se sont souvenus de ce vieillard, qui vivait ignoré et pauvre, et ils se sont donné à eux-mêmes la joie de lui faire rendre hommage ; une place d'honneur fut réservée, dans les bibliothèques des frigoristes, à l'ouvrage où Tellier raconte sans amertume, l'histoire de ses efforts, de ses inventions et de ses déceptions[1] ; au congrès frigorifique, tenu à Paris en 1908, six mille assistants saluèrent le vieil inventeur du nom de « Père du froid » ; des récompenses académiques furent obtenues pour lui ; enfin, au début de l'année 1912, le ruban rouge est venu prouver à ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans que son effort n'avait pas été perdu ; mais la vie de Tellier montre, une fois de plus, qu'il ne faut pas compter sur le succès d'une idée, même féconde et pratique, si on n'arrive pas à l'instant favorable et si on ne dispose pas des capitaux suffisants pour soutenir la lutte, non seulement contre l'indifférence et la routine, mais aussi contre les envieux embusqués à chaque pas et contre toutes les puissances intéressées au maintien du *statu quo*.

Le problème que Tellier s'était posé, et dont il avait indiqué la solution, se présente chaque fois qu'on cherche à conserver les matières qui s'altèrent dans les conditions ordinaires, et que les techniciens appellent les « denrées périssables » ; cette altération peut tenir, soit à des réactions chimiques spontanées, comme dans les poudres à la nitrocellulose ; soit à l'action de certains parasites (c'est ce qui se produit pour les fourrures), soit enfin, et c'est le cas le plus important, aux fermentations et aux putréfactions de toutes sortes qui sont l'œuvre des infiniment petits. Conserver tous ces produits, c'est étendre leur emploi, non seulement dans le temps, mais encore dans l'espace, c'est permettre aux diverses saisons,

1. *Le Frigorifique, histoire d'une invention nouvelle*, avec préface par Ch. d'Arsonval, Delagrave, éditeur.

comme aux divers climats, d'échanger leurs produits; alors, la surproduction vient combler les trous de la disette et l'étiage des prix se maintient à un niveau sensiblement uniforme. Cet équilibre de la production et de la consommation n'a rien de chimérique puisque, dès à présent, l'industrie frigorifique nous donne le moyen de le réaliser.

Bien entendu, le problème de la conservation des aliments ne date pas d'aujourd'hui; je me garderai de médire des salaisons, des viandes fumées, des confitures dont nos grand' mères prévoyantes se transmettaient les recettes, ni même des conserves enveloppées dans une peau de fer blanc, que l'industrie nous livre en abondance. Tous ces procédés ont leurs avantages; ils peuvent être employés couramment, à petite échelle, sans exiger de puissantes installations et une organisation compliquée; mais ils présentent tous un grave inconvénient : ils modifient profondément le goût et même la nature des denrées qu'ils conservent; les matières organiques, et spécialement les aliments, sont tellement altérables qu'une fois salées, fumées ou cuites, elles ont cessé d'être elles-mêmes; comme les microbes, les aliments sont des cellules de matière vivante; tout ce qui agit sur le microbe agit aussi sur l'aliment; vouloir stériliser les denrées alimentaires, c'est agir comme l'ours avec son pavé; on tue l'infiniment petit, mais on écrase du même coup ce qu'on voulait protéger contre lui.

Le froid agit d'une façon toute différente; il ne tue pas, il immobilise; il suspend toutes les fermentations, mais, s'il est employé avec discernement, il n'altère pas la matière vivante. On connaît l'histoire de ces mammouths des âges quaternaires, enfouis dans les glaces de la Sibérie depuis des centaines de siècles et dont la chair ramenée au jour est encore assez bien conservée pour nourrir les chiens des Samoyèdes. Mais le froid a l'envers de ses qualités; comme il endort sans détruire, dès que son action cesse, la vie reprend et la décomposition commence.

Avant d'aller plus loin, il faut sortir des généralités; l'action du froid peut être appliquée suivant des modes différents, qui sont loin de donner des résultats identiques; c'est pour les avoir, au début, confondus ou employés mal à propos, qu'on s'est heurté à des insuccès dont une critique malveillante s'est

empressée de tirer parti. Il est donc essentiel d'insister sur la profonde différence qui sépare, au point de vue pratique, la *congélation* et la simple *réfrigération*.

Les substances soumises à la congélation sont maintenues à une température inférieure à zéro, et qui s'abaisse jusqu'à — 10°; comme les cellules animales ou végétales sont formées, en majeure partie, d'eau, cette température suffit pour faire passer le suc cellulaire à l'état de glace ; un morceau de viande congelée est dur comme un bloc de pierre, son aspect et sa couleur sont complètement modifiés, mais sous cette forme, il pourrait se conserver pendant des siècles; le froid emmagasiné par les matières congelées est suffisant pour permettre de les sortir des glacières et de les manipuler quelques instants à l'air libre sans que leur température remonte au-dessus de zéro, et cet avantage est d'un grand intérêt pratique puisqu'il facilite les transbordements; mais la médaille a son revers; remarquons en effet que la matière vivante est emballée dans une série de membranes qui la protègent contre les diverses causes d'altération ; en dehors de l'épiderme, qui constitue l'enveloppe générale, chaque organe, chaque cellule même a sa protection spéciale; que ces enveloppes viennent à être déchirées, on comprend sans peine ce qui en résultera : l'air, les microbes, entreront sans obstacle et l'œuvre de destruction s'accomplira avec une rapidité foudroyante : c'est ainsi qu'un fruit froissé par les heurts du voyage et de la manutention s'altère en quelques heures tandis qu'il se conserve pendant des mois s'il est parfaitement sain. Or, la congélation agit sur les tissus vivants comme sur les tuyaux de plomb de nos canalisations ou sur les pierres gélives de nos maisons : la formation de la glace s'accompagne d'une augmentation brusque de volume qui brise les parois, même les plus solides, et à plus forte raison les minces tissus de la matière organisée; de là résulte une dépréciation sérieuse du produit qui, même décongelé progressivement et avec soin, n'a pas gardé toutes les qualités et la puissance de conservation des produits frais. La congélation est donc un procédé brutal et commode, qu'on n'emploie qu'à condition de consentir à un certain déchet sur la valeur des matières conservées; on l'applique, par exemple, au transport en Angleterre des viandes de l'Argentine, de la Nouvelle-

Zélande et de l'Australie et le « frozen meat » joue un rôle important dans l'alimentation des classes anglaises peu fortunées.

Toute autre est la réfrigération ; les produits à conserver sont maintenus frais par leur séjour dans des locaux dont la température ne s'abaisse jamais à zéro, et ne s'élève jamais au-dessus de cinq ou six degrés ; dans ces conditions, les transformations de la matière vivante sont tellement ralenties, qu'il faut des mois pour obtenir un changement appréciable ; encore ce changement n'est-il pas toujours défavorable ; ainsi, les viandes réfrigérées deviennent peu à peu *rassises*, comme on dit en terme de boucherie, c'est-à-dire qu'elles subissent, au cours des semaines, une transformation qui se produit spontanément, à la température ordinaire, quelques heures après l'abatage ; des spécialistes affirment même qu'une viande de second choix devient, par la réfrigération, de première qualité ; en tout cas, il est aisé de comprendre que, les tissus n'ayant pas été congelés, le produit retrouvera, après retour à la température ambiante, la même saveur, le même aspect et la même puissance de conservation qu'à l'état frais.

Tout cela serait parfait, si le procédé n'était pas d'une application assez délicate ; mais la marge des températures à maintenir est assez étroite et, comme la congélation n'est plus là pour former « volant » et réserve de froid, la moindre imprudence, le moindre défaut de surveillance pourront se payer par une altération du produit. Ce n'est pas tout : une question toute aussi importante que celle de la température est celle de l'humidité. Si les produits sont conservés dans un air parfaitement sec, ils se dessèchent peu à peu ; les fruits se rident ; les viandes se racornissent et se momifient, et, comme tous ces produits se vendent au poids, cette dessiccation leur fait subir une double dépréciation. Supposons, au contraire, que l'air soit saturé d'humidité ; des variations très légères et toujours inévitables de température suffisent pour provoquer des condensations liquides qui suintent à la surface des matières conservées et les recouvrent d'une rosée peu favorable à leur conservation ; un quartier de viande soumis pendant plusieurs semaines à ce régime sera délavé et comme lessivé ; toute l'eau qui se condense à sa surface et qui s'écoule ensuite sur le sol

dissoudra les sucs cellulaires, et le transformera en une masse spongieuse, sans goût ni valeur nutritive. Ainsi, l'effet d'une humidité extrême est encore plus déplorable que celui d'une extrême sécheresse; en réalité, c'est surtout à l'humidité que sont dus la plupart des insuccès dans l'emploi de la réfrigération.

Tout ceci montre que l' « état hygrométrique » de l'air doit être dosé aussi soigneusement que sa température, dans les chambres de réfrigération. L'emploi de ce procédé exige donc une série de précautions assez minutieuses, mais que les techniciens savent parfaitement réaliser; en retour, il donne, à coup sûr, des produits de choix, et ce résultat est essentiel à notre époque et dans notre pays où personne n'entend consommer des aliments de seconde qualité.

*
* *

On voit dans quels termes l'industrie pose à la science le problème du froid. Il ne s'agit pas, comme dans les recherches de laboratoire qui ont été poussées si loin dans ces dernières années, d'obtenir des températures très basses; on n'a que faire des 180 degrés au-dessous de zéro que l'évaporation de l'air liquide donne si commodément, non plus que des 270 degrés de froid que M. Kamerlingh Onnes obtient, à Leyde, par l'évaporation de l'hélium liquifié ; mais on a besoin de produire et de maintenir économiquement des températures voisines de zéro. Ainsi posé, le problème paraît facile à résoudre par l'emploi de la glace; la glace fond précisément à zéro et la grande quantité de chaleur qu'elle absorbe en fondant permet de l'utiliser commodément comme réfrigérant, on sait aussi qu'il suffit de l'additionner de matières salines, comme le chlorure de calcium ou le vulgaire sel de cuisine, pour obtenir des températures plus basses, qui peuvent descendre jusqu'à — 20 degrés, et même au-dessous : c'est le principe des mélanges réfrigérants, en usage dans nos glacières, et que les Chinois connaissent depuis huit cents ans. La glace apparaît, à ce point de vue, comme « l'envers de la houille » ; elle engendre le froid comme la houille produit le chaud ; c'est

pour cette raison qu'on utilise, dans les pays tropicaux, de véritables poêles à glace qui « dégagent du froid », ou, pour s'exprimer en termes plus scientifiques, qui absorbent la chaleur ambiante et maintiennent, à l'intérieur des habitations, une température supportable; ces appareils commencent à rendre, surtout dans les hôpitaux coloniaux, des services très appréciés.

Or, de même qu'il existe des mines de houille, il existe de véritables mines de glace, et celles-ci ont le double avantage d'être à fleur du sol, ou à fleur d'eau, et d'être inépuisables, puisque chaque hiver reforme la calotte glacée des deux pôles. Il n'y a donc aucune absurdité à envisager l'exploitation de ces mines de froid; en fait, la glace des lacs suédois, découpée en blocs gros comme des pierres de taille, parvient en été dans nos climats tempérés. On ne voit pas ce qui s'opposerait à un emploi généralisé des glaces polaires; mais les transformations économiques ne sont pas régies par la raison pure, et la logique des faits n'est pas toujours celle des idées. Actuellement, la solution qui l'emporte apparaît, au premier abord, comme paradoxale, puisque le charbon, qui sert à produire la chaleur, sert aussi à engendrer le froid; pourtant ce paradoxe s'explique sans peine, lorsqu'on se rend compte du fonctionnement des machines frigorifiques.

Il n'est personne qui, en versant sur sa main quelques gouttes d'un liquide volatil comme l'éther ou l'essence de pétrole, n'ait éprouvé une vive sensation de froid due à l'évaporation. Ce phénomène est général, et l'eau le présente comme les autres liquides, mais il est d'autant plus net que l'évaporation est plus rapide; c'est pour cette raison que les gaz liquéfiés, comme l'ammoniac ou l'anhydride sulfureux, se présentent comme des réfrigérants de choix; d'ailleurs, les physiciens ne se sont pas fait faute de mesurer la quantité de chaleur qu'on peut emporter par l'évaporation : ainsi, un kilogramme d'anhydride sulfureux liquide absorbe, en se volatilisant, cent grandes calories, c'est-à-dire assez de chaleur pour abaisser de un degré la température de cent kilogrammes d'eau, ou pour faire un kilogramme de glace avec un kilogramme d'eau prise à 20 degrés. Imaginons, dès lors, deux réservoirs métalliques, hermétiquement clos, et plongés dans des bacs remplis d'une

solution saline de chlorure de calcium que les techniciens du froid nomment la *saumure*; le premier de ces réservoirs renferme de l'anhydride sulfureux liquide, et une pompe aspire constamment le gaz qui s'en dégage pour le refouler, sous une pression de deux ou trois atmosphères, dans le second récipient où il se liquéfie par l'effet de cette compression : pour chaque kilogramme d'anhydride sulfureux qui passe d'un récipient dans l'autre, cent calories sont aspirées dans le premier bac et refoulées dans le second, puisque la liquéfaction dégage toute la chaleur que l'évaporation avait absorbée. Ainsi, le premier bac se refroidit, à mesure que l'évaporation continue, tandis que le second s'échauffe et le fonctionnement de la pompe transporte, non seulement du gaz sulfureux, mais aussi de la chaleur du réservoir déjà froid dans celui que les opérations précédentes ont commencé d'échauffer; et rien n'empêche de continuer cette manœuvre indéfiniment, puisqu'on peut faire repasser le gaz liquifié dans le premier réservoir, où il subit à nouveau l'évaporation.

Envisagée à ce point de vue, la machine frigorifique n'est qu'une machine à vapeur fonctionnant à l'envers : dans la machine à vapeur, il y a également un liquide, l'eau, qui s'évapore et qui se liquéfie à nouveau; mais l'évaporation se fait de la chaudière vers le condenseur, c'est-à-dire de l'enceinte chaude vers l'enceinte froide; en même temps, de la chaleur est transportée dans le même sens; enfin, il y a *production* de travail mécanique. Tout ceci est juste le contraire de ce qui se passe dans la machine frigorifique où du travail mécanique est *consommé* pour transporter la chaleur, en même temps que son support matériel, du récipient froid au récipient chaud. Ce point de vue n'avait pas échappé au génie profond et pénétrant de Sadi-Carnot, un des fondateurs de la thermodynamique; mais Carnot, qui vivait à une époque où le calorique était considéré comme un fluide, imaginait que la chute de température de ce fluide engendrait le travail mécanique de la machine à vapeur comme la chute de niveau de l'eau dans un moulin fait tourner les roues et actionne les meules; on peut dire, en continuant la même comparaison, que la machine frigorifique remonte la chaleur d'un réservoir froid à un réservoir chaud, en consommant le travail mécanique qui sert à

actionner les pompes; en fin de compte, comme il a fallu mettre en jeu une machine à vapeur pour obtenir ce travail mécanique, l'opération se solde par une consommation de charbon; on a donc fait du froid en brûlant de la houille, ou, pour mieux dire, on s'est servi du travail résultant pour déplacer de la chaleur et pour la chasser des lieux qu'on veut réfrigérer.

Maintenant que ces principes sont bien établis, je ne m'attarderai pas à décrire en détail la machine frigorifique; tout le monde a pu la voir fonctionner, car il n'est point de sous-préfecture qui ne possède sa fabrique de glace. La saumure, refroidie par l'évaporation du gaz liquéfié, atteint progressivement 5 à 10 degrée au-dessous de zéro, mais le sel dissous la préserve de la congélation; c'est cette saumure liquide qui sert de courtier au froid engendré. Ainsi, dans la fabrique de glace, on se contente d'y plonger des moules métalliques remplis d'eau douce; cette eau se congèle rapidement, si rapidement même, que l'air dissous dans l'eau est emprisonné dans la glace avant d'avoir pu se dégager à l'extérieur : c'est aux nombreuses bulles de cet air que la glace artificielle doit son manque de transparence; les glaces naturelles, au contraire, sont transparentes parce que la congélation s'est effectuée lentement et de proche en proche.

La fabrique de glace représente la solution rudimentaire du problème et la réfrigération; c'est une sorte de mise en bouteille du froid qui peut ensuite circuler, se diviser en menus fragments et apporter en tous lieux une fraîcheur dont certains étés nous font apprécier le charme; la glace fait partie de notre régime estival car, plus exigeants que les Espagnols ou les Portugais, nous ne nous contenterions pas de l'eau, médiocrement rafraîchie par sa propre évaporation, qu'on obtient à l'aide des alcarazas et des gargoulettes suspendues dans un courant d'air.

*
* *

Si on veut voir, dans sa perfection achevée, l'organisme de production et d'utilisation du froid, il faut visiter un de ces *entrepôts frigorifiques*, qui s'établissent actuellement dans les

grandes villes, et dans les centres de production, de transformation ou de transit des matières alimentaires. Ces entrepôts sont composés d'un certain nombre de pièces, ayant chacune son affectation, car il n'est pas possible de conserver côte à côte des fruits, des viandes et des fourrures. Il faut maintenir partout une température légèrement supérieure à zéro, c'est-à-dire enlever toute la chaleur, à mesure qu'elle pénètre dans les différentes parties de l'entrepôt; or cette chaleur rentre avec les nouvelles marchandises qu'on met en réserve, avec les portes qui s'ouvrent, avec les employés qui assurent la manipulation des marchandises; surtout, elle filtre peu à peu à travers les parois du frigorifique; mais cette rentrée, qui est la plus importante, est loin d'être invariable; elle se modifie avec les saisons, voire même avec les heures; un mur frappé par le soleil laisse passer plus de chaleur que lorsqu'il est à l'ombre. Si on veut, malgré l'irrégularité de ces rentrées de chaleur, maintenir une température fixe, il faut instituer un mécanisme régulateur analogue à celui qui, dans notre corps, répartit l'afflux sanguin de façon à régulariser la température. A ce point de vue, l'entrepôt frigorifique est un organisme où la saumure refroidie joue le rôle du sang de notre corps, mais d'un sang qui refroidit au lieu de réchauffer. Saisie dans les bacs par des pompes qui forment le cœur de cet appareil circulatoire, elle est refoulée dans des artères de métal qui parcourent l'entrepôt et se subdivisent dans ses différentes salles; elle retourne ensuite au bac réfrigérant d'où elle repart, refroidie à nouveau, pour un nouveau circuit. Or, il suffit de régler la vitesse d'écoulement de cette saumure pour régler, du même coup, la température; ce résultat est assuré, avec un automatisme parfait, par les thermomètres placés dans chaque salle. La température vient-elle à s'élever au-dessus de la limite tolérée? le déplacement du thermomètre ferme aussitôt un circuit électrique, et le courant actionnant un moteur ou un simple électro-aimant, ouvre plus largement les vannes qui commandent l'entrée des canalisations; l'effet inverse se produit si la température a tendance à s'abaisser au-dessous de zéro; ainsi, les machines se surveillent elles-mêmes, et on peut, si la chose est nécessaire, maintenir dans des chambres contiguës des températures différentes.

Il faut quelque chose de plus pour compléter l'entrepôt frigorifique; il faut le munir d'un épiderme presque imperméable à la chaleur, afin de réduire au minimum la dépense de refroidissement, qui forme la plus lourde charge de son entretien. Les physiciens utilisent, dans leurs expériences, des récipients à paroi presque imperméable, imaginés par Dewar et d'Arsonval; ils sont formés par deux vases en verre, enfermés l'un dans l'autre et laissant entre eux un étroit intervalle d'où l'air a été soigneusement enlevé; ainsi la chaleur, pour pénétrer à l'intérieur est forcée de traverser un espace vide de toute matière; or le vide est, de tous les milieux, le moins conducteur, et l'emploi de ces vases à double paroi permet de réaliser l'isolement thermique idéal; c'est grâce à eux que l'air liquide peut être conservé et manipulé en dehors des enceintes refroidies où il se prépare; mais la principale, ou pour mieux dire, la seule application, de ces récipients en dehors du laboratoire est constituée par les bouteilles « Thermos », où la fragilité du verre est rachetée par une enveloppe protectrice, qui servent aux excursionnistes à emporter boissons chaudes ou sirops glacés.

Mais cette solution élégante reste, jusqu'à nouvel ordre, interdite à la grande industrie; celle-ci n'a d'autre ressource que de recourir aux corps, mauvais conducteurs, ou « calorifuges », comme on dit en langage technique : tels sont le charbon et la sciure de bois, la tourbe et surtout le liège; on constitue avec les déchets de liège des plaques d'agglomérés qui donnent les meilleurs résultats; mais, quel que soit le calorifuge employé, il ne remplit sa tâche protectrice que s'il reste parfaitement sec; aussi prend-on soin de placer cet isolant entre deux murs de briques, ou encore de le protéger par des parois de béton ou de ciment armé contre tout ce qui pourrait lui apporter de l'humidité.

Tous ces revêtements calorifuges ont un caractère commun : ils sont très légers, et cette remarque nous montre qu'ils isolent tous de la même manière, en immobilisant l'air qu'ils renferment et qui constitue la presque totalité de leur volume. Si les gaz, et l'air comme les autres, transportent aisément la chaleur lorsqu'ils sont en mouvement, en revanche, lorsqu'on les force à rester immobiles, ils sont, après le vide, les meil-

leurs isolants qu'on connaisse. Or, regardons au microscope un morceau de liège; nous le verrons constitué de cellules desséchées, aux parois très minces, et remplies d'air; c'est en emprisonnant cet air, en s'opposant à ses mouvements de convection, que le liège et tous les corps poreux agissent comme isolants thermiques; on comprend qu'ils cesseraient de remplir ce rôle si leurs pores étaient remplis d'eau.

Notre expérience personnelle étend et confirme ces résultats; les vêtements et les fourrures qui nous protègent contre le froid sont formés de poils et de filaments fins, qui forcent l'air à rester immobile; le duvet léger que nous dérobons aux eiders, et même aux simples canards, pour faire nos édredons n'agit pas différemment. Le grand physicien Fourier, qui appliquait, il y a un siècle, la puissance de son génie à l'étude de la conductibilité, connaissait fort bien ces propriétés isolantes de l'air en repos; on raconte qu'il s'était fait fabriquer une douzaine de manteaux, dont chacun était fait d'une étoffe très légère; suivant l'état du temps, il en superposait un nombre variable, et il affirmait pouvoir se garantir ainsi contre les froids les plus intenses, tout en évitant la charge, si pénible en hiver, de lourds vêtements.

Mais quittons ces considérations théoriques; ce qui intéresse les ingénieurs « frigoristes », c'est moins de savoir pourquoi le liège isole que comment il isole, afin de pouvoir calculer leurs installations, c'est-à-dire proportionner la puissance des machines frigorifiques au développement de l'entrepôt; or, on connaît la conductibilité des divers isolants, c'est-à-dire le nombre qui mesure ce que chacun d'eux laisse passer de chaleur, dans des conditions déterminées; avec ces nombres, l'ingénieur peut calculer approximativement la chaleur qui rentre, en moyenne, pendant une heure; c'est cette rentrée horaire de calorique que les machines doivent rejeter au dehors; c'est elle qui mesure la *puissance* des appareils frigorifiques à installer; cette puissance devrait donc s'évaluer en calories par heure, mais les frigoristes ont leurs petites manies; où les autres parlent de chaleur, ils parlent de froid; une calorie qui s'en va s'appelle pour eux une *frigorie* : en admettant cette manière de parler, une usine frigorifique d'une puissance de cinquante mille frigories sera capable d'enlever

cinquante mille calories par heure aux installations qu'elle dessert, ou, si on aime mieux, de créer ce même nombre de frigories dans le même temps.

Le calcul d'une installation frigorifique n'est pas une grosse affaire; ce qui est plus délicat, c'est cet ensemble de précautions, qui ne se calculent pas, mais qui se traduisent par un bon rendement de l'organisme créé; aujourd'hui, tous les cas pratiques ont été résolus, toutes les bévues ont été faites et réparées, et l'industrie frigorifique est sûre d'elle-même; c'est ainsi que les ingénieurs ont appris, à leurs dépens, l'importance d'une méticuleuse propreté : lors de la première installation frigorifique de la Bourse de Commerce, à Paris, on s'était contenté d'établir un lit de liège granulé entre deux parois de bois; ce dispositif, sans inconvénient pour les produits congelés, s'est trouvé détestable pour les viandes réfrigérées; le sang et les divers produits organiques, s'infiltrant à travers les boiseries, pénétraient peu à peu à l'intérieur, déterminant la putréfaction du bois et engendrant une saleté mal odorante qui imprégnait tout dans l'entrepôt. On se garderait bien, aujourd'hui, de retomber dans cette erreur; il suffit de comparer l'aspect repoussant des abattoirs, des échaudoirs et des locaux infects où sont manipulées, dans les petites villes, les denrées alimentaires avec la minutieuse propreté des installations frigorifiques modernes, pour saisir toute l'importance du progrès accompli; spécialement en ce qui concerne les viandes, la « chirurgie alimentaire » s'entoure de toutes les précautions exigées par l'hygiène; ainsi, l'industrie frigorifique a été le prétexte et l'occasion d'une transformation radicale, et il faut espérer que, dans quelques années, les immondes échopes où se triturent et se conservent, avec la collaboration du soleil, de la poussière et des mouches, toutes nos matières alimentaires, nous paraîtront bonnes à fournir la cuisine des Indiens Botocudos.

J'ai décrit avec quelque détail l'entrepôt frigorifique, parce qu'il représente le type le plus achevé des applications du froid; établi dans les grandes villes, dans les centres de production, il constitue le grand régulateur, le « volant » de la consommation. Mais il ne suffit pas et une installation com-

plète comprend un réseau frigorifique qui relie les divers entrepôts, car telle est la fragilité de l'aliment, fruits ou lait, viande ou poisson, que le froid doit l'accompagner jusqu'à la bouche du consommateur. En dehors des grands navires frigorifiques qui parcourent les océans, le transport se fait par des trains frigorifiques, ou par wagons réfrigérés; sur ce point, la diversité des solutions employées, montre que la doctrine frigoriste n'est pas encore arrêtée, ni la période d'essais complètement close.

Le procédé le plus simple, essayé dès 1867 en Amérique, consiste dans l'emploi des wagons à glace : le plafond du wagon porte des caissons remplis de glace, dont la fusion refroidit l'air qui circule à travers les matières convoyées; parfois même, lorsqu'un refroidissement plus intense est requis, une solution saline s'écoule en mince filet sur cette glace et donne une saumure froide qui circule dans des serpentins à l'intérieur du wagon.

Une deuxième solution consiste à transformer chaque wagon en une petite usine frigorifique, au moyen d'une machine réfrigérante mue par l'essieu du wagon; une puissance de deux chevaux suffit pour assurer la réfrigération, quelle que soit la durée du parcours; l'inconvénient du système est de ne pas fonctionner pendant les arrêts, mais ceux-ci sont toujours réduits au minimum, car il y a accord parfait entre l'intérêt des commerçants, qui ont toujours hâte de prendre livraison des marchandises et celui des compagnies de transports, qui évitent d'immobiliser des wagons coûteux, et dont elles n'ont jamais assez, surtout lors du plein de la production.

Enfin, une dernière solution, fort employée en Amérique, est la *préréfrigération* : les wagons, aux parois parfaitement isolantes, sont chargés, puis introduits dans une dépendance de l'installation frigorifique, sorte de « gare du froid » où le train est « frappé » : des manches mobiles, qui s'adaptent aux wagons, y injectent de l'air froid jusqu'à ce que toute la masse, contenant et contenu, soit amenée au voisinage de zéro; puis, les panneaux mobiles sont refermés et clos hermétiquement et le train est lancé vers sa destination; il peut rouler ainsi pendant plusieurs jours, sans que la température ait

remonté à un degré dangereux, et ce procédé, qui passe pour fort économique, paraît suffisant dans la plupart des cas.

La création de cet arsenal frigorifique s'est faite sans tapage ni réclame; elle apparaît pourtant comme l'œuvre sociale la plus efficace de notre époque; la France, depuis Tellier, ne peut guère se vanter d'avoir joué un grand rôle dans ce progrès, mais il ne faut pas en accuser seulement l'esprit routinier qui caractérise notre peuple, pourtant si hardi en paroles. En réalité, les conditions étaient, chez nous, peu favorables à l'extension de l'industrie frigorifique; la France est un petit pays (je parle, bien entendu, de la superficie territoriale), qui se suffit à peu près à lui-même, et que le régime protectionniste condamne à ne consommer que les produits nationaux; par suite, les circonstances y étaient moins favorables au développement des transports alimentaires qu'en Amérique et en Angleterre. L'Angleterre va au marché dans tout l'univers; elle possède une nombreuse flotte de steamers frigorifiques que vont chercher pour elle les viandes, le lait, le beurre, les produits de la pêche, les fruits partout où ces denrées sont abondantes et à bon compte; elle a organisé, chez elle, la vie économique et c'est pour cela qu'on trouve, sur les marchés de Londres, de la viande de bœuf, parfaitement saine, à un franc le kilog et qu'on y peut acheter une douzaine de bananes pour trente centimes.

Aux États-Unis, les effets sont les mêmes, avec des causes un peu différentes; l'industrie de la viande s'est concentrée dans certaines villes, comme Chicago et Saint-Louis, et cela exige d'immenses entrepôts frigorifiques où les animaux abattus et découpés sont, instantanément, saisis par le froid, en attendant d'être transformés en produits marchands, saindoux, jambons, « corned beef », qui sont ensuite déversés sur tout l'univers. Mais, ce qui a surtout déterminé l'extension des transports frigorifiques, c'est l'énorme distance qui sépare les États peuplés et, par suite, grands consommateurs, de l'est, des États du sud et de l'ouest, qui produisent en abondance les primeurs, les légumes et les fruits; le Texas et la Floride donnent les produits tropicaux, ou les reçoivent de Cuba, des Antilles ou de l'Amérique centrale; la Californie est devenue, de son côté, le superbe et gigantesque verger des États-Unis;

des denrées délicates doivent faire six à dix jours de trajet avant d'arriver à destination ; et c'est pour cela qu'on voit, dans les grands centres producteurs de Californie, des stations de préréfrigération où pommes, pêches, raisins, oranges sont, au cueillir de l'arbre, congelés avant de partir pour New-York ou Philadelphie, que les cerises de l'Orégon arrivent, parfaitement saines, jusqu'à Boston, à 3 000 milles de leur point d'origine, que les cantaloups de l'Arkansas et de la Californie se trouvent sur toutes les tables bourgeoises de Washington et de Baltimore, que les framboises du Puget Sound sont expédiées à Saint-Paul et à Minneapolis et que les tomates de la Floride atteignent les marchés du Canada ; on se rend compte de l'énorme trafic qu'exige l'alimentation d'un aussi grand peuple, et on s'explique que les compagnies américaines disposent de 80 000 wagons frigorifiques, alors que la France en possède tout juste quelques centaines.

N'avons-nous, en France, qu'à regarder et à nous croiser les bras ? Certains ne l'ont pas pensé ; ils se sont dit que, dans l'état actuel et sans escompter un retour problématique aux doctrines libre-échangistes, il y avait place chez nous pour un large développement des applications frigorifiques : c'est pour y aider, pour prêcher la bonne doctrine, pour soutenir les initiatives, qu'ils ont fondé l' « Association française du froid » ; le congrès qui tiendra ses assises à Toulouse, du 22 au 25 septembre, continuera l'œuvre féconde des congrès de Paris et de Lyon ; il permettra aux spécialistes d'échanger leur expérience, de se mettre d'accord sur certains points d'ordre technique ; surtout, il contribuera à l'éducation publique, en montrant ce qu'on peut faire utilement dans notre pays.

Dès à présent, l'installation d'entrepôts frigorifiques dans toutes les villes est assurée de faire des bénéfices, soit que l'exploitant se contente de « louer du froid », c'est-à-dire de mettre des emplacements à la disposition de ceux qui ont quelque chose à conserver, soit qu'il opère pour son propre compte, achetant les denrées saisonnières pour les revendre ensuite à des cours plus élevés. Dès à présent, le mouvement est donné et la propagande n'a plus qu'à l'accélérer ; nombre de syndicats fondent des entrepôts frigorifiques à l'usage

exclusif de leurs adhérents; bouchers et charcutiers, surtout, se lancent hardiment dans cette voie, ayant appris à leurs dépens l'importance des déchets produits par la corruption, et compris qu'un commerçant avisé doit acheter chaque chose en son temps pour pouvoir la vendre en tout temps.

Mais les transports frigorifiques méritent, eux aussi, d'être organisés méthodiquement; il suffit de voir passer les trains de primeurs que l'Algérie et le Midi expédient vers les marchés du Nord, pour se rendre compte que notre pays est appelé à devenir, pourvu qu'il y prenne peine, le verger et le potager de l'Angleterre et de l'Allemagne. Dans le plein de la saison, les fraises de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône font, en moyenne, 40 wagons par jour, les cerises du Var, 15 à 20 wagons, les artichauts de Perpignan, d'Hyères et de Cavaillon, 10 à 12 wagons, les choux-fleurs d'Angers et d'Avranches, 50 wagons; quant aux raisins et aux tomates, c'est par trains entiers qu'ils vont trouver, dans le Nord, une clientèle illimitée.

Pour les transports de poisson et de viande, la même conclusion s'impose : le procédé archaïque de transport des bestiaux sur pied ne livre aux abattoirs des grandes villes que des animaux fatigués, et souvent malades : on compte, aux abattoirs de la Villette, que, sur trois cents tonnes de viande saisies annuellement comme impropres à la consommation, les deux tiers ont été avariés en cours de route ; combien plus sain, et plus économique en même temps, serait l'abatage sur place, suivi du transport par wagons réfrigérés! Il en va de même des produits de la mer; nos procédés sommaires d'expédition permettent tout juste à la « marée » de Boulogne et de Dieppe d'atteindre Paris par des trains rapides, alors que, grâce aux convois frigorifiés, Bâle est devenu le grand marché de poissons de l'Europe centrale.

Je m'en voudrais de multiplier les exemples ; mais je dois, pour finir, faire ressortir un des aspects les plus importants de la question, important comme tout ce qui touche à la sécurité nationale et à la défense du sol, trop convoité, de notre patrie. En temps de guerre, il faut faire vivre les armées, et la tâche est difficile, autant qu'essentielle, avec les énormes masses humaines que les combinaisons de la guerre déplacent

à chaque instant; le temps n'est plus où les troupes vivaient sur le pays, et emportaient leurs vivres dans des sacs lourdement chargés. Il faut donc prévoir, pour le cas de guerre, d'énormes approvisionnements et des moyens spéciaux de transport; on comprend le rôle que les installations frigorifiques sont appelées à jouer : les entrepôts, répartis sur la surface du territoire, constituent, principalement pour la viande, les réserves indispensables, ces « munitions du ventre » avec lesquelles on gagne les batailles. A ce point de vue, l'Allemagne est prête; elle possède actuellement, dans ses quatre cents stations frigorifiques, les réserves de viande nécessaires pour alimenter son armée pendant six mois.

Ce n'est pas tout d'avoir des provisions; il faut pouvoir les transporter; or l'emploi des wagons réfrigérés simplifie singulièrement la tâche, en allégeant le transport de tout ce qui n'est pas utilisable; le service français de l'intendance prévoit dix jours de viande derrière les troupes en marche; or, pour quatre corps d'armée, cette masse alimentaire remplit 240 wagons lorsqu'elle est représentée par du bétail sur pied, tandis que 40 wagons suffisent lorsqu'ils transportent de la viande congelée.

La conclusion s'impose, et notre intendance a mis la question au premier rang de ses préoccupations. Il ne faut pas penser qu'aux aéroplanes; le sort des peuples se règlera, longtemps encore, sur terre, et nous devons nous souvenir que l'héroïsme des combattants procède souvent d'un estomac satisfait. Voilà pourquoi notre organisation frigorifique importe à tous ceux qui veulent leur pays prospère dans la paix et fort dans la guerre.

L. HOULLEVIGUE

LE NYCTALOPE

Le vent acide de mars poussait dans le ciel pâle des escadrons de nuages bleus et rouges. Ses rafales sifflantes, accourues de l'horizon nord, blanchissaient au loin la surface des jeunes blés, couchaient leur herbe molle. Elles venaient s'abattre contre les murs de la ferme isolée dans la plaine, tournaient autour en rugissant, et repartaient, furieuses, à travers l'immensité des terres.

Les hommes avaient fini de souper. Un à un, ils sortaient, le dos rond, les mains aux poches. La bourrasque leur plaquait aux épaules un manteau de froid subit, qui les faisait tressaillir et se tordre l'échine. Presque tous gagnaient l'autre côté de la cour, allant retrouver la tiédeur des lits suspendus aux plafonds des étables. Quelques-uns s'arrêtaient un moment pour causer en petit groupe, mais la bise les séparait bien vite; les uns après les autres, ils franchissaient la grande porte, s'acheminant, en claquant des sabots, vers quelque rendez-vous nocturne.

Le fermier, du fond de la cuisine, semblait guetter leur départ. Quand le dernier eut disparu, tandis que la vieille servante s'empressait à essuyer la table, il se leva, prit une clé, siffla le chien de Beauce aux pattes fauves, qui dormait devant l'âtre, et sortit à son tour.

En éprouvant du poing les fermetures, il longea les bâtiments, jusqu'au bout. Une clôture en treillages, était là, coupée d'une barrière vermoulue qu'il fit tourner sur ses charnières criantes. Un jardin broussailleux s'étendait uniformément dans l'ombre. L'odeur amère du buis montait des bordures des plates-bandes. Tout au fond se dressait la façade blanche du four avec son entrée basse, son unique fenêtre barricadée par un volet : une allée droite y conduisait.

Le fermier la suivit, mais, arrivé à l'extrémité, il s'arrêta un moment, hésitant, les yeux au ciel, où trainaient les lueurs crépusculaires. Enfin, il tira sa clé, ouvrit la porte : les marches d'un escalier apparurent. Il en gravit une, et cria :

— Descends!...

Son oreille se tendit pour guetter la réponse, mais rien ne vint. Il répéta d'un ton plus dur et plus pressant :

— Vas-tu te décider?...

Cette fois, le son d'une voix lui arriva, une voix lointaine, qui murmurait du fond de la chambre, semblait-il, avec des inflexions gémissantes d'enfant pleurard :

— Pas!... core...

D'un coup de pied il referma la porte, haussa les épaules, et s'en alla, son chien sur les talons.

De retour dans la salle, assis devant la grande cheminée, il resta muet, ne semblant pas entendre les allées et venues de la servante, qui rangeait la vaisselle derrière lui. Le feu éclairait ses traits durs, son visage triste envahi d'une barbe noire. Les bras croisés sur la poitrine, les yeux perdus, il s'étirait, songeur.

Ce fut la femme qui rompit le silence :

— Faut-il que j'y aille? — demanda-t-elle.

Il répondit, sans retourner la tête, d'un ton lassé :

— Oui, vas-y, porte-lui sa soupe...

Se penchant, elle écarta les cendres, attira une marmite close qui chantonnait devant les braises. Puis, après avoir allumé une lanterne, elle sortit.

Elle prit le même chemin qu'avait suivi son maître. L'obscurité devenue complète ne la fit pas hésiter. Arrivée devant le four, elle souffla sa lumière. Puis, ouvrant le vantail tout doucement, elle appela, avec un ton précautionneux,

comme pour ne pas effaroucher l'être mystérieux qui logeait là-haut :

— Viens-tu, mon gars, viens-tu?...

Sa voix cassée avait des intonations caressantes, des modulations tentatrices qui semblaient faites pour rassurer un enfant craintif.

Au bout d'un moment, les marches disjointes craquèrent sous un pas léger, un corps souple frôla le mur, et, soudain, dans l'encadrement de la porte, surgit une ombre.

La nuit rendait confuse la silhouette qui se profilait là. Un crâne énorme, un torse court et maigre, des bras démesurés : cela seul était distinct. L'être s'arrêta un moment sur le seuil, humant la fraîcheur de la nuit, méfiant comme une bête sauvage. Il sortit enfin, en balançant sa grosse tête.

La vieille lui présenta l'écuelle chaude. Il la saisit avec avidité. Ses lèvres s'y collèrent. Il commença à avaler gloutonnement.

— Core... — dit-il, quand il eut fini.

Trois fois de suite, ainsi, il fit remplir l'assiette, puis il s'essuya la bouche d'un revers de manche, releva le front, cligna des paupières, hésitant, et tendit les mains vers la femme.

— Va-t'en, mon gars, va-t'en — dit-elle — tu peux, tu peux.

Et elle le poussait doucement.

Il comprit enfin. Bondissant comme un bouc libéré, il s'élança dans les ténèbres. Trouant la nuit sans hésiter, il se rua à travers le jardin et la cour, franchit, en deux sauts, une haie, et disparut dans la campagne.

*
* *

Douze ans plus tôt, un grand malheur était arrivé à Désir Coulpant, qui faisait valoir en Beauce la ferme de la Landoue. Sa femme, après cinq ans de mariage, avait succombé, en mettant au monde leur premier-né.

Ce fut pour l'homme un malheur double. La mère ensevelie, quand il pensa à regarder l'enfant, il vit, au lieu du fils

robuste et sain qu'il avait rêvé, un misérable avorton qui semblait créé uniquement pour la mort.

Ce pauvre déchet d'humanité vécut pourtant. A force de soins et de précautions, la servante Marie-Rose, robuste, alors, encore jeune, réussit à l'élever.

Mais, à mesure qu'il grandissait, sa difformité apparaissait plus évidente. A deux ans, ce fut un gnome affreux, au corps tordu, aux membres grêles. Des cheveux de lin, des yeux rouges, des cils décolorés, une tête d'albinos, trop lourde, oscillant sur les épaules déviées.

Et dès lors, une étrange phobie se révéla chez lui. Il avait l'horreur de la lumière du jour. On fut forcé de le tenir dans une chambre obscure aux volets hermétiquement clos. Le moindre rayon le faisait entrer en convulsions. Aussitôt, ses yeux larmoyaient, une angoisse le secouait; avec des spasmes d'épouvante, il se cachait le visage derrière ses mains crispées.

Il passa donc ses journées, accroupi dans un coin, parmi les ténèbres de la pièce, et, dès qu'en ouvrant la porte, on faisait pénétrer une lueur, il poussait des cris aigus d'animal blessé.

Coulpant, qui souffrait de cet enfant comme d'une honte, prit prétexte de cette aversion pour le cacher à tous. Dans le commencement, des voisines compatissantes, par pitié pour le veuf, voulurent s'occuper du malheureux monstre. Mais le fermier reçut si mal leurs avances que les bonnes femmes se retirèrent, vexées.

En fait, il dissimulait l'infirme le plus possible, n'en parlait jamais, répondant à peine à ceux qui s'inquiétaient de lui. Il poussait si loin ce désir de mystère, qu'il congédia sous différents prétextes, peu à peu, les anciens serviteurs de la ferme, contemporains de la naissance et du malheur.

L'unique Marie-Rose continua à s'occuper de l'enfant. D'ailleurs silencieuse, revèche, rebelle aux questions, elle contribua avec son maître à faire oublier le fils.

Il fallut pourtant le faire baptiser. Coulpant s'arrangea avec le curé. Un soir de novembre, la nuit tombée, on le porta à l'église. Le sacrement lui fut donné ainsi, en secret, sans cloches ni dragées. On l'appela Arsène, un nom que

personne n'avait porté dans la famille, et qu'on lui choisit, sans chercher longtemps, comme pour un bâtard.

Il avait alors cinq ans. Mais son intelligence ne s'ouvrait pas. Son langage était une suite de sons inintelligibles. Pour exprimer ses brusques désirs, il se tordait avec des cris rauques, des gestes violents; et son horreur de la lumière subsistait, si forte, que le père en arriva à redouter pour lui la cécité complète.

Ils en causèrent longtemps, Marie-Rose et lui, le soir, à la dérobée.

Enfin Coulpant se décida. Comme il n'avait guère confiance dans le médecin du bourg, il résolut d'aller à Chartres, pour consulter un spécialiste.

Il partit donc, un matin, dans sa carriole à bâche, avec Marie-Rose au fond, qui tenait l'enfant bien caché dans des couvertures, un bandeau sur les yeux. Ils firent leurs six lieues d'une seule traite. Le médecin demeurait sur la place des Épars. Par les rues cahotantes, la voiture les y mena tout de suite.

Après deux heures d'attente dans un coin obscur de l'antichambre, ce fut leur tour. Le docteur examina longuement l'être misérable que Coulpant lui présentait les mains tremblantes. Il posa des questions minutieuses et précises, marmonna dans sa barbe des mots étranges : « ...Nyctalopie... vision nocturne... horreur de la lumière... il est nyctalope. »

Puis il ajouta quelques bonnes paroles, dit de tenir l'enfant dans une chambre obscure, de ne le sortir qu'à la nuit, et, l'ordonnance faite, en recommandant de revenir plus tard, il congédia le fermier qui, désespéré, s'éternisait.

Au retour, tout le long du trajet, Coulpant resta prostré dans ses réflexions. C'était une journée de mai, grise et lourde. Des nuages bas se traînaient au loin sur les blés drus. Mais Désir ne voyait ni l'espoir des moissons futures, ni la fécondité des terres. Tandis que la route se déroulait interminable, et qu'à l'horizon diminuait sur l'océan des plaines le vaisseau énorme et gris de la cathédrale, il songeait. Et toujours, revenait à son oreille, ce mot du médecin, ce mot mystérieux : « Nyctalope... nyctalope. »

*
* *

On le tint donc, suivant le conseil du docteur, dans la pièce aux volets fermés. Le soir seulement, à la nuit pleine, après souper, Coulpant l'emmenait prendre l'air au long des routes. Pour l'enfant d'ailleurs, l'obscurité n'existait pas. Il avait la vision des oiseaux nocturnes, la faculté de distinguer tous les détails dans les ténèbres, et, au cours de ces mornes promenades, cette faculté augmentait peu à peu, jusqu'à devenir prodigieuse.

Toujours infirme, il grandissait cependant. Il eut douze ans. Coulpant le relégua alors dans une mansarde au-dessus du four, tout au fond du jardin. Marie-Rose lui portait là ses repas, et, le soir, le libérait. Car, le crépuscule tombé, quand tous les hommes étaient rentrés, la cour déserte, les portes closes, on le laissait vagabonder, sachant bien qu'il se retrouverait dans cette obscurité mieux qu'un autre enfant en plein jour.

Le fermier, d'ailleurs, se détachait de plus en plus de son fils. Découragé, il l'aurait laissé peu à peu s'enlizer dans les dernières déchéances physiques, croupir dans l'infection de son galetas. Marie-Rose, seule, s'en occupa désormais, et le soigna de son mieux.

*
* *

Il passait donc ses journées à dormir sur son lit, ou à rêvasser accroupi dans l'ombre. Il ne sortait de sa torpeur que pour manger, et quand, à la fin du jour, on lui ouvrait la porte, il s'évadait avec des cris de joie.

La campagne nocturne était devenue son royaume. Il l'avait à lui seul tous les soirs, et la connaissait comme une amie.

Il savait les routes qui sillonnent la plaine, mais leur préférait les sentiers imprécis, les pistes à peine tracées suivant, en pente douce, l'ondulation légère des vallons.

L'hiver, il sortait peu, rôdait seulement aux alentours de la ferme. Cependant, les nuits craquantes de gel le tentaient

quelquefois. Alors, il s'élançait à travers champs, courait les chemins raboteux, zébrant de glissades les mares glacées. Et, sous la lune, son soleil à lui, les passants attardés voyaient l'étrange petit gnome filant, les talons joints, les jambes arquées, la tête dodelinante, sur le miroir brillant des eaux prises.

Mais, l'avril venu, quand il sentait à la tiédeur des crépuscules, la fin de l'hiver, il s'éloignait davantage, marchait longtemps, gagnait les premiers bois du Perche.

Tous leurs détours, tous leurs fourrés lui étaient devenus familiers. Il s'y glissait, malgré l'opacité de leur couvert, avec une sûreté merveilleuse. Sa joie était de fureter partout. De ses bras grêles, de ses jambes torses, il enlaçait le fût lisse des hêtres, où le tronc rugueux des sapins, se faisait dénicheur de couvées. Une jouissance cruelle l'emplissait à surprendre les oiseaux dans la chaleur des nids. Il était le rapace, le destructeur, l'être malfaisant qui tue pour le plaisir de tuer. Et, quand il redescendait, les doigts gluants des œufs brisés ou du sang des oiseaux morts, il s'en allait, bondissant à travers les cépées, tremper ses mains dans l'eau croupie des mares perdues.

Arsène était devenu le frère des bêtes de nuit, Il connaissait celles qui rampent sous les fourrés ou cheminent à pas menus à travers les sentiers, et dont le souffle inquiet lui parvenait dans le silence universel; celles qui volent n'échappaient pas à son regard perçant qui les distinguait bien, juchées parmi les branches. Parfois leurs ailes velues soufflétaient le grimpeur à la cime d'un arbre.

Comme tous les nocturnes, il avait l'appréhension de l'aube. Dès que retentissaient les premiers appels des coqs dans le matin grisâtre il courait, comme un fou, vers la ferme, sautait une barrière, et rentrait se terrer jusqu'au soir.

L'été lui causait parfois des moments d'épouvante. Dans l'atmosphère lourde, ses sens surexcités lui faisaient prévoir quelque chose d'insolite. Il restait alors couché au pied d'une meule, épiant autour de lui le fourmillement des êtres inquiets, le chuchotement de leurs voix mystérieuses. Puis dans le grand silence, le vent se levait tout à coup, une brise chaude et mouillée qui faisait vibrer les moissons et charriait

des parfums. Il attendait encore, le cœur battant, et soudain, le ciel s'illuminait.

Alors, ébloui par les éclairs, terrorisé par les grondements de la foudre, il fuyait sous l'averse, cachant ses yeux derrière ses bras croisés.

Une fois réfugié dans la chambre close, farouche, recroquevillé dans un coin, les poings sur la figure, il ne se rassurait que l'orage passé, bien que Marie-Rose, marmonnant des prières, tentât de l'apaiser.

A part ces alertes passagères, les nuits vibrantes encore de la chaleur du jour lui semblaient douces et désirables. Attiré en juin, par l'odeur grisante des foins, il allait de prairies en prairies, ayant toujours au cœur ce désir pervers de destruction, qui lui faisait bousculer les andains, ébouriffer les meules.

Juillet venu, sa joie était de courir dans les blés, dans les seigles deux fois plus hauts que lui, de foncer dans les récoltes comme un animal traqué, ivre du parfum des tiges écrasées, qui lui cinglaient la face et lui poissaient les mains de sève.

Mais, la moisson faite, la campagne retrouvée toute nue, il regagnait les bois. Son odorat reconnaissait déjà les senteurs mouillées de l'automne sournois. Alors, il se vautrait parfois des nuits entières dans la pourriture humide des feuilles mortes, insensible au froid envahissant, guettant ainsi pendant des heures, dans les ténèbres, à travers les fourrés, l'abreuvement des biches à la mare forestière.

***

Sa taille restait à peu près la même : toujours aussi chétive et difforme.

Il eut quinze ans. Ce fut alors que peu à peu ses yeux commencèrent à guérir, et, qu'insensiblement, son horreur de la lumière diminua.

Il s'en aperçut une nuit d'août, par un terrible orage, qui le surprit dans une clairière, à deux lieues de la ferme. La lueur fulgurante des éclairs blancs ne lui produisit plus la même épouvante. Bien plus, une joie lui vint à voir surgir

par instants, sous un aspect insoupçonné, la campagne environnante, et il attendit, tapi dans un hallier, que les roulements du tonnerre fussent apaisés.

Quand tout fut retombé dans le noir et dans le silence, tandis qu'une averse douce striait l'ombre, il attendit encore. Quoi donc? il ne le savait pas lui-même, mais un désir obscur s'éveillait au fond de lui.

L'horizon devint grisâtre, des appels de coqs fusèrent. Il était encore là, anxieux, regardant à travers les branches cette lueur pâle qui blanchissait au loin la plaine.

Enfin, de derrière un brouillard rose et mauve, dans le firmament purifié, le soleil levant lui envoya ses premiers rayons atténués de vapeurs. Et, pour la première fois, le malheureux connut la douceur du jour.

Si l'astre faisait cligner encore ses pauvres yeux, du moins, pouvait-il, comme les autres hommes, jouir de la lumière inondant les plaines. Et ses regards émerveillés se posèrent çà et là, admirant toutes choses; les flèches d'or liquide dardées à travers les feuilles, les jeux de l'ombre mouvante, la chanson des couleurs, le ciel prodigieux.

Les heures passèrent. Mais, quand vint la splendeur accablante de midi, une appréhension sourde et la faim tenaillante le poussèrent à rejoindre son gîte.

Coulpant avait su qu'il n'était pas rentré comme d'habitude avant l'aube et l'avait cherché toute la matinée. Plus qu'un malheur, il redoutait en effet qu'on n'aperçut son fils, et que sa honte paternelle se révélât ainsi à tous les yeux.

Aussi sa colère éclata, terrible, quand, au sortir du dîner de midi, devant tous les ouvriers, dans la cour, il le vit entrer poussiéreux et défait. Il bondit du seuil de la porte, en blasphémant, repoussa d'une bourrade les hommes qui s'assemblaient apitoyés, l'empoigna par le collet, et le traîna ainsi, malgré ses cris d'orfraie, jusqu'à la chambre du four. Là, il le battit si cruellement qu'il le laissa anéanti, inerte sur le pavé. Puis il rentra, hagard, tellement ancré dans sa rage, qu'il ne desserra pas les dents de huit jours, sinon pour renvoyer, avec de dures paroles, deux valets qu'il avait surpris critiquant sa conduite.

Marie-Rose n'avait pas osé intervenir, bien que son vieux

cœur protestât. Ce fut elle, comme toujours, qui soigna le pauvre Arsène. Elle pansa ses plaies et ses contusions douloureuses. A la longue, grâce à elle, il guérit.

Mais, le choc avait été si rude, que l'infortuné devint plus sauvage encore qu'auparavant. Même la douceur des paroles de la femme n'arrivait plus maintenant à lui faire quitter le coin obscur, où il se blottissait farouche, hargneux, révolté.

Coulpant avait interdit toute sortie, même nocturne et le tenait enfermé nuit et jour.

L'enfant, dès lors, commença à souffrir de la privation de la lumière. Ses yeux guéris la souhaitaient, le désiraient comme une caresse. Il passait ses journées, accroupi au fond de l'âtre, les genoux pliés, les mains nouées sur les jambes, tout son petit corps pelotonné dans les cendres. Et, relevant la tête, sa grosse tête branlante d'hydrocéphale, il guignait des heures entières, tout en haut du puits d'ombre formé par la cheminée, le carré de ciel qui luisait.

Pourtant, à vivre toujours reclus, sa santé déjà mauvaise périclita encore. Il resta prostré sur son lit, ne se levant que pour marcher d'un mur à l'autre, en de fièvreuses allées et venues.

Son père, soucieux de le voir ainsi, se relâcha un peu de sa dureté, et, de nouveau, lui laissa sa liberté nocturne.

Il recommença donc à sortir après la fin du jour, mais cette éternelle obscurité lui devenait intolérable. Comme un chien fustigé, il gardait toutefois un cruel souvenir des coups qu'il avait reçus. Son esprit, malgré le brouillard qui l'emplissait, percevait pourtant un rapport entre son retour tardif et la terrible correction. Aussi, dès l'approche de l'aube, il rentrait, les pieds las, le dos courbé, ayant erré au hasard, tristement.

Par une nuit d'octobre, il avait quitté la ferme, sous un ciel opaque et lourd, pesant aux épaules comme une voûte de cave.

Ce soir-là, mille sensations confuses l'envahissaient, exacerbant l'oppression de ces perpétuelles ténèbres, l'étouffement presque physique qu'elles lui causaient. Il sentait tout un monde s'agiter en lui-même, et son cœur sauvage et tumultueux se gonflait de désirs inconnus.

L'abandonné rôdait donc à travers les plaines noires, sondant l'infini de l'ombre, guettant en vain quelque lumière, quand, au détour d'un chemin encaissé, une aurore soudaine frappa ses yeux chercheurs.

C'était la lueur fuligineuse d'un grand feu allumé à quelque distance. Arsène se mit à courir. Mais, comme il approchait, deux silhouettes surgirent sur le rideau de flammes.

Alors, craintif, le petit monstre se coula dans l'herbe haute, et, rampant avec une souplesse vipérine, gagna du terrain peu à peu. Des chiens, l'ayant éventé, aboyèrent. Il s'arrêta hésitant, mais cette illumination l'attirait si fort qu'il continua à se traîner sur le ventre. Toutefois, son instinct obscur le poussa à faire une feinte. Cheminant par un mouvement insensible des mains et des pieds, il décrivit lentement un large demi-cercle.

Il voyait maintenant, éclairés de face, les deux êtres aperçus tout à l'heure. Rassuré par le silence des chiens, il alla encore de l'avant.

C'était un homme et une femme : des nomades au teint de cuivre et aux cheveux crépus. Allongé devant la Bohémienne, un gaillard jeune et souple, à chemise rouge, s'étirait dans la chaleur du brasier; il parlait à sa compagne. Langue inconnue, mots inintelligibles... c'était pourtant l'éternelle chanson, et la belle créature, aux yeux luisants, aux lèvres rouges, répondait, sans détourner la tête, nonchalante.

Ils causaient sans savoir que quelqu'un, dans l'ombre, les épiait. A vingt mètres d'eux, tapi derrière un buisson d'épines l'infirme les regardait.

Une volupté inconnue envahissait son être tout entier. C'était d'abord la lueur magique du feu : caresse pour ses yeux, flamboiement dans ses ténèbres, réconfort pour son corps souffreteux. Tout lui était une jouissance, mais cependant dans son âme confuse montait un autre sentiment. Si son pauvre cerveau obscurci n'arrivait pas bien à comprendre, du moins son cœur sentait réellement une émotion nouvelle. Et elle lui venait, sans qu'il pût l'expliquer, en admirant la femme baignée dans la lumière du feu.

L'enfant demeurait comme en adoration. A la longue, le froid le pénétrait, ses membres engourdis devenaient insen-

sibles. Une force inconnue le couchait là, sur l'herbe humide, hypnotisé.

Mais le foyer s'éteignait. Ses pétillements diminuèrent. Le vent de Beauce passa, impétueux, arrachant des flammèches. Tout retomba dans l'ombre, seules les braises incandescentes luisaient encore.

Rien autre n'était distinct. Arsène ne voyait plus le sourire de la femme, ni l'enchantement de la lumière. Le cœur serré il attendit pourtant. Ses yeux tâchaient de percer ce voile impénétrable, tissé de brouillard et de nuit : mais en vain. Il se leva tout doucement, tendant l'oreille...

Dans l'air redevenu calme, le rire de la femme fusait. On l'entendait monter en trilles aigus, reprendre par saccades, diminuer, puis s'éteindre. L'enfant écouta, regarda : mais rien, sinon l'obscurité et le silence universels.

Alors, désespéré, il se sauva.

***

Le lendemain soir, son instinct le fit se diriger vers le même côté de la plaine. Pendant longtemps, il erra dans le noir, à la recherche du feu. Ses yeux s'écarquillaient en vain pour découvrir la lueur de la veille. Pourtant, au tournant d'une haie, une petite clarté lui apparut et le fit s'approcher, craintif. C'étaient seulement, sur la terre calcinée, quelques tisons encore rouges que le vent ravivait. Il reconnut l'endroit et le buisson d'épines. Les traces du campement étaient encore visibles, mais les nomades étaient partis.

Ce fait ne suffit pas à le convaincre. Ses bras tendus autour du foyer, explorèrent l'ombre. Où donc était le feu, et la femme aux yeux noirs? Les grelots de son rire lui semblaient retentir encore à son oreille. Il s'arrêta la bouche ouverte : un vol lourd et mou frôlait un arbre proche. Une chouette huhula.

Alors l'enfant retourna vers les restes du foyer, se rappelant bien avoir vu une grande lumière. Qu'était-elle devenue? puisque seules les braises rouges subsistaient.

Il s'assit tout auprès. Ses mains palpèrent la cendre chaude,

remuèrent les branches à demi consumées. Il en prit une qui luisait encore par un bout. A ce moment, le vent nocturne le cingla brusquement de son fouet invisible, éparpillant les charbons qui crépitèrent. Du tison qu'il tenait, giclèrent des étincelles : une petite flamme s'éleva, qui le fit bondir sur ses pieds. Brandissant cette torche, content de ce flambeau, comme d'un jouet inattendu, il se mit à courir, laissant derrière lui une traînée lumineuse.

Il alla ainsi au hasard, dans la nuit. Las de ne rien trouver, il regagna les alentours de la ferme, franchit une barrière, et se trouva dans l'enclos derrière les granges, où s'élevaient, en pyramides informes, les meules de blé.

Insoucieux du danger, tenant toujours son tison à la main, le malheureux s'assit près des gerbes amoncelées. L'idée du feu contemplé la veille le hantait toujours, avec le souvenir de la femme baignée dans la lumière. Il songeait, et ses yeux ronds, clignotants, regardaient le tison qui brûlait tout doucement.

Encore une fois, une brise releva, tournant autour de la ferme, sifflant dans les arbres; le brandon se raviva soudain.

Alors, émergeant des brumes de son intelligence, l'idée subitement monta en lui. Elle se mua aussitôt en désir, le secoua d'un frisson voluptueux.

Ses doigts rencontrèrent un amas de paille à côté de lui, D'un geste brusque, il y jeta la bûche résineuse. Tout de suite, une flamme jaune monta, éclairant le sol. Pourtant, le tas isolé fut vite consumé, tout retomba dans l'ombre.

Lui, qui s'était levé extasié, se trouva subitement déçu. Rageur, il éparpilla du pied les cendres rouges. Mais il savait maintenant le moyen d'obtenir la lumière. Inconscient, il marcha vers la masse sombre qui se dressait tout près, imposante.

D'abord il voulut l'incendier à la base. Des petites flammes coururent çà et là, la paille pétilla. Mais les gerbes tassées prenaient difficilement. Impatient, il se dressa, approcha sa torche de la couverture.

Ce fut le jaillissement d'un cratère. Un jet d'or liquide fusa, monta en un instant jusqu'au sommet, des écharpes grisâtres se tordirent tout autour. Et au milieu des crépitements,

dominée par une trombe mouvante d'étincelles, la montagne de gerbes flamba toute.

Une aube de pourpre illuminait maintenant l'enclos. Aveuglé par la réverbération, ivre de joie, l'enfant riait. Une folie gagnait son cerveau. Il arracha une poignée de paille, l'alluma, courut aux autres meules. Mais la chaleur de l'incendie le fit reculer. De nouveau, il sauta la barrière, jeta sa torche, et rentra dans la cour.

A ce moment là, les toitures de chaume des bâtiments commençaient à s'embraser sous la pluie des flammèches. De la maison des cris désespérés s'élevaient. Effrayé soudain, comme une meule restée intacte se dressait au milieu de la cour, il y fit un trou, s'y cacha.

De là il entendit bientôt la voix furieuse de son père, injuriant les valets, qui, à moitié nus, couraient au hasard, en se tordant les bras. Dans l'écurie voisine retentissait le bruit sourd des ruades des chevaux apeurés. Des mugissements sinistres montaient des étables envahies par le feu, et déja le vent soufflait des bergeries l'odeur intolérable de la laine brûlée.

Cependant, l'obscur sentiment de sa faute le saisit. Une terreur le gagna. Craignant d'être découvert, il quitta sa cachette, s'agrippa aux gerbes, grimpa sur le sommet.

Là-haut, il dominait un spectacle effrayant : la ferme tout entière n'était plus qu'une suite de bûchers. Noyé dans l'irradiation de l'incendie, il voyait dans l'enclos rougeoyer les trois meules comme des torches monstrueuses. Les toitures des bâtiments étaient presque consumées. Le chaume réduit en cendres laissait à nu l'enchevêtrement des poutres, le réseau du lattis semblable à une grille incandescente. Et des greniers à foins une fumée lourde et âcre s'élevait en volutes épaisses vers les nuages de cuivre.

En bas, se détachant sur le brasier, des ombres noires s'agitaient. On essayait de faire sortir les chevaux. On leur encapuchonnait la tête, mais, stupides, se cabrant, hennissant de peur, ils résistaient.

Des rafales passèrent. Elles apportaient par intervalles des résonnances de cloches : tocsin précipité, semeur d'épouvante.

Au loin, dans la nuit rouge, les yeux du nyctalope distinguaient toute une foule accourue. Des hommes, laissant les sentiers, coupaient court à travers champs. D'autres stationnaient çà et là en groupes confus, gesticulant.

Cependant le vent capricieux tourna. Il projetait maintenant des flammèches du toit des écuries, jusque sur la meule où l'enfant se tenait cramponné.

Les premières s'éteignirent. D'autres tombèrent qui continuèrent à brûler, la paille grésilla.

Aveuglé par les tourbillons de vapeur asphyxiante, éperdu, il se leva, trébuchant sur les gerbes. A voir la cour embrasée tout autour, un vertige le prit ; il se jeta à plat-ventre, rampa jusqu'au bord, mais la paroi verticale lui apparut scintillante, criblée de points multicolores. Il n'osa pas descendre.

Alors, il se retourna sur le dos, les yeux vers le ciel de sang. La fumée plus dense l'enveloppa. Des étincelles piquèrent sa figure et ses mains. Il se souleva dans un spasme. Ses bras se tendirent, sa bouche s'ouvrit dans une aspiration désespérée : il retomba.

Et l'infirme, condamné à la nuit perpétuelle, mourut lentement, auréolé de flammes, dans la splendeur éblouissante du feu.

PAUL-VICTOR DUCHEMIN

TROUPES INDIGÈNES

ET

RÉVOLTE DE FEZ

La révolte des tabors marocains à Fez vient de poser devant l'opinion française la question des troupes indigènes employées aux colonies.

Quand un pays a été conquis par une puissance européenne, annexé ou soumis à un régime de protectorat, les troupes du « corps expéditionnaire » sont remplacées par les troupes dites « d'occupation », et celles-ci doivent, pendant longtemps, être en nombre suffisant, pour permettre aux autorités françaises d'occuper le pays, de l'étudier, de l'organiser et de le mettre en valeur progressivement.

Les premières troupes qui ont fait la conquête d'une colonie française étaient des troupes métropolitaines et des corps indigènes recrutés dans d'anciennes colonies, depuis longtemps rattachées à la France. Les tirailleurs algériens, après s'être battus comme des lions à Wissembourg, nous ont aidés dans toutes nos guerres coloniales, au Tonkin, à Madagascar; ils nous aident en ce moment au Maroc, de concert avec les braves Sénégalais. Lorsque les progrès de notre occupation sont sensibles, que le calme renaît peu à peu dans le pays, on commence à organiser des *troupes indigènes*, ce que les Anglais nomment des *corps de troupe natifs*. Ces troupes, dénommées

par nous, régiments de tirailleurs, de spahis, gardes et milices indigènes, offrent le grand avantage de rendre disponibles les corps de troupe français qu'elles remplacent en partie, de nous donner des soldats habitués au climat et à toutes ses intempéries, et enfin d'être beaucoup moins onéreuses pour le budget que ne sont les troupes françaises.

L'organisation de ces corps natifs, qui doivent coopérer au maintien de l'ordre et de la sécurité, dans leur pays que nous avons conquis, demande à être conduite avec le plus grand discernement et une extrême prudence. A proprement parler, il ne peut pas y avoir de règles fixes sur tous les points, car il faut avant tout tenir compte du caractère de l'indigène et de la situation politique de la colonie. En revanche, il y a des principes que l'on ne saurait méconnaître sans danger.

D'abord comment opérer le recrutement des soldats indigènes? Si dans une colonie de conquête nous appelons pour servir dans nos régiments le natif, pour trois ou quatre ans seulement, et le renvoyons ensuite dans ses foyers, que va-t il devenir? Payé régulièrement, bien traité, il est devenu un excellent soldat. Depuis de longues années, tirailleurs algériens, annamites, malgaches, sénégalais, tonkinois, tunisiens, nous ont donné des preuves irréfutables de leur bravoure et de leur dévouement. Mais les habitudes qu'il aura contractées au régiment, pendant ses trois ou quatre années de service, ne le rendent plus très apte à reprendre sa vie primitive, ni les travaux des champs. Elles font de lui un être à part, un déclassé dans son village; elles risquent d'en faire un indigent s'il n'a pas de pension de retraite, car souvent il a oublié les moyens qu'il avait auparavant de gagner sa vie. S'il a acquis certaines de nos qualités, il s'est par contre approprié nombre de nos défauts. Nous l'avons déraciné de son sol natal, sans lui fournir les moyens de pouvoir s'y replanter. Ce natif libéré du service militaire, après trois ou quatre ans, va grossir le noyau des mécontents, il pourra se joindre aux bandes, qui existent forcément dans toutes les colonies de conquête. Il sera d'autant plus dangereux, que nous lui aurons appris à se battre à l'européenne, et que nous aurons rendu sa situation plus précaire.

Il est donc indispensable de ne former les régiments natifs qu'avec des indigènes engagés à long terme et des rengagés. Donnons-leur des avantages à mesure que leur temps de service est plus long. Donnons-leur surtout, au moment de leur retraite, après quinze ou vingt années de services militaires, les moyens de mener une vie convenable dans leur pays d'enfance. Au lieu d'en faire des déclassés, nous en ferons ainsi des auxiliaires dévoués de la nation française; ils jouiront d'un respect plus grand parmi leurs compatriotes.

Ajoutons à ces considérations matérielles des considérations d'un ordre plus élevé. Nous avons le grave tort de croire en France que les peuples de race noire ou jaune, auxquels nous avons imposé notre domination par le droit du plus fort, et qui subissent notre joug parce qu'ils ne peuvent faire autrement, n'ont pas le sentiment de leur nationalité. Nous voulons tirer d'eux le maximum de la « matière recrutable », en vue de la guerre, pour notre propre compte. Cette conception est à la fois maladroite et immorale, indigne d'une grande nation civilisée comme la France. Nous avons conquis l'Algérie, le Sénégal, l'Indo-Chine; nous administrons ces pays à notre guise, à la mode française, et nous voulons imposer à ces peuples l'impôt du sang en notre faveur, pour nous défendre, nous, les conquérants, sans améliorer leur sort ni leur situation politique; pour rééditer le mot célèbre : ce n'est pas un crime, c'est une faute; nous risquons de la payer aussi cher que Carthage.

Il y a sept ans nous avons rêvé de créer en Indo-Chine une armée nationale annamite, à l'instar de notre armée française. C'était la mode des gouvernants d'alors, de parler d'assimilation ou d'association des indigènes à nous Français. Comment un conquérant peut-il demander à un indigène dompté, mais non résigné, qui n'est pas de sa race, et dont il est l'oppresseur journalier, de se croire son associé?

L'Asiatique ne comprend rien à nos grands mots d'assimilation ou d'association, mais ce qu'il comprend très bien et n'oublie pas, c'est la pratique de notre occupation. Il se rend bien compte qu'il est notre associé de force; il sait que de trois mille fonctionnaires français en Indo-Chine, le nombre est passé à environ six mille en une dizaine d'années; il comprend que si ces fonctionnaires, — dont un grand nombre ignore

sa langue, ses mœurs, ses coutumes, — changent encore avec plus de rapidité qu'ils n'augmentent, c'est qu'il les paie, lui. Chaque année, en effet, il revoit les agents du fisc, qui lui demandent un peu plus d'impôts, avec un arbitraire vexatoire, dont on ne peut avoir idée, si on ne l'a pas constaté par soi-même dans le pays. Il sait aussi qu'il entretient des magistrats français chargés de le juger et que ceux-ci ne connaissant ni son esprit, ni sa langue, sont à la merci d'interprètes vénaux; et il sait mieux que personne, que bien des jugements sont rendus souvent contre toute justice.

Et nous voulons que l'indigène nous aime, nous qui depuis près de trente ans le maintenons sous notre joug, en l'exaspérant un peu plus chaque jour! Non, il ne nous aime pas; il nous supportera parce qu'il ne peut pas faire autrement, jusqu'au moment où il se croira assez fort pour nous expulser, pour se libérer ou même pour changer de maître.

C'est dans de telles conditions que nous avons rêvé, nous Français, de créer par voie de conscription une armée nationale annamite, afin de défendre notre conquête contre un agresseur étranger! La sinistre révolte de 1908, au Tonkin, en Annam, fut la conséquence de nos erreurs.

Depuis quelques mois certains progrès ont été accomplis; le ministre des Colonies a exigé des fonctionnaires et magistrats, qu'ils connaissent au moins la langue de leurs administrés ou prévenus. Rien de mieux. Espérons, en tout cas, que l'on ne voudra pas reprendre la fausse conception de l'armée annamite. La presse indo-chinoise s'émeut d'un nouveau projet conçu dans ce sens, soumis au gouvernement par le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine. Le gouvernement ne voudra sans doute pas provoquer en Indo-Chine une révolte analogue à la révolte de Fez.

Une autre leçon récente montre le grave danger de vouloir faire payer l'impôt du sang à nos populations coloniales, comme aux Français. Un tout récent décret du 3 février 1912 ordonne de recourir à la voie d'appel pour développer le recrutement des indigènes algériens, concurremment avec les engagements volontaires et les rengagements. Bien que l'Algérie ait été conquise il y a plus de quatre-vingts ans, la

mise en application de la circonscription a causé une profonde émotion parmi toute la population musulmane. Nous reproduisons ci-dessous textuellement une partie de la protestation des musulmans (elle vaut la peine d'être méditée) :

Tandis que les israélites et étrangers qui ont satisfait aux obligations militaires jouissent de *tous les droits de citoyens français*, nous n'en demeurerons pas moins placés dans une situation spéciale et inférieure qui comporte notamment la lourde charge d'impôts particuliers, les mesures vexatoires et les nombreuses amendes, dont sont victimes les indigènes, de la part du service forestier, très rigoureux à leur encontre.

Ajouter à cela la juridiction des tribunaux répressifs, le régime de l'indigénat et la cour criminelle.

Depuis quatre-vingts ans que s'est faite la conquête de l'Algérie, le sang versé par les nôtres partout où l'honneur de la France s'est trouvé engagé, atteste notre fidélité à son drapeau.

Aussi, confiants en sa haute justice et en ses principes d'égalité et de générosité, nous venons, à l'heure où un suprême et nouveau devoir est exigé de nous, vous prier, monsieur le président, de vouloir bien jeter un regard bienveillant sur une situation que rien ne pourra justifier et à laquelle il sera impossible à l'avenir de trouver, sans sortir du domaine de l'équité et de la raison, une excuse.

Nous ne saurions trop insister pour demander au gouvernement de la République française, dont nous connaissons parfaitement l'équité, la justice et la bienveillance, *de bien vouloir nous accorder le droit de citoyens français, sous réserve de notre statut personnel, en compensation de l'impôt du sang qu'il nous impose.*

Nous traitons les Algériens musulmans en sujets conquis, et nous voulons leur imposer toutes les charges du citoyen français pour nous défendre, nous les conquérants. C'est une grave erreur. Les Arabes protestent non seulement en paroles et par écrit, mais aussi en actes. On a dû faire venir des troupes à Nedroma dans la province d'Oran, afin de protéger l'administrateur de la commune mixte, qui procédait aux opérations de la conscription. Deux bataillons de zouaves et plusieurs batteries d'artillerie parcourent le département dans tous les sens, afin de prévenir ou de réprimer un trouble. Le mécontentement est général dans toute l'Algérie. Les colons sont effrayés, beaucoup de familles israélites s'enfuient. Certes ce n'est pas l'insurrection, mais en présence

des événements de la Tripolitaine et du Maroc, il serait sage au moins de ne pas se livrer à des expériences de ce genre qui peuvent à la longue soulever l'Algérie contre nous.

N'oublions pas les leçons de l'expérience acquise depuis des siècles par toutes les nations conquérantes et civilisatrices. C'est uniquement par des engagements volontaires à long terme, des rengagements, et une retraite convenable, destinée à leur assurer une existence digne pour le reste de leur vie, que nous pouvons recruter des soldats indigènes. Avec ces sages mesures, les Algériens, les Sénégalais, feront toujours d'excellents soldats; autrement nous risquons de soulever toutes les populations contre nous.

***

Comment organiser les cadres français des troupes natives? Pour commander des soldats indigènes, la première condition est de savoir parler leur langue; le bon sens l'indique, les premiers corps natifs ne peuvent, et ne doivent être créés que plusieurs années après le début de la conquête. L'Algérie fut occupée dès 1830, et c'est seulement en 1842 que l'on put créer les premiers bataillons de tirailleurs, après quelques tentatives peu heureuses pendant les douze premières années de l'occupation. Les troupes françaises du début de toute expédition coloniale résident longtemps dans le pays. Beaucoup de leurs cadres demandent à prolonger leur séjour, au lieu d'être rapatriés dans la métropole. Ils peuvent former les premiers cadres français de ces troupes natives, que nous créons en vue d'achever la conquête et l'occupation progressive de la colonie. Ces officiers se sont mis d'eux-mêmes, et par goût, à apprendre la langue, à étudier et comprendre les mœurs des indigènes. Par un juste retour, ils sont d'autant mieux aimés, respectés et obéis du soldat natif, qu'ils l'ont mieux compris, se sont mieux fait comprendre de lui. Tel doit être dans toute colonie le début des troupes indigènes. Au fur et à mesure de la consolidation et des progrès de notre occupation, on augmente ces troupes natives, en vue du maintien de la sécurité intérieure. Il faut donc en même temps

augmenter leurs cadres français en officiers et sous-officiers. C'est le commencement des difficultés, par suite de notre réglementation militaire, qui n'a pas su se mettre en temps opportun à hauteur des progrès de nos conquêtes coloniales.

Un jeune officier, du grade de lieutenant, sert par exemple pendant trois ans, dans un régiment de tirailleurs tonkinois. Cette période passée, le règlement l'oblige à rentrer en France pour se retremper dans la métropole et la vie régimentaire, en vue de la guerre européenne. Ce même officier, par le jeu automatique du tour de départ colonial, est envoyé au Sénégal, à Madasgascar, aux Antilles, etc. Il ne retournera peut-être jamais au Tonkin, dans toute sa carrière, jusqu'au grade du général. Ce système est déplorable. Certes des circulaires ministérielles, encore un peu plus nombreuses que les ministres, ont bien essayé de remédier à ce mal. Mais la situation n'est pas modifiée pour la grande majorité des intéressés. Pour les favorisés, on leur donne ainsi, en violant la réglementation qui subsiste malgré les circulaires ou les dépêches ministérielles, des affectations de choix. Ces dernières assurent le bénéfice de la campagne de guerre, même pour de grandes garnisons coloniales, où l'on n'est pas plus en guerre qu'à Paris. Telle est la justice de notre organisation actuelle.

La loi doit en conséquence exiger que tout officier nommé à un commandement dans un corps de troupe indigène, quel qu'il soit, connaisse à fond la langue et la mentalité de ses soldats. Il ne suffit pas que l'officier passe un examen, obtienne un brevet de langue étrangère, vite oubliée. Il doit conserver et développer ses premières connaissances, pouvoir se passer complètement des services d'un interprète, afin de converser avec ses subordonnés et surtout de comprendre ce qu'ils disent. C'est la spécialisation de tous les cadres français placés dans les corps indigènes qui s'impose. Depuis plus de quatre-vingts ans nous commettons erreurs sur erreurs; il est temps de se décider à bien faire une fois pour toutes.

Les troupes natives n'ont pas seulement des cadres français, elles ont aussi des cadres indigènes. Ces cadres, à l'origine, sont tous subalternes; ils se composent de caporaux et de sergents. Petit à petit on en augmente le nombre et on en élève

le grade. Toutefois il doit exister une proportion définie par l'expérience entre les cadres français et les cadres indigènes d'une unité native. Prenons un exemple, celui d'une compagnie de tirailleurs algériens. La loi prescrit que pour une compagnie forte de 149 soldats, indigènes ou français, il doit y avoir les cadres suivants : *Français* : le capitaine commandant; 2 lieutenants; 7 sous-officiers et 4 caporaux; — *Indigènes* : 1 lieutenant ou sous-lieutenant; 4 sergents et 8 caporaux.

De plus, dans tout bataillon et régiment indigènes, les cadres sont uniquement composés d'officiers français; nul commandant de compagnie, d'escadron, n'est indigène; par principe ils sont officiers français. Telle est la sage réglementation en vigueur pour toutes nos troupes indigènes, aussi bien en Algérie et au Tonkin qu'au Sénégal. On l'a violée au Maroc en 1912; les massacres de Fez nous ont durement rappelé à la règle, que César déja recommandait dans ses *Commentaires*.

Il ne faudrait pas toutefois conclure qu'un de nos sujets coloniaux ne puisse pas devenir officier français. C'est une toute autre question. Des Algériens, des Annamites, sujets d'élite élevés dans nos écoles, sont devenus non seulement des officiers français, mais des officiers supérieurs au même titre que n'importe quel Français. Ils se sont approprié la culture française; ce ne sont plus des indigènes, ce sont des Français, presque toujours d'une haute culture. A part ces exceptions, nous devons très fortement encadrer par des officiers et sous-officiers français toutes nos unités indigènes, et ne jamais laisser le commandement d'une compagnie, d'un escadron, d'un poste français, à un indigène quelconque.

Pour faire régner l'ordre et la sécurité indispensables, les troupes natives ajoutent dans nos colonies un appoint aux forces d'occupation de la métropole. Mais quel que soit le degré d'attachement des indigènes pour nous, on ne saurait complètement supprimer le noyau des troupes françaises. La proportion entre les troupes natives et françaises est essentiellement variable, non seulement avec chaque colonie, mais aussi suivant les époques et la bonne ou mauvaise politique coloniale que nous pratiquons.

Il faut aussi tenir compte de l'éloignement relatif de la

métropole. Dans le cas d'un soulèvement grave et fortuit, un nouveau facteur entre en jeu : le temps nécessaire pour faire venir de France, ou d'une autre colonie fidèle, des renforts afin de rétablir l'ordre et la sécurité. Dans de pareilles circonstances, la métropole peut se servir de troupes indigènes empruntées à d'autres colonies, mais non pas sur place de troupes natives. Les tirailleurs algériens au Tonkin, à Madagascar, au Maroc, ainsi que les Sénégalais, nous ont aidés avec autant de courage que de dévouement. Ces engagés, ces rengagés, bien encadrés par des officiers français qui les connaissaient, et qu'ils aimaient, se sont battus partout avec une bravoure que l'on ne saurait trop louer. Si on a commis parfois, comme au Maroc, de graves erreurs, on ne saurait en rendre responsables nos troupes indigènes, braves et fidèles, quand elles sont bien utilisées.

Les troupes natives, surtout au début de leur formation ne doivent jamais être employées seules, même si elles ont un fort cadre français. A côté d'elles, soit en garnison, soit pendant les opérations militaires, il faut des troupes françaises en nombre à peu près égal.

Enfin nous ne devons jamais créer d'artillerie indigène. Dans nos batteries, le service des pièces est fait par des canonniers français; des auxiliaires indigènes sont employés pour les corvées pénibles, les soins à donner aux animaux, afin d'éviter toute fatigue inutile à nos soldats dans les pays chauds.

*
* *

C'est la méconnaissance de ces principes de recrutement, d'encadrement et d'emploi des troupes natives, qui a provoqué la récente révolte des troupes marocaines, créées, organisées et instruites par nous. Cette rébellion a été particulièrement grave à Fez, mais elle n'y a point été localisée. La désertion en masse, avec armes et bagages, des tabors de cavalerie du capitaine Vary à Arbaoua ; les désertions partielles, les troubles survenus partout où nous n'avions que des troupes chérifiennes, montrent que c'est un fait d'ordre général. Il n'y

a eu que deux exceptions heureuses que nous devons signaler. Le tabor du lieutenant Guillaume, et le détachement de l'adjudant Pisani, non seulement sont restés fidèles, mais ont même défendu leurs instructeurs français contre les insurgés. Nous avons commis au Maroc des erreurs graves. Nous sommes allés beaucoup trop vite en besogne en créant une armée chérifienne. Nous avons négligé de mettre à côté de chacune de ses unités des troupes françaises. Aux 3 000 hommes que comprenait l'ancienne mission militaire, on a substitué le 1er mars 1912, des troupes natives encadrées par des officiers français. Dès avril, ces troupes comprenaient 6 000 hommes; on avait racolé tout ce qu'on trouvait en fait de soldats; à la fin de l'année ce chiffre devait être porté par la conscription à 12 000. Ce développement hâtif des troupes natives était une grosse imprudence.

Par *tabor*, c'est-à-dire par bataillon d'infanterie marocaine, il n'y avait que des officiers et sous-officiers marocains. Un capitaine, deux ou trois lieutenants français étaient uniquement affectés à titre de *conseillers* pour l'instruction du tabor; ils ne commandaient pas effectivement. Pour le même effectif de tirailleurs algériens nous avons : 11 officiers, 22 sous-officiers et 12 caporaux français.

De plus, nos instructeurs français étaient dans l'ignorance de la langue de leurs soldats; sans cela ils auraient été renseignés sur le mécontentement de leurs hommes; ils auraient compris les remarques que ceux-ci se faisaient entre eux, au camp, en marche, à l'exercice. Quant à la mentalité et aux coutumes du soldat marocain, de l'*askri*, ils n'en avaient aucune idée.

Nos officiers à peine arrivés au Maroc, voulaient faire porter le sac aux Marocains. Ils ignoraient que porter un fardeau sur ses épaules est une déchéance pour le guerrier chérifien; c'était, à ses yeux, l'assimiler aux bêtes de somme, qui transportaient le *barda*, c'est-à-dire la charge. Un Marocain porte ses armes et ses munitions; c'est tout. Quand les nouvelles troupes chérifiennes virent arriver les sacs, elles furent exaspérées, et l'on n'osa pas les leur faire porter.

Les *askris* étaient engagés par un contrat qui fixait leur solde journalière à vingt-cinq sous. Suivant leurs habitudes,

à la manière d'ailleurs de nos tirailleurs sénégalais, les soldats marocains vivent par petits groupes de huit à dix, avec leurs femmes et leurs enfants. Les femmes font la cuisine et la solde de l'*askri* fait vivre toute sa famille.

A partir du 16 avril leur solde était portée à trente sous par jour, mais l'autorité militaire leur faisait une retenue de vingt sous par jour, afin de les faire vivre à *l'ordinaire*, comme une jeune recrue de l'armée française. Il leur restait donc dix sous pour acheter leur tabac, thé, sucre, et faire vivre leur famille. De plus ils devaient manger tous ensemble, et ne plus passer leur temps de repos avec leurs femmes, ni former à leur guise pour les repas des groupes sympathiques.

Cette dernière mesure acheva de les exaspérer : le 17 avril, vers midi, ils se soulevèrent et mirent à sac la ville de Fez. Les officiers et sous-officiers français sont massacrés, torturés ; les civils sont pourchassés et fusillés. Les *askris* pillent la banque, de nombreux établissements publics et privés. Les têtes des Français sont promenées sanglantes, au bout des piques, dans les rues. Le quartier israélite est mis à sac, brûlé ; les femmes sont violées et des centaines de malheureux sans défense sont égorgés. C'est à coups de canon que les premières troupes françaises arrivées doivent reprendre la ville.

Par une autre faute vraiment incompréhensible aussi, nous n'avions pas un seul corps de troupe français dans Fez. Nous avons perdu 14 civils, 15 officiers et 40 hommes de troupes. 70 soldats ont été blessés et des centaines d'indigènes massacrés. Tel est le bilan de ces trois journées des 17, 18 et 19 avril.

La seule cause de ces « Vêpres marocaines », ce sont les fautes commises par nous. Il est utile de les connaître, afin d'en éviter le retour. Pour les nations comme pour les individus, *toutes les fautes se paient*. Nous devons faire en sorte que celle-ci ne coûte pas trop cher à la France, et que cette erreur en fait de guerre coloniale soit la dernière.

LIEUTENANT-COLONEL DEBON

LA MORALE DE SHAKESPEARE

Presque tous les critiques s'accordent à louer dans Shakespeare le moraliste autant que le peintre de la vie humaine.

Et sans doute n'importe quel écrivain, s'il retrace la vie avec fidélité, peut, en un certain sens, être appelé moraliste. Mais les critiques ne l'entendent pas ainsi de Shakespeare. On croirait lui faire tort en se contentant de dire que la vérité de son théâtre comporte des enseignements ; on nous le montre toujours soucieux de rapporter ses pièces à quelque maxime abstraite, même celles où des lecteurs moins avertis s'imagineraient qu'il a seulement voulu tantôt provoquer le rire par de grossières bouffonneries, tantôt secouer les nerfs par d'horrifiants spectacles.

C'est là ce qui fait tort à Shakespeare ; et nous montrerons d'abord qu'il n'a, la plupart du temps, aucune visée didactique : en général, son unique objet consiste à imiter la nature ; pour lui, suivant l'expression d'Hamlet, le drame, simple miroir, doit uniquement « présenter à la vertu ses propres traits, au vice sa propre image, aux époques successives leur forme et leur physionomie particulière [1] ». Mais, comme certaines de ses pièces semblent pourtant dénoter une intention morale, nous montrerons ensuite que les moralités auxquelles il les subordonne sont d'ordinaire fausses en elles-mêmes, et que la manière dont il propose et développe ces

1. *Hamlet*, acte III, scène II ; traduction d'Émile Montégut. — C'est cette traduction que nous suivons, quitte, parfois, à la modifier.

moralités, dont il y adapte la conduite de l'action ou le caractère des acteurs, laisse voir, si nous osons le dire, une étrange gaucherie.

Selon les critiques les plus autorisés, Shakespeare observerait partout deux règles essentielles : premièrement, ses personnages se feraient à eux-mêmes leur sort; secondement, chacun d'eux recevrait devant le public la récompense ou la punition qu'il mérite.

En réalité, quelques pièces mises à part, nul auteur dramatique ne s'inquiète aussi peu de ces deux « règles ».

Le dramaturge qui voudrait observer la première, devrait, ce semble, réduire autant que possible la part des choses fortuites; ainsi procèdent Corneille dans beaucoup de ses tragédies et Racine dans toutes les siennes. Mais ne sait-on pas quelle place elles tiennent dans le théâtres de Shakespeare? Et comment peut-on soutenir que ses personnages sont « les ouvriers de leur destin », quand il n'y a aucun autre théâtre où le hasard détermine si manifestement l'action? Presque toujours leur salut ou leur perte proviennent soit de purs accidents, soit de circonstances trop invraisemblables pour qu'ils puissent même les prévoir.

Citerons-nous quelques exemples? Dans *Beaucoup de bruit pour rien,* le complot de don Juan contre Héro réussirait à souhait si son acolyte ne s'avisait d'en informer bénévolement un comparse inventé *ad hoc*, et si des veilleurs de nuit ne surprenaient cette opportune confidence [1]. Qu'est-ce qui, dans *la Tempête*, met Prospéro en état de reconquérir son trône? Lui-même va nous le dire. « Par un étrange hasard, la fortune, redevenue bienveillante, a conduit mes ennemis vers cette île [2]. » Dans *le Marchand de Venise*, c'est encore par hasard que les vaisseaux d'Antonio ne reviennent pas à temps pour lui permettre de payer sa dette; par hasard que Bassanio obtient la main de Portia, car le raisonnement qui décide son choix entre les coffrets n'a rien de supérieur à celui de ses deux rivaux. Enfin, dans *Roméo et Juliette*, pourquoi Roméo

1. Acte III, scène III.
2. Acte I, scène I.

croit-il Juliette morte? Frère Jean, chargé d'aller à Mantoue l'avertir qu'elle est seulement endormie, ne peut s'acquitter de son message : moine franciscain, il faut qu'un autre moine de son ordre l'accompagne; mais je ne sais quelle maladie contagieuse — c'est maintenant que nous en sommes prévenus — sévit alors sur Vérone, et les inspecteurs de la santé publique, l'ayant vu franchir le seuil d'une maison où le frère qui devait faire route avec lui visite des malades, ferment la porte et ne veulent pas le laisser sortir. Sans ce contretemps aussi fâcheux qu'accidentel, ni Roméo ne boirait du poison, ni Juliette ne se percerait le sein.

Quant à la seconde règle, remarquons d'abord que, si Shakespeare, comme on l'assure, s'était imposé l'obligation de récompenser toujours les bons et de châtier toujours les méchants, son théâtre ressemblerait peu à la vie. Et puis la moralité n'en serait pas seulement puérile; elle corromprait toute notion du bien par les calculs de l'intérêt personnel. Mais nous nous dispenserons d'insister sur ce point. Nous signalerons plutôt quelques-uns des singuliers contresens où peut conduire la manie de ramener tout, dans le théâtre shakespearien, à des intentions morales.

Desdémone est tuée. Il faut, d'après les critiques, expliquer ce meurtre comme une punition. Eh quoi? L'aimable, la douce, la tendre Desdémone? Oui bien; ainsi l'exige la seconde règle de Shakespeare. Nous ne lui reprocherions, pour notre compte, que de se montrer vraiment trop niaise et trop inerte. Trop niaise : Othello la rudoie sans qu'elle y entende rien, et, plus il laisse paraître sa jalousie, plus elle met d'insistance à demander la grâce de celui qui en est l'objet. Trop inerte : lorsqu'elle finit cependant par comprendre, — alors même, insultée et frappée, elle ne sait qu'implorer la pitié du ciel, elle ne trouve pas, au moins dans son amour, la force de se défendre contre le furieux qui va l'étouffer. Cette inertie et cette niaiserie, nos critiques, au reste, les appellent de la candeur. Et, s'ils veulent que la mort de Desdémone soit un juste châtiment, ils n'en prétendent pas moins faire de la jeune femme le type de l'amour conjugal. Mais sait-on ce qui, d'après eux, justifie sa mort? Partant de ce principe, que le théâtre de Shakespeare se con-

forme partout à « la loi morale », ils remontrent, le plus sérieusement du monde, comme quoi Othello, en tuant Desdémone, la punit de s'être mariée avec lui sans consulter l'auteur des ses jours.

Un tel châtiment paraît quelque peu raide, plus raide que la justice même. Et, en se reportant à d'autres pièces de Shakespeare, on n'y retrouve point une telle rigueur. Dans *les Deux Véronais*, Silvie, quand son père a banni Valentin, quitte Milan pour aller rejoindre le jeune homme; et la comédie se termine sur leur mariage, et Valentin ne manifeste, que je sache, aucune velléité d'étrangler cette fille désobéissante. Dans *Cymbeline*, Imogène, qui a secrètement épousé Posthumus, subit d'abord maintes épreuves; mais elle retrouve au dénouement la confiance et l'amour de son mari. Dans *le Marchand de Venise*, Jessica déserte la maison paternelle après avoir fait main basse sur tout ce qu'elle peut y dérober d'argent et de bijoux : cela ne l'empêche pas d'être fort heureuse avec Lorenzo; et Shakespeare prend plaisir à nous étaler son bonheur[1].

Convenons que le père de Silvie s'est mis en tête de lui donner un sot pour époux, qu'une marâtre cruelle et fourbe persécute Imogène, que Shylock ne mérite ni affection ni respect. Mais Brabantio? Il ne semble pas, après tout, témoigner à Desdémone tant de tendresse, et son langage trahit beaucoup plus la colère que la douleur.

Si, du reste, Shakespeare avait voulu punir Desdémone, il aurait, au début, fait ressortir ses torts. Bien loin de là, dans toute la scène où paraît Brabantio, nous voyons qu'il les atténue de son mieux. Par exemple, quand Othello vient de raconter comment Desdémone se prit d'amour pour lui : « Je crois, déclare le doge, que ma fille eût été conquise[2] », on rappelle l'avertissement de Brabantio au More : « Prends garde; elle a trompé son père, elle trompera son mari[3] », et l'on prétend que cette parole va « peser sur Desdémone ». Othello pourra bien s'en souvenir, et ses soupçons y trouve-

1. Dans la belle scène par laquelle s'ouvre le cinquième acte.
2. Acte I, scène III.
3. *Id.*, *ibid.*

ront sans doute un stimulant; mais que veut-on dire en disant qu'elle pèse sur la jeune femme? Aucune épouse ne sera plus fidèle, plus dévouée, plus soumise : quel rapport y aurait-il donc entre le mot de Brabantio et le châtiment qu'on inflige à sa fille? La catastrophe finale ne signifie point que Desdémone soit coupable, elle montre que la jalousie, égarant le More, pousse cet homme naturellement généreux à un détestable crime.

Il en est pour Juliette comme pour Desdémone. Les critiques ont beau prétendre qu'elle expie par sa mort une folle passion : si telle avait été la pensée de Shakespeare, n'aurait-il pas, là encore, présenté les choses tout autrement?

En premier lieu, il se serait bien gardé de donner aucun tort au père et à la mère de Juliette. Or, quelle est leur conduite envers elle? L'un veut la marier séance tenante avec le comte Pâris, et, comme elle ne se soumet pas à l'instant, le voilà qui l'appelle mijaurée, impudente, face de cire, qui menace de la traîner à l'église sur une claie; puis, lorsqu'elle embrasse ses genoux : « Au diable! s'écrie-t-il; va mendier ton pain, meurs de faim dans la rue, je te renierai pour ma fille ». L'autre, quand Juliette, son père une fois sorti, la conjure de reculer au moins ce mariage d'un mois, d'une semaine, lui répond : « Ne me parle point, car je ne dirai rien; fais ce que tu voudras, j'en ai fini avec toi »; et, là-dessus, elle la quitte sans un mot d'affection ou seulement de pitié [1].

Juliette, il est vrai, aime un Montaigu. Mais l'en punir, ce serait justifier, ce serait sanctionner la haine des deux familles. Et cette haine, dont nous ne connaissons même pas les motifs, Shakespeare ne perd pas une occasion de la réprouver. Dans la première scène, le prince, surprenant une nouvelle rixe des Montaigus et des Capulets : « Sujets rebelles, dit-il, ennemis de la paix, êtes-vous des hommes ou des bêtes féroces? » Capulet, dans la scène suivante, dit au comte Pâris : « Il semble que, pour des barbes grises comme Montaigu et moi, ce ne devrait pas être chose si difficile que de rester paisible; » et le comte acquiesce en ces termes : « Vous êtes tous deux des hommes honorables; il est bien fâcheux que vous soyez

1. Acte III, scène v.

depuis si longtemps hostiles l'un à l'autre ». Bientôt après, pendant le bal, lorsque Tébaldo reconnaît Roméo sous son masque et veut lui faire un mauvais parti, Capulet le calme, lui représente que les manières du jeune homme dénotent un seigneur accompli, et que, d'ailleurs, Vérone entière loue son mérite. Un peu plus loin, voici frère Laurent, dans lequel tous les critiques reconnaissent un sage, et qui, si nous les en croyons, exprime la « philosophie » de Shakespeare. Ecoutons-le. Quand Roméo vient lui confier son amour pour Juliette : « Je te prêterai mon aide, déclare-t-il aussitôt; ce mariage peut tourner heureusement de façon à changer en amitié la rancune de vos maisons[1] ». Et le saint homme, non content de bénir l'union de Roméo et de Juliette, se fait, dans toute la suite, leur conseiller et leur guide. Il n'est pas jusqu'aux deux pères qui, après avoir vu les effets de leur inimitié, n'en condamnent, n'en détestent la criminelle fureur; et cette Juliette, dont la mort, selon nos critiques, serait un châtiment, le vieux Montaigu lui voue une statue en or pur, « de manière que nulle image ne reçoive dans Vérone plus d'honneur ».

On modifia le dénouement vers le milieu du XVIIIe siècle; afin de donner satisfaction au public, on laissa vivre les jeunes époux. C'était là, remarque M. Mézières, « détruire le pathétique », c'était méconnaître « la conception générale du poète, » selon laquelle il punit une passion aveugle. Détruire le pathétique, rien de plus juste; mais, si l'on veut absolument ramener *Roméo et Juliette* à une moralité, cette moralité ressort assez de la pièce entière, et surtout de la scène finale, pour qu'on ne s'y puisse méprendre. Dans la première scène, le prince maudissait l'hostilité des deux familles : dans la dernière, il en montre les funestes conséquences. « Capulet, Montaigu, dit-il, voyez quelle exécration pèse sur votre haine; le ciel a trouvé le moyen de tuer votre bonheur par l'amour même. » Et alors, Capulet tend la main à son vieil adversaire; et la tragédie s'achève sur cette réconciliation. Expliquer *Roméo et Juliette* comme on le fait, ce n'est pas seulement prêter à Shakespeare une morale qui ne

1. Acte II, scène III.

pouvait être la sienne, c'est démentir de parti pris ses plus manifestes intentions.

Mais le zèle des critiques ne s'arrête pas là. Nous venons de voir comment ils justifient la mort de Desdémone et celle de Juliette; dans d'autres pièces, dans *Macbeth* notamment et dans *le Roi Lear*, nous trouverons maints exemples des moralités absurdes que peut attribuer au poète une admiration dévoyée.

Les victimes de Macbeth, selon la théorie d'où l'on part, *doivent* mériter leur sort. Duncan? Il ne se doute même pas du danger qui le menace; faible d'esprit, il est justement assassiné pour n'avoir pas, dans le thane de Cawdor, prévu son assassin. Banquo? Soupçonnant Macbeth d'en vouloir à sa vie, il ne prend aucune précaution, il se laisse égorger sans défense. Et voici quelque chose de mieux. Macduff, qui craint d'être mis à mort, se réfugie en Angleterre : on ne l'accuse point, lui, de manquer de prudence, on prétend que, par le meurtre de sa femme et de son fils, Shakespeare le punit d'en avoir trop. A la bonne heure; il ne faut plus maintenant que montrer de quoi lady Macduff et le jeune Macduff sont châtiés. Apparemment l'une a le tort de se plaindre que son mari soit parti sans elle; et pourquoi ne rappellerait-on pas ici de quel respect Shakespeare environne, paraît-il, l'autorité maritale? Quant au jeune Macduff, sa mère, tout juste avant l'arrivée des meurtriers, le traite de petit babillard; et nous pourrions ajouter, si cela ne suffisait pas, qu'il a vraiment trop d'esprit pour son âge.

Le cas du roi Lear et celui de Cordélie n'embarrassent pas plus les critiques. Ils représentent les infortunes de Lear comme une expiation des extravagances et des fureurs où l'emporte son orgueil. C'est oublier que le bonhomme, dès le début de la pièce, a perdu la raison. Ne savons-nous pas comment, avant de partager son royaume entre ses trois filles, il mesure l'affection que chacune d'elles lui porte? Vraiment, j'aime mieux le croire déjà fou qu'imbécile; Goneril et Régane nous avertissent dans la première scène qu'il n'a jamais eu l'esprit très sain. Et du reste, s'il était imbécile à ce point, serait-il plus responsable qu'un fou?

Pour ce qui concerne Cordélie, sa mort fait admirablement

voir jusqu'où Shakespeare pousse les scrupules du moraliste. Car enfin, châtier les Régane et les Goneril, c'est d'une morale élémentaire; mais Cordélie, de quoi l'accusera-t-on? Et les critiques ne la qualifient-ils pas de nouvelle Antigone?

En comparant le sort de la jeune femme avec celui d'Edgar, M. Mézières observe qu' « Edgar se sauve par son habileté » et que « Cordélie se perd par sa noble imprudence[1] ». C'est très vrai; seulement, même si la prudence compte parmi les vertus cardinales, on ne nous persuaderait pas sans peine qu'une noble imprudence mérite la mort. Au surplus, peu satisfait de cette explication, l'éminent critique en propose une autre. « La mort de Cordélie est nécessaire, dit-il, pour combler la mesure des malheurs de Lear. » Et certes, il a raison au point de vue dramatique; mais peut-on admettre, si l'on se met au point de vue moral, que Cordélie périsse afin de nous apitoyer davantage sur le sort de son père? Par bonheur, la jeune femme — cette remarque est encore de M. Mézières — « a le tempérament d'une martyre ». Tout s'arrange donc aussi bien que possible. On montrait dans sa mort la punition de son imprudence; il ne reste qu'à en récompenser son dévouement.

Selon l'Allemand Gervinus, un de ceux qui se sont le plus évertués à expliquer le théâtre shakespearien par des considérations morales, Shakespeare voulait la punir d'avoir envahi la Grande-Bretagne avec une armée française. Sans doute, quoiqu'elle procure aux soldats bretons une facile victoire — car les Français, comme de juste, sont taillés en pièces — on ne saurait sur ce point approuver sa conduite. Mais le poète s'applique visiblement à pallier cette faute dont Gervinus assure que sa mort est la punition. Le roi de France ne fait point à la Grande-Bretagne une guerre nationale; il ne prend les armes que sur les prières de sa femme, et tous deux ne se proposent que de sauver Lear. « O mon père, dit Cordélie dans un monologue, ta cause seule me met en campagne. Nulle superbe intention ne pousse nos mains; l'amour nous guide, le tendre amour et le droit de notre vieux père. » Si la pensée de

1. J'ai déjà cité et je citerai encore M. Mézières, dont le livre, *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques*, est non seulement la plus considérable des études publiées en France sur le poète anglais, mais aussi la plus sage en somme, et qui semble résumer fort bien l'opinion moyenne des juges français.

Shakespeare avait été celle que lui attribue Gervinus, aurait-il mis ces paroles dans la bouche de Cordélie? Et pourquoi les y a-t-il mises? Peut-on douter qu'il ne veuille par là excuser son héroïne en prévenant les susceptibilités du public?

Ce dont les critiques ne semblent pas se rendre compte, c'est qu'on diminue la culpabilité des criminels quand on justifie la mort des victimes. Edmond met à mort Cordélie : eh bien, n'est-elle pas une imprudente? ne conduisit-elle pas dans sa patrie les ennemis héréditaires? Goneril et Régane maltraitent Lear : il n'a que ce que lui mérite son manque de sens. Macbeth tue Banquo : tant pis pour ce malavisé! Duncan : un si pauvre sire! Lady Macduff : elle récriminait contre son mari. Shakespeare, nous dit-on, se fait « l'exécuteur de la loi morale », laquelle domine tout son théâtre. Et donc on transforme les bourreaux, un triple assassin tel que Macbeth, un monstre d'hypocrisie et de cruauté tel qu'Edmond, en instruments de la vindicte divine.

Si bizarres du reste que paraissent trop souvent les interprétations des critiques, Shakespeare, il faut le reconnaître, leur a suggéré parfois cette sorte de gloses. Nous en trouvons dans *le Roi Lear* un exemple bien caractéristique. On se rappelle que le duc de Cornouailles et Régane font crever les yeux à Gloster; or, un de ses deux fils, le bon Edgar, après avoir, vers la fin de la pièce, mortellement blessé l'autre, le méchant Edmond, qui est un bâtard, lui adresse quelques mots des mieux sentis. « Les dieux sont justes, et de nos vices agréables, ils font des fouets pour nous châtier; il en a coûté les yeux à ton père de t'avoir engendré dans un lieu obscur et vicieux[1]. » Aucun commentateur, je crois, ne relève ces paroles d'Edgar. Elles semblent cependant autoriser les plus ingénieuses moralités dont s'avisèrent jamais Gervinus et *tutti quanti*, Gloster ayant eu un fils d'une femme qui n'était pas la sienne, il lui en coûte les yeux : oh! la belle occasion perdue de célébrer dans Shakespeare le défenseur de la morale!

Mais ne frustrons pas les critiques que tenterait ce nouveau thème, et faisons plutôt deux remarques d'un autre genre.

1. Acte V, scène III.

Ainsi Shakespeare — ce sera la première — infligerait le même châtiment à des fautes vénielles et à d'exécrables scélératesses, — presque toujours, aux unes comme aux autres, la mort. Gloster aussi mourra; s'il meurt de joie, pour moitié, en reconnaissant son fils légitime, il meurt, pour moitié, de désespoir, en apprenant les crimes de son bâtard. Desdémone n'est pas moins tuée qu'Iago; Edmond ne l'est pas plus que Cordélie. Dieu reconnaîtra les siens.

Et la seconde remarque, c'est que, nous le verrons tout à l'heure, il, y a dans les drames romanesques et dans les comédies de Shakespeare maints scélérats qui ne subissent aucune punition. Contentons-nous ici de comparer avec une des femmes que le poète exécute dans ses tragédies telle héroïne d'un de ses drames romanesques, à laquelle un Gervinus pourrait faire de plus graves reproches. Le comte de Roussillon, Bertrand[1], a été contraint d'épouser Hélène; sans consommer le mariage, il s'est aussitôt éloigné d'elle en jurant de ne jamais la revoir que le jour où elle lui donnera un fils. Or, comment sort-elle de là? Se substituant *incognito* à une jeune fille dont le comte recherche la faveur, elle se fait faire par lui l'enfant du miracle. Avouons-le, c'est un expédient peu recommandable. Et je ne dis pas qu'elle mérite la mort; mais, loin d'être tuée comme l'Antigone de Lear, elle conquiert son mari, et Bertrand, après avoir su de quelle façon elle s'y est prise, promet de la chérir désormais le plus tendrement du monde.

Nous étudierons maintenant certaines pièces dont Shakespeare, selon les critiques, a subordonné et conformé le développement à la démonstration de quelque moralité.

Si d'ailleurs celle où figure Hélène s'intitule *Tout est bien qui finit bien*, ce titre indique apparemment une intention morale. Mais prenons-y garde, Shakespeare n'entend pas par là que la *fin*, une fois atteinte, nous dédommage de nos efforts et de nos peines; il entend que, pour atteindre une fin légitime, on emploie légitimement des moyens condamnables. Hélène le déclare en propres termes. « Tout est bien qui finit bien; la

1. *Tout est bien qui finit bien.*

fin couronne l'œuvre : quels que soient les moyens, elle les justifie[1]. » Alléguera-t-on qu'Hélène obtient la récompense de son énergie et de son courage[2]? Cordélie n'était pas moins courageuse ni moins énergique. Et elle se dévouait à son père, tandis qu'Hélène agit uniquement dans un intérêt personnel.

Parmi les pièces de Shakespeare, on en signale trois surtout, *le Marchand de Venise, la Tempête* et *Mesure pour mesure*, où il fait œuvre de moraliste. Nous allons tour à tour les examiner.

Ce qui, suivant les critiques, donne une haute portée au *Marchand de Venise*, c'est que le poète y recommande la tolérance envers les juifs, et d'autre part y proteste contre une justice trop stricte.

Shakespeare y recommande-t-il en effet la tolérance? A la vérité, il n'a pas fait Shylock aussi féroce que le Barrabas de Marlowe. Nous nous expliquons du reste la haine du juif pour Antonio : non seulement le marchand chrétien, qui prête ses fonds sans intérêt, lui porte ainsi préjudice, mais il le raille et l'insulte en toute rencontre, crache sur son manteau, sur sa barbe, le chasse à coups de pied comme un chien. Cependant Shylock est odieux; il l'est pour l'impitoyable rigueur dont il use envers Antonio, il l'est par son avarice et sa cupidité, qui lui déssèchent le cœur, qui lui font préférer ses ducats à sa fille. Si, du reste, il préfère encore sa vengeance à ses ducats, si l'amour de l'or n'étouffe pas chez lui le sentiment de la dignité humaine, Shakespeare ne veut point par là le relever dans notre estime, il veut le rendre plus vivant et plus dramatique. Pour montrer que le poète réprouve les préjugés contemporains à l'égard des juifs, on cite la fameuse tirade du troisième acte : « Un juif n'a-t-il pas des yeux? Un juif n'a-t-il pas des mains?[2] » etc. Cette tirade serait un « manifeste contre l'intolérance religieuse », un plaidoyer en faveur de « l'égalité des cultes ». Eh non! Shylock tient le langage qu'il doit tenir; louons-en Shakespeare comme dramaturge et non pas comme moraliste.

Mais, objecte-t-on, si Shakespeare n'était pas exempt de

1. Acte IV, scène IV.

2. Scène I.

tout fanatisme antisémitique, il se garderait de donner à son juif une fille telle que Jessica. — Marlowe n'a pas moins de complaisance pour la fille du sien, et Jessica ne vaut pas mieux qu'Abigaïl. Dans les temps mêmes où la haine des juifs était le plus violente, on se montra toujours indulgent aux juives, et les conteurs du moyen âge ont vanté souvent leur grâce et leur charme. Aussi bien Jessica doit, comme Abigaïl, renier sa religion. « O Lorenzo, dit-elle, tiens ta promesse, je me ferai chrétienne [1]. » Shakespeare ne nous la représente point en qualité de juive, et il la rend aimable par ce qui l'oppose à son père.

Le père de Jessica, lui, symbolise une race maudite. On l'appelle infâme juif, scélérat de juif, ou, simplement, le juif, ce qui en dit assez. Lorsque Bassanio veut fléchir sa rigueur, Antonio l'en détourne par ces mots significatifs : « Pensez-y donc, je vous en prie, c'est au juif que vous vous adressez. Autant vaudrait vous tenir debout sur la plage et ordonner à la marée de ne pas monter à sa hauteur habituelle..., autant vaudrait accomplir l'entreprise la plus dure, que d'essayer d'adoucir (car y a-t-il rien de plus dur?) son cœur de juif [2]. » Marlowe représentait un monstre, un être exceptionnel; Shakespeare veut représenter un juif tel que les autres, et les vices dont il gratifie Shylock sont ceux par lesquels lui-même, avec tous ses contemporains, caractérisait la race juive.

A vrai dire, la clémence semble fort en honneur dans *le Marchand de Venise*. Bassanio et le doge la célèbrent à l'envi; et l'on cite partout le couplet de Portia : « Elle descend du ciel comme tombe la douce pluie sur la plaine qui est au-dessous; elle est deux fois bénie, elle bénit celui qui la donne et celui qui la reçoit [3] », etc. Voilà, certes, de belles paroles; seulement, si le doge, Bassanio et Portia magnifient la clémence, c'est celle dont ils souhaitent qu'use le juif à l'égard du chrétien. Sans doute, le tribunal n'applique pas strictement la loi que Portia invoque en déclarant Shylock passible de

1. Acte II, scène III.
2. Acte IV, scène I.
3. *Id.*, *ibid.*

la mort. Mais cette loi est-elle donc applicable? et peut-on le punir de mort comme ayant attenté réellement à la vie d'Antonio? Enfin et surtout, si Antonio fait preuve de modération envers le juif lorsqu'il accepte seulement l'usufruit de ses biens, n'oublions pas quelle condition il lui impose. Pour conserver une partie de sa fortune, Shylock doit se convertir; et telle est, sur le point en question, la moralité finale de cette pièce où les critiques découvrent une apologie de la tolérance.

Nouvelle erreur, et plus flagrante encore, quant à la seconde idée morale dont ils prétendent que *le Marchand de Venise* s'inspire. Dans *le Marchand de Venise* comme dans maintes autres pièces, Shakespeare unit assez mal deux sujets tout à fait différents. Voici la donnée de l'un : en vertu d'un contrat régulier, Shylock, si Antonio ne s'acquitte pas au jour convenu, aura le droit de découper sur lui une livre de chair. Et voici la donnée de l'autre : en vertu du testament laissé par son père, Portia doit épouser, quel qu'il soit, le prétendant qui, entre trois coffrets, de plomb, d'argent et d'or, choisira celui de plomb. Selon certains critiques, parmi lesquels Ulrici, les deux sujets, que l'intrigue lie artificiellement, trouveraient leur unité dans la démonstration de l'adage bien connu : *summum jus, summa injuria*, et Shakespeare signalerait des deux parts les conséquences fâcheuses qu'entraîne la stricte application d'un texte pris à la lettre. En réalité, ni pour le premier sujet ni pour le second, cette thèse ne saurait soutenir l'examen.

Si Shakespeare avait voulu montrer l'absurdité du testament par lequel le sort de Portia doit être réglé, et les effets funestes qui peuvent en provenir, je ne prétends pas qu'il eût marié la jeune fille avec le prétendant espagnol ou avec le prétendant africain. Mais, avant de la marier avec Bassanio, il nous eût fait, pendant un temps plus ou moins long, craindre un autre dénouement. Or, le comte palatin, le neveu du duc de Saxe, le gentilhomme français, etc., dont elle-même nous trace un portrait satirique, ont, avant que le rideau se lève, renoncé à courir la chance. Quant aux deux soupirants qui persistent, nous ne pouvons douter un instant de leur échec; pas un instant nous ne doutons que Bassanio ne réussisse. Du reste, le poète semble avoir répudié d'avance l'interprétation de ses commentateurs. Lorsque Portia, tout au début,

exprime quelque appréhension, Nérissa la rassure bien vite. « Cette loterie des trois coffrets, dit-elle, ne vous donnera certainement pour époux qu'un homme digne d'amour. » Et ce qui prouve combien Shakespeare est éloigné de blâmer le testament, c'est la raison par laquelle la jeune fille justifie sa confiance. « Votre père fut toujours vertueux, et les hommes sages, sur le point de mourir, ont toujours des inspirations salutaires[1]. » Comment donc Ulrici ne s'aperçoit-il pas que ces paroles suffisent pour démentir son interprétation?

A l'égard du second point, résumons d'abord, aussi brièvement que possible, l'exégèse du critique allemand : « En ratifiant le contrat qu'exhibe Shylock, dit-il, les juges de Venise sanctionneraient une iniquité monstrueuse; dans des cas pareils, et voilà ce que veut montrer Shakespeare, on ne balance point entre la loi et l'équité, on viole l'une au profit de l'autre ». — C'est là, sans doute, excellemment raisonner. Par malheur, Ulrici et ceux qui le suivent ne prennent pas garde que Portia fonde au contraire sa sentence sur la lettre même du droit.

Elle invoque d'abord contre Shylock une loi punissant de mort l'étranger qui, fût-ce indirectement, a attenté à la vie d'un citoyen. Ensuite, loin d'éluder le contrat signé par Antonio, elle en impose la rigoureuse exécution, elle veut donner au juif tout ce qui lui revient et rien de plus. Bassanio, il est vrai, l'a conjurée de ne pas juger selon le droit strict. « Pour une seule fois, inclinez la loi devant votre autorité. » Mais Portia répond : « Cela ne saurait être; il n'y a pas d'autorité à Venise qui puisse altérer un décret établi; un tel précédent introduirait dans l'État de nombreux abus; cela ne saurait être. » Si elle empêche le juif d'exercer son abominable vengeance, c'est en alléguant la teneur de l'écrit. Elle ne lui refuse que ce dont l'écrit ne fait pas mention, toute parcelle en sus d'une livre ou la moindre goutte de sang. « Puisque tu demandes justice, sois assuré que tu l'obtiendras plus que tu ne désires. » Et, un peu après, s'adressant à l'assistance : « Le juif aura pleine justice... Il n'aura que l'exécution des clauses stipulées. » Puis, de nouveau à Shy-

1. Acte I, scène II.

lock : « Ne répands pas le sang et ne coupe ni plus ni moins qu'une livre; si tu prends plus ou moins d'une livre précise, quand ce ne serait que la quantité suffisante pour augmenter le poids ou le diminuer de la vingtième partie d'un petit soupçon de chair, si l'équilibre de la balance est dérangé du poids d'un cheveu, ta succession et tous tes biens sont confisqués[1] ». On le voit, dire que Portia substitue l'équité à la légalité, c'est un véritable contresens. Elle applique littéralement un texte juridique; elle sauve Antonio de l'*injuria* en traitant Shylock d'après le *summum jus*.

Dans *le Marchand de Venise*, Shakespeare, après tout, semble bien n'avoir fait qu'œuvre de poète dramatique. Dans *la Tempête* et dans *Mesure pour mesure*, il a sûrement voulu faire aussi œuvre de moraliste.

Quelle morale se dégage de *la Tempête?*

« Shakespeare, dit M. Mézières, nous présente le noble spectacle d'un homme qui tient entre ses mains la vie de ses ennemis, mais qui aime mieux leur faire grâce pour leur laisser le temps de réparer leurs fautes. Les belles paroles de Prospéro au commencement du cinquième acte expriment les sentiments généreux que le poète attribue à son héros, et le jugement qu'il porte sans doute lui-même sur les actions humaines. Une indulgence raisonnable et ferme paraît être le dernier mot de sa philosophie. Il n'est ni faible ni aveugle, mais il est miséricordieux, et, sachant combien l'homme est fragile, il accorde quelque chose à l'infirmité de notre nature. Ne pas laisser le crime impuni, mais atteindre l'âme du coupable plutôt que son corps, le guérir plutôt que le frapper, et, quand il a subi une épreuve suffisante, oublier le passé et tendre les bras au pécheur repentant, telle est la philosophie de la pièce. »

Cette philosophie paraît fort louable; et il n'y a pas de doute que Shakespeare ne prétende nous en représenter dans son héros le parfait modèle. Examinons comment il y réussit.

On sait de quoi sont coupables ceux auxquels Prospéro fait grâce. Son propre frère, Antonio, le roi de Naples, Alonzo, et

1. Acte IV, scène I.

le frère d'Alonzo, Sébastien, l'ont jadis détrôné, puis exposé à la merci de la mer dans un bateau pourri.

Mais ce n'est pas le seul crime de Sébastien et d'Antonio. Le poète veut-il que leur pardon soit absolument injustifiable? On le croirait. Par une singulière maladresse, il nous les montre sur le point de perpétrer à nos yeux un nouvel et pire attentat. Antonio et Sébastien ont comploté de tuer Alonzo, l'un, pour ne plus payer de tribut, l'autre, pour être roi à sa place, et leur épée est déjà hors du fourreau lorsque l'intervention d'Ariel les arrête. Aussi bien, ils n'abandonnent pas leur projet, ils le remettent au premier moment favorable. Tels sont les personnages en faveur desquels Prospéro, moins d'une heure après, va exercer sa miséricorde; et voilà le trait que Shakespeare nous donne comme un exemple de raison supérieure.

Encore n'est-il point exact de dire que Sébastien et Antonio répareront leurs crimes. Aucun des deux, en tout cas, ne prononce le moindre mot qui témoigne seulement de quelque remords. Alonzo lui-même ne se repent pas; quand Ariel, paraissant « avec plusieurs sortes de démons », vient de lui annoncer que son fils Ferdinand s'est noyé : « J'ai cru, dit-il, entendre les vagues me parler et me maudire : les vents sifflaient à mes oreilles, le tonnerre modulait le nom de Prospéro et semblait former la base d'une symphonie d'exécrations. Je n'en puis plus douter, mon fils est couché dans le limon des mers : j'irai le chercher plus avant que n'a jamais pénétré la sonde et m'ensevelir avec lui [1]. » Est-ce là le langage d'un coupable qui s'accuse? ou n'est-ce pas plutôt celui d'un père qui pleure son fils? Et que disent les deux autres? Sébastien : « Un seul démon à la fois, je battrai toutes leurs bandes ». Antonio : « Je serai son second ». Si, là-dessus, le bon Gonzalo remarque que le même délire s'est emparé de tous les trois, que « leur faute énorme, tel un poison agissant longtemps après avoir été pris, commence de mordre sur leurs âmes », ils ne font cependant paraître aucune contrition; et d'ailleurs, ce sont les enchantements de Prospéro qui leur ont troublé l'esprit.

Voyons à présent de quelle manière agit le poison. Au

1. Acte III, scène I.

début du cinquième acte, Ariel nous en avertit, ils continuent de délirer. Prospéro a beau prétendre qu'ils se repentent; un peu plus loin, lui-même dit : « Je vais leur rendre la raison »; peuvent-ils se repentir quand ils sont hors de sens? Mais les voici maintenant sous nos yeux, toujours dans cet état d'aliénation; presque aussitôt, Prospéro leur pardonne, alors que, suivant ses propres expressions, « leur intellect, qui commence de bouillonner, ne couvre pas encore de son flot la plage de la raison, demeurée infecte et limoneuse ». Et quelle est leur attitude au moment où il se fait connaître? « Je résigne ton duché, dit Alonzo, et je sollicite le pardon de mes fautes. » Pas un mot de plus, sinon pour s'informer comment Prospéro échappa jadis à la mort. Ah! son crime ne lui pèse guère! Ce qui le préoccupe, c'est l'étrange histoire dont celui qu'il a voulu faire périr va sans doute régaler sa « curiosité impatiente ». Quant à ses complices, rien, ici non plus, n'indique chez eux quelque regret ou quelque confusion. Bien loin de là — et n'est-ce pas Prospéro qui nous l'apprend? — « ils ont une insolence hautaine peinte sur leur visage ». Antonio reste muet; Sébastien s'écrie : « Le diable parle par sa bouche! »

Dans la scène sur laquelle s'ouvre le dernier acte, lorsqu'Ariel, ayant décrit l'état des trois misérables, déclare que, s'il était homme, son cœur serait ému : « Eh quoi! dit Prospéro, toi qui n'es que de l'air, tu éprouverais un frisson de pitié pour leurs peines; et moi qui suis de leur espèce, moi qui suis aussi vivant, moi qui suis passion comme eux, je ne serais pas plus tendrement touché que toi! Quoique je sois blessé au vif par l'énormité de leurs torts, je prends parti contre mon ressentiment avec une raison plus noble. » Ces paroles expriment sans doute l'idée essentielle de *la Tempête*; et les critiques s'accordent à en célébrer la haute éloquence. Mais, si elles sont admirables par elles-mêmes, nous ne saurions les admirer quand elles s'appliquent à un Antonio et à un Sébastien. Ce n'est pas la raison que Prospéro fait prévaloir sur son ressentiment. En absolvant des scélérats, on offense la raison tout comme la justice; et, du reste, lorsque la justice châtie, elle ne châtie point sous l'impulsion de la colère, elle reste, en châtiant, calme et sereine.

Plus encore que *la Tempête*, *Mesure pour mesure* dénote une intention morale. Cette pièce, qui renferme quelques scènes supérieures, n'est pourtant pas aussi connue ; il faut d'abord en résumer le sujet. Feignant un long voyage, le duc de Vienne remet le gouvernement de ses États à l'austère Angélo et le charge de restaurer l'autorité des lois, que lui-même, depuis son avènement, ne faisait pas exécuter. Or Claudio a rendu mère une jeune Viennoise, Juliette ; on l'emprisonne, il doit mourir. Sa sœur, Isabelle, qui vient d'entrer au couvent, se présente chez Angélo et implore la grâce du coupable ; Angélo exige qu'elle se livre à lui. Cependant le duc n'a pas quitté Vienne ; déguisé en moine, il observe tout ce qui s'y passe. Sur ses conseils, Isabelle feint de consentir, et, la nuit du rendez-vous, se fait remplacer par Marianne, qu'Angélo a jadis aimée. Le lendemain, celui-ci, malgré sa promesse, donne l'ordre de décapiter Claudio ; mais, au lieu de Claudio, c'est un brigand que l'on décapite, et, de la sorte, tout pourra s'arranger quand viendra l'heure du dénouement. N'entrons pas dans le détail de complications plus ou moins invraisemblables ; il nous suffit de savoir que le duc, ayant, à la fin, repris possession du pouvoir, absout Claudio, marie Angélo avec Marianne et épouse Isabelle.

Shakespeare aurait-il simplement voulu, comme l'expliquent certains commentateurs, montrer la vanité et l'injustice des lois qui s'opposent aux instincts naturels ? Telle est l'interprétation d'Émile Montégut ; mais toutes les lois n'ont-elles donc pas pour objet de réprimer nos instincts ? Cette interprétation, d'ailleurs, s'appliquerait surtout à Claudio, et c'est visiblement du cas d'Angélo que le poète prétend tirer une leçon morale.

Lorsque le duc, dans sa conversation avec le frère Thomas, vient de lui confier ses projets : « Nous verrons, dit-il en terminant, ce que sont nos hommes à apparences, si le pouvoir change la nature [1] ». *Nos hommes à apparences* indiquerait qu'Angélo est un hypocrite ; *si le pouvoir change la nature*, qu'il est vraiment vertueux. Et cette contradiction se retrouve dans toute la pièce.

1. Acte I, scène IV.

On nous représente d'abord Angélo comme un personnage d'une intégrité exemplaire. Quand le duc annonce qu'il l'a choisi pour occuper sa place : « Nul autre, dit le sage Escalus, ne mérite plus un pareil honneur[1] ». Et rappelons-nous encore soit les éloges qu'il lui fait en se démettant du pouvoir entre ses mains[2], soit, bientôt après, ceux qu'il fait de lui au frère Thomas[3]. Serait-ce donc ironie? Mais, dans la suite de la pièce, maints passages ne laissent aucun doute. Par exemple, au sortir de son premier entretien avec Isabelle, Angélo s'adresse de véhéments reproches. « Que veut dire ceci? Qui est le plus coupable, de la tentatrice ou de celui qui est tenté? Ah! ce n'est pas elle; et puis, elle ne cherche pas à me tenter... C'est moi qui, exposé au soleil à côté de la violette, exhale l'infection du cadavre[4], » etc. Un peu plus loin, avant le second entretien : « Lorsque je veux penser et prier, dit-il, mes pensées et mes prières s'égarent; le ciel reçoit mes paroles vides de sens, tandis que mon imagination, n'écoutant pas ma langue, reste ancrée à Isabelle[5] »; et il maudit la chair de n'être jamais que chair. Quelques crimes où sa passion puisse l'entraîner, Angélo n'est donc point jusqu'ici un hypocrite, et le duc n'a pas le droit de lui donner ce nom.

Si, d'autre part, Shakespeare se proposait d'expliquer comme quoi « le pouvoir change la nature », les déclarations du duc et d'Escalus ne suffiraient pas; il lui eût fallu nous faire directement connaître la vertu d'Angélo en montrant que sa nature était bonne avant de montrer que le pouvoir la change. Mais nous ne trouvons rien de tel dans la pièce. Bien mieux, le duc nous apprend au troisième acte qu'Angélo s'est fort mal conduit envers Marianne : cet homme aux vertueux dehors — il l'appelle ainsi — avait engagé par serment sa foi à la jeune fille, et même le jour du mariage était déjà fixé : entre temps, Marianne ayant perdu sa dot dans un naufrage, il rompit avec elle, « sans essayer de sécher une seule de ses larmes ». Ainsi le duc connaissait Angélo pour un homme

1. Acte I, scène I.
2. *Id.*, *ibid.*
3. *Ibid.*, scène IV.
4. Acte II, scène II.
5. *Id.*, *ibid.*

cupide, déloyal et dur; à quelle épreuve veut-il donc le mettre quand il lui délègue son autorité? La nature d'Angélo étant mauvaise, le pouvoir ne la changera point.

Il y a dans *Mesure pour mesure* une autre moralité, et qui semble beaucoup plus importante. C'est d'ailleurs, ou peu s'en faut, celle que préconise *la Tempête*. Mais ici, elle s'applique à la police des peuples. Shakespeare a manifestement voulu que son héros fût le sage de la pièce comme il en est le *deus ex machina*. Or, si le duc se rend compte, au début, qu'une indulgence excessive a pour effet de corrompre les mœurs, nous le voyons par la suite ériger en règle de gouvernement sa propre débonnaireté. Le principe d'après lequel il va désormais exercer le pouvoir, c'est que le droit de punir implique chez le juge une vertu irréprochable; et, nul homme n'étant sans reproche, ce principe aboutit à l'abolition de toute peine.

Isabelle soutient la même théorie. Rappelons seulement de quelle façon, dans sa première entrevue avec Angélo, elle défend son frère. En somme, la faute de Claudio n'a rien de si grave, et Shakespeare lui-même nous le fait savoir. Le jeune homme, lorsqu'il vient d'être arrêté, dit à un de ses amis : « Par une convention réciproque et loyale, j'ai obtenu possession du lit de Juliette; elle est complètement ma femme, il ne manque à notre union que la publicité et l'accomplissement des cérémonies extérieures; nous nous en sommes abstenus en considération d'une dot retenue encore dans les coffres de ses parents, auxquels nous avons cru devoir cacher notre amour jusqu'à ce que le temps nous les ait conciliés[1] ». Ces circonstances atténuantes, Isabelle ne les allègue point, elle ne remontre pas que la loi, dont Angélo se réclame, est beaucoup trop sévère pour une faute comme celle de Claudio. Recourant à de tout autres considérations, elle supplie Angélo d'interroger sa conscience, de se remémorer ses propres fautes. « Que deviendriez-vous, dit-elle, si le suprême arbitre vous jugeait selon ce que vous êtes? Oh! pensez-y, et la clémence s'échappera de vos lèvres[2]. » Au lieu d'invoquer la justice, c'est la clémence qu'Isabelle invoque.

On reconnaît là, du reste, le langage d'une religieuse, et

1. Acte I, scène III.
2. Acte II, scène II.

Shakespeare a bien raison de la faire parler ainsi. Mais comment le duc, même sous l'habit monastique, confond-il la justice et le juge? Et lui, prince souverain, il prétend régler sur ce sophisme le gouvernement de son peuple. « Quiconque veut tirer l'épée du ciel, déclare-t-il, devrait être aussi saint que sévère, avoir en soi un idéal de perfection où il trouverait la grâce pour résister, la vertu pour agir et peser exactement la faute d'autrui dans la balance qui pèse ses propres fautes. Honte à l'homme dont la main cruelle tue pour des fautes où l'entraîne son propre penchant[1] ! » Tout comme Isabelle, le duc se réclame de l'Évangile quand il débite de telles maximes : appliquées au gouvernement, ces maximes ruineraient les mœurs publiques; après quatorze ans de règne, sa propre expérience ne le lui a-t-elle pas montré?

Cependant telle est la morale que recommande Shakespeare. Et non seulement il en met les sentences dans la bouche d'Isabelle et du duc, mais il nous représente Angélo lui-même, qui soutient la thèse contraire, ébranlé par les arguments de la jeune religieuse. Dans leur première entrevue, après ces mots d'Isabelle : « Sentez-vous en votre cœur quelque faiblesse? alors, ne laissez pas votre langue exprimer une pensée contre la vie de mon frère », il songe à part lui : « Voilà des paroles pleines de sens »; puis, resté seul : « Les larrons peuvent se permettre de voler lorsque les juges dérobent[2] ».

N'en déplaise à Shakespeare, Angélo était dans le vrai quand il disait, repoussant les prières d'Isabelle : « C'est la loi qui condamne Claudio, ce n'est pas moi[3] ». Il ne s'agit point de savoir si le juge a pu faillir, il s'agit de la loi et non pas du juge : la loi, elle, ne devient pas plus ou moins juste selon les vertus ou les vices de celui qui l'applique; un juge qui manquerait de l'appliquer, sous prétexte qu'il a lui-même failli, se rendrait ainsi coupable d'une faute bien autrement grave, en favorisant les crimes auxquels il n'infligerait pas le châtiment légal.

Et de quelle manière qualifier maintenant la conduite du

1. Acte III, scène II.
2. Acte II, scène II.
3. *Id.*, *ibid.*

duc? Trop faible pour appliquer les lois, il se donne un lieutenant chargé de les remettre en vigueur et de purifier ainsi ses États. « Nous avons, dit-il au frère Thomas, des pénalités sévères, freins indispensables : depuis quatorze ans, ces lois sommeillent. L'ordre et la décence ont péri... Je ne saurais châtier mon peuple pour des transgressions que j'ai autorisées, car nous autorisons le mal quand nous le tolérons. Aussi ai-je investi Angélo du pouvoir; embusqué derrière mon nom, Angélo pourra frapper droit au but sans que mon caractère se compromette en ce combat, auquel ma personne restera étrangère[1]. » Voilà qui va fort bien : mais comment se comporte-t-il après avoir repris possession du trône? Furieux contre Angélo, il ne lui reproche pas seulement ses crimes, il lui reproche surtout de punir « une faute dont lui-même est coupable[2] ». Pourtant Angélo faisait exécuter la loi; et n'était-ce pas le seul moyen de restaurer les mœurs? Le duc l'a déjà dit quelques instants avant de quitter sa robe de moine, il le disait encore. « Mes affaires dans cet État m'ont conduit à observer Vienne, où j'ai trouvé une corruption qui bout et bouillonne à déborder de la marmite;... les plus forts statuts y ressemblent aux prohibitions suspendues dans la boutique d'un barbier; on les lit et on s'en moque[3]. » Alors quoi? Oncques ne vit-on pareille incohérence. Le duc accuse Angélo d'avoir exactement rempli son office, cet office dont il s'est déchargé sur lui, d'avoir appliqué les lois, ces lois dont, peu de jours auparavant, il voulait assurer l'application.

Et, à la fin, il absout tout le monde, Angélo comme Claudio. Mieux encore : « Vos mauvaises actions, dit-il en absolvant Angélo, vous ont réussi; tâchez d'aimer votre femme (Marianne, à laquelle lui-même vient de le marier), elle vous vaut bien ». Ce n'est pas seulement un pardon, c'est une récompense. Quant aux raisons qui le déterminent, il n'en indique aucune; il se sent « d'humeur indulgente », voilà tout. Ces raisons, du reste, sont indiquées par Marianne et par Isabelle. « La mauvaise intention d'Angélo n'ayant pas été réalisée, déclare Marianne, on doit l'ensevelir comme une

1. Acte I, scène IV.
2. Acte V, scène I.
3. *Id.*, *ibid.*

intention qui s'est évanouie en route. » Mais Angélo n'a pas eu seulement de mauvaises intentions; il a cru bel et bien passer la nuit avec Isabelle, il a bel et bien donné l'ordre d'exécuter Claudio, il a même commandé qu'on lui portât sa tête. Et l'argument d'Isabelle ne vaut pas davantage. « Les hommes les meilleurs, allègue-t-elle, ont été formés par leurs fautes; la plupart s'améliorent après avoir failli. » Ainsi, rien ne forme les mœurs comme quelques bons petits crimes analogues à ceux dont le duc va tenir quitte Angélo, et le chemin de la vertu est, en commençant, pavé de viols et d'assassinats.

La morale que professe Shakespeare dans *Mesure pour mesure*, c'est une morale de pardon universel. Et là-dessus Isabelle prononce de très généreuses paroles. « Croyez-moi, dit-elle à Angélo en demandant la grâce de son frère, parmi tous les insignes des grands, il n'en est aucun, ni la couronne du roi, ni l'épée du lieutenant royal, ni le bâton du maréchal, ni la robe du juge, qui le pare de moitié aussi bien que la clémence[1]. » Tous les critiques, ici, expriment leur admiration. Certes la sœur de Claudio défend son frère très éloquemment; mais, détachée de la scène où elle la prononce, sa tirade éloquente n'est qu'une déclamation assez vaine. Écoutons d'ailleurs quelle réponse y fait Angélo. « Je montre surtout ma pitié lorsque je montre ma justice; alors, j'exerce ma pitié envers tous les inconnus qu'une offense impunie pervertirait plus tard; et je rends service au coupable, car, après avoir expié un crime odieux, il ne peut plus vivre pour en commettre un second. » Pareillement Escalus, quand un juge accuse Angélo de trop de rigueur : « La miséricorde perd son nom, répond-il, en devenant si fréquente; le pardon engendre un second crime[2] ». On ne saurait mieux dire. Et telle est pourtant la morale contre laquelle le poète prend parti; Shakespeare, parlant lui-même par la bouche du duc, décore du nom de clémence l'irrémédiable lâcheté de son héros.

Il y a néanmoins dans *Mesure pour mesure* un personnage, assez inutile d'ailleurs, Lucio, que le duc n'absout pas. Or, Lucio a certes des mœurs peu louables; c'est un coureur de filles, un écervelé, bavard, impertinent, et qui plaisante à tort

1. Acte II, scène II.
2. *Ibid.*, scène I.

et à travers. Mais enfin ce n'est pas un méchant garçon. Lorsqu'on arrête Claudio, il va en avertir Isabelle, l'accompagne chez Angélo, l'encourage tout bas; assez vilain drôle, il est, au demeurant, le meilleur fils du monde. Par malheur, il tient sur le duc d'injurieux propos, le taxe de libertinage, d'incurie, d'ignorance, raconte, entre autres histoires plus ou moins drôles, comment, traduit devant les magistrats pour avoir engrossé une fille de joie, il dut nier effrontément, de crainte qu'on ne le mariât avec cette nèfle pourrie. Et à qui fait-il de la sorte ses confidences? Au duc, déguisé en moine. Pauvre diable! Bien que se sentant d'humeur indulgente, le duc n'étendra pas jusqu'à lui cette miséricorde dont bénéficient de plus grands criminels. Après avoir, dans la dernière scène, absous Claudio et Angélo, il se tourne vers Lucio et commence par lui dire son fait. Et ce dont il l'accuse, ce n'est pas tant d'être un paillard. « Toi, coquin, qui me connais pour sot, pour débauché, pour poltron... » voilà de quelle manière il l'interpelle; puis il le condamne à épouser la nèfle pourrie, châtiment qui, selon Lucio, « égale presque le fouet et la potence ». Ainsi, ce généreux prince, que Shakespeare représente comme l'apôtre de la clémence, pardonne d'abominables crimes dont il n'a pas souffert, et punit une mauvaise plaisanterie, très mauvaise, je le veux bien, dont sa personne ducale a été l'objet.

En réalité, le vrai coupable dans *Mesure pour mesure*, c'est le duc. A lui la faute, si Lucio mène une vie crapuleuse; à lui la faute, si Claudio prend possession du lit de Juliette. Disons mieux : à lui la faute, si Angélo devient un scélérat, car il s'est fait je ne sais quel jeu de le tenter.

Les seuls passages de son rôle qui dénotent chez lui quelque jugement sont ceux où il regrette de n'avoir pas appliqué les lois. C'était là son premier devoir. Incapable de le remplir, il s'en remet à un autre, qui doit réparer le mal causé par sa faiblesse; puis, vers la fin, le voici redevenu aussi faible que jamais. Certains commentateurs expliquent comme quoi Prospéro fut détrôné en expiation de la négligence avec laquelle il gouvernait son État pour se livrer à l'étude. Que dire alors du duc de Vienne? Le froc monastique lui seyait bien mieux que le manteau ducal. Remonté sur le trône, il va de nouveau

laisser dormir les lois, et la licence, comme lui-même s'en plaignait au début, nasardera de nouveau la justice.

Épargner ou récompenser les pires scélérats, telle est, si l'on fait de Shakespeare un moraliste ou un philosophe, la philosophie ou la morale à laquelle se ramènent la plupart de ses pièces quand elles peuvent avoir une signification.

Dans *les Joyeuses Commères de Windsor*, le chevalier Falstaff veut détourner de leur devoir deux honnêtes bourgeoises, madame Ford et madame Page, afin d'en tirer de l'argent. Shakespeare, si sévère, nous dit-on, pour les séducteurs, comment le punit-il? Sans doute sir John est d'abord jeté à la rivière dans un panier de linge sale, puis rossé sous un déguisement de vieille femme, enfin houspillé et pincé par de prétendus lutins. Et, après sa dernière mésaventure : « J'ai eu deux ou trois fois, dit-il, le soupçon que ces lutins n'en étaient pas; ma conscience coupable oblitérait ma raison ». Mais ce qui lui fait honte, c'est de se voir la dupe des commères. « Le soleil, ajoute-t-il, a donc séché ma cervelle, que je sois tombé dans un si grossier piège[1]. » Tout le monde, du reste, pardonne au vieux débauché. Madame Page peut bien l'appeler homme poussif; Page, ventre intolérable; Ford, balle de laine : il ne lui en chaut guère, ce sont paroles dont ses oreilles ont l'habitude. Et notez qu'on ne l'oblige même pas à rendre la somme d'argent escroquée à Ford. Lorsque celui-ci veut la redemander, madame Ford intervient : « Laissez-la-lui, dit-elle; cela le dédommagera quelque peu, et nous serons tous amis ». Aussitôt, Ford serre la main de l'excellent chevalier; et alors, on l'invite à dîner chez les Page, en lui annonçant qu'on l'y régalera d'un *posset*.

Mais passe encore pour Falstaff. *Les Joyeuses Commères de Windsor* ne sont qu'une farce, et, il y a chez le héros de cette farce une sorte de candeur, innocente presque autant que cynique. D'autres exemples montreront mieux jusqu'où Shakespeare pousse l'indulgence.

Dans *Comme il vous plaira*, Olivier ne se contente pas de dépouiller et d'opprimer son frère Orlando : il recommande

1. Acte V, scène v.

au lutteur Charles, avec lequel Orlando va se battre, de ne pas le ménager, « de lui briser le cou plutôt qu'un doigt », puis, quand le jeune homme, après avoir vaincu Charles, réintègre la maison paternelle, il veut le faire périr dans les flammes. Or, au quatrième acte, il est sauvé par Orlando d'un lion, et au dénouement, on lui donne en mariage celle qu'il aime.

Dans *Tout est bien qui finit bien*, Parolles symbolise la déloyauté, la poltronnerie, la bassesse d'âme. Quelques seigneurs, désireux d'éclairer sur lui Bertrand de Roussillon, que ses vantardises ont abusé, le font tomber dans une embuscade de manière à être pris pour des officiers de l'autre camp, s'emparent de sa personne, le mènent, les yeux bandés, devant le comte; et alors, ce lâche, qui croit avoir affaire au chef ennemi, trahit ses compagnons d'armes afin d'obtenir la vie sauve. Certains commentateurs, comparant ici Shakespeare à Ben Jonson, qui fait bâtonner son bravache sur la scène, remarquent que Parolles subit un châtiment tout moral; ce leur est une occasion de louer la délicatesse avec laquelle Shakespeare sait observer les convenances, comme si lui-même n'avait pas, dans un grand nombre de ses pièces, égayé le public par des spectacles de ce genre. Châtiment moral, dit-on : Parolles est-il donc sensible à un châtiment de ce genre? La bastonnade aurait sur lui bien plus d'effet. « Ma foi, dit-il, je remercie le ciel... N'étant plus capitaine, je boirai tout de même, je mangerai et je dormirai autant que capitaine au monde... Parolles, vis en parfaite sécurité dans l'ignominie[1]. » Nous le retrouvons ensuite au cinquième acte ; et sans doute, la fortune, selon sa propre expression, l'a cruellement égratigné : mais il reçoit bon accueil chez le brave Lafeu. J'entends bien que Lafeu lui pardonne de très humiliante façon : « Viens me trouver, je m'amuserai de toi »; il lui pardonne cependant, et qu'importe à Parolles une humiliation de plus ou de moins? Le pleutre, depuis longtemps, a toute honte bue.

Dans *les Deux Véronais*, Protée, devenu subitement amoureux de Silvie, la fille du duc, aimée par son ami Valentin, abandonne Julie, à laquelle le liaient des serments solennels,

1. Acte IV, scène III.

avertit le duc que Valentin doit s'enfuir avec la jeune princesse, puis, quand son rival a été exilé, s'offre à le desservir et à le calomnier auprès d'elle. Ce n'est pas tout : sur la fin de la pièce, il essaie de séduire Silvie, et, comme il n'y réussit pas, veut lui faire violence. L'intervention subite de Valentin l'en ayant empêché, quelques mots de repentir lui suffisent : « Le poids de mon crime m'accable », se borne-t-il à dire ; sur le champ, il obtient sa grâce. Bien plus, il épousera Julie, dont il est toujours aimé, dont il redevient amoureux ; et les dernières paroles qu'il prononce sont pour remercier le ciel d'avoir exaucé tous ses désirs.

Le cas de Jachimo, dans *Cymbeline*, ressemble à celui de Protée, sauf cette différence, que son repentir devance le dénouement. Par un abominable artifice, Jachimo fait croire à Postumus qu'il a possédé sa femme, la vertueuse Imogène. Postumus donne ordre de la tuer ; et quand, vers la fin, il la revoit vivante, à peine Jachimo, sa confession une fois faite, s'est agenouillé devant lui, qu'il le relève et l'absout. « Le ressentiment que je vous porte, dit-il, c'est de vous pardonner[1]. » Et le roi Cymbeline ajoute, « Sentence noblement rendue ! Notre gendre nous apprend quelle doit être notre générosité : pardon est le mot pour tous. »

En effet, dans les comédies de Shakespeare, *pardon* est toujours le mot final. Cependant les critiques assurent, nous le savons, que, dans ses drames, il châtie soit Juliette et Desdémone, qui se sont mariées contre le gré de leurs parents, soit Cordélie, qui est imprudente, soit, sans parler des autres, Duncan et Banquo, qui manquent, celui-là de clairvoyance et celui-ci de décision. Ainsi donc sa morale consisterait d'après eux à punir de mort la généreuse imprudence d'une Cordélie et à récompenser les crimes d'un Protée ; et cette morale, leur aveugle admiration les oblige à en faire l'apologie.

Prenons Shakespeare pour ce qu'il est, pour un poète dramatique, non pour un moraliste, et de pareilles aberrations resteront au compte des critiques. Certes, les Cordélie et les Desdémone ne nous sembleront pas plus coupables, ni les

1. Acte V, scène v.

Protée et les Jachimo ne nous le sembleront moins. Mais, si le poète absout trop aisément des criminels, nous ne l'accuserons point de châtier des innocents.

En réalité, Shakespeare compose ses pièces, tragédies et comédies, selon les lois qui s'appliquèrent toujours à chacun des deux genres. Falstaff et Parolles, Olivier, Protée et Jachimo sont des personnages de comédies ou de drames romanesques : pouvait-on leur infliger, dans ce genre de pièces, le châtiment qu'ils méritent? Shakespeare leur pardonne comme poète dramatique, non comme moraliste, et parce que la morale est ici sa moindre préoccupation. Quant aux Juliette et aux Desdémone, les conditions mêmes du drame exigeaient leur mort. Desdémone a beau épouser son nègre : ce n'est pas pour cela qu'elle est tuée, mais il faut que la jalousie d'Othello s'emporte jusqu'au pire des crimes. Et Juliette a beau épouser un Montaigu : ce n'est pas pour cela qu'elle doit mourir; mais y avait-il un autre dénouement possible? Les deux jeunes époux seront couchés dans la même tombe; les voit-on bien prendre congé des spectateurs en s'allant coucher dans le même lit?

Si pourtant Shakespeare s'est proposé parfois de démontrer quelque maxime, laissons les critiques admirer à leur aise sa morale. *La Tempête* et *Mesure pour mesure*, celles de ses pièces où il a le plus manifestement fait œuvre de moraliste, soutiennent, nous venons de le voir, une thèse non moins dangereuse que fausse. Mais, nous venons de le voir aussi, la manière dont il s'y prend pour la soutenir dénote un insigne manque de sens; rien de net, rien de suivi, rien que d'équivoque ou de contradictoire. Et ne séparons pas ici le moraliste du poète dramatique : c'est le poète dramatique qui trahit le moraliste; il ne sait même pas présenter clairement son sujet, il l'embarrasse et l'embrouille à plaisir, il se montre incapable d'y subordonner et d'y ajuster soit la conduite de son action, soit le développement de ses caractères.

GEORGES PELLISSIER

SPARTE

De la descente qui aboutit immédiatement à la vallée de l'Eurotas, à « la creuse Lacédémone », le premier accident naturel qui s'impose au regard est, à droite, la muraille du Taygète : brusquement sa pente grise et violette se dresse, parfaitement continue, au-dessus de la plaine verdoyante; sa crête, haute de près de 2 000 mètres, se développe sur 100 kilomètres, et l'œil la perd, au sud, bien avant qu'elle atteigne la mer, au nord, bien avant qu'elle se rattache aux montagnes arcadiennes. En bas, l'eau de l'Eurotas sinue entre les lauriers roses; sur la rive droite, des arbres ombragent les cultures. Au loin, dans la direction du sud, des collines perpendiculaires au Taygète, au-devant des hauteurs confuses du Parnon, barrent l'horizon et dissimulent la mer. Telle est la région naturelle au centre de laquelle un groupe de mamelons porte un nom familier à tout Européen civilisé : Sparte.

Ce n'est pourtant pas sur ces mamelons que s'est fixé le premier établissement dont nous relevions les vestiges dans le pays, mais une lieue plus bas, à Amyclées. Là fut le siège de la monarchie qui, à l'époque mycénienne (2e millénaire av. J.-C.), gouverna la Laconie comme ses pareilles gouvernaient les autres parties du domaine égéen, et qui connut une civilisation comparable à celle de la Crète, si l'on en juge par les vases de Vaphio.

Quant aux cinq villages dont l'ensemble devait constituer Sparte, ils représentent le campement et le centre de ralliement d'envahisseurs venus du nord, les Doriens, lesquels ont mis trois siècles (du XIe au VIIIe) à asseoir leur domination sur la basse plaine de l'Eurotas (Hélos, le pays des Hilotes), et sur les montagnes environnantes (Périèques). Déjà les aèdes homériques ne peuvent concevoir Lacédémone autrement que dorienne, et, bien qu'ils aient la prétention de peindre des rois anciens et des âges disparus, le Ménélas qu'ils nous représentent a déjà la brusquerie de langage qui caractérisera le Laconien de l'âge classique.

La fondation de Tarente suffit à prouver que Sparte était prête à prendre part au grand mouvement de colonisation : mais la prolificité excessive, l'appétit de conquêtes et le besoin d'aventures de ses guerriers trouva un dérivatif dans la conquête de la Messénie (VIIIe et VIIe siècles). La possession des deux plus fertiles plaines du Péloponnèse, permettant d'entretenir une phalange de 5 à 6 000 hoplites, fit de Sparte une force à laquelle aucun État du Péloponnèse ne pouvait résister : elle devint la reine des cités grecques ; les rois de Lydie recherchèrent son amitié, les rois de Perse éprouvèrent sa vigueur. Toute cette partie de son long et glorieux passé nous est d'ailleurs mal connue, mais, jusqu'au Ve siècle, Sparte n'apparut pas comme une singularité en Grèce : on eût étonné Hérodote, par exemple, en la lui présentant comme différente des autres villes helléniques qu'il avait traversées au cours de son existence errante.

Cependant, les Spartiates avaient déjà commencé à s'alarmer du mouvement qui entraînait les cités grecques vers la liberté et l'égalité, lorsqu'une de ces catastrophes naturelles, si graves pour les petits États de l'antiquité, le tremblement de terre de 464, puis la révolte de dix ans qu'il provoqua en Messénie, les fixèrent dans une attitude de réaction. Dès lors ce fut vers eux que se tournèrent les regards de tous ceux que menaçaient les progrès de la démocratie athénienne. Nous n'avons pas à raconter la lutte longue et dramatique qui suivit (431-404) : Sparte avait été menacée un moment jusque dans le Péloponnèse, et elle ne triompha que grâce à l'alliance des Grecs d'Occident et de la Perse. Mais son triomphe fut complet : en sep-

tembre 405, le corsaire Théopompe de Milet apporta la nouvelle que la dernière flotte d'Athènes avait été détruite par Lysandre ; en octobre 404, Lysandre lui-même rentrait au port de Gythion. L'empire athénien n'était plus considéré que comme une interruption factieuse du règne du peuple spartiate, « chef souverain de la Grèce », comme chantait devant les Ioniens assemblés le poète Timothée. Les yeux, un moment éblouis par les splendeurs de l'Acropole, se reportaient vers l'amas de bourgades sans murailles où se décidait le sort du monde méditerranéen. Bien que les Spartiates ne fussent point disposés à aller au-devant des curiosités indiscrètes, des étrangers communicatifs se sont trouvés pour faire connaître, à ce moment, les détails de la vie spartiate.

Le représentant le plus connu de la « lakonomanie », alors de mode en Grèce, est l'Athénien Xénophon, fils de Gryllos. Né à Athènes vers 435, il avait mal choisi son lieu et sa date de naissance. Fils d'un citoyen qui appartenait à la classe censitaire des chevaliers, et qui était par conséquent un propriétaire rural au moins aisé, campagnard et cavalier par hérédité, éducation et tempérament, il s'était trouvé condamné, par l'avènement de la démocratie radicale et les épreuves de la guerre du Péloponnèse, à la vie urbaine, aux complots et aux intrigues politiques, à un service de garde rebutant. A tout cela, il n'avait trouvé d'autre consolation que les entretiens de Socrate. Puis était venue la catastrophe de 404 : en butte aux tracasseries de la démagogie pour s'être, d'ailleurs mollement, rallié aux Trente, Xénophon alla les fuir dans l'armée du jeune Cyrus. Au retour de cette pointe poussée au cœur de l'Asie, il trouva Socrate mis à mort par les Athéniens, et Sparte en guerre avec les Perses : double motif pour qu'il restât à guerroyer en Asie-Mineure avec les Spartiates. Quand la guerre reprit entre Athènes et Sparte en 395, il fut proscrit par ses compatriotes, et ses amis lacédémoniens lui donnèrent un domaine en Élide. Tel est l'enchaînement de circonstances qui lui a permis de pénétrer, plus qu'aucun étranger avant et après lui, dans l'intimité de la haute société spartiate : il en a adopté et en reproduit parfois, sans y penser, les expressions, les habitudes de langage, et jusqu'à l'accent national[1].

1. Comme lorsqu'il appelle l'armée la *phroura*.

Comme d'ailleurs il s'est trouvé être un des écrivains les plus classiques de la Grèce, la connaissance qu'il a acquise de la ville de Lycurgue n'a pas été perdue pour la postérité. La Sparte que nous allons essayer de reconstituer est avant tout celle qu'a fréquentée et admirée ce Lacédémonien manqué.

Les deux premiers personnages de Sparte sont les représentants des deux dynasties royales dont un serment réciproque, renouvelé chaque année, lie la destinée à celle de la cité. Officiellement, elles ont pour ancêtre commun Héraklès ; mais deux noms distincts, Agiades et Eurypontides, attestent que cet ancêtre est purement mythique. Nous tenons en elle la preuve que la cité spartiate a dû son origine à l'union de deux bandes doriennes ayant chacune son chef distinct. Plus tard, la rivalité des deux familles, qui ne s'allièrent jamais par des mariages, est apparue comme un artifice constitutionnel qui rassurait. Mais c'était aussi un danger : vers 500, il a fallu interdire aux deux rois de paraître ensemble à l'armée.

Celle des deux dynasties que certains privilèges héréditaires désignent comme l'aînée est la dynastie des Agiades. Après le trop fameux Cléomène, elle a fourni Pausanias, le vainqueur de Platées, Nikomédès, le vainqueur de Tanagra, puis les rois Plistoanax et Pausanias (408-394). Il existe dans cette famille certaines traditions libérales qui, transportées dans le domaine de la politique extérieure, lui ont attiré des mésaventures : après le traité de 445, Plistoanax, accusé d'avoir reçu l'or d'Athènes, a passé dix-neuf ans en exil, et son fils Pausanias donna, de cette extrême largeur d'esprit, la preuve la plus importante par ses conséquences historiques. Après le soulèvement de 403, bien des Spartiates parlaient de profiter de cette occasion pour en finir avec Athènes : c'est Pausanias qui a sauvé cette ville et l'a gardée à la civilisation. Poursuivi de ce chef devant une haute cour composée de l'autre roi, des 5 éphores et des 28 gérontes (sénateurs), il a été sauvé par les voix des 5 éphores et de 14 gérontes. Mais son acte était imprudent, et, après l'explosion de la guerre corinthienne, les vieux griefs se réveillèrent contre lui : il finit en exil à Tégée. Son fils, Agésipolis (394-380), ne devait jamais jouer qu'un rôle effacé à côté de l'autre roi, Agésilas.

La seconde des dynasties royales, celle des Eurypontides, n'a pas une histoire moins illustre. Le ve siècle, il est vrai, s'est ouvert pour elle par la déposition de Démarate dont les descendants, réfugiés en Perse, gouvernent vers 400 une petite ville d'Asie-Mineure. Mais ensuite elle a donné à Sparte Léotychide, le vainqueur de Mycale, puis Archidamos, le sauveur de Sparte au moment du grand tremblement de terre, et Agis (427-400), le vainqueur de Mantinée. Longtemps après Agis, et d'une seconde femme, Eupolia, fille de Télésippidas, Archidamos avait eu un autre fils, Agésilas. Celui-ci avait été élevé dans les exercices ordinaires des jeunes Spartiates : Agis était vivant et glorieux, et il avait un fils, Léotychidas. Mais, au temps où Alcibiade était à Sparte, de fâcheux bruits avaient couru sur la vertu de la reine Timéa : or, Léotychidas était né à cette époque, et Agis ne le reconnut formellement qu'à son lit de mort (400). Des voix s'élevèrent donc en faveur d'Agésilas, qui avait quarante ans et s'était déjà signalé dans la guerre d'Attique. Il était boiteux, et le Spartiate Diopeithès rappelait les oracles qui mettaient Sparte en garde contre une royauté boiteuse : Lysandre dut mettre en jeu tout son crédit et toute son astuce pour faire préférer Agésilas (400-360). Les campagnes du nouveau roi en Asie contre les Perses, la popularité qu'il acquit par sa cordialité dans ses rapports avec ses compatriotes, semblèrent bientôt justifier la décision de la majorité spartiate.

Le roi est avant tout le chef de l'armée spartiate et, par suite, des contingents péloponnésiens et des autres alliés. Au dehors, il apparaît donc comme le représentant de l'État spartiate. Depuis qu'un roi a abusé de la situation pour conclure un armistice jugé onéreux, on adjoint volontiers au souverain un conseil de Spartiates. Mais la méfiance invétérée de la communauté ne s'en est pas tenue là : sauf les cas où l'on veut témoigner au roi une confiance exceptionnelle, on donne à un autre le commandement des forces navales. Depuis que Sparte a été forcée d'agir sur mer, il a fallu, en effet, un *navarque*. Mais la navarchie soulève d'autant plus de défiances et de craintes que le navarque commande en général à des contingents non spartiates. Aussi, non seulement la charge est annuelle, mais une loi en interdit le renouvellement. En 405,

Lysandre avait été déjà navarque, et, tous les alliés d'Asie le réclamant pour chef, les Spartiates durent nommer un navarque de paille, Arakos, qui resta à Sparte : c'est comme vice-amiral que Lysandre eut le droit de mettre un terme à la guerre du Péloponnèse. Au reste, l'exemple même de Lysandre, le pouvoir absolu qu'il exerça un instant sur les îles et les côtes de l'Asie, les flagorneries incroyables qui lui furent adressées, tout cela était fait pour accentuer la crainte du danger que recélait la navarchie : Lysandre fut rappelé à Sparte non sans raideur, et, si l'on n'osa pas toucher au vainqueur d'Aigospotamos, deux de ses lieutenants, Thorax et Derkyllidas, furent frappés de graves peines disciplinaires. Malgré tout, l'inconvénient de la loi qui interdisait l'itération était si flagrant au point de vue militaire que cette loi fut abrogée au IVe siècle : Téleutias, par exemple, le frère d'Agésilas, a été navarque en 392, 390 et 387.

Au dedans, le Roi jouit encore d'un grand nombre de privilèges traditionnels, honorifiques ou lucratifs, mais le pouvoir réel lui fait défaut. Nombre d'anecdotes relatives à Agésilas illustrent sa situation vis-à-vis des gérontes et des éphores. Quand il jugeait un des rares procès laissés à sa compétence, il ne manquait pas de se lever s'il entrait un éphore dans la salle. Or Agésilas avait une popularité exceptionnelle : son âge, ses qualités d'homme privé, ses exploits militaires, lui avaient fait une situation qui n'échut qu'à bien peu de ses prédécesseurs ou successeurs. Par son humble attitude, on peut juger de celle d'un Héraclide ordinaire.

La *gérousie*, antique conseil des rois, comprend, en dehors d'eux, vingt-huit vieillards pour lesquels l'acclamation qui ouvre l'entrée du sénat est le couronnement d'une longue vie de considération et aussi de prudente modestie. Comme ils doivent avoir plus de soixante ans, il est permis de croire, malgré le caractère viager de cette magistrature, que la gérousie entière se renouvelle en moins de vingt ans. Elle intervient dans toutes les délibérations graves. En 404, quand il s'est agi de savoir si Sparte triomphante abandonnerait sa vieille monnaie de fer, ce sont des gérontes, Skiraphidas et Phlogidas, qui ont fait maintenir l'exclusion de l'or et de

l'argent. En 394, quand le roi Agésilas va perquisitionner dans la maison de Lysandre mort et la trouve pleine de libelles révolutionnaires, un autre sénateur obtient qu'on laisse dormir cette dangereuse littérature. Avant tout, la gérousie est la cour suprême de justice criminelle, et c'est même là son principal moyen d'action dans l'État. L'histoire de Pausanias nous a déjà éclairés sur les conditions dans lesquelles s'exerce sa juridiction; voici un cas plus caractéristique encore :

Sphodrias avait, de sa propre initiative, tenté un coup de main sur le port d'Athènes, alors que Sparte n'était pas en guerre avec cette république. Les Athéniens, très correctement, se bornèrent à porter plainte à Sparte, et le coupable fut traduit devant le premier tribunal de la cité. Or Sphodrias avait un fils, Cléonyme, qui était le plus charmant des adolescents de Sparte. Il existait entre Archidamos, le fils d'Agésilas, et ce jeune homme, une de ces liaisons auxquelles les anciens font discrètement allusion. Les amis de Cléombrote travaillaient à l'acquittement de Sphodrias, qui était de leur coterie; mais ils redoutaient les amis d'Agésilas, et même les juges impartiaux, car le cas était grave. Sphodrias dit à son fils : « Il dépend de toi, mon fils, de sauver ton père : tu n'as qu'un mot à dire à Archidamos, le fils d'Agésilas. » Cléonyme alla donc, tout en larmes, demander à Archidamos de sauver son père. Archidamos pleura avec lui, mais lui répondit : « Ne sais-tu donc pas, Cléonyme, que c'est à peine si j'ose regarder mon père, et que quand j'ai quelque chose à obtenir en matière d'affaires publiques, je le demande à qui que ce soit plutôt qu'à lui? Cependant, crois bien que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour te satisfaire. » Là-dessus, il quitta le repas public et alla dormir; et, le lendemain matin, il surveilla la sortie de son père. Mais, quand le roi fut dehors, d'abord il laissa tous les citoyens qui avaient à lui parler l'aborder l'un après l'autre, puis il laissa approcher les étrangers, enfin il s'effaça même devant les domestiques : bref, quand Agésilas revint de l'Eurotas à sa maison, il rentra aussi sans avoir osé lui parler. Le lendemain, même manège. Agésilas se doutait bien de ce qui le préoccupait, mais il ne lui demanda rien et le laissa faire. D'autre part Archidamos, quel que fût son désir de voir Cléonyme, n'osait plus l'aborder sans avoir transmis sa

requête au roi. Et les amis de Sphodrias, voyant tant de froideur succéder à une fréquentation de tous les instants, étaient convaincus que le prince avait été très mal reçu par son père. A la fin, Archidamos prit sur lui de parler au roi : « Père, dit-il, Cléonyme m'a prié de sauver son père, et moi je te supplie de m'accorder sa demande, si c'est possible. » Agésilas répondit : « Je t'excuse parfaitement; mais moi, si j'acquitte un homme qui, dans une intention de lucre, a fait tant de mal à l'État, comment me ferais-je pardonner? » Archidamos, sur le moment. ne trouva rien à répondre. Mais ensuite, soit qu'il eût trouvé l'idée tout seul, soit qu'on la lui eût soufflée, il dit au roi : « Père, si Sphodrias n'avait pas fait de mal, je sais que tu l'acquitterais; eh bien! s'il a eu quelque tort, fais-lui grâce par amour de moi. — Si, reprit Agésilas, si la chose peut se faire dans des conditions honorables pour nous, elle se fera. » Le prince s'en alla là-dessus sans grand espoir. Mais un jour, un des amis de Sphodrias, parlant à Etymoklès, lui dit brusquement : « Vous autres, les gens d'Agésilas, je parie que vous allez exécuter le malheureux Sphodrias? — Ma foi! répondit Etymoklès, nous ne ferons pas alors comme Agésilas lui-même. Il dit à qui veut l'entendre qu'il n'y a pas moyen de nier que Sphodrias ait fait un mauvais coup, mais que vraiment, on ne peut frapper un homme qui a de tels états de service, et que Sparte a besoin de gaillards pareils. » L'ami de Sphodrias alla répéter le propos à Cléonyme qui se rendit du même pas chez Archidamos. « Nous savons, lui dit-il, que tu t'es occupé de nous; tu peux compter que, de notre côté, nous nous arrangerons pour que tu n'aies jamais à rougir de notre amitié. » Et, en effet, il se couvrit de gloire depuis lors, et, à Leuctres, combattant devant le roi avec le polémarque Deinon, il fut tué à la troisième charge : ce qui fut un grand chagrin pour Archidamos; mais du moins Cléonyme avait tenu sa parole. Sphodrias fut acquitté, mais les Athéniens prirent mal la chose, et Sparte eut sur les bras deux guerres au lieu d'une.

Malgré cette influence des gérontes, aux yeux des étrangers, le pouvoir à Sparte appartient en réalité aux cinq *éphores*, hommes de confiance de la communauté spartiate. Ils sont élus, annuellement et par acclamation, par tous les Spartiates, et parmi tous les Spartiates.

Il ne semble même pas que ce grand pouvoir soit confié le plus souvent à ceux qui jouissent d'une autorité particulière. Si nous prenons la liste des présidents du collège d'éphores de 432 à 403, nous n'y relevons guère que trois noms historiques : celui du célèbre Brasidas (431), celui de Léon (413), ambassadeur en Perse en 412, celui d'Arakos (409), qui a été plus tard navarque en 405, ambassadeur en Perse (397), etc.[1] Parmi les membres ordinaires de ces collèges qui nous sont connus, je ne vois à mentionner qu'Endios (413), l'ami d'Alcibiade, Nauclidas (403-2), qui a collaboré avec Pausanias à la pacification d'Athènes (sept. 403). Mais prenons l'année 402-401, année importante dans l'histoire de Sparte, placée entre la destitution de Lysandre et le commencement de la guerre contre la Perse, et marquant, peut-on dire, l'apogée de la cité. Les cinq noms d'éphores de l'année nous apparaîtraient comme mythiques si nous ne les lisions encore sur un décret de Délos : aucun d'eux n'évoque un souvenir historique dans notre esprit. Dans la suite, nous trouvons en 396-394 Diphridas, qui a commandé auparavant en Asie-Mineure, et, par la suite, est chargé de négocier avec Athènes; et enfin Antalcidas, le signataire de la paix fameuse de 387-386, a été éphore en 370-369.

C'est pourtant un pouvoir redoutable que celui des éphores, puisqu'ils ont, comme leur nom l'indique, un droit de surveillance illimité, au dehors et au dedans. Au dehors, les ambassadeurs, les navarques, les harmostes (commandants de place) et tous ceux qui ont été en rapport avec tous ces Spartiates, ont appris à connaître le prestige de la *scytale*. On appelle ainsi un bâton autour duquel les éphores enroulent la feuille sur laquelle s'inscrivent ensuite leurs ordres souverains : le chef spartiate qui la reçoit peut seul, à l'aide d'un bâton identique, reconstituer ce texte mystérieux auquel on le voit toujours obéir sans hésitation, sinon sans murmure. Au dedans, la loi spartiate, il est vrai, est censée immuable, mais, n'étant pas écrite, elle ne repose que sur la tradition orale et peut être modifiée par un simple arrêté de police. Au début

1. On peut ajouter Pityas, qui n'est pas connu par ailleurs, mais fut deux fois président du collège.

du IVe siècle, un éphore, Epitadeus, sans toucher à la loi sacrée qui fait inaltérable le patrimoine du Spartiate, en autorise la donation entre vifs ou par testament, ce qui va produire les mêmes effets. Et il en est de même de la décision d'éphores qui rend libre le mariage de la fille unique héritière. Rien ne prouve mieux que ces changements sociaux effectués par de simples arrêtés, à quel point est pénétrante l'action de cette magistrature.

Les rois, les gérontes, les éphores, avec quelques autorités subalternes et un certain nombre d'anciens magistrats ou de vieillards, composent ce qu'on appelle la Petite Assemblée, qui se réunit dans les cas où le secret et la rapidité sont particulièrement requis. Dans la règle, les décisions souveraines, sur la paix et la guerre, sur l'impôt, etc., reviennent à l'Assemblée générale des Spartiates (*apella*).

Cette Assemblée comprend tous les Spartiates âgés de plus de trente ans, c'est-à-dire qu'elle est à la fois moins large et plus large que l'armée : moins large puisqu'elle exclut les jeunes gens (*cryptie*), plus large puisqu'elle comprend les hommes de plus de soixante. Mais le gros en est formé des hommes astreints au service, lesquels se retrouvent tous les soirs dans les repas publics obligatoires qui étaient la principale curiosité de Sparte aux yeux des autres Grecs; ils s'y réunissent par groupes de quinze assistants environ. L'homogénéité de ce corps des citoyens est extrême : ni la noblesse ni la richesse ne l'altèrent. A Sparte, il n'y a de famille noble que les Héraclides, et les membres qui ne sont pas rois ne jouissent d'aucun privilège légal. Quand une famille a une situation spéciale, elle la doit à un service extraordinaire, et son privilège est strictement localisé : les descendants du soldat qui tuera Épaminondas auront des droits honorifiques que Plutarque leur verra encore exercer cinq cents ans plus tard. Quant à la richesse, elle est extrêmement inégale, surtout chez les femmes; la sœur d'Agésilas, Kynniska, vieille fille opulente et impérieuse, est connue par son faste et par les triomphes olympiques de son écurie. Mais, pour les hommes, toutes les différences sont effacées par l'austérité rigoureuse de la vie militaire. Il n'y a de distinctions que celles qui sont fondées sur la hiérarchie et le grade, et celles-là sont maintenues non sans

mesquinerie. Il est instructif, par exemple, de voir comment Agésilas use de son autorité vis-à-vis de Lysandre, qui l'a accompagné en Asie. Irrité de se voir éclipsé, aux yeux des Grecs de ces parages, par le vainqueur d'Aigospotamos, et excité par les autres Spartiates présents, il se plaît à lui confier les emplois les plus subalternes : « Que les Ioniens, dit-il, aillent faire la cour à mon commissaire des vivres ! » Il brime scrupuleusement tous les personnages recommandés par Lysandre.

Remarquablement homogène, le corps des citoyens spartiates diminue de plus en plus. Depuis longtemps déjà, les hommes d'État spartiates s'inquiètent de cette décroissance continue. Les Spartiates pleinement qualifiés, 5 000 au temps des guerres médiques, ne sont plus guère que 2 000 au IVe siècle. Pour garder son rang, le Spartiate doit être en état d'apporter sa quote-part aux repas publics, soit, par mois, 80 kilos de farine, 38 litres de vin, etc. Or, l'appauvrissement était fatal pour une classe à laquelle toute activité économique était interdite. Le Spartiate ne peut même se livrer à l'occupation regardée par les Grecs comme noble entre toutes, l'exploitation de ses propriétés rurales. S'il a des capitaux, il ne peut les faire valoir que par des prête-noms généralement féminins, ou en les plaçant au dehors; des inscriptions arcadiennes nous attestent qu'il avait pensé à ce moyen, et nous savons que Lysandre avait confié 12 000 drachmes au sacerdoce de Delphes. Mais, dans la règle, le Spartiate n'a qu'un moyen de se maintenir : le mariage riche, — et il le sait. Quand Lysandre meurt pauvre (394), les fiancés de ses filles retirent leur parole, et, si les éphores sévissent, c'est que, cette fois-là, l'éclat du nom avait fait, d'un abus courant, un scandale. On ne s'étonnera pas que, finalement, les deux cinquièmes du sol et tous les capitaux mobiliers se soient accumulés entre des mains féminines. Si les femmes de Sparte jouissent d'une liberté d'allures qui étonne l'observateur habitué à l'effacement du gynécée attique, c'est peut-être, comme elles le disent fièrement, « qu'elles seules sont capables de nourrir des hommes », mais c'est aussi que, par le fait de la législation, toute l'administration des patrimoines leur a été remise peu à

peu. — Une cause plus efficace encore de dépopulation est la facilité extrême avec laquelle est prodiguée la peine de la dégradation. Elle atteint, à Sparte, tous ceux qu'on appelle les « Trembleurs », et, pour être qualifié ainsi, pas n'est besoin d'une de ces défaillances comme a été, par exemple, la capitulation de Pylos en 425. Au contraire, dans ces cas-là, la mutilation serait si grande que l'on recule déjà devant l'accomplissement de la loi : les survivants de Pylos ont été bientôt réhabilités, et le fils de l'un deux, Styphon, a été navarque en 398. Mais, pour être rayé du nombre des vrais Spartiates, il suffit de n'avoir pu supporter la longue ascèse militaire qui étreint le fils de Sparte de sept à soixante et un ans; il suffit d'une infraction quelconque aux règlements. A la bataille de Mantinée (418), deux polémarques, ayant reçu l'ordre de quitter leur poste au moment du choc, s'y sont refusés parce que l'ennemi était trop proche; il semble que, si ce refus d'obéissance devait être poursuivi, ce n'est pas sous le chef de « lâcheté »; c'est pourtant de ce chef que les polémarques sont exclus de la cité. A voir cette rigueur de tous les instants, on soupçonnera que beaucoup d'hommes devaient aller au-devant d'une peine qui les rendait à la vie humble, mais plus normale, des Inférieurs.

Il n'y a donc guère plus de 2 000 individus qui, par eux ou par leurs femmes, participent à la possession du « sol politique » en Laconie, c'est-à-dire de la plaine de l'Eurotas et de la Messénie. Ce domaine a une surface d'environ 4 000 kil. (1 000 en Laconie, 3 000 en Messénie), ce qui, en faisant la part des dieux et de l'État, donne près de 200 hectares par Spartiate. Bien entendu cette superficie moyenne (50 en Laconie, 150 en Messénie) ne correspond probablement à aucune propriété réelle, car il y a des propriétés beaucoup plus grandes et beaucoup de plus petites. Nous la prendrons pourtant comme exemple afin de préciser par quelques chiffres l'idée que nous pouvons nous faire d'un domaine spartiate au début du IVe siècle.

Le seul élément du revenu d'une telle propriété, que nous puissions apprécier quelque peu, c'est la productivité en céréales, — pour parler plus exactement, en orge. La production de la plaine de l'Eurotas était évaluée, au IIIe siècle, à moins de

1 000 000 médimnes[1], représentant évidemment la grosse part de la production laconienne[2]. L'analogie nous permet de supposer, en Messénie, une production de 1 000 000 médimnes en gros. La moyenne de près de 10 médimnes à l'hectare dans la plaine laconienne, de 4 médimnes à l'hectare en Messénie, ne correspond pas, on le conçoit, au rendement réel du sol, mais représente la portion du territoire consacré à la culture des céréales. Comme nous avons supposé un domaine moyen, nous sommes en droit de supposer que notre domaine produisait environ 500 médimnes en Laconie et 500 en Messénie. C'est, d'après l'estimation des anciens, de quoi nourrir 60 personnes environ, dans chaque région.

Or, d'après un règlement qui remontait au temps où Tyrtée enflammait les pères des Lacédémoniens à la conquête de la Messénie, ce revenu était partagé également entre le propriétaire spartiate et les hilotes d'un domaine. Au temps d'Hérodote, on évaluait le nombre des Hilotes à 150 000 : depuis, par suite surtout de l'occupation prolongée de Pylos par les Athéniens (425-409), ce nombre avait dû faiblir en Messénie[3]. En supposant une densité de population de 40 hab. au kilomètre carré dans la plaine de l'Eurotas, de 30 en Messénie, nous resterons dans la probabilité. Notre domaine contiendrait donc 20 Hilotes en Laconie, 45 en Messénie. Tâchons de nous rendre compte de ce que devient la rente du sol.

En Laconie, le Spartiate, même s'il prend largement de quoi nourrir lui et sa maison, doit laisser de quoi nourrir 15 Hilotes : il restera donc, à ses 20 Hilotes, de quoi nourrir 25 personnes. En Messénie, le Spartiate doit revendre sa part aux 45 Hilotes; il restera donc à ceux-ci de quoi nourrir 15 personnes. Bref, notre domaine doit fournir 40 parts environ pour l'exportation. Les 2 000 Spartiates peuvent donc subvenir facilement à l'alimentation des 100 000 Périèques des montagnes messéniennes et du Parnon, d'autant que ceux-ci

1. Le médimne = un demi-hectolitre.

2. Les théoriciens de cette époque se représentent la Laconie de Lycurgue divisée en 9000 lots produisant chacun 80 médimnes (éginétiques) d'orge.

3. Au temps de Cinadon, on évaluait le nombre des non-Spartiates à 10 pour 1 Spartiate. Mais il faut retrancher 100 000 Périèques.

ne sont pas sans cultiver aussi un peu d'orge. Il est donc probable que la Messénie exporte un peu de blé en Laconie, et que les deux pays fournissent quelque chose à leurs voisins péloponnésiens : car le Péloponnèse dans son ensemble, au ve et au IVe siècle, ne suffisait pas à sa consommation.

Ce commerce du blé se fait encore, en partie, en nature. Le blé est échangé contre d'autres produits naturels, contre des services s'il s'agit de Spartiates et d'Hilotes, contre des objets fabriqués s'il s'agit d'Hilotes et de Périèques. Parmi ces objets fabriqués, une branche d'industrie est surveillée avec soin et ceux qui s'y livrent spécialement enrégimentés, à cause de son importance militaire : je veux dire la fabrication des armes. Du reste, depuis longtemps, Sparte bat monnaie pour faciliter ces échanges intérieurs : mais elle ne connaît que la vieille monnaie en fer, qui n'a, comme on pense, qu'une valeur purement locale, et qu'on altère avec du vinaigre pour en rendre l'échange au dehors plus difficile encore.

Les communications avec l'étranger, si restreintes soient-elles, ont naturellement introduit pourtant de l'or et de l'argent dans le pays. Mais le métal précieux y pénètre surtout par les gains, licites ou non, que réalisent les Spartiates envoyés au dehors. De tout temps, les rois, les généraux, les harmostes, se sont montrés d'autant plus accessibles à la corruption, à l'étranger, qu'ils étaient plus sévèrement tenus à domicile : le sauveur de Syracuse, Gylippe, a entamé si fortement le butin que lui avait confié Lysandre, qu'on n'a pu étouffer le scandale. La question de l'or et de l'argent devient donc aiguë à Sparte au lendemain des grands triomphes qui ont mis fin à la guerre du Péloponnèse. L'exclusion fut maintenue : les éphores jugèrent même bon de faire un exemple sur un lieutenant de Lysandre, Thorax, qui fut condamné à la confiscation et au bannissement. La loi n'en devait pas moins être éludée subrepticement, et Platon a pu comparer Sparte à l'antre du lion : « On voit bien la trace des richesses qui y entrent, mais on ne voit pas comment elles en sortent. » Quoi qu'il en soit, le principe a été maintenu jusqu'au dernier jour de la vieille Sparte, et il a exercé, malgré tout, une pression salutaire.

*
* *

Font partie des classes inférieures de la société, les Spartiates déchus, ceux qu'on appelle officiellement les *Inférieurs*. Le nombre s'en était accru sans cesse aux dépens de la classe supérieure. Au temps d'Hérodote ils étaient 3 000 contre 5 000. Au IVe siècle, nous pouvons supposer, sans avoir de renseignements directs, que la proportion s'est renversée : en effet, après la perte de la Messénie, elle croîtra si vite, qu'au IIIe siècle il y aura 6 Inférieurs contre 1 Spartiate. Si le nombre absolu ne s'accroît pas de même, c'est que cette classe surtout fournit à l'émigration. Les mercenaires lacédémoniens qu'on rencontre dans les armées des satrapes perses et des tyrans siciliens en sortent [1]. Le phénomène s'accélérera démesurément ensuite. Les Inférieurs sont étrangers à la vie politique et militaire de la cité. Mais ce qu'il y a à Sparte d'industrie, de commerce, de richesse mobilière, est en partie entre leurs mains.

Le gros de la population est composé de *Périèques* et d'*Hilotes*, Les Périèques sont concentrés surtout dans les petites villes du Parnon et de la côte orientale de la Laconie, sans compter quelques communautés dans les montagnes messéniennes : ils sont près de 100 000 en tout. L'État spartiate n'a jamais dédaigné leurs services dans les armées : il ne prend bien entendu que ceux qui peuvent se pourvoir de l'armure d'hoplites, et encore, parmi ceux-là, les hommes suffisamment entraînés pour pouvoir combattre « épaule contre épaule » avec les Spartiates. Au temps d'Hérodote, on en enrôlait 1 par Spartiate; au début du IVe siècle, la proportion a augmenté et, dans une *more* lacédémonienne, pour 6 *énomoties* de Spartiates, il y en a 10 de Périèques; mais, même dans la pire détresse, Sparte n'osera pas aller plus loin. C'est que les Périèques n'ont pas de droits politiques; du moins ne sont-ils employés qu'individuellement, comme le Périèque Phrynis, envoyé en mission à Chios en 412, le Périèque

1. Et de même l'émigré spartiate qui conseilla si bien les stratèges béotiens à Leuctres.

Diniadas, qui exerce un commandement sur la flotte alliée en 411. Si la justice leur est rendue souvent par des harmostes spartiates, par exemple à Cythère, il est possible qu'ils ne s'en plaignent pas plus que les petites villes italiennes du Moyen âge ne se plaignaient de la juridiction des podestats étrangers. Mais ils ne peuvent épouser des Spartiates en légitime mariage, ils ne peuvent acquérir de terres dans la vallée de l'Eurotas, et ces entraves, pour eux comme pour les Inférieurs, ne laissent pas d'être très gênantes.

Quant aux Hilotes, nous les avons vu peupler, au nombre de 100 à 150000, la plaine de l'Eurotas et la Messénie. On ne les réquisitionne pas dans la règle, et, si on le fait exceptionnellement, c'est en leur conférant la liberté, en faisant d'eux des *Néodamodes*. D'autre part, ils ne sont pas des esclaves au sens propre, car le Spartiate, individuellement, ne peut ni les tuer, ni les vendre, ni les détacher de leur famille et du coin de terre qu'ils cultivent. Mais il est évident qu'il ne peut se créer aucun lien entre eux et un maître toujours lointain, surtout en Méssénie où les rancunes ethniques subsistent, et où circulent toujours les légendes qui célèbrent les héros des antiques soulèvements.

Dans l'ensemble, Sparte se défie de ces classes inférieures, et des incidents lui rappellent de temps à autre les périls qu'elles recèlent : le plus connu est la conjuration de Cinadon.

Agésilas n'était pas roi depuis un an (399), quand un jour, au sacrifice, le devin déclara que les présages étaient mauvais. On recommença deux fois, trois fois ; à la troisième, le devin s'écria : « On dirait que nous sommes entourés d'ennemis ! » Xénophon ne raconte pas quelles dénonciations avaient préparé cette mise en scène : officiellement, le délateur ne se présenta que cinq jours après, et il fut entendu qu'une faveur spéciale de la divinité avait sauvé Sparte. Ce délateur parla d'un complot dont le chef était Cinadon : ce Cinadon n'appartenait pas à la classe des Égaux, mais il méritait d'en être par le caractère ; souvent les éphores lui avaient confié des missions importantes et confidentielles, Il avait conduit l'homme qui le dénonça sur le marché, lui avait fait compter les Spartiates, lui avait assuré qu'ils étaient 1 contre 10. Il lui avait présenté tous les non-Spartiates comme des complices

assurés, affirmant qu'ils n'avaient d'autre sentiment, en voyant un Spartiate, que l'envie de le manger tout cru. Il lui avait expliqué que les faux, les broches, tous les instruments de fer, seraient des armes suffisantes contre des hommes pris à l'improviste... Les éphores étaient tellement incertains et inquiets sur l'extension qu'avait pu déjà prendre le mal, qu'ils multiplièrent les précautions pour s'assurer de la personne de Cinadon. On le fit venir, sous prétexte de lui confier une des missions qu'il était habitué à remplir : il s'agissait d'aller à Aulon, sur la frontière de l'Élide, inspecter la garnison, et mettre un terme à certaines affaires de mœurs. Cinadon dut demander à un des officiers qui dirigeaient l'instruction des conscrits (*hippagrètes*) de l'accompagner avec quelques-uns de ces jeunes gens : l'officier savait déjà qu'au terme de la route il devait s'emparer de lui. Pour plus de sûreté, on envoya à Aulon une more de cavalerie. Aussitôt que Cinadon fut pris, on l'interrogea à Aulon même et on envoya aux éphores les noms des complices qu'il avait révélés. Le devin Tisamène et quelques autres furent arrêtés : on ne poussa pas l'instruction à fond, craignant d'en trop découvrir. Quand Cinadon eut été ramené à Sparte pour y subir son châtiment, on lui demanda pourquoi lui, toujours traité avec égard, s'était mis à la tête du complot ; la réponse fut caractéristique : « Je ne voulais être au-dessous de personne à Lacédémone. »

Ainsi avertie, on conçoit assez que la minorité spartiate n'ait admis que très parcimonieusement les classes inférieures à participer à la vie de l'État. Les Hilotes qui devenaient *Néodamodes* ne recevaient pas encore, avec la liberté, le titre de citoyen, ni pour eux ni pour leurs descendants. Les métis de Spartiates et de non-Spartiates (*mothaces*) pas davantage[1]. La tendance naturelle des minorités aristocratiques à restreindre le nombre des privilégiés pour rendre les privilèges plus honorables ou plus lucratifs, ne s'accusait nulle part davantage qu'à Sparte.

Il ne faudrait pourtant pas prendre pour seul critérium les illusions d'un conspirateur. Au moment où Sparte vit la fumée des camps d'Epaminondas (370-369), si la Messénie se détacha,

1. Les étrangers admis à participer dans une certaine mesure à la vie de la cité constituaient encore une classe spéciale : les *trophimes*.

la plus grande partie des Périèques restèrent fidèles, et les Hilotes laconiens qui offrirent leurs services furent si nombreux que les autorités craignirent de les enrôler tous. C'est plutôt dans les éléments de population dont nous venons de parler, parmi ceux qui avaient le sentiment d'une déchéance récente ou parmi ceux qui s'irritaient de se voir arrêter au seuil de la cité dirigeante, que se rencontrèrent les ennemis dangereux : dans ces milieux naquit la conspiration que le roi Agésilas étouffa avec tant de dextérité. Et la manière dont Sparte a surmonté cette effroyable catastrophe extérieure et évité la révolution, pendant un siècle encore, atteste la solidité de l'État lycurgique.

Malgré tout, des incidents comme ceux que nous avons signalés marquent bien le vice essentiel de cet État : l'abâtardissement de l'institution monarchique. On racontait qu'au temps où avaient été créés les éphores, la femme du roi Théopompe lui avait reproché de laisser diminuer la couronne qu'il avait reçue de ses ancêtres : « Au contraire, répondit Théopompe, je l'ai rendue inébranlable. » Et la reine de repartir : « En effet, dans l'état où elle est maintenant, il est certain qu'elle ne peut plus porter ombrage à personne. » Or, les conséquences de cet état de choses étaient visibles à l'époque où nous nous sommes placés. Des rois ou des régents jadis, Cléomène, Pausanias, avaient songé à introduire dans la cité des Périèques et des Hilotes : leurs velléités avaient été brutalement réprimées. Et il est certain que des mesures radicales et générales auraient détruit l'économie de la société spartiate sans augmenter sa force : mais des mesures progressives, prises de temps à autre par une monarchie libre d'agir et prévoyante, se seraient laissé parfaitement concevoir. Or le roi n'était plus que le premier des officiers spartiates, et on le lui faisait sentir à chaque instant : quand Agis rentra de sa triomphante campagne d'Attique et demanda la faveur spéciale de souper le premier soir avec sa femme, les polémarques (chefs des mores) refusèrent, et l'obligèrent à venir prendre au « mess » public la part d'honneur dont il se serait, ce jour-là, volontiers passé. Agésilas, en revenant d'Asie après trois ans d'absence, n'eut pas le droit non plus d'éviter un seul jour le brouet terrible qui garantissait la sobriété des Spartiates, et ne put vaquer

en paix aux exercices auxquels Plutarque nous montre ses enfants se livrant avec lui. L'aristocratie spartiate n'a pas été protégée contre elle-même par une royauté puissante : elle devait en mourir, comme puissance, sinon comme État.

La cité spartiate, en effet, n'avait pas le droit de vivre dominée par le souci de contenir la révolution intérieure. Elle était depuis longtemps une grande puissance, elle était même en 400 la première puissance du monde méditerranéen : comme telle, elle était tenue d'avoir une politique extérieure de grande envergure et de longue portée. Quand elle entreprit de faire face à cette obligation, l'étroitesse de la base sur laquelle reposait son empire apparut à tous les yeux. Lorsqu'elle se chargea de conduire les Grecs à la conquête de l'Asie, elle ne put envoyer qu'un état-major de quelques Spartiates, avec 2 ou 3 000 Néodamodes, et dut demander le reste à ses alliés ; et son roi, malgré plusieurs victoires, ne put s'avancer même jusqu'aux lieux que les 10 000 mercenaires de Cyrus venaient de parcourir librement. Il n'est pas surprenant que, quand l'or perse eut réveillé contre Sparte les inimitiés grecques, elle ait été forcée de renoncer à ses rêves ambitieux, d'abandonner les Grecs d'Asie (paix d'Antalcidas, 387-386)[1]. En Grèce même, elle ne put résister au soulèvement de Thèbes ; à Leuctres, 700 Spartiates seulement figuraient, et la perte de 400 d'entre eux fut un coup irréparable (371). L'an d'après, Epaminondas pénétra au cœur de la Laconie, et, si la cité même survécut à l'invasion, la perte de la Messénie en rendit pour elle les effets définitifs.

Pour mesurer la portée du mal fait à Sparte par cette perte, il nous suffira de reprendre le domaine moyen que nous avons étudié tout à l'heure à titre d'exemple. Sur 200 hectares, 150 maintenant ont échappé au maître spartiate : ils permettent à la population messénienne de croître, et son exportation n'est plus concentrée de force sur la Laconie. Avec les 50 hectares qui lui restent dans la vallée de l'Eurotas, le Spartiate est déjà singulièrement à l'étroit, et, même si la Laconie a augmenté sa production pour arriver à se suffire, on doit

1 La pénurie d'hommes se traduit aussi par l'obligation d'envoyer comme harmostes, dans les villes alliées, jusqu'à des Hilotes !

supposer que la masse de la population, Hilotes et Périèques, a traversé une crise économique grave.

Quelles ont été les conséquences? Depuis longtemps, pour subvenir à son existence improductive, pour soutenir son train, pour faire vivre sa maison, le Spartiate avait hypothéqué ses terres. Cette situation, masquée par la vieille loi qui déclarait inaliénable la propriété foncière, devint apparente quand l'arrêté d'Epitadeus eut autorisé la donation entre vifs, le testament, etc. Mais, tant que resta la Messénie, la marge ouverte était considérable : après 370, la gêne du Spartiate retomba tout entière sur le seul gage restant, le domaine de l'Eurotas. Une génération après Leuctres, il y avait encore 1 000 Spartiates possédants : au IIIe siècle, il n'y en eut plus que 100.

Les autres furent décimés par une émigration sans cesse croissante. A partir du milieu du IVe siècle, le Ténare, à l'extrémité du Magne, fut le grand réservoir de mercenaires du monde grec. Ainsi s'explique ce fait que, si le nombre des Inférieurs devint énorme par rapport à celui des Égaux, pris absolument, il se réduisit à une minorité de 700 hommes au IIIe siècle. Car la population totale du pays n'a pas diminué et, à la même époque, les Étoliens qui ravagèrent la Laconie y trouvèrent encore 50 000 esclaves à emmener. La population serve, en effet, n'avait qu'à se louer d'avoir affaire maintenant à des propriétaires de 1 000 hectares. Et la condition des Périèques n'avait pas changé.

Au reste, à ce moment, Sparte se survivait à elle-même, et son rôle était fini. Ce rôle, il ne faut pas l'apprécier par ses résultats intellectuels. Il est évident qu'une société qui a trouvé moyen de maintenir le régime agrarien jusqu'au IVe siècle, avec la rigueur que nous avons constatée, qui a étouffé autant que possible le mouvement économique, qui s'est fermée systématiquement aux étrangers, n'a pu prendre une part active au mouvement des esprits grecs. Non que les qualités naturelles de la race fissent défaut au Spartiate : elles se traduisaient chez lui par la verdeur brève et aiguë avec laquelle il appréciait les hommes et les choses, et les bons mots « laconiques » ont peuplé plus tard les recueils d'apophthegmes. Mais toute activité était interdite de ce côté au Lacédémonien, et les traits

abondent qui illustrent son inertie. Sparte a gardé son vieux calendrier cinquante ans après que l'insuffisance en avait été montrée par Œnopide (456) : elle ne l'a corrigé (si tant est qu'elle l'ait corrigé) que vers 410. Après Tyrtée, le sol laconien n'a plus vu naître qu'un poète, Philoxène, de Cythère. A une époque où déjà les moindres cités grecques possédaient une école d'historiens dignes de leur passé déjà long et glorieux, Sparte seule fit exception, et les hauts faits et les vertus de ses enfants nous seraient inconnus s'il n'y avait eu en Grèce que des Spartiates.

Mais aussi, autrement constituée, elle n'aurait pas élevé, au VIe siècle, le solide édifice fédéral qui brisa l'invasion barbare : une des grandes victoires grecques au moins, celle de Platées, ne se conçoit guère sans la phalange spartiate. Elle n'aurait pas, par la raideur intransigeante avec laquelle elle maintint ses traditions aristocratiques, préservé les cités grecques de la tyrannie du nombre. Elle n'aurait pas protégé Athènes contre elle-même. Elle n'aurait pas été Sparte.

E. CAVAIGNAC

L'AMOUR MENTEUR[1]

XIX

Ce fut Tontol lui-même qui mit fin à cette phase de suppliciantes incertitudes.

Depuis l'excursion de la Chartreuse, il n'avait blâmé d'abord l'assiduité de Robert au Cap Nègre que par une bouderie systématique. La même scène, presque quotidienne, se renouvelait entre l'oncle et le neveu. Dès le lever, Robert demandait :

— Où irons-nous ce matin?

— Je n'irai nulle part, — répondait Tontol ; — je me sens fatigué. Tu es libre ; mais si tu veux bien me donner ton après-midi...

Robert demeurant silencieux, il reprenait :

— Tu la réserves à d'autres?... Très bien. N'en parlons plus. Je me passerai de toi aujourd'hui.

Et l'on ne voyait plus Tontol qu'au déjeuner, pendant lequel il n'ouvrait pas la bouche ; ou même il disparaissait pour toute la journée.

Mais, un beau matin, ce fut lui-même qui invita Robert à venir faire un tour. Robert, surpris, vaguement inquiet, fit ce qu'il put pour montrer de l'entrain. Marcherait-on, ou irait-on à bicyclette? Quel serait le but de la promenade? Les cistes en

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 août et 1er septembre.

fleurs devaient pulluler d'hyménoptères et de coléoptères : quelle bonne occasion de récolter des insectes!

— Il ne s'agit, — répliqua Tontol, — ni de coléoptères, ni d'hyménoptères, ni de promenade, ni de cistes, ni de bicyclette. Suis-moi.

Ils n'allèrent pas loin. Ayant tourné le dos à la rampe qui mène à la route de Collobrières, ils sortirent du jardin de l'hôtel, franchirent la petite esplanade herbeuse qui verdoyait entre les ifs plantés dans les ruines du château et le bois de pins par où l'on monte à Notre-Dame-de-Constance, suivirent la lisière des plus hautes olivettes et bientôt s'arrêtèrent.

— Asseyons-nous, — dit Tontol en désignant un banc naturel que formaient des anfractuosités de rocher.

Puis il tira un papier de sa poche et ajouta :

— Lis ça.

C'était une lettre portant l'en-tête d'une société de recherches et entreprises minières.

On y écrivait, après s'être déclaré d'accord avec Tontol sur l'existence probable de gisements d'or près de Kong, en Afrique Occidentale, et l'intérêt qu'il y aurait à prospecter cette région :

... Nous venons d'apprendre que l'attention d'une société rivale commence à se porter sur le pays de Kong. Il convient d'être prêt à entrer en campagne dès le début de la prochaine saison sèche, et, comme ces expéditions ne s'improvisent pas, nous venons vous prier de nous faire connaître d'urgence votre décision : désirez-vous partir vous-même, seul, avec un ou plusieurs aides de votre choix? Il va sans dire que cette décision, quelle qu'elle soit, nous la faisons nôtre, et que si, revenant sur votre intention primitive, vous renonciez au voyage, toute personne désignée par vous pour vous remplacer aurait d'emblée toute notre confiance.

Veuillez agréer, monsieur et cher collègue, etc...

Robert fut d'abord plongé dans une stupeur muette pareille à celle qui suit les grands accidents, alors que les victimes n'ont pas encore pris conscience de leurs mutilations. Il eut ensuite un afflux de sang au visage; il lui sembla qu'un marteau-pilon battît dans sa tête sur des balles d'ouate. Mais

soudain, il eut froid. L'atmosphère cependant était immobile et tiède autour de lui.

— Eh bien? — fit Tontol.

Ah! Robert n'avait pas besoin de demander ce que signifiait cet « eh bien? » C'était le dilemme formidable qui se posait : ou Stéphanie, ou Tontol. Certes Robert n'hésitait pas à choisir Stéphanie, envers et contre tous les hommes et toutes les choses; il préférait même l'éternité des angoisses présentes, accompagnées du moindre espoir de posséder Stéphanie, à la certitude immédiate des plus splendides aventures. Mais fallait-il risquer d'aggraver une catastrophe possible, de perdre Stéphanie sans avoir conservé de quoi endormir cette souffrance? Et Robert avait pour Tontol une réelle amitié : il lui eût sacrifié tout ce qui n'était pas l'amour. Que faire? Gagner du temps : il n'y avait pas d'autre parti à prendre.

— Eh bien? — répéta Tontol.

Le ton plus impérieux de cette seconde sommation excita en Robert une réaction.

— Eh bien, — répondit-il, — je vois que c'est une affaire dont vous ne m'avez pas soufflé mot. Et puis, tout à coup : « Mon petit! on part pour Kong... » Je demande à réfléchir : c'est bien mon droit.

— Ah! çà, — riposta, Tontol, — qu'est-ce que cette plaisanterie? Tu oublies donc ces quatre ans passés? Depuis quatre ans, chaque mois, ou plutôt chaque semaine, nous ressassons ensemble les mêmes projets, tu me promets de me suivre n'importe où, tu approuves d'avance mon choix d'un but d'exploration... Tu savais même, entre parenthèses, que je pensais particulièrement à l'hinterland de la Côte d'Ivoire... Quatre ans de réflexions, et tu me reproches de te surprendre! Sois donc sérieux.

Robert devait convenir avec lui-même que Tontol avait raison. Plus doucement, il objecta :

— Quel intérêt trouviez-vous à me cacher vos dernières démarches? Tous les matins, je vous proposais de vous promener avec moi. Nous aurions causé. C'est vous qui ne le vouliez pas. Pourquoi?

Pourquoi? Des explications gênaient d'autant plus Tontol qu'en fait sa conduite avait été déterminée par une impulsion.

D'ailleurs il s'était préparé à poser des questions, non à en entendre poser. Aussi, après une brève hésitation, il fit de la main le geste de trancher et reprit :

— Mettons qu'il n'y ait pas eu de lettre et que le pays de Kong soit imaginaire. De toutes façons, tu as à prendre un parti : te maries-tu ou restes-tu mon élève?

L'angoisse de Robert s'accrut. Lui parler de mariage, quelle ironie cruelle! C'était approcher de ses yeux, pour le rendre plus désirable, ce paradis qu'il jugeait inaccessible : l'union avec Stéphanie. Sa sincérité fut donc entière quand il répondit, d'une voix tremblante :

— Je ne suis pas près de me marier.

— Allons donc! — s'écria Tontol. — Tu n'as qu'un signe à faire... Me prends-tu pour un imbécile? Crois-tu que je ne sais pas ce qui t'attire au Cap Nègre? Si tu ne voulais que flirter avec Stéphanie Méran, tu ferais déjà tes malles pour Kong. Ce sont donc des idées de mariage qui te travaillent. Puisque tu n'es pas décidé, il n'y a plus que toi à décider. Étienne et Clotilde ont assez de Stéphanie, et Stéphanie est dégoûtée d'eux jusqu'à la nausée : la petite épouserait n'importe qui. Et je te dis que les Auzailes ont manœuvré pour la pousser dans tes bras. Est-ce l'amour de la famille qui les a fait venir par ici? hein?... Tu ne connais pas mon ami Étienne : il ne quitte ses affaires que pour d'autres affaires qui en vaillent la peine. D'avance, il comptait lancer sa pupille à la chasse au mari; sans cela il ne se serait pas dérangé : je le tiens de lui-même. C'est vrai qu'il m'a roulé, le cher camarade! Il prétendait viser Gaston Revel. Mais je suis sûr qu'au fond, il pensait bien le rater et se dédommager sur toi... J'ai commencé à deviner la situation à la Mole, un peu avant que la bande des excursionnistes se mît en route. Je disais devant Clotilde qu'avant de te marier tu prospecterais pendant une dizaine d'années avec moi, — je le disais comme je le croyais, sur la foi de ta parole. — Ah! si tu avais entendu les cris de : « Stéphanie!... Stéphanie!... » La mère Auzailes rappelait la petite. Ce n'était pas la peine de te la laisser, n'est-ce pas? du moment que tu n'avais plus la cote « épouseur »...

» Va! va! épouse, si tu veux devenir un bourgeois comme tous les autres. Le parti n'est pas mauvais. Très peu d'argent,

c'est vrai. Mais, justement, Auzailes m'a demandé si je ne connaîtrais pas un jeune ingénieur intelligent. Il se fatigue, le pauvre cher homme! Il voudrait bien se ménager une vieillesse confortable, pendant laquelle il continuerait de gagner de l'argent, sans continuer de travailler. Il lui faut un garçon qu'il dresserait et à qui, peu à peu, il mettrait tout le fardeau sur les épaules. Tu ferais très bien son affaire. Il te prendra, n'en doute pas une minute, et toute la famille s'extasiera sur son dévouement. Ce sera pour ton bien, et je te réponds qu'on t'exploitera. N'espère plus avoir une minute pour t'intéresser aux plantes et aux insectes...

» Voyons! tu ne peux pas accepter cet avenir : il pue le renfermé; il en est méphitique!... »

Une torture nouvelle venait d'assaillir Robert : il avait entendu que Stéphanie épouserait n'importe qui, et cette affirmation l'avait empêché d'entendre tout le reste. Les mains croisées, la tête baissée, il se balançait le corps lentement. Il lui semblait qu'une révélation inopinée lui découvrît les causes de la tristesse de Stéphanie : Stéphanie se donnerait à lui, mais elle sentait de plus en plus qu'elle se donnerait sans amour, et c'était de cela qu'elle souffrait. Mais il mettrait fin à une pareille situation : l'humanité et la loyauté lui en faisaient un devoir. Il n'y avait pas, à son jugement, de vie pire que celle d'un ménage où la tendresse n'était pas réciproque. Il refuserait à tout prix que Stéphanie, si malheureuse déjà avec tante Clotilde, le devînt encore plus par lui. Telles étaient ses pensées, quand son oncle se tut. Discernant confusément qu'il lui fallait parler à son tour, il les suivit.

— Je la supplierai, — dit-il, — de m'avouer la vérité.

Tontol l'enveloppa d'un regard pareil à celui d'un médecin qui, sans perdre son flegme, assiste à un phénomène morbide brusque et inattendu. Il lança, comme une douche glaciale, ces mots :

— Tu divagues, ou explique-toi.

— Oui, — reprit Robert, — je lui ferai comprendre qu'elle commettrait un crime contre elle-même si elle m'acceptait sans que je lui plaise, simplement pour échapper à tante Clotilde.

— Ah! j'y suis, — s'écria Tontol. — Décidément, tu es

plus amouraché et plus bête que je ne croyais!... Puisque tu as ces doutes sur ta Stéphanie, renonce à elle tout de suite. Il est évident que plus elle sera poussée par l'envie de lâcher le jupon de la mère Auzailes, plus elle jurera être folle de toi. A partir de maintenant, abstiens-toi de revoir la belle. Il n'y a que ça de pratique.

Mais Robert, par une contradiction instantanée que lui inspirait la justesse de cette observation, vit surgir un espoir : à force d'adorer Stéphanie, n'ouvrirait-il pas ce cœur qui se fermait à lui? Il avait bien le droit de tendre ses efforts vers un tel but. D'ailleurs, à quel point étaient indifférentes les raisons qu'il pouvait se donner de persévérer dans son amour! A défaut de celle-là, une autre eût valu autant. Tout son être intime aspirait à Stéphanie comme à un élément vital : le solliciter de renoncer à elle, c'était galvaniser en lui l'instinct de conservation, le provoquer à se défendre par la première arme venue, avec la logique ou contre la logique, peu importait. Robert ne songea plus, de nouveau, qu'à faire ajourner par son oncle le débat commencé. Ce fut d'un ton plus dégagé qu'il dit :

— Vous admettrez, Tontol, qu'il s'agit pour moi d'une affaire grave. Et, après tout, vous n'êtes pas obligé de répondre à votre société minière par retour du courrier. Donnez-moi encore une semaine. Dans une semaine, je m'engage à être fixé sur... sur mon sort.

— Non! non! merci bien! — fit Tontol en ricanant. — Je te vois venir. Je suis un pis aller, n'est-ce pas? Si Stéphanie t'accepte : « Adieu, mon vieux Tontol, bon voyage! » Et si elle ne veut pas de toi : « Cher Tontol, prenez votre mouchoir, essuyez-moi les yeux. » Mais je ne veux pas de ça. Enterre-moi ce mariage à la minute. Quelle garantie aurai-je, sans cela? Supposons que je t'accorde ce que tu me demandes, et que, dans huit jours, tu m'arrives recalé par la petite, libre par conséquent. Tu le serais malgré toi, et tu n'en aurais pas moins manqué de l'énergie nécessaire pour te défendre contre le charme de Stéphanie. Or on rencontre à foison des filles plus séduisantes qu'elle. Comment résisterais-tu à la première de ces poupées qui t'aguicherait un peu? Et de nouveau je serais menacé d'être lâché. Ce jeu me

déplaît. Il me faut une solution nette. Il me faut la certitude morale que tu resteras mon disciple.

— Quoi qu'il arrive, — repartit Robert d'un ton ému, — je resterai toujours votre disciple...

Il venait d'être profondément remué par le reproche qu'enveloppaient ces mots : « Je suis un pis aller », reproche fondé, en somme. Et il vit combien il y avait d'ingratitude et de manque d'amitié à le mériter. Un seul moyen existait pour lui de se libérer la conscience, c'était d'induire Tontol à devenir sédentaire. Si Tontol abandonnait tout projet de voyage lointain, rien n'obligerait l'oncle et le neveu à se séparer, il n'y aurait plus de choix à faire et, par conséquent, plus de pis aller. Et Robert eut la vision d'une existence pareille à celle du grand entomologiste Fabre : une propriété dans une campagne méridionale déserte, ensoleillée, pleine de bruyères et de landes, une paix studieuse, un labeur, surtout en plein air, de savant qui serait à la fois chasseur, ingénieur, poète et philosophe; peut-être deux maisons, une pour une jeune famille, l'autre pour la grand'mère et l'oncle... Il poursuivait :

— Vous avez tort de croire que je ne tiens pas à vous. Mais, moi aussi, j'ai eu un grand tort : jusqu'à présent, je vous ai aimé en égoïste; je me laissais emballer par l'idée de faire du *camping* avec vous dans les pays sauvages, et j'oubliais que vous risqueriez votre vie en m'initiant à ce sport. Vous avez beau être étonnant de vigueur pour votre âge, il y a des fatigues, des fièvres, auxquelles il est par trop dangereux de s'exposer passé la cinquantaine, et vous avez bien cinquante-cinq ans. Je ne veux plus...

Tontol l'interrompit :

— Je sais mesurer mes forces, et, après tout, s'il me plaît de claquer ailleurs que dans mon lit, ça ne regarde personne. Ne parlons que de toi. Ces cinq dernières années, je les ai passées en France, rien que pour toi. Et maintenant, c'est dans ton intérêt que je te détourne du mariage. Il est vertueux, hygiénique, moral, social... très bien! J'y condamne la foule, parce qu'il faut que l'on procrée beaucoup, afin de multiplier les chances pour qu'apparaissent les rares individus capables de pensée, et dont l'existence justifie seule celle de

la race humaine. Ces êtres d'exception, la vie de ménage les ankylose fatalement : or tu es l'un d'eux. Quand tu seras époux et père de famille, ou bien ta raison ne fonctionnera plus, ou bien elle te fera trouver ton état intolérable. Maintenant que la femme n'est plus une esclave, et en attendant l'époque lointaine où elle aura le sens philosophique, sa présence habituelle atrophierait même le cerveau d'un génie. Au fond, elle ne tolère pas que l'on s'occupe d'autre chose que d'elle. Si elle autorise le travail de tête, c'est à condition qu'il lui apporte de l'argent pour son ménage ou de la gloire, laquelle sert à se former un salon. Tu feras donc ton deuil de la curiosité désintéressée dont je t'ai donné le goût. L'exercice d'une étroite spécialité sera seul permis à ton intelligence qui subira une déformation professionnelle. Quand même tu éviterais cette tare, où trouverais-tu le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour te cultiver? L'homme marié est un garde-malade; il a toujours à soigner une blessée ou une névropathe, et je compte pour rien les bronchites et les coliques des enfants. Comme tu es idéaliste, tu ne manqueras pas de me célébrer les beautés de l'abnégation. Je ne les nie pas. Elles ornent le devoir. Et c'en est un que de faire les pires corvées de sa charge... après qu'elle a été acceptée. Mais avant, la question n'est plus la même. Avant, il s'agit de peser la valeur de la chose à sacrifier et la valeur de la chose à quoi on se sacrifiera. Dans le cas du mariage, c'est, en général, la seconde qui l'emporte, je te l'ai déjà dit. Quand, par hasard, c'est la première, le sacrifice devient absurde, et même criminel. Toi, tu as à mettre en balance un pot-au-feu contre un univers.

» Je t'excuserais encore de préférer à tout ta Stéphanie ou une autre, si on pouvait se fier à la durée de l'amour. Malheureusement, il est une acrobatie de danseur de corde, un équilibre instable, qu'on ne maintient pas longtemps. Au bout d'une assez courte performance, on ne marche plus en l'air, on se promène sur le sol. A ce moment, — et je continue de parler seulement pour les vrais hommes comme toi et moi, — l'animal pensant reconnaît qu'il s'est uni à un être d'une espèce tout à fait différente, et avec lequel il n'a rien de commun. Alors, ou bien il ne dissimule plus sa vraie

nature et la femme le lui reproche par des criailleries lancinantes; ou bien il fait des efforts de dévouement et la femme rage encore bien plus, parce que ce sont des efforts. On est pris, comme entre deux branches d'un casse-noisette, entre ces deux phrases : « Pas de danger que tu te gênes pour moi! » et : « Tu te gênes pour moi, donc ça te coûte; si tu m'aimais, ça ne te coûterait pas. » On descend déjà l'escalier qui mène à l'enfer conjugal. »

Robert ne prenait pas du tout ce discours au sérieux; il le trouvait amusant. Il se demandait sur quelles expériences ce vieux célibataire endurci de Tontol pouvait bien asseoir ses théories. Il imaginait des aventures drôlatiques. Un sourire s'ébauchait sur ses lèvres. Son moral se remontait.

— L'amour, — reprenait Tontol, — est une ivresse, ou, ce qui revient au même, une illusion : il meurt donc aussitôt que l'on réfléchit. C'est dire ce qui t'attend, si tu as le malheur de te marier...

» On est absolument isolé auprès d'une femme; on l'est, parce qu'on ne peut lui parler que d'affaires sentimentales, et que le sentiment est personnel, incommunicable... Toi et moi, nous pouvons affirmer que le coquelicot et le sang artériel ont une couleur semblable et nous entendre pour lui donner un nom : le rouge, mais rien ne prouve que ma sensation colorée des objets dits rouges ne soit pas ta sensation colorée des objets dits bleus. Ainsi de tout ce qui appartient à l'ordre sensitif. Y a-t-il en toi et en l'être qui t'est le plus cher les mêmes choses sous les mêmes signes, tu l'ignoreras toujours, lui aussi. Deux cœurs ont beau battre l'un contre l'autre, chacun est seul. L'union entre deux esprits ne peut se faire qu'à propos de ce qui leur est extérieur à tous deux : sur des faits; les faits sont l'objet de la science. Si tu te maries, tu oublieras ce que je te dis là, mais pas longtemps, parce que tu as le goût de l'examen. Une nuit viendra où tu trouveras la solitude entre les bras de ta femme, et tu songeras alors que tu avais un compagnon quand tu étais penché avec moi sur d'humbles vermines.

— Quel paradoxe! — repartit Robert. — A ce compte-là, je serais plus seul au milieu d'amis artistes et littérateurs qu'au milieu d'entomologistes qui ne pourraient pas me souffrir.

Cette riposte, et le ton un peu léger et persifleur sur lequel elle avait été faite, déplurent à Tontol. Il n'en laissa rien paraître sur sa physionomie. Mais il conclut, d'une voix coupante :

— Assez philosophé! Aboutissons. Tu es éclairé sur tes véritables intérêts, d'autant mieux que je n'avais plus rien à t'apprendre à leur égard. Je t'accorde encore une heure de réflexion. D'ici une heure, il faut que tu aies fait ton choix entre « Adieu Stéphanie! » et « Adieu Tontol! » Il n'y a pas de solution intermédiaire. Je m'étais donné une mission importante à remplir auprès de toi. S'il te plaît d'y mettre fin, je reprends ma liberté, je disparais de la famille : qu'est-ce que j'y ferais? Je jouerais un rôle de figurant dans la comédie laïque et le grand opéra religieux de ton mariage... Tu ne me croiras peut-être pas, mais je vois à ma vie un but plus sérieux...

» Il faut que j'ajoute quelque chose, pour éviter tout malentendu. Assurer de la fortune à un jeune homme, c'est lui rendre un très mauvais service, excepté quand il doit sûrement se livrer à des études scientifiques désintéressées : c'est l'encourager à gaspiller son temps; il vaut bien mieux pour lui, sous tous les rapports, qu'il ait à s'enrichir lui-même. Cette observation s'applique à toi, mon garçon. Je précise : préfère Stéphanie à la prospection, et tu n'es plus mon élève. Ne t'ayant plus pour élève, je déchire un certain papier par lequel je te laisse mes petites économies : trois millions environ.

Robert hésita d'abord à comprendre. Ses prunelles se dilatèrent, sa bouche resta entr'ouverte. Puis un afflux d'indignation lui gonfla la poitrine. Quoi! on lui mettait le marché à la main : pas d'amour ou pas d'argent! On voulait l'acheter!

Se dressant tout debout, il s'écria d'une voix rauque :

— Je ne suis pas à vendre!

Et il s'enfuit à grandes enjambées.

Il ne pensa d'abord à rien, pas plus que ne pensent les hommes sous le fouet d'un vent de fureur ou de panique. Bientôt des exclamations crépitèrent en lui : « Quel cynique! L'aurait-on cru! Quel cœur sec!... » Puis il se dit que Tontol l'avait aimé comme un chasseur aime un chien, pour l'usage

qu'il en attend : lorsque la pauvre bête se montre incapable de trouver le gibier et de l'arrêter, il lui donne une boulette de strychnine et, pour toute oraison funèbre, un : « C'est embêtant! Enfouissez-moi ça! » Robert tourna la tête, et il vit le dos de Tontol qui s'éloignait lentement. Que d'expression dans un dos! Comme celui-là ressemblait à une face de mur! De la pierre sur l'autre face, de la pierre entre les deux.

Robert passa une lamentable matinée. Il erra. Son amertume ne déferla plus en vagues agiles et furieuses : elle s'alourdit, se fit lac d'asphalte en fusion, sur lequel s'appesantissait, tel un ciel bas, uniforme et noir, le sentiment de l'irréparable. Toute une vie avait disparu pour Robert : plus jamais personne ne le conduirait dans les mondes étranges que cachent les touffes d'herbe. On avait emporté la clef de la Nature qui resterait désormais enfermée derrière une porte de fonte salie par un mélange de rouille et de charbon...

Le temps, d'abord doux et gris, et calme, comme il l'est dans les moments d'incertitude de l'atmosphère, se décidait à l'inclémence. Une tramontane aigre souffla par bouffées, avec des ondées de pluie fine. Les lointains se rapprochaient. Toutes les formes devenaient dures, mesquines, toutes les couleurs se ternissaient. Et Robert qui, jadis, reprochait aux choses de ne pas lui parler, les trouvait, à cet instant, d'une éloquence terrible. Elles lui affirmaient qu'il perdrait Stéphanie. Il prenait de plus en plus conscience de ce pressentiment qui, à son insu, avait tissé les fils les plus sombres dans le voile funèbre jeté sur le souvenir de Tontol.

A déjeuner, Tontol ne parut pas.

— Il faut avouer, — dit Cécile, comme toutes les fois que se produisait cette absence, — il faut avouer que j'ai pour frère un original fieffé.

Elle fit aussi une remarque, coutumière depuis plus d'une semaine, sur la mine lugubre de Robert.

— Je n'ai rien, — répondit-il.

Elle insista. Il reprit, commençant à s'exaspérer :

— Non, rien, je vous assure.

Elle songea que la plus mauvaise époque de sa vie était revenue.

Comme Robert mangeait à la hâte, elle demanda :

— Tu vas « là-bas »? Les intempéries ne te détournent pas de cette course?

Il secoua la tête. Il allait « là-bas », mais il y allait comme à une de ces opérations chirurgicales qui entraînent danger de mort.

XX

Au Cap Nègre, cependant, il n'y avait rien de changé. Robert s'était attendu à il ne savait quelle catastrophe : Stéphanie l'aurait fui, ou, preuve plus forte encore d'aversion, se serait obstinément attachée à la compagnie de tante Clotilde ; et il ne l'aurait plus revue désormais en tête à tête. Mais la réalité n'était pas encore devenue aussi désespérante ; elle demeurait morne comme naguère : Stéphanie était à la villa Malefigue, auprès de Gaston et de Colette qui avaient pris l'habitude, quand il ne faisait pas beau, de s'y réfugier dans un petit salon.

Aussitôt que Robert entra, Stéphanie se leva, prête à le suivre. La tête basse, elle avait l'air d'une victime condamnée par un pouvoir irrésistible à un supplice quotidien et qui se dit : « Voici l'heure ; allons ! »

— Vous sortez ! — s'écria Gaston, — c'est impossible : on ne mettrait pas un chien dehors.

Ils ne répondirent pas. Ils quittèrent la villa, insensibles aux rafales froides et à la pluie en jets d'aiguilles intermittents. Ils marchèrent, muets, l'un à côté de l'autre. Sans qu'ils en eussent conscience, ils avaient pris le chemin direct menant au sommet du Baou.

Robert soulevait son chapeau et s'essuyait le front, où perlait une sueur plus glacée que les imperceptibles gouttelettes qui le frappaient. Il devait jouer son va-tout ; il le fallait absolument.

Toutefois, quand il reconnut le sentier qu'il suivait, il s'accorda un délai jusqu'à l'abri où avaient coutume de se reposer les touristes essoufflés par l'ascension de la falaise : là,

il parlerait. Et son pas se ralentit. Retards inutiles : comme si la durée avait été abolie, il lui sembla qu'une baguette de mauvaise fée l'avait transporté soudain à l'angle des petits murs en pierres sèches. De ne plus sentir les lanières minces des ondées, ce fut pour lui une sorte de réveil, un réveil douloureux, semblable à celui qui vous tirerait d'un cauchemar au chevet d'un moribond. Il se trouvait assis à côté de Stéphanie. Il dominait la mer. De la hauteur d'où il la voyait, elle paraissait immobile. C'était un désert de cendres, moins désolé cependant, moins immense que la solitude qui, dans un instant, sans doute, allait séparer deux cœurs.

Robert dit :

— J'ai depuis ce matin un grand chagrin.

— Ah ! — fit simplement Stéphanie, du ton d'une personne à qui on n'en remontre plus en fait de tristesses.

— Oui, — poursuivit Robert, — Tontol me quitte. Je ne le verrai plus jamais. A moins qu'il ne reconnaisse ses torts. Car il m'a blessé... Mais il ne reviendra pas. Je le connais maintenant : il est impitoyable.

— Je vous comprends, — reprit Stéphanie qui regardait devant elle d'un air absent, — vous avez peur d'être privé des grandes explorations. Moi aussi, si j'étais à votre place, ça me ferait beaucoup de peine. Mais soyez tranquille : tout s'arrangera. Votre oncle vous aime trop, vous l'aimez trop. Il n'y a qu'un malentendu. Et puis, vous n'avez pas besoin de votre oncle pour vous en aller très loin.

Le couperet de la guillotine effleurait Robert. Indirectement, mais d'une manière certaine, selon lui, Stéphanie lui signifiait son congé. De la rupture annoncée, elle avait dû conclure, à tout le moins, qu'il n'aurait pas autant de facilités pour s'éloigner d'elle. Or elle n'avait pas eu un geste, pas un mot, pour en trahir de la joie.

Mais il voulut se débattre jusqu'au bout. Il reprit :

— Non, vous ne me comprenez pas. Nous avons eu une discussion, mon oncle et moi, à propos... à propos... Devinez à propos de quoi...

Il détourna la tête comme s'il attendait un coup mortel qu'il ne voulût pas voir venir. Il poursuivit :

— Il m'a dit : « Elle ou moi. Choisis. » Le choisir, lui, ça

signifiait m'engager tout de suite à prospecter en Afrique Occidentale et à ne plus jamais venir ici au Cap Nègre. Mais j'avais déjà renoncé aux voyages à cause de vous, Stéphanie; je vous les sacrifiais avec joie... tant que j'avais l'espoir... que vous me laisseriez... vous aimer. Cet espoir... est-ce que je peux encore le garder?

Le silence seul lui répondit. Ah! c'était trop clair! aussi clair que : « Je ne vous aime pas. » Et Robert ramena ses regards sur le précipice ouvert à quelques pas devant lui. C'était le seul remède : sauter de là... Mais, comme cette pensée fulgurait en lui, il s'aperçut que Stéphanie avait les deux mains appliquées au visage et la poitrine palpitante...

— Vous pleurez, Stéphanie! — s'écria-t-il. — Pourquoi pleurez-vous? C'est par pitié. C'est parce que je vous aime et que vous ne pouvez pas m'aimer?

Elle secoua violemment la tête à plusieurs reprises, sans se découvrir la figure.

Il tomba aussitôt à ses genoux.

— Alors, Stéphanie, qu'avez-vous? — supplia-t-il. — Répondez-moi, au nom de ma vie!

Il lui avait saisi les poignets qu'elle lui abandonna sans résistance. Mais, renversée en arrière, la tempe contre le mur, elle abaissait ses paupières rougies et meurtries au coin desquelles luisaient des taches humides.

Elle balbutia :

— Je ne veux pas... briser... votre carrière.

Robert se releva, et, d'une voix éclatante :

— Ah! ma carrière! ma carrière! ce que je m'en fiche, de ma carrière!... de toutes les carrières!... Je n'ai qu'une vocation, c'est de ne plus vous quitter.

Il se rassit auprès de Stéphanie en lui prenant doucement la taille, tandis qu'elle répétait :

— Je ne veux pas... je ne veux pas...

Mais ces paroles, s'affaiblissant toujours, ne devenaient plus que des soupirs, et, bientôt, Stéphanie lasse abandonna l'appui du mur pour celui de l'épaule de Robert.

Ils échangèrent leur premier baiser...

Après quoi, il y eut un grand silence en eux; ils n'étaient

plus de ce monde ni d'aucun monde. Leurs âmes flottaient dans un éther léger, là où il n'y avait plus ni formes, ni couleurs, ni poids, ni pensée, rien qu'un essor infini.

L'incarnat dont s'étaient enflammées les joues de Stéphanie se dissipa peu à peu. Elle ouvrit les yeux tout grands. Et Robert retrouva sa Dryade, mais dont les regards semblaient refléter un soleil bien plus resplendissant que naguère. Qu'il faisait beau, malgré le ciel tendu de crêpe et qui changeait tout le pays en une Écosse automnale!

— Nous étions bien bêtes, — dit Stéphanie en souriant. — Nous étions d'accord, et nous nous rendions malheureux. Je voulais votre bien... On m'a toujours empêchée de bouger. J'en ai tant souffert que j'ai appris ce que c'était que la liberté. Je pensais : « Lui enlever la sienne! Ce serait mal! » Et j'avais tout de même envie de vous voir. J'étais déchirée en deux. Vous avez dû me trouver ennuyeuse.

— Tontol aussi, — répondit Robert, — voulait mon bien quand il me sommait de me séparer de vous. Ah! c'est terrible ce qu'on fait pour votre bien!

— Oh! oui, terrible, — reprit Stéphanie. — Tante Clotilde me l'a bien montré.

— Que vous avez dû être malheureuse auprès d'elle! — fit Robert tendrement.

Et, pour la première fois, Stéphanie épancha le trésor d'ennuis et de tristesses qu'elle avait accumulé en son cœur pendant plus de dix ans. De temps à autre, elle s'interrompait pour soupirer :

— Ça soulage!... Ça fait tant de bien de dire tout... Jamais ça ne m'était encore arrivé.

Robert ressentait un bonheur ineffable à être le confident unique, si longtemps attendu! Il écoutait, extasié.

Il écouta, il écouta..., et le crépuscule vint. Le sifflet du chemin de fer retentit.

Ce fut Stéphanie qui le lui fit remarquer :

— Vous allez rater le train! Il doit être déjà à Pramousquier. Votre mère serait inquiète. Vite! vite! sauvez-vous!

Elle l'entraîna. Tous deux partirent en une course folle. Ils atteignirent le passage à niveau en même temps que la machine qui, poussive jusque-là de tirer ses wagons le long

d'une rampe, cessait de haleter : de ce point à Cavalière, la station toute proche, elle n'avait plus qu'à descendre.

— N'insistez plus, — fit Stéphanie en s'arrêtant.

Robert obéit d'abord. Mais un souvenir lui revint.

— Bah! — répondit-il, — j'arriverai : il y a toujours cinq bonnes minutes d'arrêt à Cavalière.

Brusquement, il embrassa Stéphanie, puis reprit le pas gymnastique. Moins d'un kilomètre à faire, qu'était-ce que cela? Il se sentait des jarrets et des poumons à maintenir son allure pendant quelques heures.

Il trouva sa mère bouleversée.

— Tu ne sais pas la nouvelle? — demanda-t-elle.

S'il la savait!... Tontol avait disparu, parbleu! disparu sans esprit de retour.

— En vérité, mon cher enfant, — reprit-elle, — je suis alarmée par les bizarreries de ton caractère. Comment! voici l'un des événements les plus funestes qui puissent t'accabler, et tu sembles au comble de la joie!

— Je vous expliquerai ça, — dit-il. — Mais d'abord racontez moi vos adieux à Tontol.

— Il n'a pas jugé à propos, — répondit-elle, — de prendre congé de moi; si bien que, sans le hasard, je n'aurais encore rien appris à son sujet. Comme j'avais remarqué le passage de la voiture de l'hôtel, qui descendait vers la gare, il me vint à la pensée, en rencontrant l'hôtelier, de m'enquérir auprès de lui du nom des partants, si toutefois il y en avait. Il me regarda d'un air égaré, à me faire croire qu'il me tenait pour folle : « Mais, madame!... mais, madame!... c'est monsieur Anatole Dracy.... » Il me fallut un grand effort sur moi-même pour ne pas tomber à la renverse et pour inventer une défaite. Je me récriai qu'il m'entendait tout de travers, que je demandais qui s'en allait avec mon frère... Et Tontol n'a pas laissé, ni dans ta chambre ni dans la mienne, le moindre billet qui nous enseignât sa détermination....

— Eh bien! c'est un mufle! — s'écria Robert. — Avec moi aussi, il s'est conduit en mufle!... Un mufle, ma petite maman chérie, vous ne connaissez pas ce mot qui n'a peut-être que vingt ans... On appelle « mufle » un homme qui agit

comme Tontol l'a fait... Et voilà!... Oublions ce Tontol. Je suis bien content. Finis, les projets de voyages aux tropiques! Je reste... définitivement. Voyons, est-ce que ça vous fait de la peine de me garder toujours auprès de vous?

Et Cécile, branlant sa tête menue, se laissait embrasser, méfiante. D'où venait tant de joie à Robert qui, pendant le déjeuner, avait personnifié le désespoir?

— Hélas! mon enfant, — fit Cécile avec un sourire mélancolique, — comment ne serais-je pas heureuse de ne plus te quitter? Mais je vois trop bien que ce n'est pas moi qui t'inspire ta soudaine résolution de vivre sédentaire.

Rien de plus vrai : en lui-même, Robert n'en disconvenait pas. Il n'en était pas moins sincère dans ses actuelles manifestations. Il avait changé : l'amour, en lui dilatant le cœur, accroissait toutes ses forces d'affection et, particulièrement, centuplait sa tendresse filiale. Il se sentait pris pour sa mère d'une véritable exaltation de dévouement. Il repartit :

— Grondez-moi. J'ai été longtemps un ingrat. Je ne le serai plus jamais. Je ferai tout ce que vous voudrez.

Cécile était agitée de sentiments contradictoires, et ne savait auquel s'abandonner, ce qui l'empêchait de se mettre au même diapason que Robert. Et, avant tout, avant de se laisser aller à la joie maternelle, ne devait-elle pas s'inquiéter des intérêts de son fils?

— Revenons à nos moutons, — dit-elle. — Je pense que tu ignores les conséquences infinies que le départ inopiné de Tontol peut avoir pour ton avenir.

— Je sais tout, — répondit Robert; — je suis déshérité. Tontol ne m'a pas mâché les mots. C'est lui-même qui m'a donné à choisir entre son argent et... et autre chose... ne mêlons pas les questions!... Comme j'ai choisi autre chose, il m'a déshérité pour mon bien, pour me forcer à travailler. Il me force ainsi à vivre toujours avec vous. Ah! je l'en remercie. J'ai eu tort de le traiter de mufle.

Cécile avait cru, d'abord, que Robert ignorait les dispositions testamentaires de Tontol. Aussi fut-elle ébahie de la désinvolture dénuée de toute affectation avec laquelle il jetait trois millions par-dessus bord. Le saisissement qu'elle éprouvait du coup de théâtre survenu dans la vie de son fils ne lui

permettait pas d'en bien voir les résultats pour elle-même. Elle demanda :

— Que s'est-il donc passé entre Tontol et toi?

Mais Robert, étant heureux, avait une faim dévorante : il rappela que le dîner était servi.

Et ce fut à table qu'il fit le récit complet de sa matinée. Il dut alors nommer Stéphanie, dire son amour pour elle et conclure qu'il voulait se fiancer à elle au plus tôt. Cécile ne parut pas autrement surprise : elle se doutait bien de quelque chose. Mais elle refusa son approbation. Robert n'en fut pas alarmé, car l'expression des yeux de sa mère le rassurait. Cécile laissait paraître de plus en plus la béatitude qui lui réchauffait le cœur. Elle tenait son fils, elle le possédait, comme aux jours, depuis si longtemps passés, où elle lui donnait le sein. Elle était redevenue la dispensatrice de sa vie. Ah! elle n'allait pas exercer ce pouvoir à la légère, et surtout elle mettrait toute son ingéniosité à le faire durer.

Elle accumula les objections : Robert était encore bien jeune; — elle oubliait qu'elle l'avait trouvé mûr pour le mariage deux ans plus tôt. — Il fallait s'accorder le loisir de la réflexion... Stéphanie ne connaissait rien à la tenue de maison. Tante Clotilde avait craint de lui rétrécir l'âme en lui enseignant la valeur des denrées comestibles, et n'avait pas souffert qu'elle s'exerçât aux travaux de couture, de peur qu'elle ne s'abîmât la vue et ne se déformât la taille. Qui savait si cette dernière précaution n'était pas justifiée? peut-être venait-elle de ce que la colonne vertébrale de Stéphanie avait une tendance à dévier? Mais, surtout, Stéphanie n'était guère riche, et rien « à revenir ». Robert non plus ne roulait pas sur l'or, bien loin de là : c'était mal prendre le temps de se marier que de choisir celui où l'on n'avait ni situation ni fortune...

Robert déployait, à réfuter ces arguments, de la verve sans aigreur ni impatience. Depuis quand donc, faisait-il observer à sa mère, les jeunes filles de la bourgeoisie parisienne étaient-elles si ferrées sur le prix du beurre? Stéphanie, à cet égard, les valait, ni plus ni moins. Elle était bien faite. Elle avait prouvé la vigueur de sa santé en résistant à un régime d'étiolement. Rien à craindre pour sa colonne vertébrale.

— Mon pauvre papa et vous, — poursuivait Robert, — aviez fini par n'être pas beaucoup plus riches que nous ne le serons, Stéphanie et moi, en nous mariant. Et j'ai des espérances que vous ne pouviez pas faire entrer en ligne de compte. Rappelons-nous que je suis un Poultier le Chemineur, et que tante Clotilde n'a pas d'enfants. Elle a l'esprit de famille ; elle laissera bien quelque chose à un fils de son plus jeune frère.

On eût dit que Robert voulût se marier pour Cécile, beaucoup plus que pour lui-même, tant il faisait valoir les avantages qu'elle trouverait personnellement à devenir la belle-mère de Stéphanie.

Non seulement Stéphanie était orpheline, mais elle n'aimait certainement pas les gens qui l'avaient élevée. Il était donc désert et démeublé en elle, ce logis du cœur où les enfants mettent les parents. Avec quelle joie se verrait accueillie l'hôtesse qui viendrait y habiter! Stéphanie ne serait pas la bru, mais la vraie fille. Elle s'assoirait à une place vacante, la place qu'eût occupée une sœur de Robert, et, tandis que celle-ci fût sortie de la maison par le mariage, elle y entrait.

— Car, — ajoutait Robert, — il reste entendu que nous vivrons avec vous.

— En vérité, — répondait Cécile, — tu cours la poste. On dirait que tu n'as plus qu'à faire publier les bans. Il s'en faut que tu en sois seulement au premier point, qui est d'obtenir mon consentement.

Ce combat verbal se prolongea. Il ne cessa même pas quand Cécile fut couchée. Jusque bien avant dans la nuit, elle tint bon, tant elle se plaisait à occuper d'elle son fils. Lui, de son côté, devinant par instinct dans cette résistance une sorte de coquetterie maternelle, ne doutait pas qu'elle ne finît par céder. Elle céda, en effet, mais pas beaucoup. Il fut convenu que, dès le lendemain, Cécile s'entretiendrait avec tante Clotilde. Oh! elle ne s'engageait à rien : ce seraient de simples conversations qui ne tireraient pas à conséquence.

Ces pourparlers eurent lieu. Au fond, chacune des négociatrices avait envie de les voir réussir. Comme le long essai de maternité adoptive entrepris par tante Clotilde aboutissait pour elle à une faillite sentimentale, elle ne demandait qu'à se

dessaisir de Stéphanie, et cela le plus tôt possible : elle souffrait dans la compagnie de cette enfant, à qui — toujours avec la même surprise — elle se voyait odieuse. Cécile, de son côté, ne songeait pas à contrecarrer l'amour de Robert, car c'était une passion véritable, attestée par le sacrifice qu'il avait fait d'une existence rêvée pendant quatre ans et d'une grosse fortune. Cécile comprenait que, par une opposition intransigeante, elle n'empêcherait rien : Robert passerait outre et ne la reverrait plus. Elle admettait aussi que la force même des choses conférait à Stéphanie des qualités de bru toutes spéciales.

Cependant l'accord demanda plusieurs séances avant de s'établir. Les deux belles-sœurs commencèrent par déclarer, l'une Stéphanie, l'autre Robert, pitoyables matières à mariage, bien que jeunes gens charmants. Toutes deux tenaient à commencer par différer d'opinion, afin de solenniser leur débat, et d'abord à ce qu'il y eût débat. Et Cécile voulait paraître, aux yeux de son fils, avoir eu des difficultés à surmonter.

En fait, il ne s'en rencontra aucune. Quand la somme convenable de paroles eût été prononcée, tante Clotilde déclara que Robert et Stéphanie étaient les êtres qui — son mari excepté — lui tenaient le plus à cœur. Tout s'arrangeait donc pour le mieux s'ils s'épousaient, puisqu'elle n'aurait pas à diviser l'intérêt qu'elle leur portait. Cependant il lui serait impossible de doter Stéphanie : jamais les Auzailes ne disposaient d'argent hors de leurs dépenses courantes; leurs capitaux, à peine émergés, étaient aussitôt replongés dans les affaires. En revanche, tante Clotilde prendrait des dispositions favorables à Robert. Jusque-là, elle hésitait entre deux projets testamentaires : ou laisser des parts égales à chacun de ses neveux et nièces Poultier Le Chemineur, soit un cinquième à chacun, — savoir : à Gabrielle, à Ludovic, à Aymard, à Colette et à Robert, — ou faire comme si les deux frères de Clotilde eussent été vivants, c'est-à-dire laisser autant à la lignée de Jean qu'à la lignée de Léon, soit un huitième à chacun des cousins de Robert et une moitié à lui-même. Ce fut ce dernier parti qu'elle promit de prendre. Et la succession d'Étienne Auzailes reviendrait tout entière à Stéphanie, c'était certain :

il n'y avait aucun de ses proches, à lui, dont il se souciât; tous s'étaient montrés à son égard d'une indifférence révoltante. De la sorte, cela tournerait au bien du jeune ménage que Stéphanie ne fût pas dotée. Tout se passerait comme si, ayant reçu l'argent de cette dot, il l'avait placé à intérêts composés dans la maison Auzailes, au lieu de le dépenser.

Bel avenir! oui, Cécile en convenait, mais elle ne pouvait s'empêcher de le trouver lointain. Grâce à Dieu! Clotilde était d'une santé à voir naître les arrière-petits-enfants de ses neveux. En outre, on savait que le dernier survivant des époux Auzailes aurait l'usufruit des biens du décédé : toutes assurances, pour Robert et Stéphanie, d'avoir devant eux un bon quart de siècle au moins à végéter dans la médiocrité. Robert ne voudrait pas demeurer trop loin de sa mère. Les deux jeunes mariés habiteraient donc Paris ou Neuilly, résidences dispendieuses. Ils ne mourraient pas de faim avec leur neuf mille livres de rente, mais l'augmentation de leur famille et celle du prix de la vie aidant, ils s'enfonceraient de plus en plus dans la condition de la toute petite bourgeoisie. Cela leur serait dur, en raison du contraste qui s'accentuerait entre eux et leurs cousins Revel et Poultier Le Chemineur.

— Robert travaillera, — dit tante Clotilde. — Il est intelligent. Il se fera une belle situation.

— Je n'en doute pas, — repartit Cécile. — Il ira très loin, du jour où il aura le pied dans l'étrier. Mais c'est de mettre le pied dans l'étrier qui est le plus difficile à l'époque où nous vivons. J'ai beau appartenir en quelque sorte à un autre temps, il ne m'a pas échappé que les moindres places étaient aujourd'hui l'objet d'innombrables compétitions. Je crains que Robert ne passe, dans cette mêlée, le meilleur de sa jeunesse, et sans profit, si quelqu'un ne lui trouve un emploi convenable aussitôt après son mariage.

Tante Cloti de promit qu'elle chercherait avec l'oncle Étienne les moyens d'y aviser.

Et la prédiction de Tontol, pour laquelle nul sens prophétique n'avait d'ailleurs été nécessaire, reçut son accomplissement : Étienne Auzailes se déclara disposé à utiliser Robert dans ses bureaux et ses chantiers, ou plutôt il « consentait » à l'utiliser, suivant la formule employée par tante Clotilde, qui

fit valoir tout ce qu'une pareille faveur impliquait d'affection et d'abnégation.

— Car, — dit-elle à Cécile, — Étienne est habitué à diriger son personnel en maître absolu : cela le gênera beaucoup de donner des ordres à un neveu, presque à un gendre. Il souffre déjà en pensant à la situation délicate dans laquelle il se trouverait si Robert, par malheur, ne répondait pas à ce qu'il attend de lui. Il serait alors obligé, ou bien de le faire avancer contre toute justice, — lui qui est la justice même, — ou de le laisser s'attarder dans les fonctions inférieures, et alors il semblerait avoir de la malveillance contre lui. Mais, comme il s'agit du bien de Robert, Étienne a passé par-dessus toutes les difficultés.

On assurait à Robert un traitement de début de deux cents francs par mois, et ensuite, avec le temps, les plus hautes destinées, pourvu qu'il fît ses besognes convenablement.

Cela posé, rien ne retarda plus la proclamation officieuse des fiançailles.

L'exaltation de Robert, sans diminuer en rien, prit alors un caractère plus grave. Il se sentit un homme. Le joyeux orgueil d'avoir des êtres à protéger grandissait en lui, et l'empêchait de soupçonner qu'il eût une vocation et des goûts personnels. C'est pourquoi il n'hésita pas à vouer d'avance toutes ses énergies cérébrales au service de la firme Étienne Auzailes. De son succès dans sa profession dépendrait le plus ou moins grand bien-être qu'il apporterait à sa mère et à Stéphanie. Mais c'était surtout à propos de celle-là qu'il se sacrait chef de famille. Il considérait celle-ci comme une égale, un être auquel il demanderait autant d'appui qu'il lui en prêterait. Il éprouvait pour sa mère des sentiments paternels. Elle était pour lui une enfant fragile. Comment avait-il pu jamais songer à l'abandonner ? Il ne parvenait pas à se justifier. Il se repentait. Il n'agirait plus en fils dénaturé. La nécessité de se fixer dans la demeure familiale de Neuilly lui apparut comme absolue. Sa mère, en effet, ne pourrait plus se passer de cette maison, à laquelle tous les liens du sentiment et de la routine la rattachaient. Or, si elle devait y vivre seule avec sa propre fortune, il ne lui resterait que trois mille francs à dépenser

par an, puisqu'à cela se montait le revenu de ses valeurs mobilières. Trois mille francs, c'était un régime ascétique. Pour le changer en petite aisance, il suffisait de continuer le phalanstère à trois, où Stéphanie remplacerait Tontol. Robert était décidé à déployer le plus possible d'autorité pour imposer à sa mère cette solution que Stéphanie avait acceptée d'enthousiasme.

Cécile poussa les hauts cris :

— Mais, malheureux enfant, tu nourris donc le dessein d'allumer la discorde entre nous ! As-tu déjà oublié la fable de l'hydre à plusieurs têtes et de l'hydre à plusieurs queues ? Or une maison où il y a deux femmes, et qui toutes deux ont droit à exercer le commandement domestique, c'est un monstre à deux têtes. Celles-ci commencent par vouloir tirer le corps, chacune d'un côté opposé, puis, enragées de sentir qu'il demeure immobile, elles se retournent l'une contre l'autre, et se déchirent à belles dents. Tu prendrais le parti de ta femme contre moi, ainsi que l'exige la nature, et voilà notre tendresse rompue. Crois-moi, mon Robert, il vaudrait mieux que nous fussions séparés par mille lieues de solitudes affreuses... Laissons ce projet insensé... Chacun chez soi, moi seule avec mes souvenirs, et toi seul avec ta charmante Stéphanie. Cette petite saura te rendre heureux, sans que la vieille dame fâcheuse que je suis s'en mêle. Car je te dois mes compliments sur le choix que tu as fait de tes amours. Ton avenir s'annonce sous les meilleurs auspices. Toutefois j'y vois un point noir, un tout petit point noir, à peine gros comme un grain de moutarde...

Et Cécile reprit le thème, qu'elle avait déjà traîté, de l'incompétence ménagère de Stéphanie. Robert nagerait dans la félicité, cela restait acquis, mais il devrait s'interdire le moindre superflu : les ressources du ménage, mal gérées, seraient absorbées par le strict nécessaire, ce qui n'empêcherait pas Robert de passer les doigts à travers son mouchoir, chaque fois qu'il voudrait se moucher ; tous les huit jours on changerait de bonne et de cuisinière ; la nourriture serait exécrable ; à peine mises, les robes se défraîchiraient sur Stéphanie, qui porterait des jupons déchirés et des corsets dont les baleines rompues lui meurtriraient le flanc... Et, quand les

enfants surviendraient, ah! quel redoublement de désordre et de gâchis! Et, comme conséquence, trop grave conséquence! les pauvres petits, si fragiles, pâtiraient dans leur santé... Bref, pas une heure d'interruption dans la série des tracas domestiques. De tout cela, Stéphanie serait la cause innocente. Il y avait un remède préventif, un seul, sûrement efficace et bien simple : qu'elle eût près d'elle, à demeure, une femme qui, joignant l'amour à l'expérience, lui servît de mère.

Par de tels arguments, Cécile prouvait avec force la nécessité de ce qu'elle refusait obstinément. Elle finit par se rendre aux instances de Robert. Elle s'était procuré la satisfaction de se faire prier pour l'accomplissement de son désir le plus cher. Sa joie se donna libre cours.

Tout le monde se réjouit d'ailleurs des fiançailles de Robert et de Stéphanie, Gabrielle, en particulier, car elle se servit de leur exemple pour entraîner Colette.

— D'abord, — lui disait-elle, — tu ne peux pas faire languir indéfiniment Gaston. Il est fou de toi. Tu as passé toutes tes après-midi seule à seul avec lui pendant un mois. Voyons! est-ce que ça ne signifie rien, est-ce que tu ne t'es pas engagée à lui?... Et puis, il faut se décider. Robert et Stéphanie se sont décidés. Ils s'en trouvent bien. Puisque ça te gène de parler toi-même, c'est moi qui vais trouver Gaston, et je lui apporte ton oui. Comprends-tu comme ce sera gentil? deux mariages Poultier Le Chemineur, à la Forane, au commencement de juillet, dans la même église, le même jour, à la campagne...

Ce serait si gentil, en effet! Ce serait si gentil aussi que trois Poultier Le Chemineur eussent épousé trois Revel! Il y avait, dans tous ces « si gentil », quelque chose d'impératif par quoi Colette s'en laissa imposer. Elle avait aussi un peu le caractère moutonnier : Stéphanie sautait, elle sautait derrière Stéphanie.

Mais elle ne parut pas jouir d'être débarrassée de ses hésitations. Son humeur fit contraste avec la gaîté générale. Était-ce regret ou recueillement?

XXI

— Cristi, que j'ai chaud! je ne vous embrasse pas! — s'écria Robert en s'épongeant la figure.

Il venait de sauter de bicyclette devant le banc où l'attendait Stéphanie, le banc qui faisait face au vieil embarcadère, dans la propriété de la Forane.

C'était quelque dix jours avant le double mariage. Le « ce serait si gentil » allait s'accomplir, chèrement acheté au prix de courses à Paris, à Dreux, à Nonancourt; on réclamait des colis postaux aux gares, on expédiait des télégrammes, on s'entendait avec les loueurs et les hôteliers de Dreux pour le transport et le logement des personnes invitées à la grande soirée qui devait précéder la cérémonie; les robes de la famille avaient été essayées à Paris, mais il se trouvait qu'essayées à la Forane, elles abondaient en graves défauts. Les voitures du château, les valets de chambre et Gaston et Robert eux-mêmes à bicyclette couraient les routes.

Robert arrivait de Dreux où il s'était acquitté de quelques commissions urgentes. En partant, aussitôt après déjeuner, il avait dit à Stéphanie : « Attendez-moi vers cinq heures, sur notre banc ».

On traversait une période d'orages quotidiens. En ce moment, il y en avait un qui menaçait.

Robert répéta :

— Cristi, que j'ai chaud!

Mais Stéphanie l'accueillit avec si peu de joie qu'il demanda aussitôt :

— Vous n'êtes pas souffrante?

— Non, — répondit-elle. — J'ai eu seulement une émotion... pas gaie.

Robert prit les deux mains de Stéphanie, et s'assit à son côté sans les lâcher.

— Vite! racontez-moi, — dit-il.

— Voilà, — commença-t-elle, après avoir poussé un soupir. — Vous nous quittiez à peine. Nous étions sous le tilleul, au frais. Je vois arriver un vieux monsieur, en chapeau de paille, redingote, gilet blanc et espadrilles. Nous étions

étonnées, parce que nous reconnaissions monsieur Size. Pourquoi des espadrilles, lui si correct et pas distrait? Gabrielle se lève, moi aussi, Colette aussi : nous voulions lui donner une chaise. Mais il nous fait signe que ce n'est pas la peine. Deux mots seulement : il s'excuse de ne pas pouvoir assister aux mariages; il s'embarque ce soir pour Turin avec sa femme. Une dépêche les appelle : un accident grave, mais pas mortel, à leur fils. Il a eu l'os du crâne labouré par la balle d'un revolver qu'il nettoyait, sans le savoir chargé. On répond de le sauver... Colette et Gabrielle deviennent vertes... J'ai passé deux heures auprès de Colette avec Gabrielle. La pauvre petite ne s'est pas évanouie, elle n'a eu qu'un fort malaise. Gaston est venu. Elle lui a souri, d'un sourire qui m'a peiné. Maintenant, elle dort ou fait semblant.

— Pauvre Colette! — murmura Robert.

Et, après un silence, il ajouta :

— Pauvre Gabrielle! Car elle croyait de bonne foi qu'il n'y avait rien eu de sérieux dans le sentiment de Julien Size pour Colette : sans ça, elle ne l'aurait pas donnée à Gaston... Il lui est venu tout de suite à l'idée que Julien Size avait essayé de se tuer. Une histoire comme celle qu'on vous a racontée ne trompe jamais personne; elle est une manière de parler, elle signifie : « Il a voulu se faire sauter la cervelle... » En même temps, Gabrielle a dû penser que Julien Size avait été affolé jusqu'au suicide par le désespoir d'apprendre le mariage de Colette. Il y a la coïncidence... Pourtant, voilà bien quinze jours que les parents Size ont reçu les lettres de faire part. Il y en avait une pour leur fils, qu'ils ont transmise, je le suppose... On peut douter... Ça n'empêche pas que Gabrielle passe par de terribles angoisses : elle se demande si elle n'est pas responsable de ce qui vient de se passer... Et Colette! Quel choc dans son cœur qui s'apaisait!... Il s'apaisait, car vous m'avez bien dit qu'au Cap Nègre elle ne vous avait jamais parlé de Julien Size ; elle ne pensait plus à lui.

— L'oubliait-elle? — reprit Stéphanie, — je n'en sais plus rien... Je me rappelle maintenant une allusion : elle s'est plainte une fois des grandes désillusions de la vie. Je me moquais d'elle. Alors elle m'a répondu : « On rencontre des jeunes gens qui vous font des déclarations, on croit qu'ils

tiennent à vous, et puis, tout à coup, on n'existe plus pour eux ». Et moi, je la rassurais sur son Gaston. Elle n'a rien ajouté. Je vois que je me trompais, qu'il ne s'agissait pas de Gaston... Ce serait trop affreux, tout de même, que ce Julien Size l'ait tant aimée! J'espère que non... Il était bête : il aurait dû lui demander de l'attendre.

— Ou il est fier, — répliqua Robert. — Je ne connais pas sa fortune. Peut-être n'a-t-il rien, probablement beaucoup moins que Colette. Dans ce cas-là, on n'a qu'à se taire jusqu'à ce qu'on ait gagné assez d'argent. Ça expliquerait très bien qu'il n'ait pas donné de nouvelles. Mais, dès le moment où il est parti, il devait s'être résigné, il ne songeait plus à Colette que comme à un rêve passé. Il ne s'imaginait pas ramasser plusieurs centaines de mille francs du jour au lendemain... Alors, pourquoi se tuer?... Je ne comprends pas... A moins que l'annonce du mariage ne lui soit arrivée juste au moment où il voyait sa situation devenir tout à fait belle, où il comptait pouvoir demander la main de Colette...

Stéphanie demeura muette quelques instants. Une lueur grandit dans ses yeux fixes. Et soudain :

— C'est un crime! — s'écria-t-elle, — c'est un crime que Gaston épouse Colette! Nous ne pouvons pas le laisser commettre; nous serions complices.

Robert, gagné par cette indignation enthousiaste, lui fit écho :

— Vous avez raison. Il faut empêcher ça. A tout prix! Il y aura du scandale, du drame, tant pis! N'importe quoi vaudra mieux pour Colette que de se marier avec un homme qu'elle détestera, quand il y en a un autre qui l'adore et qu'elle aime toujours. Je parlerai à Gaston, et, en somme, ce sera pour son bien, à lui aussi.

Robert et Stéphanie s'entraînèrent d'abord mutuellement. Puis ils s'entendirent sur les entretiens qu'ils auraient avec Gaston, avec Colette, avec Gabrielle. Cela leur rendit peu à peu du sang-froid, et ils comprirent qu'avant tout quatre points étaient à établir d'une manière irréfutable : premièrement que Julien Size avait cédé à un désespoir d'amour; deuxièmement, que Colette, et non une autre femme, était à l'origine de ce désespoir; troisièmement, que Julien Size se

remettrait de sa blessure ; quatrièmement, qu'une fois guéri, il se jugerait à même de rechercher Colette honorablement. Or tout cela demeurait obscur : on ne se guidait qu'au moyen de présomptions ; impossible de les changer en certitudes.

Reconnaissant leur impuissance, les deux fiancés donnèrent un tour mélancolique à leur conversation.

— Voilà, — dit Stéphanie, — la vie de Colette empoisonnée ! Elle reverra ce Julien beaucoup plus que s'il était revenu en chair et en os. Il la hantera. Il la regardera quand elle se laissera embrasser par Gaston. Oh ! moi, si j'étais à sa place, j'aurais trop peur pour me marier : je romprais.

— Elle a aussi trop peur pour rompre, — fit Robert. — Entre ces deux peurs, elle se débattra : elle aura envie de mourir... Malheureuse petite !

La pitié de Stéphanie se changea de nouveau en colère. Elle dit avec violence :

— Je ne pardonnerai jamais à Gabrielle !

— Pourquoi êtes-vous méchante ? — demanda Robert doucement. — Vous la connaissez aussi bien que moi. Elle prenait votre parti contre tante Clotilde. Elle adore sa sœur, elle est pour elle une vraie maman. Les bonnes mères ne pensent qu'à marier leurs filles : Gabrielle a fait comme elles. Avant de l'accuser, il faudrait savoir ce qu'elle souffre. Je crois que, si vous lisiez en elle, à cette heure-ci, vous auriez envie de la consoler.

— C'est vrai, — repartit Stéphanie : — la vie est triste. On fait beaucoup de mal à ceux qu'on aime.

Elle posa sa tête contre l'épaule de Robert.

Tous deux demeurèrent ainsi, songeurs.

— Oui, la vie est triste, — murmura Robert. — Je le sens bien, à la place où nous sommes ; quand je pense que c'est ici même que tante Charlotte... Bien sûr, vous n'êtes pas jalouse de tante Charlotte ? J'ai besoin que vous me le répétiez.

— Bien sûr ! bien sûr ! bien sûr ! — répondit Stéphanie. — Ça d'abord, c'est une jalousie pour votre maman, pas pour moi. Et puis, comment voulez-vous que je sois jalouse de tante Charlotte ? Quand nous avons été la voir, il m'a semblé qu'on l'avait dérangée du ciel. On ne l'entendait pas marcher sur le parquet du parloir. Elle n'avait pas de sang sous la

peau. Elle s'intéressait à nous, elle était vraiment contente de notre visite, et en même temps, je la sentais loin de nous. Je ne vous en veux pas de l'avoir beaucoup embrassée un jour : ça ne me fait aucun effet. Et, même, je trouve qu'elle a été un peu folle en se mettant à ne plus jamais rester toute seule avec vous. Elle n'avait qu'à vous calmer gentiment, à vous traiter comme son grand garçon, vous qui pourriez être son fils. Ce n'est pas bien de sa part de vous avoir privé de sa compagnie, à un moment où vous vous ennuyiez tant!

Robert eut un sourire léger et attendri. Mais vraiment Stéphanie, qui montrait de l'ingénuité en ne soupçonnant pas qu'à cinquante ans, une femme pût encore ressentir l'émotion amoureuse, Stéphanie n'avait-elle pas raison? Avec un peu de bonne volonté et d'adresse, tante Charlotte eût ramené le trouble de son neveu aux bornes d'une affection filiale, teintée de romanesque. C'eût été charmant. Tante Charlotte ne s'était donc pas inspirée du bien de Robert, mais de l'intérêt de sa propre conscience, prise mal à propos de panique.

— Enfin, — reprit Robert, — elle était sur ce banc, en toilette d'été, élégante ; elle pourrait être à la Forane avec nous, et la voilà au couvent, nous aimant du haut du ciel, comme vous le disiez, de si loin!... de si loin!... Et Tontol... disparu comme les étoiles filantes qui s'éteignent... Tontol se tenait là, debout, à côté de moi, en haut de ces marches, quand il a eu sa première causerie avec moi. Déjà il m'entreprenait... Ah! s'il avait voulu, notre existence serait belle. Nous vivrions à l'air, en Provence. Pendant la moitié de l'année, je courrais la campagne avec vous, et ce serait en même temps pour la science. Puisque je vous ai, Stéphanie, je suivrais bien mieux que jamais ma vocation. Je ne l'ai pas rejetée : c'est Tontol qui l'avait fait pousser en moi, et qui l'a lui-même arrachée. Il m'a condamné à passer toutes mes journées loin de vous, dans un bureau, ou dans les gravats, dans des trous, dans la boue, dans la poussière... Vous aurez en guise de campagne le Jardin d'Acclimatation ou un parterre grand comme un tapis de billard, ou Neuilly, un faubourg, des murs, des maisons...

— C'est vrai, — reprit Stéphanie, — que j'aurais aimé l'espace et un beau climat. Je n'ai pas eu mon compte avec le Cap Nègre. Je n'ai été que mise en goût. Pensez donc à ce

qu'il me faudrait pour me remettre de ma prison chez tante Clotilde! C'était sombre, verdâtre; le soir, on n'allumait qu'une seule petite lampe électrique dans les plus grandes pièces; on se serait cru au fond d'un aquarium couvert de lentilles d'eau. Et pas un bruit, des tapis épais partout. Pendant le dîner, tante Clotilde baissait la voix, ou, plus souvent, elle écoutait l'oncle Etienne qui disait des mots très fins, mais si fins, si fins, qu'on ne les entendait pas...

L'orage, en s'approchant, répandait un mystère où l'épouvante affleurait. L'allée d'ormes, qui plongeait à son extrémité dans les ténèbres chaudes, semblait mener au vestibule d'un séjour de fantômes et de souffrances. De là, bientôt, allaient sortir des « doubles » de vivants : Julien Size avec des bandages autour de la tête, Colette défaillante, Gabrielle rongée par un remords, tante Charlotte, fleurie, comme naguère, d'une jeunesse qui allait tomber soudain, Tontol au corps raide et sec, pareil à son âme. Ils étaient évoqués. On les attendait.

Par le sommet de la haute arcade que formaient les arbres en se recourbant au-dessus des vieux vases de pierre, on apercevait le ciel. Un cumulus dressait sa masse opaque, solide, immense rocher mamelonné dont le marbre blanc était souillé par des plaques de rouille; une nappe de vapeurs s'élargissait à sa base.

Mais, plus l'angoisse montait à l'assaut de l'âme des fiancés, plus ils s'étreignaient, plus chacun sentait dans l'autre un abri contre les tristesses environnantes, contre les brouillards mornes de leur propre avenir. Le besoin de leur appui mutuel augmentait...

Ils étaient heureux.

XXII

Les deux mariages simultanés furent célébrés à la Forane sans incidents. Grand succès, au contraire, suivant l'opinion commune, que cette double cérémonie, dont les assistants se souvinrent comme d'une fête joyeuse et attendrissante.

Ils s'étaient expliqué l'abattement de Colette en disant : « Elle est si délicate, cette petite, et par une telle chaleur...,

l'émotion... » Et sur la nervosité de Gabrielle ils avaient diagnostiqué : « C'est l'effet du surmenage : il a fallu organiser tant de choses!... » Il ne rejaillit, sur les Poultier Le Chemineur, que de la considération.

Puis, après un séjour de deux mois en Bretagne, Robert et Stéphanie revinrent à Neuilly, où ils n'eurent qu'à défaire leurs malles pour se trouver installés. Les deux pièces qui formaient leur appartement particulier étaient garnies du nécessaire et du superflu : aucune place ne restait disponible pour le moindre bibelot. Cécile avait tenu à leur faire cette surprise. Il y avait même des additions au mobilier primitivement destiné au jeune ménage. Entre autres, un canapé, ou plutôt une baignoire en velours feuille morte serti de palissandre, et à laquelle on eût pratiqué une large brèche. Devant cet objet, Robert et Stéphanie eurent un sourire d'intelligence signifiant : « C'est laid, mais il faut avoir l'air content. » Alors Stéphanie sauta au cou de sa belle-mère qui lui dit :

— Mignonne, petite mignonne! ah! comme vous êtes choyée par votre vieille maman!

Ces attentions, qu'on ne pouvait attribuer qu'au dévouement, consolidaient la situation de Cécile, et cette situation, elle avait toujours ambitionné d'y parvenir et de ne plus la perdre. Elle était la seule maîtresse de maison : « les enfants » habitaient chez elle, et non pas même un logis qui leur fût commun avec elle. Il fallait que tout ce qu'ils auraient leur vînt d'elle. Ce serait acheté avec leur argent, sans doute, — et Cécile le regrettait assez, — mais, au moins, conformément à ses idées sur leur intérêt, et par elle. Ainsi elle exercerait la maternité qu'elle sentait bien comme une abnégation, mais aussi comme une possession.

Robert et Stéphanie, trop absorbés par leur amour, ne songeaient pas à contrôler le pouvoir de Cécile. Y eussent-ils songé qu'il leur eût été bien difficile de l'amoindrir. Comment, sans la froisser, sans lui déclarer une vilaine petite guerre sournoise et lente, la priver d'attributions qui lui étaient déjà exclusivement réservées du temps de Tontol?

Et une routine de vie quotidienne s'inaugura doucement, paisiblement.

Dès le 15 septembre, surlendemain de son arrivée, Robert

prit son service chez l'oncle Étienne. Il partait tous les matins à huit heures, et rentrait entre sept heures et sept heures et demie. Impossible de déjeuner à Neuilly, car les bureaux de la maison Auzailes étaient vers l'est de Paris. C'était, au contraire, quelquefois Stéphanie qui venait le prendre à midi. Il la menait dans un restaurant; mais il n'avait guère plus d'une heure à lui donner.

Elle sut s'occuper : quelques visites, des lectures, des promenades au Bois de Boulogne et, à Paris, le long des boutiques et dans les musées. Elle n'était pas encore blasée sur le plaisir d'aller là où bon lui semblait. Toutefois sa nouvelle vie ne la satisfaisait pas. La présence continuelle de Robert, dont elle avait pris l'habitude en Bretagne, lui manquait, et, pour se consoler d'en être privée, il lui eût fallu pouvoir se dire qu'elle dépensait toute son activité à le servir. Or elle ne parvenait à lui être utile en rien. Toute la tenue de maison était accaparée par Cécile.

Stéphanie représenta d'abord à sa belle-mère qu'il était honteux, pour une toute jeune femme, de se débarrasser complètement du fardeau du ménage sur les épaules d'une personne plus âgée. Qu'on fît au moins le partage du travail : à l'une la table, à l'autre le reste. Ou que la moins expérimentée fût une simple lieutenante : qu'elle transmît les ordres et veillât à leur exécution.

— Mignonne! — répondait Cécile, — nous n'avons autre chose à faire ici-bas que de nous employer au bonheur de Robert. Votre rôle n'est-il pas de vous garder pour mon cher enfant toujours fraîche et souriante? à quoi vous ne sauriez prétendre, si vous affrontiez les tracas domestiques. Ils sont comme une armée de souris qui grignotent la jeunesse. Laissez-vous donc choyer et dorloter, sans vous inquiéter de quoi que ce soit, et en demeurant assurée par là que vous contribuerez du mieux possible au bien de votre mari.

Et de quelque manière qu'elle s'y prît, Stéphanie se heurtait toujours à des raisons de cette espèce. Sa belle-mère n'en démordait pas.

Stéphanie pensa même se voir enlever le gouvernement de ses propres toilettes. La première fois qu'elle voulut se faire faire une robe, elle eut l'imprudence de dire :

— Ma petite maman, je n'ai plus rien à me mettre ; il va falloir que je commande un costume.

Le lendemain, elle recevait la visite de la couturière de Cécile. Elle n'osa pas renvoyer cette femme qui, habituée à fournir des familles pieuses et austères, saisissait avec bonheur l'occasion d'aborder l'élégance. En ce temps-là, les jupes, serrées aux hanches, ne devaient s'évaser que tout en bas. Or Stéphanie eut beau essayer, ressayer, expliquer, rectifier, elle ne put obtenir qu'on allégeât la lourde draperie suspendue à sa taille : c'était comme un éventail ayant trempé dans le ruisseau. Et quand, de guerre lasse, elle eut accepté cette ajustement disgracieux et l'eut revêtu devant Cécile, celle-ci admira, s'écriant :

— Chère mignonne, comme la voilà belle!... comme elle est choyée, gâtée!

Mise désormais sur ses gardes, Stéphanie en fut quitte pour se faire habiller chez des fournisseurs de son choix et ne plus prévenir sa belle-mère de ses intentions. Quand Cécile voyait apporter un paquet ou des cartons, elle s'informait ; Stéphanie, très franche, ne cachait rien, avouait les prix exacts. C'étaient des cris : « Quelle prodigalité! Les enfants voulaient donc se ruiner! »

Mêmes exclamations terrifiées si Stéphanie apportait le soir quelque chose pour la table, ce qu'elle faisait souvent : par là elle se consolait un peu d'être évincée de la participation aux œuvres culinaires.

— Encore une folie de cette mignonne! — disait Cécile pendant le dîner, au moment où apparaissaient un pâté, un gâteau, ou des fruits achetés par sa bru. — Je ne peux pas celer que j'éprouve un soupçon de chagrin de ce qu'elle semble estimer notre chère insuffisante. N'est-elle pas cependant choyée, dorlotée? Ce qui me fâche bien plus, c'est la dépense dont votre fortune pâtira bien vite, mes chéris, si vous n'êtes très ménagers de vos écus.

Robert défendait sa femme en souriant. Il répondait qu'elle n'avait eu que la pensée de faire plaisir et qu'elle n'allait pas au delà de son argent de poche.

Stéphanie s'efforça longtemps de ne pas se plaindre. Une fois enfin, agacée surtout par ces épithètes de « choyée »,

« gâtée », « dorlotée », elle se justifia d'avoir enrichi le menu d'une minuscule terrine de foie gras. Elle répliqua à sa belle-mère d'un ton net, presque raide :

— Ma petite maman, nous sommes très bien nourris, mais vous êtes toute seule à vous occuper de la mangeaille, vous ne voulez pas que je vous aide... Moi, ça m'ennuierait trop de ne pas travailler du tout au bien-être de Robert. Alors j'y ajoute un petit rien de temps en temps. C'est inutile, mais ça vient de moi.

Elle avait repris, un instant, cette expression de physionomie qui faisait dire naguère qu'elle avait le visage taillé dans du buis; Robert le remarqua et en fut alarmé. Après une enquête, il s'entremit auprès de sa mère, qui promit de s'associer Stéphanie dans l'industrie ménagère, mais peu à peu, parce que tout changement dans la direction déroutait les domestiques. Elle ne fit rien : on lui rappela ses engagements. « Y manquer, répondait-elle, était bien loin de ses intentions! mais elle ne pouvait s'engager dans les réformes que peu à peu. » A tout elle opposait ce « peu à peu ». Puis cela devint du « peu à peu auquel elle réfléchissait », et enfin il n'y eut de réalisée qu'une prolongation indéfinie du *statu quo*.

Cependant Stéphanie ne tarda pas à se proclamer enceinte.

Cécile l'entoura de soins et s'efforça de la retenir toute la journée dans le canapé-baignoire. C'était, arguait-elle, pour le bien de Stéphanie et pour le bien du petit qui allait venir. Stéphanie avait des malaises, mais à heures fixes, et, le reste du temps, se sentait la force et le besoin de prendre l'air. Elle se déroba à la claustration, en riant d'abord; puis, comme la sollicitude de sa belle-mère s'acharnait, elle ne lui opposa que le mutisme, de peur de laisser éclater son impatience trop vivement; mais ses regards parlaient.

Elle entreprit de bonne heure la confection de la layette. Elle se réjouissait de songer que tout ce qui couvrirait son enfant sortirait de ses mains; c'était comme si elle eût eu mille doigts, qui dussent rester entrelacés autour du poupon, à lui tenir chaud. Sans être plus adroite qu'une mauvaise ouvrière, elle en savait cependant assez, — contrairement aux affirmations primitives de Cécile, — pour mener à bien son travail, surtout en s'y prenant à l'avance.

A peine eut-elle tricoté les premières mailles de la première brassière, qu'elle reçut de véritables ballots envoyés par un orphelinat religieux. Elle les ouvrit : il y avait là dedans de quoi vêtir dix nouveau-nés. Et Cécile assistait d'un air malin à la réception du trousseau, disant :

— Vous ne serez pas obligée de fatiguer vos yeux mignons... Cette chérie! Quelle fille au monde est donc plus choyée par sa vieille maman?

Stéphanie remercia d'une voix tremblante. Elle avait envie de jeter les paquets par la fenêtre, et elle dut se retenir pour ne pas mordre Cécile en l'embrassant. Eh quoi! faudrait-il être mère inutile comme elle était épouse inutile? Elle eut le cœur gros, et ses larmes, réprimées à grand'peine, furent sur le point de couler.

Elle se calma, résolue à suffire à son enfant par les produits de sa propre fabrication. Le reste, on le donnerait aux pauvres. Et elle se remit à manier les aiguilles et le crochet avec plus d'ardeur que jamais,

Là-dessus, nouvelles objurgations de Cécile, qui proclamait insensé de s'abîmer la vue gratuitement, car cela ne servait à rien de s'approvisionner, alors qu'on regorgeait. A rien! c'était justemement le grief de Stéphanie. Du moment qu'il y aurait quelque chose d'inutile, ce ne serait pas l'ouvrage maternel, ainsi l'avait-elle décidé irrévocablement.

Cécile persévéra dans son rôle de dispensatrice. Elle arrêta la sage-femme et l'accoucheur, au moment où Robert et Stéphanie commençaient de s'en occuper. Et le petit Jean, en venant au monde, se trouva pourvu d'une nourrice sèche par les soins de sa grand'mère, et non par ceux de ses parents.

Ce fut encore Cécile qui, ne consultant qu'elle-même, lui envoya, lors de sa première maladie, un médecin, un de ces vieux praticiens qui persistent à nier les microbes. Le bébé se tira d'affaire, ce qui fût arrivé avec, ou malgré n'importe quel guérisseur.

Une fois Jean sevré, Robert et Stéphanie firent toutes les escapades que les circonstances leur permirent. Ils allèrent au théâtre, dinèrent au restaurant. Parties fines assez rares toutefois : sauf le samedi, le théâtre ne laissait à Robert que six heures de sommeil, après une journée fatigante. Il devait

aussi assister à des réunions de famille, que le nombre des Poultier Le Chemineur rendait fréquentes. C'est pourquoi il désirait passer à Neuilly même quelques soirées tranquilles, agrémentées par la présence d'un petit nombre d'amis : ceux-ci eussent réchauffé l'atmosphère intime que les rapports de la belle-mère et de la bru tenaient un peu fraîche, et l'on se fût couché à onze heures. Justement Robert se faisait des relations : il retrouvait quelques camarades des Mines, il se liait avec des ingénieurs de l'État, de la Ville, des fournisseurs ou clients de la maison Auzailes; c'étaient des jeunes gens avec lesquels il avait sympathisé, en raison de leur culture, scientifique chez tous, générale chez quelques-uns.

Cécile résista, toujours dans l'intérêt des « enfants » : les réceptions coûtaient cher. Après bien des débats, elle consentit à donner des thés. Ils réussirent mal. Les invités s'excusaient de ne pas venir, ou, plus souvent, ne s'excusaient pas et s'abstenaient de venir : dans tout le cours d'un hiver on en eut trois, séparément. Ils se rencontrèrent avec l'abbé Mouchot, le confesseur de Cécile, prêtre attaché à la paroisse, brave homme, d'esprit désuet, qui ne manquait aucun des jours de sa pénitente, et fut seul fidèle le soir. Ils s'ennuyèrent; on dut renoncer à ces fêtes.

Robert démontra à sa mère que cet échec était à prévoir, qu'on ne se dérangeait pas volontiers au début de sa digestion pour rouler trois quarts d'heure, à seule fin de boire de l'eau chaude chez des gens qui n'étaient pas de gros personnages. Des dîners auraient plus de succès. Il y tenait, ne fût-ce qu'en raison de sa profession, beaucoup d'affaires se faisant par relations personnelles. Et, pour son agrément, il ne voulait que cinq ou six convives, parce que, s'ils étaient plus nombreux, la plupart s'en retournaient sans qu'on eût échangé avec eux autre chose qu'une poignée de main.

Cécile s'offensa presque de l'entendre insister. Supposait-il donc qu'elle eût besoin de bien fortes exhortations pour favoriser les desseins de son fils, alors qu'elle n'avait pas d'autre souci en tête? Il serait fait selon la volonté de Robert, et cela sans plus tarder. On fixa la date du premier dîner.

Le lendemain de cette décision, Stéphanie surprit sa belle-mère au moment où elle mettait sous enveloppes des cartes :

« Madame Jean Poultier Le Chemineur et monsieur et madame Robert Poultier Le Chemineur prient monsieur et madame... etc. » Il y en avait neuf, c'est-à-dire de quoi convoquer toutes les relations de Robert : six ménages et trois garçons.

— Mais, ma petite maman ! — s'écria Stéphanie, — il est convenu que nous n'aurons pas plus de six personnes.

Cécile ne souleva aucune objection.

— Eh bien, mignonne, — répondit-elle, — désignez vous-même les amis que Robert veut réunir à nous.

Stéphanie fit un choix : deux ménages et deux garçons.

Cependant Cécile avait réfléchi.

— Comptons, — dit-elle : — six et nous trois, cela fait neuf...

Elle remontra ensuite qu'on ne pouvait jamais compter que sur la moitié de ses invités. Il fallait suppléer aux manquants problables, donc solliciter trois amis de plus. Mais, quelquefois, cela se voyait, personne ne se dérobait ; alors, — neuf et trois douze, — on serait douze. Douze !... Célestine, — c'était la femme de chambre, — ne suffirait pas au service : un « extra » s'imposait. Du moment qu'on paierait un « extra », cela ne coûterait pas plus cher d'ajouter deux, trois, quatre couverts : autant de politesses de plus.

— Voyons ! ma petite maman, — répliquait Stéphanie, — je n'avalererai jamais qu'on soit obligé d'avoir quinze personnes à dîner, si on n'en veut que six. Vous refusez donc à Robert...

Refuser ! Grand Dieu ! non, Cécile ne refusait rien. Mais cela n'empêchait pas que « six et nous trois, neuf, et trois invités de précaution douze. Douze : un extra ; et du moment qu'on avait un extra... »

Et la discussion se poursuivit, toujours pareille quant au fond. La forme seule changeait. Stéphanie devenait de plus en plus sèche et laconique. Cécile prenait de plus en plus un ton éploré, en se plaignant de voir méconnues des raisons dictées par son seul dévouement : son goût personnel lui faisait préférer les petits aux grands dîners...

Comme conclusion, Stéphanie saisit sans mot dire les trois missives qu'elle avait choisies, les affranchit et les porta elle-même à la poste.

Bientôt arrivèrent des acceptations : elles répondaient à des invitations que Stéphanie n'avait pas expédiées. Celles-ci venaient donc de sa belle-mère qui, interrogée, ne se cacha pas d'avoir envoyé toutes les cartes qui lui étaient restées entre les mains.

Robert, très mécontent, le lui reprocha. D'où nouvelle répétition, sans variante sensible, du débat qui avait eu lieu entre les deux femmes.

En cette circonstance, comme en bien d'autres, Cécile imita la Providence contrariant nos désirs pour notre plus grand bien, mais elle ne disposait pas des compensations célestes, et le jeune ménage pâtit.

Des années se passèrent ainsi.

Stéphanie ne se plaignait pas. Elle était courageuse : elle se disait qu'elle avait son mari et son enfant, — plus tard, ses enfants, — qu'auprès du régime de tante Clotilde, son sort actuel était le paradis. Elle s'imposait de tout supporter plutôt que d'éloigner, par sa faute, la mère du fils.

Malgré cela, Robert n'avait pas tardé à discerner chez elle les indices d'une plaie de l'âme. La tendresse conjugale dont il restait enveloppé ne diminuait pas, mais changeait : il y sentait la recherche d'une consolation. Le sourire de Stéphanie, naguère rayon printanier d'un soleil méridional, ne brillait plus qu'à travers les brumes d'un novembre londonien.

Robert ne cessa de travailler à refréner Cécile dans ses ardeurs de prévenances : il ne réussit qu'à souffrir par elle plus directement, et qu'à la faire souffrir par lui. De sorte qu'en fin de compte il ne vit plus comme remède que la séparation, — oh! pas une rupture; à aucun prix une rupture! — une séparation mitigée, le voisinage avec l'autonomie : deux appartements superposés, par exemple, et complets chacun. Bien doucement, il proposa cette solution à sa mère, qui la repoussa aussitôt : puisqu'on avait assez de place dans cette maison de Neuilly, pourquoi chercher ailleurs?

Une époque s'annonça où la place ferait défaut. Robert allait être père pour la troisième fois. Et il marquait un nouveau progrès dans sa carrière : son traitement fixe venait d'être porté à six mille francs et Auzailes lui octroyait, sur les

bénéfices nets, un tantième qui pouvait facilement doubler ce chiffre. Il avait dû ce résultat à son intelligence et à un labeur acharné.

Quand le troisième petit, assez imminent déjà, ne serait plus au berceau, on se trouverait à l'étroit. Aucune raison n'imposait cette gêne, puisque l'argent était en suffisance. Il fallait aviser. Excellente occasion pour reprendre le projet de séparation. Robert n'eut garde de la manquer.

Cécile admit sans peine qu'il convenait d'agrandir le logement commun.

— Mais comment? — demanda Robert.

— En ajoutant une petite aile au bâtiment, — répondit-elle.

Il se récria : quoi! des maçons, un chantier, le jardin saccagé, un mur éventré! Il faudrait déménager au moins une pièce pendant un an. Autant déménager complètement.

Et Robert exprima son vœu : il se fixerait à Paris, plus près de ses affaires.

Cécile démontra qu'elle n'était pas assez riche pour loger dans la même maison de rapport que Robert et Stéphanie.

Robert repartit qu'en bon fils, il avait le droit et le devoir d'aider sa mère. Elle s'en défendit : elle ne consentirait pas à puiser dans la bourse de ses enfants, elle qui ne songeait qu'à leur faire faire des économies. Au surplus, elle était bien décidée, pour augmenter leur fortune, à mourir en possession de sa propriété. Sur deux côtés, celle-ci était bordée par d'immenses casernes à locataires, et on se disposait à en bâtir une contre le troisième. Preuve que les terrains de ce quartier de Neuilly étaient recherchés. Le prix du sien ne pouvait aller qu'en montant : c'était un trésor qu'elle conservait et qui grossirait sans cesse jusqu'au moment où il plairait à Dieu de la rappeler. S'en défaire avant son dernier souffle, c'était frustrer ses héritiers de la plus-value à venir. Elle se refusait énergiquement à une pareille improbité.

Robert bluffa. Il se prétendit résolu à changer de logement, quoi qu'il advînt. Alors sa mère resterait seule. Qu'elle conservât donc ses biens immeubles, mais au moins qu'elle les louât; il en résulterait pour elle un très grand avantage pécuniaire.

Juste, mais inutile observation : Cécile tenait à demeurer au milieu de ses chers souvenirs.

— Vos souvenirs, c'est dans l'aile neuve que vous serez obligée de les transporter et vous-même avec eux. La disposition de la maison ne se prête pas à une autre combinaison. Aile neuve, appartement nouveau, où est la différence?

— Je n'en vois guère à la vérité, mais je fais passer volontiers vos aises avant mes convenances.

Il y eut encore des répliques, et l'on tourna dans un cercle vicieux. Il n'y avait rien à tirer de Cécile par la menace de la quitter ou par la persuasion. Demeurer quand même était sa volonté inébranlable.

Et Robert, après de longs combats intérieurs, dut se résoudre à demeurer aussi. Abandonnée, sa mère subsisterait avec les trois mille francs de rente que rapportaient ses valeurs mobilières, et n'accepterait pas un sou de subsides. Ce serait la très grande gêne, la misère, comparativement au bien-être, modeste cependant, dont elle avait joui jusque-là. En être lui-même la cause, et la cause consciente, Robert ne pouvait pas l'admettre.

XXIII

Pour ses étrennes de 1910, Robert fut nommé sous-directeur de la maison Auzailes : dix mille francs de fixe et la moitié des bénéfices nets. L'autre moitié revenait à l'oncle Étienne, outre les intérêts à cinq pour cent des capitaux qu'il avançait et le courtage de ceux qu'il procurait. C'est assez dire que, demeuré directeur en titre, il ne travaillait plus : il se contentait de conversations avec son neveu, conversations souvent superflues, mais par lesquelles il se prouvait à lui-même qu'il était toujours le grand chef...

Robert était surmené. Les tracas d'affaires le rongeaient. Aucune détente. Le soir, dès qu'il approchait de chez lui, il avait un serrement de cœur : il allait entrer dans un séjour d'hostilités profondes et muettes. Pendant le dîner, il faisait des efforts pour rompre la contrainte ambiante. Avant de se coucher, il feignait une gaîté dont il essayait d'égayer sa

femme. Puis il dormait mal, sans cesse tourmenté par des rêves, caricatures monstrueuses de ses soucis réels.

Il en tomba malade. On crut le perdre. Cela le prit au commencement d'une belle nuit d'avril. Stéphanie et lui étaient remontés dans leur chambre. Les trois enfants dormaient déjà. Par la fenêtre ouverte, car il faisait très doux, il regardait le jardin, dont il ne restait pas grand'chose. Plus de la moitié du parterre lui était cachée par le toit de zinc qui recouvrait l'aile en rez-de-chaussée où logeait Cécile. Devant lui, à la place des massifs indéfinis qu'on apercevait jadis, s'élevait une masse noire, géométriquement percée de rectangles lumineux. Des bruits de vaisselles remuées venaient de là. Mais, dans l'ombre, se devinaient des points blancs : c'étaient les bourgeons d'un marronnier, du seul qui eût échappé au massacre d'un peuple végétal.

Robert tressaillit, comme à la découverte soudaine d'un continent noyé sous un océan d'oubli. Quoi! il y avait donc quelque part un printemps, de jeunes feuilles qui se dépliaient, des primevères, des pêchers en fleurs, des bourdons qui se réveillaient, rares survivants de leurs cités mortes, et qui surgissaient de la terre pour enfanter des cités nouvelles!

— Ah! Stéphanie, — dit Robert en jetant les bras autour du cou de sa femme, — nous serons bien heureux. Nous serons riches, nos enfants seront riches. Nous irons vivre loin de Paris, où il n'y a que de la pierre, de la pierre... et des affaires...

— Comme tu trembles, mon chéri! — s'écria Stéphanie. — Tu as de la fièvre.

Mais Robert, frissonnant, reprit :

— Non, ce n'est pas possible : je sens de la mort là-dessous.

Stéphanie le prit par les épaules, se recula, le regarda d'un air scrutateur et terrifié en même temps.

Il venait de songer qu'il ne reverrait pas le printemps, — de près, cœur à cœur avec la nature, ainsi que huit ans plus tôt, — s'il ne perdait sa mère, tante Clotilde et l'oncle Étienne.

Il s'exalta de nouveau :

— Je n'ai que toi, Stéphanie, mon seul, mon grand amour! N'avoir qu'un être au monde qui vous rende heureux,

n'est-ce pas qu'il n'y a rien de meilleur? Dis-le moi, je t'en prie. Pense comme moi. Nos deux âmes n'en font qu'une.

Stéphanie lui rendait ses caresses en lui répondant : « Oui, oui, c'est vrai! » du ton dont elle satisfaisait aux caprices de ses bébés lorsqu'ils couvaient une grippe ou une entérite et qu'elle pantelait d'inquiétude.

Les idées de Robert devinrent pareilles aux pierres descellées et brouillées d'une mosaïque. Il avait des transports suivis de dépressions. Des chanterelles se tendaient en lui, elles vibraient de notes suraiguës, et puis cassaient.

Il se coucha, pour ne plus se relever de deux mois.

Qu'avait-il? « fièvre typhoïde larvée », dit-on d'abord. — Pourquoi « larvée »? — « Fièvre nerveuse », affirma-t-on ensuite.

Toujours se succédaient des alternances d'agitation et de défaillance. Enfin le mal parut stationnaire.

Robert avait une garde, et ni Cécile, ni Stéphanie ne le quittaient guère. L'abbé Mouchot venait régulièrement prendre de ses nouvelles, mais il ne montait jamais dans sa chambre.

Un jour que l'on commençait à se rassurer, Cécile reçut l'ecclésiastique au salon. Elle eut la satisfaction de lui annoncer que l'état de Robert s'améliorait, qu'il n'y avait plus à combattre que sa faiblesse, à telles enseignes que Stéphanie était sortie pour aller chercher elle-même une potion chez le pharmacien. En réalité, la chère mignonne voulait faire un petit tour de promenade. Elle en avait bien besoin, depuis quinze jours qu'elle n'avait pas mis le pied dehors... Et Cécile offrit une chaise à l'abbé, s'assit elle-même, s'attarda à causer avec lui.

Tout à coup, une porte s'ouvrit avec violence, et la femme de chambre parut, l'air égaré, s'écriant :

— Montez vite, madame, monsieur Robert... monsieur Robert...

Cécile bondit, ne pensant d'abord qu'à se précipiter auprès de son fils. C'était le geste de la mère; mais, presque aussitôt, elle se souvint qu'elle était chrétienne. Elle se retourna et jeta dans un cri d'angoisse :

— Accourez, monsieur l'abbé! Que mon enfant ait les secours de la religion. C'est Dieu qui vous a envoyé.

L'abbé la suivit.

On trouva la garde penchée sur Robert. Elle dit :

— Le voilà qui reprend connaissance. Il n'a eu qu'une petite syncope. J'ai pourtant bien recommandé à votre bonne de ne pas vous effrayer.

Les yeux du malade, dont les paupières à demi closes ne laissaient apparaître que le blanc, s'ouvrirent peu à peu. Les prunelles, qui semblèrent d'abord regarder de l'invisible, s'animèrent, se mirent en quête. Dans leur mouvement, elles rencontrèrent la silhouette du prêtre.

Alors, comme s'il eût reçu un choc électrique, Robert repoussa ses couvertures et fut pris de convulsions. Des lambeaux de phrases s'échappèrent de sa bouche, parmi lesquels on distingua ceux-ci :

— Ce n'est pas ma faute... non!... ma conscience!...

Et il eut une terrible rechute qui dura vingt et un jours.

Certains souvenirs lui sont restés de ses quelque huit semaines de délire. Elles furent pour lui, raconte-t-il, un temps où vinrent l'accabler, en avalanche, toutes les difficultés qu'il avait eu à résoudre, toutes les préoccupations qui l'avaient agité pendant sa vie antérieure. Les examens d'entrée à l'école, les tourments amoureux qui avaient précédé ses fiançailles, les contrats d'entreprise à discuter, les grèves, les craintes d'éboulements, dans les sections, confiées à la maison Auzailles, des lignes en construction du Métro, la santé des enfants, la tristesse de la bru, l'entêtement de la belle-mère... tout cela fondait sur lui à la fois. C'était une masse de choses morales qui prenaient une forme physique. Des piles colossales de boulets s'écroulaient sur lui, et elles étaient des équations différentielles, et elles étaient encore des affaires, et encore des ennuis domestiques. Et il fallait remettre les boulets en tas réguliers, trouver les inconnues des équations, régler les affaires, parer aux ennuis, cela au moyen d'une seule et unique opération de l'esprit, sans avoir le temps de réfléchir, et sous peine de catastrophes épouvantables. Il se torturait le cerveau, les catastrophes arrivaient, il tombait dans un abîme sans fond ; non qu'il s'évanouît, mais un trou se creusait dans sa mémoire. Elle revivait, il voyait sa mère, sa femme, la

garde, les fioles de remèdes... et bientôt la lutte recommençait.

Peu à peu, les accalmies devenaient plus fréquentes et plus longues. Pendant qu'elles se produisaient, il jouissait d'un grand repos. Tout son être lui semblait formé de substances légères, ténues et fragiles. Il était une poupée en coquilles d'œufs avec de la mousseline dans le crâne. Son instinct ne manquait pas de lucidité, mais les pensées qui lui venaient se présentaient d'elles-mêmes, aériennes et précises, sans qu'il fît rien pour les évoquer. C'est ainsi qu'il devinait très bien la nature des rapports de la belle-mère et de la bru, tandis qu'elles le soignaient : Cécile ourdissait de véritables ruses pour que Stéphanie n'eût rien à faire, et celle-ci, indignée, s'efforçait de les déjouer. Il éprouvait un chagrin sans consistance, analogue à un phénomène extérieur indifférent, et dont il ne savait que le nom.

A la fin de sa syncope, quand l'abbé Mouchot lui apparut, l'émotion violente qui le secoua ne fut pas faite de haine pour la soutane ni de crainte de la mort, mais il fut épouvanté par le retour de son supplice. Voici qu'il allait encore avoir à se débattre au milieu de pensées et de sentiments incarnés en poids matériels qui l'écraseraient. Un nouveau fardeau lui tombait sur la poitrine : la question religieuse. Il avait perdu la foi, c'était par sa faute, grondait une voix. « Non, répondait-il, je ne suis pas coupable, j'ai toujours été sincère. On n'est pas maître de croire ou de ne pas croire. » Et une draperie pressait en ondulant toutes les parties de son corps, lourde, montagne vivante, torride et cependant ténébreuse. C'était l'enfer...

Au premier répit que lui laissa cette recrudescence de son mal, il se persuada qu'il allait mourir. Il sentait sa vie comme un fil de verre imperceptible et très tendu. Aucune angoisse ne l'étreignait, car plusieurs foyers de la sensibilité ne brûlaient plus en lui. Il vit sa mère et sa femme assises à son chevet; la garde était absente : elle déjeunait, peut-être.

Robert comprenait encore bien des choses. Il comprenait pourquoi il y avait de la haine et du désespoir dans les regards de Stéphanie : elle le croyait perdu, elle détestait celle qui l'avait terrassé en suscitant soudain le conflit religieux, en donnant le branle à une meule nouvelle qui broierait un pauvre

cerveau déjà laminé par tant de redoutables machines. Lui, Robert, n'en voulait à personne. Il conservait de l'intuition, mais récriminer, discuter des torts ou des excuses, cela correspondait à des centres nerveux dont il n'avait plus l'usage. Bien qu'il fût conscient d'aimer sa femme beaucoup, et sa mère un peu moins, ces sentiments excitaient en lui peu de résonances.

Cependant il eut une impulsion. Quelque chose comme un devoir suprême dont il n'eût bien discerné ni la fin, ni les origines, le contraignait à l'action : il agita faiblement la main.

Les deux femmes se précipitèrent vers lui.

— Stéphanie! — appela-t-il, dans un souffle qui n'eût pas fait vaciller la flamme d'une bougie, — Stéphanie... seule!

Cécile sortit de la chambre en se couvrant les yeux de son mouchoir.

— Bien-aimée, — reprit Robert, — il ne faut pas en vouloir à maman.

Stéphanie, le visage tout proche du sien, attendit. Mais Robert avait dissipé son ombre de force. Il se taisait. Il était livide, froid, il ne regardait plus, il ne pensait plus... Alors Stéphanie l'embrassa frénétiquement, éclata en sanglots, le mouilla d'un torrent de larmes en s'écriant :

— Elle t'a tué! elle t'a tué! elle t'a tué!

La chaude rosée d'amour, dont il avait les joues baignées, ranima Robert; et, tandis que Stéphanie répétait :

— Elle t'a tué! elle t'a tué!

Il murmura :

— C'est pour mon bien.

JULES SAGERET

LOUIS XIV A LA GUERRE[1]

Camp de Landegem, le 28 mai 1673.

On eut hier nouvelle que M. le comte de Soissons était malade à l'extrémité d'une fièvre double tierce et d'une rétention d'urine; le Roi en fut surpris et affligé, il en a juste raison, au dire de toute la Cour qui en est dans une grande douleur, car c'est un très honnête homme et d'un mérite singulier. J'en ai parlé ce matin à MM. de Louvois et de Pomponne; ils en sont très affligés. Je leur ai représenté que si le Roi ne laissait pas ses charges dans sa famille, en cas que l'on le perde, que MM. ses enfants seront des pauvres princes; ils m'ont fait espérer de parler en leur faveur, si le cas arrivait.

Avant-hier, Monsieur passa le canal; il détacha le duc de La Feuillade que le bailli d'Hautefeuille précédait. Hier le Roi détacha le marquis de Rochefort avec trois mille chevaux du côté de la Lys et de l'Escaut; Monsieur a repassé aujourd'hui le canal et a suivi Rochefort; demain nous marcherons sur leurs pas et passerons l'Escaut entre Oudenarde et Gand. M. de Louvois m'a dit que nous irons à Alost, c'est-à-dire que nous verrons soudain après Bruxelles ou le canal de Vilvorde. J'ai répliqué à ce ministre qu'il voulait faire peur au comte de Monterey; il a dit qu'il croyait qu'il ne serait pas sans inquiétude; ce que nous avons fait par ici

1. Voir la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

n'a été qu'une fausse marche et assurément nous rencontrerons Monsieur le Prince en quelque endroit, s'il n'est pas malade, comme on le dit sourdement, et qu'il a la goutte et la fièvre.

M. de Turenne avance en Allemagne contre l'abbaye de Fulda et Francfort, à ce que M. de Louvois m'a témoigné. Je lui ai dit qu'à leur tour ils voulaient manger les princes de l'Empire; il m'a répliqué que soudain que la diète assurerait le Roi que l'Empereur ne marchera plus contre lui, que M. de Turenne repassera le Rhin; que ladite diète avait assurance de Sa Majesté que ses armées n'iront jamais en Allemagne que quand on y armera contre elle et qu'au reste M. de Turenne avait 35 000 hommes et que les troupes de l'Empereur n'approcheront jamais de ce nombre à 15 000 près. L'armée de l'Empereur qui a été en Westphalie a passé en Bohême et Silésie. On dit que les Espagnols ne sauraient mettre une armée en campagne et qu'ils n'ont pas même assez de monde pour garnir leurs places et qu'ils sont tout à fait sans argent.

Camp d'auprès de Bruxelles, le 3 juin 1673.

La dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse Royale était de Landegem. Depuis ce temps-là, comme nous avons toujours marché, je n'ai pas eu la commodité ni le temps de lui en faire. Nos campements sont faits fort tard, nos bagages arrivent à la nuit, et, devant que l'on ait dressé des tentes, tendu des lits et mangé, il arrive presque l'heure qu'il faut partir, car le Roi est toujours debout à deux heures après minuit, il monte à l'abord à cheval, qui est ici à la pointe du jour.

Nous partîmes le 29 du mois passé de Landegem, avons passé les rivières de la Lys, l'Escaut et la Dendre, et arrivâmes hier à la vue de cette ville à neuf heures du matin. Le Roi n'en est campé qu'à demi-lieue, d'où il voit toute la ville, son campement tient du chemin d'Anderlecht à celui de Hal; Fourille et La Trousse[1] vont jusqu'au chemin de Louvain d'où Rochefort

1. Philippe-Auguste Le Hardy, marquis de La Trousse, enseigne puis sous-lieutenant de la compagnie des Gendarmes Dauphin en 1667, capitaine-lieutenant de la même compagnie en 1669, maréchal de camp en 1675 et lieutenant général en 1677.

tient jusqu'au canal avec 6000 chevaux, si bien qu'il ne peut sortir de ladite ville personne sans qu'on le sache. Ce n'est ni siège ni blocus. Il n'y a pas rupture ni hostilité.

Le chevalier de Lorraine était hier maréchal de camp de jour. Il fit le logement, et, comme il alla poser les gardes du côté de Bruxelles, il trouva que la garnison en avait mis aussi de cavalerie tout autour. Ledit chevalier fit reculer leurs vedettes et plaça les siennes à quatre pas de celles-là. Un colonel de dragons lui parla, lui dit qu'il les maltraitait trop, et que s'il campait l'armée à la portée du canon de la ville, qu'ils prendraient cela pour une rupture. Ledit chevalier lui répliqua qu'il plaçait ses gardes dans les endroits où il les croyait nécessaires pour la sûreté de la personne de Sa Majesté et qu'il faisait le campement où elle lui ordonnait.

Hier au soir, un gentilhomme espagnol sortit de la ville et demanda à parler au Roi, où il fut soudain introduit. Il le supplia, au nom de madame la comtesse de Monterey et des autres dames de qualité de la ville, de leur accorder des passeports pour en sortir et lui dit de la part du gouverneur, qui est le sieur Louvigny, que la reine d'Espagne, sa maîtresse, avait bien permis à Sa Majesté le passage par ses États, mais non pas si proche de ses principales villes ni d'y faire séjour, que néanmoins elle pouvait faire tout ce qu'il lui plairait, qu'il la suppliait seulement d'empêcher que ses troupes ne pillassent pas et ne détruisissent pas toutes choses comme elles font.

Sa Majesté lui répliqua qu'il ferait expédier tous les passeports et tous les ordres que souhaiterait madame la comtesse de Monterey, qu'il serait ravi de lui pouvoir faire plaisir; que, pour ce qui était du passage et de son séjour, il ne savait pas encore quand il partirait; qu'il faisait contenir ses soldats avec toute la discipline possible, mais qu'on ne pouvait pas régler une armée aussi nombreuse que la sienne comme une communauté de capucins et renvoya ledit gentilhomme avec son portrait garni de gros diamants estimés plus de mille louis d'or. Cependant Bruxelles et les dames qui sont dedans n'en auront pour cette fois que la peur, car le Roi partira demain à la pointe du jour. Il a fait faire des ponts sur la rivière et sur le chemin de Louvain; que s'il va droit à cette ville-là et ne s'y arrête pas, il nous amènera peut-être dans le

Brabant hollandais, ou, en tournant à droite, du côté de Maëstricht. Enfin personne ne pénètre ses desseins, ce qui fait raisonner tout le camp; mais, comme tous ces discours sont sans fondement, je n'en veux pas ennuyer Votre Altesse Royale.

Pour ce qui regarde madame la connétable Colonna, je n'ai écrit à Votre Altesse Royale ce qu'on en disait à la Cour et à Paris que parce que elle me l'avait ordonné. Je voudrais qu'elle fût belle et agréât à Votre Altesse Royale. Il sera bien qu'elle prenne ses sûretés, mais il me semble qu'il serait bien que Votre Altesse Royale ne s'en mêlât pas et lui laissât à elle à prendre son parti, afin que M. le connétable Colonna n'eût pas occasion de s'en plaindre; lui et sa famille subsisteront toujours à Rome où Votre Altesse Royale a besoin d'amis, et madame la connétable n'a aucune personne dans ses intérêts, car elle a le malheur que tous ceux qui la connaissent ont peu d'estime pour elle; ils avouent qu'elle a du feu, mais non pas du jugement ni de la vertu.

Camp de Vossem, entre Bruxelles et Louvain,
le 6 juin 1673.

Le Roi, après avoir causé beaucoup de crainte à toutes les villes de ce pays ici, déclara hier qu'il les voulait laisser en repos, qu'il en voulait à Maëstricht et l'avait envoyé investir par 4 000 chevaux qu'il détacha avant-hier, commandés par le comte de Lorge, 3 000 qu'avait de ce côté-là du Montal, et 3 000 que Piloy, brigadier de cavalerie dans l'armée de Turenne, y a amenés. Ainsi voilà les Espagnols hors de crainte pour cette fois; nous marcherons demain, il nous faudra cinq jours pour nous rendre devant cette place dans laquelle il n'y a que 3 500 hommes de pied et 600 chevaux, petit nombre pour une ville si grande et fortifiée de tant de travaux l'un devant l'autre et le Roi aura à ce siège-là 24 000 fantassins et 16 000 chevaux; on croit que le siège ne sera pas long. Il y a cinq jours que nous n'avons pas vu nos gros bagages, ce qui nous cause des grandes incommodités; ils marchent quatre lieues avant nous avec le canon et nous ne les verrons qu'au siège.

Camp de Maëstricht, le 11 juin 1673.

Nous sommes ici depuis hier au soir, le Roi y est venu de longue depuis près de Saint-Trond; il marqua à son arrivée les quartiers et l'infanterie sera ici aujourd'hui. L'on dit qu'il y a dans la place 4 500 hommes de pied et 1 200 chevaux; il y a eu quelques combats de cavalerie; celle du Roi a toujours poussé celle des assiégés jusques à la contrescarpe. Ils tirent peu leur canon, l'on dit qu'il y manque de poudre, mais il n'y a pas d'apparence que les États et les Espagnols aient laissé cette place dépourvue de ce qui est nécessaire à sa défense. On a intercepté des lettres du gouverneur au comte de Monterey par lesquelles il l'assure qu'il fera son devoir; c'est de quoi on jugera bientôt, car on est résolu de le bien attaquer et par les formes: le Roi a commandé que ce soit sans précipitation et que l'on prenne toutes les sûretés nécessaires pour conserver son infanterie; il fait tout, il veut voir tout et a commencé à faire le bivouac cette nuit.

Camp de Maëstricht, le 13 juin 1673.

Le Roi est si puissant, se fait un si grand capitaine qu'il regarde maintenant toutes choses au-dessous de lui; il a surpris toute sa Cour et son armée; chacun croyait qu'il n'attaquerait rien cette campagne; ils disaient que la course qu'il a faite en Flandre n'était qu'une fanfaronnade, qu'il pouvait bien se passer de ruiner les environs de Bruxelles et de porter la terreur dans la ville; que c'est une faible vengeance de l'affaire de Charleroi que le pillage que l'on a fait depuis Courtrai jusques en Brabrant. Il a su tout cela, il en a fait des railleries publiques et le voici attaché à un grand siège, dont lui seul sera chargé de l'événement, car personne n'agit que lui et il ne tient jamais de conseil de guerre. Il est vrai qu'après les menaces qu'il a faites à l'Espagne, il semble que sa réputation demeure un peu en arrière, mais il n'a pas voulu fâcher l'Angleterre et il s'en ressentira en temps et lieu, et c'est assez la mortifier que de prendre cette place et celles de Brabant.

Camp de Maëstricht, le 18 juin 1673.

Hier, sur les six heures après dîner, le Roi vit les six bataillons qui avaient été commandés pour ouvrir la tranchée aux deux

attaques, trois pour chacune et huit escadrons pour la garde de ladite tranchée; jamais il ne s'est vu des soldats en si belle humeur ni si lestes; ainsi il y a à chaque attaque 2 000 hommes de pied et 1 200 de cheval qui les soutiennent. Mon fils aîné qui vient d'arriver de la tranchée dit qu'elle est large, profonde, point enfilée; qu'on l'a poussée 900 pas et à la portée du pistolet de la place. De là où nous étions nous avons vu durant la nuit que les assiégés n'ont tiré que quelques coups de mousquet sur l'attaque de Picardie qui est à la gauche, et point sur celle des gardes qui est à la droite; on attaque la place du côté du chemin de Namur et le long d'une inondation que fait la Meuse et une autre petite rivière au-dessus de la ville. Dès les deux heures qu'il a été jour, trois batteries, de 26 pièces en tout, que le Roi a fait planter aux côtés et derrière l'attaque ont fait un feu continuel; les assiégés n'y ont répondu que par trois pièces jusques à 5 heures et depuis par deux seulement; leur mousqueterie fait feu de derrière leur palissade sur le chemin couvert; il est sept heures et demie et il n'y a pas eu encore de sortie; que s'ils ne font pas mieux à l'avenir, ils seront forcés à bientôt capituler; on dit que leurs poudres sont gâtées.

Camp de Maëstricht, le 20 juin 1673.

Je remercie très humblement Votre Altesse Royale de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire de sa main le 2 de ce mois. J'y ai vu la résolution où elle est de rétablir ses troupes. Maintenant que le régiment de Piémont est parti, elle n'en doit avoir qu'à concurrence de ses finances; il est juste qu'elle conserve son peuple, mais aussi il doit concourir au besoin de l'État et la réputation où on le met fait sa félicité et sa sûreté. Il ne faut pas que Votre Altesse Royale ait des troupes que ce qui lui est nécessaire pour la sûreté de ses places, mais elle doit obliger les officiers et soldats qu'elle paie à la bien servir, à être assidus à leur devoir, à aimer le métier, à être assidus à l'exercice. Dans peu de temps j'espère en entretenir Votre Altesse Royale plus à loisir; si elle me veut faire l'honneur de me donner créance, elle verra que je sais quelque chose et peut-être autant qu'officier qu'elle ait.

Je crois que les quatre campagnes que j'ai faites, la fréquentation avec les grands capitaines, les conférences avec les meilleurs officiers et ingénieurs peuvent m'avoir donné des lumières que les autres n'ont pas, car, depuis la paix des Pyrénées la guerre se fait mieux et dans la dernière régularité. J'ai ici l'avantage que l'on juge à ma table de toutes les actions; M de Vauban y vient souvent; on lui fait remarquer les manquements, il s'attache assez à mes faibles pensées, il est de mes amis parce qu'il sait que je l'ai accrédité auprès de Monsieur le Prince. Il a envie d'aller encore une fois à Turin: il veut que nous voyions ensemble les places de Votre Altesse Royale et que si elle agrandit Turin, qu'elle prenne encore son sentiment.

Camp de Maëstricht, le 26 juin 1673.

Je fis hier un feuillet à la hâte à M. le marquis de Saint-Thomas de la manière que l'on insulta les dehors de Maëstricht; la nuit du 24, on emporta le chemin couvert, la contrescarpe, on passa le fossé et l'on entra dans la demi-lune où l'on a fait un grand logement avec une vigueur qui n'est pas concevable. Jamais infanterie n'a mieux fait, le régiment du Roi étant de tranchée, le duc de Monmouth servant de lieutenant-général de jour et d'Artagnan avec lui, suivi de cent mousquetaires. Les ennemis firent toute la résistance possible à coups de mousquets et de mains, ils jetèrent des grenades, des feux d'artifice, tirèrent le canon, firent jouer des fougasses et deux fourneaux. Mais ils ne purent jamais chasser de la demi-lune environ 30 soldats qui y étaient, le sieur de Vignory [1], vieux officier, qui s'y érigea en commandant, quoique volontaire, et y fit d'abord faire le logement; il avait avec lui cinq autres volontaires, le marquis de Villars [2], fils de celui qui est ambassadeur à Madrid, le jeune Beauvau [3], deux Anglais et mon fils aîné, dont chacun me parle avantageuse-

1. Le marquis de Vignory, nommé gouverneur de Trêves en 1673.

2. Claude-Louis-Hector, marquis puis duc de Villars, le futur maréchal de France.

3. Trois fils du marquis de Beauvau prirent part aux opérations du siège de Maëstricht : l'aîné en qualité d'aide-de-camp du marquis de Rochefort, le second comme cornette du marquis de Tilladet et le troisième comme page de la Grande Ecurie (*Gazette de France*, 1673, pp. 676-677).

ment; le Roi même m'en a dit quelque chose avec estime, mais que je ne le laisse plus aller à la tranchée, à quoi j'obéirai assurément. Le duc de Monmouth l'avait voulu auprès de lui, mais il m'avait promis qu'il ne le laisserait pas aller que là où il irait en personne; mon fils était armé en l'affaire du chemin couvert et du fossé, mais, pour grimper dans la demi-lune, il quitta ses armes comme tous ces autres jeunes fols. Le duc de Monmouth n'avait ordre que de faire son logement dans le chemin couvert, mais, comme il trouva facilité au reste par la bravoure de ses gens, il l'entreprit, et, n'ayant pas de quoi le garder, il envoya, quand il fut jour, mon fils au Roi lui demander des troupes et des grenades, qui lui fit la relation de toute l'action. Il y eut sept ou huit officiers de tués, plusieurs blessés, deux braves ingénieurs qui sont morts depuis, environ cent soldats hors de combat.

Cela se passa en l'attaque des gardes à la droite; en celle de Picardie, le sieur du Montal, maréchal de camp de jour, y commandait; il avait avec lui le régiment Dauphin; il n'avait ordre que de faire une fausse attaque, il s'avança néanmoins jusque dans le chemin couvert. Je ne sais par quel malheur il ne s'y posta pas; il n'avait ni ingénieurs, ni gabions, ni fascines; il y eut trois cents soldats tués ou blessés et plus de trente officiers, après quoi il se retira en ses premiers postes. Hier, environ midi, les assiégés firent jouer un fourneau sous la demi-lune qui avait été emportée; il fit sauter soixante soldats en l'air. Ils firent une sortie et s'en rendirent les maîtres; mais le duc de Monmouth y donna, l'épée à la main, et les en chassa; le pauvre M. d'Artagnan [1] fut tué à son côté et environ cent mousquetaires furent tués ou blessés. Le Roi alla à la garde de la tranchée, y donna tous les ordres et secours nécessaires pour garder sa conquête; il ordonna que l'on n'entreprît rien cette nuit, mais que l'on s'assurât dans les postes. La nuit de l'attaque, Monsieur en fit faire une fausse au delà de la rivière; s'il s'était préparé à l'attaquer tout de bon, il l'aurait emportée; il nettoya tout le chemin couvert, il y fut en personne et eut des gens tués auprès de lui.

1. Charles de Batz de Castelmore, comte d'Artagnan, capitaine de la première compagnie des mousquetaires, maréchal de camp depuis 1672.

Camp de Maëstricht, le 27 juin 1673.

Les deux gentilshommes sur lesquels Votre Altesse Royale a jeté les yeux pour être mes successeurs [1] sont des hommes d'esprit et d'habileté; mais, pour cette Cour, il faut des gens qui l'aient vue, qui parlent bien français, qui sachent l'histoire générale et un peu de la guerre puisque l'une et l'autre font la matière de toutes les conversations, et, comme généralement tous les Français vont à la guerre, ils n'ont de l'estime que pour les gens de leur métier. Il faut avoir l'esprit libre, être accueillant; ainsi M. le comte Ferrero [2] aurait un peu trop de peine avec ces gens-là; il est vrai qu'à ne voir que des ministres on ne laisse pas de bien servir son maître; on court risque d'avoir le mépris de la Cour, et, si on n'y est pas libre et connu, il ne faudra pas aller dans les armées, car on ne saurait qu'y faire et être toujours seul dans sa tente. Je remarquai, quand M. le comte de Visques [3] fut envoyé en cette Cour, qu'il y fut fort considéré, parce qu'il est de qualité et a une belle charge en la Cour de Votre Altesse Royale, ce qui fait beaucoup en celle-ci; outre cela, il sait parfaitement l'histoire; il a connaissance des intérêts des princes, il en raisonne fort bien et il a de l'esprit et de la conduite, ce qui m'a toujours fait croire qu'il réussirait bien dans cette ambasssade.

Ce que j'en écris à Votre Altesse Royale n'est que pour le seul bien de son service, car je n'ai ni haine ni attachement avec aucun de ces messieurs-là et il semble que je pourrais tirer quelque avantage sur ceux qui ne réussiraient pas bien ici, mais je ne regarderai jamais que les intérêts de Votre Altesse Royale pour lesquels je sacrifierais les miens et donnerais ma vie.

Camp de Maëstricht, le 2 juillet 1673 [4].

Nous allons voir sortir la garnison de Maëstricht, qui doit commencer à marcher à huit heures de matin. On dit que,

1. D'après une lettre de Saint-Maurice au marquis de Saint-Thomas, du même jour, le duc hésitait entre le comte Ferrero et le comte Monroux.

2. Thomas Ferrero della Marmora, ambassadeur de Savoie en France de 1674 à 1677.

3. Le comte de Visques avait été envoyé par le duc de Savoie en 1668 en mission extraordinaire auprès de Louis XIV pour le complimenter sur la conquête de la Franche-Comté.

4. Au marquis de Saint-Thomas.

depuis la capitulation, il s'est trouvé mille soldats de plus qui étaient cachés dans les caves ou greniers ; il y en a encore plus de cinq mille. Le gouverneur a été forcé à se rendre par le peuple et les femmes ont failli deux ou trois fois à le tuer ; les troupes des Hollandais ont aussi mal fait que l'année passée et il n'y a eu que des Napolitains et la cavalerie des Espagnols, qui était pied à terre, qui aient témoigné un peu de vigueur. Enfin, Monsieur, nous avons vu en ce siège des Anglais, des Allemands, des Suisses, des Italiens, Flamands et Hollandais, mais il n'y a rien d'égal aux vieilles troupes françaises pour des actions de main et de brusquerie et rien ne leur peut résister.

Camp de Maëstricht, le 4 juillet 1673.

Avant-hier le Roi vit sortir le gouverneur et les troupes qui ont défendu Maëstricht. Il fit civilité au premier qui est un homme de bonne mine et auquel il n'a pas tenu de mieux faire, mais les troupes hollandaises ne voulaient pas aller défendre les attaques ; néanmoins, il y a eu quatre de leurs colonels tués, cent-vingt officiers morts ou blessés et plus de trois cents soldats. Il y avait aussi dedans un régiment de cinq cents Italiens, des troupes des Espagnols ; ceux-là ont fait tout ce qu'on peut attendre de braves soldats. Le gouverneur dit n'en avoir jamais vu de plus de résolution et de fermeté ; nous en vîmes les restes en très mauvais état, car le bataillon n'était pas plus de cent neuf hommes. Quant à la cavalerie, qui n'a rien fait, celle des Hollandais ne paraît pas être bonne, mais les deux régiments des troupes d'Espagne, qui sont de six cents chevaux, commandés par le prince de Salm[1] et par le marquis de Morbeck[2], le Roi n'en a pas de plus belle ni de mieux équipée.

Sa Majesté a mis dans la place dix bataillons et huit escadrons, beaucoup d'artillerie ; on y en a trouvé soixante pièces, deux cent cinquante milliers de poudre, cinquante mille grenades, les magasins pleins de tout ce qui est nécessaire pour

1. Charles-Théodore-Othon, prince de Salm, maréchal de camp général, né en 1645, mort en 1710.

2. Fils unique du prince de Robeck et colonel du régiment de Robeck, mort en 1692.

la défense et pour la vie. Le corps de la place ne vaut rien, mais il y a quantité de bons dehors, bien fraisés, deux contrescarpes palissadées; il ne s'est jamais tant vu de palissades, mais on les a attaquées si vertement que la terreur s'est mise parmi les assiégés et ils n'ont plus songé à tout ce qui pouvait leur faire acquérir de la gloire. On était maître de plus de trois cents pas de la contrescarpe au fossé de la place quand on a capitulé, si bien que, si le gouverneur ne se fût pas rendu, on n'aurait pas tardé à forcer et piller la ville. Je ne crois pas que jamais il se soit vu plus de terre remuée en treize jours, ni de plus beaux travaux que ceux des attaques pour la sûreté et commodité. M. de Vauban en a eu la conduite, le Roi a été si satisfait de lui qu'il lui a donné quatre mille pistoles de récompense. Il en a aussi fait à tous ceux qui l'ont bien servi en ce siège, ou en argent ou en charges. Il visita avant-hier les travaux, puis donna les ordres pour les faire combler, comme aussi les lignes, pour raser les épaulements et les batteries. Hier il visita par dehors et par dedans les murailles et fortifications, afin de concerter avec les ingénieurs celle qu'il y veut faire faire. L'on dit qu'il veut rendre Maëstricht une des plus fortes places du monde.

Camp de Visé, le 9 juillet 1673.

Les princesses de Carignan et de Bade arrivèrent de Paris au commencement de la semaine passée à Liège avec les deux princes, fils aînés de feu M. le comte de Soissons[1]. Madame la comtesse arriva le même jour en ce lieu de Visé, à deux lieues de Liège. Toutes me voulaient avoir et ne rien délibérer sans moi, ce qui ne m'était pas un petit embarras, car je ne voulais pas me rendre importun à leur occasion du côté de la

1. Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, dont le marquis de Saint-Maurice a annoncé la maladie dans sa lettre du 28 mai, était mort à Unna, en Westphalie, le 7 juin, laissant cinq fils parmi lesquels Eugène-François de Savoie, le futur prince Eugène. Le duc de Savoie, cousin du défunt, devait naturellement s'intéresser au sort des enfants de ce dernier; de là l'intervention du marquis de Saint-Maurice. La tâche était d'autant plus délicate que depuis longtemps de graves dissentiments, dont l'ambassadeur a déjà parlé à plusieurs reprises, existaient entre la comtesse de Soissons, d'une part, et de l'autre les princesses de Carignan et de Bade, mère et sœur du comte de Soissons.

Cour. De plus, la princesse de Bade disait que M. Colbert avait conseillé à sa mère de venir voir le Roi et avait dit qu'il ne fallait pas que la comtesse de Soissons y parût pour en obtenir des grâces, mais pour lui demander pardon, parce qu'elle l'avait désobligé de gaieté de cœur, dont il était très fâché contre elle. Madame la comtesse, qui craignait aussi quelques rebuts de Sa Majesté, parce qu'elle savait en quel état elle était dans son esprit, faisait la malade pour ne la pas voir. Je fis néanmoins que M. de Bouillon[1] la disposa à paraître devant le Roi à la suite de sa belle-mère, et je les disposai toutes à s'unir en ce lieu, parce qu'elles seraient ensemble et plus proches du camp.

La princesse de Bade me dit que les causes du mécontentement du Roi contre sa belle-sœur étaient que l'année passée le marquis de Vardes fut à Paris incognito et qu'elle l'y vît[2]; de plus, qu'elle avait voulu détrôner deux fois madame de Montespan et pousser en sa place mademoiselle de Grancey[3] puis mademoiselle de Rouvroy[4]. Néanmoins, avant que la Cour partît, madame la comtesse s'était bien remise avec madame de Montespan, mais non pas avec Sa Majesté. Je persuadai à M. de Bouillon qu'il faudrait qu'elle demandât pardon au Roi, à quoi elle donna les mains. Il était à la messe quand elles arrivèrent devant son campement; on les mit toutes dans sa chambre avec les princes et on les ferma dedans, sans que nulle autre personne y entrât. Le Roi, dès que la messe fut finie et qu'il sut ces princesses dans sa chambre, y vint avec empressement et s'enferma seul avec elles; il leur fit mille honnêtetés. Madame la comtesse lui parla à l'oreille, lui demanda pardon, lui fit ses justifications; le Roi lui répliqua qu'elle avait de l'esprit, qu'il fallait qu'elle l'employât

1. Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, marié à Marie-Anne Mancini, sœur de la comtesse de Soissons.

2. Le marquis de Vardes, à la suite de ses intrigues avec le comte de Guiche et la comtesse de Soissons contre mademoiselle de La Vallière, était exilé à Aigues-Mortes depuis 1665.

3. C'est en 1671 que des efforts avaient été faits pour pousser à la faveur mademoiselle de Grancey. Leur principal auteur avait été le marquis de Villarceaux (*Lettres de madame de Sévigné*, II, 439).

4. Jeanne de Rouvroy, fille d'honneur de la Reine, plus tard mariée au comte de Saint-Vallier.

à bien faire et qu'il ne tiendrait qu'à elle qu'ils ne vécussent bien ensemble ; puis le Roi la reprit encore une fois en particulier, lui témoigna mille amitiés et l'assura qu'elle serait contente de lui. Elle l'a dit au comte de Saint-Maurice, afin qu'il m'en informât, car je n'ai jamais eu grande familiarité avec elle.

Elle est fort affligée, pleure incessamment, surtout quand elle songe à la croyance qu'avait son mari d'avoir été empoisonné[1] ; elle n'a pas de volonté, elle dit qu'elle fera tout ce que l'on voudra pour le bien de ses enfants. Cependant, on croit que la princesse de Bade et elle ne seront jamais bien ensemble et qu'il ne tiendra qu'à la première. Toute la Cour est dans ce sentiment; on ne la croit pas bonne ; sa mère l'est tout à fait, mais, comme la princesse de Bade la gouverne, elle la tournera contre l'autre. La princesse de Carignan pleure incessamment, et, comme j'étais seul avec elle, elle me dit que les intrigues de toutes ces femmes avaient fait mourir son fils. Madame de Montespan a toujours des grands égards pour la princesse de Bade, lui écrit et la fait visiter souvent, mais, comme le Roi la hait, elle ne la peut pas servir comme elle le souhaiterait et la princesse de Bade ne l'exige pas.

Madame de Montespan accoucha, à ce que l'on dit, à Lille[2], durant que nous étions auprès de Gand; le carrosse dont elle avait accoutumé de se servir était à la suite du Roi; on l'envoya avec escorte, il y a environ douze jours, à Tournay, d'où l'on a su que la Reine est partie pour Amiens. Mais on ne sait pas où elle ira de là, bien que toute la Cour se figure que ce sera à Metz ou à Sedan pour être plus proche du Roi.

1. La croyance que le comte de Soissons était mort empoisonné fut générale à la Cour et à Paris. L'ambassadeur de Venise écrivait, le 23 juillet 1673, en parlant de la princesse de Carignan, mère du comte de Soissons : « Elle a le soupçon intime que la mort de son fils a été causée par le poison; elle dit que lorsqu'on l'a ouvert, on lui a trouvé l'intérieur du corps cicatrisé. » — D'après l'abbé de Choisy, au moment où la comtesse de Soissons se disposait à aller rejoindre son mari malade à l'armée, un vieux gentilhomme de sa maison lui aurait proposé de lui faire dire par un esprit si le comte mourrait ou non de cette maladie. La consultation aurait eu lieu et la réponse de l'esprit aurait été affirmative (*Archives de la Bastille*, IV, 73).

2. C'est à Tournay, et non à Lille, que madame de Montespan était accouchée, le 16 juin 1673, de Louise-Françoise de Bourbon, dite mademoiselle de Nantes.

Le chevalier de Lorraine et le duc de La Feuillade se portent très bien de même que la dame de la citadelle de Courtrai, qui néanmoins n'y a pas été et qui a accouché à Lille ; ainsi le Roi et Monsieur sont en joie, particulièrement Sa Majesté qui a si bien conduit ce siège sans aucun de ses généraux et a fait voir qu'elle en sait autant qu'eux.

Rethel, le 19 juillet 1673.

Le Roi est parti aujourd'hui, sans passer à Verdun, et espère de se rendre avec la Reine en cinq jours de marche à Thionville; il y séjournera quatre jours, puis, passant par Metz, ira fixer son séjour pour quelque temps à Nancy. Je partirai demain pour le suivre et j'espère de le joindre à Thionville. Maintenant que la Reine est avec le Roi, la Cour est si nombreuse que l'on ne peut pas avoir de logements.

Mon fils aîné est bien glorieux de l'honneur que Votre Altesse Royale lui a fait sur ce qu'on a dit de lui au siège de Maëstricht. Il est allé où les autres l'ont mené et il faut le faire ou ne pas venir dans ces armées. Il est vrai qu'il a eu le bonheur que le Roi a plus parlé de lui dans les relations qu'il en envoya à la Reine et à Paris que des autres et même il l'a nommé le premier. Tout ce qui est venu ici de nouveau avec la Reine me l'a dit et m'en a fait compliment; il s'applique assez à apprendre le métier pour être capable un jour de pouvoir rendre quelques services à Votre Altesse Royale, comme lui et moi le souhaitons passionnément.

La Reine se porte mieux, on croit que son mal procède de ce que ses purgations la veulent quitter. Je n'en crois rien ; elle n'est pas assez âgée pour cela, elle a bon visage et ce serait un grand malheur, car elle ne pourrait plus donner des enfants à la France.

Le choix que Votre Altesse Royale a fait d'un ambassadeur pour me succéder est digne de son esprit, car M. le comte Ferrero est habile homme; il a de l'esprit et de la conduite; ces sortes de gens font toujours bien. Je supplie Votre Altesse Royale de m'envoyer les ordres pour me congédier le mois prochain à Nancy; elle n'a presque plus d'affaires en cette Cour; celles que j'ai en mains seront finies dans quinze jours; il ne faut pas attendre que le Roi aille à Saint-Germain ni aux

environs de Paris. Il passera l'hiver en Lorraine, à ce que l'on dit, et que peut-être il ira à Brisach et à Philipsbourg. Il faut, s'il lui plaît, me tirer de cette dépense. Maintenant que nous sommes dans les villes, mon équipage me coûte horriblement et près de douze à quinze pistoles par jour.

Metz, le 26 juillet 1673.

Le *Te Deum* que Votre Altesse Royale a fait chanter à Rivoli pour la prise de Maëstricht, la joie qu'elle en a témoignée et la lettre qu'elle a écrite au Roi pour l'en féliciter ont produit un merveilleux effet. Je le connus hier dans le visage du Roi et de la manière obligeante qu'il reçut le compliment que je lui fis de sa part; il ne lut pas la lettre en ma présence, mais je suis certain qu'il la verra et qu'elle lui plaira fort, car elle est très belle et mériterait d'être imprimée. J'ai fait voir la copie que Votre Altesse Royale m'en a envoyée à des gens d'esprit et qui s'y connaissent bien; ils l'ont admirée.

Je suis ravi que Votre Altesse Royale ait fait une ordonnance pour mettre ses troupes dans une belle discipline et nécessaire. J'ai impatience de le voir; je me suis fort étudié sur semblable matière et il faut avouer que jamais il n'y en a eu de si belles et de si utiles qu'en France; elles passent mêmes celles des Romains sur lesquelles on les a moulées.

Le Roi est toujours plus empressé de madame de Montespan; il y est à toute heure; elle loge toujours dans la même maison. Elle avait avec elle la dame Scarron[1], sa confidente, et qui a le soin de ses enfants; on la vit partir avant-hier en diligence avec des carrosses de relai; on croit qu'il faut qu'il y en ait quelqu'un qui soit fort malade. La duchesse de La Vallière loge dans les maisons les plus proches de celle de Leurs Majestés; elle ne va pas chez madame de Montespan ni le Roi ne l'entretient pas; elle fait sa cour à la Reine comme les autres dames et paraît assez contente de sa fortune. Quant à la Reine, elle est toujours assez oisive et a toujours la même patience; elle n'est pas encore bien remise de l'indisposition qu'elle eut à Amiens.

1. Françoise d'Aubigné, veuve depuis 1660 du poète Scarron, était, depuis plusieurs années déjà, chargée du soin d'élever les enfants du Roi et de madame de Montespan. C'est en 1674 qu'en récompense de ces services Louis XIV fit acheter pour elle la terre et seigneurie de Maintenon.

Nancy, le 3 août 1673 [1].

Si notre nouvel ambassadeur veut mon logis, il faut qu'il l'écrive positivement, car je l'ai congédié pour la fin du mois de septembre et ne le payerai que jusques audit jour, car, quand on commence un mois, on est obligé d'en payer six, et j'irai en logis garni. Il fera très bien de faire faire un carrosse de parade et même un second, car le mien est trop usé; de même pour les chevaux, il lui en faut de neufs. Les deux dais sont à Son Altesse Royale et pour ses ambassadeurs.

Je ne peux pas lui marquer ce que coûteront les gros meubles que j'ai; outre des lits, des tapisseries pour ses camarades (*sic*), il y en a pour tous les valets, de toutes sortes de meubles de bois, d'ustensiles de cuisine, quelque linge pour les valets, des chaises pour ses chambres, tables et cabinets, un beau miroir et un tapis de pied. Le tout sera à grand marché.

Le cocher et le suisse iront chez eux jusqu'à ce qu'il arrive; quant à un écuyer et à un secrétaire, c'est là l'embarras. S'il n'a pas des gens pratiques et lui n'ayant jamais été en France, il aura de la peine et du chagrin. Pour moi, qui ai été à cette Cour des années, j'ai fait mes gens à ma mode et je suis très bien servi, mais ils ne me veulent pas quitter. On trouve bien des écuyers à Paris, comme font les ambassadeurs de Venise, qui savent tout pour la Cour et pour la campagne; mais ils veulent des soixante à quatre-vingts pistoles de gages.

Que s'il fallait que je m'en allasse avant que M. le comte Ferrero vînt et qu'il fallût quelqu'un à la Cour pour le service de Son Altesse Royale, en cas que le Roi demeure en ce pays ici, vous pouvez proposer hardiment mon fils. Il fera bien, il est connu plus que le comte Ferrero ne le sera de dix ans; le Roi a de l'estime pour lui, il lui parle très souvent. Messieurs les ministres l'aiment. M. de Louvois le prie souvent à manger chez lui. Il n'y serait que comme envoyé jusques à l'arrivée de M. le comte Ferrero; il ne lui faut qu'une lettre de créance pour le Roi, et qu'on lui fasse donner quelque chose tous les mois pour sa subsistance, étant en voyage. Il faut pour le moins cent cinquante pistoles chaque mois. Je lui laisserais mon secrétaire et de mon équipage. Ainsi je pourrais voir à

1. Au marquis de Saint-Thomas.

Turin M. le comte Ferrero et l'instruire en votre présence de toutes choses.

Nancy, le 5 août 1673.

Madame de Montespan est maintenant très souvent chez la Reine; elle va dans son carrosse, toute la Cour se figure que c'est pour s'établir à être surintendante de sa Maison, en la place de ladite comtesse de Soissons. Cette marquise est aussi maintenant toujours avec la duchesse de La Vallière, et tout cela depuis Thionville.

Par un discours que le Roi a fait, on juge qu'il ne croit pas que l'Empereur envoie son armée du côté du Rhin et M. de Turenne la méprise si fort qu'il fait instance auprès de Sa Majesté pour qu'elle lui permette de mener la sienne en Bohême pour y aller chercher l'autre. Il sait peut-être bien qu'on ne lui accordera pas sa demande.

Nancy, le 12 août 1673.

Le Roi s'occupe à faire travailler son infanterie, à faire les excavations du fossé de cette place et à en former le rempart; il y va tous les soirs à six heures; le reste du temps il est quasi toujours chez les dames qui ne se quittent point maintenant. Il ne tient pas de si grands conseils, parce que M. de Louvois est absent; il n'y a presque personne ici ou bien peu de gens de qualité. Ceux qui ont fait la campagne avec Sa Majesté sont quasi tous allés à Paris et les autres sont dans les armées.

Nancy, le 14 août 1673,

L'ordinaire qui arriva hier matin m'a porté la lettre de Votre Altesse Royale, du premier de ce mois, et le collier de l'Ordre de l'Annonciade qu'elle m'a fait l'honneur de m'envoyer. Elle peut juger de ma surprise, puisque c'est un bien si au-dessus de moi que je n'avais jamais osé y aspirer. Je n'ai pas de termes pour lui en témoigner mes actions de grâce; la grandeur du bienfait surpasse tous les remerciements que je lui en saurais faire. Je le prise autant pour les marques de bonté que Votre Altesse Royale m'a données en cette rencontre que pour la haute dignité où elle m'a élevé. Je ne lui ai jamais rendu des

services pour la mériter; mais j'espère, par des fidélités et par des obéissances, de lui faire connaître à l'avenir qu'elle ne peut rien faire de si grand pour un autre qui ait plus de reconnaissance qu'il m'en reste pour la grâce qu'elle vient de me faire. Mon fils aîné aura l'honneur d'en assurer au plus tôt Votre Altesse Royale de ma part; il serait parti pour Turin dès aujourd'hui s'il avait été ici; il n'est pas encore venu de Paris, il doit arriver dans deux ou trois jours avec M. le duc de Bouillon qui l'a arrêté pour venir ensemblement.

J'appris hier au Roi l'honneur que Votre Altesse Royale m'a fait; il témoigna en avoir beaucoup de joie et toute sa Cour a pris part avec grand empressement à ma bonne fortune.

Nancy, le 19 août 1673.

J'ai reçu la lettre de change que Votre Altesse Royale m'a fait la grâce de m'envoyer pour mon retour. Je lui en rends de très humbles actions de grâces. Je ne me congédierai pas qu'elle ne me l'ordonne et que M. le comte Ferrero ne soit en France, puisqu'elle le veut de la sorte, quoique cela m'expose à encore bien du temps et à beaucoup de dépense et d'embarras. Il faudra que je suive le Roi en Alsace et Brisach; le voyage est résolu, l'on partira soudain que la Reine aura achevé de boire les eaux, c'est-à-dire dans sept ou huit jours. Cependant les troupes sont commandées pour le 23, on tient que l'on ne sera en cette course que vingt ou vingt-cinq jours; le pays où l'on passera est très difficile, les gîtes infâmes. Il n'y aura pas de couvert pour la moitié de la Cour, ce qui m'obligera à marcher devant ou après et même je ne pourrai pas loger à Brisach, mais à Colmar qui en est éloigné de quatre lieues; ainsi je ne pourrai voir les ministres qu'une fois ou deux en tout ce voyage. Que si Votre Altesse Royale avait quelque chose de pressant à me faire savoir, il faudra qu'elle me dépêche un homme à cheval qui passera par le Valais et par le pays de Suisse. En six jours, il pourra se rendre à Brisach sur un cheval de pas, qui n'est éloigné que de cinq lieues de Bâle en Suisse, car par les ordinaires et par Paris je serai dix-sept ou dix-huit jours à avoir ses lettres.

Nancy, le 24 août 1673.

Je n'ai pas pu parler à M. de Pomponne qu'un mot en passant pour lui présenter mon fils aîné, car le Roi, qui ne devait partir que le 26, a résolu de partir le 25, qui est demain, si bien que ce ministre est si surchargé d'affaires qu'il n'a pas le temps de manger et de dormir. Il fait pitié, chacun en exclame, car on ne peut pas retirer une expédition de chez lui; néanmoins il fait tout le possible. Il n'est pas mal intentionné pour Votre Altesse Royale, mais assurément il s'étonne dès qu'on lui parle de quelque affaire, de crainte qu'elle ne lui cause de l'embarras. Il m'a remis à Brisach et m'a dit que là nous parlerions d'affaires.

Je suivrai le Roi pas à pas. Il ne sera que seize jours à son voyage. Il mène avec lui des troupes pour réduire à la raison quelques villes impériales qui sont en Alsace; quand il leur fait demander quelque chose, elles disent qu'elles sont de l'Empire, et quand l'Empereur leur fait aussi des demandes, elles s'excusent sur ce qu'elles représentent qu'elles sont à la France.

Les revenus du Roi augmentent épouvantablement. La seule affaire du papier marqué [1] ira à trente millions; le premier jour qu'on commença à le vendre à Paris, on en débita en une seule boutique pour 500 000 écus.

Strasbourg, le 29 août 1673.

Tous les ministres étrangers ont pris cette route, ne pouvant pas faire les mêmes journées que Sa Majesté à cause des logements. Il y a ici les ambassadeurs d'Espagne, de Venise, les envoyés de Gênes, M. de Bonneuil, sa femme et moi, et nous partons aujourd'hui pour aller attendre la Cour aux environs de Brisach. Elle séjourna hier à Sainte-Marie-aux-Mines; elle devait aller aujourd'hui à Schlestadt, demain à Colmar qui s'est soumis, à ce que l'on dit ici, et après-demain elle doit arriver à Brisach.

1. Il s'agit de l'impôt qui venait d'être établi sur le papier timbré et dont l'application devait deux ans plus tard causer des soulèvements en plusieurs provinces et notamment à Bordeaux et en Bretagne.

Piesse, proche de Brisach, le 2 septembre 1673.

Le Roi retourne à Nancy. Il y a apparence qu'il y fera encore un long séjour. Monsieur, son frère, s'y doit rendre, et l'armée de l'Empereur commence à s'avancer [1]. On a su que le colonel Sporck [2] s'en est détaché avec 2 000 chevaux et autant de dragons, et qu'il s'est emparé d'un pont sur le Mein qui est un poste d'importance et d'où on peut aller en Franconie, ou en Wesphalie, selon que M. de Turenne marchera, car s'il s'éloignait du Mein et du pont qu'il a à Aschaffenbourg, les Impériaux le devanceraient de l'autre côté pour s'approcher du Rhin où ils veulent venir, particulièrement du côté de Coblentz, d'Hammerstein et de Cologne. Mais M. de Turenne en a à eux et ne quittera pas son poste sur ladite rivière du Mein. Il ne peut pas avoir plus de 24 000 hommes, ils savaient ici que l'armée de l'Empereur est de 28, quoique toutes les relations d'Allemagne la fassent forte de plus de 30 000.

La prise de Trèves [3] par les Français causera du bruit dans l'Empire, mais on s'en est voulu rendre maître parce qu'on a eu avis que les Espagnols, qui sont dans le Luxembourg, s'en voulaient saisir. La ville n'est pas forte, mais il y a un pont sur la Moselle qui pouvait faciliter la jonction des troupes de l'Empereur et des Espagnols, en cas que les premiers approchassent du Rhin sans que M. de Turenne le pût empêcher et le Roi demeurant avec son armée en Lorraine et dans le pays de Trèves, il empêchera que l'on ne puisse faire aucun pont sur le Rhin ni sur la Moselle et par conséquent ladite jonction, outre que, quand les Espagnols marcheraient du côté du Luxembourg, Monsieur le Prince qui a son armée du côté d'Ath et de l'Escaut les suivrait et les joindrait bientôt au

1. Malgré la défection de l'électeur de Brandebourg qui, au mois de juin, avait fait sa paix particulière avec Louis XIV, l'Empereur n'avait pas renoncé à secourir les Hollandais en créant une diversion sur le Rhin et sur le Mein. Quelques semaines plus tard, le 30 septembre, il signait un traité d'alliance offensive avec les Provinces-Unies et l'Espagne.

2. Ancien gardeur de pourceaux des environs de Padeborn, Sporck, colonel en 1644 dans l'armée de Mercy, était devenu un des généraux de l'Empereur. Il se retira du service en 1675.

3. Dans la crainte que l'électeur de Trèves ne livrât cette ville aux troupes impériales, Louis XIV avait donné au marquis de Rochefort l'ordre de l'assiéger et elle devait capituler le 7 septembre, après une vive résistance et huit jours de tranchée ouverte.

passage de la Meuse et les devancerait s'ils voulaient aller prendre ce passage à Venloo ou à Ruremonde, car ils n'ont plus le passage de Maëstricht, dont le Roi est le maître. On dit toujours que lesdits Espagnols veulent se déclarer; le Roi a si bien pourvu à toutes ses affaires qu'ils auront de la peine à lui nuire. Son voyage en ce pays-ci y était fort nécessaire et la démolition des fortifications des villes de Colmar et de Schlestadt qui sont à lui par le traité de Münster étaient de la dernière importance; elles assurent Brisach et la Lorraine. Il peut maintenant secourir aisément cette place, en cas qu'elle fût attaquée, et établir des quartiers d'hiver dans ladite province sans rien craindre.

On ne fait rien à Cologne[1]; les Hollandais fuient une conclusion; ils ont fait des offres très peu considérables et ridicules. Ils ont raison d'attendre ce que pourront produire toutes ces forces qui marchent en leur faveur, parce qu'on ne saurait plus leur faire du mal. Ils font peu de cas de ce qu'ils ont perdu, cela ne diminue pas leur force ni leur commerce par mer qui fait toutes leurs richesses; les conquêtes que l'on a faites sur eux incommodent beaucoup plus les Espagnols. Que si l'armée navale des États a eu avantage sur celles des deux Rois, ils ne voudront plus de paix, mais aussi ils ne sauraient pas regagner ce qu'ils ont perdu, car la France a bien pris partout ses sûretés.

Il y a apparence que si l'armée de l'Empereur ne fait rien, elle se dissipera bientôt ou au moins il faudra encore bien du temps avant que lui et les Espagnols puissent nuire à la France qui n'a besoin que de se conserver l'amitié du roi d'Angleterre qui est ferme jusqu'à présent, car il n'a pas voulu écouter les dernières propositions des Hollandais. Cependant il ne fait rien, ni en mer ni en terre. La descente qu'il avait projetée et à laquelle il s'était préparé depuis si

1. Dès le mois de juin, sur les instances de la Suède, un congrès s'était réuni à Cologne pour y discuter les conditions de la paix. La France y était représentée par le duc de Chaulnes, Courtin et Barillon. Louis XIV avait beaucoup retranché de ses prétentions de l'année précédente, mais l'Angleterre réclamait pour sa part plusieurs ports de la Flandre ou de la Zélande. Les Provinces-Unies étaient en outre encouragées à la résistance par les promesses de secours qu'elles recevaient de l'Espagne, de l'Empereur et du duc de Lorraine.

longtemps et qui lui a tant coûté n'a pas réussi; on l'avait toujours bien cru; les plus habiles gens qui sont auprès de lui avaient tâché de l'en dissuader. Il a donné créance à des gens chimériques qui ne savent pas la guerre, particulièrement au duc de Buckingham. Cependant sa réputation y demeure en compromis et ses peuples s'en moquent et en exclament, ce qui lui pourrait causer des affaires dans son royaume. Les Anglais haïssent naturellement les Français. Ils disent que le Roi Très Chrétien veut tout pour lui, qu'il fait échouer toutes leurs entreprises.

Nancy, le 9 septembre 1673.

Votre Altesse Royale me commande de tâcher, en passant à Paris, de bien mettre ensemble mesdames la princesse de Carignan et comtesse de Soissons et de les disposer à faire donner une belle éducation aux princes leurs fils et qu'elles leur fassent apprendre leurs exercices.

Madame la comtesse de Soissons était assez bien fondée dans la prière qu'elle avait faite à Votre Altesse Royale; il y a longtemps que j'avais représenté à feu son mari qu'il était nécessaire de tirer ses enfants de l'hôtel de Soissons pour leur donner l'éducation qui leur est nécessaire. Je lui avais proposé de mettre l'aîné dans une académie et l'abbé dans un collège; il me dit, avant que de partir pour l'armée d'Allemagne où il est mort, qu'après son retour il le ferait, car ils se perdent absolument à l'hôtel de Soissons; ils y sont tout le jour avec des femmes de chambre et des valets à jouer et à folâtrer, ils n'en sortent jamais pour aller faire la cour au Roi, à Monsieur le Dauphin; ils ne font aucunes visites, ne fréquentent pas des gens de qualité, ne confèrent avec aucun homme d'esprit, mais jouent avec des valets, escroquent le tiers et le quart et se battent ensemble. Que si leur gouverneur les veut châtier, les femmes de chambre qui gouvernent les princesses le leur vont dire; elles maltraitent ledit gouverneur qui puis n'ose plus dire mot à ces princes, ce qui est grand dommage, car ils ont de l'esprit et de la gentillesse et ne manquent pas de bonnes inclinations quand on ose leur remontrer leurs manquements.

J'ai prôné aux ministres et à toute la Cour le mérite de

M. le comte Ferrero; ils n'ont plus la croyance que l'on leur avait inspirée à son préjudice. Il est certain que M. le comte Ferrero, n'ayant jamais vu cette Cour ni été à la guerre, ne plaira pas à l'abord à ces gens ici, mais, comme il a de l'esprit, il en prendra bientôt l'air. Ce sont les gens de qualité qui y accréditent les ambassadeurs et non pas les ministres. J'en ai vu l'expérience au comte Tott, ambassadeur de Suède, à Montaigu, celui d'Angleterre, et à Michieli, qui l'est de Venise; on les y a d'abord discrédités parce qu'ils n'ont pas agréé aux courtisans. Il n'y faut faire ni l'important ni le mystérieux, être familier avec tout le monde sans s'abaisser et savoir raisonner et railler sur toutes sortes de matières, autant sur la fadaise que sur les choses importantes.

M. de Pomponne n'était pas d'avis que l'on attaquât l'électeur de Trèves, de crainte que cela ne choquât tout l'Empire et ne le tournât contre la France, qui, avec l'Empereur, lui pourrait donner de la peine, mais M. de Louvois, qui proposait ladite attaque, l'a emporté. Il avait assuré que la ville de Trèves ouvrirait ses portes à l'approche des troupes du Roi, qu'il n'y fallait envoyer que quatre bataillons; il n'y fit conduire aussi que quatre canons; Sa Majesté croyait la chose comme il la lui avait dite, mais, quand elle apprit la défense vigoureuse de cette place, elle exagéra fort contre ce ministre et le fit partir pour aller mettre ordre aux choses nécessaires pour cette conquête. Elle dit qu'elle voyait bien qu'il ne se fallait fier à personne, mais faire et voir soi-même les choses, que l'on commettait la réputation de ses armes et que l'on faisait tuer ses officiers et soldats; elle a toujours été fort chagrinée et avait résolu de partir aujourd'hui d'ici et d'aller à Metz et au camp, mais elle changea de résolution, ayant appris que la place capitulait.

Je me rendis hier au Louvre[1], quand je sus qu'elle y devait arriver. M. de Louvois y vint un peu auparavant; je l'abordai. Un peu après, il eut la nouvelle de Trèves, ce qui lui donna bien de la joie. Nous allâmes attendre le Roi dans la chambre

1. Expression servant à désigner le quartier du Roi, quand celui-ci était en campagne, de même que les diverses maisons royales, quand le Roi y habitait effectivement. « Quelquefois ce mot se prend pour la Cour même » (*Dictionnaire de Trévoux*).

de la Reine; dès qu'il fut arrivé, on lut tout haut la lettre du camp de Trèves où l'on vit que la ville capitulait. Le Roi dit à M. de Louvois : « Vous n'y aviez pas envoyé assez de canon ». L'autre, qui se vit faire un reproche en si bonne compagnie, répliqua qu'il avait été impossible, que l'artillerie de Metz était en mauvais état et de si grosses pièces que l'on ne les pouvait pas conduire. Le Roi lui redit d'un ton de mépris : « Je vous dis qu'il n'y en avait pas assez », à quoi le ministre répliqua encore; on lui vit un visage de confusion que l'on lui fît réprimande devant tout le monde. Je ne crois pas que cela opère rien à son préjudice, néanmoins toute la Cour en avait de la joie dans l'âme; il veut tout faire et n'emploie que ses amis. Le marquis de Rochefort, à qui on avait donné ce commandement, est un très brave homme, mais il n'a servi que dans la cavalerie, et Fourille aussi, qui était seul de maréchal sous Rochefort; il n'y avait ni brigadier d'infanterie ni colonel d'expérience.

Je ne crois pas que l'on fasse plus d'entreprise; le Roi n'a pas assez d'infanterie en ces quartiers, outre qu'il en faudra laisser dans Trèves et l'on a envoyé trois mille chevaux de ces troupes ici à M. de Turenne. Cependant on n'a fait du mal à l'électeur de Trèves qu'à demi, car il fallait encore lui enlever Coblentz qui est un poste considérable sur le Rhin et sur la Moselle. Que si l'Empereur s'en empare, il y aura des chagrins et de l'embarras et les conquêtes de Hollande en souffriront, où l'on ne pourra plus envoyer par eau des troupes, des vivres et des munitions.

Nancy, le 14 septembre 1673.

J'ai beaucoup de consolation que Votre Altesse Royale ait agréé le mémoire que je lui ai envoyé sur les dernières ordonnances qu'elle a faites pour son infanterie; il est fondé sur les règles du métier. Peut-être qu'en Piémont on ne peut pas pratiquer comme en France ce qui regarde les habillements et les fournitures qui sont nécessaires aux soldats, mais, quand on le voudrait faire, on en réussirait tout de même; tous les nouveaux établissements paraissent difficiles, néanmoins on en vient à bout par l'application et la patience, pourvu qu'on y emploie des personnes de fidélité et d'expé-

rience. Mais, pour ce qui regarde les ordres militaires et la discipline, ils se pratiquent également partout: les légions romaines les ont observés dans tous les endroits du monde où elles ont fait la guerre; le maréchal de Brissac[1] les a fait pratiquer en Piémont ponctuellement; les feux princes d'Orange en ont réussi autrefois en Hollande où était la belle école de la guerre, et M. de Turenne le pratique maintenant en Allemagne à l'admiration de tout le monde. On dit qu'il n'y a jamais eu d'armée mieux réglée; qu'elle vit sans aucun désordre et sans que personne s'en plaigne, parce qu'elle est dans une parfaite discipline et obéissance, que chacun y sait son métier, que l'on y exerce une justice réglée, qu'il n'y a aucune difficulté entre les soldats, qu'ils savent marcher, camper, et sont accoutumés au travail et à la peine; qu'il n'y a jamais de contestation entre les officiers généraux parce que les rangs sont réglés, que chacun d'eux sait et se pique de ce qu'il a à faire, et, si Votre Altesse Royale ne réduit pas ses troupes dans ce bel ordre qui est si nécessaire, elle n'en aura jamais de bonnes et sera toujours très mal servie.

Je crois que M. le marquis de Dangeau aura fait quelque séjour en la Cour de Votre Altesse Royale[2]. M. de Pomponne m'a dit qu'il y attend les ordres du Roi et ce qui se résoudra pour le mariage de Modène. Je crois que Votre Altesse Royale l'aura trouvé honnête homme; en tout cas, elle doit lui avoir fait caresse parce qu'il est du jeu du Roi, et, par conséquent, il lui parle souvent familièrement et devant les dames; ces gens-là peuvent rendre des bons et des mauvais offices.

Nancy, le 16 septembre 1673.

Depuis hier, l'on parle d'un voyage et que l'on partira mardi; cela m'a fait prendre la résolution de me congédier, le jour a été fixé à demain; le maréchal de Créquy a été nommé pour me conduire à l'audience et ce sera avec les cérémonies

1. Charles de Cossé, comte de Brissac, gentilhomme de la chambre du Roi et grand fauconnier de France en 1540, grand maître de l'artillerie en 1547, maréchal de France en 1550.

2. Le marquis de Dangeau venait d'être envoyé à Modène pour contribuer au succès des négociations du mariage du duc d'York avec Marie de Modène.

accoutumées, mais cela ne portera aucun préjudice au service de Votre Altesse Royale. Je suivrai la Cour et ne la quitterai pas que toutes ses affaires ne soient réglées. Cela ne m'empêchera pas d'avoir des audiences secrètes du Roi, tant que j'en demanderai, et de voir les ministres. Il y a eu des ambassadeurs qui ont demeuré à la Cour six mois après s'être congédiés ; le Roi l'a même voulu, car il ne sera pas peut-être en loisir de me donner une audience de cérémonie au lieu où il prétend aller.

Paris, le 6 octobre 1673.

Je ne peux pas savoir ce que je pourrai laisser à M. le comte Ferrero. J'en ferai faire un mémoire, par l'ordinaire qui vient, et du prix. J'avais écrit qu'il chargeât ici quelqu'un de les retirer et payer, comme j'ai déjà souvent écrit, les meubles honnêtes qui lui sont nécessaires. S'il a deux tentures de belle tapisserie pareilles et de la même fabrique, elles meubleront les trois chambres de son appartement noble ; il en faudra encore une. Il faut des tapisseries honnêtes, c'est-à-dire de haute lisse ou de soie pour la salle où il mangera, pour la chambre des envoyés, où il faut un lit honnête ; tout le reste doit être très ordinaire. J'avais deux chambres pour les envoyés, car j'ai eu à même temps le marquis de La Pierre et le comte Maffei et l'hiver dernier M. le président Gonteri et M. le marquis d'Entraigues et les gentilshommes de leur suite ; tant y a que j'ai encore ici trois tentures de tapisserie de Flandres, une de damas et une de satinade, et tout était employé. Je lui laisserai beaucoup de meubles de bois et des ustensiles de cuisine, en cas que je sache à qui les remettre. Mais, Monsieur, s'il est si longtemps à se déterminer, si circonspect dans la dépense, et s'il ne met pas dès à cette heure ordre à ses carrosses, il ne fera son entrée qu'à la fin du carnaval et n'aura pas fait ses visites qu'il faudra marcher pour la campagne ; l'expérience fera voir que je sais prévoir les choses.

MARQUIS DE SAINT-MAURICE

L'IRLANDE ET LE HOME RULE

Le 11 avril 1912, a été soumis à la Chambre des Communes le troisième *Home Rule bill*, c'est-à-dire un « projet de loi destiné à améliorer le gouvernement de l'Irlande ». On a vu, après dix-sept années, renaître le débat auquel successivement trois générations de députés avaient pris part. Un seul député de la première génération survit, M. Burt, « le doyen de la Chambre », qui avait voté, presque quarante ans auparavant, en faveur du Home Rule, quand une première proposition de loi fut déposée par un membre du Parlement en 1874. Douze ans après, en 1886, M. Gladstone, — au milieu de scènes d'un intérêt parlementaire sans pareil, devant une Chambre si remplie que, pour la première fois, le corridor était entièrement obstrué avec des chaises, — déposa le premier projet de loi d'origine gouvernementale destiné à rendre à l'Irlande son Parlement. M. Redmond, le leader du Parti irlandais, a fait le portrait de ce vénérable homme d'État, qui, ce jour-là, « avec une éloquence dont furent émus partisans et adversaires, tendit pour la première fois une main amicale à l'Irlande ». La lutte ardente de 1886 consuma presque le Parti libéral.

Une autre génération parlementaire assista à la phase suivante du conflit, en 1893 : le second *Home Rule bill* fut accepté par les Communes et rejeté par les Lords. M. Glad-

stone fit alors, comme l'a dit naguère M. Asquith, « l'exposé classique du procès historique entre la Grande-Bretagne et l'Irlande ». M. Asquith ajoutait, en introduisant le nouveau *bill* : « Je reprends le récit où M. Gladstone fut obligé de le laisser. »

Toutefois, c'est à un nouvel auditoire que s'adressait M. Asquith; et son récit fut nouveau. Plusieurs lois ont rendu plus démocratique la Chambre des Communes; un groupe de membres du *Labour Party* (*Parti du travail*) y a pénétré avec des sympathies nouvelles. Les intérêts de classe et de propriété foncière, qui jadis pouvaient imposer à l'Angleterre une attitude autocratique à l'égard de l'Irlande, ne dominent plus. Les haines religieuses ont un peu perdu de leur ardeur, du moins en Angleterre; on a fini, d'un commun accord, par imposer quelque réserve aux luttes politiques des diverses croyances. Les Communes ont un sentiment plus vif de leur responsabilité, aujourd'hui qu'une majorité libérale peut espérer imposer sa volonté, avec ou sans le consentement des Lords.

La crainte qu'éprouvaient les Anglais en face du Home Rule a disparu. Au dehors, l'Angleterre a vu ses principales colonies, selon le mot fameux de Parnell, « rompre leur dernière chaîne », se rendre politiquement indépendantes, refuser le nom de *colonies*, réclamer le titre de *nations-sœurs*, et, en même temps devenir plus passionnément attachées à la Grande-Bretagne, plus loyalistes qu'auparavant. Elle a constaté que l'Afrique du Sud hostile a été amenée par l'autonomie à une union volontaire et amicale. Elle a vu le peuple irlandais réduit de moitié, les jeunes gens, tous les éléments vivants et actifs, attirés au delà de l'Atlantique; le pays plongé à la suite de ces départs, dans une triste somnolence. Les propriétaires fonciers d'Angleterre et d'Irlande n'ont plus les mêmes inquiétudes financières depuis que la rente du sol a été fixée par la loi et que le gouvernement impérial garantit un bon prix à leurs terres quand elles passent en vente. Les circonstances sont tellement modifiées que les plus jeunes députés, — la génération du quatrième conflit parlementaire, — croient rêver quand ils entendent parler des farouches passions déchaînées il y a trente ans par la lutte pour le sol :

ils ont oublié les violences d'autrefois, les saisies, la suspension annuelle de l'*Habeas corpus*, les lois de contrainte constamment renouvelées. D'autre part, l'Irlande a été calmée par le renoncement trop longtemps différé de l'Angleterre aux mesures de coercition et aux jurys truqués, par les achats de terre, par la concession d'un gouvernement local et populaire; elle a déclaré, par la voix de ses représentants à la Chambre, qu'elle est disposée à modérer ses réclamations si elle peut ainsi rencontrer l'Angleterre à mi-chemin sur la route de la paix.

Ce calme évident révèle aussi l'indifférence d'un public anglais que n'irrite plus jusqu'à la folie la question irlandaise : l'habitude, la répétition lui ont fait perdre de son intérêt et de son actualité. Absorbé par des problèmes plus nouveaux, développement du mouvement syndical, salaires, assurance, on ne se soucie guère de l'Irlande. Au surplus, si la Chambre des Lords avait le même pouvoir qu'autrefois, il serait impossible d'accorder à l'Irlande un Parlement; au contraire il est non seulement possible, mais probable qu'on le lui accordera. On reconnaît que la loi a chance d'être votée, peut-être avec quelques amendements. C'est ce qui fait la gravité de l'événement prochain. Les libéraux, après leur double défaite de jadis, escomptent la victoire : ils suivent prudemment, silencieusement un sentier plein de dangers. Le peuple irlandais attend sans bruit; il paraît retenir son souffle.

A cet auditoire ainsi changé, M. Asquith conte une histoire nouvelle, plutôt qu'il ne continue le récit de M. Gladstone. C'est seulement en de telles circonstances que l'Europe peut découvrir combien est léger le poids de l'histoire sur le peuple anglais. Peu importe à des hommes d'affaires : « Je ne désire pas, dit M. Asquith, brûler mes pieds aux cendres de ce débat historique. » Les souffrances de l'Irlande, sur lesquelles on insistait tant jadis, on les mentionne à peine, en passant. Les torts et les luttes du passé, on les relègue parmi les morts. On ne fait plus appel à la générosité du pouvoir, à la magnanimité du peuple de l'Empire. Point n'est besoin de remonter au delà de la situation nouvelle créée pour l'Irlande par le *Local Government Act* (Loi sur le gouvernement local),

le *Land Purchase Act* (Loi sur l'achat du sol), le *Labourers' Act* (Loi sur les ouvriers agricoles), le *University Act* (Loi sur l'Université) et par les lois sur les retraites pour la vieillesse et sur l'assurance nationale. M. Asquith a fait appel à l'esprit pratique des Anglais, qui veulent, en hommes d'affaires, ne prendre en considération que des faits précis. S'adresssant à un Parlement anglais, il a fait ressortir l'avantage de la Grande-Bretagne plutôt que celui de l'Irlande, en expliquant les deux principales raisons du projet, — constitutionnelle et financière. Il a présenté le projet de loi visant à améliorer le gouvernement de l'Irlande moins comme une mesure spéciale à l'Irlande, que comme l'un des éléments d'un vaste plan de décentralisation applicable aux diverses parties du Royaume-Uni, et comme un moyen de délivrer le Parlement impérial du fardeau intolérable de préoccupations secondaires. Actuellement, un Parlement surchargé de besogne ne peut remplir ses devoirs ni à l'égard de l'Empire en général, ni à l'égard des divers pays du Royaume-Uni. Le règlement du conflit irlandais, dit avec insistance M. Asquith, « a pris d'année en année une importance de plus en plus essentielle en ce qui concerne le Parlement lui-même et son activité ». C'est un nouveau plan d'organisation fédéraliste que doit commencer à réaliser le *bill* sur l'Irlande. « Le Home Rule, envisagé ainsi, dans toute son ampleur, repose, selon moi, sur l'intérêt urgent; il est exigé par les responsabilités, et réclamé par l'honneur même du Parlement impérial... C'est à cette Chambres des Communes qu'est réservé le double honneur de réconcilier l'Irlande avec la Grande-Bretagne et d'émanciper le Parlement lui-même. »

*
* *

A l'argument parlementaire s'ajoute l'argument financier. Pour la première fois depuis l'union des deux pays, l'Irlande fait perdre de l'argent à l'Angleterre. Depuis la fusion des budgets anglais et irlandais en 1817, l'Irlande a payé à l'Angleterre, en plus de tous les frais de son administration, la somme énorme de 325 000 000 de livres sterling (8 125 000 000 de

francs), et cela, en moins d'un siècle, à une époque de famine, de dépopulation, d'émigration, de décadence industrielle. Tant que l'Irlande apporta au budget impérial une contribution certaine, et que l'on n'avait qu'à se demander si elle était ou non écrasée par cette énorme charge, l'Angleterre s'intéressa peu à la question. La majorité des Anglais prétendait qu'on ne saurait payer trop cher les bienfaits de leur gouvernement. En 1885-1886, l'Irlande pouvait encore payer presque 3 000 000 de livres sterling (75 000 000 de francs) comme contribution aux dépenses impériales; en 1895-1896, elle ne pouvait plus verser que 2 000 000 de livres sterling (50 000 000 de francs), et dès cette époque M. Gladstone avertissait l'Angleterre que cette somme en diminution finirait par disparaître, à moins d'un changement dans le gouvernement de l'Irlande. Une commission royale d'enquête fut nommée; ses divers rapports en 1896 établirent que l'Irlande était absolument incapable de porter le fardeau financier dont l'*Acte d'Union* l'avait chargée. L'avertissement ne fut pas écouté, car l'Irlande payait encore. Mais, le problème financier devint de plus en plus complexe. En 1903, les Tories votent la loi sur l'achat du sol : il s'agit de mettre fin à la lutte pour le sol en expropriant les propriétaires et en établissant à leur place les fermiers comme paysans propriétaires; le crédit anglais est engagé en cette entreprise dans des proportions colossales. En 1910-1912, les Libéraux légifèrent sur les retraites, les assurances, les Bourses de travail : cette législation est adaptée aux conditions industrielles du peuple anglais; par contre-coup, elle est imposée à l'Irlande, en vertu de la théorie politique de l'*Union* entre les deux pays, qui oblige le plus petit à suivre le plus grand. Sans aucun doute, une Chambre irlandaise n'aurait jamais voté une loi des retraites assez onéreuse pour absorber d'un coup presque un tiers des recettes totales du pays; un gouvernement irlandais n'aurait pas, automatiquement, étendu à l'Irlande, sans changements pour les adapter, les dispositions, prises pour l'Angleterre, des lois sur les assurances et sur les Bourses de travail. Conséquence de ces dernières lois : l'Irlande, pour la première fois, est une source de déficit pour l'Angleterre. En 1910-1911, pour l'Irlande, le déficit est de 1 000 000 de livres sterling (25 000 000 de francs);

et l'on prévoit, pour 1911-1912, un déficit de plus de 1 500 000 de livres sterling (37 000 000 de francs). Jusqu'ici, l'âme de l'*Union*, c'était, disait-on, cette législation commune imposant à l'Irlande le progrès moderne et l'empêchant de tomber au-dessous de l'Angleterre. Quels qu'aient pu être les maux que ce système infligeait à l'Irlande, l'Angleterre ne se sentait pas atteinte ; mais aujourd'hui elle reconnaît le préjudice qu'il lui cause.

Le problème du gouvernement de l'Irlande a, d'un coup, changé d'aspect, aux yeux des pratiques Anglais. Cette phrase monte aux lèvres : « Il serait bon de limiter nos pertes ». « Il est certain, — ainsi s'exprime le Rapport de la Commission gouvernementale sur les finances irlandaises en 1911, — que le contribuable anglais se tiendra plus qu'auparavant sur ses gardes. » Il ajoute, à propos de la théorie de la *restitution* : « Nous ne pouvons supposer que, d'aucune manière, cette doctrine puisse être discutée sur le terrain de la politique pratique... Ce projet ne touche pas seulement à l'honneur, mais à la bourse de la nation ; il ne présente évidemment aucune chance d'être adopté. » Le passé doit être effacé, le problème financier, traité seulement « à l'aide de faits réels et incontestables ».

Ce changement dans la situation financière explique que le premier ministre ait pu conseiller de transformer les relations des deux pays dans l'intérêt même de l'Angleterre. Il a fait ressortir que, par suite de l'énorme quantité de crédit impérial engagé dans l'exécution des lois sur l'achat du sol et sur les retraites pour la vieillesse, la séparation des deux îles est plus inconcevable que jamais. Le *nexus* du crédit ajoute une force évidente, mathématiquement calculable, aux liens qui tiennent les deux pays en une union politique que « nul changement de temps, nulle circonstance ne pourra jamais rompre ». Il a insisté aussi sur ce point que l'Angleterre ne pouvait maintenir une association en vertu de laquelle les ressources de l'Irlande se développeraient au dépens des contribuables anglais, et que le déficit anglais pourrait « s'enfler, s'enfler, s'enfler jusqu'à des proportions que nul ne pouvait prévoir ». Le Home Rule est nécessaire pour adapter les finances irlandaises aux besoins irlandais et pour obliger le pays à être plus économe.

Ainsi *la question de l'Irlande* est devenue une question proprement *anglaise*. Dans l'exposé de M. Asquith, tout l'effort de l'argumentation est adapté à ce fait nouveau. Il a bien su se plier au caractère d'une Chambre anglaise. M. Balfour se plaignait que nous eussions entendu jusqu'à en avoir la nausée, des histoires de famines causées par l'insuffisante récolte des pommes de terre, ou de différends entre propriétaires et tenanciers. Les souvenirs du passé, qui avaient rendu si majestueuses les plaidoiries de M. Gladstone, furent définitivement laissés de côté. Rappeler les événements mêmes de ces cent dernières années, c'eût été faire perdre le temps d'hommes d'affaires occupés à résoudre un problème actuel, c'eût été presque manquer de tact.

Néanmoins, la discussion de ces arguments pratiques fut une fois interrompue par une émouvante réapparition des sentiments anciens. M. Asquith parlait du danger qu'il y aurait à refuser la Constitution réclamée par la grande majorité de la nation. Quelqu'un cria : « Quelle nation? » — « Quelle nation? » répondit le premier ministre : « la nation irlandaise! » Un frisson de joie secoua les députés irlandais. « Ces mots, dit l'un d'entre eux, ont plus fait que tous les actes du passé, pour rapprocher l'Irlande de la Grande-Bretagne, pour éveiller son amitié, son bon vouloir. »

*
* *

Nous devinons, néanmoins, derrière la simplicité apparente des arguments de M. Asquith, le sentiment qu'il a de la dangereuse complexité de sa tâche. Il avait à tenir compte de la lutte ancienne entre l'Angleterre et l'Irlande, de l'opposition entre les deux grands partis anglais, de l'hostilité entretenue artificiellement pendant tant d'années entre les deux sections du peuple irlandais; il avait à calculer l'importance de tous les éléments du conflit : haines de race, concurrence des intérêts commerciaux, rêves impériaux et espérances nationales, embarras financiers, vieux cris de guerre politiques, craintes militaires, opposition de l'élite et de la démocratie, de la ville et de la campagne, du commerce extérieur et du marché intérieur, du

Nord et du Sud. Par-dessus tous ces conflits s'élève la voix de la Réforme hostile au Catholicisme, mêlée au farouche cri de guerre poussé par les Tudor, par les Stuart, par Cromwell.

On peut ramener à quatre les groupes d'hommes qui s'opposent en ce conflit, deux en Angleterre, deux en Irlande.

Les lignes de démarcation entre les groupes anglais, en ce qui concerne l'Irlande, sont peu nettes. En Angleterre, la discussion porte particulièrement sur les intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Empire : défense, force militaire, impôts en cas de guerre, politique fiscale; travail et capital; droit du Parlement de Westminster; conséquences pour les partis et pour le gouvernement des changements effectués dans la représentation irlandaise, etc. Tous les partis sont d'accord sur la nécessité de maintenir l'Union et la suprématie du Parlement impérial. Mais des deux parts les hommes d'État réfléchissent aux divers modes de Décentralisation ou de Fédération à l'intérieur du Royaume-Uni; ils essayent d'imaginer des formes nouvelles de Fédéralisme pour l'Empire. Les difficultés du Fédéralisme appliqué aux deux îles, dont il est impossible de se représenter comme égaux les quatre peuples, sont nombreuses; elles sont accrues par le problème encore plus compliqué d'un Parlement pour tout l'Empire, et par la question de savoir qu'elle place y auraient les Iles Britanniques. On peut discuter indéfiniment à propos de tels sujets, enveloppés dans les brumes de l'avenir, et sur lesquelles l'expérience seule permettra de se prononcer. Mais les discussions des partis anglais s'appliquent moins aux principes qu'aux moyens de réalisations. Quelle route suivre pour aboutir au point vers lequel tous se dirigent d'un commun accord? Par exemple, quelle forme de décentralisation portera le moins atteinte à la souveraineté du Parlement? quelle sorte de gouvernement local empêchera le moins de réaliser l'espoir d'un Parlement impérial et fédéral? Se concilier l'Irlande, c'est le programme des deux partis, qui diffèrent seulement sur les moyens à employer.

Cette différence d'opinion est récente. Au cours du dernier siècle, l'Angleterre a été profondément indifférente aux problèmes irlandais. Les deux partis anglais gouvernaient l'Irlande par la contrainte, en suspendant les garanties de la liberté et

de la justice, en employant des jurys truqués, en enrôlant à leur service les factions religieuses, en utilisant les garnisons anglaises. Tous deux combattaient la révolte de l'Irlande; tous deux cependant connaissaient les maux intolérables provoqués par la domination anglaise. « L'Irlande frémit sous notre étreinte », disait, dans sa clairvoyante honnêteté, la reine Victoria.

Avant l'Union, Fox avait tracé les grandes lignes d'une politique libérale : « Mon désir, disait-il, est que pour le gouvernement la nation irlandaise tout entière ait les mêmes principes, le même système, la même liberté; que toutes les classes aient une part égale d'avantages; en d'autres termes, je voudrais que le gouvernement de l'Irlande soit dirigé par des idées irlandaises, par des préjugés irlandais; je crois fermement, selon une autre expression irlandaise, que plus l'Irlande sera gouvernée par elle-même, plus elle sera attachée aux intérêts anglais. » Cette noble politique fut négligée après l'Union. Le Parti libéral recula pendant soixante-dix ans. Il fallut l'éloquence retentissante de M. Gladstone pour éveiller l'Angleterre de son sommeil d'indifférence et d'ignorance. Il rappelait le Parti libéral à sa foi première. Il reprochait à l'Union d'être « une Union de contrainte; une Union comparable à l'union du corps déchiqueté d'Hector avec le char d'Achille ». Il montrait la force de la Grande-Bretagne : « une force telle qu'elle pourrait presque attaquer le Ciel; une force qui lui permet de maintenir ses torts pendant des années et des années sinon avec impunité, du moins sans lassitude. » Il faisait appel à la noblesse du caractère anglais pour mettre fin « au plus sombre des crimes qu'un gouvernement ait pu commettre ». La lutte fut terrible; M. Gladstone conduisit les libéraux à un double échec, qui les condamna à rester longtemps éloignés du pouvoir. Ils subirent raillerie, mépris, colère; mais beaucoup d'entre eux tinrent ferme à leurs principes libéraux. De nouveaux alliés leur sont venus. Le *bill* soumis à la Chambre des Communes révèle le progrès qu'ils ont fait sur le chemin de la liberté.

Les Tories eux aussi ont progressé, peut-être sans le vouloir. Par tradition et par intérêt, ils sont hostiles au sentiment national des Irlandais; ils voient dans la ferveur patriotique

de ceux-ci une vanité vicieuse ou un sentiment chimérique. Ils repoussent l'idée d'une *nation irlandaise*, avec une passion qui vient peut-être d'une hérédité lointaine, et qui manifeste la survivance de l'orgueil de la conquête; car les arguments historiques qu'ils invoquent révèlent leur ignorance et leur mépris de l'histoire de l'Irlande; mais ils ont vu clairement ce qu'est l'Union : « Un peuple mourant de faim, une aristocratie toujours absente, une Église étrangère; là-dessus, le plus faible pouvoir exécutif qu'il y ait au monde : voilà la question de l'Irlande »; c'est ainsi que s'exprimait Lord Beaconsfield; et il invoquait « cette loi irrésistible de la civilisation moderne : un système qui ne supporte pas la discussion est condamné ». Lord Salisbury se demandait « pour quelle raison un peuple vivant sur un sol si fertile, avec de si énormes ressources, restait si loin en arrière de l'Angleterre... Ce ne peut être à cause de la démagogie, ni de l'Église romaine, ni de la race celtique. Quelle est donc la cause? j'ai peur que la seule circonstance particulière à l'Irlande ne soit le gouvernement par l'Angleterre. » Selon M. Balfour, le système foncier de l'Irlande, imposé et maintenu par la domination anglaise, était le plus mauvais qu'aucune race ait jamais supporté. Dans ces derniers débats, les plus étroits des conservateurs ont été obligés d'admettre « les difficultés parmi lesquelles l'Irlande a souffert pendant des siècles ». Les remèdes héroïques proposés par les Tories dans cette crise montrent qu'ils se rendent vraiment compte qu'au cours des cent dernières années le gouvernement de l'Union a échoué dans sa tâche.

Cependant, en dépit de leur scepticisme envers le passé, les Unionistes ont confiance dans le présent. Ils affirment que l'Irlande moderne n'a pas de plaintes à formuler; qu'elle est prospère et doit à l'*Union* sa prospérité; qu'elle possède déjà une véritable autonomie. Suivant les expressions élégantes de M. Balfour, le système actuel donne à l'Irlande la liberté dans le seul sens où les écrivains prennent le mot liberté, et plus même que sa part de liberté : car les Irlandais ont leur représentation, — plus de représentation qu'ils n'y auraient droit — dans les conseils communs de l'Empire. Les Unionistes considèrent qu'il n'est conforme ni au bien de l'Angleterre, ni à son passé historique, ni à la raison, que des « idées irlandaises »

exercent une influence sur le gouvernement anglais de l'Irlande. Si l'Irlande a des griefs aujourd'hui, ils ne sont pas d'ordre politique, mais d'ordre purement économique.

Quand les conservateurs rejetèrent les projets de Home Rule, ils offrirent à la place une série de mesures destinées à améliorer la situation de l'Irlande : des avantages matériels au lieu de dangereuses faveurs d'ordre sentimental. Tout en se déclarant hostiles à l'intervention des « idées irlandaises » dans l'administration de l'Irlande, ils établirent des Conseils de district et de Comté pour le gouvernement local, créèrent une administration irlandaise de l'agriculture. Tout en protestant contre les projets des Libéraux sur la législation foncière et en les qualifiant de « vol », « spoliation », « confiscation », ils cédèrent au mouvement révolutionnaire irlandais, tardivement, d'ailleurs, et parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, en votant trois lois agraires; finalement, c'est eux qui engagèrent le crédit anglais afin de mettre un terme à la guerre pour le sol en rachetant les droits des propriétaires fonciers, et en établissant des paysans propriétaires sur toute la surface de l'Irlande. Ces réformes, affirment-ils, ont immédiatement amélioré la situation du pays. Ils ont la conviction qu'après les siècles d'horreur, de ruine, de démoralisation profonde, dix à vingt années de cette politique régénératrice suffiront à guérir tous les maux d'ordre politique, à satisfaire les aspirations nationales, à manifester le succès triomphal de l'Union. La prospérité récente du pays fera taire les agitateurs, échouer le Home Rule.

Pourtant, il semble que les Unionistes se sentent mal à l'aise. Même actuellement, ils doutent de la prospérité, si fort célébrée, de l'Irlande. A la place de Home Rule, ils offrent de généreuses compensations : rachat du sol activé à n'importe quel prix, réforme du tarif douanier, création d'un port pour l'Amérique, protection des industries agricoles, préférence accordée au bétail irlandais sur le bétail du Canada, développement considérable des ressources du pays, pêcheries, drainage artificiel, réforme des chemins de fer, progrès de l'éducation, etc. Au bout de cent ans, ils découvrent cette promesse, longtemps oubliée, du traité d'*Union*, que les contributions et les dépenses doivent être fixes indépendamment les

unes des autres, si bien, disent-ils tout récemment, que « les districts les plus pauvres doivent absorber plus d'argent qu'ils n'en rapportent : ce qui est la meilleure façon de concevoir l'existence nationale ».

Politiquement aussi, les Unionistes sont devenus moins affirmatifs. Ce sont eux maintenant qui se plaignent que l'influence du groupe irlandais au Parlement de Westminster puisse être comparée à « la présence d'un corps étranger dans un organisme ». Ce sont eux qui réclament que pour déterminer la majorité parlementaire, on laisse de côté les votes des Irlandais, comptés ainsi à part, comme des étrangers. Leurs orateurs les plus audacieux parlent de « délivrer la Grande-Bretagne du cauchemar irlandais ». Ils offrent d'envisager « avec des yeux indulgents » une politique qui conduirait à ce résultat. Leurs anciens ministres, leurs journalistes, leurs politiciens s'intéressent aux projets de décentralisation, de fédéralisme, d'accroissement d'autonomie locale. C'est une opinion générale que s'ils arrivaient au pouvoir, ils seraient obligés de réaliser une sorte de Home Rule, même en refusant de lui donner ce nom.

Ce sont les Tories qui ont frayé la voie au projet de Home Rule. Leur loi sur le gouvernement local a donné aux Irlandais, pour la première fois, l'occasion de participer à l'administration de leur pays et de montrer leurs aptitudes à cette tâche. Leur loi sur l'achat du sol a mis fin au terrible conflit des propriétaires et des locataires, permis au peuple de reprendre possession du sol, accru la prospérité agricole, mis fin à l'influence prédominante des intérêts des propriétaires fonciers à la Chambre des Lords et dans les divers Conseils anglais.

Ainsi il n'y a plus, sur la question de l'Irlande, d'abîme infranchissable entre Libéraux et Conservateurs. Tous les partis sont d'accord pour résoudre le problème irlandais par un de ces compromis qui caractérisent la politique anglaise.

***

S'il existe en Angleterre des indifférents qui ne s'intéressent point au problème de l'Irlande, il n'en est pas en Irlande.

Tous les Irlandais se rangent dans l'un ou dans l'autre camp, passionnément. La masse du peuple, comprenant les catholiques irlandais, au nombre de 3 238 656, est nationaliste. Les protestants, 1 136 000, sont en général unionistes. Des deux côtés, il y a des exceptions. Les catholiques les plus fortunés, influencés par des considérations d'ordre mondain ou professionnel, ou par leurs intérêts fonciers, se sont joints aux Unionistes ; ils restent dans leur camp par habitude, peut-être aussi parce qu'ils méprisent les petites gens qui s'occupent de politique locale ; car on ne se rend pas toujours compte que le seul remède à l'esprit de clocher c'est une participation à la large vie nationale et aux responsabilités qui doivent unir tous les citoyens généreux. Un grand nombre de protestants, et qui augmente sans cesse, adoptent la cause de l'Irlande ; ils se montrent de sincères partisans de la liberté en matière politique et loyalement attachés à leur pays. Il y a certainement plus de protestants ayant adhéré au Home Rule que de catholiques ayant rejoint les Unionistes, et leur force, leur esprit d'initiative sont bien plus grands.

Le peuple irlandais a survécu à bien des maux. L'*Union* lui a été imposée à l'origine, par toutes les forces de l'Angleterre concentrées à cet effet, forces militaires, politiques, financières. Les Irlandais ont été poussés par une misère sordide à un mécontentement sauvage ; ils ont été méprisés, considérés comme des étrangers en leur propre pays, privés de toute éducation, harcelés par la police, gouvernés par des lois de contrainte, déprimés physiquement et moralement. Quand ils réclamaient une condition meilleure, on les traitait de « rebelles ». Ceux qui avaient l'avantage d'une position sociale privilégiée étaient qualifiés de « loyalistes ». « Rebelles », « loyalistes » : en Angleterre on eût dit simplement « radicaux » ou « conservateurs. » En 1884, l'extension du droit de vote permet d'envoyer 80 députés au Parlement, qui essayent par tous les moyens d'obtenir pour leur pays le contrôle de ses propres affaires. Huit fois, aux élections générales, de janvier 1886 à avril 1912, les quatre cinquièmes des représentants du peuple reçoivent la mission de renouveler cette demande. Perpétuellement en minorité, repoussés par les partis anglais, ils sont constamment battus et humiliés. Au

Parlement, ils combattent par l'obstruction; au dehors ils organisent une lutte passionnée contre un régime foncier qui fait de leur île un désert. La vigueur de leur opposition ne conquiert pas le Home Rule, mais aboutit à des réformes qui améliorent sensiblement la situation économique du pays.

Ils n'en continuent pas moins à réclamer le Home Rule. On aurait beau donner beaucoup d'argent aux nationalistes, ils n'en exigeraient pas moins le *self government*, un Parlement et tout ce qu'un Parlement symbolise, le droit à un esprit national, un nom et une place dans l'histoire. Si le *Home Rule* était repoussé, les Irlandais continueraient à le réclamer, demain, dans dix ans, dans vingt ans. Une tradition nationale vieille de deux mille ans, un nom connu de l'antiquité la plus lointaine, un sol couvert de monuments de gloires ou de défaites, un ensemble très noble d'œuvres artistiques et littéraires, une race qui ne peut être anéantie, un pays resté indivisé au cours de l'histoire, voilà l'héritage dont la possession constitue avec l'assentiment de la Nature elle-même la nationalité irlandaise.

Cependant les Unionistes, qui sont surtout des protestants, contestent à l'Irlande le droit d'être une nation.

Le gros des protestants habite la province de l'Ulster. Il s'y trouve 886 000 protestants, contre 690 000 catholiques; il n'y a que 250 000 protestants dans le reste de l'Irlande. Les deux sectes principales, l'Épiscopalienne et la Presbytérienne diffèrent par la doctrine; mais elles ont ensemble dominé la vie sociale de l'Irlande, pendant des siècles, comme les garnisons anglaises maintenaient la population celtique.

L'Église d'Irlande (*Church of Ireland*) a été créée comme un moyen d'action politique, et constamment soutenue par les Épiscopaliens anglais. Ses membres étaient propriétaires de presque tout le sol, possédaient la seule Université du pays, occupaient presque tous les sièges de la magistrature et des municipalités, avaient le monopole des professions libérales, étaient maîtres des *Grands jurys* et, par eux, de l'administration et des impôts, surveillaient le gouvernement. Au cours des quatre-vingts dernières années leur influence a été réduite; mais ils gardent leur prestige « mondain ». Bien que n'étant que 575 487, le sixième de la population, ils occupent plus

de la moitié des places de fonctionnaires. Au Conseil privé irlandais, il y a 43 Épiscopaliens contre 10 Catholiques et 9 Presbytériens. Quant aux *Lords-lieutenants* et aux *Députés-lieutenants* des Comités, huit sur dix sont Épiscopaliens. L'Église d'Irlande est conservatrice, car elle a quelque chose à conserver; volontairement séparée du peuple irlandais, elle s'attache avec d'autant plus de ténacité à l'Angleterre.

Quant aux Presbytériens, leur influence se fait surtout sentir dans le Nord. Au XVIIe siècle, le gouvernement anglais envoya surtout comme colons en Irlande des Écossais, descendants de Celtes venus jadis d'Irlande, et devenus Presbytériens à l'époque de la Réforme écossaise. Ces protestants ont donc dans les veines beaucoup de sang irlandais; leur opposition au peuple irlandais ne peut provenir d'une haine de race. Elle n'est pas non plus essentiellement religieuse. La ligne de démarcation des croyances dans le Nord suit les points stratégiques où campaient jadis les armées anglaises dans la bataille pour la possession de l'Ulster. Elle suit aussi la limite du sol fertile et du sol stérile. Les immigrants presbytériens ne manquaient point de sagesse pratique; ils ne voulaient pas se fixer en des régions désertes; ils dépouillaient les Catholiques des terres les plus riches, s'emparaient pour « la vraie foi » du meilleur sol, repoussaient « les papistes » dans les rochers, les marécages, les bourbiers, les plateaux dénudés. Un jour je me trouvais dans l'Ulster sur la frontière entre la région protestante et la région catholique; je demandai à propos d'un laboureur : « Cet homme parle-t-il irlandais? » On me répondit : « Non, le sol est trop bon. »

L'Ulster oublie souvent ses propres violences pour ne se rappeler que celle des autres. Cependant la lutte pour le sol protestant de l'Ulster au XVIIIe siècle fut aussi ardente, aussi féroce que celle des catholiques du Sud au XIXe.

Le principal centre de l'opposition au projet de Home Rule est le port de Belfast. Ses industries, constructions navales et manufactures de toiles, dépendent presque exclusivement de matières premières importées d'Angleterre et de l'étranger, et visent surtout à l'exportation : aussi ne se considère-t-il pas comme solidaire de l'Irlande, et ne se préoccupe-t-il ni des progrès de son *hinterland* ni du développement du pays dans

son ensemble. Cette ville nouvelle a moins de culture que de richesse; intellectuellement elle est bien au-dessous d'une ville manufacturière anglaise. L'Université y est considérée comme un instrument de pouvoir politique. Les protestants de l'Ulster au nom du « libéralisme » se sont opposés à la nomination désirée par les étudiants catholiques, d'un professeur catholique de philosophie scolastique; ils se sont refusés aussi à rétribuer une chaire de langue gaélique, malgré l'importance du sujet, le succès des cours, l'intérêt public manifesté par des souscriptions.

Dans tous les pays d'Europe, le Nord méprise le Sud : au nord-est de l'Irlande, l'Ulster connaît sa propre valeur. Les protestants de l'Ulster ont toujours porté haut leur drapeau. Ils l'élèvent aujourd'hui d'autant plus haut qu'ils commencent à redouter la défaite. Ils craignent que toutes les fonctions ne passent aux Catholiques, ils ont peur, eux qui sont la majorité dans leur région, de se trouver en minorité dans le Parlement du pays. Ils se voient écartés du soleil, repoussés dans l'ombre. Ils appellent l'Angleterre au secours de leurs personnes et de leurs affaires. Ils réclament un compromis analogue à celui que définissait le Président Lincoln : « Quand ma femme veut que la fenêtre soit fermée, et que je la désire ouverte, elle me propose un compromis, — et elle ferme la fenêtre. »

Il est curieux de constater que, si les membres anglais de l'Église d'Angleterre et des Églises non conformistes soutiennent leurs frères d'Irlande, les Catholiques anglais ne témoignent pas de sympathie aux Catholiques irlandais ; ils les méprisent ostensiblement pour prouver leur « impérialisme » et leur « loyalisme ». Ils comptent cependant sur les votes irlandais au Parlement pour servir en Angleterre les intérêts du Catholicisme.

Les Protestants de l'Ulster prétendent qu'il y a deux nations en Irlande; mais la seconde de ces *nations* n'est pas nettement définie, elle n'a pas de nom : « Ulster du Nord-Est », « Colonie Britannique », « Anglais résidant en Irlande », « Loyalistes »; l'un de ses députés a même proposé : « Bretons de l'ouest! »

Pourtant l'Ulster n'est pas aussi éloigné de l'Irlande qu'il peut le paraître. Il change, lui aussi, comme le reste de

l'Irlande. Les associations pour le développement du commerce et de l'agriculture ont rapproché le Nord et le Sud; l'estime mutuelle s'est accrue. Des conceptions économiques plus larges révèlent la solidarité d'intérêts qui unit les diverses parties de l'Irlande. Les jeunes commencent à mettre en doute les vieux préjugés, à se libérer des haines anciennes. Même dans le camp retranché de Belfast se fait sentir quelque influence de la pensée moderne. Dix mille coopérateurs de Belfast ont choisi comme président un partisan du Home Rule. Un autre a été élu par la Bourse du travail, qui représente 25 000 travailleurs. Même évolution dans le reste du pays. A la dernière assemblée générale de l'Église presbytérienne tenue à Belfast, quelqu'un proposa une motion hostile au Home Rule; il dut la retirer. Les Méthodistes auraient repoussé une motion analogue. Le Synode de l'Église d'Irlande a voté une résolution hostile au Home Rule; mais, même dans ce milieu, des sentiments nouveaux apparaissent et se développent, auxquels il sera impossible d'imposer silence dans l'avenir. *Trinity College* se rapproche de plus en plus du peuple irlandais.

Mieux on observe les faits, plus on est convaincu qu'Églises et Universités, usines et fermes, Anglo-Irlandais et Celtes sauront, sous un gouvernement autonome, unir leurs forces pour travailler au progrès de l'Irlande, et que les lignes de démarcation actuelles disparaîtront, quand se formeront, normalement, des partis nouveaux.

*
* *

M. Asquith devait rencontrer bien des difficultés en préparant un projet de Home Rule qui tînt compte de toutes les opinions et de tous les intérêts en présence, intérêts anglais et irlandais, impérialistes et nationalistes, intérêts des financiers et des ecclésiastiques, des fabriquants de whisky et des brasseurs, des professeurs et des commerçants, des très riches et des très pauvres. Il fallait tenir compte du passé et du présent, et de l'avenir. Le gouvernement libéral a engagé le destin du libéralisme avec un courage que l'on peut appeler

impérialiste si l'on croit que dans l'Empire futur il n'y aura pas un point où ne pourra flotter l'étendard de la liberté.

Comparé aux *Acts* de 1886 et 1893, le projet actuel témoigne d'un remarquable progrès. Il est plus courageux plus avancé d'esprit, et en même temps plus ingénieux, plus subtil dans ses dispositions, plus souple.

Le point de départ du projet, c'est la suprématie du Parlement impérial : tous les partis anglais sont d'accord pour lui laisser une autorité intacte, inébranlable. Le gouvernement impérial et seul compétent en ce qui concerne la politique étrangère, la guerre et la marine, les affaires de trahison, la naturalisation, la frappe de la monnaie, le commerce et les marques de fabrique, la marine marchande, les grandes lignes de la politique financière et du régime fiscal, bref en tout ce qui concerne le Royaume-Uni dans son ensemble. Toutes les questions irlandaises, d'ordre exécutif, législatif, judiciaire, sont soumises à son pouvoir suprême. Le gouvernement impérial peut ratifier ou annuler les lois irlandaises en leur accordant ou en leur refusant le consentement du roi. Le Parlement impérial peut toujours supprimer les lois irlandaises, même quand elles sont déjà inscrites dans le Code, et appliquées. Il peut voter des lois qui engagent l'Irlande, et il a le droit de véto sur les lois votées en Irlande. Il continuera à fixer des impôts que l'Irlande doit payer. Le pouvoir exécutif en Irlande continue à être aux mains du Roi, bien que celui-ci délègue quelques-unes de ses prérogatives au *Lord-Lieutenant*, sous son contrôle et dans les limites fixées par lui-même. Les jugements des cours irlandaises seront soumis à l'appel devant la Cour impériale de conseil privé en Angleterre. Le Gouvernement impérial peut en tout temps retirer le bill sur le Gouvernement de l'Irlande, même devenu loi, ou l'amender. Au contraire le Parlement irlandais n'aura pas le pouvoir d'en changer les dispositions : il a seulement la permission d'en modifier certains détails dans un délai de trois ans.

L'autorité de Parlement impérial sera marquée par le fait que les députés irlandais en feront partie. Il serait inconcevable qu'un Parlement pût taxer un peuple, légiférer pour lui, décider pour lui de la paix et de la guerre, diriger sa politique étrangère et son commerce, sans que ce peuple y

ait des représentants. La présence de députés irlandais à Westminster pouvait seule permettre l'octroi au Parlement impérial de tels pouvoirs, et l'établissement de sa suprémacie. La Grande-Bretagne devait donc pour exercer son propre pouvoir, accepter au Parlement de députés irlandais; mais elle paraît en éprouver quelque mécontentement sous le prétexte que les Irlandais ne peuvent à la fois être maîtres chez eux et, quand même, intervenir dans les affaires de la Grande-Bretagne. Un compromis est proposé, qui partagera l'injustice et la rendra moins lourde en la faisant supporter aux deux pays : l'Irlande enverra des députés à Westminster, mais 42 au lieu de 103. Les représentants irlandais pourront moins agir sur les intérêts de l'Angleterre et le destin de ses partis; mais ils pourront moins efficacement représenter les intérêts fiscaux et politiques de l'Irlande.

Le Parlement impérial a déjà été obligé de reconnaître que les divers pays du Royaume-Uni peuvent avoir des intérêts différents; il est aujourd'hui contraint de soumettre à une législation différente l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande. Dans ces vingt dernières années, presque la moitié des lois votées par le Parlement ne se sont appliquées qu'à un seul pays du Royaume-Uni, et non à l'ensemble. Les auteurs du projet de Home Rule reconnaissent que l'Irlande est placée en une position particulière, de par sa propre histoire et de par ses exigences nationales, vieilles de plusieurs siècles, renouvelées à chaque génération. Le *Bill* lui accorde, par conséquent, « un Parlement irlandais comprenant Sa Majesté le Roi, et deux Chambres, savoir le Sénat irlandais et la Chambre des Communes irlandaises » (ces mots de *Parlement irlandais* et de *Chambre des Communes irlandaises* ne se trouvaient pas dans les précédents projets de loi).

Dans les limites qui lui sont assignées, le Parlement irlandais aura autant d'autorité que le Parlement Impérial lui-même. La Chambre des Communes, composée de 164 membres élus, aura seule le contrôle des finances. Il est proposé que les 40 membres au Sénat, — qui sera renouvelé tous les huit ans, — soient nommés d'abord par le Roi, puis par le gouvernement irlandais. Cette disposition sera sans doute modifiée. Le pouvoir du Sénat sera limité : quand le Sénat

aura, pour la seconde fois, rejeté ou gravement modifié un projet de loi, les deux Chambres devront se réunir et voter ensemble. Les ministres irlandais pourront siéger et prendre la parole dans les deux Chambres : ce qui fortifie l'autorité du Sénat.

En ce qui concerne les affaires irlandaises, le Parlement a tous les pouvoirs, sauf un petit nombre d'exceptions expressément spécifiées. La perception des impôts reste aux mains du gouvernement impérial. D'autres « services réservés » sont placés sous le contrôle du gouvernement impérial pour un temps plus ou moins long : le Rachat du sol, pour lequel tant de capitaux anglais sont engagés; les Retraites pour la vieillesse, les Assurances, les Bourses du travail, aussi longtemps que le Trésor anglais sera responsable de leur entretien; les Caisses d'épargne et les Emprunts publics, jusqu'à la réorganisation des services de la Trésorerie. Le contrôle du *Royal Irish Constabulary* (police royale irlandaise), force militaire plutôt impériale que locale, est réservé pour une période de six ans. Tous les autres services sont tacitement transférés à l'administration irlandaise, éducation, agriculture, pêcheries, travaux publics, développement des ressources du pays. Il est spécifié qu'il y aura une poste irlandaise.

Il est compréhensible que ce gouvernement soit difficile à organiser et puisse devenir dangereux; mais pour des motifs de prudence ou bien d'économie, ou peut être pour les deux raisons à la fois, les organisateurs du projet ont ingénieusement préparé une action combinée des autorités placées sous le gouvernement impérial et sous le gouvernement irlandais. S'il y a des impôts votés par le Parlement irlandais, le gouvernement irlandais pourra compter sur les percepteurs anglais pour les répartir et les percevoir. A son tour, le gouvernement impérial pourra se faire aider par les tribunaux irlandais et les shériffs irlandais pour encaisser son dû. Les shériffs irlandais seront soutenus par la police de l'empire. Les rôles des deux gouvernements sont si intimement mêlés qu'un Nationaliste irlandais, qui voudrait définir le gouvernement impérial, et un Unioniste irlandais, pourraient à peine distinguer où l'autorité du gouvernement irlandais commence et où le gouvernement impérial finit. Mais nous verrons que des modi-

fications seront introduites quand les Finances irlandaises équilibreront recettes et dépenses.

Outre le pouvoir législatif, l'Irlande reçoit un pouvoir exécutif nettement défini. Suivant l'exemple anglais, les chefs des diverses administrations seront nommés par le Lord-lieutenant, qui représente l'autorité royale, et ils formeront le *Ministère irlandais*, responsable vis-à-vis du Parlement irlandais. Pour la première fois dans les Constitutions écrites de l'empire, le Pouvoir exécutif est créé et défini par un Code. Les chefs des administrations doivent être des membres d'une des deux Chambres du Parlement; on leur accorde le nom parlementaire de *ministres*; et leur pouvoir s'étend sur tous les services pour lesquels le Parlement irlandais peut légiférer. « Jamais, écrit une autorité en matière de droit, jamais, en aucune constitution émanant de parlementaires on n'a défini aussi nettement ni si complètement transféré le pouvoir exécutif. L'Irlande, recevant en outre un pouvoir législatif presque illimité, se voit ainsi accorder une autonomie plus large que celle qu'elle aurait reçue des projets précédents ».

La justice est, elle aussi, sous la dépendance du Parlement irlandais. Les juges seront nommés par le Lord-lieutenant sur l'avis du conseil des ministres irlandais; les citations seront faites par les tribunaux irlandais au nom du Roi. Nous avons vu que le seul appel qui puisse être fait hors d'Irlande le serait devant le Comité judiciaire de Conseil privé, qui est, en somme, le tribunal suprême pour tout l'empire, excepté pour l'Angleterre, pour qui c'est la Chambre des Lords.

Les limites fixées aux pouvoirs du Parlement et du gouvernement irlandais sont de nature telle qu'avec de la bonne volonté réciproque nul n'en sentira trop le poids. On a évité d'entraver leur action par des textes précis, ce qui aurait obligé à porter tous les différends devant un tribunal ne se préoccupant que de la forme, non du fond : l'exemple des États-Unis montre qu'une telle solution est mal adaptée aux besoins d'une société en progrès. Il a paru préférable d'accorder à l'Irlande, en principe, tous les pouvoirs, et de parer aux dangers possibles moins par des textes que par le véto du gouvernement impérial. Sans se préoccuper de la forme, celui-ci peut ainsi empêcher toute action qu'il juge

injuste, maladroite, ou contraire aux intérêts de l'empire. Méthode plus simple, qui permet mieux de résoudre tous les problèmes du jour : elle pourrait conduire à des résultats désastreux, en une période de tension politique, si le droit de véto était mal employé; mais un gouvernement habile peut s'en servir pour adapter son pouvoir de surveillance à des besoins changeants. S'il y a bonne entente, c'est la liberté qui y gagnera.

Pour défendre les intérêts de l'Empire, et pour protéger en Irlande les minorités — qui, accoutumées à la suprématie, ont perdu le sentiment de l'égalité et de la discipline volontaire — on n'a pas maintenu les restrictions compliquées du *bill* de 1893. On ne compte que sur ces deux freins : l'autorité du Comité judiciaire du Conseil privé, qui peut décider de l'interprétation de la Constitution nouvelle, ou de la légalité des statuts irlandais, et le pouvoir de véto gouvernemental opposé aux lois irlandaises, soit par le Lord-lieutenant, agissant sur l'ordre du Gouvernement impérial, soit par le Parlement impérial.

Une clause générale est destinée, en outre, à maintenir l'égalité et la liberté religieuses; elle s'applique aux établissements religieux et à leurs dotations, à l'éducation, au mariage, etc. Une haie de cactus protège les protestants irlandais, sans les tranquilliser. Ceux-ci, ayant vu jusqu'ici, en Irlande, la religion au service de la politique, redoutent d'être tyrannisés comme ils ont jadis tyrannisé. Il faut leur répondre que le sentiment national est le meilleur remède aux passions sectaires : contre la domination tyrannique des Églises, la meilleure des protections, c'est la démocratie.

*
* *

Le problème financier est aussi compliqué que le problème politique. Il est rendu très difficile à résoudre par le fait, précédemment signalé, que l'Irlande, au lieu de rapporter à l'Angleterre, commence à lui coûter.

Le *bill* donne à l'Irlande un ministre des Finances et un *auditeur général*. L'Irlande doit, maintenant, diriger ses propres finances, supporter elle-même les frais du développement de

ses services publics, bénéficier des économies réalisées. Le Parlement irlandais reçoit divers pouvoirs en matière fiscale; le plus important est le droit d'imposer davantage les articles qui déjà payent des droits selon la loi anglaise, d'accroître l'impôt sur le revenu et les droits de succession; aucun de ces accroissements ne doit dépasser 10 p. 100 de la taxe, excepté en ce qui concerne le droit d'*excise*. Les budgets des deux pays ne doivent pas se gêner l'un l'autre. L'Irlande ne peut intervenir dans la politique financière de l'Empire, ni diminuer la réserve sur laquelle le gouvernement impérial pourrait compter en cas de besoin, ni rien retrancher des impôts que l'Angleterre pourrait demander de lever en cas de guerre.

Sur tous les projets d'avenir pèse la menace du déficit. Tant qu'il n'aura pas pris fin, l'arrangement défini par le *bill* restera provisoire. En tout cas, le projet envisage une période, plus ou moins longue, pendant laquelle l'Irlande sera incapable de se suffire: il ne traite que de cette période, négligeant les graves problèmes qui pourront se poser dans l'avenir. Les deux gouvernements se partageront les services publics et les impôts irlandais. Le revenu de l'Irlande est fixé à 10 839 000 livres sterling (270 975 000 francs) : sur cette somme le trésor irlandais recevra 5 462 000 livres sterling (136 250 000 francs), somme calculée sur les frais actuels des services publics qui seront transmis au gouvernement irlandais; le trésor anglais recevra 3 777 000 livres sterling (93 425 000 francs) pour le payement des « services réservés », dont il a été précédemment question, — retraites pour la vieillesse, assurances nationales, Bourses de travail, achat des terres, police, perception des impôts. — Ces services coûtent 5 292 000 livres sterling (132 300 000 francs); il y a donc déficit de 1 515 000 livres sterling (37 875 000 francs). En outre, on accordera à l'Irlande un subside de 500 000 livres sterling (12 000 000 francs) qui sera réduit graduellement à 200 000 livres sterling (5 000 000 francs). Une commission financière mixte sera créée composée de deux membres pour l'Angleterre, de deux pour l'Irlande et d'un président choisi par le gouvernement anglais : c'est elle qui règlera les comptes des deux trésors, fixera la proportion exacte des impôts à transférer au gouvernement irlandais, fera entrer en ligne de compte les chan-

gements dus aux nouvelles taxes. Quand cette commission pourra établir que les recettes de l'Irlande ont dépassé ses dépenses pendant trois ans de suite, l'arrangement actuel sera revisé. L'Irlande sera invitée à envoyer encore, pour cet objet particulier, au Parlement de Westminster, un nombre de membres de sa Chambre des Communes proportionnel à la représentation de la Grande-Bretagne sur la base de la population (environ soixante-dix députés). Un arrangement définitif sera élaboré pour obtenir de l'Irlande une contribution aux dépenses de l'Empire et lui donner des pouvoirs plus étendus sur ses propres finances.

Cette méthode a l'avantage d'accorder à l'Irlande le prestige d'une puissance financière nouvelle, et la certitude de connaître exactement sa situation industrielle. D'autre part, les difficultés, les dangers mêmes, sont formidables. Si le projet actuel n'est pas modifié au Parlement, le pays ne retirera aucun avantage de l'accroissement de sa prospérité jusqu'à l'époque indéterminée où s'équilibreront recettes et dépenses. Pendant les premières années de Home Rule, tous les accroissements de ressources provenant d'une industrie en progrès disparaîtront dans le budget anglais. Puis la somme attribuée au budget irlandais est consacrée à des objets spéciaux, au fonctionnement de services publics déjà existant. Il n'y a point de marge laissée au développement du pays. Pendant longtemps, il sera impossible de faire des économies. Le gouvernement ne pourrait réduire le nombre ni le coût des fonctions publiques sans une minutieuse enquête : il y aurait des pensions à payer et des compensations à donner. Le système des retraites pour la vieillesse, des assurances, des Bourses de travail, déjà établi par le Parlement impérial, ne pourrait être modifié sans difficultés toutes particulières. Ne pouvant faire de véritables économies, l'Irlande n'a plus qu'un moyen d'améliorer la situation du pays : établir des impôts nouveaux. Mais on ne peut qu'à peine compter sur cette ressource. Le pays a été longtemps trop imposé ; même aujourd'hui, où le taux des impôts est en général aussi élevé qu'en Angleterre, la pauvreté, le défaut de bien-être des Irlandais sautent aux yeux. Aucun homme d'État ne voudrait lever de taxes sur les objets nécessaires à la vie ; quant à accroître les droits sur les alcools et les

tabacs, ce serait en diminuer la consommation, diminuer par conséquent le rendement de l'impôt, prolonger le déficit.

D'autre part le budget de l'Irlande, avec des ressources stationnaires, devra faire face à des dépenses nouvelles. D'abord il faut faire intervenir l'accroissement normal du coût des services publics; par exemple, pour l'instruction publique, l'accroissement automatique des salaires est annuellement de 15 000 livres sterling (262 500 francs). Puis, l'Irlande doit réaliser un certain nombre de progrès indispensables et coûteux. Il faut améliorer les ports de pêche, étendre le drainage artificiel pour préserver les fermiers des inondations régulières, établir des routes dans la campagne pour réunir les régions isolées aux marchés où elles pourraient écouler leurs produits. Il n'y a presque pas d'écoles complémentaires pour les enfants qui abandonnent l'école primaire à douze ans. Des centaines d'écoles sont dans une situation scandaleuse et doivent être rebâties, ce qui coûtera environ 500 000 livres sterling (12 500 000 francs). L'inspection médicale des enfants, introduite en Angleterre, ne l'a pas été en Irlande. Si les crédits pour l'instruction restaient aux chiffres actuels, la voie du progrès serait obstruée pendant au moins une génération, l'Irlande serait obligée de se diriger elle-même et de développer ses maigres ressources avec une population plus arriérée que celle d'aucun autre pays d'Europe.

Un Irlandais, Lord Mac Donnel, l'un des administrateurs les plus distingués que le Royaume-Uni ait envoyés aux Indes, et qui connaît l'Irlande pour y avoir été élevé, pour y avoir été huit ans sous-secrétaire d'État, déclare qu'il faudrait 20 millions de livres sterling (500 millions de francs) réparties sur un certain nombre d'années pour refaire les finances de l'Irlande ruinées par la mauvaise administration de l'Angleterre, et pour élever la capacité fiscale du pays au point où le budget pourrait être équilibré. Il calcule que, avec le projet actuel qui accorde un subside de 500 000 livres sterling pouvant être réduit à 200 000 livres après trois ans par réductions annuelles de 50 000 livres, on ne pourra consacrer aux améliorations nécessaires que deux, ou deux millions et demi de livres. Il conclut qu'il est impossible d'effacer le passé comme on le ferait d'une inscription sur une ardoise, et d'oublier les

335 millions de livres sterling versées auparavant par l'Irlande, les maux qui ont ruiné ses industries, les quatre millions d'hommes jeunes, forts, entreprenants qui ont quitté le pays. Oublier le passé, ce ne serait pas résoudre définitivement le problème présent. Un Irlandais du peuple, poète et philosophe, qui, bien qu'il ne sache pas lire, connaît à fond les vieux écrits et l'histoire politique de sa race, exprime l'opinion d'un grand nombre de ses compatriotes quand il adresse au Gouvernement anglais ces deux vers empruntés aux *Livres Anciens* :

Vous nous avez enlevé nos os à la bataille de Aughrim,
Vous en avez ôté la moelle; nous demandons à reprendre les déchets.

Le projet déposé à la Chambre des Communes prouve que, pour les libéraux anglais, dans les *États-Unis du Royaume-Uni*, le *self-government*, la liberté et la responsabilité doivent être des faits, non des mots; que dans une telle communauté, il ne peut y avoir ni « colonies » ni « peuples soumis ». C'est un effort nouveau pour servir les intérêts de l'Angleterre et pour satisfaire en même temps les besoins les plus urgents de l'Irlande.

Quelle sera l'issue du débat L'avenir est une nuit où errent l'espérance et la crainte. Les forces de réaction l'emporteront-elles? La question de l'Irlande continuera-t-elle à arrêter le développement naturel de la vie anglaise? Ou bien sortira-t-il de ces débats une réelle entente, provoquée à la fois par la modification déjà signalée du caractère anglais et par le changement de la situation en Irlande, par une plus large interprétation de l'Impérialisme et par la crise financière qui atteint le contribuable anglais? L'Irlande aura-t-elle l'occasion de reprendre des forces nouvelles, de repeupler son sol, d'améliorer son instruction, de faire revivre sa civilisation ancienne? Il ne pourra pas y avoir en Irlande de libre vie intellectuelle tant que la seule question de Home Rule écrasera tous les autres intérêts, absorbera tous les hommes politiques, divisera le peuple. Que cette question soit définitivement résolue, et l'on verra les libres énergies d'une nation bien douée et son profond patriotisme assurer la fortune et la bonne réputation de l'Irlande.

ALICE STOPFORD GREEN

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

POÈMES

I

LE BONHEUR

Si tu veux être heureux, ne cueille pas la rose
Qui te frôle au passage et qui s'offre à ta main;
La fleur est déjà morte à peine est-elle éclose,
Même lorsque sa chair révèle un sang divin.

N'arrête pas l'oiseau qui traverse l'espace;
Ne dirige vers lui ni flèche, ni filet
Et contente tes yeux de son ombre qui passe
Sans les lever au ciel où son aile volait;

N'écoute pas la voix qui te dit : « Viens ». N'écoute
Ni le cri du torrent, ni l'appel du ruisseau;
Préfère au diamant le caillou de la route;
Hésite au carrefour et consulte l'écho.

Prends garde... Ne vêts pas ces couleurs éclatantes
Dont l'aspect fait grincer les dents de l'envieux;
Le marbre du palais, moins que le lin des tentes
Rend les réveils légers et les sommeils heureux.

Aussi bien que les pleurs, le rire fait les rides.
Ne dis jamais : Encore, et dis plutôt : Assez...
Le Bonheur est un Dieu qui marche les mains vides
Et regarde la Vie avec des yeux baissés!

1er Octobre 1912.

II

ÉTÉ

La Ville brûle avec de grandes places d'ombre
Où luisent des fontaines d'eau ;
L'on dirait que sous ces arbres à voûte sombre
L'heure engourdie a son tombeau.

Alentour, le soleil étreint l'air immobile
Dans le filet de ses rayons
Dont les mailles de feu, vers le ciel qui rutile,
Laissent passer des papillons.

Leurs ailes mollement volent vers la lumière
Où du silence s'est mêlé
Et leur riche couleur s'éparpille en poussière.
Tout rêve et somnole, accablé ;

Le port avec ses quais, les jardins et les rues
Gisent sous ce pesant midi
Et, dans chaque maison, on devine, étendues,
Des femmes moites sur des lits...

Salut, Été ! Salut, Prince à la robe ardente ;
Toi dont le geste flamboyant
A su, de la Cité que ton sceptre régente,
Faire une Ville d'Orient !

III

UNE FEMME PARLE

« Je n'ai plus à t'offrir, ta maîtresse farouche,
Les plaisirs de mon corps et ses jeunes secrets,
Une saveur de cendre est au fruit de ma bouche
Et c'est d'un triste amour que tu t'enivrerais.

« Je n'ai plus pour charmer tes désirs trop avides
Ma jeunesse éclatante et mes yeux d'autrefois ;
Le printemps ne rit plus sur mes lèvres rapides.
L'été ne chante plus aux sources de ma voix ;

« Cependant, si ton cœur où le passé résonne
Accorde quelque prix aux souvenirs lointains,
Peut-être, en mon fidèle et patient automne,
Encor trouverais-tu l'écho de nos matins ?

« Mais si ce cœur cruel a le cruel courage
De rester insensible à ces vœux insensés,
Une dernière fois goûte sur mon visage
Le sel amer des pleurs que par toi j'ai versés. »

IV

UN JEUNE HOMME PARLE

« Amour ! rends-moi pareil à ce Prince farouche
Qui se promène seul en son jardin fermé
Parce que doucement s'est posé sur sa bouche,
Avec une caresse, un souffle parfumé !

« Que lui fait maintenant toute la vaste terre
Qu'à son jeune pouvoir soumirent ses aïeux ?
A jamais le voici pensif et solitaire,
A cause d'un regard qu'ont rencontré ses yeux !

« Il ne poussera plus vers la guerre et la gloire
Le sonore galop de son jeune étalon ;
Son esprit à présent rêve une autre victoire
Que celle qui vous met un laurier sur le front.

« Qu'importe à son orgueil le fruit de la conquête
Dont la vile saveur serait sans volupté
Puisque sa lèvre avide et son âme inquiète
Connaissent maintenant le goût de la beauté !

« Aussi, dans son jardin qu'arrosent les fontaines,
Le voici pour toujours fiévreux et languissant,
Car la flamme divine a brûlé dans ses veines,
Et le désir divin palpite dans son sang.

« Et ce beau Prince, ô bel Amour, toi qui nous sommes
D'obéir à la loi qu'il te plaît d'imposer,
Tu l'as rendu pareil à tous les jeunes hommes
Que trouble dans leur cœur le souffle du baiser! »

V

UN HOMME PARLE

« Je fuis en emportant votre image en mes yeux.
Tout ce qui vous entoure ici m'est odieux,
M'irrite, me fait mal, me blesse et m'exaspère.
Je hais à votre front la caresse d'un père,
L'étreinte protectrice et le calme baiser
Qu'avant que vous dormiez, chaque soir, vient poser
La lèvre maternelle à votre jeune joue...
Victime d'un tourment qu'avec peine on avoue
Je voudrais vous savoir sans parents, sans amis,
Seule et faible, au milieu d'un monde d'ennemis;
Et mon hostilité s'étend jusques aux choses.
Je déteste en mon cœur les miroirs et les roses
Parce qu'à leur couleur, parce qu'à leur reflet,
Hélas, en souriant, votre regard se plaît;
Et j'ai honte pourtant d'être ainsi, c'est pourquoi
Je vous fuis avec votre image au fond de moi
Jusqu'à ce que j'entende, au-dessus de ma tête,
Murmurer la forêt et que mon pas s'arrête.
La solitude est douce à qui souffre d'amour.
Au moins, là, je pourrai oublier, tout un jour,
Ma douleur, mon souci, mon angoisse, ma peine.
Je vous ai arrachée à la ville lointaine,
Je vous ai devant moi, telle que je vous veux.
Nul ne touchera plus vos mains et vos cheveux.

Vous ne sourirez plus au visiteur habile
Qui vous vient raconter les propos de la ville
Et je n'épierai plus vos yeux pour deviner
Quel espoir de lui plaire ils peuvent lui donner.
Nul rival n'a suivi notre fuite amoureuse.
Si vous saviez comme ma pauvre âme est peureuse!
Mais, tout à coup, voici que le feuillage au vent
Frémit, en un clair rire innombrable et vivant
Par lequel la forêt m'avertit et me raille,
Et que soudain mon cœur jaloux bat et tressaille;
Je ne me sens plus seul et quelqu'un est venu
Rêver aussi de vous, en ce bois étendu,
Car il me semble entendre, inquiet et farouche,
L'écho redire un nom que n'a pas dit ma bouche! »

VI

STÈLE

Je ne suis rien, ce soir, qu'un homme entre les hommes,
Un solitaire cœur qui palpite et qui bat;
Je suis ce que l'on est et ce que tous nous sommes.

Ainsi qu'une fumée au vent qui la rabat,
Ma vie autour de moi répand une odeur âcre
Et je sens se sécher la sueur du combat.

C'est le moment venu où plus d'un se consacre,
Selon qu'il a vécu, pour mémoire de soi,
La statue orgueilleuse ou le vil simulacre;

C'est l'heure solennelle où chacun se revoit
Debout en son destin, au terme de la route
Où va son pied d'esclave ou son talon de roi,

Où chacun dans l'écho se prolonge et s'écoute,
Et compte avec regret le nombre de ses jours
Quand son pas s'alourdit et quand son dos se voûte.

Tel, de ses durs exploits, dans l'ombre, entend toujours
Retentir fièrement les fanfares lointaines
Et songe, le front haut, à ses belles amours;

Tel autre n'a rien pu saisir en ses mains vaines;
Sa bouche, de tout fruit, conserve un goût amer
Et son sang épaissi s'épuise dans ses veines.

C'est près de lui qui, las de son passé désert,
S'est assis lourdement parmi le sable aride
Et qui pleure dans l'ombre en regardant la mer,

Que je viendrai, ce soir, sur la grève perfide
Où déferle le flot qui n'a pas de saison,
Reposer dans ma main mon front que le temps ride.

Nulle voile d'espoir ne luit à l'horizon;
Nulle proue écumante et toutes rames hautes
Ne m'appellera plus vers l'or de la Toison.

Je ne partirai plus vers les caps et les côtes.
Que m'importe la cendre où son tison s'éteint
Mon foyer n'attend plus de Dieux qui soient ses hôtes!

J'augure d'aujourd'hui ce que sera demain
Et je suis fatigué d'être ce que nous sommes
Sachant ce que fut vivre et combien vivre est vain

Quand on n'est rien de plus que l'un d'entre les hommes.

HENRI DE RÉGNIER

ROMANCIÈRE[1]

I

De nouveau, mademoiselle Jocelyn tire la sonnette, avec une vigueur qui montre que, cette fois, elle entend qu'on lui réponde, ou bien savoir pourquoi!

— S'ils étaient en train de prendre leur thé, se dit-elle, je pourrais m'expliquer leur silence! Un tremblement de terre ne les troublerait pas! Mais ils y a longtemps qu'ils ont dû en finir!

C'est à elle-même qu'elle adresse cette observation judicieuse, car elle est seule en ce moment dans sa tourelle.

Après avoir sonné, elle se tient debout aux écoutes, évidemment prête à renouveler son appel désespéré auprès de ceux qui vivent au-dessous de son nid aérien.

Mais une troisième sonnerie n'est pas nécessaire. Un pas masculin se fait entendre dans l'escalier en tire-bouchon.

Bientôt, apparaît un valet de pied.

— J'ai sonné déjà deux fois, dit-elle, plutôt tristement qu'avec colère.

— Je suis désolé, mademoiselle, mais Charles est sorti avec la voiture, Baines est à la cave et...

En personne bien élevée, d'ordinaire, elle n'interrompt pas les gens, mais, dans son impatience, elle coupe en deux les excuses.

1. L'original a paru sous ce titre : *A Beginner* (*Une Débutante.*)

— Est-ce que le chariot est déjà revenu de la gare?

— Je ne pense pas, je vais m'en informer.

Il disparaît. Elle reste debout dans l'attente.

Une seconde fois, des pas se font entendre dans l'escalier, mais elle secoue la tête :

— *Ils* ne sont pas arrivés ! Il ne m'apporte rien, je le devine à son allure.

— Non, mademoiselle. Le chariot n'est pas encore de retour.

— Merci, c'est bien.

Il y a dans le ton de sa voix un désappointement mal dissimulé. Quoiqu'*ils* ne soient pas arrivés, ce n'est pas une raison pour rester debout à *les* attendre.

Mais elle est trop surexcitée pour s'asseoir, pour chercher le calme dans un ouvrage féminin ou la distraction dans la lecture.

Elle marche vers la fenêtre et regarde au dehors. La tourelle est si élevée que l'œil ne plonge que jusqu'au sommet des arbres, où il ne se passe pas grand chose. A travers les feuilles clairsemées, l'on peut voir distinctement les nids des corbeaux, mais leurs habitants, déjà grands et si rarement chez eux, ne provoquent pas le même intérêt que les tendres *juvenilia* d'avril. Rien, donc, pour absorber sa fiévreuse attention et pour hâter l'aiguille paresseuse de la pendule.

Il serait vraiment absurde de renouveler, avant une demi-heure, la sonnerie et la question. Mais à peine le temps qu'elle s'est accordé vient-il de s'écouler, que la secousse désordonnée se répète sur la sonnette. Cette fois, la réponse est prompte. Mais, avant que Williams ait ouvert la porte, tout espoir a disparu du visage de miss Jocelyn. « Il ne *les* a pas. Il ne pourrait pas courir ainsi s'il *les* avait. *Ils* ne sont pas encore arrivés ! »

— Le chariot est-il de retour?

— Je ne sais pas, mademoiselle, je vais le demander.

— Les têtes des domestiques n'ont vraiment pas pitié de leurs talons, — se dit-elle.

Elle se tient debout au milieu de la chambre, trop absorbée, pour se laisser distraire par les teintes d'automne.

Pour une troisième fois, des pas se font entendre.

Un sourire éclaire la figure de la jeune fille.

— Il monte tout doucement, je l'entend qui souffle. Il *les* a, cette fois.

Ce serait montrer une précipitation incongrue, que d'ouvrir la porte, avant que le messager haletant soit parvenu au sommet des marches. Elle modère, avec peine, son impatience jusqu'à ce que le domestique arrive derrière la porte. Elle ouvre alors celle-ci à deux battants, et *ceux* qu'elle attendait font enfin leur entrée!

— Ce paquet vient d'arriver à l'instant pour vous, mademoiselle.

Les paroles du porteur sont entrecoupées, — car *ils* sont lourds : ce sont des livres.

— Déposez-les sur le canapé, — dit-elle, en affectant, sans succès, un air indifférent, — ou plutôt mettez-les par terre.

Voyant les proportions du gros paquet recouvert de papier brun :

— Dois-je le déficeler, mademoiselle?

— Non, merci, je m'en charge.

Il est parti! Aussitôt elle se précipite sur le paquet.

Ceux qui désirent faire fortune ne devraient jamais, dit-on, couper un bout de ficelle. Dans les livres de contes, dont se sont nourries les générations précédentes, livres dont la morale ne paraît pas devoir être très goûtée de la jeunesse contemporaine, l'auteur nous rappelle que deux garçons ne durent, l'un, sa place de lord de l'amirauté, l'autre, sa condamnation aux galères, qu'à la manière différente dont ils traitèrent cet article commercial.

Mais miss Jocelyn, sans se soucier de cette règle précieuse, s'empare d'une paire de ciseaux, et, en deux ou trois vigoureux coups, dégage de sa prison le trésor, en jetant un regard satisfait sur le nom de l'éditeur, qui surmonte le sien sur l'adresse :

DE LA PART DE MESSIEURS BRENT ET LACKWOOD
CHEAPSIDE
LONDRES E. C.

Elle déchire les trois épaisseurs de papier : — le brun

foncé, le brun pâle, le blanc, — et contemple, dans leur virginité, ses volumes rangés à la file.

La couverture en est soigneusement enveloppée de blanc. Son premier soin est de les compter, un, deux, trois, quatre, cinq, jusqu'à dix-huit.

— Ils m'en ont envoyé six paires! C'est très gentil de leur part. Je me demande s'ils agissent toujours de même, ou si cela vient de ce qu'ils pensent qu'il n'y aura pas beaucoup de demandes pour cet ouvrage-là.

Mais cette idée, glaçante comme une douche, ne refroidit qu'un instant son enthousiasme.

Elle s'assoit, à la turque, sur le plancher, devant ses dix-huit volumes, les ramassant l'un après l'autre, les dépouillant de leur enveloppe; elle contemple leur nette et coquette couverture de toile avec une profonde satisfaction.

... Ils les ont brochés très proprement. En tous cas, l'œil est satisfait. C'est toujours cela de gagné!

Elle regarde le frontispice et lit :

MICHING MALLECHO

PAR

UN DÉBUTANT

Elle répète le titre, tout haut, pour en essayer l'effet sur son oreille :

— *Miching Mallecho!*

Certes! c'est un bon titre qui excite la curiosité et ne dit rien. — Par un débutant! — cela désarmera certainement la malveillance. Aucun critique n'osera être dur pour un auteur qui se donne comme un débutant.

— J'espère que l'on me prendra pour un homme. Cependant il y a deux ou trois passages qui...

Elle tourne les pages avec amour, à la recherche de quelques-uns de ces passages enflammés qui traitent des passions viriles, et des problèmes de la vie, grâce auxquels les critiques seront dépistés. Elle en lit deux ou trois, haut, tout

haut, comme elle l'avait fait précédemment pour le titre, avec la même idée d'en essayer l'effet sur l'oreille.

Elle est tellement absorbée, qu'elle ne s'aperçoit d'une nouvelle invasion dans sa retraite que lorsque la porte s'ouvre et laisse passer ce cri :

« Emma!... »

— Comment peut-on vivre par goût dans un pareil nid de corbeaux? — s'écrie la visiteuse, en faisant un effort pour rattraper sa respiration, et en s'asseyant, avec la lourdeur du grand âge, sur la chaise la plus voisine.

Alors, regardant autour d'elle et surprise de trouver sa nièce toute seule dans la chambre :

— Je croyais vous avoir entendu parler à quelqu'un?

Il y a, même pour les âmes les plus sincères, des limites à la franchise. — Emma, quoique sans goût pour le mensonge, se trouve en peine d'expliquer à sa tante, absolument ignorante de son avenir littéraire, qu'elle vient, toute à l'admiration de son œuvre, de lire à haute voix des passages de son premier roman devant un auditoire imaginaire.

— Moi, mais, je ne parlais à personne!

— Vraiment! Alors c'est un effet du vent? Comment pouvez-vous supporter les violences auxquelles il se livre, autour de cette horrible poivrière aérienne? Ah! je vois que Mudie a enfin expédié nos livres. Qu'a-t-il envoyé? — quelque chose de bon? Qu'est-ce que c'est que celui-là gisant à terre? En tout cas, il a un petit air propret. — J'ai une sympathie pour cette dame, qui allait chez le libraire demander un roman insignifiant, dans l'espoir qu'elle aurait moins de chance d'y trouver les traces des doigts douteux, et qu'il n'aurait pas été la proie de convalescents après une fièvre scarlatine ou les oreillons. Ce volume a l'air tout neuf.

Elle se baisse tout en parlant, et ramasse le livre qui, lorsqu'Emma est levée à l'entrée de sa tante, est tombé de ses genoux, et qui, sorti de son enveloppe, gît à terre, à moitié ouvert, exhibant aux pieds de son auteur tous ses charmes habillés d'une toile rose parsemée de lacs d'amour.

La confusion d'Emma se manifeste comme de l'impolitesse. — Elle est trop mal à l'aise, pour ramasser et tendre le livre à sa tante qui, avec une lenteur justifiée par

soixante hivers, prend possession de l'objet convoité. Mais la dame n'a pas ses lunettes. Aussi, ne remarque-t-elle pas, que l'étiquette de Mudie ne figure point sur la couverture.

Quand elle essaie de mettre son pince-nez, il se trouve que la mince chaîne d'or à laquelle il est suspendu s'est accrochée aux plis de sa robe.

Il semble à sa nièce qu'il s'écoule plus d'une heure avant que Mrs. Chantry ait réussi à le dégager, à l'ajuster sur son nez grec et à examiner le titre du livre.

— *Miching Mal-le-cho!*... Quel bête de titre!

— C'est du Shakespeare, — dit l'infortunée, avec un soupir.

— Oui-da!... Alors, il devrait en avoir honte! Quoi qu'il en soit, c'est un bête de titre! — Par un débutant — je ne les aime pas. Que Dieu me préserve des apprentis! Je suis sûre de n'avoir jamais demandé ce *Miching Mallecho!* Il serait à souhaiter que Mudie, — dit-elle en ricanant, — ne remplisse pas ma caisse de telles niaiseries! Elle tourne une page ou deux.

— Ah! des marges très larges et des caractères énormes. Cela veut dire qu'il n'y a pas grand'chose là-dedans... Vous ne l'avez pas fait demander n'est-ce pas?... Au fait, non — puisque c'est moi qui, de ma propre main, ai écrit la liste.

— Je ne l'ai pas fait demander, commence miss Jocelyn, d'une voix étranglée, mais...

Sa confession est interrompue par Mrs. Chantry qui, s'étant baissée de nouveau à terre, retourne les dix-huit exemplaires.

— Qu'est-ce qu'il a envoyé d'autre?... Mais pourquoi sont-ils arrivés dans du papier marron au lieu d'être dans une caisse? Pourquoi sont-ils chemisés de blanc? — dit-elle, dans un crescendo d'étonnement qui arrive à son comble quand elle lit, pour la seconde, la troisième et la quatrième fois : le *Miching Mallecho* toujours, et toujours.

— Le bonhomme devient fou! Est-ce une mauvaise farce? Ma chère enfant, avez-vous perdu la raison en demandant dix-huit *Miching Mallecho?*

Il n'y a plus moyen d'esquiver l'aveu.

— Je n'ai pas demandé ce livre, ce sont des exemplaires que m'ont envoyé les éditeurs. Car c'est moi qui en suis l'auteur!

Malgré ses cinquante-huit ans passés, les yeux de Mrs. Chantry sont encore d'une belle grandeur; mais à ces mots ils semblent énormes.

— Quoi! c'est vous qui l'avez écrit?

— Oui.

— Vous l'avez fait publier?

— Oui.

— Alors, vous êtes le débutant?

— Oui.

Emma se rend bien compte qu'elle avoue ses péchés à la façon d'un perroquet, mais dans le ton et le regard de sa tante, il y a un je ne sais quoi, qui rend impossible tout autre genre de confession.

— Vous avez écrit un roman en trois volumes, intitulé *Miching Mallecho*?

— Oui.

— Vous et Shakespeare! cela doit être du propre!

La réflexion, certes, n'est pas aimable. Mrs. Chantry le sait bien. Mais comme pour Zimori, dont il a été dit qu'il était maître de sa plaisanterie pendant que les autres l'étaient de ses biens, les plaisanteries de Mrs. Chantry se sont toujours échappées de ses lèvres, avant qu'elle songeât à se préoccuper de ses biens.

Ses narines palpitent malicieusement, quoique au fond du cœur elle se sente blessée au point d'éprouver peu de pitié quand, au mouvement de sa fille adoptive, elle s'aperçoit que le coup a porté. Du reste, à quoi bon vivre ensemble, si l'on n'est pas toujours sûr de frapper au bon endroit son commensal, en raillant ses faiblesses?

Aussi, c'est d'un tout autre ton qu'elle ajoute :

— Ainsi, je ne devais pas être mise dans la confidence? J'ai toujours entendu dire que nos pires ennemis habitent sous notre toit. Sans le hasard, je n'aurais rien su de toute cette histoire?

— Ici, vous avez tort, répond Emma.

La colère et la honte provoquées par la raillerie de sa tante font place au désir de se justifier.

— Je voulais attendre que le succès se dessinât; je crois ce livre appelé à réussir... Ce qui est sorti de mon cœur

devra toucher celui des autres. J'attendais le moment de déposer mes lauriers à vos pieds. Peut-être, hélas! n'en aurai-je pas même un brin à vous offrir! Mais, je vous aurais tout dit depuis longtemps... Seulement, ma chère bonne, — ajoute-t-elle en mettant ses bras caressants autour de la vieille dame — notre entourage est tellement bavard, et vous-même... vous parlez volontiers. Ce que vous dites est charmant, mais un peu trop abondant...

— Oui, je comprends, — reprend-elle, à moitié fâchée et adoucie, — je suis une bavarde, mais je n'aurais pas soufflé mot, à propos de *Miching Mallecho*. L'honneur de la famille m'eût fermé la bouche et, en second lieu, je n'aurais jamais su prononcer ce mot-là!

Elles se mettent à rire toutes deux comme des personnes qui ont été sur le point de se quereller, et qui ont échappé à la tentation.

— Et maintenant? — demande la tante, pour en finir et sans pouvoir quitter le ton de persiflage provoqué par ce nom discordant, — serez-vous assez bonne pour me dire ce que signifie ce *Miching Mallecho*?

— Shakespeare l'a dit. Cela signifie : *La Perversité!*

— Hum, je comprends maintenant pourquoi vous avez désiré vous réfugier dans ce grenier! Puis-je vous demander comment vous êtes parvenue à vous faire publier?

— J'ai envoyé mon ouvrage à plusieurs éditeurs, jusqu'à ce que j'en aie trouvé un, qui aît consenti à le prendre.

— A-t-il voyagé beaucoup?

— Hé! hé! pas mal. Il a été refusé quatre ou cinq fois, — dit-elle à contre-cœur.

— J'ai peur qu'on n'en ait pas eu une bien bonne opinion.

— Ah! sans doute, ils ne l'avaient pas lu. Je m'imagine que les éditeurs reçoivent des averses de manuscrits en telle quantité, qu'ils n'en connaissent que le vingtième... Heureusement, ils n'ont pas jeté le mien, par erreur, dans le panier aux rebuts!

Mrs. Chantry trouve cette idée d'une irrésistible drôlerie. Mais elle prend sur elle de ne la souligner que par un mouvement de sourcils qui signifie : « Êtes-vous bien sûre que c'eût été par erreur? »

Sa nièce comprend le langage des sourcils et fait la grimace.

— Enfin qu'importent ses quelques naufrages! Il est arrivé à bon port; il a trouvé un asile confortable chez Brent et Lackwood.

— Je ne connais pas ces noms-là.

— Ils se sont établis tout récemment, ce sont des nouveaux, des audacieux.

— Et ils l'ont accepté?

— Oui.

— Vous ont-ils envoyé en même temps un chèque en blanc? Non, n'est-ce pas?... Allons, n'ayez pas l'air fâché! Je vois bien qu'ils n'en ont rien fait. Mais devez-vous gagner de l'argent dans cette affaire?

— Assurément non. Tous ceux qui savent ce que c'est que la publication d'un livre vous diront qu'un écrivain doit se résigner à ne rien toucher pour sa première œuvre.

— Alors, quel dommage qu'il ne puisse pas commencer par la seconde!

— Sans doute, je ne toucherai pas un sou; mais que m'importe? Du reste, je dois vous avouer que j'ai dû avancer cinquante livres pour couvrir les frais, avant qu'on eût consenti à la publication.

— Cinquante livres! Comment avez-vous pu vous les procurer? je voudrais bien, moi, parler de cinquante livres avec un air aussi dégagé que le vôtre!

— J'ai fait des économies sur ma pension et Lesbia m'a prêté le reste.

D'un ton blessé la tante reprit :

— Alors Lesbia était au courant? Vous lui dites tout, à elle?

— Je n'ai pu faire autrement. Un jour, elle vint en visite et ne trouvant personne en bas, elle bondit jusqu'ici et me prit sur le fait. — Je fus très fâchée contre elle.

— Mais vous lui pardonnâtes son irruption dans votre retraite, à condition qu'elle soutiendrait votre entreprise. Je me demande comment elle l'a pu, elle qui est toujours sur le point de faire banqueroute.

— Elle a emprunté la somme à son mari, à Tom.

— Oui-dà! Alors Tom lui aussi est dans le secret?

— Oui, il a tout su. Mais depuis longtemps il a dû l'oublier. Ce n'est pas un événement qu'il ait dû emmagasiner dans sa mémoire.

— Ah! (et tout en tournant une page ou deux du volume) quel est le genre de ce livre? — De quoi parle-t-il? — Son sujet doit être, sans doute, le même que celui de tous les autres... l'amour, je suppose?

A en juger par la couleur de son visage pendant tout ce dialogue, miss Jocelyn devait avoir passablement chaud, mais à cette interpellation directe, elle s'empourpra soudain.

— Je sais que vous allez vous moquer de moi. — Ce ne sera pas la première fois. Mais, j'ai pensé que ma manière de traiter les passions dans ce roman était plutôt nouvelle, — et (avec une légère moue d'importance qui perçait à travers le tremblement de sa voix) j'ai voulu parler de leur influence.

— Grands dieux! mais puis-je vous demander de quelles passions il s'agit?

Avec un ton où se confondent l'envie de rire et un certain malaise.

— Si je vous réponds, vous allez probablement vous écrier encore « grands dieux! »

— C'est possible! l'influence des passions! Grands....

Elle s'arrête au milieu de l'exclamation.

— Où avez-vous attrapé cette locution, et qui vous a instruite sur ce sujet?

— Sur quel sujet?

— Eh bien, sur l'influence des passions!

— Ah! de grâce ne répétez pas ce mot avec cette terrible voix, s'écrie Emma riant d'un rire forcé. Vous rendriez ridicules les dix premiers vers du *Paradis Perdu* si vous les répétiez sur ce ton.

Cédant à la demande de sa nièce, Mrs. Chantry consent à ne plus réitérer ses questions. Mais il est douteux que le parti qu'elle prend soit beaucoup plus agréable à Emma. Elle s'installe sur sa chaise, et tournant la première page, elle commence à lire sérieusement le livre de génie, poussé si inopinément à ses côtés. Elle serre les lèvres sarcastiquement, et son air contrarié ne le cède en rien à celui de sa jeune compagne.

— Vous n'aurez pas, sans doute, la cruauté de lire ici, sous mon nez ! — s'écrie celle-ci.

(Au moins a-t-elle acquis la certitude d'avoir une lectrice !)

— Certainement, je l'aurai, cette cruauté, — lui répond sa tante, avec fermeté, — vous désirez être lue, et vous pourrez commencer à juger de l'effet produit sur moi par l'influence des... Vous ne tenez pas à ce que je répète votre expression ?

La demi-heure qui suit n'a rien d'agréable pour miss Jocelyn. Elle voudrait quitter la chambre, mais elle est retenue par la poignante curiosité de voir l'impression que fera son enfant chéri, de connaître le pouvoir de son génie littéraire sur celle qui lui servit de maman. Au cours de la lecture, peut-être entendra-t-elle un cri de tendresse et d'admiration involontaire pour son œuvre. Mais, son attente est vaine. Aucun cri ne se fait entendre. Les yeux de sa tante parcourent les pages, l'une après l'autre ; ses doigts les tournent machinalement. Pas une marque de désapprobation ni d'acquiescement ? De temps en temps, les sourcils remontent jusqu'à la racine des cheveux. — Trois quarts d'heure s'écoulent ainsi — puis une heure. Les pages tournent en silence. Du moins, la lectrice n'en saute pas une, et n'a pas bâillé une seule fois. Ce sont là de favorables présages, mais combien paraîtraient plus agréables à miss Jocelyn quelques réflexions, un seul mot, même désobligeant ! — Le premier coup du dîner se fait entendre. — On lit encore. — Enfin Mrs. Chantry lève les yeux, mais son regard se fixe sur la pendule, et non pas sur sa nièce. Mettant son pouce dans le volume, elle dit froidement :

— Vous ferez bien d'aller vous habiller. Tom avec Lesbia et les Hatcheson viennent dîner ce soir.

Elle se prépare à quitter la chambre.

— Ceci dépasse vraiment les forces humaines ; vous n'allez pas partir sans me dire un mot sur mon livre ?...

La vieille dame s'arrête sur le seuil, en tenant le bouton de la porte.

— Que voulez-vous que je vous dise ? — répond-elle d'un ton ennuyé. — Que je trouve cela une jolie histoire à écrire pour une jeune fille de vingt-trois ans ? Il faut me laisser le

temps de m'habituer à l'idée que j'ai réchauffé un serpent dans mon sein.

— Votre métaphore n'est pas meilleure que celle de lord Castlereagh, qui comparait ses ministres à des crocodiles, avec leurs mains dans les poches.

Elle tâche de rire, mais ses yeux se remplissent de larmes amères.

II

Pendant les cinq milles qui séparent leur porte jacobite de la porte crênelée de Mrs. Chantry, le voyage de Tom et de Lesbia Heathcote s'était effectué sans agrément. Ils s'étaient querellés, tout le long de la route.

Tom ne se souciait pas de venir et ne pardonnait pas à sa femme de lui avoir forcé la main.

— Pourquoi, au nom du ciel, par cette nuit humide, faire un trajet de cinq milles pour aller dîner avec des gens que nous voyons tous les jours? Par-dessus le marché, la cuisinière de votre cousine est une véritable empoisonneuse! J'espère qu'on l'aura, depuis la dernière fois, mise à la porte.

— Comment pouvez-vous dire que vous les voyez tous les jours, quand vous êtes toujours fourré à Londres et que vous ne sortez pas de ces horribles bureaux?

— Je ne sais pas bien d'où viendraient vos élégances, si ce n'était pas de ces horribles bureaux.

— Mais, en tout cas, vous, vous les voyez quotidiennement.

— Pourquoi pas? — Quand j'aime les gens, je ne les vois jamais trop souvent. J'avais cru jusqu'à présent que vous aviez de l'affection pour Emma?

Cette dernière réflexion est accompagnée d'un léger ricanement, si un pareil mot peut s'appliquer à l'enjouement d'une matrone.

Quand Lesbia fait allusion, avec ce petit rire, à la prétendue tendresse de Tom pour Emma, elle est sûre de l'irriter.

Plusieurs fois, il s'est demandé si vraiment Emma... mais, les plus braves d'entre nous n'aiment guère que l'on publie leurs défaites.

Quant à Lesbia, elle ne comprend rien à l'impatience que montre son mari quand on le raille au sujet de sa cousine, mais, en revanche, ce qu'elle sait bien, c'est se servir, lorsqu'elle est elle-même de méchante humeur, de cette arme infaillible pour exaspérer son conjoint.

Sa manœuvre, cette fois encore, a réussi.

— Je puis aimer raisonnablement les gens, répond-il, sans continuellement user la semelle de mes souliers, ni abuser de leur patience en courant toujours après eux pour le leur dire.

Après une conversation menée, de part et d'autre, avec une égale vivacité, les sourcils des deux antagonistes mettent, nécessairement, un certain temps à se défroncer, quand le coupé s'arrête, et que le valet de pied ouvre la portière.

Pour Lesbia, c'est fait, en un instant. Avec la meilleure volonté du monde, elle n'a jamais été capable de rester maussade plus d'un quart d'heure.

Aussi est-ce d'une voix très amicale qu'elle s'écrie :

— Déjà arrivés! Comme le temps a passé vite! Je suis décidée à toujours me chamailler avec vous, quand nous irons dîner en ville!

Sa bonne humeur s'accroît encore à voir dans l'antichambre beaucoup plus de manteaux qu'elle n'en avait espéré. Son mari, qui la suit d'un air las et résigné, encore sous l'influence des coups d'épingle qu'elle a si vite oubliés, est plus lent à retrouver sa sérénité.

Les premières paroles que son hôtesse lui murmure à voix basse, précaution bien inutile au milieu du brouhaha de quatorze ou quinze causeurs, ne contribuent pas à adoucir son humeur.

— J'ai fait une telle bêtise! j'ai complètement oublié un de mes convives. L'on m'avait demandé si on pouvait me l'amener et j'avais répondu que j'en serais charmée. L'invitation m'est sortie de la tête, et voici, maintenant, qu'il faut qu'on dérange toute la table pour remettre un couvert. J'espère que vous n'avez pas trop faim.

— Je n'ai rien mangé depuis quatre heures trente, lui répond Tom, d'une voix douce, pour la rassurer.

Voici que le clignement, qui ne quitte guère les yeux de Mrs. Chantry, reparaît au milieu de ses préoccupations.

— Passez votre faim sur Lesbia, — lui dit-elle. — Elle a l'air d'un bonbon. Ah! enfin voici Emma! Ce n'est pas qu'il soit besoin de se hâter, car je suis sûre qu'il faudra encore dix minutes avant que nous puissions nous mettre à table.

Mrs. Heathcote devine tout de suite la cause de l'inexactitude d'Emma, quoique aucun des douze voisins de campagne auxquels la jeune fille fait ses compliments ne s'en aperçoive.

— Vous avez pleuré, — lui dit-elle, — quand Emma s'approche pour lui dire bonjour. Pourquoi?

Point de réponse à cette question.

— Je viens de m'apercevoir que j'ai serré la main à quelqu'un que je n'avais jamais vu auparavant. — Qui est-ce, d'où vient-il?

— Je n'en ai pas l'idée; j'allais vous le demander.

— Ce n'est pas vous qui l'avez amené?

— Non, mais il eût mieux fait de nous accompagner. Il nous eût empêchés de nous disputer.

Emma se met à rire, quoique ses joues soient encore rougies par l'eau froide avec laquelle elle a effacé la trace de ses larmes.

— Je voyais bien que ce n'était pas là, un de vos amoureux?

— Et pourquoi, je vous prie, ne serait-ce pas là, un de mes amoureux, comme vous les appelez d'une manière si inconvenante?

Au grand étonnement de sa cousine, Emma tressaille.

— Inconvenante! — répète-t-elle troublée. — Auriez-vous remarqué que j'aie une manière inconvenante d'envisager les choses?

Mais, voyant la surprise de Lesbia, elle reprend vivement la conversation.

— Cet individu a-t-il l'air d'appartenir à la famille des Hatcheson?

— Oui, plutôt.

— Est-ce un élève en agriculture?

— Il n'en a pas la tournure.

— Est-ce un ami de monsieur Small?

Lesbia secoue la tête.

— Certainement non. Les amis des curés sont, en général, des curés, eux aussi. Ce garçon-là est, à coup sûr, un laïque.

Miss Jocelyn n'a pas le temps de combattre cette affirmation, car on annonce le dîner.

Une minute plus tard, les couples appareillés se rendent au repas si retardé! Emma voit sa tante s'avancer vers elle, accompagnée de l'objet des conjectures.

Mrs. Chantry marmotte quelque chose qui ressemble à un nom. Ce qui prouve qu'elle aussi est dans l'ignorance de son identité.

Elle le présente comme cavalier à sa nièce qui se lève en souriant de son mieux. Il sourit, lui aussi, peut-être à cause de son nom massacré.

Ils partent donc, tous deux, en souriant — beau commencement pour faire connaissance, mais insuffisant pour la continuer.

Se rencontrer ainsi, sans rien savoir du passé, sans le moindre point de repère! — Le cœur lui défaille un peu à cette pensée.

Que ce serait plus convenable, si les lois de la société étaient moins compliquées, et si l'on pouvait soumettre l'inconnu à un petit interrogatoire! Qui êtes-vous? — d'où venez-vous? — comment gagnez-vous votre vie? — qu'aimez-vous? — que haïssez-vous? — y a-t-il un point noir dans votre existence ou dans l'histoire de votre famille, dont vous puissiez m'avertir?

A peine cette idée lui a-t-elle traversé la cervelle que l'étranger, à sa surprise, lui adresse la parole. Elle ne se figurait pas que ce serait lui qui commencerait.

— Avez-vous une idée du côté où est notre place? Je ne puis arriver à trouver mon nom.

Emma pense en elle-même, que ce serait bien extraordinaire. Mais, ayant aperçu le sien et, à côté, un papier blanc, ils s'assoient enfin.

— Quelle mode admirable d'avoir sa place désignée d'avance! — dit l'inconnu.

— C'est vrai, — réplique Emma — mais (avec une allusion involontaire à son air juvénile) vous pouvez à peine vous rappeler l'introduction de cet usage.

— Ma mère s'en souvient fort bien.

Voilà quelque chose d'acquis. Il a une mère! elle est vivante.

Si elle ne l'était plus, il eut dit : « aurait pu, » au lieu de « peut... »

— Cette mode fit son chemin tout doucement ; — du moins à ce que m'a dit ma tante. Plusieurs personnes répugnaient à l'adopter. Elles trouvaient que c'était un peu comme à une table d'hôte.

— Oui, c'est vrai. Ma grand'mère est du même avis.

— (Bravo ! Il a une grand'mère !)

— J'ai souvent béni ce guide si utile, quand j'ignorais qui était assis à côté de moi ! — continue-t-il, sans soupçonner, apparement, que tel est le cas présent de sa voisine.

Emma est tellement occupée à se demander s'il lui serait décemment possible de le mettre sur la voie des confidences, qu'elle oublie que c'est à son tour de lui lancer la balle.

— Causer avec une personne qui vous est inconnue, c'est comme si l'on parlait les yeux fermés, et je n'ai jamais pu comprendre comment peut se continuer un dialogue entre deux aveugles.

Cette généralité ne jette aucune lumière sur l'histoire de son voisin. Elle souhaite qu'il s'en tienne à sa grand'mère.

— Ce serait bien désagréable de ne pas être à même de voir si nos coups portent. C'est comme de se battre en duel dans l'obscurité. Chaque conversation, n'est-ce pas une sorte de duel ?

C'est encore une idée générale qui ne le cède en rien à celle qu'il vient d'énoncer auparavant.

A cette allure, ils n'avanceront guère. Tous deux avalent leur potage en silence, pendant quelques instants.

— Les traits des gens sont plus ou moins significatifs — reprend l'inconnu. — Ainsi, chez les uns, la bouche en dit long ; chez d'autres, ce sont les yeux, et, dans un ou deux cas, j'ai connu un nez qui jouait les premiers rôles.

Elle le regarde, involontairement, comme pour vérifier sa théorie sur sa propre personne. Elle s'aperçoit que pour la même raison, il en fait autant à son égard.

A cette découverte réciproque, ils se mettent tous deux à rire. — Quoi qu'il en soit, il lui semble plus éveillé, beaucoup plus vivant qu'aucun des deux élèves en agriculture qui travaillent, sous la direction d'un *gentleman-farmer* du voisinage.

Mais sa cravate est moins correctement nouée que la leur. Il n'y a pas d'erreur. Sa cravate est mal nouée! — Elle regarde celle de Tom pour mieux se renseigner. Oui, le nœud est indignement fait. Il n'appartient pas à la jeunesse dorée! C'est bien certain. — Alors, si ce n'est pas un *gentleman*, il a dû venir avec les Hatcheson.

A peine a-t-elle, à part soi, formulé ce charitable syllogisme, qu'elle a honte de son audace à juger un homme d'après le nœud de sa cravate.

— La conversation entre aveugles, — continue le jeune étranger, qui ignore, heureusement, l'opinion de sa voisine sur sa toilette, — ce ne serait pas là un mauvais sujet pour un essai.

— Assurément non. Cela rappellerait les titres de Hazlitt.

— Ah! si l'on pouvait seulement attraper un peu de son esprit! Oui, vraiment, ce serait un bon sujet d'article! — *La conversation des aveugles.* — Quand je serai rentré, je l'écrirai, cette nuit.

— Vous écrivez donc?

Enfin, voici donc une véritable indication! Mais le plaisir de la découverte est absorbé par le profond intérêt qu'elle ressent à trouver en lui un complice, un citoyen de ce monde littéraire, au seuil duquel elle vient de mettre un pied tremblant.

— Oui, je couvre d'encre pas mal de papier!

La bonne éducation de miss Jocelyn l'empêche, seule, de lui demander tout simplement, malgré l'envie qu'elle en a : Dites-moi votre nom, et je vous dirai si, oui ou non, j'ai entendu parler de vous comme écrivain.

Mais de ses lèvres ne s'échappe qu'une assez faible réponse :

— En vérité!

— Vous n'êtes certes pas au nombre de mes lectrices, — reprend le jeune homme riant, mais un peu piqué.

Il ajoute ;

— Pourquoi êtes-vous aussi surprise que j'écrive?

— Je n'en suis pas du tout surprise, — répond-elle avec l'embarras d'une personne qui vient de commettre une impertinence... Que je suis sotte de vous avoir donné une pareille idée de moi! Vous savez combien peut être compliqué un

enchaînement d'idées, et je ne vous fatiguerai pas à vous expliquer la cause d'une exclamation aussi absurde.

— Je travaille généralement comme une taupe sous terre, de sorte qu'il n'est pas surprenant que vous n'ayez jamais entendu parler de moi, — dit-il, de bonne humeur.

— Mais vous remontez, de temps en temps, à la surface? — lui répond-elle, avec un sourire qu'elle sent bien un peu sincère, puisque par là, elle tâche de lui suggérer qu'elle est au courant des occasions où il sort de terre.

— Je suis à l'*Époque!* Connaissez-vous ce journal?

Elle fait la grimace. Car ne pas savoir ce que c'est que l'*Époque*, ce serait comme de ne pas savoir ce que c'est que le Lord-Maire ou la Chambre des Communes.

— J'ai publié l'an passé, un petit volume d'essais et je pensais qu'il aurait pu vous passer sous les yeux, par hasard.

La vanité blessée du jeune auteur fait vibrer en Emma une corde sympathique, au point qu'elle est sur le bord du mensonge.

Par une inclinaison de la tête, doit-elle indiquer qu'elle est au courant ce ce volume? Mais la vérité triomphe. Sa tête reste immobile, et le visage sans expression.

— Il est évident que vous n'en avez jamais entendu parler, — reprend-il, franchement vexé. — Quel bon remède contre la vanité qu'une visite à la campagne du samedi au lundi!

Elle rougit, contrariée de l'avoir blessé, et dépitée par l'accent de sa voix.

— Nous lisons quelquefois, nous autres campagnards, — dit-elle tranquillement.

— Excepté mes *Chaînes et Trames*. Du reste, je pense que vous n'êtes guère une personne à...

A son tour, elle l'interrompt :

— *Chaînes et Trames!*

Et rougissant :

— Comment! c'est vous qui avez écrit *Chaînes et Trames*?...

— Mon Dieu, oui.

— Vous avez écrit les *Imbécillités imaginaires*?

— Oui.

— *Les Libéraux sans l'être*?

— Oui.

— L'essai sur la *Mélancolie d'Antoine?*

— Oui.

— Le *Modeste hommage à Charles Lamb?*

— Oui.

Ses yeux, sans qu'elle en ait conscience, brillent d'un éclat pareil à celui des eaux sous l'ardeur du soleil.

— Ne pas connaître *Chaînes et Trames!* N'en avoir jamais entendu parler! Mais il y a des passages que je récite par cœur! Je les ai achetés, je les ai lus, je les ai étudiés! Êtes-vous sérieux en me disant que vous êtes l'auteur?

— Absolument. Mais d'où vient votre surprise? Mes œuvres ne sont pas anonymes. Mon nom se trouve sur la couverture.

— Vraiment?

— Mon nom, Edgard Hatcheson est imprimé, en gros caractères, sur la couverture.

— Alors, vous êtes allié aux Hatcheson?... (se reprenant) à monsieur et madame Hatcheson?

Ses regards se portent, involontairement, vers ces époux depuis peu de temps fixés dans le voisinage avec la réputation d'avoir fait trop visiblement fortune aux colonies, et dont leurs connaissances ne parlent qu'en les appelant « ces affreux Hatcheson ».

— Je suis leur neveu.

— Neveu de Mrs. Hatcheson! répète Emma d'un ton étonné, dont elle n'a pas conscience.

— Je suis le neveu de monsieur Hatcheson, — dit-il, en se reprenant vivement.

Miss Jocelyn est un peu soulagée.

Le petit mari, humble et silencieux, est moins choquant que sa femme si grosse et si vulgaire.

Mais, que l'auteur de ces délicieux essais, dont la délicatesse et la verve ont été tellement appréciés par le public qu'une demi-douzaine d'éditions en fut lancée dans un nombre égal de mois; qu'un écrivain, qu'elle n'avait jamais songé avoir la bonne fortune de rencontrer, se révèle comme le proche parent de ces Bugaloos, que pendant tout un mois elle a esquivés, soit à Londres, soit à la campagne, c'est vraiment trop cocasse pour être vrai! Sa respiration en est coupée. Mais il faut, cependant, donner quelques explications.

— Sans doute. Le nom est le même. J'aurais dû associer ces deux idées. Comment n'y ai-je pas songé? — murmure-t-elle. — Ce n'est pas du reste, un nom ordinaire.

Et, quittant ce sujet désagréable pour un autre plus satisfaisant :

— Ainsi, je parle à l'auteur de *Chaînes et Trames*? Combien de fois me suis-je demandé si j'aurais jamais cette bonne fortune? Il y a tant de questions que j'aurais voulu vous poser, sur lesquelles je désirais être renseignée.

Ses yeux se fixent sur lui, avec la plus flatteuse attention.

— Où trouvez-vous, par exemple, ces fragments de vers inconnus? — ces citations qui pendant des jours intriguent le lecteur? d'où vient « l'aveugle Orcon qui soupire après l'amour? »

— Ce n'est pas si inconnu que vous le pensez!

— Vraiment, je l'ai cherché dans tout Milton. Il m'avait semblé reconnaître la tournure de son style.

Elle énonce cette dernière phrase avec un certain contentement d'elle-même.

— Ce n'était pas la peine de chercher dans Milton ce qui appartient au brillant Keats, — lui répond-il avec un peu de brusquerie.

— Keats! que je suis sotte de ne pas y avoir pensé!... Et maintenant, pour me venger de vous avoir avoué mon ignorance, je vais vous faire part de la seule réserve que j'aie à formuler à propos de votre livre : je n'aime pas son titre. Il est pauvre, banal, et ne donne aucune indication sur les trésors qu'il recèle.

Il rit.

— Vous manquez votre coup, je ne suis pas coupable du titre de *Chaînes et Trames*. C'est ma sœur qui l'a choisi.

Un peu plus tôt, Emma aurait été fort aise d'ajouter cette nouvelle figure à sa galerie, mais la découverte qu'elle vient de faire de la parenté du jeune écrivain avec les Hatcheson lui enlève tout désir de pénétrer plus avant dans cette famille, à peine acceptable.

Sans nul doute, grand'mère, mère et sœurs sont dignes de la tante...

— Votre sœur! Vraiment? — Écrit-elle? elle aussi?

— Ah! grands dieux, non!

Cette réponse est exprimée, avec une reconnaissance si vive envers le Ciel, que sa voisine rougit violemment. Mais, se souvenant que l'ignorance où il est de ses occupations littéraires l'empêche d'y faire la moindre allusion, elle reprend, avec autant d'indifférence que possible.

— Pourquoi dites-vous : « Grands dieux! non? »

— Vous ignorez donc que deux personnes exerçant le même métier ne peuvent pas faire bon ménage? Je m'entends, jusqu'à nouvel ordre, parfaitement avec ma sœur; et puis, dans une famille, c'est bien assez d'un seul membre qui considère la création comme un sujet d'article.

— Est-ce de cette façon que vous avez envisagé la création quand vous écrivîtes *Chaînes et Trames*? — dit Emma désappointée. Que je suis aise de ne l'avoir pas su plus tôt! Quel dommage que vous me l'ayez dit!

Suit un silence très embarrassé.

— Désapprouvez-vous donc que les femmes écrivent? — lui demande miss Jocelyn d'une voix étouffée, qui lui semble presque révéler son formidable secret, mais qui ne donne aucun soupçon à son voisin.

— Ai-je dit que je n'approuve pas qu'une femme écrive?

— Vous en aviez l'air.

— Si c'était mon opinion, je l'exprimerais tout bas. Car la majorité a toujours raison, et de nos jours, il est bien rare de ne pas rencontrer une femme qui n'ait pas mis à l'air ses opinions avec le concours de l'imprimerie.

— « Mis à l'air ses opinions! » — répète Emma indignée. — La tournure de votre phrase est bien méprisante. Pourquoi ne dites-vous pas tout simplement : « énoncé ses opinions », comme vous le diriez d'un homme?

— Je dirai très volontiers tout simplement : « énoncé »...

Autre court silence. — Miss Jocelyn se hâte de le rompre, tant elle est incapable de résister plus longtemps au plaisir dangereux de futures découvertes.

— Il est rare, dites-vous, de rencontrer une femme qui n'ait pas écrit. Eh bien, ajoute-t-elle, en regardant autour de la table, combien en découvrez-vous ici qui aient écrit autre chose que des invitations à dîner, ou des comptes de maison?

La table de Mrs. Chantry est ronde. L'œil du jeune homme, un œil très brillant, ma foi, inspecte le cercle des dîneurs et gravement :

— Je ne puis répondre que de la femme de mon oncle.

Elle remarque qu'il ne l'appelle pas sa tante.

— Oh! moi, je puis répondre de ma tante, — dit-elle gaiement, — et de ma cousine, — ajoute-t-elle en désignant Lesbia.

— La dame en vert est votre cousine?

— Oui, et voici son mari! indiquant Tom, — avec la hâte d'une parente qui veut empêcher que, dans son ignorance, l'étranger n'en dise du mal. Je puis répondre de mon cousin, de votre voisin — de Tom Heathcote. En fait, il n'y a pas un d'entre nous tous, pas un de nous, — conclut-elle, en se reprenant dans la crainte superflue d'être démasquée, — dont je ne puisse répondre.

Elle lui a lancé un rapide regard, pour voir s'il n'a pas remarqué son hésitation. Mais elle est plutôt vexée, sans savoir pourquoi, que la légère hésitation de sa voix ait passé tout à fait inaperçue.

— Peut-être ai-je eu tort de généraliser, d'après les dames de South Kensington, auxquelles mes pages ont été jetées en pâture?

— Vous habitez à South Kensington — lui demande-t-elle avec cet air de respectueux intérêt, qu'auparavant il avait trouvé si agréable.

Elle est sincère. Les us et coutumes de l'auteur de l'*Humble Tribut à Charles Lamb* lui paraissent de la plus haute importance. Sur son voisin, qui en a conscience, et qui généralement n'est pas timide, cette idée produit une impression de timidité qui ne lui déplaît pas.

— Je vis dans un endroit dont je suis sûr que vous n'avez jamais entendu parler.

— Vraiment?

— On me contait, l'autre jour, qu'un secrétaire des colonies avait installé un globe terrestre dans son bureau. Quand on lui posait une question importante sur quelque pays de son ressort, il répondait toujours : « Ce n'est pas sur mon globe. » Eh bien je suis sûr que Tregunter-Road n'est pas sur votre globe.

— Tregunter-Road! non, en effet, je ne crois pas savoir où c'est. Avez-vous écrit *Chaînes et Trames* à cet endroit?

— Il a l'honneur d'être le berceau de deux ou trois de mes chefs-d'œuvre.

Il pense que, malgré l'agrément qu'il éprouve à inspirer une telle admiration, il n'a pas le droit de se laisser prendre, aussi, trop au sérieux. Elle se trompe sur ses sentiments.

— Je m'aperçois que mes questions frisent l'impertinence. Mais si vous saviez avec quel profond intérêt j'apprends comment on produit de bons ouvrages, vous m'excuseriez!

Embarrassé du piédestal sur lequel elle l'a juché, il se met à rire.

— Je vous en prie, ne vous moquez pas de moi, je ne suis qu'un étudiant, j'ai la mauvaise habitude de...

Mais malgré le plaisir que M. Hatcheson aurait eu à se confesser de sa mauvaise habitude à une voisine aussi idéale, et qui n'y croirait pas, on ne lui en laisse pas cette fois le loisir.

L'attention que, si flatteusement, Emma lui consacre est à ce moment interrompue par une phrase que le vieux maître d'hôtel prononce si distinctement qu'il ne peut s'empêcher de l'entendre.

— Un peu plus de conversation à droite, mademoiselle!

Les regards des jeunes gens se croisent. Il est stupéfait. Quant à elle, elle éclate de rire.

— Il a été au service de ma tante, depuis son mariage, — lui explique-t-elle. — Il surveille toujours ma conduite quand nous avons du monde à dîner, et je me plais à lui désobéir.

III

— Eh bien, avez-vous découvert qui il est? — demande à Emma, après dîner, Lesbia, quand sa cousine, après avoir rempli ses devoirs de maîtresse de maison et installé par paires les convives du sexe faible, peut enfin obéir aux signaux impatients par lesquels Mrs. Heathcote l'engage à cesser ses politesses.

— J'ai réussi.

Ses yeux brillent à l'idée de la grandeur d'une pareille découverte!

— Oui! Devinez!

— Ai-je entendu parler de lui auparavant?

— Je pense que oui — dit-elle, très lentement pour jouir plus longtemps de l'effet qu'elle va produire, c'est... c'est Hatcheson, le Hatcheson qui a écrit *Chaînes et Trames!*

— *Chaînes et Trames!* — répète Lesbia, d'un air étonné, sans le ravissement sur lequel avait compté miss Jocelyn.

— Était-ce cette histoire dans laquelle un homme, pendant sa lune de miel, pousse sa femme au fond d'un précipice et transporte son cadavre, à travers l'Europe, dans une caisse à piano?

— Mais non. Vous devez confondre avec quelque affreux roman à sensation. *Chaînes et Trames*, c'est un volume de délicieux essais qui, il y a deux ans, soulevèrent une clameur de louange. Je vous en ai lu un ou deux des meilleurs, et vous m'avez dit qu'ils vous plaisaient infiniment.

— C'est vrai, je m'en souviens, que je suis sotte! *Heur et Malheur* était le titre de cet autre livre que M. Dongall a laissé chez nous à sa dernière visite.

Emma garde le silence. Elle s'était toujours douté que le goût littéraire de Lesbia n'était guère éclairé. Mais cette dernière maladresse creuse entre elles un abîme plus profond que jamais.

— Maintenant, dites-moi bien vite, pourquoi avez-vous pleuré avant dîner?

Sans le vouloir, Mrs. Heathcote a abordé le seul sujet qui pût lui faire pardonner sa grossière erreur de tout à l'heure. La bouche d'Emma se détend.

— Mes livres sont arrivés, mes *Miching Mallecho*. J'en ai six exemplaires.

— Et c'est sur eux, que vous avez versé des larmes? Vous ont-ils donc mécontentée? Ne sont-ils pas agréablement présentés?

— On ne peut mieux. Les caractères et le papier sont beaux. La couverture est en jolie toile.

— Eh bien! pourquoi pleurer?

— Tante Chantry est montée dans la tourelle, ce qui ne lui arrive pas une fois tous les quinze jours, juste au moment où je déballais les volumes. Vous savez combien je désirais ne pas lui révéler mon secret avant d'avoir vu si l'ouvrage avait, oui ou non, du succès.

— C'est un succès sûr!

Quoique Lesbia ne l'ait pas lu, et quoique miss Jocelyn fasse peu de cas de ses opinions littéraires, celle-ci se sent vaguement réchauffée par une affirmation si chaleureuse.

— Elle a commencé par se moquer du titre...

— Dame, vous savez que j'en ai eu longtemps peur, de ce titre-là. Il est trop tard pour le changer, j'imagine?

— Pour un empire, je ne le changerais pas. Elle s'est assise alors pour lire, et je ne puis vous dire de quelle angoisse j'ai été prise. A mesure qu'elle lisait, je voyais à l'expression de son visage (expression qu'elle a quand elle est contrariée), que sa lecture ne lui plaisait pas. Quand elle quitta ma chambre, elle me fit une remarque... je n'ose pas la répéter — par là, elle m'a montré qu'elle trouvait le livre très inconvenant. Quel coup je reçus alors!

— Inconvenant! — répète Lesbia, avec un air de stupéfaction qui fait place à un vif sentiment de gaieté. — Vous avez écrit, vous, un livre inconvenant? Le monde est donc à l'envers? Enfin cela vaut mieux que d'en écrire un ennuyeux : Pouvez-vous me le prêter? puis-je l'emporter ce soir?

— J'en ai six exemplaires, — j'ai toujours eu l'intention de vous en offrir un! Mais, s'il est inconvenant, Tom préfèrera, je pense, que vous vous absteniez de le lire?

Un rire sous cape est la seule réponse de Mrs. Heathcote.

— Je ne songe pas, — dit Emma, — à biaiser sur le bien et le mal. Je n'imagine pas qu'on ait le droit de me taxer d'inconvenance parce que j'ai essayé de parler des mobiles principaux de l'humanité, de peindre la vie et la passion, telles que Dieu les a faites et non pas avec le masque et le domino dont les a affublées la convention sociale!

— Est-ce là un passage de *Miching Mallecho*? Cela sonne bien, j'en veux un exemplaire. Je pense que la tante Chantry l'aimera mieux à mesure qu'elle avancera sa lecture.

— Au contraire, elle l'aimera moins. La passion se déve-

loppe naturellement, avec plus d'intensité, à mesure que le roman suit son cours.

— Il faut que je l'emporte ce soir, je ne m'endormirai pas avant de l'avoir lu jusqu'au bout, et je le ferai lire à Tom aussi.

Miss Jocelyn se demande si cette lecture ajoutera beaucoup à la popularité de son œuvre. Mais Lesbia pense déjà à autre chose.

— Comment allez-vous divertir, ce soir, ces personnes si lourdes? — Si M. Dongall était ici, nous aurions pu nous livrer à quelques expériences d'écriture automatique ou à des lectures dans la pensée d'autrui.

— Malheureusement, il n'est pas là.

— Je ne puis vous dire quelles choses extraordinaires il a voulu que je fisse le dernier soir de sa visite.

— Sans attouchement d'aucune sorte, seulement par le pouvoir de ses yeux, sans doute?

— L'une de ces choses fut d'aller vers Tom qui, assis dans son fauteuil, lisait ou prétendait lire par manière de protestation : je lui ai enlevé son pince-nez et je l'ai mis sur le nez de M. Dongall. Pourquoi toussez-vous? Vous devez certainement trouver cela très curieux?

— Très curieux en effet, — dit-elle d'un ton distrait, — car elle vient d'attraper un petit bout de la conversation qui se tient entre Mrs. Hatcheson et sa tante, à qui, comme maîtresse de maison, échoit la tâche de divertir ses convives les moins attrayants.

— Je ne puis vous dire combien nous étions pressés de vous présenter notre jeune homme, — dit l'invitée, de sa grosse voix coloniale. — Certes, je n'ai rien à dire contre nos voisins, jamais famille ne fut plus chaudement accueillie que la nôtre (ceci n'est pas tout à fait vrai). Mais vous me permettrez de vous dire que, dans notre petit cercle, il n'y a pas une maison dont on parle dans les mêmes termes que de Chantry-Castle?

— Vous êtes bien bonne, répond la tante — avec un sourire poli où sa nièce remarque un ennui tragique.

— Et quoiqu'il soit mon neveu (il était moins désireux, lui, d'insister sur cette parenté), je puis dire que c'est un garçon hors ligne!

— Vraiment?

— Étudiant d'Oxford!

— Oui-da?

— On avait là une très haute opinion de son mérite.

— Est-il encore à Oxford? — (Elle étouffe un bâillement dans les plumes de son éventail).

— Oh! non. Il l'a quitté il y a deux ans. Maintenant, il écrit, mais... seulement pour son plaisir.

Emma sourit, en pesant la différence entre cette affirmation et la version que le jeune écrivain lui donna lui-même, et d'après laquelle il est bien évident que, si *Chaînes et Trames* a illustré son auteur, le livre n'en a pas moins servi à « faire bouillir la marmite. »

Mais son sourire s'efface à la sombre réplique de sa tante, blême de colère.

— Qui est-ce qui n'écrit pas de nos jours?

Au son de cette voix, dont la férocité ne lui échappe pas, Emma est subitement prise d'effroi. Elle redoute que Mrs. Chantry ne la lâche (pour employer l'argot de nos jours) et ne se débarrasse du secret qui l'oppresse, au profit de la vaste et obséquieuse oreille qui est si près d'elle et qu'elle ne sème les perles de son génie devant une personne aussi indigne!

L'idée l'épouvante si fort, qu'elle se lève subitement et qu'elle quitte Lesbia, qui, probablement, continuait à lui donner de nouvelles preuves de la volonté de M. Dongall.

— Ah! vous vous sauvez! Vous êtes déjà à moitié convertie! Vous le serez bientôt tout à fait!

Emma se rapproche des deux dames inégalement assises sur le canapé de style Empire, auprès du feu. Mrs. Hatcheson en occupe la plus large part.

Elle arrive à temps pour entendre la réponse aux dernières paroles de sa tante, paroles dont son interlocutrice ne comprend pas la signification terrible.

— Oui, en effet, écrire est devenu tout à fait une élégance aristocratique!

— Je ne vois rien là d'aristocratique! Il s'échappe des pages imprimées, aussi bien des cuisines et des lavoirs que des palais.

Emma tremble. Sans doute ne se sent-elle pas désignée,

mais c'est là un horrible exorde; il ouvre la route qui va conduire à la révélation de son secret. Est-elle arrivée à temps pour tout arrêter? Elle se rassure bientôt.

— Oh! miss Jocelyn, j'ai bien envie de vous gronder, pourquoi avoir quitté cette ottomane? Vous ne savez pas quel gracieux groupe vous faisiez avec Mrs. Heathcote!

— En vérité, madame?

— Et puis, permettez-moi de vous le dire, vos poses sont toujours les plus heureuses du monde! Je dis toujours à mes jeunes filles : « Pourquoi ne pas vous asseoir, vous tenir, marcher comme miss Jocelyn?... » Cela semble si naturel chez elle! Je suis sûre qu'elles doivent être lasses d'entendre votre nom!

Emma se contente de murmurer une protestation confuse contre la grâce sans égale qu'on lui attribue.

— Du reste, nous ne valons pas mieux les uns que les autres. Aujourd'hui même, mon neveu — il est si drôle! — nous disait que celui qui prononcerait encore le nom de miss Jocelyn devrait payer un gage!

Le moment n'est pas précisément favorable pour l'entrée du héros de cette anecdote. Mais les hommes reviennent au salon et, d'instinct, il dirige ses pas vers la seule femme qu'il connaisse, à l'exception de sa tante. Emma l'évite. Elle ne tient pas du tout à ce que l'œil de Mrs. Chantry vienne exercer sa critique sur sa cravate incorrecte et sur sa chemise, qui n'est pas irréprochable. Du reste, Mrs. Hatcheson l'appelle pour qu'il témoigne du nombre de fois que le nom de miss Jocelyn est revenu dans leur conversation. En opérant sa retraite, elle est arrêtée par Tom.

— On ne peut jamais vous attraper au milieu de vos fonctions mondaines, — lui dit-il d'une voix maussade, légèrement adoucie par le vieux madère et le talent du nouveau cordon bleu. — Je voulais vous donner un conseil.

— Je ne les aime guère, et je suis sûre que vous ne vous entendez pas à en donner.

— Un conseil, à propos de Lesbia.

— Oui, ne l'encouragez pas, si elle a l'intention de se laisser aller ce soir à cette ridicule manie de spiritisme dont elle s'est coiffée récemment...

— Bah!... rassurez-vous!

— Vous ne savez pas jusqu'à quel point elle est plongée dans ses folies! La maison est remplie de feuilles de papier, sur lesquelles sont gribouillées ces absurdes écritures automatiques. Vous n'avez, de votre vie, jamais rien lu d'aussi idiot!

— Je ne vous crois pas un bon juge. Car les réponses n'ont de sens que si vous avez entendu les questions posées. Mais vous ne courez aucun danger ce soir; si nous avons des esprits parmi nous, ils sont très matérialisés (elle désigne Mrs. Hatcheson).

— Ha! ha! c'est bien vrai...

— J'ai découvert que ce jeune homme était son neveu.

— Non, son neveu à lui.

— A lui, à elle, peu importe! — Il a l'air assez plein de lui-même. Mais comment, attendre d'un porc autre chose qu'un grognement, — ajoute-t-il en regardant, avec mépris, la vulgarité des ascendants.

— Un parvenu plein de lui-même! un porc! le pauvre garçon, vous l'arrangez bien!

Elle est sur le point d'ajouter qu'il est fort distingué d'esprit, mais ce genre de distinction n'est pas celui qui désarmerait son détracteur. Malgré tous ses efforts, l'auteur de la *Mélancolie d'Antoine* doit rester aux yeux du *gentleman*, un prétentieux parvenu.

— Pour en revenir à Lesbia...

— Eh bien?

— Vous ne nous avez pas beaucoup vus tous ces jours-ci : sans cela, vous vous seriez aperçue à quel point elle est absorbée par ces infernales pratiques.

— Je m'imagine que Lesbia a l'esprit trop mobile pour être absorbée par aucun sujet.

— Vous ne nous avez pas gâtés depuis quelque temps. Pourquoi cela?

— J'ai eu à faire...

Quoiqu'Emma sache que son roman, dans les vingt-quatre heures qui vont suivre, doit être administré de force à Heathcote, elle frémit de terreur à l'idée de toutes les questions qu'elle pourrait faire naître, si elle en confessait l'existence. Mais son inquiétude est vaine.

— Lesbia s'occupe, aussi, de l'étude de la main, — reprend-il.

— Vraiment!

— On ne peut pas la rencontrer sans un manuel de chiromancie. Elle néglige tous ses autres devoirs!

— Tous?

— Elle voit à peine les enfants.

— Mais depuis quand? La dernière fois que j'ai été lui rendre visite, je lui ai même demandé de les renvoyer. Ils étaient tous autour d'elle en train de souffler dans des trompettes, de telle sorte que nous ne pouvions arriver à nous entendre... Elle avait l'air de se complaire à ce bruit.

— Elle est affreusement dure pour mon grand-père.

— Allons donc! il l'adore.

— Oui, autrefois. — Mais l'autre jour elle a insisté pour lui lire dans la main. Elle lui a dit que sa ligne de vie s'arrêtait court. Pauvre vieux! il n'a pas beaucoup aimé cette révélation. A soixante-dix huit ans, l'on ne goûte guère ce genre de prédiction!

— Certes, ce n'était pas à dire!

— Je n'ai pas été très satisfait non plus quand, la semaine dernière, elle est venue m'annoncer en pleurant, que ce M. Dongall avait lu dans sa main qu'elle serait veuve à vingt-neuf ans. — Je puis vous assurer que, si à ce moment, j'avais rencontré cet animal-là, et s'il eût eu femme, j'aurais fait en sorte qu'elle devînt veuve incontinent!

— Il n'a pas de femme?

— Je n'en sais rien, je ne veux pas le savoir, je l'ignore : demandez-le à Lesbia.

— J'ai moi-même assez de curiosité pour la chiromancie. Il doit y avoir quelque chose de vrai dans cette croyance qui a survécu à tant de religions, et à tant de philosophies. Cela ne manque pas de charme de croire que dans notre main est inscrite toute l'histoire de notre destinée. Si l'on pouvait seulement apprendre à la lire! Mais il y a deux ou trois questions que je ne me soucierais guère de poser au Destin.

Le sort futur de *Miching Mallecho* se dresse dans l'esprit de miss Jocelyn, naturellement, à l'insu de son compagnon.

— Pourquoi voudriez-vous connaître l'avenir? Pour une femme mariée, il y a assurément une satisfaction à savoir

quand elle sera débarrassée de son crampon!... Ah! je ne m'attendais guère à ce que vous prissiez le parti de Lesbia... « Toi aussi, Brutus!... » D'ordinaire, vous vous montriez mon amie!...

Quoique Tom soit très inquiet de tout soupçon qui aurait pu venir à sa femme au sujet de ses relations passées avec sa cousine, il ne craint pas, après dîner, de glisser, au hasard, une allusion à cette vieille histoire. Emma pense que sa mémoire lui joue un tour pendable, car ce n'est pas précisément donner une preuve d'amitié à un homme que d'avoir refusé sa main, il y a déjà six années. Mais ce serait tâche trop délicate que de rétablir les faits, et quand il commence à faire allusion, d'une voix attendrie, à ces imaginaires effusions de tendresse, elle tourne toujours les talons. — Ainsi fait-elle, cette fois encore.

— Allons, calmez-vous... Nous n'aurons pas ce soir de séance diabolique!

Elle tient parole. — Regardant dans la direction de sa tante pour voir où en sont les choses avec le jeune auteur, et s'apercevant, avec regret, que cela n'avance pas du tout, vu qu'ils sont séparés par toute la largeur du salon, elle va trouver le vicaire pour lui proposer son whist ordinaire. Le vicaire est un brave homme; le troupeau qu'il dirige se réjouit à la pensée qu'il est trop éminent pour une paroisse de campagne. Il n'est retenu loin de White-Chapel que par la santé d'un enfant unique et malade, dont la poitrine délicate a besoin de l'air champêtre.

Ce n'est pas cependant un saint accompli. — Sans cela, il supporterait plus patiemment la seule plaie qui empoisonne sa vie, c'est-à-dire l'habitude invétérée qu'a son curé, M. Smith, de l'imiter en tout, jusqu'à prendre part au whist pour lequel il n'a aucune aptitude naturelle ni acquise.

Miss Jocelyn attend auprès de la table de jeu, assez longtemps pour voir que le vicaire a échappé aux fautes exaspérantes et aux excuses plus agaçantes encore de son supérieur. Elle conduit le reste de la société à la salle de billard. Quand la partie est finie, tout le monde, même Tom Heathcote, lui paraît si en train qu'elle provoque le plus gai des étudiants en agriculture à un jeu qui consiste à courir autour du

billard les uns après les autres, les yeux bandés. L'on ôte sa chaussure et l'on tourne sournoisement. Chacun reste tranquille, à l'affût du moindre mouvement de son adversaire et, quand les deux s'élancent dans le vide, les spectateurs jusqu'alors silencieux se laissent aller à toute leur joie.

— Connaissez-vous ce jeu intellectuel? demande Emma au jeune Hatcheson, lorsqu'elle se trouve à côté de lui, devant le râtelier où ils replacent les queues de billard.

— Non, pas encore!

— Voulez-vous dire, par là, que vous ne vous souciez pas de vous y livrer encore?

— Au contraire, je pensais que, grâce à la librairie internationale, quand je pourrai m'acheter un billard avec quelques autres objets de luxe, je l'apprendrai à ma sœur et nous y jouerons tous les jours.

— Tous les jours! Quelle horrible perspective! Cependant, quoique vous n'ayez pas l'air de le croire, c'est un jeu qui demande un certain apprentissage.

Sa voix se perd alors dans un formidable orage d'applaudissements, auquel se joignent les vociférations des dames âgées et des messieurs un peu mûrs. Ce bruit est provoqué par l'agilité quasi masculine avec laquelle Lesbia vient de grimper sur le billard.

Son adversaire, au même moment, a la même inspiration.

L'auditoire retient son souffle. Mrs. Heathcote est à deux doigts d'être attrapée, mais à son oreille parvient la respiration de celui qui la poursuit. Elle saute à terre, et quoique, sans égard à son habit de cérémonie, il tourne avec prestesse à sa poursuite, malgré son prodigieux effort pour l'atteindre, elle parvient à lui échapper, aux applaudissements de la société. Ils rampent, tous deux, sous le billard, mais ils font tant de bruit, en se cognant la tête et les jambes, qu'ils n'atteignent pas leur but. Enfin, essoufflés, épuisés, ils cessent de guerre lasse.

— Je suis en lambeaux, — s'écrie Lesbia. — Voyez donc! Si nous avions lu dans la pensée, je serais partie sans accroc!

Mais elle exprime ce regret si gaiement qu'elle ne provoque pas la colère de Tom.

— Je ne vous ai pas demandé le quart de ce que je voulais

savoir, — dit Emma avec regret, quand elle voit que l'auteur de *Chaînes et Trames* va lui échapper. — Je ne vous ai pas même dit combien nous avons été tous heureux de vous avoir gardé toute la soirée.

Elle a absolument oublié combien l'apparition du jeune auteur dans leur salon a peu dépendu d'elle ou de sa tante. Mais on sent si bien qu'elle ne fait pas de phrases, qu'une fois de plus, comme pendant le dîner, il est touché de reconnaissance. Il a reçu une gerbe de compliments à propos de son livre, et n'a plus de difficulté à les accepter. Il semble être enivré de l'encens brûlé sur son autel par la main de cette nymphe blanche et charmante, si fraîche et si bien élevée, deux qualités qui se rencontrent rarement ensemble.

Il lui est impossible de formuler une phrase satisfaisante sans fatuité, et sans trop de modestie. Aussi l'emprunte-t-il à Shakespeare :

— « Madame, vous m'avez enlevé tous mes mots... », — lui dit-il respectueusement.

En même temps, sa tante, avec enjouement, lui frappe l'épaule de son éventail.

— Edgardo! — crie-t-elle d'une voix perçante. — Savez-vous bien l'heure qu'il est?

Elle s'éloigne. Emma dit malicieusement :

— Je croyais que vous vous appeliez Edgard?

— Oui.

— Alors?

— Ne me demandez pas d'explication, — dit-il, en contenant fort mal un rire de dépit. — M'appeler Edgardo est une mystérieuse plaisanterie que me fait la femme de mon oncle et devant laquelle je m'incline sans y rien comprendre.

IV

Emma emporte dans sa chambre à coucher ses quatre *Miching Mallecho*, moins par tendresse maternelle que par crainte des bonnes, à qui ce nombre d'exemplaires pourrait révéler son secret.

Tristement, pendant les courtes heures de cette nuit d'automne, elle tourne les pages en quête du poison, qu'au dire de sa tante, elle a si généreusement distillé. Elle est mélancolique, et cependant, à ses yeux attendris, quelques passages brillent comme s'ils étaient revêtus de l'éclat de la pourpre. Deux ou trois fois, elle se dit que ce ne serait pas une histoire plus invraisemblable que d'autres, si l'auteur de « *Chaîne et Trames* », alléché par l'originalité du titre ou sur la recommandation d'un ami, venait à ouvrir *Miching Mallecho*, et qu'ébloui par une de ses pages, il fût délicieusement surpris de voir une nouvelle planète se lever dans le ciel de l'imagination.

Découvrira-t-il, comme elle l'a fait avec joie, pendant cette soirée, la ressemblance qui existe entre sa tournure d'esprit, entre les audaces de sa pensée et les siennes?

Finalement, vers quatre heures du matin, elle se glisse dans son lit, et pendant son sommeil agité, elle est la proie de rêves contradictoires. Tantôt elle s'imagine que toutes ses connaissances ont rompu avec elle, à l'instigation de Mrs. Cave, la mauvaise langue des environs; et, au même moment, elle se figure être, à Albert-Hall, l'objet d'une mirifique ovation à l'occasion de son chef-d'œuvre. Elle s'éveille, en croyant repousser une couronne de lauriers qu'Edgard Hatcheson s'efforce d'attacher sur son front.

Il y a loin de la douce saveur du triomphe à l'expression qui se peint sur le visage de Mrs. Chantry, quand, le lendemain matin, cette dernière fait son entrée dans la salle à manger avec les trois volumes sous le bras.

— Je vous rends votre bien, — dit-elle à Emma d'un ton menaçant, en les déposant à côté de son assiette.

Elles s'assoient toutes deux, dans un profond silence, qui semble extraordinaire, car, d'habitude, le déjeuner en tête-à-tête est l'un des moments les plus agréables de la journée pour deux personnes sincèrement attachées l'une à l'autre, et qui souvent, allant chacune de son côté, ne se rencontrent plus avant le dîner.

L'affection de miss Jocelyn pour sa mère adoptive, quoique bien tendre et sincère, n'a jamais été tout à fait exempte de crainte, et ce n'est qu'en se donnant un coup d'éperon,

afin de stimuler son courage, qu'elle trouve la force de lui demander :

— Avez-vous pu... en lire beaucoup?

— Je l'ai lu de la première à la dernière page.

Réponse assez flatteuse, mais le ton dont elle est faite ressemble à celui d'un enfant qui, attristé par le mal de cœur, annonce qu'il a avalé la drogue prescrite. Aussi, la jeune romancière est loin d'être rassurée. Elle attend la suite avec un cœur qui bat bien fort. Mais comme rien ne vient, elle se hasarde.

— Vous a-t-il frappé comme ayant quelque valeur?

Une telle modestie mérite un compliment, fût-il très léger, pour récompense :

— Je ne suis pas un critique assez autorisé pour avoir une opinion sur sa valeur littéraire, et si je l'étais, je manquerais de calme pour le juger à ce point de vue. — Depuis le début jusqu'à la fin, dit-elle — son ironie faisant place à une pénible émotion — mon plus grand désir eût été que tout autre que ma fille fût l'auteur de pareille chose.

La tartine d'Emma s'est échappée de sa main au milieu de son trouble. Elle s'étale sur le tapis, du côté beurré, sans qu'elle s'en aperçoive.

— Pourquoi donc, — poursuivit Mrs. Chantry, — pourquoi vous occuper d'un pareil sujet? — (Ses yeux gris flamboient d'indignation). Les relations entre les sexes sont, sans nul doute, dans l'argot contemporain, considérées comme les chevilles ouvrières de tous les romans... S'il vous en fallait écrire un, ce qui semble obligatoire à toute jeune fille, si vous aviez traité de ces rapports en termes convenables, je n'aurais rien à vous reprocher. Mais sans autorité, sans préparation, sans expérience, — au moins, je l'espère...

Elle s'arrête, ayant peut être conscience que si elle terminait sa phrase, la flèche de ses reproches blesserait trop cruellement le cœur de la pauvre fille assise en face d'elle, qui rougit et pâlit tour à tour en entendant énoncer que ce pourrait bien être d'après sa propre expérience qu'ont été peintes les ardeurs illégitimes de *Miching Mallecho*.

— Vous devez savoir, — réplique Emma, d'une voix basse et hésitante — que c'est le propre de l'imagination

que de pouvoir décrire des états d'âme sans les avoir éprouvés.

— Mais pourquoi, entre tous, vous êtes-vous figuré qu'il était nécessaire de vous occuper d'un problème aussi obscur, aussi douloureux que celui du vice héréditaire?

— Si tel problème existe, c'est manquer de courage que de l'esquiver, de s'abstenir de projeter un rayon de lumière sur un sujet si important, tout simplement par crainte mesquine du qu'en-dira-t-on!

Ce plaidoyer est si ardent, si sincère, que miss Jocelyn ne peut s'empêcher d'éprouver une légère satisfaction devant la tournure de sa phrase, dont la beauté esthétique paraît, à ce qu'il lui semble tout de suite, totalement perdue pour son interlocutrice.

Celle-ci lui répond, armée de cette ironie qui fait partie intégrante de son être, et à laquelle la jeune fille n'a jamais pu s'habituer :

— Je ne saurais croire que l'avantage, quelque grand qu'il soit, que la société puisse retirer de cette lumière projetée par vos soins sur un tel sujet contrebalance jamais votre déchéance morale.

Sous le coup de cette parole offensante, le sang remonte aux joues de miss Jocelyn.

Déchéance morale! alors que l'espérance qui avait guidé sa plume, depuis le début jusqu'à la conclusion de son livre, avait été de survivre dans la mémoire des hommes comme bienfaitrice de son sexe.

— A quelle palette avez-vous emprunté les couleurs dont vous avez peint ces fougueuses passions, je ne puis le deviner; car j'avoue que ces peintures sont vivantes. Elles ne paraissent pas prises d'après des renseignements de seconde main.

— En effet, je ne voulais pas qu'il en parût autrement, je désirais suppléer à mon manque absolu d'expérience! Vous savez bien, quoique vous fassiez semblant d'en douter, combien mon ignorance est complète!... Par l'imagination et une certaine intuition, je voulais tracer un tableau aussi rigoureux que possible de ce qui a été depuis le commencement des temps le mobile de toute action humaine.

Elle lève, en parlant ainsi, son long cou, d'un air de dignité

si disproportionné, aux yeux de sa tante, avec la cause qui le produit, que la colère de celle-ci cède la place à son désir intempestif et incoercible de plaisanter.

— Vous avez réussi, en vérité, — s'écrie-t-elle, en riant, — mais comme je vous l'ai dit hier, il faut que vous me laissiez le temps de m'habituer à ma nouvelle dignité de tante du Vésuve ! Cette dignité dépasse celle de Mrs. Nickleby, qui n'était que la mère d'un entrepreneur de pavage !

Après son départ, Emma se demande si elle n'ouvrira pas l'écluse de ses larmes, mais elle pense que, puisqu'elle a pleuré tout son saoul la nuit dernière, elle peut se priver de cette douceur et, réfléchissant que, si elle pleure à chaque charge à fond dirigée contre *Miching Mallecho*, il ne lui restera plus qu'un seul œil pour Noël, elle s'abstient, cette fois.

C'est dimanche. Grâce aux occupations habituelles à ce jour, il est plus facile aux deux dames de s'éviter l'une l'autre.

Tenez pour certain que l'affection de deux co-habitantes est en raison inverse de la grandeur de leur maison. Dans un palais, deux personnes peuvent vivre dans une indifférence très confortable. Mais, dans un *cottage*, il faut s'aimer.

Emma atteint l'après-midi sans autre contact avec sa tante que celui d'avoir été assise à côté d'elle à l'église, et devant elle au *lunch*, auquel toutes deux se sont empressées de convier M. Small, pour éviter un gênant tête-à-tête.

Dans la tourelle silencieuse, le temps semble interminable. Les paroles de sa tante tourbillonnent dans sa tête. — « Déchéance morale ! — La tante du Vésuve ! » lui semblent imprimées sur chaque page des livres qu'elle essaie de lire tour à tour. Quoiqu'elle n'espère pas les voir disparaître de sa rétine, ces mots pourront, peut-être, au dehors, lui apparaître en caractères moins gigantesques ! Mais cet amer verdict lui semble encore inscrit jusque sur les fleurs automnales qui luttent galamment contre le gel...

Tout en promenant sa désolation dans les parterres, elle est dévorée du désir d'en appeler encore de cette cruelle sentence.

Certes, en principe, les intuitions de Mrs. Chantry sont raisonnables, son jugement est sain, mais, dans le cas présent, il est gâté par le parti pris, et ses sympathies sont dimi-

nuées par l'étroitesse de cette éducation, si médiocre, que l'on recevait il y a trente ans. Si Emma connaissait quelque autre esprit, auquel elle pût en appeler contre l'injustice de son arrêt? Elle fouille en vain l'horizon pour découvrir une voile amie. Qui peut encore, du reste, avoir lu *Miching Mallecho* à peine né? Il n'y a qu'une seule personne : c'est Lesbia, qui l'aura déjà probablement dévoré! Mais son opinion, sur un problème de morale, n'a pas plus de valeur que sur une question littéraire. — Il est possible, aussi, que Tom ait jeté les yeux sur le volume; mais il n'a aucune aptitude intellectuelle. — Cinq minutes après avoir porté ce jugement défavorable sur ses aptitudes critiques, elle appelle les chiens, et se dirige vivement vers la demeure de celui qu'elle prend pour arbitre.

Par la grand'route, les Heathcote sont à cinq milles de là. — Mais, à vol d'oiseau, il n'y en a pas plus de trois, et, en suivant la ligne droite qui sépare le parc et les champs, en franchissant les barrières, il est possible de les joindre en moins d'une heure. C'est, naturellement, la ligne droite qu'une personne normale est disposée à prendre, dans les dispositions d'esprit où se trouve Emma. Qu'importent quelques écorchures au visage par les ronces des haies, ou quelques piqûres aux pieds par les genêts, quand, au terme du voyage, on doit arriver à un résultat intéressant?

Cette journée est une des plus belles de l'automne; elle est éclairée par les rayons d'un soleil ardent. Son calme est un exquis privilège de cette saison, quand elle est belle. Les arbres, dans cette région bien plantée, sont splendides, à travers la brillante et fine vapeur qui les baigne, que ce soient le chêne royal et solitaire, ou le hêtre, ou un groupe de cerisiers, de mélèzes et de châtaigniers, qui avec une heureuse audace, entrecroisent leurs feuillages. L'esprit le plus préoccupé ne peut résister à tant de beauté! Emma les contemple avec une sorte de stupeur. Que la mémoire est donc fragile! Avec quelle faiblesse elle conserve le souvenir d'un octobre passé! Comme on oublie vite ses nuances étonnantes, l'or, la rouille, le cuivre, le jaune éclatant, le rouge ardent, le safran, le vert, qui l'emportent sur l'éclat du printemps!

Grâce à la douceur caressante de la température, à cette

silencieuse splendeur qui l'enveloppe, ses pensées, qui ne sont cependant pas distraites de leur inévitable préoccupation, prennent un cours plus reposé! Elle se console en pensant que tous les écrivains de quelque originalité ont commencé par être combattus, qu'ils ont dû se créer un public qui leur fût propre et attendre pour être écoutés que leur auditoire eût été formé par leurs soins. Elle ne peut évidemment pas réclamer la paternité des idées qui ont excité les reproches de sa tante, mais elle est au premier rang des pionniers.

Il faut qu'elle subisse la peine à laquelle sont condamnés d'avance ceux qui font partie de l'avant-garde; il faut qu'elle supporte la fatigue de la pioche; qu'elle attende, courageusement et sans défaillance, la récompense longtemps différée.

Au milieu de cette exaltation consolatrice, elle arrive exactement à la limite de la propriété de Mrs. Chantry, coupée, sans respect, par une languette boisée appartenant aux Hatcheson. Un étroit sentier la mènera en dix minutes sur les terres de sa tante, épargnant ainsi un demi-mille. En pensant aux Hatcheson, elle songe inévitablement à leur neveu. Oh! si c'était au-devant du verdict prononcé par l'auteur de *Chaînes et Trames* qu'elle courût en ce moment! Si seulement elle pouvait le rencontrer, et, sans trahir l'intérêt tout personnel qu'elle apporte à ces questions, si elle lui arrachait sa véritable opinion, afin de savoir si vraiment quelques détails ont été traités avec une inutile brutalité, et s'il y a, en bonne justice — car c'est là que le bât la blesse — quelque fondement à l'accusation injurieuse qui la fait rougir comme les feuilles de l'érable sous lequel elle passe à l'instant!...

A peine a-t-elle posé le pied sur le territoire des Hatcheson que la moitié de son vœu se trouve réalisée. Étendu sur la mousse, au pied d'un hêtre, son chapeau près de lui, le regard fixé sur les feuillages qui brillent de mille reflets au-dessus de sa tête, se repose l'essayiste après qui elle soupirait.

Le sentier gazonné qu'elle suit, la conduit directement vers lui. Mais les aboiements inquiets des chiens révèlent son approche plus bruyamment qu'elle ne l'eût voulu. Aussi a-t-il le temps de se lever et c'est coiffé et correct qu'il s'avance à sa rencontre.

— Je ne suis pas en maraude, — lui dit-elle, — malgré les apparences, je suis en règle.

— Si vous étiez en maraude, je ne suis pas non plus en garde-chasse.

A peine ces mots lui sont-ils échappés qu'il en regrette la brusquerie.

— C'est heureux pour les chiens que vous ne soyez pas un garde! — Zim, Putty, je les avais oubliés! je pensais à autre chose... Vous aviez l'air, vous aussi, de méditer?

Elle sourit, brûlant de lui demander s'il estime qu'être couché sur le dos, les yeux au ciel, soit l'attitude qui active le mieux l'inspiration.

— Les apparences sont trompeuses, j'en ai peur, car mon cerveau était aussi vide d'idées que possible.

— Je n'aurais pas cru qu'un cerveau comme le vôtre pût jamais l'être, — lui répond-elle, avec une déférente candeur qui le rend confus et le pousse à protester.

— Je vous assure qu'il m'est facile d'être dans cet état-là. Je l'atteins fort aisément, chaque beau dimanche que je passe aux champs.

— Je suppose que, comme tous les penseurs, sachant que de temps en temps l'esprit doit se détendre, vous savez forcer vos qualités intellectuelles à se reposer comme votre corps, dès que vous le sentez las.

— Vraiment? — réplique-t-il, faisant un nouvel effort pour descendre du piédestal où elle s'obstine à le jucher. — Je ne puis répondre au nom de Socrate, de Bacon ou de Locke, mais quant à moi, je me suis senti, hier soir, bien peu de chose quand je me suis rappelé avec quel égoïsme je vous ai entretenu de ma personne. Il ne faut pas me laisser retomber dans mon péché.

Pendant un moment, elle garde le silence, mais, passant sur ses lèvres une petite branche de cerisier aux feuilles couleur de flamme.

— Moi aussi, j'ai été honteuse de vous avoir questionné ainsi! (Ce n'était pas par vaine curiosité, voudrait-elle ajouter. Mais elle se retient). Je ne savais pas, — explique-t-elle, — quand j'aurais la bonne chance de vous rencontrer à nouveau! Quoique mon interrogatoire ait dû vous sembler long, j'aurais voulu le prolonger.

(Il serait impossible au moins fat des hommes de se méprendre à cette expression sincère de regret, si gracieusement énoncée).

— Je suis comme un enfant, poursuit-elle, qui veut mettre en pièces son jouet, pour savoir de quoi il est fait. Je veux mettre en pièces *Chaînes et Trames* pour savoir comment vous l'avez composé. Je veux que vous me disiez, à moins que cela ne vous soit trop désagréable, quel est celui de vos essais qui vous a pris le plus de temps? A quelle heure du jour l'avez-vous écrit? Et, vous allez rire, de quelle plume vous êtes-vous servi!

— Je ne me souviens plus quelle était ma plume, mais la plupart de mes essais ont été gribouillés pendant que ce diable d'imprimeur attendait la copie dans l'antichambre. Un œil moins bienveillant que le vôtre s'en apercevrait, je le crains.

— Vous plaisantez! — dit-elle stupéfaite. — Êtes-vous en verve plutôt de grand matin que le soir? Peu d'écrivains travaillent pendant l'après-midi, j'imagine?

— Mais depuis quand vous intéressez-vous tellement aux détails du métier? Allez-vous penser à débuter dans les lettres?

Cette question lui est posée d'un ton railleur. Elle a pour effet de changer la conversation.

Comment! il a fui l'imprimerie au cœur de ce bois feuillu, et voici que la Dryade qu'il y rencontre s'enrage à l'y replonger! C'est une anomalie qui n'est pas supportable. Et, pour tout dire, ce qu'il trouve encore le plus pénible, c'est d'avoir toujours à la relever de ses agenouillements devant son génie.

Mais sa raillerie tourne l'esprit d'Emma dans une direction qu'il ne soupçonne guère.

« Quelle occasion, pense-t-elle! Voilà un juge, et quel juge, combien différent du pauvre Tom, providentiellement mis à sa portée! Parlera-t-elle, ne parlera-t-elle pas? » Elle le regarde d'un œil perçant, s'efforçant de lire sur son visage s'il est vraiment digne de la confidence énorme qu'elle est sur le point de lui faire.

Les mots terribles sont sur ses lèvres : J'ai écrit *Miching Mallecho!*

Mais il commence à parler et met en fuite les confidences.

— Je ne faisais que plaisanter, je ne voudrais pas vous accuser d'une erreur si banale.

Cette phrase enferme un tel mépris pour tous les écrivains appartenant au sexe faible que *Miching Mallecho* se cache dans les replis les plus secrets de son auteur...

Hélas! elle ne doit plus compter désormais que sur Tom Heathcote!

V

C'est ensemble que les deux illustres auteurs sortent du bois. Tout simplement, parce que, dans l'animation de la conversation, ils ont marché quelques pas côte à côte, puis quelques pas encore, tant que leur sujet n'a pas été épuisé.

Car il n'est ni du goût ni de l'habitude de miss Jocelyn de parcourir les chemins en tête-à-tête avec un jeune homme. Cela ne plairait d'ailleurs pas beaucoup à sa tante. Mais en ce cas particulier, l'homme disparaît derrière l'Esprit, et Mrs. Cave elle-même pourrait-elle, de bonne foi, désigner miss Jocelyn au mépris public en la voyant fouler du pied les brins de chaume en compagnie de l'Intelligence? Miss Jocelyn ne se formule pas précisément cette subtile excuse, mais elle est, inconsciemment, rassurée sur la convenance de sa conduite.

Ils ne parlent plus de la littérature féminine. Mais chacun, à tour de rôle, se renseigne sur mille petits détails qui leur sont personnels. Il lui apprend qu'il est né *cockney*, et qu'il regrette vivement de ne pouvoir guère distinguer un cèdre du Liban d'avec une hysope ou d'avec un chêne. Ni le vol, ni le chant des oiseaux ne lui sont connus. Il lui dit qu'il travaillait avec tant d'ardeur à Oxford, qu'il avait peu de temps pour les exercices du sport.

En revanche, elle lui confie son ambition de fréquenter les milieux littéraires. A quoi il lui répond qu'elle s'y déplairait. Sans se laisser convaincre, elle lui conte en détail sa disette intellectuelle et que la seule maison du voisinage où on lui jette quelques miettes pour assouvir sa faim est celle vers laquelle ils sont en train de cheminer. Le vieux lord excen-

trique, le grand-père de Tom, de temps en temps y rapporte de Londres quelques bribes de science, d'art, de littérature, un peu dépaysées dans son milieu.

L'auteur de *Chaînes et Trames* observant que ces parcelles lumineuses doivent, dans sa société à elle, se consoler de leur peu d'effet sur les autres personnes, elle acquiesce avec une candeur dont il s'amuse infiniment.

Leurs confidences mutuelles les entraînent si loin que c'est avec un sursaut de surprise qu'Emma s'aperçoit qu'ils sont tout près de la grand'route, qu'elle n'a plus qu'à traverser pour arriver en face de la maison des Heathcote. — Il l'a accompagnée tout le long du chemin!

Peut-être la vue de Tom, qu'elle aperçoit distinctement derrière la grille, parlant au concierge, lui rappelle-t-elle que celui qui l'a accompagnée et tellement captivée pendant ces trois milles, est un jeune homme qui lui est tout à fait inconnu, un cerveau, sans doute, mais le neveu de ces affreux Hatcheson.

En tout cas, elle n'est pas longue à en prendre conscience dès qu'elle a rejoint Tom Heathcote. Elle a escamoté vivement les adieux à son cavalier, auquel, malgré la grâce élégante de son petit salut, elle n'a pas laissé espérer un prompt revoir.

— Quel est cet ami? — dit Tom, voyant son hésitation. — Ne vous ai-je pas aperçue parlant à quelqu'un?

— C'était à M. Hatcheson.

— Grands dieux! j'espère qu'il ne va pas venir ici pour ennuyer mon grand-père au sujet de ses dix arpents! Il n'a aucune intention de les vendre, mais ce petit parvenu suppose qu'avec son argent...

— Ce n'était pas le vieux Hatcheson, mais son neveu... M. Edgard.

La vérité l'oblige malgré elle à cet aveu.

— Je ne savais pas qu'il eût un neveu.

— Quoi! vous avez dîné hier avec lui.

— Ah! cet étrange jeune homme prétentieux et fat! Qui l'amène ici? Veut-il que Lesbia lui lise dans la main?

C'est son obsession qui lui revient.

— N'ayez crainte, il n'a pas l'intention de vous faire visite...

Par hasard, il m'a rencontrée sur la route, et il a fait quelques pas avec moi.

— Le neveu des Hatcheson! J'aime assez son aplomb!

Emma l'aime aussi, mais il est étrange qu'elle se sente contrariée devant cette opinion qu'elle partage.

— Trouverai-je Lesbia chez elle? — lui demande-t-elle, dissimulant si bien son impression, que Tom, qui se plaît infiniment dans sa société, abandonne tous les projets formés en vue de l'après-midi et l'accompagne à la maison.

— Oui. Vous savez qu'elle ne sort jamais l'après-midi du dimanche.

— Est-elle seule?

— Oui, par hasard. Car c'est un hasard maintenant. M. Dongall est atteint d'influenza. Quant au bon vieux, il est plus prudent, je crois, depuis que son dernier ami, le théosophe, est parti en emportant l'argenterie...

— Ce ne fut jamais prouvé! — s'écrie Emma avec indignation.

— Les enfants sont avec Lesbia, naturellement. Je pense que cela ne vous gênera pas.

— Je croyais qu'hier soir vous m'aviez dit qu'elle ne les appelait plus jamais auprès d'elle? Voyez de quelles fausses accusations les maris accablent leurs femmes!

Elle a l'air de plaisanter, mais son esprit est ailleurs. Elle mesure des yeux la distance qui la sépare de l'adorable vieille maison construite en briques rouges, rayées de gros bleu. L'avenue, comme dans toutes les constructions de l'époque des Tudors ou des Jacobites, y mène droit au vestibule. Elle se dit à part soi qu'avant de l'avoir franchie, elle doit directement, ou plutôt par d'insinuantes questions, arracher à Tom son opinion sur les tendances morales de *Miching Mallecho*. Elle ne peut pas admettre qu'ayant chez lui depuis vingt-quatre heures un pareil ouvrage, il n'ait pas eu la curiosité de l'ouvrir. Elle commence avec ruse ses travaux d'approche.

— Avez-vous été à l'église ce matin?

— Moi oui. Mais non Lesbia, qui n'était pas prête à temps!

— Je sais en effet qu'elle ne s'éveille pas tout à fait avec l'alouette. Mais qui donc l'a mise si fort en retard?

— Plongée dans la lecture, elle s'est couchée bien après minuit. Naturellement, ce matin, aucun effort humain ne l'eût fait sortir du lit, fût-ce pour contempler l'Ange Gabriel!

Voici l'occasion. C'est la seconde, bien inférieure en qualité, à celle qu'elle a laissée lui échapper dans le bois des Hatcheson. Quoi de plus facile, que de s'informer de la nature de cette lecture si absorbante? Mais avant qu'elle ait pu formuler cette phrase difficile, l'occasion s'est de nouveau perdue.

— Si vous pouviez seulement lui suggérer que je ne suis pas seul à m'apercevoir des progrès qu'elle laisse faire à son indolence native? Je ne me risque pas souvent à parler à ma femme, car je perds toujours mon sang-froid, alors qu'elle garde invariablement le sien. Un seul petit mot, à propos, venant de vous, causerait plus d'effet que toutes mes paroles.

Emma secoue la tête.

— Je mettrais mon doigt entre l'arbre et l'écorce! Et d'abord vous savez bien, Tom, que Lesbia fut un de mes cadeaux! C'est moi qui vous l'ai donnée, et je n'aime pas que l'on décrie ce qui vient de moi.

Mais ils sont arrivés à la maison. La seconde occasion a rejoint la première!

La vieille maison se compose de deux pavillons construits avec des briques cerise, dont la tonalité de fruit mûr s'obtient à la flamme de la paille. Pendant qu'ils se tiennent devant la grande porte cloutée, les têtes de chérubins et les écureuils sculptés sur les gouttières les contemplent, d'un air facétieux, ainsi que les feuilles détachées de rameaux qui descendent en pluie d'or sur le gazon.

Tom n'accompagne pas la cousine de sa femme plus loin que la porte. Elle n'a donc pas l'occasion de réparer le temps perdu et de lui demander son opinion sur son roman.

En montant l'escalier, si doux à grimper (quoiqu'un peu glissant, tant il est soigneusement ciré) qui mène au salon si souvent relégué par nos aïeux au milieu des chambres du haut, en respirant l'odeur familière du santal et de la lavande et les senteurs de pot-pourri dont sont imprégnés

les vieux manoirs, elle est chagrinée de ce que Tom n'ait pas abordé de lui même ce sujet qui tenait de si près à la veillée de Lesbia.

Elle trouve Lesbia en personne, comme elle se l'imaginait, dans le salon aux boiseries de chêne, au plafond voûté avec ses grandes portes que, grâce à la bonté du vieux lord et au grand déplaisir des autres commensaux, des centaines de touristes viennent contempler, les trop nombreux jours de *Bank Holiday*.

Le salon est dans l'état qui lui est ordinaire le dimanche. Les bonnes sont parties pour l'église, et le sceptre a passé dans les mains trop indulgentes de la mère. Aussi miss Jocelyn n'est-elle pas surprise en entrant qu'il n'y ait aucune chaise à lui offrir car elles sont toutes, sans exception, les pieds en l'air sur le parquet, et l'on a peine à marcher sur la litière des journaux et des jouets éparpillés.

Ce dimanche-là, les *babies* de Lesbia, personnages de deux et quatre ans, sont augmentés d'un visiteur, cousin de six ans aux poumons solides, qui a introduit un jeu nouveau et passionnant, celui de l'Armée du Salut. A l'entrée d'Emma, il fait résonner les échos en vendant : *Les Cris de Guerre!* Quoique le tumulte soit prodigieux, Lesbia semble n'en avoir cure. Elle ne se mêle pas non plus, comme à son habitude, à ces joyeusetés. Elle est, au contraire, assise sur un fauteuil dans l'embrasure de la fenêtre, et, ne faisant nulle attention aux enfants, elle est plongée dans la lecture d'un livre, si absorbée qu'elle n'a même pas conscience du bruit qu'ils font, ou même de leur présence. Si bruyantes sont les vociférations du petit garçon proposant au public ces *Cris de Guerre*, qu'Emma arrive tout près de la maîtresse de la maison, sans que cette dernière l'aperçoive, et assez près pour lire, sans difficulté, le titre de cette lecture si passionnante qui n'est autre que *Miching Mallecho*. Il est des flatteries muettes et involontaires qui couvrent de roses la route d'un écrivain! — Emma met la main sur le poignet de Mrs Heathcote, qui sursaute, de façon que *Miching Mallecho* rebondit sur le plancher.

Emma ne le ramasse pas, mais s'aperçoit à la seconde avec dépit que c'est seulement le premier volume.

Avoir veillé toute la nuit, et n'en être qu'à la moitié du tome premier! Tom a bien exagéré.

— Ah! c'est donc vous! — crie joyeusement Lesbia. — Vous êtes la personne du monde que j'avais le plus envie de voir! Si vous n'étiez pas venue, je serais allée vous trouver. Puis, saisissant les deux mains de sa cousine et les pressant avec ardeur : oh! c'est, c'est, c'est...

L'épithète satisfaisante lui fait apparemment défaut, car elle balbutie sans trouver son mot.

— Et cependant, vous l'avez depuis vingt-quatre heures, et vous n'êtes guère avancée! La moitié du volume seulement!

— Pensez-vous que ce soit ma première lecture? J'ai veillé la nuit dernière jusqu'à ce je l'aie terminé. Vous savez combien les matinées sont sombres et tardives à cette époque! Eh bien, il était plein jour, quand je me suis mise au lit, et je n'ai pu fermer l'œil!

A ces dernières paroles, l'âme d'Emma s'inonde de délices. Si, seulement, l'opinion de Lesbia avait plus de valeur! Mais, après tout, elle peut bien représenter l'opinion moyenne, et souvent cette opinion-là fut plus raisonnable que celle des professionnels.

— Vous ne le trouvez pas alors dénué de tout intérêt! il est, en somme, lisible?

— Lisible! certes il l'est! Oui, mon garçon, je vous achète les *Cris de Guerre*.

C'est sa réponse à l'appel bruyant du jeune vendeur de journaux.

— Combien m'en demandez-vous?

— Eh bien, deux mille. C'est tout ce que vous devez en avoir, je pense. N'est-ce pas? Et si vous les avez tous vendus, il est inutile de crier plus longtemps!

Billy en possède probablement un stock plus considérable car, malgré l'énorme achat qu'en fait sa tante, il continue à marcher dans le salon en criant et en agitant son journal. Miss Biddy et Johnny suivent son exemple, autant que le leur permettent leurs voix plus faibles.

L'interruption n'a duré qu'une minute, mais elle a semblé longue à Emma.

— Oui, reprend Lesbia, c'est le livre le plus délicieux que j'aie jamais lu, et si horriblement inconvenant!

— Ah! ne dites pas cela! — s'écrie Emma douloureusement, et en repoussant de la main ces mots malencontreux.

— Je ne crois pas de ma vie, avoir lu une histoire plus risquée, en anglais, du moins!

— Oh! oh!

Ce simple monosyllable exprime un tel sentiment de douleur que le bon cœur de Lesbia s'en émeut.

— Je ne veux pas dire qu'il y ait la moindre expression grossière dans ces trois volumes, mais vous devez bien vous apercevoir qu'il y a des situations d'un raide...

— C'était forcé! Ne voyez-vous pas qu'elles étaient inévitables pour mettre en relief le sujet de ce conte, la terrible hérédité qui entraîne mes héros? Ma seule crainte était d'être incapable de donner un semblant de réalité à ces scènes-là...

— A ce propos, vous n'avez guère d'inquiétude à avoir, lui répond en riant Lesbia, mais ce qui m'intrigue, c'est de savoir d'où vient votre expérience, une expérience terrifiante.

Quoique les natures de la tante et de la cousine de miss Jocelyn soient bien dissemblables, et malgré la bienveillance du ton avec lequel lui est adressée la question, Emma est aussi blessée par cet interrogatoire que par celui qu'elle a subi pendant le déjeuner.

Elle en reçoit comme un nouveau coup de poignard au cœur.

— Ah! çà, — réplique-t-elle, irritée — me croyez-vous absolument dénuée d'imagination? Shakespeare avait-il l'habitude d'assassiner sa femme ou Fielding de décrier ses cousins, parce qu'ils peignirent Othello et Blifil? N'ai-je donc pas de lecture? N'ai-je pas une idée? pas d'observation?

— Sans doute, sans doute, — répond Lesbia s'adoucissant, — et je ne vous soupçonne pas de vous être livrée, vous-même, à toutes les remarquables expériences de votre héroïne, mais, en vérité, certaines de vos situations...

Elle hésite à finir sa phrase avec une franchise qui aggraverait encore l'irritation causée par ses critiques.

Emma a commencé à marcher, en long et en large, sur le tapis couvert de jouets, et, dans son agitation, elle foule aux

pieds sans y faire attention, les arches de Noé, les ânes attelés à des paniers, et les souris mécaniques.

— Je ne puis trouver personne qui comprenne qu'il y a des sujets qu'il faut regarder en face, de ces sujets qui font corps avec notre siècle et dont nous ne saurions nous détourner plus que de la vapeur ou de l'électricité! La meilleure façon de les traiter, c'est de projeter sur eux un peu de ses propres lumières.

— Cela me rappelle l'une des digressions que j'ai sautées à la première lecture pour arriver plus vite à l'intrigue. Mais maintenant, je les relis avec soin. Ne croyez pas que je vous reproche d'être aussi passionnée. J'avoue que j'aime qu'une histoire d'amour soit brillante et j'ai lu déjà trois fois la scène où vos héros se déclarent dans le canot canadien, et où ils sont tout près de chavirer.

— Ce n'est pas une de celles que je préfère, — réplique Emma en fronçant le sourcil, — mais elle était nécessaire au développement de ma tragédie.

— Mais...

La phrase reste en suspens, car, à ce moment, l'air retentit des cris de miss Beddy, de cette petite beauté de quatre ans, qui, fatiguée de l'Armée du Salut, dont elle n'a jamais été une très fervente adepte, manifeste son ennui, en se démenant sur sa chaise, tout en poussant des hurlements perçants.

Une fois cette poignante scène de désespoir calmée par la permission qu'on accorde à l'enfant d'arracher et de décapiter toutes les fleurs des vases et des jardinières, la conversation peut reprendre son cours.

— Pauvres êtres! — dit Lesbia, faisant allusion avec pitié aux héros de *Miching Mallecho*, — on ne saurait les blâmer! Comme vous avez bien fait comprendre la puissance irrésistible qui, venue du passé, les entraîne! S'ils pèchent, c'est la faute de leur grand-père, non la leur!

— Mon Dieu! — s'écrie Emma, pâlissant à cette étrange interprétation de sa thèse, — comme vous m'avez mal comprise! Comment pouvez-vous vous figurer que je songe à répandre cette vicieuse doctrine fataliste? Ce que j'ai essayé de mettre en lumière — comment ne l'avez-vous pas com-

pris? — c'est l'absolue nécessité d'un énergique contrôle des actes, de principes plus élevés, d'une discipline plus stricte pour ceux qui sont ralentis sur le chemin du bien, comme Otto et Elfrida, par un mauvais atavisme.

Ses accents sont d'une sincérité telle que la bonne Lesbia se hâte de répandre du baume sur la blessure qu'elle vient de faire par inadvertance.

— Je ne doute pas que tout cela ne se trouve dans les passages que j'ai sautés et je les retrouverai le plus vite possible, mais, après tout, que vous importe? On ne prend pas un roman pour y apprendre son devoir, mais pour chasser l'ennui de notre existence si terre à terre!

Cette exclamation jure si fort avec la satisfaction naïve qui est ordinaire à Lesbia, que l'attention d'Emma en est tout à fait frappée.

— L'ennui de l'existence terre à terre! répète-t-elle avec surprise! Voilà du nouveau! Je croyais que personne plus que vous ne célébrait la joie de vivre?

— C'était avant que j'eusse lu *Miching Mallecho*, — répond Lesbia plaisamment; puis plus sérieusement : — Je trouve que Tom perd à la comparaison avec Otto!

— Mais, Tom m'a-t-il lue lui aussi? — demande Emma en tremblant.

— Non! la seule connaissance qu'il ait prise de votre roman a été de le jeter à terre, quand il m'y a trouvée plongée. Je lisais la scène du canot pour la seconde fois, quand j'aurais dû mettre mon chapeau pour aller à l'église.

— Il m'a jetée à terre! — répète Emma, souffrant comme si elle avait été soumise en personne à cet affront déshonorant.

— Il ignorait que le livre fût de vous. Il avait oublié le titre. Il me l'a ramassé et m'a demandé pardon... mais je ne lui ai pas reparlé depuis. Vous savez combien j'ai de mal à me quereller avec quelqu'un plus de cinq minutes! Cependant l'on se doit à sa dignité.

Le plaisir que lui avaient fait les éloges est bien diminué quand Emma se remet en route pour rentrer chez elle, très tard dans l'après-midi. — Ils viennent d'une bouche qui leur ôte presque toute valeur, et ne sont pas de ceux qu'elle eût

aimé à recueillir. C'est une hypothèse trop absurde pour s'y arrêter un instant, que de croire que sa brillante plume, en peignant des scènes d'amour, a dégoûté Lesbia de son sort. Mais n'est-ce pas un mauvais symptôme, ce simple fait que le premier résultat de son prêche a été de faire négliger ses devoirs envers Dieu et son mari à une bonne femme, un peu légère, il est vrai, et de lui fournir un prétexte pour bouder tout le long d'un dimanche?

RHODA BROUGHTON

(Traduit de l'anglais par TRENMOR.)

(A suivre.)

LA CONCENTRATION

DE

NOS FORCES NAVALES

Les six cuirassés formant le noyau de la 3e escadre, ou escadre du Nord, passent en ce moment dans la Méditerranée où ils vont être définitivement incorporés dans l'armée navale qui comprend déjà les deux premières escadres.

Si, en prenant cette mesure, en la prenant surtout immédiatement après le retour de Russie de M. Poincaré, notre gouvernement a voulu frapper l'opinion publique en Europe, il y a, sans conteste, parfaitement réussi.

Je n'entreprendrai pas d'analyser les commentaires, variés à l'infini, auxquels a donné naissance la surprenante nouvelle. Il suffit de rappeler que si les organes officieux et, avec eux, presque tous les journaux de la Triple Entente, ont approuvé une décision qui leur apparaît avec certitude comme le résultat d'un accord entre les trois cabinets de Paris, de Londres et de Pétersbourg, des différences très marquées s'observent dans les appréciations des feuilles qui passent pour refléter le mieux les sentiments des cercles dirigeants, en Allemagne, en Autriche et en Italie.

En Allemagne, c'est une stupéfaction irritée, une mauvaise humeur qui ne marchande ni les injures, ni les menaces, ni, chez les plus modérés, les traits de cette ironie lourde que le Germain croit trop volontiers spirituelle. Et le bulletin quoti-

dien de la télégraphie sans fil répète tous les matins à nos six braves cuirassés, qui ne s'en émeuvent guère, je pense, que nos aimables voisins les traitent de « ridicules sabots » et de « cercueils flottants ».

En Autriche, on n'affecte pas tant de mépris, bien au contraire, et, prenant acte de cette soi-disant rupture de l'équilibre des forces dans la Méditerranée, on se dispose à demander aux Délégations des crédits supplémentaires pour les constructions navales, en même temps que la création d'un nouveau corps d'armée, particulièrement destiné à la défense des côtes de l'Adriatique. Mais on ajoute, un peu maladroitement, que le centre de ce corps d'armée sera à Laybach. Or Laybach est plus près de la frontière italienne que de Pola et de Fiume; et cela fait sourire..., mais pas les Italiens.

Ceux-ci, au grand scandale de leurs alliés du Nord, prennent fort bien les choses : « Nous, disent-ils, nous, atteints par ce coup inattendu?... Pas le moins du monde. Nous ne nous sentons même pas menacés. N'ayant aucun mauvais dessein contre la France, nous pensons bien qu'elle n'en a pas contre nous. Au reste, n'avons-nous pas un accord avec elle, comme avec l'Angleterre, voire la Russie, pour le maintien du *statu quo* méditerranéen — Tripolitaine exceptée, bien entendu?... »

Sans doute; mais on sent bien l'embarras qui perce sous cette attitude conciliante. C'est que l'échiquier italien est aujourd'hui si embrouillé! Comment faire pour ajuster en toute circonstance avec le traité essentiel, capital, de la Triple Alliance, tous ces accords particuliers et secondaires, quelquefois contradictoires, au moins dans leur origine — ne sait-on pas, par exemple, que celui qui fut conclu avec l'Angleterre, il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans, l'était contre nous?... Et que devient cet accord avec la Grande-Bretagne, si précieux, puisqu'il mettait la flotte anglaise entre la flotte française et la côte italienne, maintenant que la première remonte vers le Nord, à grand'peine retenue à Gibraltar par un dernier scrupule d'amour-propre?... Faudra-t-il donc s'en fier uniquement aux vaisseaux autrichiens du soin d'aider ceux d'Italie à couvrir Tarente, Messine, Naples, Rome, Palerme?... Quelle fâcheuse extrémité! — Et ces beaux cuirassés italiens

eux-mêmes, que deviennent-ils dans cette interminable campagne que la passive ténacité des Ottomans va prolonger longtemps encore peut-être?...

Tout cela, et les troupes d'élite qui fondent là-bas, au seuil du désert, et les dépenses énormes et les inquiétudes politiques — car le mécontentement grandit — et enfin, de l'autre côté de l'Adriatique, où l'on prétend encore à tant de choses, la crise des Balkans, la crise d'Albanie surtout, tout cela n'engage guère à le prendre de haut avec la France : les six cuirassés de l'amiral de Marolles peuvent bien venir; on ne leur fera point grise mine.

*
* *

Il y a six mois[1], examinant déjà, ici même, ces questions capitales et pour l'Italie et pour nous, j'engageais notre gouvernement à préparer ouvertement, méthodiquement, les champs d'action éventuels de nos forces navales dans le bassin occidental de la Méditerranée et aussi dans la mer Ionienne, puisqu'aussi bien il y avait lieu de prévoir la jonction des deux flottes italienne et autrichienne. Reconnaissant l'importance de la base tunisienne et de Bizerte, je rappelais celle, beaucoup trop oubliée, de la Corse, qui maîtrise à la fois la mer Tyrrhénienne et le golfe de Gênes. Entre temps, je faisais remarquer que notre armée navale de la Méditerranée, suffisante s'il ne s'agissait que de combattre l'escadre italienne, n'avait plus, vis-à-vis des forces réunies des deux alliés, que l'avantage de l'homogénéité. Un peu plus tard[2], étudiant un des plus intéressants problèmes militaires de l'heure actuelle, celui du transport en France des éléments disponibles du 19e corps, je montrais que si l'on voulait absolument que ce transport se fît par la route directe Alger-Marseille, il n'y avait de solution possible qu'au moyen de la coopération de la 3e escadre, jouant le rôle d'escorte, de « protection tactique », tandis que les 1re et 2e escadres, l'armée navale de la Méditerranée, joue-

1. *Revue de Paris* du 1er avril 1912, *la Force maritime de l'Italie.*
2. *Revue de Paris* du 1er juillet 1912, *le Transport du 19e corps.*

rait, à distance, le rôle de couverture, de « protection stratégique ».

Par une coïncidence dont je n'ai qu'à me louer, on a reconnu dans ces derniers temps qu'il y avait vraiment quelque chose à faire en Corse et l'on décide aujourd'hui d'amener dans la Méditerranée les cuirassés du Nord... Mais ce n'est pas assez pour la préparation méthodique de la première phase des hostilités maritimes dans le midi que d'y réunir les forces nécessaires pour parer à de redoutables éventualités; cette réunion, justement, soulève des problèmes de stratégie, de tactique, de *logistique* même, du plus haut intérêt et qu'il convient — sans avoir la prétention de les trancher *ex cathedrâ* — de signaler à l'attention du public.

La première de ces questions est le mode d'utilisation de la 3e escadre. Il est clair que si on l'a fait descendre dans la Méditerranée, ce n'est pas uniquement en vue de protéger la marche du convoi du 19e corps et qu'il y a beaucoup d'autres opérations, peut-être de plus essentielles, où elle seconderait fort opportunément les deux premières escadres.

Oui, mais il y a « la manière ». Car enfin, et sans partager le moins du monde sur ces six cuirassés anciens, qui représentent encore une force très sérieuse, ni les mépris des Allemands, ni les dédains d'un bon nombre de marins français, on est obligé de reconnaître que l'incorporation pure et simple d'une escadre à laquelle on ne peut demander plus de 13 ou 14 nœuds, en route, dans une armée navale qui en peut donner et en devra donner souvent 16 ou 17, ne laisserait pas de présenter de sérieux inconvénients.

Quels sont, en effet, les deux principaux objectifs que cette armée aura, dès le début, à viser? Je l'ai dit déjà : tâcher d'atteindre le plus tôt possible le gros de la force navale italienne et, si elle n'y réussit pas, ce qui peut fort bien arriver, ou même si les circonstances générales lui font sentir l'inutilité de poursuivre ce premier but, d'empêcher à tout prix la jonction des deux escadres alliées.

Et pour tout cela, il faut de la vitesse, il ne faut pas s'alourdir en traînant après soi un parc d'artillerie un peu démodée, dont les attelages s'essoufleraient trop tôt. Mais,

d'autre part, comment ne pas regretter, au combat, à la phase décisive de l'opération, à la « solution tactique », comment ne pas regretter l'absence de ce parc d'artillerie?

*
* *

Il y a peut-être un moyen de satisfaire, par une solution approchée au moins, à ces deux conditions contradictoires, c'est de donner à la 3e escadre un point de stationnement habituel, sinon continuel, choisi de telle sorte qu'elle ait, dans les deux cas que nous considérons, moins de chemin à faire, ou moins d'allées et venues, moins de *navettes stratégiques* à exécuter que l'armée navale rapide, pour se trouver en temps utile sur le champ de bataille.

S'il s'agit, d'abord, de la recherche de la flotte italienne dans la mer Tyrrhénienne, nous avons deux positions favorables pour la 3e escadre, l'une au nord de cette mer, l'autre au sud; celle du nord, Porto-Vecchio-Santa-Manza de Corse, dont j'ai rappelé la haute valeur stratégique, mais où il n'y a pour le moment rien de fait, comme défense locale; celle du sud, Bizerte, bien connue de tous et où nous commençons à être solidement installés.

Ne parlons donc que de Bizerte. Placée là et d'ailleurs parfaitement protégée contre un coup de main, la 3e escadre, ravitaillée, tous ses feux allumés, croisant même à petite vitesse à quelque distance du port pour ne pas perdre le temps du défilé par la passe, n'attendrait pour se mettre en marche à sa vitesse maxima que l'indication de la route à suivre ou du point de rendez-vous, donnée par le commandant en chef de l'armée navale au moyen de la télégraphie sans fil (et confirmée, au besoin, par le télégraphe et les sémaphores). Il est aisé de voir, si l'on se reporte à la carte jointe à l'étude sur la *Force maritime de l'Italie*[1], qu'à la seule condition que la jonction soit prévue au sud du parallèle de Terranova de Sardaigne, elle aura moins de chemin à faire pour s'y rendre que l'armée navale.

Reste la chance de se heurter, dans ce mouvement, et avant

1. *Revue de Paris* du 1er avril 1912.

la jonction, à une force navale italienne supérieure en nombre ou en valeur tactique. Cette chance existe évidemment. On ne fait pas la guerre sans risques ; mais c'est ici une affaire d'éclairage et cela me conduit à remarquer que si, pour des raisons que j'ignore, on a cru bon de laisser dans le nord la division légère de cette 3e escadre, il faudra lui rendre ses éclaireurs en prélevant le nécessaire sur les ressources qui existent actuellement dans la Méditerranée.

S'il s'agit, en second lieu, de l'opération essentielle qui consiste à s'interposer entre les deux flottes autrichienne et italienne pour empêcher leur jonction et les battre séparément, si elles s'y obstinent et se découvrent, la position de Bizerte cesse d'être convenable pour la 3e escadre, le champ d'opération se trouvant reporté dans la mer Ionienne, à l'est et au nord-est de la Sicile.

Examinant ce cas, dans l'étude que je viens de rappeler, j'écrivais : « Préparer discrètement, à l'avance, l'occupation et l'armement provisoires d'un point de la côte sud-est de Sicile, commandant un mouillage de suffisante sûreté. Il y en a plusieurs de favorables, je ne précise pas... Ce mouillage, bien à nous, où une partie de l'armée pourra se reposer douze heures, décrasser ses grilles, faire de l'eau, compléter son charbon, tandis que l'autre veillera au large... »

Eh bien ! ce mouillage, c'est la position d'attente à souhait pour l'escadre lente. Elle sera là, justement, à bonne distance, ni trop loin, ni trop près, — une soixantaine de milles environ, — du débouché du détroit de Messine, chemin à peu près obligé de l'escadre italienne venant de la mer Tyrrhénienne. Si celle-ci fonçait sur elle, c'est-à-dire si, sortant du phare de Messine elle faisait route au sud, notre 3e escadre, aussitôt prévenue par un radiogramme de ses éclaireurs, appareillerait séance tenante et prendrait, à grande allure, une route (convenue à l'avance avec le commandant en chef de l'armée navale) telle qu'elle eût toute chance de rallier le gros de l'armée avant d'être atteinte par l'ennemi.

Le gros de l'armée étant, je suppose, à l'ouvert du golfe de Tarente, la route à suivre serait à peu près l'est-nord-est pour la 3e escadre, tandis que le gros piquerait au sud.

Toutes ces combinaisons de mouvements qui eussent paru, autrefois, même avec des éclaireurs très rapides, quasiment inexécutables, sont devenues faciles grâce à la télégraphie sans fil, pourvu, bien entendu, que l'on s'affranchisse du « brouillage ». Elles le seront encore davantage et acquerront une précision parfaite quand l'éclairage aérien sera au point. Poussons donc tant que nous pourrons nos aéro et hydro-aéroplanes!

*
* *

Passons aux problèmes tactiques. Il peut y en avoir beaucoup; le plus essentiel est celui qui vise la méthode particulière de combat de la 3e escadre, quand elle se trouvera, pour l'action décisive et finale, incorporée à l'armée navale.

Ici ce n'est plus seulement la question de vitesse qui est en jeu, c'est aussi la question d'armement. Faut-il ou ne faut-il pas mettre en ligne nos anciens cuirassés avec ceux du type *Patrie* et du type *Danton*? Et si on ne les met pas en ligne, si on les tient en réserve, quel rôle doit-on fixer exactement à cette réserve?

Admirable matière pour les controverses des Etats-majors d'escadres et des carrés d'officiers! Je crois cependant que l'on se mettra facilement d'accord sur le premier terme du problème. Mettre en ligne, dès le début de l'action, les cuirassés anciens, ce serait d'abord les exposer, sans compensations suffisantes, à une destruction relativement rapide — cause de démoralisation pour l'armée — ensuite se priver de la faculté de faire donner, au moment du besoin, aux cuirassés rapides toute leur vitesse; enfin allonger singulièrement la *ligne de file*, qui semble être jusqu'ici le seul ordre rationnel de combat. Une ligne de douze cuirassés, c'est déjà bien long, bien traînant, bien difficile à ployer et à reployer. Songez, qu'en les mettant à 400 mètres d'intervalle, ce qui est un minimum [1], on a une ligne d'environ 7 000 mètres, puis-

1. On tend à augmenter sensiblement cet intervalle, à ménager dans la ligne des créneaux le plus étendus possible, afin d'atténuer les chances de touché des torpilles à longue portée de l'adversaire, torpilles que celui-ci

qu'il faut à ces 400 mètres d'intervalle, ajouter la longueur — 130, 140 mètres — de chaque unité. Avec dix-huit cuirassés on arriverait à 10 kilomètres. C'est excessif.

Il est donc probable que la 3e escadre sera constituée en réserve d'armée. Fort bien, mais il y a plusieurs manières d'entendre cela. La laissera-t-on, cette réserve, à bonne distance du champ de bataille, hors de portée des projectiles, avec l'arrière-pensée de ne la faire agir que dans la dernière phase, pour provoquer, comme il se pratique dans les combats sur terre, une rupture d'équilibre décisive au moment favorable?

Ce serait peut-être dangereux. La « décision » vient beaucoup plus vite quand on se bat sur mer parce que les engins sont formidablement puissants et qu'*il n'y a point de couverts*. Par conséquent, une grande proportion des coups échangés sont efficaces et provoquent de graves avaries. On cite volontiers, trop peut-être, à ce sujet, la bataille de Tsoushima, où le sort des Russes se décida dans la première heure de l'engagement. Les choses ne se passeraient probablement pas ainsi dans le cas qui nous occupe, mais, tout de même, il y a lieu de croire qu'en deux heures la physionomie du combat aurait pris son aspect définitif. L'intervention d'une réserve placée trop loin se produirait-elle assez vite et, dût-elle se produire en temps utile, suffirait-elle à rétablir l'équilibre rompu? C'est possible, mais point du tout certain. Peut-être vaudrait-il mieux et serait-il plus conforme au principe de l'avantage des « forces agissantes » sur les forces tenues dans une attitude passive, de rapprocher de l'action cette escadre de réserve — quitte à lui laisser recevoir quelques coups, qu'elle rendrait, après tout, — en s'en fiant à son chef particulier du soin de prononcer son action au moment qui lui paraîtrait le plus convenable et dans la formation adéquate aux circonstances, le tout, d'ailleurs, conformément aux instructions générales du commandant en chef avec qui ses lieutenants doivent toujours être en parfaite communion d'idées.

tirera, non pas sur tel ou tel bâtiment déterminé, mais sur telle ou telle partie de la ligne, tête, milieu ou queue. Notons à ce propos, que la torpille automobile regagne en ce moment peu à peu sa faveur perdue.

En somme et pour en revenir à Tsoushima, c'est à peu près ainsi qu'il faut se représenter le rôle joué, dans la deuxième phase de la bataille, par l'escadre Kamimoura vis-à-vis du gros, directement commandé par Togo.

*
* *

Abordons enfin la logistique.

Je disais tout à l'heure, en me plaçant au seul point de vue stratégique, qu'il paraissait indiqué de donner à la 3e escadre le port de Bizerte comme séjour habituel — en tout cas de l'y envoyer dès le début de la période de tension politique. Mais cette simple décision a des répercussions fort lointaines. Constituer une base d'opérations pour une escadre déterminée, cela n'est pas seulement accumuler des tas de charbon, des réservoirs d'huiles de toute espèce et des citernes d'eau douce. Il ne suffit même pas d'y avoir des bassins de radoub, des ateliers de réparations et des magasins de vivres.

Tout cela c'est *impersonnel*; c'est un fonds commun, destiné à satisfaire, d'une manière générale, aux besoins de tous les bâtiments, à quelque type qu'ils appartiennent.

Oui, mais, précisément suivant le type auquel ils appartiennent, ces bâtiments ont des besoins spéciaux, *personnels*. Tel qui a des chaudières d'Allest demande des briques de certaines formes, des bouchons à coupole d'un certain modèle, des tubes de certaines dimensions; et sans doute ce bâtiment a son petit approvisionnement particulier, mais qui s'épuise vite dans une navigation continue et des chauffes à outrance. Cet autre a des appareils hydrauliques pour la manœuvre de son artillerie; il lui faut souvent changer les cuirs qui font les joints de ses presses et tuyautages d'eau sous pression. Or ces cuirs sont d'une qualité particulière et façonnés sur des matrices que l'on ne trouve pas dans les directions d'artillerie de tous les ports. Un troisième a des générateurs d'électricité d'un modèle qui n'a plus été reproduit et auxquels il faut des « rechanges » appropriés.

J'abrège. On a souvent dit que nous avions une *marine d'échantillons*. C'est vrai, mais le mal ne serait pas grand

si les différences portaient seulement sur les caractéristiques générales, sur les dimensions, déplacement, tirant d'eau, etc. Le pis est qu'elles portent aussi, et surtout même, sur les innombrables organes intérieurs, de sorte que la constitution des approvisionnements de matières ou d'objets spécialisés devient, pour chaque port de guerre, un véritable casse-tête et pour l'ensemble, pour le département, une très lourde charge.

Tant y a, pourtant, qu'il faut l'accepter et approvisionner Bizerte, par exemple, dans l'hypothèse que j'ai admise, de matières et d'objets que l'on ne trouverait aisément aujourd'hui qu'à Brest et à Cherbourg, qui réapprovisionnaient autrefois les bâtiments de la 3e escadre.

Voici maintenant un autre côté de la question, tout différent, et qui touche de plus près à ce que j'appelle la logistique navale.

Causant un jour des tendances de la marine nouvelle et en particulier de la crise d'augmentation des tonnages avec M. le vice-amiral F..., un de nos chefs les plus connus, je recueillis de la bouche de cet officier général cet aphorisme original autant que juste : « La nature n'a pas fait les côtes de France pour les mastodontes dont on veut nous embarrasser [1]. »

Il aurait pu ajouter que nous n'avons pas su faire nos ports ou rades militaires pour le mouillage commode et encore moins pour le *prompt débit* d'une nombreuse armée navale. Je me demande où on logera, à Toulon, en dépit de tous les dragages, les quatre escadres de l'armée (l'escadre légère comprise) et leurs innombrables éclaireurs, contre-torpilleurs, sous-marins, bâtiments auxiliaires, convoyeurs, hôpitaux, etc, etc... Et si on les loge, je me demande combien de temps il leur faudrait pour sortir, un par un, et pour prendre, au large,

1. Je savais depuis longtemps que, très médiocre admirateur des « 30000 tonnes » que nous allons bientôt nous laisser imposer, j'étais en fort bonne compagnie. J'ajoute que j'ai eu, ces jours-ci, la très vive satisfaction de constater que notre premier ingénieur naval, M. le directeur Bertin, ne goûte pas davantage ces monstres à 100 millions pièce. Et ce sont les dangers de l'attaque sous-marine, insistons-y, qui semblent le toucher le plus. (Voir *Revue hebdomadaire* du 21 septembre 1912 : *Navires trop grands.*)

telle formation appropriée à des circonstances tactiques imposées par une brusque attaque de l'adversaire.

Il n'est pas douteux pour moi, — j'ai eu l'occasion de l'écrire il y a quelques années, — qu'il faut se hâter d'aménager pour l'escadre légère et les deux escadres rapides la grande rade, ou rade des Vignettes. Et c'est encore là une grosse affaire, au point de vue financier, une affaire dont la solution ne m'apparaît satisfaisante, en raison des grands fonds de cette rade, que par la création d'une digue flottante formée de grands bateaux-caissons amarrés à quatre sur des ancres spéciales et disposés sur une ligne d'échiquier ménageant des créneaux obliques.

Mais où le danger m'apparaît beaucoup plus pressant encore, c'est à Bizerte, où l'écoulement des unités se trouve ralenti doublement et par le canal [1] et par le coude de l'avant-port. Je vois fort bien tel cas où un ennemi audacieux qui, marchant très vite, s'embarrasserait peu des coups incertains des ouvrages à terre, se jetterait résolûment sur les premières fractions de l'armée dégagées de toute entrave, mais que les autres divisions ne pourraient appuyer que successivement, au grand péril d'être toutes détruites en détail, ou gravement avariées.

Mais, objectera-t-on, cette armée navale rentrée à Bizerte n'aurait-elle pas conservé ses éclaireurs au large? Et ces éclaireurs, ne la préviendraient-ils pas en temps utile, de l'arrivée de l'ennemi? Assurément. Tout serait, du moins, disposé pour cela. Mais il y a la nuit, la brume, le temps bouché, l'affaiblissement de la veille, dans les grandes fatigues d'une campagne de guerre [2], vers trois ou quatre heures du matin. Il y a enfin la malchance avec laquelle il faut toujours compter. Et même les éclaireurs ayant vu, ayant en toute hâte télégraphié, l'évé-

1. On l'élargit à 200 mètres; mais il semble pourtant difficile d'y faire passer de front, à bonne vitesse, deux grands cuirassés.

2. On ne saurait trop penser à cela. Nos règlements recommandent instamment de faire reposer le plus possible le personnel qui quitte la veille. Il n'en est pas moins vrai qu'un équipage, état-major compris, sera rapidement usé. A-t-on de quoi le renouveler? La 3e escadre trouverait-elle à Bizerte de quoi remplacer seulement le quart de son personnel après une longue randonnée, terminée par un combat, qui peut très bien ne pas être la bataille finale et décisive?

nement dépendrait encore et du temps qui s'écoulerait, d'une part, entre le moment de la découverte et celui de l'arrivée de l'ennemi devant la place, de l'autre, entre le moment de la réception de l'avis par le commandant en chef et celui où toute l'armée aurait franchi le dernier étranglement.

Ne poussons pas plus avant; il y aurait trop de choses à exposer dans un espace forcément mesuré. Ce que j'ai dit suffira d'ailleurs pour faire comprendre la profondeur et l'importance des « dessous » de cette mesure qui semble si simple, en elle-même, et qui se traduit, dans les gazettes par ce filet tout uni :

« La 3e escadre a reçu l'ordre de se rendre dans la Méditerranée, où elle séjournera désormais. »

★ ★ ★

LE ROMAN

D'UN HOMME POLITIQUE

Elle était d'une très bonne famille provinciale qui avait occupé de hauts emplois, qui était très considérée, très honorée, mais très pauvre.

Elle fut élevée fort sévèrement, fort pieusement et fort médiocrement instruite.

A dix-sept ans elle était grande, élancée, de démarche gracieuse et très jolie. Elle aimait les livres, la musique et les enfants.

Elle fut demandée en mariage par un chatelain de son pays. Il lui déplaisait. Elle refusa net. Sa mère qui partageait ses répugnances les appuya. Le chatelain était très riche. Le père de la jeune fille insista sévèrement pour qu'elle acceptât. En ce temps-là, personne ne résistait d'ordinaire, en province surtout, au père de famille. Elle se soumit et se résigna. Peut-être l'amour des enfants fut-il pour quelque chose dans sa résignation.

Son mari l'emmena dans son nid d'aigles, la rudoya, la maltraita, la brutalisa, voulut lui faire partager les orgies quotidiennes auxquelles il se livrait avec les hobereaux de son voisinage, la trompa sans vergogne du reste, ayant dans son

château même des habitudes avec lesquelles il ne voyait aucune raison de rompre.

Une nuit, avec la complicité d'une fermière, elle s'enfuit, peu surveillée par son maître et seigneur dont le sommeil était lourd. Elle arriva à la mairie de la petite ville la plus proche, se mit sous la protection des autorités et fut renvoyée dans sa famille.

Elle fit son procès à son mari et le gagna. La séparation lui fut accordée. Le tribunal voulait, de plus, lui accorder une pension de huit mille francs que son mari serait condamné à lui servir. Sa mère, les avocats, le président lui-même la suppliaient de l'accepter. Ne voulant rien tenir de son mari ni qu'il subsistât aucun lien entre elle et lui, elle s'y refusa obstinément. La situation fut régularisée ainsi : femme séparée, aucune pension, retour à la vie de jeune fille.

Elle ne voulut rester que peu de temps dans sa famille, sentant l'hostilité de son père dont le rêve s'était écroulé, l'hostilité aussi, sourde, mais qui était destinée à être tenace, que l'on avait à cette époque, surtout en province, contre toute femme séparée. Une femme séparée, même à qui la magistrature avait donné raison et montré du respect, n'était pas précisément méprisée, mais elle était déclassée.

Elle avait une tante à Paris, bonne et dans une demi-aisance. Elle vint à Paris.

Elle n'avait qu'une demi-instruction, mais elle écrivait agréablement et comptait sur ce talent pour composer de petits livres à destination des enfants. Elle avait vu juste. Elle réussit très bien dans cet emploi ; elle ne fut pas à la charge de sa tante ; elle jouit de son indépendance et du séjour de Paris qu'elle n'aimait pas précisément, mais qu'elle préférait. Elle s'était fait des amies qui l'estimaient, qui faisaient d'elle grand état et qui l'aimaient.

Elle fréquentait quelques salons très distingués et très peu ouverts. Dans l'un d'eux, elle se rencontra avec lui.

Il était parisien, fils d'une artiste célèbre. Il avait fait des études excellentes et avait eu une réputation d'écolier dans un temps où abondaient les écoliers de talent. Il s'était destiné au métier de professeur avec quelque arrière-pensée d'être écri-

vain. Il s'était marié très jeune, avait lutté énergiquement contre la pauvreté, avait professé quelque temps en province, dans le pays même où elle était née, mais sans la connaître; et cependant ce leur fut matière des premières conversations et d'échanges de souvenirs.

Il était revenu à Paris et il était depuis plusieurs années déjà au tout premier rang des écrivains moralistes, des écrivains politiques et des humoristes. Il avait des ambitions politiques, comme du reste toutes les ambitions, et s'était présenté plusieurs fois, toujours sans succès, aux élections. Mais il avait été reçu sans débat, et comme par acclamation, à l'Académie et il était le disciple, le confident, l'ami, l'appui et l'espérance de tous les hommes politiques et anciens hommes d'État qui étaient en opposition ou plutôt en guerre sans merci avec le gouvernement d'alors.

Il était ardent, emporté, sous le glacis de froideur britannique qu'il se donnait, de complexion nerveuse, sujet à des crises violentes qui le laissaient déprimé pendant plusieurs jours.

L'opposition, qu'il prévoyait qui serait éternelle, le fatiguait par sa monotonie et lui faisait l'effet d'une impasse où il dansait, où il ne danserait pas toujours avec grâce et où les qualités de gouvernant qu'il croyait avoir seraient indéfiniment condamnées à ne point se manifester, ni s'exercer, ni se déployer. Il rongeait son frein en caracolant. Il avait alors quarante ans.

Ils se plurent dès la première rencontre. Elle était charmante, gracieuse, très jolie, un peu triste, et elle était une intellectuelle. Il était brillant, très beau causeur, très spirituel et tout éclatant de cette jeune gloire qui est comme l'épanouissement d'une fleur de serre. Ils s'aimèrent profondément.

Très sévère, elle ne le reçut jamais chez elle. Ils se voyaient chez des amis communs et quelquefois dans les Bibliothèques, au Louvre ou dans les promenades publiques.

Elle crut pendant longtemps à la possibilité d'une union purement spirituelle et sentimentale, comme celles de Sainte-Beuve avec madame d'Arbouville, de Mérimée avec l'*Inconnue*, comme celle peut-être de Chateaubriand avec madame Récamier, comme celles enfin qui ont été si fréquentes entre

hommes de lettres et femmes de lettres et qui sont comme une tradition de cette classe sociale.

Elle vit assez promptement qu'elle se trompait sur lui et sur elle. Il l'aimait de son être tout entier et, si l'intellectuelle l'avait, la première, attiré et enchanté, la femme de trente ans battant le plein de sa beauté, de sa grâce, et de sa vénusté voluptueuse, troublait furieusement son imagination et ses sens. Elle-même, et elle le sentait trop bien, tout en rêvant d'un amour spirituel, était déjà spirituellement son épouse selon la chair.

Elle résistait cependant à la tempête de leurs désirs à tous deux. Ce n'était pas vertu féminine dans le sens ordinaire du mot, à savoir horreur d'aimer illégalement et furtivement, et c'est-à-dire d'une façon honteuse. Ce sentiment lui était étranger ou avait été très vite surmonté par son amour. Mais l'adultère lui répugnait très fort, comme vol, tromperie, escroquerie, machination basse et louche, où ce n'est pas la favorite qui a le beau rôle, et où la dignité de la femme se dégrade de telle sorte que l'homme finit toujours par la mépriser.

Et, quoique ce fût cela, ce n'était pas cela encore. Le fond de son caractère, ou du moins un des fonds de son caractère, était l'amour des enfants, et elle n'eût jamais, eût-ce été pour se sauver de la mort, volé un père à ses enfants, privé des enfants de leur père. Elle se représentait les enfants de son ami demandant, réclamant leur père disparu, disant le : « où est-il? » des maisons désunies, pleurant en silence ou plutôt, car les enfants ne pleurent que pour les petites choses, gardant cette gravité étrange que donnent aux enfants les grandes douleurs, et les grandes questions sans réponse et qui, parce qu'elle est chez eux contre nature, est quelque chose de profondément pitoyable et même d'insupportable aux bons cœurs.

« Mon ami, lui disait-elle et lui écrivait-elle souvent [je résume] croyez bien que je vous aime tout entière; croyez bien que, si vous étiez libre, je céderais à des désirs que je ne fais nulle difficulté de dire que je partage; car de vous mentir à vous, je me mépriserais au delà de tout ce que je puis exprimer. Mais il me serait dur de savoir que je trompe, moi qui n'ai jamais menti et qui ne suis pas de nature servile; il

me serait trop dur surtout, et de cela je sens bien que je suis absolument incapable, de me dire que je fais de la peine à des enfants, que par moi des enfants souffrent, que par moi des enfants sont privés du bonheur au seul âge où l'on peut le connaître, que par moi des enfants vivent, gâtée et triste, la partie la plus heureuse d'une vie qui contient si peu de bonheur. O mon ami, ne soyons pas vertueux pour nous, à quoi cela sert-il, sinon à satisfaire un instinct de dignité qui pourrait bien être un fantôme très creux de notre vanité et de notre orgueil; mais soyons vertueux en considération des autres, quand il y a des autres qui devront souffrir par nous. J'ai atrocement souffert. C'est ce qui m'a fait comprendre qu'il n'y a qu'un devoir ici-bas et partout, dans tous les mondes, c'est de ne pas faire souffrir; et aussi, mon ami, de souffrir pour ne pas faire souffrir les autres. »

Elle aurait peut-être, à la dernière extrémité, et avec des révoltes sombres, accepté une liaison en marge, discrète et sournoise, le rôle enfin, très misérable et qu'elle aurait bien mal joué, de maîtresse d'un homme marié. Mais c'était lui qui ne voulait pas en entendre parler. Il était très entier, très autoritaire, en vérité en toutes choses, mais surtout dans la passion. C'était une nature très violente sous des dehors d'homme très civilisé.

Il visait aux rôles complets. En passant devant le palais du Souverain, il avait dit à un ami : « Ou l'abattre, ou l'asservir. C'est bien lui qui gouverne, malgré certaines apparences. Au fond ce que je voudrais, c'est gouverner celui qui gouverne. »

Relativement à son amie, il la voulait toute et lui tout à elle.

Elle comprit le caractère tragique de cette passion et elle essaya de la calmer par l'absence. Elle écarta, elle espaça, elle supprima presque complètement les occasions qu'ils avaient de se rencontrer. Et elle l'aimait de toute son âme et de tout son corps.

Ce fut atroce. C'est alors qu'il lui écrivait ces lettres que l'on retrouvera peut-être, passionnées, ardentes, d'un style qu'on ne lui connaissait pas du tout, tantôt troubles et qui pouvaient inquiéter pour sa raison, tantôt sereines, ailées, aériennes, d'une charmante poésie lyrique, rappelant Musset (moins la

gaminerie) et Lamartine, et où, qu'elles fussent sereines ou orageuses, revenait toujours ce mot, cruellement prophétique : « Sans vous je ne porterai pas la vie ».

Six mois se passèrent ainsi, pendant lesquels il fut torturé de toutes les manières. La situation politique avait changé, du moins en apparence. Le gouvernement, qui restait le même au fond, et, à mon avis, plus que jamais, avait renouvelé son personnel et affecté une attitude libérale. On pouvait s'y tromper ou feindre de s'y tromper. Ses vieux ennemis ne s'y trompaient aucunement et ne désarmaient pas. Lui désarma et consentit à faire partie du renouvellement du personnel. Il accepta une grande mission à l'étranger.

C'était renier tout son passé et il ne se le dissimulait pas du tout. C'était le renier très nettement et sans excuse à pouvoir donner ou se donner; car il ne devenait pas ministre. S'il était devenu ministre, il aurait pu dire : « J'ai cru à la conversion du Souverain dans le sens libéral, et du reste je gouverne; et je gouverne selon mes idées; et si le Souverain garde les siennes, c'est lui qui, tant que je serai ministre, se soumet à moi, s'efface devant moi; et, dans les circonstances actuelles, à supposer le Souverain gardant secrètement ses idées et ses desseins, être ministre est le meilleur moyen de faire de l'opposition. »

Il aurait pu dire cela sans grand sophisme, peut-être sans sophisme du tout. Mais il n'était pas ministre, il n'était que représentant du gouvernement à l'étranger, il n'avait aucune influence sur le Souverain et ne pouvait exercer sur lui aucune pression. Ce n'était plus la fière formule : « L'abattre ou l'asservir ». Ce n'était qu'une capitulation.

Ses anciens amis s'étonnèrent et lui marquèrent une grande froideur. L'un d'eux lui dit ce seul mot, très poli : « C'est bien aventureux ». Et dans ce mot si courtois, ou à travers, on pouvait lire : « aventure et aventurier ».

A aucun d'eux il ne put donner une explication claire ni convaincante, et de leurs froideurs il fut profondément affecté.

Il ne pouvait leur donner sa vraie raison, ou celle, à tout le moins, qui avait le plus pesé sur lui. Il voulait par l'éloignement, par un exil, sortir d'une situation sans issue, rompre la chaîne. Sa décision était un acte de désespoir. Il écrivait à son

amie, en substance : « Je ne puis plus supporter, vous savez pourquoi, le séjour de ce pays. Je vais le quitter en l'adorant. Je vais irriter contre moi mes plus chers amis, entacher ma mémoire et c'est vous seule qui en serez cause, avec vos scrupules. Je sais, oui, je sais que vous m'aimez, que vous n'obéissez qu'à ces scrupules, et c'est ce qui m'accable. Je ne suis plus un homme. Vous m'achevez. »

Elle fut épouvantée. Elle se confia à un ami sûr qui parla fortement au désemparé. Elle-même écrivit, parla, supplia. Elle lui représenta quelle folie c'était en tout état de cause que de servir un gouvernement qu'il n'avait pas cessé de détester et qu'il croyait trompeur. Il fut inflexible dans une détermination qu'il méprisait.

Un double sentiment et une double idée étaient dans son cœur et dans son esprit. D'une part briser le lien, brûler ses vaisseaux, rompre le pont derrière lui, tuer son amour qui n'était que tortures, échanger le tourment d'un amour malheureux contre le tourment peut-être moindre d'un amour détruit. D'autre part, qui sait? et peut-être était-ce là son secret dessein le plus véritable, se servir de ce moyen, de cette menace pour amener son amie à la capitulation, feindre de partir pour se faire retenir et pour se faire dire : « Tout ce que vous voudrez, » comme ceux qui disent : « Je vais me tuer » pour que les bras s'ouvrent.

On ne sait trop. Toujours est-il que l'avant-veille de son départ il fit auprès de son amie une dernière tentative. Il lui donna rendez-vous pour le lendemain en un bois élégant proche de la capitale, dans l'allée de la Cascade. Là, il fut éloquent, séduisant, tragique, désespéré. On le sentait sincère. On pleura, on fut près de céder, on se ressaisit, on ne céda pas. La scène recommença dix fois. Brusquement il se leva, la quitta et, l'ayant déjà quittée, se retourna pour lui dire : « N'oubliez pas que sans vous je ne porterai pas la vie ». Elle sanglota, s'éloigna. Il revint : « Je ne m'embarque qu'après-demain. Réfléchissez. Ou venez me rejoindre au Havre, ou écrivez-moi, et je reviens. » Il partit en précipitant ses pas. Il ne retourna pas la tête. Ils ne se revirent jamais.

Du pays très éloigné où il s'était rendu, elle reçut une seule lettre, très longue, où se marquait une de ces profondes détresses morales qui peuvent tout faire craindre. La souffrance d'être loin d'elle, le regret de servir un gouvernement toujours détesté, le souvenir des froideurs de ses amis à son égard, tout cela s'entremêlait en un discours rapide et décousu.

Elle lui répondit que leur correspondance, pour leur repos réciproque, devait cesser, ce qui était très raisonnable, mais un peu dur.

Ce n'est pas cette lettre qui le tua. Quand elle arriva au pays où il avait été envoyé, il était mort. Entre le moment où il avait écrit et celui où la lettre de son amie arrivait à destination, une guerre avait éclaté entre son pays et une nation rivale, et de cette guerre, qu'il avait prédite, il ne prévoyait que des résultats désastreux. Sa nervosité naturelle, son départ tragique, un pays nouveau et des habitudes nouvelles, choses funestes aux neurasthéniques, la brusque nouvelle de cette guerre prévue funeste, la considération de son avenir incertain si le gouvernement tombait; plus que tout, ce rêve d'amour brisé, broyé et enseveli pour jamais, avaient achevé de déséquilibrer cette machine qui avait toujours été très frêle et qui avait été terriblement surmenée.

Il avait écrit à son secrétaire alors absent : « Venez! venez! Je me tue! » Et, avant le moment où ce secrétaire pouvait être de retour, il s'était placé devant sa glace et s'était visé au cœur. Au bruit du corps qui tombait, son domestique accourut. Il prononça quelques paroles inintelligibles et respira fortement une dernière fois.

Son corps fut ramené dans son pays, qui, tout occupé des terribles nouvelles de la guerre, ne songeait déjà plus à lui. Ses obsèques furent sans affluence. Ses anciens amis, tout ressentiment s'éteignant sur un cercueil, l'accompagnèrent. J'ignore si elle eut la force de l'accompagner. La lettre qu'elle lui avait écrite, étant sous double enveloppe et accompagnée des indications nécessaires, lui était revenue, non ouverte.

Elle survécut. Elle ne se consola point. Elle trouva plusieurs fois l'occasion, même très belle, de refaire sa vie. Elle

s'y refusa toujours. Elle ne prononçait jamais le nom de son cher fantôme.

Elle est morte il y a trois ans d'une maladie longue et cruelle, celle dont est morte madame de Girardin. Avec la maladie la gêne était venue et elle n'avait que sa concierge pour la soigner. Ses amies fortunées essayaient de tous les stratagèmes pour lui faire accepter du secours « et l'on vit cette chose rare : la richesse suppliant en vain la misère de prendre sa bourse ».

Elle n'avait jamais cru qu'il se tuerait à cause d'elle. Ces menaces, quand elles sont sincères, ressemblent tellement à celles qui ne le sont pas ! Elle n'eut rien à se reprocher, pas même de n'avoir pas été coupable. Ils ont maintenant, tous les deux, été s'ajouter « au faisceau des lyres brisées ».

Cela m'a été raconté pendant ces vacances, devant de très doux paysages mélancoliques.

ÉMILE FAGUET

MADAME VICTOR HUGO

PENDANT L'EXIL

Les lettres que nous publions aujourd'hui[1] sont un précieux document pour l'histoire de V. Hugo pendant l'exil, et elles feront mieux connaître la personne si estimable de madame Hugo.

Adèle Foucher, jusqu'au coup d'État, s'était effacée modestement derrière son mari; à partir de 1852, elle sut remplir le rôle que lui imposaient les événements. Quand V. Hugo partit pour l'exil, ses deux fils étaient en prison pour délit de presse, avec Meurice et Vacquerie. Madame Hugo resta à Paris pour leur prodiguer les soins nécessaires, laissant à Juliette Drouet la tâche de veiller sur l'exilé. Car si, jusque-là, elle avait supporté sa rivale avec peine, du jour où elle sut que son mari lui avait dû son salut au Deux-Décembre[2], et que Juliette avait voulu alors sortir de sa vie pour ne pas lui être à charge à l'étranger, elle trouva tout naturel que le poète l'attachât publiquement à sa mauvaise fortune.

1. Cette correspondance inédite m'a été très aimablement confiée par M. Pierre Lefèvre-Vacquerie, à qui j'exprime ici toute ma gratitude.

2. C'est elle, en effet, qui lui assura un refuge à Paris et qui facilita son départ pour Bruxelles où il arriva, le 12 décembre 1851, sous le nom et avec le passeport d'un brave ouvrier typographe nommé Firmin Lanvin.

Il disait un jour de madame Hugo qu'elle était

Une fleur de beauté que la bonté parfume.

Tous les témoignages s'accordent effectivement à faire l'éloge de sa bonté.

Si la beauté n'avait pas survécu chez elle à la catastrophe de Villequier[1], sa bonté adoucit à tous les siens les jours amers de l'exil.

Lorsque madame Hugo quitta Paris pour rejoindre l'illustre proscrit, elle laissait derrière elle une sœur chérie, Julie Foucher, plus jeune qu'elle d'une vingtaine d'années, dame à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis[2], et deux frères : Paul, qui faisait du journalisme et du théâtre, et Victor, conseiller à la Cour de cassation. Ce dernier avait vu avec chagrin, puis avec mécontentement, l'attitude prise par V. Hugo envers le prince-président. Quand parurent *les Châtiments*, il rompit décidément avec son beau-frère. Paul Foucher bouda longtemps les exilés et leur marqua sa mauvaise humeur dans ses chroniques parisiennes de l'*Indépendance belge*. Les deux frères voulurent empêcher Julie d'aller voir Adèle. Mais Julie adorait sa grande sœur qui la traitait comme sa fille, et madame Hugo, quelques années après, vint à bout de toutes les résistances.

Elle aurait voulu que son mari n'eût pas d'ennemi. Il n'est pas jusqu'à Sainte-Beuve qu'elle n'ait essayé de réconcilier avec son « cher grand homme ». On sait qu'elle s'était rapprochée du critique des *Lundis*, à la suite des événements de 1851. A dater de l'année 1858, quand la grande colère du poète contre *Napoléon le Petit* se fut apaisée, elle entretint avec Sainte-Beuve une correspondance amicale, sous prétexte de lui donner des nouvelles de sa fille Adèle, dont il était le parrain, et Sainte-Beuve fut très touché de ces prévenances :

Je crois, lui écrivait-il, le 14 octobre 1858, puisque vous voulez bien vous découvrir à moi sur ce point de tendresse maternelle, qu'il y aurait lieu, en effet, de songer à un mariage. Pourquoi ne

1. On se rappelle que Léopoldine Hugo et son mari Charles Vacquerie, se noyèrent, le 4 septembre 1843, quelques mois seulement après leur mariage.

2. Elle épousa quelques années après le graveur Paul Chenay.

réaliseriez-vous pas cette idée que vous avez eue de venir ici pour trois mois, de janvier ou février à avril? C'est ici seulement que votre chère enfant trouverait qui l'apprécierait; ce serait pour vous tous un lien étroit si elle s'établissait à Paris; vous y seriez tout naturellement rappelés, et une partie de la famille venant ici de temps en temps serait utile à ceux qui resteraient là-bas sur le rocher. Il n'est pas hors de propos de s'assurer comment le monde continuera chez nous de rouler, de se renouveler, de faire sa danse comme devant. — Vous étant à Paris pour quelques mois, il suffirait qu'on le sût, qu'on devinât vos intentions, que quelque amis particuliers eussent le mot, pour que les occasions passassent devant vous et devant elle, la chère enfant, qui se laisserait peut-être reprendre de la sorte à l'espérance et au rayon[1].

Mais Adèle Hugo devait épouser, malgré ses parents, un officier anglais dont elle s'était éprise, et l'on sait de quelle façon tragique se dénoua ce mariage[2].

Madame Hugo, tant qu'elle avait habité à Paris, avait été une assez piètre maîtresse de maison. Elle était si distraite, par exemple, que lorsqu'elle s'avisait de toucher à la cuisine, elle versait la poivrière ou la salière dans les plats. Cela désespérait son mari qui était l'ordre personnifié. Les nécessités budgétaires à Marine-Terrace et Hauteville-House firent d'elle une ménagère. « J'étonne par mon économie, écrivait-elle à sa sœur, cet étonnement n'est pas très flatteur pour moi. » Il est vrai que, jusqu'à la publication des *Misérables*, Hugo fut obligé de compter, pour faire face aux dépenses considérables qu'entraînait la vie chez lui d'une dizaine de personnes, maîtres et domestiques. C'est lui qui tenait les cordons de la bourse, et il n'était pas facile de les lui faire délier. Je n'ai relevé dans la correspondance de sa femme — en quinze ans — que deux générosités envers ses fils : il offrit à François-Victor un petit meuble Louis XIII qu'il avait payé six cents francs, et au lendemain de la reprise d'*Hernani*, il donna mille francs

1. *Le Roman de Sainte-Beuve.*

2. Elle perdit la raison en Amérique, et son père, après l'avoir rapatriée, la mit dans une maison de santé où elle est encore. Elle a aujourd'hui quatre-vingt-deux ans.

à Charles qui était marié et cinq cents francs à François-Victor[1].

Quant à sa femme, elle lui coûtait si peu qu'en deux ans, à Jersey, elle déclarait n'avoir acheté que deux robes de vingt-cinq francs. Sa plus grosse dépense personnelle fut une note de trois cents francs chez un dentiste de Bruxelles, et elle ne savait comment l'avouer : « C'est plus que je ne vaux », disait-elle. Lorsqu'elle allait à Paris, elle avait toutes les peines du monde à obtenir l'argent nécessaire.

« Je ne crois pas pouvoir aller à Paris en octobre, écrivait-elle à sa sœur, le 29 août 1856, je veux emmener Adèle et je ne veux descendre qu'à l'auberge, c'est donc un peu d'argent qu'il faudra. Hetzel va venir ces jours-ci, je vais essayer de lui vendre quelque mauvais griffonnages, cela défraierait ma dépense, je demanderai à mon mari ce qui sera nécessaire pour Adèle et je courrai à toi. »

A plus forte raison se faisait-elle scrupule de rien demander pour sa sœur Julie.

« ... Je n'oserais, disait-elle, je ne lui ai rien apporté, il a de lourdes charges. Il est privé de son théâtre, ce qui était une grande partie de son revenu, demain on peut défendre la vente de ses livres en France; mon mari a enfin la situation précaire du proscrit, et puis, chère amie, j'ai toujours été très délicate sur ce point avec mon mari; cette délicatesse est chez moi une habitude, je suis craintive, cette crainte est ma coquetterie[1].

Aussi ne se plaignait-elle jamais. Elle ne se serait pas permis de critiquer un seul acte de Hugo. En l'année 1853, elle écrivait à sa sœur : « Je m'occupe à aimer mon mari, il me semble que jamais mon âme ne lui a plus appartenu. » Et, en 1866, lors de la publication des *Travailleurs de la Mer* :

1. François-Victor Hugo écrivait en 1867 à Auguste Vacquerie : « Si Pagnerre devait discontinuer la réimpression de mon *Shakespeare*, comme il a le monopole de ma traduction pendant plus de deux ans encore, je me trouverais tout à coup sans ressources et obligé de demander une pension à mon père. L'ameublement de ma chambre qui a englouti plus de deux mille francs m'a laissé complètement gueux. Je suis splendide, mais absolument misérable. J'ai une armoire d'ébène et de chêne sculpté qui vaut huit cents francs, mais dans ma bourse pas un liard. » (Lettre inédite communiquée par M. Pierre Lefèvre-Vacquerie.)

2. Lettre inédite de Guernesey, du 29 août 1857.

« Tout est ici[1] à la pieuvre. Pourquoi mon mari est-il, hélas! pour mon cœur la *pieuvre* de Guernesey? Dis-lui que j'ai besoin de le voir...[2] »

Sous la toute-puissante influence du poète, madame Victor Hugo dépouilla peu à peu le mysticisme catholique pour se convertir au déisme du maître : « Fais tes charités comme tu l'entends, écrivait-elle à sa sœur le 3 mars 1864, et aime la chapelle, puisqu'elle t'est douce. Je crois à Dieu, à la conséquence de nos actions et à la perpétuité du *moi*. Là s'arrête ma foi, tout en reconnaissant qu'il y a dans le catholicisme d'admirables symboles, et je comprends que tu aies ta petite église dans ma grande église. »

Elle partagea même les idées de son mari sur le spiritisme, mais sans aller jusqu'à croire que l'âme de sa fille Léopoldine pût entrer dans le pied d'une table[3].

L'exil fut dur à madame Hugo, pour l'adoucir, elle allait de temps en temps passer quelques semaines à Bruxelles ou à Paris; mais elle avait bien soin de ne visiter à Paris que les amis fidèles comme Lamartine et Michelet. Jamais elle ne prêta l'oreille aux propositions qu'on leur fit en vue de faciliter la rentrée de V. Hugo en France. C'est tout au plus si, à la fin de l'Empire, elle admettait que ses fils pussent fausser compagnie à leur père.

Elle mourut presque subitement à Bruxelles le 27 août 1868. Mais la mort ne la surprit pas; dès 1856, elle mandait à Julie : « Tu ne sais pas, j'ai fait mon testament, il faut vivre en vue de la mort, être avec elle comme avec une amie... »

Elle repose, depuis 1868, à côté de sa fille Léopoldine, dans le petit cimetière de Villequier.

LÉON SÉCHÉ

1. A Bruxelles.

2. Elle était alors à Paris, et Julie la remplaçait à Hauteville-House. V. Hugo qui aimait ses aises n'admettait pas que la cuisine et le ménage fussent abandonnés à une domestique.

3. Madame de Girardin avait accrédité les tables tournantes à Marine-Terrace.

LETTRES DE Mme VICTOR HUGO

A SA SŒUR JULIE[1]

I

AVANT LE DÉPART POUR BRUXELLES[2]

Paris, 1851.

Ma chère Julie, je t'envoie une lettre de Béranger; pour te la donner, j'ai dû mettre bas tout ce que contient le grand bahut de la salle à manger. Tu vois qu'il y a du mérite, surtout dans un moment où mon logement me prend beaucoup de temps. Je suis dans un entrain très estimable touchant mon ménage. En m'éveillant je lis les journaux, je fais de la politique mentale, étant seule pour discourir. Je prends mon chocolat, je tire les grands rideaux de damas d'une chaise qui

1. Les premières lettres de madame Victor Hugo à sa sœur Julie sont d'avant le coup d'État.

Le 2 décembre 1851, dit Charles Hugo, il y avait quatre mois que j'étais à la Conciergerie où je subissais une condamnation à six mois de prison pour avoir attaqué la peine de mort à propos de l'horrible exécution du contrebandier Montcharmont. J'étais à la Conciergerie avec toute la rédaction de l'*Événement*; j'y étais, moi, coupable d'avoir dénoncé la guillotine, avec mon frère coupable d'avoir glorifié les proscrits, avec Meurice, coupable d'avoir, comme gérant, contresigné l'article de mon frère, et avec Vacquerie, coupable d'avoir défendu l'*Événement*, trois fois condamné. Vacquerie avait, comme moi, six mois de prison, Meurice avait neuf mois, comme mon frère. — *Les Hommes de l'Exil.*

En même temps que nos quatre mousquetaires, comme les appelait madame Victor Hugo, il y avait en prison Louis Jourdan pour *le Siècle*, Proudhon pour *le Peuple* et Nefftzer pour *la Presse*. C'est Nefftzer qui avait reçu Charles Hugo à la Conciergerie, le soir du 30 juillet 1851, quand il se constitua prisonnier.

2. L'exil de Victor Hugo eut trois étapes : Bruxelles, d'où il fut chassé le 1er août 1852 pour la publication de *Napoléon le Petit*; Jersey et Guernesey.

est près de mon lit jusque sur mon lit, et de ce même dodo qui n'est autre qu'un lit de sangle, je reprise à mort les susdits rideaux.

A onze heures, je me lève, je passe ma robe de chambre, et me mets à faire de consciencieux rangements dans mon logis. J'interromps les rangements pour causer avec mon mari, durant qu'il déjeune, de la politique du moment. Je donne des ordres à mes domestiques, je les gronde, je m'occupe d'emplir le panier que je dois envoyer à la Conciergerie, je m'habille. Si j'ai quelques courses, je pars, vers les trois heures, de la maison. Je calcule mon temps afin d'arriver à cinq heures et demie près de mes prisonniers. Je leur apporte les nouvelles que j'ai pu recueillir durant le jour. A six heures et demie, Étienne arrive portant le dîner. Puis vient mon mari. Madame Paul Meurice qui se tient près de son mari jusqu'au moment du dîner, se joint à nous avec son mari au moment où nous nous mettons à table. Nous critiquons les mets apportés par les épouse et mère des condamnés. Cela veut dire que je suis la mère et que madame Meurice est l'épouse, et que chacune de nous faisons vivre les quatre mousquetaires désarmés.

On ignore peut-être que nous appelons les quatre coupables les quatre mousquetaires. Auguste est d'Artagnan; Charles, Porthos; Meurice, Athos, et Toto [1], Aramis.

Les mousquetaires de Dumas avaient cette bonne chance de toujours vaincre leurs ennemis. Mes héros triompheront-ils de même? Eh bien, je l'espère.

Je reprends mon journal. A huit heures, le brigadier de service vient dire cette phrase solennelle : « *Il est huit heures!* » Nous nous pressons de mettre nos chapeaux. Mon mari donne le bras à sa fille, je prends celui de madame Meurice, puis nous nous en revenons en devisant. Je trouve un bon feu dans mon salon. Je me jette éreintée dans mon fauteuil, madame Meurice en fait autant, nous rebavardons, mon mari nous tient compagnie, puis il vient quelquefois des visiteurs. A onze heures je suis dans mon lit, je dors ou ne dors pas, et recommence cette vie le lendemain. Je t'embrasse et t'aime bien.

Ton ADÈLE.

1. François-Victor Hugo.

28 janvier [1852].

... J'ai *trois chez moi*, ainsi que tu le dis toi-même, trois *chez moi* très occupants. La matinée se passe à écrire à mon mari, à veiller à ma maison. Des amis qu'il faut que je reçoive arrivent à la traverse. Puis vient le moment d'envoyer des provisions à la Conciergerie. Ceci réglé, j'exécute les commissions dont me charge mon mari, qui sont souvent des affaires importantes et pressantes. Ajoute à cela qu'il faut que j'aille de temps à autre visiter de pauvres femmes de proscrits qui ont besoin que je les relève. Aucune diversion n'est apportée à cette vie que je viens de te raconter. Je suis soutenue par une grande force morale. Je suis, et c'est une compensation réelle, l'objet des respects et de la sympathie de tout le monde. Dans la rue beaucoup d'êtres me saluent que je ne connais pas. Ce n'est pas moi qu'on salue, moi pauvre femme insignifiante, c'est mon mari en moi, c'est le grand et glorieux nom que je porte. Oh! chère amie, rien ne dépasse en nous le point d'honneur satisfait, la satisfaction morale. Cet esprit de satisfaction chez moi n'a pas d'équivalent. La vie claustrale que nous menons est un peu plus pénible à supporter pour mon Adèle. La séquestration que subissent mes fils doit leur être parfois pénible aussi. Mais il n'est point de côté qui n'ait son revers de médaille. Mes enfants ont pour père un homme glorieux. Mes enfants doivent savoir supporter des charges, ayant les bénéfices. Du reste mes enfants pensent là-dessus comme moi. Ils ne changeraient pas leur situation pour *aucune autre*.

Charles a fini ce soir ses *six mois*. Charles va rejoindre son père sous trois ou quatre jours, le temps de se tirer les jambes et de prendre son passeport. Je serai heureuse de le sentir près de son père. Mon mari a loué deux pièces-boutiques sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville pour lui et son fils. Je vais rester à soigner mon petit Victor et veiller sur lui. Mon petit Victor est plein de courage. Il ne veut même plus sortir, il ne veut profiter d'aucune des facilités accordées aux autres détenus. Il a d'autant plus de mérite à ceci, qu'il aime assez errer en plein air. Tu sais, c'est un *jeune citadin*.

Je suis fière, chère amie, de mon sang, cette joie couvre tout...

(S. d.) 1852.

Ma chère Julie, ta bonne lettre m'a fait beaucoup de plaisir. Tout souvenir de toi m'est précieux, quoique pourtant ta courte lettre soit empreinte de tristesse beaucoup plus qu'il ne faudrait. Toi qui aimes le bon Dieu, sois heureuse en regardant le beau soleil qu'il nous envoie, le bon Dieu fait beaucoup pour l'homme et l'homme se tourne toujours du côté qui attriste sa vie et jamais ne regarde ce qui lui est donné de consolant et de doux. Je sais que la mauvaise santé colore tristement la vie. La nôtre est toujours la même, elle est aussi sévère et aussi austère que possible, ainsi que cela doit être. Tout à l'heure je te parlais du soleil, en ce moment il emplit si bien ma chambre qu'elle a l'air d'être en fête; tu le vois, au cas où je serais triste, le bon Dieu se charge, par les beaux rayons qu'il m'envoie, de me mettre l'allégresse au cœur.

J'ai remis, chère petite amie, ton mot à Toto, il te remercie sincèrement de tes bonnes intentions, mais il te prie de ne point les mettre à exécution. Réfléchis toi-même, comment demander quelque chose à un individu qui a expulsé le père de celui pour lequel tu demanderais ce quelque chose? Songe, chère amie, qu'un être obscur, s'il a quelque dignité, subirait tout plutôt que de solliciter en pareille occurrence. Mais lorsque cet être porte un des plus grands et glorieux noms qui soient, il doit, à plus forte raison, tout supporter, plutôt qu'il lui soit fait faveur ou grâce.

Sache donc que si mon mari voulait dire un mot, la France lui serait ouverte; mon mari est une puissance, il est permis aux familles d'en douter, c'est l'histoire du cœur, histoire éternelle, mais ce doute n'empêche pas qu'elle soit.

Si Toto n'avait pas une force morale suffisante pour supporter sa situation, il faudrait que les siens le ramenassent dans la voie de la dignité, tout au contraire de lui conseiller d'en sortir. La dignité élève plus haut, crois bien cela, que tous les cordons et toutes les distinctions sociales. Je te le répète pourtant, chère petite, nous te remercions, et cela de tout cœur, de ta sollicitude tout en refusant tes bons offices[1].

1. François-Victor Hugo, fut libéré au printemps de l'année 1852, il rejoignit quelques jours après son père et son frère à Bruxelles. Nous avons

Si le temps continue ainsi, j'irai te voir, je serai à Saint-Denis à une heure, j'y resterai jusqu'à trois. J'ai une grippe furieuse, je tousse horriblement, malgré cela le fond est bon.

Je reçois à l'instant des lettres de Bruxelles, tu me portes bonheur. Ta pensée ou ta présence m'assistent : des nouvelles si chères !

Mes *hommes*, là-bas, sont en fête, reçus et recherchés partout. Je t'aime et t'embrasse.

II

LETTRES DE GUERNESEY [1]

Dimanche, 25 novembre [1855].
Guernesey, 20, rue Hauteville, par Londres.

Ma chère bien-aimée, nous voici à peu près installés. J'ai eu une fatigue énorme, je n'imaginais pas avoir tant de choses. Il y a eu quarante caisses à faire et à emporter, à remettre la maison que je quittais en ordre, racheter, faire réparer ce qui était cassé et avarié. Tu sais que nous étions en garni. Tout cela nous a coûté extrêmement cher. Madame Boudier, qui ne fait que de partir, nous a aidés énormément, pendant huit jours elle n'a cessé d'emballer, elle s'y entend merveilleusement. Sans elle, j'aurais été forcée de rester à Jersey le double de temps et mon mari nous désirait extrêmement; il était à l'auberge, ce qu'il déteste.

le petit billet par lequel ils l'invitaient à venir les retrouver. Charles lui écrivait le 29 mai 1852 :

Mon cher petit frère, nous t'attendons. Viens quand tu voudras. Décide toi-même le jour de ton arrivée ici. Si tu as le temps de nous prévenir, nous irons te prendre au chemin de fer. Sinon, tu viendras tout droit, 27, Grande-Place, et tu trouveras des cœurs prêts à te recevoir, à te fêter, à te rendre la vie aussi douce que possible.

Ton frère qui t'aime,

CHARLES

Victor Hugo ajouta ces mots :

Viens, mon pauvre Toto, je t'ouvre mes deux bras.

V.

1. Chassé de Jersey comme tous les autres proscrits qui s'étaient réfugiés dans cette île, pour une « gaminerie » de Félix Pyat à l'égard de la reine d'Angleterre, Victor Hugo, qui avait pensé un moment à se retirer en Espagne, s'établit à Guernesey, le 1er novembre 1855, et y acheta un an après Hauteville-House.

Quand je suis arrivée, j'ai trouvé la maison louée et organisée pour le gros du mobilier. Mon mari s'est entendu avec un marchand de meubles, nous avons chacun le nécessaire. Nous ne voulons rien faire de définitif avant l'Alien-Bill[1], nos meubles ne sont que loués. La maison que nous habitons est très belle et dans la ville. Nous avons la pleine mer sous nos fenêtres, nous voyons toutes les îles de la Manche, j'ai le port sous mes fenêtres, c'est en réalité une des plus magnifiques vues qui soient. Il y a un très grand salon à trois fenêtres dont nous avons fait la salle à manger. Nos fenêtres sont à la française et à bateau, ce qui est une rareté en Angleterre. Il y a un tout petit jardin, étranglé, je ne le compte pas dans les agréments. Il y a aussi une petite serre. Elle n'est pas commode à habiter, n'étant pas de plain-pied avec le jardin, mais il y a du raisin superbe et en quantité. En somme ça a plus d'apparence et c'est plus confortable que Marine-Terrace. Ce que nous voyons de notre terrasse, nous le voyons de nos fenêtres. La ville est bien plutôt une ville normande qu'une ville anglaise, petites rues étroites, des pignons, des rues entières en escaliers, étalages à la française, physionomie française; c'est la France, non la France moderne, mais la vieille France.

A Jersey, on fait un grand commerce, on spécule, on agiote; la prépondérance, c'est l'argent. Les gens de l'île sont des enrichis. Ici ce n'est pas cela, l'aristocratie est nobiliaire, elle vit à l'écart dans ses fiefs, puis il y a la cité, un commerce de petite ville remuant et vivant. Je crois que j'aimerai mieux Guernesey, mais je suis triste d'avoir quitté Jersey. Nous y avons eu trois ans d'une vie charmante, j'avais fini par y aimer même les laideurs. Il faut retrancher beaucoup d'aisance de notre vie à cause de la dépense de ce déplacement et aussi par prévoyance, il est très possible que nous quittions l'Angleterre d'ici peu, et alors ce ne sera pas deux ou trois mille francs qu'il faudra extraire, mais huit ou dix mille. Tu sais que nous sommes réduits à nos revenus, le gouvernement français ne permettant pas qu'on joue une seule pièce de mon mari.

L'Alien-Bill n'est pourtant pas aussi sûr que tu crois, il y

1. L'Alien-Bill est une loi complaisante qui permet en Angleterre d'expulser les étrangers sans jugement.

a un grand soulèvement d'opinion en Angleterre contre l'expulsion de Jersey. Il y a eu des meetings. Deux à Londres, et dans les provinces. La presse, sauf les deux journaux ministériels, est contre l'Alien-Bill. Dans un autre moment on pourrait assurer que l'Alien-Bill serait rejeté, mais l'Angleterre dépendant de la France à cette heure, à cause de la guerre, il est difficile de rien affirmer. Le gouvernement anglais trouvera quelque jour un faux passeport, que sais-je? pour satisfaire son maître.

Tout cela ne nous diminue pas. Une poignée d'hommes effraie. Cette grande voix de l'exil est redoutée! Tu sais qu'on a averti Alexandre Dumas qu'il eût à se taire. De quoi? Le sais-tu? parce qu'il avait dit que son corps était à Paris, mais que son cœur était à Bruxelles et à Jersey! Vraiment, ça n'est pas fort.

Mon ange bien-aimé, ne t'attriste pas de ce qu'on dit de nous; d'abord, pourquoi tant s'occuper de nous qui vivons dans notre solitude et dans notre indépendance, et dans notre fierté? Parle d'autre chose quand on parle de nous. Si on insiste, laisse dire, écoute sans t'affliger. Tu sais l'histoire, tu y as vu que toutes les hautes destinées, les précurseurs étaient persécutés. La persécution est un passeport pour la postérité.

Guernesey, 17 décembre [1855].

J'accepte ta montre à la condition de te la donner en garde, ce sera quelque chose de moi que tu auras sur toi, tu diras : « C'est à ma sœur », et tu seras contente. Tu sais, je suis distraite, je n'en aurais pas le soin qu'il faudrait. Tu es attentive, elle se portera bien avec toi; d'ailleurs, nous avons une pendule, un coucou à gaine, on entend l'heure de toute la maison. Notre maison est un modèle d'ordre, nous mangeons ponctuellement à la sonnette. On sonne à deux fois, comme dans les châteaux. J'ai une cuisinière exacte, avec le coucou tout va bien. De plus, la cuisinière est excellente; quand on sert de ses gâteaux, je pense à toi, c'est son beau côté, la cuisine! mais il me faut tout surveiller. La chère Olive, elle s'appelle Olive, a un goût très prononcé pour les *produits coloniaux* et pour la bière. Je me suis mise à la bière, te l'ai-je dit? et je

l'aime. Tout le monde à la maison en buvait, je n'ai pas voulu faire une double dépense, petit à petit je m'y suis accoutumée.

Notre vie est réglée. A deux portées de fusil de la maison, il y a un petit îlot où est le fort. Au lever du soleil, on tire de ce fort un coup de canon. Tu conçois qu'il y a de quoi être réveillé, chacun ouvre ses volets, mes fenêtres donnent sur la pleine

(*Ici Victor Hugo a pris la plume et écrit :*

« *Je t'embrasse tendrement, ma bonne et chère petite Julie, tes lettres sont charmantes et nous font grand plaisir. Remets de ma part à ton frère Paul le mot que tu trouveras sous cette enveloppe.* »)

mer, j'ouvre ma fenêtre, ma pensée est à mes chers absents, à nos envolés de là-haut, à toi, ma Julie, je rentre dans le lit, je sonne pour les ordres à donner; Augustine, la grosse Augustine que tu connais, m'apporte de quoi passer le café. Depuis que nous avons une bonne cuisinière, mes hommes sont devenus très gourmands.

Tu sais que j'écris la vie de mon mari, je travaille jusqu'au premier coup de cloche; au second, à dix heures, je suis dans la salle à manger. On traîne jusqu'à midi à causer, à discuter. Je me plonge après dans le ménage pendant que tout le monde est à ses affaires : Toto à son *Shakespeare* et aux nouvelles, Charles à sa littérature; en ce moment, il fait un roman; Adèle à son journal et à sa musique; Auguste [1] à son chat et sa pensée. *Lux* est aimée de tout le monde, dans les entr'-actes on la caresse et on va donner un coup d'œil au jardin et à la serre. Je sors plus souvent qu'à Jersey, au moins deux fois la semaine, je vais moi-même chez les fournisseurs, j'étonne par mon économie, cet étonnement n'est pas trop flatteur pour moi.

Mon mari a trouvé cette vie un peu trop austère, il a inauguré un *petit thé* tous les soirs avec des *beurrées*. C'est assez gai, en effet; ces messieurs font leur tour après le dîner, mon mari ses *mille pas* et à neuf heures la gourmandise les ramène. Nous avons conservé notre intimité. Guérin demeure juste en

1. Auguste Vacquerie.

face de nous, Kesler à deux pas, ainsi que monsieur et madame Duverdier; il y a un va-et-vient le soir. Pour diversion, nous avons toujours notre dîner du samedi, et un thé chez madame Duverdier, le jeudi. Tu vas être avec nous, ma chérie, tu diras : « A telle heure, ils font cela, à ce moment ils sont là! »

L'Alien-Bill n'est pas aussi sûr que tu le supposais. L'opinion anglaise n'est pas favorable, il y a un retour d'opinion dans beaucoup de journaux, c'est un peuple très orgueilleux, la compression du gouvernement français froisse, plusieurs fois les journaux ont été saisis à la frontière à cause de ce qu'on y disait. Palmerston qui a conduit les choses est très ébranlé, il va avoir assez à faire de se défendre, mais comme il y a des coups de vent d'opinion, Palmerston peut tendre habilement sa voile et faire passer son Alien-Bill. Toutefois je crois qu'il a chanté hosanna trop tôt. Tu sais d'ailleurs que les mesures n'ont pas d'effet rétroactif et qu'il n'y aurait pas *nécessité* pour nous de quitter l'Angleterre tout de suite. Il faudra des faits nouveaux, mon mari ne reculera jamais, — dans l'avenir comme par le passé nous sacrifierons tout à nos convictions, mais enfin il faudra l'occasion. Cela laisse donc de la marge, et je ne désespère pas de t'embrasser, les vacances prochaines, à Guernesey.

Si l'Alien-Bill ne passe pas, je crois que nous nous arrangerons ici. Nous ferons venir nos meubles. La maison y prête, elle est belle. Je débarrasserai madame Meurice de sa charge. Tu verras, tu seras ravie de ta situation. Toutes les îles de la Manche, et les côtes de France à l'horizon. Il y a huit jours elles étaient toutes couvertes de neige. Vous avez donc eu bien froid en France? Ici nous avons à peine eu une gelée blanche.

Je commence à me reposer de mes fatigues du déplacement. J'ai eu un coup de feu d'un mois, madame Bouclier, très entendue et très dévouée, m'a beaucoup aidée. C'est fini heureusement. Maintenant que je vois clair dans ce tohu-bohu, je suis calme.

Guernesey, 24 février [1856].

Bonne chère, je t'écris, tout mon monde parti pour la campagne, je me suis enfermée pour t'embrasser. J'ai un *loriot*

qui me ferme l'œil, en plus; que dis-tu de cette efflorescence de jeunesse? N'ai-je pas quinze ans? Tu ne sais pas que je vais probablement arranger notre maison, pas magnifiquement, mais avec une modeste convenance. Je ferai venir des lits de Paris, de ces lits-canapés — ici ils sont affreux; — je fais un triage de ce que nous avons à Paris, on vend le fatras, on dépose quelque part 4 ou 5 gros meubles luxueux qui n'ont pas leur place ici, et je fais venir le reste. Mes tableaux, mes étoffes, etc. Pour le fond du mobilier, nous achèterons ici, mais ce sera de l'infâme acajou, comme dit mon mari, nous ne voulons pas sortir dehors une grosse mise de fonds. Nous allons arranger notre petit jardin pour l'usage, retaper les toilettes et voilà! pourvu qu'il ne me vienne pas d'autres loriots — à propos, ces agréments s'appellent *orgerets* — joli nom, consolant pour la beauté. Teleki nous quitte, il a trouvé une jeune Anglaise, fille d'un lord et unique enfant, qui apporte en mariage trois cent mille francs de rente, autant après la mort de sa mère. La jeune fille enthousiaste, exaltée et romanesque comme beaucoup d'Anglaises, s'était éprise de la cause hongroise. A force de recherches elle avait trouvé une dame de compagnie hongroise et cela pour parler hongrois. Teleki, présenté chez elle, l'a saisie au vol... la voilà partie! Il est grand seigneur de fait et de faveurs, tu comprends. Ils sont fiancés; dans un mois le mariage, la mère arrive de ses steppes, pour assister aux noces. C'est une grande dame raide des anciens temps. Les Hongrois sont ravis, les millions serviront leur cause.

Boulanger nous a écrit une lettre très émue, il se marie dans des régions plus obscures. Il doit avoir près de cinquante ans[1]. Il épouse une fille de vingt-sept ans. Elle est bien de sa personne, très élevée de cœur, elle est fille d'un ancien acteur qui a joué dans une pièce de mon mari, elle a quelque fortune, une maison à Vanves où Boulanger va demeurer. Il sera aussi heureux que Teleki; l'arbre d'un jardinet vaut l'arbre d'un parc; la nature, le ciel sont égaux pour tous, un cœur qui aime vaut tous les cœurs. Ma seconde

1. Louis Boulanger, le peintre de *Mazeppa*, était né à Verceil, Piémont, le 11 mars 1806. Sur ses rapports avec Victor Hugo, voir notre *Cénacle de Joseph Delorme*.

jeune fille est aussi terriblement éprise, dit-on. Mon mari est enchanté des succès de sa génération, maintenant que les têtes blondes aiment les cheveux blancs. Que de marge on laisse, ma chère!...

Mademoiselle Allix est toujours à Jersey. Notre pauvre et gentil Émile est en prison pour trois mois. Son crime était d'avoir crié : « Qu'on m'amène Dubois! » (Dubois est un professeur) — d'avoir battu des pieds et d'avoir été à l'enterrement de David — rien de plus. Pour cela il est à Mazas, mangeant une nourriture inqualifiable. Pauvre gouvernement, comme il en amasse! il craint donc bien?

Son frère est toujours fou — c'est si horrible, ce mort vivant! Il faut avouer que les républicains ont bien souffert, m'écrivait madame David, mais la souffrance, c'est la consécration.

Tu ne sais pas, j'ai fait mon testament, il faut vivre en vue de la mort, être avec elle comme avec une amie. J'ai pensé un peu à tout le monde. Je laisse à ma bonne tante Asseline le paroissien de mariage de ma Didine[1]. Dis-moi donc pourquoi ils vont loger aux Ternes, eux si habitués au faubourg Saint-Germain. Si jamais je reviens, c'est fini, je ne comprendrai plus rien à Paris. Aller chercher mon oncle aux Ternes, qui l'aurait pu croire?

Dimanche, 16 mars [1856].

... Oui, ma biche, nous nous mettons chez nous. Ce ne sera pas le luxe de nos logements de Paris, seulement la convenance et le commode. J'aurai mes chers souvenirs, ce qui me sera doux.

Notre maison, la voici : elle est dans la ville, un côté donne sur la rue, l'autre sur la mer. La ville est bâtie sur le bord de la mer en amphithéâtre, presque toutes les maisons ont un jardin, ce qui borde notre mur de feuillage. C'est le bucolique près du grand. Nous avons un petit jardin avec une porte près la grève.

Je retourne à la rue. Un perron de pierre blanche fermé par une grille, une porte simulant deux battants, une lanterne à gaz devant. Vient une antichambre-couloir qui a quatre

1. Léopoldine.

issues. A gauche, en entrant un tout petit salon, à côté un escalier qui mène à la cuisine et aux communs.

Un autre escalier assez large qui conduit aux chambres à coucher. A l'extrémité du couloir une grande pièce haute de plafond, avec trois fenêtres à balcon, donnant sur la mer.

Nous sommes presque toujours dans cette pièce. C'est le logis de la communauté. Son ameublement sera un divan perse, une immense table (on y mange), un dressoir, 15 chaises et des tableaux.

Le petit salon du devant est pour les femmes, il aura son divan, des tableaux et cette même coquetterie qui fait l'élégance.

Maintenant, monte l'escalier. Au premier étage est ma chambre, assez grande. Je la ferai gentille. J'y mettrai mes morts, ce sera mon paradis.

Tout près de moi la chambre d'Adèle, sur la rue, assez grande aussi.

Il y a une petite pièce qui touche à ma chambre; vue de la mer; mais sans cheminée.

Au second, trois chambres que mon mari et mes fils se sont distribuées. Les domestiques couchent au troisième dans des mansardes.

Reviens à l'escalier, celui de la cuisine; la cuisine a son escalier de service sur la rue, le sous-sol a un couloir; en le suivant tu rencontres la chambre d'Auguste qui a un sous-sol, deux caveaux, un hangar et tu sais! quelques marches encore et te voilà au jardin qui a l'inconvénient d'être en pente. Mais on y voit la mer et il y a une petite retraite, une espèce d'esplanade plantée où l'on pourra respirer. Voilà!...

Toujours les dîners le samedi, le loto le soir. Mes enfants travaillent beaucoup. Charles ne me quitte pas plus qu'une fille.

Les *Contemplations* sont sous presse, tu en auras un exemplaire.

20 avril [1856].

Je t'écris le soir à la lampe, chérie, j'ai été occupée toute la journée. Tu sais, je n'en finis pas. La maison est grande, j'oublie, je monte et descends cent fois le jour..., puis une complication, ma grosse femme de chambre est au lit depuis quinze jours. Le médecin craint pour sa poitrine, heureuse-

ment que ma cuisinière est très bonne et la soigne à merveille. J'ai trouvé une fillette toute rondelette et rougeaude pour la remplacer — une grosse rose pompon.

La première caisse est arrivée. C'est une caisse pour le mobilier de Gargantua. Aucun porteur ni aucun cheval ne veulent se charger de l'apporter. Nous nous sommes formées en comité pour aviser.

Nous allons être dans le coup de feu de notre mobilier. Je fais venir Marianne, tu sais celle de Marine-Terrace. Elle rapetassera mes bribes, c'est elle le tapissier de madame Rose. — Le tableau de l'*Exil* est encadré, c'est superbe; on va en faire une photographie; je sais qui est-ce qui en aura une épreuve. A propos, il y a un volume des *Contemplations* qui t'attendra chez Meurice aussitôt l'apparition du livre.

C'est mercredi 24 qu'elles paraîtront. Le jour où tu recevras cette lettre — es-tu assez gâtée! — cher amour, je voudrais te gâter davantage — ton album va se compléter, nous avons organisé une chambre noire pour la photographie. Ce matin Auguste a fait le portrait de la maison et la vue de notre maison. Tu vois que l'on travaille à Hauteville-House, comme dit Auguste. Tu as lu le feuilleton de *la Presse* où l'on raconte notre vie.

Mademoiselle Allix se fixe ici. Elle arrive demain dardar. On lui demande des leçons partout à Guernesey, elle ne tenait plus loin de nous.

Boulanger est marié, tu le sais, sa femme est belle et républicaine, le mari est très amoureux, la conversation sera facile!

Mademoiselle Dumas se marie le 28. Elle a écrit à mon mari pour qu'il soit témoin. Boulanger le représentera et signera pour lui.

Teleki se marie le 25 — je me tâte voir si j'ai vingt ans et si je ne me marie pas moi-même, tant l'air est au mariage.

Hauteville-House, 22 mai [1856].

Écoute, chérie, je t'ai laissée avec ma pauvre femme de chambre malade.... Au milieu de cela je courais pour mon acajou. Olive entre un samedi matin :

« Madame, voilà le tintamarre du samedi qui commence, vos caisses sont arrivées de Paris. »

Et j'appelle Charles et Auguste pour courir au poste. Toute la journée on emménage, les beautés sont portées dans un grenier que mon mari a loué près d'ici. Le lundi, nous rendons les meubles au loueur, autre branle-bas!

Le mardi, nous déjeunions, on apporte une lettre qui dit que *deux dames* viennent d'arriver et attendent à l'hôtel. Mes jeunes empressés courent à l'hôtel et trouvent Hetzel et Noël Parfait qui arrivaient de Bruxelles pour nous voir. On les case comme on peut à la maison. On promène en voiture, on visite les îles, on mange, on se souvient, on pleure et on rit. Hetzel qui est, comme tu sais, l'éditeur de mon mari à Bruxelles s'en va dans les coins causer affaire avec lui. Ils partent et nous laissent ce vide d'une maison désemparée.

Kesler arrive le soir : « Votre mari va acheter une maison ici, il me dit demain, il vous en parlera. La maison est belle, un grand jardin et tout près. — Il y a vingt ans, je réponds, qu'il parle d'acheter une maison, il ne s'est jamais décidé, la pensée va lui passer comme toujours. — Vous verrez. »

Le lendemain, dimanche, jour néfaste, mon mari descend avec du papier et un crayon, il dessine un plan sur le papier : « Comment trouveriez vous la maison qui serait faite ainsi? — Mais, bien. — Je suis en train de l'acheter. J'y mettrai mes dorures, j'aurai enfin un chez moi, et puis c'est une bonne affaire. Mes *Contemplations* la payeront. » Je doutais encore, en quatre jours le marché était terminé. Et voilà.

J'ai commencé par être triste, c'était pour moi comme une fin, et puis rester ici pour mes chers enfants! Je les regarde, je consulte. Ils étaient ravis. Charles, mon conseil, si sage, me donne mille bonnes raisons. « C'est un avoir assuré, je serai logée comme il convient, Adèle sera dans son vrai milieu de châtelaine. Qu'une révolution vienne, et nous avons un refuge! » Je me rends difficilement, vois-tu, c'est moi qui ai été l'enfant.

La maison s'appellera *Liberté-House*. La première fois, je t'en ferai la description. Dans un mois nous mettrons les ouvriers (elle est occupée d'ici là), il y aura deux mois d'installation; à la fin d'août, nous serons à peu près arrangés pour vous recevoir, mademoiselle.

Hauteville-House, 25 mai [1856].

Chérie, tu as du chagrin. Je vais te faire une surprise. Le chagrin vient sans qu'on s'y attende, il faut bien un peu de joie imprévue. Tu sais bien, mon enfant, que je t'aime. A mon âge on ne change pas. Si l'on se modifie, c'est pour se purifier, je l'espère, du moins.

Voici notre maison. Elle est rue Hauteville aussi, à une portée de fusil plus haut que nous. Il y a une grille, un petit parterre, quelques arbres de chaque côté et un perron de huit à dix marches. La porte est cintrée, vient un couloir-vestibule de très bonne mine. Au bout de ce couloir est le jardin. On le voit en entrant. La première porte à gauche donne dans une grande et belle pièce qui sera la chambre d'Auguste parce qu'elle est détachée; en face une vaste pièce où l'on installera une bibliothèque et un billard. Ce sera la pièce des loisirs. Les deux pièces sont devant.

Le couloir en rencontre un autre où un bel escalier est ménagé. Cet escalier mène aux appartements; en continuant le premier couloir on trouve la salle à manger qui a vue sur le jardin, et la cuisine qui est superbe.

Au premier, un vestibule. D'un côté, trois pièces, chacune leur entrée particulière. C'est l'appartement des femmes. Y viendrez-vous, madame? En face deux très grandes pièces qui se tiennent. Mon mari en fera une galerie où il mettra ses *beautés*. Elle sera coupée en deux par notre grande porte de laque. En la fermant, une des deux parties pourra faire salon. Représente-toi l'arrangement de la rue de la Tour-d'Auvergne [1].

Au second, l'appartement de mon mari et de mes fils. Deux pièces pour mon mari, trois pour mes fils et une chambre d'ami. Au-dessus les chambres de domestiques, un fruitier, des greniers. La maison est bien bâtie. Il y a dessous des caves, des buanderies, des celliers, tous les communs nécessaires. Le jardin est grand, à peu près cinq fois plus grand que celui de Marine-Terrace. Au bout du jardin, une basse-cour. Il y a toutes sortes de petits logis pour les animaux. Une espèce de pavillon découvert pour la vue dans le jardin et une petite serre. Le jardin est en rapport, beaucoup de fruits

1. L'appartement qu'occupait Victor Hugo au moment du coup d'État.

et de légumes. Peu d'arbres, belle vue de partout. Est-ce bien représenté? Les annonces dans les journaux ne font pas mieux.

Guernesey, 31 juillet [1856].

C'est demain qu'ouvre le doux mois, ma Julie, dans quinze jours, au plus trois semaines, tu seras avec nous. Tu vas tomber avec les ouvriers, les tapissiers, tout un gros emménagement. Mon mari s'installe de vrai. Il adore sa maison, il est propriétaire d'hier, il a l'ardeur du premier amour. Ma tête est cassée. Il y a un jardin. Je n'entends rien à cela et ma charge s'en augmente. « Madame, dit Olive, la maladie se met aux pommes de terre, faites-les rentrer! » — Mon mari me dit : « Ton fruit *coule*, dépêche-toi à tes confitures; tu n'as pas besoin de couper tes artichauts, ils se dessèchent. » — Kesler vient : « Madame, votre raisin se perd, ou manque de soin, il faudrait ouvrir le matin la serre, et fermer le soir. »

Charles rentre avec des paquets de perse. Il veut revêtir les murs des chambres en perse et vite de courir à la maison pour la présenter; il faut voir s'il y en a assez. Il va chez tous les brocanteurs et achète des perses anciennes. Ce sont des lits d'arrière-grand'mère qu'il faut convertir en tentures.

Mon mari a la responsabilité du beau. Je ne veux pas y voir. Je suis pour le nécessaire, ce qui est journalier, le commun, lui, pour le grand inutile, en admettant que l'art, que ce qui charme le goût soit inutile. Mais vois-tu, moi je suis bourgeoise. Un appartement propre, confortable, me suffit. Un ciel pour rêver, des étoiles à regarder, voilà mon luxe.

Mais je n'ai pas le temps de rêver, et il me semble que ma pauvre âme est exilée, j'ai la nostalgie de mon ciel.

J'oubliais les bains de mer.

Nous n'avons pas de plage ici, comme à Jersey. Il faut aller nous baigner à une demi-lieue. Mais Adèle s'est décidée à prendre des bains de mer et j'en ai profité.

Guernesey, mardi 14 [1856].

... Olive est partie d'ici comme un coup de foudre. Il y a eu une grosse marée à la cuisine qui en a expulsé la cuisinière. Constance avait acheté et fait faire une robe dont la veuve du

guerrier était jalouse, elle a fait à la pauvre petite Constance une de ces scènes que tu connais. La vieille fée a fait une entrée dans la salle à manger comme le jour du drap, me disant : « Permettez-vous à votre femme de chambre de m'insulter? » Je lui ai dit d'aller se coucher. Alors elle m'a dit : « Je m'en vais! — Partez! » lui ai-je répondu. Deux minutes après, elle descend dans la salle à manger avec toutes ses défroques, disant : « C'est pour la vie! je pars! » Puis elle jette sur la table de la salle à manger toute sa magnifique garde-robe, en s'écriant : « Voilà mes affaires! Visitez-les, madame! » Songe au coup de théâtre! J'avais tous les Duverdier, le beau Teleki, le petit monde du samedi, plus une Anglaise; tout ce monde est resté stupéfait. Hier j'ai payé Olive et nous ne nous sommes rien dit. *Requiem in pace*. Tout est fini.

Teleki est redevenu charmant, il nous fait des *mamours*, il a donné à mon mari une ceinture hongroise en argent ciselé, qui vaut bien mille francs. Je crois décidément que le mariage est manqué. L'élégant Magyar a dit à Auguste en lui montrant le portrait de sa bien-aimée : « Elle est bien jolie, n'est-ce pas? (Auguste la trouve hideuse) elle a un esprit transcendant qui étincelle, mais elle a aussi peu de cœur qu'elle a d'esprit. »

Nous allons commencer, je crois, l'habillement de notre maison. Je vais être dans un tohu-bohu horrible, tu sais que j'abomine cette situation. Je m'effare, je m'agace, je ne suis plus du tout gentille, et de plus je suis sans cuisinière. Quand je gémis et me plains pour ces sortes de choses, je me blâme. Ce sont, en somme, des tracasseries dont beaucoup s'arrangeraient.

Triboul est toujours dans les bonnes grâces de mon mari, mais le maître a pris en guignon le grand chien noir et veut absolument qu'on le donne.

Charles travaille toujours à son conte. Toto est flambant de toilette. Adèle la même.

Mademoiselle Allix a donné un dîner à mon mari. Elle a déployé tout son luxe et son savoir culinaire. Le soir, elle a ouvert *ses salons* et reçu les ladys et miladys (je ne sais pas écrire cela), enfin des *sixti*, tu sais. Mon mari a été très fêté et cajolé (par les élèves et leurs mères). On a musiqué. Toutes les

sexinettes sont venues au piano à tour de rôle chanter leur grand air. Après cela, il y a eu thé. Mademoiselle Allix a été dans tous ses états pour préparer cette fête. Elle ne s'est couchée la veille qu'à *trois* heures du matin et s'est levée à six.

Guernesey, 16 novembre, de chez nous [1856].

Je suis bien en retard, chère bonne; pour trouver une minute aujourd'hui, afin de t'écrire, j'ai dû envoyer tout promener. Quelle horreur qu'un déménagement! le linge, les meubles, ce n'est rien, mais les fonds d'armoires! toutes ces choses qu'on entasse et qu'on ne veut pas perdre, cet amas de vieux chiffons, de papiers, en vérité on ne s'en tire pas. C'est à croire que tout ce fatras est comme le phénix et renaît de ses cendres. Oh! les papiers de mon mari, j'en ai toujours la charge; ajoute la grandeur de notre maison, tu pourras avoir une idée de la quantité de pas que ta vieille sœur a dû faire. De plus une horrible poussière; jusqu'ici mon mari n'a fait que démolir à l'intérieur, ce sont des murs qu'on éventre, des portes qu'on élargit, des niches qu'on détruit. Tu sais, les niches de la salle à manger, elles n'existent plus. Je me cogne dans les gravats, je déchire mes jupes aux poutres, j'avale de la poussière de plâtre à m'en nourrir, je m'empêtre dans les résidus du mobilier, je suis étourdie, ahurie, je descends mille fois, j'ai mille prétextes de gronder, et je gronde, je bats l'enclume dans la maison. Pour me reposer, me recueillir, m'isoler et oublier tout cela, je passe mes soirées et je dîne dans la cuisine, dans le cliquetis des casseroles, les aboiements des chiens, les bonds des chats, dans l'odeur de l'eau de vaisselle, et tout cela parce que nous n'avons de pièce organisée que la cuisine. La salle à manger est la pièce des charpentiers et des maçons. Le billard est un garde-meuble. Les galeries ne sont jusqu'ici que de grandes halles. Nos chambres à moi et à Adèle sont bien arrangées, mais elles sont trop jolies, d'une coquetterie trop fragile, du moins la mienne. Charles a imaginé de me border mes perses de dentelle. Si on se tenait dans ma chambre, avec le feu de charbon de terre, au bout d'un mois elle serait ce qu'est la toilette d'une danseuse, la nuit de danse passée. Tu sais ce qu'on est au petit jour, éche-

velée, poudreuse, de cette mine de vieux bonbons. Nos amis ne viennent pas, crainte de gêner, de façon que nous passons nos journées et nos soirées dans les décombres et dans la solitude. Il paraît que notre maison sera bien belle, mais comme nous l'aurons gagné! Et l'argent que mon mari dépense, c'est effrayant! Décidément je ne nous aime pas propriétaires. Dans tout cela, ma Julie, tu es ma plus douce idée, et j'ai à te parler de toi, ou pour mieux dire de nous, car toi, c'est nous. Mon frère m'a écrit, il y a une quinzaine de jours, une lettre où il me parle beaucoup de toi. Je vais te l'envoyer et pour cela j'écourte ma lettre, le poids serait trop fort si je t'envoyais plus de ce feuillet. Cette lettre ne me satisfait pas complètement, mais cependant elle est bonne. L'idée de te tirer de Saint-Denis est acceptée, c'est un jalon jeté, et autant qu'on peut répondre des choses humaines, je réponds qu'avant deux ans nous serons ensemble. Je te recommande la plus grande économie, de travailler, enfin, de toutes façons à arriver au but désiré. Sois charmante femme du monde, comme tu sais l'être avec tous et surtout avec Victor. Tu es très intelligente, applique ton intelligence à lui être agréable, tout en conservant ta noble fierté, cette belle parure de l'âme. Mon ange, ma chérie, plus de conseils, je n'ai dans le cœur qu'une chose, je t'aime, écris-moi long et vite. Tout le monde t'embrasse et te désire. Il est bien entendu que tu ignores la lettre que je t'envoie. — Veux-tu, mon ange, écrire de ma part à Victor pour lui rappeler bien vite la malheureuse mère prisonnière que je lui ai recommandée.

Hauteville-House, 3 décembre [1856].

Nous n'avons pas avancé d'un pouce dans notre déménagement, ma chérie, mon mari cisèle la salle à manger, la sculpte en chêne, ce qui est un travail de tortue. En dehors des chambres à coucher et de cette salle à manger aucune autre pièce n'est commencée. Le billard sert toujours de salle de réserve, et nous dînons toujours à la cuisine. Le moyen de s'habiller le soir quand on vit dans les lèchefrites et dans les marmites! A force d'éloquence j'ai pourtant obtenu du *maître* qu'il se mît à la galerie la semaine prochaine. Charles a été

si absorbé pour terminer son livre, qu'il a été forcé de laisser en suspens l'ameublement de sa chambre et de celle de Toto. Pourtant les tentures sont posées; il reste à mettre, pour qu'elles soient complètes, les tapis pour Toto et ce dernier arrangement qui fait le confortable, le coup de peigne.

Olive est partie pour toujours. Elle a trouvé sa situation, elle fait le dîner pour la table des officiers du fort. Cette *femme de guerrier* ne pouvait trouver mieux, qu'en dis-tu? Elle nous envoie de temps en temps quelques gâteaux, des gelées, des crèmes, et porte tous les jours des résidus de nourriture que laissent les vaillants officiers, à Clichy, le beau chien de Teleki.

Le succès des *Contemplations* continue. Mon mari est très content et complètement plongé dans sa maison. Ce sera un poème que ce logis. Mon mari grave des inscriptions, met son âme sur les murs de sa maison, il prend le rabot lui-même et lui donne sa sueur. Enfin ce sera un monument élevé par le grand exilé.

Toto est décidément pris par cette sylphide inconnue. Il ne tient pas ici. La jeune beauté l'adore à ce qu'il paraît, et ne le lâche pas. Ça fait passer l'exil. Charles est mon fidèle et toujours occupé de moi. Adèle est contente d'avoir une jolie chambre. Elle a dans ce moment le torticoli et rit de sa mine.

Hauteville-House, 21 janvier [1857].

Comment! mon oncle va quitter les Conseils de guerre? Tout leur passé, tout le nôtre est là! Mon Dieu, il me semble qu'ils vont y laisser leur vie. Eux aussi vont être exilés. Et moi je ne les reverrai plus ces Conseils de guerre[1], où chaque marche a gardé un souvenir. Mon Dieu tout s'écroule.

Qu'est-ce que mon oncle va faire? Où vont-ils demeurer? Tu me dis qu'ils n'ont pas d'économies, ils sont trop vieux pour rien entreprendre. Est-ce que Victor ne pouvait pas leur découvrir quelque chose? Tu ne sais pas, vois-tu, comme je suis tourmentée.

Comment as-tu passé ton jour de l'an? Quand ce jour-là

1. L'ancien hôtel de Toulouse où madame Victor Hugo habita jusqu'à son mariage.

n'est pas très gai il est très triste. J'en ai avalé un, en 1852, dont j'emporterai mémoire dans le tombeau. Le nôtre, cette année, a été assez doux. Nous nous sommes groupés et unis. Quand l'estime est dessous, les rapports sont toujours bons.

Nous avons installé le travail et le loto. Nous piochons toute la journée, et le soir nous jouons tout en prenant le thé ! Toto gagne toujours et Charles perd toujours. Le jeu de loto est varié par le *trou-madame*. Chacun y déploie son adresse, moi je n'en ai guère...

Encore une mort bien malheureuse. Notre ami David vient d'en finir. Sa femme nous a écrit une lettre douloureuse et profondément amère. Elle doit bien souffrir, la pauvre femme! Notre vieil ami avait horriblement souffert, lui, à ce qu'il paraît, de corps et d'esprit. Il n'a pu supporter l'exil ni sa rentrée. Décembre l'a tué, nous écrit madame David.

C'est inouï qu'on ne puisse s'habituer à la mort, vivant dans la mort. Bossuet dit quelque chose là-dessus de profond et de beau. Toutes mes sombres réflexions viennent se fondre, toujours, dans la tendresse. Laisse mon cœur aller à toi, ma Julie, ça vaut bien mieux que tout ce que je te dis. Je t'aime bien, tu es mon enfant, entends-tu? J'ai foi dans la bonté de Dieu, il me laissera finir mes jours avec toi. Je te rabâche ce rêve : vous avoir tous auprès de moi, ne faire que vous embrasser, revivre et rajeunir en vous, et un petit enfant! J'en voudrais bien un. Mes grands ne veulent pas m'en donner.

Mon mari a été très touché du petit mot de Paul. Nous avons lu sa pièce, je suis pour le sentiment, nos hommes pour l'esprit. C'est un triomphe que de satisfaire ainsi tout le monde! Au surplus mon mari n'a qu'à se laisser aller quand il s'agit de Paul; la tendresse vient toujours, il tient à son cœur par toutes sortes de racines.

Vous êtes bien modeste, Mademoiselle, de croire que je violente mon monde pour vous écrire. A propos, tu as dit à Charles « qu'il t'avait écrit une lettre spirituelle et *que tu en étais* étonnée ». Mais ne crains rien, mon cher amour, Charles ne t'en veut pas, toute la maison t'aime. Ta visite reste toujours une des clartés de l'exil.

Guernesey, 19 avril [1857].

... Comment Paul peut-il se plaindre que notre ami n'ait pas été le voir. Depuis cinq ans et tout à l'heure six que mon mari est exilé, Paul n'a pas écrit une fois; si fait, il a écrit un mot, il y a cinq ans, pour nous faire tenir une commission de Napoléon Bonaparte (le fils de Jérôme).

Quant à Alfred, il est mort pour nous. J'irais, moi, à Paris, que je me jetterais dans les bras de nos bons parents, mais je ne puis communiquer à Auguste, à un étranger, cet amour familial qui fait que la tendresse survit à tout. Auguste a été voir madame Bouclier, madame Collet, madame Mennechet; ces dames sont nôtres, accourent à l'exil, nous écrivent incessamment et aident à nos misères.

Maintenant à toi, je ne voudrais, pas plus que tu ne le veux, te voir retourner à Saint-Denis, ce mois d'octobre. Mon projet est d'aller à Paris au commencement de l'hiver dans le cas où notre frère n'aurait pas encore réglé ta situation.

Guernesey, 24 mai [1857].

Je suis en retard, chérie, c'est que je sors d'un coup de feu. Nous avons inauguré notre salle à manger. Enfin, cette pièce est finie, et nous en avons pris possession. Songes-tu que nous avons essuyé six mois de cuisine! Manger dans les casseroles et les fumées des mets pendant six mois! 480 repas dans une lèchefrite!

Mais nous en sommes quittes, et la salle à manger est très belle, ainsi revêtue de faïence et de chêne. Tout à l'entour il y a des stalles, puis un grand fauteuil sculpté où personne ne s'assoit, il est fermé avec une chaîne, c'est le siège symbolique, celui des morts, il leur est consacré, et nos chers envolés vivent ainsi avec nous, nous les sentons, ils s'associent à nos actes. Nos absents de l'éternité sont toujours là présents [1].

En inaugurant la salle à manger on a fêté la guérison de notre Adèle et souhaité la fête des deux Adèle que la maladie de notre chère enfant avait ajournée. Nous étions nombreux.

1. Ce fauteuil portait sur un bras le nom de Pierre-Antoine Hugo, conseiller privé du grand-duc de Lorraine dont Victor Hugo prétendait descendre, et sur l'autre le nom de son père, le général.

Olive, qui est placée chez une connaissance, avait cuisiné. On a adressé beaucoup de vers à la mère et à la fille. Auguste m'en a fait de très touchants, il m'a donné un très beau bracelet en argent. Adèle en a reçu un de corail du goût le plus élégant. Mon mari a été magnifique. Il a enrichi notre garde-robe de lingerie. Il a offert à chacune une douzaine de chemises de batiste brodées, garnies de points d'Angleterre, songe un peu : ces beautés sur une vétusté! J'en userai très peu et je t'en réserve deux des plus belles pour le jour de ton mariage. Voyez-vous la coquette que vous ferez!

Et pour parfaire toutes ces générosités, miss Jos m'a apporté la ravissante coupe qui va être le plus bel ornement de ma toilette pompadour.

Nous avons eu des procédés aussi. Adèle a donné à miss Jos une châtelaine très séduisante, ma foi, et moi j'ai donné à madame Duverdier un bracelet fait avec mes cheveux, monté de la façon la plus choisie. C'était bien dû. Madame Duverdier avait veillé ma fille des nuits entières avec la plus tendre sollicitude et les deux sœurs avaient comblé Adèle de cadeaux à sa convalescence.

Alexandre Dumas est venu nous voir, le sais-tu? Nous attendons les Meurice pour le mois de juillet à l'occasion de la fête de mon mari, et toi après.

Tu nous trouveras, j'en suis sûre, encore avec les ouvriers, car mon mari fait caparaçonner toute sa maison. Son appartement à lui doit être en chêne et en tapisserie. C'est la seule folie dont soit capable le grand homme, que cette maison.

Notre vie est uniforme comme la marée de notre Océan. Le fleuve de notre existence est comme notre mer, elle ne dépasse jamais ses limites.

Le lundi Ribeyrolles vient dîner et le mardi Kesler. Le mercredi nos hommes prennent leur volée. Le jeudi, thé chez madame Duverdier; le vendredi, thé chez mademoiselle Allix; le samedi, cidre et délire chez nous. Le dimanche, retraite accidentée par la visite quotidienne de mademoiselle Allix.

J'oublie de dire que le billard absorbe notre groupe masculin et que, le soir où nous ne sortons pas, la salle de billard a assez l'air d'un café : rien n'y manque, le thé et le cigare, et c'est éclairé au gaz, s'il vous plaît.

Dimanche, 5 juillet [1857].

Je suis dans un jour d'immense paresse, ma Julie, toute courbaturée d'un bain que j'ai pris ce matin. Mes fils sont dehors, ma fille est à son piano, Auguste est dans sa chambre en train de caresser sa chatte, Constance a pris son congé du dimanche. La cuisinière fait un gâteau aux groseilles, Chougne est dans la basse-cour enfermée avec un gros chien qui est amoureux d'elle. Les poules gloussent; le reste n'est que silence, de ce silence sépulcral du dimanche anglais.

La maison, le comprends-tu? est loin d'être finie. Nous avons toujours une dizaine d'ouvriers par jour; avec son ameublement de chêne sculpté, mon mari s'est tout bonnement jeté dans l'infini. L'appartement du premier sera fané avant que le second ne soit terminé. Quant à moi, je ne regarde plus les ouvriers, je m'occupe des fleurs, de mon ménage, je sors ma fille, je lis et fais de la tapisserie.

Les vacances vont donc se passer sans que je te voie. C'est de mon côté qu'est le sacrifice. Toi, tu vas être à merveille, et aussi gâtée que chez moi chez Clémentine. Les bons Meurice vont nous venir cet été. Je te ferai savoir quand ils partiront au cas où tu aurais quelque commission pour Guernesey.

Victor[1] m'a écrit. Il me répète ce qu'il t'a écrit, qu'il te donnera six mille francs quand il aura vendu ses terrains, ou bien qu'il te servira la rente de ce petit capital. Il voudrait que tu attendisses qu'il eût terminé cette vente avant que de quitter Saint-Denis. « Si cependant Julie, ajoute-t-il, venait te rejoindre avant la vente, je pourrais lui faire une rente de 3 à 400 francs, *parce qu'avant tout* je veux son bonheur. » Tu vois que c'est très gentil à lui cette petite phrase.

Notre frère tient beaucoup à ce que tu accomplisses tes dix ans de dame. Il espère faire revenir la chancellerie sur cette décision qui n'accorde la pension aux dames de Saint-Denis qu'après trente ans de service. Il veut que vous ayez droit à cette même pension après dix ans de service. Il faut donc, dit en terminant Victor, que Julie achève ses dix ans de dame, qu'elle accomplira cet hiver, et ce terme arrivé, elle fera ce qu'elle jugera le mieux.

1. Victor Foucher, frère de madame Victor Hugo.

Voilà, cher bijou, une analyse consciencieuse de la lettre du frère. En résumé, nos affaires vont très bien, ce n'est vraiment rien, étant sûre de quitter Saint-Denis, d'en avaler six mois encore, d'autant que là-dessus tu as deux mois de vacances.

Mon projet est toujours d'aller quinze jours en octobre à Paris, mais je continue à faire la discrète par superstition pour ta chambre ici. Ne t'en inquiète pas, Charles descendra dans l'atelier et te donnera sa chambre où tu seras chez toi.

Le général Le Flô qui a quitté définitivement les îles de la Manche, vient la semaine prochaine nous faire ses adieux. Il part, je crois, pour le Piémont; il a envoyé sa femme en France retrouver momentanément son père. Les Bruxellois nous viendront en août, et les Meurice, comme je te l'ai dit, dans le courant de cet été.

Teleki est à Constantinople, avec Orban, son gros chien blanc, et Logoche; il a emporté tout un équipage de bimbeloteries, de petites curiosités, il lui a fallu tout un bâtiment. Le Magyar a écrit, il commence déjà à s'ennuyer là-bas; il n'en aime pas les habitants, il paraît qu'on est volé, dévalisé, qu'on exerce un chantage effroyable; on écrit ceci par exemple : « Si vous ne déposez pas telle somme à tel endroit, vous serez tué. » De surveillance, il n'y en a aucune; de recours, pas davantage. Le pays du soleil se comporte bien mal. Combien j'aime davantage nos brouillards! nous dormons tranquilles au moins.

Marie Hugo[1] m'a écrit. Elle me paraît engloutie dans la dévotion. Elle a gardé son âme tendre et émue, elle s'est réfugiée dans le mysticisme le plus exalté, elle vit enveloppée dans la robe de sainte Thérèse et agenouillée au pied de la croix. Elle voit peu son frère et demeure chez sa tante madame Chaumont, qui est d'une grande piété aussi.

Jeudi, 23 août [1857].

Je croyais que c'était à toi à m'écrire, chère bonne, je répare vite mon tort involontaire. J'ai été en l'air et tout occupée ces derniers temps. J'ai eu le général Le Flô. Le pauvre homme est venu nous dire adieu, il est lui à bout de l'exil. C'est un homme d'action, habitué au camp, à l'air libre, à l'espace. Il

1. Sa nièce.

est très courageux d'ailleurs et va rejoindre sa femme en Italie. Les Lucas ont suivi Le Flô, et les voilà qui nous envoient, il y a quinze jours, un petit mot de Jersey pour nous prévenir qu'ils nous arrivaient. Ils étaient trois, il y avait la jeune fille de madame Lucas, une grande personne, accorte, remuante, riant toujours, crinolinée jusqu'au menton, descendant les escaliers comme une biche, vous accostant avec une roulade, car c'est une virtuose. La mère, un peu trop occupée de sa figure, est au fond une personne excellente; tu sais, elle est comme madame de Boris, frivole et sérieuse. Elle court après le plaisir, vit dans les bals et les pompons, mais l'amitié et le souvenir lui tiennent solidement au cœur. Les rubans n'en étouffent rien. Quant à Lucas [1], il suit ces dames, tranquille et résigné, maugréant bien un peu de ce métier folâtre, mais allant toujours et au fond très heureux.

Cette visite nous a fait plaisir, nos voyageurs ne sont partis qu'hier. Ça été pendant quinze jours un entrain inusité, nous ne nous reconnaissions plus. Imagine-toi qu'on a dansé. Adèle se demandait si elle était bien elle-même. Charles n'a jamais eu plus de verve, Victor est resté Anglais, lui. Le diable n'y a rien perdu, nous l'avons trouvé plus d'une fois dans des petits coins, dans les *bocages* avec notre jeune visiteuse. L'enchanteresse a triomphé du *cant*.

Et voilà notre monde embarqué depuis hier. Nous voilà revenus à l'austérité de notre vie, ce qui me va mieux au fond comme habitude de vie. Nous attendons les Meurice; eux, tu le sais, sont sérieux; puis Hetzel et le colonel Charras qui sort de fermer les yeux à Eugène Sue [2]. Encore un grand esprit de disparu; cet illustre romancier à été brave, profondément courageux, il souffrait énormément de l'exil et en est mort; mais il n'a pas bronché. Il est mort dans les fumées de la Savoie et solitaire, mais il a eu pour linceul l'honneur, et son âme s'est exhalée dans cette fière satisfaction du devoir accompli.

Comme ta lettre est triste, bonne amie! il y a de quoi, mais il y a toujours de ces moments dans les affaires un peu

1. Hippolyte Lucas, bibliothécaire à l'Arsenal.

2. Eugène Sue mourut presque subitement à Annecy, entre les bras du colonel Charras, le 3 août 1857.

sérieuses, où il vous tombe de ces poutres qui font douter du succès. Notre pauvre frère est livré au flux et au reflux de la politique, c'est son observatoire, il croit à l'Alien-Bill. Le procès qui vient d'avoir lieu, sur lequel on avait échafaudé cette loi, n'est qu'un ballon vide, et il faudrait maintenant trouver un autre prétexte pour remettre l'Alien-Bill en vigueur. Et puis l'Angleterre se soucie beaucoup moins qu'on ne croit de se défaire des proscrits. Les proscrits sont pour elle une arme et une menace contre la France. L'alliance n'est qu'une surface; depuis la guerre de Crimée si glorieuse pour nous, l'Angleterre est fort en défiance et nous jalouse. Elle redoute nos armées, se tient en garde, fortifie toutes ses situations militaires en vue d'une invasion, et n'est pas fâchée d'avoir une carte et une force à opposer à la France. Cette force, c'est la révolution. Elle chasserait les proscrits ostensiblement, qu'elle les ferait rentrer par une porte de derrière. D'ailleurs nous sommes, nous, dans une situation particulière et quasi sauvegardés, nous sommes propriétaires en Angleterre, ce qui équivaut presque à la naturalisation. La difficulté est de convaincre Victor, car je conçois sa résistance si nous devions aller en Amérique[1]. Il faut attendre quelques semaines afin que ces bruits d'Alien-Bill soient tout à fait assoupis, — alors je lui écrirai énergiquement. Mais tout cela est vague et la situation s'obscurcit pour toi, ma bien-aimée, je le sens et j'en souffre. Voyons, gagnons un peu de temps, sans trop nous priver, rentre en octobre, tu sors au jour de l'an. J'écrirai à notre frère de t'avoir un congé de trois mois, et cela je l'obtiendrai. Tu viendrais donc trois mois d'hiver avec nous, tu jugerais ce que c'est que l'exil et l'hiver, car enfin tu ne nous as vus que sous un ciel bleu ; alors, si tu te trouvais heureuse, heureuse relativement, je remercierais le ciel pour que tu nous restes. Maintenant il faut laisser passer ce petit tremblement de terre, et qu'on ne puisse se servir d'aucun prétexte. Encore un peu de temps et les raisons d'Alien-Bill ne seront plus de mise. Tout cela, ce n'est qu'une remise. En attendant, jouis, ma bien-aimée, de tes douces vacances, dis-toi bien

1. Au cas où il aurait été chassé de Guernesey, Victor Hugo avait songé à se réfugier en Espagne ou en Portugal, voire en Amérique.

que ma pensée est sans cesse avec toi, et que je n'aurai de repos que lorsque tu seras dans des conditions normales et au milieu de tes affections naturelles. Toto est là, il me dit que mon idée est bonne, qu'il faut agir avec ménagement, sans rien brusquer, qu'insensiblement Victor s'habituera à te voir ici, que les trois mois, que tu viendras, ce sera la première barricade enlevée.

Guernesey, 29 août.

Ma chère bien-aimée, ta lettre est injuste, notre frère est injuste. Je désire autant que tu viennes avec moi, que toi-même peux le désirer. J'ai fait pour cela tout le possible, et même ce qui me semblait impossible. J'ai écrit la première à Victor et lui ai fait des ouvertures pour toi les plus explicites et les plus pressantes. Il me répondait deux mois après d'une façon affectueuse pour moi, mais de glace quant à notre affaire. Aussitôt je lui récrivais, sans me préoccuper de cette froideur, insistant, insistant toujours. Ma pauvre éloquence prenait toutes les formes, je lui parlais de ta souffrance, de ses devoirs à lui, j'évoquais le souvenir de nos pauvres parents. Je lui disais en parlant de toi : « C'est un legs que notre père et notre mère nous ont laissé. » Je lui disais que nous nous faisions vieux, que nous n'avions plus qu'à vivre dans les autres et faire le bien, que sais-je encore? Dernièrement, il y a environ deux mois, j'ai écrit à Victor et aussi à Mélanie, je faisais à notre belle-sœur toutes les grâces imaginables, je lui parlais de sa bonté pour toi, de la tendre affection que tu avais pour elle, de ses mérites, je la flattais enfin, et je *m'aplatissais*. Je sortais de ma nature et cela pour toi. Je ne m'en repens pas, pour de certains sentiments, et quand il s'agit du bonheur d'une personne aimée, on doit quelquefois immoler ce qui vous tient à l'âme, et pour toi, alors, chère enfant, j'ai immolé ma dignité. Victor m'a répondu avec amitié (toujours, c'est vrai, sous la protection!) que Mélanie avait été touchée de ma lettre, puis venant à toi, il me faisait les propositions que tu connais, si misérablement précaires, et comme une immense concession; puis tu m'écris, toi, que notre frère retire presque ses propositions; ou que du moins, s'il les maintient, c'est à son corps défendant; échouant par la voie directe, je cherche

à louvoyer, je te fais alors ma proposition que tu as rejetée. Maintenant, que Victor t'écrive que ma pensée du jour n'est pas toujours celle du lendemain; qu'il croie de plus que tu te déclasses en venant au milieu des proscrits, je ne puis rien à tout cela. Il y a certains yeux qui voient rase-terre et qui voient une déchéance là où est la grandeur.

Ces esprits-là sont même inconséquents, parce qu'ils ne regardent pas plus le passé qu'ils ne jugent le présent. Est-ce que l'auteur du coup d'État n'a pas été proscrit? Il a même renchéri, il a été condamné à une peine infamante. Ainsi, voilà celui que notre frère réprouvait, il y a quinze ans, qu'il salue comme un maître aujourd'hui. Ce n'est pas un rapprochement que je fais ici, Dieu me garde! je veux seulement te prouver quelle est l'irréflexion humaine.

Pour ce qui est du séjour des proscrits en Angleterre, ils ne seront expulsés en aucun cas, qu'ils se tiennent oui ou non tranquilles; on ne fait pas de conditions aux proscrits, parce qu'ils n'en acceptent pas. Aujourd'hui, à l'heure qu'il est (je puis te parler de cela puisque c'est public), le gouvernement français fait un procès à mademoiselle Ledru-Rollin et Mazini, lesdits prévenus étant accusés de complot contre la vie de l'empereur. Le procès est pendant. Il y a huit ou dix jours environ, des interpellations ont été faites en plein parlement à Palmerston, au sujet de l'expulsion possible de Ledru-Rollin et Mazini. Palmerston a répondu que le gouvernement français n'avait fait aucune ouverture de ce genre, que si cette ouverture lui en était faite, les pouvoirs leur manqueraient pour satisfaire à cette demande. Je cite textuellement, d'après le journal *la Presse* du samedi 22 août. Donc, chère amie, nous sommes ici en aussi grande sécurité que possible.

Il est vrai, heureusement, que ce procès de Ledru-Rollin n'est fondé sur rien, car la vie de tout être, quel qu'il soit, nous est sacrée, nous serons toujours les adversaires de ces sortes d'attentats; l'inviolabilité de la vie humaine est notre devise. Mon mari dit souvent que, si jamais l'échafaud devait se relever il s'assoirait au pied de l'échafaud et que sa tête tomberait avant aucune autre. Mais ces douloureux temps sont passés, cette religion de la vie de l'homme que nous proclamons si haut est devenue celle de la démocratie.

Pour me résumer, en ce qui te touche, ma chère bien-aimée, j'insisterai de nouveau afin que tu te reposes sur moi; tu iras voir madame Meurice avant ton retour, elle te dira si je suis occupée de toi. Je m'en vais écrire à Victor pour lui rappeler ses promesses et tâcher, ce qui serait le meilleur, qu'il te trouve CETTE SOMME DE SIX MILLE FRANCS QUI ASSURERAIT ton pain. Mais voyons, est-ce qu'il ne pourrait pas trouver à emprunter cet argent? le prêteur prendrait hypothèque sur les terrains de Victor. Est-ce qu'on ne pourrait pas aussi trouver trois individus qui, avec cette assurance, prêteraient chacun deux mille francs? Est-ce qu'Alfred ne pourrait pas t'obliger en cela? Il faut pourtant chercher et s'ingénier. Je te voudrais enfin libre et dégagée de toute sollicitation quotidienne. Avec la mauvaise grâce de Victor dans cette affaire, à chaque pauvre trimestre qu'il te payerait, il faudrait faire montre de reconnaissance, et puis enfin il peut mourir, et des changements survenir. Certes, chère enfant, je pourrais pour mon compte demander à mon mari d'entrer pour sa part dans ce prêt, mais je n'oserais, je ne lui ai rien apporté, il a de lourdes charges. Il est privé de son théâtre, ce qui était une grande partie de son revenu; demain on peut défendre la vente de ses livres en France; mon mari a enfin la situation précaire du proscrit, et puis, chère amie, j'ai toujours été très délicate sur ce point avec mon mari, cette délicatesse est chez moi une habitude, je suis craintive, cette crainte est ma coquetterie.

Pourtant il y a des choses que je sais faire, à côté de mon mari j'ai d'autres devoirs, ma conscience à moi, très ferme et très résolue. A distance les choses se font mal, et puisque tu n'acceptes pas mon projet pour le jour de l'an, j'irai à Paris; puisque tu ne peux venir à moi, j'irai à toi. Je ne crois pas pouvoir aller à Paris en octobre; cependant je vais avoir du monde ici à la fin de septembre; j'aurai ma maison à remettre en ordre, habituer les miens à ce changement, amener doucement cette transition du grand mouvement à la solitude. De plus, je veux emmener Adèle, et je ne veux descendre qu'à l'auberge, c'est donc un peu d'argent qu'il faudra. Hetzel va venir ces jours-ci, je vais essayer de lui vendre quelques mauvais griffonnages, cela défraierait ma dépense, je demanderai à mon mari ce qui sera nécessaire pour Adèle, et je

courrai à toi. Je remplirai ainsi mon double devoir. Ce sera probablement en novembre que je partirai et certainement avant le jour de l'an. Ainsi, tiens pour certain que j'irai cette fin d'année à Paris; il faudrait de ces événements suprêmes pour me retenir. De plus, comme je te l'ai dit, je vais écrire à Victor pour l'entretien et je vais couper l'entrefilet de *la Presse* où se trouve la déclaration de Palmerston et le lui envoyer, afin qu'il ne nous parle plus d'expulsion.

Maintenant, vois ce que tu as à faire, toi, pour Saint-Denis, sois patiente et prudente jusqu'à mon voyage dont il est inutile de parler. Je vais à Paris pour toi, pour affaire, mon mari étant proscrit, je dois vivre à l'écart, je suis en France pour un devoir, à cause d'une affection qui souffre, mais je ne connais pas la France...

Dimanche, 20 septembre [1857].

Paul m'a écrit sur toi de ces choses à décourager de moins vaillantes que moi. Il proteste contre ce qu'il appelle notre folie. C'est insensé, dit-il, de quitter une carrière, un gagne-pain. Il ajoute que toute la famille est de son avis. Victor m'a écrit dans le même sens. Ils se lavent tous les mains. C'est une émeute de famille. Je dois ajouter que Victor ne retire rien de ses engagements. Il est près de faire ce qu'il a promis; il y a même dans la lettre de Victor un ton affectueux et pénétré que je ne sens pas chez Paul. Au fond Victor est bon.

Il faut bien pourtant, chère bien-aimée, que tu envisages la situation : frères, sœurs, oncle, tante, tout le monde se récrie. C'est un soulèvement, une révolte comme quand la grande Demoiselle voulait épouser Lauzun. La grande Demoiselle a tenu bon pour le mariage, nous tiendrons bon pour le nôtre, je ne lâche rien de mon projet d'aller cet hiver à Paris. Je te conseille toujours de ne pas effaroucher la famille, faisant tout de suite de l'irrévocable. Aie un congé de six mois, j'insisterai près de Victor pour qu'il t'aide là-dedans. Pendant ce temps il vendra ses terrains et tout sera dit.

J'ai eu cette semaine la visite de monsieur et madame de Villeneuve. Le ménage nous a donné une journée, pour des craintifs, c'est beaucoup. Imagine-toi que Paul n'ose pas

m'écrire directement. Mais de quoi a-t-il peur? A la place de votre gouvernement, je le casserais aux gages. Quel est le podestat qui tiendrait pour coupable un frère qui écrit à sa sœur? Il marche en retard sur les retardataires, le pauvre frère...

Guernesey, 18 octobre [1857].

Madame Meurice m'a écrit que Robelin[1] mettait son logement à ma disposition, je l'accepte et cela me vient en aide, je vais répondre à madame Meurice pour qu'elle remercie Robelin et lui dise que j'userai de sa bonne grâce...

Il n'y a que de mauvaises nouvelles de Paris, il y a le choléra sur toutes les célébrités, mademoiselle Rachel meurt, Gounod est fou, on vient d'enterrer notre ami Manin; madame Monnier, une amie de madame Meurice, si pénétrée de notre exil, se meurt d'un cancer au sein. Le deuil est à plusieurs fins et il y a une économie de drap noir.

Le général Le Flô m'a écrit hier, qu'il rentrerait en France, il m'écrit de Belgique où il est encore. Sa lettre est pleine d'affection, de doux souvenir, mais fort triste.

Voilà ma chronique, elle n'est pas gaie; pour l'intérieur, toujours la même chose; soirée chez madame Duverdier, le jeudi; vendredi, thé chez mademoiselle Alix; samedi, étalage des belles robes dans les beaux salons de madame Victor Hugo. Dimanche est le jour privé, recueilli. On écrit à sa sœur, le soir on fait un peu de musique pour exercer mademoiselle Adèle qui devient une virtuose.

La maison n'est pas du tout finie, il en faut au moins pour quatre mois avant que le second étage ne soit terminé. L'appartement de mon mari sera une forêt de chêne sculpté. Viendra après l'ornement des escaliers. Total, un an encore d'ouvriers.

A partir du 1er novembre prochain, nous aurons des lettres tous les jours. A partir du mois de mai prochain le chemin de fer de Paris à Cherbourg sera livré au public. Le pont de Guernesey sera fini, il y aura un débarcadère et alors plus de ces vilains petits bateaux. Tu vois que notre île se civilise, qu'elle se fait plus abordable pour te recevoir. Songe qu'au

1. Architecte qui fournit à Victor Hugo les éléments d'un chapitre de *Notre-Dame de Paris*. Cf. à son sujet notre *Cénacle de Joseph Delorme*.

printemps prochain il ne faudra que treize heures pour venir de Paris ici.

Guernesey, 8 novembre [1857].

... Nous travaillons tous, chère petite, la maison est un vaste atelier. Nous avons vu pas mal de monde, cet été, et maintenant nous vivons dans notre modeste cercle. La salle de billard est un peu trop devenue un fumoir. Adèle proteste contre cet envahissement de la pipe et ne se relâche pas dans son opposition.

Notre maison est bien en réalité la maison des bêtes. Nos chiennes ont mis bas et nous sommes à la tête de neuf petits chiens, plus *deux minets* dont nous ont gratifiés nos chattes. Nous avons un bengali et trois oiseaux des Canaries qui chantent dans notre volière. Il ne faut pas oublier quatre poissons rouges qui sont la parure de notre bassin, et les poules qui gloussent dans notre basse-cour...

Guernesey, 10 janvier [1858].

Ma chère bonne amie, je serai à Paris avec Adèle du 20 au 25 janvier. Tout est préparé pour notre départ. Les malles sont descendues dans ma chambre, et voilà trois semaines que j'ai l'autorisation de mon mari d'aller te voir. Cela n'a pas été sans peine, je t'assure.

Je descendrai chez Robelin. Aussitôt notre arrivée je t'écrirai. Je compte rester un mois à Paris... Ne précipite aucune de tes affaires avant notre arrivée. Mon mari est exigeant et ne voudrait pas que tu quittasses Saint-Denis avant d'avoir ton existence assurée. Il peut mourir, dit-il, il est proscrit et peut être forcé de s'éloigner encore de la France. Dans la situation précaire où il se trouve, il désire que tu aies ton indépendance. C'est dans ton intérêt qu'il met des conditions au bonheur de t'avoir près de lui.

(A suivre.)

LES SURVIVANTS[1]

ANTOINE DE LAIGNES

(Suite.)

Après cet événement, tous les enfants quittèrent le château; les garçons furent envoyés à Paris, dans un établissement religieux dirigé par des Pères Jésuites, et les filles à Monthuis, au couvent où avait été élevée leur mère. Le château retomba dans le silence, et rien ne transpira plus au dehors des existences qui s'y renfermaient. Mais au cours d'une épidémie qui survint dans le pays au printemps de l'année suivante, madame de Laignes, estimant que sa place était au milieu du danger et qu'on avait besoin d'elle, commença à retourner au village.

Elle mit à soigner les malades une espèce d'ardeur froide et fanatique : on la vit portant des mourants dans ses bras, les veillant, faisant leur lit, ensevelissant les morts, ce qui emplissait les paysans de plus d'effroi que de sympathie. Un jour, à son tour, elle tomba malade; et bientôt on la jugea perdue. M. de Laignes, qui vivait auprès de sa femme dans un état d'indifférence hostile, changea brusquement d'attitude. Il avait cru jusque-là qu'il avait encore beaucoup d'années à vivre avec elle; et tout à coup, à sentir l'espace se restreindre devant lui et devenir si court, il éprouvait le besoin de se rapprocher de celle qui bientôt allait n'être plus, moins ému peut-être que bouleversé à la pensée de cette mort qui, arrivant

1. Voir la *Revue* du 15 septembre.

si vite, l'obligeait à hâter ce qu'il croyait que le temps seul devait accomplir.

Avant de mourir, madame de Laignes, éloignant ses filles (ses fils n'étaient pas encore là) pardonna à son mari. Elle lui adressa des recommandations relatives à ses pauvres, aux messes qu'elle voulait qu'on dît pour elle, et lui rappela qu'elle s'était engagée à habiller les enfants de la première communion cette année-là. Puis elle lui parla du fils de la nourrice, élevé à ses frais au séminaire, de la nourrice elle-même, exprimant le désir qu'on la laissât, sa vie durant, habiter un des pavillons neufs. Quelques instants après, — la journée touchait à sa fin — ayant appris qu'une femme du pays venait d'arriver au château afin de prendre de ses nouvelles, elle la fit entrer. Et comme un voyageur au départ se charge des compliments de ceux qui restent, de sa voix qui, sans rien perdre pourtant de sa tranquillité, de minute en minute allait en faiblissant, elle lui demanda ses commissions pour ceux qu'elle allait bientôt rejoindre.

— Je vais voir votre fille ce soir, — disait-elle, — votre mère. Qu'est-ce qu'il faudra leur dire de votre part?

Elle fut, selon sa volonté, ensevelie avec le costume du tiers-ordre de Saint-François, dont elle avait porté toute sa vie, sous ses vêtements, les insignes, la corde autour des reins et le cilice. Et le soir, lorsque ses fils entrèrent dans sa chambre, ils eurent quelque peine à se représenter leur mère dans cette religieuse à robe de bure et voilée de laine noire. Puis l'on rabattit sur cette humble dépouille le couvercle du cercueil, portant, au milieu, surmontés par la couronne comtale, les deux écussons accotés des Menuls et des Laignes.

La veille de l'enterrement, venant de différents points du département ou de la province, les proches, les parents et les alliés — et il y avait des membres de la famille dont la parenté était si lointaine que le nom seul la faisait subsister — commencèrent d'arriver. Les relations que monsieur et madame de Laignes avaient eues avec la plupart au début de leur mariage avaient fini par s'espacer; et M. de Laignes retrouvait des visages que depuis cette époque il n'avait vus que de rares fois, et à l'occasion de cérémonies semblables. Quelques-uns,

empêchés ou malades, avaient délégué leur fils : et c'était quelque jeune homme inconnu qui, en abordant M. de Laignes qu'il appelait tout de suite avec une aisance familière « mon cousin » ou « mon oncle », était obligé de se nommer. A chaque déjeuner, puis à chaque dîner, on se trouvait un peu plus nombreux. Et au milieu d'une sorte d'animation involontaire due à la présence de tant de monde, on passait le temps du repas, avec chez tous le même intérêt véritable et sans la froideur défiante des familles où l'on ne connaît pas les alliances, à se rappeler les événements survenus dans l'entourage de chacun : naissances, mariages, morts, tout ce qui forme, continue et modifie la trame de la famille, considérant moins les physionomies que l'événement en soi, comme si la famille, dont ils conservaient le respect tout en ne sachant plus la continuer, était à leurs yeux un ensemble vivant suffisamment intéressant par lui-même et dans lequel l'individu n'existe que par ce qu'il y a apporté.

Quand ses enfants furent partis, M. de Laignes avec effroi se découvrit en face d'une solitude que rien ne semblait devoir faire cesser. Alors il se laissa aller à un ennui qui devint plus profond à mesure qu'il s'y abandonnait. Son caractère, déjà sombre, devint méfiant, inégal et difficile. Et bientôt il tomba dans un état d'affaissement moral qu'interrompaient de brusques réactions, tour à tour ne voulant voir personne, puis recherchant au contraire la présence de n'importe qui. Il inventait des prétextes pour aller parler aux domestiques, à la nourrice, attiré malgré lui vers les endroits où il y avait du monde et où l'on travaillait. De façon à avoir là quelqu'un qu'il pourrait constamment trouver, il engagea un menuisier à l'année, l'occupant à exécuter de petits travaux. Il passait des après-midi entières assis auprès de lui à le regarder travailler.

Certains matins, inopinément, et sans que rien l'eût fait prévoir la veille, il ne descendait pas de sa chambre ; et pendant plusieurs jours il n'en sortait pas. La nourrice lui montait ses repas. Il ne parlait que par signes et ne répondait à aucune question.

Alors, inquiète et désolée, la nourrice toujours finissait par envoyer chercher Rossignol, le garde de M. de Laignes, avec les années devenu pour lui une sorte d'ami subalterne : —

type à présent disparu et dont jadis la condition, tout à la fois intermédiaire et stable, provoquait chez l'inférieur des qualités de cœur et de tenue.

— Allons, monte, Narcisse, disait-elle. Raconte-lui, quelque chose.

Et il montait, racontait quelque histoire. Il le faisait rire et c'était fini.

Ses affaires, cependant, dont il ne s'occupait plus, commençaient à s'embrouiller. Il ne donnait plus d'ordre, ne répondait plus aux lettres qu'on lui écrivait. Des baux, ainsi, arrivèrent à expiration, et les terres ne furent pas relouées. Il ne faisait plus faire d'ailleurs aucune réparation aux bâtiments de ses fermes. Et négligeant tout ce qui pouvait être négligé sans amener pour lui une contrariété ou un ennui immédiat, il remettait toujours à plus tard, même dans les cas urgents, les décisions à prendre, rassuré à la pensée que cela durerait bien autant que lui, et parce qu'aussi il se désintéressait d'un patrimoine qui allait se disloquer après sa mort. Quand il fallait absolument écrire, ou aller voir un fermier, il avait pris le parti de s'en rapporter à M. Hotte, sur qui bientôt il se déchargea du soin de tout décider et de tout faire, pourvu que son repos n'en fût pas troublé et qu'il n'eût pas à agir personnellement.

Au bout de trois ans, laissant ses frères y terminer leurs études, Antoine quitta le collège ; et sous prétexte de choisir sans hâte une carrière, il resta à Paris, patronné par un cousin éloigné qui de loin exerçait sur lui une surveillance peu sévère. Mais la pension qu'il recevait de son père bientôt ne lui suffit plus ; à mesure qu'augmentaient ses besoins d'argent, elle lui était servie d'ailleurs de plus en plus irrégulièrement, et il était obligé presque toujours d'en réclamer les termes échus. Lorsqu'il entra en possession de l'héritage de sa mère, il y eut des difficultés dont M. de Laignes de jour en jour reculait le règlement. Antoine, plutôt que d'insister, commença de faire des dettes.

De loin en loin, au milieu de la vie de plaisirs qu'il menait, pris tout à coup du désir de retourner dans son pays, où à certains moments de l'année, afin de présenter ses devoirs à son

père, il revenait. Et le soir, dans le village, en entendant rouler sur les pavés la voiture du château, les paysans derrière leurs portes closes savaient que monsieur Antoine était rentré.

Dès qu'il arrivait à Laignes, il oubliait tout ce qu'il venait de quitter, éprouvant, sans se rendre compte de ce qui la lui donnait, une sorte de satisfaction paisible à sentir que, pendant qu'il avait fait tant de choses si différentes, rien là n'avait changé, ni les paysages, ni les hommes, et qu'il retrouvait comme il l'avait laissé ce coin de terre, où la vie évoluait si lentement qu'elle donnait l'impression de ne pas bouger. Et ses yeux reconnaissaient la forme immuable des champs et des bois dont la couleur variait selon la saison, et que pendant son temps de collège il n'avait vus que sous un seul aspect.

Quelquefois, au cours de l'année, ou à l'époque des vacances en compagnie de ses deux frères — depuis la mort de sa femme, en effet, M. de Laignes n'avait plus voulu retourner au château des Menuls — il allait passer quelques jours à Fontaines.

Les anciens fermiers s'étaient retirés, et ils avaient été remplacés par des gens étrangers au pays, que M. de Laignes avait engagés par correspondance, sur la recommandation de M. Hotte, et sans jamais leur avoir parlé. Négligents et incapables, ils étaient d'ailleurs peu scrupuleux, comme s'ils essayaient de rattraper par l'indélicatesse ce qu'ils perdaient par leur manque de travail et de soins. Les terres n'étaient plus entretenues comme autrefois, les pommiers morts n'étaient pas remplacés; et en outre les fermages rentraient mal. Quand Antoine et ses frères allaient chez Cottenceau, il se lamentait, déplorant cet état de choses, autant par dévouement à la famille de Laignes que par instinct de paysan qui n'aime pas à voir s'abîmer la terre. Et dans la grande pièce qui lui servait tout à la fois de salle de réception, de salle à manger et de chambre à coucher — il y avait, au fond, un lit drapé de rideaux à ramages, — assis en face des trois jeunes gens, auprès de la table ronde, à toile cirée propre, sur laquelle étaient posés une bouteille de vieille eau-de-vie et leurs quatre petits verres, il leur faisait part de ce qu'il pensait : — la propriété n'était plus soignée comme il l'aurait fallu, cela

n'était plus comme du temps de M. le Baron; on sentait bien qu'il n'y avait plus personne pour diriger; M. le Comte était trop bon, il croyait tout ce qu'on lui disait; il faudrait là constamment un homme... Et il insistait, animé par le secret espoir qu'un des trois fils se déciderait un jour à venir s'installer à Fontaines.

Au bout d'un moment, il leur proposait de leur faire faire le tour de leurs propriétés, et il sortait avec eux, tout fier et tout regaillardi, et toujours souriant. Et sans jamais hâter ni ralentir sa marche, arpentant le sol de ce pas solide et paysan dont rien n'interrompt la régularité, il ne cessait de leur montrer, sans commentaires, sur un ton où il y avait tout à la fois de la commisération pour la terre et comme une désapprobation secrète à l'adresse de ceux qui se laissaient ainsi tromper, pâtures non baillées, arbres morts non remplacés, d'autres tombés le long du chemin et qui pourrissaient sur le sol, et qu'il frappait au passage du bout de son gros soulier; et à propos de tout ce qu'on voyait il ouvrait de longues parenthèses, désignant les propriétaires des parcelles qu'on traversait, les tenants, les aboutissants; ou c'étaient des histoires de chicane ou le récit de certaines méchancetés qu'on lui avait faites, et qu'il racontait en baissant la voix et tout en scrutant du regard les champs et les buissons. Il parlait d'arpents, de jalois, dessinant du pouce, sur sa large paume calleuse, des figures incompréhensibles et qui, dans sa pensée, représentaient la forme des terrains; tel doigt désignait un arbre, tel autre figurait un ruisseau. Et il s'arrêtait au milieu de ses explications pour constater, au passage d'un fossé, à la lisière d'un champ, ou devant une borne à peine visible pourtant sous la terre et les feuilles, et que ses yeux de paysan découvraient tout de suite : — Ça, c'est à monsieur le Comte — ou : — Ça, c'est à vous; car il disait indifféremment l'un pour l'autre. Quelquefois il ajoutait, voulant exprimer par là qu'il en avait été le fermier : — Ça, c'est des terres que j'ai tenues longtemps, — tandis qu'il avait une façon négligente de dire : — Ça, c'est des terres de particuliers. — Parfois, son intonation changeait encore. Il disait sur un ton de feinte humilité : — Ça, c'est à moi —, incapable de se défendre d'un mouvement de fierté dans lequel on sentait, malgré l'affection

qu'il portait à la famille dont il avait été si longtemps le fermier, la joie de montrer qu'il était devenu indépendant et qu'il n'avait plus besoin de personne. Sur l'étendue des chaumes, de petits tas de fumier en lignes étaient déjà rangés. Et lorsqu'Antoine lui faisait compliment du soin qu'il avait de ses terres, il souriait silencieusement, d'un air d'heureux propriétaire.

Il leur donnait en outre des détails sur les opérations de leur fermier. Aussi bien que ses propres affaires, il connaissait les transactions, les achats, la valeur des récoltes, le produit en argent de la vente du blé, de la tonte des moutons, laissant aux jeunes gens le soin de faire le total et, sans rien leur dire, les amenant à tirer la conclusion qui en ressortait. Pour certaines choses, discrètement, il rapprochait leur rendement d'aujourd'hui de leur rendement d'autrefois. Et comme si cela avait été une sorte de supériorité, qui restait dans sa pensée très respectueuse, de savoir des détails que les jeunes gens ignoraient, et d'avoir été témoin d'une époque à son avis bien supérieure à l'époque présente, il se laissait aller à ses souvenirs, disant à chaque instant : — Ces messieurs n'ont pas connû cela —, content d'en être instruit et avec une secrète satisfaction de pouvoir le leur apprendre. Au lieu d'en donner la date, il précisait les années par les particularités qu'elles avaient eues : telle chose s'était passée l'année du gros hiver, telle autre l'année que la foudre était tombée sur le noyer du château, telle autre l'année qu'on avait baptisé la cloche. Mais jamais il ne manquait de leur rappeler le temps où, chaque printemps, tout au début du mariage de leur mère, qu'il appelait quelquefois encore, se reprenant aussitôt : mademoiselle Anne-Marie, il allait conduire à Laignes le cidre que le baron des Menuls envoyait à ses enfants. C'étaient les seules occasions qu'il avait eues de quitter son village. Et le souvenir de ce voyage, qu'il faisait à pied, avec beaucoup de peine, et qui, si longtemps, était venu rompre de façon régulière la monotonie de sa vie, restait dans sa mémoire comme quelque chose de très intéressant et qu'il se plaisait à raconter, dès qu'il en trouvait l'occasion, toujours dans les mêmes termes et sans rien changer à l'ordre de son récit.

— Je partais dès le matin, disait-il, avec mes quatre chevaux, et j'arrivais à Laignes vers le soir. On me faisait dîner à table, et après le dîner monsieur le Comte avec quelquefois monsieur le curé ou bien d'autres messieurs s'en allait jouer au billard. Il voulait que j'aille avec lui et il me disait : « Allons, Cottenceau, tu feras bien une partie de billard avec nous? » mais moi je répondais : « C'est que je ne sais pas, monsieur le Comte ». — Eh bien! ça ne fait rien, que monsieur le Comte me disait, viens tout de même, tu nous regarderas jouer. » Alors j'allais avec eux parce que je n'osais pas refuser, et je restais là à les regarder. Mais je dormais tout debout et j'aurais bien voulu aller me coucher. J'avais marché toute la journée à côté de mes chevaux, et j'avais mes quarante kilomètres dans les jambes.

*
* *

Leurs études terminées, les deux jeunes filles retournèrent à Laignes. Agnès, la cadette, qui se destinait à la vie religieuse, ne revenait que pour chercher le consentement de son père, et parce qu'on avait exigé qu'avant de prononcer ses vœux elle retournât dans le monde et qu'elle y demeurât pendant un an. L'aînée, Clotilde, voulut, en arrivant, prendre la place qui avait été celle de sa mère et diriger la maison.

Presque tout de suite, elle se heurta à la résistance d'une certaine femme de chambre nommée Delphine, depuis quelques mois au service de M. de Laignes, et qui, reléguant peu à peu la nourrice, très vite était arrivée à exercer dans la maison une autorité despotique qu'elle voyait ainsi lui échapper. Aux ordres que lui donnait mademoiselle de Laignes, elle répondait sur un ton toujours respectueux, sans jamais faire une observation, soutenue cependant par la volonté qu'on sentait bien arrêtée de n'agir qu'à sa guise. Quand le conflit devenait trop évident, M. de Laignes intervenait, s'emportait, réprimandait brutalement Delphine — selon les jours, en effet, il lui parlait très rudement puis tout à coup avec précaution — et se faisait obéir. Mais ensuite il boudait contre ses filles. Une fois ou deux, pourtant, c'est à sa

fille aînée qu'il avait donné tort, guidé par un soi-disant parti pris d'équité qui entre elle et Delphine supprimait toute distance.

Peu à peu, de la sorte à chaque instant blessée et humiliée, contristée en outre par ce qu'elle devinait, Clotilde se renferma dans une espèce d'indifférence hautaine. Et il y eut dans son abord quelque chose de glacé, cachant surtout une grande timidité et la peur d'être plainte, et que rendait plus sensible encore une longue silhouette anguleuse et sans beaucoup de charme, et le port de sa tête, qu'elle tenait constamment relevée comme dans un perpétuel défi. Ce manque d'abandon et de cordialité faisait qu'on l'aimait peu : on la trouvait fière.

Au bout d'un an, arrivée à cette échéance qu'elle aurait attendue avec une gaîté tranquille si elle n'avait été confusément troublée par ce qui se passait autour d'elle, et que pourtant déjà elle considérait avec ce désintéressement des religieuses, fait d'un égoïsme plus complet que les autres, et sous lequel persiste néanmoins un reste d'affection inagissante pour les parents ou les êtres qu'elles ont aimés, Agnès fit ses adieux au monde. Il n'avait été représenté à ses yeux que par son père, sa sœur, le curé, parfois ses frères. Presque aussitôt la supérieure proposa un mari à Clotilde. Elle accepta avec indifférence et sécurité, la seule condition qu'elle eût mise à son mariage étant que son mari fût bon chrétien et pratiquant.

Le jour de ses noces, célébrées en grande pompe (ce fut l'évêque de Monthuis qui donna la bénédiction nuptiale, et il vint dix-huit curés des environs qui dînèrent au presbytère aux frais du comte de Laignes) on dressa dans l'orangerie des tables pour le repas qu'on offrait aux invités du village et aux fermiers. Au dessert, la nouvelle madame de Villedieu et son mari vinrent trinquer avec les plus âgés.

M. de Laignes, tiré de son apathie au moment du mariage de sa fille, y retomba; et le retour auprès de lui de son fils Philippe ne l'en fit pas sortir. Depuis quelques années il se croyait malade; il se cherchait des maladies, s'en découvrait. Et autant en réalité pour se distraire que pour guérir, il suivait des régimes. Il commandait des drogues, attendait le paquet, le faisait déballer en sa présence, lisait minutieusement les

prescriptions de chaque notice, heureux presque des obligations auxquelles il était astreint et qui l'occupaient. Cela lui donnait ainsi l'illusion d'une véritable vie, avec des satisfactions, des ennuis, sans qu'il fût obligé de s'intéresser à une autre personne qu'à lui-même.

Une maladie à laquelle il n'avait pas songé l'emporta. Encore une fois, on descendit du grenier le grand écusson peint servant aux cérémonies funèbres et qui n'apparaissait au-dessus de la haute porte du château qu'au milieu des décorations de deuil. On transporta le cercueil dans le vestibule. Et pendant toute la nuit, deux sœurs de l'école, à peine visibles au fond de la chambre funéraire formée par des tentures qui restreignaient les dimensions du grand vestibule sans parvenir à en étouffer les sonorités, restèrent à veiller à côté du catafalque, assises devant leurs prie-Dieu couverts de housses noires.

Dès son arrivée à Monthuis, où la voiture était allée le prendre, Antoine, avec un choc douloureux, s'était entendu appeler « monsieur le Comte ». Et ce fut cela seulement qui dans son esprit donna tout à coup une impression de réalité à la nouvelle qu'il savait pourtant. Il passa, en traversant la ville, le long des murs du couvent dans lequel vivait sa sœur : des cinq enfants de M. de Laignes, c'était la seule qui ne viendrait pas. Elle avait écrit à Antoine, comme au chef à présent de la famille, une lettre qu'il trouva le soir au château parmi des quantités d'autres. Elle lui disait seulement que, ses supérieurs la dispensant de tout travail (elle dirigeait, en effet, une des premières classes du couvent) elle avait, au milieu de sa grande douleur, la consolation de pouvoir prier au chœur, pour le repos de l'âme de son père, tout le temps qu'elle voudrait jusqu'après l'enterrement.

Du jour au lendemain — et leur premier acte fut de renvoyer Delphine — les enfants se trouvèrent en présence d'une situation matérielle inconnue et très difficile à débrouiller. Chaque fois, en effet, que l'un d'eux avait essayé de s'informer de leurs affaires et qu'il avait demandé à son père quelque renseignement ou quelque explication, celui-ci s'était dérobé, de mauvaise foi, ayant toujours l'air de croire qu'on voulait se substituer à lui et empiéter sur son autorité, mais craignant

en vérité de laisser voir le désastreux état de ses biens et de se mettre ainsi dans le cas de recevoir de ses enfants un conseil qui aurait été pour lui un reproche et une leçon. Maintenant qu'il était mort, faire ce que leur père n'avait pas fait leur semblait une façon détournée de le juger. Et tenant en outre de lui un caractère irrésolu et apathique, comme lui ils attendirent un événement fortuit qui arrangerait les choses, et ne prirent pas de décision. Ils sentaient, d'ailleurs, que, les biens de leur père étant à présent leur propriété à eux tous, agir serait porter atteinte à l'intégrité d'un patrimoine transmis jusque-là, par le hasard, dans son intégrité, et à propos duquel, pour la première fois, des principes différents de ceux qui l'avaient constitué allaient être appliqués, et leurs conséquences mises en évidence. Tout à la fois, aussi, retenus par un respect inconscient du passé, et poussés par un désir égoïste d'entrer, selon leur droit, chacun en possession de ce qui lui revenait de l'héritage paternel — droit en apparence équitable, né d'un besoin de justice supérieure, et à l'abri duquel, en réalité, naissent et se développent de bas instincts de rapacité, contraires à la continuité de la famille — ils restèrent hésitants, sans qu'ils se rendissent compte de la lutte entre ces sentiments contradictoires, ne s'arrêtant ni à l'un ni à l'autre et ne sachant profiter d'aucun de leurs avantages opposés.

On ne vendit pas les terres, mais on divisa ce qui pouvait être facilement divisé, c'est-à-dire l'argent liquide. Philippe, sur ces entrefaites, s'étant marié, il fut convenu qu'il conserverait le château, où personne autrement n'aurait habité, moyennant un loyer qu'il paierait à ses frères et sœurs. Quant aux terres, elles demeurèrent indivises; et c'était Philippe qui s'en occupait, ayant toutes les responsabilités sans avoir d'ailleurs la liberté de rien entreprendre. A chaque instant, ses frères, son beau-frère, jaloux de la part d'autorité que chacun d'eux possédait, l'exerçaient de loin au hasard, refusant telle autorisation, formulant telle exigence, peu au courant le plus souvent de ce qu'il fallait faire et que Philippe, sur place, était mieux à même qu'eux de décider.

Comme on sentait dans le pays qu'il n'était plus le maître unique, mais qu'il était seulement le délégué de sa famille et

une sorte de gérant de leurs biens, il perdait peu à peu la situation qui avait été celle de son père. On se rendait compte qu'il devait demander des permissions, qu'à son tour il était dépendant. Ce qui avait été possible au père d'ailleurs ne l'était plus au fils. Et dans ce cadre que leurs ancêtres avaient créé à la mesure de leurs obligations et de leurs droits, il menait maintenant une vie presque bourgeoise, avec les mêmes besoins et les mêmes charges n'ayant pas les mêmes ressources. Gênés dans les idées qu'ils se faisaient sur l'existence que doit avoir un châtelain, les gens du village cependant préféraient se dire que M. Philippe était avare.

A la longue, en outre, ses manières avaient changé. Sa peau tannée, ses cheveux peu soignés et ses vêtements de forme commune lui donnaient à présent un air de rusticité épaisse sous laquelle disparaissait toute finesse. Il avait des attitudes, des gestes, des façons de parler semblables à celles des paysans. Et plus son aspect le rapprochait d'eux, plus en réalité il s'en éloignait.

Mal à l'aise dans le pays dont l'esprit commençait à changer, constamment contrarié par ses frères et sœurs, il comprit enfin qu'un jour viendrait où il serait obligé de quitter Laignes; et pendant plusieurs années il songea au départ, ne pouvant se décider à rompre d'un seul coup définitivement avec tout son passé.

La mort des parents de sa femme détermina sa résolution. Elle héritait, étant fille unique, des terres de sa famille. Ils allèrent s'installer dans son pays. En partant, il emmena, ce qui avait été convenu, la part de meubles qui lui revenait, à laquelle il joignit, sans en rien dire, quelques tableaux et une grande partie de la bibliothèque.

Alors, derrière lui, on ferma le château : les clefs furent remises à M. Hotte. De temps en temps, par son intermédiaire, on avait encore des nouvelles de la famille. Antoine, souvent au début, puis de plus en plus rarement, écrivait et annonçait qu'il allait venir; mais il ne venait jamais. La haute grille qu'on n'ouvrait plus prit des couleurs de rouille comme en ont les entourages des tombes abandonnées. Et peu à peu, pour le village, tout ce qui était le château se restreignit au petit pavillon où habitait la nourrice.

II

MARIE-ARMANDE DE CHAPPES

La grand'porte de l'hôtel de Chappes s'ouvrit à deux battants : une voiture fermée, de forme ancienne, conduite par un cocher en livrée noire, passa sous le porche cintré, et le cheval, partant au trot comme pour une longue course, remonta la rue de la Vicomté, courte rue qui débouche sur la place de la cathédrale. Mais il s'arrêta presque aussitôt devant l'église, et les marchands des quelques boutiques qui formaient un des coins de la place regardèrent curieusement descendre les deux dames de Chappes, la marquise accompagnant sa belle-fille qui venait faire ses relevailles. Une demi-heure plus tard, elles quittèrent la cathédrale, et en sens inverse on refit le même chemin. Par la porte, immédiatement ouverte et qui se referma tout aussitôt, la voiture rentra dans la cour pavée de l'hôtel ; et quoiqu'on fût à la tombée du jour, aucune lumière n'apparaissait dans la façade de pierre grise.

A partir de ce moment, madame de Chappes, dont c'était la première sortie depuis ses couches, reprit, entre la marquise douairière et son mari, son existence accoutumée, consacrée tout entière à des habitudes de société et à des pratiques religieuses. Elle commençait régulièrement sa journée par assister, avec sa belle-mère, à une messe matinale qu'on disait à la cathédrale dans une petite chapelle. Et, au moins une fois par semaine, la messe était une fondation, quelquefois très ancienne, d'un des membres défunts de la famille. Toutes deux ensuite allaient visiter leurs pauvres. Puis, l'après-midi, en toilette riche — tandis que le marquis, de son côté, prenait part à quelque réunion d'une des nombreuses œuvres municipales ou catholiques de charité qu'il patronnait ou dont il faisait partie — madame de Chappes se rendait à l'évêché ou chez quelque parente par qui elle était attendue. Mais presque jamais elle ne quittait le quartier bas, cette partie de Saint-Loup enserrant la cathédrale, réseau compliqué de petites rues obscures et

humides que bordent des maisons à pignon, ou de vieux hôtels entre lesquels on aperçoit tout à coup, dominés par le clocheton de leur chapelle, les bâtiments inégaux des Hospices ou des Communautés religieuses.

On venait la voir, en retour, après avoir prévenu qu'on viendrait. Elle recevait où elle se trouvait, dans sa chambre, au salon, ou bien, quand le temps était beau, au jardin, sur lequel donnait de ce côté une façade riante et tranquille que l'autre, celle de la cour, froide, triste et sombre, n'aurait pas laissé soupçonner, et qui faisait de cette demeure une maison à double visage, protégée contre la curiosité de la rue par le mystère de ses grandes fenêtres aux rideaux toujours baissés.

Contrairement à ces enfants qu'on promène en grand équipage le long d'un mail ou dans les jardins publics, Marie-Armande passa toute sa première enfance sans presque jamais sortir de la maison ou du jardin. On y poussait sa voiture, puis elle y fit ses premiers pas, menant entre ces murs paisibles, analogues à ceux qui entourent les couvents, sa vie de petite fille, cette vie uniforme dont les habitants d'une ville suivent quotidiennement la croissance, et qui, pour elle, eut lieu loin de tout le monde, au milieu des siens, et sans que pour cela elle manquât d'espace et de liberté. On s'occupait d'elle de façon irrégulière (et c'était tantôt sa mère, tantôt sa grand'mère) principalement pour lui faire accomplir, les unes après les autres, les pratiques religieuses qu'on a coutume d'enseigner aux enfants. Si elle sortait, on la conduisait dans quelque communauté, à l'évêché, à un arbre de Noël, à la fête de la Sainte-Enfance, chez une cousine, Olympe de Trannes, son aînée de quelques années, et qui était une des rares petites filles qu'elle fréquentât. Un jour, elle accompagna ses parents à la grand'messe. Et certains qui, de loin en loin, l'avaient aperçue dans les rues de la vieille ville, se promenant sur les bras de sa nourrice, furent tout étonnés de voir une fillette déjà grande à la place du poupon qu'ils croyaient avoir encore rencontré la veille. Elle restait sagement assise auprès de sa mère, sur un prie-Dieu tourné à l'envers. Ensuite elle eut une grande chaise. On vit qu'elle savait lire à ce qu'elle suivait la messe dans son paroissien.

Les places à l'église (à certaines fêtes, cependant, M. de

Chappes, qui était membre du conseil de fabrique de la cathédrale, rejoignait au banc d'œuvre les autres marguilliers), étaient en face de la chaire, à côté du carré réservé au séminaire et au clergé qui s'y tiennent pendant le sermon, et non loin de celles de mademoiselle Aurore de Polyso, une vieille parente qu'on appelait familièrement tante Aurore, et avec qui on échangeait toujours quelques paroles à la sortie de la messe. M. de Chappes, quelquefois, lui offrait son bras pour la reconduire jusque chez elle. Le soir, après vêpres, elle s'en revenait à l'hôtel de Chappes.

Chaque semaine, en effet, le dîner du dimanche réunissait la famille. C'était un de ces dîners comme il y en avait autrefois, pleins d'un luxe de bon ton, pour lesquels, quoiqu'on fût entre proches, aucun des soins qu'on prend seulement à présent lorsqu'il s'agit d'étrangers ne semblait superflu, et que confectionne quelque vieille cuisinière, grosse femme en tablier de toile blanche, en bonnet noir à ruches, et n'ayant d'autre préoccupation que de faire un dîner à l'intention de convives qui l'apprécieront, et qui lui sauront autant de gré de l'avoir réussi qu'elle-même leur saura gré de l'avoir trouvé à leur goût.

Au centre et aux extrémités de la grande table, — alternant avec les compotiers garnis de fruits choisis, souvent réservés dans le fruitier pour la circonstance, ou qu'un parent avait envoyés, — sur les réchauds allumés et qui répandaient une odeur de braise et de métal chaud, étaient disposés, servis d'avance, des mets tout à la fois simples et compliqués, et dont toute la qualité venait peut-être de ce qu'ils avaient été soignés longuement, et qu'on n'avait épargné pour les préparer ni le temps ni la peine. On conservait, dans la famille, héritage de la grand'mère de mademoiselle de Polyso, quelques anciennes recettes, notamment celle d'une daube qu'on devait laisser sur le feu pendant quarante-huit heures, et qui était cuite à point lorsqu'un fétu de paille pouvait traverser la viande sans se briser. Pélagie, la cuisinière, annonçait ainsi l'avant-veille : « Je vais commencer ce soir la daube de madame de Polyso. » Et si, par hasard, après le dîner, Marie-Armande allait à la cuisine, elle pouvait voir Pélagie occupée

à couvrir de cendre un feu de tisons pour qu'il durât toute la nuit. Elle mettait dessus, avec précaution, la grande casserole de cuivre que fermait, en guise de couvercle, un plat creux où infusaient, avec du vin de Bourgogne, des aromates et un zeste d'orange.

Quand on entrait dans la salle à manger, il y avait quelques minutes de confusion pendant lesquelles le marquis de Chappes désignait les places. Et un instant encore après que les autres convives s'étaient assis, la tante Aurore restait debout, les mains jointes, murmurant le Bénédicité que plusieurs dames, qui dépliaient leur serviette (et même certains hommes), achevaient de dire tout bas. Et cela se terminait par un grand signe de croix que précédait quelque mot latin prononcé plus haut que les autres, et à la suite duquel elle prenait sa première cuillerée de potage avec un geste coquet, se mêlant tout aussitôt à la conversation que, malgré elle, depuis un moment, elle écoutait.

Après le repas, tout le monde passait dans le salon, grande pièce difficile à chauffer, toujours un peu froide, qui sentait la fumée de bois, et où l'on entrait avec le léger frisson qu'on éprouve au sortir de table quand on vient de bien dîner. Les plus âgés, aussitôt, organisaient une partie de whist. Les dames s'asseyaient sur les fauteuils disposés en demi-cercle au milieu du salon, leurs amples robes de soie étalées en plis gonflés autour d'elles, quelques-unes un écran brodé à la main. Alors madame de Chappes se mettait au piano, M. de Chappes, de cette même voix d'église qui se faisait entendre, deux ou trois fois par an, à la cathédrale, le jour de Noël ou à l'occasion de quelque mariage, chantait une romance à ce moment à la mode ou quelque morceau d'un opéra nouveau. Puis quelqu'un lui réclamait, en la désignant souvent par les premiers mots, telle chanson légère ou malicieuse qu'il avait composée autrefois (on lui reconnaissait, en effet, une grande facilité pour écrire en vers ou tourner un couplet avec esprit), à propos d'un événement survenu dans la famille, incident malencontreux ou mésaventure plaisante ayant inspiré sa verve, et dont on avait évoqué le souvenir au cours du dîner.

Aux anniversaires, les convives étaient plus nombreux. Ces soirs-là, le marquis de Chappes, au dessert, ne manquait

jamais de réciter quelque petit discours, adresse ou compliment, en vers de circonstance, et qu'il débitait debout, la coupe à la main.

Parmi les fêtes religieuses qui divisaient l'année en périodes prévues et toujours pareilles, il y en avait une, la Fête-Dieu, qu'à Saint-Loup on célébrait en grande pompe et en l'honneur de laquelle se déroulait une procession dans les rues de la ville. L'évêque, à l'avance, désignait les quinze ou vingt messieurs qui se relaieraient pour porter le dais. Régulièrement le marquis de Chappes faisait partie de ce groupe privilégié, composé presque uniquement de parents à lui.

Les jours qui précédaient la fête, on sortait de remises particulières ou du comble des églises les charpentes servant à édifier les reposoirs, construits à l'ordinaire aux carrefours ou sur une petite place. Tard dans la soirée chaude on entendait des coups de marteau, des bruits de voix; des groupes, le long des rues, stationnaient au hasard de leur promenade, et au seuil de leur porte ou dans les cours ouvertes, des hommes, travaillant à reculons à la manière des cordiers, enveloppaient une corde de paquets de mousse que préparaient autour d'eux des femmes et des jeunes filles, et sur laquelle ensuite, de place en place, on piquait des fleurs. Entre toutes les paroisses il y avait une grande émulation. Celles qui pouvaient compter sur le concours d'une société de musique la retenaient pour leur reposoir. Madame de Chappes, la veille, mettait à la disposition du vicaire de la cathédrale des tentures, des chandeliers; on le rencontrait, accompagnant le jardinier qui transportait sur une voiture à bras des caisses d'orangers et de lauriers. Puis, le lendemain, des deux côtés de la grand'porte de l'hôtel de Chappes, on accrochait aux murs quelques-unes des tapisseries garnissant ordinairement le vestibule, des tapisseries à ramages verts sur fond gris, choisies parmi celles qui n'avaient pas de personnages.

Ce dimanche-là, après les vêpres, au carillon des cloches, la procession, quittant l'ombre fraîche de la cathédrale, sortait sur le parvis éblouissant de lumière. Les flammes des cierges apparaissaient comme des petits points jaunes, ternes et

fumeux, et l'on voyait miroiter au soleil les verres des lanternes à forme triangulaire portées au bout d'une hampe. Après avoir traversé la place, la procession s'engageait dans la rue de la Cité, escortée par un double cordon de soldats en grande tenue et le fusil sur l'épaule, tandis que, ouvrant la marche, et précédés par leurs tambours et leurs clairons que conduisait un immense tambour-major qui, à chaque instant, faisait tournoyer et jetait en l'air sa haute canne à pommeau de cuivre et à gland, s'avançaient sur deux lignes, à pas lents et réguliers, les sapeurs, avec leurs bonnets à poils, leurs tabliers de cuir blanc, leur hache et leur grande barbe.

A droite et à gauche, le long de la rue vide et soigneusement balayée, recouvrant les volets des boutiques et le rez-de-chaussée des maisons, il y avait, en guise de tentures, des draps blancs étalés, et ornés de place en place de fleurs et de feuillages qu'on était allé cueillir la veille dans les environs, en grande partie des branches de peupliers dont les feuilles métalliques frissonnaient à la moindre brise. La procession, annoncée de loin par le bruit intermittent des tambours et des fanfares, approchait avec lenteur; et dans ces rues transformées pour quelques instants, et auxquelles la décoration des maisons donnait un aspect fleuri et funèbre, se déroulait cet immense et pompeux cortège, tout à la fois militaire, civil et religieux, où les vêtements dorés, les bannières de soie et les accessoires d'orfèvrerie qu'on a l'habitude de voir sous le demi-jour des vitraux, éclataient étrangement à la grande lumière du soleil. Presque à chaque fenêtre, des groupes de personnes regardaient. Et les têtes s'inclinaient et l'on faisait de grands signes de croix au passage du dais.

Quand la musique militaire se taisait, quelque autre fanfare bientôt recommençait. Dans l'intervalle, — cependant que par delà les toits retentissait gaîment, au-dessus de la ville, le carillon des cloches de la cathédrale qui ne cessaient de sonner, — on entendait le morne piétinement de tous ces gens qui défilaient.

Successivement passaient, toujours les enfants les plus petits en tête, les pensionnats, les couvents, l'orphelinat, les écoles de garçons, le collège; enfin, à la suite de la troupe écarlate des enfants de chœur et un peu en avant du clergé,

les chantres, personnages hybrides, mi-laïques, mi-religieux, à barbe et à moustaches, qui marchaient à pas comptés, presque entièrement recouverts de leur immense chape à ramages et à effilés, leurs gros livres à la hauteur de leur bouche, chantant des hymnes d'une voix retentissante dont l'air chaud, autour d'eux, semblait absorber les vibrations.

Derrière le dais, dont les plumets oscillants dominaient la foule, et qu'accompagnait un sombre et cérémonieux petit groupe de messieurs en habit noir, tête nue malgré le grand soleil, venaient sur une ligne les autorités, c'est-à-dire le général, le président du tribunal, le préfet et le maire. Paroisse par paroisse, chacune groupée autour de son vicaire, les fidèles après eux s'échelonnaient. Les files, selon la largeur des rues, se resserraient ou s'écartaient. Quelquefois la procession, toute disloquée, suivait une courte ruelle sur laquelle ne donnaient que des murs de jardins et la façade postérieure de maisons, où l'on voyait seulement des lucarnes et, tout à coup, quelque rare fenêtre aux persiennes fermées.

On franchissait la rivière pour entrer dans la ville haute. Et on la parcourait en faisant un grand tour, l'itinéraire de la procession étant établi de façon qu'on traversât le territoire de chacune des paroisses. Puis l'on retournait à la cathédrale afin de recevoir la bénédiction finale du Saint-Sacrement, après laquelle on reconduisait l'évêque à l'évêché. Du haut de son perron, à la foule amassée dans la cour, il adressait quelques paroles et donnait une dernière bénédiction.

Vers le soir, quand les gens harassés s'en revenaient chez eux, leurs bouquets fanés à la main, — bouquets qu'on allait soigneusement serrer dans les armoires où durant toute l'année ils resteraient au milieu des piles de draps, — on apercevait encore, de loin en loin, le long d'une rue, quelque personne en train de décrocher une tenture, de détacher des guirlandes, cependant que sur les gros pavés, — entre lesquels le vent du soir ramassait en petits tas des pétales éparpillés, plus nombreux aux approches des reposoirs, — quelque gamine vêtue en communiante, et qui portait un paquet ou un pain, courait à toutes jambes, son aumônière et son chapelet sautant.

*
* *

Chaque semaine, Marie-Armande allait passer l'après-midi du jeudi chez tante Aurore. Elle habitait, rue du Grand-Cloître-Saint-Pierre, non loin de l'hôtel de Chappes, une vaste maison irrégulière qui était l'ancienne maison de ses parents, et où elle vivait seule, servie par sa bonne Jeannette, s'occupant presque uniquement d'une certaine œuvre de piété appelée l'œuvre des Tabernacles, dont le but est de procurer aux paroisses pauvres les ornements nécessaires au culte. Sans jamais travailler que pour son œuvre, elle employait tous ses loisirs à broder, à faire des dentelles à l'aiguille sur du tulle très fin, à exécuter sur de la soie des ornements d'or ou d'argent en relief — ouvrages accomplis avec un art admirable et qui auraient coûté des sommes énormes s'il avait fallu les acheter. Mais sa principale besogne était de confectionner, en employant à cet effet de vieilles fleurs artificielles, des fleurs fraîches qui lui servaient ensuite à composer de ces affreux bouquets plats et raides qu'on voit sur les autels dans des vases de porcelaine ou de métal. De tous côtés, ses amies, les dames qu'elle connaissait, lui envoyaient de vieilles fleurs, débris de chapeaux, garnitures de robes de bal, parures de mariées; et elle en avait des provisions considérables qu'elle rangeait, par nuances et après les avoir démontées, les fleurs avec les fleurs, et ensemble les boutons, puis les feuilles, puis les tiges, dans les placards de l'étroit salon où elle se tenait ordinairement, placards s'ouvrant à hauteur d'homme, séparés les uns des autres par des colonnes cannelées et à chapiteaux qui laissaient voir des restes de dorures, et dont les boiseries à lignes courbes encadraient des grillages derrière lesquels étaient tendus des rideaux de soie jaune. Au-dessous, et touchant au carrelage, il y avait une autre rangée de placards à porte pleine.

Assise à la fenêtre, devant une table en acajou sur laquelle était disposé tout un attirail de fleuriste, elle maniait patiemment et avec délicatesse ses petits outils d'acier, gommant, peignant, recoupant, puis, pour terminer la tige quand elle

l'avait montée, faisant virer rapidement au bout du fil d'archal, que les doigts habiles enrubannaient sans effort d'un ruban de papier vert, les grosses roses fraîchement repeintes. De temps en temps, sans s'interrompre, elle se penchait un peu pour surveiller le travail de Marie-Armande qui, installée à ses pieds sur un tabouret de tapisserie, s'essayait à tricoter, toute empêtrée de ses grandes aiguilles de bois et de son peloton de laine. Quand le jour tombait, on cessait de travailler. Alors, pour amuser la petite fille, la tante Aurore lui chantait des chansons ou lui racontait des histoires.

Malgré ses infirmités commençantes, son âge, son embonpoint qui rendait ses mouvements difficiles et dont elle plaisantait, comme elle plaisantait de tout, avec bonne humeur et sérénité, elle avait conservé un esprit ironique et moqueur. Esprit d'autrefois, faculté légère que l'habitude du raisonnement a peu à peu remplacée, et qui cherche l'objet principal de ses épigrammes dans les imperfections de ce corps que le christianisme, en confondant la partie physique de l'amour avec les nécessités basses de l'homme, a fait longtemps considérer comme affligé d'une tare contre laquelle notre race ironique protesta. Manqué, incommode ou ridicule, un vêtement (car le corps, pour le chrétien, est une enveloppe passagère), ne peut occasionner qu'un ennui momentané : et le meilleur parti n'est-il pas d'en rire?

Au milieu de toutes les histoires que tante Aurore se plaisait à conter, et qu'elle tenait de sa mère qui elle-même les tenait de sa mère à elle, les moines ou les curés, malgré sa haute piété, et bien qu'elle respectât profondément leur ministère, jouaient toujours un rôle, et un rôle ridicule, comme si, sans qu'elle s'en doutât, homme par nature et ange par profession, le prêtre, écoutant tout, voyant tout, et ne pouvant toucher à rien, avait eu, dans le monde, une place à part, en évidence, qui rendait sa vie scandaleuse quand il ne s'y tenait pas, et, quand il s'y tenait, lui donnait un ridicule semblant devoir attirer tous les autres — ce qui a fait de lui ce personnage de nos vieux contes, le même qu'on retrouve aujourd'hui dans toutes les histoires de curés, et auquel les hommes se sont complu à donner, en l'exagérant, la contre-partie des qualités qu'il prétend avoir : gourman-

dise, sottise, paillardise et vanité. Souvent, quand l'histoire se terminait par un mot drôle ou à effet, tante Aurore finissait en baissant la voix et en roulant des yeux effarouchés et moqueurs, ou bien par une petite moue qui pouvait signifier : « Oh! mes enfants! qu'est-ce que je viens de dire? »

Un peu scandalisée et très amusée, Marie-Armande entendait l'histoire de ce curé à qui on avait barbouillé le bord de sa chaire « avec, disait tante Aurore, ce que vous savez, » et qui commençait son sermon en s'appuyant des deux mains sur le velours ainsi profané : « Le monde, mes frères, le monde... » et ramenant ses mains à sa figure — « mais c'est de la... » Et par une grimace elle exprimait le mot qu'elle ne voulait pas dire. Un autre (l'enfant de chœur, en secret, avait à moitié scié la planche sur laquelle le prédicateur a coutume de s'asseoir) annonçait en ces termes le texte de son discours : « Encore un peu de temps, et vous me verrez, encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus... » Au même moment, son petit banc cassait, et il disparaissait au fond de la chaire. Cette irrévérence malicieuse s'étendait jusqu'à cette espèce de clergé supérieur et grassement pourvu que compose la troupe béate des saints. « Au portail d'une certaine église, commençait tante Aurore, on pouvait voir les statues des quatre évangélistes. Saint Pierre, disait-elle, se tenait comme ceci (et elle mettait son coude droit dans sa main gauche et approchait son poing de son nez); saint Luc, qui suivait, se tenait comme cela (et elle levait ses mains à la hauteur de ses épaules); saint Mathieu de cette façon (et elle étendait le bras gauche en fronçant le sourcil); saint Jean, de cette autre (et elle prenait l'air confus en ouvrant à demi les bras). Saint Pierre disait : « Çà sent mauvais, ici! » Saint Luc répondait : « Ce n'est pas moi. » Saint Mathieu disait : « C'est lui. » Saint Jean : « Ça m'a-t-échappé! » Il y avait enfin (et pour amuser Marie-Armande la tante Aurore affirmait que, quant à celle-là, elle était arrivée à un abbé qu'elle connaissait), l'histoire de ce curé de village qui, par mégarde, avait enfermé un soir son âne dans l'église. Alors l'âne s'était frotté contre le tréteau sur lequel on avait l'habitude de poser les belles chasubles, tant et si bien qu'il lui en tomba une sur le dos. Et lorsque les habitants, entendant du bruit dans

l'église, s'aventurèrent à ouvrir la porte, ils virent l'âne qui se promenait, vêtu d'une chape dorée, en poussant des braiements.

Un jour, Marie-Armande avait six ans, et ce fut quelque temps après qu'on lui eut annoncé qu'elle allait avoir un petit frère, Jeannette vint la chercher, et pendant quinze jours elle habita chez mademoiselle de Polyso.

On avait mis son lit dans la chambre de tante Aurore, vaste pièce qu'il fallait traverser pour arriver au salon, et dans un coin de laquelle on apercevait tout de suite, au fond d'une alcôve drapée de mousseline blanche que recouvraient, par devant, pareils à ceux de la fenêtre, d'autres rideaux en reps bleu à bande jaune bigarrée, un lit de palissandre, dominé par un haut crucifix, et dont l'édredon de soie jaune était voilé d'un carré de guipure à effilés. Sur le parquet, disposé en chevrons, il y avait un épais tapis, fait à la main, et qui représentait des oiseaux et des feuillages.

Marie-Armande se couchait de bonne heure. Et tandis que Jeannette, allant et venant, préparait le lit, enlevait le moine — appareil composé d'un bâtis de bois en forme de ressorts de voiture, au centre duquel était suspendu un pot de terre rempli de braises et de cendre chaude, et que l'hiver on mettait en place quelquefois dès trois heures de l'après-midi — la tante Aurore s'asseyait dans un fauteuil de velours placé à la tête de son lit et disait son office. Après avoir, en dernier lieu, arrangé le feu pour la nuit, Jeannette se retirait, prenant congé de sa maîtresse sur cette phrase, toujours la même, et qui chaque soir revenait comme la conclusion de sa journée de travail : « Allons, mademoiselle, je vous souhaite le bonsoir! » ce à quoi, sans s'interrompre de réciter son office, dont elle prononçait seulement à cet instant quelques mots un peu plus fort, tante Aurore répondait en inclinant lentement la tête. Quand elle avait fini, elle allait s'agenouiller sur son prie-Dieu et disait ses prières. Ensuite, elle commençait de faire sa toilette de nuit. Marie-Armande, feignant de dormir, la regardait ôter son corsage, sa jupe, son corset, sous lequel, pareil à un plastron hygiénique, s'étalait, symbolisant l'habit brun des Franciscaines (mademoiselle de Polyso, en effet, était supé-

rieure du tiers-ordre de Saint-François) un large scapulaire d'étoffe brune, qu'elle baisait, son tour de faux cheveux : — et sa tête alors apparaissait différente, comme celle d'un oiseau déplumé. Puis elle mettait son bonnet de nuit, sa camisole, grimpait, encore à demi habillée, sur le lit très haut, et debout au milieu de la masse qui ployait des matelas de plumes, elle faisait glisser l'un après l'autre ses jupons qu'elle enfonçait sous l'édredon afin de les retrouver tièdes le lendemain matin, et rapidement elle se glissait entre ses draps de peur de s'apercevoir elle-même en chemise. Elle soufflait enfin la lampe; et la tête en arrière dans sa coiffe empesée, le buste très relevé, les mains jointes, avec l'air d'être sur un lit de parade, elle s'endormait presque tout de suite, restant dans la position où le sommeil l'avait prise jusqu'à l'heure matinale — en hiver comme en été, mademoiselle de Polyso se levait toujours à cinq heures — à laquelle Jeannette arrivait pour ranimer le feu. Laissant seule Marie-Armande qui ne s'en doutait pas, toutes deux ensuite s'en allaient à la messe; et elles étaient de retour bien avant que la petite fille fût réveillée.

L'après-midi, on se rendait en ville à dessein d'acheter quelque objet que Marie-Armande avait désiré, ou bien parce que tante Aurore avait à faire, à propos de ses œuvres, quelque acquisition chez madame Balavoine-Pincemin, la marchande de lingerie.

On remontait, dans le quartier commerçant, la rue Notre-Dame, rue très ancienne, irrégulière et tortueuse, bordée de hautes et étroites maisons à pignon, aux poutres apparentes, quelques-unes gardant encore les étages en surplomb et le toit en auvent, ou flanquées d'une tourelle ronde ou carrée, et qui n'avaient jamais plus de deux fenêtres de façade. Au dernier étage, sous le pignon pointu, les deux fenêtres rapprochées et séparées seulement par un montant de bois, ne semblaient en faire qu'une, plus grande que les autres, et de forme différente. Les boutiques, au rez-de-chaussée, étaient profondes, mal aérées, et toutes terminées par une seule pièce, ordinairement la salle à manger, prenant jour sur une cour exiguë, et qu'éclairait du côté du magasin un vitrage à rideaux.

Sachant que c'était mademoiselle de Polyso, madame Balavoine-Pincemin, — grande femme brune et majestueuse,

invariablement vêtue d'une robe de soie noire, avec de courts bandeaux bombés, bien lustrés et des manchettes de dentelle, — quittait sa salle à manger où elle se tenait le plus souvent durant la journée, et d'où elle régnait sur le peuple docile de ses vendeuses; et on la voyait arriver du fond obscur de la boutique.

Avant d'aborder l'objet de la visite, on commençait toujours par une conversation préliminaire. On s'informait réciproquement des santés de chaque famille; on parlait du temps, des événements; et enfin mademoiselle de Polyso demandait ce dont elle avait besoin. Alors, d'un mouvement de tête, madame Balavoine-Pincemin mobilisait l'escadron des demoiselles qui attendaient silencieusement que la conversation fût finie. On apportait les marchandises, des cartons ou les lourds ballots d'étoffe tombant sur le comptoir avec un bruit sourd, qu'une demoiselle déroulait et que madame Balavoine-Pincemin faisait valoir. Elle avait des gestes mesurés pour indiquer en confiance ce qu'il fallait prendre. Et à chacun de ses mouvements, ses boucles d'oreilles, de longues boucles composées de deux boules en marbre bleu reliées par une chaîne d'or, cliquetaient contre son col empesé. Quelquefois son mari, beau monsieur à favoris, au teint rose, et ressemblant à un des mannequins sur lesquels le boutiquier d'en face exposait des habillements complets, venait donner son avis. Et, par rang d'importance, les demoiselles en flûte de Pan derrière le comptoir, avec un sourire, opinaient.

Un certain jour de la semaine, au retour de la messe, mademoiselle de Polyso recevait ses pauvres. La veille, Jeannette s'était pourvue de quelques pains supplémentaires. Alors, peu de temps après qu'on était rentré, arrivait sous la grand'-porte, ouverte pour la circonstance, venant de la cathédrale où ils avaient assisté au cathéchisme fait par l'archiprêtre — car les pauvres de mademoiselle de Polyso et des gens bien pensants de la paroisse étaient ceux qui allaient au catéchisme de l'archiprêtre — une procession lamentable d'estropiés, de vieux branlants, de femmes avec deux ou trois enfants. Et dans le couloir menant de la rue au jardin, qui ne résonnait d'ordinaire que du pas discret de dévotes compassées, s'élevait un brouhaha sans cesse croissant. Ils parlaient, s'interpellaient,

quelquefois de façon facétieuse. Marie-Armande ainsi entendit un jour, adressé à une pauvresse qu'on appelait la Ouin-Ouin, parce qu'elle avait un bec-de-lièvre l'obligeant à nasiller, et qui était toujours enceinte, ce propos qu'accueillirent de grands éclats de rire et dont elle demanda vainement l'explication à tante Aurore et à Jeannette :

— Celle-là, c'est comme les diligences, il y a toujours du monde à l'intérieur !

Au bruit que faisait Jeannette en apparaissant sur le seuil de la cuisine avec un gros panier rempli de morceaux de pain, le calme aussitôt s'établissait, et instantanément ils reprenaient tous leur mine confite de mendiants professionnels. Les béquilles, qui avaient eu des velléités d'indépendance, s'abaissaient, les tremblements redevenaient convulsifs, on se courbait davantage en s'appuyant plus fort sur les bâtons, quelques chapelets, subrepticement, sortaient des poches, tandis que Jeannette, obéissante et peu apitoyée, distribuait équitablement le pain à chacun de ceux qui passaient devant elle.

Vers dix heures, seul selon son habitude, survenait le Tapin, un mendiant qui n'allait pas au catéchisme (et celui-là, secrètement, était le préféré de Jeannette), vieux bonhomme à barbiche blanche, habillé d'une sorte de veste d'uniforme à parements bleus, coiffé d'un képi à aigrette, et qui frappait sur un tambour. On commençait par entendre le bruit de son tambour dans les rues voisines. Il approchait, s'éloignait, redevenait plus distinct, s'arrêtait tout à coup, et au moment où l'on ne s'y attendait pas éclatait brusquement sous la fenêtre de la cuisine. Après avoir terminé son roulement, le Tapin aussitôt entonnait une chanson d'une voix chevrotante et vieillotte. Il en annonçait toujours le titre. C'était, par exemple, la *Chanson du petit homme*. Elle débutait ainsi : « Il était un petit homme, qui s'en allait fagoter... » Et lorsqu'il revenait à la maison, son fagot sur l'épaule, il trouvait, dans son propre lit, un moine installé à côté de sa femme. Marie-Armande, à la fenêtre, réclamait ensuite quelque autre chanson : celle du *Cousin José*, celle de *l'Ivrogne*, qui voulait être enterré sous la plus grosse tonne de la cave et demandait que surtout on laissât grand ouvert le robinet, ou bien celle

du *Malheureux mari*. Alors, après un petit signe d'acquiescement, le Tapin commençait :

Le matin, quand je me leuve, je commande à mon mari
De bien balayer ma chambre, proprement et faire mon lit.
Et quand je m'en vais au bal, je commande à mon mari
De m'apporter la lanterne et mon manteau pour moi couvri.
Quand arrivent les neuf heures, mon mari est arrivé.
Il se met à deux genoux : « Madame, voulez-vous reveni? »

Et, à cet endroit, le vieux mendiant s'agenouillait en imitant le ton craintif et déférent du malheureux mari.

Lorsqu'il avait fini de chanter, on lui donnait deux sous, un verre de vin et un morceau de pain, souvent accompagné de quelque reste de viande que Jeannette avait soigneusement mis de côté pour lui. En guise d'adieu, il faisait un roulement de tambour, et il s'en allait en disant :

— A la semaine prochaine!

***

Vers ce moment eut lieu la foire de Saint-Loup. Tante Aurore, pour distraire Marie-Armande, ne manqua pas de l'y conduire. Dès lors, chaque année, à la même époque, une fois ou deux, la vieille dame emmenait avec elle la petite fille à la foire.

Souvenir amoindri de l'éphémère ville en bois qui s'élevait jadis, à cette occasion, le long des fossés de la ville et sur la rive droite de la rivière, deux files ininterrompues de légères galeries en planches, construites pour la circonstance, s'alignaient des deux côtés de la promenade sur plus d'un quart de lieue. On vendait là toutes sortes de marchandises, et souvent des marchandises de valeur. Puis, devant le collège, à la suite des remparts à cet endroit démolis, étaient rassemblées les baraques des forains : — cirques, ménageries, manèges de chevaux de bois (vieux manèges à plancher et à balustrade), théâtres de tous genres, où l'on jouait la comédie, le drame, l'opérette, des féeries, théâtres d'animaux savants, et enfin le théâtre du prestidigitateur, que mademoiselle de

Polyso appelait toujours le physicien. Ailleurs, des marionnettes mécaniques articulées, mues par une machine à vapeur dont le bruit continuel faisait au spectacle un accompagnement trépidant, représentaient les scènes de la vie du bagne : le travail, le repos, l'évasion, l'exécution; et, sous la menace des canons auprès desquels se tenaient tout droits des militaires à figure triste, les forçats rasés, bonnet à la main, étaient rangés, un genou à terre, autour de l'instrument de supplice. Pêle-mêle se succédaient encore musées de cire, loteries, jeux de toutes sortes, exhibitions de phénomènes, de nains, de géants, jeux de massacre, dont les mannequins figuraient une noce, avec naturellement la belle-mère; panoramas, c'est-à-dire de grossiers tableaux peints sur toile, qu'on regardait à travers des verres grossissants, et ayant pour sujet des choses horribles, presque toujours une scène dite de la Saint-Barthélemy, où l'on voyait Catherine de Médicis, manteau royal aux épaules et couronne en tête, se promener en grande pompe, suivie de sa cour, au milieu d'une rue jonchée de cadavres à demi dépouillés.

Le dimanche, et particulièrement un certain dimanche qu'on appelait le beau dimanche, arrivaient dès le matin, venant de tous les coins du département, des paysans qui s'en retournaient le soir chargés de paquets : vêtements, outils, ou objets de ménage. Au milieu de la foule dans laquelle ce jour-là disparaissaient les habitants de la ville, tante Aurore, mal à l'aise, et un peu effarée, promenait Marie-Armande en la tenant par la main, accompagnée de Jeannette qu'à chaque instant quelque flot de monde repoussait en arrière, et qui marchait, noiraude et farouche, le regard soupçonneux et la main sur la poche. Quelquefois, avec une exclamation presque sans étonnement, elle reconnaissait des gens de son pays qu'elle interpellait par leur nom et auprès de qui elle s'arrêtait pour causer un moment. Et dans un assourdissant vacarme fait du bruit des sifflets, de l'appel des baladins, de la musique des orgues et des orchestres, du battement précipité des cloches, des roulements de tambours, la foule allait et venait paisiblement. Les groupes continuellement se disloquaient: les uns s'arrêtaient pour contempler une parade, où souvent une femme en maillot, soi-disant endormie, était étendue en l'air,

toute rigide, dans une position horizontale, sans autre point d'appui apparent qu'une barre de fer fichée tout droit dans le plancher du théâtre, et sur laquelle elle était accoudée. On entendait près de soi, précis dans le grand tumulte de la foire, le claquement sec des balles contre les plaques de tôle des tirs, les coups de maillet faisant monter une tête de Turc le long d'une tige de bois, le crissement des plateaux tournants chargés de vaisselle autour desquels des gens attendaient, leur billet à la main, avec l'espoir de gagner quelque superbe vase à fleurs et qui gagnaient un petit pigeon en verre filé s'agitant au bout d'une tige de laiton. Mais éclatait brusquement, couvrant avec fracas un boniment qui s'élevait plus haut que tous les autres, un orchestre de deux pistons, d'une grosse caisse et d'un tambour. C'était le charlatan.

Tout de noir vêtu, pareil à un médecin ou à un notaire en costume de cérémonie, il se tenait debout sur le devant de sa voiture, une voiture très élevée, garnie de cuivres étincelants, à la caisse rouge et or. Une fiole ou un paquet à la main, il vantait la vertu de ses drogues, destinées principalement à soulager les deux maux qui affligent le plus les paysans, le mal de dents et les douleurs. Le moment venu d'arracher les dents, il engageait les personnes qui souffraient trop à se faire opérer. Et au milieu d'un redoublement de musique, il désignait, en se démenant, tour à tour le fauteuil où il fallait s'asseoir et l'étroit escalier qui menait à son estrade. Enfin, dans un groupe, un paysan semblait se décider. Encouragé par les autres qui, autant dans son intérêt que pour s'amuser à ses dépens, l'exhortaient avec une mauvaise foi un peu moqueuse à ne plus reculer, l'homme, indécis, mettait un pied sur la première marche, et poussé par ceux d'en bas, attiré par le geste arrondi et gracieux du beau monsieur d'en haut qui se penchait, le cueillait sur sa marche et l'aidait à monter, il gravissait, intimidé, l'escalier, s'asseyait, le dos tourné au public. Un instant, comme au cirque, lorsque, du haut de la coupole, le gymnaste est sur le point de se laisser choir dans le filet, ou que l'acrobate va accomplir son tour le plus périlleux, l'orchestre se taisait. Le beau monsieur brandissait une pince étincelante, et, après s'être fait minutieusement indiquer la dent malade, levant la tête vers les musiciens juchés sur

l'impériale de la voiture, d'un signe il déchaînait de nouveau une musique assourdissante. Puis, tout aussitôt, au bout de sa pince, et sans qu'on eût rien vu que le double éclair de son instrument d'acier, il exposait, toujours gracieux, aux regards de la foule, la dent qu'il venait d'arracher avec un geste d'escamoteur, la tendait au paysan qui, remis sur ses pieds, un instant restait à la considérer en silence et l'enveloppait ensuite machinalement, dans un coin de son mouchoir, et, ahuri, crachant, la bouche comme élargie soudain, descendait. Quand il était en bas, protestant qu'il n'avait rien senti, sournoisement il conseillait aux autres de l'imiter.

Il y avait aussi le chanteur de complaintes, qui montrait, tout en chantant, sur une toile, du bout d'une grande gaule, les différentes péripéties d'un crime resté célèbre dans la région, et dont chacune faisait le sujet d'un couplet. La morale de la complainte était toujours très religieuse. Le meurtre commis, Jésus-Christ en personne venait reprocher son forfait à l'assassin. Et le triste héros du drame s'appelant Placide, il l'interpellait familièrement ainsi par son prénom :

— Que t'ai-je fait, Placide,
Pour que tu me persécutes?

On assistait ensuite à l'expiation. Puis cela se terminait par des conseils aux parents, que tout le monde écoutait avec attention et dans le plus grand silence :

Pères et mères de famille,
Vous qui avez des enfants,
Élevez-les dedans
La doctrine chrétienne.

Et, pour suppléer à l'accompagnement qui manquait, la femme du chanteur, à la fin de chaque vers, imitait avec sa bouche le bourdonnement d'une guitare.

Au nombre des baraques auxquelles chaque année mademoiselle de Polyso conduisait Marie-Armande se trouvait un certain théâtre de marionnettes. Le spectacle ne variait jamais. Sans qu'on pût savoir par quelle suite de transformations elles étaient arrivées jusque-là, on y rencontrait, entremêlées de tableaux particuliers dus à l'imagination d'un des propriétaires successifs de l'établissement, les traces inattendues de ces

anciens mystères où se confondaient, au moyen âge, les derniers vestiges de la mythologie avec le christianisme naissant.

Les spectateurs entrés et la baraque pleine, le patron, qui était à sa caisse, se retournait, passait la tête et le buste par une lucarne percée dans la toile, au-dessus de laquelle un gong était suspendu ; et, surveillant tout à la fois sa recette et la représentation, il commentait le spectacle.

Le rideau, en se levant, découvrait la scène élevée au niveau des têtes, pareille à une véritable scène de théâtre, avec une toile de fond et des portants. D'abord, dans un site sauvage de rochers qu'éclairait une lueur blafarde (et un espace vide était ménagé au milieu, qui figurait un fleuve, probablement le Styx ou l'Achéron, sur le bord duquel était attaché le chien Cerbère) passait une barque conduite par Caron, et chargée d'ombres. Et c'était là ce que de grands peuples avaient cru et redouté. Ensuite, sans transition, peut-être tout simplement pour utiliser le décor, apparaissait une autre barque. Elle était menée par un enfant ailé qui ramait gaiement ; un vieillard avec une faux était assis à l'arrière ; et l'homme penché à sa lucarne annonçait : « L'amour faisant passer le temps. » Puis la barque réapparaissait, allant en sens inverse. Mais cette fois le vieillard ramait et l'enfant, tristement, se tenait à l'arrière : — Le temps faisait passer l'amour.

Masquant un changement de décor, une toile blanche un moment se baissait et diminuait la profondeur de la scène ; et sur cet écran défilaient des silhouettes représentant des scènes satiriques : le convoi du riche, avec une quantité de curés, le convoi du pauvre, un modeste corbillard suivi par un chien. Enfin la toile se relevait sur un enfer tout noir, d'un aspect effrayant, que traversaient des lueurs ardentes.

On y voyait, auprès d'une énorme marmite, un grand diable tout rouge, cornu, griffu, et ayant les yeux, la mâchoire, les bras, qui étaient fixés à un pilon, et la queue, articulés. Devant lui, les damnés se succédaient (et le bateleur faisait le réquisitoire et interpellait parfois, en l'appelant « Messire », Satan qui opinait de la mâchoire) : le magistrat félon, qu'on reconnaissait à sa toque et à sa robe, l'ivrogne qui titubait encore, le mauvais riche, puis, tout à coup, précédant Don Basile, discrète image du mauvais prêtre, et dont les

méfaits restaient dans le vague, un petit pâtissier accusé de gourmandise et qui survenait, glissant dans les rainures invisibles du plancher, un gâteau sur une main et, ô irrévérence! se grattant le derrière de l'autre; enfin, personnage attendu, connu, et le plus populaire, mademoiselle Crinolin toute pimpante, type de la coquetterie féminine et des ridicules de l'époque. Un acolyte du Diable, tout petit, du bout d'une immense fourche, lui enlevait successivement son beau chapeau, ses faux cheveux, ses faux seins, sa belle jupe renflée sous laquelle — quelle joie pour les enfants! — on découvrait un collégien caché. Et les personnages, à tour de rôle, étaient précipités dans la marmite au cri de : « A la chaudière! » accompagné d'un vigoureux coup de gong qui faisait tressauter tout le monde, tandis que le Diable, mettant en mouvement à la fois toutes ses articulations, roulait des yeux, claquait des dents, agitait la queue, et pilait dans sa marmite d'où jaillissaient de grandes flammes.

Après un court entr'acte commençait la Tentation de saint Antoine. Tout d'abord, l'ermite, qui était une marionnette à ficelles et destinée à n'être vue que de profil, priait devant son ermitage, son cochon à ses côtés. Puis il se mettait à marcher; et chaque fois qu'il levait la jambe, montait, avec un petit tremblement, à une hauteur égale (car bras et jambes obéissaient à la même ficelle) un bras plié à angle droit et que terminait une main ouverte. Il conversait avec son cochon quand arrivait, — quelquefois par erreur le dos tourné, et poussant une espèce de hennissement pointu, autant pour terrifier l'ermite que parce qu'il était malaisé d'exprimer décemment ce qu'elle venait lui offrir, Proserpine, — la femme du Diable, la reine de l'enfer. Elle partait presque aussitôt, et lorsqu'elle avait disparu entraient d'affreux diablotins, en paquets de six, chantant avec une seule voix, taquins et tenaces (et de temps en temps ils se lançaient tous les six ensemble, leurs jambes inanimées et molles balayant le plancher, à l'assaut du cochon, de saint Antoine ou de la cabane) :

Démolisons, démolissons
L'ermitage, l'ermitage,
Démolissons, démolissons
Saint Antoine et son cochon

Enfin, inopinément, la queue du cochon s'enflammait et mettait le feu à l'ermitage; et saint Antoine, désolé, s'enfuyait. Il ne revenait qu'au moment de son apothéose. Debout dans une sorte de nacelle fleurie, il s'envolait lentement au ciel, en bénissant.

Ce spectacle alternait avec celui de la Passion. Aucune des scènes fameuses rapportées par la tradition n'était omise. On voyait successivement Ponce Pilate, sa femme, le traître Judas, saint Pierre (et par trois fois le coq chantait) et à la fin le bon et le mauvais larron qu'on crucifiait de chaque côté de Jésus-Christ. Assise au premier rang, dans les places réservées, auprès de sa tante sérieuse et de Jeannette attentive, Marie-Armande, un peu comme à l'église, lorsque le Vendredi-Saint on prêchait sur la Passion, entendait tout émue Jésus en croix crier d'une voix plaintive : « J'ai soif! » tandis qu'un soldat romain, à l'extrémité d'une pique lui présentant une éponge, lui répondait :

— Tiens, voilà-z-à boire!

RENÉ BÉHAINE

(La fin prochainement.)

MASSENET

C'est le privilège des créateurs et des artistes de se survivre à eux-mêmes par les œuvres dont ils ont enrichi le patrimoine humain. Leur pensée, leur âme, leurs passions sont transmises fidèlement aux générations successives. Ils continuent de parler, et d'exercer une action grandissante. Leur influence, loin d'être diminuée par la mort, semble y trouver une force nouvelle. Leur personnalité, loin de s'y perdre, en reçoit ordinairement un relief plus saisissant.

Car les hommes qui se sont imposés à l'attention de leurs contemporains entrent dans la mort comme en un refuge apaisé. Ils y trouvent un abri contre les attaques personnelles. Quand leur silhouette s'estompe dans la perspective lumineuse des bosquets élyséens, ils gagnent à cette immatérialité d'être soustraits au coudoiement brutal des foules. Ainsi leur mort devient souvent comme le prélude d'une immortalité.

Massenet, soudainement ravi à l'admiration de ses fidèles, prend place dans le Panthéon des gloires nationales. Ses amis pleurent sa disparition et restent inconsolables, car son commerce était charmant. Ses élèves gardent le souvenir ému du maître éminent qui leur communiqua, avec la rigueur de la froide science, l'étincelle brillante du feu sacré. Partout se manifeste une douleur unanime, partout la plus vive et plus sincère émotion.

Cependant, parce que cet homme au grand cœur fut un

musicien délicieux et fécond, il n'est point arraché tout entier à notre affection. Il revit dans son œuvre immense qui, longtemps encore, exprimera, pour la joie des hommes, l'accent ému de son âme. Ne le plaignons pas d'avoir atteint le terme d'une vie difficile et d'un labeur écrasant.

Massenet lui-même regardait la mort en face, sans crainte. Sa philosophie la lui représentait comme une chose « où il entre autant de douceur que d'amertume ». Il y voyait la récompense d'une existence bien remplie, car il savait que son œuvre survivrait à lui-même, à cause de l'effort considérable qu'elle représente, et des qualités durables qu'elle renferme.

La production musicale de Massenet est immense. Dans cette incomparable variété, de nombreuses parties subsisteront. Parmi ses œuvres, plusieurs retrouveront, devant les nouvelles générations, l'accueil enthousiaste qu'elles connurent à leur apparition.

Mais une autre raison, et plus spéciale, assure au maître une pérennité certaine. Car il possède, au plus haut degré, les qualités essentielles, qui, en accord avec les forces éternelles de la nature, résisteront victorieusement aux efforts patients du temps. Massenet fut l'évocateur passionné de l'amour et de la vie. Comme tel, il gardera le privilège d'une jeunesse sans fin. Si, dans l'Eden qui l'accueille, sa tête n'est point couronnée des lauriers lourds, elle connaîtra le parfum pénétrant des fleurs toujours brillantes et la caresse infinie d'invisibles baisers.

C'est une raison nouvelle de parler encore de lui, et non pas comme d'un souvenir éteint, mais comme d'une force actuelle. Nous devons saluer en même temps le maître disparu et sa pensée toujours vivante. Ainsi, tout hommage qui monte vers Massenet, évoque inévitablement sa vie achevée dans le passé, son œuvre bâtie dans le présent, et son influence agissante dans le futur.

Les qualités précieuses de Massenet s'expliquent assez facilement par les circonstances de sa vie. Il connut des débuts pénibles; il en conserva une pitié attendrie pour ceux qui dressent contre la destinée adverse la foi invincible de leur jeunesse. Il connut le succès acheté par un labeur acharné;

il en garda le culte de l'effort. Il connut l'amour partagé et les joies unies du foyer; il en retint l'habitude d'une universelle sympathie et d'un optimisme souriant. Ainsi les difficultés, loin de l'aigrir, développèrent sa naturelle bonté; la gloire, loin de le griser, le poussait vers une production plus parfaite; le bonheur, loin de le blaser, l'incitait à le répandre autour de lui. Selon ces modes invariables, se déroula logiquement, sans heurt et sans à-coup, sa longue et laborieuse vie.

Jules Massenet naquit à Montaud, dans le département de la Loire, le 12 mai 1842. Son père était maître de forges. Sa famille vint bientôt s'installer à Paris. La vie était douce à l'enfant dont l'intelligence fut très tôt cultivée par les soins d'une mère admirable. Dès l'âge de six ans, il inscrivait chaque soir les événements de la journée. Ces notes prises au jour le jour, durant toute sa vie, et selon une habitude régulière, sont devenues la matière de ces intéressants *Souvenirs*, dont la publication a coïncidé avec la mort de leur auteur, et qui sont une source précieuse pour la connaissance de sa vie.

En 1848, sa mère, « le modèle des femmes et des mères », dirigea ses premières études musicales, et lui fit travailler le piano. Ses progrès furent rapides, et, en 1851, il se présenta au Conservatoire.

Le jury était composé de Carafa, d'Halévy, d'Ambroise Thomas et présidé par Auber, qui se plut à constater les excellentes études du jeune lauréat.

Au faubourg Poissonnière, ses professeurs furent Laurent pour le piano et Savard pour le solfège. Avec ces maîtres excellents, ses heureuses qualités se développèrent rapidement.

Le jeune Massenet fut obligé d'interrompre ses études musicales pour accompagner sa famille à Aix, en Savoie, mais là, il cultiva mieux qu'à Paris la vie intérieure, dans la solitude et la méditation. Il parcourait les Alpes pittoresques, comme jadis Jean-Jacques Rousseau. Comme l'hôte des Charmettes, il y connut le culte passionné de la nature et la chaleur d'âme que développe la fréquentation de ses grands spectacles.

Cependant il subissait au loin l'attirance de Paris; il y revint bientôt, un peu contre le gré de ses parents. Il se remit

au travail avec ardeur, et remporta en 1859 un premier prix de piano.

C'était l'affirmation de son talent, mais cet heureux début ne suffisait pas à assurer sa vie matérielle. Il donnait quelques leçons de solfège. Il tenait, pour trente francs par mois, le piano dans un des grands cafés de Belleville. Il entra comme timbalier au Théâtre-Lyrique, et comme tambour à l'orchestre des bals de l'Opéra et du Théâtre-Italien. C'est en menant cette existence précaire et pénible qu'il préparait le concours de l'Institut. Son labeur et son talent triomphèrent de ces redoutables difficultés, et, en 1863, il se vit décerner le grand prix de Rome.

La vie commençait à sourire et Massenet connut quelques années délicieuses. Le voyage à travers l'Italie lui fut une révélation. Il visita les merveilleux trésors artistiques de Venise, de Pise et de Florence et reçut profondément l'empreinte de cette terre de beauté. Puis, avec ses camarades, il s'installa à la villa Médicis. Il y connut particulièrement Falguière et Chaplain, et passa dans la Ville éternelle deux années de fructueux labeur. Il revint à Paris avec le regret de la lumière italienne, dans la tristesse d'un hiver hyperboréen.

Le jeune compositeur s'installa, rue Taitbout, dans une modeste chambre, et reprit contact avec la vie parisienne. Son maître Ambroise Thomas le présenta à quelques riches amis qui donnaient des soirées musicales fort suivies. C'est ainsi qu'il rencontra Léo Délibes. A cette même époque, il fit la connaissance du poète Armand Silvestre, à qui il emprunta son délicieux *Poème d'avril*, pour en tirer sa plus célèbre mélodie. Reyer apprécia tout particulièrement cette petite pièce, et adressa à son auteur de chaleureux encouragements. Cette œuvre de début fut publiée par le jeune éditeur Georges Hartmann, qui venait de s'installer boulevard de la Madeleine. Et quelques mois après, des amateurs nombreux chantaient les strophes connues :

Que l'heure est donc brève
Qu'on passe en aimant.

C'était le commencement de la notoriété. Puis Massenet reçut de l'éditeur Girod deux cents francs pour dix pièces

de piano : c'était le premier argent que lui rapportait sa musique.

Vers l'automne de 1866, il épousa mademoiselle de Sainte-Marie, qu'il avait connue pendant son séjour à Rome. Il l'avait rencontrée chez Liszt, dont elle était une élève. Elle fut pour lui, jusqu'au dernier jour, la plus tendre et la plus dévouée des épouses. Massenet fut gâté par la tendresse féminine. Son enfance fut bercée par un admirable amour maternel; sa vie fut éclairée par de radieux sourires. Ainsi son culte passionné pour la femme paraît le tribut d'une juste reconnaissance.

Massenet aborda le théâtre avec *la Grand'tante*, dont le livret était signé Jules Adenis et Charles Grandvallet. Cette œuvre fut donnée à l'Opéra-Comique durant quatorze représentations, avec le *Voyage en Chine*. Le succès ne s'affirma pas nettement, mais la presse fut bienveillante. Le maître n'avait pas encore trouvé sa voie.

Il rencontra fortuitement Pasdeloup, dans la gare de Versailles. La conversation s'engagea, et l'auteur proposa une suite d'orchestre en cinq parties, écrite à Venise en 1865. Elle fut exécutée aux Concerts; la critique lui réserva un accueil très froid. A cette époque, il prit part au concours, pour la cantate *Prométhée*, dont Saint-Saëns emporta le prix.

La guerre terminée, Massenet se retrouva avec les siens dans sa chère demeure de Fontainebleau. Après les angoisses du siège et de la commune, il se ressaisit dans la paix de la campagne. Sous les grands arbres de la forêt, il écrivit les *Scènes pittoresques*, qu'il dédia à son ami Paladilhe. Puis il revint à Paris.

A cette époque, Félix Duquesnel, alors directeur de l'Odéon, lui demanda d'écrire une musique de scène pour la tragédie de Leconte de Lisle, *les Erinnyes*. Le compositeur s'enthousiasma pour le poème, et écrivit une partition durant quelques jours d'hiver passés à Fontainebleau.

Bientôt se produisit un de ces incidents que Massenet se plaisait à signaler au cours de sa carrière, et qui le poussèrent vers le succès. « Une force invincible et secrète conduisait ma vie », constate-t-il lui-même.

Il avait été invité à dîner chez madame Pauline Viardot. On

le pria de faire un peu de musique. Sans préparation, il chanta un fragment de son drame sacré, *Marie-Magdeleine*. On bissa la scène de Magdeleine à la croix :

O bien-aimé ! sous ta sombre couronne...

et l'œuvre inconnue fut chaleureusement applaudie.

L'éditeur Hartmann fonda, à l'Odéon, le *Concert national*, en collaboration avec Duquesnel. L'orchestre fut confié à Edouard Colonne, condisciple de Massenet, déjà choisi par lui pour diriger les *Erinnyes*. Les cinq premiers programmes du *Concert national* furent consacrés à César Franck ; le sixième à l'audition de *Marie-Magdeleine*. L'œuvre eut un vif succès, et Reyer lui consacra dans le *Journal des Débats* une chronique élogieuse. Depuis, cet oratorio fut donné à l'Opéra de Nice et à l'Opéra-Comique.

En 1868, Massenet perdit coup sur coup sa mère et sa belle-mère, et il en ressentit un grand chagrin. Durant l'été, il revint dans la maison endeuillée de Fontainebleau, où il s'astreignit à un labeur prodigieux. A cette époque il prit l'habitude du travail matinal, qu'il garda toute sa vie. Il termina la partition complète du *Roi de Lahore*, qui représentait 1.100 pages d'orchestre et la réduction pour piano. En racontant l'achèvement de cet effort considérable, il constate simplement : « Avoir terminé un ouvrage, c'est dire adieu à l'inexprimable bonheur qu'un travail nous a procuré. » Pensée caractéristique de cet infatigable producteur, dont la facilité et la fécondité furent d'ailleurs remarquables. La première du *Roi de Lahore* fut donnée le 27 avril 1877 ; c'était pour le compositeur l'admission à l'Opéra, et une nouvelle et glorieuse étape dans sa carrière.

Le grand éditeur italien Giulio Ricordi, qui avait entendu l'œuvre, résolut de la montrer en Italie, qui avait plutôt coutume d'exporter sa musique. Ce fait était notable. La pièce eut une brillante destinée dans la péninsule. Massenet suivit les répétitions au Regio de Turin et à l'Apollo de Rome. Il fut présenté à la reine, et de cette époque datent les relations qu'il entretint toujours avec l'aristocratie romaine.

Quand il rentra à Paris, François Bazin venait de mourir,

laissant vacants la chaire de contrepoint et fugue et de composition, et un fauteuil à l'Académie des Beaux-Arts. Massenet le remplaça au Conservatoire et à l'Institut.

Alors commença pour le maître une existence nouvelle et encore mieux remplie. Sans rien retrancher du temps donné à la composition, il se consacra à l'enseignement avec un zèle que seuls ont pu apprécier ceux qui suivirent ses savantes leçons.

« Je donnais, deux fois par semaine, écrit-il, mes leçons au Conservatoire, le mardi et le vendredi à une heure et demie.

« Vous l'avouerai-je? J'étais heureux et fier en même temps de m'asseoir sur cette chaise, dans cette même classe où, enfant, j'avais reçu les conseils et les leçons de mon maître. Mes élèves... je les considérais comme d'autres nouveaux enfants, plutôt encore comme petits enfants dans lesquels pénétrait cet enseignement reçu par moi et qui semblait filtrer à travers les souvenirs du maître vénéré qui me l'avait inculqué.

« ... Je devais continuer à être ainsi, pendant dix-huit ans, l'ami et le patron, ainsi qu'ils m'appelaient, d'un nombre considérable de jeunes compositeurs... »

Certes, ses élèves ont conservé un souvenir non moins vif, et une reconnaissance émue de sa bonté et de son dévouement. Ils se plurent à le lui prouver souvent. En 1900, le maître fut l'objet d'une touchante manifestation; les anciens grands prix qui l'avaient connu vinrent lui apporter une adresse de félicitation, à l'occasion de sa promotion à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Mais ni les préoccupations de sa chaire, ni les honneurs officiels ne détournèrent Massenet de sa tâche artistique. A cette époque, il travailla longuement à sa partition d'*Hérodiade*.

« J'étais habitué, raconte-t-il, à travailler de quinze à seize heures par jour; je consacrais six heures au sommeil; mes repas et ma toilette me prenaient le reste du temps. Il faut le constater, ce n'est qu'ainsi, dans l'opiniâtreté du travail poursuivi inlassablement pendant plusieurs années, qu'on peut mettre debout des ouvrages de grande envergure. »

Au commencement de 1881, l'œuvre était achevée, Massenet en dirigeait bientôt les répétitions à la Monnaie de Bruxelles.

Cependant il demandait à Meilhac un livret sur l'aventure

de Manon Lescaut. Ils collaborèrent longuement, à Saint-Germain-en-Laye, et combinèrent une adaptation scénique du roman de l'abbé Prévost. On sait comment cette œuvre lyrique affirma la maîtrise de Massenet dans un genre d'opéra-comique réellement nouveau.

Un voyage qu'il fit en Allemagne avec Hartmann, en 1884, fut l'occasion d'une orientation nouvelle de sa sensibilité artistique. Il était allé entendre *Parsifal* à Bayreuth. Il parcourut ensuite quelques villes allemandes et séjourna notamment à Wetzlar, où Gœthe conçut son immortel roman, *les Souffrances du jeune Werther*. Il fut violemment impressionné en visitant la maison où le grand homme avait lui-même vécu les heures fougueuses de sa jeunesse.

Cette émotion s'augmenta d'une nouvelle lecture du roman. Il la décrit lui-même dans ses *Souvenirs* :

« Je ne pouvais m'arracher à la lecture de ces lettres brûlantes, d'où jaillissaient les sentiments de la plus intense passion. Quoi de plus suggestif, en effet, que les lignes dont le trouble amer, douloureux et profond jettera Werther et Charlotte, en pâmoison, dans les bras l'un de l'autre?...

« ...Les émouvantes scènes, les passionnants tableaux que cela devait donner! C'était *Werther*! C'était mon troisième acte. La vie, le bonheur m'arrivaient, c'était le travail apporté à la fiévreuse activité qui me dévorait, le travail qu'il me fallait et que j'avais à mettre, si possible, au diapason de ces touchantes et vives passions! »

Ces lignes sont singulièrement instructives. Elles montrent à quel point Massenet possédait une curiosité et une sensibilité artistiques de forme intellectuelle et littéraire. Son imagination vive et rapide s'assimilait des situations et des caractères. Elle comprenait les sentiments à peine évoqués et les développait en brillantes arabesques. Ce musicien frémissant ressentait violemment l'influence d'un poème accordé à la sensation actuelle. L'enfantement de ses œuvres était ainsi une opération logique et nécessaire. Un voyage dans l'Allemagne du Sud, l'évocation pénétrante du charme romantique, et voilà tracées les grandes lignes de *Werther*. Cette œuvre porte véritablement son cachet d'origine; ainsi s'explique son succès immédiat à Vienne, en pays germanique.

L'année 1891 apporta à Massenet un lourd souci. La maison Hartmann disparut malheureusement, et les œuvres du maître furent menacées des enchères publiques. C'est alors qu'Henri Hengel et Chevalier, propriétaires du *Ménestrel*, les acquirent en bloc et les sauvèrent de la dispersion.

A cette époque se place sa collaboration avec Anatole France pour *Thaïs*, et avec Henri Cain, pour la *Navarraise*.

Massenet avait acquis à Égreville, en Seine-et-Marne, une charmante propriété, où il allait souvent « retrouver la nature, la grande consolatrice, dans son calme solitaire ». Il prit l'habitude d'y faire de fréquents séjours. Au cours de ses longues villégiatures, il connut les promenades dans la campagne délicieuse de l'Ile de France, les rêveries sans fin dans le silence des grands bois. Mais il ne renonça pas à son labeur quotidien. Il y cultiva plus encore sa sensibilité.

C'est là qu'il lut, en 1900, le manuscrit du *Jongleur de Notre-Dame*, que lui avait adressé son ami Maurice Léna. Il raconte lui-même l'impression qu'il en ressentit :

« Le titre de *Jongleur de Notre-Dame*, suivi de celui de « miracle en trois actes », me mit dans l'enchantement. Le caractère, précisément, de ma demeure, vestige survivant de ce même moyen-âge, l'ambiance où je me trouvais à Égreville, devaient envelopper mon travail de l'atmosphère rêvée. »

Ici encore le milieu agit puissamment sur l'imagination de Massenet, et il réussit à mettre dans son œuvre toute la simplicité primitive et tout le parfum mystique de l'âme médiévale.

Le *Jongleur* fut désigné par le prince de Monaco, sur les conseils de Raoul Gunsbourg, pour être joué à l'Opéra de Monte-Carlo. Massenet suivit de près les répétitions et séjourna longuement sur la Côte d'Azur, dans le somptueux palais des Grimaldi.

C'est encore sur les rives de la Méditerranée, à Antibes, qu'il écrivit la partition de *Grisélidis*. Mais quand le printemps reverdissait sa chère campagne d'Égreville, il y revenait avec une joie toujours nouvelle. Il y écrivit la partition de *Chérubin*.

De fructueuses méditations le préparèrent à l'entreprise d'*Ariane* dont le sujet l'enthousiasma.

« *Ariane*! écrit-il, l'ouvrage qui m'a fait vivre dans des sphères si élevées! En pouvait-il être autrement avec la fière collaboration de Catulle Mendès, le poète des aspirations et des rêves éthérés?... Depuis longtemps germait en moi le désir de pleurer les larmes d'Ariane. Je vibrais donc de toutes les forces de mon cœur et de ma pensée avant de connaître le premier mot de la première scène! »

Et le maître ajoute : « Je place ici un détail concernant *Ariane*. On verra qu'il ne manque pas d'importance, au contraire.

« Ma petite Marie-Magdeleine était venue à Égreville, passer quelques jours auprès de ses grands-parents. Cédant à sa curiosité, je lui racontai la pièce. J'en étais arrivé à l'instant où Ariane est menée aux Enfers, afin d'y retrouver l'âme errante de sa sœur Phèdre, et comme je m'arrêtais, ma petite-fille de s'exclamer aussitôt : « Et maintenant, bon papa, nous « allons être aux Enfers? »

« La voix argentine et bien câline de la chère enfant, son interrogation si soudaine, si naturelle, produisirent sur moi un effet étrange, presque magique. J'avais précisément l'intention de demander la suppression de cet acte, mais subitement je me décidai à le conserver et je répondis à la juste question de l'enfant : « Oui nous allons dans les Enfers. Nous y verrons « l'émouvante figure de Perséphone, retrouvant avec enivre- « ment ces roses, ces roses divines qui lui rappellent la terre « bien-aimée où elle vécut jadis, avant de devenir la reine de ce « terrible séjour, ayant comme sceptre un lis noir à la main. »

Touchant épisode que cette collaboration d'un aïeul et de sa petite-fille! C'est encore un effet de la jeunesse d'âme du maître, que cette aptitude à intéresser l'enfant, à la comprendre et à être compris d'elle.

Écoutons cette autre confidence, où Massenet nous révèle l'origine de *Thérèse*.

« Georges Cain, mon grand ami, l'éminent et éloquent historiographe du Vieux-Paris, nous avait réunis un matin de l'été 1905 : la belle et charmante madame Georges Cain, mademoiselle Lucy Arbell, de l'Opéra, et quelques autres personnes, pour visiter ensemble ce qui fut, autrefois, le couvent des Carmes, dans la rue de Vaugirard.

» Nous avions parcouru les cellules de l'ancien cloître, vu le puits où la horde sanguinaire des septembriseurs jeta les corps des prêtres massacrés; nous étions arrivés à ces jardins demeurés tristement célèbres par les effroyables boucheries, quand Georges Cain nous montra une forme blanche qui errait au loin, solitaire.

» — C'est l'âme de Lucile Desmoulins, — fit-il.

» Ni ombre, ni fantôme! La forme blanche était bien vivante!... C'était Lucy Arbell qui, envahie par une crise poignante de sensibilité, s'était écartée pour cacher ses larmes... *Thérèse* se révélait déjà.

» ... Je peux dire que c'est à Bruxelles, en novembre de cette année-là, dans le Bois de la Cambre, que j'eus la première vision musicale de l'ouvrage. C'était en un bel après-midi, par un pâle soleil aux lueurs automnales. On sentait qu'une sève généreuse se retirait lentement de ces beaux arbres. Une à une, au caprice du vent, tombaient les feuilles grillées, roussies, jaunies par le froid, ayant pris à l'or, ironie de la nature, son éclat, ses nuances, ses teintes les plus variées... Je marchais sur ces feuilles mortes et je les chassais du pied; leur bruissement me plaisait, il accompagnait délicieusement mes pensées. »

Ainsi, au seuil de la vieillesse, le maître conservait toute l'imagination émue de la jeunesse. Il trouvait de secrètes harmonies entre le deuil des saisons et les tristesses de l'histoire, et sa sensibilité les traduisait aussitôt dans la phrase de la mélodie.

L'âge, en lui laissant toute sa chaleureuse émotion, ne lui ravissait pas davantage son ardeur au travail et sa confiance dans les longs efforts.

La vie de Massenet s'acheva dans le labeur constant. *Bacchus*, *Don Quichotte*, *Roma*, furent les fruits toujours brillants de sa verte vieillesse.

« J'ai, disait-il, en ces derniers temps, du travail pour sept années. J'ai promis à mon éditeur quatre nouvelles pièces, qui s'ajouteront aux quatre autres, dormant actuellement dans mes tiroirs. »

Ainsi ni l'âge, ni la fortune, ni la gloire, n'incitaient au repos ce travailleur infatigable. Seule la mort vint le lui

imposer; mort soudaine, imprévue et probablement avancée par un labeur écrasant.

En somme cette vie fut belle, en son ensemble, et se déroula selon la norme d'une courbe harmonieuse. Elle est toute faite de constance dans l'effort, de sensibilité et d'universelle bonté.

Certes l'activité du maître était prodigieuse. Il se levait dès l'aube, et quand arrivaient le courrier et les journaux, il avait déjà composé depuis trois ou quatre heures. Il lisait beaucoup et répondait à ses correspondants avec un soin scrupuleux et une bienveillance exquise. Le résultat de cet effort ininterrompu fut une production musicale immense.

Massenet vibrait intensément à tous les spectacles de beauté. Il fut un adorateur passionné de la nature. Il la goûta dans sa jeunesse, il la retrouva toujours comme une amie douce et comme une consolatrice. Son âme frémissante était facilement impressionnée. Elle subissait profondément toutes les influences que son imagination multipliait. Elle éprouva sincèrement la foi mystique, à l'évocation du moyen âge; le mal romantique, au souvenir de Werther; l'amour ressenti, au tableau des passions violentes.

Cette faculté remarquable de comprendre et de sentir dirigea constamment sa méthode de travail. Elle explique admirablement la genèse de toutes ses œuvres.

Au fond du caractère de Massenet, il y avait un continuel besoin de sympathie et d'expansion. Son cœur débordait de tendresse. Il aimait l'art, il aimait le théâtre, il aimait ses pièces, il aimait ses collaborateurs, il aimait ses interprètes, il aimait son public. On a été jusqu'à lui reprocher cet universel amour et d'avoir trop manifesté un désir systématique de paraître aimable et de plaire. Certes il fut constamment serviable et bienveillant. Mais la reconnaissance émue de ceux qui éprouvèrent ses exquises qualités s'élève contre toute critique imméritée.

Au moment où s'achevait sa vie longue et belle, les *Souvenirs* de Massenet était révélés au public. Le dernier chapitre semble contenir une prophétie trop tôt réalisée. Ces « pensées posthumes » offrent maintenant un tragique douloureux :

« J'avais quitté cette planète, laissant mes pauvres terriens à leurs occupations aussi multiples qu'inutiles; enfin je vivais dans la splendeur scintillante des étoiles... Avant de m'en aller dans le séjour éloigné que j'habite, j'avais écrit mes dernières volontés.

» J'avais surtout indiqué que je tenais à être inhumé à Égreville, près de la demeure familière dans laquelle j'avais si longtemps vécu... Oh! le bon cimetière! En plein champ, dans un silence qui convient à ceux qui l'habitent... A l'heure du déjeuner, quelques connaissances m'honorèrent, entre elles, de leurs condoléances et même, dans la journée, par-ci, par-là, dans les théâtres on parla de l'aventure... Et mon âme (l'âme survit au corps) écoutait tous ces bruits de la ville quittée. A mesure que la voiture s'en éloignait, les paroles, les bruits s'affaiblissaient, et je savais, ayant fait construire depuis longtemps mon caveau, que la lourde pierre, une fois scellée, serait, quelques heures plus tard, la porte de l'oubli! »

Ceux-là seuls qui sont satisfaits de la tâche accomplie peuvent évoquer ainsi la mort sans la craindre, et l'attendre comme un repos et comme une récompense.

D'ailleurs la gloire du Maître demeure. Pourquoi sa trop délicate modestie parlait-elle d'oubli? Ne conservons-nous point son œuvre, dans laquelle nous retrouvons sans peine toutes les qualités de son âme?

Ce qui étonne tout d'abord lorsqu'on étudie l'œuvre de Massenet, c'est la prodigieuse variété de fleurs qui composent ce bouquet magnifique : l'humble violette y voisine avec l'orgueilleuse rose, le tendre œillet s'y incline vers la timide pervenche, l'églantine de pourpre y opalise la blanche marguerite. Et cette gerbe aux tons bizarres exhale un parfum étrange et capiteux.

« Massenet ne fut pas l'homme d'une chose ». Admirable qualité, qui, seule, fait l'artiste complet! A l'encontre de certains confrères qui piétinèrent, qui parfois n'eurent qu'une corde à leur lyre, qui souvent n'exploitaient qu'un procédé, qu'une formule, il parcourut en tous sens la longue et sinueuse route de la musique. Il ne l'a point parcourue en flâneur

indécis et curieux, ni en globe-trotter avide de battre un record; chercheur amusé, botaniste savant, il cueillait, sur les rebords verdoyants de la voie sacrée, toute une flore multiple.

Je me rappelle avec émotion une intime causerie qui nous réunit tous deux, quelques mois avant sa mort.

« Voyez-vous, me confia-t-il, le travail rend toujours l'artiste digne du succès. Encore faut-il le régler suivant les lois de la vie, c'est-à-dire le renouveler en y adaptant l'extrême diversité de la pensée et du rêve. »

Et c'est ainsi que *Manon*, *Werther*, *Esclarmonde*, *le Jongleur de Notre-Dame*, etc., bien que « figures corollaires », possèdent une valeur autonome. Ma tâche ici n'est point de faire œuvre de critique ni de compilateur. Le répertoire de Massenet est trop diffusé pour que je m'essaie à dévoiler techniquement les mille joyaux des partitions du Maître. Le public sent, pressent, ne dissèque point; il a raison et je ne m'attarderai point à une besogne chirurgicale.

Toutefois, il est un *principe* caractéristique dans l'œuvre de Massenet qu'il convient d'étudier avec soin. Comme tel héros de la fable, le compositeur de *Thaïs* revêtit, suivant les heures, les costumes d'aube, de lumière et de crépuscule. Il sut être en coquetterie avec les plus ardents novateurs sans rien perdre de son traditionnalisme de bon aloi. Un de mes excellents confrères, M. Gabriel Dupont, analysait récemment le germe de cette constante résurrection, *la mélodie* de Massenet et le définissait ainsi : « La mélodie chez Massenet se présente sous une forme quasi-nébuleuse, comme un bloc lumineux qui lui paraissait tout à fait extraordinaire, mais rebelle à l'analyse. »

Ce bloc se condensait, s'étirait, en quelque sorte, en une ligne épaisse, large, mouvante, se disloquant en arabesques fuligineuses; petit à petit cette ligne s'amincissait, n'était plus qu'un trait de lumière nu et fluide, délimitant un dessin irréel mais précis, en lequel le Maître inscrivait musicalement sa pensée mélodique.

Donc, dans ce cadre semblable un peu à la chambre claire de Beaudelaire, apparaissait la forme de la mélodie. Cette forme avait tous les caractères possibles, depuis l'unité de la

chanson populaire jusqu'aux mouvements réunis et contraires des lieder modernes; sur cette forme un rythme se plaçait, rythme ternaire ou varié, rythme rigide ou alangui, un rythme qui créait l'harmonie du mouvement.

Et cette forme fut copiée par nombre de musiciens, sans que jamais elle pût être décalquée. L'influence de Massenet est énorme tant par l'originalité du musicien que par l'enseignement du professeur. Sauf quelques exceptions, les compositeurs de la génération actuelle doivent à son *apostolat* — ce mot n'est nullement déplacé —, à son affectueux dévouement, toutes les qualités qu'ils ont affirmées par la suite.

D'aucuns l'ont renié, parce qu'ils n'ont pu prouver leur talent. Mais presque tous ses disciples se souviennent avec émotion des cours où il vantait la magie de Bach, l'élégance de Mozart, le prodige beethovenien, le lyrisme éperdu de Wagner.

En France, il y eut des imitateurs de Massenet, mais seuls sont capables d'attirer toute une cohorte, ceux qui possèdent une force créatrice. A l'étranger, des démarqueurs grossiers tentèrent vainement d'adapter à leur fougue vulgaire les procédés du musicien de *Manon*; ils n'y ont point réussi.

Non seulement l'œuvre de Massenet imprègne profondément la musique contemporaine, mais il eut encore une influence psychologique et sociale, pour ainsi parler. C'est qu'en effet la production théâtrale du Maître, grâce à son prodigieux succès, grâce à son incroyable diffusion, devint pour le public comme le prototype du lyrisme d'amour. Massenet, on l'a souvent répété, fut le musicien de la femme, et le chantre de la séduction. Le ligne de sa mélodie se déroule ainsi qu'une caresse sans fin, volupté sans paroxysme, toujours effleurante...

Et Massenet a peint la femme éternelle, dans la femme de tous les temps. La femme païenne, la femme du moyen-âge, la femme des temps chrétiens, la femme du XVIIIe siècle, la femme moderne, la châtelaine superbe, la simple bourgeoise ou la courtisane frivole, toutes sont venues répéter, dans son œuvre, les désirs, les espoirs de leur âme. Le chant des sirènes antiques ne devait pas être d'une autre nature. Comme lui, l'œuvre de Massenet réalise la séduction de l'éternel féminin,

On ne doit pas s'étonner, dès lors, du succès tout spécial qu'elle trouve auprès des femmes. Nos Ève contemporaines s'y reconnaissent comme en un fidèle miroir. Elles y retrouvent à chaque page leur constante préoccupation de séduction et de charme. Elles savent un gré particulier à l'artiste qui comprenait si parfaitement le souci infini de leur cœur, et leur soif inextinguible de tendresse.

Ainsi le théâtre de Massenet reçut les suffrages constants des femmes : on lui fit parfois grief de cette universelle popularité. Pourquoi? N'est-ce rien d'avoir su trouver un écho dans des milliers de cœurs? Ces admiratrices apportent toute la spontanéité et l'élan de leur instinct primitif. Pas plus que l'amour, la voix de la séduction ne s'apprend; toute femme la porte en elle-même, comme la volonté mystérieuse de la race. Massenet a su l'entendre et la reproduire. Il a réalisé ainsi une forme artistique d'un charme exquis et d'une valeur indéniable.

Mais pour avoir donné à l'œuvre de Massenet leur fidèle admiration, les femmes se sont laissées prendre à leur propre piège. Elles ont subi profondément la séduction d'un philtre qu'elles ne croyaient pas si dangereux. Autrement dit, le lyrisme amoureux qui aurait pu n'être que l'expression de leur voix, les a influencées elles-mêmes. A l'entendre, et à l'adorer, elles sont devenues plus amoureuses de l'amour, et ont acquis des qualités nouvelles de tendresse et d'émotivité.

Rien n'est instructif comme l'aspect d'une salle durant une représentation de *Manon*, de *Werther* ou d'*Hérodiade*. On sent passer dans le public féminin des ondes de passion intense et de curiosité en éveil. Les spectatrices, en même temps qu'elles sont violemment remuées, apprennent des formules nouvelles de tendresse, d'amour...

Cet amour, émanation continuelle de l'œuvre de Massenet, est d'un caractère particulier et constant dans sa diversité. Il n'est ni spécialement chaste, ni spécialement sensuel; il est surtout léger. Mystique ou païen, romantique ou frivole, il garde toujours le charme de la grâce. C'est un sentiment délicat, amusé et souriant, qui n'atteint jamais les accents terribles d'une furieuse passion. C'est un jouet précieux mais sans

péril, avec lequel il est permis de badiner; car, ne l'oublions pas, les dénouements dramatiques sont la conclusion obligatoire de ces opéras-comiques; ils apparaissent comme le résultat d'une fatalité formidable, mais non comme l'aboutissement nécessaire des passions dont ils marquent la fin.

On a jugé, contre le Maître, que cette constante moyenne de sentiment trahissait parfois une incompréhension des sujets. Ce reproche a été souvent adressé à *Werther*. Les accents que Massenet a mis dans la bouche du héros gœthien ne sont point, dit-on, ceux qui conviennent à la fougue d'une passion romantique. Mais n'y a-t-il que cette passion fougueuse, et dans le romantisme, et dans l'œuvre du dieu de Weimar? Ne peut-on concevoir un romantisme moins terrible et moins désespéré que celui de Manfred et de René? Et dans le roman même de *Werther*, n'y-a-t-il pas, à côté de la passion fatale qui caractérise une époque abolie, le parfum discret d'une délicieuse *Gemütlichkeit*? Or, de l'œuvre elle-même, c'est ce dernier aspect qui a survécu, c'est le seul qui puisse être aujourd'hui compris. Massenet a su le reconstituer avec une admirable divination. Toute la poésie pénétrante des clairs de lune et des promenades *unter den Linden*, dont s'est émue l'Allemagne romantique, revit délicieusement dans son œuvre lyrique. Ainsi elle n'est point restée le privilège des lettrés, qui trouvent leurs plus délicates jouissances dans le roman de Gœthe. Elle a été goûtée par des foules de spectateurs, qui l'ont comprise, traduite par Massenet dans la langue universelle d'une mélodie d'amour.

XAVIER LEROUX

TOTEM ET PHARAON

Il y a quinze ans encore, la monarchie égyptienne offrait une énigme que l'on désespérait de résoudre : telle que la Minerve de la fable, qui sortit tout armée du cerveau de Jupiter, elle se présentait, dès l'époque dite alors la plus reculée (IVe dynastie, 3 000 ans avant notre ère), comme un organisme adulte, complet, qui, d'un seul jet, serait parvenu à ce développement. Était-il possible que, sans coup férir, la monarchie se fût incarnée dans un roi absolu, maître des hommes sur la terre, dieu dans les temples, chef indiscuté des Deux-Égyptes? Comment, en l'absence de monuments, expliquer ce miracle? Vinrent les fouilles d'Amélineau, de J. de Morgan, de Petrie, qui, jointes au labeur philologique d'autres savants, ont enfin permis de remonter à un millier d'années plus haut vers les origines de la société égyptienne.

Dans les nécropoles archaïques de Negadah, Abydos et Hiéraconpolis, des vases, en pierre dure ou terre cuite, ont été ramenés au jour; ils portaient sur leurs panses les noms des souverains des deux premières dynasties et certaines représentations d'édifices fortifiés. Or, ceux-ci sont surmontés d'enseignes qui ont la forme d'un animal, d'une plante, d'un objet. Identifier ces enseignes, définir leur rôle a été relativement facile, la plupart étant restées en usage à l'époque classique comme armoiries des provinces ou « nomes » : elles

étaient des « insignes de collectivité », des « emblèmes ethniques », pouvant nous éclairer sur les premiers groupements sociaux de l'Égypte. Avant d'être unifiée sous le sceptre d'un roi, l'Égypte semble avoir été divisée en clans, et, de ceux-ci, nous connaissions tout au moins les signes de ralliement. La division par clans est la marque d'un état social où vivent encore de nos jours les non-civilisés des nouveaux mondes. L'analogie permettait de supposer que cette Égypte archaïque, où l'on pénétrait, n'était encore qu'au degré de développement constaté aujourd'hui chez telle peuplade Peau-Rouge ou australienne. Un terrain de comparaison une fois trouvé, l'interprétation de maint document fut rapide. Dès 1906, M. Loret démontra que dans l' « Égypte au temps du totémisme », les enseignes qui apparaissent sur les monuments archaïques n'étaient pas seulement des drapeaux, mais figuraient aussi pour les Égyptiens primitifs les chefs et les dieux des différents clans. Sur l'une des enseignes, celle du Faucon, l'époque historique apportait de précieux éclaircissements. On constatait qu'elle avait donné son nom de Faucon à un groupe d'individus, « les compagnons du Faucon » et que le Pharaon lui-même se dit un Faucon et en porte le titre : Hor, Faucon. Un objet qui est à la fois une enseigne, un patron, un chef de clan, et en qui s'identifient des hommes, rentre dans une catégorie bien définie : c'est un *totem*. M. Loret reconnut dans les représentations des vases les totems du Faucon, du Chien, du Lévrier, de l'Ibis, du Scorpion, du Lion, des Deux-Piques du Roseau, etc. D'après ce que l'on savait du Faucon, il conclut qu'autour de chaque totem se groupait à cette époque un clan totémique, et que ces enseignes servaient de drapeaux à des groupements ethniques. L'Égypte semblait arrivée, vers 4 000 av. J.-C., au régime social du clan totémique, un stade de civilisation précaire et anarchique, dont la monarchie centralisée, telle qu'on la trouvait, au seuil de l'histoire, sous les rois constructeurs des Pyramides, ne s'était dégagée qu'après une évolution de mille ans.

Est-ce à dire que l'Égypte archaïque remplit la définition de toute société totémique, telle que l'ont établie les travaux de Frazer, de Durkheim, etc? Quoique ces savants ne soient pas toujours d'accord, empruntons leurs lumières pour éclairer

la théorie du totem. Le mot n'est connu de nous que depuis les récits des voyageurs au Nouveau-Monde, au XVIIIe siècle. « Totem » est tiré du dialecte objibway (tribu des Algonquins) où il signifie « marque, famille » ; mais la chose, la conception qu'il désigne a été connue de tout temps, s'est révélée commune aux peuples non-civilisés, dans presque tous les pays. Voici les traits généraux du totem. Avant tout, ce n'est pas un fétiche : le fétiche est *un* animal, *un* objet divinisé : la caractéristique du totem, au contraire, est de s'appliquer à un groupe, une espèce d'objets ou d'êtres. Il est, pour cette espèce, comme le substratum des individus qui la composent ; il en est la source vitale, l'énergie génératrice, puis le nom collectif (c'est-à-dire l'âme permanente de la race), puis encore la marque de cette parenté commune : le blason ; enfin, l'esprit protecteur, la Providence de cette race. Prenons un clan qui a adopté pour totem un loup. Chaque membre du clan-Loup est un loup ; il croit que le loup est l'ancêtre-animal, lui-même sorti du sol comme les plantes, à qui des membres humains ont poussé, qui s'est mis à marcher sur deux pattes, a épilé son corps, est devenu un loup-homme. Tous les membres du clan descendent donc d'un vrai loup, sont de la même chair, par conséquent frères des autres loups restés à l'état sauvage (c'est-à-dire animal), d'où l'interdiction (tabou) de ne chasser, ni tuer, ni manger le loup-frère, le totem.

Une religion (en son vrai sens de lien) d'égalité et de fraternité groupe les membres du clan, fils du totem, autour de leur père et bienfaiteur qui leur donne vie et force. Chacun porte la marque sacrée, l'effigie du loup, empreinte sur sa chair ; elle est tatouée sur les adolescents, à leur puberté, dans des rites d'initiation ; elle est apposée comme signature au bas des traités ; on la sculpte ou on la peint sur les armes, le mobilier, les maisons ; on l'érige sur un poteau au faîte des huttes, à l'entrée du village ; on la place sur la tombe de l'individu dont le nom totémique (et non point personnel) est ainsi sauvegardé pour l'éternité. Car, après la mort, l'individu retourne à son totem. L'émanation du Loup qui s'était incarnée pour une existence passagère dans une forme humaine, revient après la mort, se confondre et se résorber dans le Loup ancestral, d'où sortiront indéfiniment d'autres loups.

Mais, à chaque génération, l'essence primitive du Loup devient plus lointaine, sa force risque de s'atténuer, de s'affaiblir. Sans doute le Loup féconde-t-il mystiquement toutes les mères, mais encore faut-il périodiquement reprendre contact avec l'ancêtre pour régénérer le clan. A cet effet, une femme du clan, souvent celle du chef, s'unira charnellement au totem. L'acte est simulé si le totem est un être inanimé, mais si c'est un animal, l'accouplement d'une femme avec un représentant du type est souvent réel. Sauf cette exception religieuse, toute relation sexuelle d'homme à femme dans le même clan est ordinairement prohibée ; l'exogamie, c'est-à-dire le mariage en dehors du clan, est une loi du groupement totémique. Hommes et femmes épousent donc ceux des clans voisins; l'enfant appartient, en général, au clan et au totem de sa mère. De là, pour la vie du clan totémique, un germe de transformations et d'affaiblissements. L'aspect et la composition du clan sont instables et se transforment à chaque génération, puisque la descendance des hommes-loups va se mêlant aux clans des femmes épousées. Plus la tribu est nomade, plus les rejetons dispersés fondent des clans nouveaux, subdivisions de la tribu primitive, rangées autour de totems secondaires, variétés animales ou aspects différents du totem primitif (loup-chacal, loup-cervier, chien, etc.) A mesure que les tribus s'accroissent, ou se fixent dans une localité, la confusion devient telle, qu'une organisation nouvelle se crée par nécessité. La règle de l'exogamie se relâche; un homme peut épouser la femme de son groupe ou sous-groupe totémique, sinon de son clan. Le totem ne s'attache plus à la race, émiettée et altérée après tant de croisements, mais à la localité : on aura des totems de pays à côté des totems de famille. Enfin, l'image du totem lui-même arrive à figurer une sorte de divinité ancestrale, lointaine, déjà détachée des individus; elle garde toujours son caractère d'essence et substance originaires de la race, mais perd son contact permanent avec les hommes, se retire de la terre, plane sur ses protégés comme une intelligence et une providence divine, se transforme en dieu. Tel serait le schéma de l'évolution totémique.

Mais ce n'est pas en Égypte que nous en pouvons suivre les étapes. C'est à leur dernier tournant que nous arrêtent les

plus anciens documents connus. D'abord, les scènes gravées sur les vases ou palettes votives ne retracent qu'un petit nombre d'épisodes de cette vie des clans. L'existence même de ces clans, distingués par des enseignes, semble certaine. Ces enseignes se manifestent dans des scènes de la vie collective : représentations de villages, d'édifices, scènes de batailles, fêtes publiques, cortèges, etc.; leur nature est variée; ce sont, comme chez les autres peuples primitifs, des animaux : bélier, chien, lion, lévrier, éléphant, taureau, faucon, vautour, ibis, chouette, vaneau, silure, abeille, vipère, scorpion; des végétaux : sycomore, palmier, roseau; des armes de chasse ou de guerre : arc, harpon, hache, boomerang; des signes géographiques (montagnes) ou astronomiques (cercle solaire). Ces figures sont hissées sur des pavois; on les arbore aussi sur les édifices et sur les barques; on les dessine sur les poteries et les statues, car il faut que les membres du clan soient en communion constante avec leur emblème.

Les emblèmes vivent et interviennent à chaque instant dans la vie commune. On voit le faucon tenir dans ses serres le bouclier et le javelot; le silure brandit une massue, grâce à deux bras greffés sur son corps de poisson, et il assomme l'ennemi du clan; le vautour amène des prisonniers par une corde; le faucon, le scorpion, le lion manient le pic et démolissent les remparts derrière lesquels s'abritent les adversaires; parfois, c'est l'enseigne elle-même qui est munie de bras et qui tient la corde des captifs ou empoigne le rival. Ainsi, les emblèmes se comportent bien comme des totems. D'ailleurs, on les vénère en génies protecteurs : leurs images (si ce sont des objets inanimés), leurs spécimens vivants (si ce sont des animaux) sont gardés précieusement en des édicules construits en claies de roseaux, recouverts d'une demi-coupole; aux parois, on suspend des objets votifs, des tablettes gravées de scènes qui commémorent les victoires ou les fêtes du clan; sur le toit, on accroche le bucrâne, dépouille des animaux qu'on a sacrifiés; enfin, un mur d'enceinte, avec porte encadrée de deux haches plantées en terre, entoure ce sanctuaire primitif, cette demeure sacrée où vit le palladium de la tribu. Les monuments archaïques ne nous enseignent rien de plus sur un culte du totem, mais il y a des traditions, restées en

honneur à l'époque classique, qui prolongent peut-être l'écho des rites, et conservent le culte des animaux totémiques. Si les Égyptiens de l'époque romaine adoraient encore les taureaux : Apis à Memphis, Mnévis à Héliopolis, Bouchis à Hermonthis ; le bouc à Mendès ; le chat à Bubastis ; l'ibis à Hermopolis ; le faucon à Edfou ; le crocodile au Fayoum et à Ombos ; s'il était défendu de tuer ou de manger tel animal dans la ville où il était adoré, c'est par une survivance des croyances immémoriales, alors que les membres du clan tenaient pour sacrilège de tuer ou manger le totem. Nourri et adoré pendant sa vie, pleuré solennellement à sa mort, jusqu'à l'installation de son successeur, le taureau Apis était traité en héritier de l'ancêtre totémique. Le lien de chair et de sang qui unissait celui-ci à son peuple ne s'était pas brisé avec le temps. Hérodote nous rapporte qu'à Mendès, de son temps, le bouc sacré s'était uni à une femme ; Strabon et Diodore relatent le même accouplement à Memphis et à Thèbes ; le rite se pratiquait encore à Rome, dans le temple d'Anubis, au temps de Tibère. Dans cette coutume, dont s'amusaient les étrangers curieux et qui devait scandaliser les Pères de l'Église, ne voyons que le souvenir d'un temps où l'animal sacré engendrait et perpétuait la race des hommes.

L'exogamie, trait essentiel des sociétés totémiques, est-elle observée dans l'Égypte archaïque ? A l'époque des premiers documents, nulle trace ne la révèle, sauf peut-être l'usage de la descendance en ligne féminine, qu'expliquerait à elle seule la pratique de la polygamie. Concluons : on ne trouve pas en Égypte une société totémique, mais seulement des vestiges de totémisme. Preuve en est la position du roi dans la société d'alors.

A partir du moment où l'on trouve dans les tombes autre chose que de simples vases peu ou pas décorés, dès que les tablettes et palettes représentent pour nous des scènes gravées, la société se décèle monarchique, et la monarchie se montre déjà centralisée. Les scènes figurées se rapportent à l'épisode final des luttes de clans : le triomphe et la suprématie du clan du Faucon. Or cet animal agit moins comme chef de clan que comme protecteur de la famille royale.

Le faucon apparaît d'abord comme enseigne royale, porté sur un pavois ; il précède le roi dans tous les tableaux de vic-

toires ou de fêtes; s'il y a d'autres emblèmes portés devant le roi, le faucon est toujours en tête, au premier rang. Il combat pour le roi, empoigne ses ennemis ou les lui amène prisonniers : c'est donc le génie protecteur du roi. Leurs rapports sont ceux d'un totem avec son enfant. De toute antiquité le nom du faucon est le nom qui désigne le roi. Pour écrire le nom du roi Aha, le « combattant », on grave un faucon tenant dans ses serres le bouclier et le javelot. Quoi de plus direct pour exprimer l'idée que le roi était le « faucon combattant »? Depuis Aha (qu'il soit ou non le Ménès des listes historiques), et jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne, le faucon signifiera le roi, et sera le nom protocolaire. Or, qui dit *nom* dit essence, âme; le roi est donc de même substance que le faucon. Cette parenté est affirmée par les textes classiques : un prince royal enfant est appelé : « le faucon dans son nid »; monte-t-il sur le trône, c'est « le faucon sur son cadre », car en cet instant, le faucon ancestral descendait du ciel et venait s'incorporer, s'incarner dans la personne du roi, se « surajouter », comme le dit Loret, d'après un texte du temple de Séti Ier à Abydos. Le roi meurt-il? C'est « le faucon qui s'envole au ciel » pour rentrer dans le sein du dieu dont il est issu. Pure métaphore, ou croyance littérale?... Il semble bien que celle-ci serve de support à celle-là. A l'époque classique en effet, les tableaux des temples nous décrivent l'union charnelle du dieu qui a acquis la prépondérance en Égypte, Râ, ou Amon-Râ, avec la femme du roi : de cette « théogamie » naissait l'héritier royal. Ainsi, Amon n'est pas seulement le père mystique des Pharaons; il entre, sous les yeux du peuple, dans la couche de la reine, et ce tableau auguste n'est que le rappel d'une coutume vénérable : l'accouplement de l'animal ancêtre avec la femme du chef de clan.

Le faucon n'apparaît donc qu'en fonction de dieu de la famille royale. Aussi, dans la première capitale connue, Hiéraconpolis, la « ville des faucons », les rois de la première dynastie élèvent un temple au faucon qui, comme dieu, est devenu Hor, l'Horus de la mythologie classique.

En résumé, le roi dans l'Égypte archaïque est bien dans la situation d'un *clansman* par rapport à son totem; le faucon est pour lui son père, son nom, son enseigne, son génie pro-

tecteur, son dieu; mais il n'est tout cela que pour le roi seul, et non pour le reste des Égyptiens. Au seuil de l'époque historique, il n'y a plus en Égypte d'autre « faucon » que le roi. Or la vraie société totémique ne connaît ni roi, ni sujets; tous les membres du clan vivent sur pied d'égalité par rapport à leur totem. « Le totémisme pur, dit Frazer, est démocratique. Si un individu de l'espèce totémique s'élève à la dignité de frère aîné, d'esprit gardien, s'il occupe un rang supérieur en dignité à tout le reste, le totémisme est pratiquement abandonné, et la religion s'achemine, en même temps que la société, au monarchisme. »

C'est précisément à cette phase de l'évolution que nous sommes arrivés en interprétant les monuments les plus anciens. Dès la période de Negadah et d'Abydos, les Égyptiens qui combattent pour le roi ne sont plus des « compagnons de clans », mais des sujets. Aucun texte ne permet de dire qu'ils s'appellent, comme le roi, des « faucons »; le lien est relâché entre eux et le totem; ils ne communiquent plus avec lui que par l'intermédiaire du roi. Le faucon même déchoit; après avoir été la source de vie, le patrimoine du clan, il préside aux seules destinées de la famille royale; son aspect s'humanise, se rapproche de nous. Nous avons vu le faucon pourvu de bras pour saisir les ennemis du roi; bientôt apparaîtront des figures divines composites, tel le dieu Ash sur les bouchons d'Adydos, où le corps humain se combine avec une tête de lévrier. Bref, l'animal totémique subit en Égypte, comme ailleurs, la loi commune : l'espèce animale divinisée, se transforme en un dieu anthropomorphe à attributs animaux. Ainsi le Faucon devient-il Horus, dieu à corps humain hiéracocéphale, et, dans la ville d'Hiéraconpolis, le Faucon n'est plus un totem, mais un dieu.

Cette révolution monarchique, dans la religion et la société, s'acheva en même temps que la conquête de l'Égypte par les rois-faucons, tels que Narmer et Ahâ. Après avoir absorbé leur propre clan, ils subjuguèrent les clans rivaux et s'annexèrent les dieux des principales villes conquises. C'est ainsi que le Vautour du territoire d'El-Kab, l'Uraeus de Bouto, le roseau de Koptos et l'abeille d'Héracléapolis et, à certains moments, l'animal typhonien, furent adoptés comme patrons

royaux secondaires. Le roi s'identifia à eux, comme il l'avait déjà fait pour le faucon; leurs signes désignèrent, comme le faucon, le nom et l'essence même du Pharaon. D'autres animaux et d'autres signes : le taureau puissant, le lion androcéphale, ou hiéracocéphale (sphinx ou griffon), le crocodile, le lotus de Thèbes et le papyrus de Memphis vinrent se réserber dans la personnalité grandissante du maître des Deux-Égyptes, sans laisser d'autres souvenirs que leurs noms dans les protocoles royaux, et des métaphores poétiques : Voici les titres décernés à Séti Ier, au début de la XIXe dynastie (vers 1400 ans avant notre ère) :

« Faucon divin, aux plumes bigarrées, il traverse le ciel comme la majesté de Râ; chacal à la démarche rapide, il fait le tour de cette terre en une heure; lion fascinateur, il bondit sur les chemins inconnus de tout pays étranger; taureau puissant aux cornes acérés, il piétine les Asiatiques et foule les Khétas »....

Ainsi, tout ce qu'il y a eu de totémique dans l'Égypte primitive n'apparaît plus que déformé et ramassé dans un seul homme. Sur les ruines de cette société panachée et anarchique, maintenant unifiée, il se dresse, providence collective de tout un peuple, totem essentiel, puisqu'il résume tous les totems des âges de foi, et voici qu'il nous apparaît, au début des dynasties memphites, figure auguste, presque parachevée, dont pas un trait important ne variera au cours des siècles : fils charnel des dieux, dieu lui-même, possesseur du sol, dispensateur de toutes grâces terrestres ou divines, seul intermédiaire entre le ciel et la terre, car c'est à lui que s'adressent les offrandes et les sacrifices pour qu'il les transmette à ses pères, les dieux; prêtre et sorcier de qui dépendent la vie des hommes et leur salut après leur mort, Pharaon est dans l'histoire la plus formidable force morale que l'esprit humain ait imaginée. Mais il n'a pu incarner cette force qu'en se substituant au totem et en persuadant à son peuple qu'il concentrait en sa personne royale l'essence divine de la race.

Pourtant, une parcelle de l'idéal totémique a persisté malgré l'hégémonie royale, durant les quatre mille ans que durèrent les dynasties pharaoniques : la croyance qu'il existe un élément commun entre les Égyptiens, le roi et les dieux.

C'est une sorte de génie de la race et de toute la nature; il anime les corps, la matière et les facultés de l'esprit. Ce génie que les Égyptiens appellent « *Ka* », (mot qui signifie, comme *genius*, force génératrice et esprit) est la substance commune, l'âme collective de tout ce qui existe dans l'univers. N'est-ce point là, élargie dans le panthéisme, la notion du totem, corps et conscience du clan? Pour l'Égyptien de l'époque primitive, naître, c'était sortir du totem afin de mener une vie passagère dans une forme humaine; mourir, c'était se perdre à nouveau dans le sein du totem. De même, pour les Égyptiens de l'époque postérieure, naître, c'était donner au *ka* l'occasion de se manifester dans un individu pour une carrière éphémère; mourir, c'était revenir à son essence primordiale, ou, comme ils disaient « passer à son *ka* ». Le *ka* prolonge donc la métaphysique primitive, étant « la substance même de l'individu, son nom vivant et impérissable, son totem[1] ». L'écriture hiéroglyphique en est la preuve puisque les noms portés par les rois, en tant que faucons-totems, s'inscrivent à l'intérieur de deux bras levés, qui forment le mot *ka*. En effet, le roi d'Égypte, à mesure qu'il se confond avec le ou les dieux, devient aussi comme la forme visible de cette âme universelle de la race, dont on avait fait jadis le totem et qu'on appelait maintenant le ka. Les autres hommes ne revenaient à leur ka qu'après leur mort; le roi, dès qu'il est intronisé, dès qu'il s'appelle faucon, devient un ka vivant, l'âme et le moteur de ses sujets.

« Nous voici, disent les dieux au roi couronné, pour lui donner toute vie et toute force d'auprès de nous, toute santé, toute abondance, toutes offrandes, toutes provisions d'auprès de nous, pour qu'il soit à la tête de tous les ka vivants, lui et son ka, en tant que roi du sud et du nord, sur le trône du faucon Horus, éternellement comme le soleil. »

Aussi le roi a-t-il le privilège de faire représenter, à côté de sa forme corporelle ordinaire, son corps essentiel, si je puis dire, son corps en tant que ka, substance de la race. Sur les tableaux des temples, on le voit derrière le roi : c'est une image réduite du pharaon, un adolescent qui porte sur sa tête le nom particulier du faucon royal. L'âme diffuse du clan

1. Loret, *L'Égypte au temps du Totémisme*.

primitif s'est donc clarifiée, sublimée dans le ka d'un surhomme qui est Pharaon. Écoutons la doctrine qu'un noble de la XIIe dynastie enseignait à ses enfants :

« Le roi, c'est le dieu Sa (la science) qui est dans les cœurs (l'esprit); ses yeux explorent toute conscience. C'est Râ; il est visible par ses rayons; il éclaire les deux terres plus que le disque solaire; il fait germer la terre plus que le Nil en crue, quand il emplit les deux terres de force et de vie... Il donne la richesse à ceux qui le servent; il nourrit celui qui fraye son chemin. C'est le ka, le roi. C'est la surabondance, sa bouche[1]. C'est sa création, tout ce qui existe... »

*
* *

Héritiers des totems, les rois d'Égypte sont astreints à des conditions de vie toutes spéciales. Malheureusement, nos renseignements à ce sujet sont peu nombreux, parce que nous n'avons conservé aucun texte développé, antérieur à l'époque des grandes pyramides. Ils se complètent, en quelque mesure, par toutes les traditions bizarres que nous ont transmis sur l'Égypte ancienne soit les auteurs classiques, soit les sources nationales; or certaines ne s'expliquent que par comparaison avec les coutumes des peuples non-civilisés, spécialement de ceux qui en Amérique ou en Australie vivent encore dans un état social totémique. Ces traditions concentrées autour du pharaon nous apportent l'écho de la primitive histoire.

Les rois d'Égypte assument les fonctions et les responsabilités des Faucons qu'ils ont supplantés. Être dieu de son peuple est un honneur périlleux, et il fallut beaucoup d'adresse aux pharaons pour esquiver les exigences de leur rôle sans détromper leurs sujets.

En tant que dieu incarné, le roi détient tous privilèges et pouvoirs. Propriétaire du sol, il est le maître de la vie de ses sujets ; entouré d'animaux domptés par ses charmes, la tête ceinte de l'Uraeus, escorté par le lion et le chien, Pharaon a

1. Le roi, comme les dieux, crée les choses, rien qu'en les nommant : tous ses ordres s'accomplissent.

un aspect terrible et son voisinage est dangereux. De même que le sauvage tremble d'apercevoir son totem, l'Égyptien admis en présence du roi se prosterne, se voile la face, n'ose parler que sur un ordre catégorique. Il est interdit de dire le nom personnel du Pharaon. On le désigne par une périphrase « Sa Majesté » ; on l'appelle « notre maître ». Quiconque prononce en vain le nom du roi, déchaîne, par sacrilège, une force épouvantable, dont nul ne peut arrêter les effets. Aussi le cérémonial est-il minutieux, et il serait intéressant de comparer tel récit d'audience chez le roi des Yolofs (relaté par un voyageur du XVIIIe siècle[1]), avec celui d'un Égyptien de la XIIe dynastie, le prince Sinouhit, retournant d'un exil en Asie.

Voici comment le Yolof est reçu par son roi devant la porte du palais : « Il se met à genoux à quelque distance, baisse la tête, se couvre le visage et la chevelure de sable. A mesure qu'il approche, il répète le même geste. D'autres avancent continuellement à genoux, en se couvrant de terre et de sable pour montrer qu'ils ne sont que poussière en comparaison du roi. Le premier, s'agenouillant à deux pas du monarque, se décide à parler, puis se lève sans oser jeter les yeux devant lui;... le roi paraît l'écouter peu et tourne son attention sur quelque bagatelle qui l'amuse. Cependant, à la fin de la harangue, il prend un air fort grave, et sa réponse est un ordre auquel les suppliants n'osent répliquer ».

La réception de Sinouhit par le Pharaon offre des traits analogues : « Dix hommes vinrent pour me mener au palais. Je touchai la terre du front... Je trouvai Sa Majesté sur la grande estrade dans l'embrasure de Vermeil, et je me jetai sur le ventre, je perdis connaissance devant lui. Ce Dieu m'adressa des paroles aimables, mais je fus comme un individu qui est pris dans le crépuscule : mon âme défaillit, mes membres se dérobèrent, mon cœur ne fut plus dans ma poitrine, et je connus la différence qu'il y a entre la vie et la mort ». Quand la parole lui est revenue, Sinouhit profère un balbutiement : « Me voici devant toi; tu es la vie; que Ta Majesté agisse à son plaisir! » Alors Sa Majesté dit à la Reine : « Voilà Sinouhit qui revient,

1. Walkenaer, *Histoire des Voyages*, t. IV, p. 123.

semblable à un Asiatique, comme un Bédouin qu'il est devenu. » Elle pousse un très grand éclat de rire et les enfants royaux s'esclaffent tous à la fois. »

Ce trait final est une coutume respectueuse vis-à-vis du roi-dieu, et commune chez les peuples non-civilisés. Lorsque le roi rit, tousse, pleure, l'assistance par politesse est tenue d'en faire autant.

Par contre-partie, le roi-dieu primitif est soumis à des lois rigoureuses. M. Frazer l'a dit en termes excellents : « La personne du roi est considérée comme le centre dynamique du monde, de là sa force rayonne partout; le moindre de ses gestes, un mouvement de sa tête ou de ses bras peut troubler la nature et l'équilibre du monde. Il doit donc prendre les plus grandes précautions et sa vie doit être réglée dans les moindres détails. » De là, les interdictions nombreuses de faire ou de manger telle ou telle chose, qui ont pour but de créer autour du roi une zone d'isolement. Ce sont les *tabous*. Existaient-ils en Égypte? Nous les connaissons mal, mais il semble qu'il y en ait eu de sévères à l'époque très ancienne. Diodore (1,70) confirme que les Pharaons obéissaient à des règles strictes : « Ils ne devaient manger que du veau et de l'oie, et ne boire qu'une certaine quantité de vin. » D'ailleurs, on a trouvé dans les temples égyptiens des listes où, à côté des noms des dieux, des temples, des prêtres de chaque nom, est mentionnée la chose défendue (*bout*), le *tabou* de la région; c'est le plus souvent un mets dont l'usage est interdit. Nul doute que le roi, grand-prêtre de chaque temple, ne fût astreint à l'observation des tabous, au moins quand il se trouvait dans la région où le tabou était en vigueur.

Si les prescriptions de détail nous échappent, en revanche nous savons que le principal service que l'on attende des rois-dieux, c'est de commander à la nature. Ils doivent faire tomber la pluie et briller le soleil, faire pousser les récoltes; à ce titre, on les appelle, chez les non civilisés, les Rois du temps, de l'eau, du feu, des moissons.

Ces pouvoirs, on les prêtait certainement aux Pharaons primitifs. Si, en Égypte, les sorciers passaient pour avoir la puissance d'arrêter le cours des astres et des fleuves, de renverser le ciel ou la terre, de faire à volonté la nuit ou le

jour, la pluie ou le beau temps, combien plus efficace ne devait pas être la sorcellerie du Pharaon, chef des magiciens, « le maître des charmes magiques, à qui Thot lui-même avait enseigné tous ses secrets »! D'ailleurs, les traditions et les monuments précisent ces pouvoirs.

Comme Roi de l'Eau, Pharaon commandait peut-être rarement la pluie, car elle n'est guère utile en Égypte, où l'inondation périodique du Nil supplée aux eaux du ciel; mais nous savons, par les stèles gravées à Silsilis, au temps de Ramsès II, qu'au premier jour de la crue, à la date où tombait du ciel, échappée aux yeux de Nouit ou d'Isis, la goutte d'eau qui déclanche l'inondation fertilisante, le roi jetait lui-même au fleuve un ordre écrit de commencer la crue : c'était sans doute une formule magique, de puissance irrésistible. Une autre stèle nous apprend que lorsque les mineurs de la région de l'Etbaye vinrent dire à Ramsès II que, sur la route suivie par eux et leurs ânes, tous les puits étaient taris, Pharaon convoqua ses conseillers et ses magiciens. Ceux-ci dirent au roi : « Si tu dis à l'eau : « Viens sur la montagne », « les eaux célestes sortiront tôt à l'appel de ta bouche. » Ramsès II fit forer des puits artésiens qui permirent d'aménager des citernes, mais, dans l'esprit du peuple, l'ordre du roi avait suffi; l'eau avait surgi à sa voix.

Pharaon est en outre, comme les autres rois-dieux, Roi du feu céleste, la foudre. Sa tête est ceinte de l'Uraeus « qui crache le feu à travers l'espace céleste, pareille à la comète échevelée »; sa voix terrifie ses ennemis par des « hem, hem » retentissants, et il est pareil en cela à ces rois de Tahiti dont la voix est le tonnerre; d'ailleurs, ne brandit-il pas le sceptre, descendu du ciel en ses mains, comme un carreau de foudre?...

Enfin, Roi des Moissons, Pharaon préside aux récoltes. Faucille en main, c'est lui que des tableaux nous montrent, coupant la première gerbe dans ces champs d'épis, dont la fécondité est due au Nil débordé à son commandement. Une tradition conservée par les auteurs classiques affirme la responsabilité effective des animaux sacrés, et du roi, leur substitut. « Lorsque, dit Plutarque, il survient une chaleur excessive ou pernicieuse qui produit des épidémies ou des calamités, les prêtres font choix de quelques animaux sacrés et, les emmenant

avec le plus grand secret dans un lieu obscur, ils cherchent d'abord à les effrayer par des menaces; si le mal persiste, ils les égorgent et les offrent en sacrifice, soit pour punir le mauvais génie, soit comme une des plus grandes expiations qu'ils puissent faire. » D'après Ammien Marcellin, ce ne sont point les animaux sacrés, mais le roi qu'il faut accuser des catastrophes publiques, de la guerre, des mauvaises récoltes. Rapprochons de ces textes : la tradition biblique qui impute au Pharaon de Joseph les sept années de famine; la stèle apocryphe du roi Zeser, où un Pharaon de l'époque archaïque est censé chercher dans des grimoires les moyens de conjurer la disette et la sécheresse; les légendes de Manéthon sur les rois Aménophis et Bocchoris, jugés responsables de la santé publique en un temps de peste, — tous ces témoignages établiront que les Égyptiens croyaient, comme font encore les non-civilisés, que le roi agit sur les éléments et qu'il est l'auteur de toute calamité ou prospérité publique, de tous biens et de tous maux.

Pareille posture eût été peu enviable si les pharaons, assez habiles pour supplanter les totems, n'avaient ensuite apporté tous les correctifs nécessaires à des obligations parfois intolérables. Le revers de tant de grandeur était que ce Roi des éléments et des hommes dût mourir finalement pour son peuple.

« Les peuples primitifs croient souvent que leur sécurité et celle du monde entier dépend de la vie d'un de ces hommes-dieux qui incarnent à leurs yeux la divinité. Naturellement, ils prennent le plus grand soin d'une vie aussi précieuse, en songeant surtout à conserver la leur. Mais rien n'empêchera l'homme-dieu de vieillir et de mourir... et si le cours de la nature dépend de la vitalité de l'homme-dieu, quelles catastrophes ne se produiront-elles pas lorsqu'il s'affaiblira, peu à peu, lorsqu'il mourra? Il n'y a qu'un moyen de détourner le péril : c'est de tuer l'homme-dieu aussitôt qu'apparaîtront les premiers symptômes de son affaiblissement et de transférer son âme dans un corps plus solide, par exemple dans le corps d'un successeur vigoureux[1]. »

1. Frazer, *le Rameau d'or*, II, p. 13.

Ce meurtre rituel s'est pratiqué partout, en Afrique, aux Indes, en Australie, au Mexique. Parfois le peuple n'attendait pas la maladie ou la vieillesse du roi; il fixait par avance la durée maxima du règne. A Malabar, jusqu'au XVIe siècle, le roi devait se couper la gorge au bout de douze ans. Dans la haute région du Nil, district de Fachoda, les rois de Shilluk sont, encore aujourd'hui, soumis à ce régime barbare. Quand le roi de Shilluk montre des signes de sénilité ou de maladie, un de ses fils essaye de le tuer, nuitamment. On annonce au roi que son heure de disparaître est venue, on le mure dans une cabane où il meurt de faim et d'asphyxie, à moins qu'on ne l'ait préalablement étranglé.

Partout, les rois, comme bien on pense, se sont efforcés d'échapper à cette lamentable fin. Aux uns, la violence a réussi : les rois de Calicut défendent chèrement leur vie contre les sbires officiels qu'on leur envoie; ailleurs ils ont introduit des atténuations progressives : le sultan de Java, les rois du Mexique déléguèrent aux membres de certaines familles l'honneur de se tuer à leur place; à ces volontaires de la mort on accordait, en échange, de grandes richesses pendant la vie, des funérailles exceptionnelles et l'assurance d'une destinée magnifique après la mort. Ou bien, c'est dans sa propre famille que le roi se cherche un substitut; chez les peuples sémitiques, le sacrifice fréquent du fils aîné paraît se rattacher à une tradition de cette nature. Même dans les textes des Pyramides, une allusion à cette coutume apparaît dans cette phrase : « ce jour de sacrifier l'aîné »[1]. Puis les rites s'adoucirent encore. Pour épargner les innocents, on choisit la victime parmi les condamnés à mort. Encore fallait-il pour accréditer la fiction, que le remplaçant du roi jouât au réel le rôle de roi pendant quelques jours : c'est là l'origine des fêtes *Sacaea* à Babylone des Saturnales à Rome, du roi de Carnaval chez nous : le rôle de victime royale y est dévolu à un substitut réel ou à un mannequin. Le roi vieilli recevait de ce meurtre rituel un renouveau de jeunesse et de santé. Le sang versé du remplaçant coulait en vigueur dans ses veines, le régénérait par une sorte de baptême et de renaissance.

1. *Pyramide d'Ounas*, l. 508.

Les premiers pharaons durent-ils s'assujettir à ce sacrifice barbare? Il était pratiqué, nous certifient les auteurs classiques, dans une région toute voisine de l'Égypte : le pays de Méroé, dans le Haut Nil. « Les rois éthiopiens de Méroé étaient adorés comme des dieux, mais quand les prêtres le voulaient, ils leur envoyaient par un messager l'ordre de se tuer, ordre soi-disant reçu des dieux. Jusqu'au règne d'Ergamène, contemporain de Ptolémée II, les princes éthiopiens obéirent toujours à cet ordre. Mais Ergamène avait reçu une éducation grecque qui l'avait affranchi des superstitions éthiopiennes; au lieu d'obéir aux prêtres, il entra dans le Temple d'Or avec une troupe de soldats et fit passer les prêtres au fil de l'épée[1]. »

Pour l'Égypte même, il ressort des premiers documents que les pharaons avaient depuis bien des siècles tourné la loi sanguinaire, mais l'existence de cette loi dans l'Égypte primitive m'apparaît comme probable, car d'elle semble dérivé un trait essentiel de la carrière royale.

Dans la plupart des temples d'Égypte, de toutes les époques, des tableaux encore visibles nous retracent les scènes principales d'une fête solennelle, appelée « fête de la queue », fête *Sed*. C'est une représentation de la mort rituelle du roi, suivie de sa renaissance. En cette circonstance, le roi est identifié à Osiris, le dieu qui à l'époque historique est devenu le Sauveur des hommes, celui qui a revêtu notre humanité pour nous guider à travers la triple étape : naissance, vie, mort, jusqu'à l'immortalité, la renaissance éternelle. Aussi, vêtu du costume funéraire d'Osiris, serré dans le maillot collant d'un linceul, Pharaon est-il conduit au tombeau; il en revient rajeuni, revivifié, tel qu'Osiris au sortir de la mort. Comment se réalisait cette fiction et s'opérait ce miracle? Par le sacrifice de victimes humaines ou animales. Les tableaux nous montrent qu'un prêtre se couche pour le compte du roi, dans la peau de la bête sacrifiée; il y prend la position caractéristique qu'a le fœtus dans le sein de la mère : quand il sortira de la peau il sera censé renaître. Pharaon, pour qui ce rite est célébré, renaît donc lui-même, ou, pour employer l'expression égyptienne, « il renouvelle ses naissances ». En témoignage que les

1. *Rameau d'or*, II, p. 17.

rites ont été accomplis, le roi ceint ses reins de la queue, abrégé de la dépouille de la victime (d'où le nom de fête de la queue).

Comment s'expliquer que tout Pharaon, à un moment donné de son règne, doive subir cette mort rituelle, afin de se régénérer? Cette pratique n'est peut-être qu'une atténuation du meurtre du roi-dieu, une transition de la réalité barbare au symbole. En Égypte, comme ailleurs, à l'époque où s'ébauchait la civilisation, le peuple s'est vu dans l'alternative ou de mettre à mort son roi en pleine vigueur, afin que sa force soit transmise intacte au successeur, ou de s'ingénier à rajeunir le roi et à « renouveler sa vie ». Ce dernier moyen, les Pharaons l'ont trouvé : quoi de plus efficace que de s'identifier à Osiris, de s'appliquer à eux-mêmes les rites de résurrection par lesquels Isis, au dire des prêtres, avait sauvé le dieu mis à mort?

Or si les monuments de l'époque classique ont pieusement décrit ces rites encore en vigueur, nous constatons qu'à l'époque archaïque presque tous les documents royaux se rapportent justement à des épisodes de la fête Sed. Voici, sur le palette de Narmer, le cortège solennel de la fête. Le roi se dirige vers le pavillon de la fête Sed : devant lui, défilent quatre enseignes, deux faucons, un chacal et le fœtus, présage de la renaissance; derrière lui, un officiant qui porte le titre de « celui qui est pris, qui est amené », déjà revêtu de la peau de bête. C'est peut-être celui qui passera par la peau, à moins qu'il ne soit là pour sauvegarder la tradition, car, un peu plus loin, le roi assomme de sa propre main ou fait décapiter des prisonniers de guerre, dont la vie frémissante rachètera la sénilité royale. Après le sacrifice, le roi, déjà revêtu du maillot osirien, est intronisé en grand apparat. Devant lui, on amène les enfants royaux, soit que le roi doive à ce moment s'associer son fils (pour que la dignité royale habite un corps jeune et vigoureux), soit que l'héritier présent se porte garant de l'avenir. Et le roi exécute une danse rituelle en l'honneur des dieux; les animaux eux-mêmes tournent dans une aire, comme pour une taurobolie sacrée. La fête se termine par un sacrifice et des fondations de temples en l'honneur des dieux protecteurs du roi, et du roi-dieu lui-même.

Que conclure aussi de la présence de ces traits : costume osirien, enseigne du fœtus, dès l'aube de ces temps archaïques? C'est que, non seulement les rois d'Hiéraconpolis, d'Abydos de Negadah ont déjà imposé la substitution d'une victime à eux-mêmes pour le sacrifice royal, mais encore que leurs sujets admettent la légende d'Osiris : la substitution des victimes s'appuie désormais sur l'autorité d'une révélation divine. Si le peuple d'Égypte permet, dès cette époque, que le roi puisse « renouveler sa vie », au fur et à mesure qu'il avance en âge, c'est que le dogme de rédemption par le dieu Osiris a pris possession des esprits, c'est que la passion et la résurrection du dieu ont ouvert aux hommes des perspectives de rajeunissement éternel, dont les rois ont été ici-bas les premiers bénéficiaires.

*
* *

Ainsi, depuis quinze ans, cette monarchie égyptienne qui se profilait comme son symbole, les Pyramides, à l'entrée de l'histoire, masquant le passé, nous savons qu'elle s'est édifiée bloc par bloc, conquête après conquête, sur les fondations nivelées d'une Égypte morcelée en clans, divisée entre des races ennemies, et qui passa de l'état démocratique pur, sous l'égide du totem, à l'autocratie la plus absolue, sous l'égide du pharaon. Après combien de siècles s'opéra cette transformation, quelle fut l'histoire agitée de ces clans, jusqu'à quel point l'état totémique y a-t-il été réalisé, autant de problèmes qui restent à résoudre. Le fait essentiel, c'est que le premier groupement social connu soit probablement totémique, comme chez les peuplades sauvages d'aujourd'hui. Si, chez ces sauvages, le totémisme apparaît comme un rudiment d'organisation sociale, est-il hasardeux d'inférer qu'en Égypte nous approchons du point de départ de l'humanité en marche vers la civilisation?

Ces premières annales de notre histoire ont une grandeur émouvante. La fraternité, le communisme, l'altruisme ont été la religion des premiers âges; le roi primitif est une sorte de dieu, la providence de son peuple qu'il sauve par sa mort :

tant d'abnégation lui aurait fait décerner par Carlyle la palme de premier Héros de l'histoire si Carlyle avait connu ce lointain ancêtre! Hâtons-nous d'ajouter que si la lignée pitoyable et sublime de tels héros a duré des millénaires, dans certains pays comme l'Éthiopie, l'Égypte a produit une race d'hommes plus avisés. De très bonne heure, nous l'avons vu, Pharaon n'a gardé de son rôle que les obligations agréables et les privilèges glorieux; il en a prudemment éludé les charges; surtout il a échappé à la fatalité du meurtre final. Politique retors, prêtre subtil, Pharaon n'a pas brisé avec la tradition : il a adopté, au lieu de les abattre, les drapeaux ennemis; il a préposé d'autres victimes au sacrifice qu'on exigeait de lui et inventé une méthode de rajeunissement qui ne le forçât ni à se démettre, ni à se tuer. Les Égyptiens réclamaient des dieux un roi qui fût toujours jeune et vigoureux : Pharaon a rempli ce vœu à tel point que la monarchie pharaonique a fleuri, vivace, pendant quatre mille ans.

ALEXANDRE MORET

LA PRINCESSE DE TRÉBIZONDE

— HISTOIRE ORIENTALE —

Dans les romans du moyen âge italien, comme dans les contes de l'Orient musulman, il est souvent question d'une ville merveilleuse et lointaine, où les femmes sont jolies, où la vie est délicieuse, où, dans des jardins toujours verts, règne un printemps éternel. Lorsque, à l'aurore du XIIIe siècle, la tourmente de la quatrième croisade emporta l'empire de Constantinople, c'est là que, pendant deux siècles et demi, la nationalité grecque trouva un de ses refuges ; et, pendant deux siècles et demi, résidence d'empereurs illustres, capitale riche et fastueuse, cette cité entretint au fond du Pont-Euxin comme un reflet des gloires de Byzance. Aujourd'hui, de sa renommée d'autrefois, à peine reste-t-il le souvenir; et la plupart des gens de notre temps ignoreraient jusqu'à son nom, si, il y a quelque quarante ans, dans une opérette qui fut alors fameuse, Offenbach n'avait mis à la scène « la princesse de Trébizonde ».

*
* *

Les écrivains du XVe siècle, qui ont vu les derniers temps de Trébizonde chrétienne, en ont célébré à l'envi le charme et la beauté. Alors, comme aujourd'hui, au-dessus des flots mouvants de la mer Noire, la ville étageait sur la pente des

collines ses maisons, ses églises et ses tours : si bien que, selon le mot d'un contemporain, elle semblait « merveilleusement bâtie en plein ciel ». Mais alors, au-dessus du quartier marchand qui, au voisinage de la mer, alignait la rangée de ses hautes maisons bordées de portiques, le palais impérial dressait sa pittoresque et magnifique structure. C'était une construction somptueuse, à laquelle donnait accès un large et monumental escalier, et dont les façades s'ouvraient par d'amples galeries sur l'horizon infini de la campagne et des flots. Les salles, dallées de marbre blanc, étaient tapissées de mosaïques d'or, et au pourtour du grand salon de réception s'alignaient sur les murailles les portraits des empereurs Comnènes, dont une série d'inscriptions rappelaient les exploits et la gloire. Ailleurs, c'était le cabinet du prince, que couronnait une toiture en forme de pyramide, supportée par quatre colonnes de marbre blanc; c'étaient la salle des festins, la bibliothèque, le trésor, les archives. Et tout autour de la demeure souveraine, c'étaient les bâtiments de la ville officielle, et la foule des églises, et, plus haut encore, l'antique acropole, dominant de sa masse puissante les remparts qui descendaient vers la mer et les ravins profonds qui bordaient Trébizonde et la rendaient inexpugnable.

Une campagne fertile et verdoyante, qui environnait la cité, faisait aux édifices un cadre merveilleux. Ce n'étaient que prairies parsemées de fleurs, égayées par le murmure des eaux courantes, que grands bois de chênes touffus, que bosquets d'oliviers, de myrtes, de citronniers, qui, selon la saison, mettaient dans le paysage la blancheur de leurs fleurs parfumées ou l'éclat de leurs fruits d'or étincelant dans le vert sombre des feuillages. Partout la vigne « couvrait les collines de son ombre »; partout les arbres fruitiers formaient des vergers florissants; partout des chants d'oiseaux mettaient une gaîté harmonieuse. Pays idyllique et enchanteur, « véritable terre promise » où, dans le charme de la nature amie, dans la séduction d'un climat délicieux, tout conspirait à faire la vie plus facile et plus douce.

A cet empire lointain, perdu au fond de l'Orient, la nature avait donné, du côté de la terre, un rempart formidable de hautes montagnes neigeuses, coupées de ravins profonds et de

gorges abruptes, contrée âpre et farouche, toute hérissée de citadelles féodales, et qui donnait à la capitale la sécurité. La mer, d'autre part, lui portait la richesse. Trébizonde était un des centres du commerce asiatique, un des grands marchés du monde. Les étoffes tissées d'or de Bagdad et du Caire, les soies et les cotons de la Chine et de l'Inde, les perles et les pierreries de Ceylan et de Golconde, les toiles de Cilicie, le chanvre et le miel du Caucase, les blés de la Crimée s'échangeaient dans ses bazars avec les marchandises qu'apportaient les marins d'Occident, toiles d'Italie et de Flandre, armes et verreries d'Allemagne, produits des industries de Gênes, de Florence, de Venise. Comme en une autre Babel, toutes les langues, toutes les religions, tous les costumes se rencontraient à Trébizonde ; et, dans cette cité « parée de toutes les grâces », les contemporains voyaient avec raison « la tête et l'œil de l'Asie tout entière ».

Par sa richesse, sa prospérité, son charme, Trébizonde avait dans tout le monde oriental une renommée incomparable et Constantinople même en éprouvait quelque jalousie. Jusque dans la Syrie lointaine, les croisés d'Occident avaient entendu parler du grand, puissant et riche seigneur qui, selon le mot de notre Joinville, régnait dans « la profonde Grèce ». On en parlait bien davantage encore dans les maisons de commerce et sur les quais de Venise et de Gênes. Et de ce pays lointain, comme enveloppé dans un brouillard de légende, de ce pays enchanté d'aventures et de romans, tous ceux qui y étaient allés rapportaient des récits merveilleux. C'étaient de prestigieuses histoires de magiciens ressuscitant les morts, de châteaux féeriques où de belles princesses enseignaient le secret du bonheur ; c'étaient des histoires de génies et d'enchantements, de saints et de miracles, de chevaliers errants et de coups d'épée magnifiques, toute une vision de luxe, de splendeur, de vaillance, s'épanouissant dans une terre de prodiges. Mais une chose plus que toutes allumait les imaginations occidentales : la beauté sans rivale, célèbre dans l'Orient tout entier, des princesses de Trébizonde.

Dans, la cour élégante, fastueuse et corrompue des empereurs Comnènes, les femmes, en tout temps, ont tenu grande

place. L'histoire de Trébizonde est pleine d'aventures d'amour et de mort, et sous ce ciel voluptueux d'Orient, les intrigues sanglantes et tragiques fleurissaient comme en un milieu prédestiné. Mais les filles de la famille impériale surtout méritent de retenir le souvenir de l'historien. Si, durant de longues années, l'empire de Trébizonde a échappé à la ruine, c'est à ces jeunes femmes surtout qu'il a dû son salut.

Entre la menace des Turcs Seldjoucides, des Turcomans, des Mongols, des Ottomans, le faible royaume des empereurs Comnènes était, en effet, dans une position étrangement difficile. Les princesses de la dynastie vinrent fort à propos le tirer d'embarras. Elles étaient nombreuses, elles étaient belles, la renommée de leurs charmes était répandue par tout l'Orient. De toutes parts, les prétendants s'empressaient à demander leur main, princes du Caucase et d'Arménie, empereurs de Constantinople et émirs musulmans, dynastes latins des îles de l'Archipel et souverains de la Serbie lointaine. En politiques avisés, les princes de Trébizonde mirent à profit cet empressement, et comme ils n'éprouvaient pas plus de scrupules à marier leurs filles à des musulmans qu'à des chrétiens, leur diplomatie matrimoniale sut le plus heureusement du monde employer ces princesses, soit à se concilier des alliés, soit à écarter des adversaires. Si bien que l'empereur de Trébizonde, à la liste protocolaire des titres dont se glorifiait son orgueil, eût pu ajouter, sans mentir, celui de beau-père de tous les princes de l'Orient.

***

Parmi ces princesses que leur destinée fit ainsi les jouets pitoyables de la politique, l'une des plus intéressantes, des plus douloureuses aussi, est la dernière en date, Théodora Comnène[1].

1. Depuis Ducange, tous les historiens qui se sont occupés de Trébizonde, Fallmerayer, Finlay, Hertzberg, ont donné à cette princesse le nom de Catherine, sans doute parce qu'ils ont interprété inexactement l'appellation de *Despina-Katoun*, par laquelle les contemporains la désignent, et qui signifie simplement « Madame la princesse ». Aucun texte du XVe siècle ne mentionne le prénom de cette jeune femme, sauf un document vénitien du

Elle était la fille de cet empereur Jean qui, vers le milieu du XVe siècle, avait à Trébizonde joué, avec quelques variantes, le personnage d'Hamlet. Comme toutes les princesses de la famille impériale, elle était extrêmement jolie. « C'était l'opinion générale, écrit un voyageur vénitien de ce temps, qu'il n'y avait point à l'époque dame de plus grande beauté, et, à travers tout l'Orient, s'était répandue la renommée de ses charmes et de sa grâce. » Le dernier empereur de Byzance, Constantin Paléologue, avait songé un moment à demander sa main; elle devait, quelques années plus tard, faire un mariage bien plus surprenant.

C'était en 1457. Depuis quatre ans, Mahomet II avait pris Constantinople, et sa formidable ambition menaçait tout ce qui subsistait encore de petits états chrétiens en Orient. Contre le péril prêt à tomber sur leurs têtes, les faibles souverains qui régnaient sur les débris de l'empire byzantin cherchaient de toutes parts des appuis. Les uns sollicitaient le pape et les rois d'Occident, d'autres espéraient des alliés contre le Grand Turc dans l'Orient musulman même. A ce moment, en effet, grandissait en Mésopotamie un prince turcoman, dont la prodigieuse fortune semblait capable de balancer celle du sultan. Maître de Diarbékir, bientôt de Tauris et de la Perse entière, il se nommait Ouzoun Hassan, c'est-à-dire Hassan le long, et on l'appelait ainsi parce que, au témoignage d'un ambassadeur vénitien qui l'approcha, il était « grand, maigre, et bel homme au demeurant ». Il avait une bonne armée qu'on n'estimait pas à moins de 60 000 hommes, et ce « Petit Turc » — on le désignait volontiers ainsi en Occident — semblait de taille à affronter le Grand Turc.

C'est de ce côté que le souverain de Trébizonde tourna les yeux : il envoya à Hassan des ambassadeurs, pour solliciter son alliance. La tradition raconte que le Turcoman, qui était jeune et n'était point marié, s'était épris à distance, sur les récits qu'on lui avait faits de sa beauté incomparable, de la

27 février 1466, délibération officielle du Sénat de la République, où il est question des lettres à adresser, en réponse à celles reçues d'elle, « à la très illustre Théodora, fille du seigneur empereur de Trébizonde, et femme du grand Hassan-bey ». Il ne saurait donc subsister de doute sur le véritable nom de notre héroïne.

princesse Théodora, la fille de l'empereur : il répondit donc aux envoyés que, si on la lui donnait pour femme, volontiers il engagerait son armée, ses trésors, sa personne dans la lutte contre les Ottomans. Il semble bien que cette tradition romanesque ait été imaginée plus tard pour masquer ce que l'histoire vraie avait d'assez peu glorieux pour l'orgueil des princes de Trébizonde. Au moment où il demandait la main de la belle Théodora, Hassan, en effet, en bon musulman, avait plusieurs femmes déjà, et des enfants assez nombreux; il avait, par ailleurs, dépassé la cinquantaine; et quoiqu'il fût, au dire des ambassadeurs vénitiens, de caractère gai, et au total, « un fort plaisant seigneur », pourtant, avec sa face un peu tartare, son visage haut en couleur, visage de gros mangeur et de buveur copieux, avec son humeur parfois incommode et colérique, ce Turcoman n'était point, pour une jeune femme, un prétendant bien souhaitable.

Ce sont là, quand il s'agit de conclure un mariage politique, des considérations tout à fait accessoires et parfaitement négligeables. Aussi l'empereur de Trébizonde n'en prit-il nul souci. Une chose pourtant le gênait quelque peu. Quoique bien des princesses déjà de la famille des Comnènes eussent épousé des musulmans, Jean éprouvait quelque scrupule à donner sa fille à un infidèle, et à l'induire ainsi, peut-être, à abandonner la foi orthodoxe. Mais la raison d'État a ses exigences, et, comme le disait plus brutalement, à ce propos, le pape Pie II, « la crainte et le désir de régner font commettre bien des indignités ». L'empereur s'avisa d'un accommodement. Il stipula que Théodora continuerait à pratiquer la religion chrétienne, qu'elle aurait sa chapelle et son chapelain, qui lui servirait la messe selon les rites de la vraie religion. Hassan consentit à tout. Et encore que, selon le mot de Pie II, cet arrangement ne montrât point chez le prince grec une foi bien solide, l'empereur Jean, ayant ainsi fiancé sa fille pour la plus grande utilité de la monarchie, s'endormit, la conscience en paix, dans la tombe.

Son frère David qui lui succéda, se chargea d'exécuter le traité. En 1458, la princesse Théodora se mit en route, avec une belle escorte de demoiselles nobles, de prêtres et de moines, qui devaient lui faire compagnie dans son lointain

exil. A la frontière, elle fut reçue par un cortège de seigneurs magnifiques que son futur avait envoyés au-devant d'elle; et elle s'achemina vers le palais somptueux qu'Hassan s'était fait construire aux portes de Tauris et où elle allait vivre désormais.

C'était, au milieu de beaux jardins que traversait une rivière, un merveilleux ensemble d'édifices. Un grand palais de marbre frappait d'abord les yeux, dont la façade décorée de faïences brillait au loin comme un miroir. En avant, sur une longue terrasse de marbre, des dragons de bronze de taille colossale lançaient des jets d'eau; à l'intérieur, sous la haute coupole, toute peinte d'or, d'argent et de bleu d'outre-mer, qui formait le centre du palais, des tapis de soie magnifiques recouvraient le sol, et sur les murailles, des peintures représentaient en couleurs éclatantes des scènes de chasse et de guerre et de solennelles réceptions d'ambassadeurs. « Et quand les portes étaient ouvertes, — dit le voyageur du xve siècle auquel j'emprunte cette description, — le palais et la coupole, avec les belles figures qui la décoraient, resplendissaient d'un tel éclat, que c'était chose merveilleuse. » A quelque distance de là, un autre palais abritait le harem, si vaste que mille femmes y pouvaient loger à l'aise. Là aussi tout étincelait d'or et d'azur, et la splendeur des émaux se mêlait à l'éclat adouci des nacres. Dans la grande salle, des ruisselets d'eau claire entretenaient une fraîcheur perpétuelle; sur l'un des côtés de l'édifice, une loggia élégante, soutenue par des colonnes de marbres précieux, s'ouvrait sur des parterres de jasmins et de roses. C'est là, dit notre voyageur, que la reine, avec ses demoiselles, aimait à passer le temps. Plus loin, c'était un grand palais blanc, d'une blancheur éclatante, bâti entre les jardins et la vaste place du Meïdan qui précédait la demeure du sultan. Hassan y venait volontiers regarder du haut de la loggia les fêtes qui se donnaient au Meïdan, et souvent aussi, pour la beauté de la vue qu'il offrait, on logeait dans ce palais les ambassadeurs étrangers. Enfin une mosquée complétait cet ensemble, et un grand hôpital où plus de mille pauvres pouvaient trouver accueil. Et, pour avoir construit ces belles choses, la magnificence d'Hassan-bey était célèbre dans la Perse entière et nul prince ne semblait digne de lui être comparé.

C'est dans ce paradis oriental qu'allait vivre la jeune princesse de Trébizonde. Mais, parmi toutes ces splendeurs nouvelles à ses yeux, dans ce monde inconnu et séduisant qui s'ouvrait devant elle, Théodora n'oublia point le passé. Fermement elle demeura grecque et chrétienne : et comme, à ce qu'il semble, la belle princesse fit très vite la conquête du prince turcoman à qui sa destinée l'avait liée, comme, étant intelligente autant qu'elle était belle, elle exerça promptement sur lui une influence durable, résolument elle mit tout le crédit dont elle disposait au service de son pays natal : avec une énergie inlassable, du fond de son palais d'Orient, cette princesse byzantine, mariée à un sultan musulman, s'efforça de ranimer une suprême fois le grand enthousiasme de la croisade.

Dès le lendemain de son mariage, à la demande de sa femme, Hassan était intervenu à Constantinople pour obtenir de Mahomet II la remise du tribut que payait au sultan l'empereur de Trébizonde. Ce n'était là qu'un commencement. En l'année 1460, Rome put voir un étrange spectacle. Sous la conduite d'un Franciscain, frère Louis de Bologne, déjà célèbre par les grands voyages qu'ils avait faits en Orient, on vit défiler par les rues de la Ville Eternelle tout un cortège d'ambassadeurs aux costumes exotiques. C'était un chevalier de haute mine, représentant de l'empereur de Trébizonde; c'était un vieux seigneur, à la tonsure monastique, que députait le roi d'Iméréthie. Le roi d'Ibérie avait envoyé un ambassadeur encore plus étrange, sorte de colosse à la barbe de fleuve, au crâne rasé d'où jaillissait une touffe unique de cheveux; ce barbare portait des pendants d'oreilles, et son appétit était tel qu'il engloutissait, disait-on, jusqu'à vingt livres de viande par jour. Enfin un représentant d'Hassan-bey accompagnait l'ambassade, que complétaient quelques seigneurs de moindre importance. Et tous, musulmans et chrétiens, venaient annoncer la grande coalition qu'ils avaient formée contre Mahomet II, les armées formidables qu'ils étaient prêts à mettre en campagne, et ils sollicitaient pour cette entreprise le concours de l'Occident. Le pape Pie II, qui occupait alors le siège de Saint-Pierre, poursuivait ardemment, on le sait, le rêve de la croisade; tout récemment, au congrès de Mantoue, il s'était efforcé d'unir les princes de l'Europe en une entre-

prise commune contre le Turc; il accueillit donc avec faveur les ambassadeurs orientaux, il les recommanda au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui les reçut magnifiquement à Saint-Omer; et, en phrases pompeuses, les envoyés déclarèrent au grand duc d'Occident que, comme jadis les mages, ils venaient à l'étoile qui brillait à l'Occident... On finit pourtant par avoir quelques doutes sur l'authenticité des lettres qu'apportaient ces étranges ambassadeurs, et on alla jusqu'à soupçonner le moine, un peu aventurier, qu'était frère Louis de Bologne, d'avoir inventé de toutes pièces cette mascarade diplomatique. C'est là, sans doute, un excès de scepticisme. L'alliance des princes d'Orient contre Mahomet II semble avoir eu plus de réalité. Mais l'effet n'en fut guère efficace. En 1461, le sultan paraissait en Anatolie : il écrasait sans grande peine les forces d'Ouzoun Hassan et ne lui accordait la paix qu'à condition d'abandonner son allié de Trébizonde. Puis il se retournait contre la cité chrétienne, qui tombait sans résistance entre ses mains.

Ainsi Théodora n'avait pu sauver l'empire mourant de Trébizonde. Tous les siens, son oncle l'empereur David, son jeune frère l'empereur Alexis, ses cousins, ses parents, tous avaient été emmenés loin du pays natal et, prisonniers du sultan, ils vivaient internés dans le voisinage de Serrès en Macédoine. La princesse ne se découragea point. Elle s'efforça d'entrer en relations avec les captifs, d'obtenir qu'on envoyât à la cour d'Ouzoun Hassan l'un des fils de l'empereur déchu ou quelque autre membre de la famille impériale, qui, entre les mains du sultan turcoman, plus puissant chaque jour, pourrait jouer le rôle de prétendant. Malheureusement Théodora avait pris pour confident de ses desseins un des grands seigneurs de l'ancienne cour de Trébizonde, le protovestiaire Georges, personnage peu sûr, et que le bruit public accusait d'avoir trahi, au profit du sultan, l'empereur son maître. Par peur de se compromettre, Georges livra à Mahomet les lettres de la princesse. Ce fut la cause d'une atroce tragédie. Inquiet tout ensemble et lassé de ces intrigues, le sultan fit arrêter et amener à Constantinople l'empereur David, ses sept fils, son neveu; sans pitié, il les fit mettre à mort, et par surcroît d'horreur, Mahomet ordonna que leurs cadavres seraient abandonnés sans sépul-

ture. Seules, les femmes de la famille impériale furent épargnées : mais la fille de David dut épouser un musulman, sa jolie belle-sœur entrer au harem du sultan. Quant à l'impératrice Hélène, elle mourut de douleur, peu après la catastrophe des siens. Par une destinée vraiment tragique, la princesse Théodora n'avait réussi, en voulant les sauver, qu'à achever le désastre de ses proches.

*
* *

Dans son palais somptueux de Tauris, Théodora survivait maintenant, rejeton presque unique de la famille impériale des Comnènes. Mais le malheur ne l'avait point abattue. Fidèle à ses origines, elle élevait dans la foi chrétienne les filles qu'elle avait eues d'Hassan, et pieusement elle leur apprenait la langue de la patrie, le dialecte grec de Trébizonde. Elle entretenait d'actives relations avec sa sœur, mariée à un des dynastes vénitiens de la mer Egée, Nicolas Crespo, seigneur de Santorin et duc de l'Archipel, et avec les filles de celle-ci, que leur mariage avait fait entrer dans quelques-unes des plus illustres familles de Venise, celles des Cornaro, des Priuli, des Zeno, des Lorédan. Surtout sa haine farouche contre Mahomet II ne désarmait point. Sans cesse elle excitait Hassan à rentrer en campagne contre les Ottomans, elle le poussait à rechercher l'alliance de Venise, et résolument elle écrivait de sa main au sénat de la République, pour lui recommander l'entreprise contre le Turc et solliciter son appui.

Or, le romanesque mariage de la princesse Théodora l'avait rendue célèbre autant que sa beauté. Il n'était bruit en Occident que de l'influence toute-puissante qu'elle exerçait sur son mari, et du « très grand amour » qu'elle lui inspirait. On racontait que, comme jadis Clotilde avait fait pour Clovis, elle s'efforçait de l'amener à la foi chrétienne, et que Hassan, pour lui plaire, avait accepté de porter au cou, comme un gage de victoire aux jours de bataille, une croix suspendue à une chaînette d'or, et que chaque jour, par amour de sa femme, il l'appuyait contre son front et la baisait dévotement. Et beaucoup de gens pensaient même que le prince turcoman s'était secrètement

converti à l'orthodoxie. On savait, d'autre part, la haine implacable que Théodora entretenait contre Mahomet II, le désir de vengeance qui brûlait dans son cœur. De tout cela, la diplomatie vénitienne s'efforça de tirer profit.

Lorsque, en 1471, le Sénat de la république se décida à envoyer un ambassadeur à Tauris, son choix s'arrêta très adroitement sur le mari d'une nièce de la princesse, Caterino Zeno, et, dans les instructions qui furent remises à l'envoyé de la Seigneurie, on lui prescrivit de ne rien épargner pour gagner les bonnes grâces de Théodora. Le récit fort curieux qui nous est parvenu de la mission de Caterino Zeno montre comment il sut s'acquitter de sa tâche. C'était, dans une cour orientale, chose singulièrement difficile d'être admis en présence d'une femme, « les Persans, dit la relation, considérant qu'être vue par un homme est chose aussi fâcheuse que, chez nous, commettre adultère ». Par une faveur spéciale, le Vénitien fut autorisé à rendre visite à la princesse et, à ce parent qui lui revenait d'Occident, elle se plut à marquer une particulière sympathie. Elle voulut qu'il logeât dans son propre palais, qu'il reçût chaque jour à sa table — ce qui était tenu en Perse pour un traitement tout à fait honorable — les mêmes plats qu'on servait à la table royale. « Et Zeno, dit notre récit, parvint à un tel degré de faveur et d'intimité qu'à toute heure, et comme il lui plaisait, il entrait dans les appartements privés du roi et de la reine, et cela, chose plus extraordinaire encore, même quand Leurs Majestés étaient au lit : privilège que, je pense, jamais souverains, musulmans ou chrétiens, n'accordèrent même à leurs plus proches parents ».

L'ambassadeur mit à profit ces circonstances. Dans les entretiens qu'il eut avec Théodora, il lui parla du passé, de l'ancienne et fidèle amitié que la République avait entretenue avec l'empereur son père; il l'entretint davantage encore des belles espérances qu'offrait l'avenir, de la douceur de la vengeance, de l'empire de Trébizonde à reconquérir; il fit appel à ses sentiments de chrétienne, à la sympathie naturelle qu'elle éprouvait pour les Vénitiens; il flatta surtout son implacable inimitié contre Mahomet II, et il n'eut point de peine à la persuader. Désormais la princesse fut, à la cour de Tauris, le plus ferme appui de la sérénissime république; et à tous les

ambassadeurs successifs que le Sénat envoya en Perse, à Barbaro, à Contarini, ordre exprès fut donné de témoigner les plus grands égards à Théodora, de lui déclarer, comme disent les instructions, « notre amour et l'espoir que nous mettons en Sa Sublimité », et, par tous les moyens, de la rendre propice à la grande entreprise projetée.

Pendant quatre ou cinq années, il n'est question, dans la correspondance diplomatique de Venise, que du grand roi Ouzoun Hassan et de la princesse sa femme. Par l'intermédiaire de Zeno, Théodora était entrée en relations directes avec le Sénat; avec le concours de l'ambassadeur, elle avait convaincu le sultan de la nécessité de la lutte contre le Turc. Pour soutenir l'effort du prince turcoman, une ligue se formait en Europe, où entraient Venise, le pape, le roi Ferdinand de Naples, où l'on s'efforçait d'attirer les Hongrois et l'empereur. La république expédiait à Hassan l'artillerie qui lui faisait besoin; et celui-ci se préparait à entrer en campagne, recrutait des alliés en Anatolie, et insolemment, il sommait Mahomet II de lui restituer Trébizonde usurpée. Fatigué de ces intrigues, le sultan perdit patience. En 1472, il passait en personne en Asie Mineure. Après quelques succès éphémères, Hassan fut écrasé en Arménie à la journée de Terdshan. Et quoique Venise, comptant toujours sur l'appui et le crédit de Théodora, s'efforçât de déterminer le prince turcoman à reprendre la lutte, et encore que celui-ci, nullement découragé par son échec, s'y montrât assez disposé, les circonstances l'obligèrent à demeurer en paix. C'était la fin des espérances de la princesse Théodora. Une fois encore, ses rêves s'étaient évanouis.

Il semble qu'alors elle se résigna. Elle avait obtenu de son mari de se séparer de lui, pour vivre désormais dans la retraite; Hassan, toujours généreux, avait consenti à sa demande, et lui avait assigné pour demeure la ville de Kharpout, avec un état de maison somptueux. C'est là qu'elle passa, avec deux de ses filles (l'aînée avait épousé Sheik-Haïder, prince d'Ardebil), ses dernières années, vivant pieusement dans la foi de ses pères. Quand elle mourut, elle voulut être enterrée dans la petite église de Saint-Georges, qui existait à Diarbékir, et longtemps on y put voir, tout près de la porte,

sous un portique, la modeste et pauvre sépulture où la princesse avait trouvé enfin le repos et la paix.

En l'emportant dans la tombe avant Hassan, son mari, la mort avait été clémente à Théodora Comnène; elle lui avait épargné une suprême douleur. Lorsqu'en effet, en 1478, le sultan mourut à son tour, dès la nuit suivante, le fils qu'il avait eu de la Byzantine fut étranglé par les enfants d'une rivale. Craignant pour leur vie, les filles de Théodora s'enfuirent en hâte de Kharpout, et s'en allèrent vivre à Alep, et ensuite à Damas. C'est là que les vit, au commencement du XVIe siècle, le petit-fils de ce Caterino Zeno qui, jadis à Tauris, avait été en si grande faveur chez leur mère; elles étaient restées chrétiennes, et parlaient volontiers le grec de Trébizonde, que leur avait appris jadis, au palais de Tauris, Théodora Comnène.

*
* *

C'est une étrange destinée que celle de cette princesse, née chrétienne, et qu'un mariage politique unit à un souverain musulman, grecque d'origine, et qui passa sa vie au fond de la Mésopotamie ou de la Perse, belle enfin et séduisante entre toutes, et qu'une fatalité tragique destina à faire le malheur de tous ceux à qui elle porta intérêt. Successivement elle a vu la ruine de sa patrie, le massacre de ses proches, la défaite de son mari, l'avortement de toutes ses espérances; toute son énergie est demeurée inutile, toute son intelligence inefficace, tous ses efforts impuissants.

Et pourtant sa beauté illumine comme d'un reflet de splendeur et de gloire les derniers jours de l'empire mourant de Trébizonde. Lorsque, au commencement du XVIIe siècle, le Génois Giovanni-Ambrogio Marini composait le roman d'aventure, qui fut alors célèbre, et qui s'intitule *Calloandro fedele*, ce n'est point par hasard qu'il en plaçait à Trébizonde la scène et les épisodes principaux. Des souvenirs obscurs d'histoire, flottant devant ses yeux, l'attiraient vers ce pays lointain, dont ses compatriotes, les hardis marins de Gênes, avaient tant vanté jadis les prestiges et la gloire. Il avait entendu parler de ces sites délicieux, « vrai paradis terrestre »,

où se plaisaient à vivre, dans la joie, les empereurs d'autrefois; il avait entendu parler de cette cour luxueuse, dont la renommée attirait les plus brillants chevaliers du monde oriental; il avait entendu parler surtout de ces princesses séduisantes dont la grâce captivait tous les cœurs : et quand, à propos de l'une d'entre elles, il faisait dire à l'un de ses personnages : « Si le soleil arrive en votre pays, il ne se peut point qu'on ne parle pas d'elle : du moins l'Asie entière est unanime à louer sa beauté, et l'on n'est pas digne d'être prince, si volontairement on ne devient son sujet »; quand il écrivait ceci, Marini, sans nul doute, se souvenait de la princesse Théodora Comnène, de celle que tous ses contemporains nommaient « la princesse » tout simplement.

CHARLES DIEHL

ARMÉE ANGLAISE

ET

GUERRE CONTINENTALE

Les évolutions de cavalerie et les manœuvres d'armée qui ont pris fin, il y a quelques jours, en Angleterre, marquent une étape dans l'instruction de l'armée anglaise. Jamais encore n'avaient été réunis des effectifs aussi importants : quatre divisions d'infanterie et une division de cavalerie, c'est-à-dire les deux tiers du corps expéditionnaire, et, en plus, des troupes territoriales. En honorant pour la première fois de sa présence ces exercices, le roi a montré l'intérêt personnel qu'il apporte à l'œuvre de réorganisation entreprise depuis quelques années et poursuivie avec méthode et esprit de suite. Peut-être aussi a-t-il voulu frapper l'imagination populaire assez indifférente jusqu'à présent aux choses militaires. Des missions [1] envoyées par toutes les puissances rehaussaient encore l'éclat de ces manœuvres et en affirmaient l'importance.

C'est avec une légitime fierté que les Anglais ont fait constater à leurs hôtes toutes les améliorations réalisées dans leur organisation militaire. Le service de l'aéronautique possède trois dirigeables et sera prochainement dotée de cent-

1. La France et la Russie étaient représentées par des généraux de division.

trente et un aéroplanes. Malgré les cruels accidents qui ont marqué le début des exercices, ce service a fonctionné à la satisfaction des deux partis [1].

Les liaisons entre le commandement et les différentes unités sont assurées mieux que chez nous et que dans aucune autre armée européenne grâce à l'existence de compagnies spéciales de signaleurs, utilisant la télégraphie avec et sans fil, le téléphone, l'héliographie, les signaux à main. Pour l'approvisionnement et le ravitaillement en vivres et en munitions on dispose de convois automobiles; de récents perfectionnements apportés à ce service ont allégé la division de plus de 100 voitures et douze cents chevaux. Toutes les unités sont dotées de cuisines roulantes, simples fourneaux placés sur une voiture.

Les progrès dans l'instruction ne sont pas moins sensibles. En 1909, ils avaient été déjà notés par le général Langlois, qui pourtant, après la guerre de l'Afrique du Sud, avait dénoncé sans ménagements les faiblesses de l'armée anglaise. Mais depuis trois ans, de l'avis des personnalités militaires connaissant le mieux cette armée, elle a beaucoup travaillé. L'infanterie vient d'être dotée d'un nouveau règlement, où est prévue une juste liaison entre le tir et la manœuvre; elle l'applique parfaitement. Pour l'utilisation du terrain, le soin méthodique apporté au tir, l'ardeur au combat, et l'endurance, le fantassin anglais est incomparable, de l'avis de tous ceux qui viennent de le voir à l'œuvre. Nous ne parlerons pas de sa ténacité et de sa bravoure légendaires, auxquelles nos ancêtres

1. Signalons l'absurdité de l'information lancée par quelques journaux français, d'après laquelle le directeur des manœuvres les aurait arrêtées un jour plus tôt qu'il n'était prévu, parce que chaque commandant de parti était si bien renseigné par les aéroplanes sur les mouvements de son adversaire que les opérations devenaient impossibles! La vérité est qu'à la fin de la journée du 18 septembre les troupes des deux partis étaient enchevêtrées et qu'il aurait fallu les séparer pour leur faire reprendre le combat. Mais un pareil enchevêtrement se produit constamment en France et en Allemagne; c'est une conséquence inévitable des manœuvres de grandes unités, où le service d'arbitrage, si bien organisé qu'il soit, ne peut pas tenir compte des effets du feu. La bataille continuant encore à six heures du soir, ces mouvements de recul n'auraient pu être exécutés que la nuit, et la direction a préféré écourter les manœuvres de quelques heures, plutôt que d'imposer cet excès de fatigue à des troupes qui, depuis trois jours, marchaient, combattaient sans repos, et n'avaient pas l'abri du cantonnement qui est assuré à nos troupes.

de la Grande Armée, qui s'y connaissaient en hommes, ont rendu d'éclatants hommages.

La cavalerie est excellente : en terrain varié, les escadrons ne connaissent pas d'obstacles; les hommes montent bien et savent soigner leurs chevaux, qui étaient en bonne condition, après quinze jours de manœuvres et de bivouacs sous la pluie. Malgré son ardeur à charger toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion, cette cavalerie fait de son fusil l'emploi le plus rationnel; elle a le combat à pied dans le sang, si l'on peut dire, et à chaque instant on pouvait voir un ou deux escadrons se jeter pied à terre et courir le long d'une haie pour déloger par le feu un ennemi abrité contre lequel le choc eût été impuissant. Quant aux batteries à cheval et montées, c'était un plaisir de les regarder évoluer au trot allongé de leurs magnifiques attelages, évoquant le souvenir de cette belle artillerie dont l'allure et la tenue provoquaient, à l'Alma et à Inkerman, l'admiration de nos soldats. Presque toujours, elles étaient si bien placées sur le terrain qu'on ne parvenait pas à les découvrir, et les Anglais s'efforcent d'appliquer les méthodes de tir en honneur chez nous. Là aussi le progrès est remarquable.

Dans toutes les armes, les officiers travaillent avec ardeur à regagner le temps perdu; beaucoup plus jeunes que les nôtres et mieux entraînés aux sports, il ne leur manque plus que de se familiariser avec la pratique des hautes études militaires pour lesquelles notre armée a eu la bonne fortune de rencontrer, il y a vingt ans déjà, des initiateurs et des maîtres tels que les Maillard, les Bonnal, les Cherfils. Ils y arriveront d'autant plus facilement que la plupart d'entre eux ont été mûris par l'expérience de la guerre, en Afghanistan, en Égypte, ou dans l'Afrique du Sud.

Certes tout n'est pas encore parfait dans l'armée régulière anglaise; mais le spectacle qu'elle vient de donner pendant les manœuvres est des plus réconfortants pour ceux qui pensent qu'elle aurait à jouer un rôle dans le cas d'une guerre européenne.

Car toutes les fois que lord Haldane a été invité à s'expliquer au sujet de son armée territoriale, il a déclaré qu'elle répondait à l'idée de « libérer le corps expéditionnaire », c'est-à-

dire de le rendre disponible pour une action extérieure. Question brûlante, et depuis longtemps à l'ordre du jour. Dans la fameuse séance de la Chambre des Lords du 21 novembre 1911, elle a servi d'introduction au grand débat sur la situation exacte de la Territoriale. A une allusion de lord Portsmouth concernant l'intervention militaire en Belgique, lord Haldane répondit que cette intervention avait un caractère trop hypothétique pour valoir la peine d'être discutée. Là-dessus, lord Portsmouth, puis lord Roberts — celui-ci, dans une lettre au *Times*, — déclarèrent qu'elle était tout le contraire d'une hypothèse, et que certaines éventualités pouvaient se présenter, qui rendraient absolument nécessaire, « pour maintenir l'équilibre des forces en Europe, et affirmer les droits de ce pays », de débarquer le corps expéditionnaire tout entier sur le continent.

*
* *

Le corps expéditionnaire, dont l'organisation est l'œuvre de lord Haldane, compte environ 156 000 hommes, constituant six fortes divisions d'infanterie et un corps de cavalerie, l'équivalent de quatre corps d'armée français ou allemands. Leur entrée en ligne serait donc loin d'être négligeable.

Nous écartons comme peu vraisemblable l'idée d'un débarquement anglais dans la péninsule danoise, bien que les Allemands la discutent quelquefois, et l'hypothèse d'une diversion sur le territoire allemand lui-même : elle a déjà fait l'objet d'une intéressante étude dans la *Revue de Paris*[1]. Ces intentions, que l'on a pu prêter aux Anglais parce qu'elles répondent à leurs conceptions militaires de jadis, sont impossibles dans les conditions de la guerre moderne. De pareilles incursions en pays ennemi, capables de donner des résultats il y a cent ans, — encore la fameuse expédition de Flessingue en 1809 a-t-elle complètement échoué[2] — rencontreraient aujourd'hui des

1. *Revue de Paris*, 1er décembre 1909. — Les dernières phases des manœuvres navales allemandes (mai-juin 1912) se sont déroulées dans les eaux danoises et ont comporté une tentative de débarquement à Borkum.

2. Le but de leur expédition était de détruire la flotte et les établissements français d'Anvers, et de porter ainsi un coup droit à la puissance

difficultés presque insurmontables, par suite de l'existence des voies ferrées qui permettent d'amener rapidement des troupes sur les points menacés.

L'hypothèse d'un débarquement en Belgique est plus sérieuse. Les Anglais ont toujours considéré que l'installation d'une puissance étrangère dans les Pays-Bas serait pour leur sécurité nationale le plus grand des périls; ils ont toujours affirmé leur volonté de s'y opposer. Comme ils n'ignorent pas les convoitises des Allemands sur les bouches de la Meuse et de l'Escaut, ils pourraient être tentés de prendre les devants en occupant eux-mêmes la Belgique : les plaines du Brabant et de la Flandre furent toujours le terrain de prédilection de leurs armées sur le continent.

Dans ce cas, leur action pourrait s'exercer en fournissant aux Belges, les troupes de campagne qui leur font défaut. Sans vouloir entrer dans le détail de l'organisation défensive de la Belgique, rappelons que le général Brialmont l'a établie sur un système de fortifications permanentes très solide, mais disproportionné avec le nombre d'hommes que le pays met en ligne. Elles comprennent trois places sur la Meuse : Liége, Huy et Namur, et un grand réduit national, Anvers. Ces places, dont le périmètre est considérable — 50 kilomètres pour Liége, 45 pour Namur, — nécessitent pour leur défense propre 90 000 hommes. L'armée belge mobilisée en compterait environ 160 000; il ne resterait donc pour tenir la campagne que 70 000 hommes, répartis en 4 divisions d'armée à 2 brigades, et 2 divisions de cavalerie de 16 escadrons, plus une réserve générale d'artillerie.

Ces troupes ne sont pas assez nombreuses pour s'opposer à la violation du territoire belge par une armée allemande. Cette éventualité est pourtant de celles qui doivent être envisagées comme très vraisemblables; la nécessité pour les Allemands d'utiliser l'augmentation toujours croissante de leur population et la tendance à l'enveloppement stratégique, en honneur chez

de l'Empire. Débarqués au nombre de 45 000 dans l'île de Welcheren à la fin de juillet 1809, ils mirent dix-sept jours à enlever Flessingue. Décimés par une terrible épidémie de fièvre pernicieuse, ils se rembarquèrent au bout d'un mois, sans avoir rien pu tenter contre Anvers, où s'était réfugiée la flotte de l'amiral Missiessy.

eux comme doctrine de guerre, donnent à penser qu'ils étendront leur front bien au delà des limites que Moltke lui avait données en 1870. Cette extension peut se faire à gauche ou à droite. Mais il n'est pas probable qu'ils se portent vers la gauche, où ils rencontreraient un terrain difficile et la solide armée suisse, que son instruction militaire et son patriotisme rendent redoutable malgré sa faiblesse numérique.

Leurs intentions sont d'ailleurs écrites sur le sol par le tracé des voies ferrées destinées à la concentration, et par le dispositif des quais de débarquement.

Or, d'une part, il existe trois grandes voies parallèles aux frontières belge et luxembourgeoise, et qui sont munies de quais de débarquement très importants. D'autre part, entre les grandes lignes de pénétration Düsseldorf-Roermond-Anvers, et Coblentz-Trèves, on en compte cinq distinctes, se raccordant sur le Rhin avec celles de l'Allemagne du Nord et de l'Allemagne centrale. Comme elles ne répondent à aucune nécessité économique, on ne peut conserver aucun doute sur leur but stratégique. Enfin tout le monde sait l'importance prise depuis quelques années par le camp d'Elsenborn, à quelques kilomètres de la frontière belge.

Les autorités militaires belges, entre autres le général Ducarne, admettent l'éventualité de la traversée de leur pays; de leur côté, les écrivains allemands les plus autorisés parlent de cette opération comme d'une certitude. Parmi de nombreux témoignages, nous retiendrons seulement ceux des généraux de Falkenhausen et de Bernhardi. Ils ont étudié le passage en Belgique de l'armée d'aile droite allemande, composée de 5 ou de 7 corps. Elle partirait de la base Saint With-Trèves, et, couverte vers Malmédy par une forte flanc-garde, aborderait notre frontière sur le front Sedan-Carignan-Stenay, vers le seizième jour de la mobilisation.

Bien qu'on en ait parlé, nous ne croyons pas à un coup de main tenté sur Anvers au début de la guerre : le morceau serait un peu dur à avaler, et les Allemands ne commettraient pas la grosse maladresse de risquer un échec qui les affaiblirait moralement et matériellement, et les forcerait à immobiliser devant cette place au moins deux corps d'armée.

Nous ne croyons pas non plus qu'ils passent sur la rive

gauche de la Meuse, malgré les facilités qu'ils auraient, paraît-il, pour entrer à Liége presque sans coup férir[1]. Le terrain de la rive droite, Condroz, Famenne, Ardennes, quoique plus difficile, ne présente aucun obstacle sérieux : dix bonnes routes le traversent en venant du nord-est. A défaut de convois automobiles, les troupes qui les utiliseraient seraient ravitaillées par cinq voies ferrées.

Cette marche au sud de la Meuse, respectant les forteresses de la Belgique et se bornant à emprunter une partie de son territoire, aurait l'avantage de réduire au minimum l'atteinte à sa neutralité et d'inviter les Belges à garder une attitude expectante. N'étant pas attaqués, pourquoi attaqueraient-ils?

Néanmoins, pour que les Allemands se risquent ainsi à défiler sous la menace d'une armée, dont l'intervention serait facilitée par l'existence de têtes de ponts comme Liége et Namur, il faut qu'ils la tiennent pour une quantité parfaitement négligeable, ou qu'ils se croient sûrs d'avance de son indifférence en présence de la violation du sol national.

Ces présomptions ont-elles un fondement réel? C'est le secret des Cours et des Chancelleries[2]. Mais, depuis quelques mois, cette idée de passivité a été, à plusieurs reprises, mise en avant par les Belges eux-mêmes. Au printemps de 1911, au cours d'un voyage que fit en France et en Belgique le correspondant militaire de Pall Mall Gazette, pour étudier sur place les conditions de la coopération des forces britanniques avec les nôtres, il recueillit en Belgique des aveux d'une franchise déconcertante[3] :

Si l'Angleterre avait une armée assez forte pour appuyer sa garantie, et prête à remplir sa tâche, alors nous ferions de notre

1. Cf. l'article signé « Landrecies », dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 1er mai 1912, et les révélations faites au Parlement belge sur l'absence de matériel et de munitions dans cette place.

2. Après la mort de Léopold II, les journaux ont parlé d'une entente formelle entre lui et l'empereur Guillaume, prix de l'appui donné par l'Allemagne à la Belgique au moment où celle-ci fut inquiétée par l'Angleterre au sujet du Congo.

3. *Pall Mall Gazette* du 15 mars 1911. Ces paroles, portées devant le Sénat belge, y ont soulevé de vives protestations ; mais la personnalité du lieutenant-colonel A. Pollock, directeur de la plus importante des revues militaires anglaises, en garantit l'exactitude. Il les a d'ailleurs reproduites dans un article du *Nineteenth Century*.

mieux pour nous acquitter de la nôtre dès l'arrivée des forces britanniques... Nous déclarerons notre neutralité dans une note aux Puissances, mais nous ne ferons pas davantage... Nous ne tirerons pas un coup de fusil pour la défense de notre neutralité : cela ne servirait à rien. Nous attendrons les événements, et, quand nous serons capables de discerner clairement quel sera le plus fort, nous nous joindrons à lui. Nos inclinations sentimentales peuvent nous faire pencher d'un côté ou de l'autre, mais nous devons songer avant tout à la Belgique : notre sécurité propre nous importe plus que tout le reste.

Plus récemment, un général de cavalerie belge publiait sous un anonymat transparent une brochure qui souleva en Belgique aussi bien qu'en France une légitime émotion[1]. Voici l'exposé de sa thèse.

Il débute par un tableau peu flatteur du parlementarisme belge, incompétent et indifférent aux questions de défense nationale. Puis il établit que la neutralité perpétuelle, imposée à la Belgique en 1831 pour les besoins de l'équilibre européen, et non pour son avantage propre, n'est plus pour elle qu'un vestige de servitude dont elle doit demander la suppression. D'autant plus que cette neutralité est toujours à la merci d'une violation possible. L'organisation militaire des Belges doit donc les mettre en état de résister aux aggressions dirigées contre leur indépendance. Il leur faut pour cela une armée de campagne fortement organisée, méthodiquement entraînée, manœuvrière, animée d'un esprit offensif. Cette armée tirerait des avantages considérables des conditions particulières où elle serait appelée à opérer, étant favorisée par un réseau ferré et routier d'une exceptionnelle densité, et appuyant ses manœuvres sur de solides bases fortifiées. D'ailleurs les forteresses sont faites uniquement pour l'armée de campagne, et celles qui par leur situation ou pour tout autre motif ne pourraient pas contribuer, le cas échéant, à renforcer son action, doivent être déclassées au plus tôt.

Ceci posé, et c'est là que la discussion devient intéressante pour nous, l'auteur examine l'éventualité de la violation du territoire belge par un des belligérants, et s'élève avec force

1. *Situation de la Belgique en prévision d'un conflit franco-germain*, par O. Dax. Bruxelles, 1912.

contre la solution d'après laquelle la Belgique se déclarerait contre le premier envahisseur. Sa fortune serait ainsi liée à celle de la partie adverse, et au cas où celle-ci se trouverait la plus faible, le pays subirait toutes les rigueurs de la défaite. La question est donc pour la Belgique de se ranger du côté du plus fort : il ne s'agit pas pour elle de se laisser guider par les événements, mais de les diriger. Donc, puisque les rassemblements ennemis à sa frontière, que ce soit ceux de Lille, Maubeuge, Mézières, ou ceux d'Aix-la-Chapelle, Malmédy, Saint-With sont également menaçants, elle peut, avant la violation de son territoire, se tourner du côté qui lui plaît.

Reste à déterminer celui des deux adversaires qui présente le plus de garanties pour le succès final : l'auteur de la brochure écrit que jusqu'à ces derniers temps il n'eût pas hésité à donner la préférence « au puissant Empire germanique, plutôt qu'à la République française, divisée et livrée à une politique intérieure de haine et de discorde. En serait-il encore de même aujourd'hui?... Peut-être, bien que, cependant, l'attitude correcte et patriotique de la France durant les pourparlers relatifs à la question marocaine puisse donner à réfléchir sur ce sujet. »

Enregistrons cet éloge de notre réveil national : éloge d'autant plus précieux que celui qui nous l'adresse nous juge sans indulgence. Il a parfaitement discerné le point faible de nos institutions militaires : l'antinomie existant entre la toute-puissance populaire et la hiérarchie, d'essence aristocratique dans le vrai sens du terme : le pouvoir au meilleur. Faisons aussi notre profit de l'avertissement qu'il nous donne de ne pas nous laisser aller à l'illusion de la paix à tout prix.

Pour être renseigné sur la valeur respective de ses deux voisins, continue l'auteur de la brochure, la Belgique doit entretenir des attachés militaires auprès de ses légations, et envoyer des officiers suivre alternativement les manœuvres françaises et allemandes. Le reste de la brochure est consacré à des considérations stratégiques inspirées par la plus saine doctrine; elles concluent à la suppression, comme inutile, de la place de Liége, et au maintien de celle de Namur, qui doit servir de point d'appui à l'armée de campagne.

Commentant ces idées, le *Journal de Bruxelles*, grand organe

catholique, fait observer que « toutes les facultés inhérentes au libre exercice de la souveraineté échappent à la Belgique dès l'ouverture d'un conflit, par suite de la sujétion draconienne de faire respecter sa neutralité par la force contre qui que ce soit. Que ferons-nous, se demande-t-il, si l'Angleterre, la France ou la Prusse réclamait le droit d'occuper notre pays, sous le prétexte de tenir ses engagements, et de défendre notre neutralité menacée? »

Enfin, nous trouvons une déclaration caractéristique dans un article publié par la *Tribune Nationale*, organe militaire et colonial, sous la plume du major Girard. Le titre même : *La Belgique entre la Triplice et la Triple Entente*, en indique suffisamment le sujet. Il y est dit que la meilleure des politiques que pourrait adopter la Belgique serait certainement de conclure une alliance défensive et offensive avec l'un des deux groupes d'États en lesquels l'Europe se divise, après avoir, bien entendu, pesé leurs chances respectives de succès.

Certes, ces opinions ne sont pas générales en Belgique ; elles ont donné lieu à des protestations, et le roi lui-même, prenant la parole le 23 juin dernier à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire des Grenadiers, a affirmé le devoir pour le pays de faire respecter sa neutralité. Mais le fait même qu'elles sont discutées est un symptôme auquel nous devons attacher de l'importance, parce qu'il prouve l'existence d'un parti tout prêt à accepter cette solution. Il nous empêche, en tout cas, de partager l'optimisme de quelques écrivains militaires français, qui, d'ores et déjà, font entrer l'armée belge dans leurs combinaisons. En aurait-elle la bonne volonté, qu'elle est, pour le moment, trop faible pour jouer un rôle.

Dans ces conditions, l'arrivée des Anglais en Belgique ne se comprendrait que si elle devait décider les Belges à sortir de leur attitude passive et à prendre parti contre les Allemands. Encore présenterait-elle l'inconvénient de fournir à ceux-ci une excuse et un prétexte pour violer la neutralité belge. Enfin, on peut se demander si, même dans ce cas, une menace sur le flanc droit de l'ennemi aurait l'importance stratégique escomptée par certains. Il n'est pas douteux que les Allemands ne rechercheraient pas des résultats décisifs de ce côté, et se contenteraient de se couvrir par une

flanc-garde, proportionnée au nombre et à la valeur de l'adversaire; elle userait, pour le contenir, de toutes les ressources que donne le combat en retraite, de manière à laisser au gros de l'aile droite sa liberté de marche et de manœuvre pour lui permettre de prendre part à la grande bataille. L'armée allemande se trouverait affaiblie, mais d'une manière insuffisante. Et si elle obtenait le succès en France, les forces britanniques, même unies aux belges, ne peseraient pas lourd devant elle et risqueraient de jouer sur le continent le rôle d'otage que les Anglais redoutent par-dessus tout.

L'essentiel, pour eux, est de coopérer aux batailles décisives plutôt que de tenter une diversion incertaine dans ses résultats. De la sorte, ils se conformeront au principe qui veut que toutes les forces soient en mesure d'agir réunies. Il est permis aussi de penser que leur valeur se trouvera accrue du fait même qu'ils combattront à nos côtés.

*
* *

La place des Anglais est donc marquée à notre aile gauche. Qu'ils nous apportent le concours d'une partie seulement de leur corps expéditionnaire, ou de leurs 156 000 hommes, cet appoint de 2, 3, ou 4 corps d'armée nous sera précieux pour pallier la faiblesse provenant de notre infériorité numérique. Non pas que la victoire aille toujours aux gros bataillons : admettre cette idée, ce serait refuser toute valeur aux autres éléments de succès : génie du chef, instruction des troupes, qualité de l'armement, forces morales, puissance de la manœuvre; mais, si l'histoire nous montre que les victoires les plus éclatantes ont été remportées par des armées inférieures en nombre, mais supérieurement commandées, et animées de ce souffle guerrier auquel rien ne résiste, elle nous rappelle aussi que souvent les troupes les plus vaillantes ont été écrasées par le poids des masses de l'adversaire, et ont été vaincues par l'arrivée de renforts ennemis qui achevaient de les submerger.

Il ressort d'un calcul bien simple à établir que nous avons, vis-à-vis des Allemands seuls, une infériorité de plusieurs corps d'armée; les formations nouvelles que va leur donner la loi

récemment votée par le Reichstag l'accroîtront bientôt. Peu importe qu'elle soit deux ou trois corps, ou plus forte encore; les discussions auxquelles on se livre pour chercher à déterminer ce nombre peuvent être utiles aux militaires, pour servir de base à des travaux d'étude; elles n'ont pour le public qu'un intérêt restreint, parce qu'elles reposent toutes sur des éléments inconnus qui leur donnent un caractère hasardé, je veux dire le secret de notre propre concentration et de celle des Russes, et de l'attitude des Italiens. Les études récentes du colonel Boucher et du général Maitrot ont présenté la question sous ses différentes faces. Nous n'y reviendrons donc pas; mais nous pouvons affirmer que la présence des Anglais à notre aile gauche nous apporterait une aide précieuse. Dès l'instant qu'ils ont pris pied sur notre territoire, rien de plus facile à concevoir que leur arrivée sur le front. Il s'agit seulement d'aller vite, et, pour cela, d'utiliser dans la plus large mesure les chemins de fer conduisant des côtes de la Manche à la frontière belge ou sur la Meuse; le débarquement s'effectuera donc dans tous nos ports, du Havre à Dunkerque. La simple inspection de la carte montre quelles sont les voies ferrées qui les amèneront à pied d'œuvre.

Il importe qu'ils puissent se trouver en mesure de participer à la bataille qui mettra aux prises le gros des masses opposées. Si l'on admet comme exacts les calculs établis dans les études déjà citées, elle peut se livrer à partir du seizième jour de la mobilisation. C'est donc pour cette date que les Anglais devraient être en ligne à nos côtés.

Nous avons lieu d'espérer qu'ils le pourront; lord Haldane a consacré au perfectionnement du corps expéditionnaire autant d'efforts qu'à la création de la Territoriale, et, depuis quelques mois, l'État-major anglais a réalisé une avance considérable dans la préparation d'une mobilisation rapide, qui n'avait jamais été envisagée jusqu'à présent, le corps expéditionnaire étant destiné plutôt à une expédition coloniale qu'à une intervention militaire sur le continent. Nous savons déjà qu'une grave lacune a été comblée par les mesures prévues pour la réquisition dans le plus bref délai des 50 000 chevaux dont il a besoin [1].

1. Signalons encore la publication, à la fin de décembre 1911, d'un

Mais il subsiste une difficulté : la proportion considérable des réservistes entrant dans la composition des unités d'infanterie, qui rendrait nécessaire une assez longue période d'entraînement pour leur donner l'homogénéité sans laquelle une troupe demeure incapable de rendre des services. L'effectif de guerre du bataillon, si l'on déduit les isolés laissés au dépôt, est de 979 hommes, dont 470 du service actif et 529 réservistes[1]. Cette proportion de réservistes ne serait pas beaucoup plus forte que chez nous dans les corps qui ne sont pas troupes de couverture; mais la plupart de ces hommes ont quitté le service actif depuis quatre ans et plus, ce qui entraîne une infériorité sérieuse. Enfin, au lieu de revenir dans la compagnie où ils ont déjà servi et où ils retrouveraient les officiers et les sous-officiers qui les ont instruits, ils sont incorporés dans des unités dont ils ne connaissent ni les chefs, ni les hommes, perdant ainsi le bénéfice matériel et moral de l'encadrement, facteur essentiel de la valeur d'une troupe composée d'éléments actifs et de réserve. Cette valeur n'atteint son maximum que lorsque la fusion est faite entre ces éléments, et dans ces conditions, elle demanderait un temps appréciable, — six semaines, disent les Anglais.

Dans un article du *Nineteenth Century* qui fit beaucoup de bruit au mois d'octobre dernier, le lieutenant-colonel Pollock estime que la présence des réservistes dans les unités ne peut que les affaiblir, tant qu'ils ne se sont pas amalgamés, et il préférerait emmener à leur place les soldats âgés de moins de vingt ans. Le règlement prévoit que ceux-ci doivent être laissés « at home », en cas de départ du corps expéditionnaire; mais ce n'est pas qu'ils soient moins bons soldats que les autres, c'est qu'on les juge trop jeunes pour supporter les fatigues d'une expédition coloniale. Cette raison ne subsiste pas

règlement sur l'exécution de réquisitions en pays ennemi et civilisé, qui faisait complètement défaut jusqu'ici. Ce sont des indices prouvant que l'éventualité d'une campagne continentale est envisagée.

1. Voici comment le correspondant militaire du *Times* arrive à ce chiffre de 470 : l'effectif de paix, 777 hommes, n'est jamais atteint, et 560 seulement y sont âgés de vingt ans, donc considérés comme aptes à partir en campagne; de ceux là, 15 encore sont à déduire, comme ayant moins de six mois de service. Chaque bataillon passerait 50 hommes aux unités d'infanterie montée, ce qui réduit le total à 495. On compte enfin 5 p. 100 d'indisponibles au dernier moment, ce qui n'est pas exagéré.

dans le cas d'une campagne en France. Le colonel Pollock estime même que, plutôt que de risquer d'arriver trop tard, il vaudrait mieux embarquer immédiatement, telle qu'elle est, la division d'Aldershot. Sa présence à côté de nos troupes de couverture aurait en France un prodigieux effet moral. Quant aux autres divisions, elles arriveraient le plus tôt possible, et rien ne serait compromis si elles ne se trouvaient pas en ligne pour la première bataille. Malgré la volonté des Allemands de frapper dès le début un coup décisif, le sort de la prochaine guerre ne sera pas décidé par le premier choc : d'autres suivront, où la fortune des armes pourra tourner, et la victoire restera au plus tenace. Comment nier la valeur du renfort que nous apporteraient alors trois ou quatre corps d'armée de troupes fraîches, et d'une bravoure à toute épreuve?

Pour l'écrivain militaire anglais, la situation se présente très nettement : il ne saurait y avoir aucune hésitation de la part de son pays à nous assister en cas de guerre continentale, car, dit-il, « la défense de l'Angleterre est la défense de la France; notre existence dépendra de l'envoi immédiat sur le continent de tous les hommes disponibles pour aider la France, car si nous ne nous décidions pas à défendre Londres sur les champs de bataille continentaux, nous aurions bientôt à le faire sur les collines du Surrey et dans les plaines de l'Est[1] ». Mais tous les concitoyens du lieutenant-colonel Pollock ne sont pas aussi convaincus de cette nécessité, et l'idée est encore vigoureusement combattue.

Il y a d'abord tout un parti qui ne veut pas entendre parler d'intervention : c'est celui qui protestait naguère contre l'idée d'une alliance « incapable de rien ajouter à la force de la France ni à celle de l'Angleterre ». L'objection principale que la plupart des radicaux opposent à l'alliance, vise la politique intérieure autant que l'extérieure : ils redoutent qu'elle ne donne un nouvel argument aux partisans de la conscription; par contre-coup, la solide armée ainsi constituée serait pour les diplomates une tentation constante d'intervenir dans les

1. *Pall mall Gazette*, mars 1911; *Outlook*, 10 février, 25 mai et 15 juin 1912; le *Morning Post* et l'*Observer* s'expriment également en termes aussi catégoriques.

affaires européennes [1]. Nous n'insisterons pas sur ce point, ne voulant faire d'incursions, ni sur le terrain politique ni sur le terrain diplomatique.

Mais ceux mêmes qui reconnaissent à l'Angleterre le devoir de donner à la France l'appui de ses soldats considèrent qu'elle ne le peut pas, au début de la guerre : « L'armée territoriale, disent-ils, est incapable de remplir sa tâche avant plusieurs mois d'entraînement; et le départ du corps expéditionnaire laisserait le territoire national exposé sans défense aux dangers d'un débarquement. Il est donc impossible de songer [2] à l'envoi de l'armée régulière au dehors avant que ce pays n'ait plus à craindre aucun risque d'invasion, et il faut pour cela que la flotte ait conquis la maîtrise de la mer. »

L'affirmation que l'armée territoriale [3] serait incapable de repousser une invasion prouve que l'œuvre réalisée par lord Haldane n'inspire pas grande confiance aux Anglais. L'étude parue ici-même il y a quelques mois [4] montre que l'extrême bonne volonté et le patriotisme dont sont animés les Territoriaux ne suffisent pas à remédier aux faiblesses de l'institution.

Gardons-nous d'en conclure que la sécurité des Iles Britanniques soit pour cela compromise, car, tant que la flotte anglaise n'aura pas été détruite, elles restent à l'abri de l'invasion. En France, nous avons de la peine à nous figurer à quel point cette inquiétude préoccupe l'opinion anglaise, toujours demeurée, semble-t-il, sous le coup de la « grande terreur » de 1804. Cette terreur, entretenue par la presse, provoque aussi dans le Parlement des questions précises, adressées aux Ministres, et auxquelles ceux-ci s'efforcent de répondre de leur mieux.

L'avis du Gouvernement a varié. M. Balfour déclarait en 1905 que la possibilité d'une invasion ennemie devait être absolument rejetée. Depuis, M. Asquith et lord Haldane

1. *Daily Chronicle*, 26 mai 1912.

2. On a même écrit : « Le fait d'y songer ne saurait être que l'œuvre d'un fou ou d'un malfaiteur... »

3. 270 000 hommes, auxquels il faut joindre 56 000 soldats de l'armée active âgés de moins de vingt ans ou ayant moins de six mois de service; 35 000 réservistes réguliers; 55 000 réservistes spéciaux.

4. *Revue de Paris*, 1er mars 1912.

lui-même ont reconnu[1], après avoir consulté le comité de Défense impériale, que le débarquement d'un corps de 70 000 hommes pouvait réussir. La question est de celles auxquelles il est bien difficile de répondre avec certitude, l'expérience des guerres passées montrant qu'une opération de ce genre comporte une part considérable de hasard et de chance.

Ceux qui prétendent qu'il serait aisé aux Allemands de jeter sur le territoire anglais l'équivalent de deux corps d'armée invoquent les facilités que leur donnent les paquebots modernes à grande vitesse et grande capacité. Il est vrai que les côtes orientales de l'Angleterre sont à douze ou quinze heures des bouches de l'Ems, et lord Charles Beresford — un pessimiste — a pu dire que la sécurité de l'Angleterre se trouvait à la merci d'une journée de brouillard; mais il ne faut pas oublier qu'en pareil cas, les progrès de la science et de l'industrie favorisent le parti de la défense autant que celui de l'attaque : la télégraphie sans fil, pour signaler l'approche des transports de l'ennemi, les sous-marins pour les couler, compensent amplement les avantages que pourraient donner les paquebots de Hambourg et de Brême. On ne peut pas non plus négliger les batteries de côtes et la défense mobile : les estuaires et les ports anglais sont fortifiés, et l'on ne voit guère, en pays ennemi, un débarquement de troupes s'effectuant en dehors des ports importants. Les Anglais n'ont pas manqué de tirer des conclusions rassurantes de ce qui s'est passé à Tripoli au moment de l'attaque des Italiens[2] : les Turcs n'ont fait aucune tentative pour gêner l'opération, traversée et débarquement; la côte africaine était beaucoup plus favorable que la partie des côtes anglaises sur laquelle on suppose que les Allemands descendraient; néanmoins il a fallu trois semaines aux Italiens pour embarquer, transporter et débarquer 35 000 hommes. Dans ces conditions, quelle chance de succès aurait cette invasion de 70 000 hommes, dont on parle, même si le gros de la flotte se trouvait éloigné? Les torpilleurs et les sous-marins de la défense côtière suffiraient à l'empêcher.

1. En particulier le 29 juin 1909. Cette affirmation a été plusieurs fois répétée depuis.

2. *Contemporary Review*, janvier 1912, « L'invasion de Tripoli : une leçon rassurante pour la Grande-Bretagne. »

Malgré les précautions minutieuses prises par les Japonais pour préparer le débarquement en Corée de la deuxième armée, les opérations de mise à terre ont demandé exactement neuf jours. Or elle comprenait trois divisions et une brigade d'artillerie, en tout 64 000 hommes, c'est-à-dire un effectif moindre que celui qui serait nécessaire pour tenter raisonnablement une invasion de l'Angleterre.

C'est en s'appuyant sur ces arguments que l'amiral Wilson, premier lord de l'Amirauté, avait, en janvier 1910, démontré l'impossibilité de l'invasion. Son rapport, publié en appendice du livre du général Jan Hamilton contre le service obligatoire, était peut-être légèrement tendancieux, car il devait servir d'argument pour prouver l'inutilité de la conscription. Il donna lieu à une réfutation spirituelle de la part du correspondant militaire du *Times* qui emprunta à cette occasion la plume d'un fantaisiste colonel de l'État-major allemand, « von Donner und Blitzen ». Il démontre que les transports allemands passeront en se jouant au travers des sous-marins et torpilleurs anglais, tandis que les cuirassés attireront sur eux les coups de la flotte britannique. Néanmoins, l'exposé de l'amiral Wilson est sérieux. Il faut reconnaître qu'un « raid », s'il n'est pas absolument impossible, — Bonaparte a bien traversé deux fois la Méditerranée en échappant à Nelson, — présente du moins de bien faibles chances de succès en présence de l'organisation de la défense anglaise.

« Pour se rendre compte des difficultés qu'aurait à surmonter un envahisseur, rappelons-nous que tous les navires naviguant dans les eaux anglaises, qu'il s'agisse de la mer du Nord, de la Manche, etc., sont en communication par télégraphie sans fil avec l'Amirauté et avec le commandant en chef. Qu'une flotte de transports soit donc signalée en un point quelconque par un simple croiseur, par un simple navire marchand, aussitôt un mouvement de concentration se produit.

» Supposons que, par une chance extraordinaire, les transports des envahisseurs atteignent la côte. Avant que la moitié des troupes qu'ils transportent aient pu débarquer, les sous-marins fondent sur eux et les coulent. En plus des sous-marins, les contre-torpilleurs sont toujours assurés d'être en force, soit dans les ports de la côte, soit à portée d'un appel du télé-

graphe sans fil. Car, en plus des contre-torpilleurs affectés à la défense des côtes, la façon dont se relèvent les navires du même type affectés au service de haute mer assure toujours leur présence en bon nombre, soit à leurs bases respectives, soit qu'ils soient en train d'aller vers leur poste ou d'en revenir, à portée de ces bases.

» Les contre-torpilleurs, bien que n'étant pas spécialement désignés pour cet objet, forment donc toujours, de concert avec les sous-marins, une deuxième ligne de défense très efficace au cas improbable où une deuxième ligne de défense deviendrait nécessaire.

» Plaçons-nous dans la situation du chef qui a à diriger une tentative d'invasion :

» 1° Il doit d'abord aviser aux moyens de prendre la mer sans que la nouvelle de son départ filtre de quelque façon.

» 2° Il doit songer qu'en un point quelconque à portée du télégraphe sans fil, nous avons des croiseurs et des cuirassés en nombre double de ceux qu'il peut rassembler, et, en plus de cela, que nous avons des essaims de contre-torpilleurs ;

» 3° La position de ces navires change sans cesse. Les renseignements du commandant envahisseur sont des probabilités très vagues et très incertaines. Les transports couvrant plusieurs milles carrés doivent montrer des feux, leur propre sûreté l'exige, ils sont donc visibles de nuit comme de jour.

» 4° Nombre de transports envahisseurs ne vont pas à plus de 10 ou 12 nœuds. Impossible donc, si l'ennemi survient, de s'échapper à renfort de vitesse.

» 5° L'envahisseur est-il signalé par l'un de nos contre-torpilleurs, ce contre-torpilleur n'a pas de difficultés à éviter les cuirassés et à torpiller les transports.

» 6° Un stratagème réussirait-il à égarer au loin une partie de notre flotte? Peut-être! Supposons donc que la moitié de notre flotte s'égare, l'autre moitié avec les contre-torpilleurs et les sous-marins suffirait à couler la plus grande partie des transports, même si la plus grosse flotte que le commandant étranger pût assembler était là pour les soutenir.

» Les deux flottes combattraient, tandis que contre-torpilleurs et sous-marins torpilleraient les transports.

» Prenant tous ces faits en considération, je conclus, dit

l'amiral Wilson, à l'impossibilité pratique d'une invasion, même d'une invasion de 70 000 ennemis. »

En somme, ce raisonnement se tient parfaitement. Le tort de l'amiral fut de vouloir le généraliser pour en conclure l'impossibilité de faire passer en France le corps expéditionnaire. Quand, au mois de septembre dernier, la question fut étudiée par l'Amirauté et l'État-major général, en sa qualité de premier lord naval, il refusa d'assumer la responsabilité du transport immédiat, alléguant la doctrine toujours soutenue par les marins anglais : une opération de ce genre n'est réalisable que lorsque la flotte a délivré à l'armée son passeport, c'est-à-dire gagné la maîtrise complète de la mer, en détruisant les escadres ennemies ou en les bloquant.

Cette théorie, admissible à la rigueur dans le cas d'une traversée importante, s'il s'était agi, par exemple, d'envoyer des troupes en Danemark ou en Russie, n'est pas applicable à celle d'un détroit comme le Pas-de-Calais, large de 21 milles et facile à défendre. Les navires ennemis seront toujours signalés assez longtemps d'avance pour que les transports puissent se mettre à l'abri dans un des ports anglais ou français. Mais cette question du « commandement de la mer » a passionné l'opinion en Angleterre à un degré tel qu'elle mérite que nous nous y arrêtions [1].

Il importe d'abord de définir d'une façon précise l'expression couramment employée : avoir le commandement de la mer.

Ce n'est, dit le correspondant naval du *Times*, qu'une expression purement stratégique, qui implique l'état de guerre et n'a par elle-même aucune signification en temps de paix. Même en temps de guerre, aucune puissance ne possède le commandement de la mer ou ne peut l'exercer d'une manière effective, qu'après l'avoir gagné, soit à la suite d'une bataille heureuse, soit grâce à des dispositions stratégiques qui contraignent l'ennemi, intimidé par le déploiement de forces supérieures, à vider la place. On n'occupe pas la mer comme on occupe un territoire; elle reste un domaine commun à toutes les nations, sur lequel se croisent les voies de communication.

1. *Times* du 4 janvier 1912; *United Service Magazine*, janvier, février, mars 1912.

Puisque par l'occupation en forces suffisantes de certains points essentiels de ces voies, qui en sont comme les carrefours, l'ennemi peut en interdire l'usage au commerce maritime ou aux transports de troupes, le seul moyen de s'assurer le passage est de le déloger ou de le battre.

Le commandement de la mer représente strictement « le contrôle complet et effectif des communications maritimes »; tant qu'il est disputé, les opérations des deux partis sont limitées par la condition qu'aucun des deux ne peut exercer un plein contrôle sur les communications de l'autre. « Je considère que j'ai la maîtrise de la mer, dit l'amiral sir Geoffrey Hornby, lorsque je puis dire à mon Gouvernement qu'il peut envoyer une expédition où il voudra sans avoir à craindre aucune intervention de la flotte ennemie. »

Il arrive d'ailleurs que la Puissance à qui sa supériorité navale donnerait la maîtrise de la mer la perde par suite d'une faute stratégique; ainsi, pendant la Guerre de l'Indépendance américaine, le Gouvernement anglais a gardé la flotte dans les eaux territoriales, au lieu de l'envoyer attaquer les transports français qui traversaient l'Atlantique; pendant la guerre de Crimée, l'escadre russe de la mer Noire n'est pas intervenue, bien qu'elle fût assez forte pour gêner considérablement le débarquement des troupes alliées en Crimée.

Ces exemples montrent le point faible de la définition donnée plus haut. Mais, écartant pour elle-même et pour l'adversaire toute hypothèse d'une faute stratégique, l'Amirauté exige une victoire décisive comme condition indispensable à la sécurité du transport de l'armée. On n'a pas manqué de lui répondre qu'à ce compte, tout mouvement de troupes hors des îles Britanniques serait impossible tant qu'il resterait aux Allemands un seul torpilleur flottant à la surface des mers! Se laisserait-elle intimider par les fanfaronnades des Allemands, qui se font forts de mettre obstacle à la traversée, et disent que « plutôt que d'être obligés d'opposer sur terre au corps expéditionnaire une force égale, il vaudrait mieux l'empêcher de débarquer? » Cette attitude de l'Amirauté en septembre 1911 contraste singulièrement avec la confiance magnifique que le peuple conserve en la supériorité navale de l'Angleterre, malgré les progrès des armements allemands. Pour « l'homme de la rue », les dread-

noughts britanniques ne feront qu'une bouchée des escadres ennemies; d'ailleurs, celles-ci n'oseront pas les affronter, et on n'aura que la peine de les bloquer dans leurs ports.

Le refus de l'Amirauté de se charger de l'entreprise qu'on lui demandait était également fondé, a-t-on dit, sur le fait que le départ de toute l'armée régulière, en compromettant la sécurité du territoire, accroîtrait les difficultés de la défense des côtes au point de gêner les combinaisons stratégiques de la flotte.

L'erreur de doctrine est ici fondamentale. C'est l'amiral Mahan qui a jadis soutenu l'idée que le premier objectif de la flotte doit toujours être la flotte ennemie; mais, à vouloir l'appliquer strictement, on risque de prendre pour le but ce qui n'est qu'un moyen. Les Américains n'ont pas fait de la flotte espagnole leur premier objectif, et les Japonais ont mis leurs transports en route avec des risques plus grands encore, avant même que leur flotte eut reconnu Port Arthur. En réalité, la mission de la flotte est subordonnée au but stratégique général. Dans le cas qui nous occupe, il faut tout d'abord faire passer le corps expéditionnaire sur le continent. Le premier objectif de la flotte est alors d'assurer le succès de cette opération en empêchant l'ennemi d'approcher de la zone où elle doit s'effectuer. Jamais il ne s'agit pour elle de rechercher le succès pour son propre compte; elle n'a qu'à coopérer, avec l'armée, à l'exécution du plan de campagne que le Gouvernement a dû élaborer dans le temps de paix.

C'est précisément ce qui n'avait pas été fait en Angleterre, puisque au moment de la dernière crise, les membres du Cabinet se trouvèrent en désaccord sur le mode d'action des forces de terre et de mer. Cette alerte eut l'avantage d'appeler l'attention sur ce grave défaut d'organisation. Le Gouvernement n'hésita pas à prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Le 26 octobre, à la veille de la rentrée du Parlement, M. Winston Churchill remplaçait comme premier lord de l'Amirauté M. Mac Kenna, qui prenait sa place au ministère de l'Intérieur.

Un des premiers actes du ministre fut de modifier la composition, et, par suite, l'esprit du *Board* de l'Amirauté. Le nouveau Conseil pourrait ainsi travailler en complète unité de vues à l'étude des questions d'organisation dont la mise au

point s'imposait comme urgente. Le départ du premier *Sea Lord*, l'amiral Wilson, mis à la retraite six mois avant d'être atteint par la limite d'âge, fut d'autant plus remarqué qu'on lui attribuait la principale responsabilité de l'opposition faite au transport immédiat en France de l'armée. On dit aussi que le Gouvernement n'avait pas été satisfait des dispositions adoptées pour la flotte au moment de la crise; on critiquait notamment la dispersion des escadres, jugée dangereuse pour la sécurité nationale[1]. M. Churchill démentit officiellement ces bruits à la Chambre des Communes, et le *Times* en appela, contre les théories stratégiques de la foule, à l'autorité de spécialistes tels que M. Corbett et l'amiral Mahan[2].

La vérité semble être que l'on avait reconnu la nécessité d'avoir des hommes nouveaux pour appliquer des idées nouvelles. Ceux-ci se mirent à l'œuvre sans tarder et commencèrent par la création d'un État-Major de guerre naval. (Naval War Staff). La réforme était demandée depuis longtemps dans les milieux maritimes; elle avait fait l'objet d'une série de six articles parus dans le *Times*, en février et mars 1910; l'amiral Charles Beresford en avait exposé la nécessité à plusieurs reprises, et tout récemment encore, dans un discours prononcé à Portsmouth, il avait pris acte des derniers événements pour en réclamer la réalisation immédiate.

Il obtint satisfaction, et le 8 janvier, le décret organisant l'État-major naval était publié. Il se compose de trois sections : la section des renseignements (déjà existante); la section de la préparation des opérations, chargée de dresser un plan de campagne pour chacun des cas pouvant se présenter; enfin, une troisième section, dite de mobilisation, à qui revient la tâche d'examiner en détail les mesures à prendre pour mener à bien le plan de campagne soumis par la deuxième section.

Cette création donnait à la marine « le cerveau » qui coordonnerait les efforts de tous en vue de la préparation à la guerre; elle allait assurer, entre la marine et l'armée, l'intime

1. Cf. la brochure allemande du Comte de Gersdorff : *La préparation à la guerre de la flotte anglaise en 1911*. Berlin, 1912.

2. Dans un meeting unioniste, tenu à Leicester, l'amiral Charles Beresford a déclaré que les explications données par M. Churchill étaient *ridicules, illogiques* et *enfantines*.

coopération indispensable. Séparées par des cloisons étanches, il leur était impossible de travailler en commun : de là des divergences de conception que M. Balfour signalait et déplorait dès 1905 et qui venaient de s'affirmer avec une irrésistible évidence. Désormais, les deux États-majors chercheront de concert la solution des grands problèmes intéressant la défense nationale, et s'ils ne peuvent pas se mettre d'accord, alors interviendra le Comité de Défense impériale, que lord Haldane considérait comme le lien nécessaire entre la flotte et l'armée [1].

Mais ce comité de Défense impériale, véritable Conseil de cabinet auquel sont adjoints des membres consultants techniques, et qui est présidé par le premier ministre, porte en lui un germe de faiblesse : c'est l'instabilité ministérielle. Les idées du Cabinet d'aujourd'hui ne sont pas celles du cabinet de demain. La continuité des vues n'est sauvegardée que par l'existence du Secrétariat permanent; malgré sa faiblesse numérique, cet organe ressemble beaucoup plus à un véritable État-major impérial que le corps actuellement désigné sous ce nom. Aussi les écrivains militaires anglais voudraient que son développement fût assuré sur des bases plus larges, de sorte qu'il pût joindre à ses fonctions présentes la direction générale, sous l'autorité du Cabinet, des forces militaires et navales agissant en commun. Le chef de cet État-major général impérial ainsi reconstitué serait alternativement un militaire et un marin.

Même en attendant cette réforme, le progrès réalisé est assez sensible pour que l'on soit à peu près assuré contre le retour des regrettables dissentiments qui se sont produits l'automne dernier. L'intervention de l'armée anglaise sur le continent est un acte diplomatique et militaire trop grave pour que l'exécution en soit abandonnée à l'inspiration de la dernière heure. Si le Gouvernement en décide ainsi, d'accord avec le Comité de Défense impériale, il faut que la tâche respective de l'armée

1. Le Comité de Défense impériale a été créé en 1904. Il comprend comme membres permanents sept ministres, deux représentants de la Marine, deux représentants du Ministère de la Guerre; en outre, plusieurs membres adjoints choisis parmi des personnalités éminentes de l'armée et de la marine; enfin, un secrétariat permanent, composé d'officiers des armées de terre et de mer, du grade de capitaine, et de fonctionnaires coloniaux

et de la flotte soit arrêtée dans tous ses détails. Selon le mot de Pitt, elles doivent être maniées comme une seule arme dont l'une serait la lame et l'autre la poignée.

Sur le principe même de la coopération, nous dirons avec l'*Observer* que, si l'Angleterre se bornait, en cas de guerre, à nous proposer de défendre nos côtes, ce serait nous faire une offre dérisoire. Ajoutons que l'on exagère l'importance du rôle qu'elle pourrait jouer en affamant l'Allemagne par l'arrêt de son commerce maritime. « Quelque désagréable que cette constatation soit pour eux, écrit le comte Reventlov, dans la *Deutsche Tages Zeitung*[1], les Français doivent se convaincre que la population allemande peut, en cas de nécessité, tirer ses ressources alimentaires de son propre territoire. » Cette assertion est contredite par celle de M. Arthur Von Gwinner, directeur de la *Deutsche Bank*, d'après lequel l'Allemagne importe chaque année des céréales pour le septième de sa population, soit 9 millions d'habitants[2]; mais il lui reste la ressource des ports italiens et des chemins de fer ottomans, en attendant que la liaison projetée entre le Rhin et le Danube vienne lui faciliter encore le ravitaillement par les pays balkaniques.

L'auteur allemand conclut : « Il n'y a que la participation effective de l'armée britannique aux combats sur le continent qui puisse donner quelque valeur à l'Entente cordiale. »

Si l'opinion publique anglaise n'a pas encore adopté cette idée, il est permis de penser qu'elle y sera amenée par un de ces revirements subits dont elle est coutumière. Forte de son profond dédain pour tout ce qui est idée pure, abstraction, principe, l'Angleterre montrera une fois de plus qu'elle sait toujours, lorsque sa grandeur et sa sécurité sont en jeu, prendre l'intérêt du moment comme règle suprême de conduite.

X.

1. « La participation anglaise sur le continent à une guerre franco-allemande », *Deutsche Tages Zeitung*, 29 février et 1er mars 1912.

2. *Nord und Sud*, juillet 1912.

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

CAMILLE

Les vacances finissaient et déjà la vendange était faite. Je ne pouvais plus le soir m'attarder au jardin avec ma cousine Camille. Pourtant nous disions encore la prière en commun à la chapelle. Sœur Marie-Henriette nous précédait avec une lanterne, à cause des flaques d'eau; et grand-mère, énorme dans ses châles, s'appuyait lourdement à mon bras.

Les héliotropes, les œillets de Chine n'ornaient plus l'autel. Les premiers chrysanthèmes emplissaient la chapelle d'un parfum qui évoquait la fin des vacances et la rentrée. Autrefois, nous acceptions d'un cœur joyeux la mélancolie des derniers beaux jours. Quand, après deux mois d'absence, les pavés de la ville faisaient trembler les vitres du landau, nous disions : « Que les maisons sont hautes! » L'odeur de marrons grillés et de brume nous était une volupté retrouvée. Les vitrines s'illuminaient, et dans notre quartier, nous reconnaissions chaque devanture. Sœur Marie-Henriette recouvrait nos livres neufs de papiers diversement colorés.

Je pensais à l'émotion de revoir le plus cher de mes amis, José Ximénès, celui qui était toujours puni parce qu'il ne jouait pas. Pendant les vacances, je n'avais guère songé à lui. Mais je retrouvais soudain mon amitié, comme ma collection de timbres et mes livres — avec la même joie que j'avais eue en les quittant, le soir de la distribution solennelle des prix.

Cette année-là, Camille pleurait en comptant les jours : Notre amour était né avec la belle saison déjà morte, et Sœur Marie-Henriette n'avait pas eu tort de s'inquiéter lorsque, dans les soirs de septembre, Camille s'asseyait près de moi. Pourtant, nos yeux n'avaient regardé que le ciel, où je savais montrer à mon amie, dans la constellation du Cygne, cette Véga dont nous aimions penser qu'elle était notre étoile.

Dans la brume des derniers matins, nous errâmes à travers le verger dépouillé. Nous ramassions les menues grappes de raisins noirs dédaignées par les vendangeurs. Les grains étaient durs et comme glacés par le brouillard. Quelques figues restaient encore; mais, imprégnées d'eau, elles avaient perdu la saveur délicieuse de celles que l'on dispute aux abeilles et que le soleil a confites. La veille du départ, nous fîmes, dans le jardin mouillé, des pèlerinages : à la serre où, par un jour d'août orageux, Camille avait pleuré contre mon épaule; dans le fruitier où souvent, à quatre heures, elle me tendait une pêche entamée, afin que j'y pusse trouver la douceur des lèvres qui m'étaient défendues. Nous y respirâmes le parfum de poire des anciens goûters. Des grappes de chasselas étaient suspendues à une corde qui traversait la pièce, car grand-mère se glorifiait de manger des raisins à la Noël. Enfin nous allâmes à la chapelle que le bon Dieu devait quitter le jour même de notre départ. Mais la lampe témoignait qu'Il était encore là. Sœur Marie-Henriette avait cueilli toutes les fleurs qui persistaient dans les massifs, pour les Lui donner : les dernières roses, des sauges, des dahlias. Jamais l'ombre d'une chapelle n'avait été aussi douce à ma tristesse. Camille récita une dizaine de chapelet. La Vierge, au-dessus de l'autel, nous souriait, et je sentais sa bénédiction descendre sur ce premier amour, gage de toute pureté, préservateur de toute souillure.

Dans la voiture qui nous ramenait à la ville, grand-mère et Sœur Marie-Henriette s'endormirent, le chapelet aux doigts. Camille me dit : « Comme nous serons loin l'un de l'autre tout en étant si près! » En effet, dans la banlieue de Bordeaux, une rue seulement séparait le couvent du Sacré-Cœur, où Camille allait être enfermée, du collège des Pères où j'achevais mon éducation. Les frondaisons des deux parcs faisaient de ce chemin une allée ombreuse, et les cloches des deux cha-

pelles y mêlaient leurs voix. Parmi mes camarades, beaucoup avaient des sœurs au couvent voisin. Sous la surveillance d'un père, ils allaient chaque semaine au parloir, les embrasser. Mais Camille était ma cousine. Nous ne pouvions espérer une telle faveur.

Je me souviens de ce jour qui nous sépara, un jour pluvieux qu'attristait encore l'interminable messe du Saint-Esprit et la composition de rentrée dans toutes les classes. Beaucoup d'orgueil se mêlait à ma tristesse : n'étais-je pas le seul à porter un tourment si rare et si délicieux? Pour la première fois, je me sentis l'égal de mon ami préféré, José Ximénès.

Jusque-là j'avais été attiré et humilié par sa grâce triste, ses silences dédaigneux et un certain air de mystère que vainement j'essayais d'imiter. Le suicide de son père devant la maison d'une actrice célèbre, la folie de sa mère qu'on avait dû enfermer après une vie galante et fastueuse, tous ces drames, que nous nous racontions à voix basse, prêtaient à José Ximénès un romanesque attrait. J'étais fier de pouvoir lui livrer enfin un secret d'amour en échange des rares confidences reçues de lui, et lorsque Camille me donna une miniature où souriait son ardent et étroit visage, je n'osai m'avouer que toute ma joie venait de cette pensée : « Je vais la montrer à José... »

Notre amitié était née à l'époque de la première communion. Je me souviens de ce beau jour, et que quand José Ximénès revint de la Sainte Table, de tels sanglots le secouaient qu'il me donna des distractions dont je me dus plus tard confesser. Cependant que l'un de nous récitait *les actes après la communion* en marquant les poses, José cachait son visage dans ses mains et des larmes coulaient entre les doigts. Plus tard, il communia chaque dimanche, ainsi que nous le faisions tous. Nous accomplissions cet acte avec gravité, mais sans élan, car nous n'avions pas reçu le don des larmes. José, au contraire, pleurait silencieusement et demeurait longtemps après nous devant l'autel, immobile et comme ravi. Aucun des petits écoliers ne songeait à sourire. Nous pensions que Dieu avait choisi parmi nous José Ximénès, afin de l'élever, comme Louis de Gonzague, au plus haut sommet d'une perfection singulière. Je ne pense pas aujourd'hui que nos bons maîtres aient

jamais eu le même espoir. Ils redoutaient le silence de cette petite âme et cette mélancolie orgueilleuse qui ne se confiait pas. Le préfet des études se plaignait de son obstination à ne se point mêler aux jeux communs. C'est même le dégoût du foot-ball qui nous avait unis, et tandis que nos camarades se bousculaient, nous prenions plaisir à converser gravement.

Un dimanche, on s'étonna de ne le point voir communier. Le dimanche suivant, il s'abstint encore et toute la communauté fut en rumeur. José ne daigna pas s'en apercevoir ; brusquement, il cessa de fréquenter la Sainte-Table, sauf aux jours de fêtes carillonnées, et son attitude trahissait, selon monsieur le préfet des études, une grande sécheresse d'âme. Je tentai de lui demander une explication que d'abord il écarta. Mais je me souviens que dans le jour tombant d'une récréation de quatre heures, il y fit de lui-même allusion : « Je ne puis me résoudre, dit-il, à vouloir tromper Dieu. Dans mes communions passionnées, je feins de ne penser qu'à Lui et je sais bien que je ne pense qu'à moi, il est si délicieux à la chapelle de s'émouvoir... » Jusqu'à la fin de sa rhétorique, José Ximénès ébaucha quelques amitiés. Il semblait mettre l'infini dans chacune d'elles, puis il y renonçait, comme il avait renoncé à la fréquente communion. « Quand je m'attache à un camarade, me dit-il un soir, je me donne l'illusion que cette âme sera meilleure de m'avoir connu. En réalité je m'en amuse comme d'un jouet, et le sentiment de mon hypocrisie demeure seul — pièce brûlée d'un feu d'artifice dont je fis tous les frais. » A cette époque José Ximénès était d'une grâce presque excessive, d'une beauté proprement romanesque. Mais il était l'indifférent. Pendant les vacances de Pâques, que nous vécûmes ensemble chez son oncle des Aldudes, sa sœur Conception Ximénès invita une jeune fille rousse et violente, qui habitait un château voisin, à venir partager nos jeux. Cette amie avait, pour grimper aux arbres et se dégrafer quand il faisait trop chaud, d'étonnantes audaces. José n'aperçut pas ce manège et garda son visage introublé de prince taciturne.

Tel était José Ximénès, bien digne de recevoir ma première confidence d'amour. Un dimanche, après avoir répété à la maîtrise les chants liturgiques de la Toussaint, nous eûmes une récréation où j'osai enfin lui montrer la miniature de Camille.

— Je connais Camille, — me dit José simplement. — Je la vois au parloir du Sacré-Cœur quand j'y visite ma sœur Conception.

— Heureux José! — m'écriai-je. — Hélas! Cette cloche, que j'entends, la fait en ce moment ranger ses livres dans le pupitre et suivre vers la chapelle ses compagnes silencieuses. Mais elle est plus loin de moi que si toutes les mers nous séparaient!

José sourit :

— « Tite et Bérénice! » — murmura-t-il.

Comment souffrirons-nous
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous,
Que le jour recommence et que le jour finisse
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice?...

Il parut réfléchir et ajouta :

— Tu sais que je ne puis m'abandonner à aucun amour et que toujours je crains d'être ma propre dupe. Il me reste de servir les amours des autres. Ta passion me paraît sincère. Je veux m'employer à ton bonheur.

Je lui exprimai ma gratitude en lui demandant ce qu'il comptait faire pour moi.

— Je ferai parvenir tes lettres à Camille, par ma sœur Conception...

Je fus, dans le même moment, plein d'espoir et de terreur.

— Mais José, — m'écriai-je, — songe à l'affreux scandale si nous somme pris!

— Où as-tu vu, — me dit-il d'un air hautain, — que l'on puisse mener sans quelque danger une intrigue amoureuse?...

Je n'objectai rien, et le soir même, après la promenade, j'écrivis à Camille.

Je risque volontiers pour toi, Camille, mon renom de bon élève qui m'a valu de présider, cette année, la congrégation. Mais je suis dans l'angoisse en pensant que je t'expose à de si grands périls. Votre Supérieure madame de Vatémesnil me semble la personne la plus redoutable du monde...

. . . . . .

J'ai dû m'interrompre d'écrire, Camille; mon ami José Ximénès m'a donné un coup de coude. Sans lui, je n'aurais pas aperçu

le Père Charlin qui était descendu de sa chaire et lançait vers moi un regard oblique. J'ai pu dissimuler cette lettre dans mon lexique latin-français. Ah! Camille, comme je le hais, aujourd'hui, ce collège autrefois tant aimé!... Toute la lumière des grandes vacances est restée dans mes yeux... toute la langueur des beaux jours est restée dans mon cœur. Je n'aime plus que les longues cérémonies à la chapelle, où debout parmi les enfants de chœur prosternés, je balance lentement l'encensoir en priant pour toi, afin de pouvoir, sans péché, penser à toi...

Une correspondance s'établit, grâce à Conception et à José, charmante et impunie. La Noël, puis Pâques nous réunirent enfin. Sous les regards inquiets de Sœur Marie-Henriette, et autour du fauteuil de grand'mère, notre amour continua d'être secret, mais se fortifia de son mystère. Nous relûmes nos lettres dans le jardin encore nu. Le jour de la séparation nous parlâmes, pour nous consoler, des grandes vacances et de cette correspondance clandestine... Je devais être bachelier au mois de juillet. Rien désormais ne pourrait me séparer de Camille.

II

Un jeudi du mois de juin, Dieu permit que madame de Vatémesnil allât mettre le nez dans les pupitres de ses couventines. Le désordre extrême qui régnait dans celui de Camille attira l'attention de la supérieure. Elle aperçut une cassette pareille à celle que possèdent toutes les pensionnaires. Madame de Vatémesnil eût négligé de l'ouvrir si Camille n'avait pas enlevé la clef. Cet excès de prudence perdit mon amie : un coffret si soigneusement clos ne dit rien qui vaille à une personne que son devoir et ses goûts inclinent également à la curiosité. La cassette disparut dans la manche de la supérieure, et une sœur tourière, dévolue aux soins les plus grossiers, fit jouer la serrure.

Vous vous attendiez au pire, Madame. Vous pensiez trouver là quelque livre défendu, ou même des lettres d'amies. Mais quand vous reconnûtes l'écriture d'un jeune homme et que vos yeux lurent cette phrase : *Ma bien-aimée, je songe à ce jour brûlant du mois d'août, lorsque dans la serre où nous suffoquions de chaleur, je t'ai tenue dans mes bras...* — vous devîntes la

proie d'affreuses imaginations et la sœur tourière s'étonna de voir, pour la première fois de sa vie, un peu de sang colorer votre visage bilieux.

Pourtant, lorsque vous eûtes retrouvé la force de lire quelques lettres, il vous apparut que le mal n'était pas aussi grand qu'on aurait pu d'abord le craindre, et que si ces enfants connaissaient le langage des passions, ils en ignoraient la coupable réalité.

Madame de Vatémesnil jugea la situation assez grave pour ne pas donner l'éveil à Camille et la surveiller étroitement. La cassette fut remise dans le pupitre, et la jeune fille ne soupçonna rien. Le premier je connus la trahison, et d'une façon bien inattendue.

Le samedi suivant, pendant l'étude du soir, j'allai me confesser suivant l'usage. C'était pour moi le plus délicat plaisir. D'abord je quittais l'étude; je pouvais, avant d'atteindre la chapelle, m'attarder dans les corridors sombres, coller mon front à une vitre qui donnait sur le parc, et voir se lever l'étoile que regardait peut-être en ce moment Camille. Si José Ximénès m'y retrouvait, nous demeurions là longtemps. Je l'écoutais parler. Les moindres mots avaient dans sa bouche un sens mystérieux. Il évoquait pour moi Parsifal et Kundry qui le hantaient depuis un voyage à Bayreuth fait autrefois avec sa mère. Il me disait des vers et jamais, depuis, aucune voix humaine ne me troubla comme sa voix. Grâce à lui, j'aimais à seize ans Baudelaire, Mallarmé, Verlaine et Jammes. Mais une soutane longeant le mur du couloir nous faisait fuir. J'entrais à la chapelle afin d'y examiner ma conscience. La lumière se perdait dans les voûtes. Plusieurs de nos maîtres étaient à genoux dans leurs stalles. Les uns, le corps penché en avant, s'abîmaient devant Dieu. Les autres, le visage haut, regardaient fixement le tabernacle. Je sentais le souffle de tant de colloques passionnés dans l'ombre saturée de prières. La cire vierge, l'encens rare et les feuillages composaient une atmosphère où j'aimais m'attarder. Puis j'allais heurter discrètement à la porte du Père de Roquetaillade. Étant supérieur du collège, il confessait peu. Mais j'étais le président de la congrégation des grands et son fils le plus aimé. Il acceptait donc de me diriger.

Ce soir-là, en m'approchant du cabinet je perçus un bruit de voix. Le père n'était pas seul. Je me promenai donc dans le couloir en récitant des actes de ferme-propos. Grande fut ma stupeur d'entendre soudain mon nom et celui de Camille crié par une voix suraiguë, et cette phrase dite par le Père de Roquetaillade sur un ton plus haut que de coutume :

— Madame, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat!

La porte s'ouvrit, je n'eus que le temps de me jeter dans l'ombre. Madame de Vatémesnil passa, hautaine sous son voile noir, suivie du Père de Roquetaillade, dont une vive contrariété altérait le visage osseux, que j'ai reconnu depuis dans des portraits de Fénelon.

Je me glissai dans le cabinet. Une photographie de Pie X m'accueillit de son bon sourire. Sur la cheminée, je remarquai une calotte de soie blanche qu'avait portée Léon XIII et que protégeait un globe de verre. Je ne pensais à rien. Sur le parc, un crépuscule de juin était immobile. Les toits sombres des préaux limitaient les cours de récréation. Des moineaux piaillaient autour des miettes du goûter. Mes yeux essayaient de suivre une hirondelle entre toutes. Mais leurs vols s'enchevêtraient, elles se perdaient dans l'azur où il y avait un peu de lune pâle. Là-bas, chez les couventines, un tintement de cloche emplit le soir. Le nom de Camille me vint aux lèvres. Je l'évoquai devant la redoutable madame de Vatémesnil. Je la vis humiliée et compromise. Les sanglots m'étouffaient. Un prie-Dieu se trouvait là. J'y tombai à genoux et cachai mon visage dans mes deux bras repliés. Une main se posa sur mes cheveux. Je me relevai. Le père de Roquetaillade était devant moi, agrandi par l'ombre commençante.

— Je venais me confesser, — balbutiai-je... — j'ai vu sortir madame de Vatémesnil...

Le Père me regardait sans mot dire. Il ouvrit un placard, revêtit le surplis et l'étole après l'avoir baisée. Puis il me dit d'une voix indifférente :

— Êtes-vous prêt, mon enfant?...

Sa main s'éleva; il me bénit cependant que je murmurais :

— Pardonnez-moi mon Père, parce que j'ai péché...

Quand je me relevai, il posa encore une fois sa main sur

mes cheveux et me regarda avec une telle bonté que j'eusse voulu me remettre à genoux.

— Mon enfant, — me dit-il, — j'ai obtenu de madame de Vatémesnil que votre cousine ne fût pas inquiétée. Elle avertira seulement madame votre grand-mère, qui d'ailleurs était éclairée sur vos sentiments par sœur Marie-Henriette. C'est pourquoi, mon enfant, après votre examen, vous irez passer trois mois en Allemagne...

Il hésita un instant et ajouta :

— Vous partirez sans voir la jeune personne que vous croyez aimer...

Je me retrouvai dans le couloir. Au fond, une large baie découpait un morceau du ciel nocturne. J'appuyai le front contre la vitre, stupéfait du tumulte de joie qui, à l'annonce de ce voyage, s'était élevé dans mon cœur. Mille désirs confus me possédèrent. J'évoquai la nuit du théâtre de Munich, où les yeux fermés, je m'abandonnerais à l'*Enchantement du Vendredi-Saint*. Camille ne m'était déjà plus qu'une petite morte dans mon passé. Pour la première fois je trouvai peu de mystère à José Ximénès. Je compris sa terreur de ne connaître jamais que l'apparence de l'amour. Pour la première fois, j'eus peur de moi-même.

FRANÇOIS MAURIAC

AU MONTÉNÉGRO

Ces notes de voyage avaient été adressées à la *Revue de Paris* quelques jours avant les premières mesures de mobilisation prises simultanément par les États balkaniques limitrophes de l'Empire ottoman. Elles n'ont trait, sans doute, qu'à une situation frontière et à un état d'esprit étudiés au Monténégro : mais l'événement semble bien indiquer que les mêmes griefs, justifiés d'un bout à l'autre de la péninsule, ont donné naissance à la crise aujourd'hui généralisée et c'est le Monténégro qui a déclaré la guerre à la Turquie.

La cause la plus profonde de cette crise et de cette déclaration de guerre réside dans l'exaspération de l'opinion publique contre la barbarie turque, barbarie dont n'ont pu avoir raison, décidément, ni le temps, ni les essais constitutionnels, ni les représentations des Puissances. Le fait même qu'un accord a pu s'établir entre quatre États balkaniques prouve que ce sentiment ne laisse plus, à l'heure actuelle, qu'une place secondaire aux ambitions territoriales de ces États, réelles ou présumées, en Macédoine. Si ce symptôme est de nature à rassurer la diplomatie, il prouve, d'autre part, que la pacification de la péninsule ne saurait plus résulter de simples promesses ou de garanties apparentes en faveur des chrétiens de l'Empire.

Antivari, 4 septembre 1912.

— Monsieur, me disait hier un coiffeur italien de Bari, qu'est-ce qu'on pense de la *guerre*, en France?... — Ah, mon-

sieur, me demandait vingt-quatre heures plus tard, sur le môle d'Antivari, un jeune homme dont le béret monténégrin tranchait sur un uniforme de contrôleur, pourquoi nous avoir empêché de faire la *guerre* au mois d'août? Tout le monde vous dira ici que *cela* ne peut plus durer.

Effective ou désirée, sur l'une et l'autre côte de la basse Adriatique, qu'à peine une nuit de traversée sépare, c'est la guerre, décidément, qui fait les frais des conversations populaires — entendez bien la guerre en Orient, la poussée contre le Turc, la revanche sur l'Islam. Avec un peu d'imagination, on se croirait revenu au temps des grandes croisières vénitiennes, ou des héroïques fusillades, à un contre dix, qui, arrêtèrent, en les décimant, les armées ottomanes sur les pentes de ces ravins.

Toutefois, le sentiment belliqueux du Monténégro s'alimente assez peu de ces glorieuses réminiscences. Il procède bien plutôt de causes actuelles, toutes proches, et j'allais dire « terre à terre ». Il est raisonné, et s'il s'inspire d'une politique en antagonisme notoire avec celle des grandes Puissances, les ressorts de cette politique sont si simples que n'importe quel montagnard, en un langage pittoresque et décidé, est capable d'en rendre compte. De ce qu'il vous dira, d'ailleurs, toutes les autorités monténégrines, cartes et documents à l'appui, sont prêtes à vous apporter la confirmation.

Il y a d'abord la « question des frontières ».

Le Congrès de Berlin, dont l'acte le plus équitable consista à élargir, aux dépens de la Turquie, la frontière du Monténégro, confia à une commission internationale le soin d'en déterminer le tracé. Cette commission, malheureusement, semble ne s'être pas préoccupée de prévenir les conflits de voisinage : on dirait plutôt qu'elle a pris à tâche, interprétant sans doute les arrières-pensées de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, d'en multiplier les occasions. La frontière turco-monténégrine, à partir du moment où elle s'écarte du cours de la Tara — qui forme au nord une limite naturelle — dessine en effet à l'est un angle saillant à travers l'Albanie et la Vieille Serbie. Or dans cette région boisée, ravinée, et à tous égards *incivilisée*, tantôt elle est délimitée de façon insuffisante — et de là de perpétuelles contestations entre États

limitrophes — tantôt elle se complaît aux courbes arbitraires et par conséquent aux enclaves. Sur tel point, on ne sait qui, du Monténégrin ou du Turc, se peut dire légitimement chez soi. Sur tel autre, et, par exemple, dans les environs de Velika, le village monténégrin est encerclé de telle sorte que ses habitants sont obligés d'emprunter le territoire ottoman pour aller au marché ou même simplement à leurs pâturages.

Quiconque a parcouru cette partie de la péninsule sait à quel point les Turcs ont la manie de la fortification. D'ici, au pied des rampes pierreuses du Sutorman, l'œil embrasse une sorte de cirque annexé au Monténégro en 1878; il en émerge trois ou quatre ruines de forteresses ottomanes, qui s'effritent mélancoliquement au sommet de pitons isolés, toutes d'un intérêt stratégique douteux, toutes dominées par les montagnes avoisinantes, et aussi faciles à investir qu'à démolir. N'importe : à sa réelle valeur militaire le Turc a associé de tout temps une sorte de vanité démonstrative qui lui fait aimer les symboles, même inutiles, de la force. Sur la frontière actuelle, litigieuse, irrégulière, où le déploiement de tout appareil de guerre risque de tourner à la provocation, il a multiplié les retranchements et les *blockhaus* (en turc : *roulés*); il y entretient de petites garnisons dont le désœuvrement, sinon l'indiscipline, constitue un perpétuel danger. Les *roulés* et leurs garnisaires au zèle inquiet ont joué un rôle considérable dans les incidents de frontière.

Une troisième cause permanente provoque aussi des incidents, ou les envenime. La délimitation du Congrès de Berlin ne s'est pas plus inspirée de la situation locale au sens moral qu'au sens matériel. Si, du point de vue turc, elle réalisait une emprise sur le territoire ottoman, du point de vue monténégrin, elle consacrait une reprise d'un lambeau du sol serbe arraché jadis à ses légitimes possesseurs par les invasions du Moyen âge. Serbes en deçà, Serbes au delà, on ne pouvait faire en sorte que la nouvelle frontière ne passât point à travers les populations de même race et de même langue. Mais on aurait pu éviter, avec un peu de bon vouloir, qu'elle séparât jusqu'à des villages entre les habitants desquels subsistent fréquemment des liens de parenté ou d'alliance, jusqu'à des parcelles appartenant au même propriétaire.

La diplomatie ne s'est pas arrêtée à ces considérations d'un ordre, à son sens, infime. Il en est résulté que les froissements, les exactions, à plus forte raison les guets-apens et les meurtres commis sur les Serbes ottomans, dans le voisinage de la frontière, ont un contre-coup aigu, douloureux, immédiat, personnel, au Monténégro même. « Non seulement les Turcs tirent des coups de fusil chez nous, disent volontiers les Monténégrins, mais, chez eux, ils assassinent *nos frères*. » Or entendez qu'ici le mot doit être pris souvent, non au sens ethnique, mais au sens propre, correspondant à la consanguinité effective; que tel mauvais coup commis sur les confins du Sandjak, vers Bérané ou Biélopolje, fait des orphelins qu'on recueille dans la montagne Noire; qu'il ne faut compter ici, par conséquent, ni sur l'éloignement, ni sur l'indifférence, pour amortir le cri des victimes du fanatisme musulman. Comment, au contraire, les explosions de ce fanatisme n'entretiendraient-elles pas l'exaspération dans un milieu où les traditions de *vendetta* familiale et le goût des représailles sont encore des formes du point d'honneur national?

Le gouvernement de Cettinje s'efforce, depuis plusieurs années, de remédier à cette situation en réclamant une démarcation précise et surtout une rectification intelligente de la ligne frontière. Il n'a obtenu de la Porte que la constitution de commissions mixtes, qui se sont réunies sans résultats, d'abord en 1880, puis en 1908 et 1911. L'ancien régime turc répugnait aux échanges de territoires, pour ne pas déplaire aux Arnautes, et spécialement à l'ombrageuse tribu des Rugovos; le nouveau y répugne, pour n'être pas accusé de faire brèche, même sous cette forme anodine, au principe de l'intégrité de l'Empire Ottoman. Une autre commission, composée d'officiers et de fonctionnaires, s'est rendue sur la frontière cette année même, et, pour la première fois, a soumis aux gouvernements co-intéressés des résolutions prises d'accord. A Cettinje, on s'est déclaré prêt à ratifier la nouvelle délimitation. A Constantinople, on atermoie. La diplomatie orientale comme chacun sait, s'est mise depuis des siècles à l'abri du reproche de précipitation. A présent que l'arsenal de ses exceptions dilatoires s'est enrichi de toutes les ressources de la procédure parlementaire, elle se trouve en bonne posture, et tout justement elle

en profite, pour alléguer que la question de la régularisation de la frontière n'a pu encore trouver place dans l'ordre du jour du Parlement ottoman. — Il y a tant d'urgentes et grandioses réformes à réaliser en Turquie!

Vir-Bazar, 6 septembre.

A Vir-Bazar, *terminus* intérieur de l'unique voie ferrée que possède jusqu'à présent le Monténégro, et petit port qui se tasse au fond d'une anse du lac de Scutari, l'horizon est barré par les monts de l'Albanie occidentale, de silhouette précise, élégante et imposante à la fois, et dont les habitants, s'ils n'ont pas encore obtenu définitivement de la Porte tous les privilèges qu'ils réclament, ont du moins conquis celui d'occuper périodiquement, et de plus en plus, les grandes agences télégraphiques de l'Europe.

Ici, la « question des frontières » évolue. Nous entrons dans le domaine de la « question albanaise ».

Sur les confins nord du Monténégro, les Albanais, disséminés au milieu de la population serbe du Sandjak de Novi-Bazar, n'exercent qu'isolément, ou par petits groupes, leurs industries dont la plus inoffensive est le rapt des moutons. Mais ici, dans le voisinage du lac, ils se présentent à l'état de tribus compactes, ils constituent de véritables corps francs, assez mobiles, n'obéissant qu'à des chefs bien résolus à « vivre leur vie », et dont l'existence nationale, sociale, économique se ramène aux profits et aux risques de perpétuels conflits avec les autorités ottomanes. Les tribus qui s'échelonnent au nord de Scutari — Hoti, Klementi, Castrati etc., connues sous le nom générique de Malissors — sont d'ailleurs nominalement chrétiennes, par conséquent d'autant plus disposées à passer outre aux injonctions du *vali*.

Pour le Monténégro, les Malissors sont des voisins inconstants et encombrants, mais qui ont cessé d'être dangereux, depuis que leur intérêt, à défaut de gratitude, leur a démontré la nécessité intermittente de se ménager un asile de ce côté de la frontière. Au printemps de l'année dernière, c'est, en effet, à la manière forte que le gouvernement jeune-turc recourut contre eux. Ils s'étaient révoltés, on les avait défaits : pourchassés par les *nizams*, ils évacuèrent d'abord sur le territoire

monténégrin leurs femmes et leurs enfants. Petit à petit les hommes suivirent, les chefs passèrent les derniers, — parmi eux le célèbre Issa-Boletinaz, presque aussi connu en Europe qu'un chancelier d'Empire, — de telle sorte qu'au mois de juillet, le gouvernement de Cettinje se trouvait avoir à nourrir et à surveiller une dizaine de milliers de ces hôtes. Il les établit vaille que vaille dans les plaines de la Moratcha, et leur distribua des vivres. Ils surent se conduire d'ailleurs en l'occurrence, — les témoignages sont unanimes sur ce point, — avec une discrétion et une sagesse peu ordinaires. On ne prit même pas la peine de les désarmer.

Vers l'automne, le gouvernement de Constantinople revient à la manière douce. Sa politique albanaise est tout empreinte du désir de pardonner. Hier, il sommait le Monténégro de fermer sa frontière à des sujets rebelles, et s'entendait rappeler au respect du droit d'asile : aujourd'hui, il en accepte, s'il n'en sollicite pas, les bons offices, pour négocier la rentrée en Turquie de ces frères périodiquement égarés. Ce sont les Malissors qui, d'un ton à peine soumis, énumèrent les conditions de leur rapatriement en douze articles. Ils n'oublient rien : ni l'amnistie intégrale, ni les privilèges militaires, ni les remises d'impôt, ni le droit de port d'armes, ni l'assurance d'indemnités en denrées et en argent, ni même des promesses d'écoles (qu'ils ne tiennent pas à fréquenter), ou de routes (dont ils se passent très facilement). Mais il faut bien souligner l'importance qu'on attache aux questions « économiques », ne fût-ce que pour rendre témoignage à l'intérêt que le régime jeune-turc leur accorde lui-même.

Sans sourciller, en douze articles aussi, et par conséquent point par point, le gouvernement de Constantinople répond à ce cahier de revendications « nationales », auquel passe pour avoir collaboré S.E. Sadreddin bey. Il accorde tout, cela va de soi, avec une condescendance d'autant plus loyale qu'il n'est ni en disposition, ni peut-être même en situation, de tenir la plupart de ses promesses. En attendant les deux Puissances — Sublime Porte et Malissors — ont traité presque d'égale à égale, et, quand on rapproche les deux documents, on a l'impression d'un échange de protocoles. En voici, mis en regard, quelques passages :

TEXTE DES REVENDICATIONS DES MALISSORS	RÉPONSE DU GOUVERNEMENT OTTOMAN
Art. 4. — Les droits de redevance fiscale seront réglés d'après la capacité financière de la population, et la perception des impôts sera remise à deux ans, afin de permettre aux Malissors de se remettre économiquement des dommages causés par la révolte (*sic*).	*Art. 4.* — Les lois de l'Empire ordonnent de proportionner la taxation à la capacité des contribuables. Le Gouvernement impérial tiendra la main à ce qu'il n'en soit pas autrement. Il surseoira en outre à la perception des impôts pendant deux ans, afin de favoriser le relèvement économique de la population.
Art. 5. — En ce qui touche spécialement la taxe sur les moutons (*agnam*), les Malissors y seront soumis comme les autres habitants de l'Empire, *mais* la perception ne sera que d'une piastre par tête et ne commencera qu'à partir de l'année prochaine.	*Art. 5.* — Le Gouvernement impérial avait reconnu la nécessité de réduire le taux de l'*agnam* dans certaines parties de l'Empire, et il soumettra au Parlement un projet de loi destiné à assurer cette réduction.
Art. 6. — Le Gouvernement impérial, sachant que les armes, fusils, révolvers et yatagans ont été de tous temps les fidèles et inséparables compagnons des Malissors — qui, étant tous bergers, en ont absolument besoin (*sic*) — en autorisera le port, sauf dans les villes et bazars, convaincu d'ailleurs qu'il n'en sera jamais fait usage que contre les bêtes fauves et les ennemis de l'Empire (*sic*).	*Art. 6.* — Le port des armes sera accordé à ceux qui en ont besoin, à cause de leur état ou profession — tels que les bergers, — à la condition toutefois qu'ils ne circulent pas armés dans les villes ou les bazars.
Art. 12. — Tous les Malissors qui ont pris part à la révolte et qui se trouvent au Monténégro, ayant été complètement ruinés, recevront à leur rentrée une certaine quantité de maïs par tête, plus une livre turque en numéraire, afin de pouvoir subsister jusqu'à la prochaine récolte.	*Art. 12.* — Il est décidé que des secours en céréales seront distribués aux nécessiteux, et qu'il sera remis une livre turque à chaque adulte.

Les bons offices du gouvernement de Cettinje ayant abouti à cette touchante réconciliation, restait à assurer la rentrée des Malissors dans leurs montagnes. Elle se passa de façon civile et digne, près du village frontière de Thouzi. — « J'aurais voulu voir réunis sur ce point et à cette occasion, me racontait un diplomate, quelque Congrès international de professionnels de l'insurrection. Le spectacle les aurait remplis d'aise, ou ils eussent été bien difficiles! De chaque côté de la route, on avait ménagé deux rangées de tentes, l'une pour les fidèles

nizams, l'autre pour les insurgés de la veille, — symbole de l'égalité de traitement à laquelle ils avaient droit désormais. Les Malissors passaient en armes, et c'est tout juste si les soldats turcs ne présentaient pas les leurs. Quelques-uns, parmi les notables, échangeaient des saluts, des paroles de bienvenue et de courtoisie, avec les fonctionnaires ottomans. Enfin, à un point précis de la route, chaque Malissor empochait sa livre turque. Il ne manquait à ce défilé que de la musique et des discours. »

Podgoritza, 9 septembre.

Nous ne sommes ici qu'à cinq kilomètres de la frontière, sur le territoire annexé par le Congrès de Berlin : de fait, Podgoritza a bien gardé l'aspect d'une ville turco-albanaise, où le Monténégrin gouverne, mais qu'il ne s'est pas assimilée. La nuance est rendue plus sensible par le climat méridional, la végétation assez opulente, la configuration du sol, qui s'allonge nonchalamment en plaine, entre l'austère montagne Noire et le lac étincelant. Un minaret dresse sa rigide silhouette; dans la rue, des Albanais dépenaillés forment des cercles accroupis; le soleil joue sur les passementeries mêlées aux haillons, et lance des fuseaux de lumière dans les petits magasins bas, profonds, où s'étale, à côté des cuirs mordorés et des chapelets d'*opanke* nationales, un assortiment assez varié de quincaillerie européenne. Telle quelle, nonchalante et grouillante, crasseuse et colorée, la petite cité n'est pas gaie. L'Islam y a mis sa patine; la présence de l'Albanais lui donne une physionomie un peu farouche et mystérieuse.

C'est aux environs de Podgoritza qu'ont éclaté, le 4 juillet, les premiers incidents de frontière. C'est à quelques kilomètres d'ici, le long de la Zeta, que des paysans monténégrins ont essuyé des coups de feu, pendant qu'ils rentraient leurs récoltes, et que, le lendemain, revenus en nombre, ils ont ramené dans leur village des cadavres mutilés.

Le gouvernement monténégrin connaît son monde. Il sait que le retour de pareils incidents épuiserait très vite la patience de ses sujets. D'ailleurs l'époque de la fenaison est proche dans la montagne, sur d'autres points de la frontière où la surveil-

lance est beaucoup plus difficile. Il adresse dès lors non seulement des représentations, mais des avertissements urgents, à Rustem bey, représentant de la Sublime Porte à Cettinje. Dans une note officielle, que j'ai sous les yeux, il n'est question que des mesures à prendre en commun par les deux gouvernements pour permettre aux villageois de la zone frontière de faucher leurs foins en paix. Ce sont les plus humbles, mais aussi les plus respectables intérêts, ce sont des questions ressortissant en Occident à la compétence du juge de paix et du garde champêtre qui, ici, mettent la diplomatie en branle. Du côté turc, on traîne en longueur les pourparlers. Cependant, on s'impatiente au village : en quel pays, et surtout en quel pays pauvre un cultivateur se résigne-t-il à voir sa récolte pourrir sur pied?

— « Laissez-nous donc, disent ces braves montagnards aux autorités de leur district, prendre notre fusil en même temps que notre faux. Nous nous protégerons nous-mêmes; nous ferons notre police nous-mêmes; nous nous chargeons de régler nous-mêmes les comptes de la veille et de pourvoir à la sécurité de demain. »

C'est précisément pour éviter ces règlements sommaires que le gouvernement de Cettinje a cru devoir prendre, déjà il y a quelques mois des mesures de mobilisation, non sans avoir avisé Constantinople qu'il s'y trouvait contraint. Ici se place, à la date du 20 juillet, sur les confins du Sandjak de Novi-Bazar, à Mojkovatz, un second et plus grave incident. A nouveau des faucheurs monténégrins essuient le feu d'un *blockhaus*, placé presque au ras de la frontière. Seulement, cette fois, non seulement ils se gardent, mais ils sont gardés. En quelques heures le *blockhaus* est investi, pris d'assaut, incendié, et l'on a peu de nouvelles, — ou du moins celles qu'on en donne au Monténégro sont accompagnées d'un indéfinissable sourire, — des *nizams* qui en constituaient la garnison.

Le gouvernement royal, d'ailleurs, se retourne vers les Légations, et demande l'intervention des Puissances pour mettre fin, s'il se peut, à cet état critique. Dans une note du 28 juillet, il rappelle, en précisant les lieux et les dates, « que des soldats turcs n'ont pas hésité à tirer sur de paisibles agricul-

teurs et bergers, en les tuant ou blessant même quelquefois à l'intérieur de leurs propres maisons; que ces faits, en se répétant avec une fréquence alarmante, mettent à une dure épreuve la patience du gouvernement monténégrin; que, se trouvant à bout de ressources pour arriver à une entente directe et amiable avec la Turquie, il ne lui reste qu'à faire appel aux Grandes Puissances, signataires du traité de Berlin; qu'il les supplie de prendre en bienveillante considération la situation intolérable dans laquelle il se trouve; qu'enfin, dans le cas peu probable où ce désir légitime ne serait pas exaucé, il se verrait contraint, par la force des choses, à défendre sa propre cause, quelque sacrifice que cela puisse lui coûter ».

La surdité du gouvernement ottoman, jeune ou vieux, se communique assez naturellement aux chancelleries européennes, quand celles-ci sont invitées à une intervention dont elles savent d'avance l'inutilité. Aussi, la note du 28 juillet étant restée sans réponse, les ministres monténégrins suggèrent au Roi de prendre des mesures de guerre, et, sur son refus, demandent à se retirer. Tel passage de leur lettre de démission collective en dit long sur l'état d'irritation du pays :

D'un côté les Grandes Puissances n'ayant pas répondu à la note sus-mentionnée, de l'autre, les Turcs continuant à construire des retranchements et des *roulés* d'où ils tirent sur nos sujets, nous sommes décidés à prier Votre Majesté de donner son haut consentement à la destruction de ces *roulés* près de la frontière, si, d'ici à une semaine, nous n'avons pas reçu de réponse satisfaisante des Grandes Puissances.

Dans ladite proposition, Majesté, nous voyons l'unique issue à la situation actuelle. Car, mises à part les raisons précédemment exprimées, le gouvernement doit supporter d'énormes charges financières, à cause soit du maintien d'une grande partie de l'armée près de la frontière, soit des préparatifs à l'intérieur du pays.

Du moment que Votre Majesté a repoussé cette proposition, comme de nature, sans doute, à placer notre pays dans une situation dangereuse, les soussignés, dans le but de lui faciliter les moyens d'apporter une solution pacifique à cette situation très tendue, considèrent comme un devoir de lui offrir leur démission.

L'autorité personnelle du roi Nicolas Ier et son ascendant sur le peuple monténégrin ont suffi sans doute, non seulement à

maintenir le cabinet en fonctions, mais à ramener un peu de calme dans le pays. Reste à savoir jusqu'à quel point les circonstances lui permettraient de mettre une fois de plus l'un et l'autre au service de ce que les chancelleries appellent « la cause de la paix », et de ce qu'on est plus porté à dénommer ici : la patience inutile.

Cettinje, 11 septembre.

Propre, bien alignée, bien éclairée, étalant ses maisons basses, — parmi lesquelles émergent des bâtiments administratifs et quelques élégantes constructions modernes, — dans une sorte de conque de tous côtés enserrée par des crêtes, la capitale aux cinq mille habitants a tout de même l'air d'une capitale, et ne donne même pas, en cette qualité, l'impression de la miniature. Elle est appropriée au pays, elle en résume la vie sobre et forte, elle en dit l'histoire. Avec ses neuf Légations, ses modestes palais, ses soldats en uniforme kaki, le va-et-vient des étrangers, nombreux en cette saison, elle a même l'aspect d'une capitale dont le caractère national s'est aisément adapté à l'air européen. Malgré les coloris des costumes, la profusion des revolvers et des *handjars*, qui s'étalent aux ceintures des passants, la note austère et quasi religieuse que donnent les longues lévites blanches des femmes, elle tient, au fond, plus de l'Occident que de l'Orient. Car ici, du moins, c'est la martialité disciplinée, c'est l'ordre, ce sont les mœurs réglées, la probité générale et les routes sûres. Tandis qu'au delà...

La sensation de cet « au delà », du Balkan chaotique et fanatique qui commence à la frontière, elle est importée ici au jour le jour par les réfugiés. Depuis quelque temps, Cettinje est devenu une sorte de lieu d'asile, où l'on coudoie dans la rue, non seulement d'assez nombreux Malissors qui ont jugé prudent de ne pas rentrer chez eux, — ou qui, étant rentrés, ont de nouveau pris la fuite, — mais des « rescapés » du Sandjak de Novi-Bazar, de Vieille Serbie, même de Macédoine, épaves que la furie des massacres a jetées sur cette falaise hospitalière.

Ce qu'est le *statu quo*, dans cette partie de l'Empire Ottoman, ceux-là le savent et viennent le dire :

Voici un jeune Serbe de Macédoine, Pantaléon Costantinovitch, auquel, le 7 mai dernier, à Pitolska (arrondissement de Krugevo) des *nizams* ont arraché la langue et cassé un bras. Il répond par écrit, en assez bon italien, aux questions que je lui pose. Sous ses yeux, père, sœurs, frères, ont été torturés ou assassinés.

Voici des soldats qui ont pris part, le mois dernier, à la surveillance de la frontière. Des paysans du district de Bérané leur ont apporté les cadavres d'enfants d'un an honteusement mutilés, de femmes dont les seins avaient été coupés, ou tailladés à coup de poignard, — en punition, disaient les exécuteurs, d'avoir allaité des enfants chrétiens.

Voici une Française, sœur de l'aviateur Tabuteau, tout récemment arrivée ici, qui me met au courant de sa tragique histoire. Elle avait épousé un fonctionnaire ottoman d'origine serbe — cas presque unique en Turquie — Popovitch, du parti jeune-turc, membre du Comité *Union et Progrès*, nommé *kaïmakan* de Bérané par son protecteur et ami Djaffer bey. Il avait reçu l'ordre de parcourir les villages de son district et d'user de son ascendant bien connu sur ses compatriotes serbes pour y rétablir la paix. Le plus difficile de sa tâche était de prévenir les excès des *nizams* qui l'accompagnaient au cours de ces expéditions. Il était d'ailleurs, et d'autant plus, en butte à l'hostilité des Vieux-Turcs de la région, qui, paraît-il, avaient mis sa tête à prix au Congrès de Prichtina.

Le 14 août, sa femme, restée au *konak* de Bérané, reçoit de lui un télégramme lui prescrivant de s'enfuir. Elle a la présence d'esprit de quitter la ville, pour ne pas éveiller les soupçons des musulmans, comme si elle se rendait à la promenade, poussant devant elle sa fillette de deux ans dans une petite voiture. Elle gagne ainsi la montagne, où des paysans lui indiquent une cabane de bergers; elle y passe une huitaine de jours, manquant de pain, de feu, de vêtements, de lumière, ne vivant guère que de laitage. Entre temps, un de ses voisins de Bérané s'ingénie à lui faire parvenir, dissimulées dans des sacs à pommes de terre, deux valises où sont empilés un peu de linge et d'argenterie; c'est actuellement tout son avoir. Elle apprend, par la même source, qu'une heure après son

départ, le *cadi* est venu faire l'inventaire de son mobilier, et que, pour son propre compte, il a réclamé un lit.

Elle peut enfin aviser de sa détresse les avant-postes monténégrins, placés à quelques heures de marche. Le général Janko Vukotitch, qui en a le commandement, lui envoie un cheval, lui fait passer la frontière, et l'établit en sûreté dans le village d'Andrievitza. C'est là qu'elle apprend la mort de son mari, assassiné à Sienitza, sur les confins nord du Sandjak, au cours d'une tournée « administrative ». C'est là qu'on lui amène cinq orphelins, les enfants de ses deux beaux-frères, massacrés aussi, à quelques jours d'intervalle. A présent, la voici échouée à Cettinje, ne sachant que faire, à qui s'adresser, comment vivre. En attendant, c'est le gouvernement monténégrin qui lui assure un gîte et pourvoit à ses besoins immédiats.

Voici encore un étudiant, Stérène S., originaire de Biélopolje, sur les confins du Sandjak. Il est venu informer les autorités monténégrines des assassinats, incendies, viols, etc., qui sont le fait divers quotidien, de l'autre côté de la frontière. Je l'interroge : « Que se passe-t-il donc chez vous? — On massacre les Serbes. Sous prétexte d'enlever les armes à tout le monde, le gouvernement jeune-turc a pris les nôtres, donnant toute licence aux musulmans de conserver les leurs. — Vous comptez rester ici? — Non, je désire retourner dans nos villages. Si l'on peut se battre, j'en serai. Sinon, je tâcherai de venir en aide à nos frères serbes en leur servant au moins d'interprète. Songez donc, monsieur! Ils ne peuvent même pas se faire comprendre des autorités et, à plus forte raison des soldats! On les assomme comme du bétail. Moi, je connais la langue turque, j'ai fait une partie de mes études à Constantinople. — Pouvez-vous me citer des noms et des faits précis? — Je vous les apporterai demain. »

Il me remet le lendemain une note, en style de rapport administratif, — tant on sent bien, ici, l'inutilité des commentaires et des flétrissures, — qu'il intitule lui-même : *Statistique des Serbes tués par les musulmans dans l'arrondissement de Biélopolje, au cours de la semaine du 1er au 8 du mois courant*, une sorte d'acte de décès collectif, dûment numéroté, dont je transcris littéralement quelques passages :

1. — Simo Stanitch, notable serbe, égorgé avec ses deux fils Mileta et Milogna, dans sa propre maison, par des musulmans du clan Kalisch, aux yeux de tous les membres de sa famille.

2. — Padicha Zéiak, notable serbe, membre du Conseil administratif du *caza* de Chaovitché, tué dans une embuscade à une demi-heure de distance de cette dernière ville, par des musulmans du clan Caïovitch.

3. — Trois membres de la famille serbe de Lazovitch, habitant le village de Karita, tués dans leur maison. — Deux autres assommés à coups de bâton dans un moulin, au village de Zaounsko.

Et la liste s'allonge, et elle ne contient guère que des noms de « notables », voire même de Serbes qui font partie de corps élus, par application de la Constitution jeune-turque! Et ce rapport nécrologique n'enregistre que les faits d'une semaine; et il n'a trait, bien entendu, qu'à la statistique criminelle d'un modeste arrondissement frontière!

Voici, pour finir, un échantillon des notes officielles que le gouvernement de Cettinje ne se lasse pas de faire tenir aux représentants des Puissances accrédités auprès de lui. Elles constituent le résumé des rapports qu'il reçoit lui-même, à chaque instant, des autorités de la frontière. Celle-ci porte la date du 10 août :

Le Ministère royal des Affaires étrangères a l'honneur de porter, à titre de renseignements, à la connaissance de la Légation, la dépêche suivante reçue du commandant Vechovitch :

« J'arrive à l'instant à Tréptché, où l'on m'a remis le rapport suivant du massacre survenu en deçà de la frontière.

» Ont été tués 6 Loukitch, 2 Devitch, 1 Komatina, 1 Goudovitch, Marko Yélitch avec 4 personnes, Radoulé Devitch avec ses 4 filles. Il doit y avoir d'autres tués, mais leur nombre, ainsi que leurs noms, sont pour le moment inconnus. Il y a plus de trente capturés. On connaît pour le moment : Radoulé Tchoukitch, maîtresse d'école, Tchoukitch, avec ses deux enfants, et la femme de Gavro Tchoukitch. On m'annonce aujourd'hui que les Turcs vont attaquer Politza et la rive droite du fleuve Lim. »

Je vois passer des télégraphistes affairés, qui se dirigent vers les Légations : ils apportent probablement aux ministres plénipotentiaires, pour le gouvernement d'ici, des conseils de patience, de sagesse, de modération....

Niksitch, 14 septembre.

Niksitch, au centre d'une plaine fertile, fait partie, comme Podgoritza, du « nouveau Monténégro », ainsi que pourrait suffire à en témoigner son ancienne forteresse turque, sentinelle hargneuse, accolée au flanc même de la ville, mais naturellement exposée au feu d'une demi-douzaine de cimes proches. Pendant la guerre de 1877, les Monténégrins s'en sont emparés en vingt-quatre heures. Depuis, les familles des vainqueurs ont immigré ici en assez grand nombre, elles s'y sont acclimatées le plus aisément du monde au milieu de la population serbe autochtone, et l'ensemble donne bien l'impression d'une cité de la montagne Noire, avec une nuance d'activité, d'ingéniosité, d'esprit commercial dont s'enorgueillissent à bon droit ses habitants. Niksitch possède deux brasseries, une banque et même une société coopérative de consommation.

Le hasard m'y fait rencontrer un diplomate de passage au Monténégro, qui s'offre obligeamment à compléter ou à redresser mes observations.

« L'affaire importante, dit-il, est de bien saisir le dessous des choses. D'ailleurs, ajoute-t-il modestement, c'est notre métier.

» Or je ne sais si vous avez été instruit de toutes les subtilités de la politique de ce pays. Elle flatte humblement la Russie, ménage l'Italie, conspire avec l'Autriche, et, au fond, entretient l'agitation dans les Balkans. Ne vous récriez pas : les hommes véritablement renseignés ont fait cette remarque que le dernier voyage de Sa Majesté le roi Nicolas à Vienne a précédé de quelques semaines seulement la dernière révolte des Malissors. Or voici longtemps que nous disons, nous autres diplomates, — et par conséquent c'est la vérité, — que si les petits voisins de l'Empire Ottoman, plus ou moins de connivence avec certaines Puissances, ne se mêlaient pas de ses affaires intérieures, celles-ci n'iraient point, mon Dieu, le mieux du monde, mais iraient néanmoins de telle sorte que la paix serait mieux assurée.

» Vous avez peut-être lu le texte, reproduit vers la fin d'août par toute la haute presse européenne, d'un traité secret

qui aurait été signé, en 1908, entre l'Autriche-Hongrie et le Monténégro : il assure à ce dernier, en cas de guerre heureuse, une tranche appréciable d'Albanie, s'il seconde loyalement les vues de sa puissante voisine. Je ne crois par à ce traité, dont l'authenticité a été démentie d'ailleurs par la chancellerie viennoise. Néanmoins, il doit y avoir « quelque chose ». Les Malissors se révoltent un peu bien souvent; les Serbes du Sandjak commencent à tenir tête aux *bachi-bouzouks*, et *quelqu'un* leur fournit des armes. On peut soupçonner, on est même tenté d'assurer qu'ils sont les instruments d'une intrigue. Qui sait ce qui se prépare? Le Monténégro est ambitieux, l'Autriche plus encore. Croyez-moi, si les incidents de la frontière font des victimes, les bénéficiaires se révéleront un jour. »

J'ai répondu :

« Je m'étonne que la publication d'un document apocryphe ait pu laisser même une trace dans un bon esprit comme le vôtre. Si le Monténégro avait cru devoir lier partie avec l'Autriche, point n'eût été besoin de traités secrets. Depuis le traité de Berlin, c'est-à-dire en trente-cinq ans, il a eu le temps de montrer si sa politique était complaisante ou non aux ambitions de cette Puissance. La tentation était admissible. L'Autriche est proche, la Russie est loin. La Russie, c'est la bienfaitrice, mais qui doit borner ses bienfaits à un patronage moral et à des subsides. L'Autriche, c'est la voisine immédiate, qui tient les clefs de la douane, du commerce, des routes, de la vie économique du pays. La Russie, c'est le passé, la tradition, l'idéalisme slave, le prestige religieux, j'allais dire l'anachronisme. L'Autriche c'est le présent, la collaboration matérielle, le prêt facile, le contact industriel. La Russie n'a pas su prévenir l'annexion de la Bosnie-Herzégovine : l'Autriche l'a réalisée. La Russie, il n'y a pas si longtemps, a engagé son prestige et ses forces dans une guerre qui avait pour théâtre l'Extrême-Asie. Le pôle de la politique austro-hongroise, c'est la péninsule des Balkans.

» Certes oui, la monarchie de Habsbourg aurait bien payé de quelques lambeaux de territoire ottoman, voire même de Scutari d'Albanie, la complicité, que dis-je, la passivité du Monténégro, au cours d'une guerre qui l'eût conduite, elle, à

Salonique. Car cette poignée de braves gens agrippés à leurs rochers, sur le flanc du Sandjak, sur la route d'Albanie, représente une force dont l'inertie serait, même pour l'Europe, grosse de conséquences. Après tout, d'ailleurs, l'Autriche n'a pas besoin d'en faire ses sujets : il lui suffirait de les avoir pour clients.

« Je vais plus loin : si, en pleine paix, l'Autriche avait senti se nouer insensiblement, en vertu d'une affinité géographique et économique, ces rapports de clientèle avec le Monténégro, elle n'eût pas attendu la guerre pour les rendre féconds. Vous verriez ici des hôtels, exploités par des Autrichiens, qui attireraient le tourisme; des industries commanditées par des banques autrichiennes, qui feraient appel à la main-d'œuvre locale; des exploitations agricoles, forestières, minières, dirigées par des ingénieurs de Prague, Vienne ou Trieste; et enfin, de loin en loin, sur ces boutiques, quelque bonne enseigne allemande, pavillon d'une marchandise qui reviendrait peut-être au consommateur à moindre prix qu'aujourd'hui. A ces signes, nous reconnaîtrions que l'Autriche est ici chez elle, et il n'est point de traité, secret ou non, qui pût atteindre à leur éloquence. Mais vous ne voyez rien de cela, et ne le verrez pas de longtemps. Ce pays tient à la tradition russe, à la solidarité slave, à son indépendance. Il se contente d'observer, vis-à-vis de l'Autriche, des rapports de bon voisinage. Il a signé un traité de commerce, des conventions postales, routières, monétaires, bref ce que la nécessité ou l'usage imposent. En tout le reste il se défie. Il n'est pas à vendre, il n'est même pas à prendre en remorque : c'est sa pauvreté qui en témoigne. Et voilà pourquoi vous me permettrez de douter, monsieur, que son gouvernement travaille de compte à demi avec le *Ballplatz* à provoquer des incidents qui font ricocher des balles sur ses propres sujets, ou même à pervertir le loyalisme des Malissors. »

Plavnitza, 18 septembre.

Nous venons de parcourir en automobile le belle route de Niksitch au lac de Scutari. La matinée avait l'éclat des lendemains d'orage. Nous avons dévalé les courbes et les

corniches dans une ivresse de salubrité, d'espace, de lumière réfractée par la polissure encore humide des rocs noirs.

En approchant de Podgoritza, on perçoit le crépitement d'une lointaine fusillade. — « Encore un incident de frontière? demandons-nous au capitaine du district. — Non, cela se passe de l'autre côté, c'est une nouvelle affaire entre Turcs et Malissors. »

Dans la journée nous apprenons que l'« affaire » se corse. L'idylle de l'automne dernier encore une fois tourne au carnage. Maisons brûlées, femmes violées, enfants estropiés, insurrection par ci, répression par là. Depuis quand? A propos de quoi? Est-ce le gouvernement turc qui n'a pas fait honneur à la fameuse charte des privilèges en douze articles? Sont-ce les Malissors qui, au lieu de douze, en voudraient quatorze? On ne sait; on ne sait jamais. On est en Turquie. Tout au plus la Légation d'Autriche pourrait-elle nous renseigner sur les mobiles de ces Albanais : si elle n'est pas encore payée pour les connaître, elle est connue pour les payer.

D'un point beaucoup plus éloigné, sur les confins de cette terre de désespoir qu'est devenue le Sandjak, arrivent, le même jour, des nouvelles analogues : la contrée de Berzava au pillage, plusieurs villages en flammes, d'autres combats à Vaskovo. Encore des paysans monténégrins à détacher pour la surveillance de la frontière! Encore sans doute des réfugiés à recevoir! En juillet-août, pendant les affaires de Bérané, il en est entré au Monténégro près de quatre mille. Combien en viendra-t-il de Berzava? Telles sont ici les péripéties courantes, tels, les menus bénéfices du voisinage turc.

On met trop facilement au compte du ressentiment, de l'ambition, ou même d'une témérité à la fois atavique et juvénile, le désir actuellement ardent des Slaves balkaniques de liquider leur vieille querelle avec l'Islam. On se représente, entre autres, les Monténégrins comme une sorte de clan, professionnellement héroïque, dont l'histoire ressemble à une légende et dont la légende s'accommoderait d'ajouter sans nécessité une page sanglante à l'histoire. Ou encore on impute à des contingences qui n'ont aucun rapport avec la situation locale, — telle la guerre italo-turque, — le renouveau d'esprit

belliqueux qui se manifeste dans toute la péninsule contre l'Ottoman.

Ici, c'est avant tout de préoccupations de pain quotidien, de besoin de sécurité dans le voisinage de la frontière, de lassitude des mobilisations intermittentes qu'est fait dans le peuple le sentiment profond qu'il vaut mieux en finir. S'ils désirent se battre, ce n'est pas qu'ils n'aient rien à perdre, — quoique, au fond, la guerre comporte moins de risques pour eux que pour les Serbes et les Bulgares, — c'est plutôt qu'ils sont bien résolus à jouir en paix du peu qu'ils ont.

Oui, sans doute, il y a l'Europe, cette « Dame voilée » dont on leur vante la sagesse et la puissance, cette abstraction au service de laquelle s'agitent les diplomates, évoluent les flottes et les armées, intriguent les hommes de finance. Mais cette Europe, que fait-elle pour eux, et en réalité que peut-elle? Est-ce qu'elle empêche les *nizams* de tirer sur leurs faucheurs? Est-ce qu'elle préserve le Monténégro des invasions d'Albanais, de refugiés, de mutilés, de déserteurs, hôtes ceux-ci sympathiques et ceux-là tolérés, mais, quels qu'ils soient, bouches à nourrir, convives inopinés à une table déjà parcimonieusement servie? Est-ce que l'Europe s'est jamais préoccupée des difficultés matérielles au milieu desquelles se débat ce peuple pauvre, assez pauvre du moins pour que l'émigration y prenne des proportions redoutables, pour qu'aujourd'hui quinze à vingt mille de ses jeunes gens, sur une population totale d'environ deux cent cinquante mille âmes, cherchent un gagne-pain aux États-Unis ou au Canada?

A tort ou à raison, les Slaves des Balkans estiment qu'une guerre, en ce moment, tournerait à leur avantage. Sans désobliger l' « Europe », on peut bien dire qu'elle n'exerce plus sur eux aucun ascendant moral, ni par la qualité de sa politique, devenue financière avant tout, ni par le succès des conseils qu'elle donne ou est censée donner à Constantinople, ni surtout par l'apparente homogénéité de sa diplomatie. Elle ne représente donc aujourd'hui à leurs yeux qu'une force à la fois égoïste et formidable, qui peut tout, évidemment, si elle reste concentrée, à peu près rien si elle se divise.

Je ne sais, d'ailleurs, jusqu'à quel point les Chancelleries sont bien inspirées de réitérer leurs avis aux États balkaniques,

sur un ton aussi inquiet que pressant, avec une insistance qui sent, au fond, la peur, si dignement drapée qu'elle puisse être dans ces conseils autorisés et quasi paternels. Elles finiront par donner à ces États une idée exagérée de l'importance même que pourraient prendre leurs imprudences ou leurs erreurs; par les convaincre qu'eux, gouvernements et peuples balkaniques, sont devenus les arbitres de la paix du monde; par irriter ainsi chez eux l'amour-propre, qui n'est pas le moindre ressort de leurs actes passés ou futurs.

Il n'est peut-être pas beaucoup plus prudent de compter, pour le maintien de la paix, sur les différends qui mettent aux prises, dans la péninsule, ici les dynasties, là les grandes vedettes politiques, un peu partout les chefs d'école, les intransigeants du Droit « historique » ou « linguistique », les artisans à domicile du remaniement de la carte de la Macédoine. Le Turc, oppresseur héréditaire, race ennemie, depuis hier caricature de gouvernement représentatif, depuis cinq siècles tortionnaire de chrétiens, — le Turc est en train d'apaiser les jalousies, de convertir les doctrinaires, de réconcilier les cartographes : il fait, contre lui, la concentration de l'opinion.

La libération de la Serbie est sortie d'un échange de vues entre pâtres, pendant qu'ils gardaient leurs troupeaux, — congrès dont les principaux orateurs et hommes d'action s'appelaient Karageorge et Obrenovitch. Ici, l'exiguïté même de l'État, la vie patriarcale, les conditions quasi démocratiques dans lesquelles s'est organisée la hiérarchie, contribuent à mettre l'homme du peuple assez près du gouvernement, et le Souverain, dont une des filles est assise sur le trône d'Italie, n'en est pas moins attentif aux rumeurs du village. Et puis, dans ces montagnes, l'opinion n'est pas « truquée »; il n'y a pas assez de députés, pas assez de journalistes, et surtout pas d'hommes d'affaires derrière les journaux. Ce que pense, ressent, espère n'importe quel Monténégrin trouve un écho plus fidèle à Cettinje que les aspirations vraies d'un paysan de France à la place Beauveau.

Enfin l'enclanchement des intérêts financiers dans la politique — intérêts d'État, intérêts de syndicats, intérêts d'entrepreneurs, intérêts de courtiers — est un phénomène qui

n'échappe plus nulle part aux rustres, même dans les Balkans. Qu'il achève de désagréger le sentiment que ces rustres-là s'étaient forgé jusqu'à ce jour de la civilisation, ce n'est pas merveille. Pour les Slaves de la péninsule, la Turquie n'est guère désormais qu'une maison mal famée sur laquelle l'Europe a des hypothèques, plus intéressantes à ses yeux que les droits, les biens, la liberté, la vie de centaines de milliers de leurs co-nationaux chrétiens. Vous pouvez payer de mots leurs gouvernements : la masse n'accepte plus cette monnaie. Le moment est venu où ces gouvernements, aux conseils, aux objurgations, aux menaces même, répondent : « Nous n'y pouvons rien, l'*opinion* nous déborde. » Et ils ne disent que la vérité.

CHARLES LOISEAU

ROMANCIÈRE[1]

VI

— Oui, Edgard, j'ai fait de mon mieux à votre intention...

Quinze jours se sont écoulés, et à la grande surprise de son oncle, de sa tante et de ses cousines, envers lesquels, d'ordinaire, il ne se montre pas prodigue de sa personne, Edgard Hatcheson vient les retrouver du samedi au lundi.

— J'en suis persuadé, — fait Edgard, — mais de quelle façon?

— Eh bien, en invitant à dîner ces gens de Chantry-castle!

C'est peut-être pour protester contre le mauvais goût de cette dernière phrase, mais, à coup sûr, ce n'est pas avec sincérité qu'Edgard fronce ses sourcils d'un air étonné, comme s'il ne savait de quelles personnes il est question. Sa famille est dupe de cette manœuvre. Une de ses cousines aggrave encore son offense au bon ton, en lui donnant l'explication qu'il attend.

— Eh bien, quoi? Mrs. Chantry et Emma!

— Emma!... Ah! depuis une quinzaine, votre intimité a fait de fameux progrès!

On se demande pourquoi il ne s'informe pas si l'invitation a été acceptée.

— Elles ont refusé, — ajoute la tante, qui lit apparemment dans sa pensée, — et en invoquant de très mauvaises raisons. Je vous avais annoncé comme grande attraction...

1. Voir la *Revue* du 1er octobre.

— Elles ont fait preuve d'une prudence de serpent, — dit-il, en riant. — Les porteurs de camisole de force peuvent seuls, selon moi, se décider à dîner hors de chez eux, à la campagne.

— Vous avez dit « elles », au pluriel, — s'écrie une des jeunes filles, devinant sans doute de la contrariété cachée sous la gaieté de son cousin, — mais je suis sûre, moi, qu'Emma est aussi innocente de ce refus qu'un enfant nouveau-né.

Pour cette fois, le jeune homme oublie d'être agacé par la familiarité avec laquelle on désigne miss Jocelyn par son nom de baptême.

— Puis-je vous demander sur quoi vous fondez cette consolante hypothèse?

— Nous allâmes lui rendre visite, la semaine dernière, et, tout de suite, Emma commença à parler de vous, nous félicitant de la chance que nous avions d'être de votre famille. Je lui répondis qu'elle nous ouvrait là un horizon tout à fait nouveau.

— Ne vous avais-je pas toujours dit que vous ne me preniez pas assez au sérieux?

— Elle nous a demandé, — ajoute une autre jeune fille, — si nous ne pourrions jamais vous décider à lire tout haut vos essais. Mais je lui ai dit que nous avions peur de ne pas être au niveau de vos ouvrages et que nous détestions la lecture à haute voix.

— Comme miss Jocelyn a dû vous trouver charmantes et intelligentes!

— Je n'en sais rien. Elle a soupiré profondément et ajouté : « Que d'inégalités dans la distribution des biens de ce monde! » Et une grosse larme est tombée sur sa joue.

Le même sujet avait été traité en un autre style dans la maison d'Emma.

— Je viens de répondre pour vous, — dit Mrs. Chantry à sa nièce en lui tendant une lettre. — C'est peut-être de l'imprudence, mais, cette fois, je ne suis pas inquiète.

Pendant la lecture du billet, elle continue sur un ton railleur :

— C'est bien affectueux de leur part de nous inviter en famille, ne trouvez-vous pas? A propos, n'écrit-elle pas « en famille » avec un seul l?... J'aime surtout l'emphase avec

laquelle elle nous convie à nous rencontrer avec son petit jeune homme, comme s'il s'agissait de la reine ou de Lord Salisbury!

— Alors, vous avez refusé?

— Parbleu, oui!... (Avec surprise.) Serait-il possible que vous ayez désiré dîner en famille chez les Hatcheson? Si vous aviez un goût aussi corrompu, vous auriez dû m'en aviser.

— Eh bien, je l'avoue, j'eusse assez aimé accepter.

Et son sourire embarrassé se joue sur ses fossettes.

— Aimer à dîner en famille chez les Hatcheson!

— Ce n'est pas de dîner en famille avec eux qui m'eût fait plaisir, mais (rougissant) il m'aurait plu de rencontrer de nouveau leur neveu.

L'audace de cette assertion plonge la tante de Miss Jocelyn dans un silence qui n'est pas l'équivalent d'une approbation. Alors Emma reprend en hâte :

— Ce n'est pas qu'il soit bien séduisant à l'œil... (Sa conscience lui fait honte, car elle se sent à part soi plus indulgente sur cet article.) Mais quant à l'intelligence (elle pose sur l'épaule de Mrs. Chantry sa jolie main blanche) vous êtes la dernière personne qui ayez le droit de ne pas lui rendre justice. Il est aussi supérieur aux autres que la lumière l'est à l'obscurité.

Elle s'arrête, faisant trève à son enthousiasme, quand elle constate le peu d'effet produit par ses paroles sur le visage de son interlocutrice.

C'est peut-être par étroitesse d'idées, mais entendre sa fille adoptive entonner cet hymne en l'honneur du jeune Hatcheson, choque autant Mrs. Chantry que si elle la voyait marcher, bras dessus bras dessous, en compagnie du valet de pied.

— Vous n'avez pas lu son livre, je le sais, — dit-elle, faiblissant devant ce blâme silencieux. — Sans quoi, j'en appellerais plus facilement de votre jugement. Mais, l'autre soir, n'avez-vous pas causé avec lui?

— Je n'en eus aucune envie...

Elles quittent ce sujet de discussion, et les deux combattantes couchent sur leurs positions.

*
* *

Miss Jocelyn avait prié ses éditeurs de lui envoyer, dès leur apparition, tous les articles écrits sur son livre, et les avait adjurés, avec une énergie qui aurait dû les divertir, de n'en omettre aucun, fût-il ou insignifiant ou désagréable.

Pendant plusieurs jours, après que *Miching Mallecho* a pris sa place dans les annonces de la librairie Brent et Lockwood, elle guette le courrier avec fièvre.

Son enfant littéraire compte à peu près quinze jours d'âge quand elle dévore des yeux une enveloppe remplie de coupures de journaux, « de la part de Mrs. Brent et Lockwood, avec leurs compliments empressés ».

Elle s'aperçoit tout de suite qu'aucun de ces articles n'est bien long et que leur typographie, non plus que la qualité de leur papier, ne trahit une noble origine; mais il ne faut pas s'arrêter à des détails. En tout cas, voici le premier souffle qui lui parvienne du monde extérieur à propos de son enfant cérébral, et qui peut se changer bientôt en un gigantesque *Io Pœan!*

Elle lit le premier article qui lui tombe sous les yeux. Un sourire éclaire son joli visage anxieux. Il s'est épanoui, tout à fait, quand elle paraît dans la salle à manger, pour le déjeuner, portant, semble-t-il, l'arrêt de la postérité entre ses mains.

— J'ai quelque chose à vous montrer, — dit-elle d'une voix tremblante d'exaltation, en passant un bras autour du cou de sa tante, déjà assise à table, et en étalant de sa main restée libre ses trésors sur son assiette et sur la nappe.

— Pourquoi me couvrir ainsi de coupures de journaux? — dit Mrs. Chantry, soupçonnant la nature des objets exposés à sa vue. — Où est mon pince-nez? naturellement, je l'ai perdu!

— Le voici au milieu de votre dos. Qui peut l'avoir caché là? Mais dépêchez-vous donc de le mettre et lisez cela. Ce sont des articles sur *Miching Mallecho!*

— Qui tendent à me faire passer pour une imbécile, je suppose! — répond la tante, essayant de cacher un empressement qui n'est pas moins vif que celui qu'avait affiché sa nièce.

— Je l'espère... Non, non, — réplique Emma choquée de cette remarque désobligeante — non pas, chère bonne. Mais ils vous montreront au moins que l'on peut avoir une opinion différente de la vôtre.

Ayant repris possession de son pince-nez, Mrs. Chantry s'empresse de fixer son œil perçant sur la première des coupures soumises à son examen. Elle la lit à voix basse, mais ces chers articles sont déjà si familiers à Emma qu'elle suit sans peine les murmures de sa tante :

— « Nous félicitons l'auteur anonyme de *Miching Mallecho* d'avoir écrit un ouvrage qui doit lui faire une place élevée parmi nos romanciers contemporains. — (Vraiment!) — Par sa maîtresse analyse des caractères, sa manière philosophique de prendre les choses, il nous rappelle George Eliot. »

Mrs. Chantry relève ses sourcils :

— « George Eliot »! Ce n'est pas mal!

Elle passe à un autre :

— « Dans le roman que voici, nous trouvons une fiction pleine de vigueur et de passion. Quant à la force et au réalisme des scènes d'amour, nous ne lui trouvons de comparable, dans la littérature anglaise, que *Wuthering Heights*. L'auteur a le courage de son opinion, et prêche sa morale, — car sous les fleurs de sa rhétorique, il cache une profonde ardeur pour le bien, avec la ferveur d'un Loyola ou d'un Saint François d'Assise ». — Dieu soit loué! *Wuthering Heights!* Loyola! Saint François d'Assise! Quelle belle compagnie!

Mrs. Chantry saisit un troisième coupure :

— « Nous avouons n'avoir pu nous détacher de *Miching Mallecho*. Ce n'est peut-être pas un livre qui convienne *virginibus puerisque* (une sorte de grognement s'échappe de la poitrine de la tante de l'auteur), mais aux lecteurs d'un âge plus mûr nous ne saurions trop le recommander. Il est écrit avec une verve et un éclat bien satisfaisants pour l'esprit. C'est un livre sans pitié, un corps à corps avec les plus douloureux problèmes du siècle, une cautérisation audacieuse des plaies de la pauvre humanité, qui n'aurait pas été indigne d'Honoré de Balzac. — Allons, vous êtes en bonne société, et dans une société variée, — dit Mrs. Chantry en raillant, mais déguisant sa satisfaction cachée, — Mais de quels journaux sont-ils tirés,

ces articles? j'en vois le nom épinglé sur chaque coupure. Le *Pudbury-Post*... *L'Indépendant du Nidshoil*... *Le Petit Moniteur d'Aidlington*... Que c'est bizarre! Autant qu'il m'en souvient, je ne crois pas en avoir jamais entendu parler jusqu'à aujourd'hui.

— Ce sont des journaux locaux, — se hâte d'expliquer Emma, — et vraisemblablement sans grande portée; mais la paille indique où souffle le vent, et je pense qu'on peut en augurer ce que sera l'opinion de la grande presse.

— A coup sûr, je l'espère. Je n'ai jamais entendu un tel chant de triomphe! Sans une note discordante! Est-ce qu'aucun des journaux de Londres n'en a encore parlé?

— On en fait mention dans le...

Ici, Emma nomme une feuille quotidienne très connue, et, avec une mauvaise grâce visible, elle sort une coupure qu'elle n'avait pas encore montrée à sa tante.

Mrs. Chantry lit avidement tout haut :

— « Aux romans du genre de *Miching Mallecho*, il est difficile d'appliquer en quelques mots une condamnation, autre que celle du docteur Samuel Johnson, lequel disait du fameux gigot connu du monde entier, que le mouton en était mal nourri, mal tué, mal servi, mal cuit... » On appelle cela de la critique — s'écrie-t-elle indignée. — Ah! laissez-moi reprendre le *Pudbury-Post* pour m'enlever le mauvais goût de la bouche.

— Ne soyez pas contrariée, — dit Emma, touchée et légèrement divertie de l'interversion de rôles qui fait d'elle une consolatrice à la première mésaventure de *Miching Mallecho*. — Certainement, c'est là un bon journal, et il aurait été plus agréable qu'il m'eût traitée poliment, mais qu'importe une opinion isolée?

Mrs. Chantry ne veut pas être consolée, et pendant le *lunch*, sur le menu duquel figure par malchance un gigot de mouton, on l'entend murmurer : « Mal nourri, mal servi, mal cuit! ». Aussi, des lèvres du vieux maître d'hôtel (qui se mêle toujours à la conversation) s'attire-t-elle le souhait sévère de n'être jamais exposée à en manger un plus mauvais...

***

Depuis le jour où Emma Jocelyn a atteint sa quinzième année, elle a pris l'habitude d'aller passer quelque temps chez les Heathcote, pendant les chasses.

Avant le règne de Lesbia, quand on ne savait pas quelle sorte de monde, ramassé dans les coulisses ou les librairies, y serait réuni par le vieux lord, ou lorsque s'y trouvaient des amis sportifs dont la société eût pu être dangereuse, Mrs. Chantry, invariablement, y accompagnait sa nièce; mais, depuis qu'une main féminine tient les rênes de la maison, elle reste volontiers à l'écart, et laisse Emma voler de ses propres ailes.

Ce fut pendant une partie de chasse, que, dans l'embrasure d'une fenêtre, Tom Heathcote, oublieux des lois imposées par la bonne éducation, qui vous défend de peser, à la faveur de l'hospitalité, sur les sentiments d'une invitée, lui avait, dans un moment d'expansion, offert le manoir couleur cerise et orné de griffons.

Emma n'a jamais raconté à personne ces cinq minutes si brûlantes, où elle fit comprendre que c'eût été trop chèrement acheter les beaux panneaux sculptés en chêne du vieux salon, et les senteurs du pot pourri, âgé de trois cents ans, qui parfume l'escalier. Elle ne peut jamais regarder la maison sans y songer, et sa fantaisie se plaît quelquefois à imaginer les modifications qu'elle aurait apportées, le cas échéant, à certains détails.

Les enfants par exemple n'auraient pas couru autour de la table pendant le déjeuner, et n'auraient pas ouvert leurs bouches roses aux morceaux pris dans l'assiette de leurs parents. On ne se serait pas servi habituellement, du service de dessert gros bleu, sur lequel, à Sèvres, avait été peint le portrait de Louis XV et de ses maîtresses, etc....

Cette année-là, les feuilles tiennent encore aux branches, et, en conséquence, on a remis le tir dans le parc jusqu'à la mi-novembre. En cette saison, les vapeurs qui enveloppent les haies, et qui passent sur les champs sont encore royalement teintées de pourpre et d'or. Emma s'est mise en route, sans se monter la tête sur la société qu'elle va trouver là-bas. Les

« fusils » lui sont, pour la plupart, connus, mais, pour les autres invités originaux, étoiles de second ordre, lions dévorants que le vieux lord s'obstine à introduire chez lui, elle ignore leur nom. C'est une des manies de lord Heathcote de garder le silence sur ses projets, et de ne dire que le nombre de ceux qu'il attend.

Au reste ce ne sont pas quelques vagues espérances, mais quelques bons souvenirs, qui donnent couleur de rose aux pensées d'Emma.

Depuis trois semaines, elle est arrivée, se figure-t-elle, à pouvoir, sans la moindre émotion, entendre discuter *Miching Mallecho*. Elle a récolté dans son entourage, intelligent, sinon de première force en critique, quelques opinions favorables, sans grande valeur, il est vrai. Avec un nouveau paquet de journaux du comté où on l'admire, son éditeur lui avait envoyé, ce matin même, deux ou trois articles indulgents, coupés dans deux revues semi-littéraires de Londres.

L'une d'elles rendait ouvertement justice à ses intentions moralisatrices. L'éditeur lui-même avait accompagné le tout d'un petit mot où, tout en reconnaissant que le roman marchait plutôt lentement, il exprimait sa conviction qu'il ne fallait plus que l'éloge de deux ou trois feuilles, d'après lesquelles les cervelles des lecteurs, vrais moutons de Panurge, orientent leurs opinions, pour qu'il s'épanouît en plein succès. Dernièrement, Emma avait surpris sa tante collant dans un album, en cachette, tous les articles favorables à *Miching Mallecho*.

— Vous n'auriez pas dû oublier ceux qui médisent de mon livre, — lui avait dit Emma, — en se penchant émue et ravie sur son épaule.

Mrs. Chantry avait sursauté.

— J'ai gardé un plus grand album pour les mettre! — avait-elle riposté en riant d'être surprise dans cette occupation, — mais, ma chère, permettez-moi de vous dire que mon opinion à moi n'a pas changé et que je trouve Elfrida la plus grande coquine du monde.

— Les actions valent mieux que les paroles! — s'était écrié Emma en donnant un gros baiser à sa tante, et en désignant le pinceau et le pot à colle.

La sensation agréable que cet incident lui avait causée lui

tient compagnie pendant les brouillards de la route, et dore d'un éclat imaginaire les feuilles couleur de rouille qui adhèrent encore aux branches, au-dessus des haies dépouillées. Elle ne disparaît pas pendant les intarissables lamentations de Lesbia, sur tous les ennuis dévolus à une maîtresse de maison, qu'on a laissée dans l'ignorance de maintes particularités relatives à certains invités.

— Tout ce que je sais, c'est qu'il en a quatre! Grand-père a prié la femme de charge de préparer quatre chambres, outre celles que j'avais fait arranger. Ça ne doit pas être des couples, puisqu'il a expressément parlé de quatre chambres séparées.

— Cette interprétation ne me semble pas concluante.

— Ce ne serait pas dans nos habitudes, à nous autres.

— Mais comment savoir quelles sont leurs habitudes?

— En tout cas, je vois ce que sont celles qu'ils n'ont pas. C'est un point sur lequel tous les amis de grand-père s'entendent. Vous rappelez-vous celui qui n'avait pas d'habit et cet autre qui arriva sans bagage, et ne raconta même pas qu'il l'avait perdu en route?

— Je l'avais trouvé intéressant. Il avait traduit de vieilles poésies finlandaises, qui ont beaucoup d'analogie avec celles d'Ossian.

— Je ne sais même pas à quel sexe ils appartiennent. Comment pourrais-je les placer à dîner, ignorant si ce sont des hommes ou des femmes? S'il y en a deux de chaque espèce, naturellement, je les accouplerai. Cela sera tout simple. Je suis sûre qu'ils n'exciteront pas de jalousie.

— S'il y a un homme parmi eux, je le réclame. Il y a des chances pour que sa conversation m'amuse plus que celle de Sir George Catheart ou celle de Sir Bertram Halliday!

— Ici encore, je ne sais plus que faire, — s'écrie Lesbia. — J'ai perdu le livre des baronnies, et je ne me rappelle plus quelles sont les plus anciennes créations... Si je me trompe, les femmes ne me le pardonneront jamais. Les gens sont d'autant plus susceptibles qu'il s'agit de plus petites préséances.

— Quelqu'un me disait l'autre jour : « Vous ne pouvez pas rendre une personne plus heureuse qu'en appelant Milady la

femme d'un épicier créé chevalier. » Il me semble vraiment étrange que les gens bien nés tiennent à ces choses-là!

— Pourtant, c'est un fait. Aussi sonnez, s'il vous plaît, pour le *Peerage*... Quant à la bande de satyres conviée par grand-papa, de quelque sexe qu'ils soient, ils s'arrangeront ensemble, je ne veux plus m'en importuner...

Mrs. Heathcote, après avoir soulagé son cœur de ses charitables intentions, s'en va en souriant se reposer dans son cabinet de toilette avec, sous le bras, *Miching Mallecho*, ce livre immoral, pour lequel son enthousiasme ne diminue pas. En s'éloignant, elle enjoint à sa cousine d'être habillée de bonne heure. Cette dernière est pleine de bonne volonté, mais, retardée par un de ces petits accidents auxquels est sujette la toilette féminine, tels un lacet qui se casse, une baleine qui se rompt, elle rejoint la société lorsque tout le monde est déjà à son poste, y compris la maîtresse de la maison, invariablement inexacte. Les « fusils » sont là, les « épouses des fusils », et les figures connues. Mais les inconnus où sont-ils? Emma les cherche avec curiosité quand son oreille perçoit la voix demi-contrariée de Lesbia.

— Pourquoi arrivez-vous aussi en retard? Vous auriez pu m'aider. Le méchant vieillard m'a joué un de ses tours! Un de ses invités se trouve être M. Blank. Il faut que je m'en charge. Les autres, oh! les autres sont bien comme je le pensais! La jeune femme est fille ou nièce d'un éditeur et les hommes... ici le vieux gredin s'est moqué de moi. Ils n'appartiennent pas au même sexe, comme ils le devraient... Il y a trois hommes et une femme. L'un d'eux est... Allons bon! voilà qu'on annonce le dîner et je n'ai pas pris de décision. Il faut que tout le monde s'en aille, en tohu-bohu, comme les animaux dans l'arche!

Peu importe à Emma que sa cousine n'ait pas terminé sa phrase au sujet des étrangers, car elle a trouvé toute seule qui était l'un deux.

— On ne m'a désigné aucune dame, — dit Edgard Hatcheson en s'approchant d'elle avec une joyeuse défiance, — de sorte que j'ai peur d'être seul.

Son intention est si évidente qu'Emma se met à sourire bien franchement.

— Eh bien, offrez-moi le bras.

En réfléchissant, il est possible que son invite lui ait paru un peu trop effrontée, car, en passant dans la salle à manger, elle tempère sa gracieuseté par une remarque.

— On m'avait dit que nous devions tous nous mettre en marche en tohu-bohu. Ce qui n'est pas très aimable!...

— Tohu-bohu! quel mot bizarre! Quelle est son origine?

Peut-être Edgard s'est-il aperçu de l'intention qu'Emma a eue d'amoindrir la bonne grâce qu'elle lui avait témoignée. Sa figure est moins ouverte quand il lui répond :

— Si nous entamons les étymologies au potage, que ferons-nous au dessert?

Emma rougit. Ce n'est pas une des choses qui l'ennuie le moins que son beau teint soit prêt à varier à toute occasion...

— Nous aurions, d'ici là, tourné à la frivolité! Allons, j'abandonne tohu-bohu. C'était de ma part montrer de la prétention. Mais ne pensez-vous pas qu'il soit difficile souvent d'amorcer une conversation? Quand c'est fait, on marche comme sur du velours. Mais pour partir... et rappelez-vous que je ne suis pas encore revenue de ma surprise en vous retrouvant ce soir ici! Je n'avais pas la moindre idée que vous seriez des nôtres.

— On n'avait naturellement pas pensé à vous instruire d'un fait aussi intéressant.

— Lesbia ne pouvait pas dire ce qu'elle ignorait autant que nous.

— Suppose-t-elle donc que je me suis invité tout seul?

— Mais non! Je vous assure qu'il n'y a rien là qui vous soit personnel. Elle ne sait jamais qui doit venir. C'est un des tics du vieux lord. Il bat quelquefois les buissons.

Elle s'arrête tout de suite. Un regard jeté sur le visage de son voisin lui montre qu'il a pris pour lui-même la phrase dédaigneuse dont elle s'est innocemment servie, avec moins de tact qu'à son ordinaire.

— Le buisson, en ce cas, c'est l'*Atheneum*! J'y rencontrai, la semaine dernière, Lord Heathcote, et c'est là qu'il m'a invité. J'aurais dû, je le vois, attendre que cette invitation fût ratifiée par la dame de céans.

— Je puis répondre pour elle qu'elle l'eût faite de grand

cœur, — s'écrie Emma avec chaleur, pour effacer la mauvaise impression qu'ont produites ses deux phrases malencontreuses. — Votre présence ici est toute naturelle. Lesbia vous connaît et vous admire...

— Oh!...

— Mais, avouez-le, il est assez embarrassant de ne pas avoir la moindre idée du nom de ses invités. Ainsi, par exemple, cette jeune femme (indiquant d'un léger mouvement de tête une personne assise en face d'eux, qui ne se rend pas compte du mauvais goût de sa toilette). Je suis sûre que ma cousine serait bien embarrassée, si elle avait à lui adresser la parole.

— Elle s'appelle miss Griniston.

Ce nom est celui d'un des nombreux libraires qui ont renvoyé *Miching Mallecho* au sein de sa mère avec les ironiques remerciements de rigueur. Aussi est-ce avec beaucoup d'intérêt qu'Emma demande :

— La fille de l'éditeur?

— Sa nièce, il n'a pas de fille.

— Vous savez que Griniston est l'éditeur du *Portique*.

C'est le titre d'un des journaux littéraires dont Emma aurait vivement souhaité les éloges, et qui, jusqu'à présent, a gardé le plus profond silence à son sujet.

— Non, je ne le savais pas. Cela m'intéresse énormément.

Il la regarde avec surprise.

— Vous donnez donc votre confiance au *Portique*?

— Non, — répond-elle, craignant de s'être trahie, — pas précisément; mais j'ai généralement envie de me procurer le livre que ce journal recommande, et je m'abstiens d'acheter ceux qu'il condamne... Et miss Griniston écrit-elle?

Les yeux d'Edgard brillent malicieusement :

— Elle écrivit un roman jadis...

— Ce fut un succès?

— Oh! non! ce fut le contraire d'un succès!

— Pauvre fille!... Elle n'en a jamais publié d'autre?

— Non, depuis son désastre, qu'elle prit, je crois, très à cœur, elle se contente de frapper les autres à coup de tomahawk!

— Vraiment?... vraiment? — dit Emma toute défaillante. — Est-elle chargée du compte rendu des romans dans le *Portique*?

— De temps en temps, pas en règle générale. Je m'imagine que son oncle ne l'en croit pas capable.

— Ah! quand elle critique, elle se sert d'un tomahawk! Comment se le permet-t-elle? Sachant combien l'on souffre; comment a-t-elle le courage de torturer les autres?

— Les esclaves sont les pires des maîtres, — répond Edgard en contemplant Emma avec admiration à la pensée du don divin qui la fait se montrer pitoyable pour un genre de souffrance qui devrait si peu la toucher.

Il est justement, en ce moment, accablé de soucis, et il ne peut s'empêcher de penser combien ce serait délicieux, si elle pouvait trembler pour lui, et s'intéresser à ses ennuis. Si elle s'est aperçue, sans s'en offenser, de son admiration, elle a senti sa surprise. Aussi tous deux passent-ils à un autre ordre d'idées.

— J'ai été d'autant plus étonnée de vous trouver ici que je me figurais que, pour les journalistes, le seul jour de vacance était le dimanche. Et les *Nouvelles du Dimanche* et l'*Observer* n'accordent même pas de congé. Comment vous êtes-vous donc arrangé pour vous arracher, au milieu de la semaine, des griffes de l'*Époque*?

— Je ne suis plus entre ses griffes.

— Vous l'avez abandonnée?

— C'est elle qui m'a abandonné.

— Voulez-vous dire, questionne Emma d'un air stupéfait et incrédule, que le directeur vous a renvoyé? C'est absurde...

— Il s'est renvoyé lui-même.

Suit un court silence. — Elle, ne sachant plus comment l'interroger discrètement. Lui, désappointé de voir que, malgré l'intérêt et la sympathie qu'elle lui témoigne, ce n'est pas de la même voix tremblante dont elle a plaint les victimes, sans doute coupables, que poursuit la plume vengeresse de miss Griniston.

— Vous souciez-vous de tout me raconter à ce sujet — poursuit Emma en ménageant la susceptibilité d'Edgard avec la prudence d'un chat qui marche sur des briques chaudes, — ou préférez-vous garder le silence?

— Je veux bien vous raconter les choses si vous êtes assez bonne pour m'écouter, mais ce que je ne veux pas être, c'est

un vieux marin vous prenant à la boutonnière, malgré vous, pour vous entretenir de son albatros! Les albatros d'autrui ne sont pas en général des oiseaux amusants.

— J'avoue que j'ai été très amèrement désappointée, quand j'ai vu au *National Museum* un albatros empaillé!

— Vous rappelez-vous l'horreur de Quincey, quand il lut, tout haut, *le Vieux Marin* à Lady Carbery. Elle parlait toujours de lui, comme du « vieil original ».

— Non, j'ignore cette histoire.

Mais, revenant à son premier sujet malgré cette diversion littéraire de choix, ce qui prouve combien franchement elle s'intéresse à Edgard :

— Nous nous éloignons de votre albatros.

— Je désirerais vivement, moi, m'en éloigner le plus loin possible!

— Vous disiez donc que votre directeur s'était renvoyé lui-même?

— Le propriétaire du journal l'a vendu à quelqu'un dont la politique est diamétralement opposée à la sienne. S'il avait gardé la direction, il aurait été forcé de se conformer à la nouvelle opinion. Aussi a-t-il fait la seule chose à faire : il a démissionné. Et sa rédaction a suivi son exemple.

— Et vous avez tous été mis à pied?

Les yeux d'Emma sont secs, mais le charmant mélange d'émotion et d'indignation incrédule qui se peint sur son visage (quoiqu'elle ne saisisse pas toute l'étendue des malheurs qu'on lui conte) sa crainte d'exprimer maladroitement sa sympathie, tout cela fait qu'Edgard n'envie plus le poignard de Mrs. Griniston.

— Sans doute que, lorsqu'il prendra un autre journal, il vous appellera tous à ses côtés, mais en attendant...

— Eh bien, en attendant?...

— En attendant, en attendant... (Il tente d'affecter un ton léger.) On se lamente à Tregunter-road!

Emma est silencieuse et dans l'embarras. — Si l'un de vos amis se casse la jambe, vous pouvez exprimer tout haut votre compassion. Mais, ce doit être à voix basse, si vous avez à le consoler d'avoir la bourse vide. Dans son ignorance de la portée précise de cette catastrophe, et dans sa crainte aussi d'être

indiscrète, Emma se demande vainement quoi dire à voix basse.

— Je n'ai jamais eu connaissance d'une semblable affaire. Sans doute en résulte-t-il de grandes pertes pour les autres, vos collègues? Mais, pour vous, avec votre réputation, la situation littéraire que vous vous êtes conquise par vos mérites, les conséquences ne doivent pas être les mêmes. Pour vous, vous ne pouvez avoir que l'embarras du choix; vous n'avez, vous, qu'à vous baisser pour ramasser...

Elle est parfaitement de bonne foi en s'exprimant ainsi. C'est un hommage rendu à sa valeur qu'Edgard ne laisse pas de trouver enivrant. Jamais, auparavant, il n'avait eu affaire à une belle personne si bien née, avec qui il doit perpétuellement protester qu'il n'est pas, en réalité, un aussi grand homme qu'elle se le figure. A un fervent croyant il est aussi malaisé de prouver que l'on n'est pas un génie que de prouver le contraire à des incrédules.

Edgard ne sait même pas s'il est bien sincère dans son désir de la désabuser, tant lui est doux le sentiment de respect qu'il lit dans les yeux de miss Jocelyn. Il se sent ridicule et plein de fatuité en ne le repoussant pas.

— J'ignore — dit-il, mal à son aise, — si je dois souhaiter que vous prêtiez vos verres grossissants à mes éditeurs et à mon public, ou que vous cessiez de vous en servir à mon égard? Si j'étais sincère, je préférerais le premier cas, mais j'ai peur de ne pas être sincère.

— Après tout, c'est peut-être un mal pour un bien, — continue Emma, encouragée par la disparition des nuages qui obscurcissaient son front et qu'il vient de chasser par un effort. — Votre liberté provisoire, votre affranchissement des soins du journal vont vous permettre de vous donner tout entier à un ouvrage... à un ouvrage, par lequel vivra votre nom. Maintenant, peut-être pourrez-vous, — ajoute-t-elle, souriante, comme si elle annonçait un nouvel Évangile, — nous donner un autre volume de *Chaînes et Trames*.

— Et que miss Griniston critiquera!

— Ne fait-elle que de la critique? N'est-elle qu'un agent de destruction? — demande Emma, contemplant son vis-à-vis avec une curiosité peu bienveillante.

Son cœur est près de défaillir quand elle songe au peu de pitié sur quoi elle pourrait compter si l'éditeur du *Portique*, par hasard, remettait le sort de son innocent rejeton aux mains sans merci de sa nièce.

— Elle fait des conférences.

— Vraiment, sur quel sujet?

Il hésite.

— Sur des sujets que les femmes feraient mieux de ne pas traiter!

— J'ai peur qu'à votre sens bien des sujets ne nous soient interdits!

Il ne répond pas. — Il tend l'oreille pour saisir les paroles de la dame placée en face de lui. C'est avec un ricanement qu'il reprend la conversation :

— C'est bien ça! Elle parle de Malthus! C'est, généralement, par lui qu'elle commence. Son voisin m'a tout l'air de ne s'en soucier guère.

— En effet, car il est le moins intelligent des deux élèves en agriculture et il n'est pas surprenant qu'il résiste avec un air de terreur à l'interpellation de sa voisine, dont les propos sur la procréation semblent comiques, au milieu du silence momentané de la conversation générale.

Miss Jocelyn se met à rire en sourdine.

— Je pense que nous ne lui permettrons pas de faire la critique de la seconde série de *Chaînes et Trames*?

« *Nous!* » Un mot de quatre lettres peut-il suggérer une collaboration d'une façon plus surprenante!...

— Mon tohu-bohu s'est fort bien passé, n'est-ce pas? — murmure Lesbia, *sotto voce*, à l'oreille d'Emma, tout en remontant avec les dames le long de l'escalier. — Vous aviez l'air toute heureuse, à côté de votre petit gribouilleur; j'aurais volontiers changé de place avec vous. Ce M. Blank est bête à pleurer. Il n'a que deux sujets : un *bill* sur les enterrements et l'isolement des pauvres dans les maisons de charité! Enfin, cela aurait pu être pis. Il aurait pu y avoir plus de femmes. J'entends plus de femmes de mon grand'père. Elles sont pires que les autres, ses femmes, à lui! Il faut toujours s'en occuper. Grâce au ciel, il n'y en a qu'une ici, et elle a l'air de savoir se tirer d'affaire toute seule.

Cette observation est parfaitement juste. Cependant Emma est mal à l'aise, quand, dans le salon, les autres dames font visiblement bande à part et se tiennent à l'écart de l'étrangère.

La société n'est pas nombreuse, ce qui rend plus difficile la fusion d'éléments peu sympathiques. Il est clair que les femmes et les filles des *squires* n'aiment pas l'allure de miss Griniston. Miss Jocelyn sait bien que la méfiance qu'inspirent d'ordinaire les protégés de Lord Heathcote, lequel ignore en général leur vie privée ou s'y montre parfaitement indifférent, rend très prudents dans leurs avances les impeccables invités du manoir.

En tout cas, l'objet de ces abstentions ne paraît pas s'en apercevoir. Sans perdre ni temps ni courage à se rendre favorable l'assemblée qui se groupe au coin du feu, il se dirige vers la table, où, sous un abat-jour, s'étalent les journaux du soir. Miss Griniston se met à lire l'un d'eux, adossée dans un fauteuil et les jambes croisées pour être plus à son aise. Personne n'a l'air enclin à la troubler dans cette occupation. Aussi, quelques instants après, Emma s'approche-t-elle fort aimablement...

On aurait mauvaise grâce à lui demander si c'est par bonne éducation, bonté d'âme ou curiosité, qu'elle se décide à contempler de près le porte-foudre du *Portique*. A son approche il lève les yeux.

— Vous n'avez pas vu les journaux de ce soir, — lui dit miss Griniston, en lui en tendant un. — Non? Eh bien! c'est à peine croyable, mais le *Home secretary* a refusé de nous recevoir!

— Oui-da, mais je ne sais pas exactement ce que vous entendez par *nous*?

— Est-ce possible? Oui, j'imagine, — dit-elle dédaigneusement, — que les ruraux d'ici s'intéressent peu à la gravité de ces questions. *Nous*, c'est la délégation de la fédération féminine, en vue de la régénération des hommes.

— En vérité!

— Ceci — ajoute-t-elle, en désignant du doigt l'article qu'elle vient de parcourir, — sera un grand triomphe pour Edgard Hatcheson.

— Voulez-vous dire qu'il ne tient pas à se régénérer?

— Il n'a pas la moindre sympathie pour ce mouvement-là. Il est réactionnaire. On le voit bien d'après ce qu'il écrit. Mais peut-être n'êtes-vous pas au fait de ces querelles!

— Au contraire! rétorque Emma avec chaleur.

— Eh bien, si vous avez lu ses ouvrages, vous devez être de mon avis. Edgard est un très bon ami à moi, et un homme, en son genre, de beaucoup de valeur! Son *Cicéron* est un des meilleurs de sa série. Mais, en ce qui concerne les questions brûlantes d'aujourd'hui, il n'est qu'un sabot bon à arrêter les roues.

VII

— Je viens d'entendre dire que vous n'étiez qu'un sabot, — lui dit Emma, un quart d'heure après, quand elle passe à côté de lui, riant de son air intrigué.

Mais elle ne s'arrête pas à une plus longue explication et se sauve pour agacer Edgard... Il la revoit assise dans l'embrasure de la fenêtre, à côté de son hôte, à la même place où elle s'était trouvée dans des circonstances plus émouvantes. Cette place a encore pour Tom une étrange attraction.

— Il nous a laissés sans se gêner, — dit Tom, faisant allusion à son père qui vient de rentrer au salon. (Le vieux Lord ne dîne pas avec ses invités, mais il arrive, vers dix heures, coiffé d'un bonnet de nuit blanc, surmonté de ses initiales couronnées, et sa seule préoccupation est de le maintenir exactement au milieu de son front.) — Oui, il nous a plantés là, sans façon, quatre invités de son choix! Pas un qui appartienne aux classes criminelles!... Blank est assommant. Mais ces bonnes dames... (Ici, il fait allusion aux matrones qui près du feu se dégèlent du *bill* sur les enterrements...) les bonnes dames sont ravies de parler à un membre du cabinet, même s'il les ennuie à faire bâiller... Vous me dites que le jeune Hatcheson est un génie. Il n'en a pas l'air. Mais, quand on cause avec lui, il est vrai qu'il semble un garçon à connaître. Je n'aime guère l'aspect de la dame, par exemple. Ah! la voilà qui taquine le vieux lord à propos de son bonnet de nuit.

— Plus vraisemblablement, elle le taquine au sujet de la régénération de l'homme. Saviez-vous qu'elle fût membre de la fédération des femmes? Voilà le moment, si vous voulez être régénéré! Monsieur Gréville, — demande-t-elle, avec amitié à un homme mûr, de bonne apparence, qui s'arrête près d'elle, — voulez-vous être régénéré?

— Cela dépend de la personne qui s'en chargerait... J'avoue que cette houri, en robe couleur moutarde, ne m'inspire aucun désir de régénération!

Emma se met à rire. Un moment après, elle rit encore de si bon cœur à une autre observation de son nouvel interlocuteur, qu'elle n'entend pas une remarque que lui transmet Tom et dont il fait prudemment le sacrifice.

M. Gréville est un vieux garçon qui, quoique beaucoup plus âgé qu'Emma, lui a été, depuis qu'elle a seize ans, destiné par son entourage. Ils le savent tous deux et se prêtent à la plaisanterie en paraissant beaucoup plus empressés l'un envers l'autre quand il y a du monde que lorsqu'ils sont seuls. Elle est très à l'aise dans sa société, à cause de l'innocuité de leur ancienne familiarité, et parce que M. Gréville, interrogé par un ami sur son célibat, passe pour avoir répondu qu'il serait fort heureux de se marier, à condition toutefois que sa femme consentît à vivre dans la pièce d'à côté.

Regardant le vieux lord qui se promène lentement au milieu de ses protégés, les examinant et se disposant à ne plus s'en occuper durant le reste de leur séjour, s'il ne les trouve pas aussi divertissants qu'ils devraient l'être, M. Gréville dit à Emma :

— Pensez-vous que, cette fois, il soit satisfait de son solde?

— Je suis sûre au moins qu'il n'a pas l'ombre d'envie d'être régénéré. Va-t-elle, vraiment, régénérer quelqu'un? Et l'individu qu'elle menace de son éventail est-il un spécimen de ses prosélytes? Il est toujours difficile d'assortir les *curiosités* du vieux lord. Ces deux là en sont-ils?

— Juste ciel, non!

— Pourquoi « juste ciel »? Et pourquoi « non »? Pourquoi toute cette véhémence? Je ne reconnais pas la douce Emma!...

— Je vous prie de ne pas m'appeler la douce Emma. Cela

me fâche autant que cela fâchait Charles Lamb, quand on l'appelait « Charles au bon cœur ».

Elle est désagréablement agacée par un regard de peine et de surprise qui l'atteint du fond de la pièce et que lui a décoché quelqu'un qui, n'étant pas au courant de la plaisanterie, peut être induit en erreur par la vue de son attitude familière avec M. Gréville. Aussi pourquoi s'assoit-elle à cette place maudite?

— Il y a au moins quelqu'un, dont je ne pleure pas l'absence, — dit M. Gréville sans se douter de la tempête soulevée pour la première fois dans la blanche poitrine de sa voisine par ses manières affectueuses; — c'est monsieur Dougall! Je n'ai jamais pu comprendre ce que cette petite dame (il se tourne du côté de Lesbia) a trouvé en lui qui pût provoquer son admiration?

— Ce n'est pas lui qu'elle admire... C'est une version nouvelle de : « Aimez-moi, aimez mon chien ». C'est, cette fois : « Aimez ma boule de cristal, aimez-moi... » Elle serait, aussi bien, coiffée de ... qui dirai-je?

Emma cherche...

— De moi? — dit en riant M. Gréville.

— Eh bien, oui, de vous! Si vous aviez une boule de cristal! Mais elle a trouvé une autre voyante qui va « dégoter » monsieur Dougall! C'est une professionnelle qui demeure à Marylebone road. Lesbia me demande toujours d'aller la consulter avec elle.

— Et vous n'y croyez pas?

— Non, pas précisément... J'hésite entre deux opinions. Tantôt je tiens tout cela pour du charlatanisme, tantôt j'ai peur de verser dans la crédulité, et d'en devenir bête... autant que Lesbia qui consulte les esprits, même pour savoir si elle vous persuadera jamais de lui donner votre chat de porcelaine jaune aux yeux verts.

— A propos, je vous sais gré de me l'avoir rappelé, j'ai acheté un numéro du *Portique* aujourd'hui, en revenant de Londres, et il s'y trouve un excellent article sur « le Fléau de la Chiromancie ». Je l'ai apporté à l'intention de madame Lesbia. Je pense qu'il pourrait avoir sur elle un effet salutaire.

— Un numéro du *Portique!* (En un instant, ce mot magique

a chassé tout autre intérêt de la tête de miss Jocelyn. Elle ne songe plus qu'à ce grand arbitre, dont dépend son avenir littéraire). Le dernier? Celui d'aujourd'hui?

— Oui...

— Et avez-vous remarqué quelque autre article, en dehors de celui sur la chiromancie? Sur la politique, ou sur une idée générale, sur les nouvelles pièces de théâtre ou sur les livres?

— Hum! pas grand'chose. Il y a des pages sur les enterrements non conformistes... Un sujet très gai qui doit nous venir de Blank... La nouvelle pièce du Théâtre Comique semble au-dessous de tout... Et puis, il y a un article qui m'a beaucoup amusé, c'est l'éreintement d'un malheureux roman dont le titre est ridicule.

« Malheureux roman, titre ridicule! » Voici Emma convaincue avec terreur que l'objet de ce massacre n'est autre que son agneau. A peine peut-elle formuler sa question :

— Et de qui ce livre?

— Il est anonyme.

La réponse était attendue, mais cependant porte un nouveau coup au cœur.

— Mais son titre? Vous le rappelez-vous?

— Qu'était-ce donc? Un drôle de nom qui n'a pas l'air d'appartenir au sujet. *Mich... Mich...* quelque chose...

C'en est assez! Le coup est porté! Il y a peu de chances pour que deux *Mich....* quelque chose, aient paru en même temps en librairie.

— En ce cas c'est tirer sur une mouche avec un canon Krupp. Mais on l'a bien visée.

M. Gréville se met à rire.

— Vous m'avez dit avoir apporté *le Portique*, — reprend Emma avec un calme effrayant.

— Oui, je l'ai dans mon paletot, qui est accroché dans l'antichambre.

— Vous me le laisserez, n'est-ce pas?

— Non, certainement pas; je désire que madame Lesbia le lise. Ce sera précieux pour elle...

— Précieux pour Lesbia?

Emma ne pense pas un instant qu'il fait allusion, non pas au massacre de l'innocent, mais à l'article sur la chiromancie.

— Oui, certes... J'espère qu'il la guérira de la magie, et de M. Dougall! Tout de même, si vous finissiez par vous décider à aller consulter la pythonisse d'Endor à Marylebone-road, n'oubliez pas de m'emmener avec vous.

— Certainement, — répond vaguement Emma, — certainement... certainement...

Plus tard, elle se demande combien de fois elle a dit : « Certainement » jusqu'à ce que le fatal journal soit entre ses mains. Elle a vaguement conscience que son amoureux supposé lui dit bonsoir et l'engage à prier Lesbia de la conduire chez lui, pour voir le nouveau Corot qu'il a acheté, la semaine dernière, chez Christie. Elle répond « certainement... certainement » à cela aussi. En vérité, il n'y a pas de proposition qu'il eût pu lui faire, à laquelle elle n'aurait pas acquiescé, par un « certainement, certainement », à seule fin d'être débarrassée de sa compagnie, et libre d'examiner à loisir l'étendue de sa défaite.

Même, après le départ de M. Gréville, il lui faut encore patienter et servir l'eau de seltz, corvée interminable. Le bavardage et les bonsoirs n'en finissent pas. Elle entend la réponse incisive de miss Griniston à Lesbia, qui l'engage poliment à demander tout ce dont elle a besoin.

— Merci bien... oui... Je commanderai ce qu'il me faudra. Mais ne vous attendez pas à ce que j'apparaisse avant le *luncheon*. Avez-vous le télégraphe, ici, ou le téléphone?

— Non.

— Je le regrette, car la conduite du *Home-secretary* va me forcer demain à me pencher sur le télégraphe et puis, — s'adressant à Emma en voyant le bâillement étouffé de Lesbia, — j'ai beaucoup d'ouvrage, en outre, des livres à examiner, dont il faut que je me débarrasse dans la matinée.

Elle avait pris la main de miss Jocelyn en lui disant bonsoir, avant de commencer à parler, et elle la garde, comme pour conserver son attention. Assurément il n'y a nul danger qu'elle la perde. — A ces mots « examiner des livres », tout s'enchaîne avec une terrible rapidité dans l'esprit de la jeune romancière. Miss Griniston fait la critique des livres et, aigrie par sa déconfiture, elle déchire pour se venger! Elle est la nièce du directeur du *Portique*, et, quoique, d'après Edgard Hatche-

son, sa main novice ne soit pas souvent mise à contribution dans cet important journal, son poignard peut, aux yeux d'un parent affectionné, paraître assez aigu pour transpercer un pauvre oiselet sans défense comme son *Miching Mallecho!* C'est, sans nul doute, cette main rouge du sang de son fils qui retient la sienne avec obstination. Cette idée lui fait arracher ses doigts délicats de cette étreinte, avec une précipitation qui, perdue pour la régénératrice de l'homme, n'échappe pas à l'attention d'un spectateur plus fin, plus intéressé à elle, et moins égoïste.

— Vous détestez donner des poignées de main, — lui dit Edgard.

En réponse, on lui tend sa jolie menotte gantée.

— Non... oui... non... Mais pourquoi cette question!

— Je me figurais vous avoir vue pressée d'en finir tout à l'heure et souhaiter être seule?

— Ne tirez pas une conclusion générale d'un fait unique! — lui dit-elle en riant.

Mais, avec surprise, il s'aperçoit qu'Emma fait effort et que son enjouement n'est pas de la même qualité que tout à l'heure.

— C'est elle qui vous a dit que je ne serais jamais qu'un sabot!

— Est-ce qu'elle m'a dit cela? Quelqu'un a dit cela? — répond-elle sans avoir l'air de s'en souvenir.

— Quoi! c'est vous qui me l'avez répété en personne.

Se reprenant :

— Oui, c'est vrai, mais il y a longtemps... Depuis s'est écoulée une longue et ennuyeuse soirée.

— L'avez-vous trouvée vraiment si ennuyeuse? — demande Edgard, d'un ton qui le révèle ignorant de la mystification dont l'entourage est victime à propos des pseudo-fiançailles d'Emma.

— Non seulement ennuyeuse, mais mille fois plus qu'ennuyeuse, — réplique avec énergie miss Jocelyn.

Elle laisse Edgard ahuri, n'osant même pas offrir ses compliments de condoléance.

Emma s'est, enfin, échappée, et tenant sa destinée dans sa main tremblante, elle a fui vers la petite chambre lambrissée

de chêne, qui, depuis ses longs séjours, lui appartient autant que sa tourelle de Chantry. En une seconde, elle a inondé la pièce d'un flot de lumière électrique ce qui, dans un appartement du temps des Tudor, fait un effet assez singulier.

Elle a placé l'une des lampes, voilée d'un abat-jour vert, près de son coude, et, assise sur une chaise au dos rigide, qui, depuis des générations se trouve au coin de la cheminée, elle commence à feuilleter la revue avec frénésie.

Aucun des articles n'est précédé du nom de son roman. Elle vient de s'en apercevoir, quand la porte s'ouvre. Lesbia entre, comme elle en a coutume pendant les séjours de sa cousine, pour se faire délacer et féliciter ou plaindre, selon l'occasion, de la réussite ou de l'échec de ses réceptions.

— Une société de ce genre vous casse bras et jambes, — dit Mrs. Heathcote, en s'asseyant aux pieds d'Emma sur le tapis du foyer. Grâce au Ciel, nous serons débarrassées de cette impossible miss Griniston, pour une partie de la journée de demain! Quand elle m'a dit qu'elle ne paraîtrait pas jusqu'au *lunch*, j'ai eu toutes les peines du monde à ne pas lui répondre : « Mais pourquoi pas jusqu'au diner?... » Vous n'avez pas idée de ce qu'elle m'a fait endurer. Elle voulait parler à Lady Catheat et à Lady Holliday de la société de Pureté! Elles n'avaient aucune envie d'en rien savoir, et je ne les en blâme pas, pauvres créatures! Mais pourquoi continuez-vous à lire? Il m'est insupportable de vous voir lire quand je verse mes chagrins dans votre âme.

— Il faut que je lise! C'est le dernier *Portique*. Il s'y trouve un compte rendu de *Miching Mallecho*, très défavorable, à ce que m'a dit M. Gréville.

— Défavorable! — répète Lesbia, charitablement effarée. — Quel coup! Il est vrai que c'est déjà quelque chose d'être signalé dans *le Portique*. En règle générale, il ne rend compte que des romans qui ont frappé, ou frapperont un grand coup.

— C'est vrai, — répond Emma. — Merci de cette bonne parole. Il y a un proverbe allemand très réconfortant... Il est dit qu'il n'y a qu'aux arbres chargés de fruits que les gamins jettent des pierres... Mais, ce qui est singulier, c'est que je ne puis trouver cet article! Me serais-je trompée? Si ce n'était pas sur *Miching*?... Oh! non... (sa voix baisse.) Le voici. *A*

propos des formes récentes de la folie humaine... On ne rend pas séparément compte de mon roman. Il est confondu avec une demi-douzaine d'autres.

Emma commence à dévorer *le Portique*. Mais un appel passionné de Lesbia la dérange.

— Lisez tout haut! Il faut que je connaisse aussi la critique.

— Oui, dès que j'arriverai à *Miching Mallecho* (sautant les préliminaires). Hum! hum! Des sujets qui ne doivent être traités que par des personnes expérimentées. — Hum! hum! — Ce sont des fous ceux qui se précipitent sur les ronces où les anges osent à peine poser le pied (Hum, hum...) Ah! nous y voilà enfin! « Cela n'est pas acceptable! Nous pouvons appliquer à l'ouvrage qui est devant nous le fameux arrêt de Giffard sur *Endymion*, sans crainte d'être désavoué par les générations à venir. Ce n'est pas qu'il soit très probable qu'elles s'occuperont de *Miching Mallecho*; et nous n'aurions fait aucune attention à ce roman négligeable s'il ne se distinguait du reste de la littérature de rebut à laquelle il appartient, en ce que son auteur anonyme s'est à demi drapé d'un manteau de voyant, s'est posé en docteur de morale, chargé de résoudre ces problèmes abstraits qui ont lassé les cerveaux les mieux organisés de notre siècle. Tâche pour laquelle elle est faite (car il n'y a pas de doute sur le sexe de l'auteur de cette précieuse élucubration) comme un balayeur de la rue est fait pour débrouiller les problèmes de mathématiques... »

— Assez, de grâce! — dit Lesbia mettant la main sur le genou de sa cousine, toute rouge de colère. — C'est trop horrible!

Pour toute réponse, Emma continue :

— « Nous ne prétendons pas plus que nos voisins voir à travers l'épaisseur des murs, mais nous pouvons à coup sûr être fixés sur trois points concernant l'auteur de *Miching Mallecho*. Elle est jeune, futile, innocente. Elle ignore personnellement la basse société dans laquelle elle nous introduit si complaisamment. Mais elle aurait pu être *tout cela*, que nous l'aurions laissée parfaitement tranquille. Elle eût pu décrire, avec cette aisance de style affranchie des lois gênantes de la prosodie et de la grammaire, la forme exquise de la robe tailleur d'Elfrida et le nombre fabuleux de bêtes (*sic*) que foudroie la carabine impeccable d'Otto... »

— Pourquoi *sic*? — demande Lesbia indignée.

— Les critiques mettent toujours : « *sic* » quand ils veulent être particulièrement désagréables, — répond Emma, le plus posément possible. Elle reprend, comme entraînée par un torrent irrésistible. — « La carabine impeccable d'Otto... Bien que nous ne songions pas à troubler le profond silence, dans lequel sera bientôt plongé ce couple si bien habillé, nous trouvons que le pauvre écrivain a été colossalement présomptueux en utilisant cet effrayant problème de l'hérédité comme un levier pour mettre en mouvement ses misérables marionnettes. Aussi, répéterons-nous avec M. Giffard : « Cela n'est pas acceptable. » Quand nous lisons les passages de passion, traités avec tant de grossièreté, où l'auteur s'efforce de galvaniser ses mannequins et de leur donner un semblant de vie, quand le héros se croit justifié d'avoir cédé à de vulgaires tentations parce qu'il a l'idée qu'à ce moment sont fixés sur lui les yeux de son grand-père, célèbre par ses débauches, les yeux brillant d'un éclat « infernal » (*sic*), nous sommes, malgré nous, forcés d'intervenir. Nous savons, de source certaine, que le monde est peuplé de plusieurs millions d'habitants absolument imbéciles. Or, c'est dans la crainte que deux ou trois d'entre eux (car nous ne pensons pas que les lecteurs de *Miching Mallecho* dépassent jamais ce nombre) ne prennent ce livre pour un Évangile, que nous élevons notre protestation contre cette élucubration immorale. — Que l'auteur de *Miching Mallecho*, s'il tient à écrire un roman, nous donne ses idées sur la noblesse et les gens du bel air d'après ses observations de camelote, mais se garde de manier les foudres de Jupiter... Assez, c'en est trop sur ce sujet, passons à un autre... »

La voix de la lectrice s'arrête. Mais Emma tient encore devant ses yeux son arrêt de mort. Dans ce moment d'amère humiliation, elle cache son visage à Lesbia! Celui de cette dernière, ordinairement d'un teint délicat, est rouge de fureur. Un moment plus tard Lesbia est en larmes...

— Les opinions sur la noblesse et les gens du bel air! — répète-t-elle en riant nerveusement.

— Oh! ce n'est pas là ce qui me blesse! — répond la pauvre fille d'une voix méconnaissable en laissant tomber le

journal sur ses genoux et en révélant ainsi un visage aussi pâle que celui de sa cousine est rouge...

— Ce conseil ne prouve que l'ignorance où le critique est de notre monde. Ce dont je me doutais bien!... Mais, quand il parle de mon immoralité, quand il insinue que c'est le talent et non la bonne volonté qui m'a manqué pour corrompre mes lecteurs, modistes et apprentis!... Oh!... Oh!...

Elle cache sa tête entre ses mains, mais aucune larme ne vient la soulager.

Lesbia a ramassé le journal, et récapitule les infamies qu'il contient en les accompagnant de commentaires :

— « Une passion grossièrement analysée!... » Moi qui trouvais au contraire que vous aviez si habilement esquissé les passages dangereux!... — « Succomber à des tentations vulgaires... » Il s'agit probablement de la scène dans le canot!... Je ne comprends pas... Comment a-t-on pu résister à son charme, telle que vous l'avez écrite?...

Celui qui aurait vu le visage en larmes de Mrs. Heathcote n'aurait pu douter de ses bonnes intentions de consolatrice, mais, en admettant qu'elle eût souhaité retourner le poignard dans la plaie, elle n'aurait pas pu y mieux réussir.

— Peut-être a-t-il raison, peut-être est-ce un mauvais livre?

— Vous dites : « *il* », — fit Lesbia, en arrêtant ses larmes. — Mais savez-vous si c'est un homme?... Ça m'a l'air plutôt d'être là l'œuvre d'une méchante femme.

— Croyez-vous? — demande Emma, en levant la tête, avec un peu d'espoir dans la voix et les yeux.

Pendant ce dernier quart d'heure de mortification, le soupçon que miss Griniston est peut-être l'auteur de cet éreintement avait disparu, mais l'observation de Lesbia le rend à Emma. Si c'est seulement aux yeux de la régénératrice de l'homme que *Miching Mallecho* fait si triste figure, la philippique perd une partie de son venin. Mais ce rayon d'espoir ne brille que comme un éclair. Emma est tout de suite replongée dans la nuit. Et si même l'écrasante condamnation ne provient que d'une méchante femme, exaspérée par un échec littéraire, il n'en est pas moins vrai qu'elle parviendra jusqu'aux extrémités de la terre, tout comme si elle avait été rendue par la plus haute impartialité critique.

Il semble à miss Jocelyn que le sauvage inculte, sur son banc de corail, lira bientôt aux siens à haute voix que *Miching Mallecho* ne se distingue que par une immoralité supérieure des romans de rebut à la classe desquels il se rattache et que ses observations mondaines n'ont été recueillies que derrière les portes.

— C'est bien possible, — dit Emma en reprenant le journal des mains de Lesbia et relisant, sans sourciller, les passages les plus blessants, — mais c'est bien malaisé à démêler!... Grâce à ce système de critique anonyme, l'écrivain peut toujours ignorer si c'est par une vipère mâle ou femelle qu'il a été piqué!

— Mon opinion sur la valeur du livre n'en est pas changée, — crie Lesbia avec effusion en enlaçant sa cousine — je trouverai toujours cette histoire d'amour une des plus belles que j'aie jamais lues! Quant à la scène du canot...

Mais son lyrisme est arrêté court par un sanglot d'angoisse.

VIII

Cette paresse que Tom Heathcote ne cesse de reprocher à sa femme, laquelle en reçoit l'observation avec un calme déconcertant, empêche souvent Lesbia de paraître à la table du déjeuner.

Comment lui eût-il été possible de faire pareil effort, après avoir passé les trois quarts de la nuit à causer avec Emma?

Cette dernière, qui a encore moins dormi, occupe la place qui aurait pu, si elle l'eût voulu, être la sienne à perpétuité. — Son courage est tellement brisé, si diminuée est, à ses propres yeux, l'opinion qu'elle avait de sa mission morale, qu'elle se dit qu'il aurait mieux valu pour elle consentir à s'asseoir là par droit de mariage. Elle eût évité son plongeon dans l'encre, conséquence de trop de loisirs inoccupés.

Heureusement pour elle, elle n'a pas besoin de soutenir la conversation ni de se contraindre, miss Griniston ayant tenu parole et étant restée dans sa chambre, au milieu de nuages chargés de foudres...

Les dames accompagnent leurs maris à la chasse dans le

parc. Lesbia apparaît enfin, miss Jocelyn est libre de disposer tout à sa guise de la matinée peu avancée...

Elle se retire dans la bibliothèque, peu fréquentée, sinon accidentellement par le vieux lord, mais jamais d'aussi bonne heure. Elle s'asseoit à la table de travail pour se donner une contenance, au cas où l'on viendrait la déranger, puis cache sa tête entre ses mains et donne libre cours à son chagrin. Les consolations qui l'aidèrent à supporter le blâme de sa tante, les axiomes tels que : « Les sentiers où s'engagent les pionniers sont semés de pierres... » « Chaque penseur original sait conquérir son public... » ont perdu sur elle tout leur pouvoir réconfortant. Elle est assaillie d'affreux doutes sur elle-même. Elle qui, toujours pure en pensée et en actions, et sur l'innocence de qui avaient glissé toutes les plaisanteries à double-entente ou les histoires galantes de Lesbia, elle, dont la pruderie avait été si souvent raillée, elle avait donc pu, par le choix d'un sujet scabreux et par sa manière de le traiter, diminuer sa propre respectabilité! Serait-il donc, en effet, brutalement vrai qu'elle, — dont la mission semblait si noble, dont les motifs paraissaient si élevés, elle, qui avait suppléé à son manque d'expérience par un vigoureux effort de son imagination — n'ait abouti qu'à publier un roman grossier et immoral dont la pauvreté d'exécution n'a d'égale que la perversité dangereuse?

Est-il possible que son âme, qu'elle avait toujours peuplée de nobles et généreuses pensées, soit souillée depuis tant de temps par une tache impure qu'elle ne soupçonnait nullement, pas plus que son entourage, lequel la tenait, se figurait-elle, en si haute estime! Cette révélation est si cruelle que, cette fois, Emma est étouffée par la curiosité de savoir qui lui a porté le coup terrible sous lequel s'est pulvérisée l'estime qu'elle avait d'elle-même. Les larmes l'étranglent, et elle pleure pendant une bonne heure se croyant en sécurité, grâce à sa solitude inaccessible, à l'heure éloignée du *lunch* et aux occupations des invités!

Aussi est-ce avec un soubresaut d'horreur qu'Emma entend, sans erreur, le bruit d'une porte ouverte et fermée au bout de la galerie et qu'elle aperçoit la silhouette d'Edgard Hatcheson s'approchant d'elle sur le tapis turc. Il ignore certainement

qu'elle est là. L'expression de son visage est soucieuse, et il porte sous le bras une liasse de papier. Elle savait, d'après son langage, qu'il n'était pas *sportsman,* mais elle avait cru l'entendre dire, à déjeuner, qu'il comptait suivre la chasse. Avant qu'il s'aperçoive de sa présence, elle a à peine le temps d'avaler ses dernières larmes salées et de changer l'expression de sa physionomie. En voyant l'embarras du jeune homme, elle perd tout espoir que les ravages causés par le chagrin sur son joli visage soient dissimulés par la demi-teinte qui règne dans la pièce, où la lumière est tamisée par des vitraux flamands et assombrie par les vieux portraits de maître et les grands casiers de vieux chêne.

— Mille pardons, — dit Edgard tout confus, — on m'avait dit... Lord Heathcote m'avait dit que je pourrais écrire ici sans déranger personne.

Ces excuses, qui vont évidemment précéder son départ, paraissent si clairement à Emma devoir être attribuées à l'aspect de sa figure toute bouleversée, qu'elle se hâte de répondre, sur un ton de gaieté affectée :

— Mais vous le pouvez, certainement! Pourquoi vous mettrais-je en fuite? Il n'y a pas qu'une table ici? Nous ne nous gênerons pas l'un l'autre.

Il hésite et puis (Emma le lit dans sa pensée), persuadé que, s'il s'obstine à se retirer, Miss Jocelyn ne se rendra que trop compte de l'état lamentable où il l'a surprise, il se décide, en silence, à rester...

S'asseyant, le dos tourné, à une table dont il déplore l'étroitesse autant qu'Emma, il tire ses papiers et prend la plume.

Emma en entend, pendant quelques minutes, le grincement, et cherche à se figurer quelles phrases dorées, quelles périodes harmonieuses, quelles sanglantes épigrammes peuvent en sortir! Le grincement cesse. — Se doute-t-elle de ce qui arrête l'inspiration du jeune écrivain? Telle est la question qu'Edgard se pose avec persistance.

« Quelle raison peut-elle avoir de pleurer?... » Et il pense à la quantité de larmes qu'elle a dû répandre pour se mettre en si piteux état.

Ne pouvant consulter aucun miroir, Emma ne se rend pas bien compte à quel point elle est défigurée. Ses sentiments

froissés, son cœur gros, son amour-propre blessé trouvent une vague consolation dans la compagnie silencieuse, et dans les yeux compatissants d'Edgard Hatcheson.

Combien ses yeux compatiraient davantage, s'il connaissait la cause de ses souffrances? Il est vrai qu'Emma n'est plus tentée, comme elle l'avait été plus d'une fois, dans des circonstances moins graves, de confier à Edgard ce secret qui lui pèse si lourdement. Elle mourrait de honte, se dit-elle, en lui répétant les hideuses accusations dont elle est l'objet, les odieuses épithètes dont on l'a accablée. Mais elle se console à l'idée de l'indignation qu'il éprouverait contre son ennemie, si elle lui faisait cette confession impossible. Elle peut au moins, puisque le silence de sa plume lui prouve qu'il est de loisir, lui adresser une remarque, qui lui démontrera qu'elle a retrouvé son équilibre mental.

— Vous étiez dans le vrai, en pensant que cette pièce-ci serait vide! On s'en sert extraordinairement peu.

Edgard se retourne, à moitié, se doutant qu'Emma ne tient pas à être vue de face :

— Comme les dons des dieux sont mal distribués! Ah! si j'avais une pareille bibliothèque!

— Les Heathcote sont encore loin d'être aussi coupables que certaines gens de sport, chez qui j'ai séjourné, l'an dernier, avec ma tante. Ils avaient une bibliothèque historique et quand j'ai voulu la voir, j'ai constaté que le maître de la maison n'avait aucune idée de l'endroit où s'en trouvait la clef. Quand la femme de charge nous l'apporta, elle nous dit qu'on ne l'avait pas réclamée depuis dix ans!

— Aucun ours ne sortit du bois pour dévorer ces barbares?

Edgard s'est maintenant tourné complètement vers son interlocutrice, tranquillisé par le ton assuré de sa voix.

— Votre citation biblique est faible, — réplique-t-elle, avec un sourire d'avril — ce n'est pas parce qu'elles étaient illettrées, que ces personnes furent dévorées.

Il ne défend pas sa citation, se demandant par quel miracle un si charmant échantillon de bonheur en venait à pleurer ainsi?

Il est rongé d'une telle envie de poser cette question impossible, qu'il ne trouve plus rien à dire. Ses yeux, sans doute, le trahissent, car Emma rougit légèrement.

— Avez-vous un cabinet de travail un peu gai? — lui dit-elle. — J'ai toujours pensé que l'aspect d'une chambre influe sur la qualité de l'ouvrage qu'on y fait.

— Je n'ai point de cabinet du tout.

— Juste ciel! quelle différence!

Elle compare dans sa tête les conditions dont elle vient de parler avec celles dans lesquelles elle composa son roman de mauvais augure... mais il ne peut le deviner.

— Quelle différence avec quoi?

Elle ne lui donne pas d'explication.

— Mais alors, si ce n'est pas un secret, dites-moi où vous écrivez, n'ayant pas de cabinet?

— Dans la salle à manger!

— Mais, vous êtes exposé à être désagréablement dérangé, plus de cent fois par jour?

— Quand les enfants sont de retour de l'école, ils entrent et sortent sans cesse, mais, on finit par prendre l'habitude de s'abstraire.

— Quels enfants?

— Mes frères et sœurs... Il y en a cinq. Vous ne saviez pas que j'étais chef d'une maison aussi importante?

— Non... Est-ce qu'aucun de vos frères ne vous ressemble? Il y en a-t-il qui donne l'espoir de...

Elle s'arrête, de peur de le gêner par une trop apparente flatterie.

— D'égaler — dit-il en riant — mes admirables œuvres! Il est difficile de vous répondre. Mon second frère a une vocation prononcée pour les sciences naturelles. Il tient ce goût de mon père.

— Vraiment?

— Oui, si mon père avait vécu, il se serait fait un nom comme physiologiste. Peut-être avez-vous entendu parler de lui? Il mourut en trois jours d'une pleurésie, juste à la veille d'une découverte importante, et ma mère est restée avec cinq enfants sur les bras et presque rien pour nous élever. Naturellement, si elle avait su quelles capacités sommeillaient en nous, elle eût été fort aise d'avoir quinze génies, mais j'ai peur qu'elle n'ait trouvé que c'était déjà trop de cinq!

— Elle n'a rencontré personne pour lui tendre une main secourable?

— Mon oncle lui offrit une pension, mais comme Mrs. Hatcheson l'avait toujours regardée comme au-dessous d'elle, elle se refusa à être leur obligée.

— Elle la regardait comme au-dessous d'elle!

Emma répète cette phrase machinalement en se demandant avec stupeur quelle peut être la situation sociale d'une femme que la moitié de cet affreux Hatcheson se croit en droit de regarder de son haut! Cette idée lui fait faire les mêmes réflexions que le docteur Johnson pendant qu'il lisait l'épitaphe d'une femme qui, était-il écrit, « avait été bonne pour des inférieurs! »

— Aux yeux d'une personne qui ne juge les gens que d'après leur fortune, ma mère était évidemment bien peu de chose. Mais, si jamais vous la rencontrez, vous verrez par vous même si sous d'autres rapports elle mérite un pareil dédain.

— Je ne sais si j'aurai jamais ce plaisir, — dit Emma avec un intérêt qui prouve que sa douloureuse préoccupation s'est évanouie pour quelque temps. — A en juger d'après ce que vous me dites d'elle j'en serais bien aise. Car, ses propres mérites mis à part, il est toujours intéressant de rencontrer la mère de... — Elle s'arrête...

— Des grands hommes, — continue Edgard en ricanant, mais, avec une satisfaction intime, dont il est un peu honteux.

— De ceux qui ont produit une œuvre digne de fixer l'attention des hommes, — répond-elle avec sérieux.

— Ah! si je pouvais vous dire comme ma mère a peiné, à l'égal d'une esclave! Quelle lutte pour la vie elle a soutenue!... Une fois, elle s'était avisée de préparer des plumes à écrire pour les administrations de l'État. Pendant un mois, nous avons barboté jusqu'aux genoux dans des barbes de plumes d'oie!

La gaieté d'Edgard dissimule mal l'orgueil et l'affection qu'un pareil dévouement lui inspire. Son interlocutrice le regarde avec un intérêt croissant.

— Pourquoi ne pas écrire un livre sur les héroïsmes obscurs, et le dédier à votre mère?

Il se remet à rire.

— Ah! comme elle serait furieuse!

— N'est-ce pas d'elle que vous tenez vos goûts littéraires? Elle n'a jamais écrit, elle?

— Jamais. Elle n'est pas de cette espèce-là!

Emma fait la grimace.

— Il serait, tout au moins, plus intéressant de se servir de la plume que d'en retailler la pointe, — répond-elle en riant.

— En tout cas, ma mère savait remplir ainsi une tâche utile et inoffensive, en faisant le bien.

Edgard met dans cette réponse une telle emphase qu'Emma lui jette involontairement un regard interrogatif, avec une sorte de crainte. Mais l'expression de son visage est sans malice. C'est une flèche lancée à l'aventure. Craignant qu'Edgard ne se soit aperçu de sa consternation d'un moment, elle se hâte de passer à un autre sujet.

— Et maintenant, — dit-elle avec un charmant sourire et une sensibilité sincère qui réparent l'évanouissement passager de sa beauté, disparue sous des larmes encore mystérieuses, — le disque a tourné! Vous n'êtes pas mort de faim, et vous allez, j'espère, à son profit, lutter courageusement, mais sans trop de témérité!

— Dieu merci, c'est à quoi je m'essaie.

— Quelle chance vous avez! — dit-elle, pensive. — On a si rarement l'occasion, dans la vie, de pouvoir s'acquitter envers un créancier véritable!... On rend à celui à qui on ne doit rien. Et le véritable créancier continue à ne pas être remboursé.

C'est là une réflexion d'ordre général. Mais la tristesse, dont Edgard ignore la raison, répand tant de mélancolie sur les paroles qu'Emma vient de prononcer, qu'il est, plus que jamais, possédé du désir d'apprendre quel chagrin écrasant a mis en fuite la douce gaieté de cette gracieuse martyre. Il se demande si, en fin de compte, il pourra résister à son envie de sonder la blessure profonde, pour laquelle on n'a pas réclamé ses soins. Avant qu'il ait cédé à cette tentation qui dépasse ses forces, une diversion s'opère, grâce à l'entrée des trois enfants. Le bruyant petit cousin est encore là en visite.

Ils se précipitent, parlant tous à la fois, prenant miss Jocelyn par les mains, et lui soumettant une requête que le bruit et la confusion de leur langage rend inintelligible. Ils sont suivis de leur gouvernante, chargée d'excuses et d'explications.

— J'espère que vous ne leur en voudrez pas, mais ils ont absolument voulu venir vous chercher eux-mêmes. Je ne sais comment ils ont deviné que vous étiez ici. Ils vous auront, sans doute, aperçue du jardin flamand, à travers les carreaux, et j'avais craint, en ne leur cédant pas, de voir miss Biddy recommencer ses larmes.

— A-t-elle donc récemment pleuré? — demande Emma, pleine de sympathie pour sa compagne d'infortune.

Voici l'explication du chagrin de miss Biddy. Elle a l'habitude, quand elle se met au lit dans l'après-midi, de s'entourer de tous ses animaux en bois. Elle les range en ordre, et, aujourd'hui, son singe blanc a manqué à l'appel. Aussi admet-on la légitimité de ses plaintes. On cède à sa requête, de peur de rouvrir le robinet de ses larmes. Elle demande, que, sur-le-champ, Emma veuille bien rendre avec elle visite à l'écureuil du maître d'hôtel.

Mais, découvrant qu'Edgard n'a pas compris qu'il était invité, aussi, à cette petite fête, elle ouvre la bouche comme pour crier de nouveau.

Il s'empresse de se joindre au cortège.

L'écureuil est installé dans l'office, comme doit l'être tout écureuil appartenant à un maître d'hôtel. Il avait été capturé, quand il était jeune et sauvage, occupé à se jouer sur l'herbe, au printemps. Il habite une grande cage tapissée de gazon vert. Une branche roussâtre de chêne, plantée dans un pot, remplace sa forêt natale. Hors de sa boîte, sur laquelle son nom de Bob est inscrit, on le retire de son nid de foin. Il proteste par des cris de mauvaise humeur, son maître l'excuse, expliquant qu'il est souffrant, ayant abusé des graines de l'aubépine attachée aux barreaux de sa cage. Il ne doit pas être très malade, car, s'échappant des mains amies, il court, la queue en l'air, vers sa provision de noix qu'il commence à grignoter avec un bruit de scie. Son collier de pygmée, gros comme la bague d'une fée, orné d'un petit grelot, est attaché à un des barreaux de sa demeure.

Pour quel invraisemblable voyage dans le pays des Elfes ce collier est-il préparé ?

Les garçons se mettent à poser des questions sangrenues au sujet des écureuils en général, et sur ce qui les rend différents des fouines et des belettes.

Miss Biddy, gênée par sa petite taille, ordonne à Edgard, avec l'aplomb de deux années d'aristocratie, de la lever plus haut. Il la met sur son épaule. De ses mains grassouillettes, elle le frappe au visage, en accompagnant ce jeu de rires sans fin. Enfin, quand, à la prière de la gouvernante, Edgard dépose à terre son fardeau, malgré ses protestations, il dit, en souriant à Emma.

— Le temps sèche les larmes des jeunes filles. Elle a oublié le singe blanc. Telle est la constance féminine.

— On n'oublie pas son singe blanc, — répond Emma. — On est distrait, pendant un moment, de temps en temps.

Cette observation intrigue énormément Edgard.

IX

— Pour vous offrir le bras ce soir au dîner, — dit Lesbia dans l'après-midi, du même ton que celui avec lequel on offre un bonbon à un enfant qui vient de se laisser arracher une dent — vous aurez le cavalier que vous préférez.

— Est-ce un hommage rendu à la majesté de mon chagrin ? — demande Emma en souriant, malgré elle.

— Voulez-vous encore avoir votre petit gribouilleur, ou en en avez-vous assez ?

— Je voudrais... (Emma semble irritée.) Je voudrais que vous n'appelliez pas toujours monsieur Hatcheson mon petit gribouilleur !

— Pourquoi donc pas ? — fait Lesbia en ouvrant ses grands yeux avec surprise ; — ne gribouille-t-il pas ?... Et il n'est pas que je sache d'une taille gigantesque ?

— Vous pourriez aussi bien, — répond Emma en rougissant — parler de George Meredith, ou de Robert-Louis Stevenson comme de « petits gribouilleurs ».

— Peut-être... si je les connaissais. Alors voulez-vous que

je vous donne George Gréville? L'idée n'est pas originale. Mais, au moins, vous vous plaisez réciproquement.

— Hum!... partout où je vais, l'on m'offre George Gréville, aussi inévitablement que le plat de pommes de terre!

— Naturellement!... N'est-ce pas votre « promis » comme disent les bonnes?

Miss Jocelyn se laisse aller à un mouvement de mauvaise humeur :

— Ah! voilà une plaisanterie bien fine! Elle est rance, comme une provision de biscuits au retour d'un voyage! Cependant, — dit-elle, en voyant la surprise de sa cousine provoquée par cette révolte insolite contre une plaisanterie qui la laisse d'ordinaire si calme, — cependant, oui, donnez-moi Gréville! Cela me dispensera de faire des frais. Je lui dirai que je n'ai nulle envie de causer, et il me laissera en paix.

Voyant une si mélancolique indifférence pour ses projets du soir, Lesbia déverse sur Emma un flot de sympathie qui ne serait normalement de mise que si elle avait perdu un mari adoré.

— Ma pauvre Emma, je suis désolée pour vous! Aussi désolée que je l'étais pour Elfrida, quand Otto... Ah! n'allez pas prétendre que l'infâme article du *Portique* vous a dégoûtée de ces admirables personnages, — ajoute-t-elle, en voyant sa cousine protester du geste contre une plus longue allusion à son roman. — Si vous suiviez mon conseil, vous n'y penseriez plus, à moins que vous ne trouviez un bon moyen de vous venger de cette abominable femme! Malheureusement, elle est une telle « étrangère » qu'on ne sait où la frapper. On ne sait, veux-je dire, quels sont les défauts de sa cuirasse! Mais j'ai l'idée que votre petit grib... je veux dire, Hatcheson, pourrait nous être de quelque secours. Ils ont l'air assez liés, et nous n'avons pas besoin de lui dire le motif de notre enquête.

— Vous vous trompez, en vous figurant qu'ils sont intimes, — interrompt Emma, — ou, du moins, je suis sûre qu'elle ne peut pas lui être sympathique.

— Elle éprouve alors une passion malheureuse pour lui! — s'écrie Lesbia, avec sa voix de tête; — (cette conclusion

l'enchante). Vous avez à votre portée votre arme défensive! Le seul inconvénient, — ajoute-t-elle, en regardant les traits de sa cousine, charmants, quoique un peu tirés, — c'est que ce ne sera que trop facile.

— J'espère bien ne jamais m'abaisser à une aussi vile vengeance! — répond Emma, choquée, et le visage écarlate, — et, d'abord, rien ne nous certifie que ce soit elle... Les apparences y sont. Mais vous savez comme on se laisse souvent tromper par les apparences!

— Je ne vois pas qui cela pourrait être, — reprend Lesbia avec aplomb.

Mais Emma sait que les renseignements de Mrs. Heathcote sur les critiques sont des plus limités et se bornent à l'unique échantillon dont il est présentement question; ses arguments ne lui semblent pas décisifs.

— J'aurais envie, — continue Lesbia, revenant aux difficultés que lui crée son dîner, — de vous faire tirer vos places au sort, comme à la loterie. Seulement, maris et femmes seraient bien capables de s'accoupler. Mrs. Hatcheson ne me pardonnerait pas, si elle se trouvait à côté d'un commerçant. J'ai toujours eu l'intuition que les Hatcheson avaient tenu une épicerie à Brisbane.

— Il faut être bien sûr que les gens ne comptent pas parmi leurs ancêtres des « ficeleurs de paquets », comme dit George Eliot, avant de risquer avec eux des plaisanteries de cette sorte, — répond Emma. — Ainsi cette Mrs. Hatcheson va venir? Mais pour quelle raison, mon Dieu?

— Mais quelle est la raison pour laquelle sont réunis sous ce toit tous les étranges animaux que vous y rencontrez? Parce que grand-père les a invités! Il invite toujours les gens avec leur famille. J'ai beau lui dire que rien n'est plus désagréable pour eux. Il a convié notre parente, cette fois, je ne l'en blâme pas... Oui, la tante Chantry va venir.

— La tante Chantry! — répète Emma d'un air désespéré. — Elle ne sait rien, j'aurai à l'instruire... Comme elle va être bouleversée!

Cette épreuve sera, au moins, épargnée à l'auteur de *Miching Mallecho*. Elle le voit à l'accueil plein de prudence que lui fait sa tante.

— Je vous ai apporté vos lettres. — Il y a aussi un exemplaire du *Portique*, je n'ai pu résister au désir de l'ouvrir. Il s'y trouve un article que je ne vous conseille pas de lire avant la fin de la soirée. Il pourrait vous bouleverser...

— Oh! alors, vous êtes au courant, — dit Emma, en poussant un soupir de soulagement qui soulève le rang de perles entourant la blancheur de son cou. — Je ne peux pas vous dire combien j'avais peur de vous annoncer la chose.

Des yeux clairs de Mrs. Chantry s'échappe un éclair de lumineuse indignation :

— Me croyez-vous assez mesquine pour vous crier : « Je l'avais bien dit? »

— Oh! non, vous êtes trop généreuse... Mais j'ai pensé que vous en seriez tellement bouleversée!

Elles se sont servies inconsciemment de la même expression, pour exprimer leur crainte. Comme elles n'ont pas eu un moment le loisir de se lamenter ensemble, elles échangent, de temps en temps, un regard pendant le dîner pour voir leurs contenances respectives. Emma a le cœur labouré par le souvenir de l'album où elle avait surpris que sa mère adoptive collait les comptes-rendus élogieux — bien peu nombreux hélas! — de ce malheureux *Miching Mallecho*.

Tandis que Mrs. Chantry inspecte la mauvaise mine de cette beauté dont elle est si affectueusement fière, et songe avec amertune qu'un second roman mettra Emma au niveau des autres jeunes filles du voisinage, et qu'un troisième la rendra tout à fait laide.

Le voisin d'Emma, M. Gréville, laisse voir qu'il se doute qu'il y a quelque chose qui cloche.

— Êtes-vous enrhumée? On le dirait à votre voix.

— Non, je ne suis pas enrhumée, — répond Emma, ayant conscience que c'est sa voix enrouée par les larmes qui lui a suggéré cette question.

— Vous en avez l'air, — continue M. Gréville, sans deviner combien il augmente la contrariété d'Emma en décidant qu'un rhume est seul capable de bouleverser de la sorte les traits de son visage.

— Eh bien, puisque vous le savez mieux que moi, je conviendrai que je suis enrhumée, que j'ai la fièvre tierce, le

typhus, tout ce que vous voudrez, pourvu que vous me laissiez tranquille.

M. Gréville regarde avec effarement sa voisine.

— Vous êtes ce soir d'humeur bien belliqueuse.

Puis, plus bas, se tournant vers Emma, avec un air de tendresse exagéré :

— L'œil de Mrs. Cave nous guette. Il faut que nous ayons l'air plus attendris. Nous n'avons vraiment pas assez l'air d'éprouver les sentiments qu'on nous prête.

— Mais si, mais si, — dit Emma, en s'écartant de M. Gréville d'un recul involontaire, sentant qu'une autre paire d'yeux, moins bienveillants et plus perçants que ceux de Mrs. Cave, l'observe pendant toute cette petite discussion.

— Il ne faut pas exagérer, sans quoi nous nous trahirions. Mrs. Cave nous percerait à jour.

Emma sent de nouveau que son cavalier la regarde avec surprise.

— Je ne peux pas vous deviner ce soir. Vous avez quelque chose qui ne va pas à votre gré. Si monsieur Dougall était des nôtres, je parierais que vous auriez vu dans sa boule de cristal, une tête de mort et des os en croix.

— Mais monsieur Dougall n'est pas ici...

De la part d'Emma, cette réponse représente le *nec plus ultra* de la douceur. Dans son navrement sans espoir, elle n'en essaie pas une autre.

— A propos, je n'ai pas échangé un seul mot avec notre hôtesse, et je n'ai pas eu occasion de lui demander comment avait opéré mon antidote.

— Quel antidote?

— Parbleu! *le Portique*, que je lui ai prêté!... Vous savez bien l'article?... Toutes les deux — car je vous suppose du même bord — vous avez dû l'avaler tout chaud.

Il avait, déjà, trouvé extraordinaire l'attitude de sa voisine.

Il en est bien plus frappé quand, à sa question, elle le dévisage, toute pâle et consternée! Cette charge à fond contre la chiromancie lui est sortie si complètement de la mémoire qu'elle est à deux doigts de se trahir. Il est temps, pour éviter une catastrophe, que Gréville s'explique une fois de plus.

— Vous l'avez déjà oublié! Comment cela? C'était seulement hier soir, et vous aviez l'air de vous y intéresser, à cet article contre la chiromancie, dont je vous ai parlé!

Emma pousse un soupir de soulagement.

— Ah! oui, c'est vrai, que je suis sotte! Lesbia l'a-t-elle lu? Oui... Non... je n'en sais rien.

Ses façons si étranges et son indifférence sont telles, que M. Gréville la dévisage sans déguiser son étonnement.

— Emma — s'écrie-t-il, — vous êtes méconnaissable! Que diable vous est-il donc arrivé? Un étranger n'aurait pas le droit de vous interroger ainsi! Mais un vieil ami l'a, et surtout quand on lui prête certaines intentions, — ajoute-t-il, en jetant à la dérobée un regard sur Mrs. Cave.

Irrésolue, Emma le regarde un instant, et, ainsi mise au pied du mur, lui répond tout bas.

— Eh bien, puisque vous le voulez, je vous dirai que j'ai reçu de mauvaises nouvelles.

Puis le voyant sursauter :

— Non, personne n'est mort, et je n'ai pas perdu d'argent. Mais, j'ai des ennuis auxquels vous ne sauriez vous intéresser. Si vous continuez à être aussi bon pour moi que vous l'avez toujours été, n'essayez pas de les découvrir!

— Vous n'avez rien raconté à George Gréville, — demande à Emma, Mrs. Chantry, avec inquiétude, dès qu'elles se retrouvent dans le salon. — Vous n'avez pas été assez folle pour cela? Les hommes attachent une grande importance à ces sortes d'événements-là.

— Je lui ai avoué que j'avais un grand chagrin, — répond miss Jocelyn, avec dignité et tristesse, — mais je l'ai supplié de ne pas chercher à savoir ce qui causait ma peine.

— Je me suis demandé, — continue la vieille dame, en hâte et pressée de dévoiler un plan qui ne saurait longtemps attendre sa réalisation, — je me suis demandé s'il ne serait pas possible de retirer le livre de la circulation?

Emma sursaute, et, blessée, laisse échapper un cri.

— Retirer le livre de la circulation! Quoi! Ce serait mettre déplorablement fin à sa mission moralisatrice!

— J'achèterais volontiers toute l'édition.

Plus vite, comme craignant d'être interrompue :

— Sans nul doute, elle ne doit pas être très importante.

Voyant le visage mortifié de sa nièce.

— Non, non, je ne veux pas vous blesser. Mais il est invraisemblable qu'un éditeur lance un très grand nombre d'exemplaires d'un livre d'auteur inconnu! Quoiqu'il en soit, je dépenserais volontiers jusqu'à mon dernier sou pour...

Elle s'arrête. L'interruption menaçante se présente sous les traits de Lesbia, qui meurt d'envie de prendre part à la conférence, mais que trouble le fait de sentir miss Griniston sur ses talons.

— J'ai peur que vous ne me preniez pour une menteuse, pour avoir ainsi disparu pendant toute la journée, — se met à dire la régénératrice des hommes, avec cette familiarité qui lui est habituelle.

Mais, comme son hôtesse lui cache à peine qu'elle ne s'est pas aperçue de son absence, elle se retourne vers Emma sans se formaliser de cette rebuffade.

— Quelle journée bien occupée! — dit-elle en se frottant les mains. — Mais il faut savoir se défendre contre la tyrannie des bureaucrates! Je crois avoir fort bien arrangé les choses : On publiera simultanément, dans une douzaine de journaux influents, des articles signés par des écrivains qui n'ont pas froid aux yeux.

— Mais vous avez encore été occupée d'autre chose, n'est-ce pas? — lui demande Emma, d'une voix tremblante, en regardant derrière elle si on ne l'entend pas. — Vous m'avez dit, je crois, hier soir, que vous aviez des comptes rendus à terminer?

— Oh! j'ai *tombé* deux ou trois romans à thèse! Cela a été vite fait. Un mot, un seul coup!

Elle se met à rire. Emma frissonne... *Miching Mallecho* est un roman à thèse. Et son éreintement a été consommé sans doute en manière d'intermède à de plus sérieux travaux... Mais, malgré ses frissons, elle veut aller jusqu'au bout :

— Sans doute, votre parenté avec le directeur du *Portique* vous fait-elle confier un grand nombre de ces critiques? Vous êtes responsable de beaucoup de ces condamnations à mort que nous lisons avec tant de respect.

— Est-ce là une pierre dans mon jardin? Vous voudriez en

savoir davantage, n'est-ce pas? — répond miss Griniston en ricanant et en s'en allant pour éviter d'autres questions.

Il y a, semble-t-il à Emma, quelque chose de féroce dans cette gaieté d'ogresse, qui se repaît de sang et de larmes. Elle la regarde s'éloigner, toute abasourdie, quand elle est rappelée à elle-même par Mrs. Hatcheson qui, traînant son neveu à sa remorque, fait froufrouter ses jupes à travers le salon pour attirer son attention.

— Ah! miss Jocelyn, — s'écrie la tante d'Edgard en menaçant Emma de l'éventail dont elle a l'habitude de caresser les épaules du jeune auteur. — Voilà du joli! Vous pouvez dîner ici, et vous ne le pouviez pas chez nous.

— Mais j'habite ici! — réplique Emma, qui se redresse avec un air de froideur, provoqué par la familiarité de cette attaque.

Voyant l'humiliation peinte sur le visage d'Edgard, elle reprend poliment.

— Nous n'étions malheureusement plus libres, quand vous fûtes assez aimables pour nous inviter. Ma tante accepte rarement des invitations pour le soir. Quant à moi, — ajoute-t-elle avec un sourire, — j'ai grand plaisir à dîner dehors, à voir la décoration de la table et à renouveller mes idées.

— Nous ferons une nouvelle tentative, auprès de vous toute seule, cette fois, — lui répond Mrs. Hatcheson pour la rassurer. — Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais il n'y a rien que mes enfants aiment mieux que de prendre leur vol sans leurs parents. Nous essayerons de vous avoir, la prochaine fois que ce jeune homme sera chez nous. (D'un air enjoué, elle frappe Edgard sur le bras.) Cependant nous ne pouvons plus, comme autrefois, compter sur lui, depuis qu'il est devenu un si grand personnage, après qui tout le monde court.

Elle s'éloigne toutes voiles dehors, fort contente d'elle-même, pour faire part de son projet à Mrs. Chantry.

— Il doit être bien difficile, — lui dit Edgard qu'elle a laissé derrière elle, soit involontairement, soit intentionnellement, — de décliner si gracieusement une invitation qu'un enlèvement à bride abattue serait incapable de vous faire accepter!

— Pourquoi décrétez-vous qu'un enlèvement même ne me

déciderait pas à l'accepter? — demanda évasivement Emma, en répétant ses paroles selon le procédé de Mæterlinck.

En disant ces mots, une idée fantasque lui traverse la tête. Comment, lui Edgard Hatcheson, qui s'est élevé par son génie au-dessus de ses camarades, n'a-t-il pas été capable de s'arracher à sa tante? Il n'est guère sensé en pensant qu'elle puisse accepter une invitation à laquelle sa tante ferait mauvais accueil et préférerait la mort. Mais il est impossible aussi, puisqu'elle n'a avoué qu'à elle-même le regret que lui cause ce refus, qu'Edgard ait pénétré sa secrète idée. Cependant il agit comme s'il la devinait.

— Je suis sans doute gouverné par la loi des probabilités, — dit-il sèchement. Puis il tourne les talons.

Elle se tient un instant debout toute contrariée, et pense en parcourant des yeux le salon, que l'on est presque toujours accouplé au rebours du sens commun. Ainsi George Gréville perd son temps, en s'efforçant de mettre Lesbia en défiance contre sa science favorite. Le sous-secrétaire soumet l'oreille de miss Griniston à l'épreuve de la fièvre porcine et de l'importation des cochons; Mrs. Chantry repousse avec une politesse glaciale les obligeants projets caressés par Mrs. Hatcheson au sujet d'Emma. Le vieux Lord triomphe, en montrant au plus timide des étudiants, qui l'a déjà vue, mais est trop nul pour partager l'indignation manifestée par le voisinage, la bordure qu'il a fait peindre autour de son meilleur Sudgers par un artiste de passage, dans le but ingénieux d'en faire un pendant en largeur à l'Hondokœter qui est accroché en face. Emma, seule, avait eu la chance d'avoir, pendant une demi-heure, un compagnon digne d'elle et elle vient de l'envoyer promener.

Cependant l'occasion, qui nous manque si souvent dans la vie, de réparer nos fautes va sans doute lui être offerte. Le jeune auteur froissé semble revenir vers elle. Au même moment, M. Gréville, la voyant seule, a abandonné vivement celle qu'il voulait convertir et se dirige de son côté. Ils arrivent, tous deux, en même temps, auprès d'elle.

— Elle est incorrigible, — dit Gréville, parlant avec la familiarité qu'autorisent et l'habitude et les droits antérieurs. — Je n'aurais jamais cru qu'une idée pût être aussi solide-

ment ancrée dans une petite tête aussi futile. Pourquoi êtes-vous là, debout? Venez vous asseoir, et je vous en parlerai.

— Vous n'avez pas été persuasif, vous ne vous êtes pas servi d'arguments péremptoires. Celle qui consent contre sa volonté garde son opinion quand même... Monsieur Hatcheson, — dit-elle, en s'adressant au jeune homme qu'elle voit prêt à se retirer, — d'où viennent donc ces vers? — C'est comme si je vous demandais quel est l'auteur d'*être ou de ne pas être*, mais j'ai honte d'avouer que je ne m'en souviens plus...

Il n y a pas d'erreur. Son intention est de se débarrasser d'un interlocuteur inutile. M. Gréville seconde la manœuvre avec la bonne grâce d'un gentleman. Lesbia, vers laquelle il opère sa retraite, l'accueille en riant :

— Je vous ai guetté! Ha! ha! Vous n'avez pas trouvé de sympathie auprès d'elle. Elle est tout à fait de mon parti.

— On ne m'a jamais plus clairement fait comprendre d'avoir à me tenir à l'écart, — répond-il en levant les épaules avec philosophie, — mais que signifie cette attitude? J'en suis confondu!

— Ne lui soyez pas sévère, — dit Lesbia, — elle n'est pas à son affaire, ce soir. Elle a reçu un coup, un coup terrible...

— Ne me dites pas ce que c'est, — s'écrie-t-il, en l'interrompant vivement; — elle m'a demandé de ne pas chercher à le savoir. Ne me mettez pas sur la trace!

— Je n'en aurai garde. Emma me tuerait, si j'en faisais autrement, je voulais seulement vous expliquer qu'elle n'est pas responsable de ses actes. Oh! oui, c'est un coup qu'elle a reçu; mais j'espère qu'elle s'en remettra peu à peu.

Il y a des moments où il est difficile de tenir sa parole, et c'est l'un de ces mauvais moments que traverse le brave gentleman, qui a partagé jusqu'alors tous les chagrins d'Emma. La tentation est forte, car il est clair qu'à la plus légère secousse, le crible qui se trouve à sa portée laisserait échapper ce qu'il désire savoir. Aussi, a-t-il du mérite à dériver la conversation vers Tom et les faisans.

Miss Jocelyn ne tient aucun compte de sa présence. Comment en serait-il autrement? Tout son être tressaille sous le coup des dernières paroles de sa tante.

— Vous allez faire des démarches tout de suite, à propos de ce que je vous ai suggéré, et vous occuper de retirer votre roman de la circulation. Sa publication récente — qui ne date que d'une quinzaine — rend la chose assez difficile. Mais je m'imagine qu'on peut racheter aux cabinets de lecture leurs exemplaires, et du reste, quand on le veut, tout est possible, surtout lorsque l'on est disposé comme moi à tous les sacrifices.

RHODA BROUGHTON

(Traduit de l'anglais par TRENMOR.)

(A suivre.)

CASANOVA FIANCÉ

Tu parcourais Madrid, Paris, Naple et Florence,
Grand seigneur aux palais, voleur aux carrefours;
Ne comptant ni l'argent, ni les nuits, ni les jours;
Apprenant du passant à chanter sa romance;
Ne demandant à Dieu pour aimer l'existence
Que ton large horizon et tes larges amours.

Il est impossible que ces vers, où Musset a dessiné avec tant de bonheur les traits que la légende a prêtés à Don Juan, n'évoquent pas à la pensée de ceux qui ont lu les *Mémoires* de Jacques Casanova, le prodigieux roman que fut au XVIIIe siècle la vie du célèbre aventurier vénitien. Disons tout de suite qu'ils sont loin de résumer la richesse et la variété inouïes de cette existence. S'il y a du Don Juan dans Casanova, — ses souvenirs sont remplis du récit de ses aventures amoureuses, — il incarne aussi bien d'autres personnages. A côté du libertin, incapable de demander à l'amour autre chose que ses plaisirs les moins platoniques, on trouve le diplomate, le financier, le voyageur, le lanceur d'affaires, le mathématicien, le lettré, le philologue, sans compter le joueur et l'occultiste : mélange infiniment curieux des aptitudes les plus diverses, des dons les plus brillants, des connaissances les plus réelles. Comment un tel homme n'aurait-il pas laissé un souvenir vivace à tous ceux dont il traversa la vie? Comment ses *Mémoires* ne séduiraient-ils pas sans cesse de

nouveaux lecteurs, dont quelques-uns même poussent l'enthousiasme jusqu'à la manie?

Maintenant que, dans la plupart des pays où passa Casanova, on s'est ingénié, souvent avec succès, à contrôler ses dires, et que toute une littérature s'est formée autour de son nom, on a peine à croire que ses *Mémoires* aient passé longtemps aux yeux de gens sérieux pour une mystification de Stendhal. S'il a été permis de douter au premier abord que cet Italien ait pu écrire en français ses *Mémoires*, on sait aujourd'hui, grâce à la découverte d'autres ouvrages imprimés ou manuscrits de Casanova, avec quelle aisance il maniait la langue de Voltaire. On sait aussi — chaque jour en apporte de nouvelles preuves — qu'il était de bonne foi quand il écrivait : « Je veux que rien que de vrai ne se trouve dans mes écrits ». C'est une prétention assez ambitieuse, et Casanova ne se recommande pas par une excessive modestie. Pourtant, si l'on peut relever dans ses récits des confusions de lieux et de dates, inévitables dans un ouvrage écrit longtemps après les événements et, comme tout le fait supposer, de mémoire, s'il a passé des faits sous silence, soit qu'il les eût perdus de vue, soit qu'il les ait jugés peu intéressants, bien rares sont les cas où il est permis de croire qu'il a volontairement et sciemment menti.

On dit qu'un autre aventurier du même temps, celui-là de grande race, se voyant en danger de mort pendant une bataille, donna l'ordre qu'on prît la peine de le jeter tout habillé à la mer s'il était tué, afin qu'on ne trouvât pas sur lui les lettres et le portrait d'une de ses maîtresses. Casanova ne s'embarrassait pas de pareils scrupules. Non seulement il a raconté par le menu ses bonnes fortunes, en donnant le plus souvent soit le nom de ses victimes, soit le moyen de le deviner, mais encore il a gardé les lettres de quelques-unes, comme s'il voulait pouvoir respirer encore sur ses vieux jours le parfum de sa jeunesse. Ainsi a-t-on retrouvé dans ses papiers celles d'une toute jeune fille, presque une enfant, dont l'inexpérience se laissa prendre à ses pièges. Elle l'aima follement. Il voulut bien condescendre à se laisser aimer. Durant trois ans il fut question entre eux de mariage, et de véritables fiançailles les unirent pendant plusieurs mois. C'est

un épisode fort curieux de la vie sentimentale et de la vie parisienne de Casanova. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de le conter à l'aide de documents qui permettent de le reconstituer avec plus d'exactitude que Casanova lui-même n'a pu ou voulu le faire.

*
* *

Au commencement de l'année 1757, Casanova, échappé des Plombs de Venise deux mois auparavant, arrivait à Paris. Il y était accueilli et fêté comme le sont dans cette ville tous ceux que le prestige de quelque aventure extraordinaire entoure, pour ainsi dire, d'un halo de sympathie. Et n'était-ce pas une aventure extraordinaire que la sienne? Emprisonné pour des motifs très mystérieux par le terrible Messer-Grande, sur l'ordre du Conseil des Dix de sa ville natale, il était parvenu, à force d'ingéniosité et d'audace, à s'enfuir d'une prison fort étroite, liant partie à la barbe de ses geôliers avec des camarades de captivité, perçant les plafonds, dégringolant au clair de lune les pentes glissantes des toits, s'accrochant aux corniches, éventrant les portes. Non content de cette rare prouesse, il avait réussi à gagner les frontières de la Sérénissime République. Il n'en fallait pas tant pour faire de Jacques Casanova un homme à la mode, à la cour et à la ville, sous Louis le Bien-Aimé.

Lui connaissait Paris pour y être venu quelques années auparavant, en 1750 et 1751. Il y avait appris convenablement le français; il devait même la science de certaines finesses de la langue à des quiproquos réjouissants qu'il avait su presque toujours faire tourner à son avantage, ce qui n'avait pas nui à sa réputation d'homme d'esprit et de répartie. Il avait approché la cour, fréquenté les théâtres, visité les gens de lettres. Les marquises et les duchesses l'avaient reçu dans leurs salons, et ses talents de cabaliste lui avaient même valu les bonnes grâces de la duchesse de Chartres. Vénitien, fils de comédienne, admis dans les coulisses, comment n'aurait-il pas été bien accueilli par les acteurs de la Comédie-Italienne, dont la plupart étaient ses compatriotes?

Peu avant son premier séjour en France, alors qu'il parcourait l'Italie, en quête d'aventures, il avait connu à Milan un jeune danseur nommé Balletti. C'était, dit-il, un Français qui avait adopté ce nom italien. En réalité, le jeune homme tenait très authentiquement son nom de ses parents, tous deux acteurs, et fort estimés, du Théâtre-Italien de Paris. Ils se prirent d'amitié, si bien que notre Vénitien suivit son camarade, qui venait faire montre de ses talents dans la troupe et sous la direction de son père et de sa mère.

Casanova n'avait pas perdu le souvenir des bontés qu'on avait eues pour lui dans la famille de son ami. Il était descendu d'abord chez les Balletti, qui demeuraient alors rue des Deux-Portes (aujourd'hui rue Dussoubs). Bientôt, il est vrai, il les avait quittés pour aller s'installer dans le voisinage « à cinquante pas », dit-il, rue Mauconseil, à l'hôtel de Bourgogne, où on louait des chambres, à 24, 30, 36 et 48 livres par mois. Il n'en était pas moins resté en relations presque continuelles avec les Balletti et leurs enfants, avec le vieux Lelio, Louis Riccoboni, alors âgé de quatre-vingts ans, et sa femme Flaminia, sœur du père Balletti, vieille comédienne férue d'érudition et de littérature.

En 1757, Mario Balletti, sa femme Silvia et leurs enfants ne demeuraient plus rue des Deux-Portes, mais bien rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, dans le même quartier d'ailleurs, non loin de la Comédie-Italienne. Casanova cette fois encore choisit un logement tout près de leur maison, heureux, après chacune de ses équipées, de retrouver comme une vraie famille, lui qui n'avait guère connu la douceur des bras maternels.

Le ménage Balletti était alors un vieux ménage devenu paisible avec les années. Joseph Balletti, Mario de son nom de théâtre, avait épousé trente-sept ans auparavant une jeune comédienne, fille d'acteurs qui couraient la campagne avec des troupes foraines : Jeanne-Rose-Guionne Benozzi, qui devait s'illustrer sous le nom de Silvia. Malgré la naissance de quatre enfants, trois garçons et une fille, Balletti ne se conduisit pas toujours comme le modèle des époux et des pères de famille. Si bien qu'en 1733, après plus de treize ans de ménage, Silvia dut renoncer à la communauté et solliciter

la séparation de biens. Elle obtint gain de cause. Une sentence du Châtelet condamna Mario à rembourser à sa femme les 15 000 livres, intérêts en sus, qu'elle lui avait apportées par contrat. L'enquête du commissaire n'avait guère été favorable à l'époux volage et prodigue. Plusieurs témoins attestèrent que les femmes, le vin et le jeu l'occupaient plus que de raison, et que ses dettes nombreuses et criardes mettaient en péril le patrimoine de sa femme et l'avenir de ses enfants. Pour tenir la balance égale, il convient d'ajouter que Silvia elle-même ne put échapper aux commérages. D'après un document qui n'est peut-être pas à rejeter, bien qu'il émane d'un inspecteur de police, n'aurait-elle pas eu pour amant, vers 1750, Casanova en personne, Casanova qui, en divers endroits de ses *Mémoires*, rend l'hommage le plus vif et, semble-t-il, le plus sincère, aux vertus de sa vieille amie?

*
* *

Lors du second séjour de Casanova à Paris, Silvia frisait la soixantaine. Elle était fort amaigrie. Pourtant, la maladie qui devait l'emporter n'avait pu encore faire disparaître ce qu'il y avait à la fois de noble et de riant dans son fin visage. Elle se sentait vieillie, presque à bout de forces, mais la joie lui était donnée de revivre en la personne d'une fille bien-aimée.

Marie-Madeleine — on l'appelait en famille Manon — dont Casanova avait à peine remarqué la présence quelques années auparavant, arrivait maintenant au plein épanouissement d'une adolescence précoce. Le libertin flaira vite cette fois chez les Balletti l'alléchante odeur de chair fraîche qu'il connaissait bien. « Je fus vraiment frappé, dit-il, à la vue de leur fille, que j'avais laissée enfant et que je retrouvais grande et bien formée. Mademoiselle Balletti avait quinze ans, elle était devenue belle, et sa mère, l'ayant élevée avec soin, lui avait donné les meilleurs maîtres, et tout ce qu'une mère pleine d'esprit, de grâces et de talents peut donner à une fille chérie et douée de dispositions excellentes : vertus,

grâces et talents et ce savoir-vivre qui dans tous les états est, avec le tact des convenances, le premier des talents. »

Manon, baptisée le 4 avril 1740, était alors âgée, non point de quinze ans, mais de dix-sept environ. Élevée comme une fille de qualité au couvent des Ursulines de Saint-Denis, elle avait déjà de la lecture et du style, savait le chant, la danse, la comédie et jouait du clavecin à ravir. Quant aux grâces de sa personne, le beau portrait que Nattier fit d'elle, pour le salon de cette année 1757, en rend compte de la plus séduisante manière. Il fut en bonne compagnie, ce portrait, dans la salle du Louvre où se faisaient alors les expositions annuelles, avec la *Marquise de Pompadour* de Boucher, la *Mademoiselle Fel* de La Tour, l'*Ami des hommes* d'Aved, les natures mortes de Chardin, et nombreux furent les amateurs qui s'arrêtèrent charmés devant cette vivante personnification de la jeunesse et de la grâce. Nattier, l'un des meilleurs peintres de femmes qu'il y eût alors, l'avait représentée assise, enveloppée de draperies harmonieuses et soulevant au-dessus de sa tête couronnée de lierre, dans un mouvement de la main et du bras droit plein de naturel et d'aisance, le rideau du Théâtre-Italien. De la main gauche elle tient le masque, qu'elle vient d'enlever pour le plaisir de nos yeux. Le visage est de l'ovale le plus délicat, les yeux sont bien fendus, brillants et langoureux, les joues fraîches, la bouche mignonne et charnue, les sourcils parfaitement dessinés, le sein jeune, pur et ferme. Tout cela se détache en vive lumière. L'œil, un instant amusé par la scène de comédie italienne qui se joue au fond du tableau, revient se poser avec délice sur ces formes pleines et délicates. En vérité, si Nattier n'a pas menti, c'était une belle et gracieuse jeune fille que Manon Balletti en 1757[1].

Casanova la trouvait charmante. Pour elle, la pauvrette, elle fut éblouie par ce hardi cavalier à la figure intelligente et énergique, aux yeux de feu, qui avait déjà, à trente-deux ans, vécu plusieurs existences, vu toute l'Italie, l'Autriche,

1. Les lecteurs désireux de comparer l'image qu'ils se font de cette charmante fille avec celle que leur offre Nattier, trouveront ce portrait, catalogué *la Comédie*, chez M. Kræmer, 18, rue Taibout. Il a orné une des pièces du petit hôtel de Rachel, rue Trudon.

Corfou, Constantinople, et qui contait avec tant de verve des récits nouveaux et captivants. L'histoire de sa fameuse évasion l'entourait comme d'une auréole. Les ministres et les caillettes se l'arrachaient pour qu'il voulût bien la raconter. Et puis, comment n'être pas émue et flattée de sentir se poser sur soi les regards d'un homme qui parlait d'un air détaché de ses visites chez les grands, le cardinal de Bernis, son ancien compagnon de plaisir à Venise, Paris-Duverney, le financier le plus en vue de l'époque, de ses courses à Versailles, des grands projets qui l'occupaient, de la fortune qui ne pouvait manquer de lui sourire? A écouter le beau parleur, les grands yeux de Manon s'élargissaient encore, et, sans qu'elle y prît garde, l'amour se glissait dans son cœur.

L'aventurier voyait sans émotion, mais non sans plaisir, cette âme toute neuve s'ouvrir et s'offrir à lui. Sa fatuité naturelle en était agréablement chatouillée, d'autant que Manon était alors promise à un musicien, Charles-François Clément, et qu'il ne lui déplaisait pas d'éprouver en une circonstance aussi décisive son pouvoir de séduction. La jeune fille avait donné son consentement à l'union que l'on avait préparée pour elle. Elle le retira avec joie dès que Casanova eut fait mine de répondre à son amour, et affirmé sa volonté de le consacrer un jour par un mariage.

Dès lors ils s'écrivent souvent[1]. Les lettres de flamme de Casanova achèvent de jeter le trouble dans ce fragile cœur déjà bouleversé. « Je crois votre amour sincère, lui répond-elle, il me flatte et je ne désire autre chose que de le voir durer toujours. » A peine ce désir se voile-t-il d'une ombre de crainte, à la pensée fugitive que peut-être en effet cet amour pourrait n'être pas éternel. Mais on croit d'habitude être aimée comme on aime. Et Manon aime maintenant avec d'autant plus de force qu'elle a longtemps essayé de résister à son invincible penchant. N'est-ce pas l'histoire de toutes les amoureuses?

En ce printemps de 1757, Casanova est à Paris. Il va chez les Balletti, rue du Petit-Lion. Manon l'attend avec impatience.

1. Les lettres de Manon Balletti à Casanova ont été publiées cette année même à Milan par M. Aldo Ravà (*Lettere di donne a Giacomo Casanova*). Quant aux nouveaux documents utilisés ici, ils sont trop nombreux et trop divers pour qu'il soit possible de les indiquer.

Quand par hasard il manque de venir le soir, elle est « toute triste et inquiète ». Elle l'est presque autant quand le souci des convenances, d'une conversation à soutenir, la peur de se trahir, la présence de fâcheux empêchent leurs lèvres et leurs yeux de se parler, de se comprendre, et font naître parfois dans le cœur de Manon l'horrible soupçon qu'elle pourrait aimer en pure perte. Alors, elle se retire dans sa chambre et, pour calmer sa peine, apaiser ses craintes, elle jette sur le papier, toutes brûlantes, les pensées de tristesse ou d'espoir qui tour à tour se partagent son âme : « Pendant que vous êtes là à jaser, mon cher ami, je vais vous écrire, moi. Je suis très aise que vous ne doutiez plus de mon amitié pour vous (vous auriez grand tort au moins si c'était autrement), mais je voudrais que cette persuasion-là ne vous servît qu'à m'aimer davantage... M. Rodrigo ne s'en va pas. A la fin, c'est horrible! Il ne lui manque plus que la guitare! Dépêchez-vous donc, mon cher ami, si vous voulez me voir. Ho, mon Dieu, vous ne m'aimez guère, puisque vous ne vous pressez pas plus. Oh, non, je ne sais ce que je dis. Vous m'aimez bien, mon cher, mais je suis impatiente... Mais j'entends remuer. Eh bien! Oh, ce n'est encore rien. Je m'impatiente... Ils partent, ils partent, j'en suis ravie, car je vais vous voir bientôt. Mais quoi, madame Jules ne s'en va pas? Ah, si fait! La voilà partie. Ah! Dieu soit béni! Je vous attends à présent, vous. Ha, si vous lambinez, vous devez sentir, mon cher ami, autant d'impatience que moi. Si vous m'aimez, arrivez donc! Je quitte la plume à chaque moment pour vous attendre. Ah! vous voilà! »

Il y a comme cela neuf lettres, malheureusement non datées, mais vraisemblablement écrites à la fin du printemps et pendant l'été de 1757 : de jolies lettres vives, sincères, impatientes, où l'on sent ce petit cœur d'oiseau palpiter sous la main qui le serre, parfois à le briser. Des réponses de Casanova l'on n'a pas une seule ligne, rien qui permette de mesurer sa tendresse et de prendre, si l'on peut dire, au jour le jour, sa température sentimentale. Sûrement il a promis le mariage, peut-être par vil calcul pour obtenir plus qu'on ne veut lui accorder et gagner du temps pour se reprendre, peut-être aussi — car avec lui rien n'est impossible — en toute sin-

cérité, dans un élan spontané de sa nature ardente. A en juger par les billets de Manon, ses lettres sont inégales, tantôt tendres et affectueuses, tantôt froides, tatillonnes ou injustes. Est-ce pour éprouver son amie qu'il lui écrit : « Dans un mois vous ne penserez plus à moi »? Dit-il le fond de sa pensée quand il lui reproche des sautes d'humeur, des inégalités de caractère, des jalousies déplacées, comme s'il ne savait pas que l'on souffre et que l'on n'est pas toujours maître de soi quand on aime? Manon n'a que trop de motifs d'être parfois irritable. Elle doit se cacher de sa mère, à qui le moment ne lui semble pas encore venu de tout confier ; son frère aîné est susceptible et ombrageux ; des amis officieux de sa famille s'emploient avec une fâcheuse ténacité à lui chercher des maris, à elle qui n'en souhaite qu'un au monde et qui est seule à le savoir. Comme il est dur d'aimer en gardant au fond de soi-même le secret de son cœur! Elle envie, sans se sentir la force de les imiter, ceux qui peuvent, comme son Casanova, envisager les événements, quels qu'ils soient, d'une humeur égale. Bref, elle finit par se découvrir des torts et demande pardon : « Ha, mon cher ami, que je me trouve coupable de vous avoir causé du chagrin! Votre lettre que je relis encore me fait voir tous mes torts et éclipse ceux que j'imaginais que vous aviez. Je suis seule blâmable, mon cher ami. M'excuserez-vous? Je n'aime que vous et je veux toujours vous aimer. Si j'ai de l'humeur vis-à-vis de vous, c'est parce que je me figure sottement que vous n'avez plus pour moi cette même tendresse qui fait mon bonheur et qui est la seule chose que je désire. » — « Vous ne pouvez vivre sans ma tendresse, dites-vous. Eh bien, mon cher cœur, vivez, car vous la possédez tout entière : elle n'est point partagée, elle est toute à vous. »

Cependant Casanova, qui assure ne pouvoir se passer de la tendresse de Manon, s'accommode très bien de n'être pas auprès de son amie. En août 1757, il quitte Paris pour se rendre à Dunkerque où le gouvernement l'a chargé d'une mission secrète. Il s'en acquitte, s'il faut l'en croire, avec son habileté, son sang-froid et son bonheur habituels. Manon l'a vu s'éloigner avec une grande peine. Elle le lui écrit en termes infiniment touchants : « Je vous ai vu partir avec le chagrin que ressent un cœur lorsqu'il est au moment de perdre ce qu'il aime. Il a

fallu contraindre ma douleur, ne la pas montrer à un tas de gens curieux qui semblaient m'examiner avec une pénétration barbare. Ha, quel terrible moment! Que la nuit est venue à propos! Je me suis couchée moins pour dormir que pour penser à vous tout à mon aise, et donner un libre cours à mes pleurs que je n'avais que trop longtemps retenus. Ils n'ont pas tari. J'ai lu et relu votre chère lettre. Vous m'y recommandez de la gaîté! Eh! Puis-je en avoir, vous sachant loin de moi? » C'est à peine si sa pensée peut se détacher du cher absent. En passant et comme à regret, elle lui jette quelques nouvelles : elle a vu son frère, il se porte bien (c'est François Casanova qui devait se faire un nom comme peintre de batailles); on a joué aux Italiens une pièce nouvelle qui a réussi (*les Ensorcelés* ou *Jeannot et Jeannette*, parodie en un acte, mêlée de vaudevilles et d'ariettes, des *Surprises de l'amour*, représentée pour la première fois le 1er septembre 1757); son pauvre Cadet est parti (son plus jeune frère Louis-Guillaume, qui allait jouer à Stuttgart, où Casanova le retrouvera quelques années plus tard). Elle oublie de lui conter la belle fête que madame de Mauconseil a donnée à Bagatelle en l'honneur de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, où elle a joué avec son père et chanté avec grand succès en s'accompagnant sur la guitare. Que lui importe tout cela? C'est à son amour qu'elle pense. « Adieu, mon cher ami, adieu! Souvenez-vous bien que vous devez m'aimer toujours. Au moins vous me l'avez promis et je compte mériter votre amour par la tendre amitié que je conserverai toujours pour vous. Adieu, je suis toute à vous. »

***

Casanova revient à Paris et y passe les derniers mois de 1757 et une bonne partie de 1758, quoi qu'il en ait dit dans ses *Mémoires*, où la chronologie, comme dans tous les mémoires qui se respectent, est un peu brouillée.

C'était alors le beau temps de la Comédie-Italienne, « plus propre que la Comédie-Française, disent les Annuaires du temps, à divertir les honnêtes gens qui ne cherchent dans le théâtre qu'une agréable distraction à leurs travaux. » Le jeudi

surtout, jour de gala, l'excellente troupe dont faisaient partie les Balletti attirait à l'Hôtel de Bourgogne, jadis illustré par Molière, la foule des amateurs de spectacles gais, spirituels, un peu pimentés parfois. Les acteurs, qui avaient joué d'abord exclusivement en italien, en étaient venus, par des transitions insensibles, à intercaler dans leurs pièces des scènes entières en français. Tous pouvaient jouer indifféremment dans les deux langues. Certains enfin étaient français.

Les curieux du Vieux Paris n'ignorent pas qu'il faut chercher dans les ruelles obscures qui avoisinent la large rue Étienne-Marcel le souvenir du Théâtre-Italien, qui faisait les beaux soirs de la société parisienne sous Louis XV. Triste salle que cette salle de la rue Mauconseil, où Carlin et madame Favart déchaînaient le rire, où les pièces de Marivaux, jouées par Silvia, virent le feu de la rampe! C'était une enceinte étroite, enfumée, où l'on entrait directement de la rue au parterre. Une petite rue ignoble y donnait accès, qui, du côté de la rue Saint-Denis, avait peine à laisser passer deux voitures de front. Triste quartier aussi, presque sordide, aux rues étriquées, mal pavées, mal éclairées, aux maisons basses! Mais c'était le quartier de la Comédie-Italienne, et l'on était de son quartier. Aussi presque toute la gent comique y demeurait-elle sous l'œil du commissaire Grimperel qui avait eu soin de se loger précisément rue Mauconseil, vis-à-vis du théâtre, et pouvait ainsi surveiller sans peine les faits et gestes de ce petit monde parfois un peu bruyant et frondeur. Carlin, le bon et jovial Carlin, aux saillies inépuisables, être de verve et de gaîté, l'idole de Paris, logeait rue Saint-Denis, cour de l'ancien Grand-Cerf. Presque tous ses camarades demeuraient aux environs, dans ces rues qui portaient alors et dont quelques-unes ont conservé leurs noms du moyen âge : les Dehesse rue Françoise, ainsi que Véronèse et sa fille Coraline, Biancolelli rue Mauconseil, Ciavarelli rue Pavée-Saint-Sauveur, Rosalie Astraudi rue Tireboudin, les Balletti enfin et les Favart rue du Petit-Lion.

Par une coïncidence, inaperçue jusqu'ici, et que nos recherches nous ont fait connaître, ces deux ménages d'artistes, célèbres tous les deux, occupaient la même maison dont Charles-Simon Favart, le créateur de l'Opéra-Comique en

France, tenait de Pierre Caqué, architecte-juré expert entrepreneur de bâtiments, le titre de principal locataire. Le 20 juillet 1753, Mario et Silvia avaient signé avec lui un bail de neuf ans, moyennant la coquette somme de 2 350 livres de loyer annuel. Les sous-locataires disposaient du rez-de-chaussée, sauf une pièce servant de logement au portier, du premier étage tout entier, de diverses pièces au troisième et au quatrième, enfin d'un grenier et de trois caves. Monsieur et madame Favart avaient donc, semble-t-il, leur principal appartement au second étage, au-dessus des Balletti. Maison d'auteurs et d'artistes, où Favart et sa femme conçurent et écrivirent quelques-unes de leurs fantaisies. On imagine que le magot Voisenon en connaissait bien le chemin, que Marivaux vint y régler le jeu de Silvia dans les *Jeux de l'amour et du hasard*, où triomphaient à la fois l'esprit de l'auteur et l'habileté de son interprète. Maison que la mort visita, au grand dam de la scène italienne, quand s'y éteignit un jour de septembre la petite flamme qui anima jusqu'à la dernière heure les yeux de la mère de Manon.

Casanova vient y chercher les lettres que lui envoient de Venise son amie Marie-Thérèse Dolfin Zorzi et son mari. Elles sont adressées à M. de Paralis, nom cabalistique dont il s'affublait quand il s'essayait avec succès à faire prendre des vessies pour des lanternes aux illustres mais peu méfiants patriciens Dandolo, Barbaro et Bragadin. Il partage aussi bien souvent le dîner de famille dans la salle à manger ornée d'estampes, où se dressent deux buffets chargés de vaisselle d'argent. Le repas fini, les convives passent dans la salle de compagnie, éclairée le jour par la lumière discrète qui vient de la rue étroite, le soir par les feux d'un lustre de cristal de roche. Aux murs sont accrochés les portraits de Mario, de Silvia (par Vanloo), de Manon (par Nattier), et un tableau représentant un cavalier, peint peut-être par le frère de Casanova. Il y a aussi une Léda, pâmée sous la caresse du cygne, et un Christ en bois d'ébène, un peu surpris de ce voisinage mythologique. On s'installe sur les fauteuils aux robes diverses, sur les chaises recouvertes de soie bleue. Favart descend parfois fumer sa pipe avec Balletti, aussi enragé fumeur que lui. On joue, on cause, on fait de la musique, violon ou guitare, que Manon accompagne à son

clavecin. Puis quand l'heure a sonné au cartel signé Ageron, on se sépare, on échange des adieux sous la lanterne du palier. Silvia et Pepe — c'est le nom d'amitié de Mario — regagnent leurs lits respectifs, car ils font chambre à part. Manon rentre dans la petite pièce qu'elle partage avec la bonne, « taton » Benozzi. Après un coup d'œil jeté sur le miroir de sa toilette, elle s'assied à sa petite table de merisier pour écrire à son cher Giacomo. Puis lasse, elle se couche dans son lit à baldaquin. et s'endort en regardant les formes étranges que dessinent sur le mur les ramages de la tapisserie d'Abbeville.

Voilà le milieu où se déroulent les amours de Casanova et de Madeleine Balletti. Pendant cette période qui va de l'hiver 1757 à l'été 1758, les lettres de Manon débordent de tendresse. On y trouve toute la gamme des sentiments que peut faire naître, dans une âme qui se donne pour la première fois, une passion irrésistible et malheureuse. A certains moments, on sent que Casanova, peu attentif, le cœur sec, se fait une joie cruelle d'affoler la pauvrette. A peine le voit-elle un instant le soir, et il a l'air occupé de tout autre chose que d'elle qui l'aime tant : « J'aime, je le dis, je le prouve même. L'on m'aimait, l'on me le disait, et à présent l'on ne me le dit plus, l'on me donne pour ainsi dire des preuves du contraire, et l'on joint à cela des soupçons qui offensent et ma délicatesse et mon amour. Ha, mon cher, que dois-je penser? Que dois-je espérer? Que dois-je craindre? O Dieu, quel état est le mien? Je sais parfaitement que vous allez dire en lisant cette lettre : J'ai mes affaires, moi, ma présence y est nécessaire, etc., etc. Cela est vrai. Puissent ces affaires vous être avantageuses! »

Évidemment Casanova était fort occupé de ses affaires et aussi de ses plaisirs. Avait-il le temps de penser à cette petite fille quand il lui fallait organiser la loterie de l'École militaire, préparer les sornettes qui devaient relâcher peu à peu les cordons des bourses bien garnies comme celles de la marquise d'Urfé, briller dans la société, se débrouiller enfin au milieu de mille intrigues? Comment surtout, quand on est Jacques Casanova de Seingalt, arriver à comprendre ce qu'il y a d'amour vrai dans cette Manon qu'il fait souffrir et dont le seul tort à ses yeux sans doute est de n'avoir pas cédé

tout de suite au caprice de ses sens. Il ne fera aucune difficulté de l'avouer plus tard : « Dans le cœur d'un libertin l'amour sans nourriture positive s'éteint par une espèce d'inanition; et les femmes qui ont un peu d'expérience le savent bien. La jeune Balletti était toute neuve et n'en pouvait rien savoir. »

Ce malentendu profond rend plus navrantes encore les lettres de Manon, ces lettres qu'elle signe « la pauvre petite Balletti », et où elle s'efforce de ramener le volage qu'épouvante un amour honnête et sincère. Un rien d'ailleurs lui rend l'espoir; elle se raccroche à une phrase, à un mot, comme à une planche de salut. Comme son ton change alors et comme son style, toujours vif et naturel, reflète la joie qui emplit son âme!

Bientôt cependant les « mépris » de Casanova font déborder d'amertume le cœur de l'amoureuse. Que lui a-t-elle fait? Il n'y a pas quinze jours, elle se croyait sûre de sa tendresse. Et maintenant! « Je ne peux guère comprendre, écrit-elle, comment quelqu'un qui a aimé puisse trouver du plaisir à faire et à voir souffrir quelqu'un pour qui il a eu la plus tendre affection. Car vous vous en apercevez bien que je souffre! » Naïve Manon! Comme elle connaît peu les secrets replis du cœur humain! Naïvement encore elle lui demande ce qu'il dira à Silvia, maintenant au courant de tout, pour justifier son étrange changement. Naïvement toujours, elle le prie de lui rendre ses lettres « comme une dernière preuve d'amitié ». Cette correspondance activement échangée pendant de longs mois s'achève donc sur une rupture qui pourrait sembler définitive : « Adieu, monsieur, il y a assez longtemps que vous vous ennuyez à lire ma triste lettre (si vous avez eu la patience de la lire). Adieu, vous ne vous souviendrez bientôt plus si vous m'avez aimée, et moi je m'en souviendrai toujours. »

*
* *

Ici se place le premier voyage de Casanova en Hollande, voyage qui eut lieu, non pas, comme il le dit dans ses *Mémoires*, entre l'automne de 1757 et le 10 février 1758, mais bien —

il y a de cela de nombreuses preuves que l'on nous dispensera de donner ici — entre octobre 1758 et les premiers jours de janvier 1759. Comment donc, dans ces conditions, expliquer autrement que par une défaillance de mémoire de Casanova, qui écrivait plus de trente ans après ses souvenirs, le passage suivant où il raconte qu'à son retour il combla de présents tous les Balletti, sans oublier Silvia qui, on va le voir, était morte quelques jours avant son départ? « Au sortir du spectacle, je me rendis chez Silvia et j'y fus fêté comme l'enfant de la maison; mais à mon tour je leur donnai des preuves que je voulais être considéré comme tel. Il me semblait que c'était à l'influence de leur constante amitié que je devais toute ma fortune. J'engageai le père, la mère, la fille et les deux fils à recevoir les présents que je leur avais destinés. Ayant le plus riche dans ma poche, je l'offris à la mère, qui le donna de suite à sa fille. C'était une paire de boucles d'oreilles en diamants de la plus grande beauté; je les avais payées quinze mille francs. Trois jours après, je lui remis une cassette remplie de superbe calencar de toile de Hollande et de fines dentelles de Malines et de point d'Alençon. Mario, qui aimait à fumer, reçut une belle pipe d'or. Je donnai une belle tabatière d'or émaillé à mon ami (Antoine-Étienne Balletti) et une montre à répétition au cadet que j'aimais à la folie... Étais-je assez riche pour faire de pareils présents? Non, et je le savais parfaitement, mais je les faisais dans la crainte de ne le pouvoir plus si je laissais échapper l'occasion. »

La pauvre Silvia était morte le samedi 16 septembre 1758, un peu après midi, « de la maladie dont elle était attaquée depuis longtemps ». Quinze jours auparavant, dans sa chambre du premier étage ayant vue sur la rue, elle avait dicté puis signé d'une main tremblante son testament. C'est une chose touchante de la voir penser à tous ceux qu'elle aime ou qui lui ont rendu des soins : son laquais, sa femme de chambre, son cuisinier, les Ursulines de Saint-Denis qui ont élevé sa fille, sa sœur qui vivait à son foyer (celle que Manon appelle sa taton), enfin les pauvres honteux de sa paroisse. Elle fait à sa fille un legs particulier ou « prélegs », pour contribuer à son établissement, et aussi parce qu'elle a déjà dépensé pour l'éducation de ses fils beaucoup plus que ce qu'elle donne mainte-

nant à sa fille. Quant au surplus de ses biens, elle le lègue à ses quatre enfants, à parts égales, priant « Monsieur Balletty », son mari, d'accepter la charge d'exécuteur testamentaire, par une « dernière marque de son amitié ». Elle exprime enfin, en toute simplicité, un désir qui peint son âme frêle de comédienne effarouchée par la mort : « Je prie mon mari et mes enfants de me laisser deux fois vingt-quatre heures avant de me faire enterrer, et que pendant ce temps l'on ne me prive pas de la respiration. On trouvera cela bien puéril, mais c'est une faiblesse humaine qu'on voudra bien me pardonner. »

Elle ne se réveilla point, et le lendemain on la porta au petit cimetière de Saint-Sauveur, car les comédiens italiens jouissaient du privilège de pouvoir être inhumés en terre sainte. Le vieux et vénérable curé M. Jacquin récita les dernières prières.

Casanova assista, dit-il, aux derniers moments de Silvia, et resta trois jours dans la famille, partageant la douleur de ses amis. Dix minutes avant d'expirer, elle lui recommanda sa fille, et il promit sincèrement de l'épouser. Mais il s'était gardé de fixer la date du mariage, et bientôt des soucis de toute sorte, puis son voyage de Hollande allaient lui faire oublier son engagement et entraîner vers d'autres rêves son esprit mobile et son tempérament aussi mobile que son esprit.

Les derniers jours de septembre 1758, Casanova est encore à Paris, en proie aux commissaires, huissiers, procureurs et autres gens de justice. Le 30, il signe le procès-verbal d'une perquisition opérée à sa requête et en sa présence pour tâcher de retrouver l'original d'une lettre de change dont il s'efforce de démontrer la fausseté. Aussitôt après, il part pour la Hollande et reprend d'Amsterdam ou de La Haye sa correspondance avec celle qui se considère comme sa fiancée et qui scelle maintenant ses lettres d'un cachet portant la devise : « Amour trouve moyen ».

La mort de sa mère, le départ de son « tendre ami » ont laissé Manon toute triste et désemparée. « Ha, mon cher ami, lui écrit-elle, que le temps me paraît long, je ne puis plus résister à l'envie que j'ai de vous écrire, quoique je sache bien que vous n'aurez ma lettre que lorsque j'en aurai reçu une de vous. Tout mon bonheur est de vous voir et de vous parler. Comment renoncer à l'un et à l'autre?... Si vous saviez combien

j'ai pleuré, mon cher ami! Je n'ai pas cessé depuis votre départ. J'ai bien peur qu'à votre retour vous ne me trouviez si enlaidie que vous ne m'aimiez plus. » Au moins lui reste-t-il la consolation de pouvoir pleurer à son aise. Les mauvaises langues devront bien attribuer à la mort de sa mère toutes ces larmes que cause en partie l'absence du fiancé très cher. Lorsqu'il était à Paris, les journées de Manon s'écoulaient dans l'espérance qu'elle le verrait le soir. Maintenant, il est bien loin. Lui sera-t-il fidèle? Elle songe à faire une retraite dans un couvent. Sera-ce au couvent de Bellechasse? Mais, malgré la protection de madame de Mauconseil, on ne veut pas d'elle. A celui de Saint-Denis, où, petite fille, elle a passé quelques années? Il n'est pas tout près; qui viendra l'y voir? Peu à peu, elle en vient à s'étonner d'avoir conçu un tel projet. Elle s'imagine « toute cloîtrée » parmi des nonnes moroses. Et quelle terrible perspective de ne plus voir librement son ami, son fiancé! Très sincèrement, très loyalement, elle fait son examen de conscience et avoue sa faiblesse. D'abord, dit-elle, « j'ai trouvé le projet beau, héroïque; mais alors j'en voyais l'exécution de loin; la douleur dont j'étais possédée dans le temps que je formais cette résolution m'empêchait de penser à mon amitié pour vous. Je n'y voyais que l'estime et la considération que je m'attirerais. Mais, ajoute-t-elle ingénument, qu'il est douloureux de se sacrifier pour devenir estimable! »

Au désarroi du cœur et de la volonté dont elle souffre viennent s'ajouter des tracas matériels provenant de l'ouverture de la succession de Silvia et des formalités qui doivent précéder le partage. Tout de suite après le décès, le commissaire est venu apposer les scellés rue du Petit-Lion. Puis il a fallu convoquer les amis et les parents pour donner un tuteur à la jeune fille. Antoine-Étienne Balletti, frère aîné de Manon, Antoine-François Riccoboni, fils du vieux Lelio et de Flaminia, son cousin-germain, des amis, MM. Fournier, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, Daché, agent de change, Linguet, commissaire-priseur et caissier de la Comédie-Italienne, enfin Rabon de Sainte-Sabine se réunissent et d'un commun accord désignent Mario. Le lieutenant civil homologue l'avis de parents et Mario prête serment.

En l'absence des deux plus jeunes frères, l'un Jules-Antoine à Vienne, l'autre Louis-Guillaume à Stuttgart, on procède à l'inventaire les 11 octobre et jours suivants. La tristesse au cœur, l'esprit absent, Manon doit guider les gens de loi qui détaillent le mobilier, comptent les robes et les « bijoux faux » de Silvia, palpent le dos des livres (Corneille, Molière, Dancourt, La Bruyère, l'Arioste), inventorient les papiers et les contrats de rente. « On a fini aujourd'hui la levée du scellé, écrit-elle le 18 octobre, et j'ai encore eu la mortification d'apprendre qu'un contrat de rente que papa croyait sur ma tête n'y est pas effectivement et qu'un autre doit être à la succession. Je vous avoue que je suis ravie que cela soit fini, car je crois que si les gens de justice venaient deux jours de plus, je ne me trouverais plus rien du tout. A chaque vacation ils m'annonçaient toujours quelque chose de fâcheux. Mais je ne sache rien qui le soit tant que votre absence. Bonsoir, mon cher ami, mon tendre ami que j'aime uniquement. Pensez et repensez que mon amour durera toujours. Bonsoir! »

Cet espoir d'être bientôt unie à Casanova, et pour toujours, ne la quitte plus. Les projets de mariage que des amis officieux manigancent à son intention ne font plus que la réjouir, tant ils lui paraissent ridicules et faciles à écarter. Elle tranquillise son fiancé, qui sans doute n'en a cure, sur tous ces partis qu'on lui propose. « Je saurai répondre, dit-elle, et de façon à gagner du temps, et au bout du temps pouvoir dire : cela ne me convient pas. » Il s'est présenté un épouseur de province. Il faut voir de quel air la dédaigneuse l'accueille, d'accord au demeurant avec sa protectrice madame de Mauconseil : « D'abord, pour celui de province, elle a haussé les épaules, et c'est réellement la seule réponse que l'on puisse faire à une semblable proposition. Jugez donc, mon cher! L'on enverrait votre pauvre petite dans un ballot par la douane, avec mon clavecin, ma guitare (car cela entre dans le marché). J'arriverais, ou plutôt je déballerais, et l'on dirait à cet homme : Voilà une femme que l'on vous envoie. » Casanova peut donc être rassuré sur celle qui déjà se nomme elle-même « sa petite femme, oui, sa petite femme ».

Pendant ce temps, le Vénitien trouve tout à fait de son goût la jeune Esther, fille d'un banquier d'Amsterdam, qui elle

aussi est charmante. Il reste des huit jours sans écrire à Manon que ces oublis continuels désolent. Elle ne conçoit pas que l'on puisse aimer avec cette désinvolture. « Comment voulez-vous que je sois sûre de votre cœur? » Quand il lui répond, c'est trop souvent par des paroles blessantes, comme s'il s'ingéniait à rompre. Il l'appelle *Mademoiselle*. Son retour est sans cesse ajourné. Que fait-il donc avec ces Hollandais? « Vous me dites de ne point user de représailles et de vous écrire au long! Vous le mériteriez pourtant bien, et d'ailleurs cela m'irait à moi qui ai mal aux yeux. Mais vous voyez comme je me venge, et je n'aurai jamais pour vous d'autre vengeance que celle que ma tendresse m'inspirera. » — « Peut-on rester près de trois mois avec des gens qui sentent le fromage, des fumeurs, des buveurs de thé, sans chaise, sans lit, ou du moins fort mauvais? Ho, mon cher ami, enfin revenez, je vous ai déjà dit que c'est là ma devise. Voyez ce que c'est. Lorsque j'ai commencé ma lettre, j'étais de mauvaise humeur, j'avais mal aux yeux, je voulais vous gronder, et à présent je suis quasi gaie, je ne sens plus de mal, et je suis votre femme qui vous aime tendrement. »

*
* *

Casanova revint à Paris vraisemblablement dans les premiers jours de 1759. Ce ne fut pas, il le confessa plus tard, l'amour de Manon Balletti qui lui fit quitter la Hollande, mais une sotte et ridicule vanité d'aller figurer dans ce somptueux Paris. Il voulait y respirer l'encens des félicitations que ne pouvait manquer de lui valoir son grand succès diplomatique et financier. Il tenait aussi à jouir de la fortune qu'il avait acquise en peu de temps. Et dans quelle ville pouvait-il plus agréablement qu'à Paris jeter son or par les fenêtres?

Il s'installe dans un superbe logement rue Montorgueil et tout de suite rencontre une belle Anglaise, Justine Wynne (c'est la mademoiselle X. C. V. des *Mémoires*) qui n'a pas de peine, pour employer son langage, à l'enchaîner à son char. « Elle prit dans mon cœur la place qu'Esther y occupait huit jours auparavant, mais j'avoue avec candeur qu'Esther n'avait

tort que parce qu'elle était absente. Quant à mon attachement pour la fille de Silvia, il était de nature à ne pas m'empêcher de devenir amoureux de toute autre. » Il se croyait quitte envers elle en lui permettant de l'aimer.

L'année 1759 se passe pour Casanova à s'occuper d'abord de Justine Wynne, à l'aider à sortir d'un mauvais pas, à se tirer ensuite lui-même du beau pétrin où l'ont conduit son dévouement et son amour particulièrement désintéressé pour elle, à monter dans l'Enclos du Temple une entreprise commerciale qui ne réussit pas selon ses vœux, à plaider devant le tribunal des Juges consuls pour des lettres de change. Puis, las de chicane et décidé à travailler en paix à sa fortune, il prend la résolution de retourner une seconde fois en Hollande, dans la louable intention de placer tout ce qu'il gagnera en rentes viagères sur sa tête d'abord, ensuite sur celle de Manon qui doit être sa femme. « Ce projet, que je lui communiquai, aurait comblé ses vœux, si, comme elle le souhaitait, j'avais commencé par l'épouser. »

Entre temps, Casanova avait loué pour cent louis par an, non loin de la barrière de la Madeleine, dans la plaine qui séparait Paris du petit village de Monceau, et qu'on nommait alors la Petite-Pologne, une jolie maison des champs, fort bien montée, appartenant à Leroy, marchand de beurre. Quand il eut quitté Manon, qu'il laissa, dit-il, « baignée de larmes, quoique je lui jurasse du fond du cœur de ne pas tarder longtemps à venir l'épouser », elle accepta, par une imprudence singulière, d'aller s'installer quelque temps dans cette maison pendant le second voyage de Casanova en Hollande, voyage qui, entre parenthèses, n'eut pas lieu à partir du 1er décembre 1759, mais à partir du 20 septembre environ, comme les lettres de Manon, à défaut d'autres témoignages, suffiraient à le prouver.

Ces dernières lettres de Manon à son cher Giacometto vont du 1er octobre 1759 au 7 février 1760. Elles sont parmi les plus tendrement passionnées qu'elle lui ait écrites. On y respire comme une sorte d'ivresse. D'abord, la jeune fille est à la Petite-Pologne. Elle s'y trouve heureuse. Madame Saint-Jean lui fait sa cuisine mieux qu'un cuisinier de prélat. Elle va à Paris et en revient à pied; c'est une bonne promenade

dont elle se trouve à merveille. « Papa Balletti ne dit mot absolument de me voir votre première correspondante », — c'est que papa Balletti se souvient de ses fredaines et qu'il manque d'autorité pour faire des observations à cette fille de vingt ans. Son frère, blessé accidentellement le mois précédent au théâtre, va aussi bien que possible. Les lettres de Hollande lui sont rendues exactement. Elle a le loisir de penser à Casanova et de lui répondre. Bref, elle fait tout ce qu'il faut pour redevenir grassouillette, comme il le désire. « Je me flatte, dit-elle, de rester ici quinze jours au moins, car j'y suis si bien que je ne saurais trop prolonger ma petite satisfaction. »

C'était compter sans les bonnes langues. Dans une lettre datée « de la Petite-Pologne, 23 octobre 1759, pour la dernière fois », elle explique le mal que les commérages lui ont fait : « Je suis, mon cher ami, dans une colère, une indignation, un chagrin qui ne peut se décrire (mais pas contre vous, soyez sans crainte). Je viens de Paris où j'ai eu la douleur d'entendre dire que l'on publie dans le monde que je suis ici avec vous et que vous vous y tenez caché. Cela n'est-il pas indigne, affreux, et la plus horrible calomnie?... Que le monde est mauvais et que je suis malheureuse!... Je n'en puis plus, et je pars demain de la Petite-Pologne, étant encore obligée de regretter les plaisirs solitaires que j'y ai goûtés. Adieu, mon cher ami, pensez à votre Nena qui a le cœur plein de tendresse et de douleur... Rendez-moi heureuse en vous unissant pour toujours à votre tendre et affligée Nena. »

Elle revient à Paris. Sa douleur finit par s'adoucir, puis par disparaître. Quelques lettres de Giacomo suffisent à ce miracle. Bientôt elle est si sûre qu'il l'épousera dès son retour que déjà elle l'appelle, presque dans toutes ses lettres, son mari. Elle trouve seulement que l'absence se prolonge indéfiniment et que sa patience est mise à une épreuve bien rude. Mais « l'espérance prend toujours le dessus, et votre lettre d'hier l'a fortifiée beaucoup. J'ai passé une nuit délicieuse et j'ai fait mille rêves. Ho! mon cher mari, je vous les conterai lorsque vous serez de retour, mais revenez bien vite au moins, car je pourrais les oublier. »

C'est ainsi chaque soir quand elle se couche. L'image de

celui qui doit être son mari est sans cesse devant ses yeux. « Bonsoir, bonsoir, écrit-elle. Je vais m'endormir remplie de votre idée, vous caressant, vous donnant les noms les plus tendres, m'imaginant pour flatter ma tendresse que vous les entendez et que vous y êtes sensible. Adieu, mon seul ami, je vous embrasse de tout mon cœur... Bona sera, Jiacomo, stè savio e volè sempre un poco de ben a quella povera Nena » (bonsoir, mon Jacques, soyez sage et aimez toujours un peu la pauvre Manon).

Il y a bien de loin en loin quelques petits malentendus, quelques fâcheries passagères, mais le ton se maintient en général à ce diapason de tendresse presque fougueuse. Quand le français paraît trop sec, l'italien câlin ajoute sa mignardise : « Addio, viscere mie, corè, corè, corè! » « Adieu, mon cœur, accourez, accourez, accourez! » — « Nena, Nenotola Ballettina. » Et quel élan, quelle éloquence même dans ce passage : « Mon cher Casanova, mon cher Giacomo, amant, mari, ami, ce qu'il vous plaira, croyez donc une bonne fois que je vous aime de toute mon âme, que vous êtes tout mon bien, que je ne veux vivre que pour vous; que la calomnie, la médisance, l'envie ne pourront parvenir à diminuer le moins du monde les tendres sentiments que je vous ai voués, que j'attends le moment de vous être unie avec une impatience qui ne peut être égalée que par mon amour même. »

Un moment, le bruit est venu jusqu'à Casanova que Manon allait épouser un conseiller. Quelle sottise! « La pauvre Balletti ne cessera de porter ce nom que pour prendre celui de son cher Casanova. »

*
* *

La dernière lettre connue de Manon est du 7 février 1760. Le 20 juillet, un peu plus de cinq mois après, elle signait son contrat de mariage et devenait... madame Blondel. Que s'était-il donc passé?

Casanova l'explique à sa manière : « C'était, dit-il, le jour de Noël. Je m'étais levé d'assez bonne heure et avec une humeur plus gaie que de coutume. Dans les idées de vieille

femme, cela présage toujours quelque chose de triste; mais, peu accessible à ces préjugés, j'étais loin alors comme aujourd'hui de tirer de ma gaîté aucun augure funeste. Pour cette fois pourtant, le hasard justifia la croyance. Je reçus de Paris une lettre et un gros paquet; elle était de Manon. Je l'ouvre et je crus mourir de douleur quand je lus ceci : « Soyez sage et recevez de sang-froid la nouvelle que je vous donne. Ce paquet contient toutes vos lettres et votre portrait. Renvoyez-moi le mien et, si vous avez conservé mes lettres, faites-moi la grâce de les brûler. Je compte sur votre honnêteté. Ne pensez plus à moi. De mon côté, le devoir va m'imposer l'obligation de faire tout mon possible pour vous oublier, car demain à cette heure je serai l'épouse de Monsieur Blondel, architecte du roi et membre de son académie. Vous m'obligerez beaucoup si, à votre retour à Paris, vous avez la bonté de faire semblant de ne point me connaître, dans le cas où le hasard vous ferait me rencontrer. »

A cette lecture, il entre dans une violente colère contre son ancienne fiancée, contre son rival qu'il veut tuer pour la punir, contre les Balletti père et fils qui l'ont laissé dans l'ignorance de ce projet. Mais enfin la charmante Esther le console, l'empêche de se livrer à diverses extravagances indignes d'un galant homme, se délecte à lire les lettres de Manon que Casanova livre à sa curiosité, admire de bonne grâce la beauté de l'infidèle. Puis, comme toujours chez Casanova, homme de premier mouvement, le calme revient vite après la tempête. D'abord, dit-il, « je crus sentir que, loin d'aimer Manon, je la haïssais. Mais aujourd'hui, analysant les sentiments que j'éprouvais alors, je crois reconnaître que Manon, en acceptant très sagement la main de Blondel, avait blessé mon amour-propre plus que mon amour. »

C'est la note juste, mais si Casanova a bien rendu compte de ses sentiments, il se trompe d'une façon assez grave sur la date du mariage de Manon. Avait-il oublié qu'une quarantaine de lettres de sa fiancée, sur les deux cents d'au moins quatre pages chacune qu'il dit avoir reçues d'elle, dormaient dans ses tiroirs au château de Dux en Bohême, où on les a retrouvées. S'il avait pris soin de les relire au moment où il rédigeait cette partie de ses *Mémoires*, il aurait vu que Manon, lui écrivant encore de la

façon la plus tendre le 7 février 1760, ne pouvait pas l'avoir abandonné aux environs de la Noël 1759. Il aurait évité aussi d'autres confusions de dates, en particulier pour ses deux voyages de Hollande. Le seul détail tout à fait exact, c'est le nom du mari de Manon.

François-Jacques Blondel, architecte du roi, avait en 1760 de cinquante à cinquante-cinq ans, étant né à Rouen en 1705, disent les uns, en 1709, d'après les autres. Aisément il eût pu être grand-père, car son fils Georges-François, issu d'un premier mariage, portait déjà les titres d'architecte de l'Académie de Marseille et de professeur à l'École des Arts. Mais M. Blondel père était un homme de savoir et de talent, possédant à fond son art dont il parlait avec aisance. Les cours publics qu'il avait inaugurés en 1754, rue de la Harpe, par un discours sur la *Nécessité de l'étude de l'architecture*, étaient fort suivis. Il y inculquait à ses élèves, moyennant 1 500 livres de pension, les principes du goût, de l'ordonnance et de l'harmonie.

N'était-ce pas manquer gravement à ces beaux principes que de prendre pour femme en secondes noces une jeune fille dont il était l'aîné de trente ou trente-cinq ans? Blondel franchit pourtant le pas en juillet 1760. Manon Balletti lui apportait, outre 24 000 livres d'argent comptant, environ 1 500 livres de rente, dont 300 de pension viagère qu'elle touchait sur la cassette du roi et 300 dont elle était redevable à la générosité de la marquise de Pompadour. Le frère aîné de Manon, sa « taton » Benozzi, son autre « taton », la vieille Flaminia, enfin la veuve de Pantalon, voulurent assister en cette circonstance leur sœur, nièce et amie. Du côté des Blondel, on remarque la présence d'un certain Louis Lambert, employé du Bureau des Postes, qui paraît avoir été l'artisan de ce mariage. Dans sa dernière lettre Manon parle en effet de ce « commis de la Poste »; sa fille se mêlait de jouer la comédie de salon avec elle, d'une façon d'ailleurs « détestable », et elle avait connu madame Lambert chez M. Janel. Or il est probable que ce M. Janel et M. Jannel, intendant des Postes, ne sont qu'une seule et même personne : un vieux garçon qui ne cessait — Manon le dit à plusieurs reprises — de lui chercher un mari.

M. Blondel eut de Manon un fils, Jean-Baptiste, qui fut ingénieur des Ponts et Chaussées. N'empêche qu'au témoi-

gnage de Casanova ç'aurait été un singulier ménage que celui de ces deux époux si peu assortis. En 1761, Casanova, de retour à Paris après de nouvelles pérégrinations à travers l'Europe, alla faire visite à madame Vanloo qui le pria de rester à dîner. Il accepta, mais quand il sut que madame Blondel était au nombre des convives, il se retira en disant bien haut qu'en homme d'honneur il croyait ne devoir jamais se trouver volontairement dans un endroit où elle serait. « Le lendemain, ajoute-t-il, j'allai voir madame Vanloo, qui me dit que madame Blondel l'avait chargée de me remercier de ce que je n'étais pas resté, mais que son mari l'avait priée de me dire qu'il était bien fâché de ne m'avoir pas vu pour m'exprimer toute son obligation.

« Il a apparement trouvé sa femme toute neuve, mais ce n'est pas ma faute, et il n'en doit d'obligation qu'à Manon Balletti. On m'a dit qu'il a un joli poupon, qu'il demeure au Louvre et qu'elle habite dans une autre maison, rue des Petits-Champs.

— C'est vrai, mais il soupe tous les soirs avec elle.

— C'est un drôle de ménage.

— Très bon, je vous assure. Blondel ne veut avoir sa femme qu'en bonne fortune. Il dit que cela entretient l'amour, et que, n'ayant jamais eu une maîtresse digne d'être sa femme, il est bien aise d'avoir trouvé une femme digne d'être sa maîtresse. »

CHARLES SAMARAN

LETTRES DE Mme VICTOR HUGO

A SA SŒUR JULIE[1]

III

LETTRES DE BRUXELLES[2]

A Auguste Vacquerie.

Bruxelles, 16 octobre [1861].

Cher ami, Émile[3] vous écrit pour moi afin de reposer mes yeux, et d'ailleurs il est très content lui-même de vous écrire.

J'ai une bonne et grande nouvelle à vous apprendre. Les *Misérables* sont vendus à la maison Lacroix et Cie, de Bruxelles. Ces éditeurs sont des Belges qui font beaucoup d'affaires et ont de l'argent derrière eux. Voici les conditions.

Les *Misérables* sont vendus pour huit ou dix ans au prix

1. Voir la *Revue* du 1er octobre.

2. Victor Hugo qui avait quitté Paris le 11 décembre 1851, s'était installé d'abord à Bruxelles dans deux pièces-boutiques situées sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville; le 22 janvier suivant il avait loué un petit appartement au no 27 de cette place, sous l'enseigne d'un marchand de tabac.

Plus tard, quand il se fut réfugié à Jersey et à Guernesey, il prit un pied-à-terre à Bruxelles, qu'il garda jusqu'à sa rentrée en France. Madame Victor Hugo et ses fils avaient l'habitude d'y aller passer tous les ans un mois ou deux. Et à partir de son premier traité avec la maison Lacroix, Victor Hugo y fit lui-même d'assez fréquents séjours. Ainsi s'expliquent les lettres datées de Bruxelles adressées par madame Victor Hugo à son mari, à Auguste Vacquerie et à sa sœur. Ces lettres sont tout particulièrement intéressantes pour la biobibliographie du grand poète.

3. Émile Allix.

de 240 000 francs, dont 125 000 francs seront payés à mon mari en argent, aussitôt la livraison du manuscrit qui se fera dans un mois à six semaines. Les 115 000 francs restant seront payés également en argent en deux fois, dans les quatre mois suivants. L'œuvre sera mise sous presse prochainement et pourra paraître en février[1]. Il y a une question qui reste à résoudre pourtant, c'est celle de Renduel. M. Lacroix est à Paris en ce moment pour s'entendre avec Renduel et Pagnerre. D'après ce que nous lui avons dit, il doit aller prendre conseil de Meurice qui est lié, comme vous savez, avec Pagnerre et qui a de l'influence sur lui. Le dernier arrangement regarde monsieur Lacroix seul, le traité avec mon mari étant réglé. Je suis très contente que mes renseignements sur madame de Girardin aient pu vous servir, ils sont dans tous les cas très exacts. Je suis contente aussi que vous parliez longuement d'elle, car c'était un noble cœur et un grand esprit, et ce que vous direz d'elle sera certainement d'un grand intérêt[2]. Je doute fort de la reprise de *Marie Tudor*, car jusqu'ici toutes les tentatives faites pour jouer les pièces de mon mari ont toujours avorté. D'ailleurs, je crois dans l'intérêt de mon mari que la reprise de ses pièces devrait se faire dans de très bonnes conditions, et si c'est le gouvernement qui choisit le moment de cette reprise, ce moment ne peut être que défavorable. Je vous remercie de penser à mes *Mémoires*[3]. Je désirerais qu'ils pussent paraître au printemps prochain. Mes yeux m'empêcheront de les revoir moi-

1. Les clauses de ce traité furent légèrement modifiées au moment de la signature. D'abord la propriété des *Misérables* fut cédée à la maison Lacroix et Cie. pour une durée de douze ans au lieu de dix. Les 115 000 francs du second versement devaient être payés comme suit : 55 000 francs deux mois jour pour jour après la publication de la première partie du roman; les 60 000 restant deux mois après la seconde partie. Il était entendu que si, pour des causes indépendantes de la volonté des éditeurs, la publication de la première partie avait lieu plus tard que le 15 février 1862, le second paiement s'effectuerait quand même au 15 avril de la même année. A l'égard du troisième et dernier paiement, la même obligation était imposée de ne point en reculer la date après le 15 juin de la même année. Et la maison Lacroix acceptait le contrat antérieurement conclu par Victor Hugo avec MM. Gosselin et Renduel.

2. Voir sur Madame de Girardin le joli chapitre que Vacquerie lui a consacré dans les *Miettes de l'Histoire*.

3. Elle voulait parler de *Victor Hugo raconté*.

même, vous pourrez faire vous-même le travail et je les continuerai ensuite en prenant mon temps. Mademoiselle Allix a dû rapporter les *Mémoires du général Hugo* et *Inez de Castro*[1]. Je crois que mon mari me donnera ce que je lui demanderai d'*Amy Robsart*[2]. Toute la question est de lui faire tirer le manuscrit de sa malle, car vous savez que ce qu'il y serre est enterré. N'importe, nous pourrons toujours compter sur ce drame qui donnera beaucoup de prix aux *Mémoires*. Nous attendons avec impatience l'apparition du volume que vous écrivez, qui aura en particulier pour moi un double intérêt, de l'ami et de l'écrivain. Ce sont des souvenirs qui nous seront communs et tout ce qui nous est commun m'est doux. Je compte toujours être à Paris pour le 1er novembre à peu près. Ma sœur va décidément à Guernesey et pourra conduire Adèle qui dans ce moment est absorbée dans sa musique. Elle prend de fréquentes leçons de monsieur Samuel, un professeur très intelligent du Conservatoire. Vous devez vous trouver bien seul maintenant que vous n'avez plus votre petite nièce. Le travail remplace bien des choses, vous y êtes plongé et en somme les journées doivent vous paraître courtes.

Je suis allée, il y a deux ou trois jours, voir représenter *Mademoiselle de Belle-Isle* à un des théâtres d'ici. La pièce nous a fait un très grand plaisir. Il me semblait être revenue au temps où on faisait de l'art et que vous avez si vaillamment ressuscité...

A Julie.

Dimanche, 14 mai [1865].

Je t'écris, chère enfant, pour causer avec toi, je n'ai rien que tu ne saches à te dire, car notre vie uniforme manque d'incidents.

Nous avons eu dimanche passé à dîner madame Lacroix, dont le mari est à Paris, le jeune Flourens et Baudelaire qui est à Bruxelles. Il me plaît modérément malgré son esprit,

1. *Inez de Castro* parut, en effet, à la suite de *Victor Hugo raconté*.

2. Contrairement à ce qu'elle pensait, Victor Hugo ne voulut pas lui donner *Amy Robsart* qui ne fut publié intégralement qu'après sa mort.

parce qu'il manque de naturel[1]. Il affiche sur toutes choses des opinions insolites à coups de paradoxes. Je suis, il est vrai, intolérante pour les *maniérés* et aussi prévenue contre les esprits fardés que contre les visages fardés. Ne tenez donc qu'un faible compte de mes sévérités. Flourens (il est entendu que je parle du fils) est parfaitement simple, mais matérialiste en diable, comme son ami Rogeard[2], simple aussi. La science où est plongé monsieur Flourens donne pour lui un démenti à l'âme, mais la négation du jeune savant s'adoucit de sa tendresse pour l'humanité. Rogeard, dont l'intelligence a plus d'horizon, me semble moins convaincu et utiliser ses arguments contre l'âme pour les besoins de sa politique. La polémique qu'il fait sur le dos de l'infini et ses tristes raisonnements sont une réponse aux absurdités des religions, mais les religions, toutes révoltantes qu'elles sont souvent dans leurs dogmes, ont quelque chose devant elles, tandis que le matérialiste a devant lui le néant. Merci de la philosophie. La mienne, ma petite Julie, t'assommera avec raison. Je quitte mon pédantisme pour quelque chose de plus récréatif.

Connaissez-vous l'histoire de la pièce de Girardin? Elle est curieuse. Girardin, qui d'abord avait écrit seul le *Supplice d'une femme*, a lu son œuvre au comité du Théâtre-Français. On y a trouvé les éléments d'un drame, de l'originalité, mais des gaucheries et l'inexpérience de la scène. La pièce a été reçue à correction. Girardin l'a confiée au petit Dumas, habile dans les retouches, l'a chargé des répétitions et n'est venu seulement qu'aux dernières. Il est tombé de son haut, a déclaré que la pièce était absurde et qu'il ne la signerait pas. Dumas s'est fâché, a planté là les répétitions ainsi que Girardin, de sorte que le théâtre désorienté désirait se débarrasser de la chose et comptait bien que ce ne serait joué qu'une fois. On a joué, le succès a été écrasant. Mais Girardin a persisté

1. Les relations de Victor Hugo avec Baudelaire remontaient à l'année 1863. Le 22 décembre de cette année, Victor Hugo écrivait à Paul Meurice :

Je reçois de M. Baudelaire une lettre également en retard. Il me demande à l'introduire près de Lacroix et des Belges. Il va faire des lectures littéraires et des publications à Bruxelles. On dit qu'il m'est à peu près ennemi. Cependant je lui rendrai le service qu'il me demande... Voici d'ailleurs ma réponse, lisez-la et soyez assez bon pour la cacheter et la transmettre à M. Baudelaire.

2. L'auteur des *Propos de Labienus*.

à renier la pièce et n'a pas voulu être nommé. Il l'a vendue néanmoins 5 000 francs à Michel Lévy, voulant avec cet argent faire un cadeau à mademoiselle Favart qui est le principal élément de ce succès. Le petit Dumas a envoyé un huissier à Michel Lévy pour qu'il annulât le traité passé en dehors de lui. Un journal prétend qu'il aurait comme revanche fait placarder dans Paris la mise en vente de l'*hôtel de Girardin*. Le *Supplice d'une femme* a été, à ce qu'il paraît, très embourgeoisé par le petit Dumas. Girardin vient de faire paraître une préface d'où il résulte que sa pièce était bien moins réactionnaire que celle qu'on joue. Il prétend le succès immérité et blâme les éloges des critiques. C'est la première fois qu'un auteur se défend des louanges qu'il reçoit.

S. d.

Hier soir, au théâtre du Parc, où l'on donnait le *Supplice d'une femme*, mademoiselle Fargueil qui jouait le rôle est moins que médiocre et les autres acteurs très mauvais...

Connaissez-vous la réponse de Dumas à Girardin? Frédérix[1] en a cité une partie dans son feuilleton. Le petit Dumas dit que le sujet (qu'il accorde à Girardin) n'étant rien et tout dans la réalisation qui lui revient absolument, il est l'unique auteur de la pièce. Frédérix a dans les mains, pour l'*Indépendance*, le manuscrit de la réplique dont il a retranché dans sa citation plusieurs passages outrecuidants, en particulier un passage où Dumas dit que Girardin a mis en œuvre dans sa pièce le drame de son intérieur. Girardin, de son côté, a eu le tort de prendre l'initiative de ce pugilat attristant et qui diminue deux hommes de valeur.

A la même.

Bruxelles, dimanche 24 juillet [1865].

... Notre maisonnette a été envahie cette semaine. Meurice, Auguste, Lecanu et d'autres amis sont venus à Bruxelles pour la Saint-Victor. Nous n'avons pu loger tout le monde, et

1. Écrivain belge, ami de Victor Hugo, qui collaborait à l'*Indépendance belge*.

l'hôtel a été notre succursale. Lacroix, qui vient d'acheter les *Travailleurs de la Mer*, et les *Chansons des Rues et des Bois*, a fêté l'auteur et nous a donné à dîner à sa maison de campagne. Nous étions nombreux et c'était charmant. Notre retraite se dépeuple aujourd'hui, mais Auguste nous reste encore quelques jours. Mon mari et mes fils comptent partir pour leur voyage annuel au commencement d'août. Je ne sais encore ce que je ferai. Je serai bien seule alors, et la solitude n'est possible qu'avec le travail que mes yeux m'interdisent.

A la même.

Bruxelles, dimanche 13 août [1865].

J'arrive de Paris, chère enfant, où j'ai été pour affaire. J'ai trouvé ta lettre avant-hier en arrivant ici. Tu désires, je le comprends du reste, changer d'air, ta solitude te rend ce renouvellement d'autant plus nécessaire. Mais si j'ai bien compris ce que m'a dit mon mari, tu te serais engagée à rester à Guernesey pendant son absence. Il doit y rentrer dans les premiers jours d'octobre, tu reprendras alors ta liberté, sacrée pour toi comme pour tous, et tu feras ce qu'il te plaira. Ces messieurs partent pour leur voyage annuel à la fin de cette semaine. L'excursion sera cette fois un peu écourtée, parce que mon mari doit livrer à son éditeur les *Chansons des Rues et des Bois* le 20 septembre au plus tard. Le cher grand homme, qui a travaillé sans relâche depuis qu'il est ici, a bien besoin de ce repos. Il vient de donner à Victor un magnifique secrétaire Louis XIII, du prix de six cents francs. J'ai vu ma tante à mon passage à Paris. Elle se porte bien, ainsi que mon oncle : ces bons vieux viennent de fêter leur cinquantaine et sont heureux à faire envie. *Martine*, que j'ai vue aussi, triomphe de ses soixante-seize ans, par le fidèle amour de son mari. La vie est à bénir quand la fin en est si douce. Je bénirais la mienne avec mes lourdes années si j'avais mes yeux, car on ne se lasse pas de m'aimer, ce qui m'étonne. Je n'ai pas de nouvelles de Clémentine, elle n'est donc plus avec sa princesse puisque tu la crois à Cherbourg!

Je t'embrasse, chère enfant, du plus profond de mon cœur.

A. H.

Adèle va bien, elle m'écrit régulièrement, sauf toutefois le dernier courrier où sa lettre m'a manqué, ce qui me tourmente un peu[1].

A la même.

Bruxelles, mardi 26 septembre [1865].

Mon mari, chère enfant, nous est arrivé vendredi soir très bien portant, très aimable et très gai. Sans toi, que je sens isolée, je serais à peu près heureuse. Il a trouvé notre installation charmante, trop charmante à son gré. Il y sent à tort, du moins en ce qui me touche, le parti pris de rester à Bruxelles. Je m'y plais fort peu. A mon âge on ne refait pas son milieu, ses affections. Aussi suis-je absolument déterminée à aller à Guernesey peut-être cet hiver et certainement l'été prochain. J'espère déterminer Charles à m'accompagner. Sa femme désire beaucoup connaître Guernesey où elle aura ses coudées franches pour ses promenades, car elle aime plus que personne la *trottet*, l'air et l'espace. Quant à moi, je considère ma pauvre chambre abandonnée depuis si longtemps comme une sorte de paradis. Je sais que tu as reçu de beaux cadeaux des Asseline, mais ce n'est pas une raison pour que je te retire mes largesses; puisque mon mari ne t'a pas remis les cinquante francs promis, je t'autorise à user de la somme chez mes fournisseurs qui te feront crédit jusqu'à l'arrivée de mon mari. Il te la remettra à son débotté. J'ai causé de ta santé avec lui, je ne crois pas, ainsi que lui, que le moment de l'âge, inavoué des femmes, soit venu pour toi. Si cela était, tu en aurais la preuve dans certaines irrégularités; il paraît, au dire de Corbin, que l'affection dont tu souffres a son siège à l'estomac et que ce que tu ressens au cœur n'est que sympathique. La privation de café au lait, un sacrifice j'en conviens, contribuerait peut-être à ta guérison. Mais en définitive ta vie n'est en rien compromise. Je suis un régime très sévère. Je ne bois que de l'eau. J'ignore maintenant aussi bien le thé que

1. Adèle Hugo était mariée et avait suivi son mari aux Indes anglaises.

le café. Je m'en tiens au chocolat et satisfais mes caprices de gourmande par des mouillettes de pain trempées dans du sirop de groseille délayé d'eau. Je ne sais si ma soumission aux prescriptions médicales améliorera ma santé. Quoi qu'il arrive, je n'aurai rien à me reprocher. Je te remercie des cadeaux, j'ai mis ta jolie pelote sur ma cheminée et je réserve les pantoufles pour l'hiver prochain. Soigne-toi, chère enfant, distrais-toi dans la mesure des distractions que tu peux te donner et ne t'attriste pas trop puisque je t'aime.

A Victor Hugo.

Bruxelles, jeudi 22 mars [1866].

Tu dois être bien content, cher grand ami, de ton succès. Jamais la presse n'a été pour toi aussi unanime. Les journaux jusqu'ici ennemis se sont ralliés aux *Travailleurs*[1]. C'est mieux qu'un succès, c'est un triomphe. Auguste m'écrit que Texier disait au foyer de l'Odéon, à la première représentation de la *Contagion*, que ton dernier roman était encore supérieur aux *Misérables*. La vente, tout d'abord véhémente, s'est encore augmentée. Voici ce que m'écrit Émile : « Le succès moral et littéraire des *Travailleurs de la Mer* est énorme. La vente est magnifique, le tirage de Bruxelles est épuisé, on est obligé de demander des exemplaires d'ici. On entame le dernier mille, la cinquième édition, et ce matin on en a fait prendre chez Claye les clichés pour un nouveau tirage. A l'heure qu'il est Lacroix a vendu plus de 7 000 exemplaires, il continue à en vendre environ 250 par jour. C'est tout bénéfice pour lui à présent et il a la propriété pour dix ans : — cet empressement à travers la pièce si redoutée du seigneur Augier et de la discussion de l'adresse prouve qu'aucun fait-Paris ne peut l'atteindre.

Puisque tu reçois *l'Indépendance*, tu as dû voir dans une des correspondances (21 mars) qui n'est pas celle de Paul, une allusion aux *Travailleurs*, où Gilliatt intervient; — le brave Glatigny[2], qui veut faire un article sur ton roman, n'a pu avoir

1. *Les Travailleurs de la Mer* parurent le 12 mars 1866.

2. Albert Glatigny, le poète charmant des *Flèches d'or*, dont la vie fut si romanesque et si misérable.

son exemplaire chez Lacroix à cause de l'épuisement de l'édition ; il est venu ici tout éploré. Je lui ai prêté les *Travailleurs*. Son article doit paraître dans un des journaux importants de Lille. Baudelaire en fait un de son côté, mais il n'a pas de journal dont il puisse disposer. Il compte voir Joly avec lequel il n'a que des rapports assez rares. S'il échoue de ce côté, Charles enverra l'article à Millaud tout chaud. Nous n'avons pas vu Frédérix depuis quelques jours. Je crois sans pouvoir l'affirmer qu'il fera un second article. Je dis *je crois* parce qu'il est évident pour nous que Bérardi [1], inquiet de son journal, craint que ton nom n'y revienne trop souvent, c'est en son absence que Frédérix a fait l'excellente note d'annonce et l'article qui en promet un second. Je puis me tromper toutefois, mais si j'étais dans le vrai, il y aurait dans le silence de Paul, qui dépend de son patron, des circonstances atténuantes.

Tout ceci importe peu. Qu'est-ce qu'une défection, s'il y a défection, auprès du retentissement de ton œuvre? Qu'est-ce qu'un point gris dans le rayonnement de sa gloire? Nous n'avons pas vu Alfred, nous attendons toujours le vin.

A toi, cher grand ami. Surtout, sois heureux.

ADÈLE

A Auguste Vacquerie.

Bruxelles, mercredi s. d. [1866].

Je vous remercie de m'avoir envoyé la *Presse* et la *Liberté*. Ce que vous avez dit des *Travailleurs* est parfait. Je vous eusse reconnu sans être avertie. Votre personnalité d'écrivain saute aux yeux. L'article de monsieur Duvernois [2] est des plus sympathiques et fort noble. Il doit être un des correspondants de l'*Étoile belge*. J'ai retrouvé dans cette correspondance des passages identiques à certains paragraphes du *premier-Paris* que vous m'envoyez. Je comptais vous envoyer la correspondance en question, ce qui devient inutile, les termes des deux articles étant à peu près les mêmes. C'est un ami chaud que monsieur Duvernois, il use des armes qu'il possède pour servir notre cause.

1. Directeur de *l'Indépendance belge*.

2. Il s'agit du journaliste qui se rallia à l'Empire libéral et devint ministre dans le dernier cabinet formé par Napoléon III.

Si vous le voyez, remerciez-le pour moi. Votre lancement est, en effet, admirable, rien de mieux réussi. Bruxelles s'est bien comporté. Frédérix a fait un premier article sur les *Travailleurs* qui a paru lundi ici et hier à Paris. L'*Étoile belge* étant excellente, les journaux importants d'ici ont été bien pour nous. Ce que vous me dites de la vente de Paris est satisfaisant. Il a fallu votre coup de collier pour arriver à ce résultat. Lacroix avait vendu hier deux mille exemplaires, cinq cents pour la Belgique et quinze cents pour l'étranger. Le succès de journaux me semble à peu près acquis. La vente sera, je crois, honorable, mais le débit ne peut, je crois, atteindre, celui des *Misérables* qui étaient aussi bien dans les mains des portiers que dans celles des lettrés. Les *Travailleurs* sont autant un poème qu'un roman, et l'intérêt humain n'y a qu'une petite part. Le livre est magnifique, c'est l'important, on ne pourra pas dire que mon mari caresse le goût du public.

Meurice a fortement *caressé* Paul[1] pour l'importance qu'il attachait à la pièce d'Augier. Puisque Augier ne reculait pas devant l'œuvre de mon mari, pourquoi reculer, nous, devant celle d'Augier? J'espère que Meurice, l'occasion donnée, dira son fait à Paul, moi, je ne le lui ai pas mâché. Sa correspondance (de *l'Indépendance*) est très lue, et il est fort ennuyeux d'avoir dans ses proches une sorte d'ennemi. Paul est du tiers parti dont se plaint B[onaparte]. Rien n'est plus dangereux, en effet, que ces hommes à compromis. Emile m'écrit qu'il a passé son second examen avec succès.

Vous devriez bien faire envoyer un exemplaire des *Travailleurs* à Mélanie, 13, rue Montyon, ce serait de bon goût. Est-il possible d'en donner un à mon oncle Asseline, 2, rue Saint-Ferdinand, et enfin à Martine (madame Rebielinska) 74 ou 72, rue de Grenelle-Saint-Germain. Je pense à ma famille. A vous et plus que jamais merci.

Au même.

Dimanche s. d. [1866].

Alice[2] a été, en effet, à Paris pendant la semaine de Pâques pour les vacances de sa sœur, qui est au couvent, comme vous

1. Paul Foucher.
2. Madame Charles Hugo.

savez. Vous n'avez pu une seconde me croire à Paris où je serais si bien en ce moment. Je vous y trouverais et vous remonteriez mon pauvre cerveau vide et triste. Cette perte de sang m'a fort affaiblie. On dit que c'est un bien, je ne m'aperçois pas du bénéfice jusqu'ici et je me sens pour l'heure vaincue *par la vie*. Si Emile[1] était resté quelques jours de plus, il m'aurait soignée et relevée de mes défaillances morales et physiques. Laussedat, qui l'a remplacé, a été très bon et très attentif pourtant. Il a écouté mon cœur hier, il paraît qu'il y a je ne sais quoi de trop gros dans cet organe, et de la mauvaise circulation du sang qui a pour conséquence d'engorger les vaisseaux des yeux et des oreilles, de là encore mes bourdonnements et mes mauvais yeux, qui cette fois ne se sont pas ressentis de mon accident. En voilà long sur ma pauvre personne, dont je commence si fort à être lasse. Je suis une très mauvaise malade. Brutalisez-moi un peu. Quand j'ai mon petit Émile près de moi, il me secoue, ce qui m'est très bon. L'exil est triste. Quelle dispersion autour de moi et quel entêtement a mon mari d'être la *pieuvre* de Guernesey!

Millaud fait des réclames fabuleuses. On distribue ici des petits papiers pour annoncer les *Travailleurs de la Mer*, dans le *Soleil*. Alfred [Asseline] a écrit sous forme de lettre quelques pages sur le roman fort intelligentes et élevées. Il m'a envoyé l'imprimé dont je vais le remercier.

Le succès que vient d'avoir mon mari est énorme. Il doit être très content, mais je suis sûre qu'il trouve moyen de se tracasser. Ce qui me frappe, c'est l'impossibilité pour tout humain d'être heureux sans le travail et surtout l'affection; le suicide me semblerait légitime.

Baudelaire n'est pas mort, comme l'annonce je ne sais quel journal qui vient de me tomber sous la main. Sa mère est heureusement ici. La pauvre femme, vieille et infirme, est venue soigner son fils. Elle l'enlève de la maison de santé où on l'avait transporté, où les religieuses qui la tiennent tourmentent le pauvre malade. Elles sont tellement stupides qu'elles se plaignent de ce qu'il fait mal ou point le signe de la croix, or Baudelaire a les bras paralysés. Je vous dis qu'il

1. Allix.

n'est pas mort, mais il ne laisse pas d'espérance et il vaudrait mieux pour lui en finir vite. — Victor[1], je vous l'ai dit, je crois, a été très touché de votre encouragement. Tâchez de savoir si Pagnerre est disposé à continuer la réimpression des volumes[2]. Sinon, j'écrirai à mon mari de faire une pension à Victor comme il en fait une à Charles. Ajoutez cette obligeance à toutes celles que vous avez pour la famille. Que ne pouvons-nous courir ! J'ai mille choses à vous dire. A vous.

Au même.

Bruxelles, jeudi, s. d. [1866].

Mon mari a quitté Guernesey hier. Il sera ici demain ou samedi. Il nous dit qu'il vient d'écrire une comédie en un acte intitulé : *la Grand'mère* qu'il nous lira. Ce travail lui a pris huit jours. Quel travailleur ! Mes yeux sont toujours malades. Je vous envoie cette lettre de Rogeard.

A vous.

Au même.

Bruxelles, mercredi, s. d. [1866].

J'ai, en effet, reçu le feuilleton de Saint-Victor. Émile me l'a lu. Il est fort enthousiaste et sans restriction d'éloge ; ce qui a fait le succès du roman est ce que je craignais. Le volume sur l'Océan, d'une magnificence incontestable mais d'une splendeur forcément monotone, m'inquiétait, et c'est cette partie qui a déterminé le plus grand succès que mon mari ait peut-être jamais eu. En fait de succès on ne peut rien prévoir à l'avance. Le triomphe vous revient ainsi qu'à Meurice en grande partie. Vous avez fait parler les amis tout de suite et les journaux, et ils ont clos le bec aux ennemis. Je ne sais si mon mari a écrit à Lacroix, nous n'avons encore rien reçu de lui. Julie, dont je viens de recevoir une lettre, ne me touche mot de l'affaire du *Soleil*. Elle me dit que mon mari est très content, très bien portant, qu'il reçoit tant de lettres et de

1. François-Victor Hugo.

2. La traduction des œuvres de Shakespeare entreprise par François-Victor Hugo.

journaux que les journées suffisent à peine à lire son courrier. Elle ajoute qu'il ne parle pas encore de son voyage annuel. Donc il est heureux là-bas. Je le blâme dans ma dernière lettre de sa lettre à Wolff et lui démontre ce qu'elle a de choquant pour vous et pour Meurice. Je ne sais à ce propos pourquoi vous assimiliez Guérin à votre valeur et à votre dévouement d'exception. La philosophie que vous lui prêtez n'a rien à voir dans la lettre regrettable en question. Mon mari ne doit rien à Guérin. C'est Guérin qui lui est redevable de sa place chez Lacroix. J'ajoute que Guérin n'en a jamais témoigné la moindre reconnaissance. Cela vient du côté infatué qu'il a à la surface, ce qui ne l'empêche pas d'être un honnête et digne garçon.

L'*Avenir national* dit que le *Soleil* vient d'être prié officiellement de ne point publier les *Travailleurs de la Mer*. Je crois à la nouvelle : le pauvre Millaud en sera pour les frais de réclame, et Lacroix va être obligé de rembourser les trente-cinq mille francs, le succès du livre gagnant l'étranger, et va toucher dix-huit mille francs de Madrid du traducteur espagnol. Du reste, nous ne voyons plus Lacroix, je ne sais où il en est de ses rapports avec mon mari. Lacroix, qui a pour but la politique, est absorbé dans son conseil communal. Dès lors il ne lui reste plus que son argent et son indépendance d'éditeur, mais c'est encore quelque chose. Il est certain que la *Presse* ne peut vivre qu'avec Girardin, il en est le créateur et l'âme. Il reprendra le journal, soyez-en sûr. Il paraît qu'Augier va faire jouer ici la *Contagion*. Il amènerait avec lui Berton et mademoiselle Laporte. Il en serait donc aux expédients, ce qui est un double bon signe. Il résulte de son échec que le Théâtre-Français vous appartient à cette heure. Je pense toujours assister à votre première représentation. Quel étonnant travailleur, en effet, que mon mari, mais aussi quelle faculté et quelle puissance il possède! La vieillesse est pour lui un renouvellement de jeunesse.

A vous.

Au même.

Bruxelles, mercredi, s. d. [1866].

Baudelaire est très mal et n'est pas, je crois, transportable, il est dans une maison de santé; son ami M. Stevens le sur-

veille, il n'y a rien à faire qu'à attendre. Du reste il y a deux ou trois jours que nous n'avons eu de nouvelles du pauvre garçon. Mon indisposition a absorbé mes fils et moi-même, mais je vais envoyer à la maison de santé pour être au courant de l'état du malade dont il n'y a, je crains, rien à espérer. Le *Petit Journal* annonce que les *Travailleurs de la Mer* vont paraître dans le *Soleil*. Je n'attache que peu d'importance à la nouvelle. Le triomphant roman est déjà une vieille histoire. Lacroix est, à ce qu'il paraît, absorbé dans son conseil communal, nous ne le voyons pas. En a-t-il assez d'être éditeur?... Vous avez bien fait d'écrire un mot gentil à Victor, qui a besoin d'encouragement. Il travaille depuis bien des années pour un médiocre résultat [1]. La gloire est peu de chose, et l'argent à peu près nul, et l'âge lui vient. Mes fils ne peuvent guère avoir d'autre personnalité que leur nom écrasant et Charles a bien fait de renoncer à la littérature. Il pense à faire de la peinture. Je ne sais s'il réussira, mais il s'occupera. J'ai envoyé par Emile à votre sœur un chapeau honteux...

Il ne faut pas vous exagérer le soin que je prends de ma maison. Charles a donné une femme de chambre à sa femme, comme j'ai recueilli la fille de mon ancienne cuisinière, la charge devient lourde. Je fais pour le mieux et je n'y trouve pas le bonheur, mais qui est heureux?

S. d.

J'ai enlevé l'extrait ci-dessus de l'*Indépendance* [2]. Il termine la correspondance de mon frère [3] parue hier. A côté de ses partis pris littéraires, il est obligeant. Sa popularité est ici médiocre à cause de son attitude peu fraternelle lors de l'apparition des *Chansons des Rues et des Bois*, et des *Travailleurs de la Mer*.

1. Sa traduction de Shakespeare.

2. Cet extrait disait : Le Théâtre-Français n'a reçu aucun manuscrit anonyme et s'en passera facilement, ayant pour cet hiver la pièce de M. Auguste Vacquerie intitulée *Louis Berteau*. Cette pièce en cinq actes et en prose entrera en répétition le 1er septembre et sera jouée le 20 octobre. *Louis Berteau* est la première pièce écrite par M. Auguste Vacquerie, depuis *Jean Baudry* dont on n'a pas oublié l'éclatant succès.

3. Paul Foucher.

De son côté, Paul n'a pas pardonné à Charles son attitude envers sa femme. J'adoucis et calme ces rancunes de mon mieux. C'est l'architecte du château de Compiègne qui épouse Isabelle, ce qu'elle qualifie de *haute situation*.

Au même.

Bruxelles, mercredi, s. d. [1866].

Vous faites bien de me gronder, d'autant que je suis aujourd'hui plus démoralisée que jamais. Je suis allée hier à Gand avec Charles et Alice en tournée de bric-à-brac, je me suis fatiguée et n'en puis plus aujourd'hui; il me faut prendre l'air à petites doses et j'aurais dû attendre encore pour faire cette partie de garçon. Gand est une ville qui a beaucoup de caractère, il faudrait plus d'un jour pour la visiter, quand je serai sur mes vrais pieds j'y retournerai. Millaud fait une réclame formidable aux *Travailleurs de la Mer*. On a promené dimanche ici une voiture pavoisée, revêtue d'une affiche pour annoncer l'apparition du roman dans le *Soleil*. Ajoutez à cela les affiches portées à bras, la distribution des petits papiers, etc., etc. Hier, au chemin de fer, on offrait aux voyageurs avec assourdissement de cris le *Soleil* et le beau roman de Victor Hugo, à Gand même histoire. Ce Millaud est inouï, c'est la grosse caisse de la publicité. Le côté grossier n'est pas dans mes goûts et doit déplaire aux natures délicates. Je reconnais toutefois ce qu'il y a de bon à populariser une grande œuvre. Il paraît que la vente du livre va son train malgré tout. Lacroix nous a dit que la vente avait dépassé 9 500 et que les 11 000 seraient épuisés à la fin de mai. Comme le livre est très cher, c'est en réalité un grand succès.

Les *Chansons des Rues et des Bois* se sont ressenties de tout ce bruit, et il y a eu un regain de vente. En somme, Lacroix n'a perdu que sur le *Shakespeare*[1]; il réalise déjà un beau bénéfice sur les *Travailleurs de la Mer*. Aussi paraît-il content de ce côté, mais comme rien n'est complet, il est malade d'une affection d'estomac et sa mine est très mauvaise. La défaite de Laboulaye est mauvaise pour nous. Je ne sens pas

1. De Victor Hugo, paru en 1864.

l'Empire aussi malade que vous, je ne crois pas à la guerre, que B[onaparte] ne peut vouloir à cause de l'Exposition de 1867. Il compte sur cette Exposition pour lui rallier les esprits et gagner du temps. D'ailleurs les monarques ont déjà trop de s'occuper de leur propre conservation. B[onaparte] se fait vieux et doit n'aspirer qu'au repos. Je crois donc sage de faire notre deuil de notre patrie. Mes enfants rentreront, je crois, dans leur pays, redevenu libre, mais mon mari et certainement moi n'aurons en France que notre cœur... Je regrette que vous n'ayez pas rencontré Pagnerre. Ne pourriez-vous lui demander un rendez-vous pour fondre la cloche?

A Julie.

Villequier, 24 octobre 1867.

Me voici chez mes bons amis, chère enfant, je n'ai pas voulu retourner à Guernesey sans faire ici un dernier pèlerinage [1]. Je suis arrivée jeudi dernier. Le chemin de fer m'a laissée à Yvetot. Auguste est venu m'y chercher en charrette. Le pauvre garcon, sujet aux hémorroïdes, en souffrait et n'avait pas dormi depuis deux jours pour m'accompagner la fin du voyage, il a fait six lieues en charrette, avec accompagnement de cahots. J'ai trouvé la maison au complet, sauf Madame Ernest qui était au Havre chez sa mère et qu'on attend à l'instant même.

Tu aimes les récits intimes. Voici ma vie. On m'apporte une tasse de chocolat à neuf heures. Je laisse ma pensée flâner un peu. Je me lève, m'habille et songe. Je vais à ma chère tombe, bientôt la mienne, j'y trouve une douceur inconnue

1. Ce fut, en effet, le dernier voyage que Madame Victor Hugo fit à Villequier. Le 26 août 1868, Paul Meurice télégraphiait de Bruxelles à Auguste Vacquerie :

M. Vacquerie Villequier-Express, Caudebec en Caux. — Madame Hugo en danger depuis hier. Hémorragie cérébrale. Perdu connaissance. Allix part, avise-moi.

Le lendemain elle était morte, et l'Echevin, officier de l'état civil de Bruxelles, déclarait que : « rien ne s'oppose à ce que le corps d'Adèle Foucher, décédée en cette ville le vingt-sept de ce moi, à sept heures du matin, place des Barricades n° 4, âgée de soixante-deux ans, soit transporté à Villequier, département de la Seine-Inférieure (France) pour y être inhumé ».

(*Communiqué par M. Pierre Lefèvre-Vacquerie*).

pour moi jusqu'ici, j'embrasse les roses d'un beau rosier qui orne la tombe, il me semble que j'embrasse ma fille. Je marche environ une heure dans la campagne, je rentre et me mets à table avec la famille. Nous déjeunons tout causant, nous nous promenons au jardin causant toujours. Je monte dans ma chambre, je lis ou j'écris. A quatre heures Auguste m'appelle pour que je fasse avec lui une promenade sérieuse. Nous parlons, tout allant, du passé, de mille choses et surtout de littérature. Il m'apprend et m'enseigne, car c'est un grand esprit. Nous revenons pour dîner, nouveau bavardage, à neuf heures et demie on sert le thé, dont je me prive; à dix heures et demie je suis dans mon lit où je dors bien...

DAKAR

J'ai connu, quand j'étais enfant, de vieux capitaines au long-cours qui avaient mené leurs voiliers depuis Rouen et le Havre jusqu'à la « Côte d'Afrique », comme on disait alors. Par eux, j'ai touché à l'époque où la baie de Dakar n'était que le port des pirogues d'un village nègre, et où l'îlot de Gorée était le grand entrepôt des traitants sur la côte du Sénégal.

Plus tard, j'ai vu Dakar avec un outillage rudimentaire qu'aucun crédit ne permettait d'améliorer. Jalousé par Saint-Louis, la vieille capitale, le port n'avait d'autre importance que celle que lui donnaient son chemin de fer et son mouvement de passagers. J'ai connu les débarquements sur la berge boueuse, où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe en sautant sur cette terre alors peu hospitalière. La menace perpétuelle de la fièvre jaune décourageait les plus intrépides, et l'on éprouvait une impression pénible, devant cette rade admirable aux eaux calmes, dont il semblait que jamais on n'arriverait à tirer parti.

J'ai vu enfin, il y a peu de temps, deux grands paquebots à quai dans le port de Dakar, et j'ai goûté le sentiment de quiétude que procure au voyageur l'envoi sous palan de ses bagages et la montée à bord par une passerelle reliée au quai.

Les grands travaux entrepris à Dakar en 1902 s'achèvent en ce moment; d'autres les complèteront sous peu. Sur le sol assaini, une vraie ville s'élève enfin. La vieille escale des trai-

tants, l'ancien port de la colonie du Sénégal tend à devenir un point de relâche mondial pour les vapeurs allant vers le Cap ou l'Amérique du Sud. En même temps, la jonction par voie ferrée de Dakar avec les points les plus éloignés de la vallée du Niger va donner à cette place de commerce une activité qui fera d'elle économiquement, comme elle l'est déjà en matière administrative, la métropole de l'Afrique occidentale française.

***

Sur toute la côte occidentale d'Afrique, du Maroc à l'Angola, les Instructions nautiques signalent la présence de la barre; la rade de Dakar seule en est exempte, grâce à la protection de l'éperon rocheux du Cap Vert; partout ailleurs, la grande houle, qui fait onduler l'Atlantique en flots d'un bleu profond, rencontrant la côte basse aux sables blancs, se dresse en vagues déferlantes : ce sont les rouleaux de barre, redoutés des marins, dont la triple volute s'ourle perpétuellement d'une dentelle d'argent. Pour franchir cet obstacle qu'un peu de vent suffit à rendre périlleux, il faut se confier à des embarcations spéciales, très solides et très hautes sur l'eau, que conduisent d'adroits pilotes indigènes. Les accidents sont possibles, et les *barcasses* marocaines comme les lourds bateaux des *kroumen* chavirent trop souvent quand la houle est un peu forte.

Quand on vient de Gibraltar, après quelques jours de mer le long de la côte monotone et plate, c'est une surprise pour le navigateur de voir surgir le bloc rocheux qui termine l'Afrique Occidentale. Là, contre un mur de basalte, le flot du large vient se briser, et l'aspect déchiqueté de la côte témoigne de l'effort des vagues. Une haute falaise, qui se couronne d'une maigre végétation de baobabs et d'arbustes épineux; en arrière, deux dômes granitiques, baptisés « Mamelles » par nos troupiers : tel est l'aspect qu'offre du large le Cap Vert, beaucoup moins vert certes que roux, du roux brûlé de l'Afrique tropicale. Orientée face à la houle, la muraille du Cap Vert se termine à l'ouest par deux indentations singulières,

s'opposant au retour possible de la vague, si heureusement que des travaux artificiels n'auraient pu mieux faire. Ces pointes, celle du Cap Manuel et celle dite de Dakar, abritent une large baie qui s'incruste dans la presqu'île, et qui offre, en eau profonde et calme, un admirable emplacement de port naturel. L'îlot de Gorée, au milieu de la baie, complète la protection.

Des profondeurs d'une dizaine de mètres à proximité du rivage; un fond marneux donnant un bon ancrage; un courant de jusant assez faible, la marée ne dépassant jamais 1 m. 50 : telles sont les caractéristiques très favorables du mouillage.

L'importance en est grande en un tel endroit : Dakar est le seul bon port naturel que l'on trouve de Tanger à Cape-Town; c'est en même temps le point de passage obligé d'une des grandes voies mondiales de l'Atlantique. L'Amérique et l'Afrique tendent l'une vers l'autre deux pointes extrêmes, le Cap Saint-Roch et le Cap Vert, que séparent à peine 1 700 milles. Entre le vieux monde et le nouveau, Dakar et Pernambouc bornent le détroit Atlantique. Il est probable qu'un jour le Brésil et l'Argentine s'entendront pour réunir les tronçons de leurs chemins de fer côtiers en une grande artère internationale allant de Buenos-Aires à Pernambouc, et peut-être aussi le rail réunira-t-il alors le Cap Vert à Tanger; le trajet direct des capitales européennes à celles de l'Amérique latine sera réduit alors de près de la moitié et ne comportera plus que quelques jours de mer. Mais dès maintenant, comme port d'escale, Dakar est appelé à prendre une place prépondérante sur la côte d'Afrique.

Au temps de la marine à voiles, quand l'alizé traçait sur l'Océan la route de l'Amérique et celle du Cap, les îles plongées dans le grand souffle régulier de Nord-Est, Madère, les Canaries et les îles du Cap Vert, jalonnaient la grande voie maritime. C'étaient alors les escales préférées. Plus favorables que les rades continentales pour l'utilisation des vents, elles offraient aux navires toutes les ressources désirables : de l'eau douce et quelques vivres frais, tels étaient les besoins d'un voilier long-courrier. On était plus accommodant qu'aujourd'hui, et les passagers d'alors acceptaient, pendant des semaines entières, une nourriture à base de conserves et de salaisons. Peu importait que la distance entre la dernière escale et le port

d'arrivée fût assez considérable, et l'on ne regardait pas à quelques jours de mer de plus ou de moins.

Aujourd'hui les vapeurs ont des exigences plus complexes. Il faut pouvoir échelonner les escales de façon à réduire au minimum la quantité de charbon à emmagasiner dans les soutes, en réservant au fret l'espace le plus vaste possible; il faut aussi trouver du charbon sur sa route, car, au prix où revient le mille parcouru, toute déviation d'itinéraire est une perte sèche. Il faut encore de l'eau en quantité considérable; il faut des légumes, des fruits, des fleurs même, et des vivres aussi variés que possible pour distraire l'impatience des passagers par de longs repas aux menus compliqués.

Comme point de charbonnage, la pointe avancée de l'Afrique occidentale présente sur les ports des Canaries un avantage marqué. Dakar n'est qu'à 1 700 milles de Pernambouc, alors que Las Palmas en est à 2 600 et Madère à 2 800. Saint-Vincent du Cap Vert est mieux situé et se trouve à 70 milles environ plus proche que Dakar de la côte américaine, mais la rade foraine de Saint-Vincent n'offre pas, par gros temps, la même sécurité que celle de Dakar : il serait difficile d'y construire un véritable port; en outre, les vivres n'y sont pas abondants et surtout l'eau y est très chère. Pour les navires modernes, le ravitaillement en eau a, en poids et en volume, une importance presque égale à celle du charbon; un grand vapeur en prend normalement 600 à 700 tonnes. Or, à Saint-Vincent les sources sont rares et peu abondantes, et les navires doivent payer l'eau de 6 à 8 francs la tonne. A Dakar, elle ne coûte qu'un franc; à six kilomètres de la ville existe une nappe souterraine très abondante qui, mise en exploitation d'une façon rationnelle, permet d'alimenter très largement la ville et tous les services du port.

Le sol du Sénégal est évidemment moins favorisé que celui des Canaries et des îles du Cap Vert. Cependant, lorsqu'il est irrigué, la culture maraîchère y réussit bien; beaucoup de fruits européens et presque tous les fruits tropicaux peuvent y pousser. En outre le Sénégal est plus favorisé que les îles pour le ravitaillement en viande fraîche. L'Afrique occidentale est un grand pays d'élevage dont les produits font déjà leur apparition sur le marché français.

L'escale de Dakar peut donc concurrencer avec succès les escales des Canaries et de Saint-Vincent. Pourtant, en cas de démembrement de l'empire colonial portugais, les îles du Cap Vert, tout comme la Guinée portugaise, ne doivent revenir qu'aux maîtres de l'Afrique occidentale.

La fièvre jaune et la malaria ont fait longtemps au climat de Dakar une réputation fâcheuse, et les installations précaires où il a fallu tout d'abord s'établir rendaient très pénibles à supporter les chaleurs et les orages. Maintenant que les mares ont été comblées et que le sol de la ville a été parfaitement drainé, les moustiques et leur cortège de fièvres amaryles et paludéennes ont disparu. Et l'on a eu la surprise de constater que le climat de Dakar est non seulement supportable, mais tout à fait délicieux pendant l'hiver; on songe déjà, pour l'avenir, à le recommander aux malades, tout comme celui de Madère et des Canaries.

Du mois d'octobre au mois d'avril, l'alizé souffle de façon continue; la ville, dressée au milieu de l'océan, sur un promontoire qu'un mince pédoncule de sable relie seul à la terre, est baignée d'une fraîcheur perpétuelle sous son ciel africain d'une immuable pureté. La moyenne de la température de janvier est de 20°, avec des maxima de 25° et des minima de 15°. A partir du mois de mai, les vents d'ouest apparaissent; les premières pluies tombent à la fin de juin; elles atteignent leur maximum d'intensité en août et cessent à la fin de septembre. La hauteur moyenne de la pluie tombée est de 520 millimètres par an. Pendant la période de l'hivernage, et surtout pendant les semaines qui précèdent et qui suivent l'apparition des pluies, le climat cesse d'être agréable et la chaleur est étouffante, Il est cependant très rare qu'on ne puisse trouver, à la fin de la journée, quelques instants de fraîcheur au bord de la mer. La moyenne de la température en septembre, qui est le mois le plus chaud de l'année, est de 28°; la moyenne des maxima est de 32° et celle des minima de 24°.

La position de Dakar est donc bien, à tous égards, celle qui convient à l'une des grandes cités dont l'imagination se plaît à peupler l'Afrique future; mais les avantages de cet emplacement n'apparaissaient pas tous avec l'évidence qui frappe dans

certains sites encore plus privilégiés, et la mise en valeur de Dakar aura coûté dix ans d'efforts et plus de trente millions.

*
* *

Les résultats obtenus en grand à Dakar avaient été depuis longtemps acquis à Gorée. Le petit îlot rocheux, qui se trouve à un mille au large, avait été plus aisé à assainir, et les maisons des traitants s'y entassaient pendant que la baie de Dakar et ses entours étaient laissés aux moustiques.

L'histoire de Gorée, qui serait bien curieuse à écrire, est peut-être vieille de vingt-cinq siècles; l'histoire de Dakar, au contraire, date d'hier. Elles se greffent l'une sur l'autre au cours du XIXe siècle, puis l'histoire de Gorée se termine, en laissant comme témoin une petite ville morte, pendant que Dakar se développe avec une rapidité presque comparable à celle des villes américaines.

Il paraît bien résulter du récit du Périple que les marins de Hannon ont doublé le Cap Vert et reconnu Gorée. En tout cas, l'îlot, comme toute la côte du Sénégal, était connu des marins normands au XIVe siècle, lorsque ceux-ci, partant de Dieppe et de Rouen, poussaient hardiment leurs expéditions jusqu'à la côte de Guinée.

Les routes ouvertes par les Normands, reprises par les Portugais au XVe siècle, sont sillonnées, pendant le siècle suivant, par les plus hardis des rouliers des mers, et se jalonnent d'escales que l'on se dispute âprement. Gorée, avec Arguin, est l'une des principales : elle a porté l'une des colonnes aux armes de Portugal érigées par ordre de Henri le Navigateur; les Vénitiens l'ont convoitée, les Anglais ont failli s'en emparer; devenue hollandaise en 1617, sa conquête par les Français, soixante ans plus tard, rappelle une des plus brillantes époques de notre marine. Quand Duquesne eut écrasé Ruyter dans la Méditerranée et que d'Estrées eut chassé de l'Atlantique les débris des flottes hollandaises, Gorée fut, à la paix de Nimègue, un des trophées de nos victoires.

Dès lors, la France estime que l'îlot abrité par le Cap Vert doit faire partie de son domaine colonial. Les marins anglais

regrettent de nous voir conserver cette escale de la route des Indes; trois fois en un siècle ils s'en emparent, mais trois fois l'îlot nous revient. En 1692, après le désastre de la Hougue, des navires anglais s'installent au Cap Vert; Tourville les en déloge l'année suivante. Pendant la Guerre de Sept ans, tous nos établissements du Sénégal sont de nouveau conquis, et, au Traité de Paris, les Anglais ne nous rendent que Gorée. Il faudra la téméraire équipée de Lauzun, le plus étourdissant de nos gouverneurs coloniaux, pour leur reprendre, par escalade, la ville de Saint-Louis. La colonie est reperdue par nous au début du Consulat, et la Paix d'Amiens reconnaît aux Anglais leur conquête; mais les Traités de 1815 nous rendent, avec tous nos établissements du Sénégal, l'îlot de Gorée, dont nous sommes, depuis restés les maîtres.

Pendant les années qui suivent, grâce à l'impulsion heureusement donnée par le Gouvernement de la Restauration, la marine française reprend vite sa place dans le monde, et nos commerçants se montrent, outre-mer, créateurs actifs et entreprenants. Il faut bien reconnaître que Gorée a été pendant longtemps un repaire de négriers, et les vieilles maisons de l'îlot contiennent encore des magasins-prisons pour enfermer les esclaves. Mais, au XIXe siècle, les Européens cessent peu à peu de se livrer à ce honteux commerce. Saint-Louis noue avec Bordeaux les relations étroites qui se sont continuées jusqu'à nos jours; à Gorée, ce sont surtout les bricks de Rouen et du Havre qui viennent chercher l'arachide, l'ivoire et la *malaguette*, et débarquer les ballots de cotonnades et de pacotille destinés aux noirs.

La petite ville des traitants qui remplit toute l'île n'a guère changé depuis cette époque; c'est le témoin d'un temps où les conceptions coloniales étaient bien différentes des nôtres. L'église de Gorée se dresse sur une petite place où, n'étaient quelques palmiers, on se croirait devant l'église d'une paisible bourgade de France; les maisons environnantes, aux façades vieillottes à la mode du siècle dernier, ont un air familial et hospitalier. Pas de style colonial, pas de vérandahs, pas de jardins envahissants; il semble qu'on ait voulu, au contraire, rappeler le plus possible la maison de France et

donner à cette terre lointaine l'aspect d'un coin du pays. Dans les rues de Gorée, on se sent plus près du Pollet de Dieppe ou du quartier Saint-François du Havre, que de l'Afrique mystérieuse.

Dans ces vieilles maisons, on conserve précieusement d'adorables choses, inutiles, et d'autant plus précieuses, envoyées soigneusement outre-mer pour rendre les logis de là-bas plus accueillants et plus familiers. Ils savaient, à leurs heures, être des raffinés, ces rudes marins, ces négriers impitoyables, qui, après avoir élevé les maisons de leur petite ville, se préoccupaient de les orner d'une épinette ou d'un bonheur du jour, de flambeaux rocaille ou d'une pendule à musique, comme on en trouve encore dans la vieille demeure des L. de G... Et c'est une impression très douce que de manier ces choses anciennes, dans un salon désuet, dont la décoration n'a pas changé depuis plus d'un siècle.

Gorée est encore peuplé en grande partie par les descendants des colons de cette époque, et quelques-uns d'entre eux portent même des noms illustres de l'armorial normand. Mais, par suite de croisements répétés avec des esclaves, le type africain a pris le dessus, et tels gentilhommes authentiques, tels arrière-petits-fils des traitants blancs sont de purs nègres.

Gorée ne peut plus être aujourd'hui qu'un faubourg de Dakar, et son rôle économique paraît terminé. Il est probable que son air pur et son site pittoresque en feront un lieu de villégiature et de repos pour les habitants de la grande ville laborieuse qui lui fait face. Il est à souhaiter, en tout cas, que l'on ne touche plus à ce coin de l'ancienne France d'outre-mer, et qu'on respecte son caractère de petite ville historique.

La fortune de Gorée a duré autant que la marine à voiles. Les magasins de l'îlot suffisaient alors à enfermer le fret des traitants. Au lieu de chercher à terre de nouveaux terrains pour s'agrandir, on entassait les maisons sur l'îlot, afin de sentir autour de soi la protection des vagues.

Pourtant, il avait été nécessaire de nouer des relations avec les indigènes de la côte, et divers traités, conclus au XVIIe et au XVIIIe siècle, avaient consacré notre suzeraineté

sur eux. C'étaient moins des traités que de ces conventions étranges, que l'histoire des conquêtes coloniales enregistre en si grand nombre. Les formules de la diplomatie européenne s'appliquaient, avec leur rigueur et leur solennité traditionnelles, à des souverains parfaitement ignorants de la portée de l'acte qu'ils signaient. Quelques barils de poudre et quelques caisses d'eau-de-vie avaient convaincu les « Damels » et les « Teignes », les « Alquiers » et les « Bours » (ainsi se nommaient les monarques de cette côte), de céder au Roi Très Chrétien leurs droits, d'ailleurs fort discutables, sur le Cap Vert. Tel est le début de l'histoire de Dakar.

Pendant longtemps on désigne la baie sous ce nom, sans qu'aucun village y existe; on l'écrit souvent baie d'Accard. Le mot viendrait, d'après l'étymologie locale, du mot ouolof *dakhar*, qui signifie tamarinier. Cette explication est plausible, bien que les premiers habitants du Cap Vert paraissent avoir été des Sérères et non des Ouolofs.

On connaît en effet, à partir des dernières années du XVIIIe siècle, l'existence à Dakar d'un village, dont les indigènes, qu'on désigne sous le nom de « Lebous », formaient une nation assez étrange; ils semblent avoir eu pour origine un groupe de Sérères révoltés, fuyant la tyrannie des rois du pays, et désireux de vivre sous la tutelle de Gorée. Les Lebous avaient cherché un asile sur les roches du Cap Vert. Cette presqu'île tourmentée n'offre que de médiocres terrains de culture; les dunes mouvantes de sable blanc y alternent avec les tables de basalte; sur celles-ci, l'eau croupissait dans des flaques, viviers à larves de moustiques. Rien ne paraissait moins tentant que de disputer aux Lebous le sol qu'ils s'étaient réservé.

On y songea cependant, vers 1830, et c'est de cette époque que datent les premières factoreries établies à Dakar. Des missionnaires furent parmi les premiers colons du Cap Vert, où une église catholique fut élevée de 1845 à 1847. Mais ces établissements, commerciaux ou religieux, d'importance médiocre, n'étaient encore que des annexes de Gorée, capitale administrative et métropole commerciale de la région.

Vers 1850, on paraît avoir conçu le premier projet d'établis-

sement important dans la baie de Dakar. La navigation à vapeur exigeait alors des parcs à charbon qui n'auraient pu trouver place dans l'îlot, et l'on songea à se transporter sur le rivage, où nos droits politiques étaient reconnus depuis longtemps. En 1857, le Commandant supérieur de Gorée prend officiellement possession de la baie de Dakar, et, pendant les années qui suivent, des efforts sont tentés pour une installation définitive au Cap Vert. En 1860, le colonel Pinet-Laprade, gouverneur du Sénégal, fait commencer une digue de 200 mètres, qui, prolongeant la pointe de Dakar, augmentait la protection de la rade et amorçait les travaux qui s'achèvent aujourd'hui. Peu après, les Messageries Maritimes, alors Messageries Impériales, s'installent à Dakar et y construisent un appontement. La ligne postale de l'Amérique du Sud, créée en 1857, et dont l'escale était d'abord à Saint-Vincent du Cap Vert, est reportée à Dakar en 1865. Il semble à ce moment que la destinée de Dakar se dessine de façon définitive.

Mais, peu après, une terrible épidémie de fièvre jaune vient décimer la nouvelle colonie. Dès lors, ce sera pendant cinquante ans l'angoisse permanente sur ce coin de terre qui paraît maudit. On sent bien que la position de Dakar justifie toutes les entreprises et que, dans cette rade admirable, il faudra, tôt ou tard, construire un grand port moderne; mais nul n'est assez hardi pour tenter une entreprise de longue haleine sur ce rivage malsain.

Gorée, à partir de 1860, a commencé de perdre son importance. Les ports normands le délaissent : avec la marine à vapeur, Rouen a cessé d'être un grand port d'armement, et le Havre a concentré son activité sur l'Amérique du Nord et les Antilles. Bordeaux, devenu la tête des affaires avec le Sénégal, les a centralisées à Saint-Louis.

Peu après l'épidémie de 1866, on reprend les travaux; on améliore les abords de Dakar et l'on construit trois phares sur la presqu'île du Cap Vert. Puis les épidémies de 1878 et 1881 viennent à nouveau ruiner la confiance. En 1885, après des difficultés sans nombre, la ligne de chemin de fer de Dakar à Saint-Louis est mise en exploitation. Dakar est alors une sorte d'annexe de Saint-Louis, devenu la capitale

économique du pays. Saint-Louis reçoit et expédie les marchandises, centralise les affaires, monopolise l'activité commerciale, pendant que Dakar n'est qu'un avant-port mal outillé. On sent bien au Sénégal que la construction d'un bon port à Dakar porterait un coup funeste au commerce de Saint-Louis, et le Conseil général de la colonie, composé en majorité de Saint-Louisains[1], refuse les crédits nécessaires à la construction du nouveau port.

***

Ce n'est point par l'Afrique occidentale ni pour elle qu'ont été entrepris les premiers travaux qui ont abouti au port actuel. Ils sont l'œuvre du Gouvernement métropolitain et n'ont répondu tout d'abord qu'à des préoccupations stratégiques.

Pendant les incidents de Fachoda, nous avions éprouvé de façon humiliante combien la France était mal préparée à une grande guerre maritime et coloniale. On crut alors nécessaire d'organiser, dans chacune des parties du monde, de grandes places fortes maritimes, solidement défendues et suffisamment outillées pour permettre à une escadre de venir s'y réparer. En 1898, le département de la Marine fit choix de Dakar, en même temps que de quatre autres ports[2], pour y établir des points d'appui de la flotte. Les crédits nécessaires furent votés en 1898 et 1899 et les travaux commencèrent peu après; ils ont demandé plusieurs années.

Avant qu'ils fussent entièrement achevés, deux raisons les rendaient déjà beaucoup moins utiles. L'Angleterre, groupant dans les mers d'Europe la totalité de ses navires de combat et ne laissant dans les mers lointaines que des unités de second ordre, indiquait sa volonté de ne pas disperser son effort en cas de guerre. Pour les tacticiens modernes, la destruction des escadres ennemies importe seule, et l'on sait

1. Le Conseil général du Sénégal comprend 20 membres, dont 10 pour Saint-Louis, 5 pour Dakar et 5 pour Rufisque.

2. Diego-Suarez, Nouméa, Saïgon-Cap Saint-Jacques et Fort-de-France.

qu'une guerre maritime n'aurait plus maintenant pour théâtre que la Manche, la mer du Nord ou la Méditerranée. C'est là, et non plus dans l'Atlantique et l'Océan Indien, que se déciderait le sort des empires coloniaux. D'autre part, l'entente avec l'Angleterre rend inutiles les préparatifs faits en vue d'une revanche de Fachoda.

Aussi les points d'appui de la flotte ont-ils perdu de leur importance. Les travaux de Fort-de-France et ceux de Nouméa ne sont pas continués. On construit encore au cap Saint-Jacques de nouvelles batteries, mais c'est plutôt contre les Extrême-orientaux que l'on cherche à protéger Saïgon. A Dakar, les ouvrages de défense, complètement terminés, constituent un ensemble très solide; mais le port de guerre est loin d'être achevé. On ne sait comment le terminer d'ailleurs, car il est déjà démodé et presque inutilisable. Quand on l'a conçu, en 1898, on croyait encore à l'efficacité des croisières lointaines de navires corsaires, et on n'avait prévu de place que pour une escadre de croiseurs. Nos cuirassés du type *Danton* et surtout ceux du type *Jean-Bart* ne pourraient guère manœuvrer dans le port de Dakar, beaucoup trop étroit pour ces monstres encombrants.

Mais les travaux effectués ont eu pour conséquence la naissance, dans d'excellentes conditions, du port de commerce. C'est, en effet, pour le point d'appui de la flotte qu'ont été construits les deux môles qui achèvent de fermer le port de Dakar : au sud, l'ancienne jetée du colonel Pinet-Laprade, prolongée en 1892, a été portée à une longueur de 960 mètres; au nord, une jetée nouvelle de 2 400 mètres a été construite. Dans le vaste espace ainsi protégé, la marine s'est réservé un mouillage de 50 hectares qu'elle a fait draguer à 9 mètres. En arrière, un grand terre-plein, gagné sur la mer, a été prévu pour l'organisation d'un arsenal. Le reste de l'espace a été réservé pour le port de commerce.

Si l'arsenal n'est pas encore achevé, on a déjà construit un bassin de radoub de 200 mètres de long, de 28 mètres de large et d'un tirant d'eau de 7 m. 50, dont les navires de commerce font déjà le plus fréquent usage.

L'ensemble des dépenses prévues pour ces divers travaux était de 16 500 000 francs. Ils ont été payés par le budget

métropolitain, sauf une dépense de 1 million, contribution de la colonie à la construction des jetées.

Pour le port de commerce, la construction de quais et de bassins outillés de façon moderne représentait une dépense qui ne pouvait incomber au budget métropolitain. Toutefois il paraissait difficile à la colonie de trouver à emprunter les millions nécessaires, car deux terribles épidémies de fièvre jaune, en 1900 et 1901, venaient d'affoler l'opinion et de confirmer la réputation ancienne qui faisait du Cap Vert un des points les plus malsains du globe.

En 1902, M. Roume remplaçait comme Gouverneur général de l'Afrique occidentale le Dr Ballay, mort à la tâche. Une de ses premières réformes fut de détacher le Gouvernement général du Gouvernement du Sénégal. Il fallait pour cela créer une nouvelle capitale; Dakar était tout désigné pour jouer ce rôle. M. Roume eut l'idée de demander en même temps l'argent nécessaire pour construire le port et pour assainir la ville. Un emprunt lancé dans ces conditions réussit complètement.

Les travaux menés à bien par les Américains à La Havane avaient prouvé que des mesures bien comprises et sévèrement appliquées permettaient de faire disparaître la fièvre jaune des points où elle paraissait régner à l'état endémique. L'administration de la colonie s'employa avec ardeur à la tâche d'assainir Dakar, et les résultats paraissent jusqu'à présent des plus concluants. La fièvre jaune n'a pas reparu depuis 1901.

Pour le port de commerce, un crédit de 10 millions fut prévu sur les 65 premiers millions empruntés par la colonie. Sur le second emprunt de 100 millions, un million fut ajouté aux crédits destinés à Dakar. Aux promoteurs du projet, extrêmement ingénieux, on ne saurait faire qu'un seul reproche, c'est de ne pas avoir eu assez confiance dans l'efficacité de leur œuvre. On a cherché à donner à l'Afrique occidentale un excellent port, mais on n'a pas osé prévoir ce qui est arrivé pourtant : les navires venant faire relâche sont si nombreux qu'ils encombrent les nouveaux bassins.

Il aurait été difficile de reprendre sur la ville les terrains nécessaires au creusement d'un port; tous les emplacements voisins de la mer étaient depuis longtemps occupés. D'ailleurs,

la falaise, qui s'abaisse brusquement sur la rade, limitait la place. On s'est résolu à gagner sur la mer les espaces dont on avait besoin, et les quais nouveaux ont été construits directement en eau profonde.

Le plan général du port de Dakar, qui rappelle un peu celui de Gênes, comporte la création de môles accostables orientés perpendiculairement à la côte, et délimitant ainsi des bassins largement ouverts. Ces môles sont légèrement inclinés vers l'entrée du port, de façon à rendre l'accostage plus facile. La rive est remplacée par un quai, également accostable, à l'arrière duquel de très vastes espaces ont été réservés. Pour remblayer les quais et les môles, il a fallu une quantité considérable de terre. On a mené de front le travail de remblai avec celui de l'organisation de la voirie et on en a profité pour niveler complètement le plateau sur lequel s'élève la ville nouvelle.

Les deux môles du port ont 250 mètres de long et 80 de large. Avec la digue extérieure et le terre-plein de la marine, ils enserrent trois bassins parfaitement protégés qui offrent une longueur de quais de 2 276 mètres. Le bassin de l'est, situé près de l'entrée, a seul été dragué à 8 m. 50. Pour les autres, on avait prévu une profondeur de 6 m. 50, mais les travaux n'ont été effectués que dans le bassin médian et dans une partie du bassin ouest où l'on dirige les cargos. L'autre partie, laissée à la cote de 5 mètres, a été réservée pour la batellerie.

L'outillage du port a été conçu de façon très moderne. Partout des voies ferrées desservent les quais et les môles; des hangars hauts de 7 mètres couvrent une superficie de 3 200 mètres carrés; vingt projecteurs électriques éclairent le port pendant la nuit; cinq grues de 2 ou 3 tonnes circulent sur les rails. Pour les navires qui ne veulent pas accoster, des corps-morts ont été disposés pour permettre rapidement le mouillage en rade. Une flottille de chalands et de remorqueurs dessert le port.

Enfin l'accès de Dakar a été amélioré par la réorganisation du réseau des phares. Au Cap Vert, un phare à éclipse extrêmement puissant est installé aux « Mamelles »; deux phares indiquent la pointe des Almadies et ses rochers si dangereux;

d'autres sont placés au cap Manuel, à Gorée, à Rufisque et sur les deux digues qui ferment le port, permettant ainsi aux navires venant soit du nord, soit du sud, d'entrer à toute heure à Dakar. Le courrier régulier des Messageries Maritimes, qui part de Bordeaux le vendredi soir à 4 heures, entre généralement à Dakar le samedi de la semaine suivante entre 2 et 3 heures du matin.

Tous ces travaux, qui, nous l'avons vu, représentent une dépense totale de 11 millions, ont été commencés en 1903 et complètement terminés en 1911. La timidité des premiers plans s'étant révélée avant même que les travaux en cours fussent achevés, il a fallu prévoir de nouveaux aménagements, et, sur les 150 millions du prochain emprunt de l'Afrique occidentale, 6 millions sont destinés à l'amélioration du port. On doit construire, dans le bassin est, le long de la jetée qui ferme la rade, un nouveau môle de 380 mètres de long et de 50 mètres de large. On draguera à 9 mètres tout le bassin en amont du nouveau quai. C'est sur ce môle que doivent s'installer les entreprises de charbonnage; c'est là que sera le grand quai d'escale. En même temps, dans la partie ouest du port, à proximité des établissements de la marine, de nouveaux terre-pleins et de nouveaux quais vont être aménagés pour les cargos. On draguera le bassin médian de façon à y obtenir une profondeur de 8 mètres. De la sorte, la longueur des quais accessibles aux navires de 8 mètres et plus sera de 1 330 mètres; ceux réservés aux navires calant 6 m. 50 auront 1 880 mètres. Derrière ces 3 kilomètres de quais, les terre-pleins atteindront une superficie de 30 hectares. Dans le port de Rouen, où la longueur des quais dépasse 7 kilomètres, la surface des terre-pleins utilisables n'est que de 15 hectares.

On complètera l'outillage par l'installation de grues électriques et l'on améliorera les voies d'accès aux terre-pleins, sur lesquels on va installer, doublant les voies ferrées existantes, un réseau de voies Decauville. Enfin, pour les navires qui ne veulent pas accoster, on va installer de nouveaux postes de mouillage dans une partie de la rade appartenant à la Marine, et que celle-ci met à la disposition du commerce.

Il semble donc que, prochainement, Dakar doive posséder l'outillage qui convient à son importance. Les premiers pro-

jets, un peu trop timorés, ont été rapidement rectifiés; les faits le prouvent, on peut faire largement confiance à une place maritime qui prend, sur la côte occidentale d'Afrique, une importance de premier ordre.

*
* *

C'est maintenant un spectacle tout à fait intéressant que l'ensemble des bassins et du port de Dakar. De la terrasse d'un des hôtels qui font face à la mer, on peut voir, parfois, une douzaine de vapeurs accostés le long des quais, pendant que deux ou trois autres charbonnent en rade. Sur les grands môles, comblés avec la terre rouge de la ville, circulent les wagons chargés et les grues hydrauliques. Un fourmillement de travailleurs grouille autour des hangars, des magasins et des marchandises qui s'amoncellent sur les quais. Au large, par le travers de Gorée, on distingue les fumées des nouveaux arrivants. C'est vraiment l'animation d'un très grand port; elle frappe d'autant plus que les bassins et leurs organes essentiels sont peut-être un peu trop ramassés.

Ce sont des compagnies de navigation française qui ont été les premières, et qui sont encore les plus importantes clientes de Dakar. Deux fois par mois, la ligne des Messageries Maritimes y touche, allant à Buenos-Aires. Les Chargeurs Réunis pour leurs lignes d'Afrique et d'Amérique, les Transports Maritimes, la compagnie Fraissinet et la compagnie Cyprien Fabre y ont au moins une escale mensuelle. Comme lignes étrangères, Dakar reçoit, depuis plusieurs années déjà, les paquebots allemands de la compagnie Wœrmann et ceux de la Compagnie belge du Congo qui, en France, font escale, les premiers à Boulogne et les seconds à La Pallice. Ce sont de grands et confortables navires, qui concurrencent les paquebots français, et sont fort appréciés des passagers. La ligne anglaise Elder-Dempster, qui va de Liverpool à la côte de Guinée, touche aussi à Dakar, mais ses vieux bateaux inconfortables sont moins bien achalandés; enfin, les quatre grandes compagnies italiennes de navigation qui assurent le service des émigrants entre Naples, Gênes et l'Argentine, ont

transporté de Saint-Vincent à Dakar leurs installations de ravitaillement en charbon. Elles ont des navires énormes, bien compris et bien aménagés et représentent à elles seules un mouvement de seize navires par mois. La *Compañia Transatlantica* de Barcelone allant à Rio et Buenos-Aires touche également à Dakar. Le port est ainsi desservi par quatre ou cinq courriers réguliers chaque semaine, et les relations postales avec la métropole n'offrent presque plus de solution de continuité. La durée moyenne du trajet des paquebots entre la France et Dakar est de sept à huit jours.

Dakar est également visité par un très grand nombre de cargos qui arrivent chargés de matériel pour les nombreux chantiers actuellement ouverts en Afrique occidentale, en particulier pour les chemins de fer. Un certain nombre de vieilles maisons d'armement de Bordeaux entretiennent avec le Sénégal de très anciennes relations; Dakar, en remplacement de Saint-Louis, tend à devenir le centre de distribution des cargaisons. Soit pour remonter le Sénégal, soit pour aller ravitailler le Saloun, ces navires doivent s'alléger de leurs marchandises lourdes, et c'est à Dakar que se font maintenant ces opérations.

Enfin, les cargos, suivant les routes allant vers l'Amérique du Sud, le golfe de Guinée ou le Cap, commencent à venir charbonner dans le nouveau port, plutôt que dans les anciennes escales des Canaries et de Saint-Vincent; la Colonie s'efforce d'attirer et de retenir cette clientèle.

Actuellement, le fret importé par Dakar est considérable, en raison des grands travaux en cours. Celui que l'on peut considérer comme devant former le trafic normal comprendra tout d'abord le charbon pour l'escale, puis la totalité des marchandises destinées soit au ravitaillement des Européens, soit à la consommation des indigènes et devant être absorbées par Dakar, Rufisque, Thiès et la région avoisinante.

Pour l'arrière-pays, la question se présente de la façon suivante : les marchandises destinées aux régions soudanaises et au bassin du Niger remontent actuellement par vapeur ou par chaland le Sénégal jusqu'à Kayes et, de là, par le chemin de fer de Kayes au Niger, atteignent Bamako qui est le grand centre de concentration et de distribution des marchandises

sur le Niger. Cette voie du Sénégal n'est ouverte à la navigation que pendant quatre mois de l'année et ses inconvénients sont multiples; il faut alléger les vapeurs pour leur permettre d'entrer dans le fleuve; il faut attendre la crue pour remonter, et cette crue peut se produire à la fin de juin ou seulement à la mi-août. Mais l'emploi de la voie du Sénégal est très économique lorsque le fleuve offre un chenal navigable de 7 à 8 mètres d'eau.

Un chemin de fer, on le sait, est en construction de Thiès à Kayes, et l'on compte qu'il sera terminé en 1915. Une voie ferrée continue rejoindra ainsi Dakar à Bamako, mettant la capitale du Soudan à trois jours de la mer et à dix jours de France. Quelles que soient les facilités offertes par le rail, la voie fluviale sera toujours employée pour les marchandises lourdes, encombrantes et peu pressées. Mais il est bien certain que les passagers abandonneront alors la voie trop aléatoire du Sénégal et prendront tous le chemin de fer; la poste fera de même; on peut compter que les produits de valeur, les marchandises délicates et périssables emploieront aussi la future voie ferrée et c'est tout d'abord dans ces limites que Dakar deviendra le port de tous les pays du Haut-Sénégal et du Niger-Moyen.

Il est impossible de prévoir tout ce que l'achèvement du réseau ferré de l'Afrique occidentale pourra donner d'importance à la place commerciale de Dakar. Les pays de la boucle du Niger sont appelés, par la richesse de leurs pâturages et par celle de leurs cultures, à fournir les éléments d'un commerce considérable; le mil et le maïs du Soudan nigérien, tout comme ceux du Soudan anglo-égyptien, prendront certainement rang parmi les marchandises cotées dans les ports européens; les questions du coton, de la laine et des peaux seront vite mises au point quand le Niger sera pratiquement accessible à tous et en tout temps. Il y a quelques années encore, les distances du Soudan à la côte s'évaluaient en mois de route; voici qu'elles vont se compter en jours de chemin de fer, et que toutes les réserves, jusqu'alors inutilisables, du Soudan nigérien, vont brusquement affluer à Dakar pour se disperser sur les marchés du monde.

Bien qu'il s'agisse là de possibilités à échéance encore éloi-

gnée, il est nécessaire de prévoir dès maintenant d'importants travaux qui deviendront indispensables. Actuellement, c'est à Thiès que commence le réseau des chemins de fer de la colonie; c'est là que sont les dépôts et les chantiers. Le tronçon Thiès-Dakar appartient à la Compagnie du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis. Il est à voie unique et ne permettrait pas une circulation intense. C'est une situation qui ne peut se prolonger et il est nécessaire de racheter, de refaire et de doubler cette voie dont le trafic devient considérable.

On a pu penser que le rôle de port du Soudan nigérien pourrait échoir à Konakry; l'achèvement de la voie ferrée qui relie la capitale de la Guinée à Kouroussa sur le Niger ayant précédé l'achèvement de la voie Dakar-Bamako, un certain courant de marchandises et de voyageurs venant du Soudan s'est, en effet, orienté dans cette direction. Ce mouvement économique sera probablement éphémère. Konakry est admirablement placé comme débouché de la Guinée et de toutes les régions extrêmement riches du Fouta de la frontière libérienne; il y a là, en dehors du Soudan, les éléments d'un trafic considérable qui ne peut se faire que par Konakry. Mais la capitale de la Guinée doit être considérée comme un port d'intérêt local; c'est une escale excellente pour les navires allant dans le golfe du Bénin; ce ne sera jamais le port mondial que Dakar tend à devenir. Les régions extrêmement accidentées du Fouta embouteillent Konakry à l'extrémité d'un couloir montagneux; la voie ferrée qui les traverse et qui atteint le Niger réalise un tour de force et fait à son constructeur, l'éminent gouverneur Salesses, le plus grand honneur; mais c'est un chemin de fer de montagne sur lequel les grandes vitesses seront toujours impossibles à réaliser. La nouvelle ligne du Thiès-Kayes, au contraire, à travers les larges plaines du Ferlo, a pu être construite avec d'immenses alignements droits sur lesquels on compte que le futur Soudan-Express pourra circuler à 65 kilomètres à l'heure.

Aux navires importateurs, Dakar pourra fournir un fret de retour presque illimité avec les arachides. Il faudra, toutefois, pendant longtemps encore, aller les charger à Rufisque. On

sait quelle importance a prise, au Sénégal, depuis une vingtaine d'années, la culture de l'arachide. A l'époque où Dakar était complètement délaissé, les maisons de Bordeaux qui s'occupaient de cette importation, placèrent à Rufisque, dans la baie de Dakar et en face du port suspect de fièvre jaune, le centre de leurs installations.

Rufisque est aujourd'hui la ville de l'arachide; elle est peuplée d'une colonie européenne et indigène s'occupant exclusivement de ce commerce. C'est à Rufisque que l'on centralise les 100 000 tonnes d'arachides qu'exporte actuellement le Sénégal. La ville, construite en damier, est tout entière desservie par un double réseau de voies Decauville, sur lesquelles circulent des vagonnets chargés de sacs de la précieuse graine. D'immenses hangars ont été élevés pour conserver les marchandises pendant la saison des pluies, et deux wharfs, auxquels des cargos de 5 et 6 mètres peuvent accoster, ont été construits dans la baie. Un troisième, actuellement en construction, sera incessamment livré au commerce.

Il paraîtrait séduisant, au premier abord, de concentrer à Dakar les opérations qui se font à Rufisque, et de réunir les deux ports en un seul. Il ne semble pas actuellement que l'entreprise soit réalisable. Tout d'abord, la manutention de l'arachide exige, à proximité des points d'embarquement, de vastes espaces qu'il serait difficile de trouver dans le port de Dakar, déjà trop étroit. En outre, les établissements actuellement en service représentent un capital considérable; les bénéfices que laisse le commerce d'une matière première d'un prix aussi faible que l'arachide permettraient difficilement le sacrifice d'installations de cette importance.

A vrai dire, le port de Dakar n'éprouve pas de préjudice résultant de cette concurrence; les cargos vont accoster aux wharfs de Rufisque pour y prendre leur chargement d'arachides, mais ils viennent faire leur charbon, leur eau et leur ravitaillement à Dakar. Il est probable que Rufisque ne prendra plus guère d'extension maintenant; les maisons nouvelles qui commenceront à s'intéresser à l'arachide s'installeront dorénavant à Dakar où les facilités de l'embarquement à quai représentent un gain de temps très appréciable. Pour

le reste, Rufisque deviendra une sorte d'annexe de Dakar et un élément important de la prospérité du nouveau port.

La question du charbonnage dans un port d'escale est prépondérante. A Dakar, la consommation du charbon pour les navires a atteint, en 1911, près de 200 000 tonnes. Les Messageries Maritimes, par leur contrat avec l'État français, sont obligées d'entretenir un dépôt de charbon suffisant pour ravitailler éventuellement les navires de guerre. Le groupe des compagnies italiennes possède un matériel et des parcs qui lui sont propres ; ce matériel est des plus perfectionnés et se compose de chalands munis de bennes automatiques permettant de ravitailler sur rade en quelques heures les plus grands navires. Pour toutes les autres compagnies de navigation, une seule entreprise assume actuellement la fourniture du charbon. Le chiffre des affaires de cette compagnie justifierait l'emploi d'un outillage des plus perfectionnés. Malheureusement l'entreprise de Dakar est commanditée par un groupe financier qui a déjà monté les entreprises de charbonnage des Canaries : elle n'a donc pas d'intérêt immédiat à ce que les navires fassent escale à Dakar de préférence à Las Palmas ou à Ténériffe.

Les taxes de quai et de pilotage à Dakar sont réduites au minimum. L'entrée du port comprend l'accostage gratuit pendant toute la durée nécessaire au chargement et au déchargement de la cargaison ; on évalue ce temps sur le taux de 100 tonnes par jour. L'usage du quai est gratuit également, sur la surface nécessaire à la manutention des marchandises et pendant le délai exigé par leur enlèvement ; ce délai est le double de celui prévu pour l'accostage. Les droits au delà de ces limites sont peu élevés.

Le Gouvernement de la Colonie, qui a le contrôle du budget autonome du port de Dakar, a compris très justement qu'il avait intérêt à attirer les navires par des tarifs de port très avantageux. Un document officiel consacré au port de Dakar, et auquel nous avons emprunté quelques-uns des renseignements donnés ci-dessus, a fait l'évaluation des sommes qu'un navire peut laisser pendant une escale ; le calcul en est curieux. Pour un paquebot, les frais de manutention du charbon, l'achat de vivres, l'argent laissé par les passagers descendant à terre, représentent un total minimum de 9 à

10 000 francs qui se répartissent entre le commerce et les indigènes. Or, en 1911, 2 300 vapeurs, dont 600 paquebots, sont entrés dans le port qui, huit ans auparavant, n'en recevait que 397. Le mouvement de Dakar a atteint en 1911 le chiffre de un million de tonnes, c'est-à-dire dix fois le mouvement de 1903.

*
* *

Dakar veut avoir l'aspect d'une capitale. Sur le plateau qui domine la mer, on a tracé de vastes avenues et tout un réseau de rues nouvelles qui se sont rapidement bâties. On fait maintenant à Dakar des constructions définitives, bien comprises et ingénieusement aménagées. Un souci d'élégance s'y révèle. Si tous ne sont pas unanimes à admirer le Palais, un peu trop théâtral, du Gouvernement général, on loue en revanche le nouveau Palais de Justice et les bâtiments que l'on élève maintenant dans les quartiers neufs. Au centre de la ville, sur la vieille place Protet, où la musique des coloniaux vient donner des concerts hebdomadaires, un très beau jardin a été planté sous les grands arbres. Les larges voies sont garnies d'arbres, macadamisées avec soin, bien arrosées, éclairées à l'électricité. On y voit maintenant quelques beaux magasins et des hôtels confortables. La ville offre un certain nombre de lieux de distraction : théâtre, cafés-concerts, champ de courses, nombreux tennis; elle aura bientôt un terrain de golf. On y reçoit beaucoup; mais surtout on y travaille, et l'impression que laissent quelques conversations avec les Français de Dakar, fonctionnaires, commerçants ou industriels, est celle d'un optimisme confiant dans les destinées de la ville et d'un désir très vif de collaborer, d'une façon active, à l'œuvre commune.

Il reste beaucoup à faire, malgré tout. On a pu, dans le port, procéder de la façon la plus moderne; la réglementation était toute entière à créer, et l'on agissait sur un sol récemment conquis sur la mer. En ville, au contraire, il a fallu tenir compte de très anciennes réglementations administratives, qui n'ont plus la souplesse nécessaire, et que l'on ne peut

cependant modifier de façon trop brusque; il a fallu aussi se défendre contre la spéculation, qui a fait hausser follement le prix des moindres parcelles de terrain.

Dakar, érigé en commune depuis 1875, est administré par un Conseil municipal élu par les Européens et les indigènes. Ceux-ci forment la grosse majorité du corps électoral. L'Assemblée Nationale de 1848 a accordé le droit de vote aux indigènes du Sénégal sans qu'ils aient à faire preuve de naturalisation. Les noirs sénégalais sont, en majorité, de statut musulman; ils ont, par conséquent, le droit d'être polygames; ils sont régis par la loi coranique, et ne sont assujettis à aucune des obligations des citoyens français. Il est anormal de voir une ville comme Dakar, qui est toute entière l'œuvre de la France, et où l'argent des contribuables métropolitains a été dépensé sans compter, dépendre d'une majorité d'indigènes, dont le plus grand nombre sont illettrés et ignorent encore notre langue. Dans la pratique, jusqu'à présent, les vieilles maisons de commerce du Sénégal ont pu diriger les élections municipales et faire passer des listes bien composées où ne figuraient que les meilleurs éléments européens ou indigènes. Mais cette situation peut se modifier; il existe un parti « Jeune-Sénégalais » qui revendique le pouvoir dans les assemblées municipales et qui prend chaque année plus d'importance. Il est légitime d'assurer aux indigènes dans l'administration de la colonie, au point de vue consultatif et même au point de vue du contrôle, la large part à laquelle leur donnent droit leur valeur très réelle et leur long attachement à la France. Nul ne songe à contester ces droits, et il serait urgent d'étudier dans quelles conditions on peut en assurer l'exercice; mais, tous ceux qui connaissent l'indigène sénégalais conviennent qu'il est nécessaire de laisser au Gouvernement des moyens d'action efficaces sur ce point de notre domaine colonial; nous y avons accompli un travail trop considérable et nous y avons des intérêts trop puissants pour pouvoir risquer de dangereuses expériences. Par exemple, il ne faut pas l'oublier, il a fallu toute l'énergie du Gouverneur général Roume pour faire exécuter les mesures qui ont débarrassé Dakar de la fièvre jaune. Si les Européens ont été bien volontiers des auxiliaires dans cette œuvre d'intérêt commun, il a fallu, au

contraire, forcer l'indifférence des indigènes. Sans cesse une surveillance a dû être exercée par des agents européens pour obtenir des noirs qu'ils ne conservent pas chez eux de vieilles caisses en fer-blanc, de vieux pots ou des tessons de bouteilles dans lesquels l'eau croupissait, fournissant aux larves de moustiques un milieu propice. Ceux qui ont dépensé sans compter pour remblayer les ravins, pour combler les moindres flaques d'eau et pour rendre salubre ce coin jadis infesté, ont vu trop souvent l'indigène, tantôt par incompréhension, tantôt par apathie, négliger les mesures d'hygiène les plus élémentaires. Le contrôle par le Gouvernement des mesures d'intérêt général est, pour Dakar, une nécessité vitale, et il serait inadmissible de confier à une municipalité indigène la tâche de conserver les résultats ainsi acquis.

Parmi les mesures qui s'imposent, une des plus urgentes est la séparation définitive des quartiers européens et de ceux réservés aux noirs. Cette séparation est commencée en fait, mais n'est pas règlementée; on a laissé reconstruire, il y a deux ou trois ans, au centre de la ville, des maisons indigènes dont la Commission d'hygiène exige maintenant la démolition. Dans l'intérêt des uns et des autres, il est préférable que cette séparation soit aussi complète que possible. Un abîme nous sépare encore à l'heure actuelle des noirs, même les plus instruits et les plus cultivés. Nous n'avons pas les mêmes façons de vivre, ni de manifester nos sentiments, quels qu'ils soient. Et le contact intime, dans toutes les circonstances de la vie, entre gens des deux races ne peut qu'être préjudiciable à la bonne harmonie. Nous serons des voisins gênants au cours des cérémonies traditionnelles et compliquées qui accompagnent un mariage indigène, une inhumation ou une fête musulmane. En revanche, il devient insupportable à la longue d'entendre à côté de chez soi les bruits multiples dont s'accompagne la vie exubérante d'une famille noire.

Afin d'accélérer la formation de quartiers d'affaires et de quartiers de résidence européens et indigènes, il serait nécessaire d'étendre encore la ville, ce qui ne présente aucune difficulté, et de réunir les divers quartiers par un tramway électrique. Déjà, depuis le port jusqu'aux rues nouvelles qui se trouvent à proximité du Gouvernement général, la distance

à parcourir est de près de 2 kilomètres. Le succès des tramways du Caire, de Saïgon, de Bombay, de Khartoum et de tant de villes coloniales, montre qu'une entreprise de ce genre aurait les plus grandes chances de réussite à Dakar.

Il est à souhaiter que la municipalité, si elle se décide à réserver des quartiers aux seules constructions européennes, prenne des mesures pour que ces constructions présentent dans les grandes avenues un certain caractère d'uniformité. Actuellement, en bordure de l'avenue Roume, la plus belle avenue de Dakar, on a laissé édifier des bâtisses sordides et l'on conserve encore des immeubles datant de l'époque héroïque, où les concessions sont encloses de barrières faites en douves de barriques.

Ces desiderata sont peut-être ceux de colons trop pressés, trop fiers de leur nouvelle ville pour ne pas la souhaiter parfaite. Malgré ses défectuosités, auxquelles d'ailleurs on remédiera sous peu, la ville de Dakar est, dès maintenant, réussie. Sa population est aujourd'hui de 20 000 habitants. Le besoin de main-d'œuvre a beaucoup augmenté la population indigène; les salaires se maintiennent à un taux assez élevé, et l'aisance est générale dans les familles noires. Quant aux européens, ils viennent désormais sans appréhension travailler dans les nombreuses entreprises commerciales et industrielles. La centralisation des services du Gouvernement général et la présence d'une garnison importante ont considérablement accru le nombre des Français de Dakar. Beaucoup d'entre eux sont mariés et la vie s'est organisée d'une façon normale maintenant que la hantise de la fièvre jaune a disparu.

*
* *

Les Français qui voyagent sur les grandes routes du monde ont souvent l'occasion, qu'ils saisissent trop volontiers, de dénigrer ce qui se fait chez eux et de louer l'œuvre de leurs rivaux étrangers. Pourtant, il arrive que, sur certains points du globe, les gens de bonne foi ne puissent se défendre d'un mouvement d'admiration émue devant l'œuvre accomplie par leurs compatriotes. Alger, Konakry, Saïgon, donnent cette

impression; ce sont de belles villes coloniales et ce sont des villes françaises. Dakar donnera désormais le même spectacle encourageant. Avant peu, quiconque prendra la route de l'Amérique latine devra lui consacrer quelques heures. Elle prendra rang parmi les escales obligatoires des grandes routes du monde, comme Port-Saïd ou Colombo. Les foules cosmopolites coudoieront sur ses quais les indigènes venus des plus lointaines contrées du monde noir. On y entendra parler toutes les langues européennes et toutes celles de l'Afrique; mais la langue du pays sera la nôtre, et cela depuis les bassins du port jusqu'aux régions les plus éloignées de la vallée du Niger. Dans l'histoire de l'œuvre colossale accomplie en Afrique par les Français, il sera légitime d'accorder une importance particulière à l'effort fourni sur les rochers du Cap Vert, — exemple admirable entre tous de science, de méthode et de ténacité.

LUCIEN MARC-SCHRADER

LES SURVIVANTS[1]

MARIE-ARMANDE DE CHAPPES

(Suite.)

Une fois par semaine, les dames membres de l'œuvre des Tabernacles allaient travailler à l'ouvroir dont les séances se tenaient à l'évêché. Marie-Armande, souvent, y accompagnait sa mère. Ou bien, — car elle prenait à présent des leçons avec une vieille demoiselle, nommée mademoiselle Cazotte, qui avait aussi comme élèves deux ou trois fillettes appartenant aux familles pieuses de la ville, — son institutrice l'y conduisait.

On entrait, à côté du pavillon de la concierge, dans une petite cour sur laquelle donnaient des communs, et où se trouvait un poulailler avec des poules. Puis, par un large escalier de bois que continuait un escalier tournant, on arrivait à la salle de l'œuvre. C'était une grande pièce mansardée, brûlante en été, froide, malgré son poêle, en hiver, aux murs nus, et dont le mobilier se composait de chaises, de tabourets, de quatre armoires et d'une longue table faite de planches sur des tréteaux. Autour, groupées par deux ou trois, avec, entre les groupes, de grands intervalles vides, des dames travaillaient à l'aiguille, tandis qu'à une extrémité — et il y avait, par derrière, sur un socle accroché au mur, une Sainte-Vierge enguirlandée de roses — mademoiselle de Polyso, qui présidait la réunion, était assise, entourée des dames de son conseil.

On finissait là les ouvrages exécutés à domicile, certains

1. Voir la *Revue* des 15 septembre et 1er octobre.

envoyés par des adhérentes habitant la campagne ou de petites villes voisines. On bordait, on doublait, on montait les pièces, on cousait des galons. Et rien n'était plus étrange que de voir, aux mains de ces dévotes habillées toutes de vêtements sombres, l'extraordinaire amoncellement de ces soieries que leur magnificence même a proscrites de notre époque, et qui semblaient destinées à une fête ou à quelque mascarade : satins, brocarts ou damas aux couleurs somptueuses et violentes, cramoisis, violets, verts, blancs, noirs. A l'ouvroir se faisaient également les nappes ordinaires de communion, puis le linge de l'autel, c'est-à-dire les corporaux et les purificatoires, sortes de carrés de batiste, servant, les uns à recevoir le calice quand on le dépose sur l'autel, les autres à l'essuyer après la communion. On les garnissait de petites dentelles de médiocre valeur. Madame Quoniam, la maîtresse d'ouvrage, accompagnée par son adjointe mademoiselle Poire, circulait le long de la table, apportant les étoffes, les dés, des bobines de fil de toutes nuances, les grosses pelotes remplies de plomb sous lesquelles on glissait l'étoffe afin de la bien tendre, les galons d'or ou d'argent. Et d'un air important elles donnaient les indications que réclamait tout à coup, à voix basse et comme un peu honteuse d'être obligée de se renseigner, quelque personne d'apparence modeste et qui, seule, assise à l'écart, durant tout le temps de la séance, tirait l'aiguille presque sans parler, assidûment, telle une ouvrière à la journée. Lorsqu'une pièce était achevée, madame Quoniam venait la prendre, puis, après l'avoir pliée, la rangeait dans une armoire.

Souvent les dames étaient déjà au travail quand mademoiselle de Polyso arrivait. Chacune aussitôt se levait, et toutes se précipitaient vers elle avec des phrases de bienvenue affectueuse. On entendait : « Notre chère présidente... Comment allez-vous, ma bonne mademoiselle? » Tout en répondant elle s'avançait vers le fond de la salle. Et elle regardait autour d'elle pour voir les personnes présentes. Si elle apercevait une dame qui n'était pas venue depuis plusieurs semaines, elle ne manquait pas de lui adresser une petite réprimande amicale.

— Voici une dame qui nous a été infidèle!

Ou bien, en plaisantant, elle feignait de ne pas la reconnaître, car il y avait trop longtemps, disait-elle, qu'elle ne

l'avait vue. Enfin, on faisait la prière; et l'on se remettait à l'ouvrage en reprenant la conversation. On échangeait des appréciations sur un prédicateur, sur une retraite, on s'adressait réciproquement des compliments qu'on recevait avec un air modeste.

— Vous qui êtes si bonne, si dévouée!

— Non, non! C'est pour Notre-Seigneur!

Ou bien :

— Je n'y ai pas de mérite. C'est pour les pauvres âmes souffrantes!

Et le murmure égal des voix n'était troublé que par le bruit d'un pas dans l'escalier, le claquement d'une porte se refermant. Au dehors, par intervalles, le chant d'un coq montait au milieu du silence. Puis, dans la cour d'honneur, les roues d'une voiture soudain faisaient grincer le sable : l'évêque rentrait à l'évêché. Madame Quoniam, qui ne cessait d'aller et venir, et dont la courte silhouette passait et repassait continuellement devant les fenêtres sans rideaux, à travers les petits carreaux desquelles on apercevait, en face, à quelque distance, l'immense vaisseau gris de la cathédrale, baissait les yeux sur la cour où la voiture repartait après avoir déposé l'évêque à sa porte : une grande cour plantée d'arbres, entourée de hauts murs et de bâtiments. Au centre, environné de tristes plates-bandes sans fleurs, se trouvait un vieux bassin de pierres moussues qui ne contenait plus d'eau.

Vers le milieu de la séance, mademoiselle de Polyso, frappant du bout des doigts sur le bois de la table pour attirer l'attention, annonçait qu'on allait faire la lecture. Une dame lisait alors, dans la *Vie des saints*, le passage concernant le saint dont la fête tombait ce-jour là, ou bien quelques pages d'un livre de piété, livre de haute dévotion et destiné à des âmes déjà élevées dans la perfection. La lecture terminée, mademoiselle de Polyso commençait la récitation du chapelet, auquel on répondait tout en continuant de travailler.

A la fin de l'après-midi, Jeannette arrivait. C'était le moment où les dames s'en allaient, reconduites jusqu'à la porte par mademoiselle de Polyso qui, dès qu'elle s'apercevait que telle d'entre elles était partie, se rappelait aussitôt qu'elle avait quelque chose de très pressé à lui dire. Et, tout à la fois,

parlant à l'une et en tenant une autre en réserve par le bras, elle envoyait Jeannette, occupée avec la maîtresse d'ouvrage à remettre la salle en ordre, courir après une troisième qui s'était éloignée sans qu'elle eût remarqué son départ.

A mesure que l'hiver s'avançait, la pile des objets confectionnés montait dans les armoires, et la liste, écrite en belle écriture sur un papier cloué à l'intérieur de la porte, s'allongeait. Enfin, vers le mois de mars, avant de les envoyer aux curés, qui, au cours de l'année, avaient adressé une demande à mademoiselle de Polyso ou au directeur de l'œuvre, on exposait les ouvrages dans la grande salle du Synode. Parmi les objets exposés, et qui étaient accrochés sur des draps recouvrant les boiseries grises à moulures, ou placés sur des tables garnies de mousseline, on remarquait chaque année, exécuté en tapisserie de couleur violente, ce que ces dames appelaient un ornement d'église, soit la chasuble, l'étole, le manipule, le voile de calice et la bourse. C'était l'œuvre d'un vieux noble des environs, infirme et d'esprit un peu affaibli, le chevalier de Jausselin, qui passait toutes ses journées à faire de la tapisserie. Le jour de la cérémonie, tandis que le cortège des dames et des invités suivait l'évêque qui circulait entre les tables, bénissant les ouvrages à droite et à gauche, on se montrait avec de petits rires le fameux ornement; et l'on plaignait le malheureux curé qui l'aurait en partage. Lorsque la bénédiction était donnée, on recommençait le même tour à loisir. Quelquefois, devant certaine chasuble ou certaine écharpe de bénédiction en soie blanche, mademoiselle de Polyso expliquait à mi-voix que c'était la robe de mariée d'une jeune fille, qu'elle nommait, et qui l'avait offerte à l'œuvre.

Le lendemain — et l'on ne manquait pas de réclamer le concours de Marie-Armande, qui, toujours, amenait avec elle une amie ou sa cousine Olympe de Trannes — mademoiselle de Polyso retournait à l'évêché pour préparer les paquets et s'occuper des expéditions. En réalité, assise au milieu d'un cercle de dames, elle causait tranquillement, cependant que madame Quoniam, mademoiselle Poire et Jeannette, faisant une besogne d'emballeurs, coupaient des papiers, enveloppaient, ficelaient; et parfois elles mettaient leur genou sur le ballot pour mieux tendre la ficelle. De temps en temps,

madame Quoniam, consultant un registre, à haute voix annonçait un nom et une adresse. Et, installée devant une petite table sur laquelle était déposé un gros paquet d'étiquettes, Marie-Armande écrivait :

Monsieur le curé de... en gare de...

***

Plus encore que l'exposition, la Retraite était pour mademoiselle de Polyso un sujet de préoccupation et de soucis. Chaque année, en effet, durant une semaine, — dans une église, toujours la même, louée, de façon officieuse, moyennant un cadeau fait à la paroisse, avec tout son personnel, bedeau, enfants de chœur et suisse, qui pendant ce temps était au service de l'œuvre des Tabernacles, — se succédaient différents exercices religieux (le matin, une messe suivie d'une prédication et le soir une prédication suivie d'un salut) destinés au perfectionnement moral des membres de l'œuvre, et dont l'ensemble compose une retraite. Puis, principalement la veille de la clôture, toute la journée, entre les offices, le prédicateur confessait; et le lendemain, qui était toujours un dimanche, avait lieu, cette fois à la cathédrale, après les vêpres, un salut solennel. Du succès de la retraite dépendait celui de la quête qu'on faisait à l'issue de cette cérémonie, et qui formait la principale ressource de l'œuvre. Plusieurs mois d'avance, mademoiselle de Polyso s'occupait à trouver des quêteuses, et chacune en outre devait être accompagnée par un monsieur. Elle se dépensait en visites, en démarches. L'importance des personnes sollicitées entrait pour une bonne part dans son désir d'obtenir leur acquiescement. Il y avait des réputations : telle dame était excellente quêteuse, et si elle parvenait à s'adjoindre certain monsieur comme quêteur, on pouvait espérer une fructueuse recette — celui-ci, en effet, ne mettant jamais moins de cent francs dans la bourse. Puis il fallait chercher des chanteuses. Quelquefois, à la messe de communion, M. de Chappes consentait à venir chanter le Credo. Mais il importait surtout de se procurer un bon prédicateur.

Mademoiselle de Polyso en conférait avec le directeur de l'œuvre, un vicaire de la cathédrale, l'abbé Tourasse, qui lui

conseillait de voir tel prêtre du diocèse ou d'écrire à telle communauté qu'il indiquait; et chaque année, pour donner un intérêt nouveau, on choisissait le prédicateur, presque toujours du clergé régulier, dans un ordre différent. Suivant que la caisse de l'œuvre se trouvait plus ou moins garnie, on prenait tantôt un jésuite, tantôt un capucin, ou bien un lazariste, puis un dominicain; car la rétribution que là encore on offrait sous forme de cadeau au prédicateur chargé de prêcher la retraite, et qu'on allait lui porter à la sacristie, après le dernier sermon, avait une valeur qui variait selon l'ordre auquel il appartenait, sa réputation, son grade — un supérieur, en effet, se payant beaucoup plus cher qu'un simple religieux. Ordinairement, l'année qui suivait celle au cours de laquelle était venu un prédicateur de marque, on se rabattait sur l'abbé Tourasse. Mais quand on attendait un orateur renommé on en parlait longuement à l'avance.

— Je crois que cette année vous serez contentes du Père, — annonçait mystérieusement tante Aurore, — monsieur l'abbé en dit grand bien.

C'était lui, qui, pendant tout le temps de la retraite, hébergeait le prédicateur. Et généralement, cette semaine-là, mademoiselle de Polyso voyait arriver madame Tourasse la mère, bonne femme à bonnet noir, qui se présentait tout à la fois avec l'air humble de sa condition, et forte de sa qualité de mère d'un vicaire de la cathédrale. Elle commençait, car c'était elle qui tenait le ménage de son fils, par se lamenter sur la cherté des vivres, sur la difficulté de la vie, geignant de ne pouvoir dignement recevoir leur hôte. Et mademoiselle de Polyso, qui savait très bien où madame Tourasse essayait d'en venir, l'écoutait sans l'aider, avec un mélange de finesse, de gaieté et d'apitoiement.

— Qu'est-ce que vous voulez, — continuait à gémir madame Tourasse, — ce pauvre homme, si fatigué de ses prédications, eh bien! il lui faudrait quelque chose d'un peu mieux que notre simple ordinaire! N'est-ce pas, nous, nous ne prenons que des œufs et du laitage!

Enfin mademoiselle de Polyso comprenait. Et, le soir même, elle faisait porter chez l'abbé Tourasse quelques flacons de ces conserves de légumes que Jeannette préparait durant l'été et

qu'elle réussissait si bien, auxquelles on joignait des douceurs, quatre ou cinq pots de confitures, des fruits choisis dans le fruitier, et une de ces vieilles bouteilles de vin qui garnissaient la cave et dont mademoiselle de Polyso ne buvait jamais.

Le lundi matin, jour de l'ouverture de la Retraite, on se communiquait, en quittant l'église, ses impressions. Installée dans le tambour de la porte, mademoiselle de Polyso arrêtait ses ouailles au passage.

— Eh bien! — demandait-elle, — que pensez-vous du Père?

Et parmi les vieilles filles, les vieilles dames membres de l'œuvre qui s'en allaient par petits groupes, les unes donnaient une appréciation, certaines rappelaient tel ou tel Père; car il restait dans leur vie des souvenirs de prédicateurs, comme dans d'autres vies persistent des souvenirs d'acteurs ou de ténors. Mademoiselle Cazotte préférait le lazariste qui avait prêché l'année précédente, qu'elle trouvait plus onctueux.

— Celui-ci, — disait-elle, — nous mène un peu au Paradis l'épée dans les reins!

Alors, on la plaisantait doucement, on la taquinait :

— Ah! ah! mademoiselle Cazotte aime l'onctuosité!

Quand le Père n'avait pas eu de succès, mademoiselle de Polyso était désolée. Tandis qu'elle revenait chez elle, portant dans un sac de velours le produit de la quête quotidienne qu'elle était allée préalablement compter à la sacristie, elle confiait à madame de Chappes que ces dames se montraient vraiment trop exigeantes.

— Je me donne pourtant bien du mal, — ajoutait-elle, — pour trouver quelqu'un qui leur plaise.

Le dernier sermon, celui de la cathédrale, attirait toujours beaucoup de monde. Dans le grand vaisseau, le Père apparaissait différent de ce qu'il était dans la petite église; sa taille semblait diminuée, sa voix, par contre, plus étendue et plus vibrante. Délaissant le ton familier de ses précédentes instructions, il parlait à présent d'une façon déclamatoire, en vue d'un public plus nombreux et qui avait changé. On sentait qu'il débitait là un morceau oratoire, préparé, et à effet.

Un peu avant la fin des Vêpres, on entendait la hallebarde du suisse taper dans un bas-côté. Et aussitôt, presque sans qu'on sût comment il était arrivé, on apercevait le Père, age-

nouillé dans la chaire très haute, et à peine éclairé par la lueur des lampes de cuivre fixées aux piliers de distance en distance. On distinguait une petite tête ronde et noire sur un surplis blanc. Il gardait son visage entre ses mains, et avait l'air de ne plus rien voir, de ne plus rien entendre. Mais l'évêque, qu'escortaient les chanoines et les séminaristes, ayant gagné la place qui est la sienne durant les sermons, c'est-à-dire en face de la chaire, le Père se levait. Alors, contemplé, quand c'était un Père à succès, par les regards avides des dévotes qui semblaient vouloir s'en repaître, — se disant, comme ces gens qui admirent un astre errant, qu'il allait bientôt disparaître et que plus jamais elles ne le reverraient, — il commençait son sermon.

A la péroraison, les quatre quêteuses et les quatre quêteurs, quittant les chaises réservées qu'ils occupaient au pied de la chaire, s'en allaient les uns derrière les autres, précédés par quatre suisses — d'abord les quatre dames, dûment espacées par la queue de leurs robes, puis les quatre messieurs, — jusqu'à la grand'porte à droite et à gauche de laquelle étaient disposés des fauteuils et des prie-Dieu. Dès qu'elle était installée, chaque dame étalait sur son plateau l'argent qu'elle avait déjà reçu, auquel le cavalier, qui durant toute cette fin de cérémonie devait rester debout à côté d'elle, ajoutait discrètement un billet de banque plié. Deux des dames ensuite se levaient, et toujours accompagnées par leurs cavaliers, apportaient leurs offrandes aux deux autres. Et celles-ci à leur tour, se dérangeant, venaient rendre la visite et la pièce.

Cependant on commençait de sortir. En tête du groupe majestueux des curés allant le reconduire à l'évêché et qui, eux, ne donnaient jamais rien qu'un sourire, l'évêque faisait à chaque quêteuse une large offrande et tendait son anneau à baiser. La foule des fidèles arrivait par derrière : et l'on se dirigeait vers celle des quêteuses dont on avait reçu l'invitation. Certaines personnes, passant de l'une à l'autre, traversaient de biais avec difficulté le flot qui s'écoulait. Et le choc de la monnaie sur les plateaux produisait un tintement continuel qui s'assourdissait et devenait plus mat à mesure que l'argent s'amoncelait. Parfois une bonne d'aspect convenable, en chapeau, avec des gants noirs, déposait une carte de visite contre laquelle elle tenait serrée une petite pièce (quelquefois on l'y

avait préalablement fixée dans une encoche) en murmurant : « De la part de Madame... » Et elle disait le nom de sa maîtresse. Enfin, après que les derniers fidèles étaient sortis, le bedeau s'avançait et refermait la grand'porte. La place, bientôt, redevenait déserte. Mais longtemps encore on voyait, arrêtées devant le haut portail, dans l'ombre de la nuit qui commençait à descendre, les quatre voitures des quêteuses dont les cochers avaient allumé les lanternes.

Une certaine année, le prédicateur eut un succès retentissant. Tout le monde en parlait. Les messieurs, le soir, en dînant, s'intéressaient au sujet de ses instructions du jour et beaucoup même se proposaient d'aller l'entendre. C'était le Père de Lister, un Jésuite qui venait d'arriver en qualité de supérieur des dix ou quinze religieux de son ordre qui vivaient à Saint-Loup en communauté. La figure anguleuse et assez fine, le nez proéminent, d'une pâleur d'homme violent dénotant une lutte perpétuelle entre sa nature et la règle qui la contient, il se dépensait en attaques virulentes, en apostrophes brutales qu'il lançait avec un mépris peu déguisé à toutes ces dévotes habituées à être traitées avec ménagement.

— Vous croyez, — s'écriait-il un jour qu'il parlait de la Pénitence, — que c'est amusant pour le confesseur de s'enfermer avec vous dans une petite boîte pour entendre vos turpitudes et respirer vos mauvaises odeurs !

Et les dames étaient tout à la fois choquées et ravies. Quand il abordait un sujet scabreux, et ils abondaient singulièrement cette année-là, ce qui amenait beaucoup de jeunes femmes, il ne manquait jamais d'invoquer préalablement, avec une voix tremblante d'impuissance et d'humilité, la Sainte-Vierge et le Saint-Esprit. D'autres fois encore, il plaisantait ; et, en entendant des rires discrets courir dans l'auditoire, tante Aurore était un peu effrayée du succès de son prédicateur. L'abbé Tourasse lui-même, assis à la première stalle du chœur et légèrement tourné du côté de la chaire, ne pouvait pas s'empêcher de sourire, mais du sourire un peu fielleux d'un homme qui se sent dans l'impossibilité de jamais obtenir un succès pareil, et qui, devant celui de son confrère, en envie les effets bien qu'il en réprouve les moyens qu'il juge abaissants et faciles.

Un certain jour, le Père annonça qu'il confesserait à partir

du lendemain. Bien avant l'heure fixée, il y avait foule à son confessionnal. Madame de Chappes, désireuse de rompre la monotonie de la direction un peu sèche que lui donnait l'abbé Tourasse, voulut essayer du Père. Mais au lieu du censeur redoutable auquel elle s'attendait, elle trouva un ange de douceur, de bienveillance et de miséricorde, et qui, au lieu de l'appeler « Mon enfant », lui disait affectueusement « Ma sœur ».

Dans la suite, délaissant l'abbé Tourasse, ce fut lui qu'elle prit comme directeur. Puis, peu de temps après, bien qu'il eût commencé ses études à Saint-Loup au collège des Oblats, on envoya soudain Bernard, le jeune frère de Marie-Armande, les continuer à Paris chez les Jésuites.

*
* *

Une amie d'enfance de tante Aurore, mademoiselle Hortense Oguet, qui habitait une petite ville des environs, ayant perdu sa mère et s'étant trouvée soudain seule et sans beaucoup d'argent, mademoiselle de Polyso, lui présentant comme un service qu'elle lui demandait la demi-charité qu'elle lui faisait, la décida à venir habiter avec elle. Comme elles avaient les mêmes goûts, les mêmes habitudes, elles menèrent exactement la même vie. On pouvait les voir, le matin, quand elles partaient pour la messe, soit qu'elles se dirigeassent à droite, vers le couvent des Franciscaines (et tante Aurore, en tant que supérieure du Tiers-Ordre, était là un peu comme chez elle), soit qu'elles s'en allassent à gauche, vers la cathédrale, marcher côte à côte, dans le milieu de la rue déserte, suivies par Jeannette qui portait les chaufferettes, toutes trois vêtues d'une grande rotonde de forme pareille, mais de qualité différente, dans laquelle les deux dames se serraient frileusement : celle de mademoiselle de Polyso en beau drap fin doublé de petit-gris, celle de mademoiselle Oguet, en mérinos ouaté bordé simplement d'une modeste bande de fourrure, tandis que celle de Jeannette était en molleton couleur de cendre, taillée dans la même étoffe que son corsage, sa jupe et son jupon : habillement qui n'avait jamais varié depuis qu'on la

connaissait, au point qu'on eût dit toute sa personne faite entièrement en lainage gris.

Quand les deux dames revenaient, elles trouvaient sur la table de la salle à manger, — déjà préparés par Jeannette rentrée avant elles et qui avait changé son bonnet noir contre un bonnet blanc tuyauté, — la cafetière, une grosse cafetière de porcelaine blanche à larges filets dorés, le sucrier pareil, les petits pains nattés au beurre posés sur une assiette, leurs serviettes de toile fine bien pliées avec chacune un rond d'argent. Mademoiselle Oguet servait tante Aurore la première. Elle versait d'abord le lait bouillant, que venait d'apporter Jeannette, puis le café. Et, surveillant le mélange, mademoiselle de Polyso l'engageait à verser.

— Allez, allez, jusqu'à ce que ce soit couleur robe de capucin.

Elles avaient toutes deux la faiblesse d'aimer leur café au lait extrêmement sucré. Mais ne voulant pas s'avouer l'une à l'autre le nombre de morceaux de sucre qu'elles mettaient, elles plongeaient leur main le plus largement ouverte possible au fond du sucrier, faisaient rapidement tomber une partie de la poignée dans la tasse, puis, tout en causant, en ayant subitement l'air d'hésiter, de compter, de se dire : « Voyons, vais-je en mettre trois ou vais-je en mettre deux? » elles laissaient échapper successivement les deux ou trois derniers morceaux qu'elles retenaient dans l'intérieur de leur main.

Elles ressortaient quelques instants après, souvent pour aller entendre une autre messe, et, si elles étaient invitées à un enterrement, à un mariage, elles assistaient quelquefois ainsi, heureuses de l'occasion qui se présentait, à plusieurs messes dans la même journée. De nouveau, l'après-midi, elles prenaient le chemin de l'église. Il y avait toujours, sous différents prétextes, quelque exercice religieux à la cathédrale ou dans une chapelle des environs. C'étaient, avec les multiples cérémonies des confréries dont elles faisaient partie, selon l'époque soit une retraite, soit une neuvaine, ou bien un triduum, et les prières périodiques du mois de Marie, de l'octave de la Toussaint, de l'Avent, et celles du mois de saint Joseph, qui passaient un peu inaperçues parce qu'elles coïncidaient avec le temps du Carême. Elles ne manquaient

jamais en outre de faire leur visite quotidienne au Saint-Sacrement, allant voir Dieu dans ses différents logis, tantôt chez les Franciscaines, tantôt à la cathédrale, ou bien encore à la chapelle du Bon-Pasteur où confessait l'abbé Tourasse, qu'elles étaient ainsi sûres de rencontrer quand elles avaient quelque chose à lui dire. Chaque samedi, elles passaient là une partie de l'après-midi à préparer leur confession hebdomadaire. Et en allant à l'église ou lorsqu'elles en revenaient, elles faisaient souvent quelque courte visite, une commission, de menues emplettes. Dès qu'elles étaient rentrées (et elles restaient chez elles quelquefois un quart d'heure, quelquefois une demi-heure, quelquefois plus longtemps) sans peine elles reprenaient aussitôt leur ouvrage au point où elles l'avaient laissé, s'interrompant parfois encore afin de continuer une lecture pieuse commencée la veille ou le matin ; ou bien elles disaient leur chapelet. Puis on entendait aux alentours tinter une petite cloche ; alors, de nouveau, elles se levaient, posaient leur ouvrage et s'en retournaient à l'église. Aussi, comme elles auraient eu constamment à se coiffer et à se recoiffer, elles avaient, de peur de déranger leur tour de faux cheveux, — d'un noir bleuté chez mademoiselle de Polyso et d'un blond roussâtre chez mademoiselle Oguet, — pris le parti de conserver leur chapeau toute la journée sur leur tête, depuis le moment où elles le mettaient, le matin, pour se rendre à la première messe, jusqu'à l'heure où, le soir, elles l'enlevaient pour se coucher. Et maintenant, quand on allait les voir, personne ne s'étonnait plus de les trouver, l'été, dans le petit salon ou au jardin, l'hiver, dans la chambre bien close de mademoiselle de Polyso, auprès d'un feu de bois recouvert de tan, toutes deux travaillant à l'aiguille assises l'une en face de l'autre, leur visage tranquille encadré d'une même capote de satin noir à bavolet, dont, l'été seulement, lorsqu'il faisait très chaud, elles épinglaient les brides en arrière.

Le jeudi, car Marie-Armande continuait à venir ce jour-là passer l'après-midi chez sa tante, mademoiselle de Polyso ne sortait guère. Et comme toujours quand elle se trouvait à la maison, on recevait toutes les personnes qui sonnaient. C'étaient quelques ecclésiastiques, des dames membres de l'œuvre, une parente appelant par son prénom tante Aurore

qui lui répondait en lui donnant le sien, des marchandes d'ouvrage apportant à choisir des tapisseries, des broderies ou des dentelles. Au moment de la retraite, on voyait apparaître, accompagné par l'abbé Tourasse, le prédicateur, dominicain à la grande robe blanche ou capucin aux pieds nus. De loin en loin, quand il avait quelque service à demander, le curé de la paroisse faisait soudain deux ou trois visites successives. Il ne manquait jamais d'adresser à mademoiselle de Polyso de grands compliments sur ses vertus, sur sa piété, sur sa charité, et aussitôt, comme pour ménager sa modestie, par une petite plaisanterie il semblait, tout en la continuant, atténuer la louange que mollement elle tentait de repousser avec de courtes phrases de protestation.

— Le jour où vous monterez au ciel, — avait-il coutume de lui dire (et mademoiselle Oguet, que ce propos plongeait invariablement dans une hilarité joyeuse et un peu admirative, poussait alors de petits cris pareils à des éternuements), — je m'accrocherai aux cerceaux de votre crinoline!

Quelquefois Jeannette arrivait tout à coup, la figure renfrognée, annonçant que mademoiselle Poire demandait à entrer. C'était une demoiselle d'une quarantaine d'années, qu'on rencontrait dans toutes les œuvres et qui, affiliée au Tiers-Ordre, comptait ainsi parmi les filles spirituelles de tante Aurore. Sur l'invitation de mademoiselle de Polyso (mais auparavant Jeannette essayait de trouver quelque bonne raison pour qu'on ne la reçût pas : — « Cela va encore fatiguer mademoiselle, disait-elle, voilà la troisième fois qu'elle vient cette semaine! ») on introduisait mademoiselle Poire. Elle s'avançait avec un air délirant, le chapeau toujours un peu en arrière, ses yeux noirs flambloyant et les bras étendus, se précipitait aux pieds de mademoiselle de Polyso, lui baisait les mains (et pour un peu elle aurait baisé sa chaussure de drap noir) en l'appelant : « Ma mère ». Marie-Armande aussitôt se retirait. Et pendant qu'elle refermait la porte, elle entendait quelque phrase de ce genre :

— Ma mère, je suis encore retombée dans le péché. Le tentateur tourne autour de moi comme un lion rugissant.

Et l'objet de la défaillance était peut-être en réalité quelque petite dispute, une réplique un peu trop vive à une voisine

ou un jugement téméraire. Il y eut un jour certaine ténébreuse affaire de *lessiveuse* prêtée et rendue dessoudée qui, à n'en pas douter, ne présentait qu'un rapport très lointain avec la haute spiritualité de l'ordre auquel toutes deux appartenaient. Tandis que tante Aurore lui répondait comme une mère affectueuse et grondeuse, elle continuait à parler, à genoux sur le tapis, très vite et d'une voix désolée. D'autres fois — et elle se montrait aussi exaltée que dans son désespoir, — elle venait remercier mademoiselle de Polyso pour un conseil.

Une fois tous les mois, tante Aurore demandait à Marie-Armande de venir la retrouver un matin, à la messe de sept heures, aux Franciscaines, messe qu'on disait ce matin-là pour les membres défuntes de l'œuvre des Tabernacles.

La chapelle, exiguë et claire, n'avait d'autre particularité qu'une grande grille qui en formait le fond, derrière l'autel, et au milieu de laquelle était placé, dans une espèce d'ouverture flanquée de bouquets de fleurs naturelles, un ostensoir dont l'autre face donnait sur la chapelle intérieure du couvent. L'ordre, en effet, était fondé pour l'Adoration perpétuelle, et le Saint-Sacrement restait ainsi toujours exposé aux regards des religieuses.

Il ne se trouvait là jamais plus d'une quinzaine de dames, mais on avait l'impression d'être beaucoup plus nombreux qu'on ne l'était en apparence. On sentait, derrière la grille où régnait cependant un absolu silence, des présences invisibles. Quelquefois, par hasard, très rarement, surtout aux changements de saisons et par les temps humides, on entendait un toussotement léger. Puis, une certaine année, on entendit des quintes fréquentes d'une toux creuse et toujours la même; et tante Aurore expliquait :

— Ces dames ont une pauvre petite sœur qui est poitrinaire!

L'hiver, il faisait à peine jour quand Marie-Armande, accompagnée par une femme de chambre, sortait de chez elle pour se rendre à la messe. L'air, à cette heure matinale, était froid et brumeux. Sur la place, les boutiques seulement commençaient à s'ouvrir. En passant devant la maison qu'habitait Olympe de Trannes (la veille, en effet, elle avait

prévenu sa cousine qu'elle viendrait la chercher) Marie-Armande sonnait. La jeune fille, qui l'attendait, sortait aussitôt. Et elle apparaissait sur le seuil de la porte avec sa modeste robe noire, sa toque de fourrure et son manchon qu'elle appuyait contre sa bouche pour se garantir du froid et ne pas respirer le brouillard. Toutes deux, hâtant le pas, se dirigeaient alors vers le couvent des Franciscaines. Quelquefois elles arrivaient un peu en retard.

Jusqu'à ce qu'elles fussent là, mademoiselle de Polyso s'inquiétait, se demandant si elles viendraient. Discrètement, les deux cousines se glissaient à leurs places, derrière le rang de chaises où mademoiselle de Polyso était assise; et Marie-Armande, se penchant en avant, disait tout bas :

— Ma tante, nous sommes là!

D'un signe, mademoiselle de Polyso indiquait qu'elle avait entendu, et sans bruit leur passait des chaufferettes.

A l'élévation, et ensuite, pendant le salut, les assistantes chantaient, accompagnées par l'harmonium, de leurs pauvres voix faibles, des airs que l'habitude leur avait appris. Mais, trop timides chacune pour oser commencer, c'était l'organiste, un vieil organiste venu par complaisance, qui entonnait l'hymne au moment opportun. Quand le chœur se trouvait insuffisant, alors tout le temps il donnait de sa personne. Et sa voix mâle s'élevait, en les dominant, au milieu de quatre ou cinq voix hésitantes.

Vers la fin de la messe, presque tout le monde communiait. Comme il n'y avait pas d'autre homme que lui dans l'assistance, et que toujours, à l'église, les hommes ont le pas sur les femmes, l'organiste marchait le premier. Les bras croisés, avec sa belle tête à l'artiste renversée légèrement en arrière, il s'avançait tout seul, précédant de quelques pas mademoiselle de Polyso qui s'en allait noblement, sans précipitation, suivie, comme par une petite ombre par mademoiselle Oguet derrière laquelle s'échelonnait sans ordre le maigre troupeau des dévotes.

Au cours de l'office, la sœur converse sacristine ne cessait de circuler dans la chapelle : elle mettait la nappe de communion, elle quêtait, puis, un peu avant le salut, on la voyait sortir de la sacristie, tenant tout ouvert à la main une espèce

de parasol de princesse orientale, riche ombrelle de soie blanche à glands d'or. Elle la donnait au servant, qui n'était autre que le jardinier du couvent, vieux petit gros à bonne figure et à mains très lavées. Sous l'abri de son dais-parasol, l'officiant se dirigeait derrière l'autel, se hissait péniblement sur un escabeau, et descendait l'ostensoir qu'il revenait déposer au pied du tabernacle.

La sœur converse, cependant, ressortant encore une fois de la sacristie, apportait un candélabre aux bougies allumées, lourd flambeau aux pendeloques de cristal scintillantes qui s'entre-choquaient avec un léger cliquetis. Elle avançait à pas vifs, silencieusement, abritant de sa main ramassée en coquille les cinq ou six bougies dont les flammes, que le mouvement de sa marche faisait onduler toutes dans le même sens, se rabattaient vers son visage et l'éclairaient d'une lueur rose entre les ruches noires de son bonnet. Elle se prosternait devant l'autel, posait le candélabre, se reprosternait. Puis, après qu'elle était allée chercher un second candélabre tout pareil à celui qu'elle venait d'apporter, elle prenait place, pour assister au salut, parmi les dames, au premier rang. A ce moment, le vieil organiste, se penchant alternativement en avant et en arrière, actionnait soudain les pédales de son harmonium. Et les yeux mi-clos, laissant errer ses doigts sur le clavier, il commençait à jouer, comme s'il improvisait, le premier des trois motets que depuis plus de quarante ans il avait coutume de jouer à toutes les bénédictions du Saint-Sacrement. A la suite de l'oraison pour le Pape, que le prêtre à l'autel récitait, venait enfin le *Tantum Ergo*. Selon l'air qu'on avait adapté aux paroles, il portait une dénomination différente et que tout le monde connaissait. Il y avait le *Tantum Ergo* du séminaire, celui de la cathédrale, celui de l'abbé Prunier. Au dernier mot de la réponse psalmodiée que faisait l'assistance à la prière pour le Pape, l'organiste, se tournant à demi, à droite, puis à gauche, criait tout bas, dans un souffle malodorant, aux quelques dames assises autour de l'harmonium (et, bien que volontairement il eût baissé le ton, sa voix résonnait avec force dans le profond silence de la chapelle).

— *Tantum Ergo* de la cathédrale!

*
* *

Quand Marie-Armande sut les quatre règles du calcul, tant bien que mal l'orthographe, et que, pour la seconde fois, elle eut entièrement récité son *Manuel d'Histoire sainte*, son *Manuel d'Histoire de France* et son *Manuel de Géographie*, mademoiselle Cazotte déclara que l'éducation de son élève était terminée. Cependant, à la demande de madame de Chappes, elle continua de venir comme par le passé, remplissant auprès de Marie-Armande, autant que ses occupations, d'ailleurs peu nombreuses, le lui permettaient, le rôle d'une gouvernante ou d'une espèce de dame de compagnie. C'était elle qui l'accompagnait à la promenade; ou bien elle la conduisait à un salut, à un office, la menait à une réunion de jeunes filles et vers le soir allait l'y rechercher. Certaines après-midis, lorsque Marie-Armande était libre, elle demandait à madame de Chappes la permission de l'emmener chez une amie à elle, vieille dame s'occupant d'une de ces obscures petites œuvres connues seulement des dix ou quinze personnes qui en font partie, et pour laquelle mademoiselle Cazotte recrutait des travailleuses. Il y avait ainsi, dirigée par madame Corpelet, mère d'un prêtre missionnaire, l'œuvre des Partants, où l'on tricotait des bas pour les prêtres envoyés en mission. Mais le plus souvent on allait à l'ouvroir de mademoiselle de Linfernat, demoiselle d'une soixantaine d'années, qui était pensionnaire au couvent des dames Trinitaires.

L'œuvre du Vêtement, dont elle était la présidente, avait pour but la confection des robes destinées aux peuplades barbares que les missionnaires vont évangéliser : sauvages d'une nationalité peu précise, habitant on ne sait quelle partie du monde, et que toutes ces vieilles dames se représentaient (innocent souvenir peut-être des sauvages de fantaisie qu'on voit, à la foire, manger des rats vivants derrière les barreaux de leur cage) comme ayant des anneaux dans le nez et dans les oreilles, des flèches à la main, et à peu près complètement nus avec une couronne de plumes sur la tête. De forme pareille, mais seulement de dimensions différentes (on comptait en effet trois tailles, une pour les hommes, une pour les femmes, une pour

les enfants) ces robes ressemblaient à une cotte de héraut, ou à une chasuble fermée à laquelle on aurait ajouté de petites manches. On les faisait en rassemblant sur un patron de papier des morceaux de toutes les étoffes possibles, avec lesquelles on s'ingéniait à composer les assemblages les plus bariolés. C'était un mélange d'échantillons, de vieux galons, de restes de robes, de fragments de tissus d'ameublement, parfois aussi de rognures de tapis. Selon la grandeur des morceaux, on les disposait en échiquier, en écu écartelé : la robe se trouvait alors divisée en quatre carrés, par exemple un rouge, un jaune, un vert et un noir. D'autres fois, elle était mi-partie ; le plus souvent, les deux manches n'étaient pas de la même couleur ; afin de flatter la coquetterie féminine, on ajoutait aux costumes de femmes un petit bouquet de fleurs artificielles. Mais sur toutes les robes, à la place du cœur, on attachait une rosette en fil d'argent portant une médaille.

S'il y en avait une particulièrement réussie, composée d'étoffes plus riches ou plus chargée d'ornements, on disait en se la montrant avec des rires ravis :

— Celle-là, ça sera au moins une robe de chef !

A la fin de la séance, quand il ne restait plus que deux ou trois personnes, mademoiselle de Linfernat vous invitait à venir voir sa collection. Alors on allait avec elle, dans un cabinet à demi obscur attenant à sa chambre et où les robes étaient pendues. La visiteuse se récriait d'admiration, à la fois sincère et amusée. Ce n'étaient qu'exclamations, que paroles de louange.

— Que ce costume est joli ! — disait-on.

Parfois, en désignant une robe, qu'elle sortait un peu du rang, mademoiselle de Linfernat la faisait remarquer.

— Et celle-ci ! — reprenait-elle. — Regardez, elle est impayable !

Les dames arrivant les premières étaient accueillies comme si elles venaient faire une visite. On échangeait quelques politesses, beaucoup de compliments ; puis d'autres dames entraient, on se plaçait autour du grand guéridon d'acajou et l'on préparait les nécessaires à ouvrage. Les unes le sortaient d'un cabas, les autres d'un sac d'étoffe. Celles qui n'avaient rien apporté réclamaient un dé et une aiguille. Puis mademoi-

selle de Linfernat prenait dans un tiroir son nécessaire, petit écrin de cuir doublé de soie verte qui contenait un dé, un étui à aiguilles, et une paire de ciseaux de vermeil. Alors on ajustait les lunettes, les pince-nez; certaines, qui n'en portaient pas encore, enfilaient leur aiguille en reculant la tête et en allongeant le bras de façon à éloigner la main le plus loin possible de leurs yeux. Et l'on ne manquait jamais de complimenter Marie-Armande sur sa bonne vue, tout en lui souhaitant de conserver longtemps ses yeux de quinze ans.

Les retardataires se mettaient immédiatement à l'ouvrage, quelquefois même avant de saluer mademoiselle de Linfernat, occupée dans la chambre voisine. Elle en sortait, tenant de chaque main une sorte d'épouvantail à moineaux qui était une de ses robes, et qu'elle apportait pour la montrer à une non initiée, ou parce qu'on avait oublié d'y coudre quelque chose, ou parce qu'elle préparait un envoi. Tout de suite, elle donnait des morceaux d'étoffe à coudre, et la conversation, un moment interrompue, reprenait.

La plupart des travailleuses habitaient la communauté à titre de pensionnaires : aussi s'entretenait-on surtout des petits événements survenus dans la maison. C'étaient des réflexions à propos d'une porte qui la nuit avait battu, d'un chien qui avait hurlé. Quand il y avait eu un incendie dans le quartier on en parlait longuement, chacune racontant ses impressions, comment elle avait été surprise au milieu de son sommeil. Par les dames étrangères à la communauté, on apprenait ce qui se passait en ville, principalement dans le clergé. Mais, tout en s'y intéressant, elles en parlaient comme d'une chose déjà lointaine, et presque sans rapport avec leur propre vie. On s'occupait en outre énormément des santés, et l'on se communiquait des remèdes. Mademoiselle Poire, membre de l'œuvre du Vêtement, aux séances de laquelle elle se montrait une des plus assidues travailleuses, avait ainsi tout un traitement pour combattre les maux de tête dont perpétuellement elle était affligée.

— En effet, — disait-elle, — ou ça vient des nerfs, ou ça vient de l'estomac, ou ça vient du sang.

Aussi, dès qu'elle commençait à se sentir souffrante, immédiatement elle absorbait de la magnésie, prenait un bain de

pieds, et se mettait des compresses d'eau froide sur le front. Si le mal venait des nerfs, l'eau froide le faisait passer, s'il venait du sang, le bain de pieds le faisait passer; enfin, s'il venait de l'estomac, la magnésie en avait raison.

A quatre heures, une religieuse arrivait avec deux assiettes pleines de petits gâteaux insipides qu'on devait acheter dans quelque boulangerie du voisinage. Puis elle posait, devant mademoiselle de Linfernat, une soucoupe sur laquelle il y avait deux crottes de chocolat. C'était la seule nourriture que la vieille demoiselle prît jusqu'au lendemain matin.

Souvent, au cours de l'après-midi, une des dames assises à proximité de la fenêtre poussait un léger cri :

— Voilà notre Père ! — disait-elle.

Aussitôt, se bousculant sans bruit, quatre ou cinq dames se précipitaient à la fenêtre et regardaient le prêtre qui venait vers la maison. C'était le directeur de l'œuvre du Vêtement, le Père Polydoro, gros jésuite à la face rubiconde, aux cheveux blancs, qui marchait à grands pas en traversant la cour, son chapeau à la main, l'air à la fois jovial et recueilli.

Derrière leur rideau, les dames se demandaient anxieusement où il allait. Entrerait-il, ne se rendait-il pas chez madame Perrot, une voisine qui précisément était souffrante et n'avait pas pu venir? Non, il tournait à droite, se dirigeait de leur côté. Tout le monde aussitôt reprenait sa place, on prêtait l'oreille : un pas solide faisait résonner l'escalier sans tapis. Le visiteur frappait, et la plus jeune des travailleuses allait ouvrir.

Dès qu'il avait franchi la porte du vestibule, on entendait sa voix puissante, aux intonations exagérées, et il entrait au milieu de petits cris d'étonnement joyeux.

On l'aimait beaucoup, parce qu'on le trouvait amusant, affable, gai. Il prenait part à tous les événements qui arrivaient, s'intéressait à tout ce qu'on disait devant lui, à toutes les personnes dont on parlait, et même quand il ne les connaissait pas. A son tour, il racontait des anecdotes, généralement plaisantes, se rapportant à des incidents survenus dans d'autres villes, mais qu'il ne désignait jamais par leur nom. Régulièrement, elles commençaient ainsi :

— Un jour que je voyageais à l'étranger... Un jour que

je prêchais une retraite dans une petite ville du nord, — ou — dans une petite ville de l'est... Un jour que je faisais une conférence à des ouvriers... Lorsque j'étais à Rome...

Et il était question de tant de gens différents, de tant de milieux divers, que, si on avait ajouté les unes aux autres toutes les circonstances à travers lesquelles ses récits montraient qu'il avait passé, les multiples situations qu'elles supposaient auraient suffi à remplir plusieurs vies ordinaires. Parfois, en manière de badinage, il ne dédaignait pas de proposer une devinette ou un rébus. Et avec une espèce de mauvaise foi flatteuse, lorsque, par hasard, on trouvait tout de suite la solution, on feignait de chercher un moment avant de répondre. Ou bien l'énigme, par trop obscure, restait indéchiffrable.

— Certain pommier, — demandait-il, par exemple, insidieusement, — qui à l'ordinaire produisait beaucoup de pommes, une année n'avait pas produit des pommes. Qu'avait-il produit?

Timidement alors on soumettait quelque hypothèse. C'étaient peut-être des poires, des prunes? Le Père secouait la tête. On cherchait encore, on jetait sa langue au chat; et gravement, avec une gaieté contenue, comme enchanté de sa malice et de son esprit, le Père donnait la clef du problème : Le pommier, cette année-là, n'avait pas produit *des* pommes, il avait produit *une* pomme.

Pour amuser les dames, il affectait aussi la plus grande ignorance concernant tous les objets de couture qui garnissaient la table. Et quelle joie intime pour celle de qui il distinguait la pelote ou le porte-aiguilles, dont il faisait un sujet de plaisanterie.

— Et ceci, — disait-il en montrant quelque pelote singulière, faite de petits cônes bourrés de son qui figuraient une étoile, — est-ce aussi un chapeau pour les sauvages?

Et il se posait la pelote sur la tête, ce qui faisait délirer l'assistance. Puis, subitement, son visage redevenait sérieux; et tout le monde aussitôt, sentant que l'ère des rires était close, reprenait un air grave. Les traits s'allongeaient, les mains se croisaient : et, avec un soupir, il commençait à parler de la joie qu'il y avait à sauver les âmes pour le Bon Dieu, à venir en aide aux pauvres missionnaires qui courent

tant de dangers. A ce moment, chacune en son for intérieur espérait quelque tragique histoire d'un missionnaire mangé ou supplicié, avec des détails bien horribles. Mais cet espoir était toujours déçu. Il restait dans des généralités vagues, qu'il débitait d'une voix monotone et sans plus aucune apparence de gaieté. Il s'agissait d'écoles, d'églises qu'on bâtissait, des difficultés qu'éprouvaient les Pères à se faire comprendre de ces malheureux sauvages, de toutes les terribles maladies décimant le troupeau du Christ... Tout en parlant, parfois, il tirait de sa poche un gros mouchoir en boule, suivait avec l'ongle de la main gauche, d'un geste machinal, l'ourlet jusqu'à l'angle, sentait la marque avec son pouce, la regardait, retournait le mouchoir s'il était à l'envers, et se mouchait avec fracas.

En revenant, Marie-Armande s'en allait à la Bibliothèque Saint-Michel, œuvre catholique pour le prêt des livres à domicile. Elle occupait, rue des Ursulines, au rez-de-chaussée d'une affreuse masure dépendant des bâtiments du cercle catholique, trois pièces basses et humides où flottait cette odeur de moisissure poussiéreuse particulière aux vieux livres. Quelques demoiselles âgées remplissaient le rôle de bibliothécaires volontaires, sous la direction de la présidente de l'œuvre, madame Cloque, personne autoritaire et qui faisait, lorsqu'elle se trouvait là, appliquer le règlement dans toute sa rigueur, c'est-à-dire que sur les cinq volumes qu'on pouvait emporter, il fallait choisir un ouvrage de piété qu'on appelait le livre sérieux. Les autres étaient cependant du meilleur esprit religieux, et pour la plupart complètement inconnus. Presque toujours des dames ou des ecclésiastiques en étaient les auteurs. Le sujet ne variait guère : une jeune fille pieuse perd sa fortune, et, ou recueillie par des parents, ou entrant comme institutrice dans une famille, finit par épouser le jeune homme riche qui l'a tout d'abord dédaignée.

Certains (mais ceux-là, rangés dans une pièce spéciale, portaient, sur le dos de la reliure, la lettre R écrite à l'encre, ce qui signifiait : Réserve) ne pouvaient pas être donnés à tout le monde. On les prêtait seulement aux femmes

mariées, et quelques-uns, par hasard, aux jeunes filles, lorsqu'elles avaient l'autorisation de leur mère. C'étaient des romans d'esprit semblable, signés de ces noms qui pendant vingt ou trente ans sont célèbres.

Marie-Armande, consultant la liste de titres qu'elle avait apportée, demandait des livres pour elle, pour sa mère, pour sa grand'mère. Quand elle voulait savoir si tel ouvrage était amusant, mademoiselle Souard, une des bibliothécaires, lui répondait toujours :

— Il y en a qui disent que c'est très intéressant, il y en a qui disent que ça ne l'est pas. Moi, je ne me rappelle pas. Mademoiselle, vous verrez!

Comme livre sérieux, on lui donnait les *Sermons* du Père Lacordaire, du Père de Ravignan, *la Sainte-Communion* de Monseigneur Dupanloup, des méditations sur l'*Évangile*, *les Semeuses de bon grain*. Puis mademoiselle Cazotte la reconduisait jusque chez elle. Et dans les rues de la vieille ville, on rencontrait ce jour-là, entre quatre et cinq heures, beaucoup de jeunes filles avec leur mère, d'autres, ainsi que Marie-Armande, accompagnées par leur institutrice, ou suivies par une bonne, qui toutes s'en revenaient, portant un petit paquet de livres à reliure semblable, attachés au moyen d'une courroie.

*
* *

L'année qui précéda celle de son début dans le monde, Marie-Armande eut un grand chagrin : sa cousine Olympe de Trannes entra au Carmel. Depuis longtemps on disait en effet qu'elle voulait se faire religieuse. Mais elle ne confiait ses projets à personne, et dans les soirées ou aux bals qu'elle semblait aimer, sa grande beauté et son caractère enjoué et doux lui valaient un grand succès. Puis, un jour, sans que rien l'eût fait prévoir — elle avait, un mois auparavant, été demoiselle d'honneur à un mariage — on apprit en ville que, le matin, après avoir assisté à la messe avec sa mère, elle était partie pour le couvent des Carmélites où la veille on avait porté sa petite malle de novice : et pendant plusieurs mois personne ne la revit. Marie-Armande avait, de loin en loin,

de ses nouvelles par madame de Trannes qui, tout en essayant de se consoler à la pensée du bonheur de sa fille dont elle parlait avec une satisfaction résignée, revenait plus triste chaque fois de ses rares visites au couvent.

Son noviciat terminé, Olympe annonça que sa résolution était inébranlable et fixa la date de sa prise de voile. Elle choisit le 15 octobre, jour de la fête de sainte Thérèse, patronne du Carmel. Quelques jours avant, Marie-Armande reçut d'elle une lettre écrite sur un papier blanc timbré d'une croix entourée de lys, aux termes compassés, à la fois affectueuse et froide, et par avance signée du nom qui désormais allait être le sien : sœur Marie-Élisabeth de l'Enfant Jésus. Elle reconnut, sur l'enveloppe, la haute écriture d'Olympe, et s'étonna de trouver à la fin de la lettre un autre nom.

La veille de la cérémonie, à midi, il y eut au Carmel un déjeuner, servi dans une salle en dehors de la clôture, qui réunit les parents de la novice, certains venus de très loin, et quelques amis intimes de la famille — repas dans la composition duquel entraient seulement des œufs, des légumes et du laitage, et où l'on mangea des épinards sans beurre et pourtant exquis dont la recette était le secret de la communauté.

M. de Trannes, avec une gaieté apparente pleine de cordialité et apportant jusque dans cette enceinte ses habitudes mondaines, faisait les honneurs de la table comme s'il avait oublié la cause de la réunion. Et en ne regardant ni le décor pauvre de la salle nue, aux murs de laquelle étaient accrochées des pancartes portant des sentences imprimées, ni les sœurs tourières qui allaient et venaient, on se serait cru à un de ces repas auxquels, l'année précédente encore, la novice assistait au milieu de ses parents.

Pour une dernière fois, elle avait repris des vêtements à elle, une robe qu'elle avait portée dans le monde. Mais cette robe semblait la gêner à présent. Sa taille s'était épaissie. Son visage aussi, plus précis, et comme affiné par une sorte d'inconscience tranquille, apparaissait différent de celui qu'on avait connu. Un large cercle de bistre entourait ses yeux bleus encore frais, et dans sa bouche au dessin si ferme autrefois, il y avait maintenant une espèce de souplesse fade qui lui

donnait cette expression résignée et prématurément satisfaite des religieuses.

Avec un orgueil si profond qu'il prenait pour s'exprimer la forme de l'humilité, et que, sous le ton égal avec lequel elle parlait d'exigences souvent extrêmement pénibles, elle avait fort nettement la perception de l'effet qu'elle produisait et de l'émotion qu'elle faisait naître, elle citait certains détails de la règle qu'elle avait pratiquée cette année-là et qui allait être celle de toute sa vie : — Jamais, au Carmel, on ne mangeait de viande. Une Carmélite ne devait jamais marcher vite, encore moins courir; dans les plus grands dangers, elle ne devait pas presser le pas; les filles de sainte Thérèse ne s'asseyaient jamais autrement que sur leurs talons. Elles ne parlaient jamais en dehors des heures de récréation; on avait la permission de parler à table seulement deux fois par an, à Pâques et à la fête de sainte Thérèse, et en outre lorsqu'une nouvelle Carmélite entrait au couvent. Tous les jours, dans leur petit cimetière, elles enlevaient un peu de terre à l'endroit où serait leur tombe. Il y avait constamment, même la nuit, deux religieuses en prières à la chapelle... Et de façon indirecte elle donnait l'explication de ce qu'elle disait en s'en rapportant chaque fois à sainte Thérèse : — « Sainte Thérèse, commençait-elle toujours, a voulu ceci, a voulu cela... Sainte Thérèse recommande... » Elle déclarait que, d'ailleurs, les Carmélites n'étaient pas tristes, qu'elles s'égayaient de la moindre chose, comme des enfants. A son arrivée au couvent, on s'était beaucoup intéressé à l'entendre raconter ce qui se passait dans le monde. On lui avait demandé quels étaient les usages, les modes, comment on dansait à présent. Un jeudi, elle avait, au jardin, sous les yeux mêmes de la mère supérieure, montré une des dernières danses qu'on lui avait apprises. Une vieille religieuse, alors, avait esquissé sur le sable le pas d'une danse de son temps. Rien ne les intriguait si fort, depuis qu'elle avait commandé sa robe blanche, que de savoir quels en seraient la forme et les ornements.

Elle-même s'en était longuement préoccupée, et le mois précédent, guidée par sa mère et par la couturière, elle en avait commandé les moindres garnitures avec autant de soin et de

minutie qu'elle en avait apportés autrefois à la préparation de sa première robe de bal. Et sur un ton léger qui sonnait un peu faux, affectant d'être très frivole une dernière fois, elle décrivait complaisamment sa toilette : elle avait songé un moment à faire les manches de telle façon, mais la couturière disait que depuis un an la mode avait changé. Après le déjeuner, seule un instant avec Marie-Armande, elle lui avoua que, le matin, pour s'habiller, il lui avait fallu remettre un corset, et elle se félicitait d'en être bientôt débarrassée pour jamais, plaignant les pauvres jeunes filles du monde qu'on obligeait à en porter. Cependant le caractère insignifiant de cette confidence, dans laquelle, au début, Marie-Armande avait cru retrouver leur intimité d'autrefois, écarta soudain plus violemment au contraire la religieuse de son ancienne compagne, et Marie-Armande sentit que rien à présent pour Olympe ne subsistait de leur enfance commune, et que dans son souvenir le passé déjà avait disparu.

La cérémonie de la prise de voile devait avoir lieu le lendemain, à deux heures de l'après-midi. Mais bien avant l'heure fixée, on avait commencé d'arriver. Les voitures, comme pour un mariage — tandis que du haut du clocher une petite cloche tintait avec une sorte de joie contenue et discrète — se succédaient devant le porche étroit du couvent. Des dames et des jeunes filles en grande toilette en descendaient : on se reconnaissait, on s'abordait, on se communiquait des remarques et des impressions, et l'on s'engageait en silence dans la courte galerie voûtée qui conduisait à la chapelle.

Les regards, dès l'entrée, se portaient immédiatement vers la double grille qui tenait tout un panneau à gauche de l'autel jusqu'à la table de communion, et derrière laquelle un grand voile sombre était tiré. Les membres un peu éloignés de la famille s'assirent non loin des chaises réservées aux proches parents. Puis la porte de la sacristie s'ouvrit : des prêtres en camail (parmi lesquels Marie-Armande reconnut le confesseur d'Olympe de Trannes) apparurent, précédant l'évêque revêtu de la chape, la mitre en tête et la crosse à la main. Le dos tourné à l'autel où il y avait, entre les hauts chandeliers, des bouquets blancs de dahlias et de chrysanthèmes, il s'installa

sur un fauteuil surélevé, et à sa droite et à sa gauche les prêtres prirent place sur des chaises rangées en demi-cercle. En face d'eux, en évidence, étaient préparés un fauteuil doré et un prie-Dieu couvert d'un coussin et garni de riches draperies. Tout à coup, on entendit, du côté de la grille, un faible grincement, et le rideau glissa. Toutes les têtes se haussèrent, se penchèrent. Marie-Armande, qui se trouvait contre la grille, aperçut une grande salle faiblement éclairée : sur deux rangs, perpendiculairement à la chapelle — et, dans l'espace séparant les deux files, des guirlandes de fleurs dessinaient, au milieu du parquet brillant, un étrange et incompréhensible carré long — des formes grises étaient agenouillées, immobiles, sans visage, pareilles à de petits cônes de cendre.

A ce moment, on ouvrit la grand'porte de la chapelle; un harmonium invisible, aux sons grêles, commença de jouer une marche religieuse, et sur ce rythme lent, qui voulait être triomphal, le cortège s'avança. En tête, au bras de son père, marchait mademoiselle de Trannes; à la suite, par couples, venaient les membres de sa famille. Elle baissait les yeux sous son voile orné de dentelles précieuses — dentelles héréditaires qu'avaient portées le jour de leurs noces cinq générations de comtesses de Trannes, et qui allaient devenir la propriété du couvent; et le bouquet qu'elle tenait dans sa main gauche, fait de fleurs d'orangers, de roses et de tubéreuses, répandait sur son passage une odeur capiteuse rappelant des souvenirs de cortèges de noces, de fêtes mondaines, de bals où on ne la verrait plus.

Son père, l'ayant conduite au fauteuil qui lui était réservé, regagna sa place; et elle resta agenouillée sous les regards impassibles des prêtres et de tous ces gens dont beaucoup étaient là comme à un spectacle. Ses genoux enfonçaient dans le coussin moelleux, et la longue traîne de sa robe, que recouvraient jusqu'au bout les plis cassants et vaporeux de son voile de tulle, s'étalait derrière elle sur le tapis. Et l'on se serait cru à un mariage. Mais on cherchait malgré soi le compagnon de cette mariée solitaire : il n'y avait personne. A sa droite, dans un grand chandelier, un cierge brûlait.

Un prêtre monta en chaire. Comme tout le monde elle s'assit, et là-bas, de l'autre côté de la grille, la position des

religieuses se modifia. Il fit l'éloge de la famille de Trannes, parla longuement de la beauté de la vie monastique et termina en se recommandant, ainsi que les personnes présentes, aux prières de la nouvelle fille de sainte Thérèse. De nouveau mademoiselle de Trannes s'agenouilla. Et c'était la dernière fois dans sa vie qu'elle s'était assise sur une chaise et qu'elle s'agenouillait sur un prie-Dieu.

L'évêque, alors, l'interrogea. Et au milieu du profond silence de l'assistance elle prononça les trois vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté. Ensuite il bénit successivement les pièces de l'habillement qu'une sœur tourière lui présentait dans une corbeille, c'est-à-dire le voile, la guimpe, la croix de bois, la corde et le chapelet. Puis, quand la sœur tourière les eut remportées, le cortège, se reformant, sortit de la chapelle, Et il y eut une espèce de frémissement dans la foule qui suivit pêle-mêle. De nouveau on s'engagea dans le couloir voûté (et l'on passa à ce moment si près de la rue qu'on entendait rouler les voitures) puis, par une grille ordinairement fermée et cette fois ouverte, on pénétra dans une petite cour sablée au fond de laquelle s'élevait une grande porte de bois. Et on resta à écouter dans le silence. Tout à coup une psalmodie lente s'éleva au loin. Elle se rapprocha, et la porte à deux battants s'ouvrit. Toujours sur deux files, les mêmes fantômes gris, voilés, qu'on avait entr'aperçus dans leur chapelle intérieure, et qu'on voyait cette fois debout, à l'air libre, s'avançaient, précédés par une grande croix de bois que portait la supérieure qui marchait en tête entre deux assistantes.

A la limite de la porte les fantômes s'arrêtèrent. Mademoiselle de Trannes s'agenouilla sur le sable : sa longue traîne de moire étincelait au soleil. Elle se releva; des sanglots éclatèrent; elle s'approcha de son père qui la tint un moment serrée contre sa poitrine, de sa mère, embrassa successivement tous ses parents, puis, sans hésiter, elle franchit le seuil. L'abbesse la prit par la main, et la procession de fantômes se reforma, entraînant la vivante.

Quand elle se fut éloignée, on rentra en désordre dans la chapelle; mais longtemps encore la salle des carmélites resta vide : à l'intérieur du couvent, sœur Marie-Élisabeth de l'En-

fant Jésus revêtait ses habits et on lui coupait les cheveux. Une demi-heure, qui parut interminable, s'écoula. Peu à peu des gens s'étaient remis à causer. Et la beauté de la nouvelle Carmélite faisait l'objet de toutes les conversations. On se souvenait de l'avoir vue à tel bal, à telle soirée; certaines personnes rappelaient que la dernière fois qu'on l'avait rencontrée dans le monde, elle portait une robe de tarlatane bleue, et des épis d'argent dans les cheveux. Cependant les chants déjà entendus recommençaient. Et dans leur chapelle, l'une derrière l'autre, les religieuses entrèrent, amenant leur nouvelle compagne vêtue de bure, sans voile, son visage calme — le seul visage au milieu de tous ces êtres qui n'en avaient pas — semblant tout à coup un peu jauni, et comme lustré au voisinage de la coiffe d'un blanc cru.

A la main de l'abbesse, elle s'approcha de la grille. L'évêque s'avança. Il lui posa, en psalmodiant, des questions en latin; alors, avec cette psalmodie triste et monotone des carmélites, et que certaines intonations d'une voix qu'on avait entendue dans tant d'occasions familières rendaient plus émouvantes encore, elle répondit. Puis elle s'étendit la face contre terre, les bras en croix, entre les guirlandes enfermant l'espace rectangulaire qui représentait sa tombe : des formes se déplacèrent, portant aux quatre coins un drap noir qu'on disposa sur elle. Et, chanté par les Carmélites, dont la mélopée alternait avec le chœur grave des prêtres, l'office des morts commença.

Cependant l'intérêt diminuait dans l'assistance. Cette partie de la cérémonie, que des gens bien informés avaient signalée comme devant être la plus émouvante, causait plutôt une déception. La curiosité, d'ailleurs, était émoussée. On ne songeait plus qu'à partir.

Après le salut, les religieuses se retirèrent : on entendit un léger cliquetis de chapelets. Toujours comme à un mariage, où les invités défilent à la sacristie, on défila, au parloir, devant les parents rangés contre la double grille hérissée de pointes, tandis que la nouvelle carmélite se tenait de l'autre côté auprès de l'abbesse immobile et voilée. D'une voix douce, uniformément égale, elle répondait aux adieux qu'on lui adressait. A une jeune fille elle promettait une prière, elle remerciait une dame d'être venue, semblant déjà confondre,

dans une même indifférence, parents, simples connaissances qui passaient en saluant, et ses anciennes amies qui l'appelaient à présent « Ma sœur ». Jamais, parmi tous les gens qui étaient là, hormis son père et sa mère (et encore ceux-ci n'apercevaient-ils plus leur fille qu'à travers les barreaux d'une grille), personne ne devait revoir son visage.

Le soir, dès qu'elle fut couchée, Marie-Armande pensa à sa cousine. Et enfoncée dans les oreillers et dans les matelas de plumes de son lit élevé, elle imaginait la dure paillasse sur laquelle, à cette même heure, sœur Marie-Élisabeth était étendue, endormie de ce court sommeil des Carmélites qui prend fin avant l'aube et que souvent viennent rompre encore les gardes nocturnes à la chapelle.

III

UN MARIAGE

Vers cette époque, la marquise douairière de Chappes mourut. Pendant un an et demi, selon la règle, on porta le deuil. Puis, à son expiration, madame de Chappes commença de présenter sa fille dans les sept ou huit familles chez lesquelles, la famille de Chappes n'y étant pas apparentée, Marie-Armande n'était encore allée que pour voir des amies de son âge. Personne n'avait de jour de réception. On recevait quand on était là; mais, au moment du jour de l'an, le salon était préparé, le feu allumé, ainsi que, le soir, les lampes. Et ce monde si fermé était toujours prêt à recevoir.

Dans toutes les maisons où elles faisaient visite, on accueillait Marie-Armande avec des compliments. On la questionnait, on s'informait de ses goûts, de ses projets, avec toujours l'idée d'un mariage possible. De vieilles dames lui rappelaient l'avoir vue petite fille. On précisait des dates, quelque souvenir. D'autres se félicitaient de pouvoir à présent l'inviter. Et partout elle retrouvait les habitudes de cette politesse de naguère, dont le principe, lorsque chacune d'elles avait des limites nettement définies, soutenait comme une armature invisible

toutes les classes de la société, et qu'on ne rencontre plus à présent que dans le cercle restreint d'une aristocratie, parce qu'à l'écart du mouvement d'envie qui bouleverse le monde, elle seule aujourd'hui se considère comme occupant son rang. Politesse profonde qui n'est qu'un consentement à l'ordonnance naturelle de la vie, au milieu de laquelle l'être humain, en acceptant sa place qu'il garde sans révolte ni résignation, reçoit de la nature qui la lui a assignée quelque chose de son impassibilité et de la sereine indifférence de ses lois.

Avant qu'elle eût atteint sa dix-huitième année, on avait déjà, à plusieurs reprises, ébauché pour Marie-Armande des projets de mariage. La façon de procéder était invariablement la même. Une parente invitait de façon particulière monsieur, madame et mademoiselle de Chappes à un dîner ou à une soirée. Là, on trouvait des gens qu'on connaissait, et tout à coup un jeune homme étranger à la ville, avec sa mère ou sa sœur aînée, et qui, à table, était placé à côté de Marie-Armande. Souvent cette entrevue n'avait pas de suites. Quelquefois des espèces de pourparlers s'engageaient entre les familles. Des tierces personnes échangeaient des lettres; rarement on allait jusqu'à demander à Marie-Armande ce qu'elle pensait du jeune homme. Puis, à un moment, à l'instigation du père de Lister, madame de Chappes se lia plus intimement avec la femme d'un officier de la garnison, le lieutenant de Laignes. Et à un bal, quelques semaines plus tard, on présenta à mademoiselle de Chappes le frère aîné du lieutenant, le comte Antoine de Laignes. Il lui parut d'abord très âgé; mais elle savait qu'elle devait se marier; toutes ses amies se mariaient; et comme elle n'avait pas d'autre volonté que celle de ses parents, et que d'autre part il était riche, elle répondit affirmativement lorsqu'on lui demanda si elle voulait l'épouser. Une sœur du comte, — son père et sa mère étaient morts, — madame de Villedieu, vint alors avec son mari faire une demande officielle; et, après le dîner de fiançailles qui eut lieu à Saint-Loup, monsieur et madame de Villedieu tinrent à recevoir mademoiselle de Chappes et ses parents, chez eux, à Monthuis. Ce fut là que Marie-Armande fit la connaissance de sa future famille, originaire des environs.

La grande maison qu'habitaient monsieur et madame de Villedieu avait un jardin dont les terrasses s'avançaient jusqu'au bord escarpé de l'étroit plateau sur lequel est située la ville. On s'y promena après le dîner. La plaine, au-dessous, s'étendait à perte de vue, immense et monotone. Du doigt, dans la nuit, M. de Laignes désignait des points : dans cette direction, était le village de Fontaines, où se trouvait le château des Menuls, qu'ils tenaient de leur mère, et là-bas, par derrière les bois dont on apercevait le moutonnement sombre, le château de Laignes.

Avant de quitter Monthuis, madame et mademoiselle de Chappes allèrent, à son couvent, faire visite à la sœur du comte de Laignes qui était religieuse. Puis on retourna à Saint-Loup, et, un mois plus tard, le mariage fut célébré à la cathédrale. M. de Laignes avait voulu que sa nourrice assistât à son mariage. Et lorsque les invités défilèrent dans la grande nef, on la vit, en vêtements noirs, avec son bonnet blanc de paysanne, marcher toute seule derrière les proches parents, au milieu des couples du cortège.

Après la messe, le comte de Laignes présenta à sa femme les fermiers qui étaient venus : chez les uns, le père s'était dérangé, chez les autres, la femme, ailleurs, un fils. Puis un petit homme grisonnant, portant des lunettes, à qui M. de Laignes témoignait une bienveillance particulière, s'avança vers la nouvelle mariée et lui adressa un compliment dans lequel il parlait de son dévouement à la famille. C'était le maître d'école de Laignes, M. Hotte.

La nourrice devait repartir le soir. Quand elle fit ses adieux à M. de Laignes, elle resta un moment à causer avec lui. Les larmes aux yeux, elle disait qu'elle sentait bien qu'il ne reviendrait plus jamais à Laignes. Il allait y avoir sept ans que le château était fermé. Et pendant ces sept années on n'avait revu personne, pas même madame de Villedieu, qui habitait pourtant si près. Sans lui répondre directement, M. de Laignes la rassurait, la consolait, promettant qu'au contraire il reviendrait souvent à présent... Enfin, à la manière des paysans qui donnent beaucoup de détails pour raconter les plus petites choses, elle expliqua longuement comment elle s'en retournerait. Elle ferait le voyage avec Cottenceau, l'ancien fermier

des Menuls, et avec M. Hotte. A Monthuis, Cottenceau les quitterait, s'en allant sur Fontaines, et eux prendraient une voiture qu'on devait envoyer de Laignes au-devant d'eux. Et elle donna le nom du particulier qui les conduirait, un nom nouveau pour M. de Laignes, et pour elle celui de quelqu'un depuis longtemps déjà installé dans le pays.

A mesure qu'elle parlait, cependant, en pensée, il la suivait là-bas. Il se représentait la route, l'entrée du village, l'allée menant au château, le château lui-même, qu'il ne parvenait pas à s'imaginer tel qu'il pouvait être maintenant. Et comme si, au milieu des ruines que laissaient dans sa mémoire les souvenirs d'un passé se dispersant déjà, la seule place qui lui semblait conserver de la vie était l'endroit où reposaient les morts, il revit soudain, entre les arbres, au sommet du monticule sur lequel elle était bâtie, la chapelle mortuaire de sa famille. Alors, comme la nourrice allait partir, il se mit à lui faire des recommandations. Et l'on eût été bien étonné de l'entendre, — si quelqu'un de ses invités en habit de fête était entré en ce moment, — lui demander de veiller particulièrement à ce que la chapelle fût bien entretenue, à ce qu'on continuât à y célébrer exactement les messes aux dates fixées, et à ce que les tombes de ses parents fussent toujours garnies de fleurs.

RENÉ BÉHAINE

AUGUSTE STRINDBERG

Les compatriotes d'Auguste Streindberg l'ont appelé le Titan suédois. Vrai Titan, en effet, dont toute la vie ne fut qu'une tentative désespérée pour atteindre le ciel qui se dérobait, une suite éperdue de vols d'aigle sur les sommets et de chutes tragiques dans l'abîme.

Sans doute, ce serait une méprise de s'attendre à trouver autre chose que les étapes de cette glorieuse et impossible ascension, dans l'œuvre si puissamment, si uniquement subjective de Strindberg, de demander, par exemple, au poète, le tableau social d'une époque ou les multiples créations d'un Balzac, qui fut cependant l'un de ses maîtres les plus aimés. Certes, il y a, en dehors de ses confessions, des romans et des nouvelles d'une forme plus impersonnelle; il y a son théâtre. Mais, même dans ses drames historiques, si sa connaissance du passé lui fournit la couleur et les détails du milieu où se meuvent ses héros, ainsi que leur figure extérieure, ce sont encore ses passions, son idéal, sa conception de l'univers qui les animent et les guident. Il semble même — et c'est là peut-être sa faiblesse — qu'il lui manque l'intuition des personnalités étrangères, ce don de pénétrer dans leur intimité, si indispensable au romancier et au dramaturge. Sauf quelques personnages de

la *Chambre Rouge*, très vigoureusement dessinés et campés, (encore ne les voyons-nous guère que du dehors), les autres ne sont qu'une projection de ses sentiments et de ses idées, et sous ces masques différents il n'est en réalité qu'un seul héros, et c'est Strindberg lui-même.

Mais qu'allons-nous chercher dans l'œuvre des poètes, si ce n'est le spectacle de l'homme, et l'homme n'est-il pas contenu tout entier, avec sa dignité et sa bassesse, dans une âme comme celle-ci, chaotique, douloureuse, éternellement tourmentée d'un insatiable besoin de certitude, d'une avidité de bonheur et de souffrance et se dévorant elle-même dans une lutte sans répit entre la chair et l'esprit?

***

Quand, en 1886, à l'une des heures les plus sombres de sa vie, trahi et cruellement déçu par sa femme, renié par ses amis et accusé de folie, Strindberg voulut regarder en lui-même, il n'y découvrit « qu'un assemblage monstrueux, changeant de forme suivant le point de vue de l'observateur, et n'ayant pas plus de réalité que l'arc-en-ciel qui apparaît aux yeux et cependant n'existe pas. C'est alors qu'il résolut de rappeler les événements de sa vie depuis les premières années, de rechercher les origines et l'évolution de son âme, et quelles causes avaient agi sur elle et comment elles avaient agi : hérédité, éducation, tempérament, ainsi que la pression des faits extérieurs et du mouvement intellectuel ».

Tel fut le but principal du livre *le Fils de la servante*, et de toute cette autobiographie[1] si passionnée, si loyale, si insolemment cynique parfois et si belle cependant. Poussé par l'âpre besoin de voir clair en lui, par cet orgueil agressif et maladif d'un Rousseau qui se passe si aisément de pudeur, et peut-être, aussi, dans une certaine mesure, par le désir de venir en aide à d'autres âmes en péril, il arrache d'une main impi-

1. L'autobiographie comprend : *le Fils de la servante; — l'Auteur; — l'Évolution d'une âme; — la Confession d'un fou*, qui, écrite en français, ne fut jamais publiée en Suède; — *Inferno; — Légendes; — Rupture; — Seul.*

toyable les voiles qui cachaient les plaies secrètes, il fouille dans les recoins les plus obscurs de sa maison et de son être intime, et quand il en a tiré au plein jour toutes les hontes, les misères et les détresses, il semble crier à ses contemporains : « Oui, voilà ce que je suis, ce que m'ont fait mes parents, mon éducation, la société, l'instinct, la faim, l'angoisse, la haine et l'amour. Et sans doute tout cela n'est ni très beau, ni très pur; mais est-ce vraiment le cas d'un anormal? Suis-je seul à souffrir ainsi? N'êtes-vous pas aussi des anges déchus, sans cesse déchirés entre la nostalgie du ciel et le goût de la terre? N'avez-vous pas rêvé, tremblé, sangloté comme moi? N'avez-vous pas connu la tentation et le péché dans les ténèbres complices et n'avez-vous pas souhaité vous soulager en criant votre peine et votre remords? J'ai tressailli de joie et de gratitude chaque fois que j'ai trouvé chez un autre les idées, les douleurs, les faiblesses et les révoltes qui me faisaient traiter de fou ou de damné... A vous, mes frères d'infortune, qui agonisez sous le silence et le mensonge des hommes hypocrites, et pour que vous ne vous sentiez plus seuls avec votre détresse, j'apporte cette confession. »

***

Le premier volume de l'autobiographie, *le Fils de la servante*, écrit sans doute sous l'influence de Taine et de sa théorie de l'hérédité et du milieu, nous renseigne avec une exacte minutie sur les origines et l'enfance de Strindberg.

Le père, issu d'une ancienne et très honorable famille de propriétaires campagnards, ayant fourni par la suite des pasteurs et des commerçants opulents, était un homme laborieux, pauvre, froid, grave et même sévère, et dont on ne retrouve aucune ressemblance physique chez son fils. Il n'en faudrait pas conclure cependant, comme certains biographes, que celui-ci n'en a rien hérité. Si l'on songe que cet homme rigoureux et taciturne fut assez épris pour épouser, malgré les siens, l'humble et pauvre servante, Eléonore Ulrike Norling, dont il eut douze enfants, et, qu'elle morte, il put à peine

laisser passer une année avant de se remarier avec la jeune gouvernante chargée de diriger sa maison, il est permis de supposer que Strindberg lui dut en partie cette ardeur passionnelle contre laquelle il lutta si cruellement toute sa vie. Mais le digne commerçant lui transmit mieux que cela : sa ténacité au travail, sa fierté qui l'empêchait d'accepter les invitations qu'il ne pouvait rendre et un peu de cette lucidité qui lui servait dans la pratique des affaires, et qui n'abandonna jamais tout à fait le poète, même durant les crises les plus dangereuses, et peut-être le sauva de la folie.

Il n'en est pas moins vrai que l'apport de la mère paraît avoir été beaucoup plus considérable. D'elle, il tenait l'esquisse de son front immense, sa bouche au pli douloureux et surtout ses yeux, ces yeux rêveurs et frémissants qui donnent tant de caractère au visage rond de la servante et, quand je ne sais quelle implacable dureté ou quelle épouvante ne les obscurcit pas, tant de charme à l'ardente physionomie du poète. D'elle aussi il tenait son imagination excessive, sa nervosité morbide, ses tendances au mysticisme, toute la partie sensible et romantique de son tempérament.

Les premières années ne furent pas heureuses. Dans le logis étroit, où onze personnes s'entassaient en trois pièces, où les enterrements succédaient aux baptêmes, où les bouchées étaient trop petites pour les appétits, l'enfant impressionnable et craintif, qui n'osait ni remuer, ni parler, ni toucher à quoi que ce fût, que terrorisaient les brutalités des servantes, les moqueries de ses frères, les réprimandes des parents, refoulait ses expansions, son besoin des soins maternels, s'enfermait dans le mutisme et le rêve, en arrivait à haïr la famille comme une geôle, comme un enfer.

L'école, où il était un élève fort bien doué, mais capricieux et déconcertant, ne lui était guère plus douce; tantôt, au contact de camarades plus riches, il souffrait de ses habits étriqués et de sa veste râpée, tantôt, dans les quartiers pauvres, sa petite âme orgueilleuse se croyait déchue et s'en indignait.

Après une telle enfance comprimée et révoltée, et dont il devait garder une soif de tendresse jamais apaisée, la crise de puberté, chez cette nature déjà tourmentée par une conscience très frémissante et des instincts exaspérés par sa nervosité

maladive, fut particulièrement douloureuse et suivie de remords poignants et de véritables terreurs. Ceci et l'influence du milieu, ainsi que l'héritage mystique légué par sa mère, le jetèrent, un peu avant la quinzième année, dans le mouvement piétiste dont la Suède était alors remuée.

Il alla naturellement à l'extrême; il fut affolé de scrupules, pénétré du sentiment que la vie est incurablement mauvaise, affamé d'expiation, de tristesse et de larmes avec toute l'exaltation d'une âme loyale et passionnée. Mais non moins naturellement la jeunesse et toutes les parties de son être demeurées saines, viriles et joyeuses devaient avoir leur revanche, et l'eurent en effet. La réaction fut d'autant plus forte qu'il avait davantage exagéré la mortification et le désespoir.

En même temps, d'ailleurs, que ce réveil du piétisme, naissait en Suède un puissant courant rationaliste. Dès 1835, le procès intenté à la *Vie* de *Jésus* de Strauss n'avait fait qu'en accroître le prestige et, après elle, d'autres œuvres se succédaient pour élargir la brèche ouverte dans le dogme chrétien. Ce fut, en 1859, la *Rupture avec l'Église*, du pasteur Cramer, critique très rapidement populaire du Nouveau Testament, puis les livres d'Ignell, plus spécialement réservés aux théologiens; en 1862, l'*Enseignement de la Bible touchant le Christ*, par Rydberg, la traduction de la *Vie de Jésus*, de Renan, accueillie avec un même enthousiasme par les vieux et les jeunes; enfin, en 1864, la *Doctrine de l'Enfer*, de Boström. Strindberg lut ces livres qui pénétraient jusque dans les écoles et il en fut à la fois douloureusement ébranlé dans ses croyances et comme délivré d'un cauchemar. Ainsi ses terreurs étaient vaines et vaines aussi et follement surperstitieuses ses résistances à la joie et à la vie?

Ce ne fut pourtant pas sans un effort très pénible qu'il se détacha de la foi que lui avaient enseignée ses premiers maîtres et sa famille. « J'ai des remords, avouait-il à un ami. Je me reproche une action juste; car il serait méprisable d'aller faire l'hypocrite dans ce vieux temple et de m'agenouiller devant une idole à laquelle je ne crois plus. Ma nouvelle conscience me dit que j'ai raison et mon ancienne que j'ai tort. Ne pourrai-je jamais trouver la paix? »

Hélas non; nulle puissance au monde ne devait le délivrer

de cette dualité et jusqu'à la mort ses deux « moi » si différents allaient demeurer et lutter en lui « comme des époux malheureux sans pouvoir s'accorder ni se séparer ». « L'observateur attentif », remarque un de ses biographes les plus clairvoyants, M. Hermann Esswein, « découvre dans les portraits de Strindberg non pas un seul, mais deux êtres n'ayant entre eux qu'une ressemblance très superficielle. Et ce contraste est si peu le fait du hasard qu'il se renouvelle à travers tout le développement physique, dans les portraits de jeunesse, comme dans ceux de la maturité et des dernières années, où le visage est tantôt maigre et tantôt plein, où le regard est parfois rêveur et doucement caressant, parfois d'une fixité étrangement dure, inquiétante et pénible. »

***

Le moral, chez Strindberg, répondait au physique et déjà, aux environs de 1870[1], il n'était pas un trait de son caractère auquel ne s'opposât le penchant contraire. Son orgueil excessif, qui le murait dans une solitude dont sa sensibilité souffrait cruellement, ne le gardait pas des doutes douloureux sur sa propre valeur morale, et d'une docilité à subir les influences telle, que plus tard il s'en méfiera au point de se défendre contre l'amitié et de s'interdire certaines lectures. Alors que cet orgueil même, sa culture, son talent, l'attiraient vers les classes aristocratiques, son *sang d'esclave* le rattachait au peuple, l'associait malgré lui à sa cause et à sa destinée. Son extrême impatience du moindre joug, ses colères contre toutes les formes sociales ou intellectuelles de la « tyrannie », ses audaces destructives et sa bravoure, intrépide jusqu'à la brutalité quand il s'agissait de dénoncer une oppression ou de défendre ce qu'il tenait pour la vérité, ne l'empêchaient pas d'être, dans la vie quoditienne, comme un enfant craintif, indécis, « pareil à une touffe de gui qui ne peut croître que sur un arbre, à une plante grimpante, qui ne saurait se passer d'un

1. Il était né le 22 janvier 1849.

appui ». Ni son esprit critique, qui le forçait à retourner toutes les idées et tous les systèmes pour voir ce qu'il y avait derrière, ne parvint à le guérir du « mal du ciel avec lequel il était né »; ni les visions de ses crises mystiques les plus aiguës ne purent obscurcir tout à fait sa raison et lui imposer silence. Jamais enfin le vil esclavage où le retinrent ses sens et ses appétits de plaisir n'étouffa en lui le doux et cruel regret d'une tendresse pure et la notion d'un idéal très haut et très chaste.

Tel il devait rester jusqu'à la fin, à travers toutes les tourmentes et les états les plus divers, et tel il était à peu près quand, avec beaucoup d'effort et une réelle loyauté, il s'affranchit du piétisme et de son milieu. Son pessimisme pourtant ne disparut pas pour cela; il changea seulement de forme et de conséquences. Mystique, il avait considéré la vie comme une épreuve, comme un châtiment, comme une préparation à la mort libératrice. Devenu rationaliste et un moment très impressionné par la *Philosophie de l'Inconscient*, il admettait volontiers que « tout n'est rien », que la vie n'a aucun but connu et qu'il n'est pas de plus grande démence que de prétendre la faire servir à une fin qui n'existe pas ou qui n'est pas même concevable. Mais il en concluait que le mieux est de l'employer de la façon la plus profitable, c'est-à-dire la plus agréable à soi-même, et que si elle est une douleur, le seul moyen d'atténuer cette douleur est d'écarter les obstacles qui, en s'opposant à la libre action de la volonté, l'excitent précisément jusqu'à cette *folie du vouloir*, cause initiale de tout mal. Or, ces obstacles avaient été pour lui, depuis l'enfance, la famille, l'école, les conventions sociales, le « mensonge » même de la morale traditionnelle. C'est donc contre tout cela qu'il partit en guerre dans *la Chambre Rouge*, avec une verve, une vigueur, une hardiesse, qui font de ce livre l'un des plus beaux pamphlets de notre époque, et dont la craintive et respectueuse Suède, bouleversée, indignée, effrayée et charmée, ne sut que penser. Son pessimisme était alors bien moins un système philosophique qu'une révolte de tout ce qu'il y avait en lui de vivant, de robuste, de tout ce qui aspirait en lui à la joie et à la liberté — contre la misère, la détresse physique et morale et l'oppression quelle qu'elle fût.

Six années plus tard, retiré en Suisse avec sa femme et ses enfants, profondément ému par la beauté de la nature, loin des agitations du monde et provisoirement délivré de tout souci pécuniaire, il se mettait à lire Rousseau et se convertissait aussitôt à sa doctrine.

Oui, l'homme était né bon, avec toutes les dispositions à l'amour et au bonheur, et la société seule était coupable de tant de souffrance et de haine. C'était donc elle qu'il importait de changer et comme, en sa qualité de poète, Strindberg ne se reconnaissait ni le devoir, ni le droit de chercher des moyens de réforme, il s'adressa à ceux qui en faisaient métier. C'est ainsi qu'il découvrit le fourriérisme et le saint-simonisme par l'intermédiaire d'un de leurs disciples suédois, Nils Nisson. Il s'enthousiasma avec sa promptitude habituelle : États-Unis d'Europe, communisme, libre amour, éducation des enfants par l'État, coopératives, le vieil idéal platonicien accommodé tant bien que mal aux besoins modernes — et qui fait le fond de ses *Nouvelles Suisses ou Utopies dans la réalité*, — lui parut résoudre toutes les difficultés, répondre à toutes les objections. Il ne cacha pas sa stupeur que le monde, après cela, fût encore hésitant, et les socialistes suédois, enchantés de cette glorieuse recrue, l'acclamèrent bientôt comme un héros, comme un chef.

Mais Strindberg ne devait pas tarder à s'apercevoir des inconvénients qu'il y a à se trouver, contre son gré d'ailleurs, enrôlé dans un groupe. Des ordres, venus de Stockholm, de la *Jeune Suède*, prétendaient désormais lui dicter sa conduite et ses idées et il n'était pas jusqu'à ses articles qu'on ne se permît de raturer ou de modifier selon les intérêts supérieurs du parti. Sa méfiance s'éveilla aussitôt, avec son instinct individualiste. Était-ce là cette liberté promise et n'avait-il fui une tyrannie que pour tomber sous une autre plus terrible et plus brutale encore? Songeant au mot de Bismarck, que « la future société socialiste serait une maison de correction », et à tout ce qu'il y a, en effet, d'irréalisable et d'oppresseur dans les conceptions d'un Cabet ou d'un Karl Marx, — il en arrivait bientôt à comprendre que le socialisme n'était qu'un système philosophique, appelé, comme tous les systèmes, à

tomber et à mourir, ou (ce qu'il redoutait plus encore) qu'un instrument d'agitation politique.

Sans doute, il n'abandonnait pas son idéal; mais il commençait à le discuter, refusait de se laisser imposer des opinions, entendait les contrôler et en changer au besoin et, avec sa belle loyauté, exprimer ce qu'il pensait, au moment où il le pensait, dût-il pour cela se contredire ou déplaire à quelques-uns. L'intransigeance et l'âpreté des ouvriers industriels et de leurs meneurs l'indignaient surtout et l'inquiétaient. De quel droit affirmaient-ils que leur cause était celle du prolétariat tout entier? L'effort et la faim ne se trouvaient-ils que parmi eux? Ils n'étaient pas même la majorité et la plupart, en ne produisant que d'inutiles articles de luxe, touchaient des salaires plus élevés que les paysans. C'est parmi ces derniers, dans les moyens de les retenir en plus grand nombre à la terre, et dans le retour à une vie plus simple, plus saine et plus virile, que Strindberg voyait surtout le salut.

« Pourquoi n'y a-t-il pas ici de question sociale », — disait-il à un ami, en lui désignant les villages de la montagne suisse où il s'était réfugié? — « Parce que le travail physique fait l'homme bien portant, lui donne un bon sommeil qui garde le cerveau de l'idéalisme et du socialisme, deux maladies venant de la paresse, des machines qui usent les nerfs sans occuper le cerveau ni les muscles; parce que le soir on va se coucher au lieu de s'abrutir dans les cabarets et les théâtres, parce que les jeunes gens peuvent jouir honnêtement de leur jeunesse et qu'aucune femme ne vend son amour; parce qu'on ne se dérobe pas aux conditions les plus impérieuses de la vie organique : pure atmosphère, lumière du soleil et ombre de la nuit, mouvement corporel et saine vie sexuelle. »

Mais dès qu'on vit qu'il « ne voulait pas combattre pour les intérêts d'un groupe, si nombreux que fût ce groupe; qu'il ne voulait pas réformer la société et conquérir la liberté au profit d'une seule classe, mais de toutes les classes, il fut aussitôt dénoncé aux prolétaires comme conservateur. Était conservateur d'ailleurs quiconque ne tenait pas pour vol tout capital (à l'exception bien entendu des caisses ouvrières), qui n'était pas athée, qui ne croyait pas au système philosophique de Karl Marx, au martyre des ouvriers et à la femme ».

*
* *

Sur ce dernier point du dogme surtout, Strindberg se séparait de son parti, de sa génération, de ses compatriotes. Au moment même où les pays scandinaves, à la suite d'Ibsen et de Björnson, étaient emportés par un prodigieux mouvement féministe, non seulement il refusait de « croire à la femme », mais encore, dans son livre *Les Mariés*, il lui jetait son gant à la face avec une véhémence et une brutalité haineuse qui, aux yeux du public, sont peut-être demeurés les traits les plus caractéristiques de sa physionomie littéraire.

Incapable de s'évader de lui-même et de concevoir autre chose que ses propres sensations, il ne connaissait la femme que par ses expériences personnelles, si cruelles, si décevantes. Et c'était cette créature frivole, oisive, coquette, menteuse ou — ce qui était pis encore — l'amazone névrosée et désexuée qu'on offrait à son culte et pour laquelle on prétendait rabaisser l'homme? Jusqu'à la fin il ne devait cesser, avec une âpre éloquence et une véritable frénésie, de la traquer, de la dépouiller de ses grâces trompeuses, de la disséquer et, fût-elle la mère de ses propres enfants, de démasquer ses faiblesses, ses misères et ses difformités les plus secrètes, puis de répéter, la montrant aux admirateurs de Nora : « Voici votre idole; voici ce qu'il y a derrière les voiles dont vous la parez; approchez, regardez et agenouillez-vous ensuite si vous l'osez. »

Petites poupées vaniteuses et sottes, épouses indignes et despotiques, dépravées plus ou moins conscientes, pédantes incomprises, « mangeuses d'hommes », démons à visages d'anges, pas un vice ni un ridicule ne manquent à cette navrante et hideuse collection. Et tout cela pourtant est dominé par un idéal féminin très pur et très noble, que sans doute nous ne rencontrons nulle part sous une forme concrète et positive, mais qui se dégage de sa négation même aussi naturellement que l'idée du bien naît par contraste de celle du mal. Cet idéal est d'ailleurs extrêmement simple et sain. Si dure que lui eût été la famille, Strindberg la considère comme l'organisme vivant hors duquel l'homme et la femme ne sont que des êtres incomplets, les anneaux épars d'une chaîne

brisée. Or, ce qu'il faut à cette famille, c'est l'épouse et la mère chaste, fidèle, féconde et tendre, véritable source de joie et de force, où le monde vient s'abreuver sans jamais risquer de la tarir. Et c'est au nom de cette épouse et de cette mère qu'il stigmatisera les dégénérées qui ne veulent plus enfanter ni allaiter, et qu'il défendra inlassablement, contre toutes les tentatives d'identification, la différence des sexes dont la race a besoin pour se perpétuer et pour progresser. C'est elle, enfin, dont une nostalgie de plus en plus douloureuse le poursuivra à travers toutes les expériences auxquelles le condamne la terrible contradiction entre son rêve et ses sens.

Toutes ses attaques contre des femmes qu'il ne cesse de désirer en les méprisant et qu'il hait d'autant plus pour cela, ne sont peut-être, au même titre que son autobiographie, qu'une intime confession, la plus pitoyable et l'une des plus âprement morales qui soient. Avec une amère et sombre éloquence, elle nous révèle la poignante tragédie de l'homme qui, tandis que son âme souhaite une vierge pure et saine — prisonnier et victime de son imagination maladive et de passions plus fortes que sa volonté — n'est attiré et fixé que par le mystère d'un sourire, le charme extérieur, la beauté des formes, les plaisirs qu'elles lui promettent.

« Homme, éternel Samson, connais-toi donc, enfin : à genoux, pose ta tête sur sa robe, appuie tes joues contre ses hanches, sollicite ton pardon pour les paroles dont tu l'as flagellée et qu'elle n'a pas comprises. Tu n'es qu'un esclave, lâche qui te courbes devant un mollet furtivement aperçu, alors que tu te croyais capable de conquérir un monde. » Ce pécheur a pour confesser et détester son péché — dans lequel hélas, il retombe toujours — la sincérité et la farouche hardiesse d'un Saint Paul ou d'un Saint Augustin. Nul moraliste n'a plus vigoureusement dénoncé les plaies honteuses de certains ménages, qui, plus que les trahisons vulgaires ou les désaccords sentimentaux, sont des causes profondes de désunion. Nul n'a mieux montré les chutes de plus en plus irrémédiables où pousse la « recherche d'un plaisir imaginaire, qui n'existe pas en dehors de l'enfant », ni par quelle lourde et méprisable chaîne le seul pouvoir des sens rive l'homme à la femme, quand le respect et l'amour ont disparu. C'est alors

que naît entre eux, de leurs enlacements mêmes, cette haine si atroce, si cruelle et si raffinée, qui les fait s'entredéchirer comme deux bêtes fauves enfermées dans une même cage.

Et si, jusqu'au bout, il eut à recommencer en lui l'implacable lutte de la volonté contre l'instinct, si, à certaines heures de lassitude, il avouait ne plus savoir où est la vérité, ni que répondre aux adolescents qui l'interrogeraient, — ses derniers conseils à son fils, au lecteur, ne sont-ils pas comme une suprême profession de foi? « Fais en sorte de demeurer fort, sain et chaste; travaille le jour, dors la nuit et sois sobre, et défends-toi de l'alcoolisme et de la débauche qui est pire encore. »

*
* *

Le socialisme utopique de Strindberg avait été bien moins une conception de son intelligence que le triomphe momentané des éléments populaires de son tempérament sur ses tendances aristocratiques, un piège tendu à sa raison par sa sensibilité. Mais il se méfiait maintenant de la sensibilité. N'était-ce pas elle qui, devenue sentimentalisme, s'acharnait à déviriliser l'humanité? N'était-ce pas elle qui « s'apitoyait sur les paresseux, sur les dames nerveuses, les adolescents pervers, les prostituées, les chiens et les perroquets, qui rêvait d'éternelle paix » et d'un bonheur facile et médiocre où l'homme énervé et affaibli serait livré sans défense à toutes les impulsions de l'instinct? Qui le sauverait d'un pareil danger, que Strindberg connaissait bien pour le porter en lui? qui lui rendrait son courage, sa volonté et toutes ses fortes vertus mâles? qui lui enseignerait les pratiques d'une rigoureuse hygiène morale et intellectuelle, capable de lui assurer la prépondérance de son cerveau sur son cœur et sur ses sens? Regardant autour de lui, Strindberg crut avoir trouvé ce qu'il cherchait dans Nietzsche et dans le commandement de Zarathoustra : « Mes frères, devenons durs. »

Il eût été étrange qu'il ne rencontrât pas Nietzsche, non seulement parce qu'aucun système moderne ne devait lui demeurer étranger; mais encore parce que de très réelles affinités l'unissaient au philosophe de l' « Humain trop

Humain ». Il avait toujours haï, avec la même passion que Nietzsche, le mensonge de la morale conventionnelle, la tyrannie des opinions toutes faites et des admirations imposées (jusqu'à partir en guerre contre Shakespeare et les Shakespeariens); il avait eu le même insatiable besoin d'indépendance et la même loyauté dans la recherche; enfin et surtout il avait toujours été très artiste, malgré ses invectives contre l'art, et, par conséquent, amoureux d'esthétique, très orgueilleux et très aristocratique, en dépit du sang maternel, et d'autant plus âprement peut-être qu'il se sentait plus rudement tiré en bas dès qu'il aspirait à s'élever. Il avait donc tout ce qu'il fallait pour accueillir avec intelligence et avec enthousiasme la théorie nietzschéenne d'une race supérieure appelée à se surmonter elle-même et à conduire l'Humanité vers un but de grandeur et de beauté.

Mais dans les conditions actuelles de nos sociétés modernes, les spécimens isolés de cette race supérieure rencontrent à leur libre expansion, à leur existence même, des obstacles que Nietzsche a très bien vus et combattus et dont Strindberg avait trop souffert pour ne pas en connaître l'implacable cruauté. Et c'est précisément le sujet tragique de son roman *En pleine mer* : l'oppression et peu à peu l'amoindrissement et la perversion par le milieu, le nombre et la médiocrité, du type de l'élite, ce Docteur Borg, l'une des plus émouvantes personnifications de l'artiste, dont il a le puissant individualisme, les convictions rationalistes du moment, la merveilleuse intuition de la nature et aussi la pathologie anormale et douloureuse.

Ce livre nous ramène à un pessimisme plus sombre encore et plus amer que celui de *la Chambre rouge*. Alors, c'était un jeune homme conscient de sa force, qui s'indignait contre les entraves dont on prétendait le lier et qui criait son fait à la société; maintenant, c'est un homme mûr, que la souffrance et le scepticisme ont endurci et découragé et qui non seulement ne croit pas en la société, mais a perdu la foi en lui-même et en sa propre énergie. A quoi bon d'ailleurs tant d'efforts, puisque tout est nécessaire, que tout passe et revient dans ce cercle de l'éternel recommencement?

Dans l'angoisse même de ce naufrage, cependant, une idée nouvelle se lève, qui n'est peut-être qu'un rappel de ses

anciennes croyances et vers laquelle va se tourner son âme altérée d'idéal. Durant ces dernières années, — où il a erré comme une pauvre épave chassée par quelque force mystérieuse et irrésistible, — tant d'événements sont survenus, qui lui semblent impossibles à expliquer par le seul enchaînement des faits, qu'il en est amené « à changer le mot *Destin* en celui de *Providence*. Concevant ainsi qu'un être conscient et personnel dirige sa vie, et, en d'autres termes, croyant en Dieu, sans bien savoir exactement ce qu'il faut entendre par là! »

*
* *

Ceci n'était plus du déterminisme, mais du fatalisme et allait bientôt le conduire au mysticisme et à ses plus extrêmes conséquences, suivant cette avidité de la certitude qui toute sa vie le poursuivit comme une furie, sans jamais lui permettre de s'asseoir un instant et de se reposer sur des apparences; qui le força toujours de marcher jusqu'au bout et de vider toutes les coupes pour en épuiser le fond d'amertume et connaître que là encore n'était pas la vérité.

Puisqu'il croyait désormais à l'intervention d'une puissance occulte et divine, ne fallait-il pas admettre que cette puissance manifestait ses intentions à l'homme, d'une façon plus impérieuse et plus précise que par les seules intuitions d'une conscience souvent hésitante et obscurcie? Dès lors, initié par Swedenborg, le « Bouddha du Nord », aux secrets de ce langage mystique, les moindres faits de sa vie quotidienne : l'arc-en-ciel paraissant inopinément, les figures tracées par la pluie sur la poussière d'une fenêtre, les formes prises par les bûches dans la cheminée, les mots écrits sur des morceaux de papier ramassés dans la rue, une douleur subite ressentie au pied ou à la main, les rêves, la voix du vent ou de la foudre, tout cela prit pour lui une signification terrible ou réconfortante, lui devint des ordres, des menaces ou des châtiments. Les livres *Inferno* et *Légendes* ont décrit, avec des frissons d'horreur qui parfois font songer à Dante, cette crise[1] — véritable enfer, en effet, où le malheureux damné,

1. C'est durant les années 1894-1898 et, en partie, pendant des séjours à Paris, que survint cette crise.

réveillé la nuit par de terrifiantes visions ou d'atroces angoisses, se débattant sous les griffes d'invisibles bêtes de proie, traqué par ses péchés comme par d'implacables ennemis et criant dans les ténèbres les lamentations de Job, ne dut sans doute son salut qu'à « l'esprit qui vivait en lui », qui, au milieu de ces affres d'agonie, conservait assez de lucidité pour continuer ses expériences chimiques et ses observations d'histoire naturelle (par exemple celles consignées dans cet étrange et beau livre *Sylva Sylvarum*), et « rire de la folie de l'autre ».

Strindberg ne pouvait pas ne pas s'apercevoir qu'une fois de plus il s'était égaré. Son adhésion aux doctrines de Swedenborg et des occultistes n'avait été qu'une tentative éperdue pour sortir du désert intellectuel et moral où l'ensevelissait le scepticisme, pour rassasier son âme affamée, se rapprocher de Dieu et, suivant la forte expression de M. Esswein, « le saisir avec les mains ». La réaction passée, sa forte et lucide intelligence s'aperçut des fantaisies, des divagations et des périls où risquaient de l'entraîner les pratiques de l'alchimie et de la magie, et il « prit congé de Swedenborg non sans reconnaissance d'ailleurs, comme de celui qui, bien qu'avec des images d'épouvante, l'avait ramené à Dieu ainsi qu'un petit enfant ».

Mais ce passage à travers le mysticisme n'avait point été vain : s'il en gardait quelque tendance à ce que nous appelons des superstitions, faute peut-être d'en savoir plus long, il y avait acquis aussi comme un élargissement de l'horizon humain, avec un sens très délicat et très profond du mystère et de l'inconnaissable qui se cachent derrière le monde visible et qui commencent où finissent les notions de nos sciences positives. Et si son âme inquiète n'avait pu se fixer ni dans la théosophie, ni dans l'église catholique, dont cependant les *Légendes* nous le montraient tout proche, le Dieu qu'il avait cherché si douloureusement ne devait plus jamais se retirer de lui tout à fait.

Nous le sentons partout présent dans le dernier volume de l'autobiographie : *Seul*. Il a cinquante ans alors ; le premier et le second mariage, la crise d'*Inferno*, passion, haine, folie, désespoir, tout semble fini. Calmé, pour un instant tout au moins, il s'arrête au bord du chemin, regarde silencieusement passer les hommes devant lui, reconstitue leur vie

d'après un geste, une expression, un détail de leur costume; il s'isole, se recueille et nous donne ce livre, le plus beau peut-être qu'il ait jamais écrit et le plus pur. Quelle sympathie, discrètement voilée d'humour, pour toutes les souffrances dont pas une ne lui fut étrangère; quel art souverain et apaisé et quelle mesure réalisée ici pour la première fois! Mais surtout quel détachement des vaines gloires et des inutiles biens du monde; quelle acceptation de sa destinée; quelle haute et grave sérénité dans cette conviction que le doute est stérile et mortel et que, dût-on ne jamais savoir ce que l'on croit, il est bon cependant de croire!

*
* *

Ceci d'ailleurs ne fut qu'une halte, après laquelle l'âpre vie de batailles allait recommencer. Mais c'est précisément ce qui fait la valeur spéciale de cette lutte que jamais elle ne cessa, et celui qui la mena si rudement nous enseigne ainsi, avec une sublime éloquence, que notre fonction ici-bas est de combattre inlassablement les éléments pathologiques qui sont en nous, pour tendre vers un idéal supérieur d'harmonie et de sagesse, dût cet idéal n'être jamais atteint, et que l'homme ne devient vraiment homme que par l'effort, même si cet effort n'aboutit pas.

Quelle conclusion plus morale et plus haute demander à ce poète? C'est la tâche et le plaisir des philosophes de construire des systèmes. La destinée de Strindberg, plus périlleuse et plus émouvante, fut de les expérimenter dans les larmes et dans le sang, et d'en faire, au lieu de pures spéculations de l'esprit, des armes contre le danger, des moyens de connaissance, de salut et de vie. Sa destinée fut de rassembler en lui toutes les passions, les inguérissables nostalgies, les doutes, les maladies et les contradictions de l'âme moderne, et de s'aventurer sur toutes les routes où l'homme s'épuise à poursuivre la vérité, d'y marcher un instant dans l'immense et joyeux espoir de la découverte, puis de s'y égarer, d'y souffrir, d'y agoniser et d'en sortir enfin pour chercher encore.

Faut-il se désoler s'il n'a pas trouvé? N'est-ce pas la misère et la grandeur de l'homme de toujours convoiter la certitude et de ne jamais la posséder, d'être éternellement déchiré entre le cœur qui veut croire et la raison qui souvent s'y refuse, entre l'esprit qui aspire à monter et la chair que ses appétits rivent au sol?

Strindberg, qui était à la fois l'un des plus malades d'entre ses contemporains et un merveilleux artiste, a exprimé cette contradiction avec outrance, avec forfanterie, avec une brutalité allant parfois jusqu'au cynisme, rarement vulgaire cependant, mais aussi avec une loyauté et dans une langue riche, véhémente, réaliste, audacieuse, qui font de son œuvre — de l'autobiographie surtout — l'une des plus douloureuses et des plus pathétiques épopées de l'âme humaine

NELLY MELIN

FINANCES

ET

EMPRUNTS CHINOIS

Lors du soulèvement d'Hankéou, les puissances, pour protéger leurs nationaux, envoyèrent sur le Yang tsé quelques navires de guerre démodés, mirent à terre de minuscules détachements, puis déclarèrent qu'elles n'interviendraient pas entre les deux partis tant que les intérêts de leurs ressortissants seraient sauvegardés. Du côté chinois, républicains et impérialistes respectèrent les étrangers, sinon toujours dans leur biens, au moins dans leurs personnes : au plus fort des émeutes, la xénophobie chinoise fut bridée par le souvenir des représailles de 1900.

La Révolution triomphe, et voilà que cette intervention étrangère que le parti Jeune-Chine a pu esquiver sous sa forme militaire, le menace dans ses finances. L'ingérence des puissances qui prêtaient au gouvernement de Péking pour le rachat des chemins de fer, pour la réforme monétaire, pour le développement général du pays, c'est pour l'éviter qu'on a fait la Révolution; or, au lendemain du succès, cette intervention financière devient une menace à laquelle depuis plus de six mois la Chine essaie en vain de se soustraire.

Dans certaines provinces toute activité commerciale est suspendue, les impôts n'ont plus été payés, et les banquiers

étrangers soutenus par leurs gouvernements mettent comme condition formelle à un emprunt, l'organisation d'un contrôle international sur les finances chinoises. Les membres de l'Assemblée nationale, le Tsan yi yuan s'indignent : ils déclarent que pour son avènement la République ne peut accepter une honte que la dynastie elle-même n'a pas subie, ils menacent les étrangers de se passer d'eux.... Les diplomates répliquent par le conseil un peu ironique de lever un emprunt intérieur.

*
* *

Depuis sa défaite par le Japon en 1894, la Chine a contracté à l'étranger pour environ 3 700 millions de francs d'emprunts[1] :

1. En voici le détail :

Années.	Montant en livres sterl.	Intérêt (p. 100).	Conditions du remboursement.	Créancier.
—	—	—	—	—
1895	1 635 000	7	Avant 1914.	Hong Kong et Shanghai Bank.
1895	1 000 000	6	En 15 ans.	Jardine et Madeson
1895	1 000 000	6	—	Jouei hi yang hang (Allem.).
1895	3 000 000	6	—	Hong Kong et Shanghai Bank.
1895	16 000 000	4	En 36 ans.	France.
1896	16 000 000	5	—	Angleterre et Allemagne.
1898	16 000 000	4,5	En 44 ans.	—

Soit 54 635 000 livres, garanties par les revenus des Douanes. Puis 66 500 000 livres pour les indemnités des Boxers, émises par tranches de 10 250 000, 9 000 000, 22 500 000, 7 500 000 et 17 250 000, à 4 p. 100 remboursables en trente-neuf ans. En outre, un emprunt de 1 million de livres 5 p. 100 remboursable en vingt ans pour couvrir les frais d'émission et de mandats de l'emprunt précédent. Enfin pour les emprunts des chemins de fer :

Année.	Montant en livres sterl.	Intérêt (p. 100).	Voies ferrées à établir.	Créancier.
—	—	—	—	—
1896	5 000 000	6	Est-Chinois.	Russie.
1898	2 300 000	5	Pékin-Moukden.	Hong Kong et Shanghai Bank.
1898	1 600 000	5	Tchengking fou à Taiyuan fou.	Syndicat belge.
1904	1 000 000	5		
1904	2 900 000	5	Shanghai à Nankin.	Angleterre.
1905	32 000	5	Moukden-Sinnamfu.	Cie japonaise du Sud-Mandchourien.
1905	5 000 000	5	Rachat de Pékin-Hankéou.	Angleterre.
1907	250 000	5	Kilin-Chanchung.	Cie japonaise du Sud-Mandchourien.
1907	1 500 000	5		Angleterre.
1907	1 100 000	4,5	Canton-Hankéou.	Gt de Hong-Kong.
1907	1 500 000	5	Shanghai-Nankin.	Synd. anglais-chinois.
1909	1 500 000	5	Tientsin-Tsingtao.	Deutsche Asiatische Bank.

Frais et indemnité de la campagne de 1894	1 365 875 000 fr.
Indemnités des Boxers.	1 665 000 000 fr.
Emprunts pour les chemins de fer.	679 550 000 fr.

Le taux de ces différents emprunts a oscillé de 4 à 7 p. 100, soit, en prenant 5,5 p. 100 comme taux moyen, un intérêt annuel de plus de 200 millions de francs. Telle est la seule donnée précise, relative à la dette d'État, et c'est une estimation minima ; en effet, tous les emprunts ont bien été faits, mais tout l'argent n'est pas parvenu à sa destination : sur les frais de la guerre de 1894, il subsisterait un arriéré de 100 millions, et les indemnités des Boxers ne sont pas entièrement versées. Néanmoins les estimations suivantes puisées dans le discours de Yuan shi kai à l'ouverture de l'Assemblée nationale ou dans une longue communication du ministre des Finances Hioung hi ling aux gouverneurs de provinces, semblent exagérées.

D'après Yuan, la Chine doit verser annuellement à l'étranger :

Pour les intérêts de la dette nationale.	185	millions.
Pour ceux de la dette provinciale. . .	37	—
Pour ceux des indemnités en retard. .	44	—

Voici maintenant la situation budgétaire. Les revenus normaux de 1911 étaient estimés à 1050 millions et les dépenses à 1 225, soit un déficit de 175 millions de francs. La réforme gouvernementale doit coûter 77 millions, les emprunts récents estimés à 700 millions demandent 35 millions d'intérêts : au total, si les revenus étaient rentrés normalement au Trésor, on aurait eu un déficit de 287 millions; mais il faut compter sur un déficit supplémentaire de 175 millions, enfin en tenant compte d'une dépense militaire de 105 millions provenant de ce que le nombre des divisions a été augmenté[1], on arrive pour l'année financière août 1911-juillet 1912 à un déficit de 570 millions qui montera à plus de 900, si l'on tient compte des indemnités qu'il faudra verser

1. Dans le Sud seulement d'après le président, dans tout le pays d'après le ministre.

pour les dommages occasionnés par les récents combats[1], et des sommes nécessaires au licenciement de ces troupes hâtivement rassemblées. D'autres questions urgentes, comme celle de la réforme monétaire — il y a pour plus de 3 milliards de papier en circulation — ne peuvent être résolues sans argent, et l'on n'ose publier tous les besoins.

Ce sont là les déclarations officielles destinées à bien convaincre représentants et fonctionnaires de l'urgence d'un emprunt extérieur.

C'est ainsi que dans le budget de 1911 on prévoit 206 millions pour la nouvelle armée : or ce chiffre correspond à l'entretien de trente-six divisions, alors qu'il n'en existait que vingt, et que l'on prévoyait seulement la formation de cinq nouvelles : c'est une différence de 70 millions. Les dépenses de toutes les administrations sont comptées à plein exercice, comme si les services avaient été régulièrement assurés pendant les derniers mois de l'année ; dans les 700 millions de nouveaux emprunts est compris l'emprunt de la réforme monétaire, sur lequel nous aurons à revenir : il était de 250 millions et la révolution lui a fourni un heureux prétexte à ne pas se conclure. Quant au nombre des troupes, les officiers japonais ont procédé à des enquêtes d'après lesquelles la révolte aurait fait prendre les armes à 300 000 hommes, et il n'y aurait pas eu en tout beaucoup plus de soixante divisions sur pied. Ces variations de chiffres peuvent montrer le travail qu'auront à effectuer les commissaires chargés de contrôler les finances du gouvernement.

Selon une estimation faite au Japon, et destinée à rectifier les erreurs les plus fortes, on arrive, au 31 décembre 1911, à un déficit de 420 millions, en tenant compte de dons plus ou moins forcés qui auraient atteint 140 millions, et en attribuant aux dépenses extraordinaires de guerre une somme de 280 millions[2]. Le budget de 1912 rectifié se solderait par

1. Le gouvernement vient de reconnaître une indemnité de 165 millions pour les pertes subies lors de l'incendie d'Han kéou.

2. On suppose 100 000 hommes chez les Impériaux, 300 000 dans l'armée du sud et 300 000 nouveaux soldats. On admet 7 millions de francs comme coût d'équipement d'une division de 10 000 hommes dont l'entretien mensuel revient à 420 000 francs.

1 333 millions de dépenses contre 875 millions de recettes, soit un déficit de 460 millions. C'est donc à la fin de 1912 une différence globale de 880 millions à prévoir : à 30 millions près le chiffre des estimations chinoises à la fin de juillet 1912. Si, maintenant, toute l'administration n'a pas été réorganisée dès l'année prochaine, le déficit à la fin de 1913 atteindra 1 400 millions. En ajoutant à cette somme l'argent nécessaire pour l'exécution de la réforme monétaire et de quelques travaux publics, le gouvernement chinois estime à 1 milliard et demi le total des sommes qu'il faudrait mettre à sa disposition dans un délai de cinq ans.

Pendant cette période, il aurait à s'occuper des questions suivantes : réorganisation des impôts, monopole du sel, du tabac, régime de l'alcool et du vin, augmentation des douanes, suppression du « likin » ou douanes intérieures, établissement du papier timbré, refonte du système monétaire, établissement de budgets provinciaux, estimation des biens domaniaux, création de banques d'État et particulières, établissement d'un billet de banque uniforme, irrigations dans le Yang Tsé, construction de quelques chemins de fer.

La plupart de ces réformes peuvent attendre ; mais, chaque province, devenue pratiquement indépendante, a gardé pour ses propres dépenses ses revenus très réduits et n'a plus rien versé à Péking où le gouvernement manque des moindres sommes nécessaires à son fonctionnement. Il faut les trouver, et, en même temps, les ressources nécessaires pour licencier et renvoyer dans leurs provinces les régiments improvisés qui, inactifs, impayés, à peine nourris, fomentent à chaque instant des émeutes sanglantes. Le gouvernement aura besoin de 1 500 millions avant longtemps, mais dès maintenant, il lui en faut chaque semaine 2, 3 ou 4 et quand un de ses banquiers les lui fait trop attendre, il s'adresse à un autre.

Les offres ne lui font pas défaut : l'Europe et l'Amérique sont toutes disposées à prêter à la Chine leur concours pour qu'y cesse l'anarchie dont leurs affaires souffrent autant que les siennes. Instruits par des précédents nombreux, les ministres chinois espèrent profiter des rivalités internationales avec lesquelles leurs prédécesseurs mandchous savaient si bien jouer.

L'harmonie ne règne pas entre les puissances prêteuses : le groupe le plus important est le « syndicat des quatre » qui comprend des capitalistes français, anglais, allemands [1] et américains, anciens adversaires que les avantages de la collaboration ont rapprochés. Des capitalistes français et anglais qui luttaient pour la concession des mines et des chemins de fer dans le Setchouen ont commencé par unir leurs intérêts. Une concurrence acharnée entre Anglais et Allemands pour l'établissement de la ligne de Tien Tsin à Tsingtao, rallia ces derniers au premier groupement. Puis au moment des difficultés relatives au rachat de la ligne Canton-Hankéou, les Américains furent admis dans le syndicat : leur représentant y est M. Strait qui, très actif, essaie de faire triompher la politique de son gouvernemeut en opposant à la force des armes la force de l'argent.

Au début de 1911, les États-Unis étaient en pourparlers depuis quelques mois pour un emprunt destiné à la réforme monétaire; ils y mettaient comme condition la présence d'un conseiller financier américain auprès de la Cour de Péking, lorsque le 24 mars, le Japon consentit un emprunt de 25 millions destiné à compléter le capital du chemin de fer de Péking à Hankéou; les États-Unis abandonnèrent aussitôt une partie de leurs prétentions et, en avril, le syndicat des Quatre signe à son tour un emprunt de 250 millions dont 175 millions devaient aller aux Finances, tandis que les 75 derniers étaient destinés au développement des entreprises chinoises en Mandchourie; la garantie était fournie par des impôts levés dans la province. L'article 13 du contrat disait que le syndicat aurait un droit de préférence dans le cas où la Chine devrait recourir à de nouveaux emprunts.

C'était un nouveau coup tenté contre l'influence russo-japonaise dans le Nord, mais la révolution vint tout changer avant que les capitaux n'aient été versés. Quoi qu'il en soit, la signature de cet emprunt n'était pas faite pour attirer les sympathies de la Russie et du Japon au syndicat des Quatre. L'opposition de ces deux puissances, la crainte qu'elles

1. Banque d'Indo-Chine, Hong-Kong et Shanghai Banking corporation, Deutche Asiatische Bank.

n'agissent séparément, la situation troublée de la Chine au début de l'année 1912, déterminèrent le consortium à ne pas laisser plus longtemps de côté les deux voisines immédiates de la Chine : grâce à l'influence de la France et de l'Angleterre sur le représentant des États-Unis, des offres de rapprochement furent faites à la Russie et au Japon, et les États-Unis et l'Allemagne proposèrent à toutes les puissances de signer une déclaration d'après quoi aucune d'elles ne consentirait isolément à la Chine un emprunt « politique ».

Car devant l'impossibilité d'empêcher tous les capitalistes de toutes les nations de tirer parti d'une situation qui leur paraît avantageuse dans telle ou telle partie de l'empire, on en est venu à distinguer entre les emprunts politiques, ou plus exactement emprunts du gouvernement central, contractés pour une entreprise intéressant tout le pays : licenciement des troupes, réorganisation administrative, etc., et les emprunts économiques ou emprunts locaux qui rarement ont un caractère politique et qui visent le plus souvent à assurer un privilège économique dans une région déterminée. Pour ces derniers emprunts la lutte entre les banques continue librement. Distinction évidemment subtile, car les avantages économiques qu'un des emprunts de la deuxième catégorie peut conférer à un groupe étranger ne tardent pas à accroître l'influence politique de la nation à laquelle il appartient; mais distinction utile puisqu'elle facilite l'entente internationale en matière de finances chinoises.

En face du syndicat des Quatre, puis du consortium des Six, il y a le syndicat belge, comprenant aussi des capitalistes anglais et français et qui n'est pas non plus un nouveau venu dans les affaires de la Chine : c'est lui qui a construit la grande ligne Péking-Hankéou que le gouvernement chinois racheta, il y a quelques années; il fut intéressé dans différentes autres entreprises et n'attend qu'une occasion de prêter à la Chine de nouveaux capitaux : son représentant était un ami personnel du premier ministre Tang shao yi. Enfin, aussi longtemps que l'accord entre les six ne fut pas réalisé, on répéta souvent sans être démenti que le Syndicat belge obéissait à des directions venues de Pétersbourg, — c'est la banque russo-chinoise qui lui servait d'intermédiaire, — et ce fut une

nouvelle raison pour le syndicat des Quatre de souhaiter une entente rapide avec la Russie.

*
* *

Le 27 février 1912, l'assemblée de Nanking autorise le gouvernement à négocier un emprunt extérieur de 300 millions de francs. A partir de ce moment se développent parallèlement deux négociations : d'une part, entre la Chine et le syndicat des Quatre, négociations gênées par les mouvements du syndicat belge; d'autre part, entre le syndicat des Quatre et la Russie et le Japon : ces derniers pourparlers ayant, à plusieurs reprises, réagi sur les premiers, nous les examinerons d'abord.

Certains articles [1] du règlement de l'ancien syndicat français-anglais que l'on suppose régir encore le syndicat des Quatre n'étaient pas faits pour attirer Russie et Japon qui estimaient posséder des droits spéciaux dans le nord de la Chine. Voici comment la presse du Japon accueillit les premières avances :

Il n'y a pas lieu de se presser de répondre à la demande de nations qui ont essayé l'année dernière de monopoliser l'industrie en Mandchourie; la Russie et nous n'avons pas du tout en Chine les mêmes intérêts que les autres puissances : elles s'adressent à nous parce que des émeutes comme celle de Péking [2] (28 février) leur ont rappelé que seules sont capables de défendre leurs droits en temps de crise les puissances capables d'une action militaire immédiate; ne devraient s'occuper de la question avec la Russie et le Japon que la France et l'Angleterre qui seules disposent des capitaux nécessaires; en tout cas, avant toute entente, il faut commencer par enterrer définitivement le fameux emprunt d'avril 1911.

Cependant le gouvernement japonais ne semble pas avoir cherché à profiter du soulèvement du 28 février, car Yuan

1. Aucun des membres du syndicat ne pourra garder pour lui seul les privilèges qu'il aura acquis en Chine dans les mines, forêts, chemins de fer, canaux, téléphone, lumière électrique, etc. Tous ces privilèges, même ceux antérieurement accordés devront être partagés avec les autres puissances du syndicat, seul chargé d'en tirer parti; toute concurrence entre les membres est interdite, et ceux-ci devront s'opposer à la cession de nouveaux droits à des pays non affiliés au syndicat.

2. D'après le discours de M. Sasonoff, ces avances auraient été faites dans le courant de février; d'après les Japonais seulement le 4 mars.

ayant demandé à la succursale de la *Shokin Ginko*[1] à Péking, un prêt de 500 000 taëls, le Japon ne l'autorisa pas.

Quant à la Russie, elle répondit le 13 mars à la proposition qui lui était faite par une acceptation subordonnée aux conditions suivantes : 1° les avances à faire au gouvernement chinois ne se confondront pas avec le grand emprunt; 2° les négociations relatives à ce dernier commenceront le plus tôt possible; 3° nul autre emprunt ne pourra être conclu sans l'assentiment des puissances, avant la fin des négociations.

Ces trois articles ne visaient donc que les avances préliminaires; la Russie demandait que le grand emprunt ne lésât en rien ses intérêts spéciaux dans le Nord. Un peu plus tard, elle tente de faire reconnaître sa situation prépondérante en Mongolie et de se faire garantir des droits particuliers dans le cas où une partie de l'emprunt viendrait à y être affectée. Elle poursuit toujours, en effet, ses négociations directes pour la revision du traité d'Ili et on annonce que la Chine reconnaît à ses commerçants le droit de circuler librement et de trafiquer sans payer ni droits de douanes ni impôts dans toute la Mongolie[2]; enfin elle déploie dans toute cette région une activité de plus en plus grande.

Or le syndicat des quatre banques avait bien l'appui diplomatique de leurs quatre gouvernements, mais, simple syndicat financier, et non pas assemblée munie de pouvoirs diplomatiques, il ne pouvait trancher des questions du genre de celles que posait la Russie.

Le Japon avait donné aussi son adhésion, mais sans poser de conditions comme la Russie; ce n'est qu'en apprenant les dispositions de cette dernière qu'il se rallia à sa politique et désormais son jeu reste lié à celui de Pétersbourg. Le Japon très désireux d'être admis dans le syndicat des grandes puissances, s'était empressé d'accepter les offres qui lui étaient faites. Les diplomates russes se montrèrent plus circonspects. Dans la suite des négociations, c'est la diplomatie russe qui défendra la politique russo-japonaise, le Japon restant dans

1. Banque des Espèces de Yokohama.

2. Ceux-ci ne devaient jusqu'ici utiliser que trois des principales pistes et leurs marchandises payaient en deux fois des droits s'élevant à 0,072 p. 100.

l'ombre et se laissant guider; aussi lorsque M. Sasonoff parle à la Douma (27 avril) des droits géographiques et autres de la Russie dans la Mandchourie du Nord et la Mongolie extérieure, il a soin de les rapprocher de ceux que possède le Japon dans la Mandchourie du Sud et dans la Mongolie intérieure.

Aux conférences de Londres du mois de mai, la Russie demande que l'on reconnaisse ses droits spéciaux et ceux du Japon, et que « pour assurer l'emprunt les gouvernements eux-mêmes se substituent aux banques ». Si cette proposition avait été admise, c'eût été une conférence diplomatique assistée de conseillers financiers qui aurait pris toute l'affaire en main pour la résoudre financièrement et politiquement. Cette deuxième proposition avait pour objet de rendre possible la première, mais parmi les quatre puissances, les États-Unis au moins n'étaient nullement disposés à pareille reconnaissance : une conférence entre les gouvernements eût risqué fort de ne donner que des résultats négatifs, et l'on préférait tenter la chance d'une entente financière.

L'emprunt devait être réparti également entre les six nations associées qui devaient l'émettre sur leur propre marché ou sur celui d'une des puissances contractantes : cet article souleva l'opposition de la Russie qui désirait, semble-t-il, recourir au syndicat belge laissé en dehors. Devant cette résistance, la conférence ne poursuivit pas ses travaux; mais chaque groupement avait précisé sa thèse.

Une nouvelle rencontre à Paris, le 7 juin, dure deux jours; on y reconnaît à la Russie le droit d'émettre un tiers de sa part où bon lui semblera. L'accord n'est cependant pas encore obtenu; on s'ajourne au 15, puis au 18. Les questions sur lesquelles l'entente est relativement facile sont la participation de la Russie et du Japon aux avances déjà faites, et les conditions et l'emploi du grand emprunt. On écarte d'abord franchement toute reconnaissance de droits spéciaux comme n'étant pas de la compétence de l'assemblée. Puis la Russie propose que « toutes les questions relatives à l'emprunt soient réglées par une entente unanime de tous, l'opposition d'une seule des puissances constituant un veto absolu ». On lui accorde qu'il sera tenu compte de son desideratum, mais on ne voudrait pas en faire un article formel de la convention.

Enfin le 20 juin, on signe un accord de cinq articles dont la teneur n'a pas été publiée, mais qui, sans doute, prévoit la participation égale pour tous, les conditions de vente de l'emprunt (entre les seuls pays du syndicat, sauf pour un tiers de l'emprunt russe), — les conditions d'émission (5,5 p. 100 vendu à 94 ou 95); quant au montant de l'emprunt — plus de 1 milliard — il serait à fixer avec le gouvernement chinois ainsi que les conditions des garanties. On aurait en outre fait figurer sur le procès-verbal les déclarations de la Russie relatives au veto absolu, à ses droits spéciaux et à ceux du Japon dans le nord de la Chine et à la surveillance de l'emploi de l'emprunt.

Pendant les pourparlers, un groupe de banquiers autrichiens avaient demandé par l'entremise de l'Allemagne à être admis dans le consortium : celui-ci refusa d'accroître le nombre de ses membres.

Pour la réunion des capitaux, chacune des quatre banques du premier consortium doit émettre sa part dans son propre pays; la Russie, après en avoir donné le tiers au syndicat belge, demandera sans doute à la France de se charger de la plus grande partie du reste. Le Japon est hors d'état de rassembler chez lui les 300 millions de francs que peut atteindre le sixième de l'emprunt. Son gouvernement s'est occupé activement de la question, et de fréquentes rencontres ont eu lieu entre le ministre des Affaires étrangères, la Shokin Ginko et la Banque Impériale. S'il est d'une grande importance politique, pour le Japon, de ne pas rester en dehors d'une combinaison qui, au cours des nombreuses discussions qu'elle entraînera, peut lui permettre de faire reconnaître formellement ses droits sur la Mandchourie, il ne trouve guère avantageux un placement à 5 p. 100 lui qui n'a pas encore pu ramener ses emprunts à 4 p. 100[1]. Il est à craindre que les souscripteurs n'affluent pas, même avec la garantie du gouvernement, et il faudra un sérieux appui de la Banque du Japon. Deux nouvelles banques franco-japonaises sont en formation, mais l'une au moins s'est engagée à ne pas inter-

1. Son 5 p. 100 public est au même prix (94, 95) que l'emprunt proposé pour la Chine.

venir dans cet emprunt. En outre, avec sir Edward Grey, le Japon estime qu'il est dangereux de mettre une très grosse somme à la disposition de la Chine, car il est à craindre que, grisée par cette réserve de capitaux elle ne dépense sans compter, et ne se retrouve bientôt sans argent et toujours sans finances avec une dette lourdement accrue.

Quoi qu'il en soit, si le Japon supporte sa part des avances déjà faites — une quarantaine de millions — ce sera la Shokin Ginko qui assurera le versement. Pour l'emprunt principal, cette banque pourrait, avec la Banque du Japon, verser jusqu'à 50 millions; on provoquerait au besoin la réunion de cinq ou six autres banques importantes. Mais le maximum de ce que l'on peut espérer trouver sur le marché japonais ne dépassera pas la même somme; le reste serait émis à Londres d'abord, puis à Paris sous une forme à discuter.

Le gouvernement japonais avait demandé d'abord qu'aucune partie de l'emprunt ne fût consacrée à la Mandchourie; mais c'eût été rendre impossible la réorganisation administrative de cette province et le licenciement des troupes qui y sont cantonnées, aussi Tokyo s'est-il rapidement rallié à la proposition russe destinée à assurer le respect de ses intérêts spéciaux.

*
* *

A Péking, cependant, les négociations se poursuivaient entre les financiers et le gouvernement chinois représenté par le président Yuan shi kai, le premier ministre Tang shao yi, le ministre des Finances, Hioung hi ling.

Les pourparlers avaient commencé en février 1912 : Yuan demande alors au groupe des Quatre un prêt de 35 millions de francs pour premières dépenses. Avant que l'entente soit faite, éclate l'émeute de Péking qui va rendre les banquiers circonspects; mais il y a urgence, et ils consentent à avancer 7 millions au gouvernement de Nanking, 17 à celui de Péking; ces avances, sans garanties, seront remboursées sur le grand

emprunt sitôt conclu[1]. Presque aussitôt, on annonce que pendant six mois le nouveau gouvernement aura besoin de 25 millions par mois. La seule source des revenus nationaux qui ne soit encore grevée que d'une hypothèque est l'impôt sur le sel : il rapporte actuellement 161 millions; réorganisé, on espère qu'il en produira 210; c'est lui que l'on prévoit, peut-être avec l'impôt foncier qui en rapporte autant, comme garantie pour le grand emprunt. Or « pour ces réorganisations, il faudra des spécialistes, et comme la Chine en manque, on engagera des étrangers ».

Le 16 mars, les banques ont versé plus de 10 millions : elles décident d'accepter à l'escompte les bons du Trésor chinois jusqu'à concurrence des sommes consenties. On ne s'attend pas à la reconnaissance de la République chinoise avant septembre et l'emprunt définitif ne sera vraisemblablement pas signé avant. En attendant, la Chine toucherait de cette façon les sommes dont elle aurait besoin; mais les maisons d'Europe n'ont pas encore donné leur consentement, et leurs représentants à Péking, peu confiants dans l'administration chinoise, reprennent l'idée d'un contrôleur des Finances qui surveillera l'emploi des capitaux étrangers. Pour le moment, on suspend les avances; mais le gouvernement a besoin d'argent et il ne reste pas longtemps indécis. On apprend le 18 mars que l'assemblée de Nanking a ratifié un emprunt de 25 millions à 5 p. 100 conclu avec le syndicat belge : les revenus du chemin de fer de Péking à Kalgan lui serviront de garantie. Les paiements se feront comme ceux du syndicat des Quatre, par acceptation des bons du Trésor escomptés à 3 p. 100.

Les Quatre protestent auprès de leurs légations et rappellent que les revenus hypothéqués couvrent depuis 1908 un emprunt du syndicat franco-anglais. En réalité, le syndicat qui prépare son élargissement veut faire échouer tout emprunt dissident. Au surplus, la Russie est très directement intéressée dans ce chemin de fer que le traité anglo-russe de 1899 n'a pas laissé dans sa sphère, mais qui est l'amorce des lignes de Péking

1. Sur ces 24 millions, il n'en fut en réalité versé que la moitié (3 100 000 taëls).

vers Irkoutsk et vers la Mongolie, et l'on soupçonne son action dans ce nouvel obstacle dressé devant les Quatre. L'apparition du syndicat belge n'en est que plus désagréable et l'on craint qu'il ne s'en tienne pas là. A leur tour les légations protestent auprès du gouvernement et lui rappellent qu'il avait promis de ne pas contracter d'emprunts politiques à l'étranger sans le consentement préalable des quatre banques. Yuan s'excuse sur des malentendus et répète une fois de plus la seule vérité qui ne puisse être mise en doute : « Si je n'ai pas d'argent, je ne puis ni payer, ni licencier les troupes ; si je ne les paie pas, elles se révolteront et ce seront de nouveaux désordres. » Le premier ministre affirme en outre que les négociations avec le syndicat belge se poursuivent depuis deux mois et que le consortium ne pouvait les ignorer. Durant toutes ces discussions des émeutes de troupes éclatent un peu partout. Yuan à son tour demande aux diplomates d'ordonner aux banques de continuer leurs avances. Les diplomates répondent que cela n'est pas en leur pouvoir, que la mauvaise foi du gouvernement chinois est indiscutable, qu'il doit déclarer clairement quels sont ses projets financiers, s'opposer à l'emprunt belge et respecter davantage les conventions établies.

Les versements du syndicat belge n'en furent pas moins effectués régulièrement ; le 26 mars, il avait versé, par l'intermédiaire de la banque russo-chinoise, 9 800 000 francs ; le 8 avril, il en était à 24 millions. La moitié de cette somme avait servi à payer les arriérés dus aux troupes et à en licencier quelques-unes, mais ce n'était pas encore suffisant. Le consortium, qui redoute une nouvelle incartade s'il ne continue pas ses avances, hâte ses projets et consent à des versements mensuels de 6 millions jusqu'en août : tout cela à reprendre sur l'emprunt général qui doit atteindre 1 500 millions payables en cinq ans.

Mais le gouvernement trouve encore les banques trop lentes à effectuer les versements convenus ; les 25 millions du syndicat belge sont épuisés, et, le 13 avril, Tang signe avec lui un nouvel emprunt de 50 millions, dans les mêmes conditions que le précédent : dès le 16, la banque russo-asiatique consent un premier versement de 3 500 000 francs.

Nouvelle protestation des quatre banques auprès de leurs légations; interruption des pourparlers; la France déclare qu'elle n'admettra pas à la cote d'autres emprunts chinois que ceux conclus avec le syndicat international. L'Angleterre aussi déclare refuser toute garantie. Pétersbourg même qui est en pourparlers avec les Quatre, ordonne à la banque russo-chinoise de rompre toutes relations avec le syndicat belge; enfin les banquiers posent comme condition formelle à la reprise de toute conversation (10 avril) qu'aucun autre emprunt du gouvernement ne sera conclu sans leur autorisation. La fermeture des marchés d'Europe, les négociations pour l'entrée dans l'union des Quatre de la Russie et du Japon empêchent cette fois la réalisation complète du nouvel emprunt : la Chine doit renoncer à la politique d'équilibre qu'elle espérait poursuivre à la faveur du désaccord entre financiers européens : elle remboursera au syndicat belge le plus tôt possible les 31 millions qu'elle en a reçus et, à titre de dédommagement, elle paiera jusque-là les intérêts à 8 p. 100. Quant au premier ministre, Tang, le principal artisan de cette intrigue, il alla, le 23 avril, présenter des excuses à toutes les légations et solliciter une nouveau prêt de 126 millions jusqu'à la conclusion du grand emprunt.

En butte aux attaques des étrangers pour sa mauvaise foi, à celle des députés chinois parce que son projet n'avait pas réussi, Tang perd complètement la face, et s'effaçant petit à petit cède le poste difficile et peu envié de négociateur au ministre Hioung.

A ce moment la situation financière est mauvaise : aucun impôt ne rentre; il n'y a plus un sou dans les caisses du Trésor qui ne peut même pas payer les frais de déplacement des membres du gouvernement : Yuan fait demander d'urgence à toutes les banques, 2 ou 300 000 taëls qui lui sont partout refusés.

Les conditions de prêt deviennent plus dures, le contrôle des finances est désormais la condition posée à tout emprunt : la Chine déclare qu'elle ne l'acceptera jamais; mais elle a besoin d'argent, les banquiers représentent trop d'intérêts pour pouvoir rompre sans retour, aussi, malgré tout, les négociations se poursuivent. Le consortium a demandé une note indiquant

l'état des finances, on la lui remet. Il prêtera les 126 millions, mais à plus de 6 p. 100, et il versera en plus 25 millions chaque mois jusqu'en août, si le contrôle financier est accepté. Comme toujours, l'ensemble sera remboursé au moment du grand emprunt. Mais l'Assemblée Nationale refuse le contrôle ; Hioung demande qu'au moins ce contrôle soit très large. Le consortium pose ses conditions : « Pour conserver à l'emprunt une garantie suffisante sur les différents marchés et protéger les capitalistes, le consortium fera engager par le gouvernement chinois un contrôleur des finances ; les banques auront en outre le droit de surveiller tous les revenus donnés en garanties à l'emprunt et son emploi. »

Les précédents sont en effet nombreux de sommes détournées de leur destination primitive : le déficit est énorme, l'emprunt au lieu d'aller aux réformes pourrait servir à le combler ; l'argent destiné au licencement des troupes pourrait bien les armer, ainsi qu'il advient avec les multiples petits emprunts conclus par chaque province.

En somme, le contrôle financier s'impose, mais le gouvernement redoute qu'il ne s'étende rapidement à toute l'administration : la Chine sera une Amérique, une Turquie ou une Égypte selon l'emploi qu'elle fera du capital étranger, lui a-t-on dit, et elle veut se soustraire à pareille aventure. En attendant une acceptation qui devient de jour en jour plus urgente, les banques refusent toute avance. Il faut cependant bien conclure ; de part et d'autre on accepte quelques concessions, et enfin, le 18 mai, un contrat provisoire est signé pour un emprunt de 266 millions : 126 payables en six semaines serviront au licenciement des troupes, le reste échelonné de mai à octobre sera consacré aux réformes administratives, ou permettra à l'administration de vivre. Naturellement le grand emprunt reste toujours à négocier. Les banques surveilleront l'emploi de ces sommes, mais dans des conditions moins pénibles pour l'amour-propre chinois : il y aura deux contrôleurs, l'un nommé par les finances, l'autre par les banques ; il semble que l'on ait accordé qu'ils soient tous deux à la solde du gouvernement chinois ; on tiendra à la mode occidentale une comptabilité des dépenses ; les contrôleurs pourront se faire présenter les livres à n'importe quel moment. Le

licenciement des troupes ne se fera pas en présence d'officiers étrangers, mais devant des délégués du gouvernement et les percepteurs d'impôts : des procès-verbaux de l'opération seront adressés aux douanes, aux gouverneurs et aux contrôleurs des dépenses.

L'Assemblée commença par refuser de ratifier ce traité, puis finit par l'accepter le 22 mai. Le 17, la Hong Kong et Shanghai Banking Corporation avait versé les 10 premiers millions; mais si l'accord était acquis entre la Chine et le consortium il n'existait pas encore entre les membres du syndicat : une note du 20 mai, parue à Tokyo, annonçait que la conférence de Londres n'ayant pas donné de résultats, la Russie et le Japon ne participeraient pas aux avances prévues par la convention du 18. C'était sans doute pour rapprocher ces deux puissances du syndicat que, le traité signé, ses représentants demandèrent à Hioung de ne dépenser sur ces avances aucune somme pour la mise en défense des Mongolies et de la Mandchourie. Le ministre refusa formellement de prendre pareil engagement ; comme d'un autre côté l'opposition à un emprunt contrôlé grandissait d'une façon inquiétante en Chine, et que Hioung parlait sans cesse de résigner ses fonctions, les quatre banques furent heureuses de prendre prétexte de ces nouvelles menaces pour cacher la mésintelligence du groupement à six et revenir sur la convention qu'elles venaient d'accepter.

Le 30 mai, elles prévinrent le gouvernement qu'elles ne feraient pas de nouvelles avances. Cependant les pourparlers n'étaient pas rompus en Europe : là, comme à Péking, il fallait arriver à une solution. Hioung demande encore, sur les instances de l'Assemblée, de nouveaux adoucissements au régime du contrôle. Au milieu de juin, les banques se trouvent avoir versé 32 millions d'avance. Le 17, nouveau versement de 10 millions, consentis sur les instances des légations pour faire face à des paiements urgents. On attend le résultat de la conférence de Paris. Le gouvernement demande 70 millions avant la fin du mois, mais Tang s'est retiré à Tientsin. Enfin les instructions arrivent d'Europe, l'accord est fait en principe entre les quatre puissances, la Russie et le Japon. Hioung demande seulement qu'on s'en tienne à la convention du

18 mai; on le lui aurait peut-être accordé sans les manifestations maladroites de l'Assemblée qui affirme qu'elle ne tolérera pas, pour l'emprunt définitif, la honte du contrôle financier qu'elle subit pour les avances.

On en est à 42 millions d'avances versées, et les banques ne veulent plus prêter à moins de 6 p. 100. Devant l'impuissance du gouvernement et l'anarchie intérieure, l'ardeur des capitalistes s'est grandement refroidie; mais il faut sauver les capitaux engagés; les banques décident de ne plus faire que les avances strictement indispensables tant que l'on n'aura pas réussi à discuter sur une base solide les conditions de l'emprunt de 1 500 millions, c'est-à-dire tant que l'entente ne sera pas complète sur la surveillance de l'emploi de l'emprunt et sur les garanties qui lui seront données. Les banques ne consentiront à des prêts réguliers que lorsque l'Assemblée nationale aura renoncé à son opposition; mais la Chine ne se soumettra au contrôle qu'après avoir épuisé tous les moyens d'y échapper.

Dès que le consortium des Quatre eut posé nettement la question du contrôle financier, une opposition de plus en plus grande se forma en Chine contre le projet d'emprunt à l'étranger : il n'avait jamais été populaire, mais on se résignait assez facilement à sa nécessité, étant données les conditions assez douces des précédents contrats. L'homme écouté, qui le premier s'y opposa, fut Houang-Hing, un des artisans de la Révolution, nommé par le nouveau gouvernement au poste très important de contrôleur général des Affaires militaires dans le Sud.

Au lieu de verser aux troupes l'argent qu'on lui envoyait pour les licencier, il le déposait dans une banque et les payait en papier, — ce qui d'ailleurs provoqua quelques émeutes —; l'argent des étrangers était tenu prêt à leur être rendu. Le 7 mai, il proposait à Tang, soit le cours forcé des billets, soit la réquisition sur les riches, soit une contribution volontaire, soit un emprunt patriotique. Si chacun des 400 millions de Chinois donnait un taël, cela ferait 400 millions de taëls et la Chine éviterait ainsi le contrôle de l'étranger. Yuan et Hioung, plus sensés et habitués au maniement des affaires, repoussèrent les deux premiers moyens contre lesquels s'élevaient

déjà les syndicats de marchands et les Chambres de commerce[1] : restaient les deux derniers.

Ce n'est pas la première fois que la Chine risque un appel à ses habitants pour résoudre ses difficultés financières : c'est, paraît-il, la huitième, et un égal insuccès a couronné chacune de ses tentatives ; les sommes récoltées, toujours très insuffisantes, ne furent jamais remboursées, et jamais non plus on n'entendit parler de l'emploi qui en avait été fait : à force de s'entendre répéter que l'étranger menace la Chine, le peuple reste sceptique. Le dernier essai fut tenté après la guerre russo-japonaise, dans la pleine fièvre de revendications que provoquèrent les empiétements de la Russie et du Japon dans le Nord : il s'agissait de libérer le pays des trois milliards de francs qui le mettaient déjà sous la dépendance financière de l'étranger ; la souscription dura deux ans ; on n'a jamais su ce qu'elle donna. La précédente avait été faite pour payer les indemnités des Boxers : on réunit péniblement 800 000 taëls ; il en fallait 450 millions ! Malgré ces précédents, le gouvernement a décidé de tenter ce moyen suprême, concession faite à l'Assemblée nationale où les députés, en le réclamant, plantaient leurs poignards dans les colonnes de la salle et juraient qu'ils empêcheraient la Chine de devenir une seconde Égypte. Certains proposèrent que l'on distribuât les actions entre les différentes assemblées provinciales qui les répartiraient au prorata des fortunes : avec les coupures on pourrait payer les impôts...

Si les Chinois de Chine, ajoutait-on, ne suffisent pas à assurer le succès de cet emprunt national, on pourra encore s'adresser aux expatriés parmi lesquels se sont formés les principaux révolutionnaires : ils envoient chaque année dans leurs pays 245 millions de francs. On dit qu'un Chinois de Singapour a offert 25 millions à l'emprunt patriotique. Le gouvernement central ne leur a cependant pas adressé un appel particulier, mais les gouvernements provinciaux ont eu

1. Un essai de cours forcé tenté par le gouvernement militaire de Canton a rapidement abouti à une dépréciation de 10, puis de 20 p. 100 de la valeur des billets ; pour les sauver, les autorités entreprirent d'interdire aux changeurs un cours du papier ; le résultat ne se fit pas attendre : il perdit toute valeur et disparut aussitôt.

recours à eux. Sous prétexte de l'établissement d'un chemin de fer, en réalité pour faire face aux besoins de l'administration, le gouvernement militaire du Ngan Hoei a signé avec le président de la Chambre de commerce chinoise de Java un emprunt de 8 millions de francs. Les mines de Han tché ping ont également demandé 17 millions aux colonies des îles de la Sonde.

Enfin, on disait : l'émission d'un emprunt n'est pas instantanée; une souscription publique est plus immédiate. En voici les résultats : dans le Shantoung, 40 000 taëls; un groupement de quatre provinces en donne 1 400 000 : ce sont de beaux chiffres qui ne laissent pas d'étonner. Il est vrai que la souscription a les dehors d'une réquisition, si l'on en juge par le télégramme adressé au Tao-tai de Antoungtien : sa liste doit atteindre 33 750 francs, et la répartition en est toute indiquée : 10 000 francs pour l'assemblée départementale, 12 500 pour les fonctionnaires, 10 000 pour l'assemblée autonome, 1 250 pour les professeurs. Il n'y a plus qu'à remplir les colonnes; la réquisition devient même si énergique que le 2 juillet Yuan shi kai télégraphie de punir les agents qui se livreraient à une pression contraire aux lois.

Le ministre des Finances, Hioung, demande au pays, comme il le faisait aux puissances, 25 millions par mois; mais, peu confiant dans les emprunts et les contributions, il s'adresse surtout aux gouverneurs et tente, en stimulant leur sentiment patriotique, de faire refluer jusqu'au Trésor les redevances qui depuis plusieurs mois s'arrêtent en route. Les lettres tour à à tour menaçantes ou suppliantes ne produisent pas grand effet : en juin, un groupe de provinces a envoyé 10 millions, mais les autres en ont demandé 70. Leurs revenus ne servent cependant plus au paiement des intérêts de la dette puisque les recettes des douanes ont été gardées en banque et que les puissances les touchent. Si la province ne doit rien, le ministre demande tout de même, mendie presque et obtient ainsi quelques millions de la Mandchourie et du Kouang-toung. Il cherche aussi à réduire les dépenses de réorganisation et au moment où il se croit assuré du prêt de 260 millions, il déclare qu'il n'empruntera plus désormais que 52 millions, dont un tiers servira à établir le monopole du

sel, l'autre à ouvrir une banque et le troisième constituera une réserve : le gouvernement central assurera tous les services et recevra directement tous les impôts tant nationaux que provinciaux[1]. Quel malheur pour la paix de l'Extrême-Orient qu'une situation comme celle de la Chine ne se puisse régler avec une cinquantaine de millions!

*
* *

Reste à mentionner la série des petits emprunts provinciaux combinaisons financières où les rivalités entre puissances ont pu se donner libre cours.

Dès qu'à la fin de janvier, le triomphe du parti de Nanking est assuré, les contrats provisoires de consortiums se succèdent sans interruption : heureusement, tous ne sont pas ratifiés.

Le 29 janvier les représentants de la Shokin Ginko de Yokohama signent avec Cheng houan houai, au nom de la société des mines de Han tché ping, un projet de société sino-japonaise[2]. Le capital de 80 millions sera divisé également entre les deux pays. Mais Cheng est un ennemi politique du président Yuan : il ne dispose personnellement que du tiers des actions et à l'assemblée de mars tous les actionnaires repoussent le projet. Sun yat sen, qui avait d'abord promis d'intervenir, revient sur sa parole et Houang hing, autre ami du Japon, a pris trop franchement position contre tout emprunt étranger pour pouvoir se dédire. La société cherchera des capitaux en Chine et le Japon rejettera son insuccès sur une action occulte des autres puissances. Il ne réussira pas mieux dans la tentative suivante.

Le 1er février le gouvernement révolutionnaire convoque l'assemblée générale de la Tchao Chang Kin (Chinese Mer-

1. Un télégramme du 5 septembre annonce que celui-ci a ordonné le versement de toutes les sommes provenant du likin.

2. Dans certaines mines de ce groupe sur le Yang-Tsé, il y a plus de deux cents employés japonais : c'est de là que le Japon tire une partie du fer qu'il manufacture chez lui : il les considère comme indispensables à l'alimentation de son industrie.

chant C°) et obtient des actionnaires le droit d'engager ses biens en hypothèque d'un emprunt de 25 millions qu'il compte émettre. La Tchao Chang Kin est la seule compagnie chinoise qui ait pu lutter avec les compagnies étrangères sur le Yang tsé. Au début de la révolution, elle a prêté 400 000 taëls, mais les troubles survenus sur le fleuve ont rendu difficile sa situation assez bonne jusque-là; elle accuse en juin un déficit sans précédent de 280 000 taëls et d'après ses réglements n'en doit pas moins verser 10 p. 100 à ses actionnaires sans compter une redevance à Péking; en 1911, elle avait déjà hypothéqué ses entrepôts sur lesquels la Hong-Kong et Shanghai lui avait versé 1 500 000 taëls. Longtemps sous le contrôle du gouvernement, elle est maintenant tout à fait indépendante : elle possède vingt-neuf vapeurs, des docks, des appontements, de nombreux terrains, fait l'assurance maritime. Le rapport de 1911 estime à 35 millions de francs la valeur de ses biens. Le 5 février un contrat provisoire était signé avec une société japonaise : il ne put être ratifié, en raison de l'opposition de l'Allemagne et de l'Angleterre qui ont depuis longtemps des vues sur cette compagnie. Dès 1901, la Hamburg America Linie avait essayé de l'acheter, mais l'Allemagne ayant voulu que sa valeur vînt en compte des indemnités à payer pour le mouvement des Boxers, les pourparlers avaient été rompus. Quant à l'Angleterre, elle commandite déjà deux des compagnies du Fleuve Bleu et attend le moment opportun pour mettre la main sur la société chinoise. Nous avons dit que la Hong-Kong et Shanghai Bank lui a prêté 1 500 000 taëls en 1911; il est possible que cette banque se soit réservée les emprunts éventuels.

Après l'hypothèque sur une compagnie de navigation on en tente une autre sur un chemin de fer : le 11 février, on apprend que le gouvernement de Nanking a obtenu des États-Unis, un prêt de 50 millions de francs pour la continuation du chemin de fer de Canton à Han kéou dont des capitalistes américains avaient commencé autrefois l'entreprise; le gouvernement révolutionnaire a demandé le consentement de l'administration cantonaise; il semble, d'après cela, que la garantie donnée aux États-Unis ne doive porter que sur la section du chemin de fer située dans la province de Canton : il ne s'agit à l'heure

actuelle que de 88 milles de voies construites. C'est une garantie bien faible, et seul le désir de reprendre dans la région l'influence qu'ils y ont perdue depuis dix ans a pu conduire les Américains à s'en contenter.

Presque simultanément, le 17 février, les longs démêlés diplomatiques entre la Chine et l'Angleterre au sujet des mines de Kaiping dans le Petchili, prennent fin : menacée pendant plusieurs années de se voir racheter ces riches gisements auxquels une politique peu scrupuleuse lui avait donné droit, l'Angleterre se trouve aujourd'hui y ajouter, de par les besoins d'argent de Yuan, les mines non moins importantes de Louan tchéou; l'ensemble forme aujourd'hui une société anglo-chinoise à participation égale, et l'exploitation a commencé le 1er juillet dernier.

En mars, nouvelle tentative des États-Unis qui, cette fois, se mettent à la disposition de la province du Foukien et lui offrent 60 millions de francs, si elle leur concède l'exploitation des mines et des chemins de fer de la province. On sait qu'un article d'un traité sino-japonais fait rentrer cette province, située en face de la côte de Formose, dans la sphère d'influence du Japon. Aussi Tokyo cherche-t-il à empêcher la réalisation de ce prêt. Mais il y a un besoin d'argent indéniable. Les gens du Foukien demandent au Japon 13 millions qui seraient garantis par les chemins de fer et les mines, mais la compagnie sollicitée ne peut ni ne tient à les prêter, aussi cherche-t-on au Japon des capitaux de bonne volonté, tandis que les États-Unis continuent leurs démarches.

Peu après, la compagnie d'électricité de Han-kéou (Choei tien Kong Seu), à peu près ruinée par l'incendie, demande à la compagnie japonaise Toa Kogyo qui lui a déjà prêté près de 5 millions de lui consentir un nouvel emprunt; mais la Toa a hypothéqué tous ses biens pour avancer les sommes précédentes et ce sera à l'Europe que l'on devra recourir. La Toa sera désintéressée, mais perdra du même coup toute son influence. Le 15 avril, on annonce la signature d'un emprunt de 10 500 000 francs entre un groupe français et le gouvernement militaire du Yunnan. Les revenus de l'impôt sur le sel ou bien l'opium de la province, suivant les uns, servirait de garantie; selon les autres, il n'y en aurait aucune. L'emprunt

serait remboursable en dix ans par dixième. Les revenus du Yunnan qui ne dépassaient pas 7 millions de francs au moment de la révolution sont insuffisants pour assurer le gouvernement de la province, que naguère soutenait le gouvernement central, quand il avait de l'argent.

Vient ensuite un emprunt qui par son importance pourrait ressortir du syndicat internationnal, et il n'est pas dit qu'en dépit de tous les traités ce ne soit à lui qu'il revienne après entente avec le gouvernement central. Il s'agit de l'emprunt pour la reconstruction de Han kéou incendiée en novembre dernier. A cet emprunt s'en superpose un autre destiné à sauver le marché financier de cette ville dont le commerce atteignait 500 millions de francs : 30 millions d'effets intéressant des banques chinoises, 17 millions intéressant Chinois et étrangers n'ont pas été payés; 35 millions de dépôts n'ont pu être rendus. C'est un emprunt de 60 millions de francs que Yuan fait approuver par l'Assemblée. Des pourparlers s'engagent avec des maisons anglaises, allemandes, japonaises, avec des Chinois établis en Australie. Enfin, au milieu de toutes ces compétitions, c'est l'Amérique qui l'emporte, dans la personne d'un M. Robert Dara, entrepreneur de transports maritimes et commerçant en bois de San Francisco, que doit soutenir un syndicat assez puissant puisque l'emprunt de 60 millions est maintenant de 87 à 5 p. 100, le prix de vente étant 94. On ne dit pas quelles sont les garanties, mais on croit que la société Dara aura toute l'entreprise de la reconstruction et la concession des tramways électriques.

Avec l'emprunt suivant, nous entrons dans une nouvelle catégorie : pour licencier les troupes de la région, Shanghai a besoin de 5 millions; c'est là un service que le gouvernement central devait assurer, mais ne pouvant plus emprunter directement en dehors des Quatre, il a recours à des intermédiaires, villes ou provinces. L'entente se fait avec une maison allemande : on devra la rembourser dès la conclusion du grand emprunt; le prêt est garanti par dix gros marchands de la ville, qui s'engagent à acheter dans l'avenir pour 1 700 000 francs d'armes à la maison : le commerce allemand ne perd jamais ses droits, ses armes dussent-elles tuer ses ambassadeurs. Les

versements ont été effectués à la fin d'avril et les sommes réparties par Yuan entre Nanking, Shanghai, Soochou, etc.

L'emprunt suivant, conclu encore avec une maison allemande, est de même sorte : la maison Skoda, fabrique d'armes autrichienne, agissant, dit-on, pour la maison allemande Jouei hi yang hang, signe avec le gouvernement du Petchili ou la Chambre de commerce de Tientsin un emprunt de 20 millions à 6 p. 100 émis à 95 et remboursable en dix ans : il est garanti par les droits sur l'alcool et le tabac dans la province et donnerait à la société le monopole des tramways de Péking. Naturellement on soupçonne de plus en plus le gouvernement central d'agir par ces intermédiaires. Antérieurement la même compagnie avait versé à Péking une dizaine de millions, mais cette somme n'aurait été que la suite d'un emprunt consenti en février.

Enfin la province de Tché Kiang cherche à la même époque de l'argent pour ses chemins de fer : elle s'adresse d'abord à la société Krupp qui lui offre 6 millions de marks remboursables en trois ans et garantis par l'impôt sur le sel. Comme pour un précédent emprunt allemand la province devait ultérieurement lui acheter pour 2 millions d'armes. Mais les pourparlers n'aboutissent pas. Il s'agit de continuer le chemin de fer de Hangtchéou-Kialing, section qui est offerte en garantie. Un moment le nom de Dara est mis en avant; finalement, l'assemblée des actionnaires, qui semble vraiment n'avoir qu'un intérêt industriel, arrête les dispositions suivantes : emprunt de 4 millions de francs, 5 p. 100 émis à 95, remboursable en six ans, garanti par les bénéfices de la section exploitée. Les actionnaires, Chinois ou étrangers, ne pourront intervenir ni dans la nomination des employés, ni dans la direction de l'entreprise. Voilà bien, en effet, la formule assurant l'indépendance relative de l'industrie chinoise; reste à savoir si, à défaut du capital chinois, le capital étranger répondra à cet appel.

Pendant que les intérêts étrangers se heurtent ainsi, dans les dix-huit provinces, la Russie poursuit en Mongolie sa pénétration pacifique qui s'accompagne naturellement d'envois d'argent, de prêts au gouvernement mongol pour lui per-

mettre de s'organiser, d'acheter des armes contre la Chine, etc. La prépondérance russe dans cette région est un fait acquis, et si les puissances hésitent à le reconnaître officiellement, aucune ne s'est avisée d'y tenter une concurrence même financière.

*
* *

Tout l'été le gouvernement chinois a vécu d'expédients : des sociétés privées ou des administrations provinciales ont encore trouvé à emprunter quelques millions à des banques étrangères au consortium; la plupart de ces sommes ont été remises au gouvernement central ou ont passé à solder directement les services qu'il ne pouvait plus assurer.

Dans le même temps la Chine s'est assuré le concours de l'ex-correspondant du *Times*, M. Morrisson, dont l'activité n'a pas tardé à se manifester.

L'Assemblée nationale ne voulant pas céder sur la question du contrôle financier, le syndicat des Six n'a plus consenti la moindre avance; mais les conversations de Péking avec des groupes dissidents ne semblent jamais avoir cessé complètement. Et c'est sans doute parce qu'ils n'avançaient pas assez vite à son gré que la Chine a eu recours une fois de plus à sa politique de bascule : pour forcer la main à ses banquiers éventuels, elle a repris les pourparlers avec le consortium. Dès le 26 août, c'est un simple bruit que l'on enregistre à Tokyo. Le 1er septembre, il se précise, on cite le nom d'un intermédiaire japonais; pour adoucir les conditions que veulent imposer les puissances, la Chine se contenterait de 500 millions, au lieu de 1 500. Enfin le 4 septembre on annonce que le cabinet de Péking a décidé la reprise des négociations officielles; les Six croient la Chine à leur merci. Sur l'impuissance de ses adversaires, Yuan shi kai rétablit son crédit; or il a toujours protesté de ses bonnes intentions vis-à-vis du groupement; le ministre des Finances, Hioung hi ling a paru honnête pendant les pourparlers de juin : le syndicat ne veut céder sur aucun point, sûr qu'il est de tou-

cher au but. Mais, dès le 9, des rumeurs inquiétantes circulent : on parle d'un groupe anglais dont il n'a jamais été question jusqu'alors; cependant, bien vite, on démontre l'invraisemblance de cette nouvelle combinaison, et l'accord est touchant à la même date entre le *Times* en Occident et la presse japonaise en Extrême-Orient.

Néanmoins les représentants des Six demandent des explications à Péking : les fonctionnaires ne démentent pas catégoriquement : le gouvernement a si peu d'autorité! c'est sans doute quelque conseiller qui de lui-même aura entamé des négociations; on ne recommencerait certainement pas le coup du syndicat belge! Puis l'affaire bouclée, la Chine abat ses cartes : a-t-elle enfreint quelque engagement? mais non. Hioung hi ling était en pourparlers avec quelques financiers avant la reprise de la conversation avec les Six : les pourparlers viennent d'aboutir : voilà tout! que peut-on lui reprocher? et c'est ainsi que s'est trouvé signé avec la maison Birch, Crisp and C° un emprunt de 250 millions de francs à 5 p. 100 que l'Angleterre a refusé de garantir.

Les contrats de ce genre, non suivis d'exécution, ont été trop nombreux pour que nous puissions dès maintenant considérer l'emprunt Crisp comme définitivement acquis. Nul doute que les diplomates ne cherchent à montrer à la Chine le danger que lui fait courir sa duplicité par trop cynique; mais qu'il soit dénoncé ou non, que des accords diplomatiques jouent ou non, on ne résoudra pas instantanément, — si ce n'est pas le partage de la Chine, — le formidable problème financier que représente la mise en ordre de son administration et l'exploitation de ses richesses naturelles : les chiffres exposés au début de cette étude ont montré le gouffre dans lequel la nouvelle république risque de culbuter : à elle de dire si elle veut faire la part du feu et accepter la seule chance de salut qui lui reste : un contrôle sérieux de ses finances. Quant aux puissances, nous avons vu, en exposant les faits au jour le jour comment leur action financière risque d'être arrêtée par leurs divergences politiques : à l'Angleterre, la France, l'Allemagne et les États-Unis, qui n'ont pas en leur possession les gages sérieux que représentent les trois provinces de la Mandchourie, de dire si elles sont décidées en

reconnaissant la situation acquise chèrement par la Russie et le Japon, à maintenir jusqu'au bout l'unité d'action indispensable pour ramener l'ordre dans les finances chinoises et assurer la sécurité des capitaux déjà engagés.

Il est vrai que la rivalité est plus aiguë que jamais entre le Japon et les États-Unis, et que la Grande-Bretagne semble disposer à prendre au Tibet, en dépit des accords de 1907, le gage qui lui fait défaut : en tous cas, la façon d'agir de la Chine risque fort de précipiter les événements pour son plus grand détriment.

ARMAND KERGANT

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE

		Pages.
ALBERT SOREL	La Dette	5
Lt-Ct ERNEST PICARD	Après Sedan. — La Retraite de Vinoy	23
★ ★ ★	A propos de la Convention navale franco-russe.	53
CASIMIR STRYIENSKI	La formation de la Galerie du Régent	72
JEAN COCTEAU	Poèmes	98
JULES SAGERET	L'Amour menteur (*3e partie*)	109
MARQUIS DE St-MAURICE	Louis XIV à la Guerre (*suite*)	138
GRELLET-DUMAZEAU	Les Faux-Monnayeurs de Guyenne	183
ALBERT PAUPHILET	La Vie terrestre d'Adam et d'Ève	213

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

RENÉ BÉHAINE	Les Survivants (*1re partie*)	225
L. HOULLEVIGUE	L'Industrie frigorifique et le Congrès de Toulouse.	259
PAUL-VICTOR DUCHEMIN	Le Nyctalope	277
Lt-Ct DEBON	Troupes indigènes et Révolte de Fez	292
GEORGES PELLISSIER	La Morale de Shakespeare	303
E. CAVAIGNAC	Sparte	331
JULES SAGERET	L'Amour menteur (*fin*)	352
MARQUIS DE St-MAURICE	Louis XIV à la Guerre (*fin*)	397
ALICE STOPFORD GREEN	L'Irlande et le Home Rule	423

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE

		Pages.
HENRI DE RÉGNIER	Poèmes	449
RHODA BROUGHTON	Romancière (*1re partie*)	455
★ ★ ★	La Concentration de nos Forces navales	506
ÉMILE FAGUET	Le Roman d'un Homme politique	518
LÉON SÉCHÉ	Madame Victor Hugo pendant l'Exil	527
MADAME VICTOR HUGO	Lettres à sa Sœur Julie. — I	532
RENÉ BÉHAINE	Les Survivants (*2e partie*)	565
XAVIER LEROUX	Massenet	598
ALEXANDRE MORET	Totem et Pharaon	615
CHARLES DIEHL	La Princesse de Trébizonde	635
X	Armée anglaise et Guerre continentale	649

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

FRANÇOIS MAURIAC	Camille	673
CHARLES LOISEAU	Au Monténégro	682
RHODA BROUGHTON	Romancière (*2e partie*)	703
CHARLES SAMARAN	Casanova fiancé	749
MADAME VICTOR HUGO	Lettres à sa Sœur Julie. — II	771
LUCIEN MARC-SCHRADER	Dakar	791
RENÉ BÉHAINE	Les Survivants (*fin*)	817
NELLY MELIN	Auguste Strindberg	850
ARMAND KERGANT	Finances et Emprunts chinois	867

19e Année. N° 20. 15 Octobre 1912.

GENERAL LIBRARY
OCT 29 1912
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
François Mauriac	*Camille*	673
Charles Loiseau	*Au Monténégro*	682
Rhoda Broughton	*Romancière* (2e partie)	703
Charles Samaran	*Casanova fiancé*	749
Madame Victor Hugo	*Lettres à sa Sœur Julie.* — II	774
Lucien Marc-Schrader	*Dakar*	791
René Béhaine	*Les Survivants* (fin)	817
Nelly Melin	*Auguste Strindberg*	850
Armand Kergant	*Finances et Emprunts chinois*	867

Copyright 1912, by *Revue de Paris*.

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1912

LIVRES NOUVEAUX

HISTOIRE DE FRANCE,

par **Ernest Lavisse.**

Ayant achevé sa grande Histoire de France dont la composition l'occupait depuis quelque vingt ans, M. Lavisse a entrepris d'écrire à l'usage des enfants de douze ans un bref récit de tout le passé de notre pays. Choisir et enchaîner les faits dominateurs, portraiturer les grands hommes, tirer, chemin faisant, la morale et la philosophie des événements, — toujours en termes précis, concrets, qui missent tous ces siècles de plain-pied avec les imaginations d'enfants d'aujourd'hui, — l'entreprise était digne de tenter l'homme qui chaque année choisit un public d'écoliers pour adresser à la nation française des conseils sur l'heure présente.

LA NORMANDIE,

par **Ad. Van Bever.**

Le voyageur, aujourd'hui, veut partir équipé de connaissances suffisantes pour bien voir, pour observer et comprendre; averti par des lectures appropriées pour sentir juste, pour jouir des paysages et pénétrer l'âme des pays. Aussi accueille-t-il avec satisfaction les tentatives faites pour rompre avec les usages des guides traditionnels, exclusivement pratiques et bornés à la nomenclature des curiosités. On trouvera dans ce premier volume d'une série qui se propose précisément d'édifier la sensibilité et de prévenir le cœur, un recueil judicieusement fait des contes, chansons, anecdotes, et de tous les documents littéraires où sont exprimés le caractère du pays normand et le génie de la population normande.

VICTOR HUGO ET LES POÈTES, VICTOR HUGO ET LES ARTISTES,

par **Léon Séché.**

Estimant n'être pas encore quitte envers la mémoire de Sainte-Beuve, M. Léon Séché s'attache à démontrer, pièces en main, que le critique des *Lundis* fut en réalité l'âme du fameux cénacle dont Victor Hugo était le magnifique organe. C'est par Sainte-Beuve que Victor Hugo connut Ronsard et s'initia à la poésie du XVIe siècle; c'est à Sainte-Beuve encore qu'il dut de saisir toute la signification esthétique de ses propres œuvres. Les poètes et les artistes qui se groupèrent autour de Victor Hugo sont donc tributaires de Sainte-Beuve. Leur réunion fut son ouvrage. Telle est, en résumé, la thèse qu'exposent ces deux volumes pleins d'aperçus très neufs, à grand renfort de documents et d'images. Point n'est besoin de dire aux lecteurs de cette *Revue* l'agrément que l'on goûte à entendre M. Léon Séché parler d'une époque passionnante dont il semble avoir été témoin.

IMPRESSIONS FRANÇAISES EN RUSSIE,

par **Mme J. E. Adam.**

« Je ne doute pas plus de nos amitiés nationales, écrit l'auteur, que je ne doute de mes amitiés personnelles. » Et ce livre, qui ne veut être qu'un livre d'impressions, aboutit à un acte de foi dans la « magnanimité slave » et dans la générosité du génie français. En conclusion, Mme Adam refait une fois de plus « la genèse de ses sentiments russophiles », et réconfortée par ce qu'elle vient de voir et d'entendre durant un voyage de quatre mois à travers le pays ami, constatant avec joie que les deux nations alliées rentrent chacune dans ses voies et se donnent ainsi l'une à l'autre le gage d'une entente plus intime et plus féconde, elle affirme avec une chaleur persuasive sa foi dans la grande alliance, un instant paralysée.

TERRES MEXICAINES,

par **Louis Lejeune.**

Les événements qui se déroulent au Mexique depuis la fin de l'année 1910 font de ce livre un livre d'actualité; et bien qu'il ne traite pas *ex professo* des questions politiques et sociales et qu'il ait la forme attachante d'un récit de voyage, les observations et les réflexions de l'auteur, qui connaît parfaitement le pays, sont de nature à nous éclairer sur les causes profondes de la situation actuelle. Le public français se doit d'apprendre à mieux connaître un peuple chez qui tant d'intérêts français sont engagés, et qui traverse en ce moment un crise si redoutable.

A LA MER,

par **Charles Epry.**

Devant les merveilles que nous découvre la mer sur ses rivages, qui n'a éprouvé le désir d'en sonder les abîmes et d'en voir étalés sous ses yeux tous les trésors? L'océanographie satisfait ce besoin unanime de nos imaginations. « Coureur de grèves » épris d'études océanographiques, M. Charles Epry a voulu présenter brièvement cette « science nouvelle qui semble devoir, à la fois, séduire les savants par sa précision, intéresser le monde du commerce et de l'industrie par ses applications, et, par son merveilleux, être le refuge et la consolation des derniers rêveurs ».

FLAMMES ET CENDRES,

par **Auguste Laugel.**

Voici des vers qui ne se piquent de nous surprendre ni par leur technique, ni par leur esthétique. Ils n'ont d'autre souci que de traduire harmonieusement des émotions passées et présentes dont on aimera la noblesse et la gravité. Tour à tour peintre et philosophe, et quelquefois les deux ensemble, M. Auguste Laugel trouve toujours pour s'exprimer des accents qui vont au cœur.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 200.000.000 de Francs, entièrement versés

SITUATION au 31 Août 1912

ACTIF :		PASSIF :	
Caisse et Banque	120.485.968 17	Capital	200.000.000 »
Portefeuille	882.726.910 45	Réserves	38.007.582 23
Reports	106.443.185 27	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	676.228.208 44
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	94.916.492 05	Comptes Courants créditeurs	606.304.589 25
Comptes Courants débiteurs	163.095.776 49	Bons à Echéance fixe	49.450.791 55
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	6.928 051 04	Acceptations	154.688.007 01
Participations financières	5.435.284 »	Comptes d'Ordre et Divers	54.567.427 32
Avances garanties	189.384.673 69		
Comptes débiteurs par Acceptations	154.466.582 50		
Agences hors d'Europe	15.354.878 27		
Comptes d'Ordre et Divers	24.167.259 87		
Immeubles	15.841.544 »		
	Fr. 1.779.246.605 80		Fr. 1.779.246.605 80

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

TRAJET RAPIDE de PARIS à la COTE d'AZUR (en 13 heures)

Train de jour *Côte d'Azur Rapide*, composé de voitures à intercirculation avec places de 1re classe (sans supplément), lits-salon et restaurant. Départ de Paris : 9 heures matin.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art, etc.**

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale**, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut seul ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi en garde **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser

SIÈGE CENTRAL, 19, boulevard des Italiens ou dans les BUREAUX DE QUARTIER

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

LA SOCIÉTÉ

"La FRANÇAISE"

Marque "DIAMANT"

qui a gagné toutes les courses importantes de la route et de la piste

POSSÈDE LE PLUS BEAU DES RECORDS :

PARIS-BREST-PARIS 1911

1er Émile Georget, 2e Lapize.

Épreuve enlevée déjà en 1901 par Maurice Garin.

La bicyclette "LA FRANÇAISE-DIAMANT"

a pris part DEUX FOIS à la grande course décennale et DEUX FOIS ELLE A TRIOMPHÉ

MAGASIN DE VENTE A PARIS :

16, Avenue de la Grande-Armée

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81. A 2). Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, Le Cailar, Saint-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie), Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon Dijon, Paris.

(Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse.)

Prix : 1re classe : **191 fr. 55**; 2e classe : **139 fr. 90.**

Validité : 60 jours. Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris *bis, Faubourg Saint-Honoré.*

Téléphone : 516-20.

VENTE AU PALAIS, le 26 octobre 1912, à 2 heures, Maison à Paris, **25, AVENUE DES TERNES.** Revenu brut : 34.498 fr. Mise à prix : 300.000 fr. S'adresser à Mes Jardot et Burkhardt, avoués, et à M. Raynaud, liquidateur judiciaire.

VENTE AU PALAIS, le 26 octobre 1912, à 2 heures. Maison à Paris, **27, AVENUE DES TERNES.** Revenu net : 12.500 fr. Mise à prix : 200.000 fr. S'adresser à Mes Jardot et Burkhardt, avoués, et à M. Raynaud, liquidateur judiciaire.

NOISY-LE-SEC (S.). **PROPRIÉTÉ D'AGRÉMENT** av. jard., av. de Bondy, 37 (pr. la gare). Cont. 422 m. A adjer ét. Me Corpechot, not. à Noisy-le-Sec, le dim. 20 oct. 1912, à 2 h. préc. M. à pr. : 28.000 fr.

En Vente :

Table décennale

de la

Revue de Paris

(1893-1904)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix . . . . . 2 fr. 50

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste

85bis, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'AGENDA P.-L.-M. 1913

L'Agenda P.-L.-M. 1913 vient de faire son apparition. C'est un document des plus intéressants, édité avec un soin tout particulier qui en fait une véritable publication de luxe.

Il renferme, cette année, des articles tout à fait remarquables de G. Eiffel, G. d'Esparbès, H. Ferrand, L.-J. Gras, M. Le Roux, F. Mistral, N. Ségur et du regretté Paul Mariéton ; des nouvelles de G. Courteline, Commandant Driant, Franc-Nohain, Willy ; des illustrations de Marcel Capy, Henriot, H.-D. Naurac, Benjamin Rabier, etc., une série de cartes postales détachables, de nombreuses illustrations en simili-gravure et à la plume ; il contient aussi de magnifiques hors-texte en couleurs et en simili-gravure... et, enfin, une valse lente pour piano "Sur la Méditerranée", écrite spécialement pour l'Agenda par le compositeur Maurice Pesse.

L'Agenda P.-L.-M. est en vente, au prix de 1 fr. 50, à la gare de Lyon (Bureau de renseignements et Bibliothèques), dans les bureaux-succursales, bibliothèques et gares du réseau P.-L.M. ; il est aussi envoyé par la poste sur demande adressée au Service de la Publicité de la Cie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 2 r. (mandat-poste ou timbres) pour les envois à destination de la France, et de 2 fr. 50 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'Étranger. On le trouve également au rayon de la papeterie des Grands Magasins du Bon Marché, du Louvre, du Printemps, des Galeries Lafayette et des Trois-Quartiers, à Paris.

KRIÉGER

74, Faub^g Saint-Antoine **PARIS** *27, Rue du 4-Septembre*

GRAND PRIX EXPOSITION DE BRUXELLES 1910

AMEUBLEMENT

TAPISSERIE DÉCORATION

MENUISERIE D'ART BOISERIES

Installations complètes d'Appartements, Villas, Châteaux, etc.

TAPISSERIES ANCIENNES — REPRODUCTIONS DE MEUBLES ET SIÈGES ANCIENS
MEUBLES ET SIÈGES ANGLAIS — LITERIE COMPLÈTE — LITS EN CUIVRE

GARDE-MEUBLE

Succursales { NICE : 5, Boulevard Victor-Hugo. — LILLE : 101, Rue Nationale.
LE CAIRE — ALEXANDRIE — BUCAREST — LONDRES.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LE MAROC

Viâ MARSEILLE

Billets simples de PARIS à TANGER, valables 15 jours

De Paris à Tanger, par les paquebots :

De la Compagnie de Navigation mixte (Touache), via Oran ; 1re classe : 201 francs ; 2e classe : 138 francs ; 3e classe : 93 fr.

De la Compagnie Paquet ; 1re classe : 196 fr., 2e classe : 135 francs.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Franchise de bagages ; en chemin de fer : 30 kgr. ; — sur les paquebots : 100 kgr. en 1re classe ; 2e classe : 60 kgs ; 3e classe : 30 kgs. Enregistrement des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à la gare de Paris P.-L.-M., à l'Agence de la Compagnie de Navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Pendant l'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte-d'Azur rapide » (1re classe) (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche.)

BUREAU COMMUN
DES
Compagnies de Chemins de fer Espagnols
20, RUE CHAUCHAT - PARIS

VOYAGES EN ESPAGNE
A PRIX RÉDUITS
(Billets délivrés toute l'année)

1° ITINÉRAIRES SEMI-CIRCULAIRES fixes avec parcours additionnels facultatifs.

2° BILLETS CIRCULAIRES à itinéraire tracé au gré du voyageur.

3° CARNETS KILOMÉTRIQUES INDIVIDUELS, pour parcourir de 2.000 à 12.000 kilomètres sur les lignes des principaux chemins de fer espagnols et COLLECTIFS de 3.200 à 12.000 kilomètres.

A. DE LUZE & FILS
88, Quai des Chartrons, 88
BORDEAUX

VINS
et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison
OU A SES REPRÉSENTANTS
A PARIS. — M. J. VAGNAIR, 1, rue du Guet, Sèvres.
A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE. 27, Hooge Nieuwstraat.
AU HAVRE. — M. G. DUSSUEIL fils, 44, rue de la Bourse.
A ANVERS. — M. Aug. FIÉVÉ, 80, Place de Meir, 80
A BERLIN. — M. C.-A. MÜLLER junior, Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.
A BUENOS-AYRES. — M. JUAN M. LABOURDETTE Corrientes, 151.

PNEU LE GAULOIS

Établissements BERGOUGNAN

USINES A CLERMONT-FERRAND

9, Rue Villaret-de-Joyeuse, PARIS

DÉMÉNAGEMENTS
BEDEL & Cie
TÉLÉPHONE : 259-24
18, Rue Saint-Augustin, PARIS

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, DU MIDI, DU NORD DE L'ESPAGNE, DE MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE, ANDALOUS, DU SUD DE L'ESPAGNE ET DE BOBADILLA A ALGÉSIRAS

VOYAGES d'AUTOMNE en ESPAGNE et au MAROC

Pour faciliter les excursions en Espagne et au Maroc pendant l'automne, saison très favorable pour la visite de ces pays, la Compagnie d'Orléans délivrera du 15 septembre au 31 octobre 1912, au départ de Paris, des billets spéciaux de 1re et 2e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Validité pour le retour jusqu'au 31 décembre 1912, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye ; en Espagne, à tous les points du parcours.

Exemple de l'un des Itinéraires précités :

PARIS A ALGÉSIRAS

Via Bordeaux, Irun, Madrid, Cordoue, Bobadilla.

ALLER ET RETOUR

1re classe . . . . . **286 francs.** | 2e classe . . . . . **209 francs.**

Les voyageurs munis de billets pour Séville trouveront à cette gare, du 15 septembre au 30 novembre inclus, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade (1re classe : 63 pesetas 10 ; 2e classe : 47 pesetas 10).

D'Algésiras à Tanger, traversée en 2 heures 1/2 environ.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR, 1re, 2e et 3e CLASSES, A PRIX TRÈS RÉDUITS, DÉLIVRÉS DANS TOUTES LES GARES DU RÉSEAU P.-L.-M. JUSQU'AU 1er OCTOBRE, POUR LES STATIONS BALNÉAIRES DÉSIGNÉES CI-APRÈS :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° — *Billets d'aller et retour individuels* :

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° — *Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes* :

Prix : La première personne paie le tarif général, la 2e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 3e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Société Anonyme des Anciens Etablissements

PANHARD & LEVASSOR

CAPITAL : 5.000.000 DE FRANCS

19, Avenue d'Ivry - PARIS

SALON D'EXPOSITION : 24, Avenue des Champs-Élysées - PARIS

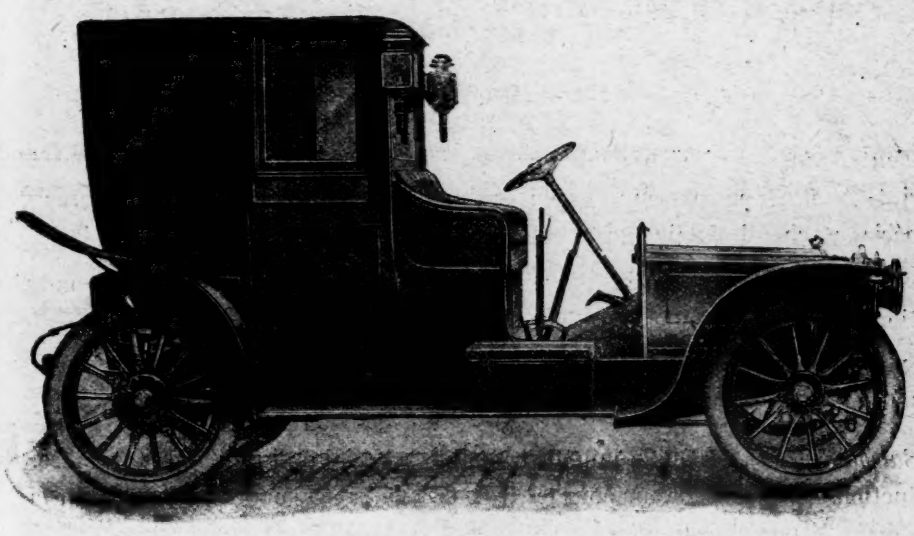

Voitures automobiles
Camions

Voitures de livraison
Moteurs, Canots

MOTEURS SANS SOUPAPES

Envoi Franco du Catalogue illustré

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour collectifs

DE FAMILLE en 1re, 2e et 3e classes.

Délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ.

1° *Toute l'année.* — Trois premières personnes, prix de 3 billets aller et retour ordinaires du tarif G. V. n° 2 ; par personne en plus, réduction de 50 %. (Il peut être délivré un coupon spécial au chef de famille qui a la faculté de revenir seul à son point de départ.)

Ces billets sont soumis, quant à la validité et aux arrêts en cours de route, aux mêmes conditions que les billets aller et retour ordinaires.

2° *Saison de printemps* (1). — Du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 25 juin. Validité 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

3° *Saison d'été* (1). — Du 25 juin au 1er octobre. Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

ERNEST FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine - PARIS

NOUVEAUTÉS

Madame Stanislas MEUNIER

LA PRINCESSE ENNUYÉE

Roman

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Dans cet ouvrage on trouvera, avec la suprême élégance littéraire qui caractérise l'auteur, un brio et une gaîté qui ajoutent encore à ses qualités et qui font des incidents de cette histoire l'ensemble le plus attachant et le plus passionnant.

PIERRE SALES

LE DOCTEUR MIRACLE

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

En cette époque d'aventures extraordinaires, il n'en est pas de plus angoissantes que celles du *Docteur Miracle*, dont Pierre SALES, le passionnant romancier, nous raconte la vie, dans un volume que l'on dévore, tout haletant.

CLASSIQUES JOUAUST

JEAN BOCCACE

LE DÉCAMÉRON

Traduction de LE MAÇON, avec Notice, Notes et Glossaire de Paul LACROIX

Trois volumes in-16 elzévir. — Prix de chaque volume. . . . . 3 francs.

NOUVELLE ÉDITION

VICTOR HUGO

Collection in-16. — Prix du volume broché . . . . . 3 fr. 50
Reliure toile pleine. . . . . 4 fr. »
— amateur . . . . . 6 fr. »

LUCRÈCE BORGIA, MARIE TUDOR, ANGELO

Un volume

ODES ET BALLADES, LES ORIENTALES

Un volume

Volumes parus :

Les Contemplations . . . . Un volume. | **Notre-Dame de Paris** . . . Un volume.
Han d'Islande . . . . . Un volume.
Feuilles d'Automne — Les Chants du Crépuscule — Les Voix intérieures — Les Rayons et les Ombres. . . . . Un volume.

ENVOI CONTRE MANDAT-POSTE

Librairie HACHETTE et Cie, 79, Boulev. Saint-Germain, Paris

Collection des Grands Écrivains de la France

ŒUVRES
DE
LA BRUYÈRE

Nouvelle Édition, par **G. SERVOIS**

TOME I (2 vol.) - **TOME II**

Chaque volume in-8, broché 7,50

EN VENTE :

TOME III. - 1re partie. — Un volume in-8, broché 3,75
TOME III. - 2e partie. — Un volume in-8, broché 7,50
ALBUM in-4°, broché 7,50
L'ouvrage complet, broché 41,25

A. COURNOT

ESSAI
sur les Fondements
DE NOS CONNAISSANCES
et sur les Caractères
DE LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE

Nouvelle Édition

Un volume in-8, broché . . . . . 12 fr.

EN VENTE :

Traité de l'Enchaînement des Idées Fondamentales dans les Sciences et dans l'Histoire
Un volume in-8, broché. . . . . 12 fr.

Librairie HACHETTE et Cie, 79, Boulev. Saint-Germain, Paris

SALOMON REINACH
Agrégé de Grammaire

CORNÉLIE
ou
LE LATIN SANS PLEURS

LES Romains ont été les plus grands des moralistes... Avec leur langue précise, concise, frappant les formules comme les médailles, les Moralistes et les Poètes de Rome ont parlé pour tous les hommes et pour tous les siècles... Aucune éducation esthétique ou littéraire ne tient lieu de celle que donne la sagesse romaine. Aussi l'auteur n'a-t-il pas seulement enseigné ici les rudiments d'une langue ; il a tenté, en choisissant ses exemples, d'insinuer dans l'âme de la jeunesse studieuse quelque chose de la plus grande école de vertu qui fut jamais.

Un Volume petit in-16 carré, illustré d'une planche en phototypie, relié maroquin : 5 fr.

EN VENTE :

EULALIE
ou
LE GREC SANS LARMES

EN PRÉPARATION:

SIDONIE
ou
LE FRANÇAIS SANS PEINE

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris.

LE BARON DE BATZ

Vers l'Échafaud

GERMINAL - FLORÉAL - PRAIRIAL AN II

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

FRANZ TOUSSAINT

Gina Laura

ROMAN

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

ROBERT DE TRAZ

Les Désirs du Cœur

ROMAN

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

E.-F. BENSON

Rose d'Automne

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

C. BERNARD-DEROSNE

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

PARIS. — IMP. L. POCHY, 52, RUE DU CHATEAU. — 1770-12.

LIVRES NOUVEAUX

LE MUSÉE DU LOUVRE : SCULPTURES ET OBJETS D'ART,

par **André Michel** et **Gaston Migeon**.

Entre les volumes de la série consacrée au Musée du Louvre, dans la collection des *Grandes Institutions de France*, celui-ci ne sera pas le moins apprécié : moins visitées que les salles de peinture, les salles à travers lesquelles il nous guide ne sont ni moins riches, ni moins intéressantes. Aucun ouvrage d'ensemble n'y avait encore été consacré : et cet ouvrage, qui était mieux qualifié pour l'entreprendre que les savants directeurs actuels de ces deux départements des *Sculptures* et des *Objets d'art*, sans cesse enrichis et prêts à accueillir de nouvelles richesses? En même temps qu'un guide sobre et sûr pour l'étude et l'appréciation des œuvres, ce livre contient l'histoire des collections, en montre l'ordonnance, et intéresse le lecteur à l'administration du patrimoine artistique de la France.

1871,

par le Lieutenant-Colonel **Rousset**.

L'histoire de la troisième République et les enseignements à en tirer pour notre vie politique d'aujourd'hui exigent que la lumière se fasse sur cette préface douloureuse du régime : la guerre et l'insurrection. Le lieutenant-colonel Rousset a eu raison de détacher de l'ouvrage d'ensemble qu'il prépare ce livre capital, qui se recommande par la netteté du récit et un premier effort pour démêler les causes et répartir les responsabilités. Les passions qui interdisaient une vue impartiale des événements commencent à s'apaiser : il est temps que tous les Français s'accordent sur la façon de les juger, afin de s'associer pour en éviter le retour.

LA FRANCE ET LE SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE,

par **Bertrand Auerbach**.

Le problème toujours irritant des relations de la France et de l'Allemagne donne à ce savant ouvrage un vif intérêt. Le rôle de la monarchie française à l'égard du Saint-Empire romain germanique y apparaît plus désintéressé et plus élevé qu'on ne l'imagine communément : les violences de nos armées ne furent pas une marque spéciale de l'intervention française, tandis que les instructions aux agents près de la Diète montrent que la France interpréta toujours très largement la liberté germanique, contribua au maintien de l'idée fédérale « qui est proprement allemande », et qu'en somme, sous l'ancien régime déjà, « elle a travaillé au triomphe de principes et d'idées dont les autres peuples ont bénéficié. »

CHATEAUBRIAND, AMBASSADEUR A LONDRES,

par le Comte d'**Antioche**.

« De l'œuvre entière de Chateaubriand nous avons jusqu'ici ignoré la suite de ses dépêches durant son ambassade à Londres. » Il était utile de nous montrer dans ses fonctions diplomatiques, à une époque si prodigieusement active de sa vie, cet homme de génie dont l'extraordinaire personnalité suscite toujours en nous des curiosités nouvelles. « M. Brougham, écrivait Chateaubriand, sera forcé de reconnaître que l'homme des rêveries est aussi un homme très positif, et que je sais faire l'histoire comme le roman. »

FRA ANGELICO,

par **Alfred Pichon**.

Reconstituer, dans la mesure permise, la biographie de Fra Angelico, définir le rôle de son œuvre et en marquer l'exacte place dans l'histoire de l'art et dans celle du sentiment chrétien, montrer en somme dans ses relations morales et professionnelles avec son époque un artiste si extraordinaire que l'on s'autorise paresseusement à l'imaginer comme un miracle, — c'est ce que M. Pichon s'est proposé en écrivant cet ouvrage. La sincérité de son admiration pour le maître de Fiesole eût gagné sans doute à éviter un ton exclamatif que sa haute critique serait en droit de dédaigner. On n'en appréciera pas moins la belle contribution qu'il apporte à un monument qui ne cessera jamais de grandir, tant qu'il naîtra des hommes sensibles aux plus suaves expressions de l'âme religieuse.

L'HOTEL-DIEU DE PARIS AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE,

par **Marcel Fosseyeux**.

Comment était administré l'Hôtel-Dieu; d'où provenaient ses ressources, quels étaient ses moyens d'hospitalisation; quels malades y recevait-on et comment étaient-ils soignés? On voit, par l'énoncé des multiples questions qui sont traitées dans ce livre, quelle richesse d'aperçus il fournit sur la vie de l'ancien régime, et que l'auteur n'a pu faire l'histoire documentée d'une institution aussi importante sans apporter au lecteur curieux du mécanisme intime de la vie d'autrefois une infinité de connaissances suggestives et d'intuitions saisissantes. Avant tout le livre montre clairement l'évolution de la charité publique, du moyen âge aux temps modernes.

LA CHANSON DE L'ORIENT,

par **Jean de Kerlecq**.

L'auteur de ce volume a fait œuvre utile et curieuse en donnant au public une traduction de certains contes arabes, choisis parmi les meilleurs et dont quelques-uns n'ont jamais été imprimés, même dans la langue de ceux qui les imaginèrent. Ces récits, empruntés à des manuscrits ou à la tradition orale, proviennent du Maroc, de l'Égypte et de la Tunisie. La traduction se lit avec aisance et agrément

LA REVUE DE PARIS

85 bis, faubourg Saint-Honoré

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* **2** *fr* **50** *c*

PAUL BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, Faubourg Saint-Honoré, Paris.